DICTIONNAIRE

GÉNÉALOGIQUE,

HÉRALDIQUE,

HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE.

TOME VII, ou IVe. Vol. du SUPPLÉMENT.

Digitized by Google

OUVRAGES du même Auteur qui se trouvent chez le même Libraire.

Les six premiers Volumes du Dictionnaire Généalogique, *in*-8°. 30 l.

Les Calendriers de la Noblesse pour les années 1762, 1763, 1764, 1765, 4 *Vol. in*-12, reliés, 12 l.

Le Dictionnaire Militaire, quatrieme édition, 3 *Vol. in*-8°. reliés, 15 l.

Le Calendrier Historique des évènemens arrivés en 1764, pour l'année 1765.

Avis au Relieur.

Carton avec *.

Pages 453, 454, 455 & 456.

Digitized by Google

347971

DICTIONNAIRE

GÉNÉALOGIQUE,

HÉRALDIQUE,

HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE,

CONTENANT

L'origine & l'état actuel des premieres Maiſons de France, des Maiſons ſouveraines & principales de l'Europe :

Les noms des Provinces, Villes, Terres, &c. érigées en Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés & Baronnies :

Les Maiſons éteintes qui les ont poſſédées ;

Celles qui par héritage, alliance, achat ou donation du Souverain, les poſſedent aujourd'hui :

Les Familles Nobles du Royaume, & le nom & les armes de celles dont les Généalogies n'ont pas été publiées, ou n'ont pas été communiquées.

Par M. D. L. C. D. B.

TOME VII, ou IVe. Vol. du SUPPLÉMENT.

A PARIS,

Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au-deſſous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LXV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE LYON 1891

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE.

CE septieme Volume contient des Généalogies dont un grand nombre n'a pas encore vû le jour. Quelques-unes ont été dressées sur les titres communiqués : les autres envoyées légalisées, ou signées & attestées pour véritables, par ceux mêmes qui nous les ont fait tenir. On n'a pu faire usage de celles qui sont anonymes, ne sachant à qui s'adresser pour les éclaircissemens dont on avoit besoin ; ni de celles sur lesquelles on a demandé des instructions, sans avoir reçu de réponse.

On ne sauroit trop recommander à ceux qui auront des Mémoires à envoyer pour la continuation de cet Ouvrage,

Premierement, qu'ils soient lisiblement & correctement écrits, & signés de leur main.

Secondement, qu'ils n'aient rien de fabuleux, & qu'on en banniſſe ces analogies de noms, qu'on ne peut admettre sans des preuves convaincantes, tirées de titres non équivoques, & des Historiens les plus accrédités.

Troisiemement, qu'on en affranchisse le port, & qu'on se fasse connoître. Ce n'est qu'à ces conditions que l'Auteur rédigera leurs Mémoires, & les mettra en état de pouvoir paroître.

Il y en a qui s'imaginent que leurs Généalogies ne seroient pas bien faites, si elles n'étoient parcies de pompeux éloges, qui sont comme autant d'Oraisons funèbres à la mémoire de leurs

Digitized by Google

ancêtres. Le ſtyle généalogique ne comporte point ces ſortes de panégyriques. Des faits ſimples & noblement rapportés diſent plus que toutes les louanges du monde : c'eſt au Public à en accorder à ceux qui en méritent, ſur l'exactitude des faits qu'on lui préſente : il trouvera cette exactitude dans ce nouveau Recueil de Généalogies, aux articles que nous avons dreſſés.



Digitized by Google

TABLE

DES NOMS DE FAMILLES

contenus dans ce ſeptieme Volume.

A

ACHARD DE JOUMART, en Angoumois, *p.* 1 *& ſuiv.*
Albenas (d'), en Languedoc, *p.* 11. *& ſuiv.*
Amé, en Champagne, *p.* 13.
André, en Languedoc, *p.* 14.
Ange (l'), en Nivernois, *p.* 14 *& ſuiv.*
Anglade, ou Langlade, dans le Gévaudan, *p.* 17.
Arces, en Dauphiné, *p.* 18. *& ſuiv.*
Arcizas (d'), en Guienne, *p.* 20 *& ſuiv.*
Aſnieres, en Saintonge, *p.* 23 *& ſuiv.*
Auſſi, en Gâtinois, *p.* 24 *& ſuiv.*

B

BARRIGUE DE MONVALON, en Provence, *p.* 33.
Barville, en Gâtinois, *ibid. & p. ſuiv.*
Baſterot, en Guienne, *p.* 37.
Baudot, en Normandie, *p.* 39.
Bazoges, en Blaiſois, *p.* 40.
Beaulieu-Ruzé, en Provence, *ibid. & p. ſuiv.*
Beaumont-le-Bois, en Gâtinois, *p.* 41.
Baurains, en Vallois, *p.* 41 *& ſuiv.*
Beaurepaire, en Sologne, *p.* 42.
Beauzoncles, au Comté de Dunois, *ibid.*
Belot, en Franche-Comté, *p.* 43.
Benoît de la Prunarede, en Languedoc, *p.* 43.
Béon, en Guienne, *p.* 45 *& ſuiv.*
Bernard, en Flandres, *p.* 47.
Bernard de Montebize, en Orléanois, *p.* 47 *& ſuiv.*
Bernart d'Avernes, en Normandie, *p.* 49.
Berziau, en Normandie, *p.* 51.
Béthouillac, en Dunois, *ibid.*
Binet, en Touraine, *ibid.*
Biliotti, dans le Comtat-Vénaiſſin, *p.* 52 *& ſuiv.*
Biotiere, en Bourbonnois, *p.* 64 *& ſuiv.*
Bodin, en Blaiſois, *p.* 90, à la fin de la lettre B.
Bouchard d'Aubeterre, en Saintonge, *p.* 67.
Boudart, en Artois, *p.* 69.
Bougy, en Gâtinois, *p.* 70.
Bourdonné, en Normandie, *p.* 70.
Bourlamaque, en Italie, *ibid.*
Bouville, en Gâtinois, *p.* 71.
Brachet, en Blaiſois, *ibid.*
Braux, en Champagne, *p.* 72.
Brandt, dans les Pays Bas, *ibid.*
Bretel, en Normandie, *p.* 74.
Brillouet, en Touraine, *ibid.*
Brizay, en Beauce, *ibid.*
Broiſſet, ou Broſſet, en Orléanois, *p.* 75.
Brunel, en Hurepoix, *p.* 76.
Bruyeres-le-Châtel, en Languedoc & en Dauphiné, aux Additions, *p.* 473 *& ſuiv.*

Digitized by Google

C

CAMBRAY, en Picardie, *p.* 93.
Camp, en Artois, *ibid.*
Carbonnieres, en Limosin, *p.* 94 *& suiv.*
Castel de Neuvillette, en Normandie, *p.* 97.
Claris-Valincourt, dans le Cambrésis, *p.* 98.
Chabestan, en Dauphiné, aux Additions, *p.* 83 *& suiv.*
Chalabre : *voyez* BRUYERES.
Chambon d'Argouville, en Beauce, *p.* 104.
Charliers, dans le Brabant, *p.* 105.
Charras : *voyez* LAURENCIE.
Chaumont de Quitry, aux Additions, *p.* 493 *& suiv.*
Chauveron de Saint-Léger, dans le Berri, *ibid.*
Chevalier du Coudray, originaire de Flandres, *p.* 106.
Chevalier de Montigny, en Normandie, *ibid.*
Chilleau, en Poitou, *p.* 499, aux Additions.
Civille, en Normandie, *ibid. & p. suiv.*
Clerc de la Devese, Diocèse de Saint-Pons en Languedoc, *p.* 113 *& suiv.*
Cosne, en Dauphiné, *p.* 115.
Constant, en Orléanois, *p.* 117.
Coquille, en Nivernois, *p.* 118.
Corbeau, originaire de Savoye, en Dauphiné, aux Additions, *p.* 500.
Costa, originaire de Gênes, *p.* 122 *& suiv.*, & aux Addit. *p.* 559.
Coston de Cornas, en Dauphiné, *p.* 131.
Courbon ou Corbon, en Saintonge, *ibid. & suiv.*
Crozat, à Valence en Dauphiné, *p.* 138.
Curault, en Berri & Orléanois, *p.* 139.
Cuypers, à Malines dans le Brabant, *ibid.*

D

DALENÇON, ou Alençon, originaire de Provence, établie en Lorraine, *p.* 141.
Daleyrac, en Languedoc, *p.* 505.
Danguel, en Chartrain, *p.* 143.
Darchambault, en Beauce, *ibid. & suiv.*
Deheere ou Heere (d'), originaire de Flandres, établie à Paris & à Orléans, *p.* 145 *& suiv.*
Dejean, à Toulouse, à Pau en Béarn, & à Paris, *p.* 146 *& suiv.*
Delmas, dans le Limosin, N. & A, *p.* 149.
Deschamps, à Paris, *ibid.*
Deschelles, en Orléanois, *ibid.*
Descours, en Picardie, *ibid. & suiv.*
Des Lacs, *p.* 506.
Doudart, en Bretagne, *p.* 153 *& suiv.*
Drouin en Gâtinois, *p.* 157 *& suiv.*
Duclaux de la Mésangere, originaire du Languedoc, établie en Dauphiné, *p.* 159.
Dujardin, dans le Brabant, *ibid.*
Dumont de Bostaquet, Pays de Caux en Normandie, *ibid.*
Dupé, ou Pé (du), en Bretagne, *ibid. & suiv.*
Durfort-Deyme, en Languedoc, *p.* 161 *& suiv.*
Durosier, dans le Forest, *p.* 175.
Duval de Dampierre, en Champagne, *ibid.*
Dyel, au Pays de Caux, *p.* 176 *& suiv.*

E

EGROT, en Orléanois, *p.* 182.
Elbée, en Beauce, *ibid. & suiv.*
Ergnousst, en Dunois, *p.* 183.
Escayrac, en Quercy, *ibid. & suiv.*

Digitized by Google

Eſchallard de la Boulaye, en Poitou, *p.* 186 *& ſuiv.*
Eſcorches, en Chartrain, *p.* 188.
Eſtoile (l'), en Orléanois, *ibid.*
Eſtore, en Sologne, *p.* 189.

F

FALCOZ-la-BLACHE, en Dauphiné, *p.* 190.
Faur (du), à Paris & en Languedoc, *p.* 191 *& ſuiv.*
Fautrieres, dans le Charolois, *p.* 201 *& ſuiv.*
Fay (de), en Velay, *p.* 204 *& ſuiv.*
Fera, originaire d'Italie, *p.* 213.
Feron, au Pays Chartrain, *p.* 217.
Ferier d'Auribeau, en Provence, *p.* 217 *& ſuiv.*
Fontaine, en Normandie, aux Additions, *p.* 514.
Foreſt-le-Roi, proche d'Etampes, *p.* 218.
Foueaud, en Périgord, *p.* 219.
Fouville, ou Frouville, en Beauce, *p.* 220.
Franceſqui, en Provence, *p.* 536.
Fretard, en Beauce, *ibid.*
Froloys, ou Frelois, en Franche-Comté, aux Additions, *p.* 515.
Fyot, en Bourgogne, *p.* 221 *& ſuiv.*

G

GALARD DE BRASSAC, en Gaſcogne, *p.* 225 *& ſuiv.*
Galéan, originaire d'Italie, *p.* 233 *& ſuiv.*
Garges, originaire d'Ecoſſe, établie dans l'Iſle de France, *p.* 248 *& ſuiv.*
Gaudart, en Beauce, *p.* 253.
Gauville, en Gâtinois, *ibid.*
Gazeau, en Poitou, *p.* 255.
Gemit, en Cominges, *ibid.*
Gironde, en Guienne, *p.* 256.
Giverlay, en Auxerrois, *ibid.*
Goderneaux, originaire de Bretagne, établie à Dinan, au Pays de Liége, & à Namur, *ibid.*
Gontaut-Saint-Blancard, *p.* 257.
Gouy, aux Pays-Bas, *p.* 257 *& ſuiv.*
Gratte-Meſnil, *p.* 259.
Gualabert, en Périgord, *p.* 260.
Gualy, en Rouergue, *p.* 261 *& ſuiv.*
Guéribalde, originaire de Gênes, *p.* 264.

H

HAGET (du), en Gaſcogne, *p.* 265.
Hallot, en Normandie, *ibid.* & *p. ſuiv.*
Hanapied, en Beauce, *p.* 273.
Harlaut, Election de Montargis, *p.* 273.
Haute-Clocque, en Artois, *p.* 274 *& ſuiv.*
Harnois, ou Arnois, en Normandie, *p.* 278.
Harrillemont, *p.* 279.
Haye (de la), en Normandie, aux Additions, *p.* 523 *& ſuiv.*
Hennin-Liétard, aux Additions, *p.* 528 *& ſuiv.*
Heſlin, Election de Dourdans, *p.* 287.
Hophbrune, originaire d'Ecoſſe, *ibid.*
Hubert, en Beauce, *ibid.*
Hums, originaire d'Ecoſſe, *p.* 288.

J

JASSAUD, originaire d'Italie, établie en Provence & à Paris, *p.* 289 *& ſuiv.*
Jullien de Montaulieu, dans le Comtat-Vénaiſſin, *p.* 531.
Jullien, en Bourgogne, *p.* 293.
Juvenel, à Paris, *p.* 294.

K

KARNAZET, en Bretagne, *p.* 269 *& ſuiv.*

Digitized by Google

L

LABARTE, *p.* 289. 299
Labroue, en Poitou, *ibid. & suiv.*
Lac (du), en Beauce, *p.* 303 & *suiv.*
Lafitte, dans le Pays Bordelois, *p.* 305 *& suiv.*
Laigle-Houe, ou Laigloue, *p.* 307.
Lallier, en Beauce, *ibid.*
Larrinville, en Beauce, *p.* 308.
Latenay, en Languedoc, *ibid.*
Laval, en Touraine, *p.* 309.
Launay, en Sologne, *ibid.*
Launay, en Orléanois, *ibid.*
Lavergne-Treſſan, en Languedoc, *p.* 310.
Laurencie (de la), en Angoumois, aux Addit. *p.* 532 *& suiv.*
Lauris, en Provence, *p.* 313.
Leith, originaire d'Ecoſſe, *p.* 314.
Lemaire, en Gâtinois, *p.* 314.
Leyſſin, en Dauphiné, *p.* 315 *& suiv.*
Lieur (le), en Chartrain, *p.* 319.
Ligneries (des), en Vendômois, *p.* 320 *& suiv.*
Lion, en Beauce, *p.* 322.
Lionville, en Orléanois, *p.* 323.
Longueau, en Gâtinois, *p.* 323 *& suiv.*
Loron, en Nivernois, *p.* 326.
Lotin, en Beauce, *ibid.*
Luyeres, en Orléanois, *p.* 329.

M

MAUBEC, dans le Comtat-Vénaiſſin, *p.* 328 *& suiv.*
Maulde, en Flandres, *p.* 334.
Maumont, *p.* 335.
Mengin, originaire de Lorraine, *p.* 336 *& suiv.*
Mons (de), en Languedoc, *p.* 342 *& suiv.*
Montagnac, en Limoſin, *p.* 340 *& suiv.*
Montaigu, en Normandie, *p.* 342.
Montaulieu : *voyez* JULLIEN.
Moreau, en Dauphiné, *p.* 344.
Murat, en Auvergne, *p.* 345.

N

NATUREL, en Bourgogne, *p.* 346.

O

ORAISON, en Provence, *p.* 347.
Orcin, en Provence, *ibid.*
Origny (d'), en Thiérache, *p.* 348 *& suiv.*

P

PATHAY, en Beauce, établie en Lorraine, *p.* 352.
Pellard, en Gâtinois, *ibid.*
Peliſſier-Saint-Ferréol, au Comtat-Vénaiſſin, *p.* 352 *& suiv.*
Peyroux (du), dans la Marche, *p.* 566.
Phelippes, en Picardie, *p.* 373.
Pierre (de Bernis), en Languedoc, *p.* 373 *& suiv.*
Pierre (la) de Fremeur, en Bretagne, *p.* 380.
Pipre, en Artois, *ibid. & p. suiv.*
Poilloue, en Beauce, *p.* 381 *& suiv.*
Poilvillain (de), en Normandie, *p.* 384 *& suiv.*
Poli, en Bourgogne, *p.* 386 *& suiv.*
Preiſſac, en Armagnac, *p.* 388.
Prevoſt de Touchimbert, *p.* 389 *& suiv.*
Prevoſt, à Paris, né en Bretagne, *p.* 391 *& suiv.*
Proiſy, en Thiérache, *p.* 393 *& suiv.*
Puy (du), en Dauphiné, *p.* 395.

R

RACHAIS, dans le Viennois, *p.* 397.
Raguier, originaire d'Allem. *p.* 399.

Digitized by Google

Rambaud, en Dauphiné, *p.* 400.
Ratte, en Languedoc, *ibid.*
Récalde, en Languedoc, *p.* 401 *& ſuiv.*
Renard, en Orléanois, *p.* 402.
Renier (du), *ibid.*
Reugny, en Nivernois, *ibid.*
Roche (de la), dans le Lyonnois, *ibid. & ſuiv.*
Rommilley, en Bretagne & en Normandie, *p.* 405 *& ſuiv.*
Roquelaure, en Armagnac, *p.* 409.
Rorthays, en Poitou, *p.* 409 *& ſuiv.*
Roure (du), en Vivarais, *p.* 114.

S

SAINT-LARY DE BELLEGARDE, *p.* 415.
Saint-Michel : *voyez* BRUYERES.
Saint-Phal, en Artois, *ibid. & ſuiv.*
Siregand d'Erce, *p.* 419 *& ſuiv.*
Sparre en Suede, *p.* 420.
Suaſſe, en Bretagne, *p.* 421.

T

TARTANAC, dans le Pays de Foix, *p.* 423.
Théſut en Bourgogne, *p.* [illegible].
Tillia d'Olone, dans le Comtat-Vénaiſſin, *p* 424 *& ſuiv.*
Touſtain, en Normandie, *p.* 426 *& ſuiv.*

V

VAIRON DE DOIGNY, en Laonois, *p.* 437.
Valier, en Guienne, *ibid. & ſuiv.*
Vanembras, en Normandie, *p.* 442.
Varagne de Gardouch, en Languedoc, *p.* 446 *& ſuiv.*
Verneuil, en Bretagne, aux Additions, *p.* 555.
Vieilchaſtel, *p.* 457 *& ſuiv.*
Ville-ſur Ilon, *p.* 459 *& ſuiv.*
Villemontée, *p.* 463.
Villereau, *ibid. & ſuiv.*

Fin de la Table des Noms de Familles.

Digitized by Google

E R R A T A.

ARCES, en Dauphiné, *p.* 19, *col.* 1, *lign.* 35, après qui, *ajoutez* : fut Capitaine de cinq cents hommes d'armes, parmi lesquels le Chevalier Bayard avoit commencé à servir, & du nombre desquels il étoit. Il fit, &c. *Ibid. lign.* 36, après 1598, *ajoutez* : & sortit de la place avec tous les honneurs de la guerre, suivi de tous ses Gentilshommes.

BERNART D'AVERNE. *P.* 51, *col.* 2, *lign.* 11, *ajoutez* : mort le 5 Novembre 1764, dans sa vingt deuxieme année.

BIOTIERE, Marquis de Tilly. *P.* 67, *col.* 1, *lign.* 11, après Duras, *ajoutez* : la Marquise de Tilly a pour sœur Madame du Vernet, mariée en 1752, 1 Janvier, avec *Joseph Cézar*, Comte de Laman, Chevalier, Seigneur & Baron du Vernet, au Comté de Foix, qui étoit veuf de *Marie-Marguerite-Michelle-Ange* de Lévis, sœur du feu Marquis de Lévis-Gaudiès.

COSTA. *P.* 128, *col.* 2, *lign.* 1, Ordre des Camadules, *lisez* : Ordre des Camaldules.

CROZAT. *P.* 138, *col.* 2, *lign.* 27, après trois garçons, *ajoutez* : Capitaines au Régiment des Gardes-Lorraines; le premier Chevalier de Saint-Louis. *Ibid. p.* 139, *col.* 2, *lign.* 36, après 1723, *ajoutez* : Marquis de Thorigny, ci-devant Officier aux Gardes Françoises. *Ibid. lign.* 43, 1734, *lisez* 1724.

DURFORT-DEYME. *P.* 161, *col.* 1, *lign.* 22, & d'Avara, *lisez* d'Ava. *Ibid. p.* 173, *col.* 2, *lign.* 32, *effacez*, par sa mere, & *ajoutez* : il épousa 5 Février. *Ibid. p.* 174, *col.* 1, *lign.* 27, après Durfort, *effacez*, marié au Marquis de Vernet, dans le Comté de Foix, veuve de *N*... de Lévis, & *ajoutez* : mariée 1 Février 1752 à *Joseph-César*, Comte de Laman, Chevalier, Seigneur & Baron de Vernet, au Comté de Foix, veuf en premieres noces de *Marie-Marguerite-Michelle-Ange* de Lévis. *P.* 142, *lisez*, *p.* 146. *P.* 287, Hufert, *lisez* Hubert.

LEYSSEIN. *P.* 317, *col.* 2, *lign.* 20, Magrien, *lisez*, Mayaux. *Ibid. lign. pénult.* après Demoiselle, *ajoutez*, *Anne*. *Ibid. p.* 318, *col.* 2, *lign.* 24, Domessin, *lisez*, Domassin. *Ibid. lign.* 319, *col.* 2, *lign.* 7, après de Laubes, *ajoutez*, de Bruyeres-Saint-Michel, & plusieurs autres.

MENGIN. *P.* 338, 339, 340, Sieur de la Gardolle, Sieur de la Touchade, Sieur de Maussart, Sieur de Larrouquette, Sieur de Fondragon, *lisez*, par tout Seigneur au lieu de Sieur. *Ibid. p.* 339, *col.* 1, *lign.* 46, 1741, *lisez*, 1751. *Ibid. p.* 340, *col.* 1, *lign.* 4, d'Albieu, *lisez*, d'Arbieu.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE, HÉRALDIQUE, HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE.

ACHARD. Le nom d'Achard est très ancien, & un nom patronimique, & connu dès les tems les plus reculés.

En 640 vivoit Achard, Evêque de Noyon, & Grand-Référendaire sous les regnes de *Clotaire IV* & de *Clovis II*, Rois de France: il fut sacré sous celui de ce dernier Monarque. Il s'étoit rendu illustre à la Cour de *Clotaire II* dans la Charge de Grand-Référendaire (a) & par ses bons conseils. Voyez *Mézeray*, *Hist. de France*, *page* 372 & 418.

Le même *Mézeray* rapporte que le pays d'Angoumois fut délivré des Sarrasins en 725, sous le regne de *Chilperic II*, Roi de France, par une victoire entiere, où les Aquitains eurent part, étant accourus au péril commun.

Ce fut sans doute en mémoire de cette victoire que l'on érigea une croix sur le grand chemin d'Angoulême à la Rochefoucault,

(a) *Le Grand-Référendaire avoit le sceau royal; & sous lui étoient ses Petits-référendaires, que l'on nommoit Chanceliers.*

Digitized by Google

sur le pied de laquelle on lit une ancienne inscription ainsi conçue :

» Les Achards, les Tisons & les
» Voisins,
» Du Pays ont chassés les Sarra-
» sins. »

Ces Infideles avoient été attirés en France par *Eudes*, Duc d'Aquitaine, & s'étoient emparés de la Ville d'Angoulême, d'où ils furent chassés par un Achard, lequel fit ensuite rebenir les Eglises, & rétablir l'Evêque de cette Ville sur son Siege Episcopal. En mémoire de cette action, l'aîné de la Maison d'Achard a le droit de conduire l'Evêque d'Angoulême lors de sa premiere entrée dans cette Ville ; & ce droit, qui avoit été accordé par les Rois de France, fut confirmé par le Roi *Louis XIV* (a).

On trouve un *Jacques* Achard qui souscrivit le 10 Octobre 892, indiction 9, & la troisieme année du regne de *Eudes*, Roi de France, l'Acte de la donation que fit *Ebles IIe* du nom, Comte de Poitou, au Chapitre de Saint Martin de Tours, d'un héritage considérable, situé dans la Paroisse de Saint Savignien, sur la Riviere de Charente. Voyez *l'Histoire des Comtes de Poitou, & Ducs de Guyenne, page* 209.

Elbon Achard signa l'Acte de la donation que firent en 985 *Robert* & *Aldeard* sa femme, au Monastere de Saint Cyprien de Poitiers. Cet Acte est rapporté par *Besly, page* 292 *des Preuves de son Histoire des Comtes de Poitou.*

Un Achard signa en 990 l'Acte d'une donation faite par *Guillaume*, Duc de Guyenne, & Abbé de Saint Hilaire de Poitiers, à un nommé *Guillaume*. Voyez *Besly, page* 287.

Un autre Achard, & *Amelie* sa femme, céderent en 1005 aux Religieux du Monastere de Saint Cyprien, des terres & marais salans ; & l'Acte en fut signé tant par eux que par *Guillaume*, Duc de Guyenne, *Guillaume* son fils, *Gilbert*, Evêque de Poitiers, & le Vicomte Boson. Voyez *le même Besly, page* 277.

Un autre Achard, *Rosalie* sa femme, & *Caladon* leur fils fonderent le 14 des kalendes de Mai de l'an 1007, l'Abbaye de Saint Laon de Thouars. Voyez *Gallia Christiana, tom.* 2.

Guillaume Achard, Sire de la Motte, fut l'un des Seigneurs qui signerent le 6 des nones (2) Mars 1096 l'Acte de la restitution d'une partie de l'Isle d'Oléron, faite à *Guillaume*, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, par *Ebles* de Chastel-Aillon. L'an 1124, & sous le Pontificat de *Gilbert*, Evêque de Poitiers, un *Pierre* Achard souscrivit l'Acte de la fondation de l'Abbaye de Trisay en Poitou, de l'Ordre de Cîteaux, filiation de celle de Pontigny. Quelques-uns prétendent que cette Abbaye ne fut fondée qu'en 1142 ou 1145. Voyez *Gallia Christiana, tom.* 2, *pag.* 423.

Guillaume IX, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, étant décédé le 10 Février 1126, son corps fut inhumé dans l'Abbaye de Moutierneuf à Poitiers ; & l'Acte

(a) *Voyez les Provisions données par ce Prince à* Pierre *Joumard-Tison, Marquis d'Argence, pour la Charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne, du* 16 *Septembre* 1710.

Digitized by Google

de son inhumation fut signé par *Guillaume*, Evêque de Poitiers; *Wulgrin II*, Comte d'Angoulême; *Emeric*, Vicomte de Thouars; *Robert* le Bourguignon; *Raoul* Achard (a) & *Guillaume* d'Aspremont. Voyez *Besly*, *Hist. de Poitou*, *pag.* 129.

Pierre Achard, Gouverneur de Poitiers, fit bâtir dans cette Ville une porte qui subsiste encore sous le nom de la porte Achard, & que les mémoires domestiques disent avoir épousé *Elisabeth* Raymond. Quelques-uns prétendent que ce *Pierre* Achard étoit frere d'Achard, appellé *Jean* dans quelques mémoires, lequel étoit Evêque d'Avranches dans le douzieme siecle. Ce Prélat étoit natif du Comté de Domfront en Normandie; ce qui l'a fait croire Anglois, parceque la Normandie étoit alors soumise au Roi d'Angleterre. Il avoit été Chanoine Régulier de Saint Augustin, & fut le deuxieme Abbé de Saint Victor-lez-Paris. Il succéda à *Guilduin* en 1155, & fut élevé sur le Siege de l'Eglise d'Avranches en 1162, après la mort de l'Evêque *Herbert*. Achard eut beaucoup de part à la bienveillance de *Henri II*, Roi d'Angleterre, & il fut le parrain d'*Aliénor*, fille de ce Prince, depuis femme d'*Alfonse IX*, Roi de Castille. Il mourut le 29 Mars 1172, & fut enterré dans l'Eglise de la Sainte Trinité de l'Abbaye de la Luserne, au Diocèse d'Avranches. On y voit cette épitaphe: *Hic jacet Achardus Episcopus, cujus charitate dita est paupertas nostra.* On trouve dans le Livre des Abbés de Saint Victor cette inscription en vers:

» *Hujus oliva Domus Anglorum*
» *gloria Cleri*
» *Jam pridem dignus cælesti luce*
» *foveri.*
» *Felix Achardus florens ætate*
» *senili*,
» *Presul Abricensis en hoc signa-*
» *tur ovili.* »

Et on a de ce Prélat divers Ouvrages, entr'autres: *De divisione animæ, de Sancta Trinitate, De Tentatione Domini in deserto*, & une Histoire de la vie de Saint Gézelin. *Morery*, *Diction. tom.* 1, *p.* 85 & 86, *édit. de* 1725.

Un Chevalier Achard fut envoyé à Bordeaux en 1202 à la tête d'une Compagnie de cent Archers ou gens d'armes. (Selon du Pleix, page 537) c'étoit un poste fort honorable dans ce tems-là. On le dit fils de *Pierre* Achard, Gouverneur de Poitiers, dont on vient de parler; & on lui donne pour femme la fille unique du Seigneur de Pommiers, duquel il prit les armes, qui sont: *trois étoiles*. Quelques-uns lui donnent pour fils,

Olivier Achard, dit de Pommiers, duquel descendent les Seigneurs de ce nom.

Robert Achard, compris dans un rôle arrêté le 14 Juin 1294 au rang des Vicomtes défignés par *Edouard I*, Roi d'Angleterre, pour passer en Gascogne au ser-

(a) *Ce* Raoul *Achard étoit connu parmi la Noblesse distinguée du Poitou, dit le Comte de Boulainvilliers, dans son Etat historique de la France, fait sur les Mémoires des Intendans, tom.* 5, *pag.* 339.

Digitized by Google

vice de ce Prince dans la guerre qui s'étoit allumée l'année précédente entre lui & le Roi de France *Philippe IV*, dit le Bel, & laquelle fut terminée heureusement par *Raoul* de Clermont, dit de Nesle, Connétable de France, après la défaite des Anglois à deux reprises, & leur avoir enlevé la Ville de Bordeaux & plusieurs autres Places.

On lit dans un titre de l'Abbaye d'Orbestier, du Lundi avant les Cendres de l'an 1348 : *Nomina Nobilium qui tenentur residentiam in castro Thalomon annis singulis & vicibus scilicet Helias Achardy, per tres menses sequentes continuos haredesque Gumberti de Motha per quindecim dies continuas tenentur facere residentiam in castro de Thalomon, &c.*

Marguerite, légataire de *Guillaume* Achard, Varlet.

Le nom d'Achard est encore porté par différentes familles du Royaume, sans en Dauphiné, qu'en Normandie & en Guyenne.

Quant à celle dont il est ici question, son origine est des plus anciennes, & est sortie des anciens Princes de Montpellier, (de la même race dont étoit le Bienheureux Saint Roch). Selon les Provisions de la Charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne, au département de l'Auxonois, de l'Auxois & de l'Auxerrois, données par le feu Roi *Louis XIV* à *Pierre* Joumart-Tiffon, Marquis d'Argence, le 14 Septembre 1710, dans lesquelles il y est dit, qu'il n'y a point de familles qui ait prodigué plus généreusement sa vie & ses biens pour l'Etat.

Cette maison s'est divisée en diverses branches ; savoir, des Seigneurs de Pommiers, de Verac, de Desogers, ou des Augiers ; de Sufferte, d'Argence, de la Brangelie, de Balanzac, de Légé, de Champagné & des Houlmes, dont quelques-unes sont actuellement éteintes. La plupart de ces branches portent aujourd'hui le nom de *Joumart*, en vertu d'une substitution ; & celle d'Argence a ajouté au nom de Joumart, celui de *Tiffon-d'Argence*, par une autre substitution.

Nous avons remarqué ci-dessus qu'Achard, que l'on dit fils de *Pierre* Achard, Gouverneur de Poitiers, épousa une fille du Seigneur de Pommiers ; cet Achard, qualifié Chevalier, fut envoyé à Bordeaux en 1202 à la tête d'une Compagnie de cent Archers, *selon du Pleix*. On présume que

Pierre Achard, Seigneur de Pommiers, étoit son fils. Celui-ci est compris au nombre des Chevaliers qui suivirent en 1214 *Philippe-Auguste*, Roi de France, dans la guerre qu'il eut contre l'Empereur *Othon IV*, & se trouva avec lui à la bataille de Bouvines, gagnée le 27 Juillet de cette année par ce Monarque sur cet Empereur.

Olivier Achard, Seigneur de Pommiers, pouvoit être fils de *Pierre* ; il souscrivit en 1269 l'Acte de l'accord fait entre *Alfonse* de France, Comte de Poitiers, & l'Evêque d'Agen. *Gallia Christiana*, *p.* 434. On lui donne pour femme une Demoiselle de la Maison de Grailly.

Louis Achard, Seigneur de Pommiers, suivoit en 1345 le parti d'*Edouard III*, Roi d'Angleterre, contre *Jean* de France, Duc de Normandie, & se distingua à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356. Il passa en

Digitized by Google

Espagne avec *Edouard*, Prince de Galles, surnommé *le Noir*, selon l'Auteur de l'Histoire du Roi *Charles V*, *p.* 918, lequel rapporte les noms des Seigneurs qui accompagnerent le Prince de Galles en ce voyage l'an 1369. Ces Seigneurs étoient le Captal de Buch, les Sires de Pons & de Parthenay, les Comtes d'Armagnac, de Périgord & de Muci dan; le Sire d'Albret, *le Seigneur de Pommiers*, *& ses freres*, *dits* ACHARDS, ceux de l'Esparre & de Curton. On lui donne pour femme *Livie*, fille du Seigneur de Fronsac.

Charles Achard, Seigneur de Pommiers, fils de *Louis* Achard, fit hommage de sa Seigneurie de Pommiers, à *Edouard*, Prince de Galles, comme Duc de Guyenne, en 1373. Il accompagna le Roi *Charles VI* au voyage de Flandres, & fut l'un des Chevaliers qui resterent auprès de ce Prince pour sa garde pendant la bataille donnée à Rosebeque, entre Ypres & Courtray, le 27 Novembre 1382, où les Flamands, qui s'étoient révoltés contre leur Comte, furent défaits par les François. L'Abbé le Laboureur, dans son Histoire de *Charles VI*, *page* 60, dit qu'il ne resta auprès de la personne du Roi, pour sa garde, que l'élite des plus braves & des plus renommés Chevaliers de ce tems; savoir, Mre *Raoul* de Renneval, le Begue de Villaines, le Sire de Pommiers, le Vicomte d'Acy, Mre *Guy* le Haveux, & Mre *Enguerrand* de Heudin, tout le reste de l'armée ayant mis pied à terre. La femme de *Charles* Achard fut, selon un Mémoire domestique, une Demoiselle de la Maison de Cadillac, laquelle le rendit pere de

1. *Pierre* Achard, Coseigneur de Pommiers, auteur des Seigneurs de Verac, qui subsistent encore.

2. Et de *Jacques* Achard, aussi Coseigneur de Pommiers, qui suit:

Jacques Achard, Coseigneur, ou Seigneur en partie de Pommiers, servit utilement dans les guerres de son tems. Il servit au siege d'Orléans sous le Comte de Dunois, & il y périt malheureusement sous le pont de cette Ville, où il se noya, dans une sortie que ce Comte fit sur les Anglois le 6 Mai 1429. Dès l'an 1415 il avoit été marié avec *Jeanne* Joumart, Dame de Sufferte, issue d'une ancienne Maison, sœur & héritiere d'*Audoüin* Joumart, le dernier mâle de son nom, & fille de *Bernard* Joumart, Seigneur de Sufferte, & d'*Yvonne* de Creyssac.

Audoüin Joumart se voyant sans enfans, fit son testament le 20 Décembre 1441 en faveur de sa sœur, & l'institua son héritiere dans tous ses biens, & lui substitua *Audoüin* Achard, son neveu & filleul, à condition de prendre le nom & les armes de Joumart, lesquels étoient: *d'azur*, *à trois annelets d'or*, *posés deux & un*; & à son défaut, *Pierre*, son frere aîné. Il paroît que de ce mariage il n'y eut que ces deux enfans:

1. *Pierre* Achard, qui étoit l'aîné, continua la postérité des Seigneurs de Pommiers en partie, d'où sont sortis les Seigneurs des Augiers, qui subsistent encore dans le Bordelois.

2. *Audoüin* Achard, surnommé Joumart, continua la postérité sous le nom de Joumart.

Audoüin Achard, Damoiseau, prit le nom & les armes de Jou-

Digitized by Google

mart en vertu de la subſtitution de ſon oncle, & fut Seigneur de Sufferte, de la Borde, de Légé & de la Brangelie. Il fut préſenté par ſa mere au Sire de Pons, *Jacques*, Seigneur de Pons & de Riberac, pour ſon Vaſſal le 12 Août 1446. Le Roi *Charles VI*, & *Pierre II* du nom, Duc de Bretagne, ayant confiſqué les biens d'*Audoüin* Joumart, ſon oncle maternel, lui donnerent, & à *Jeanne* Joumart ſa mere, la confiſcation de ces biens en 1451 & le 8 Août 1452. Il fit hommage le 5 Mars 1464 à *Alain*, Sire d'Albret, pour l'hôtel noble ſitué au Bourg de Vauſſing, & qu'il tenoit de lui ſous le titre d'achat d'une paire de gants blancs; & le 14 Octobre ſuivant il eut ſouffrance d'un an pour faire les foi & hommage qu'il lui devoit pour ce qu'il tenoit de lui en fief, à cauſe de ſa Châtellenie de Montpaon.

Audoüin Achard-Joumart avoit épouſé le 10 Octobre 1450, noble *Agnès* Jaubert, fille de noble *Bernard* Jaubert, Damoiſeau, Seigneur de Montagrier, d'Allemans & de Montardys. Il mourut avant le 6 Mai 1492; & elle avant le 6 Décembre 1513. Les enfans ſortis de cette alliance furent:

1. *Bernard* Joumart-Achard, dit le Vieux, Seigneur de Sufferte, qui a continué la poſtérité.

2. *Bernard* Joumart-Achard, ſurnommé le Jeune, Seigneur de Sufferte en partie, tranſigea le 6 Décembre 1513 ſur le partage des ſucceſſions de ſes pere & mere avec *Charles* Joumart ſon frere.

3. *Charles* Joumart-Achard, Seigneur de Fargés, vivant en 1513.

4. *Pierre* Joumart-Achard, Eccléſiaſtique, préſent aux articles du mariage de *Jacques* Joumart, ſon neveu, le 12 Décembre 1510.

5. *Marie* Joumart-Achard, Dame en partie de Sufferte, mariée avant le 28 Août 1487 avec *Jean* Gombaut, Ecuyer, Seigneur de l'Eſcardiere en Fronſadois, & vivoit encore avec lui le 23 Mai 1501.

6. Et *Jeanne* Joumart-Achard, vivante le 23 Mai 1501, & morte avant le 6 Décembre 1513.

Bernard Joumart, ſurnommé le Vieux, Damoiſeau, Seigneur de Sufferte, de Chournia & de la Brangelie, fit un accord le 22 Mai 1488 avec *Marie* Joumart, ſa ſœur aînée, tranſigea avec ſa mere & avec ſes freres & ſœurs au ſujet de la ſucceſſion paternelle le 6 Mai 1492, fit ſon teſtament le 20 Décembre 1507, & aſſiſta au contrat de mariage de *Jean* de la Cropte, Seigneur de Chaſſaignes. Il fut marié deux fois; la premiere, par contrat du 22 Septembre 1477, avec *Françoiſe* de la Porte, morte ſans enfans, fille d'*Alain*, Ecuyer, Seigneur de Luzignac en Périgord, & d'*Agnès* de Plederan, Dame de Champnieres en Limouſin; la ſeconde, par autre contrat du 4 Avril 1479, avec *Catherine* d'Ayts, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Feuillade, & de *Louiſe* du Meſnil. De ce ſecond mariage ſortirent:

1. *Jacques* Joumart, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de Leirat & de Fougerat, auteur de la branche des Seigneurs de Sufferte & des Marquis d'Argence, ſubſtitués au nom de Tiſon-d'Argence, qui exiſtent encore.

2. *Jean* Joumart-Achard, d'Egliſe.

Digitized by Google

3. *Jean* Joumart des Achards, Seigneur de la Brangelie, qui suit :

4. *Armoise* Joumart, femme de *Jean* de Montferrand, Seigneur de Bellegarde.

5. Et *Morelle* Joumart, morte sans enfans du Seigneur de Puyregnier son mari.

Jean Joumart des Achards, Seigneur de la Brangelie, de Sufferte en partie, de la Double & des Houlmes, partagea le premier Dimanche du mois de Juin 1511 avec *Jacques* Joumart, Seigneur de Sufferte, son frere aîné ; fit son testament le 24 Avril 1534, & mourut le 28 Avril 1543. Il avoit été marié en premieres nôces, par contrat du 27 Avril 1516, avec *Gilberte* de la Cropte de Lanquais, vivante en 1527 (*a*), fille puînée de *François* de la Cropte, Vicomte de Lanquais, & de *Marguerite* de Roffignac ; & en secondes nôces, avec *Marguerite* de Vaux, Dame des Houlmes, morte avant le 2 Octobre 1533. Du premier mariage vint,

Jacques Joumart des Achards, Seigneur de Sufferte, qui a continué la postérité.

Et du second mariage sortirent :

1. *François* Joumart des Achards, Seigneur de Champagné & de la Gellerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui de son mariage avec *Marguerite* Jaubert de Cumont, laquelle étoit veuve le 5 Octobre 1583, laissa :

Marguerite Joumart des Achards, mariée par contrat du 5 Octobre 1583 à *Jean* Bouchard, Ecuyer, Seigneur de Planssons, qui fit son testament le 12 Juin 1621.

2. *Annet* Joumart des Achards, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, vivant le 23 Mars 1561. Il épousa *Louise* de la Place de Torsac, & en eut :

Gaspard Joumart des Achards, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, de Maspoitevin, & en partie de Saint-Meard, de Drouné & de Sallebeuf, vivant le 5 Octobre 1583. De *Michelle* Bouchard d'Aubeterre sa femme, fille de *Mery* Bouchard d'Aubeterre, Seigneur de Monchaude, & de *Renée* Gillier, il laissa :

Philippe Joumart des Achards, mariée par contrat du 24 Août 1588 à *Antoine* de Chabans, Sei-

(*a*) Gilberte *de la Cropte de Lanquais étoit de même Maison, & parente du quatre au neuvieme degré d'*Uranie *de la Cropte de Beauvais, Comtesse de Marennes en Saintonge, mariée le 17 Décembre 1682 à* Louis-Thomas *de Savoye, Comte de Soissons, Duc de Carignan, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, frere aîné du feu Prince* Eugene *de Savoye, Généralissime des armées de l'Empereur. Du mariage d'*Uranie *de la Cropte avec le Comte de Soissons, étoient sortis :* 1. Thomas-Emmanuel-Amedée *de Savoye, Comte de Soissons, Duc de Carignan, Chevalier de la Toison d'or, (pere par* Thérese-Anne-Félicité, *Princesse de Lichstentein, Duchesse de Ricolsbourg sa femme, de* Jean-François-Eugene *de Savoye, dernier Comte de Soissons, Duc de Carignan, Chevalier de la Toison d'or, mort sans alliance le 24 Novembre* 1734, *âgé de vingt ans*). 2. & Marie-Anne-Victoire *de Savoye, morte le 11 Octobre* 1763, *âgée de quatre-vingt ans, femme de* Joseph-Fréderic, *Prince de Saxe-Hidburghausen.*

Digitized by Google

gneur de Chabans, de Menesplez & de la Chapelle Faucher, lequel testa le 15 Mai 1608.

3. *Honorette* Joumart des Achards, vivante le 2 Octobre 1533.

4. Et *Bartholomine* Joumart des Achards, aussi vivante au mois d'Octobre 1533.

Jacques Joumart des Achards, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de la Brangelie & de Légé, épousa par contrat du 25 Novembre 1544 *Catherine* de Montardy, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Lascoux, Coseigneur de Montagtier, & de *Marguerite* de Salagnac, & fit son testament le 8 Janvier 1554. Il avoit eu de *Catherine* de Montardy, sa femme,

1. *Poncet* Joumart des Achards, Seigneur de Sufferte, qui suit.

2. *Nicolas* Joumart des Achards.

3. Et *Marguerite* Joumart des Achards.

Poncet Joumart des Achards, Ecuyer, Seigneur de Sufferte & de la Brangelie, Vicomte de la Double, de Loirac & de Fougerat, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, fut institué héritier de son pere par son testament du 8 Janvier 1554. Il signala sa valeur à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587, pour le parti Catholique contre les Huguenots, fit son testament le 11 Avril 1590, & fut fait Gouverneur du Château-Trompette le premier Octobre suivant. Il avoit épousé, par contrat du premier Octobre 1574, *Louise* de Chabans, fille de *Pierre* de Chabans, Seigneur de Menesplez, de Lavignac, & en partie de la Chapelle-Fauchier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de cinquante hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majesté, commandée par M. de Sanssac, son beau-frere, & de *Louise* Prevôt de Sanssac. De cette alliance il avoit eu.

1. *Antoine* Joumart des Achards, Seigneur de la Brangelie, qui suit :

2. *François* Joumart des Achards.

3. *Louise* Joumart des Achards.

4. Et *Catherine* Joumart des Achards, tous nommés dans le testament de leur pere du 11 Avril 1590.

Antoine Joumart des Achards, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, Vicomte de Légé & de la Double, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, épousa, par contrat du 16 Février 1616, *Louise* Pasquier, fille de *Nicolas* Pasquier, Ecuyer, Seigneur de la Prevôté de Mincy, de Gemus & de la Madelene, près de Paris, Maître des Requêtes Ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de *Suzanne* de Brémond d'Ars, Dame de la Baronnie de Balenzac en Saintonge; & il avoit eu de cette alliance :

1. *Gaspard* Joumart des Achards, Seigneur & Vicomte de Légé, Maréchal de Camp des Armées du Roi, tué à l'affaire de Castel-Jaloux.

2. *Nicolas* Joumart des Achards, Seigneur de la Brangelie, qui suit :

3. *Antoine* Joumart des Achards, Vicomte de Légé, tué au Mas d'Agenois.

4. *Henriette* Joumart des Achards, Abbesse de l'Abbaye d'Aubéterre en Angoumois, de l'Ordre de Cîteaux.

5. Et *Jeanne* Joumart des Achards, mariée, par contrat du 24 Février 1642 avec *Jean François* de Beynac, Seigneur de Tayac, de Malmoissons & de la

Digitized by Google

Pomarede, fils de *Claude* de Beynac, Coſeigneur de Tayac, de Caſtels & de Meirals; & de *Catherine* de Saillans. Il fit ſon teſtament le 9 Août 1661, & *Jeanne* Joumart étoit veuve de lui le 15 Mars 1668.

Nicolas Joumart des Achards, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, de Légé, de Meſne, de la Borde & de Balanzac, Vicomte de la Double, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie, par commiſſion du 23 Mai 1646, fit ſon teſtament le 30 Mai 1674. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Septembre 1639, *Claire* de Chabans (*a*), fille de *Louis* de Chabans, Chevalier, Baron de Chabans & de Meſne, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Gouverneur de la Ville de Sainte-Foi, & Ambaſſadeur à Veniſe, & de *Suzanne* Guillard de l'Eſpicheliere; & il en avoit eu :

1. *Antoine-Henri* Joumart des Achards, Vicomte de la Brangelie, qui a continué la poſtérité.

2. *Henri* Joumart des Achards, Chevalier de Légé, mort après le 30 Mai 1674 dans l'Iſle de la Martinique, ſervant alors en qualité d'Officier dans la Marine.

3. *Geoffroy* Joumart des Achards, Vicomte de Légé, marié à *Marguerite* de Fayolles de Mellet, fille de *Philippe* de Fayolles de Mellet, Marquis de Neuvic, & de *Louiſe* de Taillefer de Barriere de Mauriac, dont les Vicomtes de ce nom qui exiſtent encore, & dont eſt ſortie *Marie-Antoinette* Joumart des Achards, veuve de *François-Iſaac* de la Cropte, Marquis de Bourzac depuis le 31 Juillet 1758, frere aîné de *Jean-François* de la Cropte de Bourzac, Evêque de Noyon, Comte & Pair de France

4. *Pierre* Joumart des Achards.

5. *François* Joumart des Achards.

6. *Louis* Joumart des Achards, tous nommés dans le teſtament de leur pere, du 30 Mai 1674.

7. Et *Julie* Joumart des Achards, Religieuſe de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaye d'Aubeterre en Angoumois.

Antoine-Henri Joumart des Achards, Vicomte de la Brangelie, de Balanzac, de Légé, de Rémignac & de Papalis, ſervit pendant l'eſpace de vingt-deux ans en qualité de Colonel, & fit ſon teſtament en 1701. Il avoit été marié, par contrat du premier Août 1667, avec *Angelique* de Taillefer de Barriere (*b*), fille de

(*a*) *Cette Dame tiroit ſon extraction par* Marie *de Bethune, ſa biſayeule maternelle, des Maiſons d'Angleterre, d'Anglure, d'Apremont, d'Auvergne, de Bethune, de Blammont, de Boiſgency, de Bourbon-Ancien, de Bourgogne, de Broyes, de Champagne, de Charenton, de Châtillon, de Coucy, de Crêpy, de Dammartin, de Dampierre, d'Eſtouteville, de Flandres, de France, de Grancey, de Hornes, de Lorraine, de Melun, de Montbelliard, de Montmorency, de Montreuil-Bellay, de Neelle, de Neufchâtel, de Normandie, de Roucy, de Roye, de Sarrebruche, de Saxe, de Sully, de Vermandois & de Vienne.*

(*b*) *Cette Dame étoit tante de* Marguerite *de Taillefer, Dame de Mauriac, femme de* Gabriel *de Taleyrand de Périgord, Comte de Grignols, Baron de Beauville & de Saint-Severin, ayeule de* Gabriel-Marie *de Taleyrand de Périgord, Comte de Taleyrand, Prince*

Digitized by Google

François de Taillefer de Barriere, Chevalier, Seigneur de Mauriac, & de *Marie* du Marcheis. De ce mariage sortirent :

1. *Helie-François* Joumart des Achards, Comte de la Brangelie, Baron de Balanzac, marié avec *Hippolite-Angele* de Beaumont-Gibaud, sœur de *Leon* de Beaumont, Evêque de Saintes, & cinquieme fille de *Henri* de Beaumont-Gibaud, Seigneur de Saint-Germain du Sault, de Juignac, de la Brisletiere & d'Eschillais, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie* de Salignac, sœur de feu M. l'Archevêque de Cambray, & fille de *Pons* de Salignac, Comte de Fenelon, & d'*Isabeau* d'Esparbez, fille de *François* d'Esparbez-Bouchard-d'Aubeterre, Marquis d'Aubeterre, Maréchal de France, dont la postérité est éteinte.

2. *René* Joumart des Achards, Ecclésiastique.

3. *Louis* Joumart des Achards, Baron de Balanzac, dont la postérité existe.

4. *Jean* Joumart des Achards, Vicomte de la Brangelie, qui suit :

5. *Gabriel* Joumart des Achards, Ecclésiastique.

6. Et *Louise* Joumart des Achards, morte fille.

Jean Joumart des Achards, Chevalier, Seigneur, Vicomte de la Brangelie, Capitaine au Régiment de Normandie, épousa, par contrat du 8 Juin 1715, *Marie-Charlotte* de Villars, Baronne de la Motte-Landeron, fille de *Pierre* de Villars, Chevalier, Seigneur de Soudet & de la Faucherie; & de *Marie-Anne* de Saint-Jean de la Fillolie (*a*). Il transigea le 4 Novembre 1716 au sujet de la succession de son beau-pere, & le 7 Avril 1719 au sujet de celle de sa belle-mere, avec *Nicolas* de Villars, Chevalier, Seigneur de la Fillolie, & avec *Gabriel* de Villars, Ecuyer, Prêtre & Docteur en Théologie, ses beaux freres. Les enfans nés de ce mariage étoient :

1. *Louis* Joumart des Achards, mort à l'âge de dix-sept ans, étant dans la Marine.

2. *Joseph* Joumart des Achards, servit dans le Régiment de Vexin, sous le Comte de Raymond, son

de Chalais, Grand d'Espagne de la premiere Classe, appellé le Comte de Périgord.

Angelique *de Taillefer tiroit son extraction des Maisons d'Anduze, d'Angleterre, de Beaufort-Turenne, de Beaumont-sur-Oise, de Bouchard d'Aubeterre, de Castille-Espagne, de Chalençon, de Chanac, de Chaweron, de Clermont, de Comborn, d'Eu, de France, de Galard-Limeuil, de Garlande, de Gimel, de Harcourt, de Lara, de Limoges, de Lorraine, de Montmorency, de Narbonne, de Navarre, de Normandie, de Polignac, de Pompadour, de Pons, de Rhodez, de Saxe, de Soissons, de Taillefer de Barriere, de la Tour-Oliergues, de Tranchelion, de Valentinois, de Ventadour & de Vermandois.*

(a) *Cette Dame tiroit son extraction par* Jean-Louis, *dernier Marquis de Saluces, son quatrieme ayeul maternel, des Maisons d'Auvergne, de Bar, de Bourgogne-Palatin, de Châlon, d'Est, de Foix, de Geneve, de Montferrat, de Saluces, de Savoye, de Sicile, de Souabe, de Viennois & de Visconti-Milan.*

Digitized by Google

parent, & mourut auſſi à l'âge de dix-ſept ans.

3. *Angelique-Gabrielle* Joumart des Achards, Barone de la Motte-Landeron, mariée, par contrat du 18 Février 1738, avec *François-Alexandre* de Galard de Bearn, Chevalier, Seigneur de Nadaillac, d'Argentines & de Soudet. Voyez *d'Galard de Bearn de Braſſac, ſa poſtérité.*

4. *Louiſe* Joumart des Achards, morte ayant le voile blanc.

5. *Marie-Louiſe* Joumart des Achards.

6. Et *Anne-Françoiſe* Joumart des Achards, toutes deux Religieuſes à la Viſitation de la Rochefoucauld, d'où cette derniere eſt Supérieure depuis 1761 (*a*).

ALBENAS (d') *Albenacii*, Nobleſſe établie à Sommieres en Languedoc depuis 1608, originaire de Niſmes, Seigneur de Cajan depuis 1524.

I. *Raymond* d'Albenas, Profeſſeur ès Loix, ſervoit le Roi en 1349 dans la Cavalerie, pour lors appellée Gens-d'Armes, ou Chevaux Légers. Il étoit au combat qui fut donné en Gaſcogne entre les Anglois & les François, l'an 1351, rapporté par le Pere Daniel, tom. 5. p. 6. Les François, commandés par *Guy* de Neſle, Seigneur d'Offemont, Maréchal de France, furent taillés en pieces; premiere époque de ce grade dans l'Hiſtoire du Languedoc, par Dom Vaiſſette, *tome* 4. *page* 274. L'on voit que l'Archevêque d'Auch, commandant dans la Province du Languedoc, convoqua la Nobleſſe de la Sénéchauſſée, avec ordre de ſe trouver à Toulouſe le premier Janvier 1350. Il y donna des Lettres de répi le 4 Décembre 1349, à Noble *Raimond* d'Albenas, Profeſſeur ès Loix, qui étoit actuellement en armes au ſervice du Roi dans la préſente guerre de Gaſcogne, à la ſuite de *Bernard* de Penne, Seigneur de la Guepie, pour ne pas ſe trouver à cette Aſſemblée des Nobles de la Sénéchauſſée.

L'on trouve dans un Livre manuſcrit de l'ancienne Bibliotheque de Harlai, intitulé *Regiſtre du Parlement de Paris*, cotté n°. 7. fol. 523, dépoſé dans la Bibliotheque des Bénédictins de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prés à Paris, non-ſeulement la lettre de répi, mais encore le certificat de ſes ſervices, donné par *Bernard* de Penne, Chevalier, ſous les ordres duquel *Raymond* d'Albenas ſervoit, adreſſé au Parlement, daté du 16 Décembre 1349, & la lettre du Roi *Philippe* de Valois à ſon Parlement de Paris, du 18 Janvier 1350, qui ordonne l'enregiſtrement de cette lettre de répi; ce qui fut exécuté le 8 Avril 1350.

Il y eſt qualifié noble, & Profeſſeur ès Loix, qualité diſtinguée que prenoit la Nobleſſe qui compoſoit les Parlemens, & qui jugeoit les Peuples.

L'on voit dans les Actes du Procès de *Philippe* le Bel en 1303, contre le Pape *Boniface VIII*, que les Chevaliers, *Pierre* Flotte, Dupleſſis, *Guillaume* de Nogaret, prennent cette qualité de *Profeſſeur ès Loix.*

Raymond d'Albenas épouſa en 1360 *Garice* Azot.

II. *Emile* d'Albenas épouſa en

(*a*) Voyez *ce qu'on a déja dit ſur cette Maiſon, tom.* 4 *de ce Dictionnaire.*

Digitized by Google

1387 *Année* de Gondrin.

III. *Paul* épousa en 1430 *Gillette* Ponchut, fille de *Claude* Ponchut, & de *Julie* d'Arennes, connu dans l'Histoire de Nismes. Il fut élu premier Consul de cette Ville en 1455; il étoit Docteur ès Loix, Lieutenant du Sénéchal de cette Ville en 1482, au rapport de Ménard, *Histoire de Nismes, tom. 6. p. 7. & 24. & au tom. 4. p. 385.*

Il est compris dans le Rôle de la présentation des Nobles de la Sénéchaussée de Beaucaire & Nismes, pour le service du Ban & arrière-Ban. Ces Rôles, qui existent encore aux Archives du Domaine de Montpellier, Sénéchaussée de Nismes en général, première liasse, n°. 3. sont rapportés par Dom Vaissette, *Hist. de Languedoc, tom. 5. p. 28. & aux Preuves, p. 15.*

Par son testament du 16 Mars 1464, reçu par *Genian* Dénidis, Notaire de Nismes, il fait héritier *Louis* son fils aîné, legue à *Claude*, qui mourut sans postérité.

Selon Ménard, *Histoire de Nismes, tom. 3. p. 53. & aux Preuves, p. 327*, le Roi de Portugal *Alphonse V*, logea chez lui le 3 Septembre 1475. La preuve citée ci-dessus est un compte rendu par les Consuls de leur administration & de la dépense qu'ils firent pour la réception du Roi.

IV. *Louis*, Docteur ès Loix, épousa en 1475, le 27 Novembre *Marguerite* de Bordes, fille de *Gaspard* de Bordes, Seigneur de Vendargues, testa le 4 Mars 1512. Par son testament, reçu par Costa, Notaire de Nismes, il fait *Jean* son héritier, legue à *Jacques* son autre fils. Ce *Jacques*, premier Consul de Nismes en 1520, épousa *Louise* Gerarde; il a formé une autre branche à Nismes, qui a continué jusqu'en 1753, dont la suite est établie à Lauzane en Suisse.

V. *Jean I*, Seigneur de Gajan, épousa en 1510 *Catherine* d'Amduse, fille de *Pierre* d'Amduse, & de *Jeanne* Ardouin: il fut premier Consul de Nismes en 1516; Lieutenant du Sénéchal de cette Ville en 1522, testa le 11 Janvier 1541: par son testament reçu par *Jean* Ducrose, Notaire de Nismes, il donna à *Jean* son fils cadet, sa Charge & ses biens situés à Nismes. Ce *Jean* reçut des lettres de *Henry III*, datées d'Avignon le 8 Janvier 1575, pour être Président du Sénéchal Présidial de Montpellier. Sa branche a fini à *Louise* d'Albenas, qui avoit épousé *Henry* de Porcelet, Marquis du Baye le 14 Avril 1640.

Jean I fit plusieurs legs à ses autres enfans; & donna sa Terre de Gajan, située dans le Diocèse d'Uzès, à *Jacques* son fils aîné.

VI. *Jacques I.* Seigneur de Gajan, épousa le 30 Février 1540, *Jeanne* de Treize-Emines, fille de noble *Barthelemy* de Treize-Emines, Conseiller au Présidial de Nismes, & de *Jeanne* d'Ortobanque. Il fut premier Consul de Nismes en 1538.

Par le testament de *Jacques I*, du 3 Août 1552, reçu par *Jean* Urfi, Notaire de Nismes, il fait des legs à *Guidon*, à *Jacques*, & à plusieurs filles, substitue ses biens à ses enfans de l'un à l'autre.

Il eut une commission datée du 26 Septembre 1542, pour commander une Compagnie de 400 hommes à pied que *François I* fit lever pour joindre l'armée de Monsieur le Dauphin, qui faisoit le siege de Perpignan.

VII. *Jacques II*, Seigneur de

Digitized by Google

Gajan, épousa le 4 Octobre 1570 *Claude* Comteſſe, fille de *Paul* Comte, & de *Toinette* Freſſieux, acte reçu par *Raymond* Paul, Notaire de Fons. Il teſta le 24 Mars 1586, legue à pluſieurs enfans, fait héritier *Jean* ſon fils aîné; il a ſervi long-tems, & fut tué à la bataille de Coutras en Guyenne, l'an 1587, Lieutenant dans la Compagnie des Chevaux-Légers, commandée par *Charles* de Veaux.

VIII. *Jean II*, Seigneur de Gajan, épouſa le 2 Nov. 1608 *Suzanne* du Verger, contrat reçu par *Pierre* Rozel, Notaire de Niſmes, fille de *Daniel* du Verger, Seigneur de Rozieres, & de *Suzanne* de Vilage; teſta le 22 Décembre 1654, reçu Perſin, Notaire de Sommieres, legue à pluſieurs enfans, fait héritier *Jean* ſon fils aîné, ſubſtitue à *Jacques* puîné, à ſes enfans, & aux enfans de ſes enfans: ſes deſcendans étant morts ſans poſtérité, la ſubſtitution a été ouverte en faveur de celle de *Jacques* en 1739.

Jean II eut une commiſſion du Roi de Sardaigne du 16 Juillet 1616, avec la permiſſion du Roi, pour lever une Compagnie de cent hommes à pied dans le Régiment du Baron de Montpezat, & la conduiſit dans le Milanois. Il fut auſſi Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Magaloti en 1640.

IX. *Jacques III*, Seigneur de Gajan, épouſa le 14 Mars 1662 *Suzanne* Roziere, fille de *Pierre* Roziere, & de *Marguerite* Boſanquet, teſta le 10 Août 1690, reçu Perſin, Notaire de Sommieres, fait héritier *Jean-Joſeph*.

X. *Jean-Joſeph*, Seigneur de Gajan, épouſa le 19 Juillet 1704 *Marie* de Roſſet, fille de *Jean* de Roſſet, Conſeiller au Sénéchal de Montpellier, & de *Suzanne* de Rozel, acte reçu par Chreſtien, Notaire de Sommieres, teſta le 3 Juin 1710, reçu par le même, en faveur de *François-Alexandrin*.

XI. *François-Alexandrin* d'Albenas, Seigneur de Gajan & de Picbouquet, épouſa le 23 Avril 1739 *Charlotte-Philiberte* de Montlaur, fille de *Charles-Philibert* de Montlaur, Marquis de Murles, & de *Lucrece* Michel, acte reçu par Bellonet, Notaire de Montpellier. De ce mariage il reſte trois garçons.

XII. *François-Laurent*, né le 6 Août 1758; *Jean-Joſeph*, né le 19 Mars 1761; *Louis-Victoire*, né le 20 Décembre 1762.

Les armes: *de gueules au demi-vol d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef, une en pointe.*

AMÉ: *porte d'or à trois trilles de gueule tigés de ſinople, au chef d'azur chargé de deux colombes d'argent.*

Cette famille, une des plus anciennes de la ville de Reims en Champagne, s'eſt établie depuis près d'un ſiecle à Siſteron en Provence: elle a des alliances avec les Maiſons les plus conſidérables de Provence, de Dauphiné, & de Champagne: l'aîné de cette famille poſſede la Terre de Saint-Didier; il a trois enfans, l'un Commiſſaire de la Marine, l'autre Officier d'Artillerie, & le troiſieme Garde de la Marine. Il a eu & il a encore pluſieurs freres: l'un qui ſervoit dans le Régiment Dauphin, a été tué en Italie en 1733, un autre a commandé l'artillerie dans l'Iſle Minorque, & un troiſieme qui eſt marié à S.

Digitized by Google

Chamas en Provence, & qui a plusieurs enfans.

ANDRÉ : famille originaire d'Aiguemortes, de laquelle il y a eu plusieurs Capitouls de Toulouse, porte pour armes : *d'or au fautoir de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

I. *Guillaume* André, habitant de la ville d'Aiguesmortes, épousa *Catherine* Bourque.

II. *François* André, Capitoul de Toulouse ès années 1595 & 1621, épousa 1°. *Marguerite* Baudé. 2°. *Catherine* d'Antonne.

III. *Pierre-André*, premier fils, né le 13 Septembre 1609, épousa par contrat du 7 Avril 1639 *Marguerite* Hugues, fille de *Jean*, & de *Madeleine* de Flory. (*Vulgò de Fleury*) Par ce mariage la famille *André* se trouve alliée à celle du Cardinal de Fleury.

IV. *Etienne* André, ancien Officier de Dragons, & commandant les équipages de l'artillerie de France, né le 12 Février 1654, mort en 1713, épousa *Nicole Fallot.*

V. *Claude-Alexandre* André, Ecuyer, né le 20 Septembre 1697, Directeur Général des équipages de l'artillerie pendant la guerre de 1733, Fourier des logis des écuries du Roi, Inspecteur Général de la grande fauconnerie de France, à présent l'un des Sécrétaires des Commandemens de Son Alteſſe Sérénissime M. le Prince de Conty, a épouſé en 1730 *Elisabeth* Martin, fille du Capitaine Martin & de *N.*.... Varlet, née demoiſelle.

VI. *Alexandre-Louis* André, Ecuyer, né le 14 Mars 1734, Conſeiller du Roi en ſon Préſidial & Bailliage de Langres.

ANGE (L') en Nivernois. Suivant un mémoire que M. le Baron de l'Ange nous a fait parvenir, On a extrait la généalogie qui ſuit :

I. *Michel* l'Ange, qui ſe maria vers l'an 1341 à *Beatrix* de Tande, fille d'*Emanuel* de Tande & de *Louiſe* de Beyne, de laquelle il eut :

II. *Antoine*, Seigneur de l'Echenault, Château-Renault, &c. qui épouſa *Eléonore* d'Autry, fille de *Martin* d'Autry, & de *Catherine* de Chazeron, dont il eut *Philippe* qui ſuit.

III. *Philippe*, qualifié comme deſſus, épouſa *Anne* d'Anglure, fille de *Charles* d'Anglure & d'*Eléonore* de Laval ; il eut de ſon mariage *Jean* qui ſuit.

IV. *Jean* de l'Ange, Seigneur de l'Echenault, de Saint-*Claude*, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange, & de Château-Renault, paroît d'abord avoir été au ſervice du Duc de Savoye, & avoir eu en Breſſe une Seigneurie qu'il appella auſſi de ſon nom, & que l'on voit encore dans le Dictionnaire de la France ſous le titre de Baronnie de l'Ange, & il eſt dit qu'il l'aliéna : peu après il paſſa au ſervice du Duc de Bourgogne, & fut tué avec ce Prince à ſa défaite devant Nancy à la tête de ſes hommes d'armes en 1476. Il avoit épouſé *Jeanne* de Chaumont, fille de *Pierre*, & de *Marie* de Breuillars-Courſon. On prétend que *Michel*, dont parle Paradin, fut le premier fruit de ce mariage : mais on n'en voit nulle part la preuve ; au lieu qu'il eſt certain *qu'Imbert* qui ſuit, *Renaud* & *Jean* en naquirent. *Jean*, dit *Château-Renaud*, fut fait Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1503, dans la Lan-

Digitized by Google

gue d'Auvergne à Rhodes. Il fut élu Grand-Prieur d'Auvergne, & Grand-Maréchal de l'Ordre le 7 Janvier 1530, & tué le 21 Avril 1540, au ſervice de la Religion. Ce que rapporte le Pere de Gouſſancourt à cet égard ſe trouve conforme à ce que l'on voit encore à Malte dans les Regiſtres de la vénérable Langue d'Auvergne. On a de ce Chevalier dans la famille une procuration qu'il donne à *Bon* de l'Ange, fils d'*Imbert*, & il l'appelle deux fois ſon neveu.

V. *Imbert* épouſa *Odille* de Maugis, fille de *Gilbert*, & de *Gabrielle* de Gournay de Marcheville : il eut de ce mariage *Bon* qui ſuit, & *Louiſe*, reçu Chevalier de S. Jean de Jéruſalem à Malte le 19 Février 1532, après avoir adminiſtré ſon enquête de nobleſſe en bonne & dûe forme.

VI. *Bon* de l'Ange, Seigneur de l'Echenault, de Saint-Claude, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange, de Château-Renault, Villemenan, &c. épouſa en ſecondes nôces *Catherine* du Châtel-Chaſſy en 1530, fille de *Milon* du Châtel-Chaſſy, & de *Marguerite* de Vizier. Il eut de ce mariage trois enfans, *Charles*, qui ſuit, *François* & *Jean*, qui entrerent dans l'Ordre de Malte, *François* fut reçu le 16 Février 1546. Il eut diverſes Commanderies, & fut Grand-Prieur d'Auvergne, & Grand-Maréchal de l'Ordre. Le Pere de Gouſſancourt en l'employant auſſi dans la liſte de ceux qui l'ont précédé, ou lui ont ſuccedé dans ces dignités, ajoute qu'il portoit l'étendart de la Religion au ſecours de Malte en 1556 contre les Turcs, qu'il a défendu courageuſement la Ville de la Charité en Nivernois, contre les Huguenots qui l'aſſiegerent diverſes fois, en remerciement de quoi le Pape *Sixte* V lui écrivit une lettre le 10 Février 1588, & qu'enfin en 1590 ayant reçu à un nouveau ſiege de la Charité une mouſquetade, il fut porté à Château-Renault, où il mourut, & fut enterré à Germini. *Jean*, dont on a auſſi l'enquête de nobleſſe du 9 Avril 1591, fut tué en repouſſant les Turcs qui avoient aſſiégé Caſtelli dans le Golphe d'Eſquiraſſi, où il commandoit pour l'Ordre au mois de Mai 1604.

VII. *Charles* l'Ange, Seigneur de Château-Renault, Chevenon, & Villemenart, &c. épouſa, 1°. le 10 Janvier 1563, par contrat devant Pichon, Notaire à Chevenon, Election de Nevers, *Madeleine* de Bréchard, fille de *Michel* de Bréchard, & de *Genevieve* de Chatelus. 2°. *Anne* de Lanfernat, fille de *Georges* de Lanfernat, & de *Françoiſe* d'Etampes. Du premier mariage il eut *Philippe* qui ſuit, & *Louiſe* mariée à *Paul* de Vieurre, Seigneur de la Salle-Millier. Du ſecond mariage naquirent ſix garçons & une fille ; ſavoir *Jacques* & *Georges*, Chevaliers de Malte, qui furent tués au ſiege de la Tour d'Allade, poſſedée par le Turc, quatre qui moururent jeunes, & *Madeleine* mariée à *Jacques* de Chery, dont vint *Anne* de Chery, qui épouſa *François* de la Roche-Aymond.

VIII. *Philippe* Marquis de Château-Renault, Baron de Villemenand, Seigneur de la Tour Chevenon, Marcy, les Chardonieres, la Croix-Rouſſe, Fauxbourg de Lyon, &c. fut d'abord Chevalier de Malte : il avoit déja pluſieurs Commanderies, quand voyant tous ſes freres morts, & qu'il reſtoit ſeul de ſon nom, il ſe fit relever de ſes vœux, &

Digitized by Google

épousa par contrat du premier Avril 1598, par devant Castaing, Notaire à Lyon, *Eleonore* de l'Ange, sa parente au IVe dégré, & de ce mariage il eut *Arnaud* qui suit. (a)

IX. *Arnaud*, qualifié comme dessus, fut d'abord Capitaine de la premiere Compagnie du Régiment de Nivernois sous *Philippe* son pere, ensuite Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Gentilhomme, & Député de la Noblesse aux Etats de Tours en 1650. Il avoit épousé par contrat du 20 Octobre *Marie* de la Grange d'Arquien, fille d'Antoine de la Grange, & de *Marie* de Cambray. (b) Il vendit la Terre de Château-Renaud le 18 Août 1665. Il eut de son mariage *Nicolas* qui suit, & d'autres enfans qui n'ont point laissé de postérité.

X. *Nicolas* de l'Ange, cousin-germain par sa mere de la Reine de Pologne, de Madame la Marquise de Bethune, & de Madame la Comtesse de Viellopolsky, mourut jeune, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont: il avoit épousé par contrat du 28 Mai 1660 *Catherine-Marie* de Levis, sœur du Capitaine de Vaisseau qui se trouva à l'expédition de Carthagene en Amérique, dans l'escadre de M. de Pointis, & fille de *Louis* de Levis, Maître d'Hôtel, & Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, & de *Marguerite-Catherine* de Boislorée. De ce mariage sont nés *Hiacinte* qui suit, & une fille morte sans postérité.

Hiacinte a commencé d'abord à servir dans la Marine; ensuite il est entré dans les Chevaux-Legers du Roi, où il a fait toutes les guerres de *Louis XIV*; & ayant été blessé à plusieurs batailles, il s'est vu contraint de quitter le service. Il épousa, 1°. *Helene* de Forestier, mere de quatre enfans, dont il n'y a point eu de postérité. 2°. *Marie* de Berthier, par contrat du 3 Février 1711. De ce second mariage sont nés 1. *Joseph-Hiacinte* qui suit; 2. *Balthazar*, mort jeune dans la Marine; 3. & 4. *Elizabeth-Catherine* & *Henriette*, élevées à Saint-Cyr, & vivent filles dans la Communauté de S. Thomas à Saint-Germain en Laye.

XII. *Joseph-Hiacinte* de l'Ange, allié par *Marie* de la Grange sa bisaïeule, à l'Electeur de Baviere, au Roi d'Angleterre, aux Maisons de Bouillon, de Bethune, de Saint-Aignan, a servi pendant trente ans à Saint-Domingue, & s'est vu Commandant de la partie du Nord de cette Isle,

(a) *Le Baron de l'Ange a son Enquête de Noblesse, les Bulles des Commanderies qu'il a obtenues, son Bref de relief, celui de fulmination, son Contrat de mariage, son Brevet de Colonel du Régiment de Nivernois, appellé dans ce tems-là le Régiment de la Malice Chrétienne, son Brevet de Vice-Amiral sous M. de Saint-Luc au siege de la Rochelle, &c.*

(b) Marie *de la Grange*, *petite-fille de* Charles *de la Grange*, *& de* Louise *de Rochechouart*, *propre niece du Maréchal Montigny*, *& cousine-germaine de* Jacqueline *de la Grange*, *qui épousa* Honorat *de Beauvilliers*; *étoit sœur du Cardinal d'Arquien*, *pere de la Reine de Pologne*, *par conséquent propre tante de cette Princesse*, *de* Louise-Marie *de la Grange*, *mariée à* Jean *Viellopolski*.

avec

Digitized by Google

avec 2000 livres de pension sur le Trésor Royal. Il a épousé *Marie-Renée* d'Astier, dont il a huit enfans; savoir deux garçons & six filles.

XIII. L'aîné *Charles-Achille-Casimir-Hiacinte*, après avoir fait ses exercices à l'Ecole des Chevaux-Legers de la Garde du Roi, a obtenu une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Royal Pologne, où il a été réformé à la paix de 1763.

Les armes : *d'azur au croissant d'argent surmonté d'une étoile de même, ayant deux anges pour supports, & un ange pour cimier, tenant à la main droite l'Etendart de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, avec deux couronnes, l'une d'épines, qui est à la main droite, & l'autre de laurier qui est à la main gauche, avec l'Inscription :* HAC, AD ILLAM, *& pour devise,* NOMINE L'ANGE & OMINE.

ANGLADE DE LANGLADE : *Nicolas-Joseph-Balthazard* de l'Anglade, Chevalier, Seigneur & Vicomte du Chayla, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier & Commandeur de ses Ordres, Directeur Général de la Cavalerie & Dragons de France, Gouverneur des Ville & Château de Villefranche en Roussillon, Gouverneur, Grand-Bailli & Sénéchal du Duché de Mercœur, Baron de Montauroux & Chambon, Seigneur de Champs, le Villeret, d'Apcher, Saint-Prejet, Belveret en Gevaudan, Maubec en Auvergne, Bourdeny & Epreville en Normandie, marié par contrat du 16 Octobre 1725, avec *Catherine-Josephe-Agathe* Robert de Lignerac, fille aînée de Messire *Joseph* Robert, Chevalier, Seigneur, Marquis de Lignerac, & *Marie-Charlotte* de Thubieres de Grimoard de Pestel de Lévy de Caylus, Marquise de Lignerac, mort sans enfans en son Hôtel à Paris, âgé de soixante-dix ans, le 16 Décembre 1754. Le Vicomte du Chayla avoit été nommé Chevalier & Commandeur des Ordres du Roi le premier Janvier 1746, & avoit fait en cette qualité ses preuves de noblesse, au rapport de M. de Clairambault, Généalogiste desdits Ordres, pardevant Messieurs le Maréchal Duc de Noailles, & Comte de la Luzerne, qui avoient été commis par le Roi pour les recevoir : ledit Vicomte du Chayla étoit d'une branche qui est établie depuis long-tems en Languedoc. Elle y subsiste encore en la personne de son héritier, *Nicolas-Joseph-Balthazard* de l'Anglade, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul, Vicomte du Chayla & de Vazeilles, Baron de Montauroux, Seigneur de Belvezet, Champs, Longeval, Larodde, Vachallaries, &c. ancien Mestre de Camp de Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, fils de défunt *Antoine-Placide* de l'Anglade, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul du Chayla, ancien Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, cousin-germain du Vicomte du Chayla & de défunte *Marie-Anne* de l'Anglade du Chayla sa sœur, mariés par contrat du 10 Février 1714, avec dispense de parenté au second degré, obtenue de la Cour de Rome : ledit Comte de Saint-Paul marié par contrat du 6 Août 1759 avec *Jeanne-Camille* de Cassaigne de Beaufort de Pestel, fille légi-

Digitized by Google

time d'*Alexandre-Emmanuel* de Caſſaignes de Beaufort, Chevalier, Seigneur, Marquis de Miramon, & de défunte Dame *Marguerite-Emilie-Eſther* de la Tour-Dupin de Gouvernet, Marquiſe de Miramon. De ce mariage eſt iſſu juſqu'à préſent *Alexandre-Emmanuel-Marie-Annet* de l'Anglade du Chayla, Chevalier, né au Château de Beauregard, Pays de Gevaudan, Province de Languedoc, le 27 Septembre 1761. Le Comte de Saint-Paul a pour freres, 1. *Jean-Antoine-Marie*, Vicaire Général & Chanoine du Puy. 2. *Claude-Joſeph*, appellé le Chevalier du Chayla, premier Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, & quatre ſœurs, dont une morte mariée à *Jean* de la Faige, dont une fille; l'autre mariée à *Jean-Baptiſte* de Verthamy, & deux autres Religieuſes; l'une à l'Abbaye Royale des Chaizes en Auvergne, l'autre à la Viſitation du Puy.

Les armes ſont: *d'argent à trois taſ de gueule, deux au-deſſus & un au-deſſous; & pour ſupport, deux Centaures moitié femme & moitié cheval; & pour deviſe:*

. . . . . .

ARCES. Nobleſſe qui ſe diviſa dans le treizieme ſiecle en deux Branches, par *Guigues* & *Aymon*. De celle de *Guigues* ſont ſortis entr'autres *Jean* d'Arces, Archevêque & Comte de Tarantaiſe, créé Cardinal par le Pape *Nicolas V*, l'an 1449; & le fameux *Antoine* d'Arces, dit le Chevalier *Blanc*, Capitaine de cinq cens hommes de pied, & Lieutenant Général du Royaume d'Ecoſſe. Il fut un des Favoris le plus chéri de *Henri III*, & un des athletes qui ſortit victorieux du combat des trois contre trois. Cette branche a fini à *Jacques* d'Arces, Seigneur de la Roche de Glun, & Gouverneur de la Ville de Creſt en Dauphiné.

Il reſte ſous le nom d'Arces la branche deſcendante d'*Aymon*, établie à Domene, dans la Vallée de Graiſivaudan en Dauphiné. Ledit *Aymon* d'Arces, Seigneur des Maiſons fortes, de Domene & de la Pierre, épouſa en 1289 *Ambroiſie* de Beaumont, de laquelle il eut deux fils: *Soffrei*, qui ſuit, & *Aymon*.

Soffrei d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maiſons fortes, de Domene, de la Herve & de Beaumont, fut fort conſidéré des deux derniers Dauphins de Viennois, dont il étoit Conſeiller. Il lui fut paſſé procuration par *Iſabelle* de France, épouſe de *Guigues*, Dauphin VIII du nom, en date du 23 Mars 1330, pour aller en France pourſuivre ſes droits ſur la ſucceſſion du Roi *Philippe* le Long ſon pere, & de *Jeanne* de Bourgogne ſa mere. Il fut également en grand crédit ſous *Humbert II* du nom, Dauphin de Viennois, dont il conduiſit les troupes en France au ſervice du Roi, en qualité de Maréchal de Camp, l'an 1339. Il eut cinq fils: *Soffrei*, *Louis*, *Jean*, *Pierre*, *Artaud* qui ſuit, & une fille, nommée *Aiglantine*.

Artaud épouſa *Ainarde* de Luſſon, veuve de *N*..... Theis; il rendit hommage à *Humbert*, Dauphin, pour la Maiſon forte de Beaumont, le 2 Juin 1348. Il fit ſon teſtament le 25 Février 1378, & il laiſſa *Guigues*, qui ſuit:

Guigues d'Arces fut marié deux fois: 1°. à *Artaude* de Bompar, de qui il eut un fils & deux filles, qui moururent ſans poſtérité: 2°.

Digitized by Google

& *Jeanne* de Commiers, fille de *Raoul*, Seigneur de Commiers, de laquelle il eut cinq enfans : 1. *Artaud II* du nom ; qui suit ; 2. *Morard*, 3. *Guigues*, 4. *Marie*, 5. *Catherine*. Il fit son testament le 14 Décembre 1397.

Artaud II du nom, dit *Vachon*, Chevalier, Seigneur des Maisons fortes, de Domene & de Beaumont, épousa *Françoise* d'Arces, fille de *Louis*, Seigneur de la Bastie. Il mourut *ab intestat* en 1426, & laissa *Claude* & *Louis*, qui suit. *Claude* fit son cadet héritier par son testament du 8 Octobre 1481.

Louis d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maisons fortes, &c. épousa *Guigonne* du Fay, fille de *Jean-Antoine*, & d'*Anne* de Groslée, de laquelle il eut : 1. *Louis* qui suit, 2. *Isabeau*, 3. *Guigonne*, 4. *Françoise* : il mourut en 1490.

Louis d'Arces II du nom, Chevalier, Seigneur des lieux ci-dessus mentionnés. Lieutenant Colonel au Régiment de Montferrat Infanterie, par Brevet du 3 Octobre 1503 ; testa le 3 Juillet 1508, après avoir épousé *Catherine* Machi de Montagneu, de laquelle il laissa : 1. *Antoine* ; 2. *Humbert*, qui suit ; 3. *Soffrey* ; 4. *Louis*, qui fit une capitulation honorable après une glorieuse défense d'*Aguebelle*, avec *Emmanuel*, Duc de Savoye, le 7 Mars 1598. 5. *Guigues* ; 6. *Claude*, Abbé de Boscodon, élû Archevêque d'Ambrun en 1511.

Humbert d'Arces acquit la totalité de la terre de Reaumont, le domaine Delphinal ayant été aliéné de son tems. Il épousa *Louise* de la Poipe, fille de *Claude*, Seigneur de Serrieres, & de *Françoise* de la Balme. Il en eut : 1. *Claude*, qui suit ; 2. *Jean*, qui fut un des braves guerriers de son tems ; il se signala à la bataille de Moncontour, gagnée sur le Comte de Mansfeld le 7 Octobre 1569 ; 3. *Christophe* ; 4. 5. *Louise* & *Jeanne* ; 6. *Catherine*, qui fut mariée à *Gabriel* de la Poipe, Seigneur de S. Jullin.

Claude d'Arces, Chevalier, Seigneur de la Maison forte, de Domaine, &c. épousa le 12 Octobre 1561 *Françoise* de Boulogne, fille d'*Antoine* de Boulogne, Seigneur de Salis en Provence, & de *Reynette* de Ville ; il en eut *Jean*, qui suit.

Jean d'Arces, Chevalier, Seigneur de la Maison forte, de Domene, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes, Lieutenant de Roi au Fort de Barreaux, par Brevet du 11 Février 1618. Il se distingua à la bataille de Pont-Charra, gagnée par le Duc de Lesdiguieres, depuis Connétable, sur les troupes du Duc de Savoye. Il épousa le 27 Avril 1596 *Claudine* de Berenger, fille de *Giraud*, Seigneur du Gua & de Morges ; de laquelle il eut *Alexandre*, qui suit :

Alexandre d'Arces, Chevalier, Seigneur de la Maison forte, de Domene & de la Bayette, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes établie au Fort de Barreaux, par Brevet du premier Septembre 1603, épousa le 29 Novembre 1630 *Bonne* de Francon ; leurs enfans furent, 1. *Hugues*, 2. *Etienne*, qui suit, 3. *Meraude*.

Etienne d'Arces fut Capitaine de la même Compagnie que son pere ; il épousa le 13 Mai 1669 *Lucrece* le Maître, fille de *Henri* ;

Digitized by Google

il en eut : 1. *Louis*, qui ſuit ; 2. *Abel* ; 3. *Antoine*, qui fut Capitaine au Régiment de Caſtres, par commiſſion du 8 Août 1685 ; 4. *François* ; 5. *Virginie*, qui épouſa *Jean* Coq de Montegnard, Seigneur de la Pierre & de Champ ; 6.ᵉ *Madelene*.

Louis d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maiſons fortes, de Domaine & de la Bayette, Lieutenant-Colonel au Régiment de Chalandiere Infanterie, par Brevet du 23 Mars 1693, & Commandant au Fort de Saint-André de Villeneuve ; ſervit avec diſtinction dans les dernieres guerres de *Louis XIV*. M. de Larrey, Commandant pour le Roi en Dauphiné, lui écrivit une lettre du Camp de Diblon, datée du 30 Juillet 1694, par laquelle il le félicite ſur la belle défenſe qu'il fit. Il épouſa le 13 Octobre 1684 *Françoiſe-Barbe* de Pelegrin, fille d'*Eſprit* de Pelegrin, Gouverneur & Sénéchal de Remiremont en Lorraine. Il laiſſa : 1. *Joſeph-Henri*, qui ſuit ; 2. *Jean-Baptiſte* ; 3. *Louiſe*, élevée à S. Cyr ; 4. *Dorothée* ; 5. *Jeanne* ; 6. *Barbe* ; 7. *Emerentianne*.

Joſeph-Henri d'Arces, Chevalier, Seigneur de la Maiſon forte, de Domene, &c. épouſa le 29 Mars 1719 *Marie-Claudine* de Nantes, fille de noble *Claude* de Nantes, dont il a eu une fille, nommée *Virginie*, & trois fils, qui ſont :

1. *Joſeph-Henri* d'Arces, Chanoine du noble Chapitre de Saint Chef en Dauphiné.

2. *Louis-Antoine*, Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Dauphiné, par Commiſſion du premier Mars 1758, &c. Chevalier de S. Louis.

3. *Antoine-Modeſte*, Capitaine au Régiment de Haynaut Infanterie, par Commiſſion du 27 Septembre 1760. (a)

ARCIZAS (D'). *Raymond-Arnaud* d'Arcizas a fait l'acquiſition de la Seigneurie de la Broquerre, ſituée dans le Pays de Comminges, le 10 Décembre 1450 ; & dans le contrat d'achat, il prend la qualité de Noble, & celle de Seigneur de Neſtier, Mont-Serier, & Coſeigneur de Lortet. Il étoit marié à *N*.... de Niſnic, dont il eut *Raymond-Garcias* d'Arcizas ; ce qui eſt prouvé par un contrat de partage entre *Gibaud* de Monſiric, & *Raymond-Garcias* d'Arcizas, freres utérins, du premier Janvier 1497, la Demoiſelle de Niſnic ayant convolé en ſecondes nôces en la Maiſon noble & ancienne de Monſiric après le décès de ſon premier mari *Raymond-Arnaud* d'Arcizas. Dans ce contrat de partage, il eſt énoncé que *Raymond-Garcias* d'Arcizas eſt fils de *Raymond-Arnaud* d'Arcizas.

Raymond Garcias d'Arcizas de la Broquerre épouſa *Iſabeau* de Benque, & en eut un fils, nommé *Pierre*, comme il eſt prouvé par ſon teſtament du 22 Novembre 1512, reçu par de Tardibalho, Notaire de Caſtro-Viſibi, étant décédé à Guabrola, où il fut porté à la ſuite des bleſſures qu'il reçut au ſiege de Fontarabie ; par lequel teſtament il inſtitue ledit *Pierre* ſon fils ſon héritier, & fait légataire ladite Demoiſelle de Benque ſa femme.

Pierre d'Arcizas de la Bro-

(a) *Voyez encore ſur cette famille le Tome IV de ce Dictionnaire, page 65.* Les armes : *d'azur au franc cartier d'or.*

Digitized by Google

querre épouſa *Marguerite de* Biſc, & en eut *François* d'Arcizas, comme il appert par le contrat de mariage dudit *François* d'Arcizas avec *Catherine* de Mauleon du 20 Juillet 1571, retenu par Figarol, Notaire à S. Frajou, par lequel ſe juſtifie que ledit *François* d'Arcizas eſt fils de *Pierre* d'Arcizas.

François d'Arcizas de la Broquerre ayant épouſé *Catherine* de Mauleon, en eut *Denis* d'Arcizas, ce qui appert par le contrat de mariage dudit *Denis* d'Arcizas & *Françoiſe* de Touges, du 28 août 1600, retenu par Demaſqueres, Notaire de Noulhan, par lequel ſe juſtifie qu'il étoit fils de *François* d'Arcizas, & de *Catherine* de Mauleon. Ledit *François* de la Broquerre vivoit du tems des guerres civiles, ſous les regnes de *Charles IX*, *Henri III* & *Henri IV*. Il fut toujours fidele à ſa Religion & à ſon Roi, ſuivant une lettre qui lui fut écrite par *Henri IV*, en date du 21 Janvier 1587, par laquelle il lui témoigne ſa ſatisfaction ſur le témoignage qu'il a donné de ſa fidélité & de ſa valeur à la priſe de la Ville de Saint-Bertrand & par pluſieurs autres lettres qui lui furent écrites par ordre du même Roi, portant remerciement de la protection qu'il donnoit au ſoutien & à l'avancement de la Religion Catholique.

Denis d'Arcizas de la Broquerre ayant épouſé *Françoiſe* de Touges, en eut trois fils, *Pierre-Jean*, qui ſuit, *Charles* & *N....* qui fut Chevalier de Malte, & deux filles, qui ont été Religieuſes au Couvent des Malthaiſes à Toulouſe; ce qui appert par le contrat de mariage dudit *Pierre-Jean* d'Arcizas avec *Iſabeau* d'Armentieu de Beon, du 5 Juin 1647, retenu par Dubuc, Notaire à Mirande, par lequel il eſt prouvé qu'il étoit fils de *Denis* d'Arcizas, & de *Françoiſe* de Touges. *Charles* d'Arcizas, qui n'a pas été marié, reçut un coup de mouſquet au paſſage du Teſſin en Italie, dont il perdit la vue; comme il réſulte par un Brevet d'une penſion de 600 l. qui lui fut accordée à cet effet, en date du 28 Sept. 1637.

Pierre-Jean d'Arcizas de la Broquerre ayant épouſé *Iſabeau* d'Armentieu de Beon, en eut deux fils, qui ſe marierent tous les deux. *Denis* d'Arcizas, l'aîné, épouſa *Marie* de Prechat. Le contrat de mariage de ce *Denis* d'Arcizas juſtifie qu'il étoit fils de *Pierre-Jean* d'Arcizas, & d'*Iſabeau* d'Armentieu de Beon. *Bernard* d'Arcizas, le cadet, épouſa *Marie* Barnaud de Salene. Le contrat de mariage de ce *Bernard* d'Arcizas, du 2 Avril 1688, retenu par Planet, Notaire à Creſt, juſtifie, comme celui de ſon frere aîné, qu'il eſt fils de *Pierre-Jean* d'Arcizas, & d'*Iſabeau* d'Armentieu de Beon. Ledit *Bernard* d'Arcizas a formé la branche qui eſt établie en Dauphiné. Il a ſervi le Roi dix-huit ans, & eſt mort de la ſuite des bleſſures qu'il reçut au combat de Leuze.

Denis d'Arcizas de la Broquerre ayant épouſé *Marie* de Prechat, en eut trois fils: les deux aînés ont été tués au ſervice du Roi, l'un au ſiege de Lille, & l'autre en Italie, ſans avoir été mariés. *François* d'Arcizas, le cadet, épouſa par contrat du mois..... *N...* d'Ardiege. Ce *François* d'Arcizas, Seigneur de la Broquerre, n'ayant eu qu'un fils, qui eſt mort en bas âge, & étant mort lui-même ſans avoir eu d'autres enfans, ſa branche eſt éteinte.

Digitized by Google

& la Seigneurie de la Broquerre eſt revenue à *Joſeph* d'Arcizas ſon couſin-germain, fils de *Bernard* d'Arcizas ſon oncle, qui étoit frere de *Denis* d'Arcizas de la Broquerre ſon pere.

Bernard d'Arcizas ayant épouſé *Marie* Barnaud de Salene, en eut *Joſeph* d'Arcizas, ſon fils, marié avec *Louiſe-Victoire-Alexandrine* de Vernet de Vermenelle. Il en a eu cinq enfans : ſavoir, quatre fils & une fille : trois fils & la fille ſont morts en bas âge. Il ne reſte de vivant que *Charles-Louis* d'Arcizas ſon fils aîné qui eſt actuellement au ſervice du Roi, & Chevalier de S. Louis. *Louiſe-Victoire Alexandrine* du Vernet de Vermenelle étant morte, *Joſeph* s'eſt remarié avec *Amande-Roſe* Krafft, par contrat de mariage du 20 Janv. 1736, retenu par Sehaul, Notaire à Enſisheim Il en a eu onze enfans, dont ſix ſont morts en bas âge. Il reſte de vivans : 1. *Joſeph François-Marie* d'Arcizas, Clerc tonſuré ; 2. *Amande-Roſe* d'Arcizas, Religieuſe à l'Abbaye Royale des Aïes, Ordre de Cîteaux ; 3. *Marie-Julie* d'Arcizas, Religieuſe à l'Abbaye Royale de S. Juſt, Ordre de Cîteaux ; 4. *Anne-Spirite* d'Arcizas ; 5. & *Catherine* d'Arcizas, encore filles. Ledit *Joſeph* d'Arcizas a ſervi le Roi pendant dix-huit ans. Voici la copie de la maintenue de nobleſſe de la famille d'Arcizas, jointe au mémoire généalogique ci-deſſus rapporté.

L'an mil ſix cent ſoixante-ſept, & le ſeizieme Janvier, pardevant nous *Raymond* du Mas, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Premier Préſident, Juge-Mage, Lieutenant Général né en la Sénéchauſſée, & Juge Préſidial de.... Juge ſouverain de Domuzan, Commiſſaire ſubdélégué par Mre *Claude* Pellet, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes Ordinaire en ſon Hôtel, Intendant de la Juſtice, Police & Finances ès Généralités de Guyenne, Commiſſaire-Exécuteur de la Déclaration du Roi du 8 Février 1661 & Arrêts du Conſeil du 15 Février & 22 Mars dernier, concernant la recherche de la fauſſe & véritable Nobleſſe :

A comparu Me *Bertrand* Truſſac, Avocat & Procureur de Noble *Pierre-Jean* d'Arcizas, Seigneur de la Broquerre, réſident audit la Broquerre, lequel, pour ſatisfaire à l'aſſignation qui lui a été donnée à la requête de Me *Nicolas* Catel, Commis à ladite recherche, a dit ſa Partie être âgée de cinquante deux ans, portant pour armes : *un merle d'argent ſur l'azur, avec le heaume en face* ; & pour juſtifier de ſa Nobleſſe, & qu'il deſcend de la branche de Noble *Raymond-Arnaud* d'Arcizas, ſon quatrieme ayeul, remet un pacte de mariage de *Pierre Jean* d'Arcizas & *Iſabeau* d'Armentieu de Beon, du 5 Juin 1647, reçu par Dubut, Notaire, par lequel ſe juſtifie qu'il eſt fils de *Denis* d'Arcizas. Pacte de mariage de *Denis* d'Arcizas & de *Françoiſe* de Fouges, par lequel ſe juſtifie qu'il eſt fils de *François* d'Arcizas, du 28 Août 1690, reçu par Demaſqueras, Notaire. Pacte de mariage dudit *François* d'Arcizas & de *Catherine* de Mauleon, par lequel il appert qu'il eſt fils de *Pierre* d'Arcizas, du 20 Juillet 1571, retenu par Figarol, Notaire. Teſtament de *Raymond-Garcian* d'Arcizas, par lequel ſe juſtifie que ledit *Pierre* eſt ſon fils, du 29 Novembre 1512, retenu par

Digitized by Google

de Tardibalho, Notaire. Contrat de partage, passé le premier Janvier 1497, reçu par Armulchi, Notaire, par lequel se justifie que ledit *Raymond-Garcias* d'Arcizas est fils de *Raymond-Arnaud* d'Arcizas. Contrat d'achat de la Seigneurie de la Broquerre, fait par ledit *Raymond-Arnaud* d'Arcizas le 10 Décembre 1450, reçu par Jatreriard, Notaire. Lettre du Roi *Henri IV*, portant remerciement audit *François* d'Arcizas, par laquelle se voit le service par lui rendu à Sa Majesté, du 11 Janvier 1587, signé, *Henri*, & plus bas, *Neuville*. Autre Lettre écrite par l'ordre du Roi, pour la protection & avancement de la Religion Catholique. Lettres patentes du Roi, par lesquelles, en considération des services rendus en ses armées par *Charles* d'Arcizas, frere dudit *Pierre-Jean*; ayant perdu la vue d'un coup de mousquetade, il lui fait don de la somme de 607 livres tous les ans, payable par ses Tréſoriers & Receveurs, du 28 Octobre 1637, dans tous lesquels Actes est énoncé la qualité de Noble aux termes ci-dessus expliqués. Lesquels, après avoir été baillés en communication au Procureur dudit Catel, nous avons vérifiés & paraphés, & ensuite rendus audit *Pierre-Jean* d'Arcizas, & dressé notre présent Verbal, & icelui signé avec notre Greffier à.... cet an & jour susdits signé, *Dumas*. Par mondit Sieur, *Bescour*.

ASNIERES, en Saintonge.

Thibault d'Asnieres vivoit en 1270. On voulut alors l'imposer à une taxe levée sur la Bourgeoisie de Paris; mais il s'en défendit, comme étant de tous les tems fils de *Chevalier*, & obtint Arrêt du Parlement de la même année 1270, que le Roi *S. Louis* leva une taille pour la Chevalerie de Monseigneur, son fils aîné.

Dans le Traité de la Noblesse, par *la Roque*, *chap.* 7, *p.* 15 & 16, en parlant de la distinction que l'on faisoit des Gentilshommes de nom & d'armes, on rapporte que le tournois qui fut proposé & entrepris par *Jean*, Duc de Bourbon, à Paris premier Janvier 1414, étoit composé de seize Chevaliers, Ecuyers de nom & d'armes, du nombre desquels étoit Mre *Drouet* d'Asnieres. Cette ancienne Noblesse, de tems immémorial, possede de pere en fils, depuis le douzieme siecle, la Terre de la Chapelle, Paroisse de Bois en Saintonge. Mre *Gombault* d'Asnieres est connu par une fondation qu'il fit en 1202 au Prieuré de S. Genis en Saintonge. *Seguin* d'Asnieres étoit Grand-Brigandinier du Pays de Saintonge. *Jean* d'Asnieres commandoit la Noblesse de Saintonge & d'Angoumois, comme il paroît par une lettre de *Henri IV*, où il le traite de son cousin, datée de Sainte-Foix 20 Juillet 1580, par laquelle ce Prince lui mandoit d'aller avec toute sa Noblesse pour faire lever le siege de Saint-Bazel, que le Duc de Biron tenoit assiégé. Par une autre Lettre du 27, de la même année, & signée, *très bon ami*, *Henri*, le même Prince remercie *Jean* d'Asnieres d'avoir fait lever ledit siege. Depuis cetems plusieurs de ce nom se sont signalés à la tête des Corps où ils ont servi; entr'autres, *Robert* d'Asnieres, connu sous le nom de *Chevalier de S. Palais*, qui, sous le regne de *Louis XIV*, étoit Inspecteur Général de la Cavalerie, & la commandoit en Italie en qualité de Maréchal de Camp, où il fut

Digitized by Google

tué. *Paul* d'Asnieres, aussi tué, & qui servoit sous le même Prince en qualité d'Ingénieur ; & *Henri-François* d'Asnieres, qui fut blessé & hors d'état de continuer son service.

Cette ancienne Noblesse subsiste dans *Henri-Paul* d'Asnieres, Capitaine général de la Capitainerie de Mortagne, Seigneur de la Chapelle, qui a servi dans le Régiment de la Marine, & a de son mariage avec *Marie-Anne* d'Asnieres, sa cousine-germaine, *Léon* d'Asnieres.

Cette Maison a de très-belles alliances, entr'autres, dès l'an 1304, avec celle de Lusignan. Voyez ce qu'on en a dit Tome IV, p. 100.

Les armes sont : *trois croissans de gueules au champ d'argent, deux en chef, & une en pointe.*

AUSSY, en Gâtinois. Porte, *d'argent au chevron de gueule, accompagné de trois coquilles de sable.*

Cette noble & ancienne Maison tire son nom de la Terre d'Aussy en Gâtinois, qui fait aujourd'hui partie du Comté de Beaumont, appartenant à *Charles-François*, l'héritier de Montmorency, Prince de Tingry.

I. *Hugues*, Sire d'Aussy, Ecuyer, Seigneur de Mons, vivoit en 1300, & avoit pour femme *Isabeau* de Marigny, dont sont issus deux garçons ; savoir,

1. *Enguerrand*, aliàs *Guerard* ou *Gerard*, qui suit.

2. Et *Jean*, Seigneur de Mons, dont on ignore l'alliance.

II. *Enguerrand* aliàs *Guerard* ou *Gerard* d'Aussy, Ecuyer, servoit avec un autre Ecuyer & deux Archers sous *Louis* de France, Duc d'Orléans, & se trouva à une montre faite au Mans le 3 Août 1392 ; & est employé dans un compte de *Jean* de Chanteprime, Trésorier des guerres, du premier Mai 1392, jusqu'au 31 Janvier 1393, épousa *Isabeau* de Gouillons, vivante en 1359 (*a*), & mere de trois enfans, qui sont (*b*) :

1°. *Mathieu Ier* du nom, qui suit.

2°. *Thomas* (*c*) d'Aussy, Ecuyer, dont l'alliance est inconnue, mais qui fut pere de quatre garçons & une fille, qui sont :

1. *Jean* (*d*) d'Aussy, Docteur & Professeur en Théologie, nommé Aumônier du Roi *Charles*

(*a*) *Je crois qu'il faut lire* 1450.

(*b*) *Ces deux premiers degrés sont mal-à-propos adoptés dans le Dictionnaire de Morery, & dans ce Dictionnaire, Tome IV, à la Maison d'Auxy, aujourd'hui éteinte, & différente des d'Aussy. Cet* Hugues *qualifié dans Morery III du nom, & Seigneur de Dampierre, a été ajouté par erreur & équivoque du nom. On lui donne pour femme* Isabel'e, *fille d'*Enguerand *de Marigny III du nom, Comte de Longueville, Seigneur de Marigny, Mainville, Escouis-Gaille, Fontaine, Vardès, &c. Chambellan de France, & Intendant des Finances de* Philippe le Bel, *connu dans l'Histoire ; & de* Jeanne *de S. Martin, sa premiere femme.*

(*c*) *Ce* Thomas *peut bien être le* Pierre *dans le Tome IV, page* 128, *au mot* Auxy, *que l'on fait pere par* Françoise *de Mailly sa femme, de* Jean, *Aumônier du Roi, & de* Mathieu, *dit Monceaux.*

(*d*) *Ce* Jean *est du nom d'Aussy, conformément aux Tablettes*

Digitized by Google

VII en 1446, Tréſorier de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, dont il prit poſſeſſion le 4 Septembre 1449, Evêque & Duc de Langres, & en cette qualité Pair de France en 1446.

2. *Mathieu* d'Auſſy II du nom, Ecuyer, fut héritier de *Jean* d'Auſſy, Evêque de Langres, ſon frere. Il épouſa *Marie* de Bethiſy, veuve de *Thomas* le Venier, & obtint avec elle une Sentence du Châtelet de Paris le 23 Mars 1462 contre *Jean* le Sénéchal, dit Bonbras, pour raiſon de 15 ſols Pariſis de rente qu'ils avoient droit de prendre ſur pluſieurs maiſons aſſiſes rue Grenelle à Paris. Ladite *Marie* de Bethiſy étoit veuve de lui avant le 23 Mai 1467.

3. *Henri* d'Auſſy, Ecuyer, nommé avec *Jean* d'Auſſy ſon frere, ci-après, en qualité d'héritiers de *Jean* d'Auſſy, Evêque de Langres leur frere, dans une Sentence du Châtelet de Paris du 23 Mai 1467, rendue entr'eux & *Marie* de Bethiſy, veuve de *Mathieu* d'Auſſy leur frere.

4. *Jean* d'Auſſy le jeune, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Beauvais, & Doyen de Pontoiſe, nommé dans la même Sentence avec ſon frere, du 23 Mai 1467, mort avant 1473.

5 Et *Robine* d'Auſſy, qui fut mariée avec *Jean* le Fevre, Ecuyer, dont eſt iſſu :

Robert le Fevre, qui réunit en lui les ſucceſſions de *Jean* d'Auſſy, Evêque de Langres, *Mathieu*, *Henri*, & *Jean* d'Auſſy Chanoine de Beauvais, ſes oncles, ſuivant ladite Sentence du 29 Nov. 1473.

3°. Et *Philippe* d'Auſſy, dont on ignore l'alliance.

III. *Mathieu* d'Auſſy Ier du nom, Seigneur de Villiers-le-Sec, épouſa .... *Marie* de Nacelles, Dame des Coutures, fille de *Berthier* de Nacelles, Ecuyer, Seigneur des Coutures. Ledit *Berthier*, fils de *Pierre* de Nacelles, Ecuyer, Seigneur des Coutures, pour laquelle Terre ledit *Pierre* de Nacelles donna un dénombrement au Roi, à cauſe de ſon Château de Grez en Gâtinois le 22 Avril 1378. Ledit *Mathieu* d'Auſſy fut pere de deux enfans, qui ſont :

1. *Georges* d'Auſſy, Seigneur de Villers-le-Sec, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi *Louis XII*.

2. Et *Jean* d'Auſſy, qui ſuit.

Antoine en ce tems-là vivoit, bâtard d'Auſſy, homme d'armes ſous M. de Rohan, & nommé dans une revue faite à Dijon le 5 Juin 1484, fut légitimé en 1499, mort ſans alliance.

IV. *Jean* d'Auſſy Ier du nom, Ecuyer, Seigneur des Coutures, reconnoît, par Acte du 2 Décembre 1486, tenir en Fief des Abbé & Religieux de Ferrieres deux pieces de terre, ſéantes près la maiſon des Coutures, contenant ſoixante-ſept arpens. Il épouſa vers 1480 *Jeanne* du Meſnil, dont ſont iſſus ſix enfans, trois garçons & trois filles.

1. *Jean* d'Auſſy II du nom, qui ſuit.

2. *Guillaume*, Seigneur en partie des Coutures.

3. *Jacques*, Ecuyer.

4. *Poncette* d'Auſſy, femme de *Hugues* de la Taille, Ecuyer, Sei-

Chronologiques & au Morery, dans leur Catalogue des Grands-Aumôniers de France, qui n'ont commencé à prendre la qualité de Grand qu'en 1486, ſous Geoffroy *de Pompadour, Evêque d'Angoulême.*

Digitized by Google

gneur des Eſſarts, dont la poſtérité eſt rapportée au nouveau *Morery* de 1759.

5. & 6. *Marie* & *Marguerite*, dont on ignore l'alliance.

V. *Jean* d'Auſſy II du nom, Ecuyer, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi au Roi *Louis XII*, comme Duc de Nemours, à cauſe de ſon Château de Grez, entre les mains du Chancelier, ainſi qu'il eſt juſtifié par Lettres patentes données à Blois le 7 Février 1505. Il épouſa *Jeanne* de Buteux, avec laquelle il fit bâtir la Chapelle de leur Maiſon à côté du chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de S. Amant de la Neufville; & étoit mort avant le 22 Avril 1507, que leurs ſucceſſions furent partagées entre leurs trois enfans, ci-après.

1. *Jean* d'Auſſy III du nom, qui ſuit.

2. *Bertrande* d'Auſſy, femme, par contrat du 20 Octobre 1501, de *Second* du Carrou, Ecuyer, Seigneur de Boutonvilliers & de Moigneville, l'un & l'autre préſens audit partage du 22 Avril 1507, & encore à des ſubſéquens partages faits pardevant Boreau, Notaire, le 24 Février audit an, entre *Adam* de Laleu & *Perette* d'Auſſy ſa femme, dont il y a poſtérité.

3. Et *Perette* d'Auſſy, femme d'*Adam* de Laleu, Ecuyer, avec lequel elle eſt nommée audit partage du 24 Février 1507, & encore dans un échange d'héritages, fait avec ledit du Carrou & ſa femme le 15 Décembre 1521.

VI. *Jean* d'Auſſy III du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi, portant aveu à Sa Majeſté devant le Charron, Notaire à Yevre le Châtel, le 9 Mars 1507, & réitéra ledit acte de foi devant le Tabellion de Moret le 31 Mai 1509; & encore le 27 Décembre 1529 à *Philippe* de Savoye, Duc de Nemours, à cauſe de ſon Château de Grez, auquel il fournit ſon aveu le 28 enſuivant devant le même Notaire, qui fut reçu par Sentence du Baillage de Nemours du 27 Avril 1530; fut Capitaine d'une Compagnie de Lanſquenets, & étoit mort ayant le 30 Avril 1554. Il épouſa par contrat, paſſé devant *Guillaume* Chenard, Notaire commis à Orſonville, le premier Juillet 1512, *Louiſe* de Moillard, Dame de Congerville, du Prez, de Neufviſy & de la Salle, fille de *François* de Moillard, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux; & de *Jeanne* des Champs, fille de *Regnaut* des Champs, Seigneur de Beaurepaire, de la Salle, de la Ferté & d'Oliſy; & de *Jeanne* de Melun. Ladite *Louiſe* de Moillard fut préſente au partage de la Terre des Coutures fait entre ſes enfans, préſent *Sebaſtien* Pochon, Notaire à Puiſeaux, le 30 Avril 1554; elle révoqua, par un acte paſſé devant *Michel* Chartier, Notaire à Oiſonville, le 10 Mai 1567, la donation faite à *Claude* & *Rolland* d'Auſſy ſes enfans puînés; & les enfans dont elle rendit ledit *Jean* d'Auſſy pere, ſont en tout cinq; ſavoir,

1. *Jean* d'Auſſy IV du nom, Seigneur des Coutures, qui ſuit.

2. *Claude* d'Auſſy, Seigneur de Congerville, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

3. *Rolland* d'Auſſy, Ecuyer, Seigneur de Neufviſy, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, tué à la bataille de S. Denis en 1567, ſans enfans de *N*.... de Baignaux ſa femme.

4. *Jeanne* d'Auſſy, femme, par

Digitized by Google

contrat, présent *Jean* Fouet, Notaire à Yevre-le-Châtel, le premier Avril 1551, de *François* Eschalart, Ecuyer, Seigneur de la Boulaye en Poitou, fils d'*Antoine* Eschalard, Seigneur dudit lieu, & de *Guyonne* d'Apelvoisin, Dame de Chaligné.

5. Et *Marguerite* d'Aussy épousa, par contrat du 27 Janvier 1545, *François* de Languedoue, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, de Quemonville & de Moustiers en Beauce, fils de *Louis* de Languedoue, Seigneur desdits lieux; & de *Catherine* du Monceau, dont elle n'eut point d'enfans.

VII. *Jean* d'Aussy IV du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi & hommage le 22 Mars 1547 avant Pâques, à *Charlotte* d'Orléans, Duchesse de Nemours & de Grez; partagea le 30 Avril 1554 avec ses freres *Claude* & *Rolland*, & transigea avec eux par acte, présent *Catherin* Jardeau, Notaire à Paris, le 3 Février 1565; il fut Capitaine de cent Reitres dans la Régiment du Comte *Othon* de Salm, par commission donnée à Caen, mort avant le 20 Juillet 1565, auquel jour *Claude* d'Aussy son frere & curateur de ses biens vacans paya neuf écus d'or à *Etienne* de Blaire, Ecuyer, Seigneur d'Oinville, comme il paroît par une quittance passée devant *Jean* Fouet, Notaire à Yevre-le Châtel ledit jour & an. Il épousa, par contrat passé présent Rousseau, Notaire au Châtelet d'Orléans, le 12 Septembre 1543, *Charlotte* de Saumery, fille de *Pierre*, Seigneur de Saumery & de S. Pere-Avy-la-Colombe; & de *Christine* de Meryilliers, fille de *Guillaume*, Seigneur de Memulon, & de *Geneviève* Cochenard, & petite-fille de *Jean* de Mervilliers, & de *Perette* de Rivaude; duquel mariage sont issus cinq enfans; savoir,

1. *Achilles* d'Aussy, Seigneur des Coutures, fut tué portant la Cornette de *François* de Coligny, Seigneur d'Andelot, à la bataille d'Yvry, le 14 Mars 1590.

2. *François* d'Aussy, qui suit.

3. *Marie* d'Aussy, femme de *Laurent* de Commargon, Ecuyer, Seigneur de Beauvilliers en Vendômois, duquel elle n'eut point d'enfans.

4. *Lucrece* d'Aussy, morte sans enfans de *Jean* Eudes, Seigneur de Mereſme.

5. Et *Louise* d'Aussy, morte sans alliance.

VIII. *François* d'Aussy, Chevalier, Seigneur des Barrieres & de Saumery, Capitaine des Gardes du Corps de *Catherine* de Bourbon, Duchesse de Bar & d'Albret. Il fit hommage au Roi de sa Terre des Coutures le 7 Août 1576, obtint des Lettres Patentes le 16 Janvier 1588, qui le rétablirent dans ses biens qui avoient été confisqués parcequ'il faisoit profession de la R. P. R. à la charge d'embrasser la R. Cath. à Rome. Il fit de nouveau la foi & hommage de sa Terre de Coutures le 26 Juillet 1598, à *Anne* d'Est, Duchesse de Genevois, de Nemours & de Chartres, Dame de Grez, douairiere de Guise. Elle lui remit par brevet du 11 Octobre 1601 les droits de relief qu'il lui devoit à cause des décès de *Marie-Lucrece* & *Louise* d'Aussy ses sœurs. Il comparut le 18 Août 1614, en qualité de Député de la Noblesse de la Châtellenie d'Yerre-le-Châtel, à l'Assemblée convoquée en la Ville

Digitized by Google

d'Orléans, pour nommer des Députés pour assister aux Etats Généraux du Royaume qui devoient s'assembler dans la Ville de ens le 10 Septembre audit an, mort avant le premier Septembre 1618. Il avoit été pourvu d'une Compagnie de cent hommes d'armes par commission du Roi Henri III, donnée à Corbeil le 20 Août 1583. épousa par contrat passé devant Jean Chenard, Notaire à Pithiviers, le 9 Mai 157[illegible], *Marie* de la Taille, fille de *Bertrand*, Seigneur des Essarts, & de *Louise* le Vaurier. 2°. *Helene* d'Ayelle, Dame Ciprienne, dont il n'eut point d'enfans, laquelle fit saisir réellement le 3 Mai 16[illegible] la Terre des Goutures sur ledit *François* d'Aussy son mari, lequel étant mort, *Jacques* d'Aussy, Seigneur de Blancheface, son beau-fils, obtint contr'elle un Arrêt du Parlement du premier Septembre 1618, portant distraction à son profit de la moitié de la Terre des Goutures, & se rendit adjudicataire de l'autre moitié par Sentence d Yerre-le-Châtel, du 12 Mai 1620: leurs enfans du premier lit sont quatre garçons & deux filles; savoir,

1. *Jean* d'Aussy, Ecuyer, mort jeune. 2. *Jacques* qui suit.

IX. *Jacques* d'Aussy, Ecuyer, Seigneur des Goutures & de Blancheface, Gentilhomme ordinaire d'*Henry* de Bourbon II du nom, Prince de Condé, & commandant pour le même Prince dans la Ville de S. Jean de Laune, épousa par contrat passé présent Richer, Notaire Royal à Dourdan, Dimanche 28 Avril 1602, *Elisabeth* de Hemery, fille d'*Emmanuel*, Ecuyer, Seigneur de Blancheface, & d'*Elisabeth* de Chartres, fille de *François* de Chartres, Seigneur de Cherville, & d'*Anne* le Prince de la Bretonniere, Dame de la Briche, dont sont issus cinq enfans; savoir,

1. *Jacques* d'Aussy, II du nom, Chevalier, Seigneur des Goutures, Capitaine de cent hommes de pied, par commission donnée à Paris le 15 Janvier 1629, mort sans alliance.

2. *Paul* d'Aussy, mort jeune.

3. *Jean* d'Aussy eut une commission datée du camp devant la Rochelle le 27 Janvier 1618, pour lever cent hommes de pied dans le Pays de Bassigny, mort sans alliance.

4 *Anne* d'Aussy, Dame des Goutures, mariée par contrat passé devant Imbault, Notaire à Dourdan, le 12 Juin 1619, à *Philippe* de Cosne, Seigneur de Chalumelle, mort au mois de Novembre 16[illegible], fils de Philippe de Cosne, Ecuyer, Seigneur de Chalumelle, Montmirault & de la Varenne, & de *Marie* de Saint-Memin, laissant sa femme enceinte, & qui mourut sans laisser d'enfans vivans, au mois d'Août 1631.

5. Et *Louise* d'Aussy, Dame des Goutures & de Blancheface, épousa, 1°. le 20 Février 1637 *Jean* d'Aussy VI, Seigneur de Passavant, son cousin germain, mentionné ci-après. 2°. Par contrat passé présent Beaufort & Beauvais, Notaire à Paris, le 21 Avril 1646, *Joseph* de Vivant, Chevalier, Seigneur de Castelnau en Périgord.

3°. *Jean* d'Aussy V du nom, Seigneur de Passavant, qui suit.

4°. *Charles* d'Aussy, Ecuyer, Seigneur des Goutures, épousa par contrat passé devant Trouard, Notaire au Comté de Salm, le 19 Avril 161[illegible], *Esther* de Hanus, fille de *Jean* de Hanus & d'*Anne*

Digitized by Google

Martin, dont un fils & deux filles; ſavoir,

Jean d'Auſſy, dont on ignore l'alliance. *Anne-Marie* d'Auſſy, mariée le 30 Octobre 1664 à *Jean-Pierre* Durand, Seigneur de Lironcourt & Campredon, dont poſtérité. Et *Anne* d'Auſſy.

5°. *Marie* d'Auſſy, morte ſans alliance.

6°. Et *Angélique* d'Auſſy, femme d'*Hector* d'Iquebeuf, Seigneur de Greves-Iquebeuf.

X. *Jean* d'Auſſy V du nom, Seigneur de Paſſavant & de Chamoi, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, par brevet donné à Paris le 16 Décembre 1619, & en prêta le ſerment le lendemain entre les mains de M. de Bellegarde, Grand-Ecuyer de France, Aide de Camp des Armées du Roi, par brevet donné à Saint-Germain en Laye le 18 Août 1624, Lieutenant d'Artillerie dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun, par Lettres du dernier Octobre 1628, Envoyé du Roi vers les Princes de Salm, Marquis de Bade-Dourlach, Comte de Naſſau-Sarbruck & autres Princes d'Allemagne, pour les détacher du parti de l'Empereur, ſuivant ſes lettres de créance datées de Fontainebleau le 8 Octobre 1629, Gouverneur de Montreuil-ſur-Saone, par lettres du 28 Février 1635, Sergent de Bataille des Camps & Armées du Roi, par brevet donné à Saint-Germain en Laye le 15 Avril de la même année, Colonel d'un Régiment de mille Chevaux-Légers Etrangers, formant dix Compagnies pour le ſervice du Roi, par brevet du premier Janvier 1637, épouſa par contrat paſſé devant Claude, Tabellion au Comté de Salm, le 17 Mai 1601, *Anne-Jacob* dite de Bruneau, morte le 3 Août 1641, fille de *Nicolas* Jacob, Châtelain & Haut-Officier du Comté de Salm, & Conſeiller du Duc de Lorraine pour ſes affaires d'Allemagne, & d'*Aliſon* de Bermont, dont ſont iſſus cinq enfans, deux garçons & trois filles, nés en Allemagne, pour leſquels leur pere obtint du Roi des lettres de naturalité au mois d'Avril 1633. & d'autres de ſurnanation le 28 Juin 1634, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 24 Janvier 1635, ſavoir,

1. *Jean* d'Auſſy VI du nom, Seigneur des Coutures, qui ſuit.

2. *Charles* d'Auſſy, dont on ignore l'alliance, nommé avec *Jean* ſon frere, *Marguerite*, *Marie* & *Anne* d'Auſſy ſes ſœurs. Les lettres de naturalité ſont du mois d'Avril 1633.

3. *Marguerite* d'Auſſy mariée, 1°. Par contrat du premier Février 1614, à *Jean* de Bey, Seigneur de Bathily, Colonel de mille Chevaux Etrangers pour le ſervice du Roi. 2°. à *Guillaume* de Toloſany, Chevalier, Seigneur de la Caſſaigne, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, & Gouverneur des Ville & Château de Montereau, duquel elle n'eut point d'enfans. & eut du premier lit pour fille unique, *Marguerite* de Bey, Dame de Bathily, morte ſans alliance.

4. *Marie* d'Auſſy, mariée, 1°. à *Jean* de Gueribalde, Seigneur de Boisgarnier, dont pour fille unique *Marguerite*, femme de *Jean* de Goſſelin, Seigneur de Martigny. 2°. par contrat du 23 Février 16.6, préſent Grandjean & Rouſſelet, Notaire à Meſt, à *N...* de Vivant Chevalier, Seigneur de Noillac, dont des enfans.

5. Et *Anne* d'Auſſy, morte le 22 Juillet 1690, à ſoixante-ſept

Digitized by Google

ans, inhumée le lendemain à Saint Sulpice à Paris. Elle avoit épousé *Jacques* de Gueribalde, Seigneur de Boudaroy près Pithiviers Leur fille unique, *Anne* de Gueribalde, femme de *Jean* Dufaur, dont des enfans.

XI. *Jean* d'Auſſy VI du nom, Chevalier, Seigneur de Paſſavant, & à cauſe de ſa femme Seigneur des Coutures, Capitaine d'une Compagnie de cent Chevaux-Légers Etrangers dans le Régiment du Sieur de Bathilly ſon beau-frere, par commiſſion donnée à Compiegne le 28 Avril 1635, & enſuite Colonel du même Régiment, après la mort du Sieur de Bathilly, par brevet daté de Paris le premier Janvier 1637, épouſa par contrat paſſé devant Boucher, Notaire Royal à Dourdan, le 28 Février 1637, *Louiſe* d'Auſſy, Dame des Coutures, ſa couſine-germaine, fille de *Jacques* d'Auſſy, Chevalier, Seigneur des Coutures, & d'Eliſabeth de Hemery, Dame de Blancheface, dont eſt iſſu un fils unique qui ſuit.

XII. *Jean* d'Auſſy VII du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, de Paſſavant, Blancheface, & en partie de la Neufville, Capitaine au Régiment de la Fere, par commiſſion donnée à Saint-Germain en Laye le 20 Juillet 1671, fit hommage au Roi de ſa Terre des Coutures, relevante du Château de Grès, le 20 Décembre 1668, Commandant du ſecond Bataillon du Régiment de la Fere, & enſuite Commandant du Château de Béfort, par commiſſion du Comte de Leſcouet, donnée à Briſac le 24 Octobre 1670, mort le 22 Janvier 1710, âgé de ſoixante-douze ans, avoit épouſé par contrat paſſé devant Chaubert, Notaire à Yeure-le-Châtel, le 25 Octobre 1677, la célébration le 8 Novembre ſuivant, *Madeleine* de Chabot, Dame de Freſnay-Laubry & des Fiefs Chartrains, Perinet, d'Yſy & de Bains, fille de *Pierre* de Chabot, Seigneur dudit Freſnay-Laubry, & deſdits Fiefs, & de *Madeleine* de la Taille, Dame de Baſoche-les-Gallerandes, fille de *Jacques*, Seigneur de Moigneville, & de *Maadeleine* de Loynes, fille d'*Antoine*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine* de Charezay, fille de *Pierre*, Baron de Thury, & de *Nicole* Boileve : ladite *Madeleine* Chabot épouſa en ſecondes noces *N*... de Morainville, dont elle n'eût point d'enfans, & mourut à Pithiviers le ... & eut de ſon premier mari un fils & trois filles ; ſavoir,

1. *Jean-Charles* d'Auſſy I du nom, qui ſuit.

2. *Madeleine*, née au mois d'Avril 1686, Religieuſe à la Congrégation d'Etampes, où elle a fait Profeſſion le 9 Décembre 1709, & y mourut le ...

3. *Louiſe* d'Auſſy, née en Septembre 1692, morte l'année ſuivante.

4. Et *Suzanne* d'Auſſy, née en Août 1703, Demoiſelle des Coutures, non mariée en 1762.

XIII. *Jean-Charles* d'Auſſy I du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, de la Neuville, Freſnay-Laubry, & en partie de Bazoche-les-Gallerandes, ancien Capitaine au Régiment de Saint-Sulpice, né le 8 Octobre 1689, épouſa dans l'Egliſe de Beaune en Gatinois le 4 Juin 1715, en conſéquence du contrat de mariage paſſé devant Langlois & ſon Confrere, Notaires à Paris, le 14 Mai précédent ; *Eliſabeth* Blanchart,

Digitized by Google

fille de *Guillaume* Blanchart, Avocat au Parlement, & de *Marie-Anne* Pezard, dont sont issus huit enfans; sçavoir,

1. *Marie*, née le 25 Mars 1716.
2. *Elisabeth*, née 15 Avril 1717.
3. *N*... née à Paris 19 Mars 1719.
4. *Jean*, né 29 Mai 1722.
5. *N*... née premier Septembre 1723
6. *N*. . née 30 Décembre 1724, tous morts jeunes.
7. *Jean-Charles* d'Aussy II du nom, qui suit.
8. Et *Jean* le jeune, né en Novembre 1727, mort jeune.

XIV. *Jean-Charles*, dit le Baron d'Aussy, II du nom, né le 30 Décembre 1725, est entré Page de la Reine le premier Janvier 1742, & premier Page de Madame la Dauphine, à la création de la Maison de cette Princesse, le premier Janvier 1745, & en 1748 Cornette du Régiment d'Escars, par brevet du premier Avril audit an, Lieutenant au même Régiment, par lettres du premier Avril 1749 a épousé dans l'Eglise de Saint Sulpice à Paris, le premier Mars 1756, par contrat passé devant Sauveige & son Confrere, Notaires à Paris, le 28 Février 1756, *Jeanne Louise* Poisson, Dame de Bardy près Pithiviers, née 13 Février 1730, fille de *Pierre-Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Bardy près Pithiviers, Senive, Bonjouville en Beauce, l'Orme, Mezeret, Fougeu, & Orvilliers, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Greffier en Chef des Requêtes de l'Hôtel, & de *Louise Marguerite* Chalmet, dont jusqu'à présent sont issus :

1. *Jean-Louis* d'Aussy, né le 11 Juillet 1757.
2. *Jean-Antoine*, né le 3 Décembre 1759.

Branche des Seigneurs de Congerville & de Moigny.

VII. *Claude* d'Aussy I du nom, fils puîné de Jean III, Chevalier, Seigneur des Coutures, & de *Louise* de Moillart, Chevalier, Seigneur de Congerville & de Près en Beauce, Gouverneur de la Citadelle d'Orléans; épousa, 1°. Par contrat du 4 Février 1555 *Marie* Lejau, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Vertaut, Moigny & Chambergeot, & de *Catherine* de Tournebeuf. 2°. *Jeanne* de Chartres, veuve de *Charles* de Blaire, Chevalier, Seigneur de Macheron. 3°. *Anne* de Vaufalmon. Il n'eut point d'enfans de ses deux dernieres femmes, & eut de sa premiere femme un fils & une fille; savoir,

1. *Louis* d'Aussy, qui suit.
2. Et *Marguerite* d'Aussy, femme *d'Antoine* de Morainville, Chevalier, Seigneur de Guillerville.

VIII. *Louis* d'Aussy, Chevalier, Seigneur de Congerville, & de Moigny, épousa par contrat du 8 Janvier 1589 *Louise-Acarie*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Beaujardin, & de *Marguerite* de Plumé, dont

IX. *Claude* d'Aussy II du nom, Chevalier, Seigneur de Moigny, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, mort le premier Septembre 1653, avoit épousé par contrat du 18 Juillet 1628, *Genevieve* Plumet, fille de *Michel* Plumet, Bourgeois d'Etampes, & de *Marie* Lambert, tous deux inhumés dans l'Eglise des Cordeliers à Etampes, laissant de leur mariage quatre enfans, qui sont,

Digitized by Google

1. *Claude* d'Auſſy III du nom, Seigneur de Moigny, Avocat au Parlement & ès Conſeils du Roi, fut maintenu dans le droit de ſe qualifier noble, & jouir des privileges de la Nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 14 Avril 1667, & eſt nommé dans un partage du 29 Octobre audit an, mort le 18 Novembre 1679, inhumé avec ſes pere & mere dans l'Egliſe des Cordeliers à Etampes.

2. *Henri* qui ſuit.

3. *Marguerite* d'Auſſy, femme, mariée par contrat paſſé devant Lemercier, Notaire à Châlons-la Reine, le 22 Juillet 1649, de *François* de Fera, Chevalier, Seigneur de Fontaine près Etampes.

4. Et *Eliſabeth* d'Auſſy, femme d'*Auguſtin* Dulac, Chevalier, Seigneur de Montereau, Paroiſſe de Mereville en Beauce.

X. *Henri* d'Auſſy, Chevalier, Seigneur de Moigny & du Tremblay, nommé dans un acte de tutelle du 26 Septembre 1653, & dans le partage du 29 Octobre 1667, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec *Claude* d'Auſſy ſon frere, & *Eliſabeth* ſa ſœur, par ledit Arrêt du Conſeil du 14 Avril 1667; épouſa par contrat paſſé devant ..... le ..... *Nicole* Noiſel, fille de .... dont ſont iſſus: 1. *Henri* d'Auſſy II du nom, qui ſuit. 2. *François* d'Auſſy, Chevalier, Seigneur du Tremblay, Lieutenant au Régiment de Beaujeu en 1714, mort au Château de Moigny ſans alliance en 1750 ou 1751.

XI. *Henri* d'Auſſy II du nom, Chevalier, Seigneur de Moigny, ci-devant Capitaine au Régiment de Beaujeu, épouſa par contrat paſſé devant *N*... de... veuve avec un fils Cordelier; dont pour fille unique *N*.... d'Auſſy, dite Demoiſelle de Moigny, Dame dudit Moigny, née le ..... 1700, non mariée en 1761.

André Ducheſne, Hiſtoriographe de France, dans ſon Livre intitulé, *Hiſtoriæ Normanorum ſcriptores antiqui*, fait mention d'un d'Auſſy qui accompagna en 1066 Guillaume Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre.

Dans le dénombrement de Vaſſaux, dreſſé ſous Philippe-Auguſte, on trouve quatre Chevaliers Bannerets du nom d'Auſſy, dans le Bailliage de Château-Landon, & deux Ecuyers du même nom dans celui de Grès en Gâtinois.

Digitized by Google

BA BA

BARRIGUE DE MONTVALON. *Honoré* de Barrigue, Seigneur de Montvalon, fils de *Mathieu*, épousa en 1677 *Claire* la Garde, fille de *Gabriel* & de *Marguerite* de Feris, dont,

1. *André* de Barrigue, Seigneur de Montvalon, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1702, Député du Parlement en 1726, pour la poursuite d'un Procès au Conseil du Roi, contre la Chambre des Comptes de Provence; a eu de *Julie* d'Arie de Boyer son épouse, des Seigneurs d'Eguilles & d'Argens, fille d'une Dame de Forbin :

1. *François-Félicité* de Barrigue, Capitaine au Régiment de Penthievre, mort en Bohême en 1742. 2. *Marc Antoine* de Barrigue, Chanoine, & Conseiller-Clerc au Parlement de Provence, 23 Janvier 1742, & pourvu en 1746 de l'Abbaye de Saint Rambert, l'un des Vicaires-Généraux de l'Archevêque d'Aix. 3. *Angélique-Marguerite* Barrigue, mariée avec *César* de Cadenet, des Seigneurs de Charleval, frere de l'Evêque d'Agde. 4. *Honoré* qui suit.

Honoré de Barrigue, Seigneur de Montvalon, reçu Conseiller au Parlement d'Aix le 14 Octobre 1729, a épousé en 1734 *Louise-Polixene* d'Isnard, fille de *Joseph*, Seigneur d'Esclapon & des Deux-Freres, Ecuyer Calvacadour de Son Alteſſe Royale Monseigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & de Dame *Polixene* de Gantés, dont :

Joseph-André de Barrigue, & dix filles, l'aînée *Polixene* de Barrigue-Montvalon a épousé dans le mois de Juin 1757 *George* de Rollands, Marquis de Cabane & de Reauvile, qui a quitté la Croix de Malte en se mariant.

BARVILLE en Gâtinois, est un Bourg près Boine & Gaubertin, qui a donné son nom à une famille ancienne.

I. *Pierre*, Sire de Barville, nommé Ecuyer, Seigneur de Gaubertin, reçut un aveu le Dimanche avant la Saint Lucas 1371, & étoit mort avant le 17 Novembre 1409. Il laissa de *Marion* son épouse, *Guillaume* qui suit, & *Pierre* dont on ignore l'alliance.

II. *Guillaume* de Barville I du nom, Ecuyer, Seigneur de Gaubertin, Maisoncelles, Tillay-le-Godin, & Mascheron; partagea avec son frere, sous le Scel d'Yerre, le 6 Décembre 1430, & suivant un acte du 10 Juillet 1410, il eut pour femme *Jacqueline* de Boulainvilliers, dont,

III. *Jean* de Barville, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, marié à *Perette* de Courtenay-Blenau, dite de Manchecourt, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur dudit Manchecourt, & de Trazant. Il vendit avec sa femme la Terre de Manchecourt à l'Amiral de Graville (Louis de Mallet, Seigneur de Malesherbes). Ses enfans furent Guillaume II qui suit, & *Marie*, femme par contrat du 15 Mai 1481, de *Charles* de Bosbec, Chevalier, Baron dudit Bosbec, dont postérité.

IV. *Guillaume* de Barville II du nom, Ecuyer, Seigneur de Mai-

Digitized by Google

foncelles & de Trezan, épousa *Jacqueline* de Garlande, Dame du Coudray, fille d'*Amanjon*, ou *Amonis*, Chevalier, Seigneur d'Argeville, Chambellan du Roi, Gouverneur de Montlery, & de *Bertrande* d'Allonville, dont,

V. *Guillaume* de Barville III du nom, Chevalier, Seigneur de Maisoncelles, & du Coudray, où l'on voit son épitaphe à côté d'*Ysabeau* de Duis sa seconde femme, qu'il avoit nommée son exécutrice par son testament du dernier Avril 1483. Elle étoit veuve le premier Juin 1488, qu'elle donna procuration devant Geoffroy, Notaire à Yerre-le-Châtel, à *Charles* de Villers : elle mourut en 1500. La premiere femme dudit *Guillaume* étoit *Guillemette* du Tartre, mere de *Philippe*, Seigneur de Maisoncelles, mort sans alliance. Les enfans du second lit furent, 1. *Gilles*, Chanoine de Sens, Archidiacre de Melun, Prieur de Saint Sauveur, mort en 1555. 2. *Louis* qui suit. 3. *Philippe*, Chevalier de Saint Jean de Jérusalem. 4. *Marguerite*, femme, 1°. De *N*.... Herouan, Seigneur de Courtainville en Chartrain, dont postérité. 2°. *D'Aubert* Lefebvre, Seigneur de Caumartin, dont la postérité subsiste. 5. *Marie*, femme de *Jean* Coëtin. 6 *Julienne*, femme par contrat devant Peret, Notaire, le 3 Janvier 1496, de *Jean* Tapperant, Ecuyer. 7. *Jeanne*, femme de *Guillaume* Langlois, Ecuyer. 8 & 9. *Julienne* la Jeune, & *Barbe*, Religieuses de Saint Dominique de Montargis. 10. Et *Artuze*, femme par contrat devant Jourdain de Beze, Notaire au Coudray en Beauce, le 3 Avril 1502, de *Perros* de Caseboune, Ecuyer, Seigneur de Romainville, dont trois filles mariées.

VI. *Louis* de Barville, Chevalier, Seigneur du Coudray, Maisoncelles, Dubuisson & Ligerville, épousa *Jacquette* de Longueau, fille de *Bertrand*, Chevalier de l'ordre du Roi, Seigneur de Parville, Saint-Michel, & de *Marie* de la Taille de Bondaroy. Il vendit devant Bouchet, Notaire à Beaune, le 19 Mai 1515, portion d'un bien de la femme de laquelle il eut, 1. *Gilles* qui suit. 2. *Jean*, Chanoine de Sens, Docteur en Théologie, & Prieur de S. Sauveur, après la mort de *Gilles* son oncle en 1555, & mourut en 1571. 3. *Philippe*, Chevalier de Malte en 1552, & Commandeur de Loison en Artois en 1576. 4. *Artuze*, femme par contrat passé devant *Olivier*, Notaire au Coudray, le 11 Novembre 1523, de *Jean* de Goulard, Ecuyer, Seigneur en partie d'Invillier. 5. *Julienne*, femme de *N*.... Juppereau, Ecuyer. 6. *Marie*, femme de Valentin de la Roque, Ecuyer, Seigneur de Montfezin. 7. Et *Jeanne*, femme par contrat du 10 Août 1538, d'*André* de Bufferant, Ecuyer, Seigneur de Chaumont.

VII. *Gilles* de Barville I du nom, Chevalier, Seigneur du Coudray en 1545, Maisoncelles en 1553, Dubuisson & Ligerville en 1559, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, testa le 24 Février 1573 ; avoit épousé par contrat, présent *Pierre* Leroy, Notaire au Châtelet de Paris, le 3 Janvier 1539, *Marie* de la Vernade, fille de *Pierre* Baron de Broue, Maître des Requêtes, & d'*Anne* Briçonnet, dont 1. *Gilles II* du nom, qui suit. 2. *Jean*, Seigneur de Liger-

Digitized by Google

ville, Page & enſuite Maître-d'Hôtel de *Charles IX*, mort en 1601, avoit épouſé 1°. *Jacqueline* de Saint-Memen, fille d'*Agnan*, Ecuyer, Seigneur de Breuil, morte ſans enfans. 2°. En 1578 *Jacqueline*, Dame de Boëce & d'Echileuſe, dont deux filles; l'aînée Dame de Ligerville, femme de *Charles* de Montazant, *alias*, Montcelard, Ecuyer, Seigneur de la Planchette & Mignet, & *Louiſe*, femme par contrat du 7 Février 1609, de *Charles* de Cambray, Seigneur de Gironville. 3. *Louis*, qui a fait la branche des Seigneurs du Buiſſon. 4. *Bertrand*, Seigneur de Barville, qui accompagna le Duc d'Alençon, depuis *Henri III*, en Pologne, épouſa *Marie* de Saint-Martin, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Garvenne, & de *Louiſe* du Pleſſis, dont deux filles, *Jacqueline*, femme de *Jean* de Roſſart, Ecuyer, Seigneur de la Gatine au Perche, Moncheroille, & la ſeconde *N*... femme de *N*... de Roſſart, Seigneur de la Boulaye au Petche. 5. *Anne*, femme en 1564 d'*Hubert* le Chat, Seigneur de Ruys près Nevers. 6. Et *Charlotte*, femme en 1572 d'*Honoré* de la Valette, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe au Perche.

VIII. *Gilles* de Barville II du nom, Chevalier, Seigneur du Coudray & Maiſoncelles, premierement Conſeiller au Parlement, puis Capitaine de Chevaux-Légers ſous M. le Duc d'Anjou, mort en 1610, avoit épouſé par contrat du 14 Décembre 1605 *Jeanne* de Piedefer, fille de *Robert*, Seigneur de Guyancourt, & de *Lucrece* de Prunelé, fille de *Gilles*, Seigneur de la Porte, dont 1. *Robert* qui ſuit. 2. *Anne*, femme de *N*... Vion, Chev. Seign. de Treſſancourt, près Meulan.

IX. *Robert* de Barville, Chevalier, Seigneur du Coudray & Maiſoncelles, Capitaine de Chevaux-Légers, épouſa par contrat du 29 Septembre 1645 *Marie* Fiot, veuve de *Pierre* Baillet, Préſident en la Chambre des Comptes de Dijon, dont il n'eut point d'enfans, & donna à *Robert* Vion ſon neveu, la Terre du Coudray & Maiſoncelles, à la charge de joindre le nom de Barville à celui de Vion; ce qui n'a pas duré longtems. Il n'en reſte aujourd'hui que trois filles, dont les deux cadettes ſont mariées, l'aînée à M. Graſſin, Colonel d'Infanterie Légere, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint Louis.

Branche des Seigneurs du Buiſſon.

VIII. *Louis* de Barville, troiſieme fils de *Gilles I* du nom, Seigneur de Maiſoncelles & du Buiſſon, & de *Marie* de la Vernade, fut Seigneur du Buiſſon, du Cheſne & de Romainville. Il épouſa à Yerre *Louiſe* de la Taille, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur d'Offinville, & d'*Antoinette* de Frenay, dont ſix garçons & deux filles. 1. *Gilles*, Ecuyer, Seigneur d'Offinville, Folleville, Montville & Popinville, mort en 1632, avoit épouſé par contrat du 8 Juin 1614 *Marie* de Blaire, veuve de *Louis* du Faur, Seign. de Marean & Pittes, dont 1. *François* Seign. d'Offinville, Enſeigne d'une Compagnie d'Infanterie, mort en Allemagne à vingt ans en 1636, des bleſſures qu'il avoit reçues. 2. *Charles*, Seigneur de Montvilliers, mort en 1635 à l'armée commandée par M. le Cardinal de la Valette. 3. *Marie*, femme en 1650 d'*André* Galteau, Ecuyer, Seigneur de

Digitized by Google

Puiſſelu-le Marais, & *Bernarde*, femme de *Charles* le Clerc de Fleuvigny, Baron de la Foreſt le-Roi.

2. *Louis*, Seigneur du Cheſne, mort au ſiege de Montpellier ſans enfans.

3. *Bertrand* qui ſuit.

4. *Charles*, mort Capucin.

5. *Lancelot*, qui a fait la branche des Seigneurs de Romainville, rapportée après la poſtérité de *Bertrand*.

6. *Marc*, Ecuyer, Seigneur de Boiſſy-le-Girard, Paroiſſe d'Autruy, qui épouſa en 1632 *Iſabelle* de Chambon, morte en 1643, fille de *Guillaume*, Seigneur de Godinville, & de *Marguerite* du Roux, dont 1. *Charles*, dont on ignore l'alliance. 2. Et *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Boiſſi, marié à *Anne* Fougeroux, fille de *Pierre* & d'*Eliſabeth* Chevillart.

7. *Jeanne*, femme de *Chriſtophe* Garcout de Longeau, Ecuyer, Seigneur de Parville, dont des enfans.

8. Et *Judith*, morte ſans alliance.

IX. *Bertrand* de Barville, Ecuyer, Seigneur des Epars, épouſa *Madeleine* de Champs, fille de *Céſar*, Ecuyer, Seigneur du Portail, dont 1. *Achilles*, qui ſuit. 2. & 3. *Madeleine*, fille, & une autre Religieuſe.

X. *Achilles* de Barville, Ecuyer, Seigneur des Epars, & à cauſe de ſa femme Seigneur de Puiſſelet-le-Marais, épouſa en 1670, par diſpenſe, *Marie* Galteau ſa couſine, fille unique d'*André*, Ecuyer, Seigneur de Puiſſelet-le-Marais, & de *Marie* de Barville, ci-deſſus mentionnée, dont 1. *André* qui ſuit. 2. *Bertrand*, dit le Chevalier de Barville, Capitaine dans le Régiment du Soiſſonnois, Commandant du Château vieux de Perpignan, où il eſt mort ſans alliance. 3. *Marie-Antoinette*, fille non mariée. 4. Et *Marie-Eliſabeth-Julie*, née 3 Mai 169... mariée 12 Juin 1716, & veuve ſans enfans 7 Mai 1740, de *Louis-Pierre*, Sénéchal de Bournacs, Chevalier de Saint Louis, ancien Exempt des Gardes du Corps, Gouverneur de Bitche en Lorraine Allemande, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

André-Jules Comte de Barville, Chevalier, Seigneur de Puiſſelet-le-Marais, Capitaine de Fuſiliers, Colonel du Régiment de Soiſſonnois, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Villefranche, Chevalier de Saint Louis, mort en Janvier 1731, laiſſant de *Charlotte* Legoux ſa femme, mariée en 1716, morte à Puiſſelet en 174... Pluſieurs enfans, les vivans ſont, 1. *Louis-Achille*, né 24 Mars 1724, Capitaine au Régiment de Soiſſonnois, Chevalier de Saint Louis, Seigneur de Puiſſelet-le-Marais, Terre qu'il a vendue à M. de Mainon, Seigneur de Farcheville, le 24 Avril 1758, non marié. 2. 3. *Julie* & *Charlotte*, Religieuſes à la Préſentation à Paris. 4. *N*... Religieuſe à la Maiſon Royale de Saint Louis à Saint Cyr. 5. Et *Jeanne-Madeleine*, née en 1728, élevée à Saint Cyr, fille en 1764.

Branche des Seign. de Romainville.

IX. *Lancelot* de Barville, Chevalier, Seigneur de Romainville & de Boiſſy-le-Girard, Capitaine au Régiment d'Orléans, épouſa en 1642 *Iſabelle* de Compigny, fille de Nicolas, Ecuyer, Seigneur de Compigny, qui obtint des Lettres Patentes au mois de Mai 1625, qui lui permirent de changer ſon nom de Lefevre en

Digitized by Google

celui de Compigny, & de *Françoise* de Melun, morte le 18 Janvier 1641, dont 1. *François*, Chevalier, Seigneur de Romainville, marié, 1°. En 1671 à *Susanne* de Villerau, veuve de *César* de la Taille, Seign. de Tertinville. 2. *N*... Ozon, qui lui survécut. 2. *Robert* qui suit. 3. 4. *Henry* & *Charles*, morts sans alliance.

X. *Robert* de Barville, Chevalier, Seigneur de Romainville, Page & ensuite Ecuyer de Madame la Princesse de Carignan, épousa en 1672 *Marie* Gentil, fille de *Guillaume*, Lieutenant au Bailliage de Pithiviers, & de *Marie* Laureau, dont est resté, 1. *Louis-Robert*, qui suit. 2. Et *N*.... morte sans enfans en Février 1714, de *René-François* de Vien, Chevalier, Seigneur de Tessancourt près Meulan, du Coudray, & Maisoncelles en Beauce.

XI. *Louis-Robert* de Barville, Chevalier, Seigneur de Romainville, & Moigneville, né en 1694, épousa le 23 Janvier 1714 *Marie-Claude* Hemard, Demoiselle de Boissy, morte à Pithiviers le... fille de *Claude*, Seigneur du Fresne, Contrôleur des grandes & petites Chancelleries, & de *Marie-Madeleine* le Tellier, dont sont issus, 1. *Louis-François*, qui suit. 2. *Alexandre-Joseph.* 3. *Marie*, née 8 Juillet 1717, morte en Janvier 1754, laissant deux garçons & quatre filles de son mariage avec *François* Toussaint Bertheau, Ecuyer, Seigneur d'Invilliers. 4. Et *Louise*, Demoiselle de Barville, née 30 Décembre 1732, non mariée.

XII. *Louis-François* de Barville, Chevalier, Seigneur de Fresne, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, né 17 Juillet 1716, veuf avec un fils le 2 Avril 1760, de *Marie-Genevieve* de la Cour d'Invilliers; a épousé 2°. le.... Novembre 1763, *Marie-Marguerite* de Meaussé, Demoiselle de Souplainville, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Villebeton-le-Pentier en Dunois, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint Louis, & de *Marie-Marguerite-Agathe* le Noir de Jouy, Dame de Souplainville.

Armes: *d'azur au lion d'or, accompagné de sept fleurs de lys de même, mises en orle* 3. 2 2.

Il y a d'autres branches ou familles de ce nom, sur lesquelles on n'a pas fourni de mémoires.

BASTEROT: en Guyenne, particulierement à Bordeaux, & dans le Pays de Medoc, famille originaire de Suisse. Le premier de ce nom connu en France étoit sous *Louis XII*, environ l'an 1500, Capitaine de cent hommes d'armes, & Gouverneur de la Ville de Saint-Macaire en Guyenne, & dans le même tems à-peu-près il y avoit un Basterot Evêque de Siguença en Espagne, dans le Royaume de Castille, qui étoit oncle du Gouverneur de Saint-Macaire sous les Regnes de *Ferdinand* & d'*Isabelle*. Ses descendans s'établirent dans la Ville de Bazas; un d'eux quitta le Bazadois, & vint s'établir en 1570 à Lesparre, Capitale du Bas-Médoc. Il eut un fils nommé *Louis*, duquel étoit fils *Arnaud* Basterot, pere de *Gabriel* Basterot, chef de la branche aînée rapportée ci-après, & de *François* Basterot, chef de la branche cadette, aussi rapportée ci-après, & de lui sont descendus successivement tous les Basterots d'aujourd'hui.

Premiere branche.

Gabriel Basterot eut pour en-

Digitized by Google

fans 1. *Barthelemy* qui ſuit. 2. *François*, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Bourbonnois. 3. *Gabriel*, Prêtre, Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Saint André de Bordeaux, & Abbé Commendataire des Abbayes de Notre-Dame de Madiou, Diocéſe de Saintes, & de Saint Pierre de l'Iſle de Médoc, Diocéſe de Bordeaux, & Vicaire Général du même Diocèſe, mort en 1759. 4. *N*... Baſterot, épouſe de *N*... Lavaiſſiere de Verduſan, Tréſorier de France au Bureau de Bordeaux, morte en 1730. 5. *François* Baſterot de la Barriere, mort Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi en 1719. 6. Autre *François* de Baſterot de Saint-Vincent, rapporté après ſon frere aîné.

Barthelemy de Baſterot, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, mort en 1751, a laiſſé de *N*.... de Poitiers ſon épouſe, *Gabriel-Barthelemy* de Baſterot qui ſuit, & trois autres garçons, l'un mort Lieutenant au Régiment de Bourbonnois; l'autre Cornette dans le Régiment de Saluſe, tué à la bataille de Rocoux; le troiſieme mort au College en bas âge, & *Marguerite-Madeleine* de Baſterot, épouſe de *François-Xavier* de Filhot, Conſeiller au Parlement de Bordeaux.

Gabriel-Barthelemy de Baſterot, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, Seigneur de Dignac le Godet, Blayac, & Valerac, s'eſt marié à *Marie* d'Augeard: de quatre enfans qu'il a eus, il lui reſte une fille *N*... Baſterot, née en Décembre 1747.

François de Baſterot de Saint-Vincent, ſixieme des enfans de *Gabriel*, Subdélégué de l'Intendance de Bordeaux, a épouſé en 1716 *Marie* Baſterot ſa couſine germaine, dont trois enfans, deux filles & un garçon; l'aînée des filles eſt Religieuſe à Sainte Urſule de Libourne; la ſeconde, *Marguerite* Baſterot, a épouſé en 1741 *Pierre* de Saincric, Ecuyer; & le fils de *Guillaume* de Baſterot de la Barriere, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, ancien Capitaine de l'une des Compagnies franches de la Marine, Seigneur de la Barriere, de la Verdaſſe, de Geiran, & de Trouſſas, s'eſt marié en 1760 à *Honorée-Eſther* Chadeau de la Clocheterie, dont un fils nommé *Gabriel-François*, né en 1761.

Seconde branche.

François Baſterot, fils puîné de *Gabriel*, a ſervi dans ſa jeuneſſe ſur les galeres en qualité de Garde Etendart. Il étoit en Sicile à l'expédition de Meſſieurs du Queſne & de Vivonne. Il a été marié deux fois: de ſon premier mariage il a eu, 1. *N*... Baſterot, Préſident à la Cour des Aydes de Guyenne, qui ſuit. 2. *Saint-Paul* de Baſterot, ancien Lieutenant au Régiment de Bourbonnois. 3. *Marie* de Baſterot, qui a épouſé *François* Baſterot de Saint-Vincent, ſon couſin-germain. 4. *Françoiſe* de Baſterot, veuve de *Jean* de Cazenave, Ecuyer, morte en 1761. 5. Autre *Françoiſe*, Religieuſe à Sainte-Urſule de Libourne, & pluſieurs autres enfans morts en bas âge.

N.... de Baſterot, Préſident à la Cour des Aydes de Guyenne, a épouſé, 1°. *N*... Gremen, dont une fille vivante, Religieuſe à Sainte-Urſule de Libourne. 2°. *N*... Fevrier, dont quatre enfans, trois filles & un garçon, l'aînée des filles eſt âgée de vingt-trois ans, la ſeconde de vingt, &

Digitized by Google

est Religieuse à Sainte-Ursule de Libourne ; le garçon a dix-sept ans, & fait ses études ; la derniere fille a six ans. (1764)

Saint-Paul de Basterot, frere cadet du Président Basterot, ancien Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, a épousé *Marie* Ancre, dont sept enfans, quatre garçons & trois filles ; l'aîné des garçons est Chanoine de l'Eglise Collégiale de Saint Surin de Bordeaux, & étudie pour être reçu Docteur de Sorbonne : il est au Séminaire de Saint Sulpice à Paris ; il est Chapelain de Laudiras : l'aînée des filles a seize ans, la seconde douze, & les autres enfans sont en bas âge. *Mémoire envoyé par la Famille.*

Les armes : *d'argent avec un arbre de sinople, & un lion grimpant sur ledit arbre d'azur*, supports, *deux lions d'azur.*

BAUDOT. Cette famille a été long-tems établie à Ambene, Election de Conches, Généralité d'Alençon en Normandie. Son premier domicile étoit au Hameau de la Fleuriere, où elle fit construire une Chapelle domestique qui subsiste encore aujourd'hui, quoique délaissée. Depuis elle en fit construire une autre contre le Chœur de l'Eglise, qui lui a servi de séance & de sépulture.

Emond de Baudot I du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ambene & du Boyon, pere commun des deux branches des sieurs d'Ambene & du Boyon, est celui, après la réunion du Comté d'Evreux à la Couronne, qui fit confirmer les droits & privileges des Riverains de la Forêt de Breteuil, par Arrêt du Parlement de Rouen, où il est dénommé. Ce droit est inséré dans les franchises de ladite Forêt le 12 Juin 1578. Cet *Emond* de Baudot fut inhumé dans le Chœur de l'Eglise d'Ambene le 9 Avril 1614.

La branche aînée des Seigneurs d'Ambene est tombée en quenouille.

Emond Baudot II du nom, fils puîné d'*Emond I*, Seigneur d'Ambene & du Boyon, épousa *Catherine* Giraut en 1628. Il en eut *Emond III*, qui suit.

Emond III a servi long-tems dans les Chevaux-Légers, & y est mort en 1677. Il a eu de son mariage en 1653, avec *Anne* Agis, fille de Messire *Louis* Agis, Chevalier, Seigneur du Longpré, & de *Marie* de Bardouil, & niece *d'Antoine* de Bardouil, Commandeur de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. 1. *Jean* qui suit. 2. *Louis*, tué au choc de Leuze après onze ans de service dans les Gardes du Roi. 3. Et *Alexandre*, rapporté après son frere aîné.

Jean de Baudot, Brigadier des Gardes du Roi, après avoir reçu plusieurs blessures à Leuze & à Stenkerque, eut le bras droit emporté d'un coup de canon à la bataille de Malplaquet. Il avoit épousé en 1695 *Marie* de Lorme, veuve de *René* de Moucheron, Ecuyer, Seigneur de Freulmon, tué à Leuze. Il en eut *Jean-René*, qui suit, & *Alexandre-Charles*, qui s'est retiré Porte-Etendard des Gardes du Roi, & Chevalier de Saint Louis. *Jean-René*, après avoir servi plusieurs années dans les Gardes du Roi, s'est retiré pour cause de maladie, & a épousé 13 Septembre 1736 *Elisabeth* de Mays. De ce mariage naquirent *Jean-René* Alexandre, qui suit, & *Jean-René*, né 23 Octobre 1739, qui sert depuis six à sept ans dans les Gardes du Roi, Compagnie de Villeroy. *Jean-Re-*

Digitized by Google

né-Alexandre, né 4 Juillet 1737, a fait deux campagnes en Weſtphalie, ſous les ordres du Maréchal Duc de Richelieu; a épouſé 22 Août 1759, *Marguerite-Françoiſe* Deſcorches ſa couſine-germaine, fille de *Maurice-François* Deſcorches, Ecuyer, Sieur de Sainte-Croix, & de *Renée-Marguerite* de Moucheron.

Branche des Seigneurs du Boyon.

Alexandre de Baudot, fils puîné d'*Emond III*, s'eſt retiré Commandant de Bataillon dans le Régiment d'Albigeois. Il a épouſé *Marie-Simonne* Leroy, fille de *Gabriel* Leroy d'Aqueſt, Ecuyer, Sieur de Noue, & d'*Anne-Madeleine* Godot. De ce mariage eſt né 8 Octobre 1728, *Jerôme-Louis-Alexandre* de Baudot, Ecuyer, Sieur du Breuil, né 13 Décembre 1729. Ils ſervent tous les deux depuis quinze ans dans les Gardes du Corps, Compagnie de Luxembourg aujourd'hui.

Cette famille, par pluſieurs Arrêts de décharge & de maintenue de nobleſſe, par les épitaphes & les armes peintes dans l'Egliſe d'Ambene, eſt connue depuis pluſieurs ſiecles, ſuivant qu'il eſt juſtifié par un Procès-verbal dûement en forme, fait le 21 Décembre 1761.

Un *François* de Baudot, Ecuyer, Sieur d'Ambene, couſin-germain d'*Emond III*, étoit Gouverneur en 1669 de la Ville & Tour griſe de Verneuil.

Armes: *trois molettes d'éperon d'or, un chevron briſé d'or, en champ de ſable.*

BAUGY, dont étoit *Nicolas*, Seigneur du Fay & de Villevallier, &c. Ambaſſadeur du Roi en Allemagne, Flandre & Hollande, qui a laiſſé poſtérité d'*Anne* Parfait ſa femme, née 27 Juillet 1592, porte *d'azur à trois troncs d'arbres chicotés d'or.*

BAZOGES en Blêſois, porte *2 lozange d'argent & d'azur.*

Robert de Bazoges, Ecuyer, Seigneur de Bois-Maître, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Sentence du 8 Novembre 1588, de Meſſieurs les Commiſſaires départis dans la Généralité d'Orléans. Il a laiſſé poſtérité de *Marguerite* de Caſtelnau, qu'il avoit épouſée le 9 Novembre 1576: elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de la Mauriſſiere, & de *Jeanne* du Menil.

BEARN. *Voyez* GALARD.

BEAULIEU-RUZÉ, en Provence. *Gaſton* de Beaulieu commandoit 500 hommes de pied, lorſqu'il ſuivit *Jean* de Foix, Comte de Carmin, en 1537. Il porta les armes ſous ſix différens Princes, & ſe trouva dans les combats qui ſe donnerent, & aux ſieges qui ſe firent de ſon tems. Le Roi *Charles IX* en récompenſe de ſes ſervices le pourvut de la Charge de Concierge de ſa Maiſon de Marſeille. Il fut Gouverneur des Villes de Toulon & Siſteron. Il mourut à Marſeille âgé de cent trois ans, après en avoir ſervi plus de ſoixante-dix. Il eut de *Catherine* Raynaud trente-deux enfans: parmi les mâles, qui étoient vingt, douze furent tués au ſervice du Roi; des filles il y en eut deux de mariées, l'une à *N.*.. de Flotte-Roquevaire, & l'autre à *N.*.. de Faudran. *Gaſton II* a continué la poſtérité de ſon mariage avec *Catherine* de Gantés, fille de *Pierre II*, Seigneur de Valbonnette, & de *Françoiſe* de Bus, du Comtat d'Avignon.

Pierre-Paul de Beaulieu-Ruzé, Seigneur de Razat, qui prit le

Digitized by Google

parti des armes, & qui mourut des bleſſures qu'il reçut au ſiege de Montmelian. Il avoit épouſé en 1611 *Honorée* de Saint-Martin, dont il eut quatre enfans, parmi leſquels on compte *Barthelemy* de Beaulieu-Ruzé, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, commandant une galere pendant le combat de Gennes, où il fut tué.

Nicolas de Beaulieu-Ruzé, Lieutenant des Galeres du Roi, marié en 1637 avec *Anne* de Flotte, de laquelle il laiſſa *Barthelemy* de Beaulieu-Ruzé de Razat, Capitaine au Régiment de la Marine, qui fit alliance en 1674 avec *Melchior* de Monté en Bourgogne, dont il eut,

Jacques-Madeleine de Beaulieu-*Ruzé*, Aide-Major des Galeres du Roi à Marſeille, Chevalier de Saint Louis.

François de Beaulieu-Ruzé, Commandant du ſecond Bataillon du Régiment de Poitou, Chevalier de Saint Louis, & marié en 1708, avec *Marie-Charlotte-Louiſe* de Villougne en Champagne. Il en eut, 1. *Charles-Antoine* de Beaulieu, mort Lieutenant des Galeres du Roi, Chevalier de Saint Louis. 2. Et *Charles-Jean* de Beaulieu-Ruzé, qui a été Officier dans le Régiment de Poitou, dernier du nom, ſans poſtérité.

Armes : *d'or à trois corneilles de ſable béquées & membrées de gueules.*

BEAUMONT-LE-BOIS en Gâtinois, Châtellenie Châteaulandon.

Jacques le Cœur, Argentier de *Charles VIII*, en fit acquiſition; elle fut confiſquée lors de ſa diſgrace en 1453. Etant mort en 1456, cette Terre, ainſi que ſes autres biens, furent rendus à ſon fils *Geoffroy* Cœur, Echanſon de *Louis XI*, qui de *Iſabeau* Bureau de Montglat ſa femme, eut pour fille *Germaine* Cœur, Dame de Beaumont, qu'elle porta en mariage en 1513 à ſon mari *Louis* de Harlay, Seigneur de Cely, la Ferté-Louptiere, & Champvalon. Elle fut érigée en Comté en 1612, en faveur de *Chriſtophe* de Harlay, petit-fils de *Louis*, & ayeul *d'Achilles III*, Comte de Beaumont, premier Préſident du Parlement 18 Novembre 1689. Il eſt ayeul de *Marie-Louiſe* de Harlay, Comteſſe de Beaumont, femme de *Chrétien-Louis*, Maréchal de Montmorency, mort en 1746, & mere de *Charles-François-Chrétien* de Montmorency, Prince de Tingry, Comte de Beaumont-le Bois en Gâtinois, Lieutenant Général des Armées, né 30 Novembre 1713.

BEAURAINS, Seigneur de Montmort : originaire de Picardie, & établie dans le Valois, Election de Compiegne. *Antoine* de Beaurains, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Châtelain, Montmort, de la Douie, Grand-Hôtel, Petit-Pizieux, &c. fut confirmé dans ſa nobleſſe par Arrêt du 12 Avril 1698, après avoir prouvé qu'il étoit fils de *Louis* de Beaurains, Chevalier, Seigneur de la Douie, & de *Françoiſe* de Leirit, Dame de Montmort, & Dauven en partie. *Louis* de Beaurains avoit été maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du 18 Août 1667, & inſcrit dans le Catalogue des Gentilshommes de l'Election de Compiegne. Il laiſſa deux fils & cinq filles; ſavoir :

1. *Louis* de Baurains, Enſeigne au Régiment des Gardes Françoiſes, mort ſans poſtérité. 2. *Antoine* qui ſuit. 3. *Anne* de Beau-

Digitized by Google

rains, fille aînée, mariée 21 Mars 1679 à *Michel* Sublet, Chevalier, Marquis de Noiers. 4. *Genevieve* de Beaurains, mariée à *François* Joli, Chevalier, Seigneur d'Harville. 5. *Henriette* de Beaurains, morte Abbesse de Moncelles près le Pont Sainte-Maxence. 6. *Catherine* de Beaurains, Religieuse à la même Abbaye. 7. *Elisabeth* de Beaurains, morte sans avoir été mariée au Couvent de Bonsecours Fauxbourg Saint Antoine à Paris.

Antoine de Beaurains, Chevalier, Seigneur du Plessis-Châtelain, de la Douie, & de Montmort, Mousquetaire du Roi en 1691, Aide-de-Camp de Sa Majesté, par brevet du 6 Mai 1694, épousa, 1°. *Marie-Jeanne* Lamer, fille de *François* Lamer, Ecuyer, Seigneur de la Beuvine, morte sans enfans. 2°. *Louise-Madeleine* Messageot, par contrat du 10 Août 1707, fille de *Laurent* Messageot, Ecuyer, Secretaire du Roi, Maison & Couronne de France, & de *Catherine* Dupuis. Il a eu de ce second mariage *Antoine* qui suit.

2. *Joseph* de Beaurains du Plessis, Mousquetaire de la seconde Compagnie, mort à Lille de ses blessures 12 Juillet 1744.

3. *Alexandrine* de Beaurains, morte Religieuse à l'Abbaye du Moncelles.

Antoine de Beaurains, Chevalier, Seigneur de Montmort, du Plessis-Châtelain, de la Douie, &c. Capitaine au Régiment de Penthievre, a commencé de servir dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes de la Citadelle de Metz, 10 Octobre 1730, est entré dans le Régiment de Penthievre en 1732, a été fait Chevalier de Saint Louis 18 Juillet 1748, a obtenu du Roi une pension de retraite à cause de ses blessures, 1 Avril 1755, & a épousé 4 Mai 1753 *Marie* Anjorrant, fille de feu *Basile-Claude Henri* Anjorrant, Chevalier, Seigneur du Haut & Bas Traci, Conseiller au Parlement, & de *Jeanne-Catherine* Coutard, dont :

1. *Antoine-Claude* de Beaurains, né 22 Septembre 1758.

2. *Angelique-Jeanne* de Beaurains, née 29 Juin 1757.

Les armes : *d'azur à la fasce d'or, chargée de trois merlettes de sable, surmontée d'un soleil d'or, pour support deux lions.*

BEAUREPAIRE en Sologne porte : *d'argent au lion de sable, armé & lampassé de gueules*, dont étoit,

Charles de Beaurepaire, Ecuyer, Seigneur du Chesne, fils de *Pierre*, Seigneur du Chesne, & de *Marie* de la Creste, mariée en 1600; épousa le 16 Janvier 1630, Renée de Perouin, fille de *Jacques*, Seigneur de la Noiseliere, & de *Renée* de Marville, & pere de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Chesne.

BEAUXONCLES. *Jacques* de Beauxoncles I, vivant en 1400, pere de

II. *Jean* de Beauxoncles, Ecuyer, Seigneur du Fay, mari de *Catherine* de Saint-Martin, dont 1. *Pierre* qui suit. 2. Et *Catherine*, Dame du Plessis, Saint-Martin, Ville, Gohiblin, &c. femme vers 1480 de *Robert* de Beauvilliers, Chevalier, Seigneur de Thecauls, dont des enfans.

III. *Pierre* de Beauxoncles, Ecuyer, Seigneur de Cigogne, dont il fit la foi au Comte de Dunois en 1505, est aïeul de *Jean* de Beauxoncles, Chevalier, Seigneur de Cigogne & de Ro-

Digitized by Google

cheux, Capitaine des Gardes du Corps en 1572, épouſa en 1526 *Edmonde* Rerciers, fille d'*Antoine*. Elle fut mere de *Jeanne* de Beauxoncles, Dame de Cigogne, femme en 1572 de *Claude* de Mervilliers, Ecuyer, Seigneur du Heaulme. *Jean* de Beauxoncles, qui pouvoit être fils du précédent & arriere-petit-fils de *Pierre*, fut Seigneur de Courcelles & d'Aunoy-la Riviere, à cauſe de ſa femme *Helene* Lucas, fille de *Jacques*, Seigneur deſdits lieux, & de *Madeleine* l'Hopital-Vitry. On le croit pere de *Charles*, qui ſuit.

Charles de Beauxoncles I du nom, Chevalier, Seigneur de Courbouzon, Vieuvy, Oucques; avoit pour femme *Marie* de Saintré, dont 1. *Jean*, Seigneur d'Oucques, mari d'*Anne* de Lhopital de Saint-Meſme. 2. Et *Charles* II, qui ſuit.

Charles de Beauxoncles II du nom, Chevalier, Seignenr de Courbouzon, Nieuvy, Armeville & la Coudrais, épouſa 2 Décembre 1641 *Genevieve* de Lamiraut, fille de *Hervé*, Ecuyer, Seigneur de Marché-Lambert, & de *Madeleine* de Champgrand, dont trois enfans. 1. *Alexis*, Seigneur de Courbouzon, qui épouſa en 1672 *Anne* Thoinard, fille de *Jacques*, alias *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Lautray, & de *Marie* Lemarrier, dont 1. *Marie* de Beauxoncles, Dame de Coubouzon, femme en 1692 d'*Armand Jacques* Gujon, Ecuyer Seigneur de Saint-Didier & de Champoulet, dont des enfans 2. *Charles-Marcel*, Seigneur d'Armeville, qui eut de *Cecile* Salomon ſa femme, *Cecile* de Beauxoncles, Dame d'Armeville & Villeromard. 3. Et *Eleonor*, Chevalier, Seigneur de Vieuvy, mari en 1693 d'*Eliſabeth* de Serizy, dont *Charles-Eleonor* de Beauxoncles, Chevalier, Seigneur de Vieuvy, mari en Août 1752 de *N*... du Vizel de Paray.

Les armes . . . . . .

BELOT en Franche-Comté, qui entre dans tous les Chapitres nobles, & dans la noble Confrérie de Saint Georges, ſubſiſte dans *Henri* Belot-Villette, Chevalier de la noble Confrérie de Saint Georges en Franche-Comté, fils de *Jean-François-Daniel*, Seigneur de Villette, Mans, Lariant, &c. & de *Françoiſe-Suſanne* de Meſſey, fille d'*Hercules* de Meſſey, Chevalier, Baron de Mouville, & de *Suſanne* des Gentils du Beſſay, & petit neveu d'*Eleonor* de Belot, dit l'Abbé de Larian, Grand-Prieur de Gigny en Franche-Comté de la Confrérie de Saint Georges, porte pour armes: *d'azur à trois loyanges d'argent au chef d'or baſtillé de trois pieces.*

BENOIST DE LA PRUNAREDE porte: *d'azur à trois bandes d'or.*

1. *André*, dit le Capitaine Benoît, vivoit en 1470; eſt connu par le teſtament de *Jean* ſon fils.

2. *Jean* Benoiſt, Seigneur de la Ciſternette, teſta le 24 Décembre 1557. Il avoit épouſé, 1° *Anne* Damet. 2°. *Philippine* de Regis. Il eut de ſa premiere femme *André* qui ſuit, & *Louis* Benoiſt, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes de pied, marié avec *Marguerite* de Patau.

3. *André* Benoiſt, Seigneur de la Ciſternette, Capitaine d'une Compagnie de deux cens hommes de pied; épouſa 1°. Le 7 Février 1554 *Anne* Durand. 2°. *Françoiſe* Ducaylar, fille de *N*... Ducaylar, Gouverneur de Beſiers. Il eut du premier lit *Jean* Benoiſt, qui ſuit, & du ſecond *Henri* Be-

Digitized by Google

noît. Il testa le 25 Novembre 1581.

4. *Jean-Benoît*, Seigneur de la Cisternette, Capitaine de cent hommes de pied François, Gouverneur du Fort de Saint-Jean de Foy, épousa le 10 Décembre 1593 *Jacquette* de Gineſtous de Mondardier. Il en eut *Charles* Benoiſt qui ſuit. 2. *François* Benoiſt, & 3. *Jacques* Benoiſt.

5. *Charles* Benoiſt, Seigneur de la Ciſternette & de la Prunarede, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Saint-Aunais, épouſa 30 Juillet 1623 *Iſabeau* de Peiran, Dame de la Prunarede. Il en eut, 1. *Henri* Benoît qui ſuit. 2. *François* Benoiſt, Seigneur de la Verarié, Brigadier des Gardes du Roi, bleſſé au combat de Leuze 1691. 3. *Balthaſar* Benoiſt, Prêtre, testa le 23 Novembre 1659. Il obtint un Arrêt des Commiſſaires du Roi contre le Traitant des Francfiefs, dans lequel Arrêt ſont viſés les actes, commiſſions & brevets mentionnés dans cet Arrêt en date du 5 Octobre 1658.

6. *Henri* Benoiſt, Seigneur de la Prunarede, de la Ciſternette, de la Seſquiere, & directe de Saint-Jean de Foi. perdit un œil au ſiege de Paris 1665, épouſa le 19 Juillet 1661 *Gabrielle* de la Treilhe. Il en eut *Philippe* Benoiſt qui ſuit. 2. *François* Benoiſt, dit la Cyſternette, Capitaine des Cuiraſſiers, tué au ſiege de Landau en 1702. 3. *Henri* Benoiſt, Chanoine, Archidiacre, & Vicaire Général du Diocèſe de Lodeve. 4. *Henri* Benoiſt, dit la Seſquiere, Capitaine des Dragons au Régiment Dauphin, Chevalier de S. Louis. 5. *Gabriel* Benoiſt de la Prunarede, Major du Régiment de Noailles, qui a fait la branche cadette.

7. *Philippe* Benoiſt, Seigneur de la Prunarede, de la Cyſternette, du Caſſelet, & de Saint-Maurice, Capitaine de Dragons, enſuite Lieutenant Colonel d'un Régiment d'Infanterie levé en 1701 par la Province de Languedoc, Colonel des Compagnies du Diocèſe de Lodeve, par brevet du Roi; épouſa en 1699 *N.*.. de Guineſtous, dont il eut *Gabrielle* de Benoiſt, mariée avec *N.*.. de Barbeyrac, dont le fils Marquis de Saint-Maurice a obtenu en 1753 l'érection des ſuſdites Terres en Marquiſat, fut tué à la bataille d'Hoſtedt 1704.

7. *Gabriel* Benoiſt de la Prunarede, Major du Régiment de Noailles, a épouſé en 1716 *Iſabeau* de la Treilhe-Foſieres; il en a eu *Jean-Gabriel* Benoiſt de la Prunarede, Abbé de Saint Guilhem, Chanoine, Sacriſtain, & Vicaire Général de Montpellier. 2. *Henriette* Benoiſt, mariée avec *Armand* de Gineſtous, Seigneur de Maron, morte ſans enfans. 3. *Jean-François* Benoiſt, mort en bas âge. 4. *Henri* Benoiſt, qui ſuit. 5. *Guillaume-Gabriel* Benoiſt de la Prunarede, Doyen de Saint Martin de Tours. 6. *Jean* Benoiſt de la Prunarede, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal Lorraine, Chevalier de Saint Louis.

8. *Henri* Benoiſt de la Prunarede, Seigneur de Navacelle & de Seriſiere, Capitaine des Dragons au Régiment Royal, Chevalier de Saint Louis, a obtenu le brevet de Lieutenant-Colonel par une action de bravoure devant Zieremberg en 1761; a épouſé *Marie* de Nevacelle, dont il a *Henriette* Benoiſt.

BEON. En attendant les titres néceſſaires pour en dreſſer la généalogie, on ſe borne à dire

Digitized by Google

qu'on a en Guyenne une idée si avantageuse de cette Maison, qu'on lui donne pour origine un puîné des Vicomtes de Béarn. La tradition s'en est conservée dans les Provinces de Guyenne & de Béarn. L'on trouve dans les titres de cette Maison un Mémoire, qui dit que *Centulle V*, Vicomte de Béarn, donna pour appanage à *Arnaud-Guilhem*, son troisieme fils, la Vallée de Beon, dans le Diocèse d'Oléron, par Acte du jour de Pâques de l'an 1133, qui fut enregistré la même année dans la Cour Majour de Morlas.

Les Vicomtes de Béarn descendoient de *Loup-Centulle*, Duc de Gascogne, & le dernier de la premiere Race de nos Rois.

Raymond-Roger, Comte de Foix, prend, dans un titre daté de Mazeres le 19 Novembre 1204, la qualité d'oncle d'*Arnaud-Guilhem* de Beon, Seigneur de la Vallée de Beon; & *Roger IV* du nom, Comte de Foix, petit-fils de *Raymond-Roger*, établit *Philippe* de Beon, petit-fils d'*Arnaud-Guilhem*, son cousin-germain, pour Capitaine & Gouverneur de Foix, par Lettres du 3 Novembre 1620.

Un Seigneur de Beon fut Tuteur de *Gaston-Phœbus*, Comte de Foix, & de *Germaine* sa sœur, mariée à *Ferdinand* le Catholique, Roi de Navarre, en qualité de leur oncle.

Beaudouin, dans son Histoire de Navarre, dit qu'un Seigneur de Beon tenoit le premier rang parmi ceux qui assisterent au couronnement d'*Alphonse* le Grand, Roi de Navarre; & l'Historien des anciens Comtes de Brabant cite pour exemple la Maison de Beon, comme tirant son origine des anciens Souverains de Béarn, dont elle a conservé les armes, & pris le nom de la Vallée de Beon, qui lui fut donnée en appanage.

En effet, la Maison de Beon porte les armes des premiers Souverains de Béarn, qui sont: *d'or à deux vaches passantes de gueules, accornées, accollées, clarinées, & onglées d'azur.*

La Maison de Beon étoit déja divisée en deux branches principales dès le troisieme siecle; savoir, celle des Seigneurs d'Armantieu ou de Lapalu, & celle des Seigneurs Vicomtes de Sere.

Branche de Beon-Armantieu, ou Lapalu.

Arnaud de Beon, assisté de *Philippe*, Seigneur de la Vallée de Beon, & de *Pierre* de Beon, Vicomte de Sere, passa contrat de mariage, le 6 Janvier 1269, avec *Jeanne* de la Lapalu, fille de *George*, Seigneur de Lapalu, Belloc, Montcassin, Noueilhan, Semezies, Armantieu (*a*) Cet *Arnaud* de Beon, Chevalier, Seigneur d'Armantieu, vivoit en 1290 avec *Bernard* de Beon, son frere: ils sont tous deux compris dans une enquête de l'an 1300, faite par ordre du Roi *Philippe* le Bel, sur la valeur des Fiefs & arriere-Fiefs du Comté de Bigorre. *Arnaud* laissa *Pierre*, qui suit, & *Navarine*.

(a) *La Terre d'Armantieu en Riviere-Basse, & celles de Lapalu, Belloc & Montcassin en Astarac Guyenne, sont encore dans la Maison de Beon.*

Digitized by Google

Pierre de Beon, Seigneur d'Armantieu eut pour fils *Raymond* de Beon. *Navarine* de Beon, fille d'*Arnaud*, inſtitue *Raymond*, fils de *Pierre*, ſon neveu, pour ſon héritier, dans ſon teſtament de l'an 1335. Ledit teſtament ſe trouve en forme dans les archives du Chapitre de la Ville de Marciac, parceque ladite *Navarine* y fit une fondation qui ſubſiſte encore.

Senſouret de Beon, Seigneur d'Armantieu, &c. eut pour fils *Matthieu* de Beon. Suivant le teſtament dudit *Matthieu*, *Miramonde* de Beon, ſa fille, épouſa par contrat de 1475, *Amadou* de Monteſquiou.

Arnaud de Beon teſta, 16 Mai 1450, en faveur de *Jean*, ſon neveu.

Oudet de Beon & *Catherine* d'Antin ſon épouſe, teſterent le 11 Novembre 1488 en faveur de leur fils, *Bertrand* de Beon.

Bertrand de Beon épouſa, 17 Janvier 1501, *Jeanne* d'Orneſan. Il teſta, 10 Février 1517, en faveur de *Gabriel* ſon fils, qui ſuit.

Gabriel de Beon épouſa, 17 Août 1556, Demoiſelle *Catherine* de Saint-Lary Bellegarde; dont *Pierre*, qui ſuit.

Pierre de Beon épouſa, 31 Décembre 1579, *Marguerite* de Noé, qui teſta, 22 Novembre 1638, & inſtitua pour ſon héritier *Jean-Antoine*, qui ſuit.

Jean-Antoine de Beon épouſa *Marguerite* de Monteſquiou, & teſta le 29 Mai 1646 en faveur de *François* de Beon ſon fils, qui ſuit.

François de Beon, épouſa, 17 Octobre 1663, *Françoiſe* de Moura, fille de *Jacques* de Moura, Seigneur de Marſerolles, & de *Hilaire* de Saint-Paul: il teſta, 23 Mars 1685, en faveur de ſon fils aîné, *François II* du nom, qui ſuit.

Les autres enfans furent: *Jean-Antoine*, Capitaine au Régiment de Couquin, tué au ſiege de Lille; & cinq filles, mortes ſans avoir été mariées.

François de Beon II du nom, Seigneur d'Armantieu, Lapalu, &c. Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, épouſa *Marie-Catherine* de Rollet, fille de *Jean-Baptiſte* de Rollet, Doyen du Conſeil Souverain d'Alſace, & de Dame *Véronique* de Hu; dont, 1. *François*, Comte de Beon, III du nom, qui ſuit: 2. *Jean-Antoine*, Vicomte de Beon, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment de Boulonnois; 3. *Nicolas*, Aumônier de Madame; 4. *Jean-Louis-Joſeph*, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Boulonnois, tué à Bayonne au mois de Juillet 1755; 5. *Jean-Louis-Joſeph*, Grand-Vicaire d'Aire; 6. *François-Auguſte*, Commandant pour le Roi au Fort d'Andaie; 7. *Marie-Marguerite*; & 8. *Marie-Anne*, Religieuſes Profeſſes à l'Abbaye de Fabas en Commenge; 9. *Marie-Catherine*, mariée à *N*.... de la Motte, Seigneur de Saint-Criſt, Baron de Begolle; & pluſieurs autres morts en bas âge.

François, Comte de Beon III du nom, Seigneur d'Armantieu, Lapalu, &c. ci devant Capitaine au Régiment de Boulonnois, a épouſé le 20 Juin 1735, *Anne* de Puyberail, fille de *N*... de Puyberail, Seigneur de Troncens; & de *Paule* de Montlezun Saint-Lary, dont ſont nés, 1. *François-Frédéric*; 2. *Marie-Jeanne-Joſephe-Paule*; & un autre garçon & une autre fille, morts en bas âge.

Digitized by Google

La branche des Seigneurs Vicomtes de Sere a fondu dans la Maiſon de Pardaillan-Gondrin, par *N...* de Beon, mariée à *Jean-Louis* de Pardaillan-Gondrin, Baron de Savignac.

Celle des Seigneurs du Maſſés s'eſt formée de *Pierre* de Beon, Chevalier, deuxieme fils d'*Arnaud-Guillaume*, Chevalier, Vicomte de Sere; & s'eſt fondue dans la Maiſon de Timbrune-Valence par *N...* de Beon, fille d'*Alexandre* dernier Seigneur du Maſſés.

Celle de Bouteville-Luxembourg s'eſt formée de *Bernard* de Beon V, fils d'*Aimery*, Seigneur du Maſſés, & de *Marguerite* de Caſtelbajac, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Lieutenant Général des Armées du Roi, Lieutenant Général ès Provinces de Saintonge, Pays d'Aunis, Haut & Bas Limouſin, nommé Chevalier du S. Eſprit; & a fini dans *Charles* de Beon-Luxembourg, Colonel d'Infanterie, mort ſans poſtérité en 1725. *Antoinette-Thereſe*, mariée en premieres nôces au Marquis de Beraut de Chemauch, & en ſecondes au Marquis de Beaumont, Chef de Brigade des Gardes du Roi; & *Jeanne*, Religieuſe de la Viſitation au Faubourg S. Jacques de Paris.

Celle de Beon-Caſeaux ſubſiſte en la perſonne du Marquis de Beon, Chef de Brigade des Gardes du Roi, & s'eſt formée de *Jean* de Beon II, fils d'*Aimery*, Seigneur du Maſſés, & de *Marguerite* de Caſtelbajac.

François-Paul de Beon-Caſeaux, Grand-Prieur de Toulouſe en 1675, a fondé une Commanderie de ſon Ordre de S. Jean de Jéruſalem, en faveur de *François-Paul* de Beon, ſon neveu & ſon filleul, & de tous autres Chevaliers de ſa Maiſon à perpétuité. Elle eſt aujourd'hui poſſédée par le Tréſorier, ladite branche fondatrice de Caſeaux n'ayant d'autre mâle que le Marquis de Beon-Caſeaux, Chef de Brigade des Gardes du Roi.

BERNARD porte: *de gueules à une épée dont la poignée eſt garnie d'or, la lame d'argent, la pointe en bas, accompagnée de deux étoiles d'or.* Supports: *deux griffons, & la couronne de Comte.*

Cette Nobleſſe eſt originaire de Flandres, & la ſeule branche qui ſubſiſte réſide en Artois.

Arnould de Bernard, Ecuyer, Seigneur d'Equelme, Beaudignie, Lompré, Taintignie, Florent; épouſa *Jacqueline-Antoinette* de Rocq, dont il eut,

Michel de Bernard, Ecuyer, Seigneur de Quelme & du Mont, qui épouſa le 14 Mars 1510 *Antoinette* de Croix, dite Drumé, fille de *Marguerite* de Landas, dont il eut,

Michel de Bernard II du nom, Ecuyer, Seigneur de Quelme, qui épouſa *Barbe* de Landas, dont il eut,

Florent Bernard, Seigneur de Quelme, & *Florent* Dumont, qui épouſa le 28 Mai 1576 *Catherine* de Bernard, Dame de Jollin, Luchin, & Betignie, dont il eut,

Maximilien de Bernard, Chevalier, Seigneur de Quelme, Jollain, Betigny, Florent, qui épouſa le 19 Juin 1602 *Marie* de Corde, dont il eut,

Maximilien de Bernard, Chevalier, Seigneur de Quelme, Jollain, Betigny, Florent, allié le ... à *Marie-Claire* de Berghes, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Rache-Boube, Cumay,

Digitized by Google

Haute-Garde, Oberlieu, Baron de Zetons, premier Pair de Namur, d'où descend le Prince de Rache, & de *Françoise* d'Hallvin, dont il eut,

Louis-François de Bernard, Chevalier, Comte de Bailleul, de Quelme, Jollain, Betigny, Florent, Dumont, Callone, Ziquescape, &c. Capitaine d'Infanterie au Régiment du Baron de Zetrus, marié le 4 Avril 1685 à *Marguerite-Charlotte* de Berghes, Dame de Sept-Fontaines, Auberlieu & Wallers; fille de *Philippe* de Berghes, Baron de Zetrus, frere cadet d'*Eugene* de Berghes, Prince de Rache, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur de Mons, & Grand-Bailli d'Hainault; dont, 1. *Charles-Alexandre*, qui suit; 2. *François-Eugene*, qui viendra après son frere aîné; 3. *Marie-Louise-Josephe*; 4. & *Marie-Françoise-Josephe*.

Charles-Alexandre, Comte de Bailleul, Seigneur de Quelme, Betigny, Florent, Dumont, S. Phorien, marié le 5 Juillet 1706 à *Marie-Alexis* de Lannoy, fille de *Charles*, Comte de Lannoy, de Vanne, &c. & de *N....* de Tienne; dont, 1. *Marie-Marguerite* de Bernard, Dame de Quelme, Ballieul, Florent & du Mont, qui épousa le.... *Antoine-Alexandre* des Claïbes, Comte d'Huft, Seigneur de Coyquem. De ce mariage vint une fille, nommée *Marie-Caroline* des Claïbes, Comtesse d'Huft de Quelme, Ballieul & Florent; qui fut marié en 1750 à *Ferdinand*, Marquis de Bryas-Royon.

François-Eugene de Bernard, (frere puîné de *Charles-Alexandre*), Comte de Callone, Seigneur de Wallers, Auberlieu, Souverain, Moulin, Taronie, de Binethun & Vimille, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Boufflers en 1706; fut marié deux fois. Il épousa 1°. sans enfans en premieres nôces *Marie-Claire-Josephe* de Lannoy d'Arpinghien, fille de *Robert* de Lannoy d'Arpinghien, Amilville & Royaume, & de *Anne* Way de Rooſendale; & en secondes nôces, il épousa *Jeanne-Josephe* Deleval de la Marche, Dame d'Atin-Beutin, Saint-Cornil & Rouchefay, fille de *François* Deleval, Seigneur d'Atin, & de *N...* Roger-d'Ignicourt. Ce fut en ce *François* Delval que finit le nom de Deleval, qui étoit connu en 1265 avec la qualité de Chevalier, en 1194 par un Prevôt de Cambray, & un Grand-Bailli du Cambray en 1167.

Il y a de ce mariage: 1. *Marie-Louise-Josephe* de Bernard, & *Marie-Françoise-Josephe* de Bernard.

BERNARD DE MONTEBISE, en Orléanois, porte: *d'azur à la licorne d'argent.*

François Bernard, Ecuyer, Seigneur de Montebise, avoit pour femme *Madeleine* Parfaict, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie* le Gros, d'où descend:

N. Bernard, dit le Marquis de Montebise, Chevalier, Seigneur des Tournelles, qui a des enfans de *N....* Hoüel, sa femme, fille de *Charles*, Marquis de Hoüel, Bourg à la Gouadeloupe en Amérique, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort 29 Janvier 1736; & d'*Anne-Henriette* de Cordouan-Langerais, mariée 14 Mai 1703, morte 20 Décembre 1719.

Ledit *Guillaume* Parfaict, né 16 Septembre 1587, marié 21 Novembre

Digitized by Google

Novembre 1611, portoit : *d'argent à trois flammes de gueules, miſes en bande, accompagnées de deux cottices d'azur, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, le gros d'azur à trois épics d'or.*

BERNART : ancienne famille de Normandie, qui a fourni treize Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem. Elle poſſedoit dans les quatorze & quinziéme ſiecles les Seigneuries de Giverville & Bougi près Caen ; & l'on voit, par des aveux, qu'*Alain* Bernart, Ecuyer, étoit Seigneur de Bougi, & que *Robin* Bernart ſon fils, & *Jean* ſon petit-fils, l'ont auſſi poſſedée.

Jean Bernart, I du nom, Ecuyer, ſieur de Bougi, fut pere d'*Olivier*, qui eut en partage la Seigneurie de Bougi, & de *Jean* Bernart II du nom, qui acheta le 8 Février 1482 la Seigneurie de Courmenil, ſituée au Diocéſe de Sées. Il eſt l'auteur de la branche des Seigneurs de Courmenil, dont eſt ſortie celle des Seigneurs d'Avernes. C'eſt de ces deux branches dont on va parler.

Branche des Seigneurs de Courmenil.

Jean de Bernart II du nom, Ecuyer, Seigneur de Courmenil, épouſa *Jehanne* Perrier, fille d'*Antoine*, Ecuyer. Il mourut le 5 Mai 1504, & ſa femme le 11 Février 1529. On voit dans l'Egliſe de Courmenil leur épitaphe, au-deſſus de laquelle ſont leurs figures & leurs armes. De ce mariage ſortit,

Jacques de Bernart I du nom, Ecuyer, Sieur de Courmenil, & Dubois-Corbuiſſon, qui épouſa le 25 Août 1519 *Helene* du Vallet, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Jeanne* d'Appeville. Il fit en 1522 une tranſaction avec *Alain* Bernart ſon frere cadet, qui voulant ſe retirer en Poitou, lui ceda tout ce qu'il avoit à prétendre à la ſucceſſion de *Jean* Bernart leur pere. Le 13 Juin 1554 il obtint à Alençon une Sentence qui le déchargeoit de la taxe des francs-fiefs & nouveaux acquêts pour ſes Terres de Courmenil & Dubois-Corbuiſſon, attendu la juſtification qu'il avoit faite de ſa nobleſſe & de ſa deſcendance de *Robin* Bernart, Ecuyer. Il mourut à Courmenil en 1564, trois ans après ſa femme, & il laiſſa de ſon mariage, 1. *Jacques* II du nom qui ſuit. 2. *Nicolas*, qui ſurvécut peu de tems à ſon pere. 3. *Hector*, qui prit l'état eccléſiaſtique. 4. *Anne*, qui épouſa en 1547 *Claude* d'Aureville, Ecuyer, ſieur de la Gogardie.

Jacques de Bernart II du nom, Ecuyer, Sieur de Courmenil, épouſa en 1563 *Marguerite* de Franqueville, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur d'Avernes, & de *Marie* la Savourai : elle hérita en 1580 de la Terre d'Avernes, par la mort de *Guillaume* de Franqueville ſon frere. *Jacques* de Bernart mourut à Courmenil en 1598. On voit dans l'Egliſe de ce lieu ſon épitaphe & celle de ſa femme, décédée en 1616. De ce mariage ſortit *Guillaume* qui ſuit, & *Hector*.

Guillaume de Bernart, Ecuyer, Seigneur de Courmenil, &c. du chef de ſon pere, & d'Avernes du chef de ſa mere ; épouſa 15 Décembre 1587 *Suſanne* de Miée, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Gueſpré, & de *Françoiſe* de Chambray. Leurs enfans, furent, 1. *Jacques* qui ſuit. 2. *Gilles*, Che-

Digitized by Google

valier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem en 1607, Capitaine d'une Galere de la Religion, Commandeur des Commanderies de Sainte Vaubourg & Sous-Arville, Receveur & Procureur Général de l'Ordre, mort en 1659. 3. *Eustache*, mort sans postérité. 4. *Hector*, auteur de la branche des Seigneurs d'Avernes, rapportée ci-après. 5. *Florence*, mariée 3 Avril 1614 à *François* Gouhier, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fresne.

Jacques de Bernart III du nom, Seigneur de Courmenil, les Atelles, Saint-Arnoult & Dubois-Corbuisson, épousa 19 Janvier 1719 *Catherine* du Bouillonney, fille de *Jacques*, Chevalier, & de *Catherine* du Menildot, Dame de Merville. De ce mariage descendent Messieurs de Bernart de Courmenil, qui possedent encore aujourd'hui cette Terre de Courmenil, achetée en 1482 par *Jean* de Bernart, & les Terres du Bois-Corbuisson, les Atelles & Saint-Arnoult.

Branche des Seigneurs d'Avernes.

Hector de Bernart, Chevalier, Seigneur d'Avernes, de la Châtellenie & du Hamel, quatrieme fils de *Guillaume* & de *Susanne* de Miée, épousa 26 Octobre 1626 *Anne* d'Osmont, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Bœufvilliers, & de *Françoise* de Rouxel. Il mourut en 1638, laissant, 1. *Antoine* I du nom, qui suit. 2. *Guillaume*, reçu en 1641 Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, Capitaine de Vaisseau de la Religion, mort à Malte en 1675. 3. *Eustache*, aussi Chev. de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Command. de S. Vaubourg, Fontaine sous-Montdidier, Moisi & Balizi, Receveur & Procureur Général de l'Ordre, & Vicaire Général du Grand-Prieuré de France, mort à Paris en 1692. On voit son épitaphe au Temple. 4. *Guillaume*, Religieux à l'Abbaye de Cormeilles. 5. *Françoise*, mariée à *N*..... de Vanquelin, Ecuyer, Seigneur des Cheines.

Antoine de Bernart I du nom, Chevalier, Seigneur d'Avernes, &c. mort à Avernes en 1711; épousa le 10 Octobre 1656 *Catherine* de Gosiard, fille d'*Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Leger, & de *Dianne* de Bury, dont 1. *Antoine* qui suit. 2. *Eustache*, reçu en 1667 Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, mort à Paris en 1730, Command. de la Commandrie de Chantraine, Procureur & Receveur Général de l'Ordre. 3, *Eustache*, reçu en 1669 Cheval. de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, mort en 1747 à la Commanderie de Sainte-Vaubourg, Grand-Prieuré Champagne, Command. de Sainte-Vaubourg & de Soissons. 4. *Guillaume-François*, connu sous le nom du Bailly d'Avernes de Bocage, reçu en 1671 Cheval. de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, mort à Malte en 1717, où il étoit depuis trente ans chargé des Affaires du Roi auprès de son Ordre. Il étoit Grand-Bailly de la Morée & de Saint Jean de Latran, & Commandeur de la Commanderie de Villers près Liege, & de Balizi. 5. *Gabriel-Charles*, reçu en 1680 Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, Capitaine de Vaisseau de la Religion en 1710, & Commandeur de la Commanderie de Villedieu en 1716, mort à Avernes en 1715.

Antoine de Bernart, II du nom, Marquis d'Avernes, Comte

Digitized by Google

d'Orbec, épousa 19 Juillet 1688 *Louise-Henriette* de Louvilliers, Dame de Chambry près Meaux, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur de Benevent, Lieutenant pour le Roi en Canada, & Cataine en l'Isle Saint Christophe; il mourut à Paris en 1748. Il avoit été Lieutenant dans les Gardes Françoises, & s'étoit trouvé aux batailles de Fleurus, Stinkerque & Nervinde, où il s'étoit distingué. Il eut de son mariage, 1. *Eustache-Louis-Antoine* qui suit. 2. *Jean-Baptiste*, d'abord Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, & ensuite Abbé Commendataire de l'Abbaye du Lourroux en Anjou, & Grand-Vicaire de l'Evêché de Lisieux, mort en 1762. 3. *François*, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem en 1705, Capitaine de Cavalerie en 1730, fit en Italie toutes les campagnes de la guerre de 1733; fut ensuite Capitaine d'une Galere de la Religion, & mourut à Rouen en 1756, Commandeur de Fontaine-sous-Montdidier, Chanu & Balizi. 4. *Eustache-Henri*. 5. *Antoine*, *Philippe*, tous trois morts jeunes.

Eustache-Louis-Antoine de Bernart, Comte d'Avernes & d'Orbec, Seigneur de Chambry du chef de sa mere, & de Canapville, né en 1692, épousa par contrat du 11 Avril 1731 *Marie-Helene* de Beauvau, fille de *Gabriel-Henri* Marquis de Montgoger, & de *Marie-Magdelene* de Brancas-Villars, & mourut à Paris en 1745, laissant de son mariage *Charles-Antoine* de Bernart, Marquis d'Avernes, Comte d'Orbec, Enseigne des Gendarmes d'Orleans, Chevalier de Saint Louis, né 3 Mars 1734, marié par contrat du 21 Mars 1762, célébré le 24, à *Marie-Charlotte-Françoise-Elisabeth-Parfaite* le Cornier, fille de *François-Armand* Marquis de Saint-Helene, Baron d'Angerville-la-Martel, Seigneur d'Ecretteville, Vattecrit, Romenil, Bec-au-Cochois, Saint-Jouin, & Turtot au Pays de Caux, & de Labbeville près Pontoise, & de *Françoise-Elisabeth* de Bailleul.

Les armes: *d'argent au chevron de sable, accompagné de trois trefles de sinople, deux en chef, & un en pointe.*

BERZIAU, en Normandie, où est la Terre du Menil Berziau, au Vicomté de Falaise; & en Vendômois, où est la Terre de la Salle, près Montoire, que cette Famille a possédée, porte: *d'azur à trois treffles d'or.*

BETHOUILLAC, Seigneur de Saint-Christophe, près Romorantin, porte: *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois cornets de sable.*

François de Bethouillac, Ecuyer, Seigneur d'Ancis en Dunois, fils de *Guillaume*, Seigneur d'Ancis, & de *Louise* de la Brosse; épousa 16 Avril 1588 *Marguerite* de Refuge, mere d'*Henri* de Bethouillac, Ecuyer, Seigneur de Saint-Christophe, mari en 1626 de *Louise* de Hazé, dont *Joseph* de Bethouillac, Ecuyer, Seigneur de Saint-Christophe, Capitaine au Régiment de Conty.

BINET en Touraine, dont étoit François Binet, reçu Chevalier de Malte en 1608. Le Grand-Maître *Aloph* de Vignacourt lui donna pour ses bons services une pension de trois cens écus d'or, & fut gratifié par le Grand-Maître *Antoine* de Paul son parent, d'une Commanderie de Grace, dont il ne jouit pas long-tems, ayant été

Digitized by Google

tué la même année au combat des Galeres de Malte contre les Turcs devant Sarragoſſe en 1625, & dont on trouve les généalogies dans la Nobleſſe de Tourraine par Hermite Soulier. Porte : *de gueules au chef d'or, chargé de trois croix recroiſetées au pied fiché d'azur.* Deviſe : ILLE VICIT, Cimier, *une femme en buſte vêtue à l'antique, au milieu d'un bois de daim qu'elle tient de ſes mains.* Supports, *deux anges.*

BILIOTTI, anciennement VOLPI, ou VULPELLI.

Biliotti eſt le nom d'une ancienne Nobleſſe qui deſcend de celle de *Volpi*, ou *Vulpelli*, de Lucques, qui alla s'établir à Florence pendant le Regne d'*Othon II*, où elle quitta ſon ancien nom, & prit dans le treizieme ſiecle celui de *Biliotti*, qu'elle a depuis porté, comme il eſt prouvé par pluſieurs Hiſtoriens, notamment par celui de la Maiſon de Gondi, où l'on voit, *page* 73, *Tome* 1, qu'*Octavianus* Biliotti étoit en 1256 un des Conſeillers de la République de Florence qui ratifierent le Traité de Paix fait avec les Piſans. Le Prioriſte (*a*), faiſant mention de *Giovanni* Del Volpe, le déſigne ſous le nom de *Giouvanni Biliotti*, fils de *Simon*, Prieur de la Liberté en Mars & Avril 1297. On voit encore dans le même Prioriſte, que d'autres de cette famille n'étoient plus déſignés dans ce ſiecle que ſous le nom de *Biliotti*. Il y eſt dit qu'un *Mathieu* Biliotti, fils de *Biliotto-Biliotti*, fut Prieur de la Liberté en Mai 1299. *Scipion-Ammirato* parlant du même dans ſon Hiſtoire de Florence, *tom.* 1. *Liv. IV. an.* 1295, le fait connoître ſous le nom de *Lotto-Biliotti*, & dit qu'il eut un démêlé avec les *Cavalcanti*, qui maltraitoient le Peuple pour lequel il s'étoit déclaré.

Quoique cette Maiſon eut changé de nom, elle a cependant toujours porté à Florence & dans le Comtat ſes anciennes armes, qui ſont *de gueules à un chef d'argent chargé d'un renard paſſant de gueules* (*b*); ou ſelon Ciaconius dans ſon Hiſtoire des Papes & des Cardinaux, *d'argent chargé d'un renard paſſant de gueules.*

Ugolin Verini, qui a recherché avec ſoin & très-exactement l'origine, le nom & les armes des anciennes Maiſons de Florence, rapporte dans les quatre Vers ſuivans, de celle de Biliotti, ce qu'on a déja dit de ſon origine, de ſes noms, de ſes armes, & de ſa tranſmigration de Lucques à Florence.

Corbinella domus ſimul & Biliotta propago,
In noſtram venere urbem ſub Othone ſecundo,
Et Biliotta prius Luca Vulpella vocata eſt,
Geſtat adhuc rubra ſoboles inſignia vulpis. (*c*)

(*a*) *C'eſt un monument authentique des familles dont les ayeux ont eu part au Gouvernement. Il eſt conſervé dans la Chancellerie, & il contient les élections des Prieurs, Gonfaloniers de Juſtice, & autres Grands Officiers, & où ſont marqués les noms des peres & ayeux même des élus.*

(*b*) Voyez *tome* 2, *colonne* 738, *où elle ſont imprimées.*

(*c*) Voyez *ſon Hiſtoire en Vers latins*, de illuſtratione Urbis Florentiæ; *à Paris, chez Patiſſon, an.* 1583, *liv.* 3, *pag.* 22. *& ſuiv.*

Digitized by Google

Vincent Borghini, Hiſtorien ſoigneux dans ſes recherches, montre dans ſes Diſcours ſur les Armes, la Nobleſſe, & les Monnoyes de Florence, que les *Biliotti* ont un renard pour armes, & que leur ancien nom étoit *Volpi* (a). Parlant enſuite de *Sandro* ou *Alexandre* Biliotti, qui fut Maître de la Monnoye, il ajoute qu'on le voit ſur les tombeaux de cette Maiſon dans la vieille Egliſe du S. Eſprit à Florence. Le même Auteur dit encore aux mêmes endroits de ſon Diſcours, que ledit *Sandro* fit mettre l'an 1339 ſes armes ſur des écus d'or au coin de la République, étant Maître de la Monnoye (b); écus dont il eſt fait mention dans le Dictionnaire Hiſtorique, Géographique, &c. imprimé à Avignon en 1760, Tome IV, Article Florence, & que les *Biliotti* conſervent précieuſement encore, comme la preuve la plus inconteſtable & la plus autentique. Une de ces monnoyes a été produite & exhibée par deux Chevaliers de Malte, des Maiſons de Guart & de *Marcel* de Crochant, petit-fils d'une Biliotti, pour preuve (c) de l'ancienne nobleſſe de nom & d'armes de ladite Maiſon, & des aſcendans paternels de ladite Dame de Biliotti, héritiere de la branche aînée de ſa Maiſon. (d)

L'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Gondi, parlant de celle de Biliotti, avec laquelle elle a deux alliances actives & paſſives, (e) dit que Biliotti *Volpi* a pour armes, *de gueules au chef d'argent chargé d'un renard paſſant de gueules.* Ces mêmes armes ſont empreintes dans l'*Hiſtoire de Provence par Noſtradamus*, *à la page* 444. Elles ſont auſſi ſur la pierre ſépulchrale de *Jean* Biliotti, Noble Florentin, réfugié à Avignon après la conjuration des Paſſis, & ſur un Tableau dans l'Egliſe des Dames de Sainte Claire de ladite Ville, repréſentant la Deſcente de la Croix, à côté des armes d'*Angelique* de Peruſſi ſa femme, & de celles de Florence. Elles ſont encore dans l'Egliſe Paroiſſiale de Piolen, ſur le Devant d'Autel du S. Eſprit, ſous lequel eſt un tombeau de deſcendans dudit *Jean* de Biliotti, de même que ſur des anciennes vîtres des maiſons que ledit *Jean*

(a) Voyez *la page* 104 *des armes & nobles familles*, & *la page* 248 *des Monnoyes de Florence*, *part.* 2 *de ſes Diſcours imprimés à Florence l'an* 1585, *chez Gianti*, *dédiés au Grand Duc* François *de Medicis.*

(b) Voyez *pag.* 104 & 248 *de la ſeconde partie de ſes Diſcours.*

(c) *Ces Preuves ſont des années* 1648 & 1654.

(d) Angelique *de Biliotti, femme de Torquat de Fortia, Seigneur de Mirol, fille unique d'*Antoine *de Biliotti*, & de Madeleine *de Serre. Les preuves du Chevalier de Marcel ſont de* 1648, & *celles de Guart de l'an* 1654.

(e) Voyez *pages* 115 & 347 *du premier volume, où ces deux alliances ſont rapportées; & dans Morery, article Gondi. Les armes de Biliotti ſont ſur les pages* 115 & 185 *du premier volume, & ſur la page* 201 *du ſecond volume de ladite Hiſtoire, par Corbinelli. A Paris* 1705, *chez Coignard.*

Digitized by Google

avoit acquises à Avignon & à Piolen (a). On les voit aussi dans une campagne dite Beauchene, terroir de Piolen, appartenant aux Biliotti, & dans l'Eglise Métropolitaine de Paris, dans une Chapelle de la Maison de Gondi. Ces mêmes armes sont gravées sur un ancien sceel avec la devise italienne, *Pensare al fine*, & mises en couleur avec celles de Medicis, sur un parchemin contenant des exemptions & des privileges accordés par *Leon X* aux Biliotti, Peruffy, &c. (b)

Cette Maison ne se transporta pas toute à Florence; elle a été connue à Lucques sous le nom de *Vulpelli*, jusqu'à la fin du quatorzieme siecle, ainsi qu'on le voit dans *Giaconius*, *Tome II*, *Coll.* 738, & dans *Morery*, *article Cardinal*, où il est fait mention d'*Orland Vulpelli*, Luquois, Cardinal Diacre du Titre de Sainte Marie in *Via Latâ* en 1396, par promotion de *Benoît XIII*, *Pierre* de Luna. Le manuscrit de l'Histoire de Luques par *Alexandre* Spada, qui est dans la Bibliotheque publique fondée à Carpentras par Dom *Malachie* d'Inguimbert, Evêque de cette Ville, fait voir qu'il y avoit encore à Luques une ou plusieurs branches de cette famille sur la fin dudit quatorzieme siecle. Il est dit dans ce Manuscrit que l'an 1391 un *Orlando* Vulpelli étoit du Conseil de la République (c); qu'en 1392 il étoit un des Chefs de la faction de Guisini, contre celle de Forteguerra (d), & qu'enfin cet *Orlando* fut exilé de Luques la même année, avec d'autres de sa faction, & leurs enfans. (e) Il y est aussi fait mention d'un *Bernard* Vulpelli, Cardinal l'an 1394, à qui ses Concitoyens eurent recours, pour qu'il s'intéressât auprès du Pape *Boniface IX*, pour des affaires qui regardoient l'Hôpital (f). Il paroît que cette branche demeurée à Lucques, s'est soutenue jusqu'à présent en plusieurs endroits de l'Italie, où elle est connue sous le nom de *Volpi*, qui lui fut plus particulier que celui de *Volpelli*. On connoît encore de ces *Volpi*, dont un savant Jesuite nommé *Joseph-Roch* Volpi, qui a continué l'Histoire intitulée *Vetus Latinum Sacrum & Prophanum*, *&c.* imprimée à Rome chez *François* Gonsaia, 1724, & *Dominique* Volpi, dont le Pape Clement XIII, aujourd'hui regnant (1764) a reconnu le mérite, en le nommant au commencement de 1762 à l'Evêché de San Angelo & Bisaccio, Villes de la Province ultérieure du Royaume de Naples.

Les monumens publics qu'on a

(a) *Celle d'Avignon fut changée avec noble Alexandre Mavilli, à qui Jean de Biliotti donna en échange celle qu'il possedoit à Florence le 17 Mars 1516, Notaire Mathieu Dalmassi. Celle de Piolen est habitée par ses descendans, & fut achetée de Ferreol Ferre, par contrat du 8 Octobre 1512, même Notaire.*

(b) *Les Biliotti conservent ces privileges & ce scel à Piolen.*

(c) Voyez *le Liv. IV*, *pag.* 384, 385.

(d) Idem, *pag.* 409 *du même Spada.*

(e) Idem, *pag.* 411 *de Spada.*

(f) Idem, *pag.* 418.

Digitized by Google

rapportés, & qu'on rapportera encore, ne prouvent pas seulement l'origine, les noms, les armes, & la transmigration de la Maison de Biliotti, mais ils confirment encore son ancienne noblesse, qui a été authentiquement attestée par les Lieutenans & Conseillers de *François* de Medicis, Grand-Duc de Toscane, par un acte public en forme du 31 Juillet 1579, adressé à *Henri III*, Roi de France, sur la noblesse de la Maison de Gondi, & celle de ses alliés y nommés, parmi lesquels les Biliotti sont énoncés (a). Il en est fait aussi mention dans les remarques sommaires sur la noblesse des Gondi & de ses alliés, par M. d'Hozier, Juge d'Armes de France, qui atteste aussi leur illustration & leur noblesse, ainsi que dans les Lettres Patentes d'*Ant.* Serristori, Gonfalonier de Justice de la République de Florence, en date du 14 Mai 1517, égalées *Manelli*, où il y est dit que *Jean* de Biliotti, fils de *Zenobi*, à qui elles sont adressées, est d'une noble Maison de Florence, dont les peres & les ayeux ont possedé les premieres & les plus grandes dignités, & que le même *Jean* pouvoit encore posseder (b). Les dignités & les charges que les Biliotti ont possedées, sont celles de Prieur de la Liberté & de Gonfalonier de Justice, dont la premiere est entrée soixante fois, & la seconde dix fois dans cette Maison. Parmi toutes les branches qu'elle a formées, nul n'en a exercé plus que l'aînée, dont il sera fait seulement ici mention. Outre ces Charges rapportées ci-dessus, dont le Prioriste *Scipion* Ammirato, & *Jacques* Nardi & autres rendent témoignage (c), on voit encore dans ces Auteurs que jusqu'à la fin de la Liberté de Florence, les Charges d'Ambassadeurs, de Députés, de Ministre du Bureau de la Guerre & de la Paix, de Général d'Armée, de Syndic, de Conseillers, &c. ont été occupées par ceux de ce nom de génération en génération. Cette Maison a encore donné de grands hommes à l'Eglise, parmi lesquels *Alserius* Biliotti, qui après avoir été nommé en 1515 à l'Evêché de Todi, par le Pape *Leon X*, l'en démit l'an 1523; ce qui est attesté dans le Dictionnaire Universel, Dogmatique, Canonique, Historique & Géographique des Sciences Ecclésiastiques, &c. par le Pere *Richard*, & autres Dominicains, à Paris, chez *Jacques* Rollin, *Antoine* Jombert, & *Jean-Baptiste Claude* Bauche, 1761, tome 5, article Todi. *Augustin* d'Athi, l'ornement de la Ville de Sienne sa Patrie, dont le rare mérite lui acquit la confiance de plusieurs Papes (d), dont il fut Sécretaire, fait connoître dans ses divers Ouvrages, un *Dominique* Biliotti, Chanoine de l'Eglise de Sienne, son intime ami, en qui il reconnoissoit des talens distingués. Il paroît par les Lettres Ea

(a) Voyez *pag.* 523, 524 & *suivantes du Vol. II de l'Histoire de Gondi, cet acte y est au long.*

(b) *Ces titres sont dans les Archives de Biliotti à Piolen.*

(c) *Prioriste & Scipion Ammirato parlent de toutes ces charges depuis 1281 jusqu'à l'an 1526. La Table chronologique des Gonfaloniers est à la fin de l'Histoire de France par Nardi.*

(d) *Nicolas V, Calixte III, Pie II.*

Digitized by Google

tines insérées dans ses Ouvrages qu'ils vivoient dans la plus étroite liaison. Le stile en est pur & agréable ; elles respirent le sentiment, & font également l'éloge de leur esprit & de leur cœur.

Benoît Varchi, dans son Histoire intitulée *Storia Fiorentina di Messer Benedetto Varchi in Colonia* 1721, *appresso Pietro Martello*, fait mention d'un fameux Capitaine *Ivo* de Biliotti, (a) qui avoit repris *Spello* sur les Allemands en 1529, qui la même année défendit Florence contre le Prince d'Orange. Il se trouva à plusieurs actions, & assiegea *Sessino* en 1536, où il fut blessé. Il passa ensuite au service de France, & mourut à Dieppe.

Les alliances de la Maison de Biliotti, avec les plus grandes & les plus distinguées de la République, rapportées par Dom *Eugene* Gamurrini, dans son Histoire des nobles familles de Toscanne & d'Ombrie, en cinq volumes, sont avec Quarata, Tedaldi, Altoviti, Guicciandini, Uguccioni, Leuzi, Gondi, Capponi, Simimelri, Spazzi, Davanzati, Puccy, Salviati, Pandulfini, Caffini, Babatta, Carducci, Guigny, Peruzzi ; à Avignon Strozzi.

Généalogie de la Branche des Biliotti de Florence, établis dans le Comtat depuis près de trois siecles.

1. *Bencivenni*, ou *Benvenuti*, Volpi, ou Volpelli, est le plus ancien qui soit connu comme le chef de la Maison de Biliotti, autrefois si nombreuse, & réduite à présent à deux branches, dont l'une est à Florence, & l'autre à Piolen, Bourg du Comté Venaissin, dont on donne ici la descendance ; il vivoit au commencement du treizieme siecle. On ne sait pas précisément ce qui donna lieu à son changement de nom. On présume qu'il épousa une fille de la Maison de Biliotti de Benevent, quoique *Charles* de Lellis dans son Discours sur les nobles Familles de Naples & de Benevent, semble infirmer ce sentiment *page* 233 & *suivantes*, où il fait la généalogie de cette famille, dont les armes sont *d'azur à un serpent à deux têtes*, avec la devise *Bino capite luctans*. Cet Historien dit après d'autres qu'il cite, que les Biliotti de Benevent sont les mêmes que ceux de Florence : la conformité de nom pendant plusieurs siecles peut avoir autorisé ces Historiens. Quoi qu'il en soit, *Bencivenni* Volpe eut trois fils connus sous le nom de Biliotti.

1. *Ottavianus* Biliotti, qui fut un des Conseillers de la République qui ratifierent le Traité de paix avec les Pisans l'an 1256, selon les preuves de la Maison de Gondi, tome 1, page 73, par Corbinelli, à Paris, 1705.

2. *Lotto* ou *Biliocto* Biliotti qui suit avec sa postérité.

3. *Simon* Biliotti ; il eut un fils nommé *Jean*, Prieur de la Liberté en Mars 1297 (b), & dont la branche s'éteignit dans la Maison de Gondi, par le mariage de

(a) *Il étoit fils de* Louis, *fils de Sandro, qui fut un des Otages donnés au Prince d'Orange après la prise de Florence en* 1530. Voyez *Varchi pag.* 439, *liv.* 12. Voyez *aussi pag.* 272, *liv.* 10, *pag.* 299, *liv.* 10, *pag.* 371, *liv.* 11, *& pag.* 625, *liv.* 15, *aux ans cités.*

(b) Voyez *le Prioriste.*

Digitized by Google

Françoise, fille de *Chiſtophe* de Biliotti, & de *Jacquette* de Mormeral avec *Leonard* de Gondi II du nom, en 1419 (*a*).

II. *Lotto*, ou *Biliotto* Biliotti, ſecond fils de *Bencivenni* ou *Benvenuti* Volpi, eſt connu dans le Prioriſte & dans *Scipion* Ammirato, *Liv. IV, p.* 197, *an.* 1295, *vol.* 1 *de l'Hiſt. de Florence.* Il s'étoit déclaré en faveur du Peuple, contre un parti de la Nobleſſe qui le maltraitoit, & fut en bute à ce parti dont étoient les Cavalcanti. Cinq de cette Maiſon l'attaquerent & l'inſulterent l'an 1295; mais cet attentat ne fut pas impuni. *Guelfe* Addoni, nommé par la République Capitaine du Peuple après cette émeute, punit les coupables. Le Prioriſte marque qu'il avoit deux fils; ſavoir, 1. *Mathieu* Biliotti, Prieur de la Liberté en Mai & Juin 1299, en Novembre 1303, en Mars 1313, en Septembre 1316, nommé, dans le Prioriſte aux années citées, *Matheo di Biliotto Biliotti.* Il fut Ambaſſadeur l'an 1309 auprès du Pape Clement V à Avignon, pour obtenir la levée de l'interdit lancé depuis long tems ſur Florence; ce qui eſt rapporté dans Ammirato, *tom.* 1, *liv.* 5, *pag.* 241, *an.* 1309, *Hiſt. de Florence.*

Il eut cinq fils, dont la poſtérité s'éteignit dans la ſuite; l'aîné (*b*) fut Prieur en Janvier 1325, & Gonfalonier de Juſtice en Novembre 1333. Un deſcendant de cette branche, nommé *Pierre*, fut Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine d'Avignon au commencement du ſeizieme ſiecle. Il eſt nommé dans un contrat d'échange de directes & droits ſeigneriaux, paſſé en 1525 entre ledit Chapitre & *Jean* de Biliotti, pour lors Citoyen d'Avignon.

2. *Cenni* de Biliotti qui ſuit.

III. *Cenni* Biliotti fut Prieur-Seigneur de la Liberté de Florence en Janvier 1304 & en Novembre 1309, le Prioriſte auſdites années le nommé *Cenni* di Biliotto Biliotti; il eut cinq fils.

1. *Barthelemi* Biliotti, rapporté ci-après.

2. *Sandro* Biliotti, dont la branche eſt éteinte. Les divers emplois qui lui furent ſucceſſivement confiés prouvent combien il étoit recommandable. Il fut Maître de la Monnoye en 1339, Ambaſſadeur en 1343 pour ſigner la Ligue que Florence avoit faite avec les Piſans & les Siennois, Gonfalonier de Juſtice en Mars 1349, Ambaſſadeur à Arezzo l'an 1350, pour aſſiſter au Congrès que le Pape *Clement VI* avoit convoqué pour faire une Ligue contre *Jean* Viſcomti, Archevêque & Duc de Milan, Prieur-Seigneur en Juillet 1357, & Ambaſſadeur auprès de l'Empereur *Charles IV* en 1369. (*c*)

3. *François* de Biliotti, dont la poſtérité eſt éteinte.

(*a*) Voyez *pag.* 185, 329, *tom.* 1 *du Livre des Dépôts*, *an.* 1423, *vol.* 2, *Hiſtoire de Gondi.*

(*b*) *L'aîné dont il eſt queſtion eſt déſigné ſous le nom de* Biliotto *Biliotti di Matheo, dans le Prioriſte, aux années* 1325 *&* 1333.

(*c*) Voyez *l'Hiſtoire de Florence d'Amirato, aux ans cités, tom.* 1, *Liv. IX, pag.* 469, *Liv. X, pag.* 510, *tom.* 1, *Liv. X, pag.* 518.

(*a*) Voyez *vol.* 1, *pag.* 126 *de Gamurrini, Généalogie Quarata.*

Digitized by Google

4. *Dominique* Biliotti.

5. *Thomas* Biliotti.

On ne sait s'ils eurent des descendans.

IV. *Barthelemi* Biliotti fut Prieur-Seigneur de la Liberté en Septembre 1344, Député en 1351 avec *Paul* Altovitti pour réformer les Vallées de Mugello & de Greve, & les garantir des courses des Pazzi & Ubaldini, alliés de l'Archevêque Duc de Milan. Il fut encore élu Prieur-Seigneur en Mai 1356, en Mars 1361, en Janvier 1365, & en Mai 1370. Le Prioriste, qui en fait mention aux années ci dessus, le nomme Bartolomeo *di Cenni* Biliotti. Il eut deux fils.

1. *Jean* de Biliotti, qui suit.

2. *Gauthier*, dont la branche est finie. Un de ses descendans, *Nicolas* Biliotti, Dominiquain à Florence, fut un des quatre Religieux de ce Couvent privilegiés qui ne furent pas exilés du Gouvernement de Florence, tous les autres ayant été chassés parcequ'ils renouvelloient les sentimens du fameux Pere *Savonarolle*, en faveur de la liberté du Peuple Florentin. Les trois qui resterent avec lui furent *François* de Medicis, *Dominique* & *Mathieu* Strozi, ainsi que le rapporte Méglioré dans son Livre intitulé *Florense illustrata*, *p.* 228, *an.* 1556.

V. *Jean* de Biliotti I du nom, désigné dans le Prioriste sous le nom de *Jiovanni di Bartolomeo Biliotti*, fut Prieur-Seigneur en Mars 1377, du Bureau des Dix de la Guerre en 1388 (*a*), Gonfalonier de Justice en Juillet 1392, & député avec *Mathieu* Davanzati en 1397, vers les Pisons & les Lucquois, pour accommoder leurs différends, & les engager à prendre les armes contre le Duc de Milan. Il eut trois enfans.

1. *Sandro* Biliotti, ci-après rapporté.

2. *Gauthier*, dont la postérité est éteinte. Les Biliotti ont à Piolen des lettres d'*Alberto* Biliotti, descendant dudit *Gauthier*. Il vivoit en 1599, & étoit en correspondance avec *Antoine* de Biliotti I du nom à Avignon.

3. *Pierra* Biliotti, qui épousa *N.*.... Carducci, dont il eut quinze fils & sept filles, selon le témoignage de *Scipion* Ammirato dans son Histoire des nobles Familles de Florence, *page* 202, *Généal. Carducci.*

VI. *Sandro* dit dans le Prioriste en 1427, *Sandro di Jiovanni Biliotti*, fut, à l'exemple du premier *Sandro* son grand-oncle, un homme illustre, & recommandable par son mérite, à en juger par tous les emplois dont Florence le revêtit successivement. Il fut Gonfalonier de Justice en Novembre 1427, du Bureau des Dix de la Guerre pendant qu'il exerçoit cette premiere & souveraine Charge de l'Etat. Il entra encore dans le même Bureau l'an 1431. Il fut Seigneur-Prieur en Novembre 1434. Il le fut aussi en Septembre 1440, Gonfalonier pour la seconde fois en Juillet & Août 1444, & la même année Général des Armées de la République. Toutes ces dignités accumulées prouvent bien la confiance qu'avoit en lui sa Patrie, & l'utilité dont il fut: elles sont attestées par le Prioriste aux années ci-dessus désignées, par *Jacques* Nardi à la fin de son

(*a*) Voyez *Ammirato*, *Histoire de Florence*, *vol.* 1, *liv.* 15, *pag.* 793, *liv.* 16, *pag.* 834, *tom.* 1, *liv.* 16, *pag.* 856.

Digitized by Google

Hiſtoire de Florence, à la Table des Gonfaloniers, & par *Scipion Ammirato* dans ſon Hiſtoire de Florence, *pag.* 1042, *liv.* 19, *pag.* 1074, *liv.* 20, *pag.* 44, *liv.* 22, *&c.* Il eut quatre fils, 1. *Zenobi* de Biliotti, qui ſuit.

2. *Auguſtin* de Biliotti, auteur de la branche qui exiſte à Florence dans la perſonne de *Laurens* & *Joſeph* de Biliotti, qui ont l'un & l'autre des enfans. Le premier eſt en correſpondance de lettres avec les Biliotti à Piolen. Il avoit épouſé une Demoiſelle des Barons Delnero, morte à Florence l'an 1762, à la fleur de ſon âge. Ils ſont Chevaliers de l'Ordre de Saint Etienne. On ſait que cet Ordre a été inſtitué ſur le modele de celui de Malte. Les deſcendans dudit *Auguſtin* furent très-nombreux. *Alexandre* ſon ſixieme fils, qui épouſa *Françoiſe* Galiſei, eut une poſtérité qui finit. *Marie-Madeleine* ſa fille épouſa *Charles-Honorace* Pucci, ſelon Gamurrini, *tom. III*, *p.* 385, *Généal. Pucci.* La branche de *Julien*, ſecond fils d'*Auguſtin*, eſt auſſi finie. Ce fut un fils de ce *Julien* qui épouſa *Genevre* de Gondi, *Hiſtoire de Gondi*, *tom.* 2, *pag.* 347.

3. *Mathieu* Biliotti, ſans poſtérité.

4. *Nicolas* Biliotti, Prieur-Seigneur en Septembre 1463, dit dans le Prioriſte *Nicolas di Sandro di Jiovanni*; ce qui, ſelon l'expreſſion Italienne, ſignifie fils de *Sandro*, fils de *Jean*.

VII. *Zenobi* de Biliotti, dit dans le Prioriſte fils de *Sandro*, fils de *Jean*, fut élu Prieur-Seigneur en Juillet 1455, Gonfalonier de Juſtice en Novembre 1471 (*a*), & Prieur-Seigneur en Mai 1486. Il avoit épouſé *Conſtance* de Guigni (*b*), d'une illuſtre Maiſon de Florence, qui, ſelon *Vincent* Borghini, ſort de celle de *Spada*. Les enfans ſortis de ce mariage ſont:

1. *Jean* de Biliotti II, ci-après rapporté, qui ſe réfugia à Avignon.

2. *Louis*, qui ſe retira à Nantes. On ignore s'il eut poſtérité.

3. *Dominique*, qui ſe retira à Marſeille.

4. *Sandro* Biliotti II, qui n'ayant pas pris le même parti que ſes freres, fut Prieur-Seigneur (*c*) en Mai 1491. Il eut quatre enfans; ſavoir *Sandro III*, *Jean*, *Leonard* &, *Louis* qui fut Pere du fameux *Ivo* de Biliotti, dont il a été parlé ci-devant, mort à Dieppe au ſervice de France, à l'exemple de pluſieurs de ſes compatriotes qui y paſſerent, ne pouvant s'accoutumer aux chaînes qui venoient d'affervir leur Patrie.

5. *Mathieu* Biliotti, Religieux.

6. *François*: on ignore s'il fut marié.

7. *Camilla*, qui épouſa *Gabriel* Strozzi.

8. *Laura*, qui fut mariée à *Antoine* Franzeti de Sangemiviono.

VIII. *Jean* de Biliotti, II du nom, ſortit de Florence avec *Louis* & *Dominique* ſes freres,

(*a*) Voyez *le Prioriſte* Jacques *Nardi à la Table de Gonfalonier*, & *Amirato*, *tom.* 11, *liv.* 23, *pag.* 110, *an.* 1471.

(*b*) *Les armes de Guigni ſont* de gueules à trois pieds & jambes de vaches d'argent onglées de même au chef d'or. Voyez *l'Hiſtoire de Gondi*, *vol.* 1, *pag.* 220.

(*c*) Voyez *le Prioriſte*, *où il eſt dit* Sandro dit Zenobi di Sandro.

Digitized by Google

après la conjuration des Pazzi contre *Laurent* & *Julien* de Medicis. Il dut abandonner avec regret une Patrie que ſon pere & ſes ayeux avoient ſi utilement ſervie pendant plus de deux ſiecles, & au gouvernement de laquelle ils avoient conſtamment participé de génération en génération. Il vint s'établir à Avignon, où il épouſa le 2 Octobre 1500 *Angelique* de Peruſſi, fille de *Rodolphe* & d'*Helene* de Fallet, par contrat paſſé par *Mathieu* Dalmaſſi, Notaire à Avignon. *Jean* expatrié, fut utile par ſes talens à la nouvelle Patrie qu'il venoit d'adopter. Il fut Conſul en 1510 & 1515 (a). Il obtint de *Leon X* un Sauf conduit ou Bref de protection pour ſa famille, & beaucoup de privileges & d'exemptions dont il a été ci-devant parlé. Le Pape *Clement VII*, à l'exemple de *Leon X*, l'honora de ſa confiance, & lui accorda auſſi beaucoup de privileges en le nommant l'an 1526 Commiſſaire Général des Eaux & Chauſſées des Comtats d'Avignon & Venaiſſin; Charge qui n'exiſte plus aujourd'hui dans ce Pays, & qui ſuppoſe toujours du mérite & des connoiſſances dans ceux qui en ſont pourvus. Il acquit beaucoup de directes & des cenſes ſeigneuriales à Avignon, & il en reçut des reconnoiſſances de *Barthelemi* des Achard, d'*Anne* Broquier, & autres, en 1524 & 1526, écrivant *Bernard* de Garette, Notaire d'Avignon, leſquelles reconnoiſſances ſont citées dans les Preuves de Malte du Chevalier de Gaſt. Il acquit auſſi d'autres directes au Thor & à Caderouſſe, Villes du Comtat & des Domaines à Avignon, à Châteauneuf & à Piolen. La Partie du dernier eſt encore poſſedé par ſes deſcendans. Il mourut à Avignon le 4 Juin 1530, & fut enterré dans l'Egliſe des Religieuſes de Sainte Claire, où l'on voit encore ſon tombeau, ſur lequel ſont gravées ſes armoiries & celles d'*Angelique* de Peruſſi (b) ſa femme, de l'illuſtre Maiſon de ce nom, qui a été ſi connue par ſon oppoſition à celle des Medicis, qui a donné outre douze Gonfaloniers à la République de Florence, une multitude de hauts Magiſtrats & d'Officiers Généraux, tant à Florence qu'en Allemagne & en France, parmi leſquels M. le Marquis de Peruſſi, Baron de Barles, vivant à Avignon en 1764, Lieutenant Général des Armées du Roi. *Jean* de Biliotti n'eut de ſon mariage qu'un fils unique nommé *Joachim*, qui ſuit.

IX. *Joachim* de Biliotti I paſſa un contrat d'échange conjointement avec *Jean* ſon pere, à Avignon l'an 1525, Notaire *Bernardin* de Garette. Il obtint une Sentence favorable (c) l'an 1553, ſur un Procès qu'il ſoutenoit à Rome, comme fils & héritier de *Jean* de Biliotti, contre *Barthelemi* Panchiati, Florentin, réſident à Lyon. Il reçut des reconnoiſſances des-

(a) *Les titres cités en cet article & aux ſuivans ſont dans les Archives de Biliotti à Piolen.*

(b) *Les armes de Peruſſi ſont* d'azur à trois poires d'or 2 & 1, tigées & feuilletées de même. Voyez *les Hiſtoriens cités, & ſa généalogie dans Pithon Curt.*

(c) *Elle eſt ſignée* Bonvincinus Notarius publicus cauſarum Cameræ Apoſtolicæ.

Digitized by Google

directes ci dessus mentionnées en 1537, Notaire *Bernard* de Garette, & il acquit la Coseigneurie de la Garde-Péréol, l'an 1556, de noble *Louis* de Raoux. Il fut marié avec *Helene* de Lause ou Lauda (a), fille de *Pierre*, Chevalier, & d'*Helene* de Cassagne (à *Cassaneis*), & il fit son testament à Avignon le 20 Septembre 1580, pardevant *Colin* Tache, Notaire, par lequel il ordonna à *Antoine* de Biliotti son héritier, d'acquitter les legs pies que la Dame *Helene* de Lause sa femme avoit faits par son testament du 4 Août 1560, *Louis* de Balma, Notaire à Piolen. Il mourut à Avignon, & fut enterré, comme il l'avoit ordonné, dans le tombeau de son pere, dans l'Eglise des Dames de Sainte Claire, devant la Chapelle qui lui appartenoit, jadis la descente de la Croix, aujourd'hui Saint François. Il eut douze enfans de ladité *Helene* de Lause, qui vivoient tous en 1555.

1. *Jeanne*, mariée avec *Guillaume* de Forest, de la Ville de Roman en Dauphiné.

2. *Henri*, mort sans postérité.

3. *Gillette*, Religieuse à l'Abbaye de Sainte Claire d'Avignon.

4. *Françoise Ire*, mariée avec *Etienne* de Melet, Gentilhomme de Pierrelatte.

5. *Antoine I*, marié avec *Madeleine* de Serres, fille de *Michel* de Serres, & de *Marguerite* de Sobiras, héritier universel de *Joachim* de Biliotti son pere, n'eut de son mariage qu'une fille, *Angelique* de Biliotti, qui épousa l'an 1602 *Torquat* de Fortia, Seigneur de Cuirol, & qui porta par ce mariage tous les biens de la Maison de Biliotti audit Seigneur de Cuirol, dont elle eut deux filles (b). *Jeanne* fut mariée avec *Michel* de Guast, Seigneur de Saint-Savournin. *Suzanne* épousa *Louis* de Marcel, Seigneur de Crocham, dont *Jeanne* de Marcel eut, entr'autres enfans de *Henri* de Guyon, *Joseph* de Guyon-Crochant, Archevêque d'Avignon, par nomination de Benoît XIV; *Antoine* de Biliotti, qui entra dans l'Etat Ecclésiastique après la mort de sa femme, fut Prêtre, & Grand-Vicaire du Diocése d'Orange. Il a été Primicier à Avignon en 1594 & 1603. On trouve son éloge funébre dans les Archives du Chapitre de la Métropole d'Avignon, en ces termes :

Egregius admodum D. Antoniæ, Biliottus timoratæ conscientiæ vir octogenarius, de Republicâ Avenionensi bene meritus, qui post multa & præclara de se quamdiu vixit edita testimonia, tandem, mortis necessitati, non sine suorum, & totius urbis desiderio, cessit anno 1624.

6. *Madeleine*, femme de *Louis* de la Verne, Gouverneur de Bollene, Ville du Comté Venaissin.

7. *Helene*, mariée avec *Melchior* de la Vartre.

8. *Joachim II* de Biliotti, qui suit.

9. *Bernardin*, Maître de la Monnoye à Avignon, marié avec

(a) *Maison très-ancienne d'Avignon, dont les armes sont d'azur à* quatre aloses d'argent posés l'une sur l'autre en face.

(b) *Ce fut à l'occasion de leurs enfans que furent faites les preuves de la Maison de Biliotti, dont il a été parlé, où la piece d'or aux armes de Biliotti fut exhibée.*

Digitized by Google

Lucrece de Pumejean, sans postérité.

16. *François*, Religieux Bénédictin de l'Eglise de Piolen.

11. *Françoise II*, mariée à Carpentras avec *N*... Facendo.

12. *Angelique*, qui épousa *Balthazar* de Burle, d'Aix en Provence, premier Gentilhomme du Cardinal *Charles* de Bourbon, oncle de *Henri IV*. *Voyez l'Etat de Provence, tom. III, pag.* 19, *aux Additions Généalog. Burle.*

X. *Joachim* de Biliotti II, premier Coseigneur de la Garde-Paréol, s'établit à Piolen, à l'occasion des biens situés dans son terroir, qui lui furent legués par le testament de son pere. Il s'y maria avec *Catherine* de la Baume, fille de *Pierre*, Ecuyer d'Orange, & de Dame *Marthe* Isnard, par contrat passé & reçu à Piolen le 4 Novembre 1576, par *Jean* Benivadi, Notaire. (a)

Joachim II de Biliotti fit son testament le 24 Juillet 1604, pardevant *Pierre* Fournier, Notaire d'Orange, dans lequel il établit *Antoine* de Biliotti son héritier après la mort de *Catherine* de la Baume sa femme, & à son défaut ses autres enfans, après lesquels il appella les Biliotti d'Avignon ses freres. Il mourut la même année, & fut inhumé dans la Paroisse de Piolen, devant la Chapelle du Saint Esprit, qui lui appartenoit; tombeau qui a été & est encore celui de ses descendans. Il eut deux fils, & une fille.

1. *Antoine* de Biliotti II qui suit.

2. *Laurent*, Bénédictin de Cluni, Sacristain titulaire de l'Eglise de Tain en Dauphiné.

3. *Pierrette*, épouse de *Melchior* Bourceau.

XI. *Antoine* de Biliotti desirant conserver le droit de Citoyen d'Avignon, quoique son pere eût quitté cette Ville, obtint des Consuls d'Avignon des Patentes scellées (b), & en forme, du 13 Septembre 1643, qui déclarent *Antoine* de Biliotti Citoyen de ladite Ville, quoique son pere & lui eussent habité Piolen. Il épousa *Dauphine* de Bertoin, fille d'*Antoine*, & de Dame *Isebeau* de Rosseti, par contrat passé à Avignon le 19 Mars 1611, par *Etienne* Maselli, Notaire de ladite Ville, & en présence de *Catherine* de la Baume, alors remariée à *Joseph* de Malevalette, Gentilhomme d'Aramon en Languedoc, d'*Antoine* de Biliotti I, Prêtre, & de *Bernardin* de Biliotti, ses oncles paternels, de *Jean Louis* de la Baume son oncle maternel, de *Torquat* de Fortia, époux d'*Angelique* de Biliotti sa cousine germaine, & de Dom *Jean* Rossetti, Recteur du College de Saint Martial à Avignon, Prieur de Piolen, oncle maternel de ladite *Dauphine* de Bertoin, de laquelle il eut trois enfans.

1. *Guillaume* de Biliotti qui suit.

(a) *La Maison de la Baume, de la Ville d'Orange, a été tantôt unie au parti Protestant, tantôt au Catholique, & a été successivement la victime de l'un & de l'autre.* Voyez l'Histoire d'Orange par la Pise, aux années 1562 & suivantes.

Cette Maison que les troubles & les malheurs de ces tems dispersèrent, portoit pour armes : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois têtes de léopard de même.

(b) *Elles sont à la fin du Mémoire qui nous a été envoyé.*

Digitized by Google

2. *Jean*, Bénédictin de Cluni.

3. *Catherine*, qui épousa *André* de Begon, Capitaine au Régiment de Retuel Anglois, au service de France. Parmi les parens qui assistèrent à ce mariage, étoient *Louis* de Marcel, Seigneur de Crochant, & *Jacques* de Marcel, Chevalier de Malte, &c. *Antoine* de Biliotti eut d'un second mariage avec *Marguerite* d'André, un fils nommé *Joachim*, mort sans postérité, & une fille, *Madeleine*, mariée avec *N.* ..... Begon.

Il fit son testament au Couvent des Peres Observantins de Carpentras, le dernier Mars 1643, par lequel il institue *Guillaume* & *Joachim* ses fils, ses héritiers.

XII. *Guillaume* de Biliotti épousa à Carpentras le 12 Décembre 1651 *Isabelle* de la Baume sa parente, par dispense de M. le Vice-Légat d'Avignon, datée du 24 Novembre 1651. Il testa à Piolen le 10 Septembre 1661, pardevant *Esprit* Michel, Notaire, & il laissa trois enfans de son mariage; savoir,

1. *Joachim* de Biliotti III, qui suit.

2. *Marie*, qui épousa *Jerôme* de Perier, & en secondes noces *Antoine* de Bet, Sieur de Brouilli, Lieutenant au Régiment de Tournesis.

3. *Catherine*, Religieuse de la Visitation à Carpentras.

XIII. *Joachim* de Biliotti III du nom, nommé dans plusieurs Actes publics Citoyen de Carpentras, où il avoit acquis une maison, épousa *Therese* de Salvator, (a) fille de *Claude-Tavernier* de Salvator, & de *Jeanne-Marie* de Rocher, de la Ville de Boulene au Comtat, par contrat passé le 30 Novembre 1680, par *Raimond* Romillon, Notaire dudit Boulene. Il fit son testament à Carpentras le 29 Décembre 1709, par *Jean* Floret, Notaire de ladite Ville, & fut enterré à Piolen, dans le tombeau de ses ancêtres. Il eut de son mariage trois fils & deux filles.

1. *Joachim IV*, Capitaine au Régiment de Feugeret, par commission du 7 Mai 1702, mort à Nieuport le 8 Septembre 1706, après avoir eu un fils nommé *Joseph* de Biliotti, Carme Déchaussé à Carpentras, en 1764, connu sous le nom de Pere *Jean* de la Croix, né à Bruxelles 31 Octobre 1705, de son épouse *Honorine-Helene* de Paillart Varcoing, de la Ville de Mons en Hainaut.

2. *Joseph* de Biliotti qui suit.

3. *Joachim-Blaise* de Biliotti, dit le Chevalier de Lause, Capitaine au Régiment de Talaru, par commission du 28 Juillet 1734, Chevalier de Saint Louis, mort en 1747 au Camp de la Trinité, dans le Comté de Nice.

4. *Marie-Therese*, Religieuse de la Visitation à Carpentras, morte en 1739.

5. *Therese*, vivante à Piolen dans le célibat en 1764.

XIV. *Joseph* de Biliotti épousa du consentement de sa mere, pour lors veuve, contrat passé le 12 Octobre 1723, par *Joseph* Michaëlis, Notaire de Carpentras, *Charlotte* de Planet (b), fille de

(a) *Les armes de Salvator sont d'or, ou selon d'autres, d'argent au cyprès arraché de sinople soutenu par deux lions de gueule.*

(b) *Les armes de Planet sont d'azur au soleil d'or, environné de six étoiles d'argent.*

Digitized by Google

Charles, & de Dame *Marie-Marguerite* de Pusco. Il a eu de ce mariage un fils & deux filles; savoir,

1. *Joseph-Joachim* de Biliotti qui suit.

2. *Marie-Thereſe-Elizabeth*, Religieuſe Urſuline à Caron, morte 2 Avril 1762.

3 *Charlotte-Alexandrine*, épouſe de *Joſeph* de Mornas, vivant à Piolen en 1764.

XV. *Joſeph-Joachim* de Biliotti, Seigneur de la Terre de Beauregard en la Principauté d'Orange, par acquiſition du mois de Septembre 1763, Capitaine au Régiment de Talaru, par commiſſion du 8 Novembre 1746, Chevalier de Saint Louis le 23 Juillet 1756, enſuite de la priſe mémorable du Fort Saint Philippe, s'eſt marié par contrat paſſé par *Pierre* Blaſe, Notaire, le 16 Février 1751, à *Eſprite-Verane* de Beraud (a), fille unique & héritiere de *Henri* de Beraud-Mornas, de la Ville de Cavaillon. Il a de ce mariage,

1. *Marie-Thereſe*, née 6 Décembre 1752, inſcrite ſur la Liſte de Saint-Cyr en Juillet 1758.

2. *Joſeph-Joachim Baſile-Regis*, né 15 Juin 1754, propoſé pour l'Ecole Militaire.

3. *Thomas-Xavier-Zenobi*, né 6 Mars 1758.

4. *Ambroiſe-Joachim*, né 7 Décembre 1759.

5. Et *Angelique-Catherine*, née 29 Avril 1761, inſcrite auſſi ſur la Liſte de Saint-Cyr.

BIOTIERE en Bourbonnois. Cette Nobleſſe paroît avoir pris ſon nom du Château de Biotiere, ſitué dans la Paroiſſe de Buxieres-la-Grue, près de Moulins, dans laquelle Paroiſſe elle a poſſedé des biens pendant pluſieurs ſiecles (b).

Gilbert de Biotiere, Ecuyer, vivoit au commencement de 1400. Il donna quittance le 22 Décembre 1439, de la dot de ſa femme, qui étoit de la Maiſon de Chapelles, auſſi du Bourbonnois, & éteinte depuis long-tems. Il peut avoir été pere de *Jean* de Biotiere, Ecuyer, qui épouſa par contrat du premier Août 1452, *Gabrielle* de Marçay, fille de *Philippe*, Seigneur de Marçay.

Philippe de Marçay, en lui donnant ſa fille, la fit héritiere de la Terre de ſon nom, & de tous ſes autres biens, excepté de la quatrieme partie qu'il réſerva à *Louis* ſon fils, avec clauſe que ce quart reviendroit à ſa ſœur, au cas qu'il mourût ſans enfans. Ce contrat a été préſenté à M. de Clai-

(a) *Noble & ancienne famille de Cavaillon, dont les armes ſont* d'or à trois cœurs de gueule. *Voyez Pithon Curt. tom. 1. page 9.*

(b) *D'après les Hommes Illuſtres*, liv. 5, ch. 73, pag. 447, *& les Mémoires du Maréchal de la Vieville*, tom. 1, pag. 195, ch. 13, *on voit qu'il y avoit un Biotiere qui commandoit la Gendarmerie Françoiſe à la bataille de Ceriſoles, gagnée par les François en 1544, & que ce même Biotiere contribua beaucoup avec cette troupe d'élite au gain de la bataille; que le Colonel Madrue étant tué, & deux ou trois autres Colonels, le reſte prit la guérite, & qu'il ne ſe trouve pas que jamais Gendarmerie Françoiſe ait fait plus de vaillance & plus d'effort qu'elle fit alors; car M. de Biotiere & quarante hommes d'armes, leurs chevaux étant morts, combattirent plus d'une demi heure avec la maſſe & le coutelas.*

rambault,

Digitized by Google

tambault, qui en a pris copie.

La Terre de Marçay eſt demeurée depuis ce tems dans la Maiſon de Biotiere, & n'en eſt ſortie qu'en 1753, que mourut *Anne-Eliſabeth* de Biotiere, derniere de ſa branche, veuve de *Martin* de Rollat, Seigneur de Varennes. Cette Terre vient de rentrer, par acquiſition (en Juillet 1760) à M. le Marquis de Tilly, rapporté ci-après.

Du mariage de *Jean* de Biotiere avec *Gabrielle* de Marçay, vint entr'autres enfans,

Philippe de Biotiere, Seigneur de Marçay, qui épouſa en 1497 *Jacquette* de Masgilbert, & en eut,

Claude de Biotiere qui ſuit.

Jean & *Anne*, vivans en 1540.

Claude de Biotiere, Seigneur de Marçay, partagea avec ſon frere & avec ſa ſœur les biens qu'ils avoient à Buxieres en 1540. Il laiſſa d'*Antoinette* de Brandons,

1. *François* de Biotiere, Seigneur de Marçay, qui ſuit.

2. *Jacques* de Biotiere, Seigneur de la Motte, qui d'*Anne* de Saint-Aulbin, ſa femme, eut *Annes* de Biotiere, ayeul de *Louis*, maintenu dans ſa nobleſſe par M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Moulins en 1667.

3. *Philippe* de Biotiere, Seigneur des Iſſarts, qui a fait un rameau, éteint vers la fin du dernier ſiecle.

4. *Imbert* de Biotiere, Seigneur de Pochonniere, & en partie de Marçay, chef de la branche des Seigneurs de Pochonniere, rapportée après celle de ſon frere aîné.

5. *Pierre* de Biotiere, dit le jeune, qui épouſa *Antoinette* de Chaſſi, qui le rendit pere de *François*, Seigneur de Chevronne en Berry, lequel eut pour fils *Edme* de Biotiere; celui-ci fut pere de *François*, Seigneur du Pleſſis & de Chevronne, qui ſe voyant ſans enfans donna ſes biens à *Louis* de Biotiere ſon parent, en 1702.

François de Biotiere, Seigneur de Marçay, épouſa en 1566 *Marie* de la Riviere, & en eut,

Jean, Seigneur de Marçay, qui de *Catherine* de Rollat, fille d'*Alexandre* de Rollat & de *Françoiſe* de Beaucaire, eut,

François de Biotiere, Seigneur de Marçay, qui ne laiſſa d'*Euchariſtie* de Villume qu'une fille nommée *Anne-Elizabeth*, mariée à *Martin* de Rollat, comme il a été dit plus haut.

Imbert de Biotiere, Seigneur de Pochonniere, & en partie de Marçay, quatrieme fils de *Claude*, Seigneur de Marçay, & d'*Antoinette* de Brandon, épouſa en 1586 *Anne* de Foreſt, & en eut *Charles* de Biotiere, Ecuyer, Seigneur de Pochonniere, de la Liviere, & en partie de Marçay, Officier de la Compagnie des Hommes d'Armes du Comte de Soiſſons. Il épouſa en 1615 *Madeleine* de Grangier [a], qualifiée dans l'acte de ſa tutelle du 25 Mai 1601, couſine maternelle de *Chreſtien* de Lamoignon, Conſeiller au Parlement: elle étoit fille de feu *Blaiſe* de Grangier, Ecuyer, Seigneur des Chapelles, de la Breteſche, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & de Demoiſelle *Marguerite*

(a) *La famille de Grangier eſt alliée aux Maiſons de Lozoy, des Marets, de Refuge en Bretagne, de Teſtu de Balincourt, &c.*

de Soulfour. De ce mariage sont venus trois fils ; savoir,

1. *Gilbert*, Seigneur de Chassincourt, qui suit.

2. *Antoine*, Seigneur de Pochonniere, marié à *Gilberte* de Biotiere, dont *Antoine*, qui épousa *Suzanne* de Villelume, & en eut une fille mariée à *N*... de Chambon, Seigneur de Marcilliac.

3. *Pierre* de Biotiere, qui eut pour fils *Louis* de Biotiere, lequel épousa par contrat du 15 Décembre 1702, *Marie* de la Chastre, de la branche de Brillebaut. Ce fut à lui que *François* de Biotiere, dernier de la branche formée par *Pierre* de Biotiere le jeune, fit donation de ses biens situés en Berry.

Gilbert de Biotiere, Seigneur de Pochonniere, de Chassincourt & de la Buxiere, épousa par contrat du 3 Février 1648 *Madeleine* de Bayard, fille de *Thomas* de Bayard, Ecuyer, Seigneur de Neuville, & de *Gabrielle* de la Roque. [a] De cette alliance vint,

Gaspard de Biotiere, Seigneur de Chassincourt & de Pochonniere, qui par contrat du 25 Mars 1687 épousa *Catherine* de Villellume [b], fille de *Nicolas-Louis*, Seigneur de la Roche-Othon, &c. qui le rendit pere de,

Nicolas-Louis, Seigneur de Chassincourt, Pochonniere, &c. Capitaine au Régiment de Bourbonnois, Chevalier de S. Louis, premier Lieutenant des Gardes du Corps de la feue Reine d'Espagne. Il épousa en 1723 *Elizabeth* Rousselde Tilly, Gouverneur de Mauleon, & sœur du Marquis de Tilly, Conseiller d'Etat, Maréchal de Camp, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Electeur Palatin & de M. l'Evêque d'Orange, & du Chevalier de Tilly, Capitaine de Carabiniers, & Chevalier de Saint Louis, tué à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745. De ce mariage est venu,

Charles de Biotiere, appellé le Chevalier de Tilly, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes Françoises, né le 28 Juillet 1728, depuis appellé le Marquis de Tilly, ensuite Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres, fait Colonel du Régiment de Medoc, Infanterie, le premier Décembre 1762, a eu l'honneur d'être chargé par le Roi, qui commandoit son armée en personne après la bataille de Fontenoy, gagnée le 11 Mai 1745, pour distribuer une somme considérable à ceux des Peuples de Fontenoy & d'Antoing, qui avoient le plus souffert de la bataille. Il a épousé par contrat passé devant Mathis & Maquer, Notaires au Châtelet de Paris, le 9 Février 1758, signé par Monsieur & Madame les Duc & Du-

(a) *La famille de Bayard a fait des alliances avec les Maisons de Coeffies, de Robertet (dont descendent par les femmes un grand nombre de Maisons nobles) de Veny-d'Arbouze, Montcalm, Amanzé, Rollat*, &c.

[b] *La Maison de Villellume, originaire d'Auvergne, est alliée à celle de Tiniers, Senectere, Montmorin, Saint-Georges, Hautefort, Saint-Chamant, Monestay-Chazeron, Lenoncourt, Thianges, de Gravel, d'Orcier, de Bron, Talaru, Gorvevod, Beauffremont, Saint-Germain-Beaupré*, &c.

Digitized by Google

chelle d'Orléans, & célébration le 9 Mars ſuivant, dans la Chapelle de l'Hôtel de Duras à Paris, *Marie-Anne* de Durfort de Deyme de Rozines, fille de *Pierre* de Durfort, Seigneur de Rozines & de Verniole, & d'*Anne* Donnadieu, préſentée à Leurs Majeſtés & à la Famille Royale le 1 Février 1761, par Madame la Maréchale de Duras. De ce mariage ſont nés,

1. *Jean-Louis Auguſte*, né le 1 Août 1761.

2. *Marie-Françoiſe-Antoinette*, née le 28 Décembre 1758.

Le Marquis de Tilly a eu deux oncles paternels; l'un *Louis* de Biotiere, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, marié ſans enfans à Lille en Flandre le 17 Avril 1730, à *Marie-Thereſe* de Renaud.

L'autre, *Claude* de Biotiere, Chevalier de Malte de Minorité, tué au ſiege de Fribourg, étant Lieutenant de Grenadiers au Régiment du Perche.

Cette Généalogie a été dreſſée en Décembre 1764, ſur l'expédition des Titres, faite d'après les Regiſtres de la Chambre de l'Election de Montluçon.

Les armes: *d'azur à une roſe feuil'ée de ſinople, poſée au milieu de l'écu, accompagnée en pointe d'une croix ancrée d'argent, au chef d'argent, chargé d'un lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules.* Supports, *deux lions*: cimier, *un lion iſſant de même.* Deviſe, tam fortis, quam nobilis.

BODIN en Blaiſois. Voyez la généalogie de cette famille à la fin de cette lettre B.

BOUCHARD D'AUBETERRE en Provence, originaire de Xaintonge. Les Meſſieurs Bouchard d'Aubeterre ont pour neuvieme ayeul commun avec le Doyen des Maréchaux de France (Duc de Noailles) & le Maréchal de Biron, Colonel des Gardes Françoiſes, le Maréchal de Montberon, mort en 1422, pere de *Marguerite*, mariée par contrat du 3 Octobre 1418 à *Savary* Bouchard, Seigneur d'Aubeterre, dont *Louis*, Seigneur de Saint Martin de la Coudre, marié en 1450 *alias* par contrat du 16 Mai 1459, pere de *François*, marié en 1492, dont *Jean* Bouchard, Seigneur de Saint Martin de la Coudre & de Chevalon, marié en 1539, pere de Claude, qui eut Chevalon en 1576, chargé d'une *ſoute* de 5000 livres envers la Dame de la Rochefoucault Roiſſac, à la poſtérité de laquelle Chevalon a paſſé faute de payement.

Claude a laiſſé *Mathias*, marié en 1630, pere de *Philippe*, marié en 1667, dont *Antoine*, marié en 1710, pere de *Marial Antoine* Bouchard d'Aubeterre, pour lequel ce Mémoire eſt fait.

La Roque, Hiſtoire d'Harcourt, apprend le mariage de *Jacques* d'Harcourt (dont le Chef de cette Maiſon deſcend) avec *Elizabeth* Bouchard d'Aubeterre, fille de *Gui*, appellé le *Chevalier ſans-Reproche*, neveu de *Louis* Tige de Saint Martin de la Coudre, & le mariage d'*Antoinette*, niece d'*Elizabeth*, en 1553, avec *Jean* l'Archevêque, Seigneur de Soubiſe, dont le Maréchal Prince de Soubiſe deſcend.

Cette *Antoinette* étoit tante de *David* Bouchard, Cordon Bleu, pere de l'héritiere *Hyppolite*, morte en 1638; elle avoit été mariée par contrat du 12 Avril 1597 à *François* d'Eſparbés, Seigneur de Luſſan, Maréchal de France en 1610. Leur petit-fils

Digitized by Google

Louis épousa par contrat du 2 Novembre 1679, *Henriette-Dorothée* Bouchard d'Aubeterre, héritiere de Saint-Martin de la Coudre & de Gemosac.

Table de treize dégrés du nom de Bouchard, & de la premiere des trois héritieres d'Aubeterre, Marie de Raymond.

On n'a rien au-dessus de *Pierre* Bouchard, Chevalier, Seigneur de Cornefou en 1303, mari d'*Yolande*, Dame de Rochefort-sur-Charente, Terre qu'ils échangerent en 1301 avec le Roi, pour celle de Pauleon.

Leur fils *Pierre* fut pere de *Guy*, vivant en 1388, mari de l'héritiere d'Aubeterre & d'Ozillac, dont vint *Grimard*, pere de *Savary* Bouchard, Seigneur d'Aubeterre, Pauleon, Ozillac, Saint-Martin de la Coudre, marié en Octobre 1418, avec *Marguerite* de Montberon ci-dessus, dont deux fils ont eu postérité. Il n'en reste en 1764 que le rameau puîné ci-dessus du second.

François, l'aîné, a été le quatrieme ayeul d'*Hyppolite* ci-dessus.

Louis, second fils de Savary, eut en partage du 18 Mars 1460, la Terre de Saint-Martin de la Coudre & Gemosac.

Ses arrieres petits-fils, *Leon* & *Claude*, ont formé deux rameaux. Celui de *Claude* seulement subsiste en 1764; on le repete.

Leon étoit bisayeul d'*Henriette-Dorothée*, héritiere de Saint-Martin de la Coudre & Gemosac ci-dessus.

A l'égard de *Claude*, il eut la Terre de Chevalon par accord du 2 Mars 1576, & testa le dernier Décembre 1611 à Aix. Il avoit épousé *Claire* Demino, fille du Gouverneur de Coulloure, Chevalier de l'Ordre du Roi.

Du mariage de *Claude* Bouchard d'Aubeterre, qui fut Colonel d'Infanterie sous le Duc de Lorraine, avec *Claire* Demino, est venu *Mathias* Bouchard d'Aubeterre, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Reine, marié en ladite Ville d'Aix le 15 Octobre 1634, à Demoiselle *Françoise* de Lachan, laquelle testa le 11 Septembre 1685, & lui testa à Aix le 5 Mai 1691.

Il avoit émancipé par acte du 25 Janvier 1685 leur fils *Philippe*, qui est qualifié Conseiller & Medecin ordinaire du Roi, Professeur de l'Université de Provence, dans son contrat de mariage du 6 Septembre 1667, passé à Aix, avec Demoiselle *Anne* Dumas, fille de *François* Dumas, Chevalier, Conseiller du Roi, Tréforier de France, & Général des Finances en la Généralité de Provence.

Philippe étoit au sixiéme dégré avec *Hyppolite* Bouchard, héritiere d'Aubeterre, mariée en 1597 au Maréchal de France *François* d'Esparbés de Lussan, & cousin issu de germain de *Louis* Bouchard, pere d'*Henriette-Dorothée*, mariée en 1679 au petit-fils de ce Maréchal.

Ce *Philippe* Bouchard d'Aubeterre a laissé *Antoine*, Capitaine au Régiment de Navarre, Infanterie, marié à Entrevaux sur-le-Var, Haute-Provence, quelques années avant le contrat des conventions du 14 Novembre 1710, dont trois fils vivans en 1764.

Le plus jeune, *André*, est Capitaine réformé du Régiment de Belloy, Infanterie. Sa commission est du premier Janvier 1748.

Le second, *Martial-Antoine*, s'est marié à Paris par contrat du

Digitized by Google

31 Mai 1750, à *Anne-Catherine* de Lescure, Demoiselle originaire de Severac-le-Château, dont la noblesse est attestée par M. le Maréchal Duc de Biron, & la Noblesse du Pays, dont un fils, *Edme-Martial-Armand*, & une fille, *Jeanne-Josephine*.

L'aîné, *Jacques* Bouchard, des Seigneurs d'Aubeterre, devenu chef de sa Maison en 1751, né en 1715 à Entrevaux, d'abord Lieutenant au Régiment de Flandre en 1733, ensuite Garde du Roi, Compagnie d'Harcourt, & Commandant du Fort quarré d'Antibes, depuis le 7 Janvier 1746, fait Chevalier de Saint Louis, pour reconnoître la belle défense qu'il a faite lors du blocus & bombardement d'Antibes, a été marié à Paris le 12 Juin 1741, à Demoiselle *Marie-Jeanne* de Nivelet, fille de *Noel*, Commissaire des Guerres à Bastogne, Pays de Luxembourg, dont huit enfans.

1. *Joseph*, d'abord Lieutenant au Régiment d'Orleans, & ensuite embarqué en qualité de Volontaire sur les Vaisseaux du Roi. Il fut blessé au combat de la Fregate l'Oiseau, commandée par M. le Chevalier de Modene. 2. *Jeanne-Amelie*. 3. *Louise-Marie-Fortunée*. 4. *Rose-Baptistine*. 5. *Gabriel-Eleonor-Auguste*. 6. *Louis-François-Xavier*. 7. *Jeanne-Marie-Françoise-Désirée*. 8. *Jean-François-Marie*.

Le Corps de la Noblesse de Provence, après la plus exacte vérification de leurs titres, & en vertu de la Délibération prise par ledit Corps, leur a délivré le 14 Mars 1763, un certificat qui constate autentiquement leur origine, & l'antiquité de leur noblesse.

Nous nous proposons à la fin de cet Ouvrage de donner une généalogie complette sur les titres qui doivent nous être communiqués.

C'est M. le Marquis d'Aubeterre (du nom d'Esparbés de Lussan) suivant sa lettre du 11 Juin 1761, qui leur a fourni la transaction de 1576, le partage de 1460, & le contrat de mariage de 1418. Il ignoroit qu'il existât une branche de la Maison de Bouchard en Provence, en marquant qu'il seroit ravi de pouvoir fournir les moyens de constater leur naissance & celle de leurs enfans. Les armes *écartelées au 1 & 4 de gueules à 3 léopards d'or passans l'un sur l'autre au 2 & 3 lozangé d'or & d'azur au chef de gueules*.

BOUDART, Marquis de Couturelle en Artois, *Charles-François-Joseph* Marquis de Couturelle, Chevalier de Saint Louis, député vers le Roi par la Noblesse des Etats d'Artois pendant l'année 1759, a épousé *Charlotte* de Vignacourt, d'une Maison qui a donné deux Grands-Maîtres de Malte. Il en a un fils, âgé de huit ans en 1764, & une fille âgée de sept ans.

Freres, 1. *Charles-Joseph* Boudart, Chevalier de Saint Louis, Aide-Major Général, chargé du détail de l'armée Françoise à la prise de Minorque, Chambelan du Sérénissime Electeur Prince Palatin, marié à *Marie-Françoise* de Duglas ou Douglas, de la Maison de Douglas en Ecosse.

2. *Charles-Valentin*, Seigneur de Maingrival, &c. aussi Chevalier de Saint Louis, marié à *Anne-Pierre* de Blondel, née Baronne de d'Ouderove, seule héritiere de sa Maison, dont une fille âgée de huit ans en 1764.

Ces trois freres ont une sœur mariée à *N*... Ducarieul en Ar-

Digitized by Google

tois. Leur pere *Gerard-Joſeph* épouſa, 1°. *Madeleine* Duriez, fille du Comte de Vilerval en Artois, & 2°. *Marguerite* Deſmarets, famille éteinte en elle dans le Cambreſis.

Les armes: *trois coquilles placées en cœur 2 & 1, avec un croiſſant d'or au milieu en champ d'azur.*

BOUGY en Gâtinois porte *de gueules à 6 beſants d'or, 3, 2, 1.* On rapporte l'origine de cette famille à *Pierre* de Bougy, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & à cauſe de ſa femme, Seigneur d'Acoux, Orgat en Gâtinois. Il épouſa vers 1420 *Jeanne* des Hayes, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur d'Acoux, Gaubertin, &c. & de *Jeanne* de Prunelé. Une des deſcendantes, élevée à S. Cyr, eſt aujourd'hui veuve avec dix enfans de *N.* . . . le Fort, Gentilhomme du Nivernois, mort en 1759: elle a deux freres au ſervice du Roi.

BOURDONNÉ, Seigneur de Champigny, porte *d'azur à 3 chevrons d'or ſurmontés & accompagnés en chef de 3 colombes d'argent, & en pointe d'une étoile de même.*

Françoiſe-Scholaſtique de Bourdonné, dite Madame de Champigny, née 23 Février 1673, élevée dans la Maiſon de Saint Louis à Saint-Cyr, où elle fut reçue le 30 Mars 1685, & y fit Profeſſion le 9 Octobre 1694: elle avoit deux freres & une ſœur, femme en 1695 de *Guillaume* du Bois, Ecuyer, Seigneur Patron d'Augy en Normandie.

BOURLAMAQUE, en Italien BURLAMACCHI, Maiſon ancienne de la République de Lucques en Italie. Dès le quatorzieme ſiecle elle avoit rang parmi la Haute-Nobleſſe de cette République, & fournit en 1436 un Gonfalonier de Juſtice, qui eſt la Dignité ſuprême de l'Etat. Elle a eu le même honneur en différens tems; & a toujours fait partie du Conſeil des Nobles de la Ville de Lucques. Pluſieurs Chevaliers de Malte en ſont ſortis.

Le chef de cette Maiſon eſt actuellement *Carlo* Burlamacchi, Noble Lucquois, & Sénateur.

D'une branche de cette Maiſon, qui paſſa à Genève dans le ſeizieme ſiecle, étoit iſſu Burlamacchi, Conſeiller d'Etat à Genève, Auteur du Livre des Principes du Droit Naturel, mort ſans enfans mâles.

Une autre branche vint s'établir à Paris dans le dix-ſeptieme ſiecle, en la perſonne de *Franceſco* Burlamacchi, qui eut par ſa femme la Seigneurie du Vivier & de Courtevront en Brie (a).

Son fils *Jean-François* de Bourlamaque, reçu Page de la Grande-Ecurie en 1693, fut tué en 1734 au combat de Parme. Il étoit frere de *Catherine-Iſidore*, morte Abbeſſe du Pont-aux-Dames en 1752.

Ses enfans ſont,

Claude-Charles de Bourlamaque, Seigneur du Vivier & de Courtevront, ci-devant Capitaine au Régiment de Saluzy, Cavalerie, & *François-Charles* de Bourlamaque, Maréchal de

(a) *Voyez Gallia Chriſtiana, Tome VIII, l'Hiſtoire de Meaux, par Dom Touſſaints du Pleſſis, & les Mémoires de Madame de Maintenon, ſeconde édition.*

Digitized by Google

Camp, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, Chevalier honoraire de celui de Malte, & Gouverneur de la Guadeloupe.

Les armes sont *d'or à une croix d'azur.*

BOUVILLE, Village & Paroisse à deux lieues d'Etampes, qui a donné son nom à une ancienne Maison qui portoit : *d'argent à une face de gueules, chargé de 3 annelets d'or*, dont étoit *Hugues* de Bouville, Chambellan du Roi *Philippe le Bel*, Seigneur dudit Bouville. Il acquit de son frère la Seigneurie de Farcheville, sise en la Paroisse dudit Bouville, & y fit bâtir un Château fortifié l'an 1291, & y fonda une Chapelle. Il étoit alors Seigneur de Milly par acquisition.

Les Seigneuries de Bouville & Farcheville passerent dans le quatorzieme siecle dans la Maison des Essarts, dont les armes sont *d'azur à une bande accompagnée de 2 cotices d'argent*, par le mariage de *Marie* d'Ormoy, fille de *Jean*, Chevalier, Seign. de Villiers lès-la-Ferté, dit communément Villiers-le-Châtel, à la distinction de Villiers en Beauce, qui étoit l'ancien nom de la Seigneurie de Bouville, & d'*Isabeau* de Bouville avec *Jean* des Essarts, Chevalier, Seigneur d'Ambleville, vint *Julien* des Essarts, qui d'*Isabeau* de Vendôme sa femme, laissa entr'autres, 1. *Jean*; 2. & *Marie* des Essarts. *Jean*, Seigneur de Bouville & Farcheville, épousa *Catherine* de Châtillon, fille de *Gaucher*, Seigneur de Troissi & de Marigny, de laquelle il ne paroît pas qu'il y eut des enfans, puisque *Marie* des Essarts sa sœur transmit ces Terres à son mari *Charles* de Châtillon, Seigneur de Sourvilliers, fils de *Gaucher*, qui eut pour seconde femme *Isabeau* de Vendôme. Il est singulier que le contrat de ces trois alliances, *Jean* & *Marie* des Essarts, & *Isabeau* de Vendôme leur mere avec *Gaucher* de Châtillon, pere desdits *Charles* & *Catherine*, soit du même jour 11 Janvier 1407. Il est rapporté par Duchesne dans ses Preuves de l'Histoire de Châtillon.

Les Terres de Bouville & Farcheville resterent près de trois cents ans dans la Maison de la branche du Maréchal de Châtillon, sur laquelle elle fut vendue par décret l'an 1637 à *Maximilien* Jupin, Sécretaire du Roi, dont le fils aîné portoit en 1667 la qualité de Baron de Farcheville; elles sont possédées aujourd'hui par *N*... Maynon, Maître des Requêtes. Consultez les Antiquités d'Etampes.

BOUVILLE, Terre en Gâtinois. *Voyez* DROUIN.

BRACHET, famille originaire de Blois, porte : *d'azur au chien bracque assis, d'argent.*

Jean Brachet, fils de *Robert*, Sieur de la Milletiere, Grand-Maître des Eaux & Forêts, & Intendant de la Maison d'Auvergne, & de *Denise* Beranger, fut Intendant de *Louise* de Savoye, Comtesse d'Angoulême, Précepteur de *François I*, qui l'annoblit par ses Lettres Patentes données à Paris au mois de Mars 1514, registrées en la Chambre des Comptes le 13 Octobre 1515. Il est qualifié Seigneur de la Boueche & de Marolles, avoit pour femme *Marie* de Romilly, dont la postérité subsiste dans *Etienne* Brachet, Ecuyer, Seigneur du Tapinet, né en 1700, ancien Capitaine au-

Digitized by Google

Régiment de Soissonnois, Chevalier de Saint Louis, qui de *Marie-Louise* Colas de Malmusse, mariée en 1750, a un fils né en 1755.

BRAUX en Champagne, porte : *de gueules au dragon aîlé d'or.* Voyez ce qui en est dit *Tom.* 1, *pag.* 322 *& suiv.*

BRANDT dans les Pays-Bas.

I. *Gerard* de Brandt, Seigneur de la Campe, fut marié à *Anne* de Vargelôt. De ce mariage est né *Jean* de Brandt, qui suit.

II. *Jean* de Brandt I du nom, Seigneur de la Campe, du Bardoul, &c. épousa par contrat du 25 Juin 1560 *Maese* de le North, fille de *Jean*, Seigneur de Bobrel, & de *Marie* le Febvre. De cette alliance sont sortis *Godefroy* qui suit, & *Jean*, rapporté après son aîné.

III. *Godefroy* de Brandt, Seigneur de la Campe, du Bardoul, de Bobrel, &c. qui fut marié trois fois, 1. par contrat du 17 Avril 1591, à *Antoinette* du Plonich, fille de *Jacques*, Seigneur de la Bretagne, du Pont-à-Lacque, &c. & de *Françoise* Tesson, d'où vinrent *Philippes* de Brandt, mort Religieux Capucin, sous le nom de P. Godefroy, & *Marie* de Brandt, Dame de la Campe & du Bardoul, laquelle testa le 14 Septembre 1656, & fit un codicile le 18 Février 1658. Elle mourut sans alliance. 2°. Par contrat du 15 Octobre 1608, à *Marguerite* de la Dienuée, fille de *Jacques*, Seigneur de Baudricourt, desquels sont nés, 1. le 11 Juin 1611 *Anne-Marguerite* de Brandt, mariée par contrat du 9 Septembre 1643 à *Charles* de Lieres (*alias* d'Ostrel), Baron de Berneville, &c. fils de Gilles, Vicomte de Lieres, &c. & de *Marie-Catherine* de la Framerie. 2. Le 19 Février 1613, *Ignace* de Brandt, mort en bas âge. 3°. Par contrat du 8 Juin 1617, à *Marie* d'Ostrel, fille de *Pierre*, Seigneur de Frelinghem, Antringues, & d'*Antoinette* de *Gomez*, dont il n'eut pas d'enfans.

IV. *Jean* de Brandt II du nom, Seigneur de Courchelles, Tilques en partie, &c. second fils de *Jean I*, & de *Marie* de le North, épousa par contrat du 4 Janvier 1591 *Jeanne* de Ployart, de laquelle il eut les enfans suivans.

1. Vaast, né 20 Mars 1592, mort en bas âge.

2. *Charles*, né 25 Novembre 1593, mort jeune.

3. *Jean-Emmanuel*, né en Janvier 1595. Il acheta la Terre & Seigneurie de Marconne-lés-Hesdin; il testa en 1635, & mourut sans postérité.

4. *Marie*, née 29 Décembre 1597, mariée par contrat du 11 Octobre 1617 à *Eustache* d'Auchel, Seigneur de Piquenhem, fils de *Louis*, Seigneur d'Enquin, & d'*Anne* de Renty, sa premiere femme.

5. *Philippes*, né 23 Décembre 1600, mort en bas âge.

6. *Charles*, né la veille de la Pentecote de l'an 1602, mort jeune.

7. *Charles*, né le 28 Août 1605, Seigneur de Courchelles, de Tilques en partie, &c. Mestre de Camp de Cavalerie, marié par contrat du 17 Décembre 1633 à *Jeanne* de Castelain, dont est née *Marie-Jeanne* de Brandt, morte le 25 de Mai 1705, veuve d'*Edouard* de Flechin, Seigneur de Wamin, Colonel de Cavalerie,

Digitized by Google

mort le 16 Mai 1681, avec lequel elle avoit été mariée le 5 Octobre 1652.

8. *Philippes* qui ſuit, né le 7 Février 1669.

V. *Philippes* de Brandt, Seigneur de Prompſart, de Treſſenes, &c. Mayeur de la Ville d'Aire en Artois, mort en 1659, avoit épouſé par contrat du 17 de Novembre 1631 *Florence* d'Auchel, fille de *Louis*, Seigneur d'Enquin, & d'*Adrienne* de Chambly ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont nés, 1. *Louis-François*, mort en bas âge. 2. *Charles*, Seigneur de Prompſant, tué au ſervice, Capitaine de cinquante hommes d'armes aux ordres du Duc d'Havré. 3. *Godefroy-Joſeph*, Chanoine de Saint Pierre d'Aire. 4. *René-François*, qui ſuit. 5. *Gervais-François*, Seigneur de Marconnes, Treſſenes, marié 19 Novembre 1681 à *Marie-Iſabelle* de Salperwick, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Crehen, &c. & d'*Antoinette-Philippine* de Baſcourt. 6. *Jeanne-Robertine*, morte ſans alliance. 7. *Louis-Balthaſard*, Abbé d'Auchy-les-Moines. 8. *Auguſtin-Ignace*, Religieux de Saint Vaaſt d'Arras, Prevôt du Meſnil.

VI. *René-François* de Brandt, Ecuyer, ſieur de Prompſant & Picquenhem, épouſa 10 Mai 1692 *Marguerite-Urſule* le Joſne-Contoy, fille de *Pierre-Paul*, Ecuyer, Seigneur de Verſigny, & de *Jeanne-Thereſe* d'Auchel, dont 1. *Louis François*, qui ſuit. 2. *Marie-Jeanne*, morte ſans alliance. 3. *Marie-Urſule-Joſephe*, Religieuſe aux Dames de la Conception. 4. *Alexandrine-Isbergue*, mariée 22 Avril 1730 à *Charles-Joſiph* Hubert, Ecuyer, Sieur de la Grande-Flamangerie, &c. fils d'*Antoine-Joſeph*, Ecuyer, Sieur de Tannoy, & d'*Heleine-Marie-Marguerite* Dragon, dont la poſtérité ſubſiſte dans deux garçons; l'un marié, & l'autre retiré du ſervice à cauſe de ſes bleſſures.

VI. *Louis-François* de Brandt, Ecuyer, Seigneur de Marconne, Picquenhem, épouſa 10 Août 1723 *Marie Agnès-Françoiſe* Tolomey, fille de *Paul-Gabriel-Marie*, Comte de Tolomey, Comte Palatin, Prince Romain, Chevalier de l'Eperon d'Or, Seigneur de la Bretagne, & de *Marie Agnès* de Jonquel de Moyenneville, dont 1. *Louis-François*, mort en bas âge. 2. *Alexandre-François-Ignace*, qui ſuit. 3. *Marie Agnès-Angelique*, morte en bas âge.

VII. *Alexandre-François-Ignace* de Brandt, né & baptiſé 2 Avril 1726, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Pierre d'Aire, Cornette réformé du Régiment Royal des Cravates, créé par le Pape Comte Palatin, Patrice Romain, Chevalier de l'Eperon d'Or 27 Octobre 1734, à cauſe de l'alliance de ſon pere avec l'illuſtre Maiſon de Tolomay, originaire d'Italie, & créé par le Roi Comte de Brandt, par Lettres Patentes du mois de Mars 1758, s'eſt marié par contrat paſſé à Arras 2 Septembre 1752, à Demoiſelle *Jeanne-Catherine* Mathon, fille de *Guilain Guillaume* Mathon, Ecuyer, Seigneur de Coivre, & de *Marie-Catherine* Foucquier. De ce mariage ſont nés,

1. *Jeanne-Alexandre-Marie*, née à Arras 25 Juin 1753.

2. *François-Joſeph-Marie-Ceſar*, né 5 Août 1754.

3. *Charles-Ignace-Marie*, née 30 Juillet 1755.

4. *Marie-Catherine-Agrès*, née 22 Mai 1758.

Digitized by Google

5. *Marie-Angelique-Françoise*, née 24 Février 1760.

6. *Marie-Catherine-Josephe*, née 5 Avril 1763, & baptisée le 7.

Les armes : *d'azur à trois flammes d'argent* 2 & 1.

BRETEL en Normandie porte : *d'or au chevron de gueules chargé d'une fleur d'or en chef, & accompagné de 3 molettes d'azur au chef d'azur chargé d'un serpent contourné d'argent.*

I. *Louis* de Bretel, Chevalier, Seigneur de Gremonville, Languelot, Sainte-Beuves, la Chapelle, &c. fils de *Raoul*, Seigneur dudit lieu, Président à Mortier au Parlement de Rouen, & de *Marie* de Saldaigne, fut Conseiller au Grand-Conseil, & ensuite Président à Mortier au Parlement de Rouen, épousa 18 Octobre 1574 *Françoise* le Roux, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Bourgteroude & d'Infreville, & de *Marie* Portier de Blancomint, dont 1. *Raoul* qui suit ; 2. *Claude-Louis*, Abbé de Launay & Saint Victor en Caux, Doyen de la Cathédrale de Rouen ; 3. & *Nicolas*, Chevalier de Malte, tué en 1716, âgé de vingt-quatre ans, dans un combat contre les Turcs, commandant un Vaisseau de la Religion.

II. *Raoul* de Bretel, Président au Parlement de Rouen, dit le Président de Gremonville, épousa 14 Janvier 1603 *Marie* Groulard, fille du Premier Président au Parlement de Rouen, dont sept garçons ; l'aîné fut,

III. *Nicolas* de Bretel, Chevalier, Seigneur de Cremonville, & Ambassadeur à Rome & à Venise, épousa le 11 Mai 1632 *Anne-Françoise* de Lomenie, qui étant veuve épousa *Louis* Boucherat, Chancelier de France ; elle eut de son premier mari deux filles ; 1. l'aînée, *N...* de Bretel, fut femme de *René* de Vieilbourg, Marquis de Myenne, Capitaine aux Gardes Françoises, Lieutenant Général au Gouvernement du Nivernois & Donzois, mort en 1669. *Voyez sa postérité au mot Vieilbourg, Tom. 1, p. 436* ; 2. & *Elizabeth-Marie* de Bretel, Dame de Gremonville, Saint-Germain & Sainte-Beuve, femme 14 Décembre 1667, d'*Adrien* de Canouville, Seigneur de Grosmenil, &c. pere d'*Anne-Marie-Madeleine* de Canouville, femme de *Robert* le Roux d'Esneval, Ambassadeur en Portugal, pere de *Claude-Adrien*, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment du Roi. *Voyez au Tom. 6, le Roux.*

BRILLOUET en Touraine porte : *de sable au lion d'argent. Jacques* de Brillouet, Chevalier, Seigneur de Riparfont en Touraine, épousa en 1590 *Guyonne* Baraton, Dame de Rivarenne, fille de *Louis*, Seigneur de Montgauger, dont pour fille unique *Charlotte* de Brillouet, Dame de Rivarenne & Riparfont, mariée en 1600 à *Louis* de Beauvau, Chevalier, Seigneur des Aunais, Bugny, &c. dont des enfans, d'où descend la branche de Beauvau, Montgauger. Le Duc de Pralin possede Montgauger.

BRIZAY en Beauce, porte : *fascé d'argent & de gueules de huit pieces.*

Pierre-René de Brizay, dont le sixieme ayeul étoit *François*, marié en 1515 de *Jeanne* Hemard, Dame de Denonville, connu sous le nom de Comte de Denonville, Seigneur de Maisons-le-Puiset & Avesne au Maine, & ancien Colonel du Régiment Royal Infan-

Digitized by Google

terie, Brigadier des Armées du Roi, épousa le 15 Avril 1697 *Jeanne-Catherine* Quentin, fille de *François*, dit de la Vienne, Seigneur de Chanceney en Brie, premier Valet de Chambre de Louis XIV, dont deux enfans, un fils & une fille, le fils, *Louis-René*, dit le Marquis de Brizay, né 17 Mai 1701, ancien Cornette des Chevaux-Legers de la Garde, Chevalier de Saint Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi; épousa le 12 Mars 1733 *Françoise-Michelle* Pinon, dont un fils Capitaine de Dragons, né le 6 Novembre 1735, non marié.

BROISSET, dit auſſi BROSSET, en Orléannois, porte: *d'azur au chevron d'argent chargé de 3 treffles arrachés de ſinople, accompagné de 3 gerbes d'or, 2 en chef, 1 en pointe.* La branche des Seigneurs d'Arconville ſupprimoit les 3 *treffles*. *Hector* de Broiſſet, dit Broſſet, fils de *Louis*, Seigneur d'Arconville, & d'*Eleonor* du Faut, fut élevé Page de *M. Gaſton* de France, Duc d'Orleans, & devint Seigneur d'Arconville, en la Paroiſſe d'Outarville-au-Coſnis en Beauce, épouſa *Charlotte* Frecart, fille unique de *Claude*, Chevallet, Seigneur d'Outarville, & d'*Eſther* de Prunelé Guillerval, dont un fils & deux filles, qui n'ont point laiſſé de poſtérité. La derniere fille ſurvivante vendit la Terre d'Arconville à *Jean-Louis* Thiroux de Lailly, Fermier Général, mort 19 Juillet 1742, dont le fils *Louis-Lazare*, Conſeiller au Parlement, la poſſede aujourd'hui.

BROUART, Seigneur de Chamerolles & d'Aigremont, porte: *d'azur au ſangtier d'or paſſant.*

On trouve un *Guy* de Brouart, Ecuyer, Seigneur de Tréfontaine, qui vendit au Roi cent livres de rente ſur Beaugency. Il étoit fils de *Guy* II du nom, Seigneur de Chamerolles, & frere de *Guillaume*, ayeul d'*Iſabeau* de Brouart, Dame de Chamerolles, qui vivoit en 1390 avec ſon ſecond mari, *Jean* de Monliary. Il avoit pour frere puîné *Jean*, Capitaine d'une Compagn. d'Ordonnance en 1346, pere de *Jean II*, Seigneur d'Aigremont, mort en 1400.

BRUNEL, Seigneur de Saint Maurice en Dauphiné, porte: *d'or au lion de ſable à la face de gueules chargée de trois coquilles d'argent brochantes ſur le tout.* *Antoine* de Brunel, fils de *Jean*, Chevalier, Seigneur de S. Maurice & Rhodet, Gouverneur d'Exilles, & de *Madeleine* de Nicolaï, Dame de Soiſon, fut Seigneur de Saint-Maurice, Soiſon, Saint-Didier, &c. Capitaine de Cavalerie dans les troupes d'Hollande, Gouverneur du Prince de Naſſau, enſuite Gentilhomme de la Maiſon du Roi, mort au Château de Saint-Maurice en 169.. épouſa le 9 Janvier 1677 *Louiſe* de Jaucourt, née en 1654, morte à Grenoble 22 Mai 1728, fille de *Pierre*, Baron d'Eſpeuille & d'Huban en Nivernois, & de *Madeleine* du Faut, dont trois filles. 1. *Louiſe-Madeleine*, Dame de Saint-Maurice, femme 7 Juillet 1713, de *Claude* Rambaud, Chevalier, Seigneur de Champrenard, dont des enfans; 2. *Marie-Anne*, née 7 Février 1687, mariée à Grenoble 13 Novembre 1704, à *Guillaume* Bouvier, Lieutenant Colonel du Régiment de Vendôme, mort 22 Février 1738, ne laiſſant qu'une fille, femme 3 Février 1733 de *Jean-Claude* de Bucher, Chevalier, Seigneur de Champron, arriere petit-fils du Procu-

Digitized by Google

reur Général du Parlement de Grenoble. 3. *Françoise-Armande*, femme ſans enfans de *Pierre* de Richaud, Seigneur de Fallavaux en Dauphiné, qui porte : *d'azur à la patte d'ours, d'or en bande.*

BRUNEL en Hurpoix porte : *de gueules au chevron accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un lion naiſſant, le tout d'or.*

I. *Iſaac* de Brunel, Ecuyer, Seigneur d'Autry & des Ruées, fils de *Nicolas*, Seigneur de la Queux, Capitaine d'Infanterie, & de *Renée* de Montliard-Rumont, épouſa le 13 Août 1630 *Marie* le Chat, dont il eut, 1. *Claude*, Ecuyer, Seigneur des Ruées, marié 23 Juin 1664 à *Jeanne* Deſprez, veuve de *Louis* d'Elbe, Ecuyer, Seigneur de Caumont, dont un fils ; 2. *Iſaac-Louis*, qui ſuit ; 3. & *Edmée*, femme de *Claude* de Pontbryant, Ecuyer, Seigneur de la Grandmaiſon.

II. *Iſaac-Louis* de Brunel, Ecuyer, Seigneur de Ruelle, Paroiſſe de Sully-la-Chapelle-ſur-Loire, Volontaire dans le Régiment de Picardie, enſuite Garde du Corps du Roi, mort en 1728. Il avoit épouſé en l'Egliſe de Sonchamp, le .... 1701, *Suzanne-Catherine* de Fitte, morte à Sonchamp en 1708, fille de *Gedeon*, Ecuyer, Seigneur de Chatouville, Baudicourt & Boiteau, en ladite Paroiſſe de Sonchamp, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Habliere, Lieutenant de la Louveterie du Roi, tué au ſiege de Lille en 1708, & de *Catherine* d'Eppeſſe, dont 1. *Louis-Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Beaudicourt, Capitaine des Grenadiers Royaux au Régiment d'Ailly, Chevalier de S. Louis, né 9 Avril 1706, marié 13 Juin 1752 à *Marie-Anne* de Sainx, Demoiſelle des Carneaux, Dame en partie de Barberonville, ſans enfans. 2. *Charles-Alexandre*, né 11 Juillet 1709. 3. 4. & 5. trois filles nées en 1702, 1703, 1704, non mariées.

BRUYERES-LE-CHATEL (*a*), qui ſubſiſte en deux branches, celle des Barons de Bruyeres-Chalabre, Diocéſe de Mirepoix en Languedoc, & de Bruyeres Saint-Michel, Diocéſe de Die en Dauphiné.

Les armes : *d'or au lion de ſable, la queue fourchée, nouée & paſſée en ſautoir.*

Cette Maiſon d'ancienne Chevalerie eſt illuſtre par ſes alliances & ſes ſervices rendus à nos Rois. L'on voit par un état des Chevaliers *François* qui ſuivirent le Roi *Louis VII* à la Terre-Sainte en 1147, que *Thibault* de Bruyeres étoit du nombre des Chevaliers croiſés.

On trouve auſſi dans un Cartulaire de l'Abbaye de Saint Vincent-aux-Bois, Diocéſe de Chartres, une donation en Latin de 1186, que fit un Seigneur *Gervais* de Châteauneuf, & *Marguerite* ſa ſœur, en aumône & rémiſſion de leurs péchés en faveur de l'Egliſe, & Chanoines de Saint Vincent de Nemours ; de cent ſols penſionels à prendre ſur le péage de Brajolle, du conſentement du Seigneur *Henry*, qui leur avoit donné cette rente, & de celui de *Guilhaume* & *Philippe* d'He-

(a) *Cette généalogie a été dreſſée ſur les titres envoyés en Janvier 1764 par M. le Baron de Bruyeres Saint-Michel, Syndic de la Nobleſſe du Bas-Dauphiné, demeurant à Creſt.*

Digitized by Google

ny, & de *Gervais*, leurs enfans, en présence des Seigneurs soussignés : *Nicolaus de Brueriâ*, *Reginaldus de Orville*, *Galarenus de Alneto*, *Baldricus Abbas*, *Nicolaus Gaudin*, *Guillelmus Gazellii*, *Simeon de Illon*, *anno ab Incarnatione Domini M. C. LXXXVI.*

Il est probable que *Thibault* de Bruyeres, croisé en 1147, étoit pere de ce *Nicolas* de Bruyeres, premier signataire de cette donation de 1186, trente-neuf ans après la croisade dudit *Thibault*, de même que *Nicolas* pouvoit être pere de *Pons*, qui se croisa avec *Simon*, Comte de Montfort, en 1209, vingt-trois ans après cette donation de 1186. Mais comme il n'existe aucune preuve de filiation suivie par titres que depuis ledit *Pons*, on ne commence la descendance de cette Maison qu'à l'époque de son établissement en Languedoc.

I. *Pons* de Bruyeres-le-Châtel I du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Châtel, passa, suivant la tradition, en Languedoc avec *Guy* de Levis & *Pierre* de Voisins, à la suite de *Simeon* de Montfort (*a*), dont ils étoient alliés & voisins de la Terre de Montfort l'Amaury.

Simon de Montfort, dès qu'il fut élu Chef de la Croisade contre les Albigeois, ce qui arriva en 1209, donna ordre audit *Pons* d'aller en qualité de son Lieutenant avec un corps de six mille hommes dans le Pays de Chercorb, où il prit plusieurs Châteaux en 1210, entr'autres celui de Puivert, qui se rendit après trois jours de siege (*b*).

Le Comte de Montfort fit don audit *Pons* de Bruyeres de tout le Pays qu'il avoit conquis, divisé en deux Baronies, Chalabre & Puyvert, avec leurs dépendances, de la premiere desquelles les descendans dudit *Pons* 1. sont encore en possession. *Guy* de Levi eut aussi pour récompense de ses exploits guerriers la Baronie de Mirepoix en 1213, érigée depuis en Duché-Pairie, & *Pierre* de Voisins la Cize de Limoux, en 1216.

Pons de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, épousa en 1216 *Anne* du Moulin ou des Moulins, de même Maison que *Roger* de Moulins, huitieme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, élu en 1179, & de *Jean* du Moulin, Cardinal en 1358 (*c*). Il eut de cette alliance *Jean* qui suit.

II. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Bruyeres, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, Chambellan de *Philippe III*, dit *le Hardy*, fut le premier appellé pour accompagner ce Prince au voyage de Bor-

(a) *La Terre de Bruyeres-le-Châtel est située dans l'Isle de France en l'Isle de France.* Voyez Morery. *Elle est passée dans la Maison de M. de Maupeou, ancien Premier Président au Parlement de Paris, Vice-Chancelier, & Garde des Sceaux.*

(b) *Ce trait est rapporté par Dom Vaissette, Bénédictin, en son Histoire du Languedoc, imprimée en* 1737, *Tom. III, p.* 202, *& aux titres originaux qui sont dans les Archives de la Maison de Bruyeres au Château de Chalabre.*

(c) *Voyez Morery, Art. Dumoulin ou de Moulins, IV. Vol. p.* 332, *col.* 1, *& à la p.* 335, *col.* 1.

Digitized by Google

deaux en 1283. Il lui accorda en considération de ses services des privileges considerables confirmés par ses successeurs, comme d'avoir les Vassaux taillables à sa volonté, déchargeant en conséquence toutes les Terres dépendantes de ces deux Baronies, de toutes sortes d'impôts à perpétuité, & déclarant au surplus ledit *Jean* de Bruyeres, Gouverneur né de ces Châteaux, lui en confiant la garde par ses Vassaux, pour laquelle garde il fut établi une Compagnie de cinquante hommes d'armes & Ordonnances du Roi, dont lesdits Seigneurs se voyent toujours Capitaines nés. Les Officiers de cette Compagnie jouissent encore de plusieurs privileges, entr'autres de l'exemption du ban, arriere-ban, millice, &c. (a) *Jean* de Bruyeres passa plusieurs actes sur les limites de ses terres, entr'autres une transaction en 1273 avec *Pons* de Villars, Prieur de Camon, où il est qualifié de *Haut & Puissant Seigneur*. Il est parlé de lui au troisieme Volume de l'Histoire Générale du Languedoc (*b*). Il épousa en 1273 *Eustachie* de Levis, fille de *Gui II*, Baron de Mirepoix, Montsegur, &c. vivant en 1224, comme on le voit dans Morery (*c*). Il eut 1. *Thomas* qui suit; 2. *Agnès*, femme d'*Aubert* d'Hangest, Seigneur de Genlis (*d*).

III. *Thomas* de Bruyeres-le-Châtel I du nom, Baron de Chalabre, Puyvert, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur né de ses Châteaux, Capitaine de cinquante hommes d'armes & ordonnances du Roi pour leur garde, &c. servit dans les guerres de 1314. Il fut demandé de nouveaux subsides à la Province de Languedoc, & en considération des services qu'il rendoit à l'Etat, des privileges accordés à son pere, & des dépenses qu'il avoit faites pour le

(a) *Le Roi* Henri IV *ayant confirmé, ainsi que ses prédécesseurs, les privileges d'exemptions des Baronies de Chalabre, Puyvert, leurs dépendances, écrivit une lettre (conservée aux Archives de Chalabre, adressée à* François *de Bruyeres-le-Châtel III du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine de cinquante hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais, & Chevalier de son Ordre*).

(b) *Voyez l'Histoire Générale du Languedoc, p.* 584 & 585.

(c) *Voyez Morery, Tom. III, Art. de Levis-Mirepoix, p.* 107, *où il est rapporté que* Eustachie *de Levis épousa* Jean *de Bruyeres, Chevalier. On voit aussi dans la Généalogie de Levis-Mirepoix, par le P. Anselme, dans son Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tom. IV, que* N.... *sœur de* Guy *de Levis, dit* Guyot III *du nom, épousa* Jean *de Bruyeres, avec laquelle ledit* Guiot *eut un grand Procès pour ses droits, qu'il perdit. Il avoit lui-même épousé* N.... *de Bruyeres; ce qui prouvoit dès-lors une double alliance de leurs Maisons.*

(d) *Ladite* Agnès *de Bruyeres eut d'*Aubert *d'Hangest une fille nommée* Eleonore, *qui acquit étant veuve la Terre de Mondescourt, fit bâtir en* 1310, 1311, 1312 & 1313, *la grosse Tour de Varennes, & fut mere de* Raviel *de Flamene VII du nom, Seigneur de Cani, rapporté par le Pere Anselme, Tom.* 3, *p.* 38, *col.* 1, & *p.* 744.

Digitized by Google

mettre en armes, allant joindre l'armée du Roi; on ne demanda que trente livres à ſes Vaſſaux, attendu qu'ils n'étoient, ainſi que ceux de Mirepoix, taillables qu'à volonté des Seigneurs deſdits lieux, comme on le voit rapporté dans l'Hiſtoire Générale du Languedoc. Ce *Thomas* de Bruyeres I du nom, prenoit, ainſi que ſon pere, la qualité de *Haut & de Puiſſant Seigneur*. Il mourut en 1360, & laiſſa de ſon mariage en 1310 avec *Iſabelle* de Melun, (a) *Thomas* qui ſuit; 2. *Philippe*, rapporté après ſon frere. 3. *Jeanne*, mariée, 1°. 23 Mai 1342, avec *Guy* de Neſle ou Néelle, Maréchal de France. 2°. A un Comte de Soiſſons.

IV. *Thomas* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Seigneur de Bruyeres, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Sénéchal de Carcaſſonne & de Bennes, dénombra en 1367 ſa Terre de Quillan. Il paſſa un acte de partage avec ſon frere *Philippe* en 1350, pour les Terres & Baronnies de Chalabre, Puyvert, &c. venant de la ſucceſſion de leurs pere & mere. Il épouſa en 1346 *Beatrix* de Batence, & n'eut de ce mariage que quatre filles: 1. *Helix*, femme de *Geraud* ou *Guiraud* de Voiſins, Seigneur d'Arques, Magnoc, &c. (b) 2. *Alix*, mariée à *Philippe* de Caraman, fils d'*Arnaud*, Vicomte de Caraman. 3. *Iſabelle*, femme de *Raymond* de Villemur, ainſi qu'il paroît par un acte de 1382. 4. *Marguerite*, mariée à *Guillaume* Desbordes, Chambellan du Roi avant 1374 (c)

V. *Philippe* de Bruyeres le-Châtel, I du nom, fils cadet de *Thomas I* & d'*Iſabelle* de Melun, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur, Capitaine né, &c. ſervoit dans les armées de *Philippe* de Valois, où il reçut pluſieurs bleſſures, & rendit de grands ſervices au Roi *Jean*. Il rendit hommage pour la Terre de Campendu en 1349, la partagea avec ſon frere *Thomas II* en 1350, dénombra la Baronnie de Chalabre, Rivel, & la Comté de Caſtres, dont il étoit Gouverneur en 1370 (d). Il teſta en 1370, & de ſon mariage en 1348 avec *Marguerite* de Campendu, Dame dudit lieu,

(a) *Le mariage eſt cité par le Pere Anſelme dans les Grands Officiers de la Couronne, Tom. V, p. 225, D.*

(b) Guy *de Neſle, Seigneur de Melo, Capitaine Général ès Pays d'Artois & de Boulonnois, Maréchal de France dès l'an* 1345. Guy, *après avoir rendu de grands ſervices au Roi & à l'Etat, fut tué dans un combat donné à Moron le* 13 *Août* 1352, *comme on le voit dans* Morery, Tom. II, art. de Clermont en Beauvoiſis, & à l'art. de Neſle, Tom. IV, p. 412, col. 1.

C'eſt cette même Jeanne *de Bruyeres, qui dans la premiere année de ſa viduité du Maréchal de Neſle ſe maria avec un Comte de Soiſſons; elle eſt citée morte par le Pere Anſelme en* 1392, *Tom. IV, p.* 396, *D.*

(c) *Voyez Anſelme, Tom. VIII, p.* 206.

(d) *Ce dénombrement du Comté de Caſtres, fait par Philippes de Bruyeres, Chevalier, Gouverneur de ladite Comté pour* Jeanne *de*

Digitized by Google

il laiſſa, 1. *Philippes* qui ſuit. 2. *Jacqueline*, mariée en 1373 à *Pierre* de Broé, fils de *Jean*. 3. *Heuſtachie*, femme de *Ratier* de Landoire, fils d'Arnault, Vicomte de Cadras, Diocéſe de Rhodez; ce qui eſt prouvé par un acte de 1388.

VI. *Philippes* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, fut Chambellan du Roi *Charles VI*, auquel il rendit de grands ſervices, & à l'Etat, mérita l'eſtime & la confiance de ſon Maître, qui lui donna le Gouvernement de Montpellier & de la Forteresſe de Montault en 1396. Il teſta en 1404, fut marié trois fois, 1°. à *Judith*, Dame de Gaillac. 2°. A *Jordanne* de Peyrepertuſe; & 3°. à *Jordanne* de Damat, fille de *Raymond*, Seigneur dudit lieu, Diocéſe d'Agde, en 1395. Il n'eut d'enfans que du troiſieme lit; ſavoir, 1. *Jean* qui ſuit. 2. *Henri*, mort au ſervice; 3. *Thomas* (a); 4. *Jeanne*, qui épouſa *Roger-Bernard* de Levis, Seigneur de Mirepoix, comme on le voit dans le Pere Anſelme & le Dictionnaire de Morery.

VIII. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, Rivel, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. ſe maria avec *Beatrix* de Mauleon en 1434, & mourut en 1442, laiſſant de ſon mariage deux fils & deux filles: 1. *Roger* qui ſuit; 2. *Jean*, auteur de la branche de Bruyeres-Saint-Michel, établie à Creſt en Bas Dauphiné, rapportée ci-après; 3. *Catherine*; 4. *Marguerite*, mariée au Seigneur de Montagut en 1497.

VIII. *Roger* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur né de ces Châteaux, & Capitaine de cinquante hommes d'armes & ordonnance du Roi pour leur garde, &c. épouſa en 1450 *Conſtance* de Peyrepertuſe, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rabalot en Rouſſillon. Il mourut en 1474, & laiſſa, 1. *Jean* qui ſuit; 2. *Gaſton*, qui hérita des biens de la Maiſon de Peyrepertuſe, ſous la charge d'en porter le nom & les armes, teſta en 1480 en faveur d'*Helix* ſa ſœur; 3. *Philippe*; 4. *Helix*, femme de *Hugues* de la Roque, Seigneur de Jouaris, comme on le voit par une quittance de 1477; 5. *Jeanne*, femme de *Pierre* de Monteſquiou, Seigneur de Caladru, ainſi qu'il eſt prouvé par un acte de 1510.

IX. *Jean* de Bruyeres-le-

Ponthieu, Comteſſe de Vendôme, eſt de 1370, & par les Lettres Patentes qui le nomment Gouverneur de ladite Comté, la Comteſſe de Vendôme le qualifie de ſon parent.

(a) Voyez l'Hiſtoire Générale du Languedoc par Dom Vaiſſette, p. 58. *On trouve dans cette même Hiſtoire qu'il y eſt fait mention des enfans dudit* Philippes *de Bruyeres II du nom, Tome IV, p. 421, & dans les Lettres Patentes du 23 Mars 1419, portant exemption des tailles en faveur des Baronnies de Chalabre, Puyvert, & Terres adjacentes. On lit entr'autres ces mots*: Orphælinorum, & hæredum defuncti Philippi de Brueriis, Domini quondam loci, & Baronis ac terræ Chialabræ ac etiam domorum Baronis, & terræ de podi veridi quaternis hujuſmodi negotium ipſos tangit, &c.

Châtel,

Digitized by Google

Châtel, III du nom, Baron de Chalabre, Sonac, Rivel, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. fut Chambellan du Roi *Charles VIII. Louis XII* lui accorda par Lettres-Patentes de l'an 1511, nombre de privileges, & entr'autres l'exemption de toutes sortes de subsides mis & à mettre sur la Terre & Baronnie de Chalabre & dépendances. Il épousa le 8 Juillet 1489 *Cecile* de Voisins, fille de *Jean*, Seigneur d'Ambres, & de *Marguerite* de Cominges de Bruniquet, dont 1. *François* qui suit; 2. *Jean-Antoine*, Seigneur de Sarotte, qui épousa *Marguerite* du Vivier; ce qui est prouvé par un acte de 1451 : 3. *Françoise*, mariée en 1520 à *Germain* de Levis, Seigneur de Leran, qui mourut à Stafort le 11 Août 1571 (a); 4. *Etiennette*; 5. *Marguerite*.

IX. *François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c reçut en 1519 le serment de fidelité des Habitans de ses Terres, & il épousa le 7 Novembre 1516 *Françoise* de Châteauneuf, fille de *Sigismond*, Seigneur de Sainte-Remese, Tourel, &c. & de *Gabrielle* de Gravier. Il eut de ce mariage, 1. *François* qui suit; 2. *Françoise*, mariée à *Bernard* de Narbonne, Seigneur de Fimarcon. Il donna reconnoissance de la dot de sa femme, portant quittance de tous droits paternels & maternels. *Voyez le P. Anselme, Tom. IX, p. 227, R. 3. Gloriande*, mariée en premieres noces en 1547, à *Jean* du Puy de la Jugie, Comte de Rieux, Seigneur de Moresse, Cajouls, &c. son cousin-germain, & en secondes noces à *Pierre* de Cailus, Seigneur de Colombieres, (en 1566) Diocèse de Beziers. 4. *Anne*; 5. *Marguerite*; 6. *Magdeleine*, Religieuse au Monastere de Cassés.

X. *François* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de cent Chevaux-Légers, (en faveur duquel il fut ordonné à ses Vassaux de lui passer nouvelle reconnoissance en 1542) épousa le 6 Octobre 1529 *Anne* de Joyeuse, fille de *Jean*, Vicomte de Joyeuse, Baron de Grandpté en Champagne, de Puyvert, d'Argues, &c. & de *Françoise* de Voisins. *Voyez Morery, art. Joyeuse, Tom. IV, p. 377, col. 1. François* de Bruyeres, II du nom, testa le 15 Mars 1551. En 1555, *Jean* de Joyeuse son beau-pere substitua tous ses biens par son testament à ladite *Anne* de Joyeuse sa fille, & aux siens à perpétuité. De cette alliance vinrent, 1. *Jean-Paul* de Bruyeres, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Chevaux-Légers, Sénéchal de Lauraguais. Il reçut ordre d'*Anne* de Joyeuse son cousin, Lieutenant de Roi du Languedoc pour le parti de l'Union, de faire démolir la maison de la Roque de Linez, préjudiciable à l'Etat & au Pays, en 1580 & en 1581, de faire exécuter les Edits de Sa Majesté dans ladite Province. Il épousa en 1573 *Louise* de Levis, fille de *Philippes-Bon* de Mirepoix, & de *Louise* de la Tremouille. Il mourut sans postérité, & la dot de *Louise* de Levis sa veuve, montant à 45000 livres, fut rendue à son second mari d'*Audon*, cadet de Leran; 2. *François* qui suit; 3. *Jean-Antoine*, Abbé de

(a) *Voyez les Grands Officiers de la Couronne, Tom. VII, p. 772, D.*

Digitized by Google

Villeloin & de Fontaine-les-Blanches, Prevôt de l'Eglise de Toulouse, Député en 1594 par le Clergé de cette Ville aux Etats Généraux. Il revint chargé d'une Lettre de créance du Roi au Parlement, ce Prince l'ayant aussi chargé de traiter de la paix avec le Duc de Joyeuse, & les Villes de la Province qui suivoient son parti. Il fut compris dans les articles secrets accordés au Duc de Joyeuse, qui pria Sa Majesté de conférer à cet Abbé un Evêché; mais le Roi en ayant disposé, il en fut indemnisé par une somme de cinquante mille écus. Il fut nommé par Madame la Duchesse de Guise tuteur de la Princesse sa fille, comme l'un de ses plus proches parens. 4. *Gabrielle*, mariée au Seigneur de Cucurail en 1562, lequel donna la même année quittance de la dot de sa femme. 5. *Cecile*, mariée au Seigneur de Save; 6. *Françoise*, mariée au Seigneur de Languitaud; ce qui est prouvé par une quittance du 25 Octobre 1587. *Voyez Moreri, article de Joyeuse.*

XI. *François* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais en 1595, nommé par Lettres Patentes du Roi de 1558, Chef d'une Légion de six mille hommes qu'il commanda à l'armée du Maréchal de Damville en 1573. Il eut pour premiere femme *Philippes* de Lordat, dont il n'eut point d'enfans; pour seconde en 1570, *Isabeau-Barthelemi* de Grammont. Il mourut en 1595, laissant de son dernier mariage, 1. *Guillaume*, aussi Sénéchal du Lauraguais après son pere, & mort sans postérité; 2. *Jean-Antoine* qui suit; 3. *Antoinette*, mariée au Seigneur de Benque; 4. *Anne*, mariée au Seigneur de Bonrepaux, appellé *Guyot*, Seigneur de Perignan; 5. *Françoise*, mariée à *Jacques* de Belicens, Seigneur de Brijolles, comme on le voit dans un acte de 1580.

XII. *Jean-Antoine* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi, par commission du 8 Janvier 1617, Colonel d'Infanterie par brevet du 19 Septembre 1622, Gouverneur pour le Roi du Pays de Saulx, dès l'an 1613, fonda en 1630 un Couvent de Capucins dans la Ville de Chalabre, & fut marié deux fois: 1°. avec *Paule* d'Orbessan, fille de *Jean*, Seigneur de la Bastide, &c. 2°. Avec *Beatrix* de Potiers-la-Theraſſe en 1606. Il testa le 4 Mai 1632, & eut du second lit, 1. *Jean-Pierre* qui suit; 2. *Jean-Aymery*, qui passa en Lorraine sous le nom de Bruyeres-le-Châtel, dit de Sonac. Il y fut Colonel de Cavalerie, & Chambellan du Duc, dont il épousa la fille naturelle, de laquelle il eut deux fils morts sans postérité. 3. *N....* de Bruyeres, mariée au Seigneur de Montesun de Busca, Colonel d'Infanterie; 4. *Marthe*, Abbesse de Rivenette.

XIII. *Jean-Pierre* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Colonel du Régiment de Languedoc, ensuite d'un Régiment de son nom, & Gouverneur du Pays de Saulx, ainsi que son pere. Il avoit épousé le 11 Avril 1631 *Gabrielle* de Levis-

Digitized by Google

Leran, dont 1. *Jean-Aymery* qui ſuit; 2. *François*; 3. autre *François*; 4. *Iſabeau*, mariée le 15 Juin avec *Jean* d'Acqs, Seigneur d'Axat, Lieutenant des Maréchaux de France dans l'étendue de la Sénéchauſſée de Limoux, fils de *Raymond* d'Acqs, & de *Delphine* de Monſtron; 5. *Louiſe*, mariée au Seigneur d'Eſcouloubres.

XIV. *Jean-Aymery* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine & Gouverneur né, &c. Capitaine de Cavalerie au Régiment de Leran, dont il fut Lieutenant-Colonel, paſſa une tranſaction avec Monſieur, Frere du Roi *Louis XIV*, devant Bellanger le jeune, & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Mai 1695, par laquelle, comme héritier en partie de Mademoiſelle de Montpenſier ſa couſine-germaine, poſſedant les biens de la Maiſon de Joyeuſe & de Guiſe, auſquels celle de Bruyeres-Chalabre étoit ſubſtituée, & ce Prince aſſigne audit *Jean-Aymery*, Baron de Chalabre, la ſomme annuelle de quinze cens livres de rente à prendre & recevoir ſur les Recettes de Rouen & de Caen en Normandie, S. A. R. promettant de plus par ladite tranſaction de fournir audit *Jean-Aymery* de Bruyeres, & aux ſiens tous les actes néceſſaires pour pourſuivre la ſubſtitution du Duché de Joyeuſe, &c. Ce *Jean-Aymery* épouſa en 1661 *Anne* de Raymond-la-Borde, dont 1. *François* qui ſuit; 2. un autre *François*, qui épouſa en 1722 *N...* de Sauton de Monſtron, fille du Seigneur d'Eſcouloubres, & de *Louiſe* de Bruyeres ſa tante, dont il eut un fils établi à Fanjeaux près de Caſtelnaudary, encore garçon, ſous le nom de Bruyeres-le-Châtel, & deux filles, dont une Religieuſe à Limoux; 3. *Louis*, Abbé; 4. *Gabrielle*, mariée le premier Mai 1701 à *François* d'Acqs, Seigneur d'Axat; 5. *Cecile*, non mariée.

XV. *François* de Bruyeres-le-Châtel, IV du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, ſervit à la tête d'un Bataillon d'Infanterie appellé du Roi, ſous les ordres d'*Anne-Jules* de Noailles, Maréchal de France, Vice-Roi de Catalogne, ſon parent, s'étant trouvé, ainſi que ſon autre frere *François*, à la bataille du Thir, que le Maréchal gagna en 1694. *François IV.* épouſa en 1698 *Catherine* de Caſſau de la Granlet, Dame des Allemands & des Camelles de Valcornouze, fille de *Jean*, Baron deſdits lieux, & de *Françoiſe* de Villeneuve-Sainte-Camelle. Il en eut 1. *Jean-Aymery* qui ſuit; 2. *François*, appellé le Chevalier de Beaumont; 3. *Jean*, appellé le Chevalier de Chalabre; 4. *Louis*, appellé l'Abbé de Chalabre; 5. *Abbé*; 6. *Françoiſe*, mortes filles.

XVI. *Jean-Aymery* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine & Gouverneur de ſes Châteaux, appellé le Comte de Bruyeres, épouſa en 1724 *Marie* de Saint-Etienne de Caraman (Dame Baronne de la Pomarede, dont 1. *François-Jean*, appellé le Marquis de Chalabre, qui ſuit; 2. *Louis*, appellé l'Abbé de Chalabre, Vicaire Général du Diocéſe de Carcaſſonne, nommé à l'Abbaye de l'Abſie au Diocéſe de la Rochelle en 1753; 3. *Jacques-Paul*, appellé le Comte de Bruyeres, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi; 4. *Alexandre-Joſeph-Alexis*, appellé l'Abbé de

Digitized by Google

Bruyeres, étudiant en Sorbonne ; 5. *Louis-Gabriel*, appellé le Baron de Chalabre, Capitaine au Régiment Royal la Marine, Infanterie ; 6. *Jean-Aymery*, appellé le Chevalier de Bruyeres, Capitaine au même Régiment ; 7. *Jean-Baptiſte*, appellé le Chevalier de Chalabre, Lieutenant au même Régiment ; 8. *Angelique*, mariée au Seigneur de Belveze du Puy-Vatan, Seigneur de Saint-Pierre, &c. 9. *Marthe*, mariée au Seigneur de Voiſins, Marquis d'Alzeau. 10. *Marie*, encore fille.

XVII. *François Jean* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, la Pomarede, Seigneur de Sonac, Montbel, Montjardin, Cantarare, la Baſtide de Beaumont, au Diocéſe de Mirepoix, Gouverneur né de ſes Châteaux, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi, pour leur garde, appellé le Marquis de Chalabre, fut Page du Roi de la petite Ecurie en 1744, Cornette au Régiment de Royal Etranger, Cavalerie, Aide-de-Camp du Maréchal Duc de Richelieu dans les dernieres campagnes de Mahon & ſur le Rhin, ſucceſſivement de M. le Comte de Clermont Prince. Il eſt marié avec *Louiſe-Françoiſe* de Bon, fille de *Louis-Guillaume*, Premier Préſident au Conſeil Souverain de Perpignan, Intendant du Rouſſillon & Comté de Foix, & d'*Eliſabeth-Jeanne-Thereſe* de Bernage le 24 Novembre 1760. Il a de ce mariage 1. *Jeanne Eliſabeth Fortunée*, appellée Mademoiſelle de Bruyeres, née le 29 Août 1761 ; 2. *Jean-Louis-Felicité*, appellé le Comte de Chalabre, né le 28 Octobre 1762.

Branche de Bruyeres, Baron de Saint-Michel en Dauphiné.

VII. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, IV du nom de ſa branche, fils cadet de *Jean* de Bruyeres III du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur né de ſes Châteaux, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi pour leur garde, & de *Beatrix* de Mauleon, fut Capitaine d'une Troupe Italienne, & Commandant pour Sa Sainteté *Paul II* à Voreas au Comtat Venaiſſin, & ſe maria avec *Honorade*, ou *Honorée* de Veſc de Comps, fille de Dalmas, Seigneur deſdits lieux (*a*), & d'*Alix* d'Ancezune de Cap de Rouſſe, par contrat du 24 Janvier 1470, dont quittance d'une partie de contrat de la dot de ſa femme, du 14 Mars 1471. Il eut pour enfans, 1. *Jeaume* qui ſuit ; 2. *Pierre*, qui ne fut pas marié ; 3. *Guyot*, mort jeune.

VIII. *Jeaume* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, combattit vaillamment à la bataille de Ravennes & à celle de Marignan, à la tête d'une Compagnie franche de cent hommes. Il épouſa *Louiſe* d'Artize, fille de *Louis*, & d'*Iſabelle* de Thelmes, par contrat du

(*a*) Arnaud *de Comps*, *élu IV Grand-Maître en* 1163 *de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem.* Voyez Morery, Tom. II, page 465, col. 2.

Bertrand *de Comps*, *élu XVII Grand-Maître dudit Ordre en* 1244, *fut tué par les Turcamans en* 1248. Voyez Morery, Tom. II, p. 465, col. 2.

Digitized by Google

15 Août 1520. Il traita avec son frere cadet *Pierre*, à raison des droits paternels & maternels par contrat du 28 Novembre 1509, dans lequel acte *Pierre* prend la qualité de Gouverneur de Lisle & de Cavaillon, Places qui lui furent données par le Saint Pere en récompense de ses services à la tête de la Compagnie d'Italiens qu'il eut après son pere. *Jeaume I* eut de son mariage, 1. *Jacques*, massacré par les Religionnaires auprès de Nions; 2. *Jean* qui suit; 3. *Robert*, rapporté après son frere aîné; 4. *Jean*, mort jeune.

IX. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, V du nom, fut Capitaine d'Infanterie, ainsi que son frere *Robert*, comme on le voit par un acte d'emprunt que fit *Jeaume* leur pere à *Georges* d'Urre, Seigneur de Venterol, pour fournir au rétablissement de leurs Compagnies, le 13 Janvier 1555, dont quittance du 20 Octobre 1559. *Jean* ceda les droits cohéréditaires paternels & maternels par un acte de partage du 26 Mai 1581 à son frere *Robert*, Gouverneur de Nions. Ces deux freres passerent un acte de substitution réciproque le 14 Octobre 1582, pour eux & les leurs plus près du nom & armes. *Jean* prêta hommage noble au Roi en sa Chambre des Comptes. Il testa le 24 Mai 1573; il prend dans cette disposition la qualité de Guidon de Gendarmes de la Compagnie du Seigneur de Simiane, Marquis de Gordes, Lieutenant Général de la Province de Dauphiné. Il épousa 23 Février 1548 (a) *Enemonde* de Foresta, fille de *Charles*, Seigneur de Blacons, & de *Justine* de la Tour de Gouvernet; il en eut, 1. *Pons* qui suit, & qu'il institua son héritier; 2. *Antoine*, Capitaine au Régiment d'Aiguemortes, qui eut de *Claudine* de Laudun un fils nommé *Jean*, qui mourut jeune; 3. *Jean*, tué au siege de Lille en Flandre, où il étoit Mousquetaire; 4. *Robert*, Capitaine de Chevaux-Légers, qui s'établit en Picardie, où il forma deux rameaux; l'un sous le nom de Bruyeres d'Araucourt, & l'autre sous celui de la Bruyeres-Caumont, tous deux tombés en quenouille chez Messieurs de Gautier-Couveron. 5. *Imberte*, mariée à *Roman* Monier, Seigneur de Rochechinard; 6. *Jeanne*, mariée à *Charles* de Vellieu, Conseiller au Parlement de Dauphiné; 7. *Anne*, mariée à *Jean* Flotte de Molieres, Gouverneur des Ville & Citadelle de Romans, dont les biens ont passé dans la branche de Castellane-Noueysan.

XI. *Pons* de Bruyeres-le-Châ-

(a) *La Maison de Foresta de Dauphiné étoit d'ancienne noblesse, & s'est éteinte par la mort d'*Alexandre *de Foresta, Seigneur de Blacons, Mirabel, &c. qui ne laissa de Marguerite de la Tour-Gouvernet sa femme que trois filles, dont l'aînée, appellée* Isabeau, *fut mariée à* Jean *d'Armant, Baron de Lus, auquel elle porta les biens de sa Maison, que possedent aujourd'hui Messieurs de Blacons ses descendans: la seconde, appellée* Lucrece, *se maria à* Pierre *de Pellegrin, Seigneur de la Bastide-Goudarguez: la troisieme, nommée* Jeanne, *eut pour mari* François *de Tholon Sainte-Jealle, dont la fille unique,* Marguerite, *épousa François de Lers de Jony, Seigneur de Pennes, &c. Habitant de Crest en Dauphiné.*

Digitized by Google

tel, II du nom, Seigneur de la Maiſonforte-en-Maron, fut ſucceſſivement Gendarme & Guidon dans la Compagnie du Seigneur Comte de Tournon, enſuite Capitaine de cent Hommes des Ordonnances du Roi. Il ſe diſtingua aux ſieges & priſes de Gap, Livron, Loriol, Alez, Eurre, Armins, Beauvoir, Saint-Quentin, Sainte Greve, &c. ſous les ordres de Meſſieurs de Glandage & Maugiron, Lieutenans Généraux en Dauphiné, & des Ducs de Mayenne & de la Valette, du Comte de Tournon & du Baron de Saint-Vidal. Il fut l'un des plus zelés Défenſeurs de la Religion Catholique, & mourut Commandant à Creſt. Il eſt parlé de lui dans l'*Hiſtoire du Dauphiné par Chaurier, Tom. II.* Il épouſa *Françoiſe* de Vogué, fille de *Guillaume*, Marquis de Rochecolombe, &c. & d'*Antoinette* de Vedene-Gadagne, par contrat du 10 Octobre 1584 (a), dont 1. *Antoine* qui ſuit; 2. *Guillaume*, Capitaine au Régiment de Montoiſon, mort Commandant à Bagnols; 3. *Suzanne*, mariée à *François* de Corbeau, Seigneur de la Combe en Savoye (auteur de Meſſieurs de Corbeau Saint-Albin) auquel ledit *Pons* de Bruyeres a fourni les titres de ſa Maiſon pour faire recevoir ſes petits-fils (*François* & *François-Aimé* de Corbeaux) Chanoines au noble Chapitre de Saint Pierre de Vienne en 1668 & 1672, ainſi que ſes arrieres petits-fils, *Pierre*, *Joſeph* & *Antoine*, en 1704 & 1708; ledit *Pons II* teſta le 9 Avril 1617.

XI. *Antoine* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint Michel, vendit la Seigneurie de la Maiſonforte de Bruyeres en Maron, ſituée ſur le chemin de Creſt à Valence, à *Gaſparde* de la Beaume, Baronne de Montoiſon, le dernier Décembre 1619, quoiqu'elle fût ſubſtituée à ſes deſcendans, qui ont un Procès à raiſon de ce avec M. le Comte de Clermont-Montoiſon, Capitaine de Gendarmerie. *Antoine* épouſa, 1°. *Florence* de Ponroy (b), fille de *Paul*, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, Receveur & Tréſorier Général de la Province du Dauphiné, & d'*Eliſabeth* du Faure, par contrat du 29 Avril 1617; 2°. ſans enfans *Catherine* du Pont. Il teſta le 14 Mars 1648. Du premier lit vinrent, 1. *Pons* qui ſuit; 2. *Jean-François*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Dauphiné. 3. *Ca-*

(a) *La Maiſon de Vogué de Vivarais a donné nombre de Barons aux Etats du Languedoc, & des Militaires diſtingués à l'Etat, entr'autres pluſieurs Officiers Généraux de nos jours, pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, deux Evêques de S. Paul Trois-Châteaux, & un de Viviers.*

(b) *Ladite* Florence *étoit ſœur de* Sebaſtien *de Pouroy, Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné, de la même Maiſon que le Préſident de l'Auberiviere, dont le fils aîné Préſident au même Parlement, eſt mort Premier Préſident au Parlement de Beſançon en 1750, un Commandeur de Malte, un Chevalier du même Ordre; le quatrieme Evêque de Quebec, & une fille, femme du Marquis de Bailly, Bourchenu, Premier Préſident à la Chambre des Comptes du Dauphiné, ſont encore de cette Maiſon.*

Digitized by Google

therine, mariée à *Catherin* d'Aillan, dont la fille unique, nommée *Catherine*, épousa le Seigneur Comte du Mesnil, Gouverneur de Creft & de Nions. Elle a laissé héritier de tous ses biens *Jean-François* de Bruyeres-Saint-Michel, son cousin-germain, n'ayant pas eu d'enfans du Seigneur du Mesnil, dont elle fut héritiere aux fruits. 4. *Françoise*, mariée à *Antoine* de Ripert, Capitaine au Régiment de la Batie-du-Vere, dont la fille unique fut mariée au Président Duclaux.

XII. *Pons* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Seigneur de S. Michel, fils d'*Antoine* de Bruyeres-le-Châtel, & de *Florence* de Ponroy sa premiere femme, fut émancipé le 2 Avril 1649, & mourut sans tester, après s'être marié avec *Florence* de Vincens, fille de *Jean*, & de *Catherine* du Pont, par contrat du 3 Juin 1648. Il en eut, 1. *Jean-François* qui suit. 2. *Paul*, mort en bas âge; 3. *Pons*, Chanoine Régulier Pitancier de l'Abbaye de Saint Tiers à Saou. 4. *Marie-Anne*, morte à 12 ans; 5. *Sebastienne* à 14 ans; 6. *Florence* à 20 ans; 7. *Gabrielle*, fort âgée, en odeur de sainteté, Capucine à Marseille.

XIII. *Jean-François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint Michel, fut Enseigne au Régiment de Navarre, Infanterie, puis Cornette au Régiment de Montplaisir, Lieutenant au Régiment d'Autichamp & de Brionne, Capitaine dans celui de Broglie, Cavalerie. Il servit pendant toutes les guerres de *Louis XIV*, & mourut Gentilhomme ordinaire du Roi. Il avoit épousé *Marie-Anne* de Lers de Jony, fille de *François*, Seigneur de Pennes, Barnave, Aubenas, la Claſtre, Piegros, Saint-Medard & autres (*a*), & de *Marguerite* de Tholon-Sainte-Jealle (*b*), par conventions privées du 24 Mars 1699, rédigées en contrat public le dernier Mai 1703. Il en eut, 1. *Pons-Laurent-François* qui suit; 2. *Marguerite Florence*, encore fille.

XIV. *Pons-Laurent-François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint Michel, Valernes, &c. appellé le Baron de Saint-Michel, fils & donataire universel par son contrat de mariage de ses pere & mere, fut fort jeune Lieutenant au Régiment de Beaujolois, Infanterie. Ses parens l'ayant voulu retirer du service pour l'établir, il fut reçu Lieutenant de Roi, & prêta serment de fidelité entre les mains de M. de Grancé-Medavi, Commandant en chef du Dauphiné, le 7 Décembre 1723. Il transigea avec *Celiene* de Bernardi, Vicomte de Valermes en Provence, en qualité de Coseigneur, Vicomte dudit lieu, par acte passé à Sisteron le 15 Mars 1731, pour terminer les différens qu'ils avoient à raison de ladite Seigneurie & Vicomté de Valermes (*c*). Il fut choisi par le Clergé & la Noblesse de la Ville de

(a) *Les biens de la Maison de Lers (des plus anciennes du Dauphiné) sont tombés dans une branche de la Tour-du-Pin, à la charge de porter le nom & armes, ainsi que celui de Jony.*

(b) *Didier de Tholon-Sainte-Jalle, quarante-cinquieme Grand-Maître de Malte, élu en 1536.* Voyez Morery, Tom. V, pag. 207, col. 1. *Clement V, Pape, étoit aussi de la même Maison.*

(c) *La Terre de Valermes en Provence fut érigée en Vicomté en*

Digitized by Google

Creſt, pour traiter des différens qu'avoient ces deux premiers Ordres avec le Tiers-Etat, par procuration Syndicale du 28 Juillet 1751, en vertu de laquelle il tranſigea avec Meſſieurs les Conſuls & Députés de ladite Ville, au gré de toutes les Parties, le 11 Novembre 1753. Ayant été propoſé au Roi pour remplir la place de Syndic de la Nobleſſe dans l'étendue de la Sénéchauſſée de Creſt, ſur la démiſſion de *François* de Grace, Gentilhomme de ce Département, il remit les titres juſtifians les preuves de ſa nobleſſe pour être envoyées au Miniſtre, & vérifiées par Meſſieurs les Généalogiſtes de France, auſquels titres il joignit un certificat de 100 Gentilshommes des plus diſtingués de la Province, de tous les Etats, viſés par Meſſieurs les Commandans & Intendans, qui certifierent l'ancienne & noble extraction de la famille de Bruyeres-Saint-Michel, au bas duquel certificat eſt l'atteſtation des Officiers de Monteliart, & du Châtelain Royal, Conſuls, Officiers, Notables, & principaux Habitans de la Ville de Creſt, qui diſent que Meſſieurs de Bruyeres-Saint-Michel ſont une branche de la Maiſon de Bruyeres du Languedoc, établie en cette Ville depuis plus de deux ſiecles, y ayant toujours vécu noblement, & de la maniere la plus diſtinguée; leſdits certificats ont été enregiſtrés au Greffe de la Sénéchauſſée de ladite Ville, par Ordonnance du premier Magiſtrat, ſur les Concluſions des Gens du Roi, le 28 Avril 1762, ſur leſquelles preuves litterales & teſtimoniales *Pons-Laurent-François* de Bruyeres, I du nom, fut nommé audit Syndicat de la Nobleſſe de la Sénéchauſſée de Creſt, par lettres de cachet du 11 Novembre 1757, & en 1760 a eu le département de tout le Bas-Dauphiné. Il a épouſé par contrat du 12 Janvier 1722 *Marie-Anne* de Regnier, veuve ſans enfans du Seign. des Inards, & fille unique de *Jean* de Regnier, Capitaine de Dragons, & de *Marie* de Boné d'Honieres, dont 1. *François-Pons-Laurent*, qui ſuit; 2. *Pons-Laurent-François*, &c. mort au berceau; 3. *Marie-Anne*, Religieuſe Urſuline à Vorges en Comtat; 4. *Gabrielle-Sperite*, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Saint Juſt, Ordre de Cîteaux, à Romans en Dauphiné; 5. *Diane-Pauline*, morte à quinze ans; 6. autre *Marie-Anne*, non mariée.

XV. *François-Pons-Laurent*, &c. de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint-Michel, Valernes, &c. appelé le Baron de Bruyeres-Saint-Michel, a commencé à ſervir en qualité de Lieutenant au Régiment de l'Iſle de France, Infanterie, par lettres de 1744, a été Lieutenant de la Colonelle en 1746, Capitaine en 1747, a fait dans ce Régiment toutes les campagnes d'Italie, & a paſſé à une Compagnie aux Grenadiers de France, au commencement de 1758, Chevalier de Saint Louis en 1760; il a fait dans ce Corps toutes les campagnes juſqu'à la paix, & y continue ſon ſervice en 1764. *Fran-*

1350, *par la Reine Jeanne, en faveur de* Guillaume Roger, *Comte de Beaufort, frere du Pape* Clement VI, *avec privilege qu'elle porteroit ce titre à tous les poſſeſſeurs de ladite Terre à perpétuité.* Voyez les Tablettes Généalogiques.

Digitized by Google

rois-Pons-Laurent de Bruyeres, donataire de ſes pere & mere par procuration, dont le Seigneur Comte de Corbeau-Vaulene, ſon parent, fut porteur, épouſa par contrat paſſé à Paris 6 Mai 1755, *Anne* Quatraux de la Motte, fille de *Nicolas*, & d'*Anne* Mirey. Il n'en a eu juſqu'ici 1764, qu'un fils, né en 1756, & mort en 1761.

Rameau de la Branche cadette, qui en a formé pluſieurs autres.

IX. *Robert*, fils cadet de *Jeaume* de Bruyeres, I du nom, & de *Louiſe* d'Artize, épouſa, 1°. *Gatherine* Urgeas, fille de *Guillaume*, Gentilhomme du Comtat, & de *Jeanne* Deymieu, ſuivant ſon contrat de mariage du 10 Septembre 1558, où ledit *Robert* eſt qualifié Gentilhomme de la Chambre du Roi; il n'eut point d'enfans de ce premier mariage. Il épouſa, 2°. *Victoire* d'Utre, fille d'*Eſprit*, Seigneur de la Baſtie-Verdun, &c. & de *Jeanne* Silve, le 3 Août 1563. Ce *Robert* fit hommage noble au Roi-Dauphin, en la Chambre des Comptes de Dauphiné, où il eſt dit Habitant de Nions, dont il fut Gouverneur, ainſi que de du Buis & de Meuillan, après avoir été Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, Meſtre de Camp du Régiment du Prince *Thomas* de Savoye. Il fut un des plus zelés Catholiques lors des guerres de la Religion, & ſoutint le ſiege des trois places dont il avoit le Gouvernement, avec vigueur, & quelque tems après fut tué au ſiege de Cremone. Il laiſſa de ſon ſecond mariage, 1. *Antoine*, Lieutenant Colonel au Régiment des Pilles, Gouverneur de Beuve & du Martegues, lequel n'eut qu'un fils, pourvu d'une Abbaye Royale; 2. *Charles* de Bruyeres, dit de Locaſſe, Capitaine au Régiment de Crequi, Gouverneur de la Ville d'Ath en Piémont, enſuite des Iſles d'Hieres, de Canes & de S. Tropez, lequel eut de *Diane* de Flaxi deux fils, Capitaines dans Pery Etranger, morts ſucceſſivement ſans poſtérité, Commandans d'Antibes; 3. *Pierre* de Bruyeres, dit du Caſtellet, Capitaine au Régiment de Montelar, & Commiſſaire Provincial à l'armée de Piémont, lequel n'eut de *Paule* de Bertrande du Percy que *Robert*, tué au ſiege de Cremone; *Joſeph*, Cornette au Régiment de Saint-Germain-Beaupré, tué, & *Cezar*, Capitaine au Régiment de Carignan, qui n'eut que trois filles, *Marie Anne*, *Françoiſe* & *Victoire*. *Marie-Anne*, veuve ſans enfans de M. Duval, fit héritiere *Alphonſine* Bellecombe ſa niece, femme de M. de Valeton, originaire d'Irlande, dont un fils, qui porte le nom du Caſtellet. 4. *Joſeph* de Bruyeres, dit la Lauzette, Capitaine au Régiment d'Oudancourt. Il ſe ſignala au combat du Teſſin dans le Milanois, avec un détachement de trente hommes, à la tête duquel il paſſa cette riviere à la nage, & encloua le canon de la grande batterie des ennemis. Il n'eut de *Jeanne* de Roche-Gude, qu'une fille nommée *Louiſe*, qui finit le rameau. 5. *Philippes* de Bruyeres, dit de Châteauvieux, Capitaine au Régiment de Sully, n'eut de *Charlotte* de Bonnedone qu'un fils nommé *Henry*, qui fut tué (à la tête d'une Compagnie Franche de Dragons à Lirnieu, Pays de Salvato, entre Liege & Luxembourg)

Digitized by Google

sans postérité. 6. *Claude-Joseph* de Bruyeres, dit de la Bruyeres, Capitaine au Régiment de Ville-Vieille, Gouverneur de Cremone & de Bacara, dans la Lotraine Allemande. Il n'eut de *Catherine* d'Alphan qu'une fille, appellée *Marie*, & un fils nommé *Claude-Joseph*, Seigneur de Miscone, Chevalier de S. Lazare & de Notre-Dame de Mont-Carmel, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbonnois, Gouverneur du Château de Leure dans le Comté de Bourgogne & de Rodemon, Lieutenant au Gouvernement de Luxembourg, & successivement Brigadier des Armées du Roi, & son Lieutenant au Gouvernement de Maubeuge. Il épousa *Marie* d'Agout, fille de *François*, Seigneur de Chanousse, Montjeay, Vavetuze, & de *Marguerite* de Virieu. Cette derniere branche ou rameau de la seconde, établie en Dauphiné, finit par la mort sans postérité dudit *Claude-Joseph*, arrivée au mois de Juillet 1723 dans son Commandement, laissant pour son héritier *Jean* Coreard Dupuy-la-Marne, Seigneur de Miscon, ancien Capitaine au Régiment d'Agenois, Gouverneur du Buis, fils aîné de ladite *Marie* de Bruyeres, sœur unique dudit *Charles-Joseph*.

Il y a eu dans la Maison de Bruyeres, outre les Terres qui y restent, la Baronnie de Puivert, les Terres & Seigneuries de Bruyeres le Châtel, Mongaron, Rivel, Saint-Colombe, Fons-Rouge, l'Escalle, Nebias, la Bruyeres en Maron, Saint Jean de Paracol, &c.

Il y a eu aussi, dont on a preuves, deux Chevaliers croisés, quatre Conseillers-Chambellans, quatre Sénéchaux d'Epée, un Syndic de la Noblesse, cinq Chevaliers de l'Ordre du Roi, trois Gentilshommes de la Chambre, seize Gouverneurs de différentes Places, outre les Gouverneurs nés des Châteaux de Chalabre & Puivert, dont les Seigneurs de ces deux Baronnies le font de droit, un Chef de Légion, des Capitaines Hommes d'Armes, des Lieutenans de Roi ou Commandans de Places, un Brigadier des Armées du Roi, des Colonels, Lieutenans-Colonels, &c.

Les alliances sont avec Levis-Mirepoix, la Tremouille, Joyeuse, Guise, Lorraine, Mauleon, Grammont, la Rochefoucault, Vesc, Ancezune de Cap-de-Rousse, Voisins d'Ambres, Urre, Foresta, Harmant de Blacons, la Tour-Gouvernet, Vogué, Vedene, Gadagne, Ponroy, du Faure, &c.

Addition à la lettre B.

BODIN en Blesois, originaire de Flandre, porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 roses de même, posées 2 en chef, & une en pointe, au chef d'argent chargé de 3 merlettes d'azur.*

I. *Nicolas* de Bodin, Seigneur de Villers en Artois, & de Mainville près Lille en Flandre, épousa avant 1528 *Adrienne* de Neuville, de laquelle il eut, 1. *Abraham* qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Mainville près Lille en Flandre, en 1559.

II. *Abraham* de Bodin, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard en Blesois, dont il fit la foi & hommage le premier Janvier 1578, à la Reine Mere, Duchesse d'Orleans, à cause de sa Châtellenie de Baugency, avoit transigé dès 1559 avec *Jacques* de Bodin, Seigneur de Mainville, son frere. *Eleonore* Leucher sa femme le rendit

Digitized by Google

pere de 1. *Jacques* qui ſuit ; 2. & de *Jean*, mort à l'armée.

III. *Jacques* de Bodin, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard, & Gouverneur de Chambor en 1603, a épouſé *Jacquette* de Marivets, de laquelle il eut, 1. *François* qui ſuit ; 2. *Jean*, époux de *Marguerite* de Gratemeſnil en 1640, & mere ſeulement d'*Antoinette*, morte Religieuſe Urſuline ; 3. *Henri*, tué en 1636 au ſiege de Corbie ; 4. *Eleonore*, femme de *Simon* Chauvel, Préſident & Lieutenant Général à Blois ; 5. & *Marie* de Bodin, qui fut femme de *Louis* le Chat, Seigneur de Thenay.

IV. *François* de Bodin, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard & de Ville-Flanzy, épouſa devant l'Epine, Notaire à Blois, le 30 Janvier 1649, *Marguerite* Bugy, d'une famille de Blois, qui portoit d'azur à l'arbalête & carquois d'or poſés en ſautoir, laquelle le rendit pere de 1. *Louis I* du nom, qui ſuit ; 2. *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Corbilliere, mort de ſes bleſſures au ſiege de Mayence ; 3. *François II* du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaux & de la Broſſe, demeurant à Chantecaille, Paroiſſe de Menars-la-Ville, Election de Blois, épouſa, 1°. *Elizabeth* Gardereau, alias, Gordereau, dont il n'eut que 2 filles ; 2°. le 25 Octobre 1701, *Sidoine-Elizabeth* de Villeneuve, fille de *Gedeon*, Ecuyer, Seigneur de Meſſilli & de la Pourſelliere, & de *Sidoine* de Villeneuve, dont ſont iſſus,

1. *François* de Bodin, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaux & de la Broſſe, né en Novembre 1707, premierement Lieutenant dans le Régiment de Nivernois, enſuite Chevalier de Saint Louis, & Maréchal de Camp, décédé commandant à Belliſle en 1759, laiſſant de *N*... Lambert ſa femme en 1762, un fils qui a perdu les yeux de la petite vérole.

2. *François* de Bodin le jeune, Sieur du Chaſtellier, Chevalier de Saint Louis, & ancien Capitaine du Régiment de la Marche Prince, quitta le ſervice en 1759, ayant épouſé dès 1756 *N*... de la Ferriere.

3, *N*... de Bodin, Ecuyer, né en 1712.

4. *Madeleine*, Religieuſe Urſuline à Blois.

5. *Françoiſe*, née en 1714, dite Mademoiſelle de Chaſtellier.

6. *Eliſabeth* de Bodin, femme de *N*.... le Fuſelier de Cormeray.

7. Et *Marie-Thereſe* de Bodin, dite Mademoiſelle de Vaux, née le 14 Janvier 1716, reçue dans la Maiſon Royale de Saint Louis à Saint-Cyr, le 10 Novembre 1723, fille en 1763.

V. *Louis* de Bodin I du nom, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard, maintenu avec *François*, Seigneur de Vaux, ſon frere, dans leur nobleſſe, par Jugement des Commiſſaires Généraux du Conſeil du 22 Juillet 1706, dans lequel Jugement les titres énoncés remontent juſqu'à *Nicolas* de Bodin leur triſayeul. Il épouſa par contrat paſſé devant Maleſcot, Notaire à Blois, le 28 Janvier 1681, *Madeleine* Mercier, dont ſont iſſus, 1. *Louis II* du nom, qui ſuit ; 2. *Joſeph*, qui prit la Compagnie de ſon frere *Ange*, tué en 1713, enſuite Lieutenant Colonel du Régiment de Talaru, & Brigadier des Armées du Roi, retiré du ſervice en 1760, marié la même année à *N*... d'Egliſe ;

Digitized by Google

3. & *Ange*, qui pouvoit être l'aîné de *Joseph*, Capitaine d'Infanterie, tué au siege de Landau en 1713, sans alliance.

VI. *Louis* de Bodin II, Chevalier, Seigneur de Bois-Renard, ancien Capitaine au Régiment de Pons, aujourd'hui Guyenne, Chevalier de Saint Louis, quitta le service en 1710, & épousa par contrat passé devant Termenier, Notaire à Blois, le 20 Juin 1712, *Anne* de Laiglehoux, de laquelle il eut, 1. *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard, qui ceda son droit d'aînesse à *François* son frere puîné, par acte passé devant Guenlis, Notaire à Blois, en Juin 1763; 2. *François* qui suit; 3. *Joseph*, tué à l'affaire de l'Assiette le 19 Juillet 1747; 4. *Gaspard*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Guyenne; 5. *Ange*, mort de fatigue, Lieutenant au Régiment de la Marche Prince; 6. & *Anne-Madeleine* de Bodin.

VII. *François* de Bodin, II du nom, Chevalier, Seigneur de Bois-Renard, Chevalier de Saint Louis, Commandant d'un bataillon au Régiment de Guyenne, réformé en 1762, avec 1000 liv. de pension, épousa par contrat passé devant Mercier, Notaire à Pithiviers, le 4 Juillet 1763, *Marie-Charlotte-Adelaïde* de la Taille, née le 9 Novembre 1741, fille de feu *Antoine-Hector*, Chevalier, Seigneur du Boulay, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, & Chevalier de Saint Louis, mort le premier Mai 1754, & de *Marie-Marguerite* Masson du Monceau, Dame de Lolainville, née le 15 Avril 1713, vivante aujourd'hui en viduité.



Digitized by Google

CA CA

CAMBRAY en Picardie porte: *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un trefle arraché, le tout d'or.*

Jean de Cambray, fils de *Hugues*, Ecuyer, Seigneur de Maubuiſſon, épouſa par contrat paſſé à Peronne en 1550, *Adrienne* Dupleſſis, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Cortemont, & eſt la tige de deux branches; l'ainée ſubſiſte en Picardie, ſur laquelle on n'a point fourni de mémoire.

La branche cadette poſſedoit la Terre de Digny en Gâtinois, & a fini à *Charles* de Cambray, Chevalier, Seigneur de Digny, mort à vingt-un ans ſans alliance en 1730, & paſſa ladite Terre à *Nicolas* de Foyal, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, comme plus proche, à cauſe de *Marie* de Cambray ſa mere.

Une autre famille du même nom, dont étoit *Adam* de Cambray, mort Premier Préſident du Parlement de Paris, le 15 Mars 1456, portoit: *de gueules à la faſce d'argent, chargé d'une autre faſce d'azur, & accompagné de trois loups rampans d'or.*

Il y a apparence que ce Premier Préſident avoit pour frere *Jean* Rupe, l'un & l'autre natifs de la Ville de Cambray, dont ils adopterent le nom, & quitterent celui de Rupe, & *Jean I*, dit de Cambray, eut de *Marguerite* Chambellan, *Jean* de Cambray, II du nom, Pannetier du Roi, que *Geoffrette* Cœur ſa femme, fille du celebre *Jacques* Cœur, Argentier du Roi, mort en 1456, & de *Macée* de Leopar, rendit pere de *Jean* de Cambray III du nom, auquel on donne pour frere *Guillaume* de Cambray, mort Archevêque de Bourges en 1505, & pour femme *Marie* de Corbie, fille d'*Arnaud*, Chancelier de France, qui le rendit pere de *Michel* de Cambray, Chevalier, Seigneur de Therieux, mari de *Perrette* de Treignac, Dame de Soulangis, & pere de *Jean* de Cambray, IV du nom, Chevalier, Vicomte de Soulangis, Seigneur de Folanay, qui de *Geneviève* Marechalle ſa femme, eut pour fille unique *Marie* de Cambray, Vicomteſſe de Soulangis, femme d'*Antoine* de la Grange, Sieur d'Arquim.

CAMP en Artois. *Joſeph-Auguſtin* CAMP, Avocat en Parlement, anc. Echev. de la Ville & Cité d'Arras en 1753, 1754, 1755 & 1756, Député des Etats d'Artois à la Cour, pour le Tiers-Etat, en 1758 & 1759, veuf de *Jeanne-Françoiſe* Gamand, dont une fille.

C'eſt en conſidération des ſervices de ſes ancêtres & des ſiens, que ledit *Joſeph-Auguſtin* a obtenu les lettres de maintenue & de confirmation de nobleſſe pour lui & ſa poſtérité, nés & à naître en légitime mariage.

Les armes dont cette famille eſt en poſſeſſion depuis pluſieurs ſiecles ſont *d'argent d'un treillis de gueules de ſix pieces, trois en pal, trois en faſce, l'écu timbré d'un caſque de profil, orné de ſes lambrequins.*

CARBONNIERES porte: *d'argent ſemé de charbons de ſable*

Digitized by Google

ardens de gueules, à trois bandes d'azur.

Cette famille, recommandable par ſes alliances & ſon ancienneté, tire ſon origine des Château & Baronnie de Carbonnieres en Limoſin, Diocéſe de Tulles.

Etienne Baluſe dans ſon Hiſtoire Latine de cette Ville, imprimée à Paris *in*-4°. en 1717, dit que *Willelmus* de Carbonnieres, reçu Religieux de l'Abbaye de Tulles en 1070, en fut élu Abbé en 1092. Il étoit fils de *Rigald*, Seigneur, Baron de Carbonnieres, & d'*Unie*, fille d'*Archambaud*, ſecond Vicomte de Comborn, & de *Rotberge* de Rochechuart.

La Baronnie de Carbonnieres eſt ſortie des mains des Seigneurs de ce nom, par l'échange qu'en fit *Alain* de Carbonnieres, Chevalier, Seigneur, Baron dudit lieu, Pennieres, & Merle, en dépendant, & *Catherine* de Gontaut la jeune, ſa femme, fille de *Gaſton*, & de *Catherine* de Salignac, le 15 Juin 1509, avec *Pons* de Gontaut, Chevalier, Seigneur & Baron de Biron, leur frere & beau-frere, contre la Terre & Baronnie de la Capelle-Biron, ſubſtituée avec la Baronnie de Rabat, les Terres de Saint-Jorry, & le Fraiſſe en Limoſin, par le dernier Marquis de Carbonnieres-la-Capelle, mort en 1753, en faveur du jeune Comte de Sabran, Officier de Gendarmerie, ſon couſin, réverſible au Comte de Carbonnieres Saint-Brice, ou ſes hoirs, en cas de décès dudit Comte de Sabran ſans mâles.

Le 7 Avril 1561, *Armand* de Gontaut, Baron de Biron, vendit la Baronnie de Carbonnieres, Merle & Pennieres au Seigneur *Antoine* de Noailles, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. M. le Maréchal en jouit aujourd'hui.

Branche des Seigneurs de Carbonnieres en Perigord en 1417.

Jean de Carbonnieres, II du nom, Damoiſeau, Seigneur du Château de Carbonnieres au Diocéſe de Tulles, fils puîné de *Jean*, premier Baron de Carbonnieres, & de noble *Garinne* de Peſteils, fut marié par contrat du 18 Mai 1417, avec *Jeanne* de Salignac, Dame de Pelavezy, du Diocéſe de Sarlat, dont

Jean de Carbonnieres, III du nom, Gouverneur de Dome & de Larche, marié en 1444 à *Catherine* de Guerre, Dame de Jayac, Archiniac, & Laval en Perigord, fille & héritiere de *Bernard* de Guerre, & d'*Hélène* Daupeire, dont

Jean de Carbonnieres, IV du nom, Seigneur de Jayac, Archiniac, &c. marié en 1486 à *Soubirane* de Combort, fille de *Louis*, Seigneur d'Enval, & de *N.*... de Salaignac, dont

Bertrand de Carbonnieres, Seigneur de Jayac, Archiniac, &c. marié en 1508 à *Françoiſe* de la Cropte-Lancays, fille de *François* Seigneur de Lancays d'Abzac, & niece de *Gilles* de la Tour d'Auvergne, dont

Charles de Carbonnieres, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié en 1538 à *Marguerite* de Ptohet, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Clement, Baron d'Ardenne en Poitou, & Seigneur de Saint-Martial en Perigord, & d'*Iſabeau* du Repaire, dont

Jean de Carbonnieres, V du nom, Seigneur de Jayac, Archiniac, &c. marié en 1597 à *Rachel* de Larmandie de Longua,

Digitized by Google

fille de *Bertrand*, & de *Françoiſe* de Bourbon Malauſe, petite fille de *Jeanne* de Noailles, dont

François de Carbonnieres, I du nom, ſeigneur de Saint-Chamaſſy, Jayac, Archiniac en partie, marié en 1635 à *Valerie* d'Olier, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Poujade, & de *Helie* de Prélat, dont

Henri de Carbonnieres, Seigneur de Mayac, légataire univerſel de *Louis* de Carbonnieres, Doyen de Sarlat, ſon oncle, qui par ſon teſtament du 17 Septembre 1672 lui laiſſe les Châteaux, Terres & Seigneuries de Jayac, Archiniac & Laval, avec ſubſtitution au quatrieme dégré de mâle en mâle. Il épouſa en 1657 *Jeanne* Duburg, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de la Force, & de *Jeanne* Dumas, dont

François de Carbonnieres, Seigneur ſubſtitué de Jayac, Archiniac & Laval, marié en 1682 à *Marguerite* de Gimel, fille aînée de *Gabriel* de Gimel de Cuſſojoux, Seigneur de la Lande, Lieutenant Colonel au Régiment d'Infanterie de Clerambault, & de *Feliciane* des Bordes, de qui ſont nés,

Jean de Carbonnieres, le ſecond qui ait recueilli la ſubſtitution de Jayac, Archiniac, Capitaine au Régiment de Champagne, mort ſans poſtérité, après avoir été marié à *Marguerite* de Nadalonc, fille unique de *Jean*, & de *Marie* de Maſſaut de Clerans.

Et *Louis*, dit le Baron de Carbonnieres, frere du précédent Seigneur de Panaſſou, qui lui a ſuccedé aux Terres ſubſtituées de Jayac, Archiniac & Laval, & n'a point de poſtérité.

Il ne reſte de cette branche que *Louis* de Carbonnieres, Prieur de Bar-ſur Aube, appellé à la ſubſtitution de Jayac, &c. après le Baron de Carbonnieres, ſon couſin-germain. Il eſt fils de *Jean* de Carbonnieres, dit le Chevalier de Jayac, mort en 1738, Command. au Chât. de Niort, & de *Jeanne-Marie* du Poutet, fille de Maximilien, Ecuyer, Seign. de Beauſejour, ancien Mouſquetaire de la premiere Compagnie de la Garde de Sa Majeſté, Capitaine, Aide-Major des Iſle & Citadelle de Beliſle en mer, & de *Jeanne-Marie* le Clech. Il avoit pour frere & ſœur *Jean-Maximin* de Carbonnieres, mort en Novembre 1753, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Guyenne, qui a laiſſé une fille unique, *Madeleine* de Carbonnieres, née en Juillet 1752, de ſon mariage avec *N.* de Mobuiſſon de la Boiſſiere, fille du Seigneur de la Boiſſiere, & *Marie-Françoiſe*, morte le 27 Décembre 1762 ; leur pere commun étoit fils d'*Henri*, ſeigneur de Mayac, héritier de Jayac, &c. & de *Jeanne* du Burg, ci-deſſus rapporté.

Seconde branche en Perigord.

Un autre *Henri*, auſſi fils de *François* de Carbonnieres, Seigneur de Saint-Chamaſſi & de *Valerie* d'Olier, épouſa en 1674 *Louiſe* de la Porte, fille de *Raymond*, & de *Jeanne* de Pompadour, dont

Louis de Carbonnieres, Seigneur de Saint-Chamaſſy, Jayac, Archiniac en partie, ancien Garde du Corps de la Compagnie de Noailles, marié par contrat du 16 Mai 1748 à *Marguerite* de Vaſſal,

Digitized by Google

fille de *François* de Vaſſal, Seigneur de la Queyzie, & d'*Iſabeau* de la Botie de Campagne, dont deux fils & trois filles.

Branche en Limoſin ſortie des Seigneurs de Jayac.

Hugues de Carbonnieres, fils puîné de *Jean III* & de *Catherine* de Guerre, Seigneur & Dame de Jayac, &c. épouſa le 25 Juillet 1499 *Iſabeau* de Lage-au-Chapt, fille de *Pierre* & de *Marie* de Roſieres. Sa poſtérité ſubſiſte dans le Seigneur Comte de Saint-Brice, vivant en 1764, ſon fils, le Marquis de Carbonnieres, marié à l'héritiere de Rilhac, Dame de Bouſſac, a cinq fils & quatre filles; la Marquiſe de Rannes en eſt une, & ſon frere l'Abbé de S. Brice vient d'être reçu (1764) Chanoine de S. Claude au dernier Chapitre. Le Comte de S. Brice a pour frere *N.* de Carbonnieres Seigneur de Montjoffre, auſſi marié, avec trois enfans, deux garçons & une fille, l'un Docteur de Sorbonne, l'autre marié ſans enfans, & retiré, & la fille ſortie de Saint-Cyr.

Branche des Marquis de la Capelle, auſſi ſortie de Jayac.

Antoine de Carbonnieres, fils de *Jean II*, de ſon ſecond mariage avec *Helene* d'Aubepeire, veuve de *Bernard* de Guerre, Seigneur de Jayac, eſt l'auteur de cette branche, dont le fils *Alain* de Carbonnieres avoit pour mere *Louiſe* d'Abzac, fille du Seigneur de la Douze, &c. qui ſucceda à la Baronnie de Carbonnieres par la donation que lui en fit ſon oncle à la mode de Bretagne, *Guy* Baron de Carbonnieres, dans ſon teſtament en date de l'an 1488. Ce *Guy* mourut ſans hoirs, après avoir épouſé *Jeanne* de Cominges, & en ſecondes noces *Marguerite* de Montfetand. Ce fut cet *Alain* qui échangea la Baronnie de Carbonnieres avec ſon beau-frere le Baron de Biron, qui lui donna la Baronnie de la Capelle-Biron.

Il reſte de cette branche *N.*... de Carbonnieres, marié ſans enfans, & *N.*... de Loſſe, niece par ſa mere du feu Marquis de la Capelle, mariée au Marquis de Valence, Maréchal de Camp.

On voit par cette filiation que la Maiſon de Carbonnieres tient à pluſieurs Seigneurs de la Cour, & aux plus illuſtres des Provinces où elle eſt établie. Ses emplois n'ont pas moins été diſtingués; il y a eu des Gouverneurs; pluſieurs ont été Colonels, Maréchaux de Camp, Capitaines de cinquante Hommes d'Armes; pluſieurs Chevaliers de l'Ordre du Roi, & Gentilshommes de ſa Chambre, &c.

Henri II, diſent de Thou & Mezeray, envoya en 1547 *Jacques* de Carbonnieres de la Chapelle-Biron, homme de cœur & d'expérience, avec une troupe de Nobleſſe en Ecoſſe; il y commanda l'Infanterie Françoiſe à la place de Dandelot en 1548; il prit Kegth après bien du ſang répandu, & fut bleſſé au ſiege de Metz en 1552. Il fut envoyé au Prince *Albert*, dont on ſoupçonnoit les diſpoſitions, & il eſt dans la liſte des priſonniers de marque de la déroute de Saint-Quentin en 1557.

En 1569 un autre Carbonnieres défendit Poitiers, & en chaſſa les ennemis après pluſieurs aſſauts qu'ils y donnerent.

Charles de Carbonnieres fut Grand-Pannetier de la Reine de Navarre, & Colonel d'un Régiment armé & monté à la legere en 1557.

En

En 1587 *Gauthier* de Carbonnieres, dit le Capitaine Jayac, de l'ancienne Maiſon de Carbonnieres dit Morery, défendit Sarlat, & força le Vicomte de Turenne d'en lever le ſiege après trois ſemaines d'attaque. La Relation de cet événement, imprimée à Sarlat, fait honneur au nom de Carbonnieres.

La même année 1587 *Henri IV* envoya Carbonniere & Desbories avec leurs Régimens pour ſecourir Saint-Maixant, diſent les Mémoires de Sully, & encore en 1605 Carbonnieres de la Chapelle-Biron fit dire au Roi par le Sieur de Fourſac, qu'il lui envoya, qu'il rentreroit dans ſon devoir avec plus de trente Gentilshommes de ſes parens ou amis, s'il vouloit leur faire grace, & ils l'obtinrent. Il étoit un des Chefs du parti du Duc de Bouillon.

CASTEL DE NEUVILLETTE en Normandie, ancienne famille originaire du Vermandois, proche de Ham en Picardie, dont les branches aînées qui y ſubſiſtoient ſont éteintes il y a plus de trois cens ans. *Colart* du Caſtel, Chevalier, ſervoit avec ſa Compagnie en 1371, ſous *Hugues* de Châtillon, Sire de Dampierre, & Grand Maître des Arbalêtriers de France, ſuivant la montre qui en fut faite l'an 1375.

Robert, Seigneur du Caſtel, connu par ſes talens dans l'Art de la Poëſie, vivoit en 1260, ainſi que l'a remarqué M. le Préſident Fauchet.

M. de la Morliere rapporte une alliance fort ancienne d'un nommé *Robert* de Tierabon, avec *Yolande* du Caſtel, fille de *Hugues*, Seigneur du Caſtel, d'où naquit *Jean* de Tiercelin, qui épouſa *Marguerite* du Bellay, fille du Seigneur du Bellay, Sire d'Yvecot.

Une branche cadette établie vers l'an 1500 au Hameau de Neuvillette dans le Comté d'Eu, proche Dieppe, a été maintenue dans ſa nobleſſe le 19 Juillet 1670, par M. de la Galiſſonniere, Intendant de Rouen. Elle a pour auteur *Jean* du Caſtel, que la profeſſion des armes avoit attiré dans la Normandie, fils de *Pierre* du Caſtel, Chevalier, Seigneur de Halu, Capy ſur-Somme, & autres lieux. il eut de *Jeanne* de Cayeu ſa femme, 1. *Jean II* du nom, qualifié dans pluſieurs actes d'Homme d'armes de la Compagnie de Rubempré, marié à *Claude* du Mornay, qui ne lui donna que des filles; 2. *Robert* qui ſuit.

Robert du Caſtel, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Neuvillette, ſe maria par contrat du 2. Octobre 1571 à *Cecile* de Chiffreville, de laquelle il eut *Robert* qui ſuit.

Robert du Caſtel, II du nom, s'allia par contrat du 23 Novembre 1599 avec *Anne* de la Berqueſie, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont 1. *Joachim* du Caſtel, Homme d'Arme dans la Compagnie de *Gaſton* de France, Duc d'Orleans, marié avec *Gilberte* de Wandricourt, fille de *Charles* de Wandricourt, Ecuyer, Seigneur de Palnay, mort ſans poſtérité; 2. *François* qui ſuit.

François du Caſtel, I du nom, Ecuyer, Sieur de Neuvillette, Officier dans le Régiment de Piémont, ſe maria par contrat du 28 Septembre 1641 avec *Marguerite* d'Hoyer, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Monplaiſir, de laquelle il eut, 1. *Charles* du Caſtel, tué au ſervice étant Capitaine

Digitized by Google

au Régiment de Chulemberg ; 2. *François* qui suit.

François du Castel, II du nom, quitta le surnom de Neuvillette, pour prendre celui de Bernimont. Il servit dans le Régiment du Roi, Infanterie, & épousa par contrat du 11 Mai 1674 *Françoise-Therese* de Belleval, fille unique d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Angerville, d'Emonville, de Reminil, de Teuffe, &c. & de *Catherine* de Monchy, fille de *Charles*, Baron de Vismes, Seigneur de Senarpont. De ce mariage sont sortis, 1. *François-Joachim*, qui suit ; 2. *Joseph* ; 3. *Louis*. Tous les trois ont servi dans la Maison du Roi ; & les deux derniers sont morts sans postérité.

François-Joachim s'est marié par contrat du 16 Juin 1714 à *Anne-Charlotte* de Belleval, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy, & de *Marie* de Belleval, (celle-ci fille de *Marie* de Rambures) de laquelle sont issus, 1. *François-Joseph*, Ecuyer, Seigneur de Rimini & de Barbery, demeurant à Biville, proche Dieppe, n'est pas encore marié, & est le seul aujourd'hui qui reste de sa branche.

Cette branche établie dans le Comté d'Eu descend de *Guillaume* du Castel, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, de Halu, Cappy-sur-Somme, Empte, Chantraine, Hauviller. Il pouvoit être un des Officiers qui servoient dans les armées de *Charles VII*, & vivoit, selon plusieurs hommages qui lui furent rendus, ès années 1425 & 1443. Il étoit septieme ayeul de *François-Joseph* du Castel de Neuvillette, qui a servi dans les Gardes du Corps de Sa Majesté, Compagnie d'Harcourt, depuis 1736 jusqu'en 1747.

Il s'est trouvé aux batailles d'Ettingen sur le Mein, à celles de Fontenoy & de Raucoux. Il fit la campagne de 1744 en Flandre & en Alsace, fut au siege de Fribourg, & s'est trouvé presqu'à tous les sieges qui se sont faits en Flandre pendant la guerre qui a commencé en 1743.

Les armes : *d'argent à trois chevrons d'azur, avec une merlette de même.*

CLARIS-VALINCOURT, Maison issue d'un cadet de celle de Valincourt, qui fut appanagée de la Terre de Claris, avec la banniere d'*argent à la fasce d'azur*, qu'il prit pour armes, retenant cependant le cri de guerre *Valincourt*, le cimier *à vol d'argent, & d'azur surmonté du nom d'Aquitaine*. Carpentier, *Histoire de Cambresis, part.* 3. ad verb. *Claris, pag.* 401 *& suiv.*

Cette Maison de Valincourt (*a*) descendoit d'*Eude* d'Aquitaine, Sire d'Oizy, créé par Charlemagne, Châtelain & Comte de Cambray, issu d'*Eude* le Grand, Duc d'Aquitaine, qui défit avec *Charles*-Martel les Sarrasins près de Tours. Il épousa dans le huitieme siecle *Elisande*, héritiere de Valincourt, Crevecœur, Claris, &c. *Voyez* Carpentier, *part.* 1, *ch.* 12, *p.* 223, *& p.* 2, *ch.* 2, *p.* 229, *dans la généalogie de Saint-Aubert, Evêque de Cambray*, de laquelle alliance les Maisons d'Oizy de Valincourt, de Saint-Aubert & autres, tirent leur origine *selon le même* Carpentier, *Nic.* Deprez, Colvenere, Gelie, Butkens, *& autres Historiens.*

(*a*) *Dit le Mémoire de Famille envoyé.*

Digitized by Google

Ce qui eſt encore prouvé par des Chartres de l'Abbaye de Vaucelles, en date de l'an 1236, & de l'Abbaye de Mont Saint-Martin, de l'an 1296. On en trouve de la Cathédrale de Cambray de l'an 1016, avec *un ſceau où eſt repréſenté un Cavalier à cheval, tenant d'une main un écu avec un lion de gueules, & de l'autre la banniere de Claris, d'argent à la faſce d'azur*, avec l'inſcription : *Sigillum Domini de Valincourt, & Claris militis.*

On trouve la généalogie ſuivie de la Maiſon de Claris, & prouvée par des Chartres & monumens, commençant par *Gillon*, Sire de Claris, puîné de la Maiſon de Valincourt, depuis l'an 1146, juſqu'à *Jean* dit le Griffon, Sire de Claris, Chevalier, enterré à Lille en 1362 avec ſon épouſe Dame *Marie* de Mouchy, & dudit *Jean* de Claris, juſqu'au ſiecle préſent, *dans Butkens, Trophées de Brabant, Suppl. L. 8, fol. 373*, uſque ad 380, *tit. Comte de Clermont ; ainſi que dans les Tables Généalogiques de Heibner, imprimées à Leipſic, & en racourci dans le Calendrier de Varentrap, imprimé à Francfort*, ad verb. *Valincourt ; la Colombiere, Théât. d'Honneur, page 303 ; la Morliere, Antiquités d'Amiens, le Roi, Notaire, Marchionatus S. R. J. Froiſſard, Olivier de la Marche, & autres Auteurs parlent des Seigneurs de Claris.*

La Terre de Claris ſortit de cette Maiſon par *Jean* de Claris, fils de *Hugues*, & de *Marguerite* fille du Comte de *Rouſſy* par confiſcation, ledit *Jean* Claris s'étant battu en duel contre *Pierre* de Courtenay. *Voyez les Annales d'Emmanuel Suero, la Reine, Traité de la Nobleſſe de [illegible] liers de nom & d'armes, Expilly, Plaidoyer 30.*

Par cet événement la Terre de Claris paſſa dans la Maiſon de Biche, & les Seigneurs de Claris ſe retirerent aux Pays-Bas, où leur Maiſon ſubſiſte encore.

Roger de Claris & ſa femme *Sara* de Breyll fonderent le Couvent des Capucins à Lierre. Leur petit-fils, auſſi nommé *Roger* de Claris, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint *Jacques*, Conſeiller d'Etat, fut créé Comte de Clairmont l'an 1653. Il laiſſa *Louis-Antoine* de Claris, Comte de Clairmont, Conſeiller d'Etat, Seigneur d'Argenteau, Hermalle, Boort, Meerbeeck, & autres lieux, qui fut pere de *Louis-Philippe* de Claris, qui prit le titre de Marquis de Laverne, par ſa femme *Anne-Françoiſe*, Marquiſe de Laverne de Rodes, fille héritiere de *Ferdinand*, Marquis de Laverne de Rodes, Lieutenant Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur, tué au ſiege de Segedin en Hongrie l'an 1686.

Ce *Ferdinand* étoit fils de *Denis* Comte de Laverne de Rodes, dont la Maiſon établie en Bourgogne étoit des Seigneurs de Vernus, en mémoire deſquels ils retinrent *la roſe de gueules en abîme* de leurs armes, d'*azur à trois demi-vols d'or gironnans*, ainſi que dans leur cimier ſur l'*heaume en faſce.*

Ce *Louis-Philippe* de Claris, Marquis de Laverne de Rodes, Comte de Clairmont, & ſon épouſe *Anne-Françoiſe* Marquiſe de Laverne de Rodes, laiſſerent *Louis-Ferdinand-Joſeph* de Claris-Valincourt, Marquis de Laverne de Rodes, Comte de Clairmont, Baron des libres Terres d'Argenteau, Hermalle, &c. Chambellan, Conſeiller d'Etat

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON 1887 Digitized by Google

d'Epée actuel de S. M. I. R. son Lieutenant en sa Souveraine Cour Féodale de Brabant, & *N*. . . . qui épousa en 1731 *Marie Anne* Princesse du S. E. R. de Hohenlohe, Bartenstein, Chanoinesse de Thorn, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, fille de *Charles-Philippe*, Prince du S. E. R. de Hohenlohe Bartenstein, Grand-Juge de l'Empire à Wetzlar, & de *Sophie* Princesse du S. E. R. de Hesse Rheinfeltz, & *N*. . . qui décéda en 1758.

Ils laissèrent une fille unique *Marie-Elisabeth* de Claris Valincourt, Marquise de Laverne de Rodes, Comtesse de Clairmont, & *N*. . . . . qui épousa en 1751 *Charles-Joseph-Auguste*, Comte immédiat du S. E. R. regnant de Limbourg, Stirum, Bronchorst & Globen, & *N*. . . . Grand-Juge héréditaire du Duché de Gueldres & de la Comté de Zutphen, Seigneur de Waltsch, Skitar, Kleinfursviz & Mokraw en Bohême, Chambellan actuel de L. M. I. R. mort en 1760.

De laquelle alliance reste une fille unique, *Marie-Josephine*, Comtesse du S. E. R. de Limbourg, Stirum, Bronchorst & Globen, sous la tutelle de la Dame sa mere, du Landgrave de Hesse, Rothenbourg, & du Grand Burgrave de Bohême.

Pour la généalogie de la Maison de Limbourg-Stirum, issue des anciens Comtes d'Altena, dont sortirent celles de la Marck, d'Arenberg, de Bouillon, Princes de Sedan, & les Ducs de Cleves; elle se trouve déduite dans *Imhof notitia Germanici Imper.*, *dans les Tablettes d'Heibner*, *imprimées à Leipsic*, *& dans le Recueil des Souverains du Monde*, *imprimé à Paris*. Les Maisons de Stirum & de la Marck protestèrent, & introduisirent en 1679 Procès au Conseil Aulique contre le partage de succession fait entre les filles du dernier Duc de Cleves, pour ce Duché, celui de Juliers, la Comté de la Mark, & l'affaire y est encore indécise. (a)

CHABESTAN, Maison très-ancienne du Dauphiné, qui a donné son nom à une Terre au Diocèse de Gap, érigée ensuite en Comté.

1. *Guignes* Chabestan vivoit au treizieme siecle, & par acte du 4 des Calendes de Décembre, de l'an 1233, il est qualifié noble *Guignes* de Chabestan, Seigneur de Chabestan, Chevalier, en Latin *Miles*, qualité qui ne se donnoit qu'à la haute Noblesse, & même aux Dauphins, *dit Chorier dans son Histoire de Dauphiné*, *p. 816 & 838*.

Par ce même acte, qui est une transaction en Latin sur parchemin, qui existe en entier malgré sa vétusté, noble *Guy ou Guyet de Chabestan Miles*, *& noble Jean de Chabestan Miles*, *tous deux fils de noble Guignes de Chabestan*, *Seigneur de Chabestan* (ils sont tous trois ainsi qualifiés) étant en contestation & procès pour un supplément de légitime, transigent, & *Gui* s'oblige de payer en quatre ans, & en quatre payemens égaux, à *Jean* son frere,

(b) *La succession & les Terres de la branche aînée de Valincourt passa par filles dans les Maisons de Werchain*, *Ligne*, *& Melun*.

La branche cadette de Claris-Valincourt subsiste dans le Marquis de Laverne, *Comte de Clairmont moderne*.

Digitized by Google

qui se plaignoit d'avoir été grandement grevé ou lésé par le dernier testament de leur pere, les frais dudit Procès, & 4000 sols Viennois, pour completer tous les droits de *Jean* sur les biens paternels; ce qui fut ainsi stipulé & accordé par l'entremise & par le conseil de noble *Bertrand* d'Agout, Chevalier (*Miles*) Seigneur de Mison leur parent, présent, & de plusieurs autres de même y dénommés; ledit acte passé par *Bertrand* Rolandi, Clerc d'Aspres & Notaire public, par autorité Apostolique, Impériale & Delphinale, au Château de Chabestan, sous les indictions précédentes, c'est-à-dire (a) l'an de l'Incarnation du Seigneur, 1233, & le 4 des Calendes de Décembre, sous le Pontificat de *Gregoire IX*, sous l'Empire de *Frederic*, & sous le Regne de *Guignes*, Dauphin, Comte Viennois & d'Albon.

I. *Guignes* de Chabestan, ci-dessus mentionné, & vivant au douzieme siecle, eut donc pour fils Guy qui suit, & *Jean*, qui a fait la branche de Chabestan de Montoseur, dont la postérité a subsisté long-tems avec honneur, & qui est éteinte. *Allard en parle dans ses Généalogies.*

II. *Guy* eut de *Montorline* de Meouillon, fille de *Hugues*, Baron de Meouillon (b), *Foulques* de Chabestan, qui suit (c).

III. *Foulques* de Chabestan, marié en 1260 à *Marie* de Riviere (d), fille de *N*... de Riviere, Seigneur de Bruis & de Sainte-Marie par sa femme *N*.... d'Alauzon, eut *Claude* de Chabestan.

IV. *Claude*, marié en 1296 à *Justine* de la Tour, eut *Bertrand*.

V. *Bertrand* de Chabestan, marié en 1340 à *Biette* d'Agout, fille d'*Amedée* d'Agout, Seigneur de la Baume des Arnauds, eut *Bertrand II*.

VI. *Bertrand II*, marié à *Claudine* de Revillasc, fille de *N*.... de Revillasc (e), eut *Antoine* qui suit.

(a) *Anno ab Incarnat. D. D. millesimo ducentesimo trigesimo tertio, scilicet quarto Kalendas Decembris SS. in Christo Patre Domino Gregorio divinâ initeratione Papâ nono, Fredericoque inclito Romano Imperatore, ac illustri & potenti viro Domino nostro Guigone Delphino Comite Viennense & Albon feliciter existentibus..... actum fuit hoc in Castro de Chabestano, & in aulâ superiori, testibus supra dictis præsentibus* Bertrando *Rolandi Clerico de Asperis, Apostolica, Imepriali, Delphinali authoritatibus Notario publico.* Ainsi commence & finit cet Acte, digne par son antiquité d'être rendu public, & inseré tout au long ici, si sa longueur n'étoit pas contraire à la brieveté que nous nous sommes proposée.

(b) *Les Barons de Meouillon étoient Souverains en Dauphiné.* Voyez Chorier dans son Histoire, p. 778.

(c) *Comme il conste par un cadaste de 1225 des Terres de Ribeyres & de Sorbieres, dès-lors & encore à présent dans cette Maison.*

(d) *Riviere, ancienne Maison de Dauphiné.* Voyez Allard & Chorier.

(e) *Les Revillascs sont venus de Piedmont en Dauphiné, & on tient qu'ils descendent de l'illustre Maison des Colonnes, Romains.* Voyez Allard.

Digitized by Google

VII. *Antoine* de Chabeſtan, marié en 1385 à *Alix* de Montalin, eut *Antoine II* qui ſuit, & *Catherine*, mariée en 1420 à *François* de Bonne, Seigneur de Leſdiguieres, biſayeul du Connétable (*a*).

VIII. *Antoine II* épouſa en 1416 *Jeanne* de Caſtillon, dont *Antoine III* du nom, qui ſuit, & *Guillaumette*, mariée en 1454 à *Pierre* Dupilhon, & une autre fille mariée à *N.*... de Revillaſc.

IX. *Antoine III* du nom épouſa en 1466 *Marguerite* du Pilhon, fille d *Arnaud* (*b*), au Diocéſe de Die, & d'*Agnès* Faure, duquel mariage vint *Claude II* qui ſuit.

X. *Claude* de Chabeſtan, Seigneur du Pilhon, marié en 1482 à *Radegonde* de Riviere, eut pour fils *Vincent* & *Humbert* de Chabeſtan.

XI. *Vincent* de Chabeſtan, Seigneur du Pilhon, épouſa en 1517 *Louiſe* d'Alauzon, fille de *Gerenton* d'Alauzon (*c*) : *Gabriel* Armand, Notaire de Serres. Il eut pour fils,

XII. *Antoine IV* du nom, qui épouſa en 1557 *Jeanne* de Bouzard, fille de *Guillaume* de Bouzard, Notaire à Bavillon (*d*). De ce mariage ſont iſſus, 1. *Louis* de Chabeſtan d'Alauzon qui ſuit; 2. *Sebaſtienne*, mariée à *N.*... de Beaumont de la Motte-Chalençon; & 3. *Claire*, mariée à *Chriſtophe* Blain de Maral, Seigneur du Poët, & de Crochan.

XIII. *Louis* de Chabeſtan d'Alauzon épouſa en 1583 *Claudine* de Morges, fille de *Jean* de Morges, Seigneur dudit lieu, de Ventavon, de Leſpine, & autres places (*e*), & de *Claire* de Peliſſier de Saint-Fereol : Notaire Lebaud. Il en eut *Louis*, mort jeune, & *Pierre* qui ſuit. Il fut Capitaine de 200 hommes de pied, & de 50 hommes d'armes, & Meſtre de Camp de Cavalerie.

XIV. *Pierre* de Chabeſtan d'Alauzon, Capitaine de cent hommes, fut marié en 1623 à *Leriane* de Priſis, & en eut, 1. *François-Ignace* qui ſuit; *Alexandre*, qui a fait branche à Carpentras; 3. *N.*... Prevôt de l'Egliſe de cette Ville; 4. *N.*... ſurnommé le brave Sorbiers, & pluſieurs filles.

XV. *François-Ignace* de Chabeſtan d'Alauzon, Seigneur de Riberet, de Sorbieres, & autres places, fut marié quatre fois, 1°. à *Marie* de Faure de Boulogne, fille de noble *N.*... Faure de Boulogne, Seigneur de Saint-Secret, & de N.... d'Urre. 2°. A *Alexandrienne* d'Achard de Ferrus, fille de *Charles* d'Achard de Ferrus, Seigneur de Sainte-Colombe, Chauvat & autres places, & d'*Iſabeau* de Guy. 3°. A une veuve

(a) *Voyez l'Article Leſdiguieres, Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*

(b) De Apillione, *diſent les Actes Latins.* Voyez la généalogie par Chorier & par Allard.

(c) *Genevieve d'Alauſon, ſœur de Louiſe, fut mariée à Claude Berenger, Seigneur du Pipet. Comme il conſte par le teſtament de Gerenton d'Alauſon, en faveur de Vincent de Chabeſtan ſon gendre, en date du 3 Mai 1555, par Barillon, Notaire de Saint-André.*

(d) *Voyez Chorier & Alard.*

(e) *Morges eſt une branche de la Maiſon de Berenger.* Voyez la généalogie dans Chorrier, Allard, ſes Tables Généalogiques, &c.

Digitized by Google

dont il n'eut point d'enfans. 4°. à *Marie* de Blocard de Rahe gude.

Du premier mariage eſt venu *Jean* de Chabeſtan d'Alauzon, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué tout jeune au ſiege de Fontarabie, ſans avoir été marié.

XVI. Du ſecond mariage eſt venu *Pierre-Dominique* de Chabeſtan d'Alauzon, chef de nom & d'armes, marié en 1700 à *Anne* de Fournier de Chaubert, fille de noble *Lambert* de Fournier de Chauvert, Capitaine au Régiment de l'Alteſſe, & de *Françoiſe* Joſſerand de Pertuis (*a*). De ce mariage ſont iſſus,

Joſeph-Ignace de Chabeſtan d'Alauzon, Seigneur de Sorbiers & de Montvert, & *Auguſtin*, Prêtre, Docteur en Théologie, & Prevôt de l'Egliſe Royale de Guerrande en Bretagne, & devenu aîné par la mort de ſon frere, qui n'a point laiſſé d'enfans.

Du quatrieme mariage ſont venus *François-Ignace* qui ſuit, & deux autres appellés Chevaliers de Chabeſtan, Capitaines de Grenadiers, l'un dans le Régiment de Montconſeil, & l'autre dans celui de Medoc, tous deux tués dans les dernieres guerres, ſans avoir été mariés.

François-Ignace de Chabeſtan d'Alauzon, Seigneur de Ribeiret, marié en 1724 à *Marie* de Serre de Rochecolombe, niece de *N.*... de Serre de Rochecolombe, mort Lieutenant de Roi, & Commandant de Metz, n'a laiſſé qu'une fille unique, mariée au Marquis de Champolion, Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers du Roi, dont une fille auſſi unique.

De cette ancienne Maiſon il ne reſte plus que M. l'Abbé de Chabeſtan, Prevôt de l'Egliſe de Guerrande, & de la branche de Chabeſtan d'Alauzon, *Joſeph-François* de Chabeſtan d'Alauzon, extrêmement âgé, dont le fils unique marié à *Marie-Jacqueline* de Villefranche, filleule du Chevalier Saint-Georges, pere du Cardinal d'York & du Prince Edouard réſidant à Rome, eſt mort ſans enfans.

Le 5 Décembre 1553 il fut ordonné par *Henri II*, Roi de France, aux Baillifs de Gap & des Baronnies, de faire payer à *notre cher & féal amé Louis* de Chabeſtan d'Alauzon, Capitaine de deux cens hommes de pied, & Lieutenant de cinquante hommes d'armes, les droits Seigneuriaux & ſervices que les Vaſſaux de Ribeiret ont coutume de lui payer, & à ſes prédéceſſeurs, nonobſtant qu'il n'apparoiſſe de titres perdus & anéantis par les guerres & autres fortunes. Cet ordre eſt du 5 Décembre 1553, & le ſeptieme du Regne du Roi. On le trouve dans les Archives du Château de Ribeiret, appartenant à préſent au Marquis de Champolion par ſa femme, héritiere de la Maiſon. On y trouve auſſi une Commiſſion de *Charles* de Lorraine, Duc de Mayenne, de 1588, en faveur dudit *Louis* de Chabeſtan d'Alauzon, pour lever cent hommes de pied, & une de Meſtre de Camp de Cavalerie, de *Henri IV* de 1601, une autre en faveur de *Pierre* ſon

(a) *Fournier de Chauvert eſt une branche de la Maiſon de ce nom : M. le Marquis d'Aultanne, Lieutenant Général, eſt l'aîné de cette Maiſon.*

Digitized by Google

fils du 3 Novembre 1621, pour lever cent hommes de pied, & une en faveur de *François-Ignace* de 1666, pour une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Bissy.

Tous les papiers concernant la nobleſſe de Chabeſtan ſont au Château de Chabeſtan. Deux cadets de cette Maiſon ſe ſont ſignalés au ſiege de Candie, dit Aillard dans ſa Généalogie. *Céſar* & *Jean* de Chabeſtan s'y diſtinguerent, & parurent être les plus braves, dit Chorier, un étoit Commandant de la Place, & l'autre fut ſurnommé *Chabeſtan la Baleſte*.

On obſerve auſſi que tous ont pris la qualité de Nobles & de Chevaliers, & que *Louis* de Chabeſtan d'Alauzon, marié en 1583 avec *Claudine* de Morges, y a ajouté celle de *Haut & Puiſſant Seigneur*; ce qui a été ſuivi par les autres.

Les alliances de la Maiſon de Chabeſtan ſont avec Meouillon, fondue dans la Maiſon de Grolée Viriville, pluſieurs fois avec Agoult, Bonne-Lesdiguieres, Riviere, Beranget, Morges, branche de Beranget, Caſtillon, Revillaſes, la Tour-du-Pin, Grueuil, Urre, Dupilhon, Faure, Boulogne, Bouvard, Achard de Sainte-Colombe, &c.

Les armes : . . . . .

CHALABRE. *V.* BRUYERES.

CHAMBON D'ARBOUVILLE en Beauce porte : *Faſcé d'or & d'azur de ſix pieces.* Nous ne donnons que ſa deſcente directe depuis l'établiſſement en Beauce.

I. *Charles* de Chambon, originaire de Combraille en Auvergne, où ſe trouve la Terre de Chambon, vint s'établir en Beauce vers 1500. Il y poſſeda la Terre de Godinville, ſoit par acquiſition, ſoit du chef de *Louiſe* de Cure ſa femme.

II. *François* de Chambon, Ecuyer, Seigneur de Godinville, marié de *Françoiſe* Beroul, ſa veuve en 1532.

III. *Nicolas* de Chambon, Ecuyer, Seigneur de Godinville, épouſa le premier Février 1538 *Marie* de Morainville.

IV. *Pierre* de Chambon, Ecuyer, Seigneur de Godinville, étoit encore mineur en 1549, & eut pour femme *Marguerite* de Coſne, fille de *Paſquier*, Ecuyer, Seigneur du Houſſay, & de *Luce* de Chartres.

V. *Guillaume* de Chambon, Chevalier, Seigneur de Godinville, Moigneville & Baudreuille, épouſa le 11 Février 1607 *Marguerite* de Roux, fille de *Juvenal*, Ecuyer, Seigneur de Reigny, & de *Françoiſe* le Vergeur de Courtoignon.

VI. *François* de Chambon II du nom, Chevalier, Seigneur de Godinville, Moigneville, & par acquiſition d'Arbouville, épouſa en Juin 1615 *Louiſe* de Halot, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Letourville, Baron du Puiſet, & d'*Eliſabeth* Arbaleſte, dont douze enfans. Celui qui a ſuivi la poſtérité eſt

VII. *N.* . . de Chambon, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Moigneville, &c. qui de *N.* . . . Sevin, morte ſa veuve très-âgée au Château d'Arbouville en 174.. a laiſſé trois garçons & une fille mariée. Les puînés ont ſervi dans le Régiment des Gardes Françoiſes, & ſont vivans non mariés; l'un eſt Gouverneur de Sainte-Menehoult; l'aîné eſt

VIII. *Pierre* de Chambon II du nom, connu ſous le nom de

Digitized by Google

Marquis d'Arbouville, Chevalier, Seigneur dudit Arbouville, Moigneville, &c. Chevalier de Saint Louis, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes Françoises, Gouverneur de Scheleſtat, Maréchal des Camps & Armées du Roi, laiſſant de *Marie-Françoiſe* de Montmorin de Saint-Herem, mariée en 1724, morte en Novembre 1753, un fils, dit le Comte de Chambon, Capitaine de Cavalerie dans Bourbon, non marié, & deux filles mortes femmes, l'une de M. *Thomas* de Panges, & l'autre du Comte d'Eſpiez.

CHARLIERS, famille noble du Brabant, qui porte: *de ſable au lion d'argent*, cimier *un lion naiſſant de l'écu*. *Simon* Charliers, Licencié ès Loix, épouſa *Marie* Vandenmeſſe. Il en eut *Antoine-François* Charliers, Chevalier, Seigneur d'Odemont, de Buiſſeret, du 28 Mars 1691, Conſeiller & Fiſcal du Souverain Conſeil de Brabant, marié à *Thereſe-Barbe-Joſephine* Gielis-Hujoel, née le 9 Mai 1685, morte le 2 Juin 1742, enterrée dans la ſépulture de ſa famille à Laken près de Bruxelles. De ce mariage ſont nés, 1. *Lambert-Antoine-François-Joſeph* Charliers, Commiſſaire du Linage de Caudenbergh en 1737, après Conſeiller & Chevalier au Souverain Conſeil de Brabant, Seigneur d'Odemont, mort ſans être marié le 26 Juin 1746. 2. *Guillaume-Joſeph* Charlier, Seigneur de Borghgraſcubroeck, marié à *Thereſe* Winauts, morte le 2 Mai 1756, fille de *Pierre-Melchior-Henri* Deſcourts de Wynauts, Conſeiller du Conſeil de Brabant, & de *Catherine* Pangaerde, dont un fils unique, *Simon-Benoît-Joſeph*, Seigneur de Buiſſeret, marié à Bruxelles le 22 Septembre 1751, à *Thereſe* Pipenpoy, fille de *Jacques-Jean* Pipenpoy, Echevin & Bourguemeſtre de Bruxelles, mort le 31 Janvier 1732, & d'*Iſabelle-Jacqueline* Van-Papenbrouk, dont *Lucie Charliers*, & autres enfans.

CHAUVETON DE SAINT-LEGER, famille noble de Berry, où pluſieurs de ce nom ont été pourvus des premieres Charges. *N.*... Chauveton, Ecuyer, Seigneur de Vouet, fut Lieutenant Particulier & Criminel au Bailliage Royal d'Iſſoudun. Il eut pour fils *Pierre* Chauveton, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, Vouet, Condé, la Boiſſaterie, & autres lieux, Conſeiller du Roi, Contrôleur Général des Monnoyes de France. Il épouſa *Anne* de la Châtre, dont *Louis* Chauveton, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, ancien Lieutenant Général de la Capitainerie Royale de la Varenne du Louvre, &c. marié en 1728, de l'agrément du Roi, à *Françoiſe-Angelique* Bontemps, fille de *Louis* Bontemps, Ecuyer, Gouverneur du Palais des Tuilleries, Baillif & Capitaine des Chaſſes de la Varenne du Louvre, Commandeur, Prevôt, & Maître des Cérémonies des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Saint Lazare de Jeruſalem & de Notre-Dame du Mont-Carmel, premier Valet-de-Chambre du Roi, &c. De ce mariage ſont nés, 1. *Pierre-Claude* qui ſuit, le 28 Juin 1730; 2. *Auguſte-Balthazar*, mort en 1733 en bas âge.

Pierre-Claude Chauveton, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, ancien Officier au Régiment de Rouergue, Mouſquetaire de la Garde du Roi, marié le 19 No-

Digitized by Google

Vembre 1754 à *François-Claudine* de Goderneaux, fille du Colonel de Dragons de ce nom, de laquelle il a eu,

1. *Anonime* Chauveton de Saint-Leger, inhumé à Givet en 1755.

2. *Louis-Charles-François* Chauveton, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, né le 22 Mars 1758.

Armes : d'*azur au chevron d'or, accompagné de deux croissans de même en tête, un en pointe.*

Devise : *Deus. Rex. honor.*

Cimier : *un Guerrier armé de toutes pieces, le sabre à la main droite sortant de la couronne.*

Cette famille est apparentée aux la Châtre, Bontems, Bosc, le Vasseur, du Guesclin, Savary, Varennes, d'Argini, du Tronc, du Breuil, Brossia, Lambert, d'Argouges, Goderneaux, &c.

CHEVALIER, Seigneur du Coudray, famille originaire de Flandres, connue à Paris depuis l'an 1581, & illustrée dans la Robe & l'Epée, porte : *champ d'or à trois chaudrons de sables 2. 1.*

De plusieurs enfans qu'eut *Jacques*, Chevalier, Ecuyer, Seigneur du Coudray, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Ferronaye, il ne reste qu'*Alexandre-Jacques-Louis*, Chevalier du Coudray, Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, & *Marie-Madeleine* Chevalier du Coudray, épouse de *Dominique* Gordon, Seigneur de la Valette, Chevalier de Saint Louis, ancien Officier des Gardes du Corps du Roi.

CHEVALIER, Seigneur de Montigny, porte : *d'azur au cheron d'argent.*

Guillaume Chevalier, Seigneur de Montigny, Sours-la Coudraye, &c. fils de *Philippe*, Seigneur de Montigny, Gouverneur de Dieppe, & d'*Anne* de Danguel, Dame de Sours-la Coudraye, &c. épousa, 1°. *Anne* Cannaye, fille de *Jacques*, Conseiller de Grand-Chambre au Parlement de Paris; 2°. *Henriette* de la Foreſt, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Saugeville, & de *Louise* de Goulart. Il eut des enfans des deux lits.

CIVILLE. Cette famille noble & ancienne tire son origine d'Espagne.

Le premier connu en Normandie est *Alonce* de Civille, qui passa en France vers l'an 1488. Il obtint des Lettres de naturalité & d'agrégation à la Noblesse de France l'an 1518, dont la preuve a été faite lors de la recherche en Février 1667.

I. *Alonce* de Civille, Seigneur du Tronquay, épousa *Madeleine* Petit, originaire de Paris; il mourut en 1524, & sa femme en 1526. Il fut pere de cinq garçons & trois filles; savoir, 1. *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Beuzevillette, qui épousa *Catherine* de la Place de Fumechon, & mourut sans enfans; 2. *Jacques* qui suit, Seigneur & Patron de Saint Martin-aux-Buneaux; 3. *Nicolas*, Curé de Douvran, & Chanoine de la Cathédrale de Rouen; 4. *Pierre*, Prieur de l'Abbaye du Bec; 5. *Alonce*, Ecuyer, Vicomte de Rouen, auteur de la branche des Seigneurs de Bouville, rapportée ci après; 6. *Madeleine*, qui épousa en premieres noces *Jean* le Marechal, Baron des Noyers, & en secondes *N...* Martel, Chevalier, Seigneur d'Ouville; 7. *Marie*, qui épousa *Jean* Durand, Seigneur de la Riviere Bourdet, dont est sortie

Digitized by Google

Marie Durand, qui épouſa *Jean* Maigrat, Seigneur de Bernieres, ſixiéme ayeul de *Pierre-Charles-Etienne* Maignart, Marquis de la Vaupaliere, Cornette de la premiere Compagnie des Mouſquetaires, & *Iſabeau* Durand, qui épouſa *Jean* le Lieur, Sieur du Bosbenard, dont eſt ſortie *Marie* le Lieur, qui épouſa *Judith* de Clermont d'Amboiſe, fille de *Georges* de Clermont, Marquis de Gallerande; 8. *Iſabeau*, qui épouſa *Jean* de Quintanadoine, ou Quintanadvencs, Seigneur de Bretigny, de famille originaire d'Eſpagne.

Branche des Seigneurs de Saint Martin-aux-Buneaux.

II. *Jacques* de Civille, Seigneur & Patron de Saint Martin-aux-Buneaux, & Vinemerville, ſecond fils d'*Alonce I*, épouſa *Catherine* le Garay, dont il eut deux garçons & une fille; ſavoir,

1. *Alonce* qui ſuit; 2. *Claude*, Curé de Saint Martin aux-Buneaux; 3. *Marie*, qui épouſa *Adrien* Touſtain, Seigneur de Fronteboſc, Lieutenant pour le Roi *Henri II* dans le Pays du Roumois, dont la poſtérité ſubſiſte. *Voyez* TOUSTAIN.

III. *Alonce* de Civille, Seigneur & Patron de Saint Martin-aux-Buneaux, & Vinemerville, épouſa *Catherine* de Hautot, dont il eut une fille unique, *Marie* de Civille, Dame de Saint Martin-aux-Buneaux, qui épouſa *Guillaume* Jubert, Seigneur d'Arquencv, Conſeiller à la Cour des Aydes de Rouen, qui fut pere d'*Alonce* Jubert, Seigneur d'Arquency, Beuzevillette, Saint Martin aux-Buneaux, Bizy, Préſident à la Cour des Aydes.

Branche des Seigneurs de Bouville.

II. *Alonce* de Civille, Ecuyer, Vicomte de Rouen, cinquieme fils d'*Alonce I*, fut Seigneur & Patron de Bouville; il épouſa *Marie* de Saldaigne, dont il eut cinq garçons & trois filles, qui ſuivent: 1. *Alonce* de Civille, Seigneur de Bouville, qui épouſa *Marguerite* Reſtout, Dame de la Marche, mort ſans enfans; 2. *Antoine* qui ſuit; 3. *Jacques*, Seigneur de Pelletot, & de Sus-les-Monts, qui épouſa Demoiſelle *Anne* Pilais, dont il eut un fils, *Jacques*, Sieur de Pelletot, mort Feuiliant; 4. *François*, Seigneur de Saint-Mars, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Mars, rapportée ci-après; 5. *Jean*, dit le Capitaine Civille, qui eut le bras emporté d'un coup de canon au ſiege de Rouen en 1562, mort non marié; 6. *Marie*, Religieuſe aux Amurées; 7. *Anne*, mariée à *Robert* Raoult, Seigneur de Longpaon, Haltemare, Conſeiller au Parlement, morte en 1584; 8. *Guillemette*, mariée à *Jean* Duqueſnay, Seigneur de Cautelon, Lieutenant Général du Vicomté de Rouen.

III. *Antoine* de Civille, Chevalier, Seigneur de Bouville, Conſeiller au Parlement de Rouen, eut de ſon premier mariage avec *Françoiſe* Quenel trois garçons & deux filles: 1. *Vincent* qui ſuit; 2. *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Romboſe, Gonzeville, Haurot, Lauvray, Haltemare, Moulinaux, Conſeiller au Parlement de Rouen, qui épouſa Demoiſelle *Marie* Duval de Bonneval, & mourut ſans enfans le 3 Novembre 1637. Il fonda la Chapelle de Saint Fiacre dans l'Egliſe de Saint

Digitized by Google

Patrice de Rouen, où il eſt enterré dans un caveau, ſépulture ordinaire de la famille de Civille ; 3. *Daniel*, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Jean, rapportée ci après ; 4. *Marie*, qui épouſa en premieres noces *Jean* le Noble, Seigneur de Grosmenil, & en ſecondes *Jacques* Gallot, Ecuyer, Seigneur de Mondetour ; 5. *Marguerite*, qui épouſa *Jean* Eudes, Seigneur de la Motte & d'Armeville. De ſon ſecond mariage avec Demoiſelle Aubert il eut *Alphonſe*, Seigneur de Vaſſonville & d'Incarville, auteur de la branche des Seigneurs de Vaſſonville, rapportée ci-après.

IV. *Vincent* de Civille, Chevalier, Seigneur & Patron de Bouville, fut Premier Préſident des Requêtes, fonda les Minimes de Rouen, où il fut enterré le 13 Janvier 1661, dans un caveau dans la Chapelle de Sainte Madeleine, où eſt ſon épitaphe en bronze. Il avoit épouſé Demoiſelle *Marthe* Ballue, de la famille du Cardinal Ballue, dont il eut un garçon & une fille ; ſavoir, 1. *Vincent*, Seigneur de Bouville & de Saint-Jean, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort ſans enfans ; 2. *Françoiſe*, Dame & Patronne de Bouville, Saint-Jean, &c. qui épouſa *Alonce* Jubert, Seigneur de Saint Martin-aux Buneaux, Vinemerville, Bizy, &c. Conſeiller au Parlement, ſon couſin germain, fils de *Guillaume* Jubert & de *Marie* de Civille, Dame de Saint Martin-aux-Buneaux. Elle lui apporta en mariage les Terres de Bouville & de Saint-Jean ; elle fut la derniere de la branche de Civille Bouville, & eut d'*Alonce* Jubert, 1. *Jacques* Jubert, Seigneur de Saint Martin-aux-Buneaux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Maître ordinaire des Requêtes de ſon Hôtel ; 2. *Alphonce* Jubert, Chevalier, Seigneur de Bouville, Préſident en la Cour des Aydes de Normandie, dont la poſtérité ſubſiſte aujourd'hui dans Meſſieurs de Bouville (*a*).

Branche des Seigneurs de Saint-Jean, ſortie de celle de Bouville.

IV. *Daniel* de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean, troiſieme fils d'*Antoine*, Seigneur de Bouville, fut Maître des Ports & Paſſages de Normandie ; il épouſa Demoiſelle *Marie* Cadot, dont il eut, 1. *Nicolas* de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean, Haltemare, le Rombôſe, Saint-Waſt, qui épouſa *Madeleine* le Cornier, dont il eut une fille unique ; 2. *Madeleine* de Civille, mariée le 22 Novembre 1663 à *Louis-Marc*, Seigneur de la Ferté, Thibermeſnil, Conſeiller au Parlement, dont un fils, *N... Marc*, Seigneur de la Ferté, Thibermeſnil, Saint-Waſt, Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, mort ſans alliance en 1743. Sa ſucceſſion maternelle a paſſé à Meſſieurs de Bouville, au droit de *Françoiſe* de Civille.

(*a*) *Cette Maiſon par deux alliances ſubſéquentes avec les héritieres des deux branches aînées de celle de Civille, en a réuni preſque tous les biens, entr'autres les Terres de Saint Martin-aux Buneaux, Vinemerville, Beauvillette, Bouville, Saint-Waſt*, &c.

Digitized by Google

Branche des Seigneurs de Vaſſonville, ſortie de celle de Bouville.

IV. *Alphonſe* de Civille, Chevalier, Seigneur de Vaſſonville, Incarville, quatrieme fils d'*Antoine*, Seigneur de Bouville, & de *Catherine* Aubert, fut Capitaine & Gouverneur de Fontainele Bourg. Il épouſa *Marie* de Sancôt de Villy, dont il eut, 1. *Alphonſe*, Chevalier, Seigneur de Gouzeville, Moulinaux, Vaſſonville, Incarville, qui épouſa Demoiſelle *Eliſabeth* Brullart, & mourut ſans enfans; 2. *Marie*, qui épouſa *Adrien* du Houlley, Ecuyer, Seigneur de Courtonne, dont la poſtérité ſubſiſte dans Meſſieurs du Houlley, 3. *Louiſe*, mariée à *Jean* Dudrey, Ecuyer, Seigneur de Villeras, dont la poſtérité ſubſiſte, & a partagé avec Meſſieurs du Houlley la ſucceſſion aux meubles & acquêts de Madame la Préſidente de la Ferté.

Branche des Seigneurs de Saint-Mars.

III. *François* de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars & de Cottevrard, quatrieme fils d'*Alonce*, Vicomte de Rouen, fut Capitaine d'une Compagnie de cent hommes de pied pendant les troubles de la Ligue; il ſe ſignala à la défenſe de Rouen, aſſiegé par l'armée du Roi *Charles IX* en 1562, notamment en l'aſſaut qui fut donné à cette Ville le 15 Octobre de ladite année. Il fut chargé par M. de Montgommery de la défenſe de la partie du rempart où ſe donna l'aſſaut; il y fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe à la joue & machoire droite, la balle ſortant, & en joignant la foſſette du col. Il fut enterré avec pluſieurs autres corps au pied dudit rampart, où il reſta ſix heures entieres, & fut exhumé par un de ſes domeſtiques. L'armée du Roi ayant pris la Ville d'aſſaut, quelques ſoldats vinrent piller la maiſon où il avoit été porté: ils jetterent ſon corps par la fenêtre ſur un fumier, où il reſta neuf trois jours & trois nuits. Il fut trouvé en cet état par le Sieur Leclerc de Croiſſet ſon couſin-germain, qui le fit tranſporter en ſon Château de Croiſſet, où il fut panſé & guéri de ſa bleſſure. Il a vécu depuis juſqu'à 1621; il ſe maria, & eut des enfans (a).

Les troubles de la Religion l'obligerent de ſe retirer en Angleterre avec ſa famille l'an 1586; il fut connu de la Reine *Eliſabeth*, à laquelle il rendit des ſervices importans, en reconnoiſſance deſquels elle lui donna un diamant, & ſon portrait de grand

(a) *Voyez ſon Hiſtoire mémorable écrite par lui-même, imprimée l'an 1603. Ce trait d'Hiſtoire eſt rapporté par pluſieurs Auteurs, par* Jean *Druſius, ch.* CXI. *par M. de Thou, par du Souillet dans ſon Hiſtoire de Rouen, dans le* Ducatiana, *ou Recueil des Œuvres de M. Duchêne, les Voyages d'Italie par Miſſon, Tom.* 3, *dans d'Aubigné, Tom.* 1, *L.* 3, *Ch.* 10, *pag.* 222, *édit. de* 1626; Simon *Goulart dans ſes Hiſtoires admirables & mémorables, Vol.* 2, *pag.* 604. *M. de Thou, dont il étoit contemporain, rapporte que dans les Aſſemblées des Etats à Rouen, il avoit coutume de ſigner,* François *de Civille, trois fois mort, & enterré, & trois fois par la grace de Dieu reſſuſcité.*

Digitized by Google

deur naturelle, que ſes deſcendans conſervent aujourd'hui au Château de Boiſheront en Normandie, au haut duquel il y a l'Inſcription ſuivante : *En reconnoiſſance d'un ſervice que* François *de Civille a rendu à Eliſabeth, Reine d'Angleterre, elle lui a fait l'honneur de lui donner ſon portrait l'an* 1588. Il revint en France la même année. En 1591 le Roi *Henri IV* ſachant ſes habitudes en Ecoſſe, qu'il étoit connu des plus Grands du Royaume, le députa exprès, avec commiſſion ſignée de lui, en date du 5 Septembre 1 du Camp de Noyon, pour faire la levée de trois mille Ecoſſois, qu'il conduiſit neuf mois après au ſecours du Roi à Dieppe, à ſes frais & dépens. Des mémoires de familles diſent qu'il différa juſqu'en 1610 de ſe rendre auprès du Roi pour en ſolliciter le rembourſement; mais le malheur arrivé à la France le 14 de Mai de ladite année, dont il fut pénétré comme loyal & bon ſerviteur du Roi, & particulierement attaché à ſa perſonne, l'obligea de ſe retirer en ſa maiſon de Rouen, & d'abandonner ſa demande. Il mourut l'an 1611. Il fut fait au retour de ſon premier voyage en Angleterre, Conſeiller du Roi, & Commiſſaire de ſes Guerres. Il fut auſſi Maître d'Hôtel de *Catherine* de Bourbon, ſœur unique du Roi, par brevet en date du 15 Novembre 1593, & Gouverneur de Fontaine-le-Bourg. Il fut marié deux fois; la premiere à *Anne* du Moncel, fille de *Robert*, & d'*Anne* Boivin, dont il eut deux fils, qui ſuivent; la ſeconde à *Madeleine* Remon, fille de Meſſire *Pierre* Remon, Chevalier, Seigneur de Courcelles, Conſeiller du Conſeil Privé, & Premier Préſident du Parlement de Rouen, & de Dame *Marthe* de Selves, dont il n'eut point d'enfans. Il eut d'*Anne* du Moncel, 1. *Iſaac* qui ſuit; 2. *Alonce* de Civille, Seigneur d'Angleſqueville, Villereſt, auteur de la branche des Seigneurs de Villereſt, dont on parlera ci-après.

IV. *Iſaac* de Civille, Seigneur de Saint-Mars, Montroſti, Cottevrard, Bertrimont, Renieſville, fut auſſi Conſeiller du Roi, & Commiſſaire de ſes Guerres. Il mourut en 1637. Il avoit épouſé *Genevieve* de Roeſſe, fille de *N.* de Roeſſe, Seigneur de Feuqueray, Beuzevillette, Bruaume, &c. & de Demoiſelle *Jeanne* Miſſaud, dont ſept garçons & quatre filles; ſavoir *Iſaac* qui ſuit; 2. *François*, Chevalier, Seigneur de la Ferté, auteur des Seigneurs de Rames; 3. *Henri*, Sieur du Montroſty, qui marcha avec la Nobleſſe de Normandie à l'armée du Roi en Lorraine en 1636, ſuivant le certificat de M. de la Meilleraye, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie; 4. *Claude*, Sieur d'Angleſqueville, qui épouſa en premieres noces Demoiſelle *Marie* Fremin, & en ſecondes *Catherine* de Fremont; 5. *Nicolas*, Ecuyer, Sieur du Pavillon, qui eut *Nicolas*, pere de *N.* . . de Civille, mariée à *N.* . . du Toupin du Catillon, dont la poſtérité ſubſiſte; 6. *Louis*, Seigneur de Bertrimont; 7. *Pierre*, Sieur du Queſnay; 8. *Judith*; 9. *Marie*, qui épouſa le Sieur de Mondetour; 10. *Genevieve*; 11. *Anne*, qui épouſa *Jean* de la Rue, Seigneur du Campdeau.

V. *Iſaac II* du nom, Seigneur de Saint-Mars & Remiſville, fut marié deux fois; la premiere à

Digitized by Google

Demoiſelle *Jeanne* Deric ; la ſeconde à *Anne* de Graindor, fille de *Louis* de Graindor, Ecuyer, Sieur de Fremontiers, & de Demoiſelle *Marie* de la Rue, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de ſa première femme trois garçons & deux filles : 1. *Pierre* de Civille, Seigneur de Saint-Mars, Soquentot, Angleſqueville, qui épouſa Demoiſelle *Marie* Coguard, paſſa en Hollande avec ſa femme, fut fait Gentilhomme ordinaire de *Henri-Caſimir* Prince de Naſſau, Gouverneur de Friſe & des Ommelandes, par brevet du 10 Mai 1685, & mourut ſans poſtérité ? 2. *Iſaac* qui ſuit ; 3. *François*, Abbé ; 4. *N.*. de Civille, mariée au ſieur d'Allençon ; 5. *Rachel*, mariée à *Charles* Faë, Ecuyer, Seigneur du Métillon.

VI. *Iſaac III* du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars, Remiſville, Angleſqueville, Soquentot, ſervit dans les Régimens de la Marine & de Rambures, fut fait Capitaine dans celui de Silly ; il épouſa *Françoiſe* le Bourgeois, dont il eut un garçon & cinq filles : 1. *Jacques-Alphonſe* qui ſuit ; 2. *Marie-Anne*, mariée le 7 Décembre 1708 à *François* du Crottay, Ecuyer, Seigneur du Traverſin, dont la poſtérité ſubſiſte ; 3. *Marie*, morte fille, appellée Mademoiſelle de Villereſt ; 4. *N.*.. morte Religieuſe à Bondeville près Rouen ; 5. *Catherine*, appellée Mademoiſelle de Saint-Mars, morte fille le 12 Septembre 1743 ; 6. *Jeanne*, mariée à *Pierre-Jean* Carles, Chevalier, Seigneur de la Blandiniere, Rouxmeſnil, &c. dont une fille unique, *Jeanne-Françoiſe-Angelique* de la Blandiniere, qui épouſa en 1740 *Joſeph-Alexandre* de Roſſent, Chevalier, Seigneur du Veneur, d'Archelles & de Bretteville, dont *Ceſar-Louis* de Roſſent, Officier au Régiment de Champagne, *Hercule-Alexandre* de Roſlent, Chevalier de Malte de minorité, à l'Ecole Militaire, & trois fille au Couvent.

VII. *Jacques-Alphonſe* de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint Mars, Soquentot, Angleſqueville, Renieſville, Baron de Buchy, Seigneur Châtelain de Bois-Heroult, Seigneur & Patron dudit Bois-Heroult, Buchy, Boisbordel, Sainte Croix ſur Buchy, Saint Martin-Dupleſſis, Chef-de-Leau, &c. fut d'abord Mouſquetaire, prit enſuite le parti de la Robbe, fut Conſeiller au Parlement de Rouen. Dans les Lettres de Conſeiller honoraire que le Roi lui accorda le 28 Janvier 1734, il eſt dit : *Nous avons cru devoir donner audit de Civille Saint-Mars des témoignages de notre eſtime, & de la ſatisfaction que méritent non-ſeulement les longs ſervices qu'il a rendus dans ladite Charge de Conſeiller en notre Cour, mais ceux qui ont diſtingué ſes ancêtres dans les Charges de Magiſtrature & dans les différens emplois militaires dont ils ont été honorés.* Il épouſa le 15 Juillet 1713 *Louiſe-Suzanne* de Boniſſant, fille & unique héritiere de Meſſire *Pierre-Hubert* de Boniſſant, Chevalier, Seigneur Châtelain de Bois-Herout, Baron de Buchy, Bois-Bordel, Sainte-Croix, Saint-Martin, Dupleſſis, &c. Conſeiller au Parlement de Normandie, & de Dame *Marie* Creſpin de Pierreval, dont 1. *Iſaac-Hubert-Alphonſe* de Civille, Conſeiller au Parlement de Normandie, né à Paris non

Digitized by Google

marié en 1719, enterré à Saint-Eustache ; 2. *Pierre-Auguste-Alphonse* qui suit ; 3. *N...* morte non mariée.

VIII. *Pierre-Auguste-Alphonse*, Marquis de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint Mars, Soquentot, Anglesqueville, Reniesville, Baron de Buchy, Seigneur Châtelain de Bois Heroult, Bois-Bourdel, Sainte Croix sur-Buchy, Saint-Martin, Duplessis, Chef-de-l'Eau, &c. fut reçu Page de Monseigneur le Duc d'Orleans en 1731, Cornette en 1733 dans son Régiment de Dragons, fut Aide-de-Camp de M. le Maréchal de Noailles pendant la campagne de Flandre de 1742, Capitaine de Cavalerie en 1743 au Régiment Royal des Cravattes, fut reçu par le Roi Chevalier de Saint Louis au Camp de Flandre en 1746, quitta le service en 1748, à la paix a été nommé Capitaine Général de la Capitainerie, Garde-Côte de Dieppe en 1756, lors de la nouvelle formation, a épousé le 21 Avril 1740 *Marie-Anne* de Chastenet-Puysegur, fille de Messire *Jacques* de Chastenet, Marquis de Puysegur, Vicomte de Buzancy, Comte de Chessy, Gouverneur de Bergues, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne-Henriette* de Fourcy, dont un fils & une fille.

IX. *Jacques-Louis-Alphonse*, Enseigne des Vaisseaux du Roi au Département de Brest en 1763.

Marie-Henriette, Pensionnaire au Couvent de S. Louis à Rouen.

Branche des Seigneurs de Villeresi, sortie de celle Saint-Mars.

IV. *Alonce* de Civille, Chevalier, Seigneur d'Anglesqueville, deuxieme fils de *François*, Seigneur de Saint Mars, épousa *Rachelle* de Stain, Dame de Villeresi, fille de *Pierre* de Stain, Seigneur de Villeresi ; il en eut, 1. *Pierre* qui suit ; 2. *Rachel*, mariée à *Charles* Dupuits, Chevalier, Seigneur de Sandouville & Royville, dont la postérité subsiste.

V. *Pierre* de Civille, Chevalier, Seigneur de Villeresi, Auricher, épousa le 3 Juillet 1640 *Elisabeth* le Comte de Nonom, fille de Messire *Emanuel* le Comte, Chevalier, Seigneur de Saucourt, Apremont, la Belle-Côte, Allouville, la Motte-Courcillon, & de Dame *Elisabeth* de Courcillon son épouse : elle mourut le 7 Juillet 1748 ; il en eut,

1. *François*, Chevalier, Seigneur de Villeresi, Capitaine au Régiment des Fusiliers du Roi, qui épousa le 17 Juin 1675 Demoiselle *Marie* Caron, fille de *François* Caron, & de Dame *Constance* de Bodaen, dont il n'eut point d'enfans ; il étoit né le 21 Juillet 1642, & mourut en 1705 ; 2. *Charles* de Civille, Chevalier, Seigneur de Martainville, né en 1645. Il fut aussi Capitaine au Régiment des Fusiliers du Roi, & mourut sans avoir été marié ; 3. *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Courcillon, né en 1647, le 26 Mars, a servi Lieutenant en second dans le Régiment du Roi, Infanterie, dans la Compagnie de M. de Châteauvieux. Il épousa le 20 Juillet 1694 Demoiselle *Renée* de Garsault, fille de M. Allain de Garsault, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, & Capitaine Général des Haras de France, Gouverneur pour Sa Majesté du Château & Maison Royale de Saint Leger, Seigneur de Grasley en

Digitized by Google

en Poitou, mort sans enfans ; 4. *Elisabeth*, née en 1641, qui épousa le Sieur *Guitlebert*, Chevalier, Seigneur de Sicqueville, & passa en Angleterre ; 5. *Esther*, mariée en Angleterre au Sieur de Brune de Sandham, Gouverneur des cinq Ports, Juge de Paix, & Colonel d'un Régiment, dont il y a postérité. Par la mort de *François* de Civille, Seigneur de Villeresť, dernier décédé sans enfans, & la retraite de ses deux sœurs en Angleterre, les biens de cette branche ont passé dans celle de Civille Saint-Mars.

Branche des Seigneurs de Rames, sortie de celle de Saint-Mars.

V. *François* de Civille, Seigneur de la Ferté, Heuqueville, Saint-Nicolas de la Taille, &c. second fils d'*Isaac*, premier Seigneur de Saint-Mars, épousa noble Dame *Marie* le Fevre, dont il eut, 1. *François* qui suit ; 2. *Jean*, mort sans postérité.

VI. *François* de Civille, Seigneur de la Ferté, Heuqueville, Saint-Nicolas de la Taille, épousa Dame *Susanne* Caron, dont il eut 1. *Alphonse* qui suit ; 2. *Marie-Susanne* de Civille, mariée au Baron de Knoppez.

VII. *Alphonse*, Seigneur de la Ferté, & de la Châtellenie de Rames, s'est marié quatre fois, & a laissé *Alphonse* qui suit : deux filles. La premiere, N... de Civille, mariée à *N.*... de la Granderie, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin, dont plusieurs enfans. La seconde *Marie-Angelique*, mariée à *Pierre-Eustache* le Vigner, Baron de Dampierre & d'Imbleville, Conseiller au Parlement de Normandie, dont il y a des enfans.

VIII. *Alphonse* de Civille, Chevalier, Seigneur de Rames, marié à *N.*.. le Blond, fille de *N.*.. le Blond, Baron de Sanchay, dont une fille unique en 1762.

Branche des Seign. du Quesnay, sortie de celle de Saint-Mars.

V. *Pierre* de Civille, Ecuyer, Seigneur du Quesnay, septieme fils d'*Isaac*, premier Seigneur de Saint-Mars, & de *Genevieve* Roesse, épousa en 1682 Demoiselle *Catherine* de Brihon, fille de *Jean* de Brihon, Ecuyer, Seigneur de Flinquemare, dont il eut, 1. *N.*.. de Civille, Ecuyer, Seigneur du Quesnay, qui épousa *N.*.. le Bataillé d'Omonville. Il est mort sans enfans, étant Lieutenant Colonel du Régim. Royal Comtois, Infanterie ; 2. *N.*... de Civille, Capitaine d'une Compagnie d'Invalides, mort non marié.

Les biens de cette branche ont rentré dans celle de Saint-Mars.

Cette Noblesse a des alliances avec celles du Bosc, de Martel, Maignard de la Vaupaliere, du Moncel, de Pardieu, de Clermont d'Amboise, Toustaing de Fronteboſc, Duval de Bonneval, Jubert de Bouville, de Bailleul, de Faoug, de Garnetot, Leclerc de Croisset, de Rassent, Dubec-Crespin, de Nonant-le-Comte, de Courcillon, de Saint-Delys d'Heucourt, Gaillardbois-Marcouville, de Garsault, de Boniſsent, de Chastenet, Puysegur, de Fourcy, &c.

Les armes : *d'argent au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, accostée de deux molettes d'or.*

CLERC DE LA DEVESE, Famille originaire, ou du moins fixée depuis très long-tems dans

Digitized by Google

le Diocèse de Saint-Pons en Languedoc. Son attachement pour la Religion Catholique, & le service de son Prince, lui firent essuyer des grands malheurs pendant les guerres civiles qui ravagerent cette Province sous le regne de *Charles IX*. *Bernard* de Clerc, Seigneur de la Salle, fut assiégé dans son Château d'Olargue par les Religionnaires, qui après une vigoureuse défense, fut emporté d'assaut, & ravagé, ses titres & ses papiers pillés & pris, & lui-même mené prisonnier au Château de Minerbe, qui étoit l'asile des Ennemis de l'Etat & de la Religion, qui ne le relâcherent qu'en lui faisant payer une si forte rançon, que cette somme, jointe aux dépenses qu'il avoit faites pour soutenir la guerre à ses dépens, détruisirent presque entierement sa fortune; ceci se passa en 1574: & l'année d'après, il se fit donner une attestation, par les Magistrats d'Olargues, des malheurs qui lui avoient enlevé la plus grande partie de ses papiers. Le contrat de mariage dudit *Bernard*, est de 1560, avec *Laure* de Begues, dont la famille très ancienne subsiste encore à Saint-Pons. *Bernard* étoit fils de *Philippe*, & de *Jeanne* de Passieu, fille de Condition d'Auvergne. Ce *Philippe* rendit hommage au Roi en 1558 pour la Terre de la Salle, & en 1560 pour le Fief de Frayssé. Il y a un consentement de *Pierre* de Clerc, pere audit *Philippe*, donné à son mariage en 1517, où il est qualifié Noble, & puissant Homme, Messire *Pierre* de Clerc, Seigneur de Salle, Frayssé, Boisse & Riousales; il y est dit que *Philippe* est son fils, & de *Jeanne* de Molinier; il y a des Actes d'apensionnement que ledit *Pierre* passa à ses Vassaux aux années 1494, 1498 & 1504, dans celui de 1498 il y est fait mention qu'il a été émancipé par un autre *Pierre* de Clerc son pere, qui lui donna la Terre de Salle en 1488, lors de son mariage: il y a encore un hommage rendu au Roi en 1609 par *Bernard*, qui mourut peu de tems après; de plus un partage noble de son héritage, fait en 1611 entre *Bernard* & *Guillaume* ses enfans, qui formerent deux branches; celle de *Bernard*, fils ainé, est finie en 1728 en la personne de *Lambert* de Clerc, mort sans enfans. *Guillaume* se maria en 1615, avec Demoiselle *Suzanne* de Cabiol Rioumazon, fille de Condition, dont la Famille subsiste à Saint-Pons; il en eut plusieurs enfans, auſquels il fit des legs dans son testament, & institua son héritier *Jean* son fils ainé, lequel fut Capitaine dans le Régiment de Conti. Ledit *Jean* épousa en 1663 *Anne* de Siméne, dont il eut plusieurs enfans, *Jean-Pierre* son fils ainé, fut Capitaine au Régiment du Roi, & Chevalier de Saint Louis; de son mariage avec N... il n'a eu que des filles, dont la derniere, mariée à M. de Beine, est morte en 1756. *Laurens*, son second fils, mourut étant Lieutenant-Colonel du Régiment d'Apcher; *Jean-Guillaume*, le quatrieme, embrassa l'état Ecclésiastique; & *Pierre-Paul*, son troisieme fils, grand-pere de *Pierre-Paul-François-René*, Marquis de Clerc de la Devese, actuellement représentant, mourut en 1748 Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, & Commandant en Languedoc. Il s'étoit marié en 1697

Digitized by Google

avec Demoiſelle *Madelaine* Deſportes, dont il eut *Pierre-Paul*, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & mourut jeune, Prévôt du Chapitre de Tournon; deux filles Religieuſes à Béziers, pluſieurs enfans morts en bas-âge, & *Jean-François* qui a continué ſa branche par ſon mariage contracté le 15 Août 1733 avec Demoiſelle *Marie-Renée-Lucrece* de la Tour-du-Pin Montauban. Il mourut en 1748, à l'âge de 34 ans, Lieutenant-Colonel du Régiment de Septimanie Dragons, Chevalier de Saint Louis, Brigadier des Armées du Roi, laiſſant de ſon alliance,

1. *Pierre-Paul-François-René* Marquis de Clerc-la-Deveſe, Chevalier, Seigneur de Pierre-Rue, Baufort, Gigors, Feritére, Rioufſales, Baiſſe-Seuze, & autres lieux, Capitaine au Régiment du Roi, né le 17 Mars 1736, & marié le 20 Février 1763, avec Demoiſelle *Magdelaine-Angélique* de la Tour-du-Pin Montauban, ſa couſine germaine.

2. *Paul-François-René-Magdelaine* de Clerc, dit le Chevalier de la Deveſe, Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi, né le 25 Août 1737.

3. *Pierre-Paul-Lucrece*, né le 18 Décembre 1738, mort en Juin 1746.

4. *Marie-François-René*, dit le Chevalier de Lozevon, Capitaine au Régiment des Gardes-Loraines, né le 10 Octobre 1741.

4. *Pierre-Joſeph-Dorothée*, dit l'Abbé de la Deveſe, né le 31 Décembre 1744.

6. Et *Marie-Thereſe-Pauline*, née le 18 Juillet 1740, & mariée le 11 Juin 1761, avec *François-Heſtor* d'Albert, Chevalier, Seigneur de Rions, Trandot, Belle-Combe, & autres lieux, Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint Louis.

Les Armes : *d'azur au chevron d'or, chargé de trois beſans de gueules, accompagnés de trois pommes de pin d'or.*

COSNE, originaire du Dauphiné, établi en Bauce, porte : *d'azur au chevron d'argent, à la faſce de gueules, brochante ſur le tout, & à la bordure de même.*

I. *Martial* de Coſne, Damoiſeau, Seigneur de Cleſme en Dauphiné, fit le voyage de la Terre-Sainte, avec *Geoffroy* de Bouillon, & y mourut en 1095.

IX. *Joſſeran* de Coſne, deſcendu de *Martial* au huitieme degré, eſt qualifié Damoiſeau, Seigneur de Cleſme & de la Cour de Coſne, dans la foi & hommage qu'il rendit à *Charles* de France, premier Dauphin de Viennois, 3 Mai 1358, teſta en 1371. Il fut le trisayeul de

XIII. *Antoine* de Coſne, Ecuyer, quitta le Dauphiné, & vint s'établir dans le Dunois, où il fut Seigneur de Lux, Paroiſſe de Vienbon; il épouſa par contrat (devant *Jean* Pean, clerc ſous le Tabellion de Fremoy-le-Comte) 2 Avril 1462, *Georgette* Duport, dont 1. *Jacques*, mari de *Mathurine* de Chartres, mere de N... de Coſne, femme, 7 Septembre 1506, de *Gaſpard* de Gaillons, Ecuyer, Seigneur de Lany; 2. *Charles* qui ſuit; 3. *Catherine*, femme de *Jean* de Franville, Ecuyer, Seigneur de Valieres; 4. & *Guillemette*, morte ſans alliance.

XIV. *Charles* de Coſne, Ecuyer, Seigneur de Leve & du Houſſay, qu'*Etiennette* le Maréchal rendit pere de

XV. *Paſquier* de Coſne, Ecuyer, Seigneur du Houſſay & de Chevernay, Paroiſſe de Montainville; il épouſa par contrat (préſent

Digitized by Google

Gosſuard, Notaire) 14 Mai 1536, *Luce* de Chartres, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Cherville & d'*Ambroiſine* de Harville, dont entr'autres deux fils, *Jean* qui ſuit, & *Charles*, II du nom, qui a continué la branche des Seigneurs du Houſſay, rapportée après celle de *Jean*, ſon aîné.

XVI. *Jean* de Coſne, Ecuyer, Seigneur du Houſſay & de Chavernay, épouſa 1°.) pardevant Hurault, Notaire (4 Avril 1564, *Claude* de Villereau, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Beauvilliers & de Languedoue, & d'*Anne* (*alias*) *Renée* de Harcheville. 2°. *Marguerite* de Jouan, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Jonvilliers; & de *Françoiſe* de Villereau, de laquelle il n'eut que *Pierre*, qui fut Seigneur du Meſnil & de Verde, qu'*Anne* de Maubert, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur de Vaugirault & de la Coſte, & de *Rachelle* de Geſnes, rendit pere de *Pierre* de Coſne II, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, Verde, & la Bretterie, mari 1°. 27 Décembre 1651, de *Rachelle* de Maubert, fille de *Baptiſte*, Ecuyer, & de *Suzanne* de Bonpaillart, Dame de Godin. 2°. D'*Anne* Barin, fille de *Théodore* & de *Marie* Maillart; deſquels il a laiſſé des enfans: ceux du premier lit de *Jean* & de *Claude* de Villereau, ſont entr'autres:

XVII. 1. *Jacques* de Coſne, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, n'eut point d'enfans de *Marie* le Barillet de Douine, ſa premiere femme. Epouſa 2°., 14 Avril 1605, *Iſabeau* de Chambray, dont 1. *Daniel*, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, marié 4 Juin 1636 à *Elizabeth* d'Illiers, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Biganet, & de *Suzanne* des Radrets, dont ſont iſſus 17 enfans, entr'autres *Charles*, *Henri*, *Louis*, *Marie*, &c.; 2. & *Marie*, femme de *Louis* Bounart, Ecuyer, Seigneur de Lionville & de Limiers, dont des enfans;

XVII. 2. *Joſué* de Coſne, Ecuyer, Seigneur de Comonville, mari de *Sara* de Maillot, mere de *Jacques*, Seigneur de Romonville, qui de ſa premiere femme, *N.*.. de Harville, eut des enfans, & que *N.*.. de Hallot, ſa ſeconde femme, rendit pere de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Comonville, mari de *Catherine* Hué d'Arleville.

XVII. 3. *Philippe* de Coſne, Ecuyer, Seigneur de Montmereaut, que *Marie* de Saint-Meſmin de la Gamvre rendit pere de *Philippe* II, Ecuyer, Seigneur d'Eſpiné, mari de *Marie* Dauſſy Des-Coutures; & 2. *Anne*, femme, par contrat) devant Nollet, Notaire à Château-Neuf en Thimeraye (15 Avril 1605, de *Philippe* de Villereau, Ecuyer, Seigneur de Juranville, dont des enfans.

XVII. 4. *Anne* de Coſne, femme ſans enfans d'*Iſaac* de Marolles, Ecuyer, Seigneur de Valleres; de ſes deux maris; *Daniel* Leſieur, Ecuyer, Seigneur de Poyers, & *Daniel* Herouart, Ecuyer, Seigneur de Gaville.

XVII. 5. Et *Marie* de Coſne, qui eut des enfans.

XVI. *Charles* de Coſne, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Houſſay, épouſa 1°. *Louiſe* de Perouſſin, mere de 1. *Pierre* qui ſuit; 2. *Marie*, femme de *Jacques* Laumoſnier, Ecuyer, Seigneur de Pareau; 3. & *Renée*, femme de *Gabriel* de Seruſy, Ecuyer, Seigneur de Cernay. 2°. *Marie* de Maréchal, mere de *Loup*,

Digitized by Google

marié à la fille du Seigneur de Secouray. 3°. *Lucrece* de Feſques, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny-la-Folie & Moutiers, dont un fils & trois filles; ſavoir, 1. *François*, mari, 10 Juillet 1625, d'*Helene* de Fillemain, qui le rendit pere de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Louaſville; épouſa 29 Mars 1656 *Anne* Heurier, qui étant veuve obtint ſoufrance 10 Juillet 1666 pour *Charles-Anne-Marie*, *Helene-Françoiſe-Elizabeth*, & *Marguerite*, ſes enfans mineurs. 2. *Lucrece*, femme, 1°. de *Loup* de la Foreſt, Ecuyer; 2°. de *N...* de Chambray, Seigneur de Perteau; 3°. de *Jacques* Ducheſne, Ecuyer, 4°. & de *François* de Champron, Ecuyer, Seigneur de la Hitiere & de Souville. 3. *Françoiſe*, femme de *Jacques* de Cheſnelong, Ecuyer, Seigneur de Pomay. 4. Et *Marguerite* de Coſne, femme de *René* Moreau, Ecuyer, Seigneur d'Erville.

XVII. *Pierre* de Coſne, Ecuyer, Seigneur du Hainay, épouſa 5 Octobre 1629 *Françoiſe* de Couture, mere de *François* qui ſuit, & de *Marie*, femme de *François* de Viorne, Ecuyer, Seigneur de Harcourt.

XVIII. *François* de Coſne, Ecuyer, Seigneur de Rouvray, épouſa 13 Février 1658 *Charlotte* de Reviers, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Souzy; & d'*Anne* de Feſques de la Folie-Herbaud.

La ſuite de cette Généalogie nous manque; nous ſavons qu'elle ſubſiſte dans *N...* de Coſne, Chevalier, Seigneur de Bulou, qui a des enfans de *N...* Bailly; qui a pour frere *N...*, Chevalier de Coſne, Chevalier de Saint Louis, Colonel dans le Corps Royal, Brigadier des Armées du Roi, non marié; & pour ſœur *N...* de Coſne, veuve ſans enfans de *N...* de Hallot, Comte de Letourville.

CONSTANT, Seigneur de Fontpertuis en Orléanois, porte: *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même.*

I. *Charles* de Conſtant, qualifié en 1477, Ecuyer, Seigneur de Fontpertuis, Château relevant d'Avarey-ſur-Loire, eut d'*Adrienne* de Dianne ſa femme; 1. *Guy* qui ſuit; 2. & *Marie*, femme, 22 Août 1510, de *René* de Ponture Dupont, Seigneur de Raray, Capitaine du Château d'Angers.

II. *Guy* de Conſtant, Chevalier, Seigneur de Fontpertuis & de Lailly; & à cauſe de ſa femme, Seigneur de Villiers-le-Belot, pour laquelle Terre il porta la foi au Comte de Blois, 8 Octobre 1511, tant pour lui que pour *Jean* de la Rable, mari de *Michelle* de Theligny, ſœur d'*Anne* ſa femme; filles de *Pierre* de Theligny, Ecuyer, Seigneur dudit Villiers-le-Belot, dont

III. *Louis* de Conſtant, Ecuyer, Seigneur de Fontpertuis, Lailly, & Lamotte-Saint-Cyr, l'un des Cent-Gentilshommes de la Maiſon du Roi, épouſa en 1553 *Huguette* de Chamaillard, fille d'*Hugues*, Ecuyer, & de *Touſſine* de Chambon, de laquelle il y eut; 1. *Jean*, I du nom, qui ſuit; 2. *Fleuraut*, Ecuyer, Seigneur de Granges; 3. *Jacques*, Seigneur de la Motte-Fontpertuis, ayeul de *Leonard*, Seigneur de ladite Motte-Fontpertuis, mari d'*Anne* de Brunel, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Harantieres, & de *Renée* de Montliard; 4. & *Suzanne*, femme de *Jean* Hurault, Maître des Requêtes.

IV. *Jean* de Conſtant, I du

Digitized by Google

nom, Chevalier, Seigneur de Fontpertuis, Lailly, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes, Gouverneur d'Orléans par Lettres du 8 Avril 1575, & Chambellan du Duc d'Orléans; épousa 4 Février 1558 *Charlotte* de la Riviere, fille de *Pierre*, Seigneur de Mardilly-en-Brie, & de *Marguerite* de Viel-Châtel. Il y a eu des enfans dont on ignore la poſtérité.

COQUILLE en Nivernois, porte: d'*azur à un mas alaiſé d'argent, accompagné de trois coquilles d'or.*

Cette Famille, qui tire ſon origine de *Guillaume* Coquille, Echevin de Nevers en 1264, fut annoblie par Lettres de *Charles VI.* du mois de Juillet 1391, vérifiées en la Chambre-des-Comptes 13 Juillet 1396 en faveur d'*Hugues* Coquille, *Iſabeau* Morinat ſa femme: leur poſtérité ſubſiſte encore aujourd'hui. Le Savant *Guy* Coquille, Auteur de la Coutume de Nivernois, mort à Nevers le 11 Mars 1603, âgé de 80 ans, n'a laiſſé que trois filles d'*Anne* le Lievre ſa femme.

M. Coquille, Maître-des-Comptes à Paris, eſt de cette Famille.

CORBEAU, CORBEL, CORBELLI. Cette ancienne Famille de Savoye, diviſée en pluſieurs branches, poſſedoit de tems immémorial les Terres de Corbel, la Balme, Echaillon & Saint-Franc.

I. *Anſelme* de Corbeau, Chevalier ou Damoiſeau, Seigneur de Saint-Franc, la Balme, Corbel & Echaillon; teſta en 1220, & fit héritier *Aimon* de Corbeau ſon fils: il eſt parlé de ſes poſſeſſions dans l'hommage que prêta *Guillaume* de Corbeau d'une autre branche en 1275 à *Louiſe* de Borgia, Commiſſaire du Comte de Savoye.

II. *Aimon* de Corbeau, Chevalier ou Damoiſeau, Seigneur de Saint-Franc, la Balme, Corbel & Echaillon, fit une donation en 1258 à la Grande-Chartreuſe du Pays de Valbone entre Deux-guiers & de ſes taillables, *Pierre* Roux & Ruffier. Il la confirma en 1267 avec *Anſelme* ſon fils ainé, en préſence de *Villarme*, Evêque de Grenoble, & de *Jean* Cuchet ſon Miſtral: cette donation ſcellée du Sceau de l'Evêque: & eſt écrit autour de la figure dudit Evêque: *Sigillum Domini Villarmi, Epiſcopi Gratianopolis. Aimon* laiſſa deux fils; *Anſelme* qui ſuit, & *Hugues* de Corbeau, rapporté après la poſtérité de ſon ainé.

III. *Anſelme* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon, par ſon teſtament du 5 des ides de Janvier de l'an 1292, fait héritier, par égale portion, *Guillet* & *Joannet* ſes fils.

IV. *Guillet* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon, par ſon teſtament du cinq des ides de Juillet de l'an 1323, reçu par Michel, Notaire, fait héritiere ſa fille unique, *Marguerite* de Corbeau; au défaut d'enfans nés d'elle, ſubſtitue *Hugues* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, ſon oncle; & *Guigue* de Corbeau, Chevalier, Seigneur d'une Maiſon forte aux Echelles, ſon couſin.

V. *Marguerite* de Corbeau porta les Terres de la Balme, de Corbel, d'Echaillon dans la Maiſon de Chignen, d'où elles ont paſſé dans celle d'Allemand-des-Champs; enſuite dans la Maiſon

Digitized by Google

d'Ancezune de Cadrouſſe, qui les a vendues à la Grande-Chartreuſe en 1650.

III. *Hugues* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, ſecond fils d'*Aimon*, chargé des affaires du Comte de Savoye auprès du Dauphin, eſt appellé à la ſubſtitution des biens de *Guilles* de Corbeau, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon ſon neveu; & eſt nommé dans la reconnoiſſance de *Jean* Paſſardon, au profit de l'Abbé de Tamier, de l'année 1300, comme poſſeſſeur voiſin de ſes Biens: il acquit des fonds qui le joignoient du Curé de Saint-Franc en 1319.

IV. *Amedée* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fut fils d'*Hugues* de Corbeau de Saint-Franc, ſuivant que le certifie *Etienne* Raffin, Notaire, dans la reconnoiſſance qu'il a reçue au profit dudit *Hugues*, de ſes Vaſſaux de Vienne-en-Dauphiné, du premier Septembre 1347, leſquelles ſont encore au profit d'un *Jacques* & *Hugues* de Corbeau.

V. *Martin* de Corbeau, fils d'*Amedée*, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, eut pour fils *Jean* de Corbeau, Chevalier; ainſi que l'apprend *Pierre* Dumas, Notaire, dans un Traité de Ceſſion de pluſieurs Vaſſaux, fait par ledit *Jean* à *Jacques* de Corbeau, & *Jean* & *Amedée* ſes fils, Damoiſeaux, qu'il a reçu le 9 Juin 1383, en préſence d'*Antelme* de Corbeau, Doyen du Bellay.

VI. *Jean I* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fils dudit *Martin*, Seigneur de pluſieurs Vaſſaux, malgré la ceſſion de ceux qu'il avoit faits à *Jacques* de Corbeau, fit hommage à l'Hôpital des Echelles le 9 Août 1403, rapporté dans l'Arrêt du Sénat de Chamberri en 1617: il eut deux fils, *Jean* de Corbeau qui ſuit, & *Pierre* de Corbeau, Chevalier qui a formé la Branche de Corbeau à Upie dans le Valentinois, qui par teſtament de 1471 ſe dit fils de *Jean* Premier, & frere de *Jean* Second.

VII. *Jean II* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, & de pluſieurs Vaſſaux, fait hommage à *Louis*, Duc de Savoye, en 1457. Il prêta encore hommage le 20 Décembre 1463, à *Amédée*, Duc de Savoye, avec *Pierre* de Corbeau ſon fils; & il fit pluſieurs Traités avec le Chancelier de cet Etat. Il teſta en 1475, & nomma pour héritier *Pierre* qui ſuit; legua *Jean*, auteur de la Branche de Corbeau la Mure; *Antoine*, auteur de la Branche de Corbeau de Lanfrai; & *Claude*, Prieur de Tamier, ſes fils; & Dame *Antoinette* de Saraſſe ſon épouſe. Il fit auſſi des legs à trois fils & à quatre filles de *Pierre*, ſon fils aîné.

VIII. *Pierre* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épouſa le 8 Décembre 1455, Demoiſelle *Pierrette* de Corbeau de Saint-Albin; & il avoit fait hommage avec ſon pere à *Amedée*, Duc de Savoye, le 20 Décembre 1463. Il teſta le 21 Août 1490, fit héritier *Jean III* qui ſuit, & *Hugues* qui forma la tige de Corbeau la Combe, & legua tous ſes autres enfans.

IX. *Jean III* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épouſa Demoiſelle *Jacquenette* de Malles-des-Echelles le 16 Janvier 1507: fit ſon teſtament le 15 Octobre 1535, en faveur de *Jacques* de Corbeau ſon fils aîné; & nomma Exécuteur teſtamentaire

Digitized by Google

François de Corbeau, Religieux de Saint Pierre de Vienne, où l'on fait preuve de quatre générations de Nobleſſe. *Hugues* de Corbeau ſes freres, & *Jacquenette* de Mallet ſa femme.

X. *Jacques* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fils aîné de *Jean III*, partagea la ſucceſſion de ſon grand-pere *Pierre* de Corbeau, avec *Hugues* de Corbeau ſon oncle: ladite ſucceſſion s'étendoit tant en Dauphiné qu'en Savoye. Il avoit épouſé le 3 Février 1549, Demoiſelle de Rochevielle; il fit hommage à *Philibert Emanuel*, Duc de Savoye, le 6 Mars 1552; aida à reprendre pour le Roi de France Saint-Chef, dont le Général François le remercia par une lettre de 1575. Il teſta le 14 Janvier 1589; fit héritiers *Aubert* de Corbeau, & *Claude* de Corbeau, tige de Corbeau Chatelard ſes fils; legua ſes autres enfans; ſavoir, *Hugues* de Corbeau, Chanoine de Saint-Chef; *Louis*, Chanoine-Aumônier de Saint Pierre de Vienne; & ſa fille *Françoiſe* de Corbeau, femme en premieres nôces de *Jean* Monlois de Rochefort, & en ſecondes de Noble *Claude* de Malozuin de Seyſſet. *Jacques* de Corbeau acheta au nom de ſon fils *Aubert* en 1567 la Terre de Vaulſerre, Saint-Martin, Saint-Albin, Saint-Buel-Voiſſan, d'*Antoine* de Clermont.

XI. *Aubert* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Buel-Voiſſan, Gouverneur de la Citadelle des Echelles, qu'il défendit avec la plus grande bravoure, Commandant d'une Compagnie de 100 Hommes d'Armes, ſuivant la revue de 1589; partagea la ſucceſſion de ſon pere le 4 Janvier 1596, avec ſes freres *Claude*, *Hugues* & *Louis* de Corbeau. Le 15 Août 1599 il épouſa *Jeanne* de Voiſſan, fille d'une Vitieu Pupetiere, & il fit ſon teſtament en 1618, de même que ſa femme; il legua *François* de Corbeau, Chanoine & Aumônier de Saint Pierre de Vienne; *Zacharie*, auſſi Chanoine de St. Pierre de Vienne; *Françoiſe* & *Juſtine*, Religieuſes de Saint-Joire; *Claudine* de Corbeau, mariée à Noel de Gallifet, Gouverneur de Saint-Oſpile, & fit héritier *Pierre* de Corbeau ſon fils aîné.

XII. *Pierre* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Commandant des Frontieres de Savoye à la ſatisfaction de *Charles-François-Emanuel* Duc de Savoye, qui lui en rend témoignage par Lettres du 14 Janvier 1667; épouſa le 4 Mai 1623 *Claudine* de Garcin, fille d'Eymar de Garcin, Gentilhomme de la Chambre, & de *Marie-Anne* de Corbeau, duquel mariage ſont iſſus *Aimé* qui ſuit, *François*; *Zacarie*, Capitaine dans le Régiment de Lorraine, tué le 6 Mai 1648, à l'aſſaut du ſiége de la Coupe-en Catalogne; *Sebaſtien*, Capitaine des Chevaux-legers du Régiment d'Anjou, tué le 6 Août 1655, à un combat donné à Solſone en Catalogne; *Madeleine*, Urſuline à Chambery; *Marguerite*, *Abbeſſe* de Sainte-Claire; *Claudine*, *Marie*, *Anne*, *Bernardine*, *Suzanne*, Religieuſes de la Viſitation; *Françoiſe*, épouſe de Noble Pierre de la Villardiere, Commandant du Régiment de Saulx.

XIII. *Aimé* de Corbeau, Che-

Digitized by Google

valier ; Seigneur de Saint Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint Buel Voiſſan, Capitaine dans le Régiment de Picardie, fils donataire de *Pierre* de Corbeau, épouſa le 20 Février 1648 *Marie*, fille unique de *François* de Corbeau d'Upie & de la Combe, Gentilhomme de la Ducheſſe d'Aumale, & niéce de *Louis* de Corbeau, Chevalier de Malthe. Il teſta le 26 Février 1661, fit ſa femme héritiere. Il en eut *Pierre* de Corbeau, Inſpecteur d'Infanterie, tué au ſiege de Luxembourg, après avoir eu une gratification de ſix mille livres pour ſes ſervices ſignalés ; *Charles-Antoine*, Capitaine dans Navarre ; *François*, Chanoine & Aumônier de Saint Pierre de Vienne ; *François-Aimé*, Chanoine de la même Egliſe ; *Zacharie*, Capitaine dans le Régiment de Navarre, tué au ſiege de Luxembourg ; *Joſeph-François* qui ſuit ; *Marie-Anne*, qui mourut étant nommée fille d'honneur de Chriſtine de France, Ducheſſe de Savoye.

XIV. *Joſeph-François* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Major du Régiment Royal-Savoye, bleſſé à l'épaule & hors d'état de continuer ſes ſervices, épouſa le 12 Mars 1690 *Andrée* Allemand, fille de *Gaſpard* Allemand. Il teſta en 1714 en faveur de *Claude* de Corbeau ſon fils aîné, marié à *Madeleine* de Gallien de Chabon, Dame de Monmeilleur de Rive, aujourd'hui Marquiſe de Langon, mort ſans enfans le 22 Novembre 1730. *Joſeph-François* laiſſa pour autres fils, *Pierre* de Corbeau de Vaulſerre, Docteur de Sorbonne, Vicaire-Général de feu le Cardinal d'Auvergne, Archevêque de Vienne, Chanoine de Saint Pierre de Vienne, & à préſent Chanoine-Capiſcol de la Cathédrale de Vienne ; *Joſeph* de Corbeau, Chanoine & Chantre de la Cathédrale de Vienne ; *Joſeph* de Corbeau, Chanoine & Chantre de ladite Cathédrale, Conſeiller, Clerc au Parlement de Dauphiné, mort ; *Pierre-Aimé* de Corbeau, Lieutenant-Colonel du Régiment de Monaco, obligé de quitter le ſervice par ſes bleſſures & infirmités, s'eſt marié à la veuve de M. le Marquis de la Villemenue, eſt mort en 1759 ; *Antoine* de Corbeau qui ſuit, *Catherine-Guillemette*, Religieuſe Benedictine de Sainte Colombe, morte. Ils partagerent en 1723 la ſucceſſion de M. *Ennemou*, Evêque de Grenoble, leur oncle, avec *Guillemette* Allemand de Montmartin, épouſe du Maréchal de Balincourt ; & *Félicité* Allemand, épouſe du Marquis de Rocheton d'Hally de Saint-Point. La Maréchale de Balincourt eſt morte en Mars 1764.

XV. *Antoine* de Corbeau, Chevalier, Marquis de Corbeau, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Seigneur de Saint-Franc, Puis-Saint-Martin, la Baſtie, Meylan, & autres lieux, ci-devant Chanoine du Noble Chapitre de Saint Pierre de Vienne, épouſa *Marie-Anne*, fille de *Joſeph* Allois, Maître des Comptes, & petite-fille de Meſſire Allois, Préſident de la même Chambre, & d'*Eleonore* Devaux, épouſe en ſecondes noces du Comte de Marcien, Ancien Commandant de Dauphiné & Lieutenant-Général.

Digitized by Google

Il a testé en 1760, & est décédé en 1761. Ses enfans sont, *François* de Corbeau, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, qui suit, *Pierre-Eleonord*, Capitaine dans le Régiment de Rougé; *Aimé*, au Seminaire Saint Sulpice; *Jean-Baptiste*, à Saint Yrenée; *Pierre-Laurent*, au Collége; *Pierrette-Françoise* de Corbeau, épouse de M. de la Roche-Chabriere, Président à la Chambre des Comptes de Dauphiné; *Marguerite-Josephine*, Religieuse de Mont-Fleury; *Eleonore*, Religieuse de la Visitation à Valence; *Catherine-Guillemette*, *Angelique*, *Sophie*, *Claudine-Guillemette-Perette*. La Terre de Vaulserre a été érigée en Marquisat 1750.

XVI *François* de Corbeau, Chevalier, Marquis de Corbeau, Vaulserre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voisian, Seigneur de S. Franc & Puis S. Martin, la Bastie, Meylan, & autres lieux, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, n'est pas encore marié.

La Noblesse de cette Maison a été vérifiée en 1641 par M. de Seve, en 1663 par M. Duguet, en 1699 par M. Bouchut, tous Commissaires du Roi pour la recherche de la Noblesse: elle a été reconnue par les Rois de France & les Ducs de Savoye, qui ont reçu les Auteurs de cette Maison à l'hommage en leur qualité de Noble; comme il a été dit en 1277, 1457, 1463, 1542. Ils ont été invités à la réception des Reines & appellés à l'Arriere-Ban; ceux à qui on a disputé d'être de la Famille & d'être Nobles, ont été reconnus pour tels par le Parlement de Grenoble le 30 Mars 1570 ou 1605, & par le Sénat de Savoye en 1619. *Antoine* de Corbeau fut Conseiller d'Etat, & premier Maître-d'Hôtel du Duc de Savoye, suivant les Lettres-Patentes de *Charles* & de *Philibert*, Duc de Savoye, des années 1484, & 14 Juillet 1501. *Pierre* de Corbeau son pere, étoit chargé des intérêts du Duc de Savoye pendant qu'il occupoit le Valentinois. Noble *Claude* de Corbeau, Colonel du Régiment de Savoye, & ensuite Général des Troupes de ce Prince, se comporta avec la plus grande valeur au siege de Turin en 1706. *Jean-Baptiste* de Corbeau, Gouverneur d'Yvrey, fut fait Lieutenant Général en 1745 des Armées du Roi de Sardaigne, après l'affaire de Saongio, où il repoussa les ennemis.

Peu de Familles ont fourni plus de Militaires, & ont versé autant de sang pour leur Patrie.

Les Armes: *un fond d'or*, *trois fasces de sable*, *deux corbeaux* pour supports.

COSTA. Cette ancienne Noblesse, originaire de Gênes, remonte,

I. A *Rustico* Costa, qui vivoit en 1127. Il fut autorisé par les Empereurs, Lothaire, Conrad & Fréderic, à unir ses forces avec les Maisons de *Lerchi* & *Anselmi*, pour chasser de leurs Terres les Marquis de Malespine & Comtes de Lavagne, qui occupoient la riviere du Levant, & vouloient donner atteinte à la liberté des Génois (*a*). Ce fut après

(a) *Le Proverbe Ligurien*: Costa, Lerchi & Anselmi son per scacciarne marchioni, *conserve le souvenir de cette action mémorable.*

Digitized by Google

cette expédition que les Maiſons de *Coſta*, *Lerchi* & *Anſelmi* prirent pour Armes & pour marque de leur union, *d'azur à trois bandes d'or* (*a*). L'Archevêque Saint-Cire, pour reconnoître les ſervices que *Ruſtico* Coſta rendit à ſa République, étant Conſul & Chef de guerre, le créa Seigneur Feudataire à la Vagna & à Saint Maſſino de Rapallo (*b*). *Ruſtico* épouſa *Jeanne* Burona, dont il eut.

1. *Rubaldo* Coſta, marié en 1154 à *Lucrece*, fille de *Guillaume* Vento des Anciens Seigneurs de Pupin & Menton.

2. *Oberto*, qui ſuit.

3. *Bertolotto*, tué en combattant pour le ſervice de l'Etat.

4. *Anſelme*, Conſul de Chiavari, marié en 1153 à *Marie*, fille de *Guillaume* Peveré, d'une race qui a donné nombre de Gouverneurs & de Magiſtrats *à la République de Gênes*, entr'autres *Lanfranco* Peveré, Conſul en 1154 (*c*). *Anſelme* eut de ſon mariage *Anſaldo* Coſta, qui ſe retira à Rapallo, dans les Terres de *Ruſtico* ſon ayeul. Il épouſa en 1184 *Soffia* de la Volta, d'une Maiſon qui a donné vingt Conſuls à la République de Gênes, depuis *Oberto* de la Volta, qui le fut en 1080 (*d*); des Ambaſſadeurs & des Commandans d'Armée, comme *Ruffino* de la Volta, à qui le Roi *Philippe-Auguſte* confia ſa perſonne en 1195 au retour de la Terre-Sainte, & la conduite de ſon Armée Navale. *Anſaldo* Coſta eut de ſon Mariage *Bonus* & *Ninus*, qui, ſelon l'Auteur Caffaro, furent envoyés Ambaſſadeurs, pour traiter de la paix avec les Piſans.

II. *Oberto* Coſta, Conſul d'Alexandrie en 1174, fut fort conſideré de l'Empereur *Emmanuel*: ſa République l'envoya en Ambaſſade près du Roi de Sicile (*e*); il ſe maria en 1157 à *Iſabeau* d'Embriaci, d'une Maiſon Génoiſe qui donna *Guillaume* d'Embriaci, Général de l'Armée *de la République* à la conquête de la Terre-Sainte. *Oberto* eut de ſon mariage.

1. *Guercio* Coſta, qui ſe retira à Novi, où il acheta Vignales, Fief Impérial (*f*). Il ſe Maria en 1178 à *Jeanne* Mallona, dont il eut pluſieurs enfans (*g*).

2. *Alemano*, qui ſuit.

3. *Lanfranco*, mort ſans avoir été marié.

III. *Alemano* ou *Alemend* Coſta, ſurnommé *l'Illuſtre* à cauſe de ſes actions de valeur, combatit pluſieurs fois en qualité d'A-

(*a*) *Ceci eſt prouvé par les Actes que le Seigneur Préſident Coſta fit faire par le Juge d'ee Député dans le Sénat, pour preuves de ſon extraction, dates du 25, 28 & 31 Août 1648, & de la Rep. 18 Novembre 1652.*

(*b*) *Suivant les Actes du Notaire Faſti.*

(*c*) *Selon Juſtinian.*

(*d*) *Actes du Notaire Guillerine Caſſinenſis.*

(*e*) *Selon Guillaume de Tyr. Paulemili, Juſtinian, 1. L. de ſes Annales, dit:* Oberto era ſuperiore di Gennesi Guielmo Embriaco huomo nobile, indiſtrioſo & di gran valore.

(*f*) *Les Actes du Notaire Faſti en font foi.*

(*g*) *Archives de la République du 18 Octobre 1652.*

Digitized by Google

miral, les Vénitiens & les Pisans avec cinq cens Soldats qu'il avoit sur son Vaisseau nommé *Carocia* : il leur prit, après un rude combat, le Vaisseau de guerre nommé le *Léopard*, sur lequel, selon *Justinian*, il trouva 253 corcelets, & quantité de chemises de maille, & d'autres armures. Il s'empara de deux Vaisseaux Pisans, nommés *la Fleur* & *la Rose*, qu'il trouva dans le Port, & prit la Place en sept jours en présence de *René*, Comte de Toscane, qui étoit venu pour secourir les Assiégés. La République de Gênes le gratifia de la Principauté de Syracuse, qu'il défendit pendant trois mois & demi contre les Pisans & les Florentins, qui la tinrent bloquée avec dix gros Vaisseaux, douze Galeres, & plusieurs autres Navires (*a*). Mais l'Empereur *Fréderic* l'en dépouilla, en annulant les Priviléges accordés aux Gênois. Il épousa en 1186 *Emenginia* Fiesca, d'une Famille illustre : il en eut,

1. *Benevento*, qui suit.

2. *Jean* Viviani qui se retira à Naples. Il fut Seigneur de la moitié de la Province de Basignana. Il épousa *Soffia* Dentis, & est Auteur de la branche des Costa de Naples, d'où sont sortis plusieurs braves Capitaines, entr'autres *Simon* & *Chico* Costa, Capitaines de trois Galeres, sous le Prince *Philibert* de Savoye, Amiral du Roi Catholique.

IV. *Benevento* Costa fut Général des Galeres de la République, & avec trois, qui lui appartenoient, il en prit en 1208 trois aux Vénitiens, sur une desquelles étoit le Corps de l'Amiral de Candie, *Raniero* d'Andulo. Il secourut *Paganello* de Norcaria, contre le Comte *Benedetto* Hugolin, qu'il fit prisonnier. Il s'empara d'une Galere, & tua 70 Pisans. Il passa ensuite au secours du Comte *Almano* de Syracuse son pere, avec douze Galeres & quelques Vaisseaux, qui livrerent le combat aux ennemis, & prirent cinq de leurs Galeres ; & les Pisans & les Florentins, qui mirent pied à terre, passerent au fil de l'épée (*b*). Ce Général épousa en 1202 *Leonora-Gracia*, dont il eut :

1. *Vincent*, qui suit.

2. *Pierre*.

3. *François*.

V. *Vincent* Costa fut Electeur des Anciens dans la République (*c*). Il prit alliance en 1222 dans l'illustre Maison de Spinola. De sa femme, nommée *Jeanne-Marie*, il eut :

1. *Oberto*, II du nom, qui suit.

2. *Pierre*, mort sans alliance, après avoir long-tems porté les armes pour la République.

VI. *Oberto* Costa, II du nom, fut Commandant de la Flotte de la République, combatit & ar-

(a) *Caffaro*, *Justinian*, *Foliettæ en font mention dans leur Histoire. Justinian dit :* Al conte ancora Allemano Vscitt della terra & sualisò touta la gente, che stava all'assedio di gnella, & fu questo fato poco avanti la Festa della Nativita de Nostro Salvatore 1205.

(b). *Cette victoire est mentionnée dans les Archives de la République, & les Historiens Justinian & Caffaro en parlent.*

(c) *Dignité pareille, disent les Auteurs, à celle des anciens Dictateurs de Rome.*

Digitized by Google

rêta plusieurs Vaisseaux, qui venoient du Levant. Il fut envoyé Ambassadeur de la part de la République vers le Roi de Sicile, pour traiter de quelques conventions, qui furent approuvées dans le Conseil du Sénat, le 12 Août 1269. La même année & au retour de son Ambassade, il épousa *Françoise* Fornari, dont il eut :

1. *Jacques*, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique.

2. *Isabeau*, mariée à *Louis* Embriaco.

3. *Benevento*, qui suit.

VII. *Benevento* Costa, II. du nom, fut mis au rang des Anciens de la République, & s'allia en 1292 à *Jacqueline* Cibo (*a*). Il n'en eut qu'un fils unique, *François* qui suit.

VIII. *François* Costa fut choisi par sa République pour être Intendant des Comptes. Il se maria en 1322 avec *Georgine* de Boccanegra (*b*) ; de ce mariage naquirent :

1. *Pierre*, qui suit.

2. *Vincent*, marié à *Jeanne* Riccia d'Albenga, de laquelle sont sortis les Costa de la Ville d'Albenga.

3. *Baptiste*, mort sans postérité.

IX. *Pierre* Costa, Electeur des Anciens du Sénat, fut choisi pour être un des Ambassadeurs envoyés par sa République à l'Empereur *Charles IV*, pour traiter des conventions qui furent enrégistrées par le Chancelier *Raphael* Casanova, le 15 Août 1361. Il épousa *Julia-Motta*, d'une Famille dont étoit *Jean*, Duc de la République. Ses enfans furent :

1. *Jacques*.

2. *Antoine*, qui suit.

3. *Isabeau*, mariée à *Ambroise* Saoli de Rapallo.

X. *Antoine* Costa fut un des Ambassadeurs choisis pour terminer les différens survenus en 1396, entre l'Etat de Milan & la République. Il fut encore Député vers *Charles VI*, Roi de France, pour demander la protection de Sa Majesté, en faveur de la République de Gênes ; ce qui lui fut accordé avec de très grands Priviléges. Ce Seigneur s'attacha particuliérement à la France, & rendit à nos Rois d'importans services. Il épousa, 25 Octobre 1389, *Philippe* de Montaldo ; il en eut,

1. *Vincent*, qui suit.

2. *Julien*, élû en 1492 un des Anciens de la République. Pour ne pas suivre la faction des Montaldi, ses alliés, il resta neutre. Il épousa, 18 Juin 1422, *Pelegrina* Niccia ; il en prit les Armes, que *Barthelemi* son fils, *Baptiste* son neveu, & quelques autres de ses Descendans continuerent de porter (*c*).

XI. *Vincent* Costa fut élû en 1428 un des Anciens de la République. Il rendit comme son pere de grands services à la France, & *Charles VII*, le 17 Avril 1428, lui permit, comme à son frere & à leurs successeurs, de porter au chef de leurs Armes *deux fleurs de Lys*, *accostant un étoile de*

(*a*) *La Maison de Cibo a donné des Papes & des Souverains.*

(*b*) *Maison Ducale de Gênes, qui a donné des Amiraux à la France & à la Castille.*

(*c*) *Il en est fait mention dans le Livre des Armes de Gênes, par le Sénateur Augustin Franzoni, où l'on voit sur le même Ecu les trois Armes de Costa, pour montrer que c'est la même famille.*

Digitized by Google

même (*a*). Il épousa le 8 Juillet 1417, *Hieronima*, fille de *Barnabé* Guano, dont

1. *François*, qui suit.

2. *Sophia*, mariée à *Jacques* Genril.

XII. *François* Costa fut créé Electeur des Anciens par sa République, 4 Février 1451. Il avoit épousé trois ans auparavant *Georgina*, fille d'*Undaco* Maruffo; il en eut,

1. *Giriforte*, mort sans alliance, fut Electeur des Anciens 5 Septembre 1482, & 8 Mai 1492, & 22 Août 1500.

2. *Baptiste*, qui suit.

3. *Laurent*, mort sans avoir été marié.

4. *Jeanne*, mariée à *Laurent* Maggiola, Philosophe de réputation dans son pays.

5. *Antoinette*, femme de *Pelegro* Reboffo, lequel en 1501 fut créé l'un des Pères du Commun.

XIII. *Baptiste* Costa fut Capitaine d'une Galere en 1451; & pour défendre sa République contre les oppressions des *Viscomti*, qui occupoient l'Etat de Gênes, il unit ses forces avec celles du vaillant *Mathieu* de Fiesque, son allié, & avec celles de *Jean-Baptiste* Quarco, son beau-pere, & de quelques autres de ses amis; & il chassa les Princes de Milan, rendit la liberté à sa Patrie à l'exemple de *Rustico* Costa (*b*), & de ses Prédécesseurs. Pour de si beaux exploits, il se contenta d'être proclamé Capitaine de la Liberté publique, & d'avoir pour ses Gardes vingt-cinq des principaux Citoyens, afin de contenir le Peuple dans l'obéissance. Il se rendit encore le particulier Protecteur des Pauvres (*c*). Il épousa 3 Janvier 1477 *Françoise*, fille de *Jean-Baptiste* Quarco, dont on a parlé ci-dessus. Il en eut,

1. *Pantaleon*, qui suit.

2. *Benoît* qui a fait branche, & dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

XIV. *Pantaleon* Costa fut créé en 1536, par la République, Lieutenant-Général d'*Antoniotto* Doria, qui commandoit 3000 Génois dans l'Armée de l'Empereur *Charles* Quint. Il donna dans cette guerre contre les Turcs, des preuves d'une insigne valeur. Il fut tué devant Bude en 1540; ce qui a fait donner à sa branche le nom de *Costa Budiotti* (*d*). Il s'étoit marié 1 Mars 1516 à *Speranga*, fille de *Joachin* del Formo, Capitaine d'un Vaisseau de guerre, dont il eut:

1. *Jean-Baptiste*, qui suit.

2. *François*, envoyé Ambassadeur de la République, & au nom de la France auprès de Beillerbey, Général des Turcs, pour qu'il restituât les Places qu'il occupoit dans la Corse; ce qu'il

(a) *On verra ci-dessous, que Louis XIV, par de Lettres-Patentes, a permis à ceux du nom de Costa, de porter en chef: d'azur aux trois fleurs de Lys d'or.*

(b) *Qui vivoit en 1127.* Voyez dégré. 1.

(c) *Les Historiens Justinian & Foglieta parlent de la puissante autorité qu'il avoit dans sa République.*

(d) *Ce qui paroît par deux attestations du 11 Novembre 1625, & 28 Janvier 1626.*

Digitized by Google

fit (a). Il se maria le 18 Septembre 1552 à *Antoinette* Marobotte, dont il n'eut pas d'enfans.

3. *Antoine*, qui donna des preuves de sa valeur, particuliérement dans les guerres de Corse depuis l'an 1560, jusqu'en 1564, fut frere d'armes des Comtes de Martinengo, de Milesimo & de *Nicolas* Figarola, qui chacun menerent des troupes en cette Isle pour le service du Roi Catholique. L'Auteur *Philippini* les appelle tous Capitaines très nobles, & dit qu'*Etienne* Doria sortant de la Bastie, Ville principale de l'Isle, il y laissa *Antoine* Costa avec cinq Compagnies sous ses ordres, avec lesquelles, au rapport de Mariana, il se signala. *Antoine* Costa mourut sans postérité.

XV. *Jean-Baptiste* Costa, II du nom, fut marié deux fois. 1°. 7 Novembre 1550 avec *Julia*, fille d'*André* Canizzia; 2°. avec *Isabeau* de Vignolet. Du premier mariage il eut,

1. *Pantaleon*, qui suit.

Du second mariage,

2. *Augustin*, mort sans alliance.

3. *Antoine*, marié d'*Antoinette* de Carneval de Castel-Nova di Servia, de laquelle il eut trois filles; savoir, *Julia*, Religieuse; *Marie*, femme de *Raphael* Capelli, Milanois, & *Isabeau*, épouse du Seigneur Dorli de Saint Innocent en Savoye.

XVI. *Pantaleon* Costa, II du nom, comme plusieurs de ses ancêtres, s'attacha à la France (b). Il épousa 25 Septembre 1588 sa parente *Marguerite* Costa. De ce mariage naquirent,

1. *Jean-Baptiste*, qui suit.

2. *Catharino*, mariée à *Jean-Baptiste* Magiocco.

3. *Julia*, mariée au Docteur *Carlo* Canisia.

4. *Nicolesse*, mariée à *Antoine* Aymone, Trésorier du Prince Thomas de Savoye.

XVI. *Jean-Baptiste* Costa, Comte de Villars, Seigneur de Cernes & de la Motte, Conseiller d'Etat de son Altesse Royale de Savoye, Président en la Cour Souveraine de Chambery, s'attacha au Service du Prince Thomas, fut reçu un des Gentilshommes de sa Maison, par Lettres Patentes du 10 Janvier 1626: un an après il fut créé par *Charles-Emanuel*, Conseiller d'Etat, Contrôleur-Général de ses Finances deçà les Monts; & le Duc *Victor-Amedée* le revêtit de la charge de troisieme Président en Chambre, & de celle d'Intendant-Général des Etapes pendant les années de 1629 & de 1630. L'année suivante le Duc de Sa

(a) *Au rapport d'Anton Piedro Philippine da Mariani, au Livre de son Histoire de Corsegue, imprimé à Tournon en 1594.*

(b) *Philippe de Canay, Ambassadeur de Genes à Veniſe, dans une de ſes lettres du 30 Septembre 1603, adreſſée au Préſident de Villiers, en parle avec éloge, & le lui recommande dans un Procès que ledit Pantaleon avoit contre le Videny de Limoges, Appellans du Sénéchal de Lyon. Le même Ambaſſadeur l'appelle dans pluſieurs de ſes lettres*, Gentilhomme d'honneur & très-affectionné à la France. *La confiance que cet Ambaſſadeur avoit dans* Pantaleon de Coſta *eſt encore prouvée dans pluſieurs de ſes lettres écrites à M. de Vair, Premier Préſident du Parlement de Provence.*

Digitized by Google

voye ayant réduit le Sénat & la Chambre en un seul Conseil d'Etat, il créa *Jean-Baptiste* de Costa Président de ce Conseil, pour avoir séance immédiatement après le Baron de Challes, premier Préſid. du Sénat. Il fut ensuite Surintendant-Général des Finances en 1632; envoyé pour des affaires importantes à la Cour de Madrid en 1633. S. M. C. le créa son Conseiller & Questeur dans l'Etat de Milan, avec une pension de six mille Ducats à recevoir à Naples (*a*); & il venoit encore d'être déclaré par le Duc de Savoye, le 28 Juillet 1634, Chef du Conseil, & Surintendant de la Maiſon de S. A. le Prince Thomas.

Madame Royale de Savoye, voulant auſſi reconnoître les importans ſervices que le Préſident Costa avoit rendus à l'Etat de Savoye, fit ériger en ſa faveur la Baronnie de Villars en Comté, Terre qu'il avoit achetée au pays de Bugey en 1627. Enfin *Louis XIV*, en conſidération des ſervices que lui & ſes Ancêtres avoient rendus à la France, ajouta une troiſieme fleur de Lys aux deux que *Charles VII* avoit permis à *Vincent* Costa & à ſes deſcendans de porter en chef de leurs Armes (*b*). *Jean-Baptiſte* Costa épouſa en Savoye, 7 Octobre 1625, *Peronne* Guiraud; il en eut,

1. *Thomas*, mort jeune.
2. *Gaſpard*, qui ſuit.
3. *Ferdinand*, Religieux de l'Ordre des Camabdules les Turin.
4. *Pantaleon*.
5. *Françoiſe*, mariée au Seigneur de la Balme de Menthon.
6. *Marguerite*, Religieuſe à la Viſitation d'Anecy.
7. *Angélique*, née 2 Février 1650.

XVII. *Gaſpard* Costa fut élevé à la charge de Conſeiller d'Etat & de Référendaire de S. A. R. de Savoye. Il épouſa *Diane-Lucie* Graneri, fille du Préſident, Comte de Marceneſco. Sa poſtérité ſubſiſte en Savoye.

Seconde Branche.

XIV. *Benoît* de Coſta, ſecond fils de *Baptiſte* & de *Françoiſe* Quarco, ſervit dans les Armées de France, lorſque le Roi prit la République de Gênes ſous ſa protection. Il épouſa 7 Mars 1520 *Léonore* de Faccio, fille de *Jean-Baptiſte*, de laquelle il eut, *Antoine* qui ſuit.

XV. *Antoine* Costa épouſa, 29 Novembre 1540, ſa parente *Nicoloſia*, fille de Pompée Costa; il en eut,

1. *Jean* Coſta, auſſi verſé dans la connoiſſance des Belles-Lettres, qu'expérimenté dans la Guerre, il épouſa le 22 Août 1570 *Léonore*, fille de *Vincent* de Rapallo. Il quitta les armes de ſa Maiſon pour prendre celles de ſa femme; mais ſes Succeſſeurs les ont réprises depuis quelques années. Il n'eut de ſon mariage

(a) *Ce qui paroît par deux Cedules de Sa Majeſté Catholique; l'une du 23 Mars 1639, adreſſée au Duc Medina de la Torres, oncle du Connétable de Caſtille, & l'autre du 11 Mai 1637, pour le Comte de Monterray, qui étoit, comme ce Duc, Vicerôy de Naples.*

(b) *Les Lettres Patentes lui en furent données à Sedan en Juillet* 1654.

que

Digitized by Google

que *Marguerite*, mere du Président Costa.

2. *Benoît* Costa, qui suit.

3. *Jacques*, rapporté ci-après.

4 *Barthelemi*, aussi rapporté ci-après.

5. *André*, aussi rapporté ci-après.

XVI. *Benoît* Costa, second fils d'*Antoine*, épousa 7 Mars 1522 *Polina*, fille d'*Humbert* Cattagnola, dont cinq filles & *Pierre-Thomas* qui suit.

XVII. *Pierre-Thomas* Costa, Marquis d'Iacci en Sicile, épousa *Anne-Marie* Grimaldi, fille de *Lucas*, proche parent du Cardinal de ce nom, & du Prince de Monaco. Cette branche subsiste

XVI. *Jacques* Costa, troisieme fils d'*Antoine*, fit un long séjour à Messine: il y épousa, 11 Avril 1574, *Françoise*, sœur de *Léonore* de Rapallo, dont

1 *Lazaro*, qui suit.

2. *Thomas*, rapporté après son frere aîné.

XVII. *Lazaro* Costa épousa, 19 Septembre 1624, *Pelegrine* Biccia; il a eu de ce mariage,

1. *André*, qui suit

2. *Barthelemi*, rapporté après son frere.

3. *Jacques*, mort à Marseille 25 Août 1654.

4. *Anne*, mariée à *Jean-Antoine* Borzon, de l'illustre Maison de Savelly (a).

XVIII. *André* & *Barthelemi* Costa, fils de *Lazaro*, firent leur Académie à Paris, & mériterent tous-deux, de *Louis XIV*, la grace d'être reçus Gentilshommes de sa Chambre par brévet du 4 Mars 1654: ils prêterent serment le 16 Février de l'année suivante entre les mains du Duc de Mortemar, premier Gentilhomme de la Chambre. *Barthelemi* laissa *Jacques* Costa, marié à *Thereſe* Pratolonga, laquelle est née *Dominique*, marié à sa cousine-germaine *Marie* Ramaitone, dont est né; 1°. *Jacques Paſcal*, appellé Comte Costa, âgé de 27 ans, & *Dominique-Etienne Barthelemi* aussi vivant, pour lesquels cette Généalogie a été dressée (b)

XVII. *Thomas* Costa, frere cadet de *Lazaro*, & second fils de *Jacques*, épousa 15 Novembre 1625 *Eugénie* della Chiesa, d'une famille qui tient aujourd'hui un des premiers rangs dans la ville de Messine. Il eut de son mariage,

1. *Jacques*.

2. *Antoine*.

3. *Benoît*.

4 *Jennnetin*, & trois filles.

XVI *Barthelemi* Costa, quatrieme fils d'*Antoine*, fonda quatre Chapelenies dans l'Eglise de Saint Salvador, qu'il fit à ses frais & à ceux de son frere *André*, rebâtir à neuf. Il contribua encor à la construction du Convent des Capucins de Lyon; fit plusieurs legs pieux à toutes les Eglises de Gênes; fut plusieurs fois de l'Office de Saint George de Gênes; laissa de grands revenus sur le Mont de Piété à Rome, pour marier les pauvres filles de la Maison de Costa Il épousa *Horteusia* della Chiesa, dont:

1. *Jean-Baptiſte*, qui suit; & entr'autres filles, *Paula*,

(a) *Il étoit neveu de Jacques, Jerôme & Dominique, freres: les deux premiers Ducs de Gênes, le troisieme Vicerois de Corſegne.*

(b) *Sur un Mémoire domeſtique qui nous a été communiqué.*

femme de *Proſper* Coſta-Gutta, Sénateur Romain, qui fut pere du Cardinal de ce nom, Archevêque de Carthage, & du Marquis *Louis*, Seigneur della Rocca & de Lirignagno dans l'Etat Eccléſiaſtique, Capitaine des Gardes du Pape, qui épouſa *Anne-Marie* Mui Dalchina, ſœur du Cardinal de ce nom, petit neveu d'Innocent X, & beau frere des Princes *Panfilio*, *Ludowizio* & *Juſtiniano*.

XVII. *Jean-Baptiſte* Coſta, fils de *Barthelemi*, a laiſſé un fils, nommé comme lui *Jean-Baptiſte*.

XVI. *André* Coſta, cinquieme & dernier fils d'*Antoine*, Sénateur de Gênes, mérita par ſes bons ſervices & ſa ſageſſe dans le Gouvernement que le Sénat lui fit dreſſer une Statue ſur la porte des deux Hôpitaux de Gênes (*a*). Il eut part, comme on l'a rapporté, aux charitables libéralités de ſon frere *Barthelemi*; il fit des legs & des fondations pour l'entretien des Hôpitaux de Gênes. Il acheta à Lyon dix mille écus le lieu, appellé *petit forêt*, où il fit bâtir à ſes frais le Couvent des Capucins, qui le reconnoiſſent pour leur Fondateur, comme il paroît par l'inſcription miſe ſur la porte de ce Couvent: il laiſſa de plus trois cens livres de rente pour aſſiſter les pauvres priſonniers de la ville de Lyon, & deux cens écus pour marier tous les ans deux pauvres filles. *André*, après avoir fait encore pluſieurs autres pieuſes fondations, mourut Sénateur de Gênes 31 Mai 1631, ne laiſſant de ſon mariage avec *Virginea* ſa parente, fille de *Nicolo* Coſta, qu'une fille unique *Marie-Jeanne*, mariée à *Amboiſe* Senarega, neveu de *Matthieu*, Duc de Gênes & fils d'*Urbain*, qui fut pluſieurs fois Sénateur. La mere de cet *Ambroiſe* Senarega, *Marie* d'Ougni, étoit ſœur du Cardinal de ce nom, fort attaché à la France.

Cette ancienne & illuſtre Nobleſſe de Gênes, a encore fourni pluſieurs autres grands perſonnages; comme *Louis* Coſta, Lieutenant & Gouverneur Général de Piémont, Chevalier du Grand Ordre de S. A. R. le Duc de Savoye, Comte de Benne, d'Arignan & de Polonguerra.

Jean-François Coſta, auſſi Chevalier de l'Annonciade en 1562. Le Comte d'Arignan d'aujourd'hui, auſſi honnoré du Collier du même Ordre.

Elle a encore donné pluſieurs Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre de Malte. Entr'autres *Antoine*, Commandeur de Praton près de Florence.

Cette Maiſon, diviſée en deux branches, a formé divers rameaux, établis à Gênes, en Eſpagne, en Allemagne, en Savoye, à Naples & en Sicile.

La branche du Préſident de Coſta, porte en chef, de France, par conceſſion du Roi *Louis XIV*, avec les Armes anciennes de ſa Famille. Les autres portent: *d'azur à 3 bandes d'or, le chef chargé d'une étoile accoſtée de deux fleurs de Lys*, le tout d'or, ſuivant la conceſſion de *Charles VII*.

On peut ſur cette Maiſon conſulter *Tiſtan* l'Hermite de Son-

(a) *Ce qui eſt atteſté dans les Archives de la République du 26 Novembre 1651.*

Digitized by Google

liers, *Pierre* Bizarro, Folietta, Juſtinian, le Sénateur Fiderici dans ſes Lettres, & ſur-tout les Archives de la République de Gênes.

COSTON DE CORNAS.

1. *Pierre* Coſton, Officier au Régiment de Piémont, mari d'*Anne* Moneſtier, en eut,

2 *Claude* Coſton, Homme d'Armes de la Compagnie de la Reine, Garde du Corps de Sa Majeſté, & mort Major des Ville & Citadelle de Valence, marié à *Marguerite* Bouvier de Montmeyran, qui porta dans la famille de Coſton les Terres de Cornas, d'Urtail, &c. Ledit *Claude* eut *François* de Coſton, & *Jean-Charles*, tous deux Capitaines d'Infanterie, le premier auſſi Major de Valence, Chevalier de S. Louis, mort ſans enfans.

Ledit *Jean-Charles* fut héritier de ladite *Marguerite* de Bouvier ſa mere, qui lui laiſſa ladite Baronie de Cornas, Urtail, Saint Romain & Chaban, à la charge de porter les armes de ſa Maiſon, qui ſont :

De gueules à trois têtes de bœuf d'or.

Ledit *Jean-Charles* de Coſton, Baron de Cornas, épouſa *Marie-Anne Emerentianne* Duclaux en 1736, dont il eut deux filles & un fils.

1. *Jeanne-Marguerite*, Religieuſe au Monaſtere de Notre-Dame à Valence, née le 8 Juillet 1738.

2. *Catherine-Reine*, née le 20 Juillet 1742.

3. *Charles-Louis*, Lieutenant au Régiment de la Couronne dès l'an 1758, né le 26 Juin 1741.

CORNAS, *voyez* ci-deſſus COSTON.

COUDRAY (du) *voyez* CHEVALIER.

COURAUT, Seigneur de Chevilly en Berry, porte : *d'azur au lion leopardé d'or, au lambel d'argent de 4 pendans, écartelé de Chevilly, qui eſt de gueules à cinq billettes d'argent.*

Eliſabeth de Vigneaux étoit veuve de *Daniel* de Couraut, Chevalier, Seigneur de Chevilly en la Paroiſſe de Merco en Berry, lorſqu'elle fut préſente au contrat de mariage paſſé devant Bernard, Notaire de la Châtellenie de Lury, 16 Octobre 1659, de *Marie* de Couraut ſa fille, avec *Philippe* de Taucourt, Chevalier, Seigneur de la Vaiſerie & de Plancy, dont la poſtérité ſubſiſte (a).

COURBON ou CORBON en Saintonge. Ce nom ſe trouve écrit de ces deux façons indiſtinctement dans les anciens titres, & ſouvent dans le même titre.

Il y a des Lettres du Roi *Charles V*, données à Paris le 20 Février de l'année 1375, par leſquelles il accorde à *Robert* de Tezac, *Pierre* le Comte, *Antoine* de Pontac, *Jean* de Loüſme, & *Arnaud* de Courbon, de pouvoir porter, eux & leurs hoirs, *la Royale Etoile en tous lieux, ſoit batailles, combats, tournois, places, fêtes & compagnies* qui bon leur ſemblera. Ces lettres portent que c'eſt *après s'être bien informé de leur bonne & noble génération, & en conſidération de ce qu'à leurs propres coûts & dépens ils avoient aſſiegé & mis les*

(a) *Conſultez l'Hiſtoire de Berry par la Thaumaſiere, ſur les Couraut.*

Digitized by Google

Anglois hors le Château de Mortagne. Ce sont les termes de la Charte.

L'on ne commencera ici la Généalogie qu'à *Aimard* de Courbon, dont la filiation jusqu'à présent est établie par des titres incontestables.

Aimard de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger du chef de *Letisse* de Cressiet sa femme, qu'il avoit épousée avant 1400, fit hommage à l'Abbé de Saint-Cyprien près & hors les murs de Poitiers, de sa Terre & Seigneurie de Saint-Leger, le 8 Février 1439, & mourut peu de tems après. Il étoit apparemment fils ou petit-fils d'*Arnaud* de Courbon, ci-dessus mentionné. Il eut deux freres; 1. *Henri* de Courbon, élu Abbé de Saint Etienne de Bassac, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Saintes. Le 17 Mars 1451, il fut aussi Prieur Commendataire du Prieuré de S. Pierre de Jarnac, & en cette qualité il plaidoit contre Messire *Louis* Chabot, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Jarnac, le 21 Février 1476. 2 *Jean* de Courbon, Prieur de Saint Savinien en 1473. *Aymard* de Courbon eut pour fils unique,

Henri de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Léger, qui fit aveu & fournit dénombrement au Seigneur de Rabaine en 1445. La même année en qualité d'héritier de *Letisse* de Cressiet sa mere, il fit aussi hommage pour sa Terre de Saint-Léger à l'Abbé de Saint Cyprien les-Poitiers. Il testa en 1473, & institua *Nicolas* de Courbon son fils aîné, pour son héritier universel, outre son droit d'aînesse, comme il appartient entre Nobles, aux charges de la légitime de ses freres & sœurs, & il institue *Isabeau* Gaillard, sa bien aimée femme, tutrice de ses enfans. La famille de Gaillard étoit lors une des plus illustres du Royaume, & alliée à tout ce qu'il y avoit de plus grand.

Nicolas de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Léger, fit hommage à l'Abbé de Saint Cypr en le 17 Août 1507. Il fut Maître d'Hôtel du Roi *François I*, & premier Maître d'Hôtel de *Louise* de Savoye, Duchesse d'Angoulême, & il est ainsi qualifié dans plusieurs actes, entr'autres dans un hommage qu'il rendit en 1516 au Seigneur de Fonsy, à cause des acquisitions qu'il avoit faites dans les Paroisses de Berneuil, &c. Il mourut le 20 Novembre 1517, après avoir fait son testament le 21 Octobre précédent, par lequel il institue *Jean* de Courbon, son fils aîné, son héritier, avec substitution en faveur de ses hoirs mâles, & à leur défaut en faveur de *Guy* de Courbon son second fils. Il avoit épousé *Marguerite* de Polignac, fille de Foucaud de Polignac, Seigneur de Fontaines en Saintonge, de Fleac, & d'*Agnès* de Chabanois. Il en eut 1. *Jean* de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, Pannetier du Roi, & de *Louise* de Savoye, Duchesse d'Angoulême, mere du Roi, marié du vivant de son pere en 1514, avec *Catherine* de Saint-Aubin, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Luspine en Bourbonnois, & à laquelle la Duchesse d'Angoulême donna en faveur de son mariage une somme de cinq cens livres. *Jean* de Courbon fit hommage en 1517 à *François*, Seigneur de Pons, pour sa Terre de Souilhac, & en 1519 au Seigneur de Montbron, pour ce qu'il tenoit de lui dans sa Terre d'Ar-

Digitized by Google

chiac. Il mourut ſans poſtérité : 2. *Guy* de Courbon, qui ſuit.

Guy de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger par la mort de ſon frere aîné, en fit hommage à l'Abbé de Saint Cyprien en 1523. Il fit auſſi hommage le 15 Juin de la même année à *Charles* d'Eſpinay, Ecuyer, Seigneur de Moncontour, pour ce qu'il tenoit de lui à cauſe de Berneur ; & en 1527 il fit un autre hommage au Seigneur d'Archiac, pour ce qu'il tenoit de lui, ainſi que l'avoit fait *Henri* de Courbon ſon ayeul. Il mourut en 1547 ſans avoir teſté. Il avoit épouſé par contrat du 13 Janvier 1523 *Bonaventure* Vigier, fille de *Guy*, Ecuyer, Seigneur de Chalonne, & de *Charlotte* de la Roche. Elle mourut en 1554. Leurs enfans furent, 1. *François* de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger. Il y a des actes de lui des années 1554, 1557 & 1564. Il mourut depuis ſans enfans. 2. *Joachim* de Courbon. Il partagea avec *François* de Courbon ſon frere en 1564, & mourut auſſi ſans poſtérité. 3. *Jacques* qui ſuit ; & *Bonaventure* de Courbon, mariée 1°. avec *Pierre* d'Artigoiti, Seigneur d'Artigoiti & de Belſunce en Biſcaye, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Grand-Chambellan, & Maître de la Garderobe du Duc de Lorraine, qui la nomma exécutrice de ſon teſtament le 5 Janvier 1562. 2°. Avec *Africain*, Baron de Hauſſonville, Ornes & Saint-Georges, premier Pair de l'Evêché & Comté de Verdun, Chambellan du Duc de Lorraine, & Maréchal de Barrois. Elle vivoit avec lui le 21 Décembre 1553. Elle fut l'une des Dames ordinaires de la Reine *Catherine* de Medicis, Dame d'Honneur de *Claude* de France, Ducheſſe de Lorraine, & Gouvernante des Princeſſes de Lorraine. 5. *François* de Courbon, femme de Haut & Puiſſant Seigneur *Jacques* de Pons, Seigneur de la Forêt auquel elle paſſa procuration en 1561 pour pourſuivre *François* de Courbon ſon frere, pour raiſon de ſon partage. 6. *Perette* de Courbon, nommée dans l'inventaire fait après le décès de ſa mere en 1554. 7. *Louiſe* de Courbon, femme de l'illuſtriſſime Seigneur Dom Diegue de la Cueva, Marquis de Ladrada, Espagnol. Elle fit ſon teſtament en faveur de *Bonaventure* de Courbon ſa ſœur en 1583. 8. *Jeanne* de Courbon, mariée 1°. par contrat du 19 Janvier 1572 avec *François* de Guignauſton, Ecuyer, Seigneur de Villefanier. 2°. Par contrat du premier Octobre 1609, avec *Joſias* de Baumont, Ecuyer, auquel elle fit donation à cauſe de mort le 23 Janvier 1613 ; elle mourut ſans enfans, & eut pour héritiers ſes trois neveux, *Charles*, *Jacques* & *Louis* de Courbon, ci-deſſous mentionnés.

Jacques de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint Leger, Couilhac, &c. fut marié par contrat de l'an 1575 avec *Jeanne* de Gombaud, douairiere de Rométte & de Romegou, fille de *Pierre* Gombaud, Ecuyer, Seigneur de Briaigne, & de *Bertrande* de Beaumond. Il fit hommage en 1583 au Seigneur de Taunay-Charente, d'une partie de la Terre de Rométte, & il eſt qualifié par l'acte de l'an 1585, Commandant pour le Roi en la Ville de Saintes, en l'abſence de M. de Bellegarde, Gouverneur de Saintonge & Angoumois. Il ne vivoit plus le 20 Mars 1601. *Jeanne* Gombaud ſa veuve fit ſon

Digitized by Google

testament en 1617, par lequel elle partagea ses biens entre ses trois fils, qui furent 1. *Charles* qui suit; 2. *Jacques* de Courbon, Seigneur de Romegou, Baron de Blenac, auteur de la branche des Comtes de Blenac, rapportée ci-après; 3. *Louis* de Courbon, Seigneur de Romette, Capitaine au Régiment de Champagne, tué au Pont de Limel. Il avoit épousé *N.* Philippier de la Ville de Coignac, dont il eut un garçon & une fille; savoir *Charles* de Courbon, Enseigne, & en 1656 Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de *Philippe*, fils de France, Duc d'Anjou, qui mourut à Paris le 17 Septembre 1690, âgé de soixante quinze ans, & sans être marié, & *Marie* de Courbon, mariée avec *N.* de Real, Seigneur de Mornac.

Charles de Courbon, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, fut fait en 1615 Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, & Maître de Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il étoit en 1626 Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc d'Epernon. Il reçut en 1633 une lettre du Roi, pour reconnoître le Comte de Lonzac en qualité de Lieutenant Général de Sa Majesté en Saintonge, & pour lui donner toute l'assistance dont il auroit besoin. Il eut ordre du Roi le 30 Juillet 1635 de se rendre auprès de la personne du Commandeur de la Porte, pour servir sous lui, & être employé à la garde des Places & des Isles de la Côte de Saintonge, & il obtint le 24 Juillet 1636 un certificat du même Commandeur, portant qu'il avoit continuellement servi Sa Majesté auprès de lui pendant le tems porté par l'Ordonnance. Il testa en 1643, & mourut en 1644. Il avoit été marié par contrat du 16 Janvier 1605 avec *Jeanne-Gabrielle* d'Agés, fille & seule héritiere de *François* d'Agés, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Seigneur de Saint-Sauveur, Briaigne, Longueron & les Barres, & de *Jeanne* du Chesnay son épouse, laquelle étoit sœur d'*Aimée* du Chesnay, femme de *Gaspard* Prince de Courtenay, Seigneur de Bleneau, & de *Françoise-Louise* du Chesnay, femme du Seigneur de Crevecœur, toutes trois filles de *Jean* du Chesnay, Seigneur de Neuvy-sur-Loire, Gouverneur de Gien, & de *Claude* de Rochechouart Saint-Amand, sœur de *Françoise* de Rochechouart, ayeule paternelle du Cardinal Duc de Richelieu. *Charles* de Courbon eut de son mariage 1. *Jean-Louis* qui suit; 2. *Charles* de Courbon, Chevalier, Seigneur, Baron de Seure, appellé d'abord le Comte de Longval, & ensuite le Comte de Courbon, mort en 1713 dans un âge fort avancé. Il avoit été marié 1°. en 1651 avec *Gabrielle* de Bossu, sa cousine issue de germain, fille de *Jacques* de Bossu, Chevalier, Seigneur Comte de Longval, & de *Gasparde* de Courtenay Bleneau; 2°. avec *Marie* de Bossu, sœur de la précédente; & 3°. le 5 Février 1701 avec *Louise-Honorée-Reine* Lur de Saluces, âgée alors de 27 à 28 ans, & fille de *Claude-Honoré* de Lur de Saluces, Chevalier, Comte d'Uza, & de *Claude-Françoise* de Saint-Martial de Drugeac; 3. *Leonard*, auteur d'une troisieme branche, rapportée ci-après; 4. *Susanne* de Courbon, mariée en 1636 avec *Charles* de Bechillon, Chevalier, Seigneur d'Irlaud & du Vanneau

Digitized by Google

près de Niort, qui en eut entr'autres enfans un fils, Chevalier de Malthe en 1672, & *Marie* de Bechillon, mere de *Jean-Charles* de Senneterre, Comte de Saint-Victour-Seuneterre, Maréchal de France.

Jean Louis de Courbon, dit d'Agés & du Chesnay, Chevalier, Marquis de Saint-Sauveur, Chevalier, Seigneur de la Roche-Courbon, de Brlaigne, &c. né en 1617, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Conseiller en ses Conseils d'Etat & Direction de ses Finances : par lettre de 1651 il obtint l'érection de sa Terre, Châtellenie & Vicomté de Saint-Sauveur en Puisaye, en titre de Marquisat, mouvant de l'Evêché d'Auxerre, pour lui & ses descendans mâles, par Lettres du mois de Juillet 1649, enregistrées le 19 Août 1650. Il fut fait en la même année premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Enguien, par lettres, dans lesquelles ce Prince le traite de son allié, & en 1653 le Duc de Vendôme le retint auprès de lui pour les affaires du Roi, comme il paroît par un certificat de ce Prince. Il avoit été marié en 1639 avec *Anne* de Jalesne, fille puînée de *Charles*, Seigneur, Marquis de Jalesne en Vendômois, & d'*Eleonore* de Maillé-Brezé, grande-tante de Madame la Princesse *Claire-Clemence* de Maillé-Brezé, épouse du Duc d'Enguien. Il n'a laissé qu'un fils.

Europe-Alexandre de Courbon, Chevalier, Marquis de la Roche Courbon & de Saint-Sauveur, Baron de Cozes, Briane, Chezac, &c. Il fut fait Enseigne de Vaisseaux en 1667, Capitaine Commandant de la Compagnie des Gardes de la Marine à leur création, n'étant encore âgé que de 24 ans. Il quitta la même année le service de mer, & il fut depuis Colonel d'un Régiment d'infanterie. Il se maria le 4 Août 1686 avec *Marie* d'Angennes, fille de *Gabriel* d'Angennes, Chevalier, Seigneur de Vaux, de Berrus de Felliere, &c. & de Dame *Elisabeth* de Saint-Julien Saint-Marc. Il a eu de son mariage 1. *Anne-Marie* de Courbon, née en 1693, morte fille en 1712 ; 2. *Eustelle-Therese* de Courbon, Demoiselle de la Roche-Courbon, héritiere de la branche aînée, mariée le 4 Juillet 1714 avec *Louis-Charles* de la Mothe-Houdancourt, Comte de la Mothe, Grand d'Espagne, Gouverneur de Salins dans le Comté de Bourgogne, Maréchal de France en 1748, mort en 1754, ne laissant qu'une fille Grande d'Espagne, mariée en premieres noces au Comte de Froulay, & en secondes au Marquis de Gamaches.

Branche des Comtes de Blenac.

Jacques de Courbon, Chevalier, Seigneur de Romegou, Baron de Blenac, de l'Isleau, le Fresne, Breneau, &c. second fils de *Jacques* de Courbon & de *Jeanne* Gombaud, fut Mestre de Camp d'Infanterie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre. Il épousa par contrat du 10 Février 1613 *Marie* Tizon, Dame de la Sauzais, veuve en premieres noces de Godefroy de Taleyran, Comte de Grignols, & fille de *Jean* Tizon, Chevalier, Seigneur du Roc, & de *Marie* de la Roche-Champagne. Il testa en 1637, & laissa 1. *Charles* de Courbon qui suit ; 2. *Marie* de Courbon,

Digitized by Google

mariée par contrat du 3 Décembre 1619 avec *André* de Taleyran, Comte de Grignols, Baron de Bauvi le, Beaufejour, Cheveroche & autres places, Chevalier de l'ordre du Roi, Meſtre de Camp d'Infanterie, & Maréchal de Camp, dont deſcend le Comte de Perigord.

Charles de Courbon, Chevalier, Comte de Blenac, Seigneur de Romegou, l'Iſleau, Breneau, de Freſne & autres places, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maréchal des Camps & Armées de ſa Majeſté, premier Chambellan de M. le Duc d'Orleans, frere unique du Roi, & Sénéchal de la Province de Saintonge en 1649, fut fait en 1658 Meſtre de Camp du Régiment levé par ordre du Roi en faveur du Cardinal Mazarin, & obtint l'érection de ſes Terres de Blenac, l'Iſleau & Breneau en titre de Comté, pour lui & ſes deſcendans mâles, par Lettres données à Toulouſe en 1659, regiſtrées à la Chambre des Comptes & Bureau des Tréſoriers de France de Guyenne, au Parlement de Bordeaux, & dans les Préſidiaux de Saintes & de Marennes. Depuis il entra dans la Marine, & fut fait Capitaine de Vaiſſeaux en 1689. Il avoit ſervi juſqu'alors dans les armées de terre, juſqu'au ſiege de Lerida. Il fut fait Lieutenant Général par mer & par terre, Gouverneur & Lieutenant Général des Iſles Françoiſes de l'Amérique, par Lettres de proviſions données à Condé le 13 Mai 1677. Il prit dans le continent ſur les ennemis les Forts & la partie Angloiſe de l'Iſle de Saint Chriſtophe en 1682, & l'Iſle de Saint Euſtache en 1689. Il mourut à la Martinique le 10 Juin 1696. Il avoit été marié par contrat du 27 Septembre 1649 avec *Angelique* de la Rochefoucaud, veuve de *Louis* de la Rochefoucaud-Bayers, ſon couſin du ſecond au troiſieme dégré, mort ſans enfans en 1648, & fille de *Louis* de la Rochefoucaud, Chevalier, Seigneur de Bayers, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marie* Bouhier, ſœur de la Ducheſſe de la Vieuville. Il eut de ſon mariage,

1. *Charles* de Courbon, Comte de Blenac, né le 20 Novembre 1651, élevé Page du Roi en ſa petite Ecurie, & depuis fait Capitaine de Vaiſſeaux, mort à Paris le 2 Janvier 1700, ſans avoir été marié.

2. *Louis* de Courbon, Marquis de Comeré, puis Comte de Blenac en 1700. Il fut auſſi Page du Roi en ſa petite Ecurie, depuis Capitaine de Vaiſſeaux, Gouverneur de l'Iſle de la Tortue & de la Côte de Saint-Domingue, par proviſions du premier Octobre 1712, & du 1 Janvier 1714. Il mourut à Rochefort le 3 Juillet 1722, ſans avoir été marié.

3. *François* qui ſuit.

4. *Jean-Louis* de Courbon, Seigneur de Romegou, dit le Marquis de Blenac, auſſi Capitaine de Vaiſſeaux, & Commandant les Gardes de la Marine, mort en 1713. Il avoit épouſé en 1707 *Sophie* de Pons, Dame de Chandolant, dont trois fils; le premier né en 1709, Capitaine dans le Régiment des Cuiraſſiers en 1733; le ſecond né en 1710, Chef d'Eſcadre, marié, & a des enfans: le troiſieme *René* de Courbon de Blenac, né en 1712, Prieur de Bonneviols, & une fille mariée à *N.*.. Turpin, Marquis de Jouhé, Seigneur de la Vergne-Bouin en 1732.

Digitized by Google

6. *François*, dit le Chevalier de Courbon, Capitaine de Vaisseaux, mort en 1719. Il avoit épousé en 1716 *Madeleine* de Bonnejen, Dame de Saint-Mandé; il en a laissé une fille née en 1718, & mariée avec le Marquis de Lescours.

7. *Jean* de Courbon, dit le Chevalier de Loumée, pareillement Capitaine des Vaisseaux du Roi, mort en 1696, sans avoir été marié.

8. *Marie Anne* de Courbon de Blenac, nommée par le Roi Abbesse du Monastere de Notre Dame de Molese, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Châlons-sur-Saone, le 31 Octobre 1711.

9, 10 & 11, trois autres filles Religieuses, l'une à Puiberland, une autre à Tuffon; la troisieme à Saint Jean d'Angeli.

François de Courbon, Comte de Blenac, né vers l'an 1658, reçu Chevalier de Malthe au Grand Prieuré d'Aquitaine le 23 Août 166., successivement Enseigne, Lieutenant & Capitaine des Vaisseaux du Roi, quitta la Croix de Malthe en 1695, pour se marier, & mourut en 1700; il avoit épousé le 7 Janvier 1697 *Esther* Diaud, fille de Pierre, Ecuyer, Seigneur de Rochebreuil, dont

1. *Gabriel-Madeleine* de Courbon, qui suit.

2. *Charles-Angelique*, dit le Comte de Courbon-Blenac, né en 1699, Capitaine de Cavalerie au Régiment de M. le Comte de Clermont.

Gabriel-Madeleine de Courbon, Chevalier, Marquis de Blenac, Baron de l'Isleau, Romegou, Contre, Chante-Merliere, &c. né en 1698, Grand-Sénéchal de Saintonge, & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal Piémont, épousa le 17 Juin 1723 *Anne* Garnier de Salins, fille de feu *Arnould-Jean-Baptiste* Garnier, Chevalier, Marquis de Salins, Clanleu, &c. vivant Lieutenant de Vaisseaux du Roi, & de *Catherine* de Saint Amant, dont

Arnould-Pierre de Courbon, Comte de Blenac, né le 5 Juin 1726, marié le. . . . avec . . . Il est mort, & a laissé des enfans.

Troisieme branche.

Leonard de Courbon, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, troisieme fils de *Charles* de Courbon, & de *Jeanne-Gabrielle* d'Agés, épousa *Susanne* de Mendoce, Ecuyer, Seigneur de la Cliffe, & de *Jeanne* Galles de Portallier, dont

1. *N.*... de Courbon, Seigneur de Saint Leger, Capitaine de Vaisseaux du Roi, mort en 1719 sans postérité.

2. *N.*... dit le Chevalier de Courbon Saint-Leger, aussi Capitaine de Vaisseaux du Roi, mort en 1725, sans avoir été marié.

3. *N.*... de Corbon qui suit.

N.... de Courbon de Saint-Leger, Seigneur de Berneuil, Capitaine de Vaisseaux du Roi, fut marié en 1690 avec .... Guinot de Monconseil, dont

1. *Charles-Marc-Antoine*, qui suit.

2. *Eustelle* de Courbon de Saint-Leger, née en 1698, & mariée en 1711 avec *N.*... d'Aiguieres, Gentilhomme d'Arles en Provence.

Charles-Marc-Antoine de Courbon, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, né en 1695, Enseigne de Vaisseaux du Roi,

Digitized by Google

pousa en 1719 *N...* du Clerc, dont

1. *N....* de Courbon, né en 1720, appellé le Marquis de la Roche-Courbon.

1. *Jean-Hyppolite* de Courbon, né en 1721, Clerc du Diocèse de la Rochelle, reçu Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Paris le 20 Mai 1737.

3. Une fille née en 1724, Pensionnaire en l'Abbaye de Beaumont-les Tours.

Les alliances de la Maison de Courbon sont avec Polignac, Courtenay, la Rochefoucaud, Taleyran-Chalais, Pont, &c.

Les armes : *d'azur à trois boucles ou fermeaux d'or, l'ardillon en pal.* La Maréchale de la Mothe écartele d'*Angennes*, le Marquis, marié à *N...* surmontoit les 3 *fermeaux de l'étoile fleurdelisée.* Supports, *deux anges.* Cimier, *un aigle tenant en son bec une palme de sinople.*

COURTIN, Seigneur de Nanteuil, Clenord, Dampierre, &c. en Orleanois, porte : *d'argent à la fasce ondée d'azur, accompagné en chef d'un lion naissant, tenant en ses pattes une fleur de lys d'... & en pointe de trois treffles arrachés de ...*

Bonne Courtin, morte en 1735, fille de *Louis*, Procureur Général au Parlement de Rouen, mere de *Claude-Henri* Feydeau de Marvillé, Seigneur de Dampierre, Conseiller d'Etat, marié 25 Juillet 1736 à *Louise-Adelaïde* Herault, morte en 1764.

Jean-Nicolas Courtin, Chevalier de Saint Louis, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Perigord, établi à Blois avec *Jeanne* Burgea de Talsi sa femme, a pour frere *Jacques*, marié à *N...* Divris, & pour cousins-germains *Louis*, Seigneur de Clenord, pere d'un fils, & *N....* Seigneur de la Morandiere, marié à *N...* Bontant sa cousine-germaine.

CROZAT à Valence en Dauphiné, antienne Noblesse, comme on le voit par un certificat de M. le Duc d'Aiguillon, *Henri* de Lorraine, Pair & Grand-Chambellan de France, & par un Jugement en maintenue de noblesse en l'année 1671.

Jean de Crozat, Ecuyer, eut de son mariage avec *Anne* Grivallet, *Laurent* qui suit.

Laurent Crozat, Ecuyer, se maria par contrat passé à Valence 22 Janvier 1634, avec *Alexandrine* de Reclus, fille de feu *Pierre* de Reclus, Procureur du Roi au Siege de Creft, & d'*Helene* Chapois. Il testa le 8 Sept. 1665, & appella à sa succession tous ses enfans, qui furent, 1. *Pierre* de Vaugras, dont la postérité subsiste dans son fils, qui a trois garçons, dont un au service dans le Régim. des Gardes-Lorraine, & une fille non mariée de *N....* Gauri de Roman de Grenoble sa femme. 2. *Guillaume*; 3. *Charles-Jacques*, qui suit, & 3 filles, *Anne*, *Marie* & *Catherine*. Ce furent ces trois freres *Pierre*, *Guillaume* & *Charles-Jacques*, qui sur les pieces justificatives qu'ils produisirent de leur noblesse, y furent maintenus par Jugement rendu par M. Dugué, Intendant de Lyon.

Charles-Jacques Crozat, Ecuyer, épousa 19 Janv. 1672 *Marguerite* de Vincent, testa 3 Juin 1703, & mourut le 29 Septembre 1706. Il laissa, 1 *Jean-Thomas-Hiacinthe* Crozat, Sieur d'Orpheul, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques en Espagne; Trésorier extraordinaire des Guerres au Pays de Lu-

Digitized by Google

xembourg, mort en 1715, n'ayant eu qu'un fils, qui n'a point laiſſé de poſtérité.

2. *Henri*, dont il ſera parlé ci après.

Marguerite Vincent, veuve de *Charles-Jacques*, ſe maria en ſecondes noces à Meſſire *Pierre* de Gombault, Seign. de Plainpoint, Gouvern. des Ville & Citadelle de Valence, & teſta 25 Janvier 1709 en faveur des enfans de ſon premier mari.

Henri Crozat de Ramon, Capitaine des Levrettes de ſon A. R. le Duc d'Orleans, Régent du Royaume, créé lui & ſa famille en 1723 Marquis de Thorigné, par Lettres enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble & autres lieux, Seigneur du Château-Gaillard, Liſle, la Motte, Luſſan, le Galais, Marigny, Hambert, Surgon, &c épouſa en 1720 *Madeleine-Geneviève-Françoiſe* de Quenneville, Dame de la Terre du Pleſſis Saint-Antoine, fille de Meſſire *Gabriel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Genevieve* Peliſſier. de Grenoble. Il mourut 21 Mai 1735, & a laiſſé de ſon mariage,

1. *Genevieve-Henriette*, née en 1721.

2. *Henri*, né en Septembre 1723, marié, & n'a qu'une fille.

3. *Charles-Jacques*, Chanoine de Chartres, né en 1724.

4. *Agathe-Madeleine*, née en 1723.

5. *Catherine-Marguerite*, Religieuſe à Haute Bruyere, Ordre de Fontevreaux, née en 1734.

Les armes : *de gueules à la croix ancrée d'or, terminée de quatre croiſſans de même adoſſés à la croix.* Cimier & ſupport, *deux lions*, avec cette deviſe : *crux mihi clavis erit.*

CURAULT en Berry & Orleanois, *de gueules à 3 bandes d'argent au chef d'argent chargé de 3 molettes de ſable.*

Gabriel Curault, frere de *Claude*, femme d'*Antoine* de Bonafaut, Ecuyer, Seigneur de Langeon, enfans de *Gabriel*, Seigneur d'Angi en Berry, fut auſſi Seigneur d'Angy & de Chabry, Bailly de la Ville & Comté de Saint-Aignan, épouſa *Renée* Sain, fille de *Claude*, Seigneur de la Belle-Croix, & de *Charlotte* Hurault, qui le rendit pere de *Gabriel* Curault III du nom, Ecuyer, Seigneur de la Belle-Croix & de la Cour de Ligny en Orleanois, Gentilhomme de Madamoiſelle de Montpenſier, mari d'*Anne* Egrot, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur d'Hurdis, & de *Catherine* Lhuilier, dont *Gabriel* Curault IV du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cour de Ligny, Lieutenant Général au Bailliage & Siege Préſidial d'Orleans, pere, par *N*.... Roger de la Heſſiere, d'*Henri Gabriel* Curault, Ecuyer, Seigneur de la Cour de Ligny, auſſi Lieutenant Général au Bailliage d'Orleans, mari de *N*.... Raignard, pere d'*Henri Gabriel*, auſſi Lieutenant Général, Ecuyer, Seigneur de la Cour de Ligny, mari de *N*..... Tourtier & de *Louis*, Seigneur de Courcelles, Tréſorier de France à Orleans, marié à *N*... Saiſon. Nous n'avons pas les enfans de ces deux derniers.

CUYPERS à Malines.

Guillaume-Jean-Joſeph-Guillain, Comte de Cuypers, né à Malines : *François-Corneil-Guilain*, Comte de Cuypers. *Joſeph-Ferdinand-Guilain*, Com-

Digitized by Google

te de Cuypers, Seigneur d'Alſmgen & de Saint Hertoghen.

Anne-Martine-Jeanne-Guilaine, dite la Comteſſe de Rymenant, enfans de *Jean-François-Danie Joſeph*, Comte de Cuypers, de la Cour Féodale du Pays de Malines, Banneret, Seigneur de Rymenant, d'Obſtalle, de Muyſelwyck, de Zoctinghen, & mort le 8 Juillet 1762, âgé de ſoixante-deux ans & cinq mois, & de ſa premiere femme *Claire-Jeanne* Guilis Hujoek, morte le 25 Juillet 1737.

Douairiere, *Louiſe-Thereſe* Vandermeer, Dame de Ter-Elſt, née 1696, épouſe du feu Comte de Cuypers.

Digitized by Google

DA DA

DALENÇON. *Mathias*, Comte Dalençon, Seigneur de la Croix-sur-Meuze, Troyon, l'Isle, Joiselcourt, Villotte devant Loupi, Sauldrupt, &c. Capitaine d'Infanterie au Régiment des Gardes Lorraines, dans lequel il a servi depuis 1741 jusqu'en 1747, a fait avec ce Régiment les campagnes de 1743, 1744, 174 & 1745, tant en Allemagne qu'en Italie, où il a été blessé deux fois aux batailles de Plaisance & du Tydon.

Il est né le 24 Février 1724, & marié du 4 Février 1753 à *François* de Grosolles, née le 2 Septembre 1735, de *François Charles* Comte de Grosolles, & de *Marie-Françoise* de Pruet de Maipas.

Ses enfans sont 1. *Scipion-François-Mathias*, né le 2 Mars 1754.

2. *Georges-Annibal*, né le 23 Avril 1755.

3. *Caroline-Victoire*, née le 4 Novembre 1757.

4. *Mathias-Auguste*, né le 11 Février 1760.

5. *Emilie*, née le 28 Décembre 1761.

Il a pour frere *Charles-Mathias*, Comte Dalençon, né le 24 Février 1727, d'abord Lieutenant au Régiment des Gardes Lorraine, ensuite Capitaine de Cavalerie au Régiment de Talleyrand, qui a épousé le 27 Avril 1747 *Françoise-Therese-Eleonor* de Nettancourt, née le . . . Mai 1716, de feu *François-Hyacinthe*, Marquis de Nettancourt, & de *Marie-Claude* de Vassignac d'Ymecourt.

Leurs enfans sont, 1. *Mathias-Claude*, né le 9 Février 1750.

2. *Victoire-Jeanne*, née le 26 Mars 1751.

3. *Marie-Barbe*, née le 10 Juillet 1752.

4. *Alexis-Louis*, né le 29 Novembre 1753

5. *Charles-Alexandre*, né le 14 Janvier 1755.

Lesdits *Mathias* & *Charles-Mathias* fils de *Jean-Baptiste* Comte Dalençon, Baron de Bassremont, & de *Catherine-Victoire* de Rozieres, dont il sera parlé ci-après, descendent

De *Louis* Dalençon, fils de *Jean* originaire de Provence, venu en Lorraine avec *René* d'Anjou Duc de Lorraine, au service duquel il fut tué à la bataille de Bulgneville le 2 Juillet 1431, commandant une troupe de Cavalerie.

Jean son pere vivoit en Provence en 1480, tems vers lequel il entra au service de *Louis I*, Duc d'Anjou & Roi de Naples, en qualité de Garde de sa Porte. Il accompagna ce Prince à Naples, revint en Provence, & se maria à Antibes où il est mort, on ne sait en quelle année. *Louis* son fils, tué à Bulgneville, avoit épousé Dame *Marie* de Bere, dont

Louis II du nom, qui ayant perdu son pere en bas âge, fut réduit à passer sa vie sur le bien de sa mere. Il épousa *Christine* d'Haraucourt, & mourut le 6

Digitized by Google

Juillet 1505, âgé de 90 ans, laissant un fils nommé

Nicolas I, marié à *Isabelle* de la Hyre, de la Maison de Cherisi, & mort le 30 Décembre 1576, âgé de 92 ans, dont *Antoine*, de qui la postérité est éteinte, &

Nicolas II du nom, qui épousa *Marie* de la Lievé, de la Maison de Possene, morte le 5 Février 1615, âgée de 58 ans, son mari, mort le 28 Janvier 1627, âgé de 80 ans, laissa un fils unique nommé

Christien Dalençon, Gentilhomme d'*Elric* de Lorraine, Evêque de Verdun, marié le 9 Septembre 1595 à *Catherine* de l'Eglise, fille & niece des Lieutenans Généraux de même nom au Bailliage de Bar-le-Duc, morte le 18 Février 1642. Son mari, âgé de 63 ans, étoit mort du 15 Octobre 1639, & avoit laissé plusieurs enfans, dont le seul

François Dalençon, Baron de Bauffremont, né le 7 Octobre 1612, mort Conseiller d'Etat, Lieutenant Général au Bailliage de Bar-le-Duc le 20 Février 1679, avoit épousé le 30 Avril 1652 *Louise* de Beurges, morte en 1712, dont plusieurs enfans, entr'autres trois filles Religieuses, dont une Abbesse de Sainte Hoïlde, & quatre garçons; savoir, *Louis*, *Charles*, *Louis-François*, & *Jean-Baptiste*.

Louis mourut sans postérité, n'ayant pas été marié.

Charles Dalençon, Baron de Bauffremont, Seigneur de Ville-sur-Saulx, d'abord Capitaine au Régiment de la Ferté, où il servit en cette qualité au siege de Luxembourg en 1684, fut fait la même année Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem le 16 Septembre, se trouva en 1689 à la défense de Bonn, où ayant été fait prisonnier, il entra Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur *Leopold*; s'étant marié quelques années après il changea d'état, fut fait Lieutenant Général du Bailliage de Bar, ensuite Président de la Chambre des Comptes, Charge qu'il a remplie 35 ans; enfin Conseiller d'Etat, dont il est mort Doyen le 11 Juin 1732. Il avoit épousé *Jeanne* de Beurges sa cousine-germaine, dont il avoit eu trois enfans, morts avant lui sans avoir été mariés.

Louis-François, frere du précédent, Baron de Bauffremont & de Creue, né le 22 Mars 1666, & chef d'une branche établie à Verdun, avoit épousé *Marie-Anne* de Gerard, morte le 9 Mai 1745. Son mari, mort le 20 Septembre 1730, avoit laissé, outre trois filles Religieuses,

1. *N.* . . . . Dalençon, né à Creue, & mort sans avoir été marié.

2. *François-Joseph*, né le 31 Décembre 1700, & marié le 27 Décembre 1731 à *Barbe-Madelaine-Françoise* de Griffart, morte le 15 Décembre 1747; son mari, mort le 7 Octobre 1737, a laissé

Charles-Joseph-Xavier Dalençon, Clerc tonsuré, né le 13 Mars 1735, &

Elisabeth-Therese, née le . . . Septembre 1737, & mariée le 26 Juillet 1750 à *Jean-Achile-René-Romain* le Tiran, Comte de Villers, Seigneur de Chaudrinne, Vienne-le-Moulinet, Chevalier de Saint Louis, & Capitaine d'Infanterie au Régiment du Roi.

Digitized by Google

Jean-Baptiſte I, Comte Dalençon, Baron de Bauffremont, Seigneur de Roſieres, Senaide, Blevaincourt, Villot devant Loupy, &c. quatrieme fils de *François*, né le 26 Septembre 1667, Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie en 1690, s'eſt trouvé aux ſieges de Mons en 1691, de Namur en 1692, ſous les yeux de *Louis XIV*, de Dixmude en 1695, d'Ath en 1697, & a fait toutes les campagnes tant en Flandres qu'en Allemagne, juſqu'à la paix de Riſvick, s'eſt retiré en 1702, & a épouſé le 17 Janvier 1717 *Catherine-Victoire* de Rozieres, a été créé Comte par Lettres Patentes de *François III*, Duc de Lorraine, datées du 17 Novembre 1732, & regiſtrées à la Chambre des Comptes de Barle-Duc le 3 Décembre ſuivant, mort le 4 Avril 1746, âgé de 78 ans & demi, & pere de celui qui donne lieu à l'article.

Les armes ſont : *d'azur à la faſce d'or, accompagnée en chef d'une levrette courante d'argent, colletée de gueules, bordée & bouclée d'or.* Pour cimier, *la levrette de l'écu iſſante, d'un armet contourné, grillé, couronné d'une couronne de Comte, ornée de ſon bourlet & lambrequins aux métaux & couleurs de l'écu*; & pour ſupports, *deux griffons au naturel.*

DANGUEL en Chartrain, porte : *burelé d'argent, & d'azur de 8 pieces à la bande de ſable brochante ſur le tout.*

Nicolas de Danguel, fils de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Chandre, Montligeon, & Dupuy d'Ormoy, & d'*Heiene* d'Orval, Dame de Tours, fut Seigneur de Tours, &c. & laiſſa d'*Anne* de Boulainvilliers ſa ſeconde femme, *Anne* de Danguel, Dame de Sours, la Coudraye, Longpré, & femme de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Montigny, Gouverneur de Dieppe, dont des enfans. *Voyez* CHEVALIER.

DARCHAMBAULT, famille noble & ancienne originaire du Berry, établie depuis pluſieurs ſiecles dans la Beauce, & qui a fourni de pere en fils cinq Grands Baillis d'Epée d'une grande partie de la Touraine.

Jean Darchambault, Chevalier, fut créé Grand-Bailly de Châtillon-ſur-Indre en 1639, pour récompenſe de ſervice ; en 1615 il fut fait priſonnier auprès de Beauvais par les troupes du Prince de Condé, après avoir combattu valeureuſement. Il mourut en 1646, laiſſant de *Marie* Favre, couſine germaine du fameux *Abbé* Général de Sainte Genevieve, & d'une noble famille d'Auvergne, un fils & quatre filles ; ſavoir, 1. *Eſther* ou *Marie* Darchambault, dont la poſtérité ſubſiſte dans le Marquis de Verneuil, Grand-Echanſon de France, le Marquis de Barbançois, les Marquis & Comte de Bochart, de Champigny, & le Comte de Laſtre-Neuville. 2. *Madeleine* Darchambault, mariée à *N*.... de Chaſſabras, dont les d'Harville-Palaiſeau & Fontelles-Vaumain. 3. *Marie* Darchambault, dont M de Baraudin, de Varennes. 4. *N*... Darchambault, mariée à Meſſire de Pouſſepin, Chevalier, Seigneur de Belair, dont poſtérité. 5. *Jean-François* Darchambault, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, ſon Aide-de-Camp en ſes armées, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, Grand-Bailly d'Epée de Châtillon-ſur-

Digitized by Google

Indre, préſida aux Etats Généraux dudit Bailliage en 1649, Envoyé Extraordinaire en pluſieurs Cours de l'Europe, mourut le 7 Juillet 1652, laiſſant un garçon & une fille de ſa femme *Louiſe* de Compans Becquet, fille de Meſſire *Louis*, Chevalier, Seigneur de Ruth, & de *Jacqueline-Angelique* de Navarr de Senantes, couſine iſſue de germain des Marquis & Comte de Châtillon-ſur Marne, & du Maréchal de Château-Renaud. La fille *Helene-Angelique* Darchambault, épouſa *Alexandre* de Saint-Phalle, Chevalier, Seigneur de Coulanges & de Villefranche, Meſtre de Camp de Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, dont poſtérité. Le fils *René-François* Darchambault, élevé Page du Roi en la grande Ecurie, ſucceſſivement Mouſquetaire Noir de la Garde du Roi, & Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi, ſe retira du ſervice couvert de ſes bleſſures. Ses grands-oncles les Marquis de Saltun & de Senantis lui avoient procuré la Charge de premier Ecuyer du Duc de Savoye; mais il la refuſa, & repaſſa en France, où il épouſa ſa couſine-germaine *Charlotte* de Langueſoue de Piſſay, d'une noble & ancienne famille de la Beauce, dont il eut 1. *Jacques-François* qui ſuit. 2. *Louis-Charles-Alexandre* Darchambault, Chevalier, Seigneur des Touches, Chevaux-Leger de la Garde ordinaire du Roi, qui a laiſſé une fille unique de ſa femme *Catherine* de Selve, fille de *François-Fabien* de Selve, & de *Françoiſe Nicole* le Lieur. 3. *René-Nicolas*, dit l'Abbé Darchambault, mort en 1756, Prieur de Nevers, Chanoine Archidiacre, & Vicaire Général de l'Egliſe de Toul. 4. *Jean* Darchambault de Senantes, Chevalier, mort en 1761, Sous-Brigadier des Chevaux-Legers de la Garde du Roi, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis. *Jacques-François* Darchambault, Chevalier, Seigneur de Paſſay, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saint Phalle, Grand-Bailly d'Epée de Châtillon-ſur-Indre, a laiſſé des enfans de Demoiſelle *Anne-Catherine* de Vauviers, Dame de Guibert, & du Fief de Pré Saint-Evroult, d'une noble & ancienne famille; ſavoir, 1. *Jacques-François* Darchambault, Chevalier, Seigneur de Paſſay, Grand Bailly d'Epée de Châtillon-ſur-Indre, Sous Brigadier de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, qui de ſa femme *Marguerite-Julienne* de Tremault Deſpoir, fille de *Jacques* de Tremault, Chevalier, Seigneur d'Eſpoir, Capitaine d'Infanterie au Régiment Royal, & de *Marie-Thereſe* d'Agard d'Oulins, a trois filles & un fils Eleve de l'Ecole Militaire, nommé Chevalier de l'Ordre Royal de Saint Lazare, & Mouſquetaire Noir. 2. *René-Charles*, Chevalier, Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, marié à Toul 21 Septembre 1762, à *Anne* le Lievre, de la famille de *Jeanne* d'Arc, dite la Pucelle d'Orleans, dont une fille née en Juillet 1763. 3. *Jacques-Adrien*, mort à Saint-Domingue, Capitaine d'une Compagnie Franche des troupes détachées de la Marine. 4. *Charles-Claude*, dit l'Abbé Darchambault, Chanoine de Chartres, Licencié en l'Univerſité de Paris. 5. *Jacques-*

Digitized by Google

11. *Jacques-Joseph*, Capitaine au Régiment de Quercy ; 6. *Marie-Catherine*, morte sans enfans de son époux *N.*... de Glapion, Chevalier, Seigneur de Veranvilliers ; 7. *Henriette-Catherine*, veuve de *Corneille* de Chambly, Chevalier de Saint Louis, Capitaine de Cavalerie ; 8. *Michelle-Gabrielle-Raphaelle*, mariée 18 Sept. 1762 à *Claude-Nicolas* d'Azy, Seign. de Mortagne, fils de *Nicolas* d'Azy de Tavigny, Seign. de Mortagne ; 9. *Charlotte-Catherine*, non mariée ; 10. *Bonne-Elisabeth*, non mariée.

La famille Darchambault est alliée avec celles de Lamoignon, la Baume-Gouffier, Allonville, Grimoard, Beauvoir du Roure, Richebourg, Crones, Billy, Prunelay, Sabrevois, Lignery, Desmazis, Sailly, Châtillon, Sully, Rohan, Angennes, la Ferté-Senneçtaire, Rabodanges, Proisly, Hallencourt, Drosmenil, Brulart-Genlis, Racine de Ville-Gomblain, Chambon-Marcillac, Duras, Villars en Auvergne, Compans-Brichanteau, Rousselet de Château-Renaud, Estaing, Villereau, Faure, Harville, Chapoux-Verneuil, Fontelles-Vaumain, Barbançois, Bochart de Champigny, Bouchet, de Villedieu, Baraudin, Chambon d'Arbouville, Saint-Phalle, la Taille, Havart de Senantes, Lénoncourt, Selve, Jarente d'Orgeval, Languedoue, la Barre, Tarragon, Furet de Cernay, &c.

DEHEERE, ou HEERE (de) originaire de Flandre, établie à Paris & à Orleans, porte : *d'argent au chevron de sable, accompagné en chef de deux coquilles de même, & en pointe d'une étoile de gueules.*

Antoine Deheere, Bourguemestre & principal Trésorier de la Ville de Bruges en Flandre, l'an 1445 fut fait Chevalier par le Duc de Savoye, pour lors à Brûges, & se trouva présent avec les Seigneurs du Pays aux Joustes de Flandre, & suivant les mémoires d'Olivier de la Marche, il fut tué dans ceux de 1453. Il est probable qu'il n'y fut que blessé, puisque sur son épitaphe qui se voit aux Augustins de Bruges, on y lit qu'il est mort le 7 Novembre 1461. Il avoit épousé en 1432 *Marguerite* de Nieuveuhoue, née en 1411, morte le 21 Mars 1491, inhumée auprès de son mari. *Jacques* Deheere leur fils, aussi Bourguemestre de Bruges en 1469, 1473, 1479 & 1481, laissa d'*Adrienne* de Witte, mariée en 1453, *Antoine* & *Jacques* présens aux Joustes de Flandre. Nous ignorons leurs alliances. *Jean* de Heere leur quatrieme frere fut envoyé à Paris pour y étudier ; il fonda plusieurs Services dans l'Eglise de Saint-Germain-le-Viel, par acte devant Colas, Notaire ; le 8 Mai 1517. Il avoit épousé en 1502 *Perrette* Perage, dont *Noel* de Heerre, qui de *Jeanne* Rousselet sa premiere femme, eut entr'autres *Denis* qui suit, & de *Catherine* de Miraumont sa seconde femme, entr'autres *Philippe*, qui a formé la branche du Coudray en Orleannois, rapportée après la postérité de *Denis* son frere aîné.

Denis Deheere, né le 4 Octobre 1544, mort le 3 Mai 1615, Seigneur de Pommelet & autres lieux près Brie-Comte-Robert, Conseiller au Parlement de Paris, fit quelques fondations à Saint Germain-le-Viel l'an 1598, & obtint avec *Philippe*, Seigneur de Bejeunt son frere, une réhabilitation de Noblesse pour la dé-

Digitized by Google

rogeance de *Noel* & *Jean* ſes pere & ayeul, par Lettres Patentes d'*Henri III* du 14 Mai 1581, confirmées depuis par Arrêt de la Cour des Aydes de Paris du 21 Octobre 1613. Il laiſſa de *Marie Bernard* de Montebiſe ſa ſeconde femme, entr'autres *Claude* Deherre, Chev. Seign de Vaudoy, reçu Conſeiller au Parlement le 14 Décembre 1603, marié par contrat du 20 Mai de la même année à *Marie* Briſart, dont entr'autres *Denis* Deheere II du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaudoy, Conſeiller au Parlement, enſuite Maître des Requêtes, Intendant du Dauphiné, Tourraine, Maine & Anjou. Il épouſa par contrat devant Parque, Notaire, le 10 Janvier 1630, *Nicole* de Lignage, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Jonchery, &c. dont entr'autres 1. *Claude*, Seigneur de Vaudoy, Conſeiller au Parlement, mari de *N*. . . . le Roy, dont deſcend le Marquis Deherre, veuf ſans enfans de *N*. . . de Grou; 2. *Jacques*, Chevalier de Malthe, dont les preuves furent admiſes dans le Chapitre tenu au Temple le 18 Novembre 1653.

Philippe Deheere, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Bejun, Conſeiller à la Cour des Aydes en 1600, eſt compris dans les Lettres de réhabilitation de nobleſſe avec *Denis* ſon frere aîné, du 24 Mai 1682, & dans l'Arrêt de ladite Cour des Aydes le 21 Octobre 1613. Il eut d'*Iſabeau* le Cœur ſa femme, native de Blois, 1. *Philippe II* qui ſuit; 2. *Etienne*, Sieur de Bejun, Tréſorier de France à Limoge, mari de *Claude* Lamirault, dont on ignore la poſtérité.

Philippe Deheere, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Coudray, épouſa *Marguerite* Cardinet, fille de *Jean*, Prevôt d'Orleans, & de *Marguerite* Mallier, dont il eut trois garçons; ſavoir,

1. *Philippe* Deheere, III du nom, Ecuyer, Seigneur de la Coudray, marié à *Marguerite* Moreau, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Renaudiere, & de *Marguerite* Bongars; 2. *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Bois des Armes, qui épouſa *Marie* Goyer, fille de *Michel*, Sieur de la Borde. On ignore la poſtérité de ces deux aînés.

3. *Claude* Deheere, Ecuyer, Seigneur du Colombier, qui eut de *Marie* Caillard, fille de *Louis* & de *Marie* le Normant, pour fils unique *Louis* Deherre, Ecuyer, Seigneur du Colombier, marié à *Agnès* de Villedonnée, dont

1. *François* Deherre, Chevalier, Seigneur du Coudray, Premier Préſident du Préſidial d'Orléans par la démiſſion de ſon pere. Il a des enfans de *Marie-Thereſe* Seyrat; 2. *N*. . . dit le Comte de Heere, ancien Capitaine des Grenadiers de France, & Chevalier de Saint Louis, n'a point d'enfans de la veuve de M. Grou.

DEJEAN, à Toulouſe, à Pau en Béarn, & à Paris.

Gilbert Dejean fut choiſi pour être un des Capitouls de la Ville de Toulouſe, dans un tems que cette place n'étoit donnée qu'à la Nobleſſe. Il eut quatre enfans de ſon mariage avec Demoiſelle de Caſſagne, qui furent, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Raymond*; 3. *Antoine*; 4. *Richard*, tous auteurs chacun d'une branche, rapportées les unes après les autres.

Jean ſe fixa à Toulouſe; ſes enfans ont pris le parti de la Robe, & ont exercé juſqu'à préſent ſucceſſivement des Charges de

Digitized by Google

Conseiller au Parlement.

Raymond, second fils de *Gilbert*, se fixa à Pau en Béarn, à l'occasion d'un certain bien que son pere y avoit, & qu'il lui donna pour ses droits de légitime. Il fut reçu aux Etats Généraux de la Province dans le Corps de la Noblesse, en qualité de Seigneur de la Terre de Lezons, le 18 Juin 1659. Il eut de son mariage avec *Anne* de Donis, 1. *Richard* Dejean, qui suit; 2. *Pierre*, qui a servi toute sa vie avec distinction, & est mort Chevalier de Saint Louis, & Capitaine au Régiment de la Reine; 3. *François*, qui servit aussi dans le même Régiment, en qualité de Lieutenant; mais ses blessures ne lui permettant pas de continuer le service, il se retira en Béarn, où il fut reçu aux Etats de la Province dans le Corps de la Noblesse; 4. *Anne*, mariée avec *N.*... de Belloc, Seigneur, Baron de Lespourcy, &c. & Conseiller au Parlement de Navarre, par contrat du 19 Avril 1671. 5. *Perrette*, Religieuse Carmelite.

Richard Dejean servoit dans les Mousquetaires de la garde du Roi, lors de la mort de son pere. Ses affaires le forcerent à quitter le service. Il fut reçu aux Etats Généraux dans le Corps de la Noblesse, le 3 Septembre 1669, & il se maria par contrat du 11 Janvier 1673. avec *Marie-Françoise* Dupin, fille unique & héritiere de *N.*..... Dupin, Seigneur de Florence, Conseiller en la Chambre des Comptes de Pau (*a*), qui résigna à son gendre son office de Conseiller. Il en obtint les provisions; mais il mourut avant de les recevoir. Il eut de son mariage plusieurs enfans; savoir, 1. *Raymond*, qui suit; 2. *Richard*, qui servit pendant l'espace de quarante-six ans, étant Mousquetaire deux ans, Garde-Marine trois, & Capitaine dans le Régiment Royal Comtois dix-sept ans; après quoi il fut nommé Commandant du Fort-Louis, en Amérique, par brevet du premier Décembre 1717, & Chevalier de Saint Louis le 22 Mai de la même année; mais s'étant embarqué pour aller prendre possession de son Commandement, il fut pris par les Forbans, qui le pillerent & le blesserent dangereusement; ce qui le força de repasser en France, où il obtint une pension de dix-huit cens livres, & y mourut, sans laisser de postérité de son mariage avec *N.*..... de la Roque, laquelle étoit d'une ancienne famille de Lorraine; 3. *Pierre*, qui servit le Roi pendant cinquante ans, d'abord en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Limoges, puis Capitaine dans celui de Gassion. Après la réforme de ce Régiment, il fut Capitaine-Major au Régiment de Bosse, suivant ses brevets des 20 Septembre 1696, 12 Février & 8 Décembre 1702, 21 Décembre 1704, 5 Novembre 1709, & 8 Juillet 1719, & Commandant du Fort-Louis, par brevet du 19 Août 1723, puis Commandant de Maubeuge, par commission datée du 7 Septembre 1730.

(a) *Il étoit cousin germain de M. de Marca, Président à Mortier au Parlement de Navarre, successivement Evêque de Conserans, Archevêque de Toulouse, Visiteur & Intendant Général de la Catalogne, du Roussillon & de la Sardaigne, & enfin nommé à l'Archevêché de Paris.*

Digitized by Google

Raymond Dejean fut marié avec Mademoiselle des Ans, fille unique & héritiere de *N.* . . . . Seigneur d'Arcix, & de *N.* . . . . de Ribaux, dont, 1. *Jean-Henri*, qui suit; 2. *Jean-Baptiſte*, Chanoine de Leſcar, reçû, *in vim nobilitatis*, aux Etats Généraux de la Province dans le Corps de la Nobleſſe, Chancelier dans l'Univerſité de Pau, & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint Pée en Bigorre, lequel, en cette qualité, occupoit la premiere place des Etats, après l'Evêque, & étoit Préſident aux Etats en ſon abſence.

Jean-Henri Dejean épouſa par acte du 7 Mars 1724 *Marie* de Salices-Leme, fille unique & héritiere de *N.* . . . . de Salices-Leme, Vicomte de Sadirac, & d'*Eſther* de Remy. *Voyez* SALICES(*a*). Il fut reçu aux Etats Généraux de la Province dans le Corps de la Nobleſſe, le 14 Juin 1725, & prit poſſeſſion de la Charge de Conſeiller au Parlement de Navarre le 16 Décembre 1732. Il en continue l'exercice depuis cette époque. Il a eu une fille, mariée à M. le Préſident d'Eſquille. *Voyez* ESQUILLE, *Tome IV du Dictionnaire*, ou *Tome I de ce Supplément*.

Antoine Dejean, troiſieme fils de *Gilbert*, ſe maria à Bordeaux, & s'y fixa. Il eut deux garçons. L'aîné n'eut que des filles, mariées dans les meilleures Maiſons du Bazadois & de la Saintonge. Le cadet ſe fixa à Paris. Il y mourut étant revêtu d'une Charge de Sécretaire du Roi à la Grande Chancellerie. Il eut deux garçons, dont l'aîné, appellé M. Dejean-Manville, fut Mouſquetaire en l'an 1695, Enſeigne au Régiment des Gardes Françoiſes en 1701, Sous-Lieutenant en 1702, Lieutenant en 1703, Colonel du Régiment de Broſſe en 1708, Brigadier des Armées du Roi en 1719, Maréchal de Camp en 1734, & Lieutenant Général au mois de Février 1743. Il a ſervi avec diſtinction pendant plus de cinquante ans, & a eu de très-beaux commandemens, entr'autres celui du Camp de Givet. Son frere cadet, qui a été long-tems Grand-Maître des Eaux & Forêts, vit noblement à Paris. Voyez le *Mercure du mois de Septembre* 1745.

Richard Dejean, quatrieme fils de *Gilbert*, ſe fixa à Toulouſe. Il y fut Capitoul, comme ſon pere. Il eut deux enfans; le premier, appellé *Jean-Baptiſte*, qui ſuit; la poſtérité du ſecond vit dans ſes Terres, près de Toulouſe.

Jean-Baptiſte Dejean-Launac, d'abord Conſeiller, puis Maître des Requêtes, eut de ſon mariage avec *N.* . . . . de Mauléon de Foix-Rabat, Comteſſe de Conſerans, une fille, mariée avec *N.* . . . de Módave, Chef d'Artillerie. De ce mariage eſt née une fille, nommée *Eliſabeth*, Dame d'Hemeri, près la Queille en Brie, mariée le 2 Octobre 1739 à *François-Alexandre*, Comte de Polignac, Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, depuis Colonel du Régiment d'Enghien, Infanterie, aujourd'hui Maréchal de Camp, dont eſt né un fils, *Melchior-Alexandre-Hercules* de Polignac, né le 23 Juillet 1742, qui eſt Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & une fille, appellée *Claude-Françoiſe-Eliſabeth Julie*, née le 5 Août 1740, mariée le 14 Février 1759 à *N.* . . . . . Pelot, Conſeiller au Parlement de Paris, ſon couſin, Comte de Treviers en Normandie.

Les armes de Dejean de Lezons

(*a*) *Tome VI.*

Digitized by Google

ront : d'azur, à l'aigle éployée d'or, & au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lys d'or, 2 & 1.

DELMAS : Election de Tulles, Diocèse de Limoges, porte : *d'argent à la croix ancrée de gueules, l'écu sommé d'une couronne murale.* Supports : *deux lions de gueules.*

DESCHAMPS à Paris porte, *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une rose d'argent.*

Etienne Deschamps, Conseiller du Roi, Trésorier du Marc d'Or, & Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, épousa *Madeleine* Parfaict, née 9 Septembre 1602, fille de *Claude* & de *Marguerite* Perrochel, dont *Etienne* Deschamps, qui a laissé des enfans de *Geneviève* de la Boissiere de Chambors sa cousine, mariée le . . . Avril 1663.

DESCHELLES en Orleanois porte : *échiquetté d'or & d'azur.*

Jayon Deschelles, Ecuyer, qui rendit aveu au Roi à cause de son Château de Baugency, en 1343, est le trisayeul de *Jean* Deschelles, Ecuyer, Seigneur de Saint Denis-Gatineau, marivers 1450 de *Jacqueline* de Prunelé, fille de *Colinet*, Ecuyer, Seigneur de Lionville, & de *Jeanne* de Frouville, dont 1. *Jean*, Seigneur d'Oveques en Vendômois, pere de *Jean*, aussi Seigneur d'Oveques, qui épousa en 1500 *Marie* de Beauxilliers, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur du Plessis-Martineau, & de *Catherine* de Beauxoncles; 2. & *Claude* qui suit.

Claude Deschelles, Ecuyer, Seigneur de Marmaigne, épousa par contrat du 18 Juin 1486 *Marguerite* Dulac, Dame de Bouville en Gâtinois, fille de *Jean*, Seigneur de Chameroles, & d'*Isabeau* de Salezart, dont

Gallois Deschelles, Ecuyer, Seigneur de Marmagne & de Bouville; il eut, suivant un acte du 6 Octobre 1526, pour femme *Claude* de Prunelay, fille d'*Antoine*, Chev. Seign. d'Ouarville, & de *Jeanne* de Mornay, dont

Claude Deschelles, Ecuyer, Seigneur de Marmagne, marivers 1550 d'*Anne* d'Orval, fille d'*Edme*, Ecuyer, Seigneur de Doublainville, & de *Marie* le Voyer, dont un fils & deux filles; savoir 1. *Gallois*, le dernier de son nom, ne laissa que deux filles; 2. *Marie*, femme de *Guiot* Pot, Ecuyer, Seigneur de Chemeaux; 3. & *Jeanne*, qui épousa par contrat du 15 Avril 1572 *André* de Hallot, Chevalier, Seigneur de l'Etourville.

DESCOURS, famille originaire de Picardie, qui vint s'établir en Vivarais à la fin du seizieme siecle. Ses armes sont : *d'azur au rocher d'or, chargé de deux corneilles de sable perchées, affrontées, becquées, & membrées de gueules au chef d'argent.*

Etienne, Marquis Descours (a), & *Marguerite* Labroue sa femme, sortirent de Picardie vers la fin du seizieme siecle, & vinrent s'établir à Marcols en Vivarais; ils y marierent leur fils, nommé *Simon*, qui suit. Son contrat de mariage est le premier acte de famille qu'ils passerent en Vivarais. Leurs anciens titres resterent en Picardie, ou furent perdus pendant les troubles du Royaume.

Simon Descours, I du nom,

(a) *Suivant les originaux des actes & autres papiers de famille.*

Digitized by Google

Chevalier, Capitaine de cent hommes d'armes, épousa le 24 Janvier 1614 *Suzanne* du Roux, fille de *Pierre*, sorti du Dauphiné, & de *Louise* Chalabrueſſe. Il teſta 9 Mai 1636. Ses enfans furent,

1. *Simon-Pierre*, qui ſuit; 2. & 3. *Conſtantin* & *Françoiſe*, morts ſans alliance.

Simon Pierre Deſcours, II du nom, Chevalier, Sieur de Marcels, épouſa le 18 Février 1643 *Mohémy* Olivier, fille de *Jean* Olivier & de *Marie* Eſcofier.

De ce mariage vint 1. *Jean-Pierre* qui ſuit; 2. *Jacques* de la Chaze, marié; 3. un autre fils mort en bas âge; 4. *Marie*; 5. *Suzanne*; 6. *Jeanne*, toutes trois mariées; 7. & 8. *Françoiſe* & *Iſabeau*, mortes ſans alliance.

Jean-Pierre Deſcours, I du nom, Chevalier, Seigneur de Tournais & les Michaux, marié le 8 Novembre 1678 avec *Iſabeau* Manuet de Bizolet, fille de *Jerôme* & de *Jeanne* de Burine de Tournais du Dauphiné, eut de ce mariage pluſieurs enfans morts en bas âge, & ſept autres, qui ſont, 1. *Henri* qui ſuit; 2. *Jean-Pierre* Deſcours, II du nom, anc. Officier de Cavalerie, né 8 Avril 1701, non marié, retiré du ſervice. Il s'eſt fixé à Sezanne, & a été compris en 1751 au Rolle de la Nobleſſe de Champagne par l'Intendant de la province (a). 3. *Joachim-Jean Pierre* Deſcours, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

4. 5. 6. & 7. *Marie*, *Anne*, *Iſabeau*, & *Clemence*, mariées.

Henri Deſcours, Chevalier, Seigneur de Tournais, & les Michaux; Capitaine d'Infanterie, marié le 10 Janvier 1717 avec *Marie-Antoinette* de Marchas de Pras, fille de *N*.... de Pras, Seigneur dudit lieu, & autres places. Il a eu de ce mariage pluſieurs enfans morts en bas âge, & ſept autres; ſavoir 1. *Louis-Henri*, qui ſuit; 2. *Joachim-François* de Tournais, né 26 Février 1739; 3. *Jacques-François*, appellé le Chev. de Beaulieu, né 9 Oct. 1740; 4. *Marie-Marguerite*, née 20 Novembre 1724; 5. *Marie-Françoiſe*, née 24 Juillet 1730; 6. *Anne-Iſabeau-Antoinette*, née 12 Janvier 1733; 7. *Marie Henriette-Alexandrine-Pierrette*, née 5 Juillet 1736, toutes mariées, excepté la ſeconde.

Louis-Henri Deſcours, Chevalier, Seigneur de Tournais & les Michaux, né le 11 Septembre 1731.

Seconde Branche établie en Pologne.

Joachim-Jean Pierre Deſcours, Chevalier, Seigneur de cinq Terres en Pologne, dont deux héréditaires, & trois qui lui ont été données par le feu Roi de Pologne pendant ſa vie & celle de ſes enfans, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Royales de Lithuanie, né le 11 Avril 1703, troiſieme fils de *Jean-Pierre* Deſcours, & d'*Iſabeau* Menuet de Bizolet. En 1730 il paſſa au ſervice de Pologne, où le Roi & les Etats aſſemblés l'admirent dans la claſſe de la haute-Nobleſſe de Pologne, ſur les expéditions des titres qu'il avoit portés avec lui. Dans la même année Sa Majeſté Polonoiſe lui donna une Compagnie dans le Régiment de ſes Gar-

(a) *Reconnoiſſance de nobleſſe par le Roi* 1729, *& par le Parlement de Toulouſe en* 1730.

Digitized by Google

ces de Lithuanie. Peu de tems après il se maria avec une fille d'une des premieres Maisons de Pologne, morte le 29 Décembre 1752, de laquelle il a eu trois fils : l'aîné est Capitaine dans le même Régiment dont il est Lieutenant-Colonel, & une fille mariée le 16 Mai 1758 avec *N.* . . Koscia, Gentilhomme Polonois, Aide-de-Camp du Grand Général de Lithuanie. Il a pris une seconde alliance aussi dans la haute-Noblesse, dont il a encore un fils & une fille.

DESMASSUES, Famille originaire de Lorraine, établie dans cette Principauté dès le treizieme siecle, dont un cadet est passé en France en 1281.

1. *Jean* Desmassues, Ecuyer, après avoir servi le Roi plusieurs années en qualité d'Homme d'Armes de ses Ordonnances, épousa le 21 Juin 1501, par contrat passé par devant Harluison Prêtre, & *Guillaume* Pillavoine, Clercs, Notaires à la Prévôté de Courgenay, *Perrette* Dancoly, fille de *Jean* Dancoly, Ecuyer, Seigneur de Saint-Benoît-sur-Vanne, dont six enfans : 1. *Gilles* qui suit ; 2. *Louis*, mort sans alliance ; 3. *Barbe*, Religieuse au Prieuré de Notre-Dame de Vignoles-lés-Chalous, dépendant de l'Abbaye de Molesme, Diocèse de Langres ; 4. & 5. *Casher ne* & *Suzanne*, mortes sans alliance ; 6. *Nicole*, mariée à *Denis* de la Brosse, Ecuyer.

Gilles, Ecuyer, Seigneur Desmassues (a), Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, né en 1507, mort en 1577, marié à *Marguerite* de Noire Fontaine, fille de *Jean* de Noire Fontaine, Ecuyer, Seigneur du Buisson, & de Vaulriennes en partie, & de *Jeanne* de Mery. Le contrat de ce mariage a été passé pardevant *Jean* Franquet, & *Thierry* Henry, Notaires Royaux à Vitry, le 1 Mars 1551. Il avoit épousé en premieres noces *Jeanne* de Caulaincourt, morte sans enfans. Il a servi dès sa tendre jeunesse jusqu'en 1577. Le Château Desmassues a été la demeure de ceux de ce nom jusqu'en 1710, qu'ils sont venus s'établir à Donnemarie, Ville de l'Election de Montereau, lieu de leur résidence actuelle. *Marguerite* de Noire-Fontaine, sa seconde femme, lui a survécu dix ans, étant décédée en 1587. De ce dernier mariage sont issus 1. *Charles* qui suit ; 2. *Jean*, marié à *Suzanne* de Pronville, fille de *Louis* de Pronville, Ecuyer, Seigneur d'Arganlieu, Biercourt, Bois-le-Comte, &c & d'*Antoinette* de Bazin, mort sans enfans ; 3. *Barthelemy-Hercule*, Prêtre, Grand-Vicaire du Diocèse d'Auch ; 4. *Olive*, Religieuse, morte en odeur de sainteté au Couvent du Paraclet, près Nogent-sur-Seine ; 5. *Catherine*, Religieuse à l'Abbaye de Notre Dame d'Autherie, Diocèse de Châlons ; 6. *Isabeau*, mariée à *Claude* de Potier, Ecuyer ; 7. *Marie*, mariée à *Claude* Brotheron, Ecuyer.

1. *Charles*, Chevalier, Seigneur Desmassues, Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, épousa par contrat passé devant *Simon* Guerardi, & *Nicolas* Dorsmes, Notaires Royaux à la Prévôté de Chantemerle, le 15 Février 1588, *Jeanne Audry*. *Henri* le Grand accorda le 10 Janvier

(a) *Fief de la Paroisse de Quincey, située en Champagne près Nogent-sur-Seine.*

Digitized by Google

1600 à *Charles* le droit de chasser sur ses terres, quoiqu'enclavées dans la Capitainerie du Parc de Pons, & du Bois de Pompée, & cela en considération de ses bons & fideles services. Il mourut en 1623, & laissa trois garçons : 1. *Claude* qui suit ; 2. & 3. *Raculf* & *Gaspard*, tués au service.

Claude, Chevalier, Seigneur Desmassues, Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux Légers au Gouvernement de Nogent-sur Seine, par brevet du premier Novembre 1652, né en 1600, mort en 1678, fut marié par contrat passé devant *Claude* le Clerc & *Etienne* Charpentier, Notaires Royaux à Nogent-sur-Seine, le 16 Septembre 1641, à *Edmée de* Forgot, fille d'*Edme* Forgot, Ecuyer, Seigneur de Montmartin, Villers-des-Forges, &c. & de *Barbe* de Bazin. Il en a eu une fille & quatre fils, dont trois ont été tués au service, ainsi que leurs oncles. Ces faits sont prouvés dans un Placet présenté au Roi par *Claude* en 1665. Il ne lui est resté qu'*Alexandre* qui suit, & *Henriette*, mariée à *Louis* Tartel, Ecuyer, morte sans enfans.

Alexandre, Chevalier, Seigneur Desmassues, Villers-des-Forges, & autres lieux, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Nogent-sur-Seine, Aide-de-Camp des Armées du Roi, par Brevet du 10 Mai 1696, maintenu dans sa noblesse par Arrêts rendus par les Commissaires Généraux le 4 Juillet 1693, & par Mr Phelypeaux, Intendant de Paris, le 12 Juillet 1698, né le 18 Mai 1655, mort le 28 Avril 1709, épousa par contrat passé pardevant Messageot & Herlard, Notaires Royaux à Provins, le 3 Avril 1690, *Marie Anne* de Nivert, fille unique de *François* de Nivert, Chevalier, Seigneur de Beaulieu-Bourbitout, Villenotte, Petit-Changi en partie, &c. dont,

1. *Alexandre*, Chevalier, Seigneur Desmassues, Villers-des-Forges, Beaulieu-Bourbitout, Villenotte, &c. Capitaine d'Infanterie, après avoir été Page & Garde du Corps du Roi, né le 6 Août 1695. Il mourut sans alliance le 24 Mai 1743, étant en garnison à Strasbourg.

2. *Marie-Elisabeth*, née le 6 Janvier 1697.

3. *Edmée*, née le 26 Novembre 1706, toutes deux mortes avant leur mere, décédée le 5 Mars 1742, âgée de 79 ans ou environ.

4. *Claude* qui suit.

Claude, né le premier Mars 1708, Chevalier, Seigneur Desmassues, Villers-des Forges, &c. Lieut. d'Infanterie après avoir été Page du Roi, a quitté le service en 1741, & s'est marié le 5 Novembre 1743 à *Renée-Madeleine-Colombe* Joubin des Marieres, (*Louis-Nicolas* Houdiart, Notaire Royal à Donnemarie, en a passé le contrat. De ce mariage sont issus,

1. *Claude-François-Alexandre*, né le 17 Décembre 1746, Mousquetaire de la seconde Compagnie, du 19 Décembre 1762.

2. *Claude-Honoré*, né le 14 Août 1751, mort le 25 Mai 1761.

3. *Alexandre-Hercule*, né le 10 Octobre 1760.

4. *Marie-Madeleine Eleonore-Victoire*, née le 17 Février 1754, est inscrite pour Saint-Cyr.

Les alliances principales sont avec les Maisons de Noire-Fontaine, Caulaincourt, Bazin, Mery, Forjot, la Rue en Champagne, Nivert, Fera de Rouville, Riquet-Caraman, Portail,

Digitized by Google

Fera de Saint-Phalle, &c.

Les armes : *d'azur à trois maſſues d'or poſées en pal, deux en chef & une en pointe.*

DOUDART, famille noble & ancienne de la Province de Bretagne, qui porte pour armes : *d'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or.* Quoique par des titres & mémoires qui ſont entre les mains de la famille, on puiſſe remonter ſon ancienneté juſqu'au commencement du ſiecle de 1300, cependant pour préſenter au Public une époque fixe & probante, on commencera par,

I. *Olivier* Doudart, I du nom, qualifié Noble, Ecuyer, Seigneur de Caduret, mentionné à la réformation des Nobles de l'année 1427, en la Paroiſſe de Gnegon, Evêché de Vannes, comme on le peut voir à la Chambre des Comptes de cette Province, dans un Livre de réformation, coté aude-dans de la couverture, & dans un extrait délivré par Me *Pierre* Vilaine, Conſeiller du Roi, Sécretaire & Audit. de lad. Chambre, ſigné de lui & d'*Yves* Morice, le 16 Mai 1660, produit par les Doudart à la derniere réformation ; ledit *Olivier* épouſa en 1441 *Françoiſe Marie* du Liourzon. Le Pere Lobineau parle de lui dans ſon Hiſtoire de Bretagne, Tom. II, pag. 1379 & 1587, ſous le nom d'*Olivier* Oudart, auquel on ajoutoit quelquefois un D, avec une apoſtrophe, *d'Oudart*, & qu'on trouve ainſi dans pluſieurs titres, & qu'on a enfin négligée par la ſuite. Il eut un fils nommé,

II. *Olivier* Doudart, II du nom, auſſi Seigneur de Caduret. Il comparut aux montres des Nobles de l'Evêché de Vannes, aux années 1479, 1480, 1481, & 1483, en brigandine à deux chevaux & un Page, dans leſquelles montres il eſt qualifié *Noble, Ecuyer, Seigneur* de Caduret, l'un des hoirs d'*Olivier* Doudart. Il épouſa en 1490 *Barbe* Cherruyer, fille du Seigneur de Maleſtroit, de laquelle il eut *Olivier* & *Guillaume*, qui a fait branche.

III. *Olivier* Doudart, III du nom, auſſi Seigneur de Caduret, fils aîné, héritier principal & noble, ne voulut pas donner de partage à *Guillaume* ſon cadet, quoique celui-ci l'eut fait aſſigner à cet effet par la Cour de Vannes.

IV. *Jean* Doudart, Ecuyer, auſſi Seigneur de Caduret, chef de nom & d'armes, donna à *Guillaume*, II du nom, ſon couſin-germain, le partage qui lui étoit dû dans la ſucceſſion noble de ſon pere & de leur ayeul, comme repréſentant *Guillaume* I, frere cadet d'*Olivier* II : ledit partage montant à la ſomme de deux cent vingt livres en or & argent monnoyé, & cent ſols de rente payables à la Saint Michel, Mongarganne quitte de charge ſur le manoir de Caduret ; ledit partage fait ſelon l'aſſiſe du Comte Gesfroy, reconnoiſſant que leurs ancêtres l'avoient ainſi pratiqué. L'acte eſt du pénultieme Septembre 1539. Il n'eut qu'une fille.

V. *Françoiſe* Doudart, ſeule & unique héritiere de la branche aînée, porta la Terre & Seigneurie de Caduret dans une famille étrangere, qui en a fait changer le nom, dans la Paroiſſe de Guegon, Evêché de Vannes, où cette Terre eſt ſituée. On ne voit plus qu'un pont qui porte le nom de Caduret.

Digitized by Google

Seconde Branche.

III. *Guillaume* Doudart, I du nom, Ecuyer, frere cadet d'*Olivier* Doudart, III du nom, & fils d'*Olivier* II du nom, & de *Barbe* Chevrayer, ne put obtenir ſon partage pendant ſon vivant, bien qu'il eut intenté pour cela ſon action par la Cour de Vannes. Il épouſa en 1520 *Françoiſe* d'Ardon, dont il eut *Guillaume* qui ſuit, & *Françoiſe*.

IV. *Guillaume* Doudart, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Prat en la Paroiſſe de Miſleriac, Evêché de Vannes, obtint, comme on l'a dit ci-deſſus, de ſon couſin-germain *Jean* Doudart, le partage que ſon pere *Guillaume* n'avoit pu obtenir, qui lui fut donné noblement par acte du 10 Septembre 1519. Il partagea lui-même ſa ſœur *Françoiſe* en *noble comme en noble*, & *en partable* comme *en partable*, le 21 Mai 1542; ſavoir pour le noble les cent ſols de rente ſur le manoir de Cadoret, dûs par *Jean* ſon couſin germain, & cent livres en argent monnoyé, pour la moitié d'un logis & jardin ſitué dans la Ville de Maleſtroit, qui étoit roturier, dépendant de la ſucceſſion de leur mere. Ce logis étoit encore poſſedé par M. Doudart de la Barre lors de ſa mort en 1750. *Guillaume* Doudart épouſa *Gillette* Loret, de la Maiſon de la Villedavid, & eut de ce mariage cinq garçons & une fille; ſavoir *Claude* Doudart, Ecuyer, Sieur Duprat, mort ſans poſtérité; *Jean* Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Grée, qui ſuit *Gilles* Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Haye, qui a fait branche; *Maurice* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Pontbilly, duquel on ne voit nulle ſuite, & *Françoiſe* Doudart, qui porta la Terre de la Pacque Delaye, qui lui étoit échue en partage dans une famille étrangere.

V. *Jean* Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Grée, devenu aîné par la mort de *Claude* ſon frere, donna partage à ſes cadets *en noble comme en noble*, & *en partable comme en partable*, le 14 Août 1625. Il épouſa *Catherine* de Couſſi, dont il eut trois garçons; ſavoir 1. *Pierre* Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Grée, Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie, ſuivant le certificat de ſervice de M. le Maréchal de la Meilleraye, Grand-Maître de l'Artillerie de France, en date du 29 Mars 1654. Il mourut ſans poſtérité le 9 Mars 1670 à Rennes, où il étoit venu pour faire ſes preuves de nobleſſe, ſans y avoir été appellé. Il fut inhumé à Saint-Germain. 2. *Claude* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Lucé, né le 18 Octobre 1617; 3. *Bonaventure* Doudart, Recteur, ou plutôt Curé de Cugan, Evêché de Nantes, né le 23 Mars 1622.

Troiſieme Branche.

Gilles Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Haye en la Paroiſſe de Serent, troiſieme fils de *Guillaume* Doudart II du nom, & de *Gillette* Loret, épouſa *Françoiſe* Fournier, de la Maiſon du Rouzeray, dont il eut *René* Doudart, Ecuyer, Seigneur du Prat, baptiſé à Saint Germain de Rennes le 10 Mai 1633, marié à *Louiſe* de la Marche, dont il n'eut que des filles; *Jean* Doudart qui ſuit; *Louiſe* & *Marie*, mariées dans la Province.

VI. *Jean* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Couteau en la Paroiſſe de Varades, Evêché de Nantes, né le premier Novembre 1622,

Digitized by Google

épouſa *Perrine* d'Eſtimbrieux, dont il eut,

VII. *François* Doudart, Ecuyer, Seigneur du Prat, qui épouſa *Charlotte* de Terravet, dont il eut,

VIII. *Luc-Gilles* Doudart, Ecuyer, Seigneur du Prat & de la Barre, en la Paroiſſe de Caro, épouſa *Gillette* le Roy. Il eſt mort en 1750, âgé de ſoixante-onze ans, ſans poſtérité. En lui a fini la branche du Prat.

Quatrieme Branche.

Maurice Doudart, Ecuyer, Seigneur de Lille, quatrieme fils de *Guillaume* II du nom, & de *Gillette* Loret, épouſa *Marie* de Ravenel, fille de *Jean* de Ravenel, Ecuyer, Seigneur du Bois-Teilleul, & de *Jeanne* Griffet, née le 25 Octobre 1606. Ils eurent,

1. *Claude* Doudart, Ecuyer, né le 14 Avril 1626, mort ſans poſtérité; 2. *Maurice* Doudart, Ecuyer, Sieur de Rocreſtaudiere, marié à Savenay en 1650, avec Mademoiſelle de la Foſſe; 3. *Paul* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Liſſe, né le 20 Novembre 1633, mort à Paris ſans poſtérité; 4. *Samuel* Doudart, né en 1635; 5. *Pierre*, Seigneur des Hayes, dont on rapportera la poſtérité ci après; 6. *Luc* Doudart, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, né le 10 Avril 1644. Il épouſa *Marguerite* Prier, dont il eut *Jean*, né le 20 Juillet 1664, & *Luc*, né le 25 Octobre 1665, qui ont paſſé en Angleterre pour cauſe de Religion lors de la révocation de l'Edit de Nantes, où ils ſe ſont établis, & ont eu nombreuſe poſtérité. 7. *Marie* Doudart, née le 2 Mars 1625; 8. *Suzanne* Doudart, née le 8 Septembre 1629, mariée par contrat du 13 Septembre 1651 à *Charles* de la Place, Ecuyer, Seigneur des Landes & de la Vigne, leurs enfans, ont également paſſé en Angleterre pour même cauſe. 9. *Jeanne* Doudart, née le 6 Octobre 1630; 10. *Eſther* Doudart, née le 15 Août 1637, mariée à *Jean* Durocher, Ecuyer, Seigneur de Saint Riveal & de la Flaydilly; 11. *Marie* Doudart, née le 6 Avril 1642, mariée à *N.*.... Gouycquet, Ecuyer, Seigneur de Tredaniel.

VI. *Pierre* Doudart, Ecuyer, Seigneur des Hayes, l'un des deux cent Chevaux-Légers de la Garde du Roi, ſuivant ſon certificat ſigné le Duc de Chevreuſe, a ſervi pendant les guerres de *Louis XIV* & lors de la convocation des Gentilshommes de l'Evêché de Saint-Brieu, ſous les ordres du Maréchal d'Eſtrées, dans la Compagnie de Monſieur de Kermenan, ſuivant ſon certificat de l'an 1697, ſigné le Maréchal d'Eſtrées. Il étoit né le 17 Décembre 1639. Il épouſa par contrat du 2 Novembre 1671 *Catherine* Uzille, fille de *Jean* Uzille, Ecuyer, Seigneur de Ketveler, Sénéchal de Quintin, & de Dame *Eſther* Girard de Cadet. Il devint aîné, héritier principal & noble par la mort de ſes freres. Il eut dix enfans; ſavoir 1. *Henri* qui ſuit; 2. *Daniel*, mort jeune; 3. *Pierre-Iſaac* Doudart, Ecuyer, Seigneur des Verries, mort au Bourg de Face dans le Maine en 1712; 4. *Jean* Doudart, mort au Château de la Soudraye ſans poſtérité; 5. *Amaury* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Vauhamont, qui épouſa Dame *Marcelle* Martin, dont il eut trois enfans; ſavoir *Jean-François* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Vauhomont, mort Cheveau-Léger

Digitized by Google

de la Garde du Roi en 1742 ; *Emilie-Jeanne-Marguerite* Doudart, aînée, héritiere principale & noble par la mort de son frere, mariée à *Daniel* Dumoulin, Ecuyer, Seigneur du Broslay, son cousin-germain, & *Marie-Françoise* Doudart, mariée à *Jean* de Plouays, Ecuyer, Seigneur de la Grigonnaye.

5. *Jean-Baptiste-Luc* Doudart, qui suit.

6. *Louis-Charles-Gabriel*, mort sans postérité ; 7. *Suzanne* Doudart, morte au Château de Loheac non mariée ; 8. *Henriette* ; 9. *Genevieve* ; & 10. *Louise-Marguerite*, non mariées, la derniere née le 21 Mai 1688, avec *Louis-Charles-Gabriel*, mort peu de tems après.

VII. *Henri* Doudart, Chevalier, Seigneur de la Saudraye, fils aîné, héritier principal & noble, né le 5 Novembre 1673, épousa par contrat du 13 Novembre 1699 *Françoise* le Lievre de Rosquadec ; il partagea ses cadets *en noble comme en noble*, & *en partable comme en partable*, le 14 Août 1720. De son mariage sont issus, 1. *Jean-Baptiste* Doudart qui suit ; 2. *N.*.... Doudart, Demoiselle de la Saudraye, mariée à *Augustin-Pelage* Moysan, Ecuyer, Seigneur de la Costiere ; 3. *Etienne-Louise* Doudart, mariée à *N*.... de la Haye, Ecuyer, Seigneur de Lesnouas ; 4. *Marie-Jeanne* Doudart, non mariée ; 5. *Françoise* Doudart, non mariée.

VIII. *Jean-Baptiste* Doudart, Chevalier, Seigneur de la Soudraye, fils aîné, héritier principal, noble, & chef de nom & d'armes, a partagé ses dites sœurs noblement en 1740. Il a épousé *N*.... le Foresti er, fille de *N*... le Foresti er, Ecuyer, Seigneur du Joncheray, dont il y a des enfans.

Cinquieme Branche.

VII. *Jean-Baptiste-Luc* Doudart, Ecuyer, Seigneur des Hayes, naquit au Château de la Soudraye, Paroisse de Landehin, Evêché de Saint-Brieu, le 6 Juin 1686. Il épousa par contrat du 9 Septembre 1719, *Marthe-Gabrielle* Forent, de la Province de Touraine, & de Dame *Gabrielle* Pasquereau.

De leur mariage sont issus six enfans, dont il ne reste que les trois suivans.

1. *René-Gabriel-Annibal* Doudart, qui suit.

2. *Marguerite-Marthe-Eugenie* Doudart, Dlle Deshayes, mariée par contrat du 9 Avril 1748 à *Jean-Baptiste* de Lantivi, Chevalier, Seigneur de Bernac, chef de nom & d'armes de cette famille ; elle est née en 1722.

3. *Jean Baptiste-Daniel* Doudart, Chevalier des Hayes, né en 1731, pourvu d'une Lieutenance au Régiment de Penthievre, Infanterie, en 1755.

VIII. *René-Gabriel-Annibal* Doudart, Ecuyer, Seigneur des Hayes, fils aîné, héritier principal & noble, né le 19 Juin 1720, a épousé par contrat du 16 Juillet 1744, *Olive-Jeanne-Thérese* Bertin, fille & unique héritiere de Monsieur Me *Gilles-Julien* Bertin, Conseiller du Roi, & son Procureur en la Maîtrise Particuliere des Eaux & Forêts de Rennes, & de Dame *Olive-Jeanne* Malherbe.

Extrait de deux Arrêts de la Chambre établie au Parlement pour derniere réformation de la Noblesse de Bretagne.

René Doudart, Sieur Duprat,

Digitized by Google

demeurant en ſa maiſon noble du Conteau, Paroiſſe de Varades, Evêché de Nantes.

Pierre Doudart, Sieur de la Haye, y demeurant Paroiſſe de Sevant.

Luc Doudart, Sieur dudit lieu, demeurant en la Ville de Rennes, déclarés nobles d'ancienne extraction, employés aux Rolles des Nobles des Sénéchauſſées de Rennes, Nantes & Vannes.

Arrêt du 26 Août 1670, M. de Larlan Rapporteur, ſigné LE CLAVIER.

Claude Doudart, Sieur de Lu ce, originaire de la Ville de Nantes, demeurant à Paris; noble & diſcret Meſſire *Bonaventure* Doudart, Sieur Recteur de Cugan, ſon frere. *Jean* Doudart Sieur du Couteau, demeurant à ſa maiſon de la Barre, Paroiſſe de Caro, Evêché de Saint-Malo, & *Paul* Doudart, Sieur de Lille, originaire de Rennes, auſſi déclarés nobles d'ancienne extraction, par Arrêt du 24 Mars 1671, Monſieur de Larlan Rapporteur, & ordonné que leurs noms ſeront employés au Catalogue des Nobles de Rennes, Nantes & Ploermel, *ſigné* LE CLAVIER, Greffier en Chef du Parlement de Bretagne.

DROUIN, Seigneur de Bouville en Gâtinois, porte : *coupé d'argent & de ſable au lion de l'un dans l'autre, armé & lampaſſé de gueules.*

Celui dont on peut ſuivre la filiation eſt

I. *Philippe* de Drouin, Ecuyer, Seigneur de Cheſnon près Château Laudon. Il étoit Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, ſous le Seigneur de Chailly, en 1431, & fut pere de

II. *Guillaume*, premier du nom, Ecuyer, Seigneur de Cheſnon & Marchery. Il eut de *N...* de Vievre, ſa femme; 1. *Philippe*, Seigneur de Cheſnon, pere de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du Baux, Paroiſſe de Cheſnon, marié à *Nicolle* Jenſon, dont on ignore la poſtérité. 2. *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Paſſy, qui épouſa en 1500 par contrat, préſent Herpin, Notaire à Orléans, *Suzanne* du Monceau, veuve en 1521. 3. Et *Guillaume* ſecond qui ſuit.

III. *Guillaume* de Drouin, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Marchery, du Preſſoir & de Cheſneteau en Gâtinois, préſent à la Réformation de la Coutume de Sens en 1553, fut pere de

IV. *Philippe* de Drouin, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Cheſneteau, Marchery & du Preſſoir; il épouſa par contrat, devant Provincher, Notaire à Petiviers, le 19 Avril 1518, *Guillemette* de la Taille, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Eſſarts, & de *Marie* de Poilloue, dont 1. *Leon* qui ſuit; 2. *Jeanne*, femme en 1556 de *François* Pelet, Ecuyer, Seigneur de Terville.

V. *Leon* de Drouin, Ecuyer, Seigneur de Cheſneteau & de Bouville, du chef de ſa femme, qui épouſa par contrat, devant Conſte, Notaire à Petiviers, le 29 Août 1558 *Claude* de Vaux, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Chevraudiere, & auſſi de Bouville par ſucceſſion de *Pierre* de Vaux ſon couſin germain, & de *Marie* du Petit-Invan, dont pour fils unique.

VI. *Krobert* de Drouin, Ecuyer, Seigneur de Bouville, Gendarme de la Compagnie du Roi, maintenu dans ſa Nobleſſe par Ordon-

Digitized by Google

nance des Commissaires départis dans la Généralité d'Orléans, du 28 Juillet 1599. Il épousa par contrat, présent Pezard, Notaire à Yevre-le-Châtel, du 11 Juin 1587, *Elisabeth* Brosset, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Arconville, & d'*Anne* Dumoulin, dont

VII. *Florisel* de Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville, né 15 Mars 1599, Capitaine au Régiment d'Harcourt en 1628, Gentilhomme de la Maison d'Orléans en 1632, Lieutenant-Colonel au Régiment de Saint-Luc par Commission du 12 Septemb. 1635, Gouverneur de la Ville & Château de Petiviers par Lettres du 2 Juin 1649, & enfin sous-Lieutenant des Gens d'Armes de Mr. le Duc de Vallois, par Lettres du Roi du 20 Septembre 1650. Il épousa 1°., présent Bruneau, Notaire à Paris, 23 Fevrier 1638, *Elizabeth* Hubert, veuve en premieres noces de *François* Colar, Ecuyer, Seigneur de Marolles, Auditeur des comptes; en secondes, de *Charles* du Verger de Hauranc, Ecuyer, Seigneur de Camp-de-Prat, & fille de *François* Hubert, Ecuyer, Seigneur de Landreville, Auditeur des Comptes, présent audit contrat. 2°. *Anne* du Rousseau, veuve de *Pierre* de Barbançon, Ecuyer, Seigneur de Courberaude, & fille de *Pierre* du Rousseau, Ecuyer, Seigneur de Montvilliers près Petiviers, & de *Jeanne* de Billy, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent; 1. *François* qui suit; 2. *Charles*, dit le Chevalier de Bouville, Ecuyer, Seigneur de Ramoulu, l'un des cens Mousquetaires du Roi; 3. & *Françoise*, dont on ignore l'alliance.

VIII. *François* de Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville, Gouverneur de Petiviers, & Capitaine au Régiment d'Orléans Infantrie: il épousa par contrat devant Cloud, Notaire à Orléans, le 7 Fevriet 1665, *Magdelene* Guyon, fille de *George*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de *Catherine* Lhoste, dont

IX. *Charles-François* de Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville, Ramoulu en partie, & de Lepinette en Poitou, Gouverneur de Petiviers, sous-Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoises, mort dans son Château de Bouville le 26 Juillet 1748, veuf de *N*... de Gauville, Dame de Moncelard, fille du Seigneur de Javersy, dont 1. *Charles-François* de Drouin, II du nom, Gouverneur de Petiviers, Seigneur de Bouville & de Moncelard, par les partages qu'il a faits du consentement de leur pere, présent avec ses freres & sœurs, le premier Mai 1747. Il a épousé *Marie-Anne* de Vaudeberg d'Orléans, dont jusqu'ici point d'enfans. 2. *Philippe*, dit Chevalier de Bouville, Seigneur de l'Epinette, Chevalier de Saint Louis, Commandant d'un Bataillon du Régiment de la Marine, non Marié. 3. *Elizabeth*, dite Demoiselle de Bouville, Dame de Ramoulu. 4. *Catherine*, dite Demoiselle de Drouin, Dame de Ferrieres, non mariées; & 5. *Catherine-Madelene*, dite Madame de Moncelard, Religieuse professe à la Congrégation d'Etampes.

Une autre famille de Drouin, dont étoit *Charles*, fils de *Jerôme*, Auditeur des comptes, & d'*Anne* Besnard, Tréforier de l'Extraordinaire des Guerres en Bretagne, marié vers 1643 à *Gasherine* Bazin, dont des enfans.

Digitized by Google

Porte : *d'azur à trois lions d'or, 2. 1., accompagnés de trois étoiles mal ordonnées, 1. 2., de même.*

DUCLAUX DE LA MESANGERE, famille originaire du Languedoc, établie en Dauphiné. *Jean-François* Duclaux, Seigneur de la Méfangere, fils de *Jean-Antoine* & de *Louise-Reine* de Badouleau de Luat la Méfangere, épousa *Anne-Jeanne* de Marville le 20 Fevrier 1748, dont il a un fils & cinq filles. Cette famille a donné à l'Etat des Magiſtrats éclairés, & au Roi des Militaires zélés pour ſon Service ; entre autres *Louis* Duclaux, Commandant au Régiment de la Couronne & dans la Ville de Trarbac, Place importante d'Allemagne, dont il ſoutint le ſiege avec valeur, & mourut en 1707 Commandant pour le Roi dans la Vallée de Queyras : il étoit oncle de *Jean-Antoine*, dont les freres *François* Duclaux Dantignan & *Jacques* Duclaux de la Rochette, ſervirent en qualité de Capitaines d'Infanterie. *Jacques* fut Chevalier de S. Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, mort Prévôt Général de la Province de Dauphiné ; charge que *Jacques* ſon fils exerce encore aujourd'hui, après avoir ſervi ainſi que ſon pere long-tems au Régiment de la Couronne Infanterie.

Les ſœurs de *Jean-François* Duclaux ont été mariées.

Louiſe-Reine a épouſé *Camille Conſtance* de Merecourt, Seigneur de Levre, dont il n'y a pas d'enfans. Et *Marie-Anne-Emerantianne* s'eſt alliée avec *Jean-Charles* de Coſton, Baron de Cornas, Urtail, Saint-Romain & Chaban, Capitaine d'Infanterie.

Armes : *de gueules à deux clefs d'or en ſautoir au chef, couſu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

DUJARDIN, *Charles-Gaſpard-Hiacinthe* Dujardin, Licencié ès Loix, Maître de Police de Malines, mort en 1759 après Mai, non marié. *Marie-Philippine-Françoiſe* Vandermeer, née à Malines 1694, Paroiſſe de St. Rombaut, morte 1762 ſur la fin d'Août, Dame de Van-der-Hacghem. *Louiſe* Dujardin ſa fille, épouſa 1763 *N...* Trigoet, Capitaine de l'Artillerie au Pays-Bas.

DUMONT DE BOSTAQUET, Seigneur de la Foutelaye, Varvanne, Lamberville, la Riviere, d'Eſtrimont au pays de Caux en Normandie.

Le Nom de cette famille eſt cité dans l'Hiſtoire de Rouen, lorſqu'en 1486 *Pierre* Rolin, Lieutenant-Général du Bailly de ladite Ville, & Commiſſaire du Roi, fit une recherche des Nobles de Rouen. Cette famille ſubſiſte dans *Iſaac-Antoine* Dumont, Seigneur de Boſtaquet, ancien Mouſquetaire de la premiere Compagnie de la Garde du Roi, fils de *N...* Dumont, Seigneur de la Fontelaye, & de *Suſanne* de Mel d'Eſtrimont, marié 1°. en 1753 à *Anne* Maſſieu de Clerval, morte en 1754, mere d'*Anne-Suſanne*. 2°. En 1761 à *Anne-Eſther* de Canivet d'Hougerville, fille derniere, puînée de feu *Jean-Philippe* de Canivet, Seigneur d'Hougerville, & de *Marie Magdelene* de Broſſard d'Angeville.

Porte : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois têtes de lapin d'argent, deux en chef & une en pointe.*

DUPÉ ou PÉ (du). Cette famille remonte à *Hervé* Dupé, Seigneur de Launay, d'Orvault près Nantes

Digitized by Google

en Bretagne, marié à *Jeanne* l'Eſpervier, fille aînée de *Jean*, duquel eſt iſſu *Guillaume*, *Jean* & *Raoul*.

Jean Dupé, Ecuyer, Seigneur de Châtillon, épouſa *Antoinette* de Thoiſi, par contrat du 28 Septembre 1504, veuve en 1528: elle eut la garde-noble de ſes enfans, *Pierre-Hervé* & *Edmée*. *Pierre* & *Hervé*, donnerent à leur ſœur en mariage la ſomme de vingt mille livres.

Pierre Dupé, Baron de Tannere, Chevalier de l'Ordre du Roi, un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, épouſa en premieres noces, par contrat du 26 Juin 1549, *Jeanne* d'Arpajon, fille de *René*, Chevalier de l'Ordre du Roi, en ſecondes noces, le 15 Décembre 1574, *Melchior* de la Chartre, fille de *Joachim-Pierre*; il n'eut point d'enfans.

Hervé ſon frere, Ecuyer, Seigneur de la Bruere, Lieutenant de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, épouſa par contrat du 11 Mai 1556 *Claudine* Stuart, fille de *Jean*, ſœur de *Claude*, Seigneur de Veſines, & niece de *Robert* Stuart, Comte d'Aubigny, Maréchal de France, Capitaine de la Garde Ecoſſoiſe. *Hervé* eut de cette alliance *Edme* qui ſuit. Il avoit épouſé en premieres noces une Demoiſelle de la Maiſon de Courtenay. Elle mourut ſans enfans.

Edme Dupé, Seigneur de Loueſme, eut le 4 Avril 1592 des Lettres Patentes en forme de Proviſions, datées du Camp devant Rouen, par leſquelles *Henri IV*, content de ſes bons ſervices, le créa pour commander ſous ſon autorité, & en l'abſence des Gouverneurs dans les Provinces de Bourgogne & d'Orleans, & le fit Gouverneur de l'Auxerrois. Il épouſa par contrat du 20 Septembre 1520 *Madeleine* d'Orleans, fille de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. *Madeleine* d'Orleans, par actes des 7 & 18 Août 1596, eut la garde-noble de ſes fils, *Euſtache* & *Edme-François*.

Euſtache Dupé, Chevalier, Seigneur & Baron de Tanniere, épouſa *Anne* d'Halluine; il mourut ſans enfans.

Edme-François Dupé, Baron de Tanniere & de Loueſme, épouſa par contrat du 21 Octobre 1633 *Marthe* de Humes, dont

François Dupé, Chevalier, Marquis de Loueſme, Seigneur de Veſigne, Sency en Bourgogne, Saint-Aubin en Tourraine. Il fut Capitaine de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, & commanda l'arriere-Ban. Il eut de *Claude* Bouchard ſon épouſe, mariée en 1662,

1. *Pierre* qui ſuit.

2. *Charles-Antoine*, ancien Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint Louis.

Pierre Dupé, Chevalier, Marquis de Loueſme, Seigneur de Parevieille, de Saucy, Saint-Auloin en Tourraine, ancien Capitaine du Régiment Royal Infanterie, a épouſé *Françoiſe-Marguerite* de Laverne de Gamache, dont

1. *Pierre-Edme* Dupé, Chevalier, Comte de Loueſme, ancien Capitaine de Cavalerie.

2. *Louis*, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, Infanterie, & Chevalier de S. Louis.

3. *Louis-Michel*, Eccléſiaſtique.

4. *Catherine*, mariée à *N*. . . .

de

de Viel-Châtel de Montalais.

5. *Marguerite*, non mariée.

6. *Thereſe-Julie*, Religieuſe aux Hoſpitalieres de Paris.

Les armes : *de gueules à trois lions d'argent, armés, lampaſſés & couronnés d'or.*

DURFORT DEYME, Seigneurs de Deyme, Bonac, Baziége, Verniole, Roſin, & autres lieux en Languedoc. Porte : *d'azur à la bande d'or.*

La Maiſon de Durfort a fondé le Prieuré de Moiras, Ordre de Cluni en 1049 (*a*). Les Archives des Abbayes de la Grace, Fontfroide, Proüille, & Bolbonne en Languedoc, font foi d'une infinité de fondations & de donations par la Maiſon de Durfort. *Aliguine* de Durfort, fille de *Bernard* de Durfort & d'Avara, fit don à Saint Pierre & au Monaſtere de Moiſſac de la moitié de l'Egliſe de Valbaze en 1063. *Archives de l'Abbaye de Moiſſac.*

Bertrand de Durfort reſtitua en l'année 1093 à *Robert*, Abbé, & aux Religieux de la Grace, l'Abbaye de Saint Martin du Puy, voiſine du Château de Durfort près de Narbonne, & leur donna les Droits Seigneuriaux attachés à cette Abbaye, qu'il tenoit de *Foulques* de Durfort ſon pere : ſes freres & ſes couſins qui étoient en grand nombre, conſentirent à cette donation (*b*).

Bernard de Durfort fit don avec *Guillaume* de Durfort ſon frere, le 3 des Calendes de Janvier 1099, à *Robert*, Abbé, & aux Religieux de la Grace, du Fief de Linas, dépendant de l'Abbaye de Saint Martin du Puy (*c*).

Bernard de Durfort, Seigneur du Pays de Belicorte, fut l'un des Fondateurs de l'Abbaye de Foncaude au Diocèſe de Narbonne vers 1154 (*d*).

Raimond de Durfort donna en 1133 les dîmes & autres droits de l'Egliſe de Saint Saturnin de Vales, à l'Egliſe de Saint Nazaire de Carcaſſonne (*e*).

Etienne & *Robert* de Durfort, freres, firent une donation en 114.. à l'Abbaye de la Valette (*f*).

Hugues de Durfort fit une donation à l'Abbaye de Villongue, Diocèſe de Careaſſonne, en 1244 (*g*).

Bernard de Durfort fit hommage le 12 des Ides de Septembre 1211 (*h*), à *Raimond*, Comte de Toulouſe, de ce qu'il poſſédoit & que ſes prédéceſſeurs avoient poſſédé depuis un ſi long-tems, qu'il n'y a ni ſouvenir, ni tradition qui en marque le commencement.

Bernard de Durfort fit un accord avec l'Abbé & l'Abbaye de Bolbonne en Languedoc, au mois

(a) *Hiſtoire de Languedoc, Catel. & Traité de la Nobleſſe à l'an* 1333.

(b) *Hiſtoire Générale du Languedoc, aux Preuves du Tome II, pag.* 332.

(c) Ibidem, *pag.* 427.

(d) Gallia Chriſt. *nouvelle édition, Tom. VI, col.* 166.

(e) Gallia Chriſt. *Tom. VI, colonne* 874.

(f) Ibid. *Tom. II, colonne* 217.

(g) Ibid. *Tom. VI, colonne* 1020.

(h) *Hiſtoire des Grands Officiers, Tom. V, pag.* 721.

Digitized by Google

d'Avril 1233 (a) ; & par un acte de même date, *Roger-Bernard*, Comte de Foix, & *Roger* son fils, se rendirent cautions pour ledit *Bernard* de Durfort (b).

L'un des premiers Seigneurs qui prêterent serment de fidélité à Alphonse, Comte de Toulouse, frere de St. *Louis*, fut *Guilleaume-Bernard* de Durfort, pour lui & ses freres ; & ensuite *Roger* de Durfort, Damoiseau, & *Gailhard* de Durfort (c).

Bernard-Athon, Vicomte de Carcassonne, reçut hommage de ses Vassaux en 1123, & la Vicomtesse de Carcassonne sa femme, se rendit caution pour *Guilleaume* de Durfort (d).

Raimond-Guilaber de Saint-Felix, par son testament de 1215 fit ses légataires *Raimond-Roger*, Comte de Foix, & *Roger* son fils, ses parens, & *Bernard* de Durfort, & *Pons-Ademard* de Durfort, aussi ses parens (e).

Monsieur de Basville, Intendant du Languedoc, s'explique en ces termes sur la branche de Durfort Deyme, dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire de cette Province, pag. 208.

Durfort-Deyme : » ils sont » sortis des anciens Barons de » Durfort, au Comté de Foix, » qui se prétendoient issus des » premiers Comtes de ce Pays. » Cette famille possédoit la Seigneurie de Fanjaux du tems des » Albigeois, tems où Saint *Dominique* vivoit, & où il arriva » le miracle suivant. *Un Livre* » *contenant les principaux arti-* » *cles de notre Foi, fut jetté par* » *trois fois au feu par les Héré-* » *ques, sans être endommagé.* » *Raimond* de Durfort, après le » miracle, donna à Saint Domi- » nique en 1222 une maison, » pour y bâtir le Monastere de » son Ordre, que l'on y voit en- » core aujourd'hui. L'ancien Ba- » ron (de Durfort-Boisseres) & » les Seigneurs de Duras, sont de » cette Maison.

Entre les anciennes possessions de la Maison de Durfort, on remarque la Terre de Clermont-Dessus & celle de Bajaumont. De *Raimond-Bernard* de Durfort, Chevalier, Seigneur & Baron de Clermont-Dessus & de Malause, testateur en 1296, rapporté ci-après, sont issues les branches de Durfort-Boissiere, & de Durfort-Deyme, & la branche de Durfort-Duras est issue d'*Arnaud* de Durfort, Seigneur de Bajaumont.

La généalogie des branches de Durfort Duras & de Durfort Boissiere, ayant été rapportée dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tom. V, on ne fera mention ici que de celle de la branche de Durfort-Deyme.

I. *Raymond-Bernard* de Durfort, Chevalier, Seigneur, Baron de Clermont-Dessus & de Malause, fit son testament le 8 Mai mil deux cent quatre-vingt-

(a) *Archives de Boibonne, Recueil Doat, Bibliotheque du Roi*, n°. 84, *fol.* 79.
(b) Idem, *fol.* 83.
(c) *Annales de Toulouse, Tom. I, pag.* 2.
(d) *Hist. Générale du Languedoc, aux Preuves du Tom. II, p.* 393.
(e) *Bibliotheque du Roi, Recueil de Doat*, n°. 40, *fol.* 157.

Digitized by Google

ſeize (a), duquel on va rapporter la ſubſtance : il ordonne ſa ſépulture aux Dominicains d'Auvillars, & ordonne que ſon pere & ſa mere enterrés à l'Egliſe de Malauſe, ſoient exhumés, & enſuite tranſportés aux Dominicains d'Auvillars. Il fait des legs pieux à une infinité de Paroiſſes en Guyenne & en Languedoc, particulierement à la Paroiſſe de Gaure. Il nomme ſa premiere femme *Marie* du Foſſat, & ſa ſeconde femme Dame *Aſtorgue ;* il nomme ſa mere *Helene*. Il diſpoſe de ſes biens en faveur de ſes enfans. *Bertrand* de Durfort, ſon fils aîné, fut ſon héritier univerſel ; il legue à *Bernard* de Durfort, qui ſuit, une rente de 200 livres que le Roi lui avoit aſſignée ſur Marmande en conſidération de ſes ſervices militaires, & explique que cette rente pouvant n'être pas payée à cauſe de la guerre avec les Anglois, il lui donne en ce cas ſes droits ſur Malauſe, en attendant que ladite rente fût aſſignée ſur des lieux plus convenables ; ce qui fut fait par un échange de 1305 ſur la Terre de Baziege en Languedoc, & depuis ce tems on trouve cette Terre pendant pluſieurs ſiecles dans la branche de Durfort-Deyme (b). *Raimond-Bernard* de Durfort nomme dans ſon teſtament quatre freres & deux ſœurs ; ſavoir, 1. *Bertrand* de Durfort, qu'il ſubſtitue à ſes enfans, au cas qu'ils meurent ſans enfans ; 2. *Bertrand* de Durfort, Chanoine de Cahors, & enſuite Prieur de la Daurade ; 3. *Guillaume* de Durfort, Abbé de Moiſſac en 1293, Chapelain du Pape *Clement V*, & ſon allié, puis Evêque Duc de Langres, & enſuite Archevêque de Rouen. Il cautionna en 1331 *Bernard* de Durfort, Seigneur de Deyme, ſon neveu, dont on va rapporter la poſtérité ; 4. *Auger* de Durfort, Doyen de Soulac ; 5. *Gaillard* de Durfort, Prieur de Liſlac ; 6. *N.* de Durfort.

Le teſtateur nomme tous ſes freres tuteurs de ſes enfans, & les fait ſes exécuteurs teſtamentaires. Ses enfans ont été, 1. *Bertrand* de Durfort, marié en premieres noces à *Sibille* de la Bartho ; 2. *Raymond-Bernard* de Durfort ; 3. *Bernard* de Durfort, qui ſuit. 4. *Bonafons* de Durfort, mineur en 1296, Prieur de la Daurade, tuteur en 1355 de *Bernard* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Bonac ; 5. *Helene* de Durfort.

II. *Bernard* de Durfort, Chevalier, Seigneur de Deyme & de Baziege, I du nom, troiſieme fils de *Raymond-Bernard* de Durfort, Chevalier, Seigneur de Clermont-Deſſus, & en partie de Malauſe, Arganac, Donzac, Auvillars & Prouille, & de Dame *Aſtorgue* ſa ſeconde femme, étoit mineur en 1296. Son pere par ſon teſtament du 8 Mai de la même année (c), lui légua pour tout ce qu'il pouvoit prétendre dans la ſucceſſion, la rente annuelle de deux cens livres Arnaudens, qui lui avoit été donnée & aſſignée ſur le péage de Marmande, & autres lieux, par le Roi, & dans le cas qu'il ne ſeroit pas payé de cette rente, ainſi qu'il l'explique, à cauſe de la guerre avec les Anglois, ou, en attendant qu'elle

(a) *Archives de la Maiſon de Durfort.*
(b) *Archives de la branche de Durfort-Deyme.*
(c) *Archives de la Maiſon de Durfort.*

Digitized by Google

fût assise sur des lieux plus convenables, il lui donnoit le Château de Malause, avec ses appartenances, consistantes dans les droits qu'il avoit dans les Paroisses de Saint Jean de Malause, de Rodens, de Saint-Vincent de Rodos, & il le substitue dans ses biens à *Bertrand* & à *Raymond-Bernard* de Durfort, ses freres aînés, dans le cas qu'ils vinssent à mourir sans enfans (*a*). *Guillaume* de Durfort, Archevêque de Rouen, le cautionna comme son neveu, par acte du 8 Avril 1331.

Guillelmus de Duroforti ex nobili familiâ de Duras Burgidalensi nepotem habuit Bernardum de Duroforti militem Dominum de Deyme in Diœcesi Tolosanâ, ut patet ex Tom. II, monumentorum Cameræ Computorum Parisiensis, ibid. fol. 24. verso, memoratur vir nobilis Aymericus de Durefort, Miles Dominus Curiæ Senescalliæ Agimensis, 15 Februarii 1331, *ideſt* 1332 (*b*).

Bernard de Durfort épousa vers l'an 1300 *Bertrande* de Toulouse, Dame de Deyme, fille d'*Athon* de Toulouse, Chevalier. *Voyez le Traité de la Noblesse (année 1271) par la Faille, troisieme édition in-4°. pag.* 101.

Raymond-Bernard de Durfort, Damoiseau, fils de *Raymond-Bernard* de Durfort, ayant acquis du Roi, par Lettres du mois d'Octobre 1300 (*c*), la Terre de Bonac en Lantares, *Bernard* de Durfort, Seigneur de Deyme, hérita de cette Terre après la mort dudit *Raymond-Bernard* de Durfort, qui est qualifié Seigneur de Gaure & de Bonac dans un accord que Dame *Emerande* Barane fit étant veuve de lui avec *Raymond Bernard* de Durfort, Seigneur de la Capelle, le 24 Août 1344 (*d*). Il émancipa *Bernard* de Durfort son fils, par acte du 23 Février 1335 (*e*) 3 & par cet acte il lui donne, en faveur du mariage qu'il étoit prêt de contracter, tous les droits & revenus qui lui appartenoient dans le lieu, & le Château de Bazieges, avec les dépendances, s'en réservant l'usufruit.

Bertrande de Toulouse fit une donation par acte du même jour 23 Février 1335 (*f*), à *Bernard* de Durfort son fils, des droits qui lui appartenoient dans le Château de Deyme, & de la moitié des revenus qu'elle avoit dans la Ville & Dixmerie de Toulouse. *Bernard* de Durfort testa le 23 Juillet 1337, & institua son héritier universel *Bernard* de Durfort son fils. Son épouse, demeurée veuve, testa le 15 Juin 1344, & fit son héritier *Raymond-Bernard* de Durfort, leur autre fils.

Les enfans de *Bernard* de Durfort & de *Bertrande* de Toulouse, ont été,

1. *Bernard*, II du nom, de Durfort, Damoiseau, qui suit.

2. *Raymond-Bernard* de Dur-

(a) *Il avoit été Abbé de Moissac, puis Evêque de Langres, & ensuite Archevêque de Rouen.*

(b) Gallia Chistiana Dionisii Samm. *nouv. édit. Tom. IV, pag. 616. D.*

(c) *Original d'un Inventaire de* 1415.

(d) Idem.

(e) Idem.

(f) Idem.

Digitized by Google

fort, Damoiſeau, fut inſtitué l'héritier de ſa mere par ſon teſtament du 15 Juin 1344 (a), *Marie* de Durfort ſa ſœur, femme de *Raymond-Arnaud* de Preiſſac, Damoiſeau, Seigneur de Brignemont & de Marſac en partie, lui fit donation le 7 Novembre 1331 (b) des droits qui lui pouvoient appartenir dans les ſucceſſions de leurs parens, & ſur les lieux de Bazieges & de Deyme.

3. *Honorée* de Durfort; Religieuſe au Monaſtere de Prouille, fit donation le 9 Septembre 1331 (c) à *Bernard* de Durfort ſon neveu.

4. *Marie* de Durfort épouſa par contrat du 7 (*ideſt* 17) Novembre 1331, *Raymond* de Preiſſac, Damoiſeau, Seigneur de Briguemont & de Marſac en partie, fils de feu noble *Raymond-Arnaud* de Preiſſac, Coſeigneur de Briguemont.

III. Noble *Bernard* de Durfort, II du nom, Damoiſeau, Seigneur de Bonac & de Deyme, & Coſeigneur de Baziege, eſt mentionné avec *Raymond-Bernard* de Durfort, ſon frere, dans la donation faite en leur faveur par Dame *Marie* (Dame de Preiſſac) leur ſœur, le 7 Novembre 1331 (d). *Bernard* de Durfort ſon pere l'émancipa (e), tant en conſidération des bons & agréables ſervices qu'il lui avoit rendus, qu'en faveur du mariage qu'il étoit ſur le point de contracter avec Dame *Jeanne* d'Armaing, Dame d'Aurival; il lui fit don de tous ſes droits & revenus qui lui appartenoient ſur le lieu & le Château de Bazieges, & ſes dépendances, ſur la réſerve de l'uſufruit, ſa vie durant. Il fut nommé ſon héritier univerſel par ſon teſtament du 23 Juillet 1337 (f). Il fit un accord (g) le 16 Janvier 1343 avec noble Dame *Emercende* Barane, veuve de *Raymond-Bernard* de Durfort, Chevalier, Seigneur de Gaure & Bonac, & le 24 Août 1344 (h) il fut témoin d'un autre accord entre ladite Dame *Emercende* Barane & *Raymond-Bernard* de Durfort, Seigneur de la Capelle.

Noble Dame *Jeanne* d'Armaing fit ſon teſtament (i) le 14 Juillet 1348, par lequel elle inſtitua ſon héritier *Bernard* de Durfort ſon fils, qui ſuit.

IV. Noble homme *Bernard* de Durfort, III du nom, Chevalier, Seigneur de Bonac & de Deyme, Coſeigneur de Baziege, fut mis ſous la tutelle de *Paul* Armani (k) le 10 Novembre 1348, & le 12 Mai 1349 noble *Arnaud* Abbanti, Damoiſeau, donna comme Procureur de Meſſire *Bonafons* de Durfort, Prieur de la Dorade, & fils de *Raymond Bernard* de Durfort, Seigneur de Clermont-Deſſus, une quittance (l) de *ſoixante marcs d'argent* audit *Paul* Armani, en cette qualité de tuteur de *Bernard* de Durfort. *Bernard* de Durfort épouſa noble Dame *Aigline* Hunaud de Lanta, laquelle donna une procuration le 21 Avril

(a) *Original d'un Inventaire de 1415.*
(b) Idem.
(c) Idem.
(d) Idem.
(e) Idem.
(f) Idem.
(g) Idem.
(h) Idem.
(i) Idem.
(k) Idem.
(l) Idem.

Digitized by Google

1371 à Me *Guillaume* Galaubi, Bachelier ès Loix à Toulouse ; *Honorée* de Durfort, tante paternelle dudit *Bernard*, & Religieuse au Monaſtere de Sainte *Marie* de Prouille, fit donation (*a*) audit Sieur ſon neveu le 9 Septembre 1371, de tous les droits & actions qu'elle pouvoit avoir dans les biens & hérédité de feu noble Dame *Bertrande* de Toulouſe, femme de feu noble Seigneur *Bernard* de Durfort, Chevalier, & mere de ladite *Honorée* de Durfort, & dans les biens & hérédité de feu noble homme Meſſire *Raymond Arnaud* de Preiſſac, alias *Robert*, Chevalier.

Dame *Aigline* Hunaud de Lanta, étant veuve de lui, fit un accord (*b*) le 10 Février 1389 avec *Bernard* de Durfort ſon fils, & vivoit encore le 10 Juillet 1415, (*c*). On ignore ſi de ſon mariage avec *Bernard* de Durfort elle eut d'autres enfans que *Bernard* de Durfort, qui ſuit.

V. Noble *Bernard* de Durfort, IV du nom, Damoiſeau, Seigneur de Bonac, de Deyme & de Baziege, & Coſeigneur de Lanta (*d*), céda le 10 Février 1389 (*e*) à Dame *Aigline* Hunaud de Lanta ſa mere, l'uſufruit du lieu de Deyme, en ce qui lui appartenoit, avec les château, maiſons, terres & droits en dépendans, tant qu'elle vivroit en viduité, & qu'elle ne feroit point demande de ſa dot. Il épouſa par contrat (*f*) du même jour 10 Février 1389, Dame *Dauphine* Tournier, fille de feu Meſſire *Gaillard* Tournier, Chevalier, Seigneur de Lannaguel. Il mourut le 7 Avril 1415, & l'inventaire (*g*) de ſes biens, meubles, titres & papiers, fut fait le 10 Juillet de la même année. Cet Inventaire, qui eſt d'un détail immenſe, & qui annonce une prodigieuſe quantité de titres, apprend qu'on n'y en avoit pu comprendre un plus grand nombre, attendu qu'ils étoient ſi déchirés & ſi gâtés par leur ancienneté, qu'il avoit été impoſſible de les lire.

Dauphine Tournier demeura ſa veuve, ſuivant cet Inventaire, & fut mere de pluſieurs enfans, qui tous furent mis ſous la tutelle d'*Arnaud-Guillaume* de Gavaret, & de noble *Jean Hunaud* de Lanta, Chevalier. Entre ſes enfans étoit,

Jean de Durfort, qui ſuit.

VI. Noble homme *Jean* de Durfort, Seigneur de Bonac, de Deyme, & de Baziege, fut mis en 1415 ſous la tutelle de noble *Arnaud-Guillaume* de Gavaret, & *Jean* Hunaud de Lanta, & épouſa noble Dame *Jeanne* de Mauleon. Il fit un accord (*h*) le 27 Septembre 1459 avec nobles *Jean* & *Jean-Bernard* de Gavaret, enfans & héritiers dudit feu noble *Arnaud-Guillaume* de Gavaret, du lieu de Montgiſcard, par lequel les Parties reconnurent avoir tranſigé entr'elles le même jour, & avec noble *Michel* Hunaud, Seigneur de Lanta, Chevalier, ſur le Procès qui avoit été intenté en la Cour du Sénéchal d'Albi, par ledit noble *Jean* de Durfort, tant contre leſdits de Gavaret, que contre le-

(*a*) *Original d'un Inventaire de 1415.*
(*b*) Idem.
(*c*) Idem.
(*d*) Idem.
(*e*) Idem.
(*f*) Idem.
(*g*) Idem.
(*h*) Idem.

Digitized by Google

dit Seigneur de Lanta, pour qu'ils eussent à lui rendre compte de la tutelle, & de l'administration que leursdits peres avoient eu de ses personne & biens le 11 Novembre (a) 1460. Le mariage de *Pierre* de Durfort son fils ayant été accordé avec *Germaine* Ysalquier, il lui fit don en faveur de ce mariage, de tous ses biens présens & à venir, dont il se réserva l'usufruit sa vie durant, & sur lesquels il retint la légitime de ses autres enfans; & aussi en faveur de ce mariage, *Jeanne* de Mauleon lui donna la moitié de sa dot.

Jeanne de Mauleon fit son testament le 4 Août 1489 (b), étant alors veuve dudit *Jean* de Durfort, duquel elle eut pour enfans *Pierre* de Durfort, qui suit. *Jean* de Durfort, mort sans postérité, *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, dont la postérité sera rapportée ci-après, & *Roger* de Durfort, engagé dans les Ordres, suivant un Acte du 18 Décembre 1461 (c), par lequel son pere, sa mere, & *Pierre* de Durfort son frere, sont sa caution d'une somme de cent dix ducats d'or qu'il avoit à payer pour les Bules d'un Canonicat qu'il venoit d'obtenir à l'Eglise S. Etienne de Toulouse.

VII. Noble *Pierre* de Durfort, I du nom, Seigneur de Bonac & de Deyme, Coseigneur de Baziege, fut accordé en mariage par articles du 11 Novembre 1460 (d), avec noble *Germaine* Ysalquier, fille de noble *Jean* Ysalquier, Seigneur de Sabevés, de Châteauneuf, & autres lieux, & de *Condorne* de Castel. En faveur de ce mariage *Jean* de Durfort son pere lui fit don de la moitié de tous ses biens présens & à venir, sauf l'usufruit, sa vie durant, & *Jeanne* de Mauleon sa mere lui donna la moitié de sa dot.

Germaine Ysalquier fit son testament (e) le 20 Août 1481, par lequel elle ordonna sa sépulture au Couvent des Carmes de Toulouse, dans le tombeau où ceux de la famille de son mari avoient coutume d'être inhumés.

Pierre de Durfort, institué héritier par le testament de *Jeanne* de Mauleon sa mere, du 4 Août 1489, fit le sien (f) le 2 Septembre 1497. Par ce testament il fit ses légataires à titre de portion héréditaire, *Jean* de Durfort, & autre *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, ses freres.

Pierre de Durfort fit un accord le 7 Octobre 1491 (g) avec lesdits *Jean* de Durfort ses freres, par lequel *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, dont la postérité sera rapportée ci-après, reçut en partage la majeure partie de la Terre & Seigneurie de Baziege.

Pierre de Durfort eut de son mariage avec noble *Germaine* Ysalquier les enfans qui suivent: 1. noble *Jacques* de Durfort, Coseigneur de Deyme qui suit; 2. noble *Jean* de Durfort; 3. noble *Dauphine* de Durfort.

VIII. Noble *Jacques* de Durfort, Coseigneur de Deyme, légataire de sa mere par son testament (h) du 30 Août 1481, fut substitué par celui de son pere (i) du 2 Septembre 1497 à noble *Ray-*

(a) *Original.*
(b) Ibidem.
(c) Ibidem.
(d) Ibidem.
(e) Ibidem.
(f) Ibidem.
(g) Ibidem.
(h) Idem.
(i) Idem.

Digitized by Google

mond, & *Barthelemi* de Durfort, ſes freres aînés; & épouſa par contrat (*a*) du dernier Février 1510 noble *Catherine* de Suiran, de la laquelle il eut pour fils noble *François* de Durfort qui ſuit.

IX. Noble *François* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Bonac, rendit hommage (*b*) de cette derniere Terre & de la douzieme partie de celle de Lanta en 1540; & épouſa, par contrat (*c*) du 4 Novembre de la même année, Demoiſelle *Jeanne* de Saint Larry, fille de noble *Pierre* de Saint Larry, Chevalier, Seigneur de Frontignan. Il mourut avant le 28 Septembre 1543, (*d*) jour auquel *Jean* Boyer Notaire s'étoit pourvu au Parlement de Toulouſe, pour qu'il lui fût permis de procéder à l'inventaire des biens dudit *François* de Durfort, lequel fut commencé en 1564, & continué le 27 Avril 1582.

Du mariage de *François* de Durfort avec ladite *Jeanne* de S. Larry, ſortirent:

1. Noble *Roger* de Durfort, Seigneur de Deyme, qui a continué la poſtérité; 2. *Maffée* de Durfort vivant en Avril 1582; 3. *Jeanne* de Durfort; 4. & *Catherine* de Durfort.

X. Noble *Roger* de Durfort, Seigneur de Deyme, de Bonac & de Caujac au Diocèſe de Rieux, Sénéchauſſée de Toulon, Gouverneur de Toulouſe, de Lavaur, de Lauragais, de Saint Papoul (*e*) du Comté de Carmain & de Villelongue, fut accordé en mariage par articles dreſſés le 25 Juillet 1575, & marié le 2 Août ſuivant avec noble *Catherine* Hunaud de Lanta, fille de noble *Pierre* Hunaud, Seigneur & Baron de Lanta, & de Lontarès, & de noble Demoiſelle *Marguerite* de Montbrun; il obtint le 27 Mars 1596 une commiſſion (*f*) de Gouverneur, Chef & Adminiſtrateur de la Ville de Soureze, au fait des armes, & de Capitaine de cent hommes de pied pour la défenſe de ladite Ville, comme le Gentilhomme du Pays, le plus digne, le plus capable d'une pareille charge, & pour le bon & louable devoir qu'il avoit ci-devant pour la conſervation de ladite Ville & des habitans d'icelle. Lui & *Catherine* Hunaud de Lanta, ſa femme, ratifierent le 2 Février (*g*) 1581 les articles de leur mariage:

Roger de Durfort fut fait par commiſſion de l'an 1585 Gouverneur des Diocèſes de Toulouſe, de Lavaur, de Saint Papoul, du Comté de Carmain & de Villongue; & le Roi *Henri IV* l'honora d'une eſtime & d'une confiance ſinguliere, en lui donnant des marques de ſa bienveillance par un grand nombre de Lettres, dont pluſieurs ſont écrites de ſa main; deux entr'autres ſont conçues en ces termes.

» *Monſieur de Deyme*, (h)
» *ſoudain que mon couſin de Châ-*
» *tillon ſeuſt arrivé, il me pré-*
» *ſenta votre fils, lequel je reçus*
» *pour gaige de votre affection à*
» *mon ſervice: l'ayant fait met-*
» *tre à ma grande Ecurie, pour*
» *ſe rendre un jour honnête hom-*

(a) *Original.*
(b) Idem.
(c) Idem.
(d) Idem.
(e) Idem.
(f) Idem.
(g) Idem.
(h) Idem.

Digitized by Google

» me, & capable de quelque belle » Charge, eſperant qu'il ne dégé- » nere point du lieu où il eſt iſſu. » Cependant j'envoie mon couſin » de Châtillon par de-là pour dreſ- » ſer des plus belles troupes qu'il » lui ſera poſſible, & me les ame- » ner; pour avec celles que j'ai » déja, faire quelque exploit con- » tre les ennemis de cet Etat, ne » s'en étant jamais préſenté de ſi » belles occaſions que maintenant; » c'eſt pourquoi je vous » prie de ne faillir, ſi vous vou- » lez me faire paroître combien » vous deſirez exécuter mes volon- » tés, vous en venir me trouver » avec lui, & prendre le plus de » vos amis que pourrez, en étant » très néceſſaire, ſelon ce que mon- » dit couſin de Châtillon vous » fera entendre; & lorſque vous » ſerez près de moi, je vous em- » ploierai enſorte que je me pro- » mets n'aurez regret de m'être » venu trouver, pour l'honneur » que vous y acquererez, outre le » profit qui vous en proviendra, » remettant à mon dit couſin à » vous dire comme toutes choſes » ſe paſſent: par de ce je prierai » Dieu. J'ai regret que vous ſoyez » oiſif par-delà, étant ici, nous » aurons de quoi vous occuper. » Je ſuis votre meilleur & affec- » tionné ami. Signé, *HENRY*. » Ce ſera * par le Sieur de Damp- » martin que vous recevrez celle- » ci, n'ayant pû permettre à mon » couſin de Châtillon de faire le » voyage: venez, je vous prie.

La ſuſcription eſt à Monſieur Deyme.

» Monſieur, (a) j'ai reçu par » votre Lettre le plus grand plai- » ſir qui ſe peut, d'apprendre » l'exploit qu'avez fait contre mes » Rebelles en vos quartiers. Je » n'ai jamais douté qu'une per- » ſonne de votre valeur & mérite » ne réuſſira en ce qu'il entrepren- » dra contre mes ennemis, joint » à cela le zele qu'avez montré » pour le bien de mes affaires. Ce » n'eſt pas d'aujourd'hui que j'ai » reçu les preuves de votre affec- » tion, je les ſais depuis longtems » par les grands ſervices que m'a- » vez rendus dans toutes les oc- » caſions; de quoi, je vous prie, » ferez état, & que je n'oublierai » jamais, ni les miens à l'avenir » aux vôtres, quand ils verront » de mémoire de ceux que j'ai ai- » més comme à vous, j'ai telle » confiance en vous que je crois » que toutes les entrepriſes que » vous ferez contre mes ennemis » devers de-là, je m'aſſure qu'en » viendrez à bout. Croyez pour- » tant tout ce que M. Deſtrouſſes » vous dira de ma part; & aſſu- » rez-vous de plus en plus de mon » amitié, comme étant votre meil- » leur & plus affectionné ami.

Signé, *HENRY*, le 20 Avril 1596.

(La ſuſcription eſt à M. de Deyme.)

Roger de Durfort fit un teſtament le 12 Mars 1594, étant pour lors veuf de *Catherine* Hunaud de Lanta, par lequel il ſubſtitua à ſes enfans, le plus prochain de ſes parens portant ſon nom & ſes armes, en gardant l'ordre de primogéniture. Le 8 Mars 1595 il en fit un autre olographe (c), &

* *Tout ce qui ſuit eſt écrit de la main du Roi.*
(a) *Original.*
** *Cette Lettre eſt entierement écrite de la main du Roi.*
(b) *Original.*
(c) Idem.

Digitized by Google

mourut avant le 22 Janvier (a) 1595, laiſſant de ſon mariage trois fils qui furent :

1. Noble *Pierre* de Durfort, II. du nom.

2. Noble *Iſaac* de Durfort, dont il va être parlé.

3. Et noble *Thomas* de Durfort.

XI. Noble *Iſaac* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Caujac, avoit fait ſon teſtament le 23 Janvier (b) 1617. Il épouſa par contrat (c) du 8 Juillet 1621, Demoiſelle *Marie-Eliſabeth* de la Salle, fille de feu *Jean* de la Salle, Colonel de Cavalerie, & de Demoiſelle *Marie-Eléonore*, ſa femme, de laquelle il eut cinq enfans.

1. *Jean* de Durfort, Seigneur de Deyme, qui a continué la poſtérité. 2. *Jean* de Durfort. 3. Noble *Pierre* de Durfort. 4. Demoiſelle *Catherine* de Durfort. 5. Et *Eléonore* de Durfort.

XII. Noble *Jean* de Durfort, Seigneur en partie de Caujac, fut accordé en mariage par articles (d) ſous ſeings privés, le 13 Avr. 1648, avec Demoiſelle *Paule* de Saint Felix de Varennes, veuve d'*Arnaud* Durtaut, Seigneur de Rochefort & du Vivier. Il obtint un Arrêt du Parlement de Toulouſe le 23 Mai 1647 concernant la ſucceſſion d'*Iſaac* de Durfort, ſon pere (e).

Jean de Durfort fit ſon teſtament (f) le 6 Juillet 1668, par lequel il veut être enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de Caujac ; & laiſſa de ſon mariage avec ladite *Paule* de Saint Felix les quatre enfans qui ſuivent.

1. Noble *Jean-Louis* de Durfort, Seigneur de Deyme, qui a continué la poſtérité.

2. *Pierre* de Durfort, ſubſtitué à *Jean-Louis* de Durfort, ſon frere aîné.

3. Noble *Roger* de Durfort.

4. Et *Françoiſe* de Durfort.

XIII. Noble *Jean-Louis* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Caujac, inſtitué héritier univerſel, par le teſtament de ſon pere (g) du 6 Juillet 1668. Fit hommage (h) au Roi en ſon Bureau des Finances à Toulouſe, le 3 Juin 1672, de la Seigneurie de Caujac. Il épouſa, par contrat (i) du 22 Décembre 1683, Demoiſelle *Louiſe* de Durfort, fille de feu noble *Jean* de Durfort, Seigneur de Roſin, & de Dame *Marie* de Rouget, ſa veuve : de ce mariage ſont iſſus cinq enfans, ſavoir :

1. *François* de Durfort, Seigneur de Caujac, qui a continué la poſtérité.

2. Noble *Paul* de Durfort, mort Abbé de Conques en Languedoc.

3. *Pierre* de Durfort, mort.

4. *Jean-François* de Durfort, mort.

XIV. Noble *François* de Durfort, Coſeigneur de Caujac au Diocèſe de Rieux, épouſa, par contrat du 27 Avril 1723, Demoiſelle *Marie* de Gautier. Leurs enfans ſont :

1. *Paul-Louis-Alexandre* de Durfort de Deyme, qui ſuit.

2. *Marie Marguerite* de Durfort, mariée en 1751 au Comte de Montureux en Lorraine, Brigadier

(a) *Suivant une Sentence.*
(b) *Original.*
(c) Ibidem.
(d) Ibidem.
(e) Idem.
(f) *Extrait mortuaire annoncé dans une atteſtation du 24 Février 1670, original.*
(g) Idem.
(h) Idem.
(i) Idem.

Digitized by Google

des Armées du Roi.

3. Et *Marie-Roſe* de Durfort, reçue dans la Maiſon Royale de S. Louis à S. Cyr, le 21 Septembre 1739.

XV. Noble *Paul-Louis-Alexandre* de Durfort, Lieutenant de Vaiſſeaux.

Branche des Seigneurs de Verniole, Roſin, &c.

VII. Noble *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, de Roſin, & Coſeigneur de Bonac & de Baziege, troiſieme fils de *Jean de* Durfort, Seigneur de Deyme & de Bonac, & de *Jeanne* de Mauleon, eſt connu par le teſtament de *Pierre* de Durfort, Coſeigneur de Deyme & de Bonac, du 2 Septembre 1497 (*a*). par lequel *Pierre* de Durfort le fait ſon légataire, ainſi qu'un autre *Jean* de Durfort, tous deux ſes freres. Il fit un accord le 7 Octobre 1491 avec *Pierre* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Bonac, & autre *Jean* de Durfort, ſes freres, par lequel il lui teſta en partage la majeure partie de la Terre & Seigneurie de Baziege (*b*). Ledit *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, épouſa *Anne* de S. Gaſſian, fit ſon teſtament (*c*) en 1517, & en 1524 fit exécuteurs teſtamentaires *Raymond* de Durfort, Seigneur de Bonac, & *Jacques* de Durfort, Seigneur de Deyme. Il vendit, le 17 Décembre 1519, (*d*) certrain droit ſeigneurial, appellé la Magenque de Baziege, & s'engagea à faire ratifier cette vente par *Raymond* de Durfort, Seigneur de Bonac, ſon neveu, fils de *Pierre* de Durfort, Coſeigneur de Deyme & de Bonac, & de *Germaine* Yſalquier. Il donne & loue à rente ſeigneuriale un fonds à lui appartenant dans la Paroiſſe de Baziege; l'acte eſt du 18 Février 1498, & il y eſt qualifié Coſeigneur de Bonac. *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, de Roſin, & Coſeigneur de Bonac & de Baziege, eut d'*Anne* de Saint Gaſſian ſa femme les enfans qui ſuivent.

1. Noble *Jean* de Durfort. 2. Noble *Guillaume* de Durfort qui ſuit. 3. Noble *Barthelemi* de Durfort. 4. Et noble *Antoine* de Durfort, inſtitué l'héritier univerſel d'*Anne* de Saint Gaſſian, ſa mere, par égale portion avec ſes freres, par le teſtament du 7 Novembre 1528. Il fit une donation (*e*) à *Guillaume* de Durfort, ſon frere, le 28 Mai 1552, en conſidération du mariage qu'il avoit contracté avec noble *Anne* de Padies.

VIII. Noble *Guillaume* de Durfort, Seigneur de Verniole & de Roſin, fut inſtitué par ſa mere ſon héritier avec ſes freres, en égales portions, par ſon teſtament (*f*) du 7 Novembre 1588. Lui, & *Jean* de Durfort ſon frere, donnerent conjointement leurs dénombremens, & firent hommage au Roi pour la Terre de Verniole devant le Juge-Mage de la Sénéchauſſée de Lauragais, le 24 Mars 1539, & 13 Septembre (*g*) 1541, la Terre de Verniole étoit poſſédée depuis longtems par une autre branche de la Maiſon de

(a) *Original.*
(b) Ibidem.
(c) Ibidem.
(d) Ibidem.
(e) Ibidem.
(f) Ibidem.
(g) Ibidem.

Digitized by Google

Durfort. *Mony* de Durfort-Douzel en fit hommage au Comte de Foix en 1374, ainſi que d'autres Terres qu'il avoit au Comté de Foix (*a*). *Guillaume* de Durfort fit donation de la moitié de tous ſes biens le 2 Mai (*b*) 1563, à noble *Nicolas* de Durfort ſon fils, & fit ſon teſtament (*c*) le 7 Septembre. Il laiſſa d'*Anne* de Padies, ſa femme, les enfans qui ſuivent:

1. Noble *Gabriel* de Durfort.

2. Noble *Nicolas* de Durfort, qui a continué la poſtérité.

3. Noble *Jean-François* de Durfort, Seigneur de Roſin & de Verniole, auquel *Guillaume* de Durfort, ſon pere, fit donation (*d*) de la moitié de ſes biens, le 2 Mai 1563. Il aſſiſta le 26 Avril 1573 aux articles de mariage (*e*) de noble *Nicolas* de Durfort. *Gabriel* de Durfort, & *Nicolas* de Durfort, ſes freres, lui donnerent (*f*) le 21 Octobre 1576, tout ce qu'ils pouvoient prétendre ſur le lieu de Verniole. *Jean-François* de Durfort épouſa (*g*) le 19 Mars 1578 Demoiſelle *Etiennette* de Laſſet, dont il eut pour fils *Henri* de Durfort, mort ſans poſtérité. *Henri IV.* honora *Jean-François* de Durfort de pluſieurs Lettres: en voici une.

» *Monſieur de Roſin, j'ai été* » *bien marri d'entendre par votre* » *Lettre les occaſions qui vous ont* » *empêché d'exécuter la commiſ-* » *ſion ſur le démoliſſement de* » *Gaudiés. Je vois que vous n'y* » *avez manqué de bonne volonté;* » *maintenant on eſt aſſemblé, on* » *pourra adviſer quelque moyen,* » *duquel je vous avertirai: ce-* » *pendant vous ferez bien de gar-* » *der votre commiſſion, vous re-* » *merciant au ſurplus de bon cœur* » *de vos honnêtes offres, pour* » *leſquelles vous me trouverez en-* » *tierement affectionné où il vous* » *plaira m'employer; priant Dieu,* » *Monſieur de Roſin, vous don-* » *ne bonne & longue vie.* A Foix, » le 13 Mars 1582. *Votre affec-* » *tionné à vous ſervir, HENRI.*

La ſuſcription eſt à Monſieur de Roſin.

IX. Noble *Nicolas* de Durfort, Seigneur de verniole & de Roſin, fut marié, par contrat (*h*) du 26 Avril 1572, avec Demoiſelle *Yſabeau* Génébrouze, fille de noble *Sebaſtien* de Génébrouze, Seigneur de Saint Arnaud & d'Aigrefeuille, & de Demoiſelle *Françoiſe* de Leſeure. Il donna à *Jean* de Durfort, ſon fils, la moitié de ſes biens, par le contrat (*i*) de ſon mariage du 2 Décembre 1598; & il émancipa (*k*) le 23 Décembre 1633 ledit noble *Jean* de Durfort, ſon fils. De ſon mariage avec ladite *Yſabeau* de Génébrouze ſortirent.

Noble *Jean* de Durfort, Seigneur de Roſin, qui ſuit; & noble *Madeleine* de Durfort.

X. Noble *Jean* de Durfort, IIe du nom, Seigneur de Roſin & de Verniole, épouſa, par contrat (*l*) du 2 Décembre 1598, Demoiſelle *Marie* de Nadal, fille de noble *Jacques* de Nadal, & de

(a) *Original.*
(b) Ibidem.
(c) Ibidem.
(d) Ibidem.
(e) Ibidem.
(f) Ibidem.
(g) Ibidem.
(h) Ibidem.
(i) Ibidem.
(k) Ibidem.
(l) Ibidem.

Digitized by Google

Demoiſelle *Marguerite* de Lautrec, Dame de Maſſaguel. Il donna ſon dénombrement (*a*) des Chateau & Juriſdiction de Verniole à *Philippe* Berthier, Seigneur de Montrabé, le 3 Juin 1611. Il fut émancipé par *Nicolas* de Durfort, ſon pere, le 23 Novembre (*b*) 1613 : fit ſon teſtament (*c*) le 1 Avril 1645. Il mourut le 25 Décembre 1645, & l'inventaire de ſes biens, meubles, titres & papiers, & de feu Demoiſelle *Marie* de Nadal, ſa femme, commencé, à la requête de noble *Jean* de Durfort leur fils, le 29 Janvier 1646, fut clos les 6 & 7 Février ſuivans. Leurs enfans furent :

1. Noble *Jean* de Durfort, qui ſuit.

2. *Marguerite* de Durfort.

3. *Renée* de Durfort.

XII. Noble *Jean* de Durfort, IV du nom, Seigneur de Roſin & de Verniole, fut inſtitué héritier univerſel de ſon pere, par ſon teſtament (*e*) du 1 Avril 1645, & après la mort duquel, arrivée le 25 Décembre ſuivant, il fit faire l'inventaire (*f*) tant de ſes biens, & autres effets, que de ceux de Demoiſelle *Marie* de Nadal, ſa mere, en qualité de leur héritier par bénéfice d'inventaire. Cet inventaire, commencé le 29 Janvier 1646, fut clos le 7 Février ſuivant.

Jean de Durfort épouſa, par contrat du 18 Juin 1650, Demoiſelle *Marie* de Rouſſet, veuve de noble homme *Guillaume* de Salles, Seigneur de Caujac, & fille de noble *Samſon*, Seigneur Baron de la Nougarede, Coſeigneur de Magomel. Il fit, le 8 Novembre 1655 une donation (*g*) au College Royal des Jéſuites à Caſtres, à la charge par eux de bâtir une Egliſe pour ledit College, & prier Dieu tant pour lui que pour *Nicolas* de Durfort ſon ayeul. Il rendit hommage au Roi (*h*) en ſon Bureau des Finances de Toulouſe, le 9 Septembre 1666, pour la Juſtice Haute, Moyenne & Baſſe de Verniole & de Roſin; & fit ſon teſtament (*i*) le 12 Mai 1667. Laiſſa de ſon mariage un fils & trois filles, ſavoir;

1. Noble *François* de Durfort, Seigneur de Roſin, qui a continué la poſtérité.

2. *Marguerite* de Durfort.

3. *Louis* de Durfort, qui épouſa par contrat (*k*) du 22 Décembre 1683 noble *Jean-Louis* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Caujac.

4. Et *Renée* de Durfort.

XII. Noble *François* de Durfort, Seigneur de Verniole, fut conſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere du 12 Mai 1667, par celui de ſa mere, Demoiſelle Marquiſe d'Albouy, fille de noble *Jean* d'Albouy, Seigneur de Caſſés, & de Demoiſelle *Renée-Gabrielle* de Saint Maurice. Il fit ſon teſtament olographe le 17 Juin 1690 (*l*), par lequel il veut être enterré dans l'Egliſe de Saint Jean de Fajac; il ſubſtitue ſes enfans les uns aux autres, leſquels ſont,

1. Noble *Pierre* de Durfort,

(*a*) *Original.*
(*b*) Idem.
(*c*) Idem.
(*d*) Idem.
(*e*) Idem.
(*f*) Idem.
(*g*) Idem.
(*h*) Idem.
(*i*) Idem.
(*k*) Idem.
(*l*) Idem.

Digitized by Google

Seigneur de Verniole, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere du 17 Juin 1690. Il épouſa par contrat (a) du 9 Janvier 1725 Demoiſelle *Anne* de Donna-Dieu; fille de noble *Barthelemi* de Donnadieu, & de Dame *Anne* de Belliſſend, de laquelle il a eu pour fils;

Charles de Durfort, Chevalier de Malte & Chambellan de M. le Duc d'Orleans, Meſtre de Camp, Lieutenant du Régiment de Chartres Cavalerie.

Louis-Charles de Durfort, Meſtre de Camp, Lieutenant d'une Brigade des Carabiniers, marié le..., Juillet 1753 avec *Thereſe-Eleonore*, fille de Meſſire *Jean-Jacques* de Pourchereſſe, Conſeiller au Parlement de Beſançon, Baron d'Eſtrabonne, Seigneur de Frizan & autres Lieux, & de Dame *Paſchale-Antoinette-Emilie* Petit de Marivats. Il a été tué à la bataille de Minden en 1759.

N.... de Durfort, marié au Marquis de Vernet dans le Comté de Foix, veuf de *N...* de Leyy.

Marie-Anne de Durfort, mariée le 9 Mars 1758 à *Charles* de Biotiere de Chaſſincour, Marquis de Tilly, Colonel du Régiment de Medoc du 1 Décembre 1762. *Voy. Biotiere en Bourbonnois.*

2. Noble *Charles* de Durfort, légataire de *François* de Durfort ſon pere, par ſon teſtament du 17 Juin 1690, par lequel il le ſubſtitua à noble *Pierre* de Durfort ſon frere aîné.

3. Et noble *Nicolas* de Durfort, qui ſuit.

XIII. Noble *Nicolas* de Durfort, II du nom, légataire de *François* de Durfort ſon pere, par ſon teſtament du 17 Juin 1690, & ſubſtitué à ſes freres, épouſa par contrat (b) du 11 Décembre 1719 Demoiſelle *Marie-Agnès* de Curzay de Bourdeville; a eu pour enfans,

1. *Louis-Antoine-François* de Durfort, Prêtre, & Abbé de Fontaine-les-Planches.

2. *Joſeph* de Durfort, Abbé de Saint Martin en Rouſſillon.

3. *Louis-Philippe* de Durfort, qui a continué la poſtérité.

4. *Nicolas-Louis* de Durfort, Lieutenant de Vaiſſeaux au Département de Breſt.

5. Demoiſelle *Marguerite-Thereſe-Narciſſe* de Durfort, mariée le 30 Avril 1743 avec Meſſire *François-Gaſpard* Comte de Poli de Saint Thiébaud, Chevalier, Seigneur de Saint Thiébaud, de Saint Marſin & autres Lieux, d'abord Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi en 17..., & Maréchal de Camp en 1761.

6. Et Demoiſelle *Marguerite-Marie-Agnès* de Durfort, Religieuſe de la Maiſon de S. Louis à Saint Cyr.

XIV. *Louis-Philippe* de Durfort, appellé le Comte de Durfort, a été reçu Cornette dans la Compagnie des Chevau-Legers de la Garde du Roi, avec Brevet de Meſtre de Camp de Cavalerie, le 4 Juillet 1752, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, ci-devant Brancas, le 22 Juillet 1758; Colonel du Régiment de Picardie, & Brigadier des Armées du Roi le 21 Février 1761; & Maréchal des Camps & Armées du Roi le 25 Juillet 1762. De ſon ma-

(a) *Original.*
(b) Idem.

Digitized by Google

riage accordé le 6 Décembre 1750 avec Demoiſelle *Marie-Françoiſe* le Texier de Mennetou il a,

1. *Félicité-Jean-Louis-Etienne* de Durfort, né à Paris, batiſé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Roch le 4 Mars 1752.

2. *Etienne-Narciſſe* de Durfort, né en 1753 le 3 Octobre.

DUROSIER. Cette Famille eſt ancienne dans le Forès.

Pierre Duroſier, l'un des Cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, fut tué en 1592 par les Ligueurs qui occupoient la ville de Tears, parcequ'il tenoit le parti du Roi. *Arnoul* & *François*, freres, s'employerent utilement à la pacification des troubles du Forès, & ils en reçurent une lettre de remercîment du Roi du 25 Mai 1650.

Cette Famille s'eſt alliée à celles de Veühe en 1592, de Vitieu, de Faverges en 1595, de Talaru Chalmazel en 1643, de Lingendes en 1618, de Gangneres, de Souvigny en 1724, de Charrier en 1725, de du Saix en 1734. Elle eſt diviſée en deux branches.

La branche aînée ſubſiſte dans *Marie-Guillaume*, Chevalier, marié le 25 Août 1761 à *Benoîte* de Rochetaillée, fille aînée de *Jacques*, Baron de Rochetaillée en Forès, & dans *Antoinette-Jeanne-Gabrielle*, Religieuſe.

La ſeconde branche dans *Henri-François*, Chevalier, Seigneur de Magnieu, le Gabion, Eſtain & Boiſſailles, marié le 9 Janvier 1757 à *Marie-Eleonore* du Miret de Verpré, fille de *Gabriel*, Ecuyer, niece de *Pierre* Terrey de Roſieres, Procureur Général de la Cour des Aydes de Paris, & de *Joſeph-Marie* Terrey, Conſeiller de Grand'-Chambre, dont eſt né *Denis* le 8 Novembre 1759.

Sœur : *Catherine*, veuve de *Louis-Feſnier* des Pétrichons, Ecuyer.

DUSORBIER. Famille qui ſubſiſte en *Etienne* Duſorbier, Seigneur de la Touraſſe, marié à *Anne* de Gironde de Caſtelſagrat, de laquelle il a,

1. *Joſeph* Duſorbier, marié à *Françoiſe* de Nogaires.

2. *François*, Chevalier Duſorbier, Officier d'Infanterie.

3. Et *Philippe* demeurant au Château de la Touraſſe près Valence.

Armes : *Trois ſorbes dans un champ d'argent, couronne de Comte.*

DUVAL DE DAMPIERRE en Champagne, porte : *De gueules à la Licorne d'argent* : ſe fixa en Champagne par le mariage de *Jacques* Duval en 1378. Il étoit fils d'*Etienne* Duval, Chevalier, Maître d'Hôtel du Roi *Henri II*. & fut lui-même Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Ambaſſadeur de *Charles IX* auprès de l'Empereur *Maximilien II*, Gouverneur de Sainte-Menehould, & Commiſſaire Général de la Cavalerie Allemande. Sa femme étoit *Anne* de Boſſu, fille ainée de *Nicolas* Comte de Dampierre en Champagne, Baron de Bazoche, & niece de *Foucault* de Joyeuſe, qui fit ce mariage de l'agrément du Roi *Henri III*. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Jean-Armand*, dit le Comte de Dampierre, ancien Capitaine Aide Major au Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de Saint Louis, & dans le Chevalier de Dampierre ſon frere, Major du Régiment de Noailles, Cavalerie, enfans d'*Henri* Duval, II du nom, qui eut à

Digitized by Google

l'âge de quatre ans le Régiment de son pere, tué Maréchal de Camp au siege de Candie en 1669.

DYEL, au Pays de Caux en Normandie, Famille divisée en plusieurs branches. Suivant un mémoire envoyé, *Robert* Dyel, I du nom, vivoit en 1150. Il eut entr'autres enfans, *Jehan I* du nom. Il vivoit en 1200, comme on le voit dans un Regiſtre des Fiefs de Normandie. La femme de *Robert* n'eſt point connue.

II. *Jehan* Dyel, I du nom, dont le nom de la femme n'eſt point connu, vivoit en 1230, comme on le voit encore dans un Regiſtre des Fiefs de Normandie. Il fut pere de *Robert*, II du nom, qui ſuit.

III. *Robert*, II du nom, vivoit en 1294, & eut pour fils *Pierre* qui ſuit.

IV. *Pierre* Dyel, I du nom, vivoit en 1319. Il fut marié à *Madeleine* de Breauté, fille de *Guillaume*, Sire de Breauté, Seigneur de Brunes & de Leſcalles, & de *Jeanne* Aduesſe de Neville. Il eut pour fils,

V. *Jean* Dyel, II du nom, Seigneur de Calleville, qui vivoit en 1370, marié à *Anne* de Braquemont, dont il eut 1. *Jean*, III du nom, qui ſuit, & *Bertrand*, I du nom, dont ſont ſortis les branches de Miromenil, des Hameaux, & de Saint-Igny. Il n'y a plus que la branche de Miromenil encore exiſtante, qui a pris le nom & les armes de la Maiſon de Hué, dont étoit le Marquis de Miromenil, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont l'héritiere a épouſé *Claude* Marquis de Valin.

III. *Jean* Dyel, III du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval; il eſt dépeint dans la Roque, *Traité de l'ancienne Nobleſſe du Royaume*, armé de harnois complet, un Page portant la lance, & pour ce vingt Hommes d'Armes & deux Archers qui étoient à ſa ſolde. Il vivoit en 1450, & fut marié à *Eleonore* de la Berguerie, duquel mariage eſt ſorti,

VII. *Louis* Dyel, I du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, qui vivoit en 1520, & qui épouſa *Marie* Hubert, dont eſt ſorti,

VIII. *Adrien* Dyel, Seigneur d'Enneval: il employa la plus grande partie de ſon bien au ſervice de l'Etat. Pour une affaire d'honneur qui lui arriva en 1541, il paſſa dans le Canada, où il commanda un Corps, & il donna des preuves de ſa valeur, en ſe diſtinguant beaucoup à la conquête de cette partie du nouveau Monde. En 1545 il ſe diſtingua encore dans l'armée navale qui fut levée pour des expéditions importantes. En 1546 il fut au ſecours de Boulogne, qui étoit aſſiégé par les Anglois avec un corps de troupes qu'il commandoit, & il fut nommé en l'année 1551 pour aller conduire la Reine *Marie* d'Ecoſſe en Angleterre, ſous le nom du Baron de la Garde. Il épouſa *Jeanne* le Breton, dont il eut pour enfans, 1. *Simon* qui ſuit; 2. *Nicolas*, dont eſt ſortie la branche de Clermont d'Enneval; 3. un autre *Nicolas*, marié & mort ſans enfans; 4. *Jacques*, qui a formé la branche de Graville-Montaval.

Branche des Seigneurs de Vaudroques, Duparquet, & Comte de Sorel.

IX. *Simon* Dyel, I du nom, Seigneur

Digitized by Google

Seigneur de Vaudrocques & du Parquet, épousa 18 Novembre 1665 *Adrienne* Blain Denambuc, dont eſt ſorti 1. *Pierre* Dyel, Seigneur de Vaudroques, qui ſuit; 2. *Thomas* Dyel, Seigneur du Parquet, marié en 1587 à *Suzanne* de Rocques, dont *Adrien*, mort garçon; *René*, tué en 1627 par les Eſpagnols à la défenſe de Saint-Chriſtophe, commandant une Compagnie ſous les ordres de Dyel de Denambuc, & deux filles mortes ſans être mariées; 3. *Pierre* Dyel, Seigneur d'Enambuc, né en 1580, mort en 1636 ſans alliance, commandant un Vaiſſeau de Roi dans les mers du Ponant, qui le premier fit la conquête des Antilles, habitées par les François, & qui en fut le premier Gouverneur; 4. *Adrien* Dyel, Sieur de Londemart, Chevalier de Malthe; 5. *Jeanne* Dyel, mariée à *Guillaume*, Sieur de Sanſon, Capitaine Garde-Côte.

X. *Pierre* Dyel, II du nom, Seigneur de Vaudrocques, fut marié le 11 Janvier 1589 à *Jeanne* des Iſles, dont il eut 1. *Pierre* Dyel, marié à *Marie* de Sortainbosc, dont eſt ſortie une fille nommée *Adrienne*, mariée à ſon couſin *Adrien*, Seigneur de Graville, Capitaine au Régiment de Normandie; 2. *Adrien* qui ſuit; 3. *Jacques* Dyel du Parquet, dont on rapportera la poſtérité après celle de ſon frere aîné; 4. *Nicolas*, tué commandant un Vaiſſeau de haut-bord pour la conſervation de Saint-Chriſtophe.

II. *Adrien* Dyel, II du nom, Seigneur de Vaudrocques & de Gournay, fut nommé par le Roi en Septembre 1658, pour être Gouverneur Général de la Martinique après la mort de *Jacques* Dyel du Parquet ſon frere; pendant la minorité de ſes neveux, à qui le Roi avoit conſervé le Gouvern. en conſidération des ſervices du pere. Il fut marié en 1642 à *Anne* Lemoine, dont eſt ſorti 1. *Louis* qui ſuit; 2. *Pierre* Dyel, mort garçon; 3. *René*, Capitaine de Cavalerie, tué à l'armée; 4. *Suzanne*, mariée à *N.* Marquis de la Fernaye.

XII. *Louis* Dyel, II du nom, Seigneur de Gournay, de Vaudrocques & de Limpiville, fut marié deux fois, en premieres noces à *Suzanne* Duval, & en ſecondes à *Françoiſe* de Breteuil. Du premier lit eſt ſorti *Suzanne*, mariée à *N.* . . de Rupiere, Seigneur Duclos; du ſecond lit 1. *Louis-François* Dyel, Marquis de Vaudrocques, qui ſuit; 2. *Louis* Dyel, Chevalier de Gournay, Capitaine de Cavalerie; 3. *Françoiſe*, mariée à *N.* . . Dumenil, Seigneur de Raboth.

XIII. *Louis-François* Dyel, Chevalier, Seigneur de Vaudrocques, de Gournay & de Limpiville, naquit en 1707, & épouſa en 1733 *Anne-Madeleine*, fille de *N.* . . l'Epinay, Conſeiller au Parlement de Rouen, dont eſt ſorti *N.* . . Dyel, Seigneur de Limpiville, né en 1745; *N.* . . . Dyel de Vaudrocques, née en 1737, & *N.* . . . Dyel de Limpiville, née en 1742.

Branche des Seigneurs du Parquet.

XI. *Jacques* Dyel, Chevalier, Seigneur du Parquet, troiſieme fils de *Pierre* Dyel, Seigneur de Vaudrocques, & de *Jeanne* des Iſles, naquit en 1611, fut Gouverneur de la Martinique dès la premiere année que cette Iſle fut habitée par les François, ſous la

Digitized by Google

conduite de M. Dyel Denambuc son oncle ; ensuite de quoi le Roi lui en donna le Gouvernement général en l'année 1610. Il épousa *Marie* Saint-André Bonnard, dont 1. *Jean-Jacques* Dyel, Comte de Soret, Capitaine d'un Vaisseau de Roi, marié à *Catherine* Dyel de Clermont sa cousine, dont la postérité est éteinte ; 2. *Louis* qui suit ; 3. *Françoise* Dyel, morte Religieuse à Paris ; & 4. *Marie*, morte Religieuse à Fecamp.

XII. *Louis* Dyel, Chevalier, Seigneur du Parquet & de Bremian, épousa *Catherine* de Grillet de Saint-Trivier, fille d'*Albert* de Grillet, Comte de Saint-Trivier, & de *Peronnelle-Claude* d'Albon, dont est sorti *Louis-François*, qui suit.

XIII. *Louis-François* Dyel, Chevalier, Seigneur du Parquet, de Bremian & de Marcilly, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Simon, épousa sa cousine *N.* de Grillet, fille de *N.*, de Grillet, Comte de Saint-Trivier, & de *N.* de Cossé de Brissac, dont postérité.

Branche de Clermont d'Enneval.

IX. *Nicolas* Dyel, I du nom, Seigneur de Clermont & d'Enneval, second fils d'*Adrien*, I du nom, & de *Jeanne* le Breton, épousa en 1560 *Laurence* de Becquet, dont est sorti *Simon* qui suit ; 2. *Pierre* Dyel, Seigneur d'Enneval, marié, dont la postérité est encore existante ; 3. *Nicole* Dyel, mariée le 4 Septembre 1600 à *Guillaume* Marquis de Néele.

X. *Simon* Dyel, I du nom, Seigneur de Clermont & d'Enneval, épousa *Françoise* Blondel en 1590, dont 1. *Adrien* qui suit ; 2. *Jeanne*, mariée 10 Septembre 1627 à *Jean*, Seigneur de Néel.

XI. *Adrien* Dyel, II du nom, Seigneur d'Enneval & de Clermont, épousa 10 Juin 1624 *Françoise* de Vipart, dont est sorti 1. *Jean* qui suit ; 2. *Alexandre* Dyel, Baron d'Enneval, Seigneur de Brasles, marié le 27 Novembre 1672 à *Marguerite* de Luffan, dont postérité ; 3. *Françoise* Dyel, morte Religieuse ; 4. *Catherine*, mariée à *Jean-Jacques* Comte de Sorel, son cousin, en 1677 ; 5. *Marguerite*, aussi Religieuse.

XII. *Jean* Dyel, Seigneur de Clermont & d'Enneval, fut nommé par le Roi en 1662, Gouverneur & Lieutenant Général de la Martinique, après la mort d'*Adrien* Dyel de Vaudrocques son cousin. Il fut marié à *Marguerite* d'Espinay de Luffan, dont est sorti 1. *Jacques* qui suit ; 2. *Gabriel*, Brigadier de Cavalerie ; 3. *Jean*, Abbé de Clermont, Curé de Bernaville ; 4. *Marguerite*, morte Religieuse.

XIII. *Jacques* Dyel, I du nom, Seigneur de Clermont, épousa *Renée-Philippine* de Rocquigny, dont est sorti *Jacques-François* qui suit ; 2. *Jean-Baptiste* Dyel d'Enneval, Chevalier de Clermont, Brigadier des Gardes du Roi, & *Marie-Angelique* Dyel, mariée à *N.* de Breteuil.

XIV. *Jacques-François* Dyel, Seigneur de Clermont & d'Enneval, a épousé *Anne* de Ricarville, dont il n'a point d'enfans.

Branche de Graville-Montraval.

IX. *Jacques* Dyel, I du nom, Seigneur de Graville, dernier fils d'*Adrien*, I du nom, & de *Jean-*

Digitized by Google

ne le Breton, épouſa 29 Novembre 1573 *Marguerite* des Iſles, fille de *Michel*, dont eſt ſorti 1. *Michel* Dyel qui ſuit; 2. *Pierre*, dont on rapporte la poſtérité après celle de ſon frere aîné; 3. *Touſſaint*, Curé de Cahéville; 4. *Françoiſe*, mariée en 1614 à *Adrien*, Sieur d'Alon, Capitaine Garde Côte.

X. *Michel* Dyel, I du nom, Seigneur de Graville, né le 31 Août 1577, fut marié trois fois: en premieres noces il épouſa *Jeanne* Tiercelin, dont *Marie* & *Suzanne*, mortes filles: en ſecondes noces *Marie* du Voyer, dont *Simon* Dyel, Seigneur de Montaval, né en 1600, mort garçon, & en troiſiemes noces *Marie* Picart, dont 1. *Adrien* qui ſuit; 2. *Robert*, marié en 1677 à *Iſabeau* Dyel ſa couſine germaine, dont il n'a point eu d'enfans. Il fit bâtir la Chapelle de la Vierge dans l'Egliſe Paroiſſiale du Prêcheur; 3. *Marie*, mariée le 23 Février 1658 à *Jean-Baptiſte* Croquet, Capitaine à la Martinique.

XI. *Adrien* Dyel, Seigneur de Graville, né 2 Septembre 1640, épouſa à la Martinique le 7 Février 1671, *Marie* Bocachart, fille de *Guillaume* & de *Marie* Maſſe, dont 1 *Jacques* qui ſuit; 2. *Raymond* Dyel, Seigneur de Graville, mort garçon.

XII. *Jacques* Dyel, II du nom, Seigneur de Graville, puis de Montaval, prit le nom de Montaval, qui étoit celui de *Robert* ſon oncle (a). Il naquit à la Martinique le 31 Janvier 1683, & y épouſa *Marie-Madeleine* Cornette le 20 Janvier 1715, fille de *Nicolas* Cornette, Ecuyer, Chevalier de Saint Louis, Capitaine de Cavalerie, & de *Louiſe* Raguyenne, dont 1. *Jacques*, né 19 Février 1718, mort en 1740 garçon; 2. *Nicolas*, né 30 Août 1722, mort en 1742 ſans alliance; 3. *Auguſtin*, né premier Novembre 1722, mort en 1748 ſans alliance: 4. *Louis*, né le 20 Décembre 1723, mort le 20 Décembre 1743, auſſi ſans avoir été marié; 5. *Adrien*, né le 20 Janvier 1725; 6. *Pierre*, né 25 Février 1726; 7. *Gabriel*, né le 20 Juillet 1727, mort âgé de quatre ans; 8. *François*, né 20 Octobre 1728; 9. *Jean-Baptiſte*, né 27

(a) *A cauſe d'une donation à lui faite en 1705 par* Iſabeau *Dyel ſa belle-tante & ſa couſine au deuxieme dégré, d'une habitation à elle appartenante, ſituée au Quartier de Verpé, Paroiſſe du Prêcheur, de quatre cens pas de large ſur la hauteur qui ſe trouvera à chaſſer juſqu'à la montagne Pelée, dans les bornes & limites y énoncées, planté d'environ cinquante milliers d'arbres cacaoyers & autres vivres; le ſurplus en ſavannes & bois de bout, avec les bâtimens & uſtenciles qui étoient deſſus pour faire farine manioc, & en outre vingt Negres & Negreſſes auſſi dénommés dans ladite donation, pour par lui Sieur Dyel en jouir, faire & diſpoſer à ſon plaiſir, comme choſe à lui appartenante, en reconnoiſſance de la bonne amitié que ladite Dame lui portoit, & encore à la charge par lui de porter à l'avenir le nom de Montaval ſon oncle, & mari de ladite Dame, & de faire prier Dieu pour le repos de l'ame de la donatrice après ſa mort, juſqu'à concurrence de la ſomme de cent livres par chacun an pendant ſa vie, en tel lieu & par tel Religieux que bon lui ſemblerois, ſans que pour raiſon de ce il pût être inquieté ni recherché en façon quelconque.*

Digitized by Google

Février 1730 ; 10. & 11. *Claude-Gabriel* & *Joseph*, nés jumeaux le 23 Février 1733 ; 12. *Elisabeth*, née le 15 Juin 1716 ; 13. *Louise*, née au mois de Juillet 1717, mariée en Janvier 1744 à *Gabriel* de Bourk, Ecuyer, Seigneur de Beauchamp, morte le 23 Février 1746 ; 14. *Marie-Madeleine*, née en Janvier 1719 ; 15. *Félicité-Anastasie*, née le 5 Janvier 1715, mariée en 1752 à *N.* le Bourg, Capitaine de Grenadiers à la Martinique ; 16. *Marie-Elisabeth*, née en Juin 1736, tous nés à la Martinique.

Dernière Branche.

X. *Pierre* Dyel, II du nom, second fils de *Jacques*, I du nom, & de *Marguerite* des Isles, servit en qualité de Capitaine au Régiment de la Reine. Il naquit en 1583, & épousa le 9 Juillet 1617 *Marie* le Roux, fille de *Georges*, Ecuyer, & de *Marguerite* de Pimparé, dont 1. *Adrien*, qui suit ; 2. *Isabeau*, née en 1631, mariée en premières noces à *N.*... Joinville de Francillon, Commandant au Quartier du Prêcheur à la Martinique, & en secondes noces, en 1677, à *Robert* Dyel, Seigneur de Montaval, son cousin germain : elle fit son testament en 1708, en faveur de *Jacques* Dyel de Montaval, son neveu (a) ; 4. *Marguerite* Dyel, née en 1637, morte sans alliance.

XI. *Adrien* Dyel, II du nom, Seigneur de Montaval en 1648 ; *Adrienne* Dyel de Vaudrocques sa cousine, dont 1. *Guillaume* qui suit ; 2. *Pierre*, Seigneur de Graville, marié à *Alexandre* d'Ingouville, dont *Elisabeth*, mariée à *Charles* Toustaint, Seigneur de Richebourg ; 3. *Jean* Dyel, Seigneur du Parquet, Lieutenant commandant pour le Roi à la Martinique, Chevalier de Saint Louis, marié à *N.* le Roux, fille de *N.*... Capitaine de Milice à la Martinique, & de *Madeleine* d'Orange, dont point d'enfans, mort à Fecamp ; 4. *Adrien* Dyel, Seigneur d'Aiguimont, mort sans alliance ; 5. *Elisabeth*, mariée à *N.*... le Merle, Procureur Général au Conseil de la Martinique ; 6. *Adrienne*, mariée à *Jacques* Joham, Sieur Després, Conseiller au Conseil de la Martinique.

XII. *Guillaume* Dyel, Seigneur de Boisemont, épousa le 22 Août 1678 *Françoise* de l'Etendart, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Gruchy, & de *Suzanne* de la Berguerie, dont *Adrien* qui suit.

XIII. *Adrien* Dyel, Seigneur de Boisemont, Enseigne des Vaisseaux du Roi, né en 1680, épousa le 2 Mai 1708 *Perrine* Cochart, fille d'*Adrien* & de *Claude-Barnabé*, dont 1. *Guillaume-Adrien* qui suit ; 2. *Jean-Clair*, né 14 Septembre 1714, Lieutenant commandant pour le Roi en l'Isle de la Guadeloupe, marié en 1738 à *N.*... du Tartre de Villers, fille

(a) *Qu'elle institua son légataire universel, & unique héritier de tous ses biens situés à la Martinique, à quoi ils se puissent monter, aux charges, clauses & conditions y énoncées ; & à l'égard de ses biens de patrimoine situés dans la Province de Normandie, dont elle déclaroit n'avoir rien touché, elle les auroit laissés à ses héritiers naturels avec priere, au Sieur de Montaval, son héritier universel des biens de cette Isle, d'exécuter son dit testament & ordonnance de dernière volonté, en tout son contenu.*

Digitized by Google

dé *N.* . . Baron de Villers, dont il a des enfans ; 3. *François-Pierre*, Seigneur d'Enambuc, demeurant à la Grenade, marié en 1745, dont des enfans. Il eſt mort à la Grenade en 1759 ; 4. *Louiſe*, née en 1712, mariée en 1734 à *François* Quenel, Ecuyer, Seigneur du Torp, de Sainte-Marie, de Saint-Vallerie, & de Caulleville en Caux.

XIV. *Guillaume-Adrien* Dyel, né 5 Juillet 1713, a ſervi tant cadet que Lieutenant de Grenadiers pendant vingt-quatre ans, s'eſt marié le 25 Janvier 1747 à *Jeanne-Gabrielle* Gigou de Kervillot, dont 1. *Jean-Marie-Guillaume*, né 23 Décembre 1748 ; 2. *Pierre-Paul-Adrien*, Chevalier, Seigneur du Parquet, né 28 Juin 1750.

Armes : *d'argent au chevron briſé de ſable trois tréfles d'azur* (*a*).

(*a*) Sur cette Généalogie fournie par la Famille, on peut conſulter,

Le Traité de l'ancienne Nobleſſe du Royaume, par la Roque, pag. 113, derniere édition.

Hiſtoire de France par Mezerai.

Le Jugement rendu en faveur de *Pierre* Dyel, Sieur de Vaudrocques, le 16 Avril 1638, par les Commiſſaires députés par le Roi pour les francs-Fiefs, & les nouveaux acquêts en la Province de Normandie.

Autre Jugement rendu en faveur du même *Pierre* Dyel, rendu le 13 Juillet 1667, par Meſſieurs Bazin de la Galiſſonniere & du Peron, Commiſſaires députés par Sa Majeſté pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe en la Généralité de Rouen.

Autre Jugement rendu 14 Avril 1700, par M. de la Bourdonnoye, Commiſſaire député par Sa Majeſté en la Généralité de Rouen, en faveur de *Pierre* Dyel, Sieur de Vaudrocques, & de *Louis* Dyel, Sieur de Gournay, freres, où leur Généalogie eſt dûement vérifiée.

Jugement rendu en faveur d'*Adrien* Dyel, Sieur d'Aigrimont, 30 Décembre 1699, par l'Intendant de la Généralité d'Alençon.

Hiſtoire de Rouen par Farein.

Celle de Normandie, par Maſſeville.

Armorial de France.

Lettres Patentes accordées au Sieur du Parquet, 18 & 22 Octobre 1651, pour le Gouvernement & la proprieté des Iſles de la Martinique, de Sainte-Lucie, de la Grenade & des Grenadins.

Hiſtoire Générale des Antilles par le Pere du Tartre.

Les Voyages du Pere Labat aux Iſles Françoiſes de l'Amérique.

L'Hiſtoire de Saint-Domingue par le Pere Charlevoix.

Et l'Hiſtoire & le Commerce des Antilles Angloiſes, imprimés en 1758.

Digitized by Google

EG

EGROT, Seigneur d'Huredis près d'Orleans, & du Lude en Sologne, porte : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois paons d'argent.* La Terre du Lude, située en Sologne, différente d'une du même nom en Anjou, fut portée vers 1430 par *Isabeau* de Beauvilliers, Dame du Lude, à *Jean* de la Rable, Ecuyer, & fut érigée en Vicomté en faveur de *Cesar* de la Rable, Chevalier, qui la vendit présent du Muid, Notaire à Orleans, 8 Novembre 1657, à *Geronne* Egrot, Ecuyer, Seigneur de la Borde, Conseiller honoraire au Présidial d'Orleans, & à *Nicolas* Amiart, beau-pere dudit Egrot : elle est possedée aujourd'hui par son petit fils *Jerôme-Jean* Egrot, Trésorier de France à Orleans, qui de sa femme *Angelique* de Vausse, mariée en 1730, a pour enfans *André Jerôme*, né 11 Novembre 1732, Mousquetaire du Roi ; *Elisabeth*, femme 19 Juillet 1751 de *Jean-François* de la Taille, Chevalier, Seigneur de Tretinville, & *Julie-Therese-Félicité*, née 17 Mars 1738, femme 8 Novembre 1756, de *Charles* Cuvier, Chevalier, Seigneur de la Busiere, Capitaine de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire du Roi, Chevalier de S. Louis

ELBÉE en Beauce, porte : *fascé d'argent & de gueules de six pieces.*

I. *Jean* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont, du Petit-Mont, & Goussainville, épousa en 1500 *Madeleine* du Guay-Renard, dont 1. *Alexandre* qui suit ; 2. & *Isaac*, Capitaine d'Infanterie, qui ne laissa point d'enfans de ses deux femmes, *Angelique* de Vion de Cottenville, & d'*Angelique* Texier.

II. *Alexandre* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont & du Gast, épousa en 1526 *Madeleine* de Ramezay, dont 1. *François* qui suit ; 2. & *Louis*, dont nous rapporterons la postérité après celle de son frere.

III. *François* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont, n'eut point d'enfans de sa premiere femme *Françoise* de Fenieres, mariée en 1574. Il laissa de *Marie* le Clerc, sa seconde, mariée le 8 Février 1587,

IV. *François* d'Elbée, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Caumont, épousa 1°. par contrat devant Chabert, Notaire à Meung, 18 Avril 1625, *Charlotte* du Mesnil, sans enfans. 2°. Par contrat devant Peigné, Notaire à Saint-Agnan en Berry, 22 Février 1642, *Charlotte* d'Autry, qui le rendit pere de

V. *Claude* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont : il épousa par contrat du 27 Octobre 1660 *Renée* Duchesne, dont on ignore la postérité.

III. *Louis* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Javieux, épousa par contrat devant Labbé, Notaire à Sonchamp, en 1594, *Jacqueline* de Prinsloup, dont 1. *François* qui suit ; 2. & *Louis*, qui n'eut point d'enfans de *Jeanne* Després, laquelle étant veuve se remaria en 1674 à *Claude* de Brunel, Ecuyer, Seigneur des Ruées

IV. *François* d'Elbée, Ecuyer,

Digitized by Google

Seigneur de Javieux ; épouſa 1°. préſent Simoneau, Notaire, 21 Décembre 1659 ; *Louiſe* le Chat ; 2°. préſent ledit Notaire, 21 Décembre 1666, *Marie* Barbe, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit,

V. *Louis* d'Elbée, II du nom, Ecuyer, Seigneur d'Epinville, Paroiſſe de Souchamp-ſous-Dourdan, que *Louiſe* de Chartres ſa femme rendit pere de,

VI. *Philippe* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur d'Epinville, Garde du Corps du Roi & de la Manche, tué à la bataille de Malplaquet 11 Septembre 1709. Il laiſſa de *Marie-Anne* de Pombriant ſa femme, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur d'Epinaux, Paroiſſe de Forges près Châtres, & de *Louiſe* de Valiere, pour fils unique,

VII. *Alexandre* d'Elbée, II du nom, Ecuyer, Seigneur d'Epinville, Lieutenant de Cavalerie, mort le 30 Janvier 17... épouſa *Angelique* le Lieur, morte en 1736, fille d'*Euſtache*, Ecuyer, Seigneur de Poyer, Paroiſſe d'Orpin près d'Epernon, Chevau-Leger de la Garde du Roi, & de *Marie-Anne* de Coſne, dont 1. *Adrien* qui ſuit ; 2. *Louis-Alexandre*, né 22 Septembre 1718, Capitaine Aide-Major du Régiment de Penthievre, Cavalerie, marié par contrat paſſé devant Bellanger, Notaire à Paris, 29 Janvier 1758, à *Charlotte* Gallois, veuve avec trois enfans de *N*... Laumonier de Bois Julien, Mouſquetaire de la premiere Compagnie ; 3. *Philippe*, né 6 Février 1726, Lieutenant au Régiment de Penthievre, Cavalerie ; 4. *Thereſe Agathe*, née 2 Février 1727, femme en 1746 de *Paul* Senegal, Ecuyer, Seigneur de Lalun, & *Madeleine*, née ... Septembre 1730, non mariée.

VIII. *Adrien* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur d'Epinville, Garde du Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, marié par contrat du 15 Novembre 1743 à *Françoiſe* Creté, née en Octobre 1715, & mere de 1. *Charles*, né 27 Juin 1746, Page de M. le Duc de Penthievre ; 2. *Philippe*, né 30 Janvier 1747, élevé à l'Ecole Royale Militaire ; 3. *Marie-Anne* d'Elbée, née 24 Juin 1745, élevée dans la Maiſon Royale de Saint Louis à Saint-Cyr. (a)

ERGNOUST en Dunois, porte : *de ſable au chevron d'or accompagné de trois cloches d'argent.*

Jacques d'Ergnouſt, fils de *Joſias*, Ecuyer, Seigneur de Preſſinville & du Chefne, & de *Judith* de Beaufils de Lierville, épouſa par contrat du 29 Juin 1625 *Anne* Anéel, veuve du Seigneur de Villepion, & d'*Anne* Loreau, d'où ſont iſſus quatre garçons & deux filles, dont on ignore les alliances.

ESCAYRAC (d'). Ancienne Famille du Quercy, qui paroît tirer ſon nom du Château d'Eſcayrac, ſitué dans la Paroiſſe de Saint Aurelh en Quercy, qu'elle poſſede depuis un tems immémorial.

Dès 1128 il eſt fait mention dans un acte original paſſé dans la Paroiſſe de Saint Aurelh d'un *Bernard* d'Eſcayrac, fils d'un autre *Bernard*.

III. *Bernard* d'Eſcayrac, III du nom, Chevalier, étoit marié en 1267 avec *Feydide*. 2°. Il épouſa *Serene* de S. Privat, fille du Seigneur *Guillaume* de S. Privat, de laquelle il eut *Blaſimas* d'Eſcayrac,

(a) *Mémoire de Famille.*

Digitized by Google

mariée à *Bernard* de Ramondina ; & d'une de ſes deux femmes il eut pour fils.

IV. *Bernard* d'Eſcayrac, IV du nom, Chevalier, marié le 5 Février 1301 à Dame Slaiviara, dont,

V. *Bertrand* d'Eſcayrac Damoiſeau, marié à *Proeſſe* de Trapas 8 Mai 1324. Il épouſa en ſecondes noces le 27 Novembre 1327 *Proeſſe* du Colombier, ſœur d'*Armand* du Colombier Damoiſeau. Il eut d'une de ſes deux femmes, *Bernard* qui ſuit, & *Arnaud* d'Eſcayrac.

VI. *Bernard* d'Eſcayrac, V du nom, vivoit le 11 Septembre 1335. Il eut pour fils *Bernard* qui ſuit, & *Bertrand*.

VII. *Bernard* d'Eſcayrac, VI du nom, Damoiſeau, étoit ſous la tutelle d'*Arnaud* d'Eſcayrac, ſon oncle, le 3 Juin 1343 il eut pour fils.

VIII. *Bernard* d'Eſcayrac, Damoiſeau, VII du nom, qui vivoit le 7 Avril 1394. Il eut pour enfans : 1. *Jean* qui ſuit. 2. *Raimond*, Seigneur de la Peyriere, qui le 29 Mai 1419 s'allia à noble *Jeanne* de Mondenard, fille de noble *Gaillard*, Baron de Mondenard. 3. *Peronelle*, mariée à noble *Hugues* de Génébréda.

IX. *Jean* d'Eſcayrac, I du nom, Seigneur d'Eſcayrac, & Conſeigneur de Cayriech, marié 16 Mai 1401 à *Sobirane* des Lacs, fille de *Guillaume* des Lacs, & de Dame Barave de Dejean ; le 2 Mars 1408 il eut pour fils poſthume,

X. *Thomas* d'Eſcayrac, Seigneur d'Eſcayrac, & Conſeigneur de Cayriech, marié à *Sobirane* de Pierre-Latte, laquelle en étoit veuve le 25 Juin 1444. Il eut pour enfans ; 1. *Jean-Barthelemi* d'Eſcayrac ; & 2. *Delphine* d'Eſcayrac, mariée à noble *Bernard* de Bonneſagne.

XI. *Jean-Barthelemi* d'Eſcayrac, Seigneur d'Eſcayrac & Conſeigneur de Cayriech, ſe maria en premieres noces le 5 Février 1462 avec Demoiſelle *Gaillarde* de la Valette, fille de noble & puiſſant homme *Pierre* de la Valette, Seigneur de Pariſot, & de noble Marquiſe d'Hebrard ; & en ſecondes noces avec noble *Delphine* de la Boiſiere. Il teſta le 29 Janvier 1484. De la premiere de ſes deux femmes il eut *Raimond-Barthelemi* ; & 2. *Catherine* d'Eſcayrac, mariée à noble *Hugues* d'Entragues.

XII. *Raimond-Barthelemi* d'Eſcayrac, Seigneur d'Eſcayrac, & Conſeigneur de Cayriech, avoit épouſé noble *Aldete* de Buſſet de Salvezon, comme il conſte par ſon teſtament du 18 Juin 1512, de laquelle il eut pour fils poſthume.

XIII. *Hugues* d'Eſcayrac, Seigneur d'Eſcayrac, & Conſeigneur de Cayriech, qui épouſa noble *Philippe* de Mondenard, fille de noble *Jean* de Mondenard, Baron de Mondenard le 29 Avril 1530. Et il ſe maria en ſecondes noces avec Demoiſelle *Françoiſe* de Beaumont, fille de noble *Jean* de Beaumont, Ecuyer, Seigneur de Peyretalhade, le 1 Juillet 1549. Il teſta le 18 Août 1573. De ſa ſeconde femme il eut deux garçons : 1. *Charles*, qui ſuit. 2. *Jean*, Seigneur de Maraval ; & trois filles mariées ; *Sobirane* à *Jean-Germain*, Seigneur de la Jante en Limouſin ; *Jeanne* avec *Jean* de la Gerie ; *Quiterie* à *Charles* de la Borie, Seigneur de Figeac.

XIV. *Charles* d'Eſcayrac, Seigneur d'Eſcayrac, & Conſeigneur

Digitized by Google

de Cayrech, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de M. de S. Sulpice, Sénéchal du Quercy & de Rouergue, épouſa le 30 Juin 1578 *Françoiſe* de la Boiſſiere, fille de *François* de la Boiſſiere-Narcès, Seigneur de Gayrac, & autres Lieux, & de *Gabrielle* de Montagu. Il teſta le 29 Août 1587; & eut pour enfans, 1. *Gabriel* qui ſuit. 2. *Bernard*, & trois filles, dont l'une nommée *Jeanne* fut mariée à *Jean* d'Hébrard, Seigneur de la Croſe.

XV. *Gabriel*, Seigneur d'Eſcayrac, Montairal, Lauture, Laguie, Toufailles, S. Paul, Delbuguet, & autres Places, ſe maria le 26 Février 1601 avec *Marguerite* de la Garde de Sagnes, fille de *René* de la Garde, Seigneur de Sagnes, Parlan, Vye, Palaret, & autres Places, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de noble *Madeleine* de Gaulegeac de Pelchavel. Il teſta le 4 Avril 1627, & eut pour enfans, *Mathurin* qui ſuit. 2. *Jean* d'Eſcayrac, marié à *Anne* de la Faberie, auteur de la branche ſubſiſtante au château de Toufailles en Quercy. 3. *François*, qui épouſa *Anne* de Bonal, auteur de la branche d'Eſcayrac-Vignals, qui demeure au château du Granioler en Quercy, & dont la généalogie ſe trouve dans le premier Regiſtre de l'Armorial de France. Il n'y a plus que des filles de ces deux branches. 4. *Marc-Antoine*, Gendarme dans la Compagnie du Comte d'Harcourt, mort à Bardelone en 1646, ſervant dans l'Armée de Catalogne. 5. *Jeanne*, mariée avec noble *Alexandre* de Bardin, Seigneur de Cluſel, à qui elle apporta la Terre de Montairal.

XVI. *Mathurin* d'Eſcayrac, Chevalier, Seigneur d'Eſcayrac, la Duguie, Baron de Lauture & autres Places, Capitaine au Régiment de Fumel, prit alliance le 7 Décembre 1631 avec *Helie* de Durfort, fille de *Marc-Antoine* de Durfort, Chevalier, Seigneur de Goujounac, la Roque, & autres Places, & de *Jeanne* de Sedieres. Il teſta le 27 Septembre 1652: il eut un très grand nombre d'enfans, & à cette conſidération il obtint deux mille livres de penſion par ordonnance de M. de Colbert en date du dernier Décembre 1670. Ceux de ſes enfans qu'on connoît, ſont: *Jean* d'Eſcayrac-Cazillac, qui ſuit. 2. *François* d'Eſcayrac-Goujounac, Major du Régiment de Guiche, tué ſur le canal de Bruges en 1690, faiſant alors les fonctions de Major Général de l'Armée d'Humieres. 3. *Jean* d'Eſcayrac, du nombre des Gentilshommes qui furent en Candie en 1668, y fut dangereuſement bleſſé. A ſon retour il entra dans le Régiment de Vivonne, où il fut Capitaine juſqu'en 1686 qu'il ſe retira du Service. 4. *François* d'Eſcayrac Nadalhac, Enſeigne dans le Régiment de la Ferté, mort au ſervice du Roi au mois de Juillet 1663. 5. *Antoine* d'Eſcairac-Lavalade, Lieutenant, Colonel du Régiment de Coëtquen, Brigadier des Armées du Roi, tué au Siege de Lille au mois d'Octobre 1708. 6. *François* d'Eſcayrac-Lauture, reçu Chevalier de Malte en 1669, tué ſur un vaiſſeau de la Religion en 1671.

7. *Marguerite* d'Eſcayrac, mariée à Meſſire de Vezins, Chevalier, Seigneur de Charty. 8. *Françoiſe* d'Eſcayrac mariée, à Meſſire de la Borie, Seigneur de Bauredon, Chevalier. 9. *Catherine* d'Eſcayrac, mariée à Meſſire de la Du-

Digitized by Google

guie, Chevalier, Seigneur de la Capelle & du Romail.

XVII. *Jean* d'Escayrac, II du nom, Chevalier, Seigneur d'Escayrac, Goujounac, Cazillac, Baron de Lauture, servit au ban & arriere ban de l'année 1635, & se maria 14 Octobre 1668 avec *Anne-Henriette* de Crugy, fille de *Charles* de Crugy, Vicomte de Marcillac, & de *Louise* le Mazuyer. Il eut pour enfans; 1. *Mathurin* d'Escayrac la Duguie, Lieutenant au Régiment de Guiche, mort à l'armée en Flandres en 1690. 2. *Charles* d'Escayrac-Goujounac, Cornette en 1689 dans le Régiment d'Avaray, Lieutenant dans le Régiment de Guiche en 1691, tué à la bataille de Nerwinde en 1693. 3. *Henri* d'Escayrac Cazillac, qui suit. 4. *Marie-Anne* d'Escayrac, mariée à *N*.... de Banze, Chevalier, Seigneur de Banze. 5. *Marie* d'Escayrac; mariée à *N*... de Raymond, Chevalier, Seigneur d'Autry. 6. *Louise* d'Escayrac, mariée à *N*.... de Vernhes, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix & de Monplan.

XVIII. *Henri* d'Escayrac, Chevalier, Seigneur d'Escayrac-Cazillac, Baron de Lauture, &c. fut marié avec *Marie* d'Escayrac, fille de *Jacques* d'Escayrac, Ecuyer, Seigneur de la Bastide, & de *Lucrece* d'Hugues. Il testa le vingt-deux Août 1730: il eut pour enfans; 1. *Jacques-Henry*, qui suit. 2. *Jean* d'Escayrac, appellé Chevalier de Lauture, Lieutenant dans le Régiment de Navarre en 1742. Il fut blessé au Siege de Prague, & mourut quelque tems après. 3. Un autre *Jean* d'Escayrac-Saint-Aubin, Chevalier de S. Louis, Capitaine dans le Régiment de Vermandois, marié à Thionville le 28 Juin 1758 avec Dame *Marie-Elisabeth* Burke, dont un fils. *Jean* d'Escayrac, né 26 Juin 1764. 4. *Fabien* d'Escayrac, qui a été Lieutenant dans le Régiment d'Eu. 5. *Henri* d'Escayrac, Prêtre; & deux filles, *Marie-Silvestre*, & *Marie*, toutes deux Religieuses.

XIX. *Jacques-Henri* d'Escayrac-la-Bastide, Baron de Lauture, Seigneur de la Bastide, &c. est mort en 1751, laissant en bas âge, d'*Antoinette* de Bribes son épouse, trois garçons; 1. *Etienne*; 2. *Henri*; 3. *Jacques-Etienne*; & trois filles, *Antoinette*, *Marie*, & autre *Marie*.

XX. *Etienne* d'Escayrac, Baron de Lauture, âgé de 16 ans (en 1764) a été nommé Sous-Lieutenant de la Compagnie de son oncle, Régiment de Vermandois, 6 Mai 1764.

Armes: *D'argent, à trois bandes de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

ESCHALLARD-LA-BOULAYE, en Poitou. Les premiers que l'on trouve du nom d'Eschallard, sont *Guillaume* & *Michaud* Eschallard, freres, vivans l'an 1282.

Guillaume Eschallard eut pour femme *Florence*, de laquelle il laissa deux fils, nommés *Michaud* & *Nicolas*, qui partagerent avec leur mere les biens de leur pere l'an 1328; & de l'un d'iceux sortit *Jeanne* Eschallard, premiere femme de *Jean* Bufferéau, Seign d'Argentieres, morte l'an 1394.

Michaud Eschallard, frere puîné de *Guillaume*, eut pour fils, & successeur,

Huet Eschallard, Ecuyer, qui épousa *Catherine* Ojarde, dont il eut, entr'autres enfans,

Robert Eschallard, Chevalier, qui acheta une rente l'an 1394 de *Jeanne* Eschallard sa parente, femme de *Jean* Bufferau, Seigneur

Digitized by Google

d'Argendieres. Il épouſa *Jeanne* Dixmée, fille d'*Adam* Dixmée, Ecuyer, dont il eut, 1. *Simon*, qui ſuit. 2. *Suzanne* Eſchallard, femme de *Jean* Aſſé, Seigneur du Meſſis.

Simon Eſchallard, Seigneur de la Boulaye, eut pour femme *Louiſe* de la Haye, dont il laiſſa, 1. *Antoine*, qui ſuit. 2. *Charles* Eſchallard, Chevalier de Rhodes. 3. *Jean*, rapporté ci-après.

Antoine Eſchallard, Seigneur de la Boulaye, épouſa l'an 1504 *Guyonne* d'Appelvoiſin, Dame de Chaligné, fille de *Guillaume* d'Appelvoiſin, Seigneur de Puigné, & d'Iſeult de Lignieres, ſon épouſe, dont il eut; 1. *Honorat*, qui ſuit. 2. *Antoine* Eſchallard, marié avec *N.*.. Dame de Châtillon-ſur-Clain, dont ſont deſcendus les Seigneurs de Châtillon-ſur-Clain & d'Availles.

Honorat Eſchallard, Seigneur de la Boulaye, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Prince de la Roche-ſur-Yon, fut marié avec *Everca* de Puy-Gayon, dont, entr'autres enfans,

Charles Eſchallard de la Boulaye, Capitaine de cinquante homme d'armes, Gouverneur de Fontenai le-Comte & de Taillebourg, qui eut pour femme *Marie* Dufou, fille de *François* Dufou, Baron de Vigean, & de *Louiſe-Robertet*, dont; 1. *Philippe*, qui ſuit. 2. *François*, Baron de Chamdolant, mort ſans enfans de *Louiſe* Conſtant, Dame de Chalié, ſon épouſe. 3. *Claude*. 4. *Catherine*, morte ſans avoir été mariée. 5. *Antoinette*, auſſi morte fille.

Philippe Eſchallard, Seigneur de la Boulaye, Baron de Châteaumur, Gouverneur de Fontenai le-Comte, épouſa *Marie* Hurault, fille de *François*, Seigneur du Marais, & de *Rachel* de Cochefillet; laquelle *Rachel* fut ſeconde femme du Duc de Sully, Miniſtre ſous *Henri IV*, dont ſont iſſus le Duc actuel & le Prince d'Henrichemont, aînés du nom de Bethune.

De *Marie* Hurau't du Marais vint. 2. *Louiſe*, femme de *Gabriel* du Queſnel, Marquis d'Alegre, morte ſans enfans. 3. *Marie*. 4. *Marguerite*, toutes deux Religieuſes.

Maximilien Eſchallard, Marquis de la Boulaye, vivant l'an 1674, épouſa *Louiſe* de la Marck, fille & héritiere de *Henri Robert* de la Marck, Duc de Boüillon, Colonel des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi, & de *Marguerite* d'Autun ſa premiere femme, dont il a eu, 1. *Henri Robert*, qui ſuit. 2. *Henri-Louis*, dit de la Marck, Chevalier de l'Ordre de Malte. 3. *Maximilienne*, Religieuſe. 4. *Charlotte-Eliſabeth*, auſſi Religieuſe. 5. *Marie-Françoiſe*, Fille d'Honneur de la Reine.

Henri-Robert Eſchallard, dit de la Marck, Comte de Braine, Colonel du Régiment de Picardie, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, dit le Comte de la Marck, ſubſtitué au nom & armes de la Marck, par le Duc de Bouillon ſon ayeul maternel, épouſa le 24 Juin 1657 *Jeanne* de Saveuſe, fille & héritiere de *Henri* de Saveuſe, Seigneur de Boucquinville, & de *Madeleine* Viole ſon épouſe, dont deux filles; ſavoir, la Ducheſſe de Duras, mere des Comteſſe d'Egmond & Princeſſe de Lambeſc, & la Marquiſe de Lannion, ayeule du feu Gouverneur de Minorque.

Seconde Branche.

Suivant un Mémoire domeſti-

Digitized by Google

que envoyé, *Jean* Eſchallard de la Boulaye, troiſieme fils d'*Antoine* Eſchallard, Seigneur de la Boulaye & de *Guyonne* d'Appelvoiſin, épouſa en 1435 *Marguerite* de Graffaut, qui apporta en dot les ſeigneuries de S. Hilaire, des Noyers & de Bourguinieres, proche de Nogent-le-Rotrou au Perche, dont *Maximilien* Eſchallard, qui épouſa *Jeanne* Dudoit, dont il n'y a point eu d'enfans; & *Jean*, qui ſuit.

Jean Eſchallard, II du nom, qui épouſa en 1473 *Marie* de Bauventre; de ce mariage eſt iſſu

Jean, III du nom: il épouſa en 1500 *Marguerite* Dacé, fille de *Marie* de Mondoucet, Comteſſe de la greve. De ce mariage eſt iſſu *Jean* Eſchallard, Seigneur de Bourguinieres, qui ſuit; & *Gabriel-René*, morts ſans enfans.

Jean Eſchallard, IV du nom, Seigneur de Bourguinieres, épouſa *Judith* de Berniere en 1545. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Jean-Gilles*, qui ſuit. 2. Et *Alexandre* Eſchallard. 3. *Marie*. 4. Et *Antoinette*, Religieuſe.

Jean-Gilles, V du nom, Seigneur de Bourdiniere, épouſa en 1600 *Marie* des Argentieres, Dame de S. Lubin, des Cinq Fonds & de la Benaviere. De ce mariage ſont iſſus *Gilles* & *Simon*; le dernier mort ſans enfans.

Gilles Eſchallard, Seigneur de Bourguiniere, épouſa en premieres noces *Marie* Devoré, dont il n'y eut point d'enfans. En 1669 il ſe remaria à *Françoiſe* de Chartrain, fille de *Guillaume* de Chartrain, grand Châtellain & Seigneur de la Soubliere. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Jean-Louis*, qui ſuit. 2. *Pierre*. 3. Et *Gabriel*. Ces deux derniers ſont morts ſans poſtérité.

Jean-Louis Eſchallard, Seigneur de Bourguiniere, épouſa en 1695 *Marguerite* Courtin, fille de *François* Courtin, Grand Bailli du Perche. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Jean-Louis*. 2. *Gabriel*. 3. *Pierre*. 4. Et *Germain* Eſchallard, & pluſieurs filles Religieuſes.

Jean-Louis Eſchallard, Seigneur de Bourguiniere, & Capitaine de Carabiniers, épouſa en 1721 *Marie-Madelene* Dommage, Seigneur de Gaſtelier, duquel mariage ſont iſſus, 1. *Jean-Louis*. 2. *René*. 3. Et *Germain*: tous trois au ſervice du Roi.

Jean-Louis Eſchallard, Seigneur de Bourguiniere, Capitaine au Régiment de Flandre, Chevalier de Saint Louis, & Penſionnaire de Sa Majeſté, a épouſé en 1750 *Norbertide* Renard.

Armes: *Trois Pals de ſable en champ d'argent.*

ESCORCHES, en Chartrain. Porte: *D'argent à la bande d'azur chargée de trois Bezans d'or.*

Jacques d'Eſcorches, Seigneur du Menil-Jeufroy en Chartrain, fils de *François*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Croix, & d'*Anne* Saint-Nicolas, laiſſa de *Marie* la Veſve ſa veuve, *Jean*, Seigneur du Meſnil-Jeufroy, & *Claude*, Seigneur de Sainte-Croix, qui partagerent le 4 Avril 1606. *Jean* eut pour femme 13 Février 1638 *Charlotte* Haboz mere de *Jean* d'Eſcorches, II du nom, Seigneur de Boutigny en Chartrain, qu'*Eliſabeth* de la Chauſſée, mariée 27 Mars 1642 rendit pere de quatre garçons dont on ignore les alliances.

ESTOILLE (l'), originaire d'Orleans; porte *d'azur à une Etoile d'or.*

Pierre de l'Eſtoille, Régent en

l'Université d'Orleans, ensuite Conseiller au Parlement Paris en 1551, fut inhumé dans le grand cimetiere d'Orleans, où on écrivit son Epitaphe, qui fut détruite par les Huguenots, parceque *Theodore* de Beze qui l'avoit composée dans sa jeunesse en faveur de son Maître, sembloit y approuver la priere pour les Morts. Il épousa *Marie* Buisnart, fille de *Jacques*, Docteur Régent de l'Université d'Orleans, & Conseiller au Parlement, & de *Marguerite* de Saint Mémin, qui le rendit pere de *Louis* de l'Estoille, Seigneur de Solaire, Conseiller au Parlement de Paris en 1535; ensuite fait Président aux Enquêtes par *Henri II*, laissa de *Marguerite* de Montholon, fille du Garde des Sceaux de France, entr'autres, *Pierre* de l'Estoille, Grand Audiencier en la Chancellerie de Paris, qui a laissé des Mémoires manuscrits, dont on a tiré le Journal du Regne d'Henri III. Il est le pere de *Claude* de l'Estoille, Seigneur de Saussais, de l'académie Françoise, mort estimé du Cardinal de Richelieu en 1652.

ESTORE, Seigneur de Ville-Gontard & de la Martiniere en Sologne; porte: *d'azur à trois têtes de Bufle d'or.*

Pierre d'Estoré, fils de *Pierre*, Seigneur de Ville-Gontard, & de *Jeanne* de Valenciennes, laissa postérité de sa femme *Claudine* de Renier, fille de *Pierre* & de *Catherine* de Thiville.

Digitized by Google

FA

FALCOZ LA BLACHE, FALCONIS, ancienne race du Dauphiné, qui a donné six Chevaliers de Malte.

N. de Falcoz-la-Blache épousa *N.* de Valice, originaire de Provence.

N. de Falcoz-la-Blache, eut pour femme *N.* Lattier, originaire de Dauphiné.

N. de Falcoz-la-Blache fut marié à *N.* Vallin.

Et *Aymar* de Falcoz-la-Blache épousa *N.* de Vallin, sœur de la précédente, de laquelle il eut deux fils, *Joachim*, qui suit, & *Annibal*, Colonel de M. le Connétable de Lesdiguières au Siege de Puiscerda en Catalogue, auteur de la branche de Dumetral, éteinte.

Joachim, I du nom, épousa *Isabeau* de Fay de Gerlande, d'une ancienne Famille au Vellay, & du Vivarais, dont il eut *Alexandre*, qui suit, & *Pierre Jean*, Chevalier de Malte, mort de ses blessures, esclave à Tunis.

Alexandre de Falcoz, I du nom, Seigneur de la Blache, de Nerpol, & de l'ancienne Comté d'Anjou, Baron de Jarcieux dans le Viennois, avoit été Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de l'Abeille, qui étoit celui de M. le Cardinal Mazarin. Il se retira du Service à cause de ses grandes blessures. Il avoit épousé *Gabrielle* de Levi-Châteaumorand, de laquelle il eut cinq fils & deux filles: l'aîné fut *Victor*, qui suit; deux autres furent Capitaines de Cavalerie au Régiment du Vieux Cayeu. Des filles, l'une fut mariée à N. Marquis d'Araucourt, d'ancienne famille de Lorraine, Seigneur de S. André: une autre épousa *N.*.... Marquis de Vallin: deux autres embrasserent l'Etat Religieux. L'une fut d'abord Religieuse de l'Abbaye de Bons à Bellay en Bugey, & ensuite Abesse de ladite Abbaye. L'autre fut aussi d'abord Religieuse de l'Abbaye de Saint Just à Romans en Dauphiné, & ensuite Abbesse de la grande Abbaye de Bousse en Languedoc. Les autres enfans moururent en bas âge.

FA

Victor Falcoz de la Blache, Nerpol, Bellegarde & Poussieu, Baron de Jarcieux, & Comte d'Anjou, fut reçu Page de la Grande Ecurie du Roi en 1696, & entra ensuite au Service où il resta fort long-tems. Il fut marié deux fois, 1°. il épousa *Louise* de Boz de Solignac, d'ancienne noblesse du Vivarais, de laquelle il eut *Alexandre-Laurent-François*, qui suit, & *N.* qui fut mariée à *N.* Marquis de Murat, Président à Mortier au Parlement de Grenoble. 2°. sans enfans, à *Françoise* Dupuy de Murinais, d'une Maison qui a donné un des premiers Grands Maîtres de Malte.

Alexandre-Laurent-François Falcoz de la Blache, Seigneur & Comte d'Anjou en Dauphiné, Baron de Jarcieux, Seigneur de Bellegarde, Poussieu & Nerpol, fut d'abord Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Sassenage, deux ans après Capitaine de Cavalerie au Régiment de Levi, & ensuite Colonel du Régiment Royal Dragons. Il s'est retiré Brigadier des armées du Roi. Il avoit épou-

Digitized by Google

E *Michelle* de Roiſſy, niece de M. Paris du Vernay & de Montmartel, de laquelle il eut,

1. *Laurent-Alexandre-François*, II du nom, d'abord Capitaine au Régiment de Royal-Dragons, par la Démiſſion de ſon pere; & aujourd'hui Colonel du même Régiment, & Brigadier des Armées du Roi.

2. *N.* mort aux études.

3. Et *N.*... Capitaine au Régiment de ſon frere.

Armes: *d'azur au Faucon d'argent, perché de ſinoples de même.* Supports: *deux Sauvages.* Deviſe: *Semper in altum.*

FAUR (Du). Cette Famille a produit de grands Hommes. Blanchard, (Hiſtoire des Préſidens à Mortier du Parlement de Paris) à l'article de Guy du Faur de Pibrac, dit ſauſſement, & Moreri d'après lui, qu'il eſt mort ſans poſtérité. On va voir le contraire par cette généalogie, dreſſée ſur un Mémoire qui nous a été communiqué.

I. *Jean* du Faur, Sénéchal d'Armagnac, teſta en 1372, & fut pere de *Jean*, qui ſuit.

II. *Jean* du Faur, II du nom, teſta en 1444, & fut pere de *Gratien*, qui ſuit; & de *Jean*, III du nom, Seigneur de Pujols, qui commanda l'Armée du Comte d'Armagnac. Sa poſtérité a fini dans les premieres filiations, & à *Bernard* du Faur, Prieur de S. Orens, mort Evêque de Cahors.

III. *Gratien* du Faur, ſeigneur de Pujols & de Saint Jorri près Toulouſe, de Bruguetres, Bouloc, Pomphinam, &c. fut Chancellier du Comté d'Armagnac, Ambaſſadeur du Roi Louis XI, vers l'Empereur, en Eſpagne & à Rome: enſuite le Roi créa en ſa faveur une Charge de Tiers-Préſident au Parlement de Toulouſe à Amboiſe le 22 Septembre 1483. Il fit une fondation à Notre Dame de Feſenſac, & teſta en 1491. Il eut de ſon mariage avec *Honorette* de Freſe: 1. *Arnault*, qui ſuit. 2. *Pierre*, Evêque de Leictoure, & Prieur de Saint Orens d'Auch. 3. *Jean*, Archidiacre d'Auch. 4. Un autre *Jean*, Officier remarquable tué en 1469 dans une rencontre proche de Lilleux, commandant la Cavalerie, ſous le Comte de Dunois. *Gratien* eut encore, pour fils naturel *Pierre* du Faur, Docteur en Droit, Chanoine de Leſtoure, Protonotaire du Saint Siege, & Evêque de Lectoure, le troiſieme du nom de Faur qui ait occupé ce Siege.

IV. *Arnault* du Faur, Seigneur de Pujols, Saint-Jorri, &c. fut Procureur Général au Parlement de Toulouſe. Il épouſa, 1°. *Fine* de Peirrpulieres. 2°. *N.* dont le nom eſt ignoré. 3°. *Bourguine* de Rozenne, qui teſta, 25 février 1544 (Foſſe, Notaire à Toulouſe.); & légua à huit pauvres filles de Saint Jorri dix livres à chacune. Il eut du premier lit *Jacquette* du Faur, Dame de Pomphignam, mariée 26 Octobre 1502 à *Amanieu*, Baron de Monteſquiou (*a*). Du ſecond, 2. *Pierre*,

(*a*) *Branche de cette Maiſon éteinte dans Anne de Monteſquiou, mariée au quatrieme fils de* Blaiſe *de Monluc, Maréchal de France, qui en prit le nom & les armes, & s'appella Monteſquiou-Monluc. Monteſquiou-Montluc eſt fondu dans la Maiſon d'Eſtouteville de Torcy, Princes de Chabanois, Comtes de Cramail & de Saint-Fale, branche éteinte dans Angélique d'Eſtouteville, mariée en 1701 au Marquis Colbert de Saint-Puanges de Chabanois.*

Digitized by Google

qui suit. Du troisieme ; 3. *Michel*, auteur de la branche des Seigneurs de Saint Jorri, rapportée ci-après ; 4. *Jacques*, Abbé de la Case-Dieu, Prieur de S. Otens, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris en 1563, enterré aux Bernardins de cette Ville (a). 5. *Claire* du Faur, mariée à *Charles* Benoît, Seigneur de Cepet, Avocat Général au Parlement de Toulouse. 6. *N.* du Faur, mariée à *N.* de S. Pierre, Conseiller au même Parlement.

V. *Pierre* du Faur succéda à tous les biens que son pere avoit en Gascogne & en Armagnac. Il fut reçu Président à Mortier au Parlement de Toulouse 26 Avril 1591, & commis au Gouvernement du Languedoc en l'absence du Connétable de Montmorenci & du Comte de Villars, conjointement avec le Cardinal d'Armagnac, l'Evêque de Cahors, & *Michel* du Faur son frere. Il épousa *Caussidés* Douces de la Famille d'Ondes, Dame de Pibrac près Toulouse : il en eut sept enfans.

1. *Arnault*, Seigneur de Pujols en Agenois, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre ; Gouvern. de Montpellier, Ambassadeur en Angleterre, mort sans postérité d'*Yolande* de Lordat.

2. *Pierre*, Abbé de Caget, Prieur de Peyreuse, Archidiacre d'Avels, Evêque de Lavaur.

3. *Louis*, qui suit.

4. *Guy*, auteur de la branche des Seigneurs de Pibrac, rapportée ci-après.

5. *Charles*, auteur de la branche de Lucante ; rapportée aussi ci-après.

6. *Marguerite*, mariée à *N.*. Seguier, Sénéchal de Quercy, Chevalier de l'Ordre du Roi, chef des Seguier de Toulouse, représentés par Messieurs de Pavas & de Villandrie.

7. *Marie*, mariée à *N.*.. de la Maimie, Conseiller au Parlement de Toulouse, un des ayeux du Syndic des Etats.

VI. *Louis* du Faur, Seigneur de Grattins, Conseiller au Grand Conseil, puis au Parlement de Paris en 1555, Chancelier de Henri IV, pour lors Roi de Navarre : son Ambassadeur vers les Princes Protestans lui amena une armée de Reîtres, & fut auteur du Traité de paix entre ledit Roi & Henri III Roi de France. Il épousa *Anne* de Preignan près Lavaur, premiere Dame d'Honneur de la Reine de Navarre : il en eut 1. un fils qui porta les armes, & mourut jeune, marié à la fille unique de Justaste au Barrat, brave gentilhomme, & fameux Poëte. Il en eut une fille, mariée à *N.* de Hardoise.

2. *Catherine* du Faur, mariée au Baron de Pujols en Agenois.

3. *Olympe* du Faur, mariée au Seigneur de Montagnac, dont plusieurs fils morts au service, & trois filles. L'aînée mariée à *N.*.. de Villemor : la seconde à *N.* de Montazet-Cuffac ; & la troisieme à *N.*.. de Hardoise.

Branche des Seigneurs de Pibrac.

VI. *Guy* du Faur, Seigneur de Pibrac, quatrieme fils de *Pierre*, Seigneur de Pujols, & de *Caussidé* Douces, étudia à Paris, & voya-

(a) Jacques *du Faur, Seigneur de Champ-sur-Marne, fut l'intime ami du Chancelier de l'Hôpital, qui par ordre du Roi le chargea de pourvoir de bons Régens le College de l'Esquille de Toulouse.*

gea

gea en Italie. A son retour il s'acquit beaucoup de réputation dans le Barreau : il fut pourvû d'une Charge de Conseiller, élu *Juge-Mage*, en cette qualité Député aux Etats d'Orleans en 1559 au nom de la Ville, âgé de 29 ans. Charles IX à la sollicitation du Chancelier de l'Hôpital le fit Avocat Général du Parlement de Paris. Il fut Ambassadeur au Concile de Trente, où il soutint les préséances du Roi son Maître & de sa Couronne : il fut un des Seigneurs qui accompagnerent le Duc d'Anjou en Pologne, lorsque ce Prince en fut élu Roi, il répondit aux harangues des Députés. A son retour de Pologne, *Henri III* devenu Roi de France, par la mort de Charles IX, lui donna une Charge de Président à Mortier au Parlement de Paris. Il signa, au nom de ce Prince, la Conférence de Nerac. Il fut Chancelier du Duc d'Anjou, du Duc d'Alençon & de la Reine *Marguerite* de Navarre, Conseiller d'Etat au Conseil Privé du Roi, & il est l'Auteur des Quatrains si connus, & appellés les *Quatrains de Pibrac*. Il épousa *Jeanne* de Custos, Dame de Tarabel, morte en 1612. Il étoit mort le 12 Mai 1584, âgé de 56 ans. On voit son Epitaphe dans l'Eglise des Grands-Augustins de Paris. Ses enfans furent ;

1. *Michel*, qui suit.

2. *Olympe*, mariée à *Michel* Hurault, Seigneur de Bellebat, Chancellier de Navarre, fils de *Robert* Hurault de Bellebat, gendre du Chancellier de l'Hôpital, qui joignit son nom à celui de du Faur. Leur fille *Olympe* du Faur-Hurault fut mere de *Guy* Hurault de l'Hôpital, Archevêque d'Aix, de l'Intendant Hurault, bisayeule de *Jean* de Choisi, Chancellier du Duc d'Orleans, & une des ayeules maternelles de Messieurs de Beaufort Canillac, Marquis de Montboissier.

3. *Henri* du Faur, Seigneur de Tarabel, Conseiller au Parlement de Toulouse, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, nommé Premier Président du Parlement de Provence, mourut Premier Président du Parlement de Pau lors de sa création. Il avoit épousé *Claire* de Gesset ; de laquelle il eut un fils mort jeune, *Antoinette* & *Françoise*. *Antoinette* du Faur, mariée à *Thomas* de Maniban, Avocat Général au Parlement de Toulouse, bisayeul de M. de Maniban, mort Premier Président du Parlement de Toulouse, qui avoit épousé *N.* de Lamoignon, sœur du Chancellier d'aujourd'hui. *Françoise* du Faur, seconde fille de *Henri*, épousa *César-Auguste* de Pardaillan-Gondrin-Montespan, Marquis de Termes, premier Gentilhomme de M. le Duc d'Orleans, quatrieme fils du Marquis de Montespan, Chevalier des Ordres, frere du Duc de Bellegarde, & un des ayeuls du dernier Duc d'Antin, & du premier mari de Madame la Comtesse de Toulouse, mere de M. le Duc de Penthievre.

VII. *Michel* du Faur, Seigneur de Pibrac, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, tué au siege de Montauban, avoit épousé *Claude* d'Estampes de la Ferté-Imbault, fille de *Claude* & de *Jeanne* de Hautemer, Dame de Mauni, fille du Maréchal de Fervaques, & niece du Maréchal d'Etampes. *Michel* du Faur de Pibrac eut de ce mariage,

1. *Gui II*, qui suit.

2. *François*, Prieur de Ville-

Digitized by Google

preux & de Mané.

3. *Claude*, Prieur de Pinel.

4. *Jacques*, Chevalier de Malthe, Aide-de-Camp du grand Condé à la bataille de Lens, Ambaſſadeur de la Religion auprès du Pape, Maréchal Général des Logis de la Cavalerie de France, & Meſtre de Camp. Il s'eſt trouvé à plus de vingt combats.

VIII. *Guy* du Faur, II du nom, Baron de Pibrac, Seigneur de Buſtos, Gentilhomme de la Chambre du Roi, commença de ſervir au ſiege de Nerac, enſuite en Italie, Allemagne, Flandre & Catalogne. Il fut Cornette, ſucceſſivement Capitaine dans les Chevaux-Légers, Meſtre de Camp & Maréchal de Bataille, & élu Capitoul de Toulouſe en 1646. Il épouſa 1°. *Marie* Hennequin, Dame d'Eaubonne, veuve du Comte de Brenne de la Marck, frere du Duc de Bouillon, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Anne* de Plaignes en Languedoc, dont

1. *Michel II* qui ſuit.

2. *Jerôme* du Faur, Maître de la Chapelle & Muſique de *Philippe*, Fils de France, Duc d'Orléans, Régent, Abbé de Saint-Meſmin de Mici, puis de Saint Benoît-ſur-Loire, Prieur de Mondardier, & en 1699 Grand-Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Bayeux, Dignité qu'il réſigna en 1731 à *Jean-Baptiſte* Durant de Miſſi. *Jerôme* du Faur mourut dans ſon Abbaye le 7 Avril 1733.

IX. *Michel* du Faur, II du nom, Comte de Pibrac, &c. épouſa en 1665 *Eleonore* de Saulx de Tavannes, belle-ſœur d'*Anne* de Bourbon, iſſue de *Gaſpard* de Saulx, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France, Amiral des Mers du Levant, Gouverneur de Provence, &c. dont il eut *Jerôme* qui ſuit.

X. *Jerôme* du Faur, Comte de Pibrac, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, épouſa 1°. en 1707 *Marie-Anne-Françoiſe* de Mandat; 2°. *Marie-Anne* d'Azomar, fille de *N.*... Capitoul de Toulouſe, dont un fils Conſeiller au Parlement de Toulouſe.

Branche des Seigneurs de Lucanſe & Saintrailles.

VI. *Charles* du Faur, cinquieme fils de *Pierre*, Seigneur de Pujols, Préſident au Parlement de Toulouſe, fut reçu 14 Mars 1572 Préſident à Mortier du même Parlement, & mourut âgé de trente-cinq ans. Il épouſa *Anne* de Manſincal, fille du Premier Préſident du Parlement de Toulouſe, ſœur de Madame du Bourg, & de Madame de Cavagne. Il en eut,

1. *Jacques* qui ſuit.

2. *N.*... mariée à *N.*... Seigneur de Belmont en Armagnac.

3. *Marie*, alliée à *Dominique* de Burta, Seigneur de Saint-Laurent, Lieutenant Général pour le Criminel en la Sénéchauſſée de Toulouſe, & Maître des Requêtes de Navarre.

VII. *Jacques* du Faur, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, fut envoyé pour empêcher l'union du Duc de Bouillon avec les Huguenots. *Henri IV* lui trouva tant de mérite, qu'il le créa ſon Chancelier. Il épouſa *Marie* de Ferrier, petite fille du Conſeiller au Parlement de Toulouſe, tué par les Ligueurs, & arriere-petite-fille de l'Ambaſſadeur du Concile de Trente. Il en eut,

1. *Jacques*, Prieur de Marval & de S. Laurent.

Digitized by Google

2. *Charles*, Prêtre de l'Oratoire.

3. *Jean*, Jésuite.

4. *Fris*, qui suit, & cinq filles Religieuses.

VIII. *Fris* du Faur, Seigneur de Lucante & de Saintrailles, servit long-tems. Il épousa *Claire* du Buisson de Beauvoir, de la Maison du Fondateur de l'Observance de Toulouse, dont elle portoit le nom & les armes. Il en eut *N.*... qui suit.

IX. *N.*... du Faur, Seigneur de Lucante, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment du Maine, mourut en 1712, & est représenté par *N.*.. du Faur, mariée à *N.*.. de Caussade, Président au Parlement de Toulouse.

Branche des Seigneurs de Saint-Jorry.

V. *Michel* du Faur, Seigneur de Pujols & de Saint-Jorry, second fils d'*Arnault* & de *Bourguine* de Rosenne, sa troisieme femme. Il fut Juge-Mage de Toulouse en 1547, Président à Mortier au Parlement de la même Ville en 1561 & 1569, Chancelier de *Catherine*, Infante de Portugal, promise à *Charles* de Navarre, Comte de Vianne, & commis avec son frere au Gouvernement de Languedoc en 152... Il épousa *Eleonore* de Bernuy, qui testa en 1475, fille de *Jean* de Bernuy, Seigneur de Villeneuve & de Paleficat, & de *Marguerite* du Faur, dont il eut,

1. *Pierre* qui suit.

2. *Charles*, auteur de la branche des Seigneurs de la Serre, rapportée ci-après.

3. *Jean*, Seigneur de Champ & d'Hermay, Conseiller au Grand-Conseil, puis Maître des Requêtes en 1573, & Conseiller d'Etat. Il épousa *Madeleine* Spifame, fille du Doyen des Conseillers du Parlement de Paris, qui devenue veuve se remaria à *N.*.. Filhet de la Curée, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant des Chevaux-Légers. *Jean* du Faur en eut *Michel* du Faur, tué dans une sortie au siége d'Amiens, poursuivant les Espagnols; *Charles*, Prêtre de l'Oratoire, mort revenant de Rome à Chamberi; *Madeleine*, Grande-Prieure de l'Abbaye de Notre-Dame de Saintes, qui contribua beaucoup à la réforme de cette Maison, & que le Cardinal de Richelieu destinoit à être Abbesse de Jouarre, quand elle mourut; *Marguerite* du Faur, Dame d'Hermay, mariée à *Charles* le Comte, Seigneur de Voisinlieu & de Loré près Fontainebleau (a).

4. *Jean*, dit le Jeune, auteur de la branche des Seigneurs de Courcelles, Pierrefitte, Langesse, Cormont, &c. rapportée ci-après.

5. *Jacques* du Faur, Abbé de Muret, Fenvuillet, &c.

6. *Jeanne* du Faur, mariée 23 Avril 1569 à *Antoine-Jean* de la Roche, Seigneur de Gensa, Cou-

(a) *De ce mariage est venue une fille, mariée à* François *de Brichonteau, Marquis de Gergi, frere de M. le Marquis de Nangis, représenté par M. le Marquis de Guerchi.* Marguerite *Dufaur &* Charles *Leconte eurent aussi un fils appellé le Baron d'Herme, beau-frere du fils aîné du Maréchal de Montigny, représenté par* N... *de Lord, Lieutenant-Colonel de Vermandois, & de M. le Comte, Seigneur d'Hermay, marié à* N... *Dupuis, dont des enfans.*

Digitized by Google

ture en Lomagne, frere de *N*... de la Roche, Chevalier de l'Ordre du Roi, un des ayeuls de feu M. de Fontenilles, Evêque de Meaux, & Aumônier de Madame.

7. *Bourguinne* du Faur, mariée à *N*... de Cheverri de Saint-Michel, Baron de la Reole, dont un fils marié à *Françoise* de la Rochefoucault Fonseques-Surgeres.

8. *Françoise*, mariée à *N*.... de Garaul-Urlevigne, Conseiller au Parlement de Toulouse, ayeul de Messieurs de Casusac.

9. *Honorette* du Faur, mariée à *N*.... d'Ausargues de Saint-Felix, Conseiller au Parlement de Toulouse.

VI. *Pierre* du Faur, Seigneur de Saint-Jorri, fut Conseiller au Grand Conseil, puis Maître des Requêtes en 1595, Président au Parlement de Toulouse, & Premier Président du même Parlement en 1597, qui avoit été vacant pendant deux ans depuis la journée de la Saint Barthelemi. Il mourut d'apoplexie au Palais, en prononçant un Arrêt en 1600, avec la réputation d'un des plus savans & un des plus integres Magistrats de son tems (*a*). Il épousa *Charlotte* de la Jugie, sœur de *François*, Baron de Rieux, Gouverneur de Narbonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont il eut,

1. *Jacques*, qui suit.

2. *Marie*, mariée à *N*... Seigneur de Castesa, près de Castelsarrasin.

3. *Antoinette*, mariée 1°. à *N*.... Seigneur d'Aucasten & de Lobejac; 2°. à *N*... Seigneur de Mauvesin près Marmande.

4. *Anne* du Faur, mariée au Seigneur de Fesrals, Sénéchal de Lauraguais.

VII. *Jacques* du Faur, Seigneur de Saint-Jorry, Conseiller au Parlement de Toulouse, fut écrasé sous les ruines d'une Eglise, où il faisoit sa priere. Il avoit épousé *Claude* de Cardaillac, fille d'*Hector*, Seigneur de Bioulle, Baron de Cardaillac, & de *Marguerite* de Levis-Quelus (*b*): il en eut,

1. *Jean-François*, qui suit.

2. *Henri*, Seigneur de Bruguelres, qui, après avoir porté les armes, se fit d'Eglise.

3. *Jacques*, qui se signala dans les armées de Flandres & de Catalogne: il épousa *N*... de Parade.

4. *N*... alliée à *N*... de Melet, Conseiller au Parlement de Toulouse.

5. *Louise-Marie*, mariée à *N*.. d'Olive, fils du Syndic des Etats du Languedoc.

6. *N*... du Faur, Religieuse à Villemur.

VIII. *Jean-François* du Faur, Seigneur de Saint-Jorry, fut Conseiller au Parlement de Toulouse, & épousa *Marie* Bertrand, de la famille du Premier Président du Parlement de Paris, Garde des Sceaux & Cardinal: il en eut,

1. *Tristan*, qui suit.

2. *Jacques* du Faur, qui de *N*... sa femme eut *Claude*, mariée à *François-Gaston* de Foix, Comte

(a) *Il a donné des Commentaires sur le Droit, & l'on voit son buste à côté de celui de son cousin* Guy *du Faur, Seigneur de Pibrac, dans la Galerie de l'Hôtel de Ville de Toulouse.*

(b) *Petite-fille d'*Antoine *Levis, Grand-Sénéchal de Rouergue, Chevalier des Ordres, mort 6 Avril 1586, du côté de sa mere, & niece de* Jacques *de Levis-Quelus, un des Favoris de* Henri III.

Digitized by Google

de Rabat, Marquis de Fornetis (a).

3. *Isabelle* du Faur, mariée à *N.*... de Burta, Conseiller au Parlement de Toulouse.

4. *N.*.. morte fille.

IX. *Tristan* du Faur, Baron de Saint-Jorry, devint Comte de Bioulle après la mort de *Louis* de Cardaillac de Levis, Comte de Quelus, Lieutenant Général pour le Roi dans la Province du Languedoc, & Chevalier de ses Ordres, mort sans enfans, qui étoit son oncle maternel. Il fut plusieurs fois Capitoul de Toulouse, & laissa *Jacques-Louis*, qui suit.

X. *Jacques Louis* du Faur, Seigneur de Saint Jorry, Comte de Bioulle, Conseiller au Parlement de Toulouse, mourut en Août 1708 : il avoit épousé *N.*.. Boissau, dont il eut,

1. *Tristan*, qui suit.

2. *N.*.. mariée en 1707 à *Jean* de Papus, Seigneur de Cognans, Conseiller au Parlement de Toulouse.

3. *N.*.. mariée en 1708 à *N.*.. Fleyres.

XI. *Tristan* du Faur de Cardaillac, II du nom, Marquis de Cardaillac, Comte de Bioulle, Baron de Saint-Jorry, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant des Gardes du Duc d'Orleans Régent, Mestre de Camp, Colonel-Lieutenant de la Colonelle Générale en 1717, épousa en 1709 *N.*... de Ferrand, morte en 1711 : il en eut,

Jeanne-Marie Gabrielle du Faur, élevée auprès de Madame d'Orleans, Abbesse de Chelles, & mariée à *N.*... Dacies, Président de la Cour des Aydes de Montauban, dont une fille, mariée à M. de Civrac, alliée à la Maison de Junies.

Branche des Seigneurs de la Serre.

VI. *Charles* du Faur, Seigneur de la Serre, second fils de *Michel* & d'*Eleonore* de Bernuy, fut Gouverneur de Lusel pendant la Ligue : il épousa 1°, *Jacqueline* de Bozenne, Dame d'Aubais, Terre érigée en Marquisat en 1724, située à quatre lieues de Nismes ; 2°. à *Louise* de Varci, Dame de Monteyer, veuve de *Louis* de Baschi Saint-Esteve, avec un fils, *Balthasard* de Baschi. Du premier lit *Charles* eut *Marguerite* du Faur (b), mariée à ce *Balthasard* de Baschi, fils du premier mariage.

(a) *Issu de pere en fils de* Gaston I, *Comte & Prince de Foix, mort à Pontoise* 13 *Décembre* 1315. *L'ayeule de* François-Gaston *étoit* Jeanne *de Pardaillan-Gondrin-Montespan, sa bisayeule* Jeanne *de Durfort. Du mariage de* François Gaston *de Foix avec* Claude *du Faur, vint* Angelique-Cesarine *de Foix, mariée à* N.. . *de Carbonnieres, Marquis de la Capelle-Biron.*

(b) *De cette* Marguerite *du Faur sortent Messieurs les Marquis d'Aubais, de Baschi du Caillar, dont un tué en Italie, le Vicomte de Cambis, le Comte de Baschi, Ambassadeur à Venise, Chevalier des Ordres, Conseiller d'Etat d'Epée, son gendre ; le Comte de Montainard, sa sœur, femme du Marquis de Montainard, Lieutenant Général, & Inspecteur Général d'Infanterie, beau-frere du Marquis Guerin Tencin, neveu du feu Cardinal Archevêque de Lyon, & aussi la femme du Marquis de Lugeac, Lieutenant Général, Inspecteur d'Infanterie, & Capitaine-Lieutenant des Grenadiers à Cheval.*

Digitized by Google

de *Louise de* Varci sa seconde femme, de laquelle il eut,

1. *Henri*, tué au siége d'Ostende.

2. *Charles*, qui suit.

3. *N*... du Faur, mariée à *N*... de Jarente, Baron de Montclar en Provence.

VII. *Charles* du Faur, Seigneur de Monteyer, épousa *N*.... du Passage, sœur de *N*... du Passage, Gouverneur de Valence en Dauphiné, dont des enfans.

Branche des Seigneurs de Courcelles-le-Roi, Pierrefitte-ès-Bois, Langresse, Cormont, &c.

VI. *Jean* du Faur, dit *le Jeune*, Seigneur de Courcelles-le-Roi, quatrieme fils de *Michel* du Faur de Saint Jorry, Président à Mortier au Parlement de Toulouse, & d'*Eleonore* de Bernuy, eut de son pere par testament la Terre de Sainte-Cristie, ou Sainte-Christine-lés-Nogaro en la Comté d'Armagnac. Sa mere lui fit don de dix mille livres par acte du 17 Juillet 1575. Il fut Seigneur de Courcelles-le Roi, avec haute, moyenne & basse Justice en partie de Beaulieu, d'Acé, de Pierrefitte-ès-Bois, Fay-aux-Loges près Orleans, Largesse dans l'Appanage du Duché d'Orleans, de Cormont, &c. qui lui fut adjugé par une Sentence du Bailliage de Gien le 30 Janvier 1595. En 1572 il fut pourvu de la Charge d'un des Gentilshommes ordinaires de M. le Duc d'Anjou, & aussi un des Gentilshommes de la Chambre, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances, Maréchal de Camp, Gouverneur de Gergeau, 30 Janvier 1597, Maître particulier des Eaux & Forêts du Duché & Bailliage d'Orleans. Il testa le 1 Décembre 1604, & fut marié deux fois. Il épousa 1°. le 21 Septembre 1575 *Catherine* Mesnager, Dame de Marsaut près Gien, Diocèse de Bourges, veuve de *François* Seguier, Président au Parlement de Paris, oncle du Chancelier Seguier, & fille d'*Etienne* Mesnager, Maître des Eaux & Forêts de Montargis, qui fit construire à ses dépens l'Eglise de Notre-Dame de Gien. Il épousa en secondes noces *Madeleine* Geoffroy, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent,

1. *Guy*, qui suit.

2. *Jean-Pierre*, auteur de la branche des Seigneurs de Langesse, rapportée ci-après.

3. *François*, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, mort sans alliance.

4. *Louis*, mort sans enfans de *Marie* Riberac son épouse.

5. *Henri*, mort sans avoir été marié.

VII. *Guy* du Faur, Seigneur de Courcelles, Pierrefitte, &c. Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, épousa *Marie* de Sainte-Nectaire, vulgairement Senneterre, fille de *Jacques* & de *Marguerite* d'Etampes (*a*). Il en eut,

1. *Jean-Jacques*, qui suit.

2. & 3. *Guy*, marié sans enfans à *Marie* Gaury, & *Ga-*

Cette Marguerite *du Faur se maria en secondes noces en 1607, à* Jacques *Peyres, & mourut à Nérac en 1609.*

(*a*) *De la même Maison est le Maréchal de Senneterre, Chevalier des Ordres, vivans en 1764.*

Digitized by Google

briel, tous les deux morts au service.

4. *Daniel*, reçu Chevalier de Malte en 1631, mort à Malte, où il testa le 29 Septembre 1637.

5. *Michel*, Prieur de S. Clair, puis marié à *Marie* d'Avau, dont des enfans morts au berceau.

6 *Paul*, Seigneur de la Sablonnieres & de Pierrefitte, qui de sa femme, *Marie* Charier, Dame de la Sablonnieres, eut *Paul* & *François*, morts garçons. *Michel* son aîné épousa *Huberte* du Saroux de Couet, dont il eut *Michele-Huberte* du Faur, mariée 8 Mai 1691 à *Henri* d'Orleans, Seigneur de Creci, dont le petit-fils sert dans le Régiment de la Marche-Prince.

7. *Marie* du Faur, mariée 3 Décembre 1663 à *Charles* le Brou, Seigneur de Romoy en Bourbonnois, dont une fille mariée à *N*... de Lausanne.

8. *Jeanne-Marie*, mariée à *Jean* de la Fontaine de Boneſtat, dont le fils eſt Seigneur de Pierrefitte, qui a un fils qui ſert dans le Régiment d'Eu.

VIII. *Jean-Jacques* du Faur, Seigneur de Courcelles-le Roi, testa 6 Septembre 1655, fut marié deux fois: 1°. à *N*.. de Chandieu de la Noele, Vicomteſſe de Saint Georges; 2°. à *Eleonore* du Faur de Cormont, ſa couſine-germaine. Il eut du premier lit,

1. *Madeleine* du Faur, mariée 4 Décembre 1647 à *Pierre* de Jaucourt, Baron d'Epeuil (*a*).

2. *Eliſabeth* du Faur, mariée à *Gabriel* de Jaucourt de la Veſſerie, tous les deux morts ſans poſtérité. *Jean-Jacques* du Faur eut de ſa ſeconde femme *Eleonore* du Faur de Cormont, veuve avec deux fils de *N*.... Broſſet d'Arconville, qu'il épouſa à Gien par contrat du 4 Mars 1638, *Jean* du Faur, qui ſuit.

IX. *Jean* du Faur, Seigneur de Courcelles, en paſſa aveu & dénombrement au Duché de Sully. Il fut avec ſon couſin *Michel* confirmé & maintenu dans le Catalogue des nobles Gentilshommes du Royaume par Arrêt du Conſeil du Roi du 27 Février 1669. Il épouſa *Anne* de Gueribalde, Dame de Bondaroy & des Chapelles (*b*), dont il eut,

1. *Jean-Louis* du Faur, mort ſans alliance.

2. *Marguerite-Henriette*, mariée à *Charles* de Tolede, Seigneur de Lormes, &c.

3. *Eliſabeth*, mariée ſans enfans à *N*...de Morogues de Fonfaix.

4. & 5. *Eleonore* & *Anne*, mortes filles; l'une à Orleans en 1729 ou 1730.

Branche des Seign. de Langeſſe, Marcaut & Cormont.

VII. *Jean-Pierre* du Faur, ſecond fils de *Jean* dit le *Jeune*, & de *Catherine* Meſnager, fut Sei-

(a) *De ce mariage eſt venu* Madeleine *de Jaucourt, mariée à* Armand *de Mormés, Marquis de Saint-Hilaire, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général, & Gouverneur de Belleiſle.*

(b) *Sœur de* Marguerite *Gueribarde des Chapelles, mariée à* Philippe *de Jaucourt de Villarnoulx, pere de* Catherine-Anne *de Jaucourt, mariée au Comte du Belay, qui eurent* Catherine-Félicité *du Belay, Dame d'Honneur de la feue Reine, ſeconde Douairiere d'Eſpagne, mariée au Prince de Robecq-Montmorency.*

Digitized by Google

gneur de Mortumier, le Verger, Marcaut, Langeſſe & Cormont. Il teſta 20 Septembre 1651, mourut 15 Juin 1652. Il épouſa à Civrai en Poitou, 19 Juillet 1605, *Marguerite* Goulart, fille de *René*, Seigneur de Breuil, Goulart, &c. & de *Marguerite* Pouſſard de Fors & de Vigean (*a*), dont ſont nés,

1. & 2. *Jean* & *Pierre*, morts revenans de l'armée.

3. *Henri*, Seigneur de Marcaut, marié deux fois : 1°. à *Marie* Stample, de qui il a eu un fils, paſſé dans la Pruſſe Brandebourgeoiſe, où il a eu le commandement d'un Fort ; 2°. à *Marie* de Gervi, mere de *Jean Pierre* du Faur, devenu par arrangement Seigneur de la Mothe Saint-Firmin, marié à *Marguerite* d'Anjou.

Ils ont eu des enfans morts au berceau.

4. *François* qui ſuit.

5. *Guy*, Seigneur du Verger & de Mortumier, marié 24 Octobre 1654 à *Louiſe* Dujon, Dame de la Valée, dont un fils mort enfant.

6. *Eleonore* du Faur, mariée 1°. à *N.*.. Broſſet d'Arcouville ; 2°. à *Jean-Jacques* du Faur, Seigneur de Courcelles, ſon couſin-germain, dont on a parlé ci-deſſus.

VIII. *François* du Faur, Seigneur de Cormont par donation de ſes pere & mere 5 Février 1642, en fit hommage au Seigneur Buſniere le 23 Février 1673, & de la Terre des Bois le 24 Juillet 1670 au même Seigneur. Il fut Page du Cardinal de Richelieu, & épouſa par contrat du 16 Février 1643 *Marie* Odry, Dame de la Mothe-Saint-Firmin, fille d'*Etienne* & de *Marie* de Gevry. De ce mariage ſont nés,

1. *Jean* qui ſuit.

2. *Louis* ; 3. *François* ; 4. *Paul*, morts enfans.

5. *Charles*, qui pendant qu'il a vécu a poſſedé le Fief & le lieu Seigneurial des Bois, réuni à ſa mort à Cormont.

6. *Marie-Madeleine*, mariée 27 Novembre 1686 à *N.*... de Bievre, Seigneur de Monlear & du Marais en Gâtinois, aſſaſſiné au Château de Gouffier, où il étoit en garniſon.

IX. *Jean* du Faur, baptiſé à Saint Pierre de Poilly, Diocèſe de Bourges, 13 Décembre 1644, Seigneur de Cormont, épouſa par contrat paſſé 25 Octobre 1682 *Helene* Fortet fille de *Jerôme*, Juge & Prevôt de la Juſtice Royale & de la Ville de Gien (*b*). Ils eurent pour fils unique,

(b) *Sœur de* Charles *Pouſſart*, *triſayeul d'*Anne *Pouſſard*, *Ducheſſe de Richelieu*, *par ſon mariage 26 Décembre 1649, avec* Armand-Jean *du Pleſſis*, *Duc de Richelieu*, *pere par une ſeconde femme de M. le Duc de Richelieu d'aujourd'hui*, *vivant en 1764.*

(a) *Elle étoit petite-niece de* Pierre *Fortet*, *qui volé*, *dépouillé*, *attaché nud dans la Forêt de Fontainebleau*, *promit à la Sainte Vierge de ſe faire Catholique*, *s'il échappoit au danger : deux paſſans parurent auſſitôt*, *& le ſecoururent. Il ſe convertit*, *& contribua de ſes deniers aux réparations de l'Egliſe Royale Collégiale de Saint Etienne de Gien*, *ruinée par les Huguenots*, *ainſi qu'à celles du Couvent des Dames de Sainte-Claire*, *fondé par la Reine Blanche*, *mere de Saint Louis*, *qui a eu pour Religieuſes* Agnès *de Courtenay*, *&* N. . . *de Valois*, *& à celles des Minimes*, *fondées par la Princeſſe* Anne, *fille*

Digitized by Google

c. *Jean-François* du Faur, Sei-
ur de Cormont, né & baptisé
Janvier 1684. Il étoit sous la
elle de sa mere ; le 29 Juillet
o il fut maintenu dans les pri-
eges des Gentilshommes par
donnance de M. Jubert de Bou-
le, Intendant de la Généralité
Orleans. Il épousa par contrat
21 Juin 1707, & le 11 Juillet
vant *Madeleine* Bailli, fille de
ançois Bailli, Juge ordinaire
Prevôt de la Ville de Gien, &
Jeanne Armenault. Il en eut
an-François-Pierre, qui suit,
Louis.

XI. *Jean-François-Pierre* du
ur, né 26, & baptisé 27 No-
mbre 1711, Seigneur de Cor-
ont à la recommandation du
aréchal de Nangis, son parent,
t élevé aux Cadets de Metz, &
otint ensuite une Lieutenance
ns le Régiment de Limousin. Il
st marié à Auxerre 30 Janvier
745 avec *Marie-Jeanne-Modeste*
: Jodon, dont

1. *Guy-Pierre-François* du
ur de Cormont, né 20 Février
749, Page de M. le Duc d'Orleans
2 Juin 1762, sur le certificat de
. de la Cour, Généalogiste de la
aison d'Orleans.

2. *Daniel-Prix-Germain*, né 5
évrier 1760.

3. *Edme-Jean-Baptiste-Louis-*
aurent, inscrit Page de M. le Duc
e Penthievre, né 26 Juillet 1751.

4. *Anne-Edme-Joseph*, né 1
Octobre 1760.

5. *Marie-Jeanne-Louise-Made-*
leine, née 21 Mars 1746.

6. *Marie Jeanne-Eleonore-Ed-*
mée, née 2 Septembre 1753, &
trois filles mortes.

Les armes : *d'azur à deux fasces d'or, accompagnées de six besans d'argent.* 3, 2, 1.

FAUTRIERES. : Terre dans la Province du Charollois en Bourgogne, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse ; connue dès le onzieme siecle.

Anselme de Fautrieres, Chevalier, vivoit en 1060 : il souscrivit à la Fondation du Doyenné de Blanzy, faite par *Girard* d'Urzol, de la Maison de Suzy de Brancion, du consentement de *Geofroi* de Sémur, Chevalier, Seigneur de la Terre de Blanzy (*a*). Il épousa *Elisabeth* de Brancion de Luzy, dont 1. *Girard*, qui suit. 2. *Marie*, une des premieres Religieuses à l'Abbaye de Mancigny, où l'on ne recevoit que des filles de condition.

Girard de Fautrieres, Chevalier, épousa *Alix*, fille de *Meinard* de Sémur, frere de *Saint Hugues*. Il fit le voyage de la Terre-Sainte avec *Josseran* de Brancion, *Bernard* de Châtillon, *Girard* d'Amanzé, *Josseran* de Lugny, *Geofroi* de Cluny, fous *Geofroi* de Bouillon (*b*).

e Louis XI, *Dame de Gien. Il répara ces deux Couvens de ses deniers. l étoit Lieutenant Général de la Ville de Gien. Le Fondateur du ollege de Fortet*, N. . . *du Fortet, Chanoine de la Cathédrale de aris, étoit de la même famille.*

(a) *Ceux qui signerent cet acte furent* Antelme *de Fautrieres*, Ulric *c Saint-Privé*, Girard *de Malet*, Liteau *de Ternac ou Tenet, tous hevaliers, comme il est porté par la Chartre, dit du* Grand-Cartulai- *e de l'Abbaye de Cluny, où le Titre original est en Latin.*

(b) *Ces Seigneurs donnerent dans cette premiere Croisade des preu- es de leur valeur, reçurent plusieurs blessures. A leur retour ils vécu-*

Digitized by Google

Guy de Fautrieres, fils de *Girard*, épousa en 1160 *Hugonete* de Vergis, dont :

Hugues de Fautrieres, Chevalier, dans un âge avancé épousa *Agnès* de Châtillon, fille de *Hugues* de Châtillon, Comte de S. Paul, & petite-fille de *Hugues* de Châtillon, & de *Jeanne* de Boulogne. Il en eut, 1. *Hugues*, qui suit. 2. *Henri*, Abbé de Cluny (a) en 1308, ensuite Evêque de S. Flour, mort en 1320. Il y a encore à Saint Flour deux candelabres de cuivre très grands, que *Henri* de Fautrieres, Evêque, fit faire en 1319.

3. *Agnès*, Religieuse de Mancigny : 4. *Adelaide*, mariée à *Pierre* de Courtenay.

Hugues de Fautrieres épousa en 1300 *Marie* de Courtenay, fille de *Pierre*, Seigneur de Champignole & de S. Briſſon, & de *Marguerite* de Saint Valerin. *Hugues* de Fautrieres étoit Maréchal de Camp. Il laiſſa de ſon mariage :

Henri de Fautrieres, marié en 1338 à *Philiberte* de Lugny, fille de *Joſſeran*, ancien Baron de Lugny, & de *Marguerite* de Piſey. Il en eut, 1. *Hugues*, qui ſuit 2. *Erard*. 3. *Litaut*, rapporté après ſon frere aîné.

Hugues vécut près de cent ans, fut un des grands hommes du ſiecle. Il ſervit utilement *Philippe* & *Jean*, Ducs de Bourgogne. Il n'eut point d'enfans de *Jeanne* de Damas ſon épouſe, fille de *Gerard* de Damas, Chambellan de *Jean* Duc de Bourgogne, & d'*Iſabelle* d'Aveniere, fille du Seigneur d'Anlezy.

Litaut, ſon plus jeune frere, épouſa en 1377 *Marguerite* de S. Privat, ou de S. Privé Il eut

Guillaume de Fautrieres, Seigneur d'Odour & de Preſſy, marié à *Alix* de Villeneuve, dont *Marcelin*, qui ſuit, & *Jeanne* mariée au Baron de Sinot.

Marcelin épouſa *Louiſe* de l'Hôpital, dont il eut,

Gaſpard de Fautrieres, marié à *Helene* de la Cour-Moulin : de ce mariage vint,

Philibert de Fautrieres, marié en 1573 à *Antoinette* de Foudras.

Guy de Fautrieres, ſon fils, fut Maréchal des Logis d'une Compagnie de cent Gentilshommes, levée par le Duc de Mayenne. Il épouſa *Georgette* de Salornay en 1596, Dont il eut,

Claude de Fautrieres, qui fut continué, à cauſe de ſon rare mérite, Elu des Etats de la Nobleſſe du Charollois pendant neuf ans, cette place ne pouvant être occupée que pendant trois ans. Il épouſa en 1677 *Marguerite* de Saint-Amour, dont il eut, 1. *Claude*, qui ſuit; 2. 3. 4. *Pierre*, *Fran-*

rent en odeur de ſainteté, & ils furent enterrés à l'Abbaye de Cluny, derriere la Chapelle de Saint Pierre-le-Viel.

(a) *Un extrait des Chartres de l'Abbaye de Cluny dit :* Henricus de Fautrieres, filius nobilis Hugonis de Fautrieres in Matiſconenſis, ſeu ut alii volunt Quadrælinſi pago, & d'Agnetis de Châtillon, filiæ Hugonis de Châtillon, Comitis Sancti Pauli, fratrem habuit Hugonem de Fautrieres militem Dominum de Fautrieres, qui duxit Mariam de Courtenay filiam Domini de Champignole & de S. Briſſon, & Margaritæ de S Valerin. In hac illuſtri Domo de Fautrieres quæ ad uſque diem hanc præclaris illuſtratur militiæ Ducibus, fuere Hugo & Gabriel de Fautrieres Monachi Clunianenſis, anno 1480.

Digitized by Google

is, *Thibaud*, tués Capitaines d'Infanterie.

Claude épousa en 1659 *Elisabeth* de la Boutiere, fille de *Jean*, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, & Gouverneur de Belle-Isle, & d'*Angélique* de Saint-Guillien-Bayart, dont il eut,

Claude-Marie, qui suit, & six autres garçons tués au Service.

Claude-Marie de Fautrieres servit vingt ans en qualité de Capitaine dans les Guerres de Piémont sous le Maréchal de Catinat, & ne quitta le Service que par rapport à ses blessures (*a*). Il fut successivement Alcade de la Noblesse de Bourgogne, Commissaire-Rapporteur aux Etats Généraux, Elu de la Noblesse du Charollois & du Maconnois, Gouverneur de la Ville de Charolle, Lieutenant de Roi de la Province du Charollois. Le Roi lui donna le titre de Comte, par Lettres enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon. Il épousa en 1692 *Elisabeth* de Perrault, dont *Michel*, qui suit, & une fille mariée à *Jacques* de Valadoux, Marquis d'Ancy.

Michel de Fautrieres, Lieutenant de Roi de la Province de Charollois, a été Capitaine de Cavalerie & Exempt des Gardes du Corps. Il a eu treize oncles tués à la guerre sous le Regne de Louis XIV; ses infirmités l'ont obligé de quitter le Service. Il épousa en 1724 *Laure* de la Tour-Taxis, dont *Louis-Marie*, qui suit, & trois filles. L'aînée, mariée au Comte d'Avenas, de la Maison de Lorencin, qui a une fille, Chanoinesse à Neuville-les-Dames. La seconde, mariée au Marquis de Sommières, neveu de Messieurs de Choiseul, l'un Cardinal & Archevêque de Besançon, & l'autre mort Evêque Comte de Châlons en Champagne. Sa troisieme fille n'est point mariée.

Louis-Marie de Fautrieres, né en 1733, filleul du Roi & de la Reine, d'abord Page de la Petite Ecurie, Chevalier de Saint Louis avec pension, depuis la Bataille de Rosbac où il a été dangereusement blessé, est Capitaine de Cavalerie dans la Mestre-de-Camp-Général depuis 1748, & n'est pas encore marié.

Les principales alliances, sont avec celles de Courtenay, Châtillon, Beaufremont, Urfé, d'Erburs, Malin de Saint Belain, Chaugi, Rouffillon, Damas, Foudras, Artus, d'Amanzé, de Montdor, de Drès, des Comtes de Flandres & de Boulogne, de Vergis, Choiseul, &c. Sur les vieux parchemins est écrit *Feaultrieres*, & *Fautrieres*.

Suivant les certificats des Etats Généraux, cette Noblesse étoit très puissante: il y a plus de quinze Châteaux qui lui ont appartenus, où sont encore ses armes. Il y a cinq cens ans que la Terre de Courcheval est dans cette Maison. Elle conserve une copie de reprise de Fief de Courcheval, faite au Duc de Bourgogne par *Jeanne* d'Urfé,

(a) *Le Journal des Guerres de Piedmont sous M. de Catinat, dit que ce* Claude-Marie *de Fautrieres, avec quarante Cavaliers attaqua au Gué de Carignan soixante-quinze dragons, en tua trente, en prit quinze, & de-là marcha à Beaufort, où il battit un gros détachement des ennemis. La Gazette de ce tems-là dit encore qu'ayant eu ordre de reconnoître les retranchemens de Feisson, il les attaqua & s'en rendit maître, malgré la superiorité des ennemis. Il y reçut quatre blessures.*

Digitized by Google

femme de *Mathieu* de Fautrieres, ſon mari abſent, où il eſt dit : *Excepta turris quadrata de Courcheval*, qui ne releve que *de Dieu & de ſon mari*. C'eſt la premiere fois que le Duc de Bourgogne prit poſſeſſion du Charollois.

Les armes : *Au 1 & 4 d'argent au ſautoir de ſable, chargé de cinq coquilles d'or : au 2* de Courtenay, *au 3* de Châtillon.

Deviſe : *Tendre & féal depuis plus de ſix cens ans.*

FAY (De) en Velay. *De gueules, à la bande d'or, chargée d'une Fouine d'azur.*

Cette Maiſon, une des anciennes du Languedoc, tire ſon nom de la Terre de Fay dans le Haut Vivarais. Elle a donné beaucoup de Chevaliers de Malte : deux Evêques, un de Poitiers, l'autre d'Uzès ; un Chambellan de *Charles VII*, & un Maréchal de France de nos jours ; elle a contracté des alliances avec les Comtes de Valentinois, & de Diois, les Polignac, les Bermond d'Andure, les Montmorency, la Fare d'Alais, la Vieuville, la Baume-Suze, Grolée, Senneterre, & autres grandes Maiſons.

1. *Pierre* de Fay, Seigneur de Fay en Vivarais, vivoit l'an 1000. Il fit des donations à l'Egliſe de Chanac, dépendante de l'Abbaye de Pibrac en Auvergne (*a*).

De *Marie*..... ſa femme, il eut,

1. *Pierre*, mort ſans poſtérité.

2. *Pons*, qui ſuit.

II. *Pons* de Fay, Seigneur de Fay, de la Voulte, &c. qualifié *Conſularis* *, & ſon frere *Pierre* vendirent en 1197 une partie de leur patrimoine à l'Abbaye de S. Chaffre, pour fournir aux frais du voyage de la Terre-Sainte.

Pons avoit épouſé en 1145 *Agnès* de Polignac, & il en eut *Pons*, qui ſuit.

III. *Pons* de Fay, III du nom, Damoiſeau, Seigneur de Fay, de la Voulte, de Vertoiſon, Chapteuil, Lardeyrol, Mézeres, Beaulieu, & d'Ortius en Velay, rendit hommage de ſes Terres à l'Evêque du Puy en 1220, & fit une donation la même année, du conſentement de *Garantiane* ſa femme, & de ſes fils, à Saint Robert & à la Maiſon de Saint-Julien. Ses enfans furent,

1. *Guillaume*, qui ſuit.

2. *Pierre*, dont on parlera après ſon frere.

3. *Urbain*, mort ſans poſtérité.

IV. *Guillaume* de Fay, Damoiſeau, Seigneur de Fay, de la Voulte, Vertoiſon, Chapteuil, Lardeyrol, &c. fut ſurnommé *Jourdain*, parcequ'il fut baptiſé ſur le fleuve de ce nom dans la Paleſtine.

On ignore le nom de ſa femme, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Philippa*. Elle portoit un aigle à ſon ſceau, *Archives de Poitiers* : teſta 30 Mai 1246, vivoit encore 13 Mars 1251 : elle fut mariée en 1239 avec *Aimar* de Poitiers, Comte de Valentinois & de Diois ; & lui apporta, comme héritiere de la branche aînée, les Terres de Fay, de la Voulte, & pluſieurs autres Terres en Vivarais.

IV. *Pierre* de Fay, II du nom, Seigneur de Chapteuil, (frere

(*a*) Gallia Chriſtiana.

* *Le mot* Conſularis *étoit anciennement un titre équivalent à celui de Comte.* Hiſtoire Générale du Languedoc, Tom. II, p. 290.

Digitized by Google

de *Guillaume*) fut marié en 1220 ; on ignore le nom de sa femme. Il eut pour fils *Pons*, qui continua la postérité.

V. *Pons* de Fay, III du nom, Damoiseau, Seigneur de Chapteuil, fit une vente en Novembre 1244 à l'Evêque du Puy de la douzieme partie qu'il avoit au Château de Mezeres. Le nom de sa femme est ignoré. Ses enfans furent,

1. *Artaud*, qui suit.

2. *Pons*, reçu Chevalier de S. Jean de Jérusalem en 1290, fut Commandeur de Saint Jean du Puy en 1295.

3. *Eustache* : il eut un fils nommé *Reynaud*, qui épousa par acte du 3 Avril 1323 *Reynaude* de Boucharde, de laquelle naquit *Arnauld*, dont on ignore la destinée.

4. Autre *Pons*, Commandeur du Devesset, & Grand-Prieur d'Auvergne en 1294.

VI. *Artaud* de Fay, Chevalier, Seigneur de Chapteuil, vivoit en 1345 ; sa femme n'est point connue. Il fut pere d'*Arnaud*, qui suit.

VII. *Arnaud* de Fay, Chevalier, Seigneur de Chapteuil, fut marié vers l'an 1350 avec l'héritiere de Peyraud, & en eut,

1. *Guillaume*, qui suit.

2. *Raymond*, qui a formé la Branche des Seigneurs de la Tourmaubourg.

3. *Artaud*, reçu Chevalier de Rhodes en 1359, devint ensuite Commandeur de Devesset & de S. Jean, Grand-Prieur d'Auvergne. Son tombeau est à droite de l'entrée de l'Eglise de S. Jean du Puy.

VIII. *Guillaume* de Fay, II du nom, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, épousa en 1356 *Genine* de Touchet, Dame de Loignac, il fut tué à la bataille de Brégnais proche Lyon en 1391, & laissa de son mariage *François*, qui suit.

IX. *François* de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, épousa le 10 Juin 1393 *Alix* de Solignac.

De ce mariage vinrent,

1. *Cliquet*, qui suit.

2. *Jean*, Grand Bailli de la Morée ; il se trouva au Chapitre Général de l'Ordre des Chevaliers de Rhodes en 1459, & fut tué l'an 1462 en défendant valeureusement la Morée contre les Turcs.

3. *Artaud*, mort sans postérité.

4. *Guillaume*, qui a formé la branche des Seigneurs de Solignac, dont il sera fait mention après celle des Seigneurs de Geslande.

X. *Cliquet* de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyrand, épousa en 1437 *Elisabeth* de Brotte. Il mourut en 1497, laissant de son mariage *Hector*, qui suit.

XI. *Hector* de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, épousa le 10 Juillet 1476 *Catherine* de Rébé, & en eut *Noël*, qui suit.

XII. *Noël* de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, Lieutenant de Roi en Dauphiné, épousa le 10 Juin 1520 *Françoise* de S. Gelais : de ce mariage vinrent,

1. *Antoine*, qui continue la descendance.

2. *Jean*, marié avec *Louise* de Varcy (a), Dame de Vizieu ; il

(a) *Et non Varin, comme dit l'Auteur de la Généalogie imprimée, & faite pour être insérée dans l'Armorial du Languedoc par le même Auteur.*

Digitized by Google

a formé la branche de ce nom, qui eſt éteinte. (a)

3. *Jean-Juſt*, Commandeur des Echelles en 1554.

4. *Girard*, dit Saint-Romain, Chevalier de Malte en 1532, Commandeur de Bellecombe en 1540.

XIII. *Antoine* de Fay, Seigneur de Peyraud, Gouverneur de Montpellier, fut marié le 22 Septembre 1540 avec *Françoiſe* de la Baume, & eut d'elle,

Jean, qui ſuit.

2. Autre *Jean*, Evêque de Poitiers en 1568, mort en 1578.

3. *Louis*, auteur de la branche des Seigneurs de la Cheze, établie en Poitou.

XIV. *Jean* de Fay, Baron de Veſenobre, Seigneur de Peyraud & de Jozas, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gouverneur de la Haute-Breſſe, épouſa le 5 Mars 1579 *Marie* de Montmorenci. Le Roi *Henri IV* le fit Sénéchal de Beaucaire & de Nîſmes, par Lettres dattées du Camp de Bar-ſur-Seine du 29 Avril 1590. Il occupa cette Charge pendant près de 40 ans, & il en obtint la ſurvivance pour ſon fils aîné.

Les enfans qu'il eut de ſon mariage, furent,

1. *Henri*, qui ſuit.

2. *Paul-Antoine*, Evêque d'Uzès en 1614, mort à la fin du mois de Mars 1633. Voyez *Hiſt. Génér. de Lang. Tom. V. page* 604.

3. *Gédeon*.

4. *Jules*.

XV. *Henri* de Fay, Baron de Veſenobre, Baron de Peyraud & de Jonas, Sénéchal de Beaucaire & de Nîſmes, Maréchal des Camps & Armées du Roi, fut marié en premieres noces avec *Jeanne* de Saint-Chriſtophe le 25 Juin 1605. 2°. 4 Décembre 1624 fut troiſieme mari de *Marguerite-Juſte* de la Fare, ſans enfans. Il eut du premier lit :

XVI. *Jules-Céſar* de Fay, Baron de Veſenobre, Seigneur de Peyraud & de Jonas, épouſa en 1680 *Jeanne* de Muar, dont *Jeanne-Marie* de Fay de Peyraud, qui épouſa en 1719 *N.* de S. Prieſt, Préſident au Parlement de Grenoble, décédé en 1721, laiſſant un fils de ce mariage, qui a tranſigé le 6 Juin 1726.

Seigneur de la Cheze en Poitou.

XIV. *Louis* de Fay de Peyraud, Seigneur des Bernardieres, troiſieme fils d'*Antoine* de Fay & de *Françoiſe* de la Baume, ſuivit ſon frere *Jean*, Evêque de Poitiers, dans ſon Diocèſe vers l'an 1568.

Il épouſa en 1574 *Catherine* Aubert, fille de *Barthelemi*, Seigneur d'Avanton, Préſident au Préſidial de Poitiers, & de *Charlotte* de Bouſſay.

Il eut de ſon mariage,

1. *Pierre*, qui ſuit :

2. *Jean*, tué en combattant pour le parti du Roi, dans les guerres de Religion, en 1595.

(a) *Leur fille* Jeanne, *biſayeule du Maréchal de Villars, épouſa* (*contrat* 30 *Juillet* 1581) Claude *de Villars, Seigneur de la Chapelle & Maſclas, dont* Claude, *pere de* Pierre, *pere du* Héros de la Gloire ; *c'étoit l'anagrame des noms du Maréchal, lequel ſe nommoit* Claude-Louis-Hector, *baptiſé à Moulins le* 21 *Mai* 1653, *ayant atteint l'âge de trois ſemaines.* Mercure nov. 1736, p. 145. *L'Auteur de ſes Mémoires, Tom. III, dit par erreur né & mort à Turin.*

Digitized by Google

XV. *Pierre* de Fay de Peyraud, Seigneur des Brandiniers, de la Chapelle-Perigny, &c. Il épouſa par contrat du 11 Fevrier 1601 *Françoiſe* Nivellet, fille de *Fortuné*, Seigneur de Chanteguain, & de *Jeanne* du Chatellier, dont eſt iſſu *Philippe*, qui ſuit.

XVI. *Philippe* de Fay de Perraud, Seigneur de la Cheze, de la Chapelle Perigny, &c. fut marié trois fois. En premieres noces, par contrat du 13 Juillet 1628, avec *Renée* Boynet, fille de *François*, Seigneur de la Savaudiere, & de *Catherine* Boland, dont il n'eut point de poſtérité. En ſecon des noces, par contrat du 3 Avril 1644, avec *Marie* de Brilhac, fille de *François* de Brilhac, Seigneur de Boiſvert, & de *Marie* Alexandre. Il eut pour troiſieme femme, le 30 Juillet 1662, *Marguerite* de Houſſaux, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Gibotiere, & d'*Elizabeth* Daviau.

Du ſecond lit vint,

1. *Joſeph*, qui ſuit;

Du troiſieme lit eſt iſſu,

2. *François*, qui a formé la Branche des Seigneurs de la Gibotiere.

XVII. *Joſeph* de Fay de Payraud, Seigneur de la Cheze, de la Chapelle-Perigny, &c. fut marié par contrat du 6 Octobre 1672, avec *Antoinette* Duflos, fille de *Claude*, Seigneur d'Avanton, & d'*Antoinette* Leſecq.

De ce mariage ſont nés,

1. *Jacques*, qui ſuit;

2. *François*, dit le Chevalier de Perigny, Capitaine au Régiment de la Marche: il fut tué au ſiege de Verrue en 1705, en faiſant les fonctions de Major de tranchée.

XVIII. *Jacques* de Fay de Peyraud, Seigneur de la Cheze, de la Chapelle-Périgny, d'Avanton, &c.: il épouſa par contrat, du 18 Avril 1714, *Marthe* de Bernon, fille de *Samuel* & de *Marie* de Cottiby, duquel mariage ſont iſſus,

1. *Jacques-Joſeph*, qui ſuit;

2. *Jacques-René*, a ſervi d'abord dans les Mouſquetaires, & eſt préſentement ſous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes. Il s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy en 1745, au ſiege de Maſtrich en 1748; a été marié, le 5 Août 1752, avec *Marie-Louiſe-Elizabeth* de Fourcroy, fille de *Jean* & de *Marie Anne* Perrier, dont il a une fille.

3. *Pierre*, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Champagne en 1743, s'eſt trouvé à la Bataille de Rocoux en 1746, à celle de Lawfelt en 1747, à celle de Haſtenbeck en 1757, & à pluſieurs autres ſieges & batailles.

4. *Charles*, entré au Régiment de Luxembourg en 1739, a fait les Campagnes de Bohême & de Baviere; il s'eſt trouvé aux ſieges d'Egra en 1741, & de Fribourg en 1744; a été fait ſous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1746, & a ſervi en cette qualité au ſiege de Maſtreich en 1748. Il s'eſt marié, le 21 Fevrier 1753, avec *Genevieve-Angélique* Houdiart, dont il n'a point d'enfant: il s'eſt retiré du Service en 1755.

XIX. *Jacques-Joſeph* de Fay de Peyraud, Seigneur de la Cheze, de la Chapelle-Périgny, d'Avanton, &c. nommé le Marquis de la Cheze, eſt entré dans les Mouſquetaires en 1739, & s'eſt trouvé en ladite qualité à la bataille de Dettingen en Juin 1743; s'eſt retiré du Service en 1745, & a épouſé par contrat du 21 Avril

Digitized by Google

1758, *Anne-Julie-Félicité* d'Auguille, fille de *Matthieu-Pierre* d'Auguille de Candé, & de *Françoise* de Bourdois. Le Marquis de la Cheze a de son mariage,

1. *Jean-Hector-Jacques*, né 2 Septembre 1760.

2. *Julie-Françoise*, née 15 Mars 1759.

Seigneurs de la Gibotiere.

XVII. *François* de Fay de Peyraud, II du nom, Seigneur de la Gibotiere (deuxieme fils de *Philippe* de Fay de Peyraud, Seigneur de la Cheze, & de *Marguerite* de Houssaux), servit d'abord dans le Régiment Royal des Fusiliers : il eut une jambe cassée à la Bataille de Fleurus en 1690 ; eut la Croix de St. Louis en Avril 1693, tems de la création de cet Ordre, & fut le seul Capitaine d'Infanterie qui fut reçu alors. N'étant pas en état de continuer le Service dans les Troupes, il accepta la place de Major de Belle-Isle sur les Côtes de Bretagne, où il mourut. Il avoit épousé, par contrat du 3 Avril 1701, *Magdeleine* Jarry, & laissa de ce mariage,

1. *Pierre-François*, qui suit ;

2. *Pierre-Basile*, Capitaine au Régiment de Royal-Artillerie en 1727 : il a servi 25 années de suite, s'est trouvé à vingt-trois sieges & à trois batailles : il fut blessé d'un éclat de bombe à Fribourg-en-Brisgaw en 1744, eut la Croix de St. Louis en 1745 ; il avoit été marié en 1741, avec *Marguerite-Jeanne-Eucharie* de la Sayette, dont il n'a point d'enfans.

XVIII. *Pierre-François* de Fay de Peyraud, Seigneur de la Gibotiere, &c. Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie en 1720 ; a commandé les Sapeurs à tous les sieges où il a été employé, où il s'est toujours distingué par son activité & sa bravoure, entr'autres à la bataille de Lawfeld, où il commandoit une batterie en 1747. Il s'est retiré du Service en 1755.

Seigneurs de Solignac.

X. *Guillaume* de Fay, III du nom, Seigneur de Solignac, quatrieme fils de *François* de Fay, Seigneur de Peyraud, & d'*Alix* de Solignac, fut marié le 12 Janvier 1429, avec *Antoinette* de Tournon.

Il eut de cette alliance :

1. *Jean*, qui suit ;

2. *Pierre* ;

3. *Claude*, marié le 31 Janvier 1487, avec *Marguerite* de Lastie.

XI. *Jean* de Fay, V du nom, Seigneur de Solignac, épousa le premier Juillet 1477, *Aimée* de Saint-Didier : il fit son testament le 16 Janvier 1516, dans lequel, après avoir confié la tutelle de ses enfans à sa femme, il institua son héritier *Antoine*, son fils unique, qui suit.

XII. *Antoine* de Fay, II du nom, Seigneur de Solignac, eut pour femme, le 20 Août 1526, *Françoise* Duport : il fit son testament le 10 Juin 1579, & mourut vers l'an 1602, laissant de son mariage, *Jean*, qui suit.

XIII. *Jean* de Fay, IV du nom, Seigneur de Solignac, épousa le 5 Mars 1570, *Antoinette* Desbost. Il fit son testament le 18 Janvier 1596, par lequel il donne un legs à sa mere, & institue sa femme l'héritiere de ses biens, à la charge de remettre son hérédité à celui de ses enfans mâles qu'elle jugera à propos.

Antoinette

Digitized by Google

Antoinette Desboſt fut veuve le 28 Mars 1622 : elle avoit eu de ſon mariage,

1. *Jean*, qui ſuit ;

2. autre *Jean*, Sieur de Felain.

XIV. *Jean* de Fay, VII du nom, Seigneur de Solignac, épouſa le 30 Septembre 1625, *Lionette* de Chomel. Le Maréchal de Schomberg lui écrivit une lettre en 1698, par laquelle il l'invite de ſe trouver à Beziers le 30 Juin, pour s'oppoſer aux deſſeins des Ennemis, & l'invite de continuer de donner des preuves de ſon affection au Service de Sa Majeſté, &c.

Jean teſta le 18 Mai 1558, & mourut en Avril 1664, laiſſant de ſon mariage *Jean-Annet*, qui ſuit.

XV. *Jean-Annet* de Fay, Seigneur de Solignac, fut marié, le 18 Avril 1672, avec *Lucrece* de la Condamine, & en eut *Louis-Charles*, qui ſuit.

XVI. *Louis-Charles* de Fay, Seigneur de Solignac, épouſa le 19 Septembre 1695, *Iſabeau* de Cortial.

De ce mariage vint *Claude*, qui ſuit.

XVII. *Claude* de Fay, Seigneur de Solignac, fut marié, le 20 Septembre 1731, avec *Magdelene* de Coubladour, & en eut,

1. *Louis-Charles*, né le 14 Novembre 1733, Capitaine Aide-Major au Régiment de Foix.

1. *Marie-Magdelene*, née le 6 Novembre 1732, a épouſé, le 23 Avril 1753, *Paul* Ravel, Seigneur de Montoron, Chevalier de S. Louis, Capitaine au Régiment de Breſſe.

3. *Marie-Louiſe*, née 20 Septembre 1734, Religieuſe à l'Abbaye Royale de St. Paul de Beaurepaire, Ordre de Citeaux ;

4. 5. 6. *Trois autres Filles*, non pourvues.

Seigneurs de la Tour-Maubourg.

VIII. *Raymond* de Fay, ſecond fils d'*Arnaud* & de l'héritiere de Peyraud, fut marié en 1360, avec *Marguerite* de Saint-Quentin, fille d'*Aimar* & de *Catherine* de l'Herm : il fut pere de *Raynaud*, qui ſuit.

IX *Raynaud* de Fay, Seigneur de Saint-Quentin & de l'Herm, épouſa en 1387 *Catherine* de Sauſſac ; il eut de cette alliance *Arnaud*, qui ſuit.

X. *Arnaud* de Fay, II du nom, Seigneur de Saint-Quentin & de l'Herm, fut marié en 1401, avec *Marguerite* de Boſco-Vario, & eut d'elle,

1. *Artaud*, qui continue la deſcendance.

2. *Guiot*, qui fut un des vingt Gentilshommes, ou Lances de la Sénéchauſſée de Beaucaire, qui devoient ſe tenir prêts à marcher en conſéquence de l'Ordonnance du Roi du 30 Janvier 1445. *Hiſt. Génér. du Lang. Tom. V, p. 18.*

XI. *Artaud* de Fay, Seigneur de Saint Quentin & de l'Herm, fut fait Chevalier le 16 Mai 1420, par le Dauphin, qui fut enſuite *Charles VII*, parcequ'il s'étoit diſtingué contre les Bourguignons. Ce Prince devenu Roi, le nomma ſon Chambellan par Brevet du 18 Juillet 1444. *Artaud* épouſa, le 5 Juillet 1449, *Blanche* de Vaugelas, héritiere de Gertande. Il fit ſon fils aîné, *Jean*, héritier de ſes biens par ſon teſtament de l'année 1482. De ſon mariage vinrent,

1. Ledit *Jean*, qui ſuit ;

2. *Renaud*, héritier des biens de ſa mere, lequel a fait la bran-

Digitized by Google

che des Seigneurs de Garlande.

XII. *Jean* de Fay, II du nom, Seigneur de Saint-Quentin & de l'Herm, épousa le 10 Décembre 1480, *Charlotte* de la Tour, fille de *Louis* de la Tour, Seigneur de Villermas la-Tour, & de *Catherine* Alman, héritiere de Vaudragon. Il fit son testament le 15 Mars 1512, & laissa de son mariage *Christophe*, qui suit.

XIII. *Christophe* de Fay, Seigneur de Saint-Quentin & de l'Herme : il épousa, le 25 Mai 1527, *Marguerite* Malet, fille unique & héritiere de *Jacques* Malet, Baron de la Tour-Maubourg, Seigneur de Chabrespine en-Velay. Il fit son testament le 4 Juin 1548, & laissa de son mariage, *Jean*, qui suit.

XIV. *Jean* de Fay, III du nom, Baron de la Tourmaubourg, Seigneur de Saint-Quentin, de l'Herme & de Chabrespine, Commandant pour le Roi dans le Pays du Velay, épousa, le 24 Avril 1558, *Marguerite* du Pelous, fille de *François* & de *Claudine* de Lusfinge; s'étant trouvé au Puy avec les Seigneurs de Junchieres & de Beaune en 1562, où ils étoient allés pour affaires particulieres, ils se joignirent avec la Noblesse du Velay, qui étoit pour lors assemblée dans cette Ville, se défendirent avec tant de valeur, qu'ils obligerent l'Armée du Baron des Adrets, composée de sept à huit mille hommes, de se retirer des Fauxbourgs du Puy qu'elle avoit saccagés. Les assiégeans étoient venus devant cette Ville à la pointe du jour le 4 Août.

Il fit son testament le 22 Avril 1595. Les enfans qu'il eût de son mariage, furent

1. *Hector*, qui suit;

2. *Jean*, Chevalier de Malthe le 30 Décembre 1580, Commandeur de Montferrand & Grand-Bailli de Lyon en 1643.

3. *Jacques*, auteur de la Branche des Seigneurs de Coïsse.

4. *Guillaume*, qui a formé la Branche des Seigneurs de la Bastie, présentement éteinte.

XV. *Hector* de Fay, Baron de la Tourmaubourg & de Chabrespine, Sénéchal du Puy, fut marié le 7 Fevrier 1588, avec *Marguerite* de Roche-Chambla. Il fit son testament le 21 Juin 1624. De son mariage nâquirent,

1. *Jean*, qui suit;

2. *Juste*, reçu Chevalier de Malthe en 1600.

XVI. *Jean* de Fay, IV du nom, Baron de la Tourmaubourg & de Chabrespine, après avoir été reçu Chevalier de Malthe le 14 Janvier 1614, & fait ses Caravanes, quitta l'Ordre en 1631, & épousa *Jeanne* de la Motte-Brion, & eut d'elle

1. *Jacques*, qui suit;

2. *Jean-Hector*, Chevalier de Malthe le 30 Novembre 1664, fut Commandeur de Chambery, de Lurciel, ensuite Commandeur de Cette en 1685 : il commanda les Troupes du Pape & de Malte à Coron-en-Morée, où il fut tué le 24 Juillet de la même année 1685, âgé de 47 ans.

3. *Antoine*, reçu Chevalier de Malthe le 30 Novembre 1669, devint Capitaine d'une Galere de Malthe. Il fut Commandeur d'Olloy & de Carlat en 1720.

XVII. *Jacques* de Fay, Baron de la Tourmaubourg & de Chabrespine, fut marié en 1671 avec *Eleonore* Palatin de Dio, de Montpeyroux, & il en eut

1. *Jean-Hector*, qui suit;

2. *Jean Philibert*, reçu Chevalier de Malthe en 1680, fut en-

Digitized by Google

suite Grand-Maréchal de l'Ordre, & Grand Bailli de Lyon en 1712 : il mourut au Puy en-Velay le 4 Fevrier 1719, âgé d'environ 80 ans.

3. *Joseph*, reçu Chevalier de Malthe le 14 Mars 1708, fut Chanoine Comte de Lyon en 1718, & a eu l'Abbaye de Beaulieu, Diocèse du Mans, en 1747, & quatre filles. L'aînée mariée au Comte de Marsac, & la quatrieme au comte de Seneuge.

XVIII. *Jean-Hector* de Fay, Marquis de la Tourmaubourg, Maréchal de France Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de St. Malo, Seigneur de Chabrespine, de Ste. Ségolaine, de Signon & de la Bastie-en-Velay, &c. mort en 1764, est né vers l'an 1674, a été marié trois fois. En premieres noces, contrat le 14 Juillet 1709, célébration le 20, avec *Marie-Anne-Thérese-Lucie* de la Vieuville, fille du premier lit de feu *François* de la Vieuville, fils du Duc de ce nom & d'*Anne Lucie* de la Motte Houdancourt, morte sans enfans le 19 Septembre 1714. En secondes noces, en Janvier 1716, avec *Marie-Suzanne* Bazin, de Bezons, fille aînée de *Jacques*, Comte de Bezons, Maréchal de France, morte le 20 Juin 1726. Et en troisiemes noces, en Août 1731, avec *Agnès-Magdelene* de Trudaine, fille de *Charles*, Seigneur de Montigny-Lancoup en Montois, Conseiller d'Etat, ancien Prévôt des Marchands de la Ville de Paris. Elle mourut le 4 Août 1737.

Il y a eu du second lit :

1. *Marie-Marguerite-Eleonore*, mariée en 1736 avec *Charles-Louis-César* de Fay, appellé Comte de Gerlande : elle mourut en 1737, & son mari l'année suivante ; ils laisserent de leur mariage une fille unique, nommée

Césarieste-Agnès, mariée en Septembre 1752, à *Claude-Florimond* de Fay, Seigneur de Coisse, parent du Maréchal de la Tourmaubourg, morte sans postérité en 1753.

2. *Antoinette-Eleonore*, mariée en Mars 1749, avec *Louis-Antoine* Dupart de Barbançon, Marquis de Lany, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie de France, veuf depuis le 24 Juin 1750, avec un fils né le 20 Juin 1750.

Du troisieme lit :

3. *Louise-Magdelene*, née en 1732, mariée le 29 Décemb. 1752, avec *Charles François-Christian* de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Valenciennes, Capitaine d'une Compagnie des Gardes du Corps du Roi depuis 1764, morte le 15 Septembre 1754.

Seigneurs de Coisse.

XV. *Jacques* de Fay (troisieme fils de *Jean*, III du nom, Seigneur de Saint-Quentin, de l'Herme, de la Tourmaubourg & de Chabrespine, & de *Marguerite* du Peloux), fut marié en 1603 avec *Anne* de Coisse, Dame dudit lieu, dont il eut *Nicolas*, qui suit.

XVI. *Nicolas* de Fay, Seigneur de Coisse, épousa en 1642 *Claire* de Chavagniac, dont vinrent

1. *Balthazar*, qui suit ;

2. *Pierre-Clair*, Chevalier de Malthe, lequel fut Commandant de Courteserre en 1670.

XVII. *Balthazar* de Fay, Sei-

Digitized by Google

gneur de Coïsle, épousa en 1681 *Marie-Helene* de Truchet, dont vint *Florimond*, qui suit.

XVIII *Florimond* de Fay, Seigneur de Coïsle, fut marié en 1710 avec *Claudine-Huguette* de Bonlieu, & en eut *Claude-Florimond*, qui suit.

XIX. *Claude-Florimond* de Fay, de Coïsle, dit le Comte de la Tourmaubourg, Baron de Dunieres, & des Etats particuliers du Velay, Seigneur de Mazel, & de Pleine au même Pays, Capitaine-Commandant du Régiment de Bezons Caval. Il épousa en premieres noces, en Septembre 1752, *Marie-Agnès-Céfariette* de Fay-Gerlande, morte sans enfans en 1753. Et en secondes noces, le 3 Mars 1756, *Marie-Françoise* de Belmont, dont un fils nommé *Marie-Charles-César*, né le 11 Fevrier 1757.

Seigneurs de Gerlandè.

XII. *Renaud* de Fay, deuxieme fils d'*Artaud*, Seigneur de Saint-Quentin & de l'Herm, & de *Blanche* de Vaugelas, héritiere de Gerlande, épousa en 1482 *Diane* Adhemar de Monteil de Grignan, dont vinrent,

1. *Christophe*, qui suit;

2. *Antoine*, Commandeur de Leurieul en 1565, tué la même année au siege de Malthe, où il portoit l'étendart de la Religion.

XIII. *Christophe* de Fay, Seigneur de Gerlande, fut marié le 21 Fevrier 1549, avec *Guione* de Saulsac, & eut d'elle,

1. *Gabriel*, qui suit;

2. *Just*, dit le Chevalier de Gerlande, reçu dans l'Ordre de Malthe le 2 Avril 1579, Commandeur de Charriere & Grand-Bailli de Lion en 1638.

3. *Judith*, mariée le 19 Décembre 1583, avec Fleury de la Rivoire, Seigneur de la Rivoire & de Chadenac.

XIV. *Gabriel* de Fay, Seigneur de Gerlande, Chevalier de l'Ordre du Roi en Août 1615, sous le Regne de *Louis XIII*: il épousa le 18 Janvier 1588, *Catherine* de Pelour, fille de *Nicolas*, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi: il eut de son alliance,

1. *Just-François*, qui suit;

2. *Just*, reçu Chev. de Malthe le 25 Juillet 1600, tué à l'entrepriſe de Forgie le 30 Août 1613.

3. *Charles*, dit le Chevalier de Gerlande, reçu dans l'Ordre de Malthe le 9 Octobre 1608, Commandeur de Mardieu, puis de Chamberan, Grand-Bailli de Lyon en 1660.

XV. *Just-François* de Fay, Seigneur de Gerlande, fut marié le 6 Janvier 1624, avec *Marguerite* de la Baume, & eut de sa femme,

1. *Gabriel*, qui suit;

2. *Louis*, reçu Chevalier de Malthe le 19 Décembre 1631, Commandeur de Villefranche, de Celles, & puis d'Olois & de Laumuze en 1674.

3. *Antoine*, reçu Chevalier de Malthe le 22 Août 1643.

XVI. *Gabriel* de Fay, II du nom, Seigneur de Gerlande, fut marié en 1655, avec *Helene* de Groſlée de Montbréton; il en eut *Just-François*, qui suit.

XVII. *Just-François* de Fay, II du nom, Seigneur de Gerlande, épousa en 1680 *Ribiane* de Senneterre, Baronne de Boulogne & des Etats de Languedoc, & eut de ce mariage,

1. *Charles-Louis-César*, qui suit;

2. *Pierre-Louis*, reçu Chevalier de Malthe le 13 Fevrier 1713.

Digitized by Google

XVIII. *Charles-Louis-César* de Fay, dit le Marquis de Gerlande, Baron de Boulogne-en-Vivarais, & des Etats, Seigneur de Leſtrange, du Mouchat, de Bourlatier, &c. eſt entré, pour la premiere fois, aux Etats de la Province en 1731. Il avoit épouſé en 1736 *Marie-Marguerite-Eleonore*, fille aînée du feu Maréchal de la Tour-Maubourg, morte en 1737, & lui l'année ſuivante. De ce Mariage eſt née *Céſariette-Agnès*, morte en 1753 ſans enfans de ſon mariage en Septembre 1752 avec *Claude-Florimond* de Fay de Coïſſe.

FERA. Ancienne Nobleſſe originaire d'Italie, où elle exiſtoit dès le douzieme ſiecle; ce qui a été prouvé & confirmé par un Arrêt rendu au Parlement en 1651. *Camille* de Fera, à l'âge d'environ quinze ans, fut amené en France en 1428 par *Jean* Carraccioli, Prince de Melphe, Maréchal de France, ſon proche parent.

Camille de Fera, Chevalier, Baron de Rouville, Seigneur de Touveau, la Maiſon-des Camps, Fromont, & en partie de Boigneville & Pinevau, &c. fut attaché au ſervice de *Catherine* de Medicis en l'an 1533, mariée dans la Ville de Marſeille à *Henri*, qui le 31 Mars 1547 fut Roi de France ſous le nom de *Henri II*. Peu de tems après qu'il fut monté ſur le trône, il fit *Camille* Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Chevalier de ſon Ordre. Un Brevet de mille écus de penſion, accordé par *François II* en 1559, prouve que dès lors *Camille* étoit Gentilhomme du Roi, & Chevalier de ſon Ordre, puiſqu'il y eſt qualifié tel l'an 1572. *Charles IX* le donna à ſon frere *Henri*, élu Roi de Pologne, pour être un des principaux de ſa ſuite. *Henri*, Roi de Pologne, lui accorda le 10 Mai 1574 un Brevet pour le premier Gouvernement qui viendroit à vacquer dans ſon Apanage. Il obtint du même Prince, devenu Roi de France, ſous le nom de *Henri III*, en 1578 une penſion de trois mille livres ſur la Recette générale de Bretagne. Il fut naturaliſé par Lettres de *Henri III* du mois d'Août 1578, enregiſtrées à la Chambre des Comptes le 14 Janvier 1579. On voit dans ces Lettres qu'il eſt né à Mantoue de parens illuſtres, qu'il eſt venu très jeune en France, qu'il a ſervi dans les Armées avec diſtinction, qu'il a toujours été fidellement attaché à la Perſonne ſacrée des Rois, & qu'en cette conſidération elles lui ont été délivrées *gratis*. Il a été Ambaſſadeur de France en Turquie. Il fit le 20 Juin 1579 l'acquiſition de la Terre de Rouville. Enfin, le 20 Février 1580 il épouſa *Victoire* d'Ayelle, fille de *Franciſque* d'Ayelle, Comte Napolitain, d'une Maiſon très illuſtre, & une des Demoiſelles de la Reine Mere. Le contrat de mariage fut paſſé dans le Cabinet de cette Princeſſe le Vendredi 12 Février 1580. Et en faveur de ce mariage, elle donna aux futurs époux à prendre ſur ſa Recette générale la ſomme de ſix mille ſix cens ſoixante-ſix écus, & deux tiers d'écus d'or-ſoleil en cinq années par égale portion, qui eſt trois mille trois cens trente-trois écus, & un tiers d'écu d'or-ſoleil par an. Cette ſomme fut acquittée en divers paiemens tant à *Camille* qu'à ſon fils.

Camille mourut à Rouville le 5 Janvier 1594. Il eut de ſon mariage, 1. *Charles*, qui ſuit: 2. une fille, née en Janvier 1582,

Digitized by Google

morte au berceau, qui eut l'honneur d'avoir pour parrain *Henri III.*

II. *Charles*, I. du nom, né en 1581, mort à Rouville le 20 Mai 1648, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, reçu Page de la Grande Ecurie, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de *Charles* des Eſſars, Marquis de Meigneux ſon beau frere, épouſa, 1°. le 25 Septembre 1611 *Françoiſe-Colas* Marolles de Rocheplatte. 2°. Le 18 Janvier 1628 *Heleine* de Fitte, fille de *Charles*, Baron de Soucy, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Bailli du Palais de Paris, & de *Jeanne* Laſſemas. Il a ſervi nombre d'années avec honneur, & s'eſt particulierement ſignalé à la Bataille qui ſe donna le 27 Mai 1635 au Village d'Avain par les Maréchaux de Chatillon & de Brézé, qui remporterent une victoire complette ſur les Eſpagnols, commandés par le Prince *Thomas* de Savoye. Du ſecond lit il y a eu, 1. *Octave*, Chevalier, Seigneur de Saint-Dizier, &c. mort ſans alliance. 2. *Marie*, mariée à *Jacques* de Cherville, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Mouſquetaire; 3. *Félicité*, mariée à *Laurent* de la Roche-Bernard, Chevalier, Seigneur de Louzet, Mouſquetaire. Du premier lit il a eu, 1. *Charles*, I. du nom, Chevalier, Baron de Rouville, &c. Capitaine au Régiment de Navailles, Infanterie, mort ſans alliance, qui fit en 1649 donation de tous ſes biens à *Charles* ſon frere. 2. *Charles*, qui ſuit. 3. *François* de Fontaine, auteur de cette branche. 4. *Victoire*, mariée à *Guy* Baillif, Chevalier, Seigneur de Mainvilliers. 5. *Claude*, mariée, 1°. à *Charles* de Chennevilabbé, Chevalier, Seigneur de Martiniere, Capitaine au Régiment du Pleſſis-Praſlin, Infanterie. 2°. à *Jean* de Vigny, Chevalier, Seigneur d'Emerville en Beauce, dont des enfans.

III. *Charles*, III du nom, Chevalier, Baron de Rouville, &c. Capitaine & Major au Régiment du Pleſſis Praſlin le 20 Janvier 1647, & le 4 Septembre 1674 Maréchal de Logis des Gentilshommes du Bailliage de Némours, étoit au Service dès l'âge de treize ans. Il ſe trouva avec ſon pere à la célebre Bataille d'Avain: à ſes talens militaires il joignit une grande intelligence pour les négotiations.

Il épouſa le 25 Janvier 1655 *Jeanne-Victoire* de Saint Phalle, fille unique & ſeule héritiere de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Breſteche, Colombier, Fortail, &c. & d'*Antoinette* de Gault, Dame de la Grange-ſans-Terre, dont, 1. *Leon*, qui ſuit. 2. *Charles-Antoine*, né le 4 Juillet 1673, a premierement ſervi en qualité de Lieutenant au Régiment de Picardie, Infanterie; puis Prêtre, Docteur ès Loix de l'Univerſité de Paris, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint Paul lez-Sens, Prieur de Saint Didier de Langres, & de Notre-Dame des Andrezy, Chanoine de l'Egliſe de Sens, a ſucceſſivement paſſé par toutes les Dignités dudit Chapitre, a été ſous pluſieurs Archevêques Vicaire Général, & mourut 10 Août 1748 âgé de ſoixante-quinze ans. 3. *Charles*, qui a pris le nom & les armes de Saint-Phalle avec un écartellement de Fera, auteur de la branche de Fera-Saint-Phalle, qui ſubſiſte à Saint-Loup de Lo en Brie. 4. *Louis*, né le 18 Septembre 1678, mort à Sens chez

Digitized by Google

ſon frere en 1745, Chevalier, Seigneur de la Haute Maiſon, de Betombaſoches en Brie, Capitaine par Brevet du 24 Janvier 1703 au Régiment de Picardie, Infanterie, ne s'eſt point marié. 5. *Victor*, né le 27 Mars 1680, reçu Chevalier de Malte en Juillet 1692, où il a toujours demeuré depuis l'âge de 20 ans. Il a été un des Electeurs des deux Grands-Maîtres : a été gratifié de pluſieurs penſions, & mourut à Malte le 16 Mars 1741, Commandeur de Ville-Dieu en Normandie. 6. *Marie-Anne*, mariée 1°. à *N.* Maréchal de Gravilliers, Chevalier, Seigneur dudit lieu; 2°. à *Achille* de Cambray, Chevalier, Seigneur de Digny, morte ſans enfans. 7. *Victoire*, mariée à *Charles* de Vidal, Chevalier, Seigneur d'Argeville, qui a laiſſé cinq filles, dont *Marie-Charlotte*, aînée, a épouſé *Paul* de Bonneval, Chevalier, Seigneur de Chantambre, &c. Les quatre autres mortes ſans alliance.

IV. *Léon*, né le 27 Novembre 1666, Chevalier, Seigneur de Rouville, Touvau, la Grange-ſans-terre, Mezieres, & en partie de Boigneville, & Pinnevau, &c. reçu Page de la Grande Ecurie du Roi le 15 Janvier 1681, fait Capitaine au Régiment des Fuſiliers, aujourd'hui Corps Royal d'Artillerie, le 1 Mars 1693, s'eſt trouvé à nombre de Siéges & de Batailles, entr'autres à celle de Fleurus, donnée le 1 Juillet 1690 près de Charleroy, & gagnée contre le Prince de Valdec par le Maréchal de Luxembourg, où il fut dangereuſement bleſſé, quitta le Service, & eſt mort à Dannemarie 28 Novembre 1728, & a laiſſé de *Marie-Catherine* Nivert de Rochefort ſon épouſe, fille unique & ſeule héritiere de *Jean* Nivert de Rochefort, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-au-Chapt, & de *Catherine* Perrot, mariée 3 Octobre 1703, morte au Château de Rouville le 3 Juillet 1741, 1. *Charles-Léon*, qui ſuit. 2. *Victor-Léon*, Prêtre, Prieur Commendataire du Prieuré de Saint Lidier de Langres, né le 20 Décembre 1709. 3. *Charles-Victor*, tige de la branche du Pleſſis-au-Chapt en Brie 4. & 5. *Catherine-Françoiſe* & *Louiſe-Léone*, filles. 6. *Marie-Léone*, morte en 1750 ſans alliance. 7. *Eliſabeth*, Reçue à S. Cyr, mariée en 1746 à *Gaſpard-François* Touſtain, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Seigneur Haut-Juſticier, & Patron honoraire de la Paroiſſe de S. Martin du Manoir en Normandie proche Harfleur, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Gouvernement du Havre, & Chevalier de l'Ordre du Roi; dont, 1. *Charles-Gaſpard*, né le 7 Juillet 1746, Page de la Grande Ecurie du Roi. 2. *Charlotte-Françoiſe*, née le 8 Novembre 1747, Religieuſes au Chapitre des Chanoineſſes, Comteſſes de Neuville en Breſſe.

V *Charles-Léon*, III du nom, quatrieme Seigneur de Rouville, Touvau; Rougemont, la Maiſon des Champs, le Colombier, & en partie de Boigneville & Prinvau, &c. reçu en Mars 1725 Page de la Grande Ecurie du Roi, & en 1728 Lieutenant au Régiment de Bearn, Infanterie, a quitté par infirmité le Service en 1734, & a épouſé le 17 Septembre 1751 *Eliſabeth-Madeleine* d'Eſtrées, reçue à S. Cyr le 15 Juillet 1723, fille & ſeule héritiere de *Criſtophe* d'Eſtrées, Chevalier, Seigneur de Marnay la Roche, &c. & de *Madeleine* de Launoi de Gironville.

Digitized by Google

Branche des Seigneurs du Pleſſis-au-Chapt.

V *Charles-Victor*, né le 27 Avril 1717, fils de *Leon*, Chevalier, Seigneur de Rouville, &c. & de *Marie-Catherine* de Nivert de Rochefort, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-au-Chat, Villenotte, de la moitié de la Grange-ſansterre, & des mouvances des Seigneuries de Bourbitout, Petit-Changi, & des Cinq Quartiers, &c Capitaine au Régiment de la Marine, Chev. de S. Louis, a ſervi depuis 1734 juſqu'en 1756, où il a obtenu la penſion de Retraite; il s'eſt trouvé à pluſieurs Batailles & Sieges, entr'autres à la Priſe des Lignes d'Ettelingen, aux Combats de lauſen, Piſeck, Thein, Saverne, Sahay, & aux Sieges de Philisbourg, Fribourg, à la célébre Retraite de Prague, &c. Il a épouſé le 4 Février 1751 *Marie-Suſanne-Jeanne* Griſard, fille de *Jean* Griſard, Avocat au Parlement, Conſeiller du Roi & ſon Procureur à l'Election de Provins, & de *N...* Cytois, dont, *Jean-Victor-Leon*, né le 25 Septembre 1751.

Branche des Seigneurs de la Haute-Maiſon de S. Loup.

IV. *Charles* de Saint-Phalle-Fera, Seigneur de la Haute Maiſon de Saint Loup, &c. fils de *Charles* de Fera, III du nom, troiſieme Seigneur de Rouville, & de *Jeanne-Victoire* de S. Phalle, dont il a pris le nom & les armes, avec un écartellement de Fera, né le 4 Mars 1675, mort le 24 Janvier 1729, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon de S. Loup, &c. Capitaine au Régiment de Picardie, Infanterie, épouſa le 13 Décembre 1707 *Anne* Rippart, dont, 1. *Charles-Antoine*, qui ſuit. 2. *Antoinette-Victoire*, mariée le 15 Octobre 1734 à *Eleonor* Courtin, Chevalier, Seigneur de Caumont, &c dont des enfans.

V. *Charles-Antoine*, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon, &c. épouſa en 1733 *N.....* Lebegue, dont, *Charles-Camille*, qui ſuit. 2. *Anne-Victoire*, mariée en 1755 à *Jean* Duboſquet d'Argance, Chevalier, Seigneur de Chachevrier en Saintonge. 3. *Pierre-Charles-Camille*, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon de Saint Loup, &c. épouſa le 13 Juillet 1757 *Henriette-Françoiſe-Madelene* de Bombelles, fille de *Jacques François*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Hainaut, & Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint Louis, & de *N.....* de Jamart, dont un fils. *Voyez* SAINT-PHALLE.

Branche des Seig. de Fontaine.

III. *François* de Fera, troiſieme fils de *Charles*, I du nom, Chevalier, Baron de Rouville, & de *Françoiſe* Colas-Marolles de Rocheplatte, Chevalier, Seigneur de Fontaine en Beauce, &c. Capitaine & Major au Régiment de Chémérault; épouſa 1°. le 5 Juillet 1749 *Marguerite* d'Auſſy, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Moigny, & de *Geneviève* Plumet. 2°. Le 19 Août 1671 *Françoiſe* de Millot, dont, 1. & 2. *François-Charles*, & *Charles-Claude*, morts ſans alliance. 3. *Marie-Marguerite*, qui ſuit.

2. *Marie-Marguerite*, Dame de Fontaine, mariée à *André* de Sainco, Chevalier, Seigneur d'Or-

Digitized by Google

meville ; dont, 1. *Marie-Catherine Charlotte*, mariée le 30 Mars à *Nicolas-Charles* de Bizemont. *Voyez* BIZEMONT.

2. *Marie-Anne*, mariée en 1712 à *Guy-Victor* de Vidal, dit d'Euzanville. *Voy.* VIDAL.

Les armes de Fera sont : *D'argent au Lion d'azur armé, lampassé de gueules, chargé d'une fleur de lys d'or sur l'épaule gauche.* Leurs alliances principales sont : Caraccioli, Saint-Severin Ayelle, Saint-Phalle, Villiers-l'Isle-Adam, Courtenay, Rochechouart ; du Roux, Bonneval, Brichanteau, Portail, Guérepin de Vauréal &c. &c. *Voyez* les preuves de Malte, reçues au Temple à Paris en 1692, les preuves de noblesse à S. Cyr & à la Grande Ecurie du Roi.

FÉRON, outre les trois Familles mentionnées dans le cinquieme vol., pag. 73, col. deuxieme, voici une quatrieme Famille de ce nom, établie en Chartrain, qui porte : *d'azur à deux chevrons d'argent, accompagnés en chef de deux étoiles de même.*

Tobie Féron, Ecuyer, Seigneur de Champhallier & de la Fontaine en Chartrain, fils de *Jean*, Seigneur desdits lieux, qui rendit son aveu à la grosse Tour de Chartres en 1538, épousa, présent le Sueur, Notaire, 9 Décembre 1578, *Jeanne* d'Adouville, qui le rendit pere de *Charles* de Féron, Ecuyer, Seigneur de la Baste, qui reçut un aveu 22 Août 1617 de *Louis* Arthur, Seigneur de Feuquerolles : il épousa, présent Leclerc, Notaire de la Châtellenie de Gallardon, 10 Novembre 1601, *Rachel* de Ramezay, Tutrice en 1634 d'*Urbain* son fils, Seigneur de la Baste, marié 3 Fevrier 1638 à *Louise* de Villereau, mere d'*Antoine-François*, Seigneur de Villetrou, dont on ignore la posterité.

FERRIER - D'ORIBEAU, en Provence.

I. *Jean* de Ferrier, Conseigneur de la Ville de Riez en Provence en 1475, qui étoit de la Cour du Roi *René*. Il paroît par son testament du 19 Octobre 1512 qu'il avoit eu deux femmes : il laissa de la premiere *Honoré*, qui suit ; & de *Catherine* d'Arcussia-Tourves sa seconde, *Thomas* de Ferrier, Seigneur de Sorps, marié à *Delphine* de Sabran-Baudinar, branche éteinte.

II. *Honoré* de Ferrier, Conseigneur de Riez, qui fit son testament le 7 Mai 1520 : il a épousé *Honorée* de Roux-Beauvezet, fille d'*Antoine* de Beauvezet & de la Menon, dont *Honorée* de Ferriere mariée à *Louis* d'Isoard de Matheron, Seigneur de Peynier, Maître d'Hôtel du Roi, Chevalier de son Ordre.

III. *Melchior* de Ferrier, Seigneur de Majastres, marié le 17 Novembre 1531, avec *Magdelene* de Grasse, fille de *Louis*, Seigneur de Mas & de Calian, dont *Rolin* de Ferrier, Prieur de Cotignac, Fondateur de la Maison de Notre-Dame de Grace ; *Andriette* de Ferrier, mariée en 1559 à *Charles* de Barras, Seigneur de Melan ; *Marguerite* de Ferrier, épouse de *Joseph* de Fabre, Conseigneur de Riez.

IV. *Antoine* de Ferrier, Seigneur de Saint-Julien, d'Asse, de Calian ; il épousa *Françoise* d'Autric de Vintimilles-Beaumettes, le 11 Novembre 1558, dont il eut *Madelon*, reçu Chevalier de Malthe le 7 Fevrier 1608, & *Claude* qui suit.

V. *Claude* de Ferrier, Seigneur de Saint-Julien, épousa le 29 Sep-

Digitized by Google

tembre 1605 *Honorée* de Coſme, fille d'*Olivier*, Seigneur d'Auribeau, dont il eut *Charles* de Ferrier, Seigneur de Saint-Julien, d'Auribeau, marié en 1637 à *Françoiſe* de Villeneuve Tourretes, ſans enfans. *Balthazar* de Ferrier, Chanoine de la Ville de Riez.

VI. *Madelon*, qui avoit été reçu Chev. de Malthe en 1646, quitta la Croix, & épouſa le 4 Juin 1657 *Suſanne* de Villeneuve de Tourretes, fille de *Céſar*, Seigneur de Tourretes, de Vance, & de *Françoiſe* de Blaccus, dont il eut *Céſar* de Ferrier, Prieur de Cotignac. *Henri* de Ferrier, reçu Chevalier de Malthe en 1691, Capitaine au Régiment de Nivernois. & deux filles mariées; l'une à *Henri* de Caſtellane, Seigneur de Majaſtes; & l'autre à *Auguſtin* Vivier, Seigneur de Romoules.

VII. *Balthazar* de Ferrier, Seigneur d'Oribeau & de Saint-Julien, s'allia 1°. le 18 Novembre 1699, avec *Roſe* de Caſtellane de Saint-Juers, ſans enfans; 2°. avec *Thérèſe* de Gantés, fille de *Jean-François*, Seigneur de Val-Bonnette, & de *N... Gabrielle* de Clapiers de Vauvenargues, couſine-germaine de M. le Marquis de Gantés, Lieutenant-Général. Il y eut du ſecond mariage,

VIII. *Henri-Gaſpard* de Ferrier, Seigneur d'Oribeau, Chevalier des Ordres de Saint Louis & de Saint Lazare, ancien Capitaine d'une des Galeres du Roi avec rang de Colonel, l'un des Syndics de la Nobleſſe de Provence, & veuf de *Catherine* de Rémuſat. Il a eu de ce mariage de l'an 1738 un fils, mort en 1761 Officier d'un Régiment d'Infanterie: il ſe nommoit *Henri-Céſar-Magdelene*, dont la ſœur du pere eſt *Suſanne* de Ferrier, mariée en 1719 à *Joſeph* de Gautier, Baron de Senez & d'Aguine

Armes: d'*or à cinq écuſſons de gueules, poſés* 2, 2 & 1.

Une couronne à l'antique d'or, que le Roi René *a accordée à* Jean *de Ferrier & à ſa poſtérité en* 1475.

FOREST LE ROI, premiere Baronnie du Baillage d'Étampes, avec Juſtice, Haute, Moyenne & Baſſe, étoit poſſedée en 1388, par *Aix*, dite la Blonde, qui l'apporta en mariage à *Philippe* de Beauvais ſon mari, qui en rendit ſon aveu au Duc de Berry, Comte d'Étampes, le premier Mars 1400. *Jeanne* de Beauvais leur fille, Dame de la Foreſt le-Roi, épouſa *Jean* le Clerc, Chancelier de France, mort à Nevers le 14 Août 1438, & fut pere de *Jean* le Clerc, Chevalier, Baron de la Foreſt, Ecuyer du Roi en 1472, que *Mathieſte* de Trie rendit pere de *Pierre* le Clerc, Chevalier, Baron de la Foreſt-le-Roi, pere de *François*, Bailli & Capitaine de Sens, qui pour ſa Terre de la Foreſt fut reçu en foi par différens Actes des 12 Novembre 1515, 18 Janvier 1527, & 17 Août 1549. C'eſt lui qui prit le nom de Fleurigny. Il eut de *Jeanne* d'Auvet *Charles* le Clerc de Fleurigny, Bailli & Capitaine de Sens, Baron de la Foreſt, qui eut deux enfans ſous la tutelle de *Philippe* du Moulin leur mere; qui demanda ſouffrance à Étampes 9 Avril 1559.

Jacques le Clerc, dit Fleurigny, né en 1555, leur fils puîné, eut en partage la Baronnie de la Foreſt; pour laquelle Terre *Marie* de Pierrevine, ſa veuve, demanda ſouffrance à Étampes, comme

Digitized by Google

Tutrice de *Jacques II*, & de *Louise*, agée de sept mois & demi, par Acte, présent Godin, Notaire audit Etampes, 13 Mai 1586. *Voyez* CLERC DE FLEURIGNY, *Tom.* 1, *p.* 481.

Jacques le Clerc de Fleurigny, deuxieme Baron de la Forest-le-Roi, étant âgé de 20 ans, porta la foi à Etampes, présent Dupré, Notaire-Royal audit lieu 18 Juin 1603. *Louise* de Mondoucet, sa veuve, demanda pour ses enfans mineurs une souffrance mentionnée dans l'Acte de Foi que *Charles* de Fleurigny son fils aîné, né 30 Août 1615, fit à Etampes, présent *Nicolas* de Lambon, Notaire audit lieu, 20 Septembre 1635, tant pour lui que pour ses freres & sœurs dont il hérita, ou fit l'acquisition des parts qu'ils avoient dans ladite Terre de la Foreſt le Roi; pour lesquelles parts il porta la foi à Etampes, présent ledit Lambon, en 1646, 1653 & 1657; & fut pere de *François* le Clerc de Fleurigny, deuxieme Baron de la Forest-le-Roi, qui de *Marie* de Paviot eut deux fils; l'aîné, *François-Nicolas*, Baron de la Forest-le-Roi, n'eut de *Marie* Dulat de Montereau qu'une fille, *Marie-Charlotte* le Clerc de Fleurigny, Baronne de la Forest-le-Roi, née le 12 Décembre 1695, morte en 1740, femme de *Charles-François* de Gauville, Chevalier, Seigneur de Juvercy, qui à cause d'elle fit la foi à Etampes, présent Montain, Notaire audit lieu, 15 Juillet 1713. *Louis* leur fils aîné, dit le Baron de Gauville, fut Seigneur & Baron de la Forest-le-Roi, dont il fit la foi à Etampes, présent Gudin, Notaire audit lieu, 5 Juillet 1740, & à des enfans. (a)

FOUCAUD en Périgord. La Maison de Foucaud est d'ancienne Chevalerie: elle porte, *d'argent au lion rampant de sable.*

Elle possede dès l'an 1288 la Terre de l'Ardimalie, & la possede encore sans aucune interruption depuis ce tems reculé. Elle est alliée aux plus Illustres de la Province, & des circonvoisines. Les filles entrées dans cette Famille par descendance directe, sont *Aliune* Ardimalie, *Alpée* de la Roche de l'Archerie, *Françoise* de Rouget, *Bertrandine* de Limevit, *Anne* de Bertety, *Antoinette* de Flamanche, *Marguerite* de Chap, *Gabriele* de la Faye, *Marguerite* de Saint-Astier, *Marie* de Calvimon, *Susanne* de Losse.

Cette Maison a formé plusieurs branches. L'aînée subsiste en la personne d'*Arnaud* de Foucaud, fils de *David* de Foucaud, & de *Honnorée* Souc de Brosse.

Arnaud de Foucaud, Chevalier, Seigneur de l'Ardimalie, ancien Capitaine au Régiment de Dragons Dauphin, épousa *Marie-Marguerite* de Comarque, dont deux garçons & trois filles; l'aîné nommé *Louis* de Foucaud de l'Ardimalie, né en 1745.

2. *Louis*, né en 1755, Chevalier de Malthe de minorité en Août 1762.

3. *Anne*, née le 23 Octobre 1746, morte en 1761.

4. *Anne*, née le 8 Juin 1750.

5. *Anne*, née le 9 Mai 1753.

Philibert, Marquis de Foucaud, Baron d'Aubroche, Capitaine des Vaisseaux du Roi,

(a) Nota. *Les titres mentionnés dans cette succession chronologique sont tirés du Trésor de la Foreſt.*

Digitized by Google

Chevalier de Saint Louis, frere d'*Arnaud* de Foucaud de l'Ardimalie, & fils de *David* de Foucaud de l'Ardimalie & de *Honorée* Souc de Broſſe, s'eſt marié le premier Décembre 1761, avec *Marguerite-Henriette* de la Roche, veuve en premieres noces de *Jean-Baptiſte-Jacques* Boucher, Ecuyer, Tréſorier-Général des Colonies Françoiſes de l'Amérique.

Jean de Foucaud, triſaïeul d'*Arnaud* & de *Philibert*, vivant aujourd'hui, avoit épouſé *Anne* de Berterie : il fut Capitaine de cent Hommes-d'Armes, Gentilhomme de la Chambre de *Henri IV*, ſon Chambellan, Gouverneur des Comtés du Périgord & Vicomtés de Limoges.

Les Armes.....

FOUVILLE, ou FROUVILLE, Seigneur dudit lieu en Beauce : porte, d'*argent à ſix annelets de ſable*, 3, 2 & 1.

François de Fouville, Ecuyer, Seigneur du Huet, dont il fit la foi en 1630, fils de *Pierre*, Seigneur du Huêt, & de *Jeanne* de Varenne en 1511. Il épouſa *Michelle* de Marolles, qui le rendit pere de *Michel*, Seigneur du Huet, dont il fit la foi le 7 Juin 1577. Laiſſant de *Radegonde* des Parts, *Charles*, Seig. du Huêt, qui d'*Elizabeth* de Gallon ſa femme, laiſſa deux fils : 1. *Charles*, né en 1639, & *Jean*, né 1640 ; deſquels on ignore la poſtérité.

FRÉARD du Caſtel en Normandie. *Pierre* Fréard, Receveur des Tailles du Pont-l'Evêque, fut annobli au premier de Fevrier 1580. Ses Lettres de Nobleſſe furent confirmées pour lui & ſa poſtérité, née & à naître par *Henri IV*, au mois de Fevrier 1610. Il eut pour fils,

Jacques Fréard, Ecuyer, qui ſe maria en 1612 à *Marie* de Marcouciſe : il laiſſa,

Jacques Fréard, Ecuyer, Sieur du Caſtel, qui ſe maria en 1640.

Sur l'Ordonnance de M. de la Loterie, Commiſſaire départi en la Généralité de Caën, du 19 Octobre 1641, les Habitans de la Paroiſſe de St Loup ſur Bayeux reconnurent ledit *Jacques* Fréard pour Noble, & le rayerent du Rôle de la Taille, où il étoit impoſé. Il eut pour fils,

Marie-Antoine Fréard, Ecuyer, Sieur du Caſtel, né en 1648, marié 1°. le 11 Mai 1689, à *Eliſabeth* Séelle : 2°. le 29 Mai 1692, à *Marie* des Eſſards. Il eut de cette ſeconde femme,

Raoul-Adrien Fréard, Ecuyer, Sieur du Caſtel, baptiſé le 21 Juin 1693 : il épouſa par contrat du 29 Avril 1728, *Louiſe-Françoiſe* de Bailleul.

Cette Famille a été maintenue dans ſa Nobleſſe par M. Foucault, Intendant de la Généralité de Caën, le 28 Mars 1697, & par l'Ordonnance du même Intendant ſur le vû des Pieces, elle a été inſcrite dans le Catalogue des Nobles de la Généralité.

Les Armes : d'*azur au chevron d'or, ſurmonté d'une étoile d'or, accompagné de trois darts d'argent.* Pour ſupports : *deux levrettes à collier d'or.*

FRÉTARD, originaire de Touraine, Famille tranſplantée en Beauce, porte : *de gueules fretté d'argent.*

Claude de Frétart, iſſu au ſeptieme degré d'*Hugues*, Chevalier, Seigneur de Rocherot, & de *Jeanne* de Bray, mariée en 1366, fut Seigneur d'Outarville

Digitized by Google

& de Montdesir, & présent le 20 Novembre 1619 à l'inventaire de *Goleas* de Frétart son pere, & laissa d'*Esther* de Prunelé sa premiere femme, fille de *Josias*, Seigneur de Guillerval en Beauce, & Bacon de Cantel en Normandie, & de *Susanne* de Saint-Pol-des-Emondants, *Louis* qui suit; 2. & *Charlotte* de d'Outarville, femme en 1663 d'*Hector* de Brosset, Chevalier, Seigneur d'Arconville. *Louis* de Frétart, Chevalier, Seigneur de Rocheux, épousa par contrat, présent Sureau, Notaire à Boinville-la-Saint-Pere, 29 Novembre 1633, *Jacqueline* de Croye, dont deux filles. L'aînée fut femme de *N*... Lallier, Ecuyer, Seigneur de Noires-Pinay, dont la postérité subsiste. La cadette, *Jacqueline*, née le 3 Novembre 1663, épousa par contrat devant Imbault, Notaire à Praville, 6 Juillet 1693, *Pierre* d'Adonville, Chevalier, Seigneur de Vaux & Nangeville en partie. *Voyez* leurs postérités *Tom. IV*, au mot ADONVILLE.

FUSÉE en Gâtinois : d'*azur à 3 fusées d'or, rangées en face.*

Guilleaume Fusée, Seigneur de Gallodet, obtint avec son frere *Jean*, un Arrêt de la Cour des Aydes le 30 Août 1600, confirmatif de leur Noblesse : il fut Seigneur de Charmont à cause de sa femme *N*... de Charnay, qui le rendit pere entr'autres de *Guilleaume* de Fusée, Ecuyer, Seigneur de Charmont (*a*) près Pethiviers, mari de *Louise* de Cugnac, fille de *Paul*, Baron d'Imonville, & d'*Anne* Hurault, dont des enfans.

FYOT, à Dijon en Bourgogne. *Guillaume* Fyot, & *Doucette* de Janly son épouse, d'une Famille du Duché de Bourgogne, vivoient en 1382. Il eut pour freres.

1. *Jean* Fyot, qui reprit de fief en 1335 avec *Guyette* de Beleurgete sa femme, & *Poncette* de Beleurgere sa belle-sœur, femme de Guyot d'Escorpsains, Ecuyer, des Terres de Meilly, Cercey & Thoisy.

2. *Jean* Fyot, qui fut Précepteur & Confesseur de *Charles*, Dauphin de Vienois, depuis Roi de France, sous le nom de *Charles VII*, ainsi qu'il paroît par des Lettres-Patentes du Roi *Charles VI* du 13 Décembre 1398, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris.

3. Et *Thibaud* Fyot, lequel a fait souche; & qui fit hommage au mois de Janvier 1396 à l'Abbé de Notre-Dame de Châtillon des biens qu'il tenoit en fief de lui à Ampilly. Il a eu pour fils,

Guillanme Fyot, l'un des quatre Maîtres d'Hotel de *Philippe* le Bon, Duc de Bourgogne, comme il paroît par l'Etat de Sa Maison de l'année 1431.

II. *Edme* Fyot, I du nom, fut Secretaire de *Philippe-le-Bon*, Duc de Bourgogne, comme il est justifié par un Acte signé de lui en commandement, le 6 Avril 1432. Il eut pour fils *Jean* Fyot, qui suit. (*a*).

III. *Jean* Fyot, I du nom. vivoit en 1468, comme il se justifie

(a) *Cette Terre de Charmont, acquise par feu Messire* Barthelemi *Rolland, Conseiller de Grande Chambre, mort en* 1761, *est possédée par son fils, Président aux Requêtes du Palais.*

Digitized by Google

par des reprises de Fief des anciens biens de la Famille, & autres Actes de 1468 & 1469. Il épousa *Henriette* le Lievre, fille de *Jean* le Lievre, Ecuyer, Seigneur de Martrois, Conseiller du Duc de Bourgogne, & d'*Anne* Defaltans, Famille noble & ancienne du Comté de Bourgogne. Ladite *Henriette* avoit pour frere *Philippes* le Lievre, Maître en la Cambre des Comptes de Bourgogne, & pour sœur *Adrienne* le Lievre, mariée à *Philibert* Berbis, Conseiller au Parlement de Bourgogne. Ledit *Jean* Fyot mourut fort âgé en la Ville de Châtillon, après avoir succedé en la Charge de son beaupere. De son marige sont nés,

1. *Jacques* Fyot, II du nom, auteur des Seigneurs de la Marche.

3. *Pierre* Fyot, I du nom, auteur de la branche de Chevenet. Voici la filiation de la branche aînée : voyez pour les deux autres le Tome II de ce Dictionnaire, pag. 156 & suiv.

IV. *Jacques* Fyot, I du nom, se maria avec *Marie* de Macheco. Par Lettres Patentes du 25 Mars 1520, regîstrées en la Chambre des Comptes le 20 Novembre suivant il fut fait Commandant du Château de Châtillon-sur-Seine. Par la suite il fut Secretaire du Roi, & traita le 1 Novembre 1527 de la Charge de Greffier en chef du Parlement de Dijon. Ses enfans furent, 1 *Marc*, qui suit. 2. *Mongeot*. 3. *Jacques*. 4. *Marie*. 5. *Gilette*. 6. & *Marie* Fyot. *Jacques* Fyot mourut en 1328 : sa veuve fut élue tutrice de ses enfans mineurs, & ils eurent pour Curateurs *Jean*, II du nom, & *Pierre* Fyot, I du nom, leurs oncles, freres du défunt, & tous fils de *Jean* Pyot & *Henriette* le Lievre.

V. *Marc* Fyot, Ecuyer, Seig. de Villers-le-Duc de Vauvey, épousa, 1°. *Jeanne* de Montholon, fille de *Guilleaume* de Montholon, Conseiller du Roi, & son Avocat Général au Parlement de Dijon, (descendu de la tige de *François* de Montholon, Garde des Sceaux de France) & de *Catherine* Moisson: 2°. *Jeanne* le Goux, de laquelle il eut 1. *Pierrette*; 2. *Marguerite*; 3. & *François*, qui suit.

Pierrette Fyot fut mariée du vivant de son pere le 22 Septembre 1560 avec *Bernard* des Barres, Seigneur de Ruffey, Echirey & Bouflenois, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, & son Président à Mortier au Parlement de Bourgogne (*b*).

Marguerite Fyot, qui n'étoit âgée que de 18 ans lors de la mort de son pere, fut mariée le 7 Juin 1572 avec *Etienne* Millet, Conseil-

(a) *La filiation depuis ce* Jean *est clairement connue pour ses prédécesseurs. Au défaut des contrats de mariage, on ne s'est appuyé que sur quelques extraits de testamens, & sur d'anciens Mémoires de famille, & sur la succession des mêmes biens, dont les titres se sont conservés.*

(b) *C'est de ce mariage qu'est descendue* Marie *des Barres, mere du feu Marquis de Beaufremont, Chevalier de la Toison d'Or, de l'Ordre Militaire de S. Louis, & Brigadier des Armées du Roi de France.*

Digitized by Google

ler au Parlement de Bourgogne.

VI. *François* Fyot, Seigneur du Fief de Fyot, de Barain, de Vaugynois, de Couches & de Bouſſenois, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, épouſa, 1°. 25 Janvier 1585 *Catherine* de Fayne, Dame de Veſurotte, & de Couchey, d'une Famille très diſtinguée dans la Robe & dans l'Epée, fille de *François* de Fayne, Seigneur de Veſurotte, Conſeiller au Parlement, & de *Deniſe* Fils-Jean.

François Fyot fut toujours fort affectionné & attaché au parti de nos Rois contre les Ligueurs. Il ſervit courageuſement le Roi *Henri IV*, après que *Henri III* eut été aſſaſſiné, & allant pour le féliciter de ſon avenement à la Couronne, & l'aſſurer de la fidélité de la Province, de la part de laquelle il étoit député, il fut fait priſonnier de guerre avec ceux qui l'accompagnoient près de Grayes en Gâtinois. Son crédit étoit ſi conſidérable qu'il s'engagea de plus de deux cens mille écus pour le ſervice de Sa Majeſté, laquelle en récompenſe des ſervices qu'Elle avoit reçus de lui, le gratifia d'un Office de Conſeiller au Parlement de Bourgogne le dernier Décembre 1592, dans lequel il fut reçû le 20 Novembre de l'année ſuivante, le Parlement ſéant pour lors à Sémur. De ce premier mariage il eut, 1. *Philippe*; 2. *Deniſe*; 3. *Marc*; 4. *Catherine*; 5. *Anne*; 6. & *Gilette* Fyot. *Philippe* fut Prieur & Seigneur de Pelleau & Combertout, & Chanoine de la Sainte-Chapelle du Roi à Dijon. *Marc* fut pourvu le 6 Février 1613 de la Charge de Secretaire du Cabinet du Roi aux gages de 400 livres. Quant aux filles, *Deniſe* fut mariée à *Jean* le Goux, Conſeiller au Parlement. *Anne* épouſa *Claude* Petit, Seigneur de Courtivron, Conſeiller du Roi & Receveur Général des Finances en Bourgogne & Breſſe. *Gilette* fut Religieuſe, & *Catherine* mourut fille. *François* Fyot épouſa 2°. 21 Juillet 1596 *Chrétienne* Morin, fille de feu *Pierre* Morin, Conſeiller du Roi & Maître ordinaire à la Chambre des Comptes, & d'*Antoinette* Viard.

Après ce ſecond mariage *François* Fyot fut choiſi & nommé par le Roi *Louis XIII* pour être l'un des Commiſſaires en la Chambre de Juſtice qui fut créée pour la recherche des abus & malverſations commis dans le maniement des Finances; & en récompenſe des ſervices qu'il rendit au Roi dans cette Commiſſion & pluſieurs autres, pendant trente-cinq ans qu'il avoit exercé ſa Charge de Conſeiller, Sa Majeſté le retint pour être l'un de ſes Conſeillers en ſes Conſeils d'Etat & Privé, dont Elle lui fit expédier le Brevet le 28 Décembre 1625. Il prêta le ſerment requis le dernier dudit mois entre les mains d'*Etienne* d'Aligre pour lors Chancellier de France.

François Fyot mourut en 1636 en la quarante deuxieme année de l'exercice de ſa Charge de Conſeiller, & Doyen de ſa Compagnie. Il laiſſa de ſon ſecond mariage, 1. *Pierre*, Page de la Grande Ecurie, enſuite Ecuyer de main de la Reine, mort en 1618 ſans poſtérité. 2. *Jacques*, qui ſuit. 3. *Marie*; & 4. *Etienne*. *Marie* fut mariée à *Pierre* Baillet, Conſeiller du Roi, Tréſorier en la Généralité de Bourgogne, qui de cette Charge paſſa à celle de Préſident

Digitized by Google

à la Chambre des Comptes. Il étoit fils de feu *Jacques* Baillet, Ecuyer, Seigneur de Creſſey, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne* Burgat, ſes pere & mere. *Etienne* Fyot, Seigneur de Villaines, fut auſſi Conſeiller du Roi, & Tréſorier de France en la Généralité de Bourgogne, & épouſa *Jeanne* Priſques, fille alors mineure de *Guillaume* Priſques, Seigneur de Servilles & de la Tour de Ver, & de *Françoiſe* Burgat.

VII. *Jacques* Fyot, II du nom, Seigneur du Fief de Fyot & de Vaugymois, fut d'abord pourvu le 2 Février 1618 de la Charge d'Ecuyer de la Reine *Anne* d'Autriche, vacante par le décès de ſon frere aîné *Pierre* Fyot. Il épouſa 16 Août 1622 *Oudette* Maſſol, fille de *Jean* Maſſol, Seigneur de Marcilly-les-Viteaux, de Menandes, & de Precy (ſous *Pierre* Pertuis) Conſeiller au Parlement, & de *Joſephe* Fils-Jean. Il mourut Conſeiller au Parlement de Dijon, & laiſſa, entr'autres enfans, 1. *Philippe*; 2. *Chriſtine*; 3. *Charles*; 4. & *Claude*, qui furent mis ſous la tutelle de leur mere. *Chriſtine* épouſa *Georges* de Berbiſey, Seigneur de Prée, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, fils de *Guillaume* de Berbiſey. *Charles* Fyot fut Prieur & Seigneur de Vauclerc par la réſignation que lui en fit *Philippe* ſon frere aîné, qui ſuit. Et *Claude* ſe fit Religieux en l'Abbaye de Saint Benigne où il mourut.

VIII. *Philippe* Fyot, Ecuyer, Seigneur de Vaugymois, pendant ſes études & exercices fut fait Seigneur & Prieur Commandataire des Prieurés de Vaulclerc & Saulmaiſe, leſquels par la ſuite il réſigna à ſon frere *Charles*, comme il vient d'être dit. Il ſe maria 15 Janvier 1657 avec *Marthe* de Fancines, d'une famille d'Italie très diſtinguée dans l'Epée, fille de *Henri* de Fancines, Ecuyer & Gentilhomme de *Louis* de Bourbon, Duc d'Enghien. *Philippe* Fyot fut confirmé dans la poſſeſſion, jouiſſance & droit d'avoir entrée & voix délibérative dans l'Aſſemblée générale de la Nobleſſe aux Etats de la Province de Bourgogne; & de jouir de tous droits, privileges & immunités attribués à l'ancienne Nobleſſe du Royaume, par jugement qui fut rendu par Meſſieurs les Commiſſaires députés par Sa Majeſté pour la vérification des titres de nobleſſe, du 8 Février 1660. *Marthe* de Fancines mourut avant *Philippe* Fyot, qui décéda le vingt-neuf Juillet 1674, & laiſſa trois enfans, ſavoir, *Guillemette*, *Chriſtine*, & *Anſelme-Bernard* Fyot, qui ſuit. L'aînée des filles, *Guillemette*, ſe fit Religieuſe aux Dames Urſulines de Dijon. *Chriſtine* Fyot fut mariée 23 Février 1677 par diſpenſe de Cour de Rome avec *Bernard* ſon oncle à la mode de Bourgogne, Seigneur de Trouchans & Fiſey, Conſeiller au Parlement, fils de feu *Benigne-Bernard*, Seigneur deſdits lieux, auſſi Conſeiller au Parlement, & de *Guillemette* Maſſol.

IX. *Anſelme-Bernard* Fyot, Chevalier, Seigneur de Vaugymois, de Menades, de Tharoiſeau, & autres lieux, Conſeiller honoraire au Parlement de Bourgogne, Préſident aux Requêtes du Palais, contracta mariage le 3 Juillet 1687 avec *Anne-Philippine* de Valon, Dame de Mimeure, Flavelieres, Vonges, Bouſſoles,

Digitized by Google

les Genlis & Vehey, fille de *Richard* Valon, Chevalier, Marquis de Mimeure, &c. & de *Jeanne* de Villiers.

De ce mariage sont nés, 1. *Richard*, qui suit; 2. *Claude* Fyot, Docteur de Sorbonne, Supérieur Général du Séminaire de S. Irénée à Lyon, &c. 3. *Marie-Prudence* Fyot, Religieuse Ursuline; & *Jeanne-Louise*, Religieuse aux Dames du Refuge à Dijon.

X. *Richard* Fyot, Ecuyer, a été Page de la Petite Ecurie du Roi *Louis XIV*. Il épousa *Catherine* de Vienne; il en eut quatre enfans, dont deux vivent.

Les armes: *Au 1 & 4 d'azur à un chevron accompagné de trois losanges d'or, deux en chef & une en pointe, au 2 & 3 de sable à trois bandes d'or.*

G A G A

GALARD DE BRASSAC, Maison des plus illustres & des plus anciennes du Royaume, qui tire son origine des Comtes de Condomois, issus des Ducs de Gascogne.

Hugues, dernier Comte de Condomois, donna son Comté à l'Abbaye de S. Pierre de Condom en 1011, au préjudice de tous ses autres parens, comme il le dit dans sa donation, dans laquelle il comprend des biens qu'il avoit dans la Terre de Galard.

Les Tours de Galard, qui subsistent encore aujourd'hui près de Condom, & sur lesquelles on voit les armes de Galard, étoient de l'ancien appanage des Comtes de cette Province, & c'est d'un frere de *Conbaut*, pere de *Hugues*, dernier Comte de Condomois, que vient cette Maison, dont plusieurs Seigneurs ont été successivement Infaiteurs de l'Abbaye de Condom, depuis 1060 jusqu'en 1247, que *Monzaffin* de Galard en fut Abbé, & en 1317, qu'elle fut érigée en Evêché par le Pape *Jean XXII*, en faveur de *Raymond* de Galard, dont le neveu *Pierre* de Galard en fut le second Evêque jusqu'en 1371. *Voyez le Spicilege, le Gallia Christiana, Notitiæ Vasconiæ*, &c.

Guillaume de Galard fut l'un des pleiges ou cautions pour le Roi de France dans un Traité conclu avec *Jean-sans-Terre*, Roi d'Angleterre, en 1200.

En 1270, *Philippe-le-Hardy* accorda à *Nascieu* & *Geraud* de Galard la haute & basse Justice de Terraube, en considération des services rendus par leurs ancêtres à ses prédécesseurs Rois.

En 1283, *Geraud* de Galard étoit un des quarante Chev. qui devoient être du duel que *Charles* d'Anjou, Roi de Sicile, avoit proposé au Roi d'Arragon, lequel duel n'eut pas lieu.

En 1314, *Assieu* de Galard étoit Grand-Sénéchal de Gascogne, & Gouverneur d'Auch. Il s'étoit révolté contre le Roi d'Angleterre, pour prendre le parti du Roi de France *Charles IV*, dit *le Bel*. Il avoit épousé *Réale* de Faudoas. *Voyez les Actes publics d'Angleterre par Rymer, & la Généalogie de Faudoas.*

Pierre de Galard étoit Grand-Maître des Arbalêtriers de France en 1310. Son fils étoit le Sire de

Digitized by Google

Galard de Limeuil, dont il eſt parlé dans la paix de Bretigny. Il étoit un des plus puiſſans Seigneurs de ſon tems, & avoit fait ſon traité particulier avec le Roi d'Angleterre en 1358, qui, pour lui tenir lieu de pareille ſomme qu'il avoit perdue, lui donnoit quatre mille livres de rente, en faiſant épouſer Mademoiſelle d'Albret à ſon fils, comme on le voit dans les Hiſtoires de France, & dans les Actes publics d'Angleterre. *Voyez Rymer.*

Sa fille *Marguerite* de Galard épouſa *Nicolas* de Beaufort, frere du Pape *Gregoire XI*, & neveu du Pape *Clement VI*. C'eſt par cette alliance que la Terre de Limeuil a paſſé dans la Maiſon de Bouillon.

Les grandes Terres dont jouiſſoient les Seigneurs de Galard de tems immémorial, comme on le voit par un partage de 1270, les conceſſions & les Lettres les plus flatteuſes de nos Rois, & de ceux d'Angleterre, les mariages qu'ils faiſoient en 1200 & 1300, entr'autres, avec la Princeſſe d'Armagnac, qui leur apporta la Terre de Braſſac environ en 1270, avec les Princeſſes des Maiſons de Toulouſe & d'Albret, &c. prouvent la grande conſidération dont jouiſſoit cette Maiſon, qui, comme on le peut voir dans les *Actes publics d'Angleterre par Rymer*, figuroit avec les grands Vaſſaux de Guyenne, dans le tems que cette Province obéiſſoit aux Anglois, & principalement avec celles d'Albret, de Lomaigne, de Fezenſac & de Foix.

Vidier de Galard de Braſſac étoit en 1373 caution de la dot de *Marthe* d'Armagnac ſa proche parente, mariée à *Jean* d'Arragon, Duc de Gironde.

Jean de Galard de Braſſac ſervit de ſecond à *Bernard* Comte d'Armagnac, ſon proche parent, en 1415, dans le duel contre *Jean* Comte de Foix. C'étoit le même Comte d'Armagnac à qui le Roi *Charles VI* avoit envoyé l'Epée de Connétable après la Bataille d'Azincourt.

Bertrand de Galard étoit Gouverneur de Verdun en 1434.

Pierre de Galard étoit Grand-Sénéchal de Quercy en 1461.

Sous *Louis XI*, *Hector* de Galard de Braſſac étoit Chevalier de l'Ordre, Chambellan & Commandant les Gentilshommes à Bec-à-Corbin, dont on a tiré la ſeconde Compagnie des Gardes du Corps, & les Chevaux-Légers de la Garde. C'eſt ce même *Hector* de Galard, qui avec la Hire, de Saintrailles, dans ce fameux Ballet du Roi *Charles VII*, cité dans *les Eſſais ſur Paris par M. de Saint-Foix*, dans le *Pere Meneſtrier*, & autres, repréſentoient la Chevalerie moderne.

Sous *Louis XIII*, la Comteſſe de Braſſac a été Dame d'Honneur de la Reine Mere de *Louis XIV*, & ſon mari *Jean* de Galard de Bearn de Braſſac étoit Commandant des Troupes en Guyenne, Miniſtre d'Etat, Cordon Bleu, Gouverneur de Saintonge, d'Angoumois & de la Lorraine, Ambaſſadeur à Rome, & Surintendant de la Maiſon de la Reine, Charge poſſedée en dernier lieu par Mademoiſelle de Clermont, Princeſſe du Sang.

Les armes de Galard ſont : *d'or à trois cornettes de ſable, les pieds & les becs de gueules, poſées deux & une.* La branche de Galard de Braſſac de Bearn joint aux armes de Galard celles de Bearn, qui ſont *d'or à deux vaches paſ-*

Digitized by Google

fantes de gueules, accolées & clarinées d'azur.

Les Seigneurs de cette branche les portent pour ſatisfaire à la clauſe du contrat de mariage en 1508, de *Jeanne* de Bearn avec *François* de Galard de Bearn de Braſſac.

Cette Maiſon ſubſiſte en deux branches principales, celle de Galard de Terraube, qui poſſede la Terre de Terraube de tems immémorial, & celle de Galard de Braſſac de Bearn, établie en Quercy, où elle poſſede la Terre de Braſſac depuis l'an 1270, par le mariage avec la Princeſſe d'Armagnac.

L'Hiſtoire de l'Abbaye de Condom nous fait connoître *Aimeric* & *Geraud* de Galard, cautions d'un échange que fit l'Abbé de Condom en 1062.

Guilhem & *Pierre* de Galard, témoins du même échange en 1062.

Bilerat, Seigneur de Galard, nommé dans un acte du 11 Octobre 1084, qui eut pour fils,

Oger & *Bernard* de Galard, & *Pierre* de Galard, cautions dans un acte en 1100, entre l'Abbé de Condom & *Garnier* de Bonnefond. Ce *Pierre* fut pere de *Pierre* de Galard & *Arnaud* de Galard, qui furent cautions dans un acte de cette Abbaye en 1160. La filiation ſuivie de cette Maiſon commence à

I. *Guillaume*, Sire de Galard, qui fut pleige ou caution avec *Robert* Comte de Dreux, *Geoffroy* Comte du Perche, &c pour *Philippe-Auguſte*, du Traité de Paix conclu entre ce Prince & le Roi d'Angleterre, le 22 Mai 1200. Il eſt qualifié Sire de Galard avec le Sire d'Albret, dans un acte de l'an 1236. *Voyez l'Hiſt. d'Harcourt & le Traité du Ban & arriere-Ban, par la Rocque.*

Il eut pour enfans, 1. *Aſſieu*, Sire de Galard, I du nom, qui ſuit; 2. *Montaſſin* de Galard, Abbé de Condom, mort le 11 Novembre 1247.

On trouve un autre *Montaſſin* de Galard, qui fut témoin de l'hommage que *Gaſton*, Vicomte de Bearn & de Brulhois, fit en 1255 à l'Evêque d'Agen.

II. *Aſſieu*, Sire de Galard, I du nom, Seigneur de Galard, de Terraube, Saint-Avit-Sempeſſere, Saint-Léonard, & Lille, épouſa *Dona* Gazenes de Francs, & eut *Aſſieu*, II du nom, qui ſuit, & *Geraud*, Seigneur de Liſle, auteur d'une branche éteinte au quinzieme ſiecle dans la perſonne de *Jean* de Galard de Liſle, Grand-Sénéchal d'Armagnac.

III. *Aſſieu*, Sire de Galard, II du nom, eut pluſieurs enfans, entr'autres, *Geraud* qui ſuit. Ce ſont eux à qui le Roi *Philippe-le-Hardy* accorda les Lettres Patentes pour la haute & baſſe Juſtice de Terraube, pour les grands ſervices rendus par eux & leurs ancêtres à ſes prédéceſſeurs Rois.

IV. *Geraud*, Sire de Galard, &c. eſt celui qui devoit être du duel entre *Charles* de France, Comte d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, frere du Roi *Saint Louis*, & *Pierre III*, Roi d'Arragon. *Geraud* de Galard donna des Coutumes aux Habitans de Terraube, & épouſa *Eléonor* d'Armagnac, qui lui apporta la Terre de Braſſac en Quercy. Il eut pour enfans,

1. *Geraud* de Galard, qui a fait la branche de Terraube.

2. *Bertrand* de Galard, auteur de Braſſac.

3. *Raimond* de Galard, pre-

Digitized by Google

mier Evêque de Condom en 1317.

4. *Pierre* de Galard, Grand-Maître des Arbalêtriers de France en 1310, marié avec *Nauda* de Caumont, & pere de *Jean* de Galard de Limeuil, dont nous avons déja parlé au ſujet de la Paix de Bretigny, & qui avoit épouſé *Philippine* de Lautrec-Toulouſe.

Branche de Galard-Terraube, où ſe fait la ſéparation d'avec celle de Braſſac.

V. *Geraud*, Seigneur de Galard, II du nom, auteur de la branche de Terraube, fut le neuvieme ayeul de *Geraud*, Seigneur de Galard & de Terraube, à qui ces deux Terres, entr'autres, demeurerent: il eut pour enfans *Archieu* ou *Aſſieu I* qui ſuit, & *Longue* de Galard, mariée à un Seigneur de Bonnefond.

VI. *Archieu* ou *Aſſieu* de Galard, II du nom, eut, entr'autres enfans, *Aſſieu* qui ſuit.

VII. *Archieu* ou *Aſſieu*, III du nom, marié en 1403 avec *Marguerite* de Galard ſa parente, fille de *Jean* de Galard de Liſle & de *Marguerite* de Viémont, eut, entr'autres enfans, *Archieu* ou *Aſſieu*, qui ſuit.

VIII. *Archieu* ou *Aſſieu*, IV du nom, eſt celui qui fut député avec *Odet* de Lomagne, Seigneur de Fimarcon, au nom de la Nobleſſe du Comté d'Armagnac, aux Etats Généraux du Royaume; il avoit obtenu diſpenſe pour épouſer ſa couſine *Marguerite* de Galard en 1457: il eut, entr'autres enfans, *Aſſieu* ou *Eſſieu*, qui ſuit, *Florette* de Galard, femme de *Bernard* de Saint-Lary, & *Marguerite*, mariée à *Jean* de Luppé, Seigneur de Maravat.

IX. *Aſſieu* ou *Eſſieu*, V du nom, marié en 1475 avec *Marie* de Laurenſan, dont pluſieurs enfans, entr'autres *Gilles* de Galard, qui ſuit, *Florette* de Galard, mariée à *Geraud* de Preſſac de Cadillac, & *Annette* de Galard, mariée à *Arnaud* de Plagnoles.

X. *Gilles* de Galard, I du nom, marié le 15 Juillet 1510 avec *Gaillarde* de Rigaud de Vaudreuil: il eut, entr'autres enfans, *Bertrand* de Galard, qui ſuit.

XI. *Bertrand* de Galard, qui ſe diſtingua dans les guerres de *Charles IX*, ſous le Maréchal de Montluc, épouſa en 1568 *Diane* de Luſignan, dont pluſieurs enfans, entr'autres, *Philippe* de Galard, qui ſuit; *Henri* de Galard, marié à *Jeanne* de Plas; *Gaillardon* de Galard, tué au ſiege d'Amiens, ſervant ſous les ordres du Maréchal de Biron; *Diane* de Galard, femme d'*Octavien* du Bouſet de Roquepine; *Helene* de Galard, Abbeſſe de Nerac.

XII. *Philippe* de Galard ſe diſtingua dans les Guerres contre les Anglois, & fut tué au ſiége de la Rochelle. Il avoit épouſé *Louiſe* de Calviere en Languedoc, dont pluſieurs enfans, entr'autres, *Marc-Antoine*, qui ſuit; & *Charles* de Galard, tué au ſiége de Fontarabie; *Paul* de Galard, tué en Catalogne, Capitaine dans le Régiment de Languedoc.

XIII. *Marc-Antoine* de Galard, Seigneur de Ferieres, Capitaine dans le Régiment de Languedoc, épouſa le 23 Avril 1647 *Anne* du Rouzet de Roquepine, qui lui apporta, entr'autres Terres, celle d'Arignac, une des Baronies des Etats de Foix, & celles de Menac & de Bonpas, dont pluſieurs enfans, entr'autres, *Jean-Louis*, qui ſuit; & *Anne-Victoire* de Galard, mariée à *Jean-Jacques* d'Auzon de Cardaillac en Bigorre.

Digitized by Google

XIV. *Jean-Louis* de Galard, Marquis de Terraube, Baron d'Arignac, en faveur duquel *Louis XIV* érigea Terraube en Marquisat, épousa le 29 Mai 1670 *Jeanne* de Mesuyer, Marquise de Montegut, dont *Gilles II*, qui suit; *Henri*, & *Jean-Jacques*, tous deux Capitaines dans Fimarcon; & *Louïse* de Galard, mariée avec le Marquis de Montgey.

XV. *Gilles II* de Galard, Marquis de Terraube, Capitaine dans Fimarcon, a épousé le 29 Décembre 1727 *Marguerite-Victoire* de Moret de Peyre de Monternal, fille du Comte de Peyre, & de *Marie-Anne* d'Ecars, dont plusieurs enfans; savoir, *François-Saturnin*, qui suit; *Jean-Jacques* de Galard, Chev. de Malte, Capitaine dans Soissonnois; *Marie-Joseph*, Chanoine de Notre-Dame, ci-devant Prieur de Sorbonne; & *Louïse Antoinette* de Galard, mariée au Marquis d'Asgog, Seigneur d'Aubarade.

XVI. *François-Saturnin* de Galard, Marquis de Terraube, &c. marié le 24 Février 1736 avec *Marie-Anne* de Lostanges de Saint-Alvaire, fille du Marquis de Saint-Alvaire, Sénéchal & Gouverneur du Quercy, dont il a pour enfans, 1. *Arnaud-Louis* de Galard, né le 15 Juin 1757; 2. *Jean-Jacques*, Chevalier de Malte, né le 13 Mars 1759; 3. *Marie-Olimpe* de Galard, née en Janvier 1762.

Branche de Galard de Brassac de Béarn.

V. *Bertrand* de Galard, Seigneur de Brassac en Quercy, du chef d'*Eléonore* d'Armagnac sa mere, Dame de Brassac, frere du Grand-Maître des Arbalêtriers, & du premier Evêq. de Condom, avoit épousé *Esclarmonde* de Thesac. C'est celui auquel *Edouard III*, Roi d'Angleterre, écrivit de Westminster le 8 Fév. 1327 pour l'engager à se maintenir dans la fidélité qu'il lui devoit. *Voyez Rymer.*

Il eut, entre autres enfans, *Guillaume*, qui suit; & *Pierre* de Galard, second Evêque de Condom, après la mort de son oncle *Raimond*, & *Vidier* de Galard, qui fut caution le 13 Mars 1373 de la dot de *Marthe* d'Armagnac sa proche parente, mariée à *Jean* d'Arragon, Duc de Gironde, puis Roi d'Arragon, fils aîné de *Pierre*, IV du nom, dit le *Cérémonieux*, Roi d'Arragon, & d'*Eléonor* d'Arragon-Sicile, sa troisieme femme.

VI. *Guillaume* de Galard de Brassac, qualifié dans les titres *Noble & Puissant*, *Monseigneur & Baron*. Le Roi d'Angleterre, *Edouard III*, lui écrivit de Stostelle le 21 Juin 1340, pour l'engager à l'aider de ses forces à retirer des mains du Roi de France, *Philippe* de Valois, ce Royaume de France, qu'il prétendoit comme fils d'*Isabelle* de France. *V. Rymer.* Il fut témoin avec *Raimond*, Comte de Cominges, *Arnaud* & *Bernard* d'Armagnac, à l'hommage que *Jean* d'Armagnac, Vicomte de Breuilhois, rendit le 26 Avril 1353 à *Pierre* de Galard son frere, Evêque de Condom. Il avoit épousé *Giliette* du Maine, fille de *Pierre* du Maine, & de *Marie* Dandouins, dont il eut, entr'autres enfans, *Guillaume II*, qui suit, & *Anne* de Galard, mariée en 1380 à *Odet* de Pardaillan de Gondrin, auteur de la Maison d'Antin.

VII. *Guillaume* de Galard de Brassac, II du nom, qualifié *No-*

Digitized by Google

ble & puissant, *Monseigneur & Baron*, rendit son hommage à *Richard II*, Roi d'Angleterre le 10 Août 1364 pour ce qu'il tenoit de lui à cause de son Duché de Guyenne. Il avoit épousé *Bergue* de Bauville, dont il eut, entre autres enfans,

VIII. *Jean* de Galard de Brassac, I du nom qui servit de second à *Bernard VII*, Comte d'Armagnac, Connétable de France, son proche parent, dans le duel contre *Jean*, Comte de Foix, à la fin de l'an 1415 : il avoit épousé *Bertrande* de Manes, dont, entre autres enfans, *Jean II*, qui suit ; *Pierre* de Galard, Grand-Sénéchal de Quercy, marié avec *Antoinette* de Martigny, fille d'*Urbain* d'Armagnac ; *Hector* de Galard, Commandant des Gentilshommes à Bec-à-corbin, dont nous avons parlé ci-dessus ; *Claire* de Galard, mariée à *Etienne* de Goth ; *Agnès*, femme d'*Arnaud* d'Espagne, Seigneur de Durfort ; & *Clairette* de Galard, femme de *Jean* de Pellagine.

IX. *Jean* de Galard de Brassac, II de ce nom, marié le 19 Septembre 1454 avec *Miracle* de la Valette, fille du Seigneur de Cussol en Rouergue, eut, entr'autres enfans, *Hugues*, qui suit ; & *Jeanne* de Galard, mariée à *Jean* Noé, Seigneur de Borrepos

X. *Hugues* de Galard de Brassac, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut marié deux fois ; la premiere, le 9 Novembre 1484 avec *Marie* de Grossoles de Flamarins, fille de *Jean* de Flamarins, & d'*Anne* d'Abzac de la Douze ; & en secondes noces en 1508 avec *Jeanne* d'Antin, veuve de *Jean* de Béarn, Seigneur de Saint-Maurice, la Riviere, Montoiset, Roquefort, & en partie du Mont de Mersan ; *François*, fils d'*Hugues*, épousa le même jour *Jeanne* de Béarn, fille de sa belle-mere ; *Hugues* de Galard n'eut point d'enfans de ce second mariage : il avoit eu du premier, entr'autres, *François*, qui suit ; *Jean*, Abbé de l'Abbaye de Simorre ; *Gratien*, Abbé de celle de S. Maurin ; & *Bertrand* de Galard, Chanoine de Bordeaux, qui eut neuf voix pour être élu Archevêque de cette Ville après la mort de *Jean* de Foix, mais *Gabriel* de Montagut l'emporta par la pluralité des voix.

XI. *François* de Galard de Brassac, Seigneur de Cussol, Saint-Maurice, la Riviere, S. Labeur, Pradelles, la Valette, avoit épousé, comme nous avons dit, le 12 Novembre 1508 *Jeanne* de Béarn, avec la clause de joindre, lui & ses descendans, le nom & les armes de Béarn aux siens ; il en eut, entr'autres enfans, 1. *Jean* qui suit ; 2. *Annibal*, Gentilhomme de la Maison du Roi & Chev. de son Ordre, marié avec *Jeanne* de Marsan ; 3. *François*, Gentilhomme de la Chambre de *François I* ; 4. *Bernard*, Chevalier de Malte ; 5. *Octavien*, Abbé de Simorre ; 6. *Paule* de Galard, mariée avec *Hector* d'Agut, & encore plusieurs autres enfans.

XII. *Jean* de Galard de Brassac, &c. Capitaine de 50 Hommes d'armes, Gouverneur de St. Jean d'Angely & de Châtelleraut, & Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa le 13 Sept. 1553 *Jeanne* de la Roche-Andry, fille de *Louis* de la Roche-Andry, & de *Renée* de Montbron. Toutes les Lettres que lui ont écrit les Rois & les Reines de France, prouvent la grande considération dont il jouissoit, & sa réputation dans le commandement des Troupes de Guyenne sous le Maréchal de Montluc. Il eut, entr'autres enfans, *René*, qui

Digitized by Google

ſuit ; *Jeanne* de Galard de Béarn, mariée en 1630 à *Jacques* de Verduſan de Miran, fils de *Jean* de Verduſan, & d'*Anne* d'Eſparbès ; *Marguerite*, mariée à *Iſaac* du Bourg du Maine, fils de *Bertrand* du Maine, & de *Jeanne* de Fayolles de Mellet.

XIII. *René* de Galard de Braſſac de Béarn, premier Gentilhomme de la Chambre de *Monſieur*, frere du Roi, le 1 Avril 1581, & Capitaine de 50 Hommes-d'armes, épouſa en premieres noces *Marie* de la Rochebeaucourt, dont il eut, entr'autres enfans, 1. *Louis*, qui ſuit ; 2. *Jean* de Galard de Braſſac, Ambaſſadeur à Rome, Capitaine de 100 Hommes-d'armes, Miniſtre d'Etat, commandant les Troupes en Guyenne, Cordon-Bleu, Maréchal de Camp, Gouvern. d'Angoumois, de Saintonge & de Lorraine, Surintendant de la Maiſon de la Reine ; & ſa femme étoit Dame d'Honneur de la Reine, mere de *Louis XIV* ; elle étoit Mlle de Sainte-Maure, tante du Duc de Montauſier ; 3. *Charles*, qui a fait la branche de Lavaure-d'Argentines ci-après ; 4. *Jeanne* de Galard de Béarn, Dame de Clion, Sommefac & Semillac, mariée à ſon couſin le Marquis de Soubran, dont il ne vint qu'une fille, qui épouſa le 27 Septembre 1648 *Louis* de Chabot, Comte de Jarnac. *René* de Galard de Braſſac n'eut point d'enfans de ſon ſecond mariage avec Mademoiſelle de Gourdon de Vaillac, de Genouillac, fille du Gouverneur de Bordeaux.

XIV. *Louis* de Galard de Braſſac de Béarn, &c. avoit épouſé le 26 Août 1609 *Marie* de Ranconnet de Noyan, Dame du Repaire, fille de *Benjamin* de Ranconnet, Seigneur de Polignac, & de *Marthe* de Raimond, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres, *Alexandre*, qui ſuit ; *Charles* qui a fait la branche de Mirande, lequel avoit épouſé la niece d'*Henri* de Chabot, Duc de Rohan : il a eu d'autres enfans qui ont laiſſé de la poſtérité.

XV. *Alexandre* de Galard de Braſſac de Béarn, marié le 24 Septembre 1646 avec *Charlotte* de la Rochefoucault, Dame de Salles & de Genté, dont il eut, entr'autres enfans, *François-Alexandre*, qui ſuit, & nombre d'autres filles, mariées à MM. de Torſac, de Saint-Mandé, de Fonguyon, &c.

XVI *François-Alexandre* de Galard de Béarn, Colonel du Régiment d'Angoumois, marié à *Marthe* de Prunevaulx, ſœur de l'Ambaſſadeur en Dannemarck, dont pluſieurs enfans, entr'autres, *Guillaume*, qui ſuit ; 2. & *René* de Galard de Béarn, Marquis de Braſſac, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant en Baſſe-Normandie, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis.

XVIII. *Guillaume Alexandre* de Galard de Béarn, Comte de Braſſac, Baron de la Rochebeaucourt, ci-devant Meſtre de Camp du Régiment de Bretagne, Cavalerie ; premier Gentilhomme de la Chambre de *Staniſlas*, premier du nom, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, veuf de *Luce-Françoiſe* de Corentin de Tourville, Dame du Palais de Madame la Ducheſſe de Berry, fille d'*Anne-Hilarion* de Cotentin, Comte de Tourville, Maréchal & Vice-Amiral de France, & Lieutenant-Général de la Province de Bretagne, qu'il avoit épouſée par contrat du 25 Janvier 1714, & dont il a eu

Anne-Hilarion de Galard de Béarn-de-Braſſac, Comte de

Digitized by Google

Béarn, veuf d'*Olimpie* de Caumont-la-Force, qu'il avoit épousée par contrat du 12 Janv. 1739, fille d'*Armand-Nompar* de Caumont, Duc de la Force, Pair de France, & d'*Anne-Elisabeth* de Gruel-de-la-Frette. Il a eu de ce mariage, 1. *Alexandre-Guillaume* de Galard de Béarn, Comte de Galard-de-Braſſac, Capitaine au Régiment de Chartres, Cavalerie; 2. *Adélaïde-Luce-Madelene* de Galard de Béarn, mariée au mois de Juin 1757 avec *Bertrand* de Caumont de Beauvilla, dit le Marquis de Caumont; 3. *Anne-Louiſe-Jacqueline* de Galard de Béarn; & *Renée-Philiberte* de Galard de Béarn-de-Braſſac.

Seigneurs de Lavaure.

XIV. *Charles* de Galard de Béarn, Seigneur de Lavaure & d'Argentines, fils de *René* de Galard de Béarn, Baron de Braſſac, & de *Marie* de la Rochebeaucourt, épouſa par contrat du 19 Janvier 1616, *Marie* de Sans-de-Blanzaguet; & il eut, entr'autres enfans, 1. *René* de Galard de Béarn, Seigneur de Lavaure, qui ſuit; 2. & *Charles* de Galard de Béarn, auteur de la branche des Seign. de Blanzaguet, qui ſubſiſtent.

XV. *René* de Galard de Béarn, Chev. Seigneur de Lavaure, d'Argentines & de Nadaillac, marié par contrat du 13 Juillet 1648, avec *Jeanne* de Lagard-de-Cherval, & de ce mariage ſortirent pluſieurs enfans; entr'autres, 1. *Jean* de Galard de Béarn, Seign. de Nadaillac, qui ſuit, 2. *François* de Galard de Béarn, dont les Seigneurs d'Argentines.

XVI. *Jean* de Galard de Béarn, Chev. Seigneur de Nadaillac & d'Argentines, épouſa par contrat du 29 Août 1701, *Félicité-Heureuſe* de Beaupoil de Saint-Aulaire: il en eut *François-Alexandre* qui ſuit.

XVII. *François-Alexandre*, Comte de Galard, Vicomte de Béarn, Seigneur d'Argentines, marié par contrat du 13 Février 1738 avec *Angélique-Gabrielle* Joumard des Achards, Baronne de la Motte-Mongaux, ou Landron, fillé & héritiere de *Jean* Joumard des Achards, Chevalier, Vicomte de la Brangélie, & de *Marie-Charlotte* de Villars, Baronne de la Motte-Landron (*a*), & de cette alliance ſont ſortis, 1.

(*a*) *Petite fille & ſeule repréſentante de* Louis *de Lur de Saluces, Baron de Fargue (fils de* Jean *de Lur & de* Charlotte-Catherine *de Saluces) ſubſtitué aux nom & armes de Saluces, par* Auguſte, *dernier Marquis de Saluces, ſon ayeul, par contrat du 17 Avril 1586, lequel* Auguſte *étoit fils & héritier de* Jean-Louis *Marquis de Saluces, qui ceda les Marquiſats de Saluces & de Montferrat à* Charles IX, *par traité fait en 1560, moyennant 30000 livres de rente que ce Prince lui promit en fonds de terre, & lui donna, en attendant l'exécution de ſa promeſſe, une penſion alimentaire de 6600 livres de rente, qui ſe poye encore aujourd'hui ſur la Chambre de Bordeaux. Le traité n'ayant pu avoir encore ſon exécution (à cauſe des embarras de l'Etat,) le Parlement de Paris vient de rendre un Arrêt en faveur de la Dame de Bearn le 4 Juin 1764, en la Grand'Chambre, au Rapport de M. l'Abbé Terray, en exécution d'un premier qu'il avoit rendu en 1761. Voici le Diſpoſitif de l'Arrêt:* Ordonne à *Pierre* de Lur d'Uza, Marquis de Saluces, Maréchal de Camp, de payer à *François-Alexandre* Comte de Galard-Braſſac de Bearn, & Dame *Angelique-Ga-*

Digitized by Google

Jean-Henri Galard, Comte de Béarn, Baron de la Motte-Mongaux, Enſeigne de Vaiſſeaux; 2. *Pierre-Louis* de Galard de Béarn, Chevalier de Malte, & Page du Roi; 3. *Angélique-Marie-Gabrielle* de Galard de Béarn, Chanoineſſe du nouveau Chapitre de Saint Louis de Metz; 4. *Marthe-Madelene* de Galard de Béarn, Demoiſelle de Saint Cyr; 5 & *Louiſe-Marie-Marguerite* de Galard de Béarn.

Les armes de Galard-Terraube, ſont: *d'or à trois corneilles de ſable, becquetées & membrées de gueules, & poſées 2 & 1.*

Celles de Galard de Béarn ſont: *Ecartelé au 1 & 4 d'or à trois corneilles de ſable, becquetées & pattées de gueules 2 en chef & 1 en pointe*, qui eſt Galard: *au 2 & 3 d'or à 2 vaches paſſantes de gueules, accornées, accolées & clarinées d'azur*, qui eſt de Béarn, avec *deux griffons* pour ſupports.

GALÉAN, *Galléans, Galliani, Galleani*, ou *Gallieno*, ancienne Maiſon originaire d'Italie. Le premier connu dont on ait connoiſſance, eſt

I. *Simon* Galliano.

II. *Inigo* Galliani ou Galleano eut trois fils. Ils formerent trois branches, qu'il ne faut pas confondre avec celle des Galleans-Doria, iſſue des Galleans de Nice, dont il ſera fait mention ci-après.

III. Le premier de ces rameaux, qui vint de *Jean*, fils aîné d'*Inigo*, reſta à Gênes, & y eſt repréſenté aujourd'hui par *Jean-Thomas* Galleano, Patricien Génois, & Gouverneur de Porto-Venere, en l'année 1761. Ses enfans ſont, 1. *Joſeph*, noble Génois; 2. *François*, Officier dans les Troupes de la République; 3. *Pierre*, pareillement employé dans le Militaire; 4. *Ange*; 5. *Jean*, encore l'un & l'autre en bas âge; 6. *Anne-Marie*, non encore mariée. *Jean-Thomas* a pluſieurs freres; ſavoir, 1. *Joſeph* Galleano, Patricien Génois, qui a un fils nommé *Antoine*; 2. *François* Galleano, qui n'a qu'un ſeul enfant nommé *Domato*, employé dans les affaires du Gouvernement; 3. *Jean-Lucas*, Patricien Génois; 4. *Alexandre* Galleano, dont les fils *Camille* & *Charles* ſervent à Naples Capitaines de Cavalerie; 5. *Ange* Galleano, mort laiſſant *Georges*, Patricien Génois, & *Patricio*, Officier ſur les Galeres de la République; 9. *Innocent* Galleano, qui a pour poſtérité deux fils, *Joſeph*, employé dans les affaires du Gouvernement; & *Pierre*, Religieux de Saint François de Paule.

Jean-Thomas Galleano a encore

brielle Achard de la Brangélie ſon épouſe, les légitimes d'*Eléonore* de Montaigne & *Marie* de Gamaches, enſemble celle de *Jean* de Lur d'Uza & de *Charlotte-Catherine* de Saluces, auteurs communs, avec les intérêts, & de leur remettre leurs portions ſur la rente de 6600 liv. avec les arrérages depuis 1639. *Voici l'article mot pour mot:* Ordonne, en ce qui concerne ladite rente de 6600 livres ſur la Comptablie de Bordeaux, que leſdits de Saluces & de Bearn & ſa femme demeureront, chacun à leur égard & pour les portions qui leur appartiennent, conſervés dans les droits du traité fait en 1560 entre le Roi *Charles IX* & *Jean-Louis* Marquis de Saluces, & en attendant l'exécution duquel ladite rente a été concedée; à l'effet de quoi pourront leſdits de Saluces & de Bearn & ſa femme, ſe pourvoir conjointement ou ſéparément, & ainſi qu'ils le jugeront à propos.

Digitized by Google

deux cousins au quatrieme dégré, dont l'un, appellé *Dominique*, a fixé son domicile à Porto-Venere; l'autre, nommé *Augustin*, a son frere Vicaire pour la Séréniſſime République à la Spezza, & a trois enfans mâles. La poſtérité de *Jean*, le premier des fils d'*Inigo*, a formé d'autres branches, dont l'une s'eſt éteinte depuis plus de deux ſiecles, illuſtrée par des poſtes éminens; & une autre, qui, ſous *Auguſtin* Galleano en 1528, fut aggregée dans la Maiſon des Fieſques, dont elle a adopté le nom & les armes (*a*).

La ſeconde branche fut tranſplantée en 1199 à Corgné, *Urbs Corgnati*, Ville ſur l'Orca dans le Caſlareze en Piémont, & dans la Juriſdiction de Valpergue, par *Charles* Galliani, ſecond fils d'*Inigo*: il en ſera fait mention dans la ſuite.

III. *Theodore* Galliani, le troiſieme des enfans d'*Inigo*, fut à Nice y fonder le troiſieme rameau; ſa mémoire y eſt gardée par une Charte du 9 des Calendes d'Août, ou 23 Juillet de l'an 1205, conſervée juſqu'à préſent dans les Papiers publics de la Ville de Nice.

IV. *Bozio* Galliani, Généraliſſime des Troupes de Milan.

V. *Theodore*. Portant, ces ſept freres, les noms d'*Antoine-Louis*, de *Jean*, *Claude*, *Michel-Marie*, *Arnaud*, *Barthelemi* & *Gabriel*, quitterent leur patrie pour aller habiter divers Etats. Les deux ſeuls dont il nous reſte juſqu'à préſent (1761) une connoiſſance certaine, ſont, *Antoine-Louis*, qui paſſa en Piémont, & peu après au Comtat Venaiſſin, & *Jean*, Chevalier de Rhodes, qui mourut en 1358 ou 1379 à la Terre Sainte. Les cinq autres ſe diſperſerent en divers Pays, où ils ont donné, à ce que l'on aſſure, naiſſance à divers rameaux.

Jacques Galliani, leur frere aîné, continua la lignée à Nice.

Des branches formées à Nice de la poſtérité de *Jacques*, deux ſe ſont éteintes dans ce ſiecle. Celle des Galleans, Comtes d'Utelles & du Reveſt, Seigneurs de Châteauneuf, eſt tombée dans la branche des Galleans, Comtes d'Aſeros, de Todoſt & de Tourrettes. Le dernier Comte de Gallean d'Aſeros n'a laiſſé que trois filles (*b*): l'aînée, nommée *Thereſe*, mariée à *Jean-Paul-Auguſtin* de Laſcaris, Comte de Peilhe; la ſeconde, appellée *Madeleine*, à *Charles-François* Thaon de Revel, Comte de Saint-André; & *Agnès* la troiſieme, mariée en 1761 à N... Avogrado, ou Avogadro, Comte de la Mothe à Verceil.

La Maiſon de Gallean n'eſt plus repréſentée aujourd'hui à Nice que par les Seigneurs en partie de Châteauneuf, Fief poſſédé dans la Maiſon depuis près de quatre ſiecles (1428). Ils ſont iſſus des Comtes d'Aſeros. Le chef en eſt *Jean-Baptiſte-Cajetan* de Gallean, Comte de Châteauneuf en 1709, qui de *Louiſe* de Peyre ſon épouſe a quatre garçons & une fille, non mariés en 1761 (*c*).

(*a*) *Elle ſubſiſte encore avec ſplendeur ſous le nom de Fieſque, ainſi que celle des Galleans-Doria.*

(*b*) *Le dernier Comte d'Aſeros eut deux femmes. De la premiere, N. de Gallean d'Utelles, eſt née la Comteſſe de Laſcaris-Peilhe; les Comteſſes de S. André & de la Mothe ſont de N. de Peyre ſa ſeconde.*

(*c*) *Les enfans mâles ſont* 1. Joſeph, *né en* 1741; 2. Céſar, *né en*

Digitized by Google

Il ne reſte d'une autre branche cadette, iſſue de celle de Châteauneuf, & qui poſſede une partie de cette Seigneurie, que *Camille* de Gallean, fille d'*Antoine-François*, Comte de Gallean, premier Aide-de-Camp du Roi de Sardaigne, Colonel d'Infanterie, & Commandeur de l'Ordre de S. Maurice & de S. Lazare, mort en 1754, mariée en 1761 à *N.*.. de Rabbieres, Seigneur de la Baulme & de Château Redon en Provence, & *Thereſe* de Gallean, Religieuſe à Albe.

Premiere Branche des Galleans, Seigneur de Vedenes, & depuis Barons des Iſſards, & Marquis de Salernes, éteinte en 1704.

VI. *Antoine-Louis* Galliani, Chevalier, l'aîné des ſept freres quitta Nice le 4 Juin 1349. Il ſe retira à Corgné près d'Yvrée en Piémont, où la ſeconde branche, venue de Gênes, s'étoit fixée dès la fin du douzieme ſiecle par *Charles* Galliano, & avoit exercé des Emplois conſidérables, tant en Savoye que dans le reſte de l'Italie. Il en épouſa l'unique héritiere en la perſonne de *Claire* Galliani, fille de *Bernard* Galliani, Seigneur en partie de Corgné, par héritage de ſon ayeule de la Maiſon des Silveſchi & de Sanchette, le 7 Mars 1350 (*Louis* Gubernis Notaire) Deux ans après leur mariage, les troubles du Pays, occaſionnés par les Guelphes & les Gibelins, les déterminerent à s'éloigner de Corgné. Ils choiſirent le ſéjour d'Avignon. *Antoine Louis* y fit, peu après ſon arrivée, l'acquiſition d'une partie de la Seigneurie de Vedenes dans le Comtat. *Gregoire XI* ayant transferé le Saint Siége d'Avignon à Rome en 1376, *Antoine-Louis* ſe retira peu après à Corgné, où il finit ſes jours dans un âge très-avancé. Il y eut pour ſeul enfant connu,

VII. *Pierre* ou *Pietro* Galliani, Chevalier, Seigneur en partie de Corgné & de Vedenes, lequel revint ſe fixer à Avignon après avoir pris pour femme à Pignerol le 11 Juillet 1399 (*Saniero* Raburelli & *Barthelemi* Ollica, Notaires), *Antoinette* Capponi. Il en eut 1. *Antoine*; 2. *Claude*, qui ſuivent; 3. *Jean*, Protonotaire du Saint Siége Apoſtolique, & Garde des Sceaux du Pape *Calixte III* en 1457; 4. *Barthelemi*, Ecuyer du Roi *Charles VII* en 1442, & Lieutenant en 1475 de la Compagnie d'Hommes d'Armes de *Jean* de Bourgogne, Comte de Nevers. Il vivoit encore en 1498; 5. *Gabriel*, mort en 1506 à Turin ſans alliance, âgé de près de cent ans, après avoir été Chambellan des Ducs de Savoye. Il n'eut qu'un fils naturel nommé Galeans, mort Chevalier du Saint Sépulchre; 6. *Balthazard*, reçu Chevalier de Saint Jean de Rhodes, au Grand-Prieuré de Saint Gilles, l'an 1446, & cinq filles, toutes mariées; ſavoir *Blanche* en 1423, à *Antoine* Ortygony, Général des troupes du Saint Siége; *Gilleſte* en 1429 à *Balthazard* Spiafani, vulgairement appellé Spifami, Seig. en partie de Caumont dans le Comtat; *Marie-Anne* en 1435 à *François* Malaſpina, qui étant premier Conſul de la Ville d'Avignon en 1465, fut nommé Ambaſſad. du Pays vers le Pape *Paul III*; *Françoiſe* en 1446 à *Barthelemi* d'Aymoneti; Gouv. du Palais d'Avignon; *Béatrix* la

1749; 3. André, *né en* 1750; 4. Victor, *né en* 1752; *la fille, nommée* Marie-Catherine, *née en* 1742.

Digitized by Google

cinquieme, épousa le 7 Fév. 1454 *François*, Seig. de Genas en Dauphiné, Premier Président de Dauphiné, Conseiller au Conseil Privé du Roi *Louis XI*, & l'un des quatre Généraux des Finances de France. Ceux des enfans de *Pierre* qui lui survécurent partagerent ses biens le 18 Mars 1460; *Antoine*, l'aîné de tous, fut Coseigneur de Vedenes à la mort de son pere. Il avoit été créé le 7 Octobre 1444 par le Pape *Eugene IV*, Comte Palatin de Saint Jean de Latran, & le 13 Juin 1468 il fut élu premier Consul de la Ville d'Avignon; il épousa le premier Août 1441 (*Jacques* Girardi, Notaire;) *Margueritte* Buzaffi, d'une très grande Maison originaire d'Espagne, fille de *Thomas* Buzaffi, Chevalier, & de *Ricarde*, dont il vint 1. *Thomas*, Coseigneur de Vedennes, Comte Palatin de Saint Jean de Latran, mort non marié vers l'an 1514; 2. *Jean*, aussi Coseigneur de Vedenes, Comte Palatin de Saint Jean de Latran, Ecuyer du Duc de Savoye *Charles III*, en 1510. Sa mere le substitua au nom & aux armes de Buzaffi; il épousa vers l'an 1485 *Anne* de Sadonne, dont il n'eut point de successeur; 3. *Françoise*, mariée le 11 Juillet 1481 à *Dragonet* Gerardi, Seigneur d'Aubret au Comtat Venaissin. *Thomas* & *Jean* Galliani transigerent le 11 Février 1512 (*Dom. Consule Not.*) avec *Raphael-Claude* & *Jean* Galliani de Nice, arriere-petit-fils de *Jacques I*, & frere aîné d'*Antoine-Louis*, cousins de *Thomas* & de *Jean* au quatrieme dégré, au sujet de quelques prétentions qu'ils avoient encore dans le Comté de Nice, & de deux grands vaisseaux nommés *Ste Marie* & *S. Raphael*, qu'ils avoient fait construire, & sur lesquels ils piratoient en commun.

VIII. *Claude* Galliani, Chevalier, second fils de *Pierre*, acquit aussi une partie de la Seigneurie de Vedenes, qui fut réunie à l'autre à la mort de *Jean*. Il épousa le 25 Juillet 1459 (*Jacques* Girardi Notaire) *Annette* de Camino (*a*) ou Duchemin, Baronne des Issards & de Courtines en Languedoc, fille de Colin de Camino, dont la Maison étoit originaire de Treviſe, Capitale du Trevisan dans l'Etat de Veniſe, Baron des Issarts & de Courtines en Languedoc, Seigneur de Vaucelles en Bretagne, Maître d'Hôtel, & Conseiller au Conseil Privé du Roi *Louis XI*, & de *Jeanne* d'Andonne ou Andonnette; leurs enfans furent 1. *Louis*, Seigneur de Vedenes, Baron des Issarts & de Courtines, qui épousa le 21 Octobre 1484 *Marie* de Luetz, fille d'*Antoine* de Luetz, Seigneur d'Aramon en Languedoc, & de *Perrette* de Sarrats, dont *Annette*, morte sans alliance. *Louis* se fit, à la mort de sa femme, c'est-à-dire vers l'an 1497, Religieux de l'Observance à Avignon; 2. *Thomas*, dont il va être fait mention; 3. *Balthasard*, Chevalier de Rhodes en 1479; 4. *Charles*, Protonotaire du Saint Siége Apostolique, Prieur de Nogueres en 1499, de Montesilino en 1501, de Banon & de S. Jean d'Aulnay, & Chanoine de l'Egliſe de S. Agricole à Avignon

(*a*) *Aldovrandin III*, *Marquis d'Eſt & de Ferrare*, *mort en Novembre* 1361, *avoit épouſé* Beatrix *de Camino*, *veuve d'un fils natu el d'*Albert *de Laſcala*, *fille de* Richard *de Camino*, *biſayeule d'*Annette. Voyez Imhoff, Hiſtoire Généalogique d'Italie & d'Espagne, *édition in-folio*, Tom. II, p. 56, à Nuremberg 1701.

Digitized by Google

en 1502 ; 5. *Jeanne*, mariée le 29 Décembre 1482 à *Olivier* de Seytres, Seigneur de Caumont & de Verquieres dans le Comtat. Les quatre freres firent le 4 Octobre 1456 (*Etienne* Verneti Notaire) le partage des Baronnies & Seigneuries de Vedenes, des Iſſarts, de Courtines, de Châteauneuf & d'autres biens ſitués dans les terroirs de Gigognan, d'Entraigues, Pont de Sorgues, & de grandes poſſeſſions dans le territoire d'Avignon. Ils avoient fait l'hommage de leurs domaines au Pape *Sixte IV* en 1478, & au Roi de France *Charles VIII* le 26 Juillet 1484. *Thomas* ayant ſurvécu à ſes freres réunit tous les biens en ſa perſonne.

IX. *Thomas* Galliani, Chevalier, Seigneur de Vedenes, Baron des Iſſarts & de Courtines, épouſa le 18 Janvier 1502 (*Jean* Lorini Notaire) *Annette* ou *Amielle* Mayaudi, fille de *François* Mayaudi, Seigneur d'Eguilles, d'Entraigues, & d'une partie de Vedenes dans le Comtat, dont *Thomas* Galliani lui avoit fait la vente en 1499, & de *Jeanne* de Coſtaing. Ils eurent pour enfans 1. *François*, Seigneur en entier de Vedenes & d'Eguilles, Baron des Iſſarts & de Courtines, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel en 1568 par le Roi *Charles IX*, premier Conſul d'Avignon en 1534, 1535 & 1564, Viguier de Sa Sainteté en 1549 & 1556, veuf ſans enfans dès l'an 1530 de *Lucrece* de Clermont-Lodeve, mariée en 1526 ; 2. *Louis* qui ſuit ; 3. *Thomas-Pierre*, Chevalier de Rhodes, tué par les Infideles au mois d'Août 1532 à Coron dans la Morée, inſcrit dans le Martyrologe de l'Ordre (*a*) : 4. *Louiſe*, mariée le 16 Mars 1530 à *Louis* de Combes, Baron de Barjac & de Sabran en Languedoc ; 5. *Françoiſe*, qui eut pour premier mari le 9 Mars 1535 *Louis* de Merles, Seigneur de Beauchamp au Comtat Venaiſſin, depuis Ambaſſadeur vers le Pape *Paul III* en 1538 pour le Pays d'Avignon ; & pour ſecond mari le 27 Février 1552 *Laurent* d'Arpajon, Vicomte de Lautrec en Albigeois, Baron de Rochefort, de Lers, de Montfrin & de Montredon en Languedoc ; 6. *Richarde*, épouſe en 1537 de *Laurent* du Rouſſet, Gouverneur & Châtelain de Cavaillon pour le Pape, & de Courthezon pour le Prince d'Orange. *Michel*, fils naturel de *Thomas* Galliani, mourut vers 1550 Général au ſervice de *Jean III*, Roi de Portugal.

X. *Louis* Galliani devint par la mort de *François* ſon frere ainé, Seigneur de Vedenes & d'Eguilles, Baron des Iſſarts & de Courtines. Il étoit Seigneur de Saint-Savournin ou Saint-Saturnin, par l'acquiſition qu'il en fit en 1535. Il en rendit hommage au Pape *Paul III* le 27 Mars 1536. (*Pierre* Porlivio Notaire). Il fut premier Conſul d'Avignon en 1540, 1541 & 1562. Il fut créé Chevalier de l'Ordre de Saint Michel en France en 1548, par le Roi *Henri II*, Gouverneur du Palais Apoſtolique, Commandant & Capitaine Général de la Ville d'Avignon en 1544, lors du décès du Cardinal

(a) *Dans l'Hiſtoire de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, par J. Baudouin*, fol. 1643, *pag.* 319, *Liv. XI, après le détail du ſiége de Coron, on trouve ces mots* : Et y demeura, entr'autres, *Nicolas* de Sainxes, & *Pierre* des Iſſarts, Chevaliers fort connus.

Digitized by Google

de Clermont-Lodeve, Légat. Il avoit été chargé de deux Ambaſſades du Pays; l'une vers le nouveau Pape *Paul III* en 1534, & l'autre vers le Roi *François I* en 1536. *Louis* épouſa le 15 Juin 1533, (*Louis* Gauthery Notaire) *Blanche* de Tholon ou Tollon-Sainte-Jalle, couſine-germaine de *Didier* de Tholon-Sainte-Jalle, élu Grand-Maître de Malte le 17 Novembre 1535, fille de *Pierre* de Tholon-Sainte-Jalle, Seigneur de la Laupie en Dauphiné, & de *Louiſe* de Caritat-Condoreet. Il en eut 1. *Melchior*; 2. *Balthaſard*; il va en être fait mention; 3. *Anne*, mariée le 18 Novembre 1555 à *Pierre* Dupuy, Seigneur de la Roche, & Baron de Rochefort en Dauphiné; 4. *Antoinette*, épouſe en 1558 de *Guillaume* de Volghuet ou Volgué, Seigneur de Rochecolombe en Vivarais, depuis Chevalier de l'Ordre de Saint Michel; 5. *Louiſe*, mariée le 12 Janvier 1583 à *François*, Seigneur de Geys, Grand-Bailli du Bas-Vivarais; 6. *Antoine*, reçu l'an 1592 Chevalier de Saint Jean de Jéruſalem. *Annette*, fille naturelle, s'allia en 1592 à *Gabriel*, Seigneur de Poinſard en Languedoc. *Melchior* & *Balthaſard* partagerent le 20 Février 1573 (Barrecy Notaire) les biens de *Louis* leur pere. *Melchior* eut les Baronnies des Iſſarts & de Courtines. *Balthaſard* eut Vedenes, Eguilles & Saint-Savournin. Ce dernier a fait la branche des Galleans-Vedenes, depuis Ducs de Gadagne, & un de ſes fils a formé celle des Galleans-Caſtellet, depuis Ducs & Princes de Galleans & du Saint Empire Romain. Il en ſera fait mention lorſque nous aurons fini de parler de la premiere branche des Galleans des Iſſarts, éteinte dans celle des Galleans-Caſtellet.

XI. *Meschior* de Galleans, Baron des Iſſarts & de Courtines, obtint du Roi *Henri III* la Seigneurie des Angles en Languedoc le 1 Mars 1588. Quoique la Seigneurie de St.-Savournin fût tombée en partage à ſon frere *Balthaſard*, il continua pourtant d'en porter le nom. Il fut décoré par le Roi *Charles IX* le 26 ſeptembre 1570, du Collier de l'Ordre de Saint Michel, & fut reçu ſolemnellement le 7 Décembre ſuivant. Il fut nommé en 1571 Commandant d'un régiment d'Infanterie au ſervice du Saint Siége, & le 10 Mars de la même année Chevalier de l'Ordre de la Milice Dorée à Rome, par le Pape *Pie V*, premier Conſul d'Avignon en 1575 & 1580, & enfin Grand-Maître de l'Artillerie par le Pape *Grégoire XIII* le 8 Juin 1580. Il avoit épouſé le 16 Janvier 1566 (*Louis* Bertier Notaire) *Madeleine* de Berton-Crillon, ſœur du brave Crillon, fille de *Gilles* de Berton, Baron de Crillon, & Seigneur de Saint Jean-le-Vaſſoux dans le Comtat, & de *Jeanne* de Grimoard-Briffac. Il vint de ce mariage 1. *Georges*, Baron des Iſſarts & de Courtines, Seigneur des Angles, Capitaine de deux cents Chevaux-Légers le 7 Janvier 1590, & de cent Arquebuſiers à cheval au ſervice du Roi *Henri le Grand* le 14 Octobre 1595, Chambellan ordinaire de Sa Majeſté en 1596, & Chevalier de ſon Ordre le 22 Mars 1600, Ambaſſadeur de l'Etat d'Avignon auprès du Pape *Clement VIII*, l'an 1598, Viguier de Sa Sainteté à Avignon en 1600 & 1604, mort ſans avoir été marié; 2. *Torquat*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre

Digitized by Google

du Roi *Charles IX* l'an 1585, qui ne se maria point ; 3. *François*, qui suit ; 4. *Lucrece*, mariée en 1582 à *Gilles* de Fortia, Seigneur d'Urban, & en partie de Caderousse dans le Comtat ; 5. *Claude*, reçu Chevalier de Saint Jean de Jérusalem en 1592 ; 9. *Catherine*, qui épousa le 27 Novembre 1584 *Paul* de Perussis, Baron de Lauris, & Seigneur du Puget en Provence, Gentilhomme de la Chambre du Roi ; 7. *Marguerite*, femme le 10 Février 1592 de *Balthasard* de Pontevès, Vicomte de Pontevès & de Sainte-Catherine en Provence ; 8. *Joseph*, reçu en 1596 Chevalier de Malte ; 9. *Louis*, reçu même année, qui fut depuis Commandant de Caubins & de Mourlans, & Grand-Croix de l'Ordre ; 10. *Isabelle*, mariée en 1603 à *François* de Damians, Seigneur de Vernegues en Provence.

XII. *François* de Galleans, troisieme fils de *Melchior*, Baron des Issarts & de Courtines, Seigneur des Angles, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi *Henri IV* le 4 Juin 1595, & Gouverneur Viguier de la Ville de Marseilles le 7 Janvier 1621. Il fut premier Consul de la Ville d'Avignon aux années 1585, 1612, 1618, 1631, & 1637, & Viguier de Sa Sainteté en 1614. Il épousa le 17 Janvier 1607 (*Louis* Silvestre Notaire) *Lucrece* de Mistral de Montdragon, fille de *Paul* de Mistral, Seigneur de Doms en Dauphiné, de Barbantane & d'Arboux en Provence, Baron de Crozes, & Prince titulaire de Montdragon dans la même Province, commandant deux Régimens d'Infanterie, & un de Cavalerie au service de France, & de *Silvie* de Brancas d'Oise. Ils eurent une nombreuse postérité : 1. *Anne-Silvie*, mariée en 1626 à *Léon* de Valbelle, Seigneur de Meirargues en Provence ; 2. *Marguerite*, épouse en 1631 de *Jean-Baptiste* de Donis, Marquis de Beauchamp, Seigneur de Gouk & de la Verriere en Provence ; 3. *François-Charles*, Baron des Issarts & de Courtines, Seigneur des Angles, Commandant de cent hommes de pied, mort en 1630 sans être marié ; 4. *Louis*, reçu Chevalier de Malte en 1629, qui devint Chevalier d'Honneur de Saint Jean de Jérusalem ; 5. *Paul-Marie*, mort en bas âge ; 6. *Claude-Charles*, reçu Chevalier de Malte en 1632. Il fut Capitaine des Gardes du Pape *Urbain VIII* en 1643, nommé premier Gentilhomme de la Chambre d'*Henri* de Lorraine Duc de Guise, dont il avoit l'honneur d'être cousin au quatrieme degré, (a) par *Jean* de Joyeuse, bisayeul de *Catherine* de Joyeuse, Duchesse de Guise, mere de ce Prince, & bisayeul pareillement de *Lucrece* de Mistral de Montdragon le 9 Octobre 1652. Il avoit été joindre le Duc de Guise à son expédition malheureuse à Naples, & fut seul conduit prisonnier avec lui au Château de Gaëtte le 17 Avril 1648, & à celui de Ségovie en Espagne en 1649. Depuis, quoiqu'il eût fait ses vœux dans l'Ordre de Malte dès l'an 1644 à Rome, entre les mains du Cardinal Barberin neveu, Grand-Prieur de Rome, il en fut relevé en 1650

(a) *On conserve dans la Maison de Galleans plusieurs Lettres d'*Henri *de Lorraine Duc de Guise, du Prince son pere, de* Catherine de *Joyeuse sa mere, avec le titre de cousin, parent, allié, &c.*

Digitized by Google

par le Pape *Innocent X*, qui le créa Comte, & il épousa la même année *Louise-Marie-Madeleine* de Conceyl, fille de *François de* Conceyl, Seigneur de Saint-Romans & de Terreneuve en Languedoc, & de *Claire-Madeleine* de Bouliers, dont il n'eut point d'enfans. Il fut en 1661 Viguier du Pape à Avignon; 7. *Henri*, reçu Chevalier de Malte en 1641; 8. *Catherine*; 9. *Madeleine*; 10. *Gabrielle*; 11. *Isabelle*; 12. *Diane*, toutes Religieuses, & cinq autres filles mortes en bas âge.

XIII. *Louis* de Galleans, Baron des Issarts & de Courtines, Seigneur des Angles, Chevalier d'Honneur de l'Ordre de Malte, par le Grand-Maître *Antoine* de Paulo, 2 Avril 1630, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom en France en 1641, premier Consul d'Avignon en 1619 & 1657, Viguier de Sa Sainteté en 1649, épousa le 22 Octobre 1639 (*Claude* Fayard Notaire) *Marguerite* de Pontevès Buoux, Dame de Salerne en Provence, du chef de sa mere: elle étoit fille unique d'*Ange* de Pontevès, Sire de Buoux, & Baron de Saint-Martin de Castillon en Provence, Commandant d'un Régiment d'Infanterie, & d'*Honorée* de Castellane, Dame de Salerne, sa premiere femme. *Louis XIV* érigea par Lettres Patentes du mois de Mars 1653, vérifiées & enregistrées en 1664 au Parlement & à la Chambre des Comptes d'Aix, la Sirie de Salerne en Marquisat pour les successeurs mâles & femelles de *Louis* de Galleans. Ses enfans furent 1. *Frederic*, mort à l'âge d'un an; 2. *François*, Chevalier de Malte au berceau, qui suit; 3. *Marguerite*, mariée le 4 Février 1665 à *Henri* Palamede de Forbin, Seigneur de la Fare & de Sainte-Croix en Provence; 4. *Lucrece-Gabrielle*, épouse le 28 Mars 1668 de *Charles-François* de Galleans, Marquis de Castellet, son cousin au quatrieme dégré.

XIV. *François* de Galleans, Baron des Issarts & de Courtines, Seigneur des Angles, Sire & Marquis de Salerne, substitué au nom & aux armes de Castellane-Salerne, par clause du testament d'*Honorée* de Castellane, & par celui de sa mere du 4 Décembre 1651, (*Esprit* Fayard Notaire) fut successivement Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, premier Mars 1674; Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, le 24 Avril 1675; & Colonel de celui de Languedoc Infanterie, le 25 Mars 1676; Aide-de-Camp du Roi *Louis* le *Grand* dès le 20 Avril 1672. Le Prince de Conty, *François-Louis* de Bourbon, lui vendit vers le premier Août 1698 le titre de Comté qui étoit sur la Ville d'Alais en Languedoc, avec l'entrée aux Etats de la Province de Languedoc pour le prix de cent mille livres. Ce titre devoit être mis sur la Terre des Issarts; mais cette vente n'eut point d'exécution. *François* de Galleans avoit épousé le 29 Décembre 1666, (*Etienne* Mithet Notaire) après avoir obtenu le 19 Novembre précédent les dispenses de consanguinité au quatrieme degré, *Marie-Isabelle* de Galleans-Vedenes, fille de *Louis* de Galleans, Baron de Vedenes, & de *Jeanne* de Seguins-Vassieux, dont il n'eut point de postérité. A la mort de *François*, arrivée en 1704, *Charles-Felix-Hyacinthe* de Galleans, second fils de *Lucrece-Gabrielle*, sa sœur

Digitized by Google

sœur cadette, & de *Charles-François* de Gallean, Marquis de Castellet, hérita, comme nous verrons ci-après plus amplement, de tous les biens de la premiere branche des Issarts, à l'exception d'une partie de la Baronie des Issarts, qui échut à *Marguerite*, sœur aînée de *François*, mariée à *Henri* Palamede de Forbins-Sainte Croix, dont la postérité en jouit encore. *François* de Gallean laissa une fille légitimée nommée *Therese*, mariée en 169.. à *N*... de Montclar, Conseiller à la Cour des Aydes de Montpellier.

Seconde branche des Galleans, Barons de Vedenes, & depuis Ducs de Gadagne, issus de la branche précédente des Issarts.

XI. *Balthasard* de Galliens, Baron de Vedenes, Seigneur d'Eguilles & de Saint-Savornin, Conseiller d'Epée du Roi *Henri III* en ses Conseils d'Etat & Privé, le 4 Mars 1575, & Chevalier de l'Ordre de Saint Michel le 13 Avril même année, fut aussi Chevalier de celui de la Milice Dorée par le Pape *Gregoire XIII* le 13 Novembre suivant, premier Consul de la Ville d'Avignon en 1588, & Viguier du Pape en 1597, & Gouverneur de Séguret & de Sablet dans le Comtat. Il étoit second fils de *Louis* Gallieni, Seigneur de Vedenes & des Issarts, & de *Blanche* de Tholon-Sainte-Jalle. Il épousa le 2 Janvier 1571 (Barrier & Aubert Notaires) *Emilie* ou *Mille* de Berton Crillon, autre sœur du brave Crillon, & fille de *Gilles* de Berton, Baron de Crillon, & Seigneur de Saint Jean-le-Vassoux dans le Comtat, & de *Jeanne* de Grillets-Brissac. Il en eut *Georges* qui suit; 2. *Louis*, Chevalier de Malthe en 1612; 3. *Jean-Vincent*, tige des Seigneurs du Castellet, depuis Barons des Issarts, & Marquis de Salernes, Ducs de Gallean, Princes Romains, & Princes de l'Empire, dont nous traiterons après cette branche; 4. *Madeleine*, mariée en 159.. à *Alexandre* de Robins, Seigneur de Gravezon, & en partie de Barbentane en Provence; 5. *Charles*, reçu Chevalier de Malthe en 1596; 6. *Richarde*, épouse en 1602 de *Louis*, Seigneur de Pomard à Avignon.

XII. *Georges* de Gallians, Baron de Vedenes, Seigneur d'Eguilles & de Saint-Savornin, fut créé Chevalier de l'Ordre de Saint Michel en 1595, par le Roi *Henri IV*, & fut élu premier Consul d'Avignon en 1620, l'année de sa mort. Il avoit fait alliance le 19 Janvier 1598 (Rolland Notaire) avec *Louise* Guadagni ou de Gadagne, fille de *Thomas* de Gadagne, Baron de Beauregard en Lyonnois, & Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, & d'*Hilaire* de Marconnay: il en eut 1. *Charles*, Baron de Vedenes, Seigneur d'Eguilles & de Saint-Savornin, marié le 13 Octobre 1641 avec *Isabelle* de Berard, fille de *Laurent* de Berard Labeau, Baron de Maclas en Forêt, & de *Louise* de Nourry, mort sans enfans; 2. *Louis* Dabord, Chevalier de Malthe en 1620, qui vient ci-après; 3. *Guillaume*, reçu en 1623 Chanoine ou Comte de l'Eglise de Saint Jean à Lyon, & en 1624 Capitaine de Chevaux-Légers au service de France; 4. *Charles-Felix* Dabord, Officier dans le Régiment des Galeres, ensuite Capitaine, & peu après Mestre de Camp du Régiment de la Marine en 1645, & d'un Régi-

ment de Cavaletie de son nom en 1646, Maréchal des Camps & Armées du Roi de France en 1652 Lieutenant Général des Armées en 1657. Il commanda le corps de bataille à la bataille des Dunes près Dunkerque, sous le Vicomte de Turenne, le 14 Juin 1658, puis Capitaine Général en 1664, lors de l'expédition de Gigery en Afrique. Il fut héritier de sa mere, & le Pape *Clement IX* érigea en sa faveur la Baronnie de Châteauneuf Giraulami, & ses dépendances, dans le Comtat, en Duché le 30 Novembre 1669, sous le nom de Gadagne. Il étoit en outre Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, Gouverneur du Pays d'Aunis le 20 Avril 1673, de Brouage, des Isles d'Oleron & de Rhé, des Villes de la Rochelle, de Dole & de Pont-à-Mousson, 2 Août 1653, & de Roses le 12 Février 1655, Lieutenant Général de la Province de Berry 16 Mars 1661. Il quitta en 1675 le service de *Louis le Grand* pour quelques mécontentemens, à la veille de recevoir le Bâton de Maréchal. Il passa chez les Vénitiens en qualité de Généralissime des Troupes de la République, par Traité du 26 Janvier 1689, entre l'Ambassadeur de Venise en France, *Pierre* Venier, & lui. Il prit les Places de Naples, de Malvoisie, de la Valone en 1689 & 1690, &c. & remporta d'autres avantages considérables en Grece & dans l'Archipel contre les Turcs. Il mourut à 80 ans, 6 Janvier 1700, sans avoir eu de postérité de *Jeanne* Gravé, fille de *Jean* Gravé, Seigneur de Launay en Bretagne, Président de la Chambre des Comptes en cette Province, & de *Bernardine* Ferre sa premiere femme; 5. *Jean-Vincent*, Commandant du Régiment de la Marine, blessé en 1674 au combat de Seneff; 6. *Gabriel-Marie*, Capitaine au Régiment de Normandie en 1674; 7. *Hilaire-Marie*, mariée vers 1640 à *Ulysse* Comte Montauto, Montauti en Toscane; 8. *Françoise*, qui épousa le 6 Septembre 1633 *Antoine* de Lopes ou Lopis, Seigneur de la Fare dans le Comtat, & Elu de la Noblesse de cette Province; 9. *Armande*, Abbesse de Saint Sauveur à Beaucaire; 10 *Emilie*, Demoiselle d'Honneur de la Reine *Marie* de Médicis, dont elle avoit l'honneur d'être alliée par sa mere, en 1638, depuis Religieuse Carmelite à Paris; 11. *Diane*, Carmelite à Saint Denis en France.

XIII. *Louis* de Gallean, second fils de *Georges*, Baron de Vedenes, Seigneur d'Eguilles & de Saint-Savornin, premier Consul d'Avignon en 1656 & 1664, épousa le 3 Octobre 1641 (*G.* Barniol Notaire) *Jeanne-Marie-Benoîte* de Seguins-Vassieux, fille de *Gabriel-Marie* de Seguins, Seigneur de Vassieux, & en partie de Venasque & de Saint-Didier dans le Comtat, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre, & d'*Isabelle* de Gin: leurs enfans furent 1. *Joseph-François*, qui vient ci après; 2. *Charles-Felix*, marié sans enfans, avec *N*... de Mottes, d'une Maison noble de Tarascon; 3. *Louis-Alphonse*, reçu Chevalier de Saint Jean de Jerusalem en 1661; 4. *Marie-Isabelle*, devenue le 26 Décembre 1666 l'épouse de *François* de Gallean, Baron des Issarts, Marquis de Salernes, le dernier de la premiere branche.

XIV. *Joseph-François* de Gallean, Baron de Vedenes, Seigneur

Digitized by Google

d'Eguilles, de Saint-Savornin & de la Roque-sur-Pernes dans le Comtat, épousa le 17 Septembre 1671 (Milhet Notaire) *Isabelle* de Galiffet, fille de *Jacques-Joseph*, Seigneur de Galiffet au Comté Venaissin, & d'*Anne* de Salvaney, dont 1. *Pierre-François*; 2. *Jeanne-Marie*, épouse l'année 17... de *Joseph-Gaspard* de Conceyl, Seigneur de Saint-Romans en Languedoc.

XV. *Pierre-François* de Gallean, Baron de Vedenes, Seigneur & Marquis d'Eguilles, Seigneur de Saint Savornin & de la Roque-sur-Pernes, Capitaine au Régiment de Cavalerie du Commissaire-Général en France, épousa le 10 Juin 1703 (Jaume Notaire) *Louise* d'Amanzé, fille de *Louis* Comte d'Amanzé, Seigneur de Prisi, Comble, & les Certeaux en Bourgogne, Conseiller du Roi en tous les Conseils, premier Lieutenant-Général au Gouvernement du Duché de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lancy, & de *Maria* de Falconis. Il devint en 1718 second Duc de Gadagne par héritage de la veuve de *Charles-Félix* de Gallean son grand-oncle paternel. Il eut pour enfans 1. *Joseph-Louis-Marie*; 2. *Joseph-Gaspard*, Capitaine des Vaisseaux du Roi en 1751; 3. *Charles-Félix*, reçu le 11 Octobre 1710 Chevalier de Saint Jean de Jerusalem, Officier des Galeres de France en 1730, Commandeur de Burgaud en Guyenne en 1761; 4. *Charles-Félix-Jean* Dabord, Officier au Régiment de Rouergue, puis successivement Vicaire Général des Diocèses de Cambray, d'Auxerre & de Gap, mort en 1761; 5. *Anne-Charlotte*, mariée le 15 Février 1744 à *Jean-Baptiste-Marie-Achille* de Grilles, Marquis d'Estoublon en Provence.

XVI. *Joseph-Louis-Marie* de Gallean, troisieme Duc de Gadagne, Baron de Vedenes, Marquis d'Eguilles, Seigneur de Saint-Savornin, fut Député de la Ville d'Avignon au Roi *Louis XV* en 1729, Mestre de Camp de Cavalerie au service de France, d'abord Guidon en 1729, & puis Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde de Sa Majesté Très-Chrétienne en 173... Le Duc de Gadagne est né le 8 Juin 1704; il a épousé le 7 Septembre 1749 (Mazeti Notaire) *Charlotte-Gabrielle-Françoise* de Fortia, fille de *Charles-Gaspard* de Fortia, Marquis de Montreal en Dauphiné, Seigneur de Lagne, de la Garde, & de Saint-Tronquet au Comté Venaissin, & de *Marie-Anne* de Fortia-Chailly. Les enfans du Duc de Gadagne sont,

XVII. 1. *Marie-Louise Gabrielle-Françoise* de Gallean, née le 7 Septembre 1750; 2. *Charles-Louis*, mort en bas âge; 3. *Anne-Louise*, née le 24 Juillet 1752; 4. *Marie-Helene-Alexis*, née le 18 Décembre 1755; 5. *Jean-Baptiste-Louis-Thomas*, né le 25 Octobre 1756; 6. *Marie-Joseph-Gaspard*, né le 19 Août 1758, reçu Chevalier de Malte le 19 Juillet 1759; 7. *Elisabeth-Pauline*, née le 3 Avril 1760; 8. *Charles-Marie-Félix*, né le 5 Octobre 1761, reçu Chevalier de Malte le 19 Janvier 1762.

Troisieme branche des Galleans, Seigneurs du Castellet & de Cadarache, depuis Barons des Issarts, Marquis de Salernes, Ducs de Gallean, Princes Romains & du S. Empire, issue des Galleans-Vedenes.

XII. *Jean-Vincent* de Galliano,

Gentilhomme de la Chambre du Roi *Louis XIII* en 1622, troisiéme fils de *Balthasard* Galliéni, Baron de Vedenes, &c. & d'*Emilie* ou *Mlle* de Berton-Crillon, fut premier Consul d'Avignon aux années 1626 & 1625, & Viguier de Sa Sainteté en 1622 & 1632. Il avoit épousé le 4 Octobre 1605 (Expilli Notaire) *Isabelle* de Guilhem, Dame de Castellet au Comtat, & de Cadarache en Provence, fille unique de *Pierre* de Guilhem, Seigneur du Castellet, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux Légers, & de *Madeleine* de Paniſſe. Leurs enfans furent 1. *François* qui ſuit; 2. *Pompée*, reçu Chevalier de Malte en 1621; 3. *Henri*, reçu dans le même Ordre en 1623; 4. *Melchior*, qui quitta l'Etat Eccléſiaſtique pour être Officier dans les Troupes de France, & dont le mariage avec *Marguerite* de Garcin fut conteſté, quoiqu'il en eut des enfans, morts tous dans les Ordres Sacrés. Il fut premier Conſul d'Avignon en 1672; 5. *Françoiſe*, Religieuſe à l'Abbaye de Saint Laurent à Avignon; 6. *Anne*, mariée le 7 Janvier 1631 à *André* de Montaigu, Seigneur de Talliades & de la Pallud au Comté Venaiſſin; 7. *Marie*, Religieuſe à l'Abbaye de Sainte Catherine à Avignon; 8. *Charles-Felix*, Eccléſiaſtique, mort jeune.

XIII. *François* de Gallean, Seig. du Caſtellet & de Cadarache, premier Conſul d'Avignonen 1652, Viguier du Pape en 1639, 1642 & 1645, avoit été ſubſtitué au nom & aux armes de Paniſſe par clauſe de la donation d'*Henri* de Paniſſe, couſin de ſa mere, du 20 Juillet 1615. Il s'allia le 4 Juin 1642 (*François* Fort Notaire) à *Jeanne* de Vivet, fille de *Pons* Vivet, Seigneur de Montclus en Languedoc, & de *Jeanne* des Iſnards, dont 1. *Charles-François* qui ſuit; 2. *Louis*, reçu Chevalier de Malthe en 1664; 3. *Marie*, morte Religieuſe Novice au Couvent de Notre-Dame à Avignon; 4. *François-Charles*, mort Capitaine dans le Régiment de Vermandois.

XIV. *Charles François* de Gallean, Seigneur du Caſtellet & de Cadarache, premier Conſul d'Avignon en . . . Viguier en 1696 & 1703, épouſa le 28 Mars 1668 (*Antoine* Fort Notaire) *Lucrece-Gabrielle* de Gallean des Iſlards, fille de *Louis* de Gallean des Iſſarts, Marquis des Iſſarts & de Salernes, & de *Marguerite* de Pontevés-Buoux. Ils eurent de leur mariage 1. *Jeanne*, mariée 1°. le 15 Février 1686 à *François* de Paniſſe de Pazais, Marquis d'Aubignan, Seigneur de Beaumettes & de Loriol au Comté Venaiſſin, & en ſecondes noces le 16 Février 1693, à *Alexandre-Paul* de Tonduti, Marquis de Blauvac dans le Comtat; 2. *Charles-Noel*, qui ſuit; 3. *Charles-Felix-Hyacinthe*, devenu en 1704 Marquis de Salernes, Baron des Iſſards, Seigneur de Courtines & des Angles, par héritage de *François* de Gallean, le dernier de la premiere branche des Iſſards, frere de ſa mere. Il fut nommé Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom au ſervice de France, le 5 Juillet 1702, & il ſe diſtingua cette même année dans Landau, aſſiégé par le Roi des Romains, Brigadier des Armées du Roi en 1708, & mourut en 1719, n'ayant eu qu'un fils, mort peu de mois après ſa naiſſance, d'*Iſabelle-Julie* de Lanion, fille de *Pierre* de Lan-

Digitized by Google

nion, Vicomte de Rennes, Baron de Maleſtroit, Baron & Pair de la Province de Bretagne, Lieutenant Général des Armées de France, Gouverneur des Villes de Saint-Malo & de Vannes, & de *Françoiſe* Eſchallard de la Marck. Il s'étoit marié le 18 Novembre 1706, (Clignet & Renard, Notaires à Paris); 4. *Pierre-Auguſte*, mort enfant; 5. *Marie-Eliſabeth*, morte au berceau; 6. *Charlotte*, Religieuſe au Monaſtere de Sainte Praxede en 1686; 7. *Marie-Jeanne Françoiſe*, aux Dames Auguſtines en 1704; 8. *Jeanne-Marie-Roſe*, Carmelite en 1706, toutes à Avignon.

XV. *Charles-Noel* de Gallean, Baron des Iſſarts & de Courtines, devint 1719 Sire & Marquis de Salernes, & Seigneur des Angles après la mort de ſon frere puîné, & en qualité de Marquis de Salernes ſubſtitué aux nom & armes de Caſtellane, Seigneur du Caſtellet, premier Conſul d'Avignon en 1721, & . . . Viguier de Sa Sainteté aux années 1710 & 1714, Syndic & premier Procureur de la Province & de la Nobleſſe de Provence en 17. . . . épouſa le 15 Décembre 1714 (*Charles* Olivier Notaire) *Genevieve-Catherine* de Raffelis de Soiſſans, fille de *Dominique* de Raffelis, Marquis de Soiſſans & de Saint-Sauveur, & Seigneur de Villard dans le Haut-Dauphiné, Capitaine d'une des Galeres de Sa Majeſté, Gouverneur de la Ville de Buix, & Chevalier de l'Ordre des Saints Maurice & Lazare en Savoye, & de *Genevieve* Arnoult de Vaucreſſon. Il eut de ſon mariage 1. *Genevieve-Charlotte*, morte enfant; 2. *N.* . . . mort au berceau; 3. *Charles Hyacinthe*, qui ſuit; 4. *Marie-Eliſabeth*, Religieuſe à l'Abbaye de Saint Laurent d'Avignon en 1732; 5. *Marie Marguerite*, épouſe le 31 Janvier 1741 d'*André* de Fogaſſe, Comte de la Baſtie, & Seigneur d'Entrechaux au Comté Venaiſſin, & Grand-Maître de l'Artillerie du Saint Siege à Avignon.

XVI. *Charles-Hyacinthe* de Gallean, Baron des Iſſarts & de Courtines, Sire & Marquis de Salernes, Comte du Caſtellet, Seigneur des Angles, ſubſtitué aux nom & armes de Caſtellane, né le 12 Avril 1716, Syndic & premier Procureur de la Province & de la Nobleſſe de Provence en 1744, nommé Ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire du Roi *Louis XV* auprès du Roi & de la République de Pologne le 24 Mai 1746, fit ſon entrée publique à Varſovie le 2 Octobre même année, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc de Pologne par le Roi *Auguſte III* le 6 Novembre 1746, jour de la demande de la Princeſſe *Marie-Joſephe*, ſeconde fille du Roi de Pologne Electeur de Saxe, pour *Louis* Dauphin de France, mariage qu'il eut l'honneur de conclure le 9 Février 1747, reçu Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc le 23 Décembre 1746, revêtu de l'Habit à Brevet en France le 3 Juillet 1747, nommé au Chapeau de Cardinal par le même Roi *Auguſte*, même année, mais ſans exécution, Ambaſſadeur extraordinaire de France à la Cour de Turin le 1 Nov. 1751, Conſeiller d'Etat d'Epée le 26 Avril 1754, mourut à Avignon le 18 Août 1754, & fut enſeveli dans la Chapelle que *Pierre* Galliani fit bâtir dans l'Egliſe de S. Pierre l'an 1415, & où repoſent tous ſes ayeux. Le Marquis des Iſſarts avoit épouſé le 29 Novembre 1731 (*Abel* Fel-

Digitized by Google

lon Notaire) *Madeleine-Yolande-Adelaïde-Charlotte-Félicité* de Forbin-la Barbent, morte 5 Janvier 1743, fille de *Gaspard* Palamedes de Forbin, Marquis de la Barbent en Provence, & de Pont-à-Mousson en Lorraine, Seigneur de la Goy & de Sué en Provence, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, & de *Marie-Yolande* du Moustier. Il n'y a eu de ce mariage le 18 Septembre 1737, que

XVII. *Charles Hyacinthe-Antoine* de Gallean, Baron des Issarts & de Courtines, Sire & Marquis de Salernes, Comte du Castellet, Seigneur des Angles, substitué aux nom & armes de Castellane, nommé Colonel dans le Corps des Grenadiers de France le 2 Février 1756, créé Duc par Bulles du Pape *Benoît XIV*, du 15 Janvier 1757, pour lui & ses successeurs mâles, enregistrées à Rome, après avoir prêté serment le 8 Mars 1757 à la Chambre Apostolique d'Avignon le premier Avr. suivant, & à celle de Carpentras le 6 Avril 1759, Chevalier d'Honneur de l'Ordre de Saint Jean & du Saint Sépulcre de Jerusalem, par Patentes du Grand-Maître D. *Emmanuel* Pinto, & de tout le Conseil de l'Ordre, du 24 Septembre 1757, enregistrées à Malte le même jour, & à Avignon le 4 Avril 1759, Commandeur de la Sacrée Religion des Saints Maurice & Lazare, par le Roi de Sardaigne *Charles-Emmanuel*, le 19 Octobre 1757, & reçu le 31 même mois, créé Prince Romain, avec toute sa descendance masculine par Diplome du Pape *Clement XIII* du 14 Décembre 1759, enregistré à Rome après le serment prêté le 17 Mars 1760, & à la Chambre d'Avignon dès le 9 Janvier 1760, nommé Chevalier, Prince de l'Ordre de Saint-Hubert au Palatin du Rhin, par l'Electeur *Charles-Philippe-Theodore* le 2 Février 1758, & reçu le 2 Février 1760, déclaré Grand-Maître de la Cour & de la Maison de l'Electeur Palatin, & l'un de ses Conseillers intimes d'Etat actuel, le 11 Mars 1761, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc de Pologne, par le Roi *Auguste III* le 25 Avril 1761, & reçu le 3 Août suivant, créé Prince du Saint-Empire Romain, avec tous ses descendans des deux sexes, par l'Empereur *François I*, avec le Prédicat d'*Illustrissimi, dilectionis & consanguinei charissimi*, droit d'*Incolatus* dans tout l'Empire, concession d'un cimier & d'une Banniere des Blazons purs de l'Empire, par Diplome du 15 Septembre 1761, enregistré à la Chambre de Vienne en Autriche le même jour, à la Chambre Vicariale de Manheim le 3 Décembre même année, & suivi d'enregistrement solemnel à la Chambre Imperiale de Wetzlar le 29 Mars 1762, créé Palatin héréditaire de l'Empire, *Major Sacri Cæsarei Palatii Comes*, avec droit de créer des nobles tant personnels qu'héréditaires des deux sexes, d'y faire des Comtes du Palais de l'Empereur mineurs, des Notaires, légitimer des bâtards, donner des blazons, avec ses descendans mâles de chef en chef, par Diplome de l'Electeur Palatin, comme Archi-Palatin du Saint Empire, enregistré le même jour 3 Avril 1762, à la Chancellerie Palatine, des Académies de Nismes en 1757, de Beziers, des Arcades de Rome, & de Milan même année, de Florence & de Leipsick en 1758, de Cortonnes & d'Arras en 1761. Le Prince de Gallean a épousé le

Digitized by Google

premier Septembre 1758 (Bonnet & Paſtour Notaires) *Marie-Françoiſe-Henriette* Tremoletti de Montpeſat, née le 29 Mai 1739, revêtue de la Croix étoilée de Sa Majeſté Imperiale & Royale l'Imperatrice Reine de Hongrie & de Bohême, le 3 Mai 1762, fille de *Jean-Joſeph-Paul-Antoine* Tremoletti, Duc de Montpeſat, Marquis de Montpeſat-les-Uzès, Seigneur de Laval & Largillier en Languedoc, Baron de Montmaur en Dauphiné, & en cette qualité l'un des quatre premiers Barons de la Province, Lieutenant de Roi de celle de Languedoc, Chevalier d'Honneur de l'Ordre de Malte, & de *Marie-Juſtine-Eſperance* d'Agoult-Montmaur, Baronne de Piegon, Merindol & Rochebrune en Dauphiné. Le Prince de Gallean n'a eu encore de ſon mariage que

XVIII. *Charlotte-Theodorine-Eliſabeth-Auguſte-Henriette-Blanche-Silvie* de Gallean, née le 3 Juin 1760, tenue ſur les Fonts Baptiſmaux par *Charles-Theodore*, Electeur Palatin, & *Eliſabeth Auguſte*, Electrice Palatine, morte le 26 Mai 1761 ; 2. *Antoinette-Fridérique-Marie-Yolande-Aurore-Camille-Melanie Elvire-Eugenie Clementine* de Gallean, née le 6 Mai 1761, tenue ſur les Fonts Baptiſmaux par *Frideric* Prince Royal de Pologne & Electoral de Saxe, & *Antoinette* de Baviere, Princeſſe Royale de Pologne & Electorale de Saxe, créée Princeſſe de l'Empire avec ſon pere le 15 Septembre 1761 ; 3. *Cornelie-Henriette-Sophie-Hortenſe-Louiſe-Gabrielle*, Princeſſe de Gallean, née le 24 Mars 1763, tenue par le Duc & la Ducheſſe de Gadagne.

Les armes de la Maiſon de Gallean : *d'argent à une bande de ſable remplie d'or & accompagnée de deux roſes de gueules.* Cimier : *un lion d'or.* Deviſe : *ab obice ſævior ibit.* Cri de guerre : *ſemper magis.* (a)

(a) *Les Auteurs qui ont écrit ſur la Maiſon de Gallean ſont*,

Uberto Foglieta, *Hiſtoria Genuenſium.*

Pietro Bizarro, *Annales Genuenſes.*

Roccatagliata, *Hiſtoire de l'Etat de Genes.*

Franconus, *des vingt-huit Familles de Genes.*

Annales de Genes, par Barthelemy Senarega.

Hiſtoire de Milan de Guy Marcaloty.

Nobiliaire de Piedmont & de Savoye, Corona Reale di Savoya, di M. Della Chieza.

La Toſcanne Françoiſe, de Triſtan l'Hermite de Souliers.

Hiſtoire Italienne de la Ville d'Avignon & du Comté Venaiſſin, par le Pere Sebaſtien Fantoni Caſtrucci.

Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, par Pithoncurt.

Hiſtoire des Guerres du Comté Venaiſſin, par Louis de Peruzzis.

Chronique de Provence, de Céſar Noſtradamus.

Digitized by Google

GARGES (*a*), Nobleſſe recommandable tant par ſon origine, ſon ancienneté, que par ſes ſervices Militaires ; on y voit des Chevaliers de l'Ordre du Roi, des Chevaliers de Malthe dès 1545, des Chevaliers de S. Lazare, & beaucoup ont été tués dans les Armées.

Le premier, ſous *Philippe-Auguſte*, fut *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Garges près St. Denis, vers 1180.

Les Armes de ce *Guillaume* de Garges, & que ſes Deſcendants portent, ſont : *d'or au lion armé & lampaſſé de gueules.* Il fit donc vers 1180 l'acquiſition de la Terre & Seigneurie de Garges à trois lieues de Paris, par contrat paſſé ſous le Scel de Saint Denis ; d'où cette Terre releve : il en prit le nom, qu'il a tranſmis à ſa poſtérité, ainſi que cette Terre qui lui a appartenu pluſieurs ſiecles, & qui appartient aujourd'hui à M. de Machault.

1. *Cuillaume* de Garges eut de ſa femme 4 enfans ; *Jean*, mentionné ci-après, ainſi que *Pierre*, *Philippe*, & *Raoul* de Garges qui eut poſtérité comme on le verra.

1. *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Garges, devoit en 1271 ſervice au Roi durant 15 jours ; & *Pierre* de Garges ſon frere, ne le devoit en 1254 que durant 5 jours, (de la Roque, Traité de la Nobleſſe, p. 60). *Jean* de Garges étoit Seigneur d'un Fief ſur les Dîmes de Fontenay en France, dont il fit hommage en 1228 à *Guillaume*, Evêque de Paris, ainſi que pour un autre Fief que *Matthieu* de Villers devoit tenir de lui à Epiers (l'Abbé le Bœuf, Hiſt. des Envir. de Paris, art. Garges, p 405 ; art. Fontenay, Tom. V, p. 383 ; art. Roiſſy, p. 443). Conjointement avec *Sédile* ſa femme, il vendit en 1270, à la Maiſon de Sainte Genevieve de Paris, un ſixieme de la Dîme de Roiſſy. Les

Nobiliaire de Provence, par l'Abbé Robert.

Critique manuſcrite de ce Nobiliaire, par Mouvant, *Archiviſte de la Chambre des Comptes d'Aix.*

Hiſtoire Héroïque & Univerſelle de la Nobleſſe de Provence.

Martyrologe de Malte, de Gouſſancourt.

Hiſtoire de Malthe de Vertot.

Archives du Grand-Prieuré de Saint Gilles, & des Chambres de Genes, Nice, Turin, Vintimille, Rome, Avignon & Carpentras.

Traité de la Nobleſſe par le Pere Meneſtrier.

Hiſtoire Généalogique Italienne des Maiſons Nobles d'Italie, du Pere Eugene Gamurrini.

Hiſtoire de France de Peliſſon.

(*a*) *M. l'Abbé le Bœuf dit dans ſon Hiſtoire des environs de Paris, à l'article* Garges, *qu'il exiſta au treizieme ſiecle une famille de ce nom. Elle exiſte encore, & en voici la Généalogie extraite du Dictionnaire de Morery, dern ere édition.*

Digitized by Google

garants de cette vente furent trois Chevaliers, *Hugues* de Bruyeres, *Matthieu* des Loges, & *Pierre* de Garges, frere de *Jean*, qui étoit Chevalier en 1247, (Chart. de Sainte Genev. p. 292).

2. *Philippe* de Garges, Chevalier en 1227 & *Emeline* sa femme dont on ne voit pas postérité, céderent à l'Abbaye de Saint Denis les Fiefs qu'ils avoient à Garges, moyennant une redevance dont *Emeline* devenue veuve se lassa & fit un échange avec cette Abbaye en 1231, comme il est dit plus amplement dans le Chart de St. Denis, fol 355, & l'Abbé le Bœuf.

3. *Raoul* de Garges & *Mabille* sa femme, céderent en 1237 à l'Abbaye de St. Denis, moyenant 12 liv., le droit qu'ils y avoient de recevoir le jour de St. Denis un porc & demi, quatre oyes, huit poules, cinquante pains & cinquante bouteilles de vin, (Chart. de Saint Denis, fol. 226). Il fonda à Garges un Fief du nom de *Raoul*, consistant en Prés & Moulins.

II. *Raoul* rendit des services importans aux Rois *Charles V*, & *Charles VI*. On lit dans l'*Inventaire* de Jean *de Serres*, *Ed. de* 1613, *Tom. I*, que vers l'an 1380 *Raoul*, Commandant dans Creil-sur Oize, Place alors importante, il la défendit si vigoureusement à la tête de la Noblesse Françoise, que quoique réduite à l'extrémité, il en fit lever le siege aux Anglois; & le Roi en récompense de ses services, comme il est marqué dans les Régistres de la Chambre des Comptes de Paris le dota d'une Viguerie Royale. Il eut de *Mabille* sa femme,

III. *Regnault*, Chevalier, Seigneur de Garges & Tivernix, marié à *Jeanne* de Meresse, dont 1. *Jean*, qui suit; 2. *Etiennette*, mariée en 1448 à *Gilles* de Gaudechart, Ecuyer, Seigneur de Gaudechart, Villotran & Mésanguy, (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 256). 3. *Marie*, mariée en 1449 à *Guy* Thibault, Chevalier, Seigneur de Cery près Compiegne, dont le pere *Jean* Thibault de Cery fut en grand crédit, & eut part aux affaires de l'Etat sous *Philippes* de Valois. (Voyez *Trophée d'Armes*, *pag.* 73).

IV. *Jean*, Chevalier, Seigneur de Garges, de Tiverny, de Piseaux, servit très fidélement le Roi *Charles VII*, comme le remarque l'Abbé le Bœuf, art. Garges; d'après Sauval, Tom. 3, p. 325 & 328. *Henri V*, Roi d'Angleterre, lorsqu'il fut maître de Paris en 1423, donna à *Girault* Desguais l'Hôtel, cens & rentes appartenants à *Jean* de Garges absent, qui tenoit le parti de *Charles VII*, & enfin les héritages, rentes & Justice que les enfans de *Jean* avoient à Garges: il fonda à perpétuité en la Paroisse de Garges une Messe basse que l'on acquitte tous les ans le premier Août, pour lui & *Perette* de Certain sa femme, dont il eut 1. *Jean* qui suit; 2. *Pierre* de Garges, auteur d'une branche cadette, éteinte; 3. *Charles* de Garges, Gouverneur de Fere-en-Tardenois, mort garçon en 1551 & enterré aux Cordeliers de Senlis dans la Chapelle de la Conception, où se voyoit encore sa tombe en 1750.

V. *Jean* de Garges, II du nom, Chevalier, Seigneur de Garges, de Macqueline, où il est enterré près Crespy-en-Vallois, épousa *Michelle* de Saint-Benoist, sœur aînée de la femme de *Pierre* de Garges son frere puîné, avec le-

Digitized by Google

quel il transigea le 16 Juin 1528, pour le partage des biens de leurs épouses. Les Terres de Macqueline, Fresnoy, les Gomberies & autres lui échurent ; & les Terres de Garges, de Pizeaux, de Tiverny, biens de la famille, resterent à *Pierre. Jean*, II du nom, eut de son mariage, 1. *Antoine*, mort sans postérité de *Jeanne* de Rouilly sa femme, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Condé-en-Brie : 2. *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, selon *Haudiquer d'Ablancourt*, *Nobiliaire de Picardie*, *pag.* 234, auteur de la branche de Macqueline, fondue dans la famille du Helloy au Vexin François ; 3. *François*, Auteur de la branche de Villers-Saint-Geneſt en Brie, auſſi éteinte au commencement de ce ſiecle : elle a fourni pluſieurs Chevaliers & Commandeurs à l'Ordre de Malthe, même dès 1545 (*Hiſt. de Malthe*). 4. *Henri*, auteur de la branche d'Ormoy, aujourd'hui de Villers, qui ſubſiſte, dont nous donnons la filiation ; & *Marguerite*, morte ſans poſtérité.

Branche de Garges, Seigneurs d'Ormoy, dite aujourd'hui de Villers.

VI. *Henri* de Garges, quatrieme fils de *Jean II* & de *Michel'e* de Saint-Benoît, n'ayant eu aucune Terre de ſa Maiſon, mais de l'argent pour ſon partage fait avec ſes freres, par contrat paſſé à Creſpy-en-Valois le 31 Novembre 1563, acheta les Terres d'Ormoy, Villers en mi-les Champs, Villeneuve-les-Angers, & Rouville en partie près Creſpy, & contiguës à celles de ſes freres. Il fut Gentilhomme du Duc d'Anjou, par Brévet du 5 Août 1568, en recompenſe de ſes ſervices militaires & en conſidération de ſon ancienne extraction, enſuite Gentilhomme Ordin. des Rois *Charles IX*, *Henri III* & *Henri IV*, comme on le voit par Lettres-Patentes du Roi *Henri III*, en date du 14 Fevrier 1587, qui exemptent de toute contribution ledit *Henri* de Garges, à cauſe de ſes ſervices de trente campagnes, & du longtems qu'il avoit été Gentilhomme Ordinaire de ſa Maiſon. *Henry* de Garges, épouſa le 17 Janvier 1570 *Françoiſe* de Sebouville, veuve d'*Antoine* de Champluiſant, Chevalier, Seigneur d'Omont près Paris, & Gentilhomme de la Maiſon du Roi, fille de *Roland* de Sebouville, Chevalier, Seigneur de Vignora, Saint Girault, & de *Marie* de Vion, dont 1. *Pierre*, qui ſuit ; 2, 3 & 4. *François*, *Marguerite* & *Marie*, morts jeunes ; 5. *Magdelene*, mariée deux fois ſans enfans ; 6. *Pierre* de Garges, Chevalier, Seigneur d'Ormoy, &c. Capitaine au Régiment de Fleſſan, rendit de grands ſervices à nos Rois, & notamment à *Henri IV* au ſiege d'Amiens, qui lui donna pluſieurs marques de ſon affection. Il épouſa le 3 Mars 1601 *Philippe* de Pellevé, niece du Cardinal de ce nom, Archevêque de Rheims, & fille de *Charles*, Chevalier des Ordres, & Gentilhomme Ordinaire de la Chambre, & de *Marguerite* d'Aſſy, Dame de Tourny. (Voyez *la Généalogie de Pellevé dans les Grands Officiers de la Couronne*). Le Roi en 1617 lui donna un Brévet de retenue de Capitaine de Chevaux-Legers, pour avoir remis à Sa Majeſté le Château de Pierre-Font, dans lequel il commandoit. Le Brévet eſt ſi-

Digitized by Google

gné *Louis*, & contresigné *Richelieu*. Il eut de son mariage, 1. & 2. *Charles* & *François*, morts jeunes; 3. *Antoine*, qui suit; 4. *Françoise*, morte jeune; 5. *Renée-Marie*, Religieuse à l'Abbaye de Moncel près Pont Ste. Maxence, morte Abbesse de Champ-Benoist les-Provins; 6. *Anne*, mariée sans enfans à *Charles* de Poulain, Chevalier, Seigneur de Grossay & de Boissy au Vexin-François; 7. *Philippe*, marié à *Anne* de Meaux, dont elle eut deux fils morts au Service.

VII. *Antoine* de Garges, Chevalier, Seigneur d'Ormoy, Villers, Villeneuve & Rouville, Officier d'Infanterie au Régiment d'Estrée, fit bâtir le Château d'Ormoy où il mourut. On voit dans l'Eglise sa tombe & celle de sa femme, *Magdelaine* de Jacques-Epée, fille de *François*, Marquis de Thezy près Amiens; ses enfans furent, 1 *François*, mort jeune; 2. *Bernard-Antoine*, qui suit; 3. & 4. *René* & *Philippe*, morts jeunes; 5. *François*, Aide-Major au Régiment de Piémont, tué en 1696 à la défense de Mastricht, sans avoir été marié; 6. *Henri*, reçu Chevalier de St. Lazare le 15 Fevrier 1686, appellé le Chevalier d'Ormoy, Capitaine au Régiment de Piémont & Ingénieur, tué à l'âge de 26 ans à la bataille de Nerwinde, regretté du Maréchal de Vauban, comme un des braves Officiers de son tems. *Louis XIV* l'avoit déja gratifié d'une pension de 600 livres; 7. *Marie-Anne*, morte jeune; 8. *Marie-Jeanne*, morte Religieuse Cordeliere; 9. *Marie-Magdelene*, morte jeune; 10. *Marie-Anne*, Chanoinesse d'Epinal en Lorraine, ensuite mariée à *Jacques-Emanuel* de la Granche, Ecuyer, Seigneur d'Arpentigny en Brie, &c. Président au Présidial de Crespy, dont deux de ses petits-fils servent dans les Cheveaux-Legers de la Garde du Roi; 11. *Angelique*, morte Religieuse à Mondidier en Picardie, & plusieurs autres enfans morts en bas-âge.

VIII. *Bernard-Antoine* de Garges, Chevalier, Seigneur d'Ormoy, Villers en mi-les-Champs, Villeneuve, les Angers & Rouville, Capitaine au Régiment de Piémont, vendit le 17 Septembre 1709 les Terres d'Ormoy en mi-les-Champs, les Angers, Villeneuve, possédés aujourd'hui par le Prince de Condé. Il mourut âgé de 64 ans, & fut enterré le 25 Août 1712, laissant de *Marie-Gabrielle* de Baranton, qu'il avoit épousé âgé de 36 ans le 7 Avril 1666, morte en sa 79e. année, le 30 Mars 1746, à Crespy-en Vallois, 1. *Marie-Magdelene*, née le 17 Décembre 1685, élevée à Saint Cyr, où elle fut reçue en Décembre 1697. 2. *René-Bernard*, ancien Capitaine au Régiment de Rohan-Prince, Chevalier de St. Louis, marié le 5 Avril 1722 à *Marie-Anne* de Bargas, seconde femme de *Henri* de Garges son cousin, morte sans enfans à Beauvais le 30 Mars 1747. 3 & 4. *Nicolas* & *Antoine*, morts jeunes. 6. *Adrienne Clotilde*, Religieuse aux Dames de la Visitation à Compiegne, dont elle a été Supérieure en 1756. 7. *Marie-Anne*, mariée le 22 Décembre 1745, à *Charles-Antoine* de Billy, Chevalier, Seigneur d'Anthilly, &c. son parent, mort en Mai 1763. 8. *Henriette-Antoinette*, née le 15 Octobre 1704, reçue à St. Cyr en 1713; 9. *Gabrielle-Valentine*, morte jeune.

IX. *Jean-Valentin* de Garges,

Digitized by Google

Chevalier, Seigneur en partie de Viller en mi-les Champs, d'abord reçu Chevalier de Malthe en 1710, servit Officier dans le Régiment d'Artillerie, & quitta l'Ordre de Malthe pour épouser, le 2 Septembre 1733, *Françoise*-Morin, fille de *François*, Seigneur de la Nouillerie près Saint Lô en Basse-Normandie, Chevalier de St. Louis, & de *Cecile* Feuillette : il est mort 8 Novembre 1755, & a laissé ; 1. *René-Marie-Agathe* de Garges, nommé en 1714, âgé de 17 ans, Chanoine de Gerberoy; ensuite en 1759 Chanoine de la Cathedrale de Beauvais, toutes les deux fois nommé par le Cardinal de Gêvres, Evêque & Comte de Beauvais, son parent. 2. *Valentin*, Lieutenant au Régiment d'Angoumois en 1760, fait prisonner par les Anglois avec un tiers de son Régiment à la hauteur du Cap de Finisterre le 2 Mars 1762, conduit à l'Isle des Barbades, d'où il est revenu, a débarqué à la Rochelle le 25 Septembre 1762, & s'est rembarqué en Mars 1763 pour le Port au-Prince, ainsi que plusieurs autres Régiments.

Les alliances de Garges, tant des Branches éteintes, que de celles qui subsistent depuis l'établissement de Raoul en France jusqu'à ce jour, sont avec Meresse, *Thibault* de Cery, Saint-Benoît, Templeux, Haleville, de Billy, le Toillier-de-Guillebon, Colatte, Caron, Bracque, le Rouilly, la Grange, Blondeau, Pichot, Costarel, Sapinault, Polignac, Montmorency, Anstrude, Perthuys, Cambot, Coignet, Labarre, Gomer-Delusancy, Gaillardbois, Champluisant, Bethancourt, Moreuil, Deff, Hermont, Hauston, Bargas, Febvrier, Chablignac de Condé-de-Androvins, Meaux, Bodin, Maurenard, le Clerc, Melun, Rouy, Dubois de Villers-les-Arqueries, Harsillemont, Hedouville, l'Aage, d'Amery-le-Roi-d'Acquet, Marolles, Sebouville, Brosiatt, Pellevé, Dassy, Poulain, Meaux, *Jacques* Epée, Chambly, Desfossés, Parthenay, la Granche, Baranton, Gêvre, Longueil-de-Maisons, & Morain. (a)

(a) *Les Auteurs qui parlent de cette ancienne Noblesse sont*,

Le Laboureur, *Art. de la Pompe Funèbre de M. de Montmorency.*

Inventaire de Serres, de 1613, 2. vol. à Rouen, *Art. du Siege de Creil par les Anglois.*

Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *aux Art. Montmorency*, *Pellevé*, *Billy.*

Histoire de Malthe de l'Abbé de Vertot.

Nobiliaire de Picardie, *p.* 235.

Trophées d'Armes Héraldiques, *p.* 75.

De Bur, *Général d'Armes d'Ecosse*, Leroy, Belleforest, *le Blason de* Hisbat.

Histoire des environs de Paris, *par* l'Abbé Lebœuf, *Art. Garges*, *Fontenay*, *Roissy*, *&c.*

Armorial de France, *aux Art. Montmorency*, *Pellevé*, *Billy & Auslende.*

Les Chroniques de Monstrelet.

Histoire de l'Abbaye de Saint Denis, *par le* Pere Felibien, in-fol. *p.* 253, 427.

Digitized by Google

GAUDART en Beauce, porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une rose, le tout d'or.*

Antoine de Gaudart, Ecuyer, Seigneur de Villers, épousa, présent Avart, Notaire à Beauvilliers en Chartrain, le 31 Décembre 1540, *Marie*, fille de *Mathurin* de Villereau, Seigneur dudit lieu & de Beauvilliers, & de *Jeanne* de Languedoue, dont *Charles* de Gaudart, Ecuyer, Seigneur de Villiers, qu'*Elizabeth* Regnard sa femme, 16 Septembre 1572, rendit pere de *François* de Gaudart, Ecuyer, Seigneur de Saint Etienne, épousa le 31 Mai 1605 *Marie* de Guedon, de laquelle il a eu deux garçons ; savoir, *Jacques*, Seigneur de Barisseuves, qui a eu des enfans de *Jacqueline* du Vivier, mariée le 31 Mai 1605 ; & *François*, Seigneur d'Erinville Election de Dourdan, dont la postérité est réduite aujourd'hui 1764, à une Demoiselle non mariée.

GAUVILLE, Seigneur de Javercy, Saint Vincent, Acoux en Gâtinois, &c. porte : *de gueules au chef d'hermine.*

I. *Guy* ou *Guiot* de Gauville, présent avec cinq Ecuyers au siege devant Coignac, & à la journée de Saint Sauveur le Vicomte en 1373, suivit avec *Guillaume*, Noble Chevalier son pere, le parti du Roi de Navarre contre le Roi *Jean*, dont ils obtinrent amnistie. Il épousa après 1381 *Marguerite* de Pecquigny-d'Ailly, qui pouvoit être fille de *Ferry* de Pecquigny, Seigneur d'Ailly, & de *N...* Demoiselle, dont

II. *Jean* de Gauville, Ecuyer, Seigneur de Chenouville, marié ; 1°. à *Marie* de Moncelart, mere de *Robinet* mari de *Jeanne* d'Illiers, dont la postérité masculine est éteinte ; 2°. à *N...*, de laquelle il eut plusieurs enfans qui partagerent leurs successions devant Babous, Notaire à Chartres, le 17 Juin 1486, qui sont ; *Jean*, II du nom, qui suit ; 2. *Pierre*, dont on ignore l'alliance ; 3. *Marguerite*, femme de *Bernard* de Sainpré, Ecuyer ; 4. *Tassine*, femme de *Guillaume* de Balie, Ecuyer, Seig. Dubois ; 5. *Jeanne*, femme de *Pierre* de Gorran, Ecuyer ; 6. *Perrine*, femme de *Guillaume* de Beron ; Ecuyer, Seigneur de Pressinville ; 7. & *Anne*, femme de *Guyot* de Villiers, Ecuyer, Seigneur d'Andilly-le-

Faucher, Alain, Chartier, Monstrelet, Bozio, Morery *édition de* 1758.

Dictionnaire Généalogique en 1757 & 1761, chez Duchesne à Paris.

Le Calendrier des Princes, & de la Noblesse de France, pour 1762, 1763, 1764, chez le même.

Chart. Ep. Par. Regium, *fol.* 99.
Chart. de Sainte Genevieve de Paris, fol. 260, pag 292.
Chart. de Sancti Regium, *fol.* 355, *p.* 226.
Tab. B. Mariæ Devalle.
Roulleau d'Accords.
Sauval, *Tom. III*, *p.* 325 & 328.
La Roque, *Traité de la Noblesse*, p. 60.
Porte-Feuille des Tombes de Gaignieres.

Digitized by Google

Marais, & de la Rochelle.

III. *Jean* de Gauville, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Savery, Paroisse de Pithiviers-le-Vieux, le Boulay, Formerville, Moncelart, la Botiere, Poilly & Ayvre, par les partages ci-dessus datés, & peut-être du chef de sa mere, dont on ignore le nom, épousa *Anne* de Champrond, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Villecoy-en-Chartrain, & de *Jeanne* Parent, dont sont issus; 1. *René*, qui suit; 2 *Jeanne*, femme, le 7 Juillet 1508, de *Guion* de Saint-Benoist, Ecuyer, Seigneur de Prémont, dont elle étoit veuve lors des partages qu'elle fit devant Roussille, Notaire à Pithiviers, le 11 Mars 1527, avec *René* son frere, des successions de leurs pere & mere; 3. & *N.*..., femme de *N.*... de Sabrevois, Ecuyer, Seigneur Descluselles, morte sans enfans avant les partages ci-dessus

IV. *René* de Gauville, Ecuyer, Seigneur de Javersy, Moncelart; par les partages ci-dessus, épousa par contrat devant Volturier, Notaire à Montargis, le 10 Janvier 1518, *Françoise* de Longenau, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Fessart, & de *Jeanne* de Sainville, dont:

V. *Jean* de Gauville, III du nom, Chevalier, Seigneur de Javersy, Vicomte de Fessart près Montargis, Seigneur de Saint-Vincent sous Fessart, & de Moncelart, &c. épousa par contrat devant Crepin, Notaire en la Prévôté d'Auxerre, le 28 Avril 1548, *Marie* d'Etampes, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Imbault, & d'*Aimée* le Rhotier, dont 1. *François*, qui suit; 2. *Jean*, Vicomte de Fessart & de Saint-Vincent, qui laissa des enfans de *Marguerite* de Pied-de-Fer, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur Dubois, de la Raye; 3. *Edmée*, femme de *Gauthier* Ragnier, Ecuyer, Seigneur des Treolles, présent au partage du 28 Juin 1581; 4, & *Marie*, femme de *Jacques* de Courtenai, Chevalier, Seigneur Duchesne & Changy.

VI. *François* de Gauville, Chevalier, Seigneur de Javersy & aussi d'Acoux, Montcorbon & Lamotte, au moyen de l'acquisition qu'il en fit de *Louis* de Bougy, Ecuyer, Seigneur dudit Acoux, fut maintenu dans sa Noblesse sur le vû des titres, par Ordonnance de Mr. de la Faye, Commissaire du Roi en la Généralité d'Orléans, donnée à Pithiviers le 10 Novembre 1984. Il épousa par contrat devant Rioux, Notaire à Orléans, le 21 Août 1600, *Susanne* de Veaus, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Argent, Président au Parlement de Bretagne, & de feue *Michelle* Gilmet, dont sont issus; 1. *François II*, qui suit; 2. *Joseph*, Seigneur d'Acoux, qui a eu des enfans de sa femme, fille du Seigneur de la Baraudiere; 3. & *Charles*, Seigneur de la Motte-Javersy, Capitaine au Régiment de Champagne, épousa, présent Chénart, Notaire à Pithiviers, le 7 Avril 1650, *Elizabeth* de la Taille, fille de Lancelot, Ch. Seig. de Bondaroy, dont on ignore la postérité.

VII. *François* de Gauville, II du nom, Chevalier, Seigneur de Javersy, Lorme, &c. 3. & aussi par la mort des enfans de *Joseph* son frere, Seigneur d'Acoux, où il fit sa résidence, épousa par contrat devant Malescot, Notaire Royal à Grez en la Châtellenie de Nemours, le 19 Fevrier 1647, *Elizabeth* de Vignon, veuve de *Jacques* de Pampelune, Cheva-

Digitized by Google

lier, Seigneur de Livry, Boine, Monceaux, &c. Meſtre de Camp, Lieutenant du Régiment de Cavalerie du Duc d'Enghien, dont ſix enfans; l'aîné fut

VIII. *Charles* de Gauville, Chevalier, Seigneur de Javerſy, Acoux, Lorme-les-Moutils, &c. marié par contrat devant Dejean, Notaire à Paris, le 15 Janvier 1679, à *Jeanne* de Machault, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Barouville, &c. Ecuyer Ordinaire de la Reine, mere du Roi, & de *Françoiſe* Gauthier; dont 1. *Charles-François* qui ſuit; 2. & une fille, femme de *Charles-François* Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville en Gâtinois, dont la poſtérité ſubſiſte.

IX. *Charles-François* de Gauville, Capitaine au Régiment de Sourches Infanterie, mort à Dourdan le 17 Janvier 1753: il épouſa par contrat devant Mautains, Notaire à Etampes, le 13 Juin 1713, *Marie-Charlotte* le Clerc de Fleurigny, Dame de la Foreſt le-Roi, née le 12 Décembre 1695, morte à Etampes le 28 Mai 1740, fille unique de *Charles-François-Nicolas*, Chevalier, Baron de la Foreſt-le-Roi, & de *Marie* Dulac de Montereau, dont ſont iſſus. 1. *Charles*, né le 13 Novembre 1715, Page de Mr. le Duc d'Orléans, après avoir juſtifié ſa Nobleſſe devant Guiblet, Généalogiſte du Prince, qui en donna ſon certificat le 5 Décembre 1729, mort ſans alliance en 1737; 2. *Louis*, qui ſuit; 3. *Henri*, Seigneur de Villechaumont, né en 1720, Capitaine au Régiment de la Marche Infanterie, non marié; 4. *Jacques*, dit le Chevalier de Gauville, Capitaine au Régiment de la Marche, mort ſans alliance à Pontichery en 1752.

X. *Louis*, dit le Baron de Gauville, Chevalier, Baron de la Foreſt-le-Roi, né le 17 Mai 1718, a épouſé en la Paroiſſe St. Paul à Orléans, le 20 Avril 1746, par contrat de la veille, préſent Luë, Notaire audit lieu, *Magdelene-Françoiſe* Chauvreux, dont il a; 1. *Louis-Henri Charles*, né le 15 Juillet 1750; 2. *Richard-Nicolas*, né le 21 Mars 1752; 3. *Elie-Charles-François-Louis*, né le 5 Juin 1753; 4. *Marie-Anne*, née le 10 Avril 1748; 5. & *Magdelene-Genevieve*, née le 7 Août 1754. (a)

GAZEAU en Poitou, porte: *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois treſles de même.*

Marie Gazeau, Dame de la Brandiniere la Branconniere, & la Ratelliere en Poitou, fille unique de *René*, Chevalier, Seigneur de la Brandiniere; & de *Renée* Bonnevin, Dame de la Branconniere & de la Ratelliere, mourut à Paris en l'Hôtel du Baron de Spanheim, Envoyé de l'Electeur de Brandebourg en 1688, allant joindre ſon mari *Jean-Philippe* de Jaucourt, Baron de la Foreſt-ſur-Sévre en Poitou; qui après la révocation de l'Edit de Nantes, s'étoit réfugié à la Haye en 1687. *Voyez* JAUCOURT.

GEMIT, Seigneur de Luſcan en Cominges, Terre qui fut acquiſe en 1400 par les Auteurs de cette Famille.

Pierre de Gemit de Luſcan, épouſa en 1541 Demoiſelle *Ca-*

(a) *Sur Mémoires & Titres de Famille.*

On n'a point fourni de Mémoires ſur les autres Branches de cette Maiſon.

Digitized by Google

therine de Mauleon ; dont *Geraud I* de Gemit de Luſcan, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Saint-Bertrand, marié en 1666 à Demoiſelle *Catherine* de Montauban, qui eurent pour fils *Géraud II* de Gemit de Luſcan, Chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jéruſalem, épouſa en 1619 Demoiſelle *Paule* d'Aſtor, qui eurent pour fils : *Arnaud-Bertrand* de Gemit de Luſcan, qui épouſa en 1610 *Paule* d'Angos. Ils eurent pour fils *Jean-Arnaud* de Gemit de Luſcan, marié en 1685 à *N*... de Montmejan : dont *Jean* de Gemit de Luſcan, marié en 1717 à *Marthe* de Binos de Gourdan : dont *Louis-François* de Gemit de Luſcan, né en 1723, marié en 1754 à *Anne-Marguerite* de Saint-Lary de Bellegarde, héritiere de cette Maiſon, réſidant à Montaignac, Diocèſe d'Auch, où s'eſt actuellement tranſportée la Famille de Gemit de Luſcan, qui ont eu pour enfans : 1. *Jean-François* de Gemit de Luſcan, né le 22 Décembre 1757 : 2. *Angelique* de Gemit de Luſcan, née le 18 Janvier 1758 : 3. *Jean-Bernard-François* de Gemit de Luſcan, né le 23 Fevrier 1759.

GIRONDE. Famille connue dans la Guyenne dès le treizieme ſiecle. *Arnaud* de Gironde le premier vivoit en 1288. *Jean*, Seigneur de Caſtel-Sagrat, par ſa femme, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1568. Cette Nobleſſe ſubſiſte dans *N*... de Gironde, qui a pour frere & ſœurs : 1. *Paul-Scipion* de Gironde de Bellegarde & la Baſtide, Capitaine au Bataillon de Cahors ; 2. *Anne*, appellé le Chevalier de Belgarde, ci devant Lieutenant des Grenadiers Royaux au Régiment de Longauné ; 3. *Anne* de Gironde.

2. *Anne* de Gironde de la Deveſe.

3. *Anne-Marie* de Gironde de la Baſtide.

Armes : *Ecartelés au 1 & 4 d'or à trois hirondelles de ſable, bequée & membrées de gueules, poſées 2 & 1 ; & au 2 & 3 d'azur à une croix trefflée.*

GIVERLAI, Seigneur de la Chapre & de Champolan en Auxerrois. Famille ancienne, qui porte : *faſcé d'or & d'azur de ſix pieces.*

GODERNEAUX, Famille originaire de Bretagne, établie depuis pluſieurs générations à Dinan au Pays de Liége, & à Namur, toujours au Service de France. *Gilles* de Goderneaux, Ecuyer, à la création des Compagnies Franches, en avoit uné de ſon nom ; un de ſes freres étoit Colonel en Eſpagne, un autre en Empire : il épouſa *Marie* de Cabareaux, de laquelle il eut *Jean* de Goderneaux, Ecuyer, l'un des plus anciens Chevaliers de Saint Louis, qui mourut à Dinant ſur Meuſe, le 12 Janvier 1752, après avoir porté les armes ſoixante ans. Il avoit toujours ſervi dans les Dragons, dans le Colonel-Général, puis dans Orléans ; enſuite il leva une Compagnie Franche de 150 Dragons, & fut fait Gouverneur de Mouzon. Il épouſa *Françoiſe* Caſſelot, de laquelle il eut en 1696 *Jean-Gilles* de Goderneaux, Ecuyer, Chevalier de St. Louis : il fut d'abord Capitaine de Dragons dans Orléans ; puis ſur la démiſſion de ſon pere en ſa faveur, il fut chef de ſa Compagnie, à la tête de laquelle il fit la guerre de Bohême. Il ſe maria en 1727 à *Deniſe-Françoiſe* Mouchet.

Les

Digitized by Google

Les Compagnies Franches ayant été réformées en 1745, pour créer les Volontaires-Royaux. Sa Troupe, suivant son rang, devint la premiere : il commanda la premiere Brigade de ce Corps, avec rang de Lieutenant-Colonel. Il quitta le Service avec pension du Roi, rélative à son grade. De son mariage sont nés :

1. *François* de Godernaux, Ecuyer, Chevalier de Saint Louis, né en 1727, Capitaine en pied de Dragons dans la Légion-Royale ; marié en 1754 à *N...* de Graffis, fille du Major des Ville & Citadelle de Nancy, dont une fille :

2. *Françoise-Claudine*, née en 1735, mariée en 1754 à *Pierre-Claude* Chauveron, Chevalier, Seigneur de Saint Leger.

3. *Jeanne-Françoise*, née en 1737.

Jean de Godernaux leur ayeul avoit un frere, *Ernest-Dieudonné*, mort Chevalier de St. Louis & Capitaine de Dragons en 1752 à Givet.

Armes : *d'azur à deux épées antiques mises en sautoir, accompagnées en chef d'une étoile à cinq rayes, & de deux palmes en pointe aussi en sautoir. Le tout d'or.*

GONTAUT ST. BLANCARD.

Armand de Gontaut de Biron, Maréchal de France, épousa par contrat passé devant Pelepot, Notaire, le 6 Août 1559, *Jeanne* d'Ornezan, de laquelle il eut :

1. *Charles*, Duc de Biron, Maréchal de France, mort le dernier Juillet 1602 sans alliance.

2. *Jean*, qui fut marié deux fois. Il épousa en secondes noces *N.* de Noailles, dont descend la Branche de Gontaut-Biron. *Voyez Tom. II.*

3. Et *Armand*, qui a formé la Branche de Gontaut-Saint-Blancart, par son mariage avec *Hippolite* de Lozieres ; ce qui est justifié par le contrat de mariage de *Jean-Charles* leur fils. Lesdits *Jean* & *Armand* freres, transigerent entre eux à raison des successions de leurs dits pere & mere, par deux différens Actes. Le premier du 25 Fevrier 1615, devant Hanneau, Notaire ; & le second, du premier Novembre 1616, devant Fonpudré, Notaire.

Jean-Charles de Gontaut, fils d'*Armand*, épousa par contrat du 8 Avril 1641, *Anne* de Commenges, qui testa le 27 Novembre 1670. Ils eurent un fils nommé *Jean-Louis*, qui fut héritier de sadite mere, & qui épousa le 26 Avril 1675 *Marthe* de Timbrune de Valence, de laquelle il eut *Charles-Emeric*, qui épousa le 7 Octobre 1709 *Julienne-Alexandrine* du Mun de Cardaillac, dont

Armand-Alexandre, marié le 5 Mars 1744 à *Françoise-Magdelene* de Preissac d'Esclignac ; leurs enfans sont, 1. *Arnaud-Alexandre-Henri* de Gontaut ; 2. *Charles-Michel* de Saint-Blancard ; 3. *Charlotte* de Gontaut ; 4. *Bernarde* de Saint-Blancard ; 5. & *Victoire*.

GOUY, ancienne Noblesse des Pays-Bas. Il y a eu de ce nom plusieurs Chanoinesses du Chapitre de Remiremont : en 1629 *Henriette* de Gouy : en 1630 *Philiberte* de Gouy & *Elisabeth* de Gouy : en 1642 *Marguerite* de Gouy, & trois Chanoinesses du Chap. de Denain : en 1381, *Avoise* de Gouy ; 1553, *Jeanne* de Gouy ; & en 1613, *Laurence* de Gouy.

1. *Arnaud*, Sire de Gouy, Pittingen & Estoc, vivoit en 1350 : il est mentionné parmi les Princes, Barons & Nobles Vassaux Brabançons sous *Jean III*, Duc de Lothier & de Brabant.

Digitized by Google

II. *Gilbert* son fils, Sire de Gouy, Chevalier, épousa *Marguerite* de Barbançon, Dame d'Arquelies, fille de *Jean*, & de *Mahaut* de Brumont. De ce mariage vinrent 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Simon* de Gouy, Chevalier, marié à *N...*, Dame & héritiere d'Auby, dont la postérité a fini sur la fin du XVI Siecle.

III. *Jacques* de Gouy, Chevalier, Seigneur de Gouy, qu'on croit avoir épousé *Marie* de Melun, dont est issu *Louis*, qui suit.

IV. *Louis* de Gouy, Seigneur d'Arsy en Picardie proche Compiégne: il vivoit en 1480, & servit en France sous *Louis XI*, après la mort de *Charles*, dernier Duc de Bourgogne, & testa le 12 Août 1488. Il avoit épousé *Jeanne* de Villers, Dame d'Arsy, par donation de *Marguerite* de Pinquégny sa cousine, fille de *Thomas* de Villers, Seigneur des trois Estocs, & de *Jeanne* de Berthancourt. De ce mariage nâquirent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jacqueline*, mariée en 1502 à *Jacques* Bigant, Seigneur de Thieullois.

V. *Jean* de Gouy, Chevalier, Seigneur d'Arsy par titres du 10 Juin 1510, mort en 1512: il avoit épousé *Antoinette* Bigant, dont il eut *Jean* qui suit; & *Adrienne*, mariée à *Jean* de Bourges, Seigneur de Betancour.

VI. *Jean* de Gouy, Seigneur d'Arsy, mort en 1553, eut de *Magdelene* de Bazincourt, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bazincourt & de Cartigny, & de *Marie* du Hamel-Bellandeliſe, 1. *Michel*, qui suit; 2. *Magdelene*, mariée à *Gaspard* de Wignacourt, Seigneur d'Avrigny & de Duchy; 3. *Marie*, mariée à *Charles* de Garcias, Ecuyer, Seigneur de Lévignem & de Bregy; 4. *Marguerite*, mariée à *Jean* de Sermoiſes, Seigneur d'Oliſy, aïeul des Comteſſes d'Annezy & Marquiſe de Meulx; 5. & *Jeanne* de Gouy, reçue Chanoineſſe à Denain en 1553.

VII. *Michel* de Gouy, Seigneur d'Arsy, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1571, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur de la Fere, Laon & de Pierrefonds, testa le 12 Janvier 1615. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Mai 1571, *Françoiſe* de Halwin, fille d'*Antoine*, Seign. d'Eſclebec & de Vailly, & de *Marie* de Hames, Dame de Bondris. De ce mariage vinrent *Anne-Antoine*; qui suit; & *Anne*, mariée à *François* d'Amfreville, Chevalier, Seigneur de Trouſſancourt en Normandie.

VIII. *Anne-Antoine* de Gouy, Seigneur d'Arsy, d'Avrigny, de Vandeuil, de Pont Saint-Marc, de la Motte, de la Tour, Vicomte de Ceſſieres, mort en 1643: il épouſa *Charlotte* Huault, dont il eſt parlé dans Moréry, par contrat du 22 Fevrier 1604, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Montmagny & de Meſly en France, Maître des Requêtes. Elle mourut en 1649. De ce mariage vint 1. *François* qui suit, & *Laurence* de Gouy, reçue Chanoineſſe à Denain 1615.

IX. *François* de Gouy, Chevalier, Marquis de Cartigny, Seigneur d'Arsy, Conſeiller d'Etat, d'Epée, & de Monſieur Frere du Roi, mort en Juin 1688: il épouſa, par contrat du 26 Juillet 1643, *Anne* Brodau de Candé, fille de *Victor*, Marquis de Châtre, & de *Claude* Duval de Fontenay-Mareuil. (*Voyez Morery*) De ce mariage ſont ve-

Digitized by Google

aus vingt enfans, entr'autres 1. *François* qui suit; 3. *Louis* de Gouy, Vicomte de Ceſſieres, dit le Chevalier d'Arſy; 4. *Louis* de Gouy, appellé Abbé de Cartigny, Abbé de Clinimonſter: 2. *François* qui suit; 3. *Louis-Alexandre*, Abbé de S. Jean d'Ypres; 4. *Charlotte-Louiſe* de Gouy.

X. *François* de Gouy, Comte d'Arſy, Marquis de Cartigny, épouſa par contrat du 9 Septembre 1685 *Marie Eliſabeth* d'Oranges des Roches, fille de *Nicolas* d'Oranges, Seigneur des Roches, Maréchal Général des Logis de la Cavalerie Legere, Gouverneur de Fougeres, & de *Michelle* d'Amfreville. De ce mariage vinrent 1. *Michel-Jean* qui suit; 2. *Balthazar-Joſeph*, vivant; 3. *Marie-Françoiſe-Louiſe*, Abbeſſe de Villechaſſon-Moret, près Fontainebleau; 4. *Françoiſe-Dorothée*, morte Religieuſe au même Couvent en Novembre 1763; 5. *Henriette Louiſe*.

XI. *Michel-Jean* de Gouy, Chevalier, Marquis d'Arſy, Seigneur de Trouſſancourt, Francaſtel, Avrigny, Gentilhomme de la Manche du Roi, Gouverneur de Beziers, épouſa 1°. en 1717 *Françoiſe-Madeleine* de Salomon de Poulard de la Lande, morte en 1742, fille de *Jacques* de Salomon, Seigneur de la Lande & de Poulard, Gentilhomme du Duc du Maine, & de *Jeanne-Françoiſe* de Biodos de Caſteja, Sous Gouvernante des Enfans de France; 2°. 27 Mars 1728, *Françoiſe-Madeleine* Tarteron de Montier, ſœur de la Marquiſe de Mezieres, veuve en 1725 de *Clement* d'Aignan, Seigneur d'Orbeſſan, Brigadier des Armées du Roi, qu'elle avoit épouſé en 1718. Du premier lit eſt né *Louis*, qui suit; du ſecond *Michel-Balthazar* de Gouy, Vicomte d'Arſy, Capitaine au Régim. du Roi, marié 29 Février 1764 à Mademoiſelle Hardouin de Beaumois, fille du Tréſorier Général du Marc d'Or, & ſœur des Comteſſes de Mazencourt & de Sparre-Cronneberg, & *Eliſabeth* de Gouy, mariée au Comte de Camps, veuve en 1763 avec deux filles.

XII. *Louis*, Marquis de Gouy, Chevalier, Seigneur d'Arſy, Avrigny, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant Général du Gouvernement de l'Iſle de France au Département du Vexin-François, Chevalier de S. Louis, né le 18 Février 1717, a épouſé le 18 Février 1749 *Anne-Yvonnette-Marguerite-Eſther* Rivié, Dame de Madame. Leurs enfans ſont,

1. *Louis-Marthe*, Marquis d'Arſy, né le 15 Juillet 1753.

2. *François*, Comte de Gouy, né le 9 Novembre 1755.

3. *Marie-Louiſe-Henriette-Monique*, née le 12 Déc. 1749.

Armes: *écartelé au 1. & 4. d'argent à l'aigle éployé de ſable couronné, langué & armé de gueules, & au 2. & 3. de gueules à la bande d'or.*

GRATTE MESNIL porte: *d'azur à 4 bâtons d'or fleurdeliſés & poſés en pal, face & fautoirs.*

Hector, Baron de Gratte-Meſnil, Seigneur de Creſpinville-Vaupillon, & Latouche-Herſant, eut d'*Anne* d'Albis, *François*, Seigneur de Creſpinville, que *Diane* de Teminade de Magnac rendit pere d'*Hercules Io.* Sieur de Creſpinville, pere par *Louiſe* de Coulogne de *Sebaſtien*, Ecuyer, Seigneur de Creſpinville, qui eut de *Jacqueline* Vaucouleurs *Charles*, Seigneur de Creſpinville, mari de *Louiſe* d'Anouville, dont *Guil-*

Digitized by Google

laume, mari de *Guillemette* la Riviere, & pere de *Jean* de Gratte Mesnil, mari de *Barbe* de Prunelé, fille de *Hugues II*, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne* Duplessis-Laroche-Pichemer, dont deux fils. *Robert*, le puîné, fut Seigneur de Crespinville, & eut des enfans de *Jeanne* d'Icquebeuf, mariée en 1572; *Richard*, l'aîné, Seigneur de Gratte-Mesnil, Meslay, Vauguoin, &c. mari de N.. de Bure, dont *Tristan*, Seigneur de Vauguoin-Montrieu. Il épousa *Blanche* Dordoigne: leur fils aîné, *Hercule* de Gratte-Mesnil, Seigneur de Montvien, Vauguoin & Sologne, &c. ne laissa que deux filles de *Marguerite* Brachet; savoir 1. *Marguerite*, Dame de Vauguoin, femme de *Jacques* de Laiglehoux, Ecuyer, Seigneur de Goinville, dont des enfans; 2. & *Marie* de Gratte-Mesnil, Dame de Montrieu, & femme de *Jean* de Satenat, Ecuyer, Seigneur du Mont, dont il y a postérité.

GUALABERT en Perigord.

Suivant le Redimé, ou la recherche de l'Intendant de Guyenne (M. Pelot) faite 6 Mars 1667, en faveur de *Bernard*, de *François*, & d'un autre *François* de Gualabert,

I. *Gilles* de Gualabert, Ec. épousa par contrat du 5 Février 1547 Dlle *Anne* de Calvimond, & testa en faveur de *Jacques* son fils.

II. *Jacques* de Gualabert, Ecuyer, testa le dernier Novembre 1606, & eut de son mariage contracté 18 Mai 1583, avec Demoiselle *Armande* Siourac,

III. *Jean* de Gualabert, Ecuyer, Sieur de Chourgac, épousa par contrat du 5 Novembre 1618 Demoiselle *Gabrielle* Fouccaud. Il testa 22 Septembre 1636 en faveur de *François* de Gualabert son fils, qui suit.

IV. *François* de Gualabert, Ecuyer, Seigneur de Calliové, épousa par contrat du 26 Avril 1635 Demoiselle *Isabeau* Sper, fille de *Jean* Sper, Seigneur de la Vallade, suivant une quittance de 39 livres. Il servit au Ban & à l'arriere-Ban du Perigord de l'année 1639 (a). Il eut de son mariage,

V. *Marc* de Gualabert, Ecuyer, Sieur de la Durantie; il reçut, comme son pere, une quittance du Ban & arriere-Ban convoqué en 1674, & épousa par contrat du 9 Février 1679 *Marie* de Bezenac, fille de *Pierre* & de *Jeanne* la Clergerie: il en eut,

VI. *Pierre* de Gualabert, Ecuyer, Seigneur du Buisson, qui épousa *Petronille* Rol par contrat du 13 Avril 1710. De ce mariage est né,

VII. *Jean* de Gualabert, Ecuyer, Seigneur de Sefond, qui s'est marié par contrat du 16 Février 1750 avec *Anne* de Bridat, fille de *Louis* de Bridat, Seigneur de la Barriere & de la Pradelie, Chevalier de Saint Louis, Capitaine de Cavalerie, Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, & de *Rose* de Simon de Châtillon: leurs enfans sont,

1. *Louis* de Gualabert, né 10 Novembre 1752.

2. *Jean* de Gualabert, né premier Janvier 1754.

3. Et trois filles.

Les armes: *de gueules au lion d'argent.*

GUALY, Seigneurs & Barons de Saint-Rome en Rouergue. On

(a) *On trouve dans le Redimé de M. Pelot*, Bernard *de Gualabert*, *marié 10 Juillet 1654 avec Demoiselle* Helene *de Garreau*, *& on ne dit point de qui il est fils.*

Digitized by Google

a dressé la généalogie de cette Noblesse sur la maintenue de M. Peloc, Intendant de Guyenne, du 5 Mai 1668, & la production des titres qui y sont énoncés, soit en original, soit par expéditions en bonne & dûe forme.

Ce nom remonte à *Beranger* Guali ou Galy, Chevalier, ainsi qualifié dans une reconnoissance du 17 des Calendes de Décembre 1262; mais on ne peut remonter la filiation qu'à,

I. *Berenger* Gualy, Chevalier, ainsi nommé dans une donation que noble *Riquasigalda* sa femme fit de la moitié de ses biens le 28 Janvier 1419 à son fils *Berenger* Gualy, en faveur de son mariage avec *Florence*, fille d'*Aimeric* Garceval, Chevalier.

II. *Berenger* Gualy, Damoiseau, est aussi qualifié Chevalier dans son contrat de mariage du 28 Janvier 1419, avec *Florence*, fille d'*Aimeric* Garceval, Chevalier.

III. *Bertrand* Gualy, Damoiseau, son fils, fut accordé le 9 Février 1430 avec *Cebille* Eralh, Damoiselle, fille de *Dieudonné* Eralh, Chevalier. *Bertrand* testa le 8 Septembre 1742, & sa femme en 1483: il en eut,

IV. *Berenger* Gualy, Ecuyer, Sieur du Roucous, vivant encore le 27 Janvier 1508, date du contrat de mariage de son fils *Durand* Gualy.

V. *Durand* Gualy, Ecuyer, est ainsi qualifié dans son contrat de mariage avec *Louise* Chaffory le 27 Janvier 1508: où ont signé *Berenger* Gualy, Ecuyer, Sieur de Roucous, son pere, & *Cecile* Gualy sa niece. On voit par différens actes, qu'il ajoûta souvent à son nom celui de Chaffari, & ce fut en vertu du testament de *Pierre* Chaffari, Damoiseau, son beau-pere, du 21 Juillet 1505, par lequel il institue son héritiere *Louise* Chaffari sa fille, à la charge que celui qui l'épouseroit, & leurs descendans, en porteroient le nom & les armes. *Louise* Chaffari fit son testament le 16 Juin 1522, par lequel elle fait un legs à *Isabelle* Gualy, niece de son mari, & différens autres legs à ses trois enfans, qui sont 1. *Jacques* Gualy ci-après, qu'elle institua son héritier universel; 2. *Antoine* Gualy, alors en minorité; 3. *Catherine* Gualy.

VI. *Jacques* Gualy Chaffari, épousa par contrat du 21 Mars 1544 *Delphine* Boursis, & mourut peu de tems avant le 9 Août 1593, jour auquel fut fait l'inventaire de ses biens. Il eut de son mariage,

VII. *Pierre* Gualy Chaffari, qui commandoit une Compagnie de cent hommes pour le service du Roi le 26 Septembre 1569. Il épousa par contrat de l'an 1571 *Jeanne* Durant, dont il eut 1. *Pierre* de Gualy-Chaffari, qui suit; 2. *Anne* de Gualy.

VIII. *Pierre* Gualy-Chaffari, Ecuyer, Seigneur de la Gineste, épousa du vivant de ses pere & mere, par contrat du 23 Août 1606, *Suzanne* de Tauriac, fille d'*Antoine* de Tauriac, & de *Bernardine* d'Aisles. Il obtint le 5 Mai 1668 un Jugement de M. Pellot, Intendant de Guyenne, qui ordonna que ledit Seigneur de la Gineste seroit inscrit dans le Catalogue des Nobles de cette Province. Ses deux fils, *Etienne* qui suit, & *Pierre*, dont il sera parlé ci après, y sont mentionnés. Il eut encore de son mariage trois filles: 2. *Suzanne* de Gualy, mariée par contrat du 8 Février...

Digitized by Google

à *Etienne* de Crozat, Seigneur de Creiſſel de Peire, Gouverneur pour le Roi des Ville, Château & Vicomté de Creiſſel & de Peyrelade en Guyenne ; 2. *Françoiſe* Gualy ; 3. *Jeanne* de Gualy, mariée le 10 Janvier 1666 avec *Pierre* de Maſerand, Sieur de Faurin, Coſeigneur d'Auriac.

IX. *Etienne* Gualy-Chaffari, Ecuyer, Seigneur de la Gineſte, de la Cruelle & de Maſſeraques, épouſa par contrat du 23 Juillet 1651 *Jeanne* de Rozel de l'Hom d'Auriac, fille de noble *Antoine* de Roſel d'Auriac, & d'*Antoinette* de Barjac. De ce mariage naquirent 1. *Pierre* qui ſuit ; 2. *Pierre-Levy*, rapporté après ſon aîné ; 3. & 4. *Louiſe* & *Françoiſe*, mortes ſans alliances.

X. *Pierre* Gualy-Chaffari, Chevalier, Seigneur du Gua, de Cabrilhac, de Maſſevaques, fut inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, qui dit dans cet acte qu'il étoit alors à Paris à l'Académie, pour y faire ſes exercices, & que M. de Roſel du Gua, ſon oncle maternel, mort Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Commandant à Niſmes, lui avoit donné la Cornette de Meſtre de Camp de ſon Régiment de Cavalerie. Il étoit né le 19 Juin 1652, & épouſa par contrat de mariage du premier Octobre 1699, étant alors Capitaine dans le Régiment de Vienne, Cavalerie, *Eliſabeth* de Conducher. Il étoit premier Capitaine dudit Régiment de Vienne lorſqu'il en fut nommé Lieutenant-Colonel le 4 Novembre 1703, & fut tué la même année à la bataille de Spire. De ſon mariage il eut un fils nommé *Pierre-Antoine* Gualy, né le 23 Décembre 1701, & mort le 4 Août 1707.

X. *Pierre-Levy* Gualy, qualifié Chevalier, Seigneur de Maſſevaques, de Galiere, de l'Hom, de Cabrilhac de Saumane, du Gua de la Gineſte, de Buſſot, de Saint Martin de Corconat, &c. baptiſé le 6 Mars 1664, fut nommé Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie de nouvelle levée dans le Régiment de Vienne, par commiſſion du 20 Août 1688, en conſidération de ſes ſervices. Il épouſa par contrat du 8 Juillet 1706 *Julie* de Crozat-Delacroix, ſa parente, Dame de Creiſſel de Peire, & de Montagnat, fille de *Marc-Antoine* de Crozat de la Croix, & de *Charlotte* de la Tour de Renies. De ſon mariage naquirent,

1. *Marc-Antoine* Gualy, qui ſuit.

2. *Etienne* Gualy, Ecuyer, né le 8 Janvier 1711 ; il a ſervi d'abord en France en qualité d'Aide-Major dans le Régiment de la Ferté-Imbault ; depuis il s'eſt retiré à Dublin en Irlande, où il s'eſt marié. Il a été Capitaine d'infanterie dans les troupes d'Angleterre, & eſt actuellement Gouverneur de Terreneuve.

3. *Pierre* de Gualy du Gua, né le premier Janvier 1712 ; il fut nommé ſucceſſivement Lieutenant dans le Régiment de Vivarais, Capitaine d'une Compagnie dans le même Régiment, Chevalier de Saint Louis le 7 Mai 1747, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Briſſac le 11 Mars 1755, Commandant du ſecond bataillon de ce Régiment le 20 Septembre 1758, & après Major du Régiment de Puiſegur, Infanterie, dont étoit auparavant Colonel le Chev. de Lemps, qui fut le compte qu'il rendit à M. le Duc de Choiſeul des ſervices dudit Sr

Digitized by Google

Gualy du Gua, reçut une lettre de ce Ministre le 7 Mai 1761, par laquelle il lui marquoit que Sa Majesté avoit bien voulu augmenter de 400 liv. la pension de 600 liv. qu'elle lui avoit accordée ci-devant pour sa retraite, afin de lui en faire une de 1000 liv. & que ledit Sieur Gualy du Gua devoit regarder ce traitement comme une marque de la satisfaction que Sa Majesté avoit de ses anciens services. De son mariage, célébré le 22 Novembre 1749, avec Demoiselle *Marthe* de Bonnafons, sont nés 1. *Louis Pierre Paulin* de Gualy, Ecuyer, né le 30 Avril 1756; 2. *Christine-Suzanne-Antoinette* Gualy, née le 5 [illegible] 1752, reçue dans la Maison Royale de Saint Louis à Saint-Cyr, sur les preuves de la noblesse faites le 28 Septembre 1762; 3. *Françoise-Marthe Emilie* Gualy, née le 5 Mars 1763.

Les autres enfans de *Pierre-Levy* sont,

4. *Louis* Gualy de Gualiere, Ecuyer, né le 22 Mai 1715, qui a servi, & est encore vivant; 5. *Elisabeth* Gualy, née le 29 Décembre 1712, mariée par contrat du 6 Septembre 1729 avec *Louis* d'Albignac, Seigneur de Nivoliers, de Fregmat de Montal, morte 28 Juin 1746, laissant *Julie* d'Albignac, actuellement Religieuse aux Malthoises du Couvent de Toulouse, où elle a été reçue en conséquence des preuves de sa noblesse, faites pardevant Messieurs les Commissaires de Malte, ainsi qu'il se pratique pour les Chevaliers de cet Ordre.

6. *Marguerite-Suzanne* Gualy, née le 11 Juin 1714, mariée par contrat du 10 Mai 1734 à *Françoise* de Corcoral, Seigneur du Magranet.

7. *Marie-Anne* Gualy, née le 6 Septembre 1716, Religieuse au Couvent du Verbe Incarné, à Anduse dans les Cevenes.

8 *Louise-Julie* Gualy, née le premier Mai 1718, mariée par contrat du 6 Février 1738 avec *Pierre* de Cabrol, Sieur de Montarnaud.

9. *Jeanne* Gualy, née le 19 Janvier 1720, n'est pas mariée.

XI. *Marc-Antoine* Gualy, qualifié Chevalier, Seigneur d'Aurlac, de l'Hom, de Saumane, de Saint Martin de Corconac, de Bullas, de Masslevaques, de Cabrilhac, de Peire, de Creissel, de Montagnac, épousa par articles sous seings privés du 9 Mai 1733, reconnus en Justice le 14 Août suivant, *Marie* de Bonnafons, fille de *François* de Bonnafons, Seigneur & Baron de Saint Rome, Avocat en Parlement, & de *Marie* d'Alaret. De ce mariage sont venus,

1. *Levy-Marc-Antoine-François* Gualy, Ecuyer, né le 20 Mai 1734, & mort en bas âge.

2. *François* Gualy qui suit.

3. *Rose* Gualy, née le 24 Octobre 1736, & morte en bas âge.

XII. *François* Gualy, qualifié Chevalier, Baron de Saint-Rome, Seigneur de Creissel, de Masslevaques de Peire, de Saumane, de Saint-Martin de Corconac, du Gua, de l'Hom, né le 14 Juin 1735, Lieutenant des Maréchaux de France au Département de Rouergue, Sénéchaussée de Villefranche, & en cette qualité Juge du Point d'Honneur de la Noblesse, par Provisions du 9 Décembre 1761, en conséquence de la nomination qui en avoit été faite au Roi par le Tribunal le 30 Juillet précédent, a de son ma-

Digitized by Google

riage avec *Antoinette-Gabrielle* Durand de Vibrac, fille de *Louis-Gaſpard* Durand, Baron de Vibrac, Seigneur de Saint-Nazaire, &c. & de *Marie-Françoiſe* du Portal,

1. *Marc-Antoine*, né le 13 Novembre 1756.

2. *Pierre-Jean*, né le 31 Mai 1759.

3. *Louis-Jean*, né le 11 Septembre 1760.

4. *Jacques-Louis*, né le 21 Février 1762.

5. *Julie-Louiſe*, née le 26 Août 1755.

Seconde Branche.

IX. *Pierre* Gualy, ſecond fils de *Pierre* de Gualy-Chaffari, & de *Suzanne* de Tauriac, épouſa par contrat du 3 Septembre 1655 *Louiſe* Dupuy, fille de *Paul* Dupuy & de *Paule* de Granger; il paſſa en Angleterre avec ſa femme & ſes enfans: on ne lui en connoît que trois, qui ſuivent.

1. *Paul* Gualy, né le 3 Mai 1663. Il mourut en Angleterre ſans avoir été marié; il y ſervoit dans l'Infanterie, & il parvint au grade de Major Général; 2. *François* de Gualy, baptiſé le 10 Janvier 1666. Il ſervit en Angleterre en qualité de Capitaine d'Infanterie; il s'y maria, & laiſſa des enfans, qui forment aujourd'hui une branche établie à Dublin en Irlande; 3. *Marguerite* de Gualy.

Armes: *d'or à une bande d'azur chargée de trois roſes d'argent accompagnées de dix loſanges de ſable rangées en bandes, 5. en chef, & 5. en pointe, 2. 3. 3. 2.*

GUERIBALDE, famille iſſue d'un *Patrice* de Gennes, qui porte: *coupé d'or & de gueules à l'arbre arraché de ſinople ſur le tout, un lion de ſable couronné grimpant contre le tronc.*

Gedeon de Gueribalde, fils de *Paul*, Chevalier, Seigneur du Bruell, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, épouſa, par contrat devant Faucheur, Notaire à Orleans, *Edmée-Elie* de la Rocheainard, fille de *Jean-Elie*, Chevalier, Seigneur de la Rocheainard, & de *Jeanne-Marguerite* de Rochechouart-Montpipeau, dont des enfans.

Digitized by Google

HA HA

HAGET (du) en Gascogne. Ce nom est ancien dans cette Province. Par une Ordonnance d'un des anciens Princes du Pays de 1336, on voit que par rapport aux services qu'un Seigneur du Haget & ses ancêtres ont rendus à lui & à ses prédécesseurs, & à cause de sa noblesse, comme étant issu d'ancienne extraction, il le dispense de payer certaines charges. Ceux de ce nom ont presque tous servi. Il y en a eu un qui a été Capitaine de cent hommes d'armes, & un autre de cinquante hommes. Celui-ci épousa *Isabeau* de Durfort de Castelbajac, de la branche de Durfort-Civrac; il en eut deux garçons, tous deux Capitaines; l'un de Cavalerie, & l'autre d'Infanterie. Le premier se maria à Beauvais avec *N*... de Senicourt-Sesseval, d'une Maison ancienne, qui a donné des Chevaliers de l'Ordre du Roi; il en eut *Jean-Jacques*, mort au service du Roi, Brigadier de ses Armées, Comte du Haget, marié à *Madeleine* de Magne de la Palisse, dont est né *Jean*, Comte du Haget & de Peguilhem, Lieutenant des Maréchaux de France. Il a servi pendant seize années, dont quinze en qualité de Capitaine d'Infanterie. Il a hérité de la Maison de Senicourt par la mort de la Comtesse de Lamet, derniere du nom de Senicourt, & il s'est marié 8 Juillet 1732 avec *Louise-Françoise* de Sérignac, veuve de *Joseph* de Durfort, Marquis de Castelbajac. Ses enfans sont,

1. *Jacques-Philippe*, né en 1736, Capitaine Aide Major du Régiment Dauphin, Infanterie.
2. *Bernard-Louis*, né en 1743, reçu Chevalier de Malthe en 1754, Officier dans le même Régiment que son frere. Il fait à présent ses caravanes.
3. *Marguerite-Antoinette.*
4. *Marie-Rose.*

Il y a deux autres branches du Haget; l'une a été formée par le second fils du Capitaine de cinquante hommes d'armes, Capitaine d'Infanterie, marié en Armagnac. Il n'en reste que *N*.... du Haget, Lieutenant des Maréchaux de France, marié sans enfans: de l'autre branche il ne reste que deux filles, qui avoient pour pere *N*... du Haget, Seigneur de Caubous, mort Lieutenant de Roi de Navarens.

Les armes: *de..... chargé de quatre épées, au milieu un palmier de...* Supports: *deux lions de.... & Couronne de Comte.*

HALLOT, Terre située en la Paroisse de Villiers au Diocèse d'Evreux, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse, dont les armes sont: *d'argent à deux fasces de sable, & trois annelets de même en chef.*

Le premier dont on puisse suivre la filiation est,

I. *Guy* de Hallot, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui mourut le samedi avant la Sainte-Croix de Septembre 1229. Il avoit pour femme *Marie* de Neausle, morte en Avril 1240, inhumés l'un & l'autre dans la Chapelle de Vil-

Digitized by Google

liers, où se voyent leurs tombes. D'eux sont issus : 1. *Pierre* qui suit ; 2. & *Jean*, Prêtre, Chanoine de Notre-Dame de Mantes, mort la veille de Notre-Dame de Septembre 1200.

II. *Pierre* de Hallot, Seigneur dudit lieu, mourut 2 Février 1304, comme le justifie sa tombe, qui se voit dans ladite Eglise de Villiers. *Renée* de Vieuxpont sa femme le rendit pere de

III. *Michel* de Hallot, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, mort en Février 1335, inhumé audit lieu de Villiers, qui épousa *Marie-Elisabeth* de Neauffle, dont

IV. *Philippe* de Hallot, I du nom, Ecuyer, qui mourut avant son pere. Il fut inhumé à Meulan en 1333, laissant de *Charlotte* de Biville sa femme,

V. *Jean* de Hallot, I du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui épousa *Catherine* de Limart: dont 1. *Jean*, II du nom, qui suit; 2. *Robert*, pere d'un autre *Robert*, qui mourut sans alliance, & dont la succession fut partagée par ses cousins-germains; 3. & *Isabeau*, femme de *Bernard* de Hargeville, dont deux filles mortes sans alliances

VI. *Jean* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont il rendit aveu le 14 Juin 1406. Il eut de *Louise* de Saint-Amadour sa femme; 1. *Charles* dit *Charlot*, qui suit; 2. *Jean*, qui a fait la branche des Seigneurs de Goussonville, rapportée ci-après; 3. *Eustache*, Commandeur de Marigny sur-Loise; 4. & *Charlot* le jeune, mort sans alliance.

VII. *Charles* alias *Charlot* de Hallot, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, par les partages qu'il fit avec *Jean* son frere le 26 Mai 1447, eut des successions paternelles & maternelles que de celles de *Robert* de Hallot leur cousin-germain, & de *Marie* & *Huguette* d'Argeville leur cousine-germaine, qualifié Veneur du Roi *Charles VI* dans les Lettres que ce Prince lui donna le 6 Juillet 1417. Il testa le 15 Octobre 1456 devant le Notaire de la Ferté-Nabert. Il épousa 1°. en 1417 *Alix* de Sennecy, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Perrette* de Ragonniere, dont il eut 1. *Jean*, mort sans alliance; 2. *Philippe II*, qui suit.

VIII. *Philippe* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Beaulieu, dont il fit hommage au Seigneur Châtelain de Breval, tant pour lui que pour son frere, en 1450, & la reitéra pour lui seul après la mort de sondit frere, le 28 Juillet 1491. Il eut entr'autres de *Guillemine* de la Pierre sa premiere femme,

IX. *Jacques* de Hallot, I du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Beaulieu, par la donation que lui en fit son pere en 1492. Il épousa en 1543 *Anne* de la Beruyere, dont il eut 1. *Gilles*, mort sans alliance en 1557; 2. & *Jean*, III du nom, qui suit.

X. *Jean* de Hallot, III du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Beaulieu, testa le 8 Avril 1575. Il épousa le 31 Mai 1557 *Isabeau* de Baignard, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Couture, & de *Jeanne* de Salles, dont 1. *Jacques*, II du nom, qui suit; 2. *Salomon*, tige de la branche des Seigneurs d'Auffreville, rapportée ci-après; 3. & *Lancelot*, Seigneur de Villay, mort sans hoirs en 1636.

XI. *Jacques* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Beaulieu & la Noue, épousa le 2 Mai 1588 *Louise* de Touille-

Digitized by Google

ry, veuve de *Guillaume* de Valdavid, Chevalier, Seigneur d'Auffreville, & fille de *Thomas* de Touillery, Ecuyer, Seigneur de Thionville & de la Bouilliere, dont,

XII. *Jean* de Hallot, IV du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu de la Noue & Beaulieu, marié en 1637 à *Marie* de Negny, dont pour fille unique,

XIII. *Prudence* de Hallot, héritiere de cette branche, Dame dudit Hallot, Beaulieu & la Noue, mariée à *Louis* de Breſſeau, Marquis de Maucé, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont le petit fils vendit en 1718 la Terre de Hallot à *Jean* Moreau, Seigneur de Sechelles, Conſeiller au Parlement de Metz, & depuis Controlleur Général, mort en 1760, âgé de quatre-vingts ans.

Branche des Seigneurs de la Mairie & d'Auffreville.

XI. *Salomon* de Hallot, ſecond fils de *Jean*, III du nom, & d'*Iſabeau* de Baignard, eut de ſon épouſe *Anne* de Valdavid, entr'autres enfans,

XII. *Robert* de Hallot, Seigneur de la Mairie & d'Auffreville en partie : il épouſa le 21 Octobre 1637 *Nicole* le Roy, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Freval, Capitaine Général de Charrois de l'Artillerie de France, dont naquit,

XIII *Charles* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de la Chartre, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Vendôme en 1686, marié la même année avec *Catherine* Dabos, fille d'*Eleonor*, Ecuyer, Seigneur de Jaucourt, & de *Catherine* Frédé. De ce mariage ſont iſſus entr'autres enfans, le premier Octobre 1690, & le 6 Décembre 1694, *Catherine* & *Marie-Gabrielle* de Hallot, toutes deux reçues à Saint-Cyr; l'une en 1698, & l'autre en 1704. *Armorial de France, Reg.* 1. *Part.* 1. *p.* 284.

Cette branche ſubſiſte dans la perſonne de *Jacques-Gedeon* de Hallot, Chevalier, Seign. d'Auffreville & de Mante-la Ville, ancien Brigadier de la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, Chevalier de Saint Louis, non marié, & fils de *Nicolas-Gedeon*, Seigneur deſdits lieux, né en 1667, Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, 4 Janvier 1684, & d'*Angelique* Dubuiſſon, mariés 28 Août 1691.

Branche des Seigneurs de Gouſſonville.

VII. *Jean* de Hallot, fils puîné de *Jean*, II du nom, Seigneur d'Hallot, & de *Louiſe* de Saint-Amadour, fut par les partages qu'il fit avec *Charles* dit *Charlot*, ſon frere, le 26 Mai 1447, Seigneur de Gouſſonville & de Boinville près Mantes. Il épouſa *Jeanne* de Hargeville ſa couſine, qui le rendit pere de

VIII. *Ambroiſe* de Hallot, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Gouſſonville & Boinville. Il rendit aveu de Gouſſonville, préſent Jabineau, Notaire à Mantes, le 13 Mars 1454. Il épouſa 1°. par contrat devant ledit Jabineau, 15 Janvier 1459, *Eliſabeth* de Sireſme; 2°. par contrat devant Poluche, Notaire à Boiſville-la-Saint-Perre, 16 Décembre 1488, *Marie* de Ponleroy, veuve de *Philippe* de Harville Palaiſeau, Chevalier, Seigneur de Harville, l'Etourville, & Honville, dont il n'y eut point d'enfans; mais

Digitized by Google

il eut du premier lit deux fils ; 1. *Denis*, l'aîné, tige des branches de Mancy & l'Etourville, rapportés ci après ; 2. & *Denis* le jeune, qui a continué la suite des Seigneurs de Gouſſonville, qui ſuit.

IX. *Denis* de Hallot le jeune, Ecuyer, Seigneur de Gouſſonville & Boinville, épouſa *Michelle* de Harville-Palaiſeau, fille de *Guillaume*, frere de *Philippe* ci-deſſus, & de *Robine* de Croy, dont

X. *Ambroiſe* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Gouſſonville & Boinville, fit la foi pour Gouſſonville devant le Tabellion de la Foreſt-le-Roi, 27 Octobre 1519, épouſa *Anne* Aubin, fille d'*Eleazar* & de *Violende* d'Iſigny, dont,

XI. *Jean* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Gouſſonville & Boinville, Chambellan du Roi *Henri III* ; il épouſa par contrat devant *Mathias* Poluche, Notaire Royal à Boiſville-la-Saint-Perre le 5 Février 1556, *Jeanne* de Courcelles, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Courcelles & de Saint-Veſt, & de *Louiſe* de Poilloue, dont,

XII. *Etienne* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de Gouſſonville & Boinville, Enſeigne des Gendarmes de la Reine *Marie* de Medicis. Il rendit aveu pour Gouſſonville, préſent Frichot, Notaire à Mantes, le 20 Novembre 1601. Il épouſa *Françoiſe* de Chaufour, fille de *Henri*, Ecuyer, & de Berize de Larville, dont 1. *Jean*, III du nom, qui ſuit ; 2. & *Marguerite*, femme le 10 Juillet 1624 de *Claude* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, ſon couſin.

XIII. *Jean* de Hallot, III du nom, Chevalier, Seigneur de Gouſſonville & Boinville, Lieutenant d'une Compagnie d'hommes d'armes, enſuite Capitaine de cent Chevaux-Legers, & enfin Lieutenant de Roi à Montpellier, fit la foi pour Gouſſonville le 17 Février 1631. Il épouſa à Montpellier, 8 Février 1634, *Catherine* de Vertham, dont,

XIV. *Charles* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Gouſſonville, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi : il fit la foi pour Gouſſonville devant Beſançon, Notaire à Mantes, le 2 Mars 1669 ; & eut d'*Antoinette* de Planque ſa femme, *Charles*, Lieutenant aux Gardes Françoiſes, tué à l'attaque du chemin couvert de Fribourg en 1713 ; 2. & *Marguerite-Françoiſe*, qui ſuit.

XV. *Marguerite-Françoiſe* de Hallot, Dame de Gouſſonville, femme de ſon couſin *Robert* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de la Mairie & de la Chartre, fils aîné de *Robert*, Seigneur de la Mairie, & de *Nicole* le Roy de Frevalle, dont 1. *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Chartre, Capitaine au Régiment de Vendôme, qui de *Catherine* de Bos de Saucourt ſa femme, mariée le 22 Juin 1686, n'a eu qu'une fille non mariée ; & 2. *Ambroiſe* de Hallot, III du nom, Lieutenant aux Gardes Françoiſes, qui a de *N...* de Guenet ſa femme, un fils âgé de cinq à ſix ans en 1764.

Branche des Seigneurs de Mancy & de l'Etourville en Beauce.

IX. *Denis* de Hallot, fils aîné d'*Ambroiſe*, Seigneur de Gouſſonville, & d'*Iſabelle* de Sireſme, ſa premiere femme, Seigneur de Mancy, épouſa par contrat devant Poluche, Notaire à Boiſville-

Digitized by Google

la-Saint-Perre, 16 Décembre 1488, *Anne* de Harville-Palezeau, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de l'Etourville & Honville, & de *Marie* de Pontleroy, dont 1. *Louis*, Seigneur de Letourville, Machery, Vicomte de Levesville, qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi dans la Sentence rendue à Chartres 13 Juin 1588, au sujet de sa succession entre *François* son frere, & *André* son neveu; 2. *Pierre* qui suit; 3. & *François*, tige de la branche de Mesouville ci-après.

X. *Pierre* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Letourville, Vicomte de Levesville, épousa par contrat devant *Mathurin* Poluche, Notaire à Boisville-la-Saint-Perre, 17 Novembre 1539, *Marguerite* de Villequoy, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Thionville, & de *Florentine* d'Orval, dont 1. *André* qui suit; 2. *François*, qui a formé la branche des Seigneurs de Honville ci-après; 3. *Gillette*, femme de *Jean* de Dannemont, Ecuyer, Seigneur d'Obrainville, depuis Mondonville; 4. *Marie*, femme 1°. de *Richard* de Villezan, Ecuyer, Seigneur de la Tour de Guillerval; 2°. de *Jean* de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Saclas; 5. & *Antoinette*, femme de *Guillaume* de Bresque, Ecuyer, Seigneur de Poupry.

XI. *André* de Hallot, Chevalier, Seigneur de l'Etourville, Machery, Genonville, Vicomte de Levesville, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes de M. de Fargi, ensuite Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, frere du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, épousa par contrat devant Bruche, Notaire à Orleans, 15 Avril 1572, *Jeanne* Deschelles, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Marmagne, & d'*Anne* d'Orval, dont 1. *Louis* qui suit; 2. *Charlotte*, femme de *Jean* Sachet, Ecuyer; 3. & *N...* mariée à *Pierre* de Moulins, Ecuyer, Seigneur d'Espoir près Chartres.

XII. *Louis* de Hallot, Chevalier, Seigneur de l'Etourville & Moinville, Baron du Puiset, Guidon de la Compagnie d'hommes d'armes du Maréchal de Lavardin, & Gouverneur du Caumont, épousa par contrat devant Cormet, Notaire à Boisville-la-S.-Perre, 13 Janvier 1603 *Elisabeth* Arbalestre, fille de *Charles*, Chevalier, Vicomte de Melun, Seigneur de Neron, & de *Louise* de Boucher d'Orsay, dont 1. *André*, élevé Enfant d'Honneur de *Louis XIII*, & assassiné par des inconnus, sans alliance; 2. *Charles* qui suit; 3. & *Louise*, femme de *François* de Chambon, Chevalier, Seigneur d'Arbouville en Beauce, dont la postérité subsiste.

XIII. *Charles* de Hallot, Chevalier, Seigneur de l'Etourville, Baron du Puiset, successivement Page, Gentilhomme de la Chambre, Capitaine des Gardes, & premier Maître d'Hôtel de Gaston d'Orleans, frere unique du Roi *Louis XIII*, épousa par contrat passé devant le Lac, Notaire à Paris, 1642, *Marie-Françoise* de Bresseau, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Meausse, dont 1. *Louis-René*; 2. *Maximilien*; 3. *Pierre*, tous trois tués Lieutenans au Régiment des Gardes Françoises sans alliances; 4. & 5. *Jean-Baptiste* & *Charles*, morts sans alliance; 6. *François* qui suit; 7. 8. 9. & 10. quatre filles, dont une seule mariée à *Charles* Calais de Rancey, Chevalier, Seigneur de

Digitized by Google

Bretel, dont il y à postérité.

XIV. *François*, dit le Comte de l'Etourville, Chevalier, Seigneur dudit l'Etourville, Vicomte de Levesville, mort sans enfans de *Bonne* de Cosne, aujourd'hui sa veuve, fille de feu *François*, Chevalier, Seigneur de Chavernay, & de *Bonne-Elisabeth* de Cosme, Dame de la Baronnie de Bulou au Perche, aujourd'hui vivante.

Branche de Honville.

XI. *François* de Hallot, fils puîné de *Pierre*, Seigneur de l'Etourville, & de *Marguerite* de Villequoy, Seigneur de Honville, épousa 23 Novembre 1577 *Elisabeth* Dupleſſis, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Champchabot, & de la Choltiere, & d'*Etiennette* le Maréchal, dont 1. *Paul* qui suit; 2. & *Louis*, qui a fait la branche des Seigneurs des Hayes, rapportée ci-après

XII. *Paul* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de Honville, mort en 1608, avoit épouſé 19 Juillet 1600 *Marie* du Pleſſis sa cousine, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur du Mée, & de *Claude* de Beaufils, dont 1. *Louis* qui suit; 2. *Eleonore* femme de Lancelot de Maroles, Ec. Seign. d'Armenville; 3. *Marie*, femme de *Jean* des Places, Ecuyer, Seigneur de la Varenne; 4. & *Claude*, femme en 1631 de *Guillaume* de Châtel, Ecuyer, Seigneur de Bercy & Chanceville, dont il y a postérité.

XIII. *Louis* de Hallot, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Honville, épouſa 1°. par contrat du 3 Mars 1624, *Marie* Blanche, veuve de *Claude* de Givés; 2°. en 1652 *Marthe* le Comte, fille de *François*, Seigneur de Beaujour, & de *Genevieve* de Meurat. Du premier lit est issu pour fils unique *Louis*, II du nom, qui suit; & du second lit *Victor*, Lieutenant de Vaiſſeaux, mort à vingt-deux ans au voyage de Sienne en 1669, & autres freres & sœurs morts sans alliances.

XIV. *Louis* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Houville, épouſa en 1674 *Marguerite* de Bourſeaux de Champremeaux, est ayeul de *N*... de Hallot, Seigneur de Houville, élevé Page de la Reine, qui a laiſſé pluſieurs enfans de *N*.... de la Cartiere sa femme.

Branche des Seigneurs des Hayes.

XII. *Louis* de Hallot, fils puîné de *François*, Seigneur de Honville, & d'*Elisabeth* Dupleſſis, fut Seigneur de la Judiciere, la Cholliere, &c. & du chef de sa femme, Seigneur des Hayes. Il épouſa 26 Septembre 1626 *Elisabeth* de Villereau, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Vrainville, & de *Marie* de Villereau, dont,

XIII. *Claude* de Hallot, Chevalier, Seigneur des Hayes, connu sous le nom de Général des Hayes, élevé Page du Duc de Savoye, Lieutenant Général des Armées de ce Duc, Gouverneur de Verceil en Piedmont, & fait en 1701 Chevalier de l'Ordre de S. Maurice & de Saint Lazare par le même Duc, épouſa 1°. en 1674 *Bonne* de Launay, fille d'*Alexis*, Chevalier, Baron de Bulou; 2°. *Therese* de Gast, fille d'un Préſident du Sénat de Savoye, Gouverneur de Savoye, Chablais & Fauſſigny. Du premier lit sont issues deux filles: 1. *Bonne-Elisabeth*, Dame de la Baronnie de Bulou, aujourd'hui vivante, veuve de *François*

Digitized by Google

de Cosne, Seigneur de Chavernay, mentionné ci-devant; 2. *Anne* de Hallot, femme en 1695 de *Jacques-François* de Loube, Chevalier, Baron du Sault, dont des enfans: du second lit sont issus deux fils & une fille; 1. *Louis-Victor-Amedée*, Capitaine en 1737 des Gardes du Roi de Sardaigne, a postérité; 2. *Paulin*, Capitaine des Cuirassiers dudit Roi; 3. & *Pauline*, mariée en Piémont au Marquis de la Valette.

Branche des Seigneurs de Mérouville.

X. *François* de Hallot, fils puîné de *Denis*, Ecuyer, Seigneur de Mancy, l'Etourville, &c. & d'*Anne* de Harville-Palezeau, fut Seigneur de Mérouville, &c. plaidoit pour la succession de *Louis*, Seigneur de l'Etourville, son frere aîné, avec *André* de Hallot son neveu, au Bailliage de Chartres, où intervint la Sentence du 13 Juin 1528, & mourut en 1531, ayant épousé par contrat devant *Guy*, Notaire à Etampes, 6 Janvier 1528, *Anne-Andrée* de Poilloue, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Saclas, & de *Jeanne* Douart, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rochefort, & de *Marie* de Prunelé, Dame des Cens d'Angerville-la-Gaste & de Trapeau, dont

XI. *Jean* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, Epincy, &c. & à cause de sa femme Seigneur de Moutiers & de Cernay, pour laquelle Terre de Cernay il porta la foi au Connétable *Anne* de Montmorency, 26 Mars 1564, & avoit épousé par contrat devant Dannefont & Charron, Notaires à Paris, 30 Mars 1554, *Louise* de Cernay, fille de *Daniel*, Chevalier, Seigneur de Cernay & Moutiers, & de *Françoise* de la Postolle, dont entr'autres 1. *Antoine* qui suit; 2. & *Michel* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de la Carrette près Yenville, marié 20 Juin 1592 à *Jacqueline* de Prunelé, fille de *Jacques*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Saint Germain le-Désiré, & de *Jacqueline* de Graffart, dont pour fille unique *Jacqueline* de Hallot, Dame de la Carrée, femme 19 Juin 1609 d'*Isaac* de Varenne, Ecuyer, Seigneur de Villegreau, ayeuls d'*Isabelle* de Martin, Dame de la Carrée, femme 30 Décembre 1648 de *Loup* de Tarragon, Ecuyer, Seigneur d'Auvilliers, dont la postérité subsiste. *Voyez Tarragon au VI Volume*: ladite *Jacqueline* de Prunelé épousa en secondes noces *Claude* de Reviers, Ecuyer, Seigneur de Souzy, & Mauni, dont la postérité subsiste. *Voyez Reviers dans ce Volume.*

XII. *Antoine* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, Montiers, Mancy, Rochefort & Boisseaux, épousa par contrat passé devant Ciron, Notaire à Yenville, 24 Janvier 1586, *Marie* Desvriolle, fille de *Denis*, Ecuyer, Seigneur de Noizeau, & d'*Antoinette* de Pelissant, *alias*, Palissot, dont 1. *Claude* qui suit; 2. *Jacques*, qui n'eut point d'enfans de *Jacqueline* de Gauville sa femme; & 3. *Alexandre*, Ecuyer, Seigneur d'Ormeville, Paroisse de Baudreville en Beauce, Montiers en Beauce, & Rochefort en Gâtinois, présent comme parent au contrat de mariage du 19 Avril 1596 d'*Abel* de Poillouë, Ecuyer, Seigneur de Saclas, avec *Anne* de Prunelé, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Guillerval, & de *Marie*

Digitized by Google

guerite de Monceau, Dame de Tignonville. Il étoit veuf de *Louise* de la Chasserie, lors du mariage de son fils aîné *Jacques*, Seigneur d'Ormeville, marié par contrat devant Noguet, Notaire Royal à Mondeville, 19 Avril 1612, avec *Marguerite* Poictevin, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Chesne-Bécard, & de *Genevieve* de Bizemont, dont pour fille unique *Marguerite* de Hallot, Dame d'Ormeville, femme 28 Mai 1640 de *François* de Sainxe, Ecuyer, Seigneur des Quatrevaux.

XIII. *Claude* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, &c. pour laquelle il porta la foi au Cardinal de Richelieu, comme Abbé de Saint Benoît, le 3 Février 1629, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Saint-Amour & de Parthenay, fut tué au combat de Saint-Aigné en Franche-Comté, en Avril 1637. Il avoit épousé par contrat devant Besançon, Notaire Royal à Mantes, 10 Juillet 1624, & par dispense de Rome du 13 Mai précédent, *Marguerite* de Hallot sa cousine, fille d'*Etienne*, Seigneur de Goussonville, & de *Françoise* de Chausour, dont sont issus 1. *Antoine*, Jésuite, connu sous le nom de Pere de Merouville; 2. *Philippe* qui suit; 3. *Marguerite*, femme d'*Hilaire*, Chevalier, Ecuyer, Seigneur de Chambon en Berry, Lieutenant du Grand-Maître de l'Artillerie; 4. & *Helene*, élevée auprès de la Princesse de Condé, ensuite Dame de la Chambre à la Clef d'or de la Reine de Pologne, par Brevet daté de Varsovie 20 Février 1667, & enfin Dame d'Honneur de la Princesse de Condé, par Brevet du 18 Juillet 1671, morte sans alliance.

XIV. *Philippe* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, Moutiers, &c. fit la foi pour Moutiers au Seigneur d'Alluye, présent Chevillard, Notaire audit Alluye, 31 Août 1639, fut maintenu dans sa noblesse sur le vû des titres, par Ordonnance de M. d'Aubray, Intendant d'Orleans, du 4 Janvier 1667, épousa par contrat devant Coutellier, Notaire à Paris, 31 Mars 1669, *Eleonore* de Guytard, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur, de Marly-le-Bourg, aujourd'hui Marly-le-Roi, & de *Madeleine* de Monchy, dont sont issus 1. *François-Joseph*, mort jeune; 2. *Louise*, qui suit; 3. *Guy*, Chanoine de Chartres; 4. 5. *Antoine* & *Pierre*, tués dans l'armée du Roi en Italie; 6 & *Eleonore-Françoise*, femme de *Bernard-Cesar* du Puis, Ecuyer, Seigneur d'Autigny, Moysy & Chesnay-Saint-Arnoult.

XV. *Louis* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, & à cause de sa femme, Seigneur de Domarville, Oueſtreville & Châtillon, fit la foi à Estampes 19 Mai 1719, & mourut en 1737, ayant épousé par contrat devant Savigny, Notaire à Paris 26 Avril 1710, *Charlotte-Adrienne* Stoppa, vulgairement Stouppe, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Domerville, Oueſtreville & Châtillon, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Françoise* de Meziere, dont sont issus 1. *Charles Philippe Louis*, dit le Marquis de Hallot, Chevalier, Seigneur de Domerville, Oueſtreville & Châtillon, dont il a porté la foi 30 Août 1743, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment des Gardes Françoises, & Brigadier des Armées du Roi, né en 1711, non marié; 2. *Louis Jacques*

Digitized by Google

Jacques François, Chambellan du feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe, Lieutenant Général de ses Armées, & Grand-Maître de la Maison de Son Alteſſe Royale & Electorale le Prince *Xavier* de Pologne & de Saxe, mort ſans alliance à Vienne en Autriche en Décembre 1759, de la ſuite des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Prague en 1757; 3. *Jules François Claude*, dit le Chevalier de Merouville, né en 1713, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant-Colonel d'une Brigade du Corps de Royal d'Artillerie, non marié; 4. *Pierre Vital*, dit le Chevalier de Hallot, né le 19 Août 1717, Chevalier de Saint Louis, & Capitaine au Corps des Grenadiers de France, non marié; 5. & *Louiſe Charlotte*, Demoiſelle de Hallot, née en 1715, Dame de Merouville par indivis avec ſes deux derniers freres, non mariée.

Branche des Seigneurs de Ponthus au Perche, éteinte.

Quoiqu'on ne puiſſe pas prouver la jonction de cette branche avec les précédentes, comme elle a toujours porté les mêmes nom & armes, il y a bien de l'apparence que *Jean*, par où elle commence, étoit fils de *Philippe* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Beaulieu, & de *Bienvenue* Alais, *alias* Alés, ſa ſeconde femme.

Jean de Hallot, Ecuyer, Seigneur de Marny, par les partages du 4 Mai 1501, eut de *Marguerite* de Veſmer, *alias* Veſnier ſa femme, *Jean* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Puis, marié 29 Novembre 1519 à *Marguerite* de Laleu, dont *Anne* de Hallot, Ecuyer, Seigneur du Puis, qui épouſa 13 Avril 1571 *Judith* de Ronſard, fille de *Joachim*, & de *Marguerite* de Chabot, qui le rendit pere de *Jacques* de Hallot, Ecuyer, Seigneur du Vivier, marié 10 Avril 1604 à *Madeleine* de la Cigogne, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur du Mouchet, & de *Jeanne* de Villeblanche, dont *Louis* de Hallot, I du nom, Ecuyer, Seigneur du Vivier, du Puis, & de Courtinbœuf, marié premier Août 1637 à *Renée* de Saint-Berthevin, fille de *Louis*, Ecuyer, & de *Rachel* de l'Enfernat, dont *Louis* de Hallot, II du nom, Chevalier, Seigneur de Ponthus, que *Suzanne* Levezel ſa femme, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Tartre, rendit pere d'une fille unique morte ſans alliance depuis peu d'années.

HANAPIED porte : *d'azur à la faſce d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une hure de ſanglier de ſable armée & allumée de gueules.*

Jacques Hanapied, Seigneur d'Amoy & d'Armonville en Beauce, Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché d'Orléans, avoit pour femme en 1588 *Madelene* Galmet, fille de *Georges*, Seigneur de Feronville, dont deux fils; 1. *Nicolas*, Seigneur d'Amoy, Tréſorier de France à Orléans en 1608; 2. & *Jacques*, Seigneur de Malleray, Conſeiller à la Cour des Aides de Paris.

HARLAULT, Seigneur de Préfontaine, & de Beaulieu, Election de Montargis, porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois ſoleils de même.*

1. *Thibault* de Harlault, Ecuyer, Seigneur de Pré-Fontaine, dont il rendit aveu au ſeigneur d'Egre-

ville en 1528, épousa *Philippe* de Launay, qui étoit sa veuve en 1547 : elle le rendit pere de

II. *Thomas* de Harlault, Ecuyer, Seigneur de Pré-Fontaine, Beaulieu & la Mardelle, épousa par contrat devant Roullin, Notaire à Châteaudun, le 27 Mai 1567, *Claire* de Voisines, fille d'*Edmond*, Ecuyer, Seigneur de Chantepoix, & de *Louise* de Beaumont, dont entre autres :

III. *Louis* de Harlault, Premier du nom, Ecuyer, Seigneur de Pré-Fontaine & Beaulieu, épousa présent Hamard, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 4 Juillet 1596, *Françoise* de Lamotte, fille de *François*, Baron de Fessart, & mere de,

IV. *Louis* de Harlault, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu épousa 1°., présent Garache, Notaire au Houssay, le 2 Septembre 1631, *Fiacrette* de Camrcy, fille de *François*, Ec. Seigneur de Coustgenouil, & de *Françoise* Pommart ; 2°. par contrat, 7 Janvier 1633, *Jeanne* de Lestang, fille de *Claude*, Ecuyer, & de *Françoise* Castel ; 3°. par contrat devant Barois, Notaire, le 5 Septembre 1647, *Françoise* le Conquérant, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Gondreville, & de *Jeanne* Descoutes : il eut du deuxieme lit,

Jacques de Harlault, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, épousa par contrat devant Vezet, Notaire à Châteaudun, le 3 Octobre 1662, *Marguerite* de Voisines, fille de *César*, Ecuyer, Seigneur de Chantepoix, dont on ignore la postérité.

HAUTE CLOCQUE en Artois, au Comté de Saint-Pol, porte : *à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or ; supports, deux hommes sauvages.*

On trouve *Wilbert* de Haute-Clocque, Chevalier, mentionné dans une Charte de l'Abbaye de Saint Jean d'Amiens de l'an 1174 : il est encore parlé de lui dans une autre Charte de l'Abbaye de Cercamp, en date du mois d'Av. 1170.

II. *Fassart* de Haute Clocque, mentionné dans un ancien Rôle de la Noblesse d'Artois, se trouve aussi rapporté dans les Chartes dudit Pays en date de l'an 1254. Ledit *Fassart* avoit un frere nommé *Mayus* de Haute-Clocque, à qui on donne pour femme une nommée *Mehaut*, suivant une Charte de l'Abbaye de Cercamp en date du mois de Janvier 1265.

Jacques de Haute-Clocque avoit pour femme *Jeanne* de Hallin, par titre autentique du mois de Mai 1366.

Brogniars de Haute-Clocque, frere de *Jacques*, fut suivi de deux Ecuyers à la journée de Saint Omer, en l'année 1340, disent les titres & rôles de la Chambre des Comptes de l'Isle. Il servoit sous *Eudes*, Duc de Bourgogne ; ce qui est aussi rapporté par *Floris* Vanderhaer dans son Livre des Châtelenies de l'Isle, & par un autre titre concernant ledit *Brogniars*, dont l'original est aux Chartes d'Artois en date du 10 Juin 1340.

III. *Valles* de Haute Clocque, Ecuyer, Seigneur dudit Haute-Clocque, fils de *Jacques* ci-dessus, ce qui se prouve par le même titre du mois de Mai 1366, où il comparoît avec son pere & sa sœur. *Peronne* eut pour femme *N*. . . .

IV. *Colart* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fils de *Valles*, avoit pour femme *Florence* de Gaesbecq, par titre de l'an 1400.

Digitized by Google

Jean de Haute-Clocque, tué à la prise de Saint Denis par les François, qui escaladerent cette Ville en 1430. *Voyez* Montrelet *fol.* 53, *vol.* 2.

V. *Renaut* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur dudit Haute-Clocque, fils de *Colart*, épousa *Jeanne* de Briſtel-Brias, fille de *Pierre* & de *Marguerite* Humbert, laquelle vivoit, femme dudit *Renaut*, par titre de l'an 1446. Ils laiſſerent entre autres enfans,

VI. *Garin* de Haute-Clocque, Ec. Seig. dudit lieu, vivoit avec ſa femme par titre de l'an 1487 : il épouſa *Bonne* de Harlin, fille d'*Adolphe*, Ecuyer, & d'*Alix* de Frumezelles, dont il eut 1. *Adrien* de Haute-Clocque. 2. *Martin*, dont on ignore la poſtérité.

VII. *Adrien* de Haute-Clocque, dit *Gavin*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, acquit le Fief Brogniars ſéant audit Haute-Clocque, de *Brogniars* de Neuville : il épouſa *Jeanne* de Sains, dite d'Ailly, qui hérita de la Seigneurie d'Havernay, par la mort de *Jean* de Sains, dit d'Ailly, Ecuyer, Seigneur de Sains en Ternois. Son frere ledit *Adrien* mourut en 1507. Ladite *Jeanne* de Sains étoit fille de *Jean* de Sains, Chevalier, Seigneur de Gaveron, Viel-Vendin, & de *Jeanne* de Beſtoriere ; ce qui ſe prouve par titres de 1498.

1. *Jean* de Haute-Clocque, Seigneur dudit lieu.

2. Autre *Jean*, dit *Jeannet*, Seigneur des Moineaux, dont la poſtérité ſuivra celle de ſon frere.

VIII. *Jean* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur dudit Haute-Clocque, fils d'*Adrien* dit *Gavin*, épouſa *Marie* Coulon, Dame de Wal & Guiſſy ; il fit partage à tous ſes enfans par acte expédié ſous le Scel du Prévôt de Dourlens ; ledit acte paſſé en la Ville de Saint Pol, le dernier Fevrier 1512. Il laiſſa les enfans ſuivans,

1. *Pierre*, dit *Petrus* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur d'Havernay, céda à ſon frere *Waleraut* de Haute Clocque, ladite Seigneurie d'Havernay, pour ſe décharger d'une rente qu'il lui devoit, & d'autres prétentions qu'il avoit ſur la Terre de Haute-Clocque. Il tranſigea en 1536 avec le Chapelain de Saint André à Saint Pol, au ſujet d'une portion de Terrage qu'il avoit ſur le Terroir de Haute-Clocque, à *Jean* Herlin, Bourgeois d'Arras, à condition d'en jouir ſa vie durante, & ſa femme de la moitié après ſa mort : il mourut le 26 Avril 1542, ſans poſtérité de *Catherine* de Ricametz ſa femme, morte au mois de Novembre 1552.

2. *Waleraut* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur de Haute-Clocque, qui ſuit

3. *Nicolas* de Haute-Clocque, mort ſans poſtérité.

4. *Robert* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur des Cogeux, épouſa *Claire* de Hannedouche, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Hunctun, & de *Jeanne* le Petit, ſans poſtérité.

5. *Adrien* de Haute-Clocque, mort ſans alliance.

6. *Berſine* de Haute-Clocque épouſa *Artus* de Ricametz, Ec. Seigneur dudit Ricametz & Fouſſelin, avec poſtérité.

7. *Marie* de Haute-Clocque, épouſa *Mathieu* Grébert.

IX. *Valerand* de Haute Clocque, Ecuyer, Seigneur de Wais & d'Havernay, étoit Capitaine des Ville & Château de Bapaume en 1550. Il épouſa *Marie* de Vérité, fille de *Jean*, Seigneur de Quatrevaux, & de *Margue-*

rise le Brasseur, dont il eut

1. *Robert* de Haute-Cloque, Ecuyer, Seig. de Wais, qui suit.

2. *Walerand* de Haute-Cloque suivit l'Etat Ecclésiastique, dans lequel il s'acquit une grande réputation par la dignité de Légat à *Latere*, dont il fut honoré des Souverains Pontifes.

3. *Hugues* de Haute-Cloque, Ecuyer, Seigneur d'Havernay, par accord avec son Neveu, passé à Saint Omer en 1580, il vendit ladite Seigneurie d'Havernay : il laissa de *Jeanne* de Cadiques sa femme, une fille unique, nommée *Louise* de Haute-Cloque, laquelle épousa *François* de la Garde.

4. *Jeanne* de Haute-Cloque, morte sans alliance.

X. *Robert* de Haute-Cloque, Ecuyer, Seigneur de Wais & de Quartrevaux, épousa *Marguerite* de Beaufort, fille de *Jean* de Beaufort, Ecuyer, Seigneur de Bullecourt, Beaurains, Sauchoy, & de *Madelene* de Jacquepée : elle mourut en 1599, & est enterrée à Saint Gery à Arras, où se voit encore son Tableau funebre. Il en eut

1. *François* de Haute-Cloque, qui suit.

2. *Michelle* de Haute-Cloque, qui épousa *Sébastien* de Hannedouche, Chevalier, Seig. de Huclun Chef du Magistrat de Douay, mort le 5 Décembre 1628 âgé de 74 ans, & sa femme le 17 Décembre 1632 âgée de 70 ans, où se voient leurs huit quartiers ; ils eurent une fille, unique héritiere, nommée *Marie* de Hannedouche, qui épousa *Ermice* d'Omalun, fille de *N*..., Baron de Glean-Omalun, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Milord du Royaume d'Irlande, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur *Ferdinand*, lequel mourut en 1619, & sa femme en 1641.

3. *Isabelle* de Haute-Cloque, Religieuse, puis Abbesse de la Noble Abbaye d'Estrun lez-Arras, laquelle fit bâtir l'Eglise de ladite Abbaye.

XI. *François* de Haute-Cloque, Ecuyer, Seigneur de Wais & de Quartrevaux, épousa en 1585 *Antoinette* de Cavetel, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Neuville-au-Cornet, & de *Marie* Lecuyer, fille de *Jean* Lecuyer, Chevalier, Vicomte de Poullens, Seigneur de Brestel, Magnicourt-en-Comté, & de *Marie* Utenhove : de ce mariage vinrent, 1. *Robert* de Haute-Cloque, qui mourut avant ses pere & mere sans postérité de *Joline* de la Four sa femme, avec laquelle il paroît par titre de l'an 1618.

2. *Philippe* de Haute-Cloque, Seigneur de Wais, qui suit ;

3. *Jeanne* de Haute-Cloque, Religieuse à la Noble Abbaye d'Estrun, puis Abbesse après sa tante.

4. 5. 6. & 7. *Marguerite*, *Jeanne*, *Marie* & *Claude* de Haute-Cloque.

XII. *Philippe* de Haute-Cloque, Ecuyer, Seigneur de Wais, Quartrevaux & Neuville-au-Cornet, fut tué par un parti Espagnol près d'Urcamps en 1636 : il avoit épousé en 1632 *Marguerite* de Belvalet, Dame dudit lieu & de Flines en Auberchicourt (fille de *Jean* de Belvalet, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, & d'*Anne* Vignon) : elle se remaria à *François* Haccart, Lieutenant-Colonel d'un Régiment Allemand : elle fit son testament en 1687 & 1690 : elle mourut le 13 Mars 1698, âgée de 95 ans, & est enterrée en l'E-

Digitized by Google

glise des Récollets du Valentin à Wais. Elle eut de son premier mari les enfans qui suivent,

1. *Philippe-François* de Haute-Clocque, Seigneur de Wais, qui suit ;

2. *Anne-Françoise* de Haute-Clocque, Dame de Neuville-au-Cornet, épousa *Jean* de Crequi, Chevalier, Seigneur de Montcrgueil, du Bus, fils de *François* de Crequi, Chevalier, Vicomte de l'Angle, & de *Geneviève* du Bus, Dame dudit lieu & de Saucourt ; dont *Antoinette-Marguerite* de Crequi, Dame de Neuville-au-Cornet, épousa en 1686 *Jacques* de Carpentin, Chevalier, Seigneur de Cumont, avec postérité.

XIII. *Philippe-François* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur de Wais, épousa en premières noces *Marguerite* de Berghes, fille de *Jean* de Berghes, Chevalier, Seigneur de Mouriez, & d'*Anne* de Ricametz, Vicomtesse d'Arkuts & la dernière de sa Maison de Ricametz ; en secondes noces en 1683 à Wais le 5 Juillet, à *Marie-Anne* des Mareys, fille d'*Antoine* des Mareys, Ecuyer, Seigneur de Lannoy, & d'*Isabelle* de Lelos, laquelle fit son testament en 1721, & mourut la même année. Ledit *Philippe-François* de Haute-Clocque mourut le 4 de Mai 1686 : il eut de son premier mariage.

1. *Charles-François* de Haute-Clocque, mort le 17 Mars 1683, & gît en l'Eglise des Récollets à Arras, n'a pas été marié.

2. *N...* de Haute-Clocque, mort en bas âge. Du second mariage vint,

XIV. *Jean-Baptiste-François* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur de Wais, Quartrevaux, Belvalet, Flissus & Auberchicourt, mort le 19 Avril 1719, âgé d'environ 34 ans, & gît en l'Eglise de Wais. Il épousa en premières noces en 1705, *Valentine* Boudart, fille de *Joseph* Boudart, Chevalier, Seigneur de Couturelle-Warlincourt, & de *Valentine* du Bus, en secondes noces en 1708, *Anne-Marie* de la Forge, fille de l'Amirat de la Forge, Ecuyer, Seigneur d'Hermin, & de *Marie-Antoinette* du Mont-Saint-Eloy. Elle s'est remariée à *Arras* de Magenis, Gentilhomme Irlandois, Capitaine au Régiment du Bukley. Ledit *Jean-Baptiste-François* de Haute-Clocque eut de son premier mariage *Marie-Anne-Joseph-Valentine* de Haute-Clocque, qui épousa en 1727 *Adrien-Philippe* du Cariel, Chevalier, Seigneur de Fief-Beauquêne, fils de *Jacques-François* du Cariel, Chevalier, Seigneur de Fief-Boubers, & de *Marie-Jeanne-Valentine* de Lattre, dont sont venus deux garçons & une fille.

Du second mariage dudit *Jean-Baptiste-François* de Haute-Clocque avec *Anne-Marie* de la Forge,

1. *Jean Baptiste-Joseph-Dominique* de Haute-Clocque, mort à l'âge de 15 ans.

2. *Charles-François* de Haute-Clocque, Seigneur de Wais, qui suit.

3. *Louis-Hector-Constantin* de Haute-Clocque, Seigneur de Belvalet, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, marié à *N...* de Langhe.

4. Une fille morte en bas âge.

XV. *Charles-François* de Haute-Clocque, créé Chevalier avec son frere par Lettres-Patentes expédiées à Versailles au mois de Décembre 1752, avec la permission de surmonter leurs Armes d'une couronne de Comte, Chevalier,

Seigneur de Wais, Quatrevaux, Flisses en-Auberthicourt, a épousé, le 25 Janvier 1744, *Marie-Yolande-Joseph* le Caron fille unique de *Louis-Dominique* le Caron, Ecuyer, Seigneur du Rollois, & d'*Anne-Marie* de Forcy, dont

1. *Adrien-François-Masie* de Haute-Clocque, Chevau-Leger de la Garde ordinaire du Roi, né le 7 Novembre 1744.

2. *François-César-Auguste*, mort le 27 Mars 1754.

3. *Marie-Yolande-Philippine*, née le 25 Août 1745.

4. *Marie-Agnès-Josephe* de Haute Clocque, morte.

5. *Jeanne-Louise* de Haute-Clocque, morte.

6. *François-Louis-Joseph* de Haute-Clocque vit, né le 15 Avril 1755.

7. *Veduſtine-Valentine* de Haute-Clocque, née le 21 Juillet 1758.

Seigneurs des Moineaux.

VIII. *Jean*, dit *Jeannet* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur des Moineaux, second fils d'*Adrien*, dit *Gavin*, Seigneur de Haute-Clocque, & de *Jeanne* de Sains, dite d'Ailly, paroît par titres des années 1500, 1507, du mois de Mars 1518, & 28 Juin 1524: il épousa, par contrat du 12 Mars 1505, *Sainte* d'Oresmieux, fille de *Robert* d'Oresmieux & de *Catherine* de Wailly, d'où vinrent

1. *Antoine* de Haute-Clocque, Seigneur des Moineaux, paroît par titre de l'an 1560. Il épousa *N*... Descordes de-Watripont, sans postérité.

2. *Hugues* de Haute-Clocque, Seigneur des Moineaux, suit après son frere.

3. *Robert* de Haute-Clocque, mourut sans alliance.

IX. *Hugues* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur des Moineaux, Homme-d'Armes des Ordonnances du Roi sous la charge du Marquis d'Havré: il épousa *Anne* de Miraumont, sœur de *Claude* de Miraumont, Ecuyer, Seigneur de Limencourt, Monchiel-lez-Authie; d'où vint un fils unique qui suit.

X. *Antoine* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur des Moineaux, mourut en 1614. Il épousa *Madelene* de Moncheaux, fille de *François* de Moncheaux, Ecuyer, Seigneur de Fredeval, & de *Jeanne* Dubois-de-Fiennes, dont vint une fille unique qui suit.

XI. *Jeanne* de Haute-Clocque, Dame des Moineaux & de Froideval: il épousa *François* de Genevieres, Seigneur de Wuadricourt, dont un fils mort sans alliance, Capitaine de Dragons au Régiment d'Artois; & une fille mariée à Mr. Duval de Berles.

HARNOIS ou ARNOIS en Normandie, Généralité de Roüen, Election de Montivilliers, Paroisse de Bournendue.

François-Robert Arnois, Ecuyer, Sieur de Blanguer, épousa le 27 Octobre 1737 *Louise* de Rousſel, de la Maison de Rousſel-de-Godervile; de laquelle il eut les enfans qui suivent.

1. *Louis-Robert-François*, né le 26 Juin 1742, Contrôleur, Garde de la Marine au Département de Breſt le 7 Août 1757.

2. *Louis-Gaſton*, né le 25 Décembre 1744, Page de Son A. S. le Comte de Clermont en Mars 1758, & Lieutenant au Régiment d'Enghien le 30 Janvier 1761.

3. *Germer*, né le 23 Septembre 1748; entré Page de Son A. S. le Duc de Penthievre en Fevrier 1759.

4. *Louis-François*, né le 27

Digitized by Google

Fevrier 1751 ; entré à l'Ecole Militaire en Juin 1760.

1. *Louiſe-Bonne-Judith-Angélique*, née le 9 Octobre 1738 ; Religieuſe au Prieuré-Royal de Saint Louis à Rouen.

6. *Louiſe-Bonne-Françoiſe*, née le 13 Décembre 1739 ; Religieuſe au Prieuré Royal de St. Mathieu, dit les Enmurées, à Rouen.

Et 7. *Ameliе-Fortunée*, née le 27 Juillet 1743.

Les Armes....

HARZILLEMONT, porte : d'*azur à trois pals de vair au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.*

I. *Gon*, Sire d'Harzillemont & de Harnicourt, Grand-Baillif & Gouverneur de Rouen, que *N*... de Villeſavoir rendit pere de

II. *Simon* de Harzillemont, Seigneur dud. lieu & Harnicourt ; qui eut de ſa femme, dont on ignore le nom, 1. *Euſtache* qui ſuit ; 2. & *Hallard*, qui devint Seign. de Villeſavoir, Terre qu'il vendit à *Gerault* Caſſinel, & mourut ſans enfans.

III. *Euſtache*, Seigneur d'Harzillemont, laiſſa de *Marguerite* de Sorbon,

IV. *Jean*, Seigneur d'Harzillemont, premier Chevalier, Seigneur de Brange & de Loupigne, épouſa devant Lebelle, Notaire à Creil, le 2 Décembre 1491, *Marie* de Beaubers-de-Vaugenlieu ; dont 1. *Jean*, II du nom, qui ſuit. 2. *Guy*, qui laiſſa des enfans de *Marguerite* de la Motte. 3. *Jean*, puîné, mari de *Jeanne-Guillaume*, Dame de Freſne & de Sauvigny. 4. *Iſabeau*, femme de *Léonard* d'Oſſonville, Chevalier. 5. *Jeanne*, femme de *Jacques* de Beaufour, Chevalier, Seigneur de Courlandon. 6. *Blanche*, femme d'*Antoine* de Courtignon, Seigneur de Neſle-en-Brie. 7. Et *Léonore*, femme de *Colas* de Gliſſole, Seigneur de Saint Marcel.

V. *Jean* d'Harzillemont, II du nom, Chevalier, Seigneur de Brange & de Loupigne, épouſa *Madelene* de Broyo, fil'e de *Nicolas*, Seigneur de Paſſy, & de *Marie* de Boullainvilliers ; dont 1. *Michel*, qui ſuit ; 2. & *Jeanne*, femme en 1501 de *Jean* de Boqueaux, Chevalier.

VI. *Michel* d'Harzillemont, Seigneur de Brange & de Loupigne, épouſa en 1525 *Jeanne* Guillaume, fille de *Pierre*, Seigneur de Sauvigny, frere de *Jeanne*, Dame de Freſne, mentionnée ci-deſſus ; dont 1. *Nicolas*, qui ſuit ; 2. *Charles*, Seig. de Sauvigny, laiſſa des enfans de *Marie* Drouart ; 3. *Françoiſe*, femme de *Germain* de Thumery, Seigneur de Rocquencourt.

VII. *Nicolas* d'Harzillemont, Seigneur de Brange & de Loupigne, épouſa en 1554 *Anne* de Creil, fille de *Louis*, Seigneur de Merval, & de *Marie* d'Inneville ; dont 1. *Antoine*, qui ſuit ; 2. *Pierre*, qui laiſſa poſtérité de *Louiſe* d'Auquoy ; & *Antoinette*, femme de *François* Chamby, Seigneur de Paucy.

VIII. *Antoine* d'Harzillemont, Seigneur de Brange & de Loupigne, épouſa en 1581 *Judith* Bachelier, fille de *Jean*, Seigneur de Montigny, & de *Claude* d'Angeau ; dont 1. *Louis*, qui ſuit ; 2. & *Antoine*, Vicomte de Merval, qui laiſſa des enfans de ſes deux femmes ; *Marguerite* Dieudonné, & *Charlotte* de Creil.

IX. *Louis* d'Harzillemont, Ch. Seigneur de Brange, épouſa par contrat le 29 Septembre 1612 *Marie* Larcher, fille de *Jerôme*, Seigneur de Mande, & de *Marie*

Digitized by Google

Fortia ; dont 1. *François*, qui fuit ; 2. & *Jacques*, Abbé de St. Leger.

X. *François* d'Harzillemont, Chevalier, Seigneur de Brange, épousa le 24 Septembre 1644 *Angélique* Renard, fille de *Laurent*, Seigneur de Montilieres, dont des enfans.

HAYE (de la) Diocèse de Coutance, Election de Valogne en Normandie ; suivant *la Roque*, *Hist. d'Harcourt*, *T. II*, *p.* 1101. Cette ancienne Noblesse est une branche de l'illustre Maison de Vernon, qui descendoit, suivant le même Auteur, de *Renauld*, I. du nom, Comte de Bourgogne, & d'*Alix*, fille de *Richard*, second Duc de Normandie. *Voyez* du Moulin, *Hist. de Normandie* : *Neustria Pa*, sur l'Abbaye de Preaux ; Masseville, *Tom. II* ; les Chartres de l'Abbaye du Bec.

I. *Robert* de la Haye, troisieme fils de *Guy*, Comte de Vernon, prit le premier le surnom de la Haye. Il eut d'une Dame nommée *Muriel*, deux fils ; *Robert* qui suit, & *Raoul* qui fit le voyage de la Terre-Sainte à la suite du Duc *Robert* en 1096. Peut-être eut-il un troisieme fils, tige de l'ancienne Maison de la Haye-Paisnel, qui n'adopta que ce dernier surnom, dont étoit *Guillaume* Paisnel, duquel *Orderic* Vital a parlé sur l'année 1087.

II. *Robert* de la Haye, II du nom, épousa *Alienor*, qui ratifia avec lui sa donation de l'Eglise & dîmes d'Emondeville-Gleneut.

III. *Robert* de la Haye, III du nom, marié à *Jeanne* de Vernon, l'aînée des trois filles héritieres de *Guillaume* de Vernon, dernier du nom, Baron de Nehou ; à laquelle échut dans son partage en 1283, le Château & la plus noble portion de la Baronnie de Nehou. De ce mariage sortirent sept fils & une fille.

1. *Robert*, marié à une fille de la Maison de Biron, & auteur de la branche des Seigneurs de Nehou.

2. *Jean* de la Haye, Baron de Montbrecy.

3. *Jean*, Sire de Perchis & d'Arondeville, qui suit.

4. *Jean*, Sire de la Haye-Hue.

5. *Guillaume* de la Haye.

6. *Thiebaut*, Chanoine à Roüen.

7. *Philippe*, Prêtre.

8. Et *Thomasse*, alliée à *Raoul* de Breuilly, Chevalier, Seigneur de Claies, & mere d'*Isabeau* de Breuilly, qui épousa *Guillaume* de Thieuville.

IV. *Jean* de la Haye, Sire d'Arondeville, à présent dit Herondeville, Paroisse sise près Montebourg, de Perchis ou Perfy, fut Chevalier-Baronnet, compris au Rôle du Cotentin de l'an 1304. Il vendit aux Religieux de Montebourg en 1300 un Fief & droit de Foire à Saint Floxel, dont il avoit rendu en 1290 aveu au Comte de Tancarville.

V. *Roger* de la Haye, troisieme fils de *Jean*, I du nom, Sire d'Arondeville, de Perchis, & autres lieux, Chevalier-Banneret, & d'une fille de Vauville, fut Seigneur de Sotteville. Il servit en 1360 avec *Renaud* de la Haye son neveu, sous M. *Jean*, Comte d'Harcourt. Il eut de son mariage avec une femme dont on ignore le nom ; 1. *Jean*, Seigneur de Sotteville, pere de *Pierre* & de *Guillaume*, successivement Capitaines du Château de Valognes après *Jean* de Ciffrevast : 2. *Thomas* qui suit.

VI. *Thomas* de la Haye eut entre autres héritages une Vavassou-

Digitized by Google

sie, avec un Manoir & Colombier, sise en la Paroisse de Querqueville près Cherbourg, & quinze sols de rente sur la Seigneurie de Vauville. *Thomas* fut un vaillant homme de guerre, servit honorablement, & décéda dans la Paroisse de Lieu-Saint près Valognes, dans un âge fort avancé. Il épousa une Demoiselle, dont sortit *Colin* de la Haye, qui suit.

VII. *Colin* de la Haye fut recueilli par *Raoul* Tesson son parent, dont l'aïeule étoit de la Maison de Vauville, qui prit soin de son éducation & le fit servir dans sa Compagnie. Ensuite il continua sous *Jean* de Ciffrevast, *Pierre* de la Haye de Solleville, *Jean* Piquet, successivement Capitaines du Château de Valognes; & *Jean* de la Haye d'Arondeville, Chevalier, qui en fut Lieutenant. *Colin* de la Haye fut reçu à la revue d'Amiens en 1386, & de Carentan en 1387 & 1388, avec *Guillaume* de la Haye & plusieurs autres Gentilshommes d'Armes d'Ordonnance. Il avoit *Payes* & *Sanses*. Il fut à plusieurs voyages de guerre avec *Jean* Peynel, *Renaud* du Hommet, Chevaliers, ses parens, &c.; même en Afrique contre les Sarrasins. Il alla ouvert en parti contre les Anglois, se trouva aux siéges de Cherbourg, d'Arras, de Compiegne, Soissons, Bapeaume, & enfin à la bataille d'Azincourt. Il épousa *Constance* d'Irquembourg, fille de *Jean*, Seigneur de Crossay; Famille Noble, qui portoit pour armes: 3 *aigles de gueules en champ d'argent*. De ce mariage sortit *Robert* qui suit.

VIII. *Robert* de la Haye, Page de *Colin* son pere, portant sa tente, fut avec lui à la bataille d'Azincourt en 1415, & aux autres guerres avec les Nobles du Pays du Cotentin. Il épousa *Thomine* Carbonnel, fille de *Girard* & de *Jeanne* de Varreville. De ce mariage vinrent *Guillaume* qui suit; & *Jeanne*, mariée à *Jean* de Rouville, Ecuyer.

IX. *Guillaume* de la Haye servit dès son jeune âge, après la réduction de la Normandie, en la Compagnie des autres Nobles, & assista aux montres & revues. Il fut enrégistré dans le Catalogue de l'ancienne Noblesse de l'Election de Valognes par Montfaut, sous *Louis XI*. Il continua de servir, ou l'un de ses fils en sa place, & comparut à toutes les montres & revues des Nobles; dont *Robert* Josel, Lieutenant-Général du Cotentin, lui délivra un certificat authentique le 28 Février 1480. La Roque dit que ses fils produisirent aussi leur Généalogie devant les Elus, lors de la recherche de 1523. Il épousa par contrat du 10 Décembre 1451, *Jeanne* Murdrac. Il en eut, 1. *Thomas* qui suit; 2. *Pierre*, Prêtre; 3. *Jean*, 4. *Gilles*, 5. *Robert*, 6. *Florence*, mariée au sieur *Enguerrand* Troude. Les postérités de *Jean* & *Gilles* sont éteintes. A l'égard de *Robert*, le dernier de ces cinq garçons, il épousa *Blanche* l'Ecureuil, dont il eut *Nicolas* de la Haye; qui de *Marguerite* Bellear eut *François*, marié à *Perrette* Marmion, pere & mere de *Philippe*, *Guillaume* & *Geoffroy*.

Guillaume fut allié à *Françoise* Colas, dont sortit *Jean-François*, Sieur de Marais, qui produisit devant [illegible] de Chamillard, & fut enrégistré au Chapitre de l'ancienne Noblesse de l'Election & Sergenterie de Valognes, Paroisse d'Alleaume. Il portoit pour Armes: d'ar-

Digitized by Google

gent chargé d'un cœur de gueules, accompagné de ſept hermines au chef d'azur, chargé de deux fautoirs d'or. De ſon mariage avec *Suſanne* Clèret, ſortirent *Marie-Suſanne*, qui épouſa *Pierre* Beaugendre, Ecuyer; & *George-Richard* de la Haye, lequel en conſéquence de l'Arrêt du Conſeil du 20 Novembre 1696, & Ordonnance du mois d'Août 1697, fit enrégiſtrer à l'Armorial-général les Armes *pleines d'or, au fautoir d'azur*, & quitta ſes Armes briſées. Ce *George-Richard* eut de ſon mariage avec *N...* de Coyſevaux un fils, décédé ſans alliance en 1760, ayant ſervi dans le Régiment des Gardes-Lorraines avec commiſſion de Capitaine, enſuite dans les Grenadiers de France.

X. *Thomas* de la Haye, fils aîné de *Guillaume* & de *Jeanne* Murdrac, épouſa *Perrette* Fouquet, dont il eut 1. *Pierre*, 2. *André* qui ſuit; & *Chriſtine* de la Haye, mariée à *Thomas* le Coq, Ecuyer. *Pierre* eut de *Catherine* Digeon *Gilles* de la Haye, compris au Rôle de l'Arriere-Ban de 1579. Il fut pere de *Pierre*, qui produiſit devant Roiſſy, & ſon fils aîné, *Jean* de la Haye, devant M. de la Potterie en 1640; & *Julien*, fils puîné dudit *Pierre*, demeurant à Cherbourg, produiſit devant M. de Chamillard, & fut enrégiſtré au Chapitre de l'ancienne Nobleſſe, Election de Valognes, Sergenterie de Tollevaſt, depuis laquelle recherche cette ligne s'eſt éteinte.

XI. *André* de la Haye, ſecond fils de *Thomas* & de *Perrette* Fouquet, compris aux Rôles des Arriere-Bans de 1551 & 1575, eut de *Perrine* Feſſien *Enguerrand* qui ſuit, & *Guillaume*, mort ſans enfans.

XII. *Enguerrand* de la Haye épouſa *Ancelle* Liot, dont il eut 1. *Jean* qui ſuit, 2. *André*, 3. *Louis* mort ſans enfans. *André* eut de *Jeanne* Layné, *Jean* de la Haye, allié à *Gratienne* Meſſens, pere & mere de *René* de la Haye, Major de la Capitainerie Garde-Côtes de Cherbourg; qui de *N...* Groult a laiſſé une fille, mariée à Potier, Seigneur du Queſné.

XIII. *Jean* de la Haye produiſit devant les Commiſſaires en 1624, & devant M. de la Potterie en 1640. Il épouſa *Scholaſtique* l'Abbé, dont *Jacques* qui ſuit.

XIV. *Jacques* de la Haye, Ec. Sieur des Portes, né en 1654; maintenu & inſeré au Chapitre de l'ancienne Nobleſſe de la Vicomté de Valognes, Sergenterie de Tollevaſt, dont fut délivré un certificat en forme le 28 Mars 1668, qui porte *qu'ils ont bien & duement prouvé être Nobles depuis le tems de Montfaut*, a épouſé *Louiſe* de Manſois, fille héritiere d'*André*, Ecuyer. De ce mariage eſt ſorti *Bon-Antoine* qui ſuit.

XV. *Bon-Antoine* de la Haye, Seigneur de Sénarville & de Maudenuville, né en 1702, a épouſé en 1724 *Jeanne-Scholaſtique-Catherine* des Fontaines, fille de *Pierre Julien*, Ecuyer, dont

1. *Bon Guillaume*, Lieutenant dans le Régiment Royal-des-Vaiſſeaux en 1747; retiré du Service.

2. *Vincent*, appellé le Chevalier de la Haye, Lieutenant dans le Corps Royal de l'Artillerie.

3. *Jean Gabriel*, appellé auſſi Chevalier de la Haye, Garde-du-Corps du Roi, Compagnie de Tingry, ci-devant Luxembourg.

4. *N...* dans l'Etat Eccléſiaſtique.

5. Et une fille.

Digitized by Google

Les aînés de la Maiſon de la Haye portoient : d'*or au ſautoir d'azur*.

Les Seigneurs de Senoville portent : d'*argent*, *chargé d'un cœur de gueules*, *accompagné de ſept hermines*, 4, 2 & 1. *au chef d'azur*, *chargé de deux ſautoirs d'or*.

Le Procès verbal de Montfaut comprend au Chapitre de l'Election de Liſieux un *Bertrand* de la Haye, & *Jean* ſon frere, demeurans à Orbec. Cette Famille noble exiſte.

Jean de la Haye, pere de *Robert*; *Antoine* de la Haye, pere de *Daniel*, & d'*André*, *Charles* & *Louis* de la Haye, demeurans Election de Falaiſe, produiſirent devant Roiſſy en 1599, qui les reçut à joüir de leur Nobleſſe; de même que *Jacques* de la Haye, Sieur de Martainville.

En 1668. *Daniel*, *Pierre*, *François*, *Louis*, *Antoine* de la Haye, & autres de leur ligne, portant : d'*azur à la bande d'or*, *chargé de merlettes d'argent*, produiſirent devant M. de Marle, Intendant d'Alençon.

Pluſieurs autres du nom de la Haye ayant pour Armes : *parti d'argent & de gueules*, *au chef de ſable*, *chargé de trois beſans d'or*, furent maintenus par M. de la Galiſſionniere, Commiſſaire pour la Généralité de Roüen, qui reçut auſſi une autre Famille de la Haye, qui portoit : *de gueules à la faſce d'or*, *à une croix d'or : en chef une tour auſſi d'or en pointe*.

Les différentes Familles de la Haye, n'ont rien de commun avec celle de la *Haye de Sénoville*, branche cadette de l'ancienne Maiſon de la Haye, de laquelle on vient de donner la Généalogie.

On lit auſſi dans le Traité de la Nobleſſe de la Roque, que le Duc d'Alençon annoblit une Famille de la Haye ſur la fin du quinzieme ſiecle, ou au commencement du ſeizieme. *Pierre* de la Haye, dit-il *Ch.* 28, déclara en 1440 devant *Guillaume* Prud'Homme, & ſes Elus de Liſieux, que ſon pere avoit été annobli par le Duc d'Alençon..... *Robert* & *Antoine* de la Haye, Sieurs de Courcelles & du Coudray firent la même déclaration en 1640 devant les Commiſſaires de la Généralité d'Alençon.

Enfin le même la Roque met au nombre des branches de l'ancienne Maiſon de la Haye de Normandie, celles des Seigneurs de Paſſavant, de la Haye-Jouſlain, & de la Haye, Seigneur de la Pipardiere, qui ont eu des établiſſemens en d'autres Provinces, & des Armes différentes; ſavoir, de la Haye-Paſſavant : d'*or à deux faſces & à l'orlet de merlettes*, *le tout de gueules*.

De la Haye-Jouſlain : *de gueules à la croix trefflée d'hermines*.

Et de la Haye de la Pipardiere : *de gueules à 3 macles d'or*, *que les puînés briſoient d'un chevron d'argent*.

De la premiere ſortit *Jean* de la Haye, Seigneur de Paſſavant & de Chemillé, qui épouſa *Thomine* de Dinants. Ils eurent un fils, dont on ignore le nom, & une fille *Louiſe* de la Haye, mariée à *Jean*, Seigneur de Scepeaux (a). *Elizabeth* de la Haye, ſœur ou tante dudit *Jean*, fut alliée ſur la fin du treizieme ſiecle à *Phi-*

(a) *Voyez Morery au mot Scepeaux.*

Digitized by Google

lippe de Nemours, Chambelan de France, dont sortit *Gauthier* de Nemours, qui épousa *Clémence* de Dreux.

Louis de la Haye, Seigneur de Passavant & de Mortagne en Poitou, petit-fils dudit *Jean*, épousa *Marie* d'Orléans, fille de *Jean*, Comte de Danois & de Longueville; duquel mariage sortirent le célèbre *Antoine* de la Haye, Abbé de St. Denis en France, Fecamp & St. Corneille de Compiegne; & *Yolande* de la Haye, Dame de Passavant, mariée 1°. au Comte d'Armagnac, Comte de l'Isle-en-Jourdain, dont elle eut le Cardinal d'Armagnac: 2°. à *Louis* de Brezé, Comte de Maulevrier, Grand-Sénéchal de Normandie, dont sortit *Françoise* de Brezé, qui porta la Baronnie de Passavant dans la Maison de Beauvau. On trouve encore que la Baronnie au Comté de Chemillé en Anjou fut possédée par *Philippe* de Montespedon, Dame dudit lieu, & Dame de Beaupreau, fille héritiere de *Joachim* & de *Jeanne* de la Haye, laquelle *Philippe* épousa 1°. le Maréchal de Montejan; 2°. *Charles* de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon.

Il y a lieu de croire que *Jeanne* de la Haye étoit sœur de *Louis* & petite fille de *Jean*, Seigneur de Passavant & de Chemillé.

Pour ce qui concerne les Seigneurs de la Haye-Jouslain, on remarque seulement que *Hardouin* de la Haye, Chevalier Banneret, fut compris dans le Catalogue de du Moulin à l'article de Tourraine & d'Anjou; & que *Jeanne* des Roches, fille héritiere de *Jean* des Roches & de *Jeanne* de Beaupreau, porta la terre de la Haye-Jouslain, que l'on croit sise en Touraine, dans la Maison de Sainte Maure.

Pour les Seigneurs de la Haye de la Pipardiere, vivoit dans le 14e siecle *Jean* de la Haye, compris dans le Catalogue de du Moulin, qui lui donne pour Armes: *de gueules à 3 losanges d'or vuidées*: & la Roque, *trois macles d'or* (a). Ce dernier parle de *Louis* de la Haye, Seigneur de la Pipardiere, qui épousa dans le seizieme siecle *Anne* de Tournebu.

Il y a aussi des Familles du nom de la Haye, établies en Bretagne, de l'une desquelles est l'Abbé de la Haye, originaire de Saint-Malo, actuellement Chanoine & Grand-Pénitencier de Coutance.

HENNIN-LIETARD (b) en Hainault. Le défunt Archevêque de Malines, de la branche des Comtes de Bossu, devenus Princes de Chimay.

Les aînés Seigneurs de Cuvilliers par achat de Fosseux se surnommerent d'Alsace.

Les cadets de ceux-ci établis en Champagne sont connus sous le titre de Bleincourt-Saint-Phal, il n'en reste que deux Grands-Croix de Malte, dont un Bailli. L'héritiere étant décédée Marquise du May en May 1764 (Gazette du

(a) *Tome II, pages* 1023 & 1549.

(b) *Voyez* Gélie *Francome*, *de l'Isle*, *Pontus Huterus*, Pierre *de Bourcq dans son Histoire de la Vicomté de Sebourg*, *Charpentier dans son Histoire Généalogique du Cambresis*, *le Cabinet de Messieurs d'Hosier*, *les Preuves de* Jacques Antoine *de Hennin-Liétard*, *reçu Page du Roi en* 1683.

Digitized by Google

premier Juin) laissant une fille.

Selon le témoignage de la plupart des Généalogistes, cette Maison, divisée aujourd'hui en quatre branches, celle des Marquis d'Alsace en Artois, les aînés, celle des Comtes de Bossu, Princes de Chimay en Haynault; celle des Comtes de Hennin Liétard, Marquis de Saint-Phal & Seign. de Bleincourt en Champagne; celle des Seigneurs de Semide & de Morgny en Thierache, toutes ayant pour leurs armes; *de gueules à la bande d'or*, descend de

Simon d'Alsace, second fils de *Thierri* d'Alsace, & de *Gerarde* de Flandres, qui épousa *Marguerite*, Dame & Comtesse de Hennin-Liétard, il vivoit l'an 1190.

Baudouin d'Alsace, fils de *Simon* & de *Marguerite* de Hennin-Liétard, épousa *Isabeau* de Haynault, fille aînée de *Philippe* de Haynault, qui lui apporta pour dote la Vicomté de Sebourg & les Terres d'Angre & de Fayt. *Baudouin* le Courageux les avoit cedées à *Henri* son frere, lequel de son mariage avec *Jeanne* de Cisouin avoit eu *Philippe*, pere avec *Marie* de Ville de deux fils & quatre filles. Les deux fils étant morts en bas âge, les filles diviserent la succession, & *Isabeau*, comme l'aînée, réunit dans son partage la Vicomté de Sebourg, d'Angre & de Fayt, Terres que la posterité de *Baudouin* d'Alsace posseda très long-tems. Ce *Baudouin*, Seigneur de Hennin-Liétard & de Quincy par sa mere, quitta le nom d'Alsace & prit celui de Hennin-Liétard qu'il transmit à ses descendans.

Baudouin de Hennin-Liétard son fils épousa *Mehaut*, Dame de Fontaine par don que lui en fit son frere *Nicolas*, Evêque de Cambrai. Cette Terre fut nommée ensuite Fontaine-l'Evêque. Ce *Baudouin* vendit le Comté de Hennin-Liétard pour aller aux Croisades; il vivoit l'an 1252, & l'on trouva son épitaphe en l'Eglise de Sebourg, ainsi écrit (*Chy gist le Comte Baudouin de Hennin-Liétard, Chevalier, Sire de Fontaine, Sebourg, priez pour son ame*), & ses armes, *de gueules à la bande d'or*, sont sur la tombe.

Baudouin de Hennin-Liétard son fils étant mort sans être marié en 1279, *Baudouin* son frere lui succéda, & fut Seig. de Sebourg & de Fontaine, il vivoit l'an 1295, & il avoit épousé *Beatrix* de Luxembourg, fille de *Henri* de Luxembourg. De ce mariage vinrent trois fils *Baudouin*, *Jean*, *Vathier*. Le premier fut marié à *Eélonore* d'Apremont en 1324, & fut Seigneur de Sebourg & de Fontaine: le second fut Seigneur de Bossu, il épousa *Jeanne* de Rochefort en Ardennes en 1329.

Vathier de Hennin-Liétard, troisieme fils de *Baudouin* & de *Béatrix* de Luxembourg, Seign. de Cuvilers & de Quincy, épousa *Jeanne* de Mouy en Vermandois, il en eut plusieurs enfans, entre autres,

Baudouin, surnommé *Baudard* de Hennin-Liétard, qui s'allia à *Marguerite* de Montigni en Osterlande.

Jean de Hennin-Liétard, dit de Cuvilers, fils de *Baudouin* & de *Marguerite* de Montigny, Seigneur d'Eppe, épousa *Anne* de Beaumont, Châtelaine de Beaumont en Haynault, & Dame de Juvigny: il fut l'un des douze Pairs du Cambresis. Il eut de ce mariage *Baudouin* & *Jeanne*: la

Digitized by Google

fille, Dame de Juvigny, fut mariée à *Gerard* de Blois, Seigneur de Bellecourt. Il rendit ſes foi & hommage le 28 Décembre 1452 au Seigneur *Jean* de Croy, Seigneur de Montchavalon pour ſa Terre de Juvigny.

Baudouin de Hennin-Liétard, dit de Cuvilers, fils de *Jean* & d'*Anne* de Beaumont, Seigneur d'Eppe, fut marié avec *Jeanne* d'Orjault, qui épouſa en ſecondes noces *Guillaume* de Dinteville; Seigneur de Roche & de Spoy.

Baudouin eut de ſon mariage *Antoine* & *Jean*; celui-ci reçu dans l'Ordre de Malte, & Commandeur de Foiſſon, eſt mort en 1576.

Antoine de Hennin-Liétard, dit de Cuvilers, Seigneur de Roche, d'Eppe & de Semide, fils de *Baudouin* & de *Jeanne* d'Orjault, épouſa *Jeanne* de Dinteville, fille de *Guillaume*, Seigneur de Roche, & de *Jacqueline* d'Inchy, duquel mariage ſortirent deux fils, *Jacques*, Seigneur de Roche, commandant 500 hommes Légionaires de Champagne, & pere avec *Jeanne* d'Apremont ſa femme, de *Guilain* & d'*Antoine*, qui n'ont pas laiſſé de poſtérité, & *Philibert* qui la continua.

Philibert de Hennin Liétard, Seigneur d'Eppe, de Roche & de Semide, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Enſeigne de 500 hommes Légionaires de Champagne, épouſa *Marguerite* de Luxembourg. Il vint de ce mariage *François*, Seigneur du Haut-Châtelet en Ardennes; *Antoine*, & *Jacques*, Seigneur de Semide, d'où viennent les Seigneurs de Semide & de Morgny, qui forment la quatrieme branche, & qui ſubſiſtent aujourd'hui dans *N.* de Hennin-Liétard, Seigneur de Morgny & de Thierache; *François-Joſeph* de Hennin-Liétard, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc; & *Philippe-Louis* d'Alſace, leur frere, reçus l'un & l'autre dans l'Ordre de Malte.

Antoine de Hennin-Liétard, qui continua la branche des Marquis de S. Phal & de Bleincourt, fut Seigneur de Roche, de Bleincourt, d'Eſpagne & de Semire. Il épouſa *Louiſe* de Semur, fille d'*Antoine*, Seigneur de Tremon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jacqueline* de Cercy. Il eut de ce mariage *Charles*, Seigneur de Roches, Chevalier d'Honneur au Parlement de Bourgogne, dont la poſtérité s'eſt éteinte en *Jean-François-Gabriel* de Hennin-Liétard, mort Archevêque d'Ambrun le 26 Avril 1724; & *Antoine*, qui ſuit.

Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt, de Vauberey, d'Eſpagne, & Baron de Dieuville, épouſa *Anne* le Clerc, veuve de *Geoffroy* de Fontaine, & fille de *Robert* le Clerc, Seign. d'Arnonville, & d'*Anne* Hennequin. De ce mariage vint *Gabriel*, tué à la tête de ſon Régiment aux Lignes d'Arras, & *Antoine*, qui ſuit.

Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Eſpagne, Baron de Dieuville & Marquis de Saint-Phal, épouſa *Guyone* de Gaune, fille de *Barthelemi* de Gaune, Baron de Conigi, dont il a eu *Jacques-Antoine*, *Jean-Baptiſte*, mariée au Marquis de Soran en Franche-Comté; & *Anne*, mariée au Marquis de Beaurepaire en Breſſe.

Jacques-Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt,

Digitized by Google

de Vaubercey, d'Eſpagne, Baron de Dieuville, & Marquis de Saint-Phal, Sous-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, & Meſtre de Camp de Cavalerie, a épouſé *Anne-Nicole* de Belloy, fille unique d'*Hercule*, Comte de Belloy, Lieutenant pour le Roi & Commandant à Metz: il a eu de ſon mariage *Jean-Louis*, qui fut marié; *Pierre* de Hennin-Liétard, aujourd'hui Grand'Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Laon & Robercourt, ci-devant Capitaine Général des Eſcadres de la Religion; *Antoine-Denis* d'Alſace, Grand'Croix du même Ordre, & Commandeur de Moiſy-Magny; *Pierre*, Chanoine de Baume-les-Meſſieurs; *Charlotte*, Chanoineſſe de Châteauchalon; & *Dominique*, Chanoineſſe de Lons-le-Saunier. Ces trois derniers ſont morts, ainſi que *Jean-Louis* qui ſuit. *Jean-Louis* de Hennin-Liétard, Marquis de Saint Phal, Seigneur de Bleincourt, &c. Le fils aîné de *Jacques-Antoine* a épouſé *Marie-Eliſabeth* d'Anglebermer de Fuſtemberg, Comteſſe de Laigny en Thierache, duquel mariage il a eu deux filles & un fils; *Antoine* d'Alſace de Hennin-Liétard, mort jeune au Collége de Louis-le-Grand; *Louiſe-Charlotte*, morte jeune; & *Louiſe-Eliſabeth-Jacqueline* d'Alſace de Hennin-Liétard, épouſe de *Joſeph-Gabriel-Tancrede* de Felix, Marquis du Muy, Comte de la Reynarde, Lieutenant Général, premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, morte 1 Juin 1764. Le Marquis de Muy a pour frere le Comte de Muy, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, & Menin de Monſieur le Dauphin.

De ſorte qu'il ne reſte plus aujourd'hui de la branche, qui s'étoit établie en Champagne, que *Pierre* de Hennin-Liétard, Grand-Croix, Bailli de l'Ordre de Malte, & *Antoine* d'Alſace, ſon frere, Grand-Croix du même Ordre.

Les armes: *De gueules à la bande d'or.*

HESLIN: Election de Dourdan, porte, *au 1 & 4 d'argent à trois coquilles de ſable, au 2 & 3 faſcé d'argent & d'azur de ſix pieces, la premiere faſce d'argent chargé de cinq roſes de gueules.*

Jean Heſlin, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve ſous Dourdan, fils de *Pierre*, Seigneur dudit lieu, & de *N....* Morel, épouſa par contrat devant Geraut Notaire à Guillerval, 7 Mars 1534, *Gabrielle* de Prunelé, fille de *Joſias*, Baron de Caniel en Normandie, & Guillerval en Beauce, & de *Suſanne* de Saint-Pol, dont ſix enfans.

HOPHBRUNE. Famille originaire d'Ecoſſe, iſſue des Barons de Vaucheton, dont étoit *Jean* Hophbrune, Ecuyer, établi dans l'Election de Montargis, mari 30 Juin 1664 de *Suzanne* de Longieres, porte: *d'azur au chevron d'or chargé de trois roſes de gueules, accompagnées en chef de deux lionceaux affrontés de même, & en pointe de trois molettes d'or, mal ordonnés 1 & 2.*

HUFERT: Seigneur de Faronville, & Landreville en Beauce, porte: *d'argent au chien de Saint Hubert de ſable.*

Anne-François Hubert, Seigneur de Faronville, Landreville, Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de Berry, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, mort en Octobre 1705, ſans enfans de *Marie-Anne* Phelippe, mariée 7 Avril 1709, aujourd'hui

Digitized by Google

vivante, & sœur du Lieutenant Général des Armées du Roi.

HUMES. C'est une des plus anciennes Maisons du Royaume d'Ecosse. Les Seigneurs de ce nom étoient autrefois les premiers Barons, & ceux de cette Famille qui portent le même nom, sont Comtes & Pairs d'Ecosse. Voyez *folio* 376 *Tom* 2 de l'Etat général de l'Europe, Edit. de Sainte-Marthe en 1680. Le premier qui passa en France, ce fut sous le Regne de *François I*, il fut un des Gentilshommes de sa Garde Ecossoise aux ordres de *Robert* Stuart, Seigneur d'Aubigny, Maréchal de France.

Jean de Humes, marié avec *Marthe* de la Croix, eut pour enfans;

1. *Charles-Antoine*, qui suit.
2. *Martine*, mariée à *Charles* de la Motte, Ecuyer, Seigneur de Servigny.
3. *Marguerite*, mariée à *Lazare* de Conigant, Chevalier, Seigneur d'Arconay.
4. *Marthe*, mariée à *François* Dupé, Chevalier, Seigneur de Louesme. *Voyez* DUPÉ.
5. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Dupin du Perron, Chevalier, Seigneur de Corcelles sous Momburt.
6. *Louise*, mariée à *Pierre* de Palluau, Chevalier, Seigneur de Vovarée, Saint-Saturnin, Courtsemain, &c.

Charles-Antoine de Humes, épousa *Marie* de Sivry, fille de *Guy* & d'*Antoinette* de la Plume, dont,

1. *Louis* de Humes-Charizy, Chevalier, Seign. de Ville-Dieu, le Val, du Fresne, S. Parre, les Minots, & Lagerre en partie, marié avec *Jeanne* d'Origny: fille de *Jean-Baptiste*, Ecuyer, Seig. de Saint-Parre, les Minots & Montigny, Capitaine & Major d'un Régiment de Cavalerie, & de *Claude-Marie* d'Auneau. Il en a eu,
   1. *Marie*.
   2. *Louis-Benigne*.
   3. *Jean* de Humes.

Les armes: *De sinople au lion d'argent, orné & lampassé de gueules.*

JASSAUD.

Digitized by Google

JA JA

JASSAUD. Famille qui paroît être issue d'Italie, ainsi que son ancien nom *Jassaudi* semble l'indiquer, à présent établie en Provence depuis le quatorzieme siecle, où elle a toujours joui des qualités, honneurs & priviléges attachés à la plus ancienne Noblesse : ce qui est justifié 1°. par les investitures, hommages & dénombremens des Terres nobles, que cette Famille a reçus, prêtés & donnés à la façon des Nobles. 2°. Par les Arrêts de noblesse, ou de décharge des droits de francs fiefs, qu'elle a obtenus contre les Traitans. 3°. Par des Lettres Patentes des Rois, portant qualification de Nobles en faveur de ceux de cette Famille qui les ont obtenues. 4°. Par une possession de Terres ou Fiefs nobles non interrompue depuis environ trois siecles, & dans les tems où les seuls Gentilshommes avoient droit d'en posséder. 5°. Et enfin par les anciennes qualifications de Noble, Ecuyer, Messire, Chevalier, Damoiseau, *Miles* & *Domicellus*, en latin, prises dans tous les documens, & prouvées successivement de pere en fils sans aucune interruption.

I. *Hugues* de Jassaud (*Nobilis Hugo Jassaudi miles de Luco*), est le premier Provençal de ce nom dont on ait connoissance, & d'où descendent les branches établies aujourd'hui en Provence & à Paris; il étoit né dans le XIVe. siécle, & fut tué à la Bataille de Aquila en Italie, que *Louis III* d'Anjou gagna sur les Catalans, Il laissa un fils nommé *Paul*, qui suit.

II. *Paul* Jassaud du Luc, qualifié Damoiseau dans son testament du 10 Juillet 1482 (Carnier Notaire à Colinars), laissa,

III. *Jacques* de Jassaud, Vice-Baillif, & Capitaine pour le Roi de la Ville de Toulon en 1497; ce qui est prouvé par une Délibération de l'Hôtel de Ville de Toulon, du 17 Juillet audit an 1497. Il épousa *N.* de Clapiers du Rude la Ville d'Hieres, de laquelle il eut *Monet*, qui suit, & une fille.

IV. *Monet* de Jassaud, Seign. de la Mouthiére, ainsi qu'il est qualifié dans ses contrats, se transplanta dans la Haute-Provence, où il posséda le Fief de la Mouthiére; il épousa *Marthe* de Tiran, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, *Georges*, qui suit, *Barthelemi*, *Laurent* & *Jean*.

V. *Georges* de Jassaud, Seig. de la Mouthiére, ainsi qualifié, épousa *Catherine* de Socy, de laquelle il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Antoine*, qui fut Lieutenant au Siege de la Ville de Digne, il avoit épousé *Jeanne* de Seguier de Piosins, de laquelle il n'eut point d'enfans; 3. *Esprit*, qui épousa *Louise* Puget, dont il eut un fils appellé *Marc-Antoine*, qui mourut fort jeune au Collége de Riom; 4. *Isnard*, qui étoit le cadet des quatre, vint s'établir à Paris, où il épousa *Jeanne* de Tristan; & c'est ici où les branches de Provence & de Paris se divisent.

V. *Joseph* de Jassaud, Ecuyer, Seigneur de la Mouthiére, fut

Digitized by Google

Gentilhomme de feu M. le Prince de Condé, ainſi qu'il appert par les Lettres Patentes données à cet effet à Rouen le 2 Janvier 1597. Il avoit épouſé *Marguerite* d'Oraiſon, de laquelle il eut quatre fils, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Pierre*, Seigneur de Champagne en Picardie, qui épouſa *Jeanne* de Longueſcye, de laquelle il n'eut point d'enfans. 3. *Honoré*, qui fut Aumônier du Roi, & Chanoine de S. Sauveur d'Aix; 4. *Antonin*, Religieux Minime, mort en odeur de ſainteté.

VII. *Jean* de Jaſſaud, Ecuyer, Seigneur de Thorame-Baſſe, épouſa 2 Novembre 1601 *Jeanne* de Geneſe, de laquelle il eut, 1. *Alexandre*, qui ſuit; 2. *Pierre*, qui fut Capitaine dans les Chevaux-Legers du Chevalier de la Vieuville. Il fut tué au Siége d'Eſtampes en 1652, âgé de 24 ans; 3. *Jean*, qui mourut Prieur de la Chartreuſe d'Aix en odeur de ſainteté; 4. *Antoine*, Chanoine de S. Sauveur d'Aix; 5. *Honoré* (*a*), mort garçon; 6. *Marguerite*, qui fut mariée au Seig. *Pierre* de Rochy de Baras, 7. *Iſabeau*, mariée à *Melchior* de Mélingue de Riez.

Ledit *Jean* de Jaſſaud acquit conjointement avec *Honoré*, ſon frere, une portion de la Terre & Seigneurie dudit Thorame-Baſſe; ils obtinrent du Roi, *en conſidération de leurs ſervices*, le don & remiſe du lot, & autres droits dûs à Sa Majeſté pour raiſon de leur acquiſition, par Lettres Patentes ſignées, *LOUIS*, contreſignées, portant qualification de nobles en faveur de ces deux freres, données à Paris le dernier Janv. 1620, vérifiées & entérinées en la Cour des Comptes le 23 Décembre ſuivant.

Ledit *Jean* Jaſſaud teſta le 26 Juillet 1630, & mourut de la peſte le 13 Août ſuivant.

VIII. *Alexandre* de Jaſſaud, Ecuyer, Seigneur de Thorame, &c. ſervit le Roi pendant les troubles de Provence ſous les ordres du Duc d'Angoulême: il quitta le ſervice & ſe maria, 1°. en 1633 (*b*) avec *Marie* de Caſtellane d'Alluyx, de laquelle il eut une fille qui mourut en bas âge. Il épouſa en ſecondes noces *Catherine* de Bernoin, de la Ville de Carpentras, le 16 Nov. 1647, il en eut, 1. *Joſeph*, mort Chanoine de S. Sauveur d'Aix; 2. *Annibal*, qui ſuit; 3 & *François*, mort âgé, retiré du Service.

Ledit *Alexandre* de Jaſſaud mourut le 25 Octobre 1664.

IX. *Annibal* de Jaſſaud, Chevalier, Baron de Thorame-Baſſe, naquit le 4 Novembre 1652, & épouſa à Paris *Anne-Eliſabeth* de Fabry de ladite Ville, par contrat* paſſé devant Périchon & Doyen, Notaires au Châtelet, le 26 Novembre 1698: il eut de ſadite femme *Jean-Alexandre*, qui ſuit, & *Pierre-Jacques*, Lieutenant des Maréch. de France, vivant garçon.

Ledit *Annibal* de Jaſſaud fit hommage au Roi le 14 Août 1719, teſta le 13 Mai 1724, & mourut le 11 Avril 1731.

X. *Jean-Alexandre* de Jaſſaud, I du nom, Chevalier, Seigneur,

(a) *Une Généalogie manuſcrite appelle [illegible] cinquieme fils* François, *& non* Honoré, *& dit qu'il mourut Chanoine de Saint Sauveur d'Aix.*

(b) *Premier Novembre 1639, ſuivant une autre Généalogie.*

Digitized by Google

Baron de Thoramé-Baſſe, né le 3 Septembre 1699, épouſa par contrat du 4 Juillet 1724 *Madeleine* d'Albert, fille de *Jean-Baptiſte* d'Albert, Lieutenant Général d'Artillerie en Provence, de laquelle il eut *Hippolite*, qui ſuit, & *Jean-Alexandre*, II du nom, Officier de Marine, & Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi au Département de Toulon.

Ledit *Jean-Alexandre*, I du nom, fit hommage au Roi le 26 Août 1739, & lui donna le dénombrement de ſes biens & droits ſeigneuriaux: il mourut le 22 Mars 1747, après avoir teſté le 15 Juin ſuivant.

XI. *Hippolite* de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur, Baron de Thorame-Baſſe & ſes Vallées, naquit le 8 Février 1726, prêta ſon hommage & ſerment de fidélité au Roi & donna ſon dénombrement pour raiſon de ladite Terre les 21 Mai & 7 Juillet 1753. Il fut marié deux fois; la premiere, à *Marie* de Chailan de Moriéz, de laquelle il eut deux fils qui moururent au berceau. Il épouſa en ſecondes noces 25 Août 1757 *Marie-Urſule* de Vocance de Dauphiné, niece de feu *Louis-Jacques-François* de Vocance, Evêque & Seigneur de Senès.

Seconde Branche établie à Paris.

VI. *Iſnard* de Jaſſaud, ſecond fils de *Georges*, vint s'établir à Paris ſous *Henri IV*; il y épouſa *Jeanne* Triſtan, dont la mere étoit de la famille des Mozelly venus en France avec la Reine de Médicis, niece de *N...* de Maupeou, Contrôleur général des Finances, que la ſœur de ſa mere avoit épouſé, & par-là couſine-germaine de *N.* Phelippeaux de Ville Savin, & de *N.* Fouquet de Belle-Iſle, Surintendant des Finances. Il ſe pourvut d'une Charge de Sécretaire du Roi, & acheta le Marquiſat d'Arquinvilliers.

De ſon mariage il eut, 1. *Louis*, Marquis d'Arquinvilliers, Correcteur des Comptes, mort garçon; 2. *Nicolas*, qui ſuit; 3. *Antoine*, Prêtre de l'Oratoire; 4. *Anne*, qui fut mariée à *N....* la Mothe Boiſgras, Gentilhomme de Rouen.

VII. *Nicolas* de Jaſſaud, Marquis d'Arquinvilliers, Vaupereux, Saint-Diez, Verneuil, Vicomte de la Borde, fut Conſeiller du Roy en tous ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaires de ſon Hôtel, & mourut en 1689, Conſeiller d'Etat; après avoir épouſé *Marie* de Flandres, fille de *N...* de Flandres, Tréſorier de l'Epargne, de laquelle il eut, 1. *Jean*, 2. *Guillaume*, 3. *André-Jean*, 4. *Auguſtin-Nicolas*, 5. & *Marie-Anne*, mariée à *N.* Foucault de Magny, Introducteur des Ambaſſadeurs. Ces quatre garçons furent mariés, & firent quatre branches.

Premiere Branche.

VIII. *Jean* (a) de Jaſſaud, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Arquinvilliers, fils aîné de *Nicolas*, fut comme lui Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, & Maître des Requêtes ordinaires de ſon Hôtel. Il épouſa *N.* de Charlet, de laquelle il eut, 1. *Louis-Nicolas* (ou *Jean II*), qui ſuit; 2. *N...* dont on ignore le nom, décédé ſans poſtérité; 3. *N...*,

(a) *Il eſt nommé* Jean-Antoine *dans l'autre Généalogie.*

Digitized by Google

mariée à *N*... Thevenin de Coursan, dont il a eu deux filles, l'une vivante, mariée au Président de Villandreau; l'autre à *Charles-Etienne* de Jaſſaud, ſon oncle à la mode de Bretagne par ſa mere, de laquelle il eſt veuf. *N.* de Jaſſaud, veuve de *N.*.... Comte de Matha; & *N.* ... de Jaſſaud, Supérieure d'un Couvent de filles à Meaux.

IX. *Louis-Nicolas* (ou *Jean II*) de Jaſſaud, Marquis d'Arquinvilliers, &c. étoit Exempt des Gardes du Corps de feu Monſeigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Il avoit épouſé *Marie* du May, de laquelle il n'eut point d'enfans. C'eſt en ſa perſonne que finit cette premiere branche.

Seconde Branche de Paris.

En remontant juſqu'au ſeptieme dégré, on voit que *Nicolas* a eu pour ſecond fils,

VIII. *Guillaume* de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur du Gué, qui fut Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris: il avoit épouſé le 12 Mai 1683 *Anne* Fouchet, de laquelle il n'eut pas d'enfans. Il épouſa en ſecondes noces en 1700 *Marie* Neret de Clermet, de laquelle il eut ſept enfans, 1. *Pierre-Guillaume*, qui ſuit; 2. *Jean*, garçon; 3. *Charles-Etienne*, Seigneur de Vaupereux, Thiers, &c. Ch. de l'Ordre du S. Eſprit de Montpellier, Marq. de Courſan, dont il a une fille, veuve de *N.* Marq. de Chabanat, Officier dans les Gardes Françoiſes; 4. *André-Nicolas*, garçon; 5. *Marie*, morte Religieuſe Carmelite; 6. 7. *Marie-Anne*, & *Charlotte-Eliſabeth*, filles.

IX. *Pierre Guillaume* de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur du Gué, de Vernon, &c. Conſeiller au Parlement de Paris, épouſa *Michelle* Auger, de laquelle il a ſept enfans, qui ſont, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Ambroiſe-Auguſte*, Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier; 3. *André-Charles*, Chevalier, Officier dans la Marine; 4. *Marie-Michelle*, mariée à *Charles-Louis* de Scarron, Seigneur, Marquis de Dione, &c. 5, 6, 7. *Marie-Jeanne*; *Marie-Charlotte*, & *Marie*, filles.

X. *Pierre* de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur de Boiſchantel, Bornanville, &c. veuf de *Marie-Anne* Thamas de Boiſchantel, a de ſon mariage conſommé en 1755 une fille nommée *Marie-Alexandrine*..

Troiſieme Branche de Paris, éteinte.

Au ſeptieme dégré *Nicolas* a eu pour troiſieme fils,

VIII. *André-Jean* de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur de Richebourg, &c. mourut Préſident en la Chambre des Comptes de Paris: il avoit épouſé *N.* Coutard, de laquelle il a eu deux filles, *N*... mariée à *Geoffroi-Marc* le Camus de Pontcarré, Préſident du Parlement de Rouen; & N. mariée en premieres noces à N... Marquis de Roncherolles; & en ſecondes noces à *N.* Marquis de Canillac, dont elle n'a point eu d'enfans. De ſon premier mariage elle a eu une fille, mariée avec *N.* de Maupeou, Premier Préſident au Parlement de Paris, fils de l'ancien Préſident, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux.

Digitized by Google

Quatrieme Branche de Paris, établie en Picardie.

VIII. *Auguſtin-Nicolas* (ou *Nicolas-André*) de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur de la Lande, quatrieme fils de *Nicolas*, épouſa *Marie-Edmée* de Lotin de Charny, de laquelle il eut, 1. *Auguſtin-Guillaume*, qui ſuit; 2. *Louis-André*, qui viendra après ſon frere aîné; 3. *N.*... de Jaſſaud, Chevalier de la Lande, mort garçon; 4, 5. *N.* de Jaſſaud, & *N.* de Jaſſaud, mortes filles; 6. *N.* de Jaſſaud de Courſainville, vivante.

IX. *Auguſtin-Guillaume* de Jaſſaud de la Lande, fils aîné d'*Auguſtin-Nicolas*, épouſa à Péronne en Picardie *N.* de Maupoint de Rainville, de laquelle il a pluſieurs enfans, entr'autres un qui eſt au Service du Roi, un autre qui eſt Bénédictin; une fille qui eſt Religieuſe, & une autre fille qui n'eſt pas encore mariée. Ils font leur demeure ordinaire à Soiſſons.

IX. *Louis-André* de Jaſſaud de Richebourg, fils cadet d'*Auguſtin-Nicolas*, eſt mort ſans poſtérité: il avoit épouſé *N.*..... de Marquet.

Les armes: *D'azur au croiſſant d'argent, au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

JULLIEN au Duché de Bourgogne, porte: *d'azur au lion d'or armé & lampaſſé de gueules.*

Gerard de Jullien, premier du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaubuſſin, vivoit en 1370.

Monin de Jullien poſſéda les Seigneuries de Vaubuſſin & de Frolois.

Huguenin de Jullien, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de Verrey, eſt qualifié Capitaine de la Motte-Ternand & de Château-Neuf.

Gerard de Jullien, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de Verrey, eut trois freres; *Jean*, *Guillaume* & *Edme*.

Edme de Jullien, Ecuyer, Seigneur de Verchiſy, Clamercy, Montanerot & Lacoſme, étoit Conſeiller au Parlement de Bourgogne en 1516; dont *Etienne*, *Edmé*, *Guyot*, *Jean*, *Bernard* & *Emilian*.

Etienne de Jullien, Ecuyer, Seigneur de Verrey, Conſeiller au Parlement de Bourgogne en 1624; eut trois femmes, & de la ſeconde un fils du nom de *François*.

Edme de Jullien, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchiſy & de Verrey, fut Conſeiller au Parlement de Bourgogne en 1537, dont *Edme* de Jullien qui ſuit.

Edme de Jullien, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchiſy, reçu à la Chambre de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne en 1557; mourut ſans enfans mâles.

Emillan de Jullien, Ecuyer, Seigneur de la Coſme, d'Arrenay, Colonge & Marſilly, fut Avocat-Général à la Chambre des Comptes de Bourgogne. On ignore quelle fut ſa poſtérité; on voit ſeulement qu'en 1560 & 1566 deux de ſes couſins furent reçus à la Chambre de la Nobleſſe de ladite Province.

Nicolas de Jullien, premier du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine, eut deux fils.

Edme de Jullien, IV du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de la Chapelle-ſous-Brancion, fut pere de quatre fils; *Nicolas*, *Robert*, *Guillaume* & *Etienne*.

Cette Famille a donné dans les tems poſtérieurs pluſieurs Sécrétai-

Digitized by Google

res en Chef des Etats de Bourgogne ; & il subsiste dans la Province de Forès une branche de la même famille, dont le chef actuel est *Jacques Etienne* de Jullien, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, vivant ; lequel a pour fils *Claude-Marcellin* de Jullien, Lieutenant des Maréchaux de France dans ladite Province.

JUVENEL. La Famille de Juvenel étoit établie à Paris dans le quinzieme siecle. *Jean* Juvenel fut Prévôt des Marchands sous le Roi *Charles VI*. La Ville de Paris en reconnoissance de son zele & de sa bonne conduite, lui donna l'Hôtel des Ursins, dont il prit le surnom. Il eut plusieurs enfans, entre autres *Guillaume* Juvenel-des-Ursins, qui fut Chancelier de France, & *Jean* qui fut aussi Chancelier de France & Archevêque de Reims, & qui en cette qualité sacra le Roi *Louis XI* en 1461. Il y a encore *Jacques* Juvenel, Avocat du Roi en 1456. Leur probité, leur courage & leur mérite furent recompensés par les Rois *Charles VI* & *Charles VII*. Le malheur des guerres Civiles a détruit les papiers de Famille, & anciens titres qui pouvoient prouver la descendance de cette Famille ; tout ce que l'on en sait, c'est que la Branche qui subsiste ayant eu le malheur d'être entraînée par le torrent du Calvinisme, chercha une paisible retraite aux extrémités du Royaume ; & étant à la fin rentrée dans le sein de l'Eglise Catholique, *André* Juvenel qui étoit particulierement connu, & fort aimé du Connétable de Montmorency, s'établit à Pézenas vers l'an 1596, y étant attiré par ce Seigneur, auquel il a été toute sa vie très attaché.

André Juvenel épousa en 1613 *Isabeau* de la Roque, fille d'*Antoine* & de *Miralde* de Bompart. Son fils aîné naquit en 1617 : il fut nommé *Félix*, du nom de sa Marreine la Princesse des Ursins, épouse du Duc de Montmorency. Il eut un second fils qui mourut (sans avoir été marié) au Service, Lieutenant de la premiere Compagnie des Chevaux-legers, & Aide des Camps & Armées du Roi ; son nom étoit *Annibal* de Juvenel, avant d'être Lieutenant. Il avoit été Cornette de la même Compagnie de Chevaux-legers, le tout prouvé par les Brevets, &c.

Félix, I du nom, fils d'*André*, & d'*Isabeau* de la Roque, perdit son pere à l'âge de 5 ans : il passa les premieres années de sa jeunesse au Service en qualité de Capitaine au Régiment de St. Aulnes : il épousa le 22 Décembre 1646 *Jeanne* de Vaissiere, fille d'*Antoine*, Seigneur de Carlencas, & d'*Isabeau* de Guilleminet. Il eut de ce mariage *Henri* & *François*, & plusieurs filles. *François* fut tué au siege de Namur (sans avoir été marié), étant Capitaine de Dragons au Régiment de Ganges.

Henri Juvenel, Seigneur de Carlencas, fils de *Félix* & de *Jeanne* de Vaissiere, fut Mousquetaire & ensuite Capitaine au Régiment de la Marine : il épousa le 16 Novembre 1678 *Marie* de Graves, fille de *Jean Louis*, & d'*Anne* d'Apolit. Il n'eut qu'un fils nommé *Félix*, étant mort le 29 Avril 1681 à l'âge de 27 ans.

Félix, II du nom, Seigneur de Carlencas, fils de *Henri*, &c. épousa le 8 Octobre 1704 *Anne* de Michele (surnommée Martelly), fille de Noble *Pierre* de Michele-Martelly & de *Jeanne* de

Digitized by Google

Salelles, Citoyens de la Ville de Pertuis en Provence : de pluſieurs enfans mâles nés de ce mariage, tous ſont morts en bas âge, à l'exception d'*Antoine-Henri*, qui ſuit,

Antoine Henri, Seigneur de Carlencas, fils de *Félix*, &c. épouſa le 27 Avril 1740 *Marie-Anne* Grenier, fille de *Jean Jacques*, ancien Conſeiller du Roi, &c. & de *Marie* Maintenon.

Il reſte de ce mariage *Félix-Antoine*, né le 17 Avril 1741 ; *Henri*, né le 7 Septembre 1747 ; & *Mathieu*, né le 24 Novembre 1748, & deux filles ; ſavoir, *Anne*, née le 9 Novembre 1743, & *Marie*, née le 18 Janvier 1745.

Félix Antoine Juvenel, fils aîné d'*Antoine Henri*, héritier préſomptif de cette Famille, n'eſt pas encore marié.

La plupart des Hiſtoriens font mention des Juvenels Chanceliers de France, & de l'Archevêque de Reims, & ils leurs donnent indifféremment les noms de Juvenel, de Jouvenel, & celui de Juvenal, & ordinairement le ſurnom des Urſins

Armes : d'*azur à trois étoiles d'or au chevron de même, trois feuilles de treffle d'argent ;* ſupports, *deux ours.*

Digitized by Google

KA KA

KARNAZET : Famille originaire de Bretagne, qui tire son nom de la Terre de Karnazet en la Paroisse de Laprez-Valets, Evesché de Léon, dont étoit Seigneur *Salomon*, vivant en 1355, & qui portoit pour Armes, ainsi que sa postérité établie en Beauce : *burelé d'argent & de gueules à un givre de sinople, brochant sur le tout, accompagné de trois herses d'or à la bordure, componées d'argens & de gueules de 10 pieces.*

I. *Ives* de Karnazet, Seigneur de Lardy sur la riviere d'Estampes, dont il bâtit & fonda l'Eglise, & où il est inhumé, rendit aveu de cette Terre au Roi en 1446 : il fut un des Chevaliers qui accompagnerent le Comte du Maine pour l'union de la Bretagne en 1418. Il fut Gouverneur de Vincennes en 1440, Capitaine des Francs-Archers de *Charles VII*, & mourut le 13 Octobre 1462. Il épousa *Marguerite* Bureau, fille de *Gaspard*, Grand-Maître de l'Artillerie de France, Seigneur de Ville-Comblé, Nogent & Monfermail, Capitaine de Poissy, & de *Richarde* de Verine. Elle accepta la garde de ses enfans le 14 Juillet 1464. Elle se remaria à *Charles* de Buf, & mourut en 1499, inhumée avec son mari dans l'Eglise de Lardy. Elle eut, entre autres enfans de son premier mariage,

II. *René* de Karnazet, né en 1450 Chevalier, Seigneur de Lardy-Limours & Saint-Urain, Gouverneur de Longjumeau, & de Chailly en 1478. Il fonda l'Hôtel-Dieu de Saint Antoine en la Paroisse de Saint Urain, & mourut en 1523. Il laissa de *Marie* de Mornay sa femme, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Villiers-le-Château, Baron de la Chapelle-la-Reine, & d'*Anne* de Vieuville, dite la *Brune*. 1. *Guillaume*, Seigneur de Lardy, Edeville, Billy, Valgrand, &c. mort en 1523, ne laissant de *Madelene* de Suze, fille de *Philippe*, Seigneur de Versine, que deux filles : *Jeanne*, femme de *Nicolas* Champgirault, Seig. de Germonville ; & *Catherine*, femme d'*Adam* de Champgirault, Ecuyer, Seigneur du Verger. 2. *Antoine* qui suit, 3. & *Antoinette* qui fit partage avec ses freres en 1514 ; & céda en 1522 à *Antoine* son frere, les droits qu'elle avoit sur les Terres de Brazieux & Montaubert. Elle épousa 1°. *Charles* de Beaumotte, Ecuyer ; 2°. *François* d'Auquoy, Seigneur de Courcelles en Soissonnois ; 3°. *Jean* de Bombelle, Ec. avec lequel elle vivoit en 1532.

III. *Antoine* de Karnazet, Ch. Seigneur de Brazieux, Maître-d'Hôtel du Roi en 1544, mort le 29 Décembre 1552 : il avoit épousé le 16 Décembre 1521 *Marguerite* de Brillac, morte en 1584, fille de *Charles* Seigneur d'Argis, & de *Louise* de Balzac, dont 1. *François*, Seigneur de Brasseux, Capitaine de cent Hommes d'Armes, présent à la Réformation de la Coutume d'Estampes, mort en 1568, ne laissant que deux garçons, morts sans postérité de *Jacqueline* de Prunelé sa femme,

Digitized by Google

morte en 1560, veuve de *Jean* de Perey, Ecuyer; & fille de *Pierre* de Prunelé, Seigneur de Richarville, & d'*Antoinette* de Nacelles : 2. *Adam* qui suit : 3. *Louis*, Seigneur de Brazeux, Grigny, Mont-Aubert, Chevalier de l'ordre du Roi, Maître-d'Hôtel du Duc d'Anjou. il testa en 1587, mourut en 1588. On ignore la postérité qu'il eut d'*Antoinette* d'Anglebermer sa femme en 1570, veuve de *Louis* d'Aumale, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Lagny & Poissy, & d'*Isabeau* de Bucourt. 4. *Anne*, Dame de Brazeux, femme en 1544 de *François* Gouffier, le jeune. 5. *Marie*, femme de *Ludovic* de Cappo, Seigneur du Cref, Gouverneur de la Citadelle de Turin. 6. *Jeanne*, Abbesse de Gif, morte en 1584. Et *N.* Religieuse à Farmoustiers.

IV. *Adam* de Karnazet, Chevalier, Seigneur de Saint Vrain, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, Chambellan du Duc d'Alençon; mort en 1584 : il épou. sa *Françoise* de Moustiers, Dame de Rozay & de la Folie-Herbault, fille de *Philippes*, Chevalier, Seigneur desdits lieux, dont

V. *Antoine* de Karnazet, II du nom, né en 1576, Ch. Seigneur de Saint-Vrain, mort en 1625 : il avoit épousé en 1593 *Marie* de Lavoisins, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Achy, Jongeon-le-Fresne, Ville-poix, &c. & de *Marguerite* de Lille-de-Marivaux; dont 1. *François* qui suit. 2. 3. 4. *Antoine*, *Henri-Marc*, & *Jean*, morts jeunes. 5. *Jeanne* femme 1°. en 1618 de *Paul* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Fins & de Fontenay-sur Conie. 2°. De *Claude* d'Estoré, Ecuyer, Seigneur de Villegontart. Il y a postérité des deux lits. 6. *Jacqueline*, née en 1600, femme en 1633 d'*Henri* de Tienne, Chevalier, Seig. du Châtenier & de Mordese en Touraine. 7. 8. 9. *Marguerite*, *Susanne* & *Marie*, Religieuses. 10. Et *Marie* la jeune, femme en 1745 d'*Antoine* de Lanniere, Chevalier, Seigneur d'Omecourt & de Bautuvaut en beauvoisis, dont des enfans.

VI. *François* de Karnazet, Chevalier, Baron de Saint-Vrain, dont il fit la foi au Chapitre de Chartres le 24 Juillet 1629, né en 1602, mort en 1657 : il épousa 1°. en 1624 *Anne* de Campremis, fille de *Pierre*, Seigneur de Montacoy, & de *Marguerite* le Maréchal, dont il n'y eut point d'enfans. 2°. *Genevieve* du Noyer, fille de *Nicolas*, Receveur & Payeur Provincial d'Orléans, & de *Genevieve* Alexandre. 3°. En 1653 *Marie* Lombard, fille de *Pierre*, Sécretaire des Finances du Duc l'Orléans, & de *Catherine* Cartier. Il eut du deuxieme lit *Alexandre*, né en 1640 (maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil du 29 Avril 1671) qui a laissé des enfans de ses deux femmes, *Louise* Bonton & *Anne* de Villereau; & du troisieme lit sont issus 1. *Pierre* qui suit; 2. *Jacques*, mort en 1704, marié le 31 Mars 1683 à *Madelene* Lunel, morte en 1694, fille de *Bertrand*, Maître-d'Hôtel du Prince de Condé; & *Marie* qui s'est mariée dans l'Isle de Madagascar.

VII. *Pierre* de Karnazet, né en 1654, maintenu Noble par Arrêt du 7 Avril 1674, épousa par contrat passé à Malicorne, Election de la Flèche, en 1682, *Françoise* Durand, dont deux garçons 1. *Pierre Michel* qui suit, & *Guillaume* dont nous parlerons

Digitized by Google

après son frere.

VIII. *Pierre-Michel* de Karnazet, Ch. Seigneur de Grand-Fontaine-Maſſon, né en 1684, Capitaine d'Infanterie en 1706 : il épouſa 1°. en 1712 *Louiſe-Gabrielle* de Glinchan, fille de *Louis-François*, Ecuyer, Seigneur de Saint Marceau, & de *Gabrielle* Pavée, dont deux enfans morts jeunes. 2°. En 1715 *Claire* d'Avy ſa parente maternelle, fille de *Jacques* & de *Renée* Fournigault, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VIII. *Guillaume* de Karnazet, né en 1685, juſtifia de ſa Nobleſſe par titres en l'Election de Châteaudun le 23 Fevrier 1717, & laiſſa de *Marie* Ménager ſa femme, fille de *Pierre* & de *Madelene* Nion, entre autres,

IX. *Pierre-Guillaume* de Karnazet, Chevalier, Seigneur de Brouſſy, né en 1712; maintenu Noble par Arrêt de la Cour des Aydes le 23 Juin 1742 : il épouſa le 11 Juillet 1729 *Geneviève* de Mézange, fille de *Charles* Ec. Seig. de Montdouat. D'eux ſont iſſus, 1. *Pierre Guillaume*, né le 14 Juin 1730; 2. *Louiſe-Charlotte*, née le 25 Juillet 1732, 3. *Marie-Geneviève*, née le 20 Mars 1734; 4. *Renée-Perrette*, née le 26 Mai 1735; 5 & *Marie-Anne-Thereſe*, née le 8 Juin 1740.

Digitized by Google

LA LA

LABARTE, Branche de la Haye, qui deſcend des anciens Comtes de Labarte, Seigneurs des quatre Vallées.

I. *Bertrand* de Labarte, Seigneur de Laſſegan, rendit hommage au Roi de la Seigneurie de Laſſegan en 1469.

II. *Bernard*, fils de *Bertrand*, & *Jeanne* de Béon, Seigneur de Geſcaro, donnerent à *Arnaud Guilhem* de Labarte leur fils, la Seigneurie de Laſſegan.

III. *Arnaud-Guilhem* de Labarte, Seigneur de Laſſegan, fut pere de *Philippe* & de pluſieurs autres enfans qui ont fait différentes Branches.

IV. *Philippe* Labarte, I du nom, Seigneur de Laſſegan, fils d'*Arnaud-Guilhem*; ce qui ſe prouve par une tranſaction entre leſd. *Philippe* & *Pierre* de Labarte freres, à raiſon de la ſucceſſion de leur pere *Arnaud-Guilhem*, du 6 Mars 1546.

V. *Carbon* de Labarte, Seig. de Laſſegan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes, fils dudit *Philippe*, marié avec Dame *Cyprienne* de Roquelaure, le 24 Novembre 1562.

VI. *Philippe* de Labarte, II du nom, Seigneur de Laſſegan, fils dudit *Carbon*, marié avec Dame *Marthe* de Murviel, le 8 Juin 1592.

VII. *Gabriel* de Labarte, Seigneur de la Maguere, fils dudit *Philippe*, marié avec Dame *Françoiſe* d'Eſparbès de Luſſan, le 17 Octobre 1623.

VIII. *Philippe* de Labarte, III du nom, Seigneur de la Haye, fils dudit *Gabriel*, marié avec Dame *Jeanne* de Guertier, le 18 Octobre 1654.

IX. *François* de Labarte, Seigneur de la Haye, fils dudit *Philippe*, marié avec Dame *Anne* Deſcodeca-de-Boiſſe, du 10 Fevrier 1695.

Leurs enfans : 1. *Joſeph-François-Clément* de Labarte, Seigneur de la Haye, Capitaine de Cavalerie, marié avec *Louiſe* de Sers, le 13 Fevrier 1733, mort ſans enfans.

2. *Jean-Henri* de Labarte, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, ancien Capitaine de Cavalerie.

3. *Jeanne-Marie* de Labarte, mariée avec *Jean Pierre* de Siregand, Comte d'Erce, le 4 Janvier 1726.

Les armes : *écartelé au 1. & 4. d'or à trois pals de gueules, au 2. & 3. d'argent à trois flames ou fumées d'azur miſes en pal & rangées en faſce.*

LABROUE en Poitou. Cette Famille eſt plus connue aujourd'hui ſous le nom de Vareilles.

I. On trouve l'origine de ces Labroue dans *Jean* de Labroue, qualifié Noble & Habitant de la Ville d'Aurillac, Diocèſe de Saint-Flour, en l'an 1420, & qui eut pour enfans :

1. *François*, marié le 22 Octobre 1458 à noble Alunguet de Valſergues, fille de noble *Jean* de Pellegrin, Seigneur de Vican, Diocèſe de Cahors.

Digitized by Google

2. *Amaury*, demeurant à Autillac, compris dans la montre de l'arriere-ban de la Nobleſſe d'Auvergne, faite le 21 Décembre 1503.

II. *François* Labroue eut pour fils *Philippe*, marié à *Huberte* de Leſcars.

III. *Philippe* Labroue eut pour fils *Olivier*, marié à *Suzanne* du Montois.

IV. *Olivier* Labroue eut pour fils *Salvy*, Seigneur de Boiſſet, marié à *Antoinette* de Coſtaing.

V. *Salvy* Labroue eut pour enfans,

1. *Gaſpard*, Seigneur de Boiſſet, marié le 28 Août 1547 à *Marguerite* Berenger, fille de *Guillaume* Berenger, Conſeiller au Parlement de Toulouſe.

2. *Henri*, Seigneur de Villefreto.

3. *Pierre*.

4. *Louiſe*, Religieuſe à l'*Ave-Maria* de Toulouſe.

VI. *Gaſpard* Labroue eut pour enfans,

1. *Salomon*, Seigneur de Labroue & des Pouyaux, Châtelain de Rocherault & de Roulet, Ecuyer de l'Ecurie du Roi *Henri IV*, & Ecuyer du Duc d'Epernon, marié le 4 Janvier 1598 à *Jeanne* Guy, fille de *Godefroy*, Seigneur de Ferrieres & de Fontenilles, & d'*Antoinette* Paulte. Cette *Jeanne* Guy ſe remaria après la mort de *Salomon* Labroue, à *Jean* de Raſtaing, Seigneur de Clain.

2. *Françoiſe*.

VII. *Salomon* Labroue eut pour enfans,

1. *Jean-Louis*, Seigneur de Labroue, de Dignac & des Pouyaux, Officier dans la Compagnie du Duc d'Epernon, au ſiege de Montauban en 1625, ſervit dans la Brigade de la Nobleſſe d'Angoumois au ban convoqué en 1635, & en qualité de Gendarme dans la Compagnie du Comte de Nançay en 1636.

2. *Bernard*, Seigneur des Pouyaux, marié le 3 Janvier 1624 à *Jacquette* Compaing, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Exempt de ſes Gardes, Seigneur de Vareilles & de la Mothe d'Auteſa, & de *Marguerite* d'Aloue.

3. *Luce*, mariée en 1618 à *Charles* Deſmier, Seigneur du Rocq, Capitaine au Régiment de Piémont : elle eut poſtérité, qui ſubſiſte dans les Seigneurs du Rocq, de la Remigere, du Montet, de la Carliere, &c.

4. *Marie*, mariée à *Jean* Deſmier, Seigneur du Natin : elle eut poſtérité, qui s'eſt éteinte à *Gaſpard* Deſmier, Seigneur de Montenac, mort ſans enfans en 1751.

VIII. *Bernard* Labroue eut pour enfans,

1. *François*, Seigneur de Vareilles & des Pouyaux, Capitaine de Cavalerie, marié le 31 Mai 1655 à *Gabrielle-Emerie-Hélie* de la Roche-Ainard, fille de *Jean* Comte de la Roche-Ainard, & de *Jeanne-Margueritte* de Rochechouart-Mortemart-Montpipault, mort en 1664.

2. *Pierre*, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem.

3. *André*, Seigneur de Labroue, des Verrieres & des Pouyaux, Major du Régiment Royal des Cravates, Gouverneur de Baſtogne, Chevalier des Ordres Hoſpitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jéruſalem, & de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, marié le 19 Février 1677 à *Marie-Anne*

Digitized by Google

Juvernay, mort le 13 Octob. 1659.

4. *René*, Seigneur de Bouece & de la Mothe d'Autefa, Lieutenant au Régiment de Renel, marié en Franche-Comté : il eut poſtérité, mais elle ne s'eſt pas fait connoître.

5. *Luce-Marguerite*, mariée à *François-Laurent*, Seigneur de la Chaize & de Gorce : elle eut poſtérité, qui ſubſiſte dans les Seigneurs de Reyrat, de Malabert & de Gorce ; les Larochebeaucour de la Mondie, & les Dupin de Monbron, deſcendent chacun d'une Laurent, fille de *Luce-Marguerite* Labroue.

6. *Jacquette*, Prieure des Bénédictines de Civray.

IX. *François* Labroue eut pour enfans :

1. *Louis* (appellé le Marquis de Vareilles, Seigneur, Baron de Sommieres, Seigneur de Vareilles, de la Mothe d'Autefa, de Saint-Romain & des Plats, Châtelain de Bernay, Enſeigne des Gardes du Corps du Roi dans la Compagnie d'Harcourt, Brigadier de Cavalerie ès Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, né en 1664, marié le 25 Mars 1698 à *Marie-Monique* Labroue, fille d'*André*, & de *Marie-Anne* Juvernay, mort le 25 Avril 1729.

2. *Marguerite*, mariée en premieres noces le 3 Janvier 1694, à *Gabriel* le Pelletier, Baron de Mons, & en ſecondes noces à *François* Chardebœuf, Seigneur d'Etruchats, morte ſans enfans en 1738.

3. *Louiſe*, Prieure des Bénédictines de Civray, morte en 1734.

4. *Catherine-Françoiſe*, Religieuſe à Fontevrault, morte en 1702.

IX. *André* Labroue eut une fille unique.

Marie-Monique, mariée le 25 Mars 1698 à *Louis* Labroue ci-deſſus : elle ſe fit Carmelite à Poitiers en 1733, après la mort de ſon mari, & mourut Sous-Prieure des Carmelites de Niort en 1737.

X. *Louis* Labroue eut pour enfans,

1. *Jean-François* (vivant en 1764) chef des nom & armes (appellé le Baron de Vareilles) ci-devant Seigneur, Baron de Vareilles-Sommieres, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain & Aſſais, Terres qu'il a cedées à ſon fils aîné, né le 12 Octobre 1706, marié le 26 Août 1730 à *Anne-Henriette* Dubois, fille de *Jacques*, Seigneur de Launay, Conſeiller du Roi, Commiſſaire Provincial des Guerres en Poitou, & d'*Anne-Antoinette* Thoreau d'Aſſais, a ſervi dans le ſecond Eſcadron de la Nobleſſe du haut Poitou au ban convoqué en 1758.

2. *Jean-Marie* (vivant en 1764, appellé le Comte de Vareilles) Seigneur de Vareilles & de la Mothe d'Autefa, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Lieutenant-Commandant la Compagnie des Gardes du Corps de Tingry, né le 7 Août 1708, marié le 9 Novembre 1731 à *Radegonde* de Marcillac, fille de *Nicolas*, Conſeiller, Sécretaire du Roi, Receveur des Tailles à Confolens, & Subdélegué de l'Intendant de Poitiers, & d'*Anne* Forien.

3. *Louiſe-Antonine* (vivante en 1764, appellée Madame de Vareilles) Religieuſe Superieure &

Digitized by Google

Sécretaire de l'Ordre de Fontevrault, née le 18 Novembre 1712.

4. *Charlotte-Louiſe* (vivante en 1764, appellée Madame de la Chevreliere, née le 21 Octobre 1713, mariée le 10 Février 1731 à *Joſeph* de Villedon, Seigneur de la Chevreliere, Gournay, la Seguiniere, & des Plats, a cinq enfans, quatre garçons & une fille.

5. *François* (vivant en 1763, appellé le Baron de Labroue, Seigneur, Baron d'Aubigny & Faye, né le 15 Octobre 1714, marié le 21 Septembre 1743 à *Marguerite-Celeſte Félicité* Maron, fille de *Henri-Louis*, Seigneur de Villeſeche, la Bonardeliere & Cerzé, & de *Marie* Desgitons de Cerzé, a été Lieutenant des Maréchaux de France en Poitou, & a ſervi dans le troiſieme Eſcadron de la Nobleſſe du haut Poitou, au ban convoqué en 1758.

XI. *Jean-François* Labroue, Baron de Vareilles, a pour enfans vivans en 1764,

1. *Auguſte-Jean-François-Antoine* (appellé le Baron de Vareilles-Sommieres) Seigneur, Baron de Vareilles-Sommieres, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain, & d'Aſſais en Poitou, Seigneur de Saint-Germain, de Gereme, & du Briais en Brie, né le 1 Août 1743, marié le 6 Juin 1763 à *Eliſabeth* Labarre de Martigny, fille de *Jean-Baptiſte*, Marquis de Martigny, Seigneur des Courtieres, de Loges-Arthus, de Cornillon, de Saint-Germain, de Gerême & du Briais, Meſtre de Camp de Cavalerie, Marechal des Logis de la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, & de *Catherine-Helene* de Lauzieres de Cardaillac, Comteſſe de Themines, a été Lieutenant au Régiment d'Infanterie de la Marche, depuis 1747 juſqu'en 1749, Officier d'Artillerie en 1749, Aide Major des Villes de Caſſel en 1761 & 1762, & ſert encore en qualité de Lieutenant en premier au Corps Royal de l'Artillerie.

2. *François-Henri* (appellé l'Abbé de Vareilles) Vicaire Général du Diocèſe de Metz, Tréſorier & Chanoine de la Cathédrale dudit Metz, né le 4 Septembre 1734.

3. *Marie-Anne-Françoiſe* (appellée Mademoiſelle Labroue) Religieuſe à Fontevrault, née le 29 Novembre 1739.

4. *Marie-Marguerite* (appellée Mademoiſelle de Vareilles-Sommieres) née le 19 Novembre 1740.

5. *Marie-Henriette*, appellée Mademoiſelle de Saint-Romain, née le 30 Mars 1742.

6. *Joſeph* (appellé le Chevalier de Vareilles-Sommieres) né le 19 Septembre 1744, a été Lieutenant au Bataillon de Milice de Poitiers en 1755, & enſuite Lieutenant de Grenadiers Royaux en 1761.

XI. *Jean-Marie* Labroue, Comte de Vareilles, a pour enfans vivans en 1764,

1. *Nicolas-Marie* (appellé le Marquis de Vareilles) Seigneur de Moye en Poitou, & de Montry en Brie, Capitaine de Cavalerie, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi né le 21 Avril 1733, marié le 10 Septembre 1759 à *Louiſe-Julie-Adelaïde* de Langlois de Montry, Comteſſe du Saint-Empire.

2. *Anne-Marie-Jeanne* (appel-

Digitized by Google

lée la Vicomteſſe de Cremoux) née le 6 Septembre 1734, mariée le 21 Juin 1756 à *N*.... Vicomte de Cremoux, Seigneur, Vicomte du Boulois : elle a trois enfans.

3. *Thibault* (appellé le Chevalier de Varcilles) Capitaine réformé de Cavalerie au Régiment de la Reine, né le 6 Janvier 1741.

XI. *François*, Baron de Labroue, a cinq filles vivantes en 1764.

1. *Charlotte Celeſte-Françoiſe-Julie* (appellée Mademoiſelle de Labroue) née le 13 Avril 1745.

2. *Eliſabeth-Marguerite* (appellée Mademoiſelle d'Exireuil) née le 14 Mars 1746.

3. *Anne-Marie-Félicité* (appellée Mademoiſelle d'Aubigny) née le 13 Mars 1747.

4. *Jeanne-Adelaïde* (appellée Mademoiſelle de Faye) née le 10 Août 1748.

5. *Marie-Joſephine-Roſalie* (appellée Mademoiſelle de la Clergerie) née le 19 Mars 1750.

Jean Labroue en 1420 portoit pour armes : *d'argent à 3 merlettes de ſable 2 & 1.*

François en 1458 les quitta, en épouſant une Valſergues, & prit : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent, & d'un gantelet de même, renverſé en pointe, avec la deviſe :* In manibus Domini ſors mea.

Bernard en 1624 y ajouta un chef des armes de Guy : *d'argent à trois fermeaux ou boucles de ſable en faſce*, & mit *une main* au lieu *du gantelet.*

Louis en 1680 ôta le chef de Guy, & fixa les armes de cette Maiſon comme elle les porte encore aujourd'hui ; ſavoir :

*Ecartelé, au 1 & 4 burelé d'argent & de gueules aux fuſées de ſable ſans nombre, rangées en faſces brochantes ſur le tout, qui eſt d'*Helie de la Roche Eynard ; *au 2 & 3 faſcé, anté, onde, nébulé d'argent & de gueules, qui eſt de* Rochechouard ; *ſur le tout d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent, & d'une main de même en pointe poſée en pal, qui eſt de* Labroue.

Couronne Ducale : (la branche aînée porte la *couronne de Baron ornée de coquilles d'argent.*)

Deviſe : *In manibus Domini ſors mea.*

Supports : *deux Anges habillés de couleurs contraires l'un à l'autre, leurs tuniques brodées pardevant du ſurtout de l'écuſſon, indifféremment aſſis dans un nuage ou debout, ſoutenans ou portans des étendarts cantonnés d'or & d'argent à la croix d'azur, dans chacun deſquels eſt écrit le cri d'armes :* Cum virtute Nobilitas.

Cette Famille eſt alliée à pluſieurs grandes Maiſons du Royaume ; ſavoir : par *Marguerite* Berenger en 1547, à la Maiſon de Saſſenage ; par *Jeanne* Guy, en 1598, à la Maiſon de Puirobert ; par *Jacquette* Compaing, en 1624, aux Maiſons de Barbeziéres, de la Tour Girard, & d'Aloüe, &c.

LAC (Du), en Beauce, porte : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux Roſes d'argent, & en pointe d'une fleur de lys au pied nourri de même.*

On trouve au nombre des Chevaliers de la Province d'Orléans un *Bernard* du Lac, qui ſervoit en 1283 avec deux Chevaliers & deux Ecuyers.

Bertrand du Lac, Chevalier, Seigneur de Douville, acquit les Terres de Chameroles & de Chil-

Digitized by Google

leurs en 1440 : fut inhumé à la Courdieu dans la Forêt d'Orléans; eſt l'auteur de toutes les branches de cette Famille. Sa premiere femme fut *N.* de Mornay, fille de *Pierre*, Chev. Seig. de la Gomeray, dite la Tour de Mornay, dont deſcend la premiere branche des Seigneurs d'Ouville : ſa ſeconde femme fut *Perrenette* de la Lande, fille du Seigneur de Monpoulain, dont deſcend la branche de Chamerolles, qui a fourni deux Baillifs & Gouverneurs d'Orléans. *Lancelot* du Lac fut Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chambellan du Roi, Baillif & Gouverneur d'Orléans en 1504, mort en 1536 ; mari, 1°. d'*Anne* de Souplainville, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. & en 1519 de *Louiſe* de Coligny, veuve de *Louis* de la Ferté, Chevalier, Seig. d'Huiſſeau près Melun, de laquelle il eut *Marie*, femme d'*Antoine* de Cugnac, ayeul du Cordon-Bleu ; & *Claude* du Lac, Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chilleurs & Trésfontaine, qui fut auſſi établi Baillif & Gouverneur d'Orléans après la mort de ſon pere ; *Louiſe* de Juvigny, ſa femme, le rendit pere de *Lancelot II*, Seigneur de Chamerolles, mort en 1621. Il épouſa 1°. *Marie* Pote, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chameaux, & de *Georgette* de Balzac ; 2°. *Catherine* Dupuy, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Moulin en Berry, & de *Jeanne* de Prunelé, Dame de Douarvillé, Châteauvieux & Courbanton. Du premier lit, *Gaſpard*, Seigneur du Coudray, mari de *Charlotte* Dupuy, fille des ſuſdits *Jean* Dupuy & *Jeanne* de Prunelé, & pere de *Lancelot* du Lac, III du nom, Seigneur de Chamerolles ; qui de *Louiſe* Remond, ſa ſeconde femme, morte en 1636, ne laiſſa qu'une fille, *Charlotte* du Lac, Dame de Chamerolles, femme par contrat devant Malot & Bietz Notaires 29 Juin 1656 de *Jean* de Braſchoux, Chevalier, Seigneur de Bainvilliers, né en 1614, fils de *Triſtan*, Seigneur dudit Bainvilliers & de Salinot, & d'*Heſter* de Marcigny, dont deux fils & deux filles. Du deuxieme lit de *Lancelot* du Lac ſont iſſus, un fils qui ne laiſſa point d'enfans de *Claude* de Villebrune ; & *Louiſe*, Dame de Châteauvieux & Courbanton, laiſſa des enfans de ſon mari *Claude* de Patay, Chevalier, Seigneur de Clerreau en la Forêt d'Orléans.

La branche des Seigneurs de Montreau, Saim, la Paroiſſe de Méréville, ſubſiſte dans la poſterité de *Claude* du Luc, Seigneur de Montereau, qui étant obligé de ſe retirer en Lorraine laiſſa ſa Terre à *Auguſtin* ſon frere puîné, qui la vendit à *Jean* Delpech, Seigneur de Méréville, Conſeiller de Grand'Chambre, ſous la réſerve d'une penſion viagere, dont il jouit juſqu'à l'âge de 97 ans qu'il mourut au Château de la Forêt-le-Roi. Ledit *Claude* du Lac épouſa à Nancy en 1646 *Claude* Pichard, qui le rendit pere d'un fils aîné, *Laurent-Marie*, qui épouſa à Nancy 15 Février 1688 *Louiſe-Françoiſe* Michelet, dont quatre garçons & une fille ; 1. *Louis-Laurent*, dit Montereau, mort Capitaine Commandant le Régiment du Prince *Charles* de Lorraine pour le ſervice de la Reine d'Hongrie, a laiſſé d'*Anne* du Moulin ſa femme, entr'autres, deux garçons qui ont été ſous la tutelle de *Nicolas-Laurent* leur oncle,

Digitized by Google

oncle, savoir, *Jean-Baptiste*, né en 1728, Capitaine au Régiment de la Marine, & *Paul* né en 1729; 2. *Nicolas-Laurent*, dit Montereau, qui n'a point d'enfans d'*Elisabeth* Baudouin riche veuve, femme 1 Mai 1728, vivant à Metz en 1744. 3. *Pierre-Charles*, marié à Capoue à *Marie-Angele* Ombriany, fille du *Patrice* Ombriany, dont pour fille unique *Elisabeth*, née à Crémone, baptisée par l'Evêque dudit lieu; 4. *N.* morte sans alliance, âgée de 24 ans; & *N.* née en 1702, vivante, non mariée, avec sa mere à Lay-S.-Christophe près Nancy.

LAFITTE. *Pierre* de Lafitte de Pellepore, Seigneur de Goussencourt, Prevôté de Vaucouleurs, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux Legers, ayant été assigné le 29 Avril 1664, à la recherche, produisit les preuves remontées en en 1225 par douze générations sans remonter à l'origine. Il fut déchargé par Arrêt du Conseil du 2 Février 1665 au rapport de M. Colbert.

Le Chevalier son frere étoit Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Sedan sous le Maréchal de Faber son beau-frere, qui en étoit Gouverneur.

I. *Pierre* de Lafitte, qualifié Damoiseau l'an 1275 dans la Charte de franchise retenue par *Guillaume* Guillemin Notaire à Toulouse, qu'il accorda aux habitans de Pellepore dont il étoit Coseigneur, fut pere de *Géraud* de Lafitte de Pellepore, Chevalier, marié à une Dame, nommée *Aiceline*, dont il eut des enfans, & de *Gaillard* de Lafitte, Damoiseau, avec *Marquise* de Beaulac, par contrat du 1 Avril 1308 reçu par *Guillaume* Clavel & *Bertrand* de Plussan Notaires de Leunac. Vinrent de ce mariage *Gerard*, & *Jean* qui suit.

III. *Jean* de Lafitte, Damoiseau, Coseigneur de Pellepore, épousa, 1°. *Honorée* de Cailus; 2°. *Gerarde* de Sobole; 3°. *Cébelie* de Sauquier. Il eut de sa premiere femme plusieurs enfans, & *Fontanié*, qui suit.

IV. *Fontanié* de Lafitte, Damoiseau, Seigneur de Pellepore, institué héritier universel par *Jean* son pere l'an 1371: de lui descendit *Philippe*, veuve de *Sceance* de la Mante, Seigneur d'Aullac, & *Bernard*, qui suit.

V. *Bernard* de Lafitte, Damoiseau de Pellepore, épousa par contrat du 8 Juin 1564, retenu par Broteron Notaire du Chapitre de Toulouse, *Marguerite* de Bousiac, dont *Jacqueste* de Lafitte, femme de *Pons* d'Arpajou; *Bertrande* de Lafitte, femme de *Bernard* Deoporola; & *Jean*, qui suit.

VI. *Jean* de Lafittte, III du nom, Seigneur de Pellepore, épousa *Galliane* de Lisle-Jourdain, d'où vint *Antoine*, & *Odet*, qui suit.

VII. *Odet* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, Capitaine d'une Bande de mille hommes d'Armes de la Légion du Languedoc, l'an quinze cent trente-quatre, Homme d'Armes de la Compagnie du Sénéchal de Toulouse, & Maréchal des Logis de la Compagnie de cinquante Lances du Maréchal de Monpezat l'an 1534, laissa, de *Belette* de Verdusan, *Catherine* de Lafitte, femme de *Mathias*, Seigneur de Florian; *Balthasard*, rapporté ci-après, & *Pierre-Honorat*, qui suit.

VIII. *Pierre-Honorat* de Lafitte de Pellepore; marié avec *Marie* de Pochepodi le 1 Avril

Digitized by Google

1562 par contrat reçu Dajougla Notaire de Brujaut en Gascogne.

IX. *Bertrand* de Lafitte, Seigneur de Gourdas, marié par contrat du 6 Février 1594, reçu par Labaux Notaire de Puycaquie en Gascogne, avec *Claire* de Lautrec, fille du Baron Dombas, laissa

X. *Antoine* de Lafitte, qui épousa par contrat du 29 Août 1637 *François* de Romencourt, sœur de *Claude*, Seigneur d'Anonville, Poisson & Messay, & fille de *Blanche* de Courtenay.

De ce mariage vinrent plusieurs enfans, entr'autres, *Louis*, qui suit.

XI. *Louis* de Lafitte, se maria par contrat du 13 Octobre 1668 avec *Anne-Marguerite* de Rollet, fille de *Blaise*, Marquis de Cordes, Famille où il y a eu trois Chevaliers de l'Ordre du Roi, & de *Susanne* de Faudoas, dont,

XII. *Aunet* de la Fitte, marié le 2 Juillet à *Marie* de Charrue, d'où plusieurs enfans, & *Jean-Jacques*, qui suit.

XIII. *Jean-Jacques* de Lafitte, marié le 10 Juillet 1721 à *Isabeau* de Lafitte, par contrat retenu par Rieux Notaire de Toulouse, eut

XIV. *Gilles-Marguerite* de Lafitte de Pellepore, marié à *Lucrece-Louise* de la Serre, de Laquelle il y a cinq enfans, 1. *Tristan*; 2. *Durand*; 3. *Joseph-René*; 4. *Théodore*; 5. *Felice*.

Branche établie en Champagne.

VIII. *Balthasar* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, fils d'*Odet*, fut marié à *Jeanne* de Lanas, niece de *Françoise* de Lanas du Brugaud, dont;

1. *Jean-François* de Lafitte, Seigneur de Lancenay.

2. *Jean-Pierre* de Lafitte, qui suit.

IX. *Jean-Pierre* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, épousa *Gabrielle* de Gramont par contrat du 2 Juin 1577, reçu par Chameau Notaire de Thil en Gascogne, dont vint,

X. *Jean-François* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, Gentilhomme ordinaire de la Maison de la Reine *Marguerite*, puis Gentilhomme servant ordinaire du Roi, épousa 1°. *Marie* de Belleforeſt, 2°. *N.*... 3°. *Isabeau* de Baron: du premier lit, *Jean*, qui suit; du second, *Pierre*, auteur d'une branche établie en Lorraine, rapportée ci-après.

XI. *Jean* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, marié à *Anne-Richard* de Clevan, dont,

XII. *Abraham* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur du Mont-Louis, marié à *Barbe* de Villefort, fille de la Marquise de Villefort, Sous-Gouvernante des Enfans de France, dont,

XIII. *René* de Lafitte, Marquis de Pellepore, Capitaine de Cavalerie dans le Regiment de Clermont-Prince, marié à *N.*... de Chabrignac de Condès, dont, entr'autres enfans;

Gédéon de Lafitte de Pellepore.

Branche cadette en Champagne, éteinte, qui remonte à Pierre, *qui fut déchargé par l'Arrêt existant ci-dessus.*

XI. *Pierre* de Lafitte de Pellepore, fils aîné du troisieme lit de *Jean-François*, & d'*Isabeau* de Baron, Capitaine de Chevaux-Legers, marié à *Anne* de Chatenoy, Dame de Goussaincourt, Prevôté de Vaucouleurs en Champagne; dont,

Digitized by Google

Antoine de Lafitte de Pellepore, qui n'a laiſſé qu'une fille nommée *Anne*, qui eſt mariée au Marq. de Languet-Choiſeul ; dont,

Madeleine-Gabrielle-Antoinette de Choiſeul, mariée à *N...* de la Tour-Gouvernet, Marquis de la Charce. Elle eſt mere de MM. de la Tour-du-Pin.

Les alliances ſont avec les Maiſons de Gramont, Choiſeul, Seguier, Comtes de l'Iſle-Jourdain, Arpajon, Beaulac, de Saubole, de Deopotola, de Villefort, Faudoas, Rollet, Romencourt, Courtenay, & autres.

LAIGLE-HOUX, *aliàs*, LAIGLOUX : porte, *d'azur au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or, armé, lampaſſé de même.*

Paul de Laigle-Houx, Ecuyer, Seigneur de Goinville, du chef de *Jeanne* de Rambert ſa mere, mari 5 Juillet 1566 de *Suſanne* Colas du Coudray ; pere de *Paul II*, Seigneur de Goinville, mari 6 Janvier 1601 d'*Helene* de la Foreſt, fille de *Loup*, Seigneur de Saugeville en Dunois, & de *Benigne* d'Orval, & ayeul de *Jacques*, Seigneur de Saugeville & de Vaugoin, qui eut des enfans de *Marie* de Grattemeſnil, mariée par contrat, devant Bonvalet Notaire à Beaugency, 28 Janvier 1636, fille d'*Hercule*, Ecuyer, Seigneur de Vaugoin & Monſtrieux, & de *Marguerite* Brachet.

LALLIER, en Beauce : porte, *d'azur au lion d'or.*

Jacques Lallier, Ecuyer, Seig. de Noireſpinay, Paroiſſe de Leſtain en Beauce, fille de *Nicolas*, & d'*Anne* Hemart, ſœur du Cardinal, & fille de *Pierre*, Seig. de Denouville en Beauce, épouſa par contrat, devant Charlet & Eadeau Notaires au Châtelet de Paris, *Louiſe* de Pariot, morte avant le 13 Mai 1604 ; ſon mari accepta la garde noble de ſes enfans, dont la poſtérité ſubſiſte.

LAREY. Seigneur de Bellemare au Maine. *Pierre* Larey eut trois fils, dont l'un d'eux, *Jean*, épouſa *Anne* de la Porte, d'une Famille de Normandie, dont ſont iſſus *Nicolas* Larey, & deux autres freres qui ſervirent le Roi.

Jean, l'un des deux freres, commandoit une des portes de Rouen, & rendit quelques ſervices, ce qui les fit connoître au Roi.

Nicolas, fils de *Jean*, épouſa *Marie* Baudouin du Balet, fille d'un Conſeiller au Parlement de Rouen, d'où vint,

Jean de Larey, marié à *Antoinette* Coſnard, de la famille de Burſal, proche Séez ; dont 1. *Pierre*, qui ſuit ; 2. *N.*..... mort Chanoine de Liſieux.

Pierre, marié à *Anne-Marie* du Bois de Courceriers, fille de *Claude*, & d'*Anne-Marie* Dupleſſis-Châtillon de Nonant, dont *Guillaume*, marié à *Gabrielle* Laudier, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Bochardiere, & d'*Anne-Marguerite* de la Fourneide ; dont,

Pierre-François, marié à *Marguerite* Bondonnet de Parence, fille de Bondonnet de Parence, Conſeiller du Roi, & ſon Avocat au Préſidial du Mans, & de *Marguerite* le Gendre ; dont,

Pierre-Guillaume-Nicolas : il ſervit dans la Compagnie des Cadets à Metz, & enſuite fut Capitaine dans le Régiment de la Couronne. Il ſe maria avec *Jacqueline-Françoiſe* de Renuſſon, fille de *Pierre*, Conſeiller honoraire au Préſidial du Mans, & de *Françoiſe-Marguerite* Olivier, dont,

Pierre Gaſpard-Gabriel.

Une autre branche eſt établie en Normandie : ils ſont trois fre-

Digitized by Google

rès. L'aîné possede la Terre de Bellemare, le second a une fille, le troisieme est sans postérité.

LARRINVILLE, en Beauce : porte, *d'azur à la croix ancrée d'argent.*

Pierre de Larrinville, Ecuyer, Seigneur de Montguignard, Paroisse de Pethiviers-le-vieux, en 1482, vivoit encore en 1508, petit fils d'*Adam* de Latrinville, Ecuyer, Seig. de Baudreville, Paroisse d'Arcevia-la-en Beauce, qui suivant un Acte devant Barbier Notaire à Orléans, vivoit en 1387, épousa *Catherine*, alias *Bertrande* de Valliniere, niece de *Guillaume* de Larrinville, Ecuyer, Seig. de Montguignard, qui d'*Ancenante* Deschelles eut pour fille unique *Claude* de Larrinville, Dame de Montguignard, mariée 5 Janvier 1593 à *Jean* de Billy, dont la postérité possede aujourd'hui la Ferme de Montguignard.

LATENAY, à Beziers en Languedoc. Cette Famille a formé plusieurs branches; l'aîné a fini vers l'an 1556 dans *François* de Latenay, Chevalier, Seigneur de Corneilhan, Co-seigneur de Beziers, marié avec *Marthe* de la Coste, qui n'a qu'une fille nommée *Françoise*; elle fut mariée avec *Louis* Hebert, Chevalier, Baron du Viala, & mourut sans enfans en 1626.

Les autres branches sont aussi éteintes; il n'en reste qu'une de *Simon* de Latenay, Seigneur de Pouzolles, qui s'est marié avec *Jeanne* de Clermont, fille de *Zicar* de Clermont, Vicomte de Bost. Cette Maison de Clermont est noble, & a de grandes alliances;

Jean de Latenay se maria en 1553 avec *Jacquette* de Puymmon, dont la sœur fut mariée avec *Jean* de Themines, qui eut pour fils *Pons* de Themines-Lauriers, Maréchal de France.

Un autre *Jean* de Latenay, Seigneur de Lissac, s'est marié avec *Claire*, Darneaut, fille du Seigneur de Nesties, issu d'une ancienne noblesse à laquelle la Maison du Duc de Fleury est alliée.

Simon de Latenay, Sieur de la Coste, a obtenu en 1669 un jugement & confirmation de son ancienne noblesse, il s'est marié en 1690 avec *Anne* de Boufcat, & en 1664 avec *Anne* de Latenay sa cousine-germaine, dont la mere étoit de la Maison de Roquefeuil, résident à la Cour des Aides de Montpellier, a eu pour enfans *Joseph*, Enseigne des Vaisseaux du Roi, tué au service de Sa Majesté.

Antoine, & *Catherine*, morts sans alliance.

Antoine de Latenay, Sieur de Lissac, marié en 1701 avec *Catherine* de Barès, Sieur de la Bartho, Juge & Vérificateur du Rays Nivernois, a eu pour enfans, *Simon*, dit l'Abbé de Latenay, Prieur de Saint Sauveur de la Vicomté de Narbonne, Co-seigneur de ladite Ville, mort en 1742; *Charles-Blaise* de Latenay, Chevalier, Sieur de Lissac, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Flandres, marié en 1752 avec *Anne* de Page, dont un fils nommé *Charles-Blaise*, né en 1754, admis à l'Ecole Royale-Militaire; & *Simon-François* de Latenay, Sieur de Laval, frere de *Charles-Blaise*, Chevalier de l'Ordre Royal Militaire de Saint Louis, Aide-Major du Gouvernement de Brouage en Saintonge.

Digitized by Google

Les armes de la Maison de Latenay : *D'azur, une tour d'or maçonnée de sable, à laquelle est enchaînée une épée d'argent posée en pal, pointe en bas, soutenue par un lion d'or armé & lampassé de gueules.*

LAVAL. Famille établie depuis peu en Touraine, & originaire de Lorraine, qui a suivi ses Princes à la guerre.

Claude-Hector de Laval suivit son Prince à la guerre avec ses frères, & ses Vassaux en bon équipage & à ses frais, & il lui rendit de bons & loyaux services. Il a laissé *Claude-Louis-François*, qui suit.

Claude-Louis-François, Seign. de Bosserville, s'est distingué par ses services, & a laissé *Joseph-Anne*, qui suit.

Joseph-Anne, Seigneur de Charmoie, Baron de Meuvy & d'Hazelach, s'attacha à S. A. S. *Guillaume-Hyacinthe*, Prince d'Orange, de Neufchatel & de Nassau, qui le fit son Conseiller Résident près de la Cour de France, poste qu'il occupa pendant plusieurs années; ensuite il le fit son Conseiller Intime, & Président de ses Conseils d'Etat & Privé, & lui conféra le collier de l'Ordre; puis lui expédia les Lettres de créance données à Cologne le 24 Mars 1724 pour aller en qualité de son Envoyé au Congrès de Cambray y représenter & appuyer les droits dudit Seigneur Prince d'Orange. Il a laissé *Joseph-Claude-Lazare*.

Joseph-Claude-Lazare a laissé *Louis-Joseph*.

Louis-Joseph entra en 1741 au Régiment de Saintonge, peu de tems après il y fut fait Lieutenant de la Colonelle, & ensuite il obtint une Commission de Capitaine: il y a servi quinze ans, & s'est trouvé aux siéges de Fribourg, d'Oudenarde, d'Ath, &c. à la Bataille de Raucoux, à plusieurs détachemens, & à l'attaque des retranchemens du Col de la Sietre, où il a été blessé: il a épousé le 3 Février 1750 *Angelique-Louise-Charlotte* Audiger, & a eu de ce mariage cinq garçons & une fille, qui sont,

1. *Louis-Joseph*;
2. *Louis* mort;
3. *Louis*;
4. *Remi*;
5. *Pierre*;
6. Et *Louise-Madeleine*.

Armes : *D'or, semé de flammes de gueules, à la croix ancrée d'azur, chargée de cinq flammes d'or, l'écu surmonté d'un armet d'acier poli, chargé d'un lambrequin des métaux & couleurs dudit écu*, & pour cimier : *Trois flammes de gueules, posées d'un tertre d'or, d'azur & de gueules*; & pour Supports : *Deux Salamandres d'or* : la Devise : *SPES MEA CRUX ET AMOR*.

LAUNAY, en Sologne. Porte : *D'hermine au chevron d'azur.*

N.... Seigneur de la Prévostiere, dont il rendit aveu en 1518, épousa, 1°. 19 Avril 1528 *Louise* de Trossy; 2°. présent Garçonet Notaire à Beaugency, *Catherine* Joulain, dont des enfans des deux lits.

LAUNAY, Seign. de la Borde en Orléanois. Porte : *De sable à sept roses d'argent mises en orle.*

François de Launay, Ecuyer, Seigneur de la Borde, eut de *Marie* Besnard sa seconde femme, veuve de *Salomon* de Foville, Ecuyer, Seigneur de Sevenay, & fille de *Charles*, Ecuyer, Seign. d'Arville, & de *Claude* de Clery.

Pierre de Launay, Ecuyer,

Digitized by Google

Seigneur de la Borde & Villemevaut, marié par contrat, préſent le Dagre Notaire à Beaugency, le 18 Décembre 1645, à *Judith* de Renier, dont on ignore la poſtérité.

LAVERGNE-TRESSAN. Cette Maiſon eſt annoncée dans les anciens actes Latins, tantôt ſous le nom de *Vernie*, tantôt ſous celui de *Lavernie*, enfin de *Verne*, ou de *Lavergne*.

La Maiſon de Teſſé poſſede aujourd'hui la Terre de ce nom.

La filiation des Seigneurs de Lavergne-Treſſan eſt conſtamment juſtifiée par actes de mariage depuis *Rigaud*, premier connu de ce nom.

Rigaud de Lavergne, ou de Vernie, aſſiſta au mariage du 7 Mars 1371 d'*Helene* de Lavergne avec *Guillaume de* Roquefeuil, Seigneur de Verſols en Roüergues, Cournonſec aux environs de Montpellier, & autres places. De ce mariage ſont ſortis les Seigneurs de Roquefeuil-Verſols, qui exiſtent encore.

On voit par le mariage cité, que les Maiſons de Roquefeuil & Lavergne étoient déja alliées, & qu'elles appartenoient, entr'autres, à celles de la Jugie, de Canillac, d'Aigrefeuille, de Beaufort, de la Tude, & autres qui ſe diſent, dans l'acte, parens & amis communs des Parties.

Pierre de Lavergne, Cardinal-Diacre, du titre de Sainte-Marie ſans tache, s'y joint, pour la confection & l'expédition, à *Rigaud*, qui paie la dot d'*Helene* de Lavergne, comme ſon oncle.

Rigaud II eut de ſon mariage avec *Agnès* de Cayret, ou de Cayrac,

Georges de Lavergne de Treſſan, qui épouſa en premieres nôces *Jeanne* de Voiſins, de la branche d'Alzau qui ſubſiſte encore : la ſeconde femme fut *Jeanne* de Letang, Dame de Montbazin, veuve de *Bernard* de Maffred.

Par le mariage des deux filles de *Bernard* de Maffred, & de *Jeanne* de Letang avec deux fils de *Georges* de Lavergne-Treſſan, & de *Jeanne* de Voiſins, la plus grande partie des biens de la Maiſon de Maffred paſſa dans celle de Treſſan d'aujourdhui, qui pour lors ſe diviſa en deux branches, connues & exiſtantes ; l'une ſous le nom ſimple de Treſſan, l'autre ſous celui de Treſſan-Montbazin.

La branche de Treſſan, établie depuis longtems à la Cour, ſubſiſte dans la perſonne de *N*.... Comte de Treſſan, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandant dans la Lorraine Allemande, qui a de ſon mariage avec *N*... Ruxel, Ecoſſoiſe, quatre enfans.

1. *N*... dit le Marquis de Treſſan, Mouſquetaire de la premiere Compagnie des Gardes du Roi.
2. *N*... dit l'Abbé de Treſſan.
3. *N*... fille.
4. *N*... fille.

La branche de Lavergne Treſſan-Montbazin n'a point quitté le Diocèſe de Montpellier depuis le quinzieme ſiecle. Elle a pour chef *Antoine-Felix*, Marquis de Montbazin, Lieutenant-Colonel des Troupes du feu Empereur *Charles VII*, Electeur de Baviere, Chambellan de Son Alteſſe Electorale, fils de *Charles VII*. Il a un fils, appellé *Jules-Thadée*, né en 1760 de ſon mariage avec *Marie-Françoiſe-Joſephe* de Ravial.

2. *Joſeph*, frere cadet du Marquis de Montbazin, veuf depuis

Digitized by Google

1759 d'*Helene* de Plantade, a pour enfans,

1. *Michel-Etienne-Viston*;

2. *Marie-Helene-Therese-Josephe*;

3. *Esprit-Eléazar-Xavier*.

Le Chapitre de Lyon a possedé des Chanoines de ladite Maison de temps immémorial. Ses preuves y sont admises pour les deux branches, ainsi qu'à l'Ordre des Chevaliers de Rhodes, aujourd'hui de Malte.

Il n'a deux filles encore en vie, sœurs du Marquis de Monthairin; l'une mariée en 1746 à *Gabriel* de Fromont d'Argelliers, Baron de Castille, dont elle a eu trois enfans, deux garçons & une fille. La sœur cadette est Religieuse à l'Abbaye des Dames du St. Esprit de la Ville de Beziers en Languedoc.

LAURENCIE (de la) ancienne Noblesse qui est venue en Angoumois dès le quatorzieme siecle, dont il s'est formé deux principales branches avec quelques rameaux. L'aînée s'est établie en Poitou, & la cadette en Angoumois. L'on ne parlera que de celle-ci, l'autre n'ayant point fourni de mémoire.

Le chef est *Noel-Bertrand* de la Laurencie, Chevalier, Seigneur, Marquis de Chatras & de Nevig, Baron de Seuyes, Seigneur des Châtellenies de Momon en Maqueville, Herpe, le Verger, le Breuil de Dignac, les Rifaults & Bourgelavaux, Lieutenant des Maréchaux de France de la Province d'Angoumois & des Bailliages de Saint Jean d'Angely & de Coignac, chef de cette branche, né le 8 Novembre 1707, s'est marié le 24 Décembre 1731 avec Demoiselle *Marie* Paulte, née le 18 Mai 1717, fille de Messire *Jean* Paulte, Ecuyer, Seigneur des Rifaults & Bourgelavaux, & de Dame *Marie* du Chasseau de Bosmon. De ce mariage sont issus huit garçons & six filles, qui suivent.

1. *Bertrand-Jean* de la Laurencie, Marquis de Chatras, Capitaine au Régiment du Roi Infanterie, né le 27 Avril 1737, mort 6 Août 1764.

2. *François* de la Laurencie de Chatras, appellé le Baron de la Laurencie, Marquis de Chatras depuis la mort de son aîné, Sous-Aide-Major au même Régiment, né le 21 Février 1741.

3. *Bertrand* de la Laurencie, appellé le Chevalier de Chatras, Enseigne de Vaisseaux, né le 13 Juillet 1742.

4. *Marc-René* de la Laurencie, appellé l'Abbé de Chatras, Etudiant en Sorbonne, né 1 Av. 1744.

5. *Charles-César* de la Laurencie, appellé le Chevalier de Chatras, Capitaine, Sous-Aide-Major au Régiment du Roi Infanterie, né le 26 Août 1745.

6. *Jean-Bertrand* de la Laurencie de Chatras, appellé le Chevalier de Nevig, Sous-Lieutenant au même Régiment, après avoir fait la dernière campagne, Volontaire dans celui d'Auvergne, né le 16 Février 1748.

7. & 8. *Noel-François* de la Laurencie de Chatras, né le 5 Juillet 1749.

Et *Bertrand* de la Laurencie de Chatras, né le 3 Septembre 1751, tous les deux aux Etudes.

Les filles sont,

1. *Marie* de la Laurencie de Chatras, née le 28 Février 1736, mariée le 9 Juin 1756 avec *Nicolas-Noel-Arnaud*, Seigneur de Vouzan & de la Bergerie, fils de *Noel-Arnaud*, Chevalier, Sei-

Digitized by Google

gneur de Bomain, de Vouzan & de la Bergerie, ancien Maître des Requêtes, & d'*Angélique-Catherine* Guiot de Chesne. Il est mort en 1762, & elle en 1763, laissant un fils & une fille, savoir *Bertrand-Noël Arnaud*, Chevalier, Seigneur de Vouzan, né le 10 Janvier 1758, & *Marie-Arnaud* de Vouzan, née le 4 Janvier 1759.

2. *Marie-Anne* de la Laurencie de Charras, appellée Mademoiselle de la Laurencie.

3. *Marie-Anne* de la Laurencie de Charras, appellée Mademoiselle de Neviq.

4. *Marie* de la Laurencie de Charras, appellée Mademoiselle du Seure.

5. *Marie-Anne* de la Laurencie de Charras, appellée Mademoiselle Dubreuil.

6. *Marie* de la Laurencie de Charras, appellée Mademoiselle des Rifaults.

Les cousins-germains sont,

Bertrand de la Laurencie, Chevalier, Seigneur de Chadurie, les Thibaudieres, & autres lieux, né en 1709, marié le 12 Septembre 1740 avec Demoiselle *Marie-Anne-Thomas* d'Anthon, mort le 22 Octobre 1752, laissant quatre garçons & deux filles.

I. *Antoine* de la Laurencie, Chevalier, Seigneur de Chadurie, Garde de la Marine, né le 20 Mai 1742.

2. *Charles-Joseph* de la Laurencie, appellé le Chevalier de la Laurencie, Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, né le 7 Septembre 1744.

3. *Bertrand-Jean-Baptiste* de la Laurencie, appellé le Chevalier des Thibaudieres, né le 28 Septembre 1745.

4. *Renaud* de la Laurencie, appellé le Chevalier du Breuil, né le 17 Janvier 1748.

Les filles sont,

1. *Marie-Therese* de la Laurencie, née le 15 Octobre 1747.

2. *Anne* de la Laurencie, née le 26 Mai 1751.

Les oncles desdits enfans sont,

1. Messire *François* de la Laurencie, Prêtre, Doyen de Saint-Hyrier en Saintonge, & Prieur de Saint-Blaise en Poitou.

2. *Pierre* de la Laurencie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant dans le Régiment du Commissaire Général, Cavalerie, par l'incorporation en 1761, de celui de Beauvilliers, né le 30 Août 1715, marié le 12 Août 1755 avec Demoiselle *Therese* Bourlon, fille de *Pierre*, Conseiller du Roi à Saint-Dizier en Champagne, dont un fils qui suit.

Paul-Pierre de la Laurencie, né le 6 Juillet 1756.

Les armes de cette branche ne different de celles des aînées établies en Poitou que par les couleurs : celle-ci porte *en champ d'argent l'aigle à deux têtes de sable éployée, becquée, membrée de gueules*; & les aînés la portent *d'argent aussi à deux têtes, le vol abbaissé, au champ d'azur.*

LAURIS. Maison qui tire son nom de la Terre de Lauris, qu'elle a possédée plus de cinq cents ans, & dont l'on prouve la possession, par les anciens hommages rendus par les Barons de Lauris aux Comtes de Provence. Elle a fait deux branches en Provence, dont une établie à Marseille.

Guillaume de Lauris, qui en étoit issu, alla avec la principale Noblesse faire compliment à *Charles* d'Anjou, lors de son mariage avec *Béatrix*, fille de Berenger dernier Comte de Provence en 1262. La Ville de Mar-

Digitized by Google

feille le députa ensuite vers le même Prince lorsqu'il tenoit cette Ville assiégée en 1292. La branche de *Guillaume* est éteinte.

I. *Hugues* de Lauris, tige de l'autre branche, vivoit à Malemort vers le milieu du douzieme siecle; il étoit Seigneur de Valbonnette, & en cette qualité il reçut une reconnoissance du Prieur de ce lieu au mois de Septembre 1216. Il fut du fameux duel de cent Gentilshommes choisis par *Charles I* d'Anjou, contre le Roi d'Arragon en 1283, & pere de

II. *Bertrand* de Lauris, mari de *Louise* de Barras.

III. *Hugues II* de Lauris, issu de la Dame de Barras, étoit Damoiseau de Malemort, & Seign. de Valbonnette; celui-ci reçut une reconnoissance en 1360, & d'autres depuis, & fut légataire des biens que *Ferrier* de Saint-Chamas possédoit au Château de Lauris, de Villelaure, de Prévert, de Cadenet & de Merindol.

IV. *Montolon* de Lauris, fils d'*Hugues*, qualifié Damoiseau, Seigneur de Valbonnette, épousa le 4 Mai 1420 *Dauphine* d'Allamanoir, dont,

V. *Eléazar* de Lauris, Chevalier, Seigneur de Malemort près d'Aix, eut de *N.*

VI. *Jean-Vincent-Frédéric* de Lauris, Chevalier, Seigneur en partie de la Ville de Lambesc, a épousé, par contrat du 21 Mai 1669, *Marguérite* de Gantès, fille de *Pierre*, Chevalier, & de *Louise* de Guers. Il y eut douze enfans, dont sept ont été reçus Chevaliers de S. Jean de Jérusalem, de Rhodes, ensuite Malte; & *Honoré*, qui suit; *Antoinette* de Lauris, qui épousa *Jean* de Forbin, Seigneur de Bonneval & de la Tour-d'Auvet l'an 1530, dont le fils, *Albert* de Forbin, mort Grand-Prieur de S. Gilles, Lieutenant Général des Galeres de France.

VII. *Honoré* de Lauris, Seign. de Taillades, épousa le deux Mai 1522 *Catherine* de Roux-Beauvezet, fille de *Jean*, Seigneur de Beauvezet, & d'*Alise* de Flotte-la-Roche, dont il eut *Claude*, Chevalier de Malte, tué au siége de cette Ville en 1565; *Melchior*, marié sans enfans à *Locuste* de Castellane; & plusieurs filles mariées dans les Maisons de Chapus, Seguin, d'Arquier, de Forbin-Bonneval, & de Faudran-Laval.

VIII. *Esprit* de Lauris, Seign. de Valbonnette, de Taillades, Viguier de Marseille en 1570; fit alliance en 1565 avec *Isabelle* de Damien, fille de *Michel*, Seign. de Vernégué, dont il eut *François* & *Claude* de Lauris, reçu Chevalier de Malte le 18 Février 1584; & *Jean*, Chevalier du même Ordre, tué au service de la Religion en 1625.

IX. *Claude* de Lauris, après le décès de son frere *François I*, quitta la Croix, & épousa *Madeleine* de Saint-Chamas, fille d'*Emery* & de *Françoise* de Maingre, de laquelle il eut

X. *Emery* de Lauris, Seigneur de Valbonnette, de Taillades, marié deux fois, 1°. à *Renée* de Forbin-Bonneval; 2°. en 1658 à *Françoise* de Castellane, fille de *Henri*, Marquis d'Ampus, & de *Marie* de Brancas, des Ducs de Villars. Du premier lit, *Therese* de Lauris, alliée en 1666 à *François-Louis* de Forbin, Seigneur de la Barbeu; du second, *Jean-Charles*, reçu Chevalier de Malte, mort Commandeur; *Louise*

Digitized by Google

de Lauris, épouse de *Georges-Dominique* de Laurens, Marquis de Brantes à Avignon.

XI. *Joseph-Mathias* de Lauris, Marquis d'Ampus, Seigneur de Taillades, Villehaute, Lugneros, Vaqueres, Montmirail, fut élu premier Consul d'Aix en 1713, & marié à *Marguerite* de Vassadel, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Vaqueras, dont il eut *Marie-Louise-Therese* de Lauris, épouse dès l'an 1710 de *Louis-Daniel* de Moncalm, dit de Gason, Marquis de Saint-Veran.

XII. *Alexandre* de Lauris, Marquis d'Ampus, né en 1689, fut marié avec *Genevieve-Françoise* de Deffaud, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de la Lande, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Marguerite* Amelot de Bisseuil, dont,

XIII. *N...* de Lauris, Marquis d'Ampus, Seigneur de Vaqueras & de Taillades, marié en 1737 à N... de Riviere de Brueys, fille de *Dominique*, Lieutenant de Roi à Besançon, & de *Madeleine-Therese* de Rabiste, dont,

XIV. *N...* de Lauris, Marquis d'Ampus.

Dans le Nobiliaire du Comtat d'Avignon, & dans le Nobiliaire de l'Abbé Robert de Provence, les Articles de Lauris sont détaillés fort au long.

Armes: *d'argent à trois bandes, celle du milieu de sinople, les deux autres de gueules.*

LEITH, originaire d'Ecosse, porte: *d'azur à trois losanges d'argent, à la croix au pied fiché d'or en cœur, & deux croissans d'argent en chef.*

Patrice Leith, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Hays, Election de Pethiviers, Exempt des Gardes du Corps du Roi, de la Compagnie Ecossoise, justifia sa noblesse devant M. d'Aubray, Intendant d'Orléans, sur les Lettres Patentes qu'il avoit obtenues du Roi d'Angleterre au mois de Mai 1665. On ignore son alliance.

LEMAIRE en Gâtinois.

Guillaume Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Brioud-sur-Loire, & *Marguerite* de Meillan sa femme, vivoient depuis 1367 jusqu'en 1439: ils eurent pour enfans *Robert* & *Louis*.

Robert, Ecuyer, Seigneur de Brioud, épousa *Marie* de Fontaine, & vivoit en 1435, dont est issu *Pierre*.

Pierre, Ecuyer, Seigneur de Brioud & de Varennes, épousa *Anne* de Neufmoulin: ils vivoient en 1494. Ils eurent pour enfans *François* & *Louis*.

François, Ecuyer, Seigneur de Varennes & de Brioud, épousa en premieres noces *Marguerite* de Saint-Martin, & en secondes *Jacqueline* des Roches. Ils vivoient en 1539. Ils eurent plusieurs enfans, entr'autres, *Louis*, qui suit.

Louis, Ecuyer, Seigneur de Varennes, a eu deux femmes: la premiere, *Françoise* de Saint-Pholle, de laquelle il eut *François*, Capitaine au Régiment de Rambure, tué au siége de la Rochelle en 1627; la seconde, *Renée* de Pictavi, dont est issu *Charles*, Ecuyer, Seign. de Varennes & de Courtigy & de Charmoy, qui fut élu en Justice en 1635, pour commander la Noblesse dans le ban & arriere-ban des Bailliages de Montargis & de Nemours, & depuis, par ordre du Roi, pour la conduite de celle de Nemours. Il épousa *Madeleine* de Guibert: ils vivoient en 1658; ils eurent pour

Digitized by Google

enfans *Charles*, qui suit, & *Nicolas*.

Charles, Chevalier, Seigneur de Charmoy, épousa *Marie* Hordouin, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, *Claude* Lemaire, Chevalier, Seigneur de Charmoy, & *Charles*, Chevalier, Seigneur de Vieillemaison, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Piémont, qui épousa *Suzanne* de Saint-Martin, dont il n'a point eu d'enfans.

Claude, Chevalier, Seigneur de Charmoy, a servi dans la Marine. Il épousa *Thereſe* de Noirot de Platteville, dont *Charles-Claude*, Chevalier, Seigneur de Charmoy, qui a été Capitaine de Grenadiers au Régiment des Arquebusiers de Grassin, & de-là a passé Capitaine de Cavalerie au Régiment des Volontaires du Hainault. Il est vivant, & est marié à *Marie-Anne* de Quarré de Rougemont, & a deux enfans, *Louis-Charles* & *Marie-Thereſe-Charlotte*.

LEYSSIN, Maison originaire du Dauphiné, dans l'Election de Vienne. Elle a produit plusieurs branches, dont il n'en existe qu'une; elle tire son origine du Fief qui retient encore aujourd'hui son nom, & qui l'a donné à la Terre où ladite Maison a ses principaux biens, & où elle fait sa résidence ordinaire. Cette Terre est présentement possedée par M. de Guillet, Comte de Leyssin.

Un Gentilhomme de la Maison de Liatard épousa dans le treizieme siecle, l'héritiere de la branche aînée, qui lui transmit le Fief de Leyssin & ses dépendances.

Hugonnet de Leyssin, qui est qualifié du titre de Damoiseau, *Domicellus*, fut pere de *Pierre* & de *Jean* de Leyssin; ce qui est prouvé par un acte du 11 Novembre 1388, qui porte quittance de trente florins d'or, reçus à *Jean* Chabert de Faverges, en faveur duquel noble *Jean* de Leyssin.

Pierre & *Jean* de Leyssin, fils d'Hugonnet de Leyssin, traiterent avec *Jean* de Liatard, Seigneur du Fief de Leyssin, & protesterent du droit qu'ils y avoient, par un acte du 29 Août 1409. *Pierre* de Leyssin y est qualifié Capitaine de deux cents Arbalêtriers. Voici entr'autres choses, ce que contient cet acte:

Salvis quoque juribus, quæ habent dicti nobiles Petrus & Joannes de Leyssino fratres, in & super domum fortem de Leyssino & appendentias ejus, quæ fuerunt prædecessorum eorum.

Sauf aussi les droits qu'ont lesdits Nobles *Pierre* & *Jean* de Leyssin sur la Maison-Forte de Leyssin & sur ses dépendances, qui ont appartenu à leurs prédécesseurs.

L'acte qu'on vient de citer démontre que la Maison de Leyssin tire son origine du Fief de ce nom, & que son ancienneté se perd dans les tems les plus reculés, puisqu'il est constant que les Messieurs de Liatard étoient possesseurs de ce Fief dans le treizieme siecle, & qu'avant eux il appartenoit aux Seigneurs de Leyssin.

Pierre de Leyssin, fils d'*Hugonnet* de Leyssin, & Capitaine de deux cents Arbalêtriers, forma une branche qui est éteinte depuis plusieurs siecles.

Jean de Leyssin, second fils d'*Hugonnet* de Leyssin, épousa en 1430 Demoiselle *Marguerite* de Grolée, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, nobles *Pierre* & *Guillaume* de Leyssin, qu'il insti-

Digitized by Google

tua ses héritiers par son testament du 2 Avril 1403.

Guillaume de Leyssin épousa Demoiselle *Peronnelle* de Gumain, fille de noble *Antoine* de Gumain, Seigneur de Romanaiche. Cette Maison de Gumain est fondue par mariage dans celle de Saflenage.

Ce *Guillaume* de Leyssin est nommé Damoiseau dans un acte de 1466, reçu par Brutin, Notaire. Il y est aussi qualifié de *contiguus scutor regius*. Il eut pour fils Nobles *Antoine* & *Jean* de Leyssin, comme il est prouvé par un acte du 17 Janvier 1512, reçu par *Philibert* de Sale, Notaire de Faverges, & par un autre acte du 24 Septembre 1529, reçu par Laurent, Notaire. L'acte de 1466, dont il est parlé ci-dessus, sont des reconnoissances passées en faveur de *Guillaume* de Leyssin, en conséquence de la Requête présentée au Parlement de Dauphiné, portant pouvoir de faire reconnoître les cens & services à lui dûs, avec le domaine direct sur plusieurs Terres de son voisinage.

Antoine de Leyssin, fils aîné de *Guillaume* de Leyssin, a fait une troisième branche, qui s'est éteinte dans le siecle passé.

Jean de Leyssin, second fils de *Guillaume*, & Seigneur de la Maison-Forte d'Aoufe, a formé la quatrieme branche. Il se maria en premieres noces avec Demoiselle *Françoise* d'Oiffin de Tallard, dont il n'eut qu'une fille, Religieuse dans l'Abbaye de Bly, Pays de Bresse. Il épousa en secondes noces Noble *Anne* de Champié, fille de Noble *Jacques* de Champié, & de Noble *Anne* Parante : le contrat est du 30 Avril 1540.

Dans un acte du 10 Octobre 1537, reçu par Sale, Notaire, ledit *Jean* de Leyssin est qualifié Gouverneur de la Ville de Verrue en Piémont pour le Roi notre Sire. Cet acte est un arrentement passé en son nom, du droit de péage qui lui appartenoit sur trois Terres de son voisinage.

Dans un second acte portant rachat en sa faveur, du 10 Août 1560, il est qualifié Lieutenant pour le Roi des Légions de Dauphiné. On sait que chaque Légion étoit composée de six mille hommes, & que le Lyonnois, Forest & Beaujolois, contribuoient pour former celles de Dauphiné. C'étoit alors les seules troupes d'Infanterie. On ne connoissoit pas dans ce tems-là les Régimens tels que nous les avons vus depuis.

Le même *Jean* de Leyssin fut nommé Gouverneur de la Ville de Vienne en Dauphiné ; ce qui est prouvé par un extrait en forme des Archives du Parlement de Grenoble, signé Amat, du Regiſtre relié en verd, des Lettres de cachet depuis 1563, fol. 29, & par copie de la Lettre du Roi *Charles IX*, au Sieur de Morge, Lieutenant Général en Dauphiné, en date du premier Mai 1568, dont voici la teneur :

» J'ai avisé qu'il sera bon que » vous reteniez neuf Compa- » gnies, lesquelles toutefois je » veux & entends être réduites à » cent hommes chacune, comme » ont été toutes celles que j'ai re- » tenues par deçà, & que vous » les mettiez & départiez ; à sa- » voir à Vienne une Compagnie ; » à Valence quatre Compagnies ; » à Montélimart une Compa- » gnie ; à Romans une Compa- » gnie ; à Gap une Compagnie ; » à Die une Compagnie ; & pour

Digitized by Google

» le regard de Grenoble, il suffira d'y laisser les cinquante Suisses; mais quant à Crest, il » faudra que vous regardiez s'il » y aura moyen d'y mettre jusqu'à quarante ou cinquante » hommes de l'une des quatre » Compagnies dudit Valence, » ou bien en prendre dix hommes de chacune d'icelles, pour » mettre audit Crest; d'où avisant qu'ayant trouvé très-bon » l'avis que vous me donnez, » de mettre en chacune desdites » Villes un bon, sage & vaillant » Gentilhomme Catholique, pour » gouverner & y commander en » votre absence, afin de mieux » pourvoir, & éviter que pour » l'avenir on ne puisse si aisément, comme l'on a fait par » le passé, s'emparer & saisir desdites Villes; après en avoir conferé avec mon Cousin le Sieur » Montpensier, j'ai ordonné que » les Gentilshommes ci-après » nommés commanderont èsdites Villes selon qu'il s'ensuit; » à savoir,

Le Sieur de Leyssin, à Vienne.

Le Capitaine Masse, à Valence.

Le Sieur de Nestan, à Montélimart.

Le Sieur de la Marcousse, à Romans.

Le Sieur de la Motte-Verdier, à Grenoble.

Le Sieur de Vinay, à Gap.

Le Sieur de Glandaye, à Die.

Le Sieur Dupuis-Saint-Martin, à Crest.

Le même *Jean* de Leyssin fut nommé Gouverneur de Morestel en Dauphiné, par Patentes du 13 Juin 1570.

Anne de Champié, femme dudit *Jean* de Leyssin, étoit d'une très-ancienne Maison de la Province de Dauphiné, fondue par mariage dans celle de Messieurs Allemand de Montmartin.

De ce dernier mariage *Jean* de Leyssin eut deux fils, savoir Nobles *François* & *Pétrement* de Leyssin. *François* fut tué au service peu dans les guerres civiles. Il est qualifié de Capitaine.

Pétrement de Leyssin, Seigneur de la Maison-Forte d'Aouste, second fils de *Jean*, & son héritier, comme il est prouvé par acte du 10 Décembre 1571, après avoir servi long-tems en qualité d'homme d'Armes dans la Compagnie du Seign. de la Valette, se maria avec Demoiselle *Madeleine* de Carron, fille de Noble *Laurent* de Carron, Seigneur de Magrien en Bugey, & de Demoiselle *Louise* de Dousieu. De ce mariage sont issus plusieurs enfans, savoir

Pierre, *Laurent*, *Louis* & *Antoine* de Leyssin; le premier Capitaine au Régiment de Bressa, fut tué dans les guerres de Piémont; *Laurent* eut le même sort; *Louis* fut Religieux dans l'Abbaye noble de Saint André-le-Bas à Vienne. *Antoine* de Leyssin, Capitaine au même Régiment de Bressa, eut une jambe cassée au siége de Casal.

Ledit Noble *Pétrement* de Leyssin, par son testament du 29 Septembre 1620, fit héritier ledit Noble *Pierre* de Leyssin son fils aîné, & légua ses autres enfans. *Madeleine* de Carron sa femme fit les mêmes dispositions en 1626. *Pierre* de Leyssin fit son testament en faveur dudit noble *Antoine* de Leyssin son frere.

Antoine de Leyssin, Seigneur de la Maison-Forte d'Aouste, contracta mariage par acte du premier Juin 1642, avec Demoiselle de Montquin, fille de noble *Laurent*

Digitized by Google

de Montquin, Seigneur de la Maison-Forte dudit lieu, & de Demoiselle *Jacqueline* de Chivallet. De ce mariage est né Noble *Louis* de Leyssin.

Ledit Noble *Antoine* de Leyssin fut dispensé par M. de Lesdiguieres de servir dans l'arriere-ban du Dauphiné, attendu la blessure qu'il avoit reçue en Piémont, qui avoit obligé de lui couper la jambe. Il est aussi certifié par la Requête qu'il présenta à ce sujet, que ses deux freres, dont il est parlé ci-dessus, avoient été tués au service du Roi dans les guerres d'Italie.

Antoine de Leyssin & *Anne* de Montquin sa femme, sont morts sans tester. On prouve la filiation de Noble *Louis* de Leyssin leur fils, par son extrait baptistaire, par l'extrait mortuaire dudit *Antoine*, que *Louis* a signé en qualité de son fils, & par quantité d'autres actes, où ledit *Louis* traite de ses intérêts, & par lesquels il conste qu'il a soutenu des Procès comme fils unique & héritier d'*Antoine*.

Noble *Louis* de Leyssin, Seigneur de la Maison-Forte d'Aouste, contracta mariage par acte du 23 Janvier 1693, avec Demoiselle *Isabeau* d'Allegret, fille de Noble *Balthasard* d'Allegret, Commandant du Régiment de l'Isle-bonne, & de Demoiselle *Madeleine* de Morienne d'Allemand: dans ledit acte, ledit noble *Louis* de Leyssin est qualifié fils de feu noble *Antoine* de Leyssin & de Dame *Anne* de Montquin. De ce mariage est né Noble *Jean-François* de Leyssin, fils unique.

Ledit Noble *Louis* de Leyssin a servi deux fois dans l'arriere-ban du Dauphiné, & par son testament du 11 Avril 1703, il fit son héritier Noble *Jean-François* de Leyssin son fils.

Noble *Jean-François* de Leyssin, Seigneur de la Maison-Forte d'Aouste, contracta mariage le 2 Décembre 1715, avec Demoiselle *Françoise* de Maguin de la Villardiere, fille de Messire *Pierre* de Magnin de la Villardiere, Lieutenant-Colonel au Régiment de Tallard, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, & de Demoiselle *Therese* de Marquis. Dans ledit acte ledit Noble *Jean-François* de Leyssin est qualifié fils de feu Noble *Louis* de Leyssin, & de Demoiselle *Elisabeth* d'Allegret. De ce mariage sont nés plusieurs enfans; savoir:

Noble *François* de Leyssin, Capitaine au Régiment de Monaco, Chevalier de Saint Louis, Baron de Domessin, Seigneur de Malatrait, de Montquin, des Esparts, de la Corniere, & autres lieux.

Pierre-Louis de Leyssin, Docteur de Sorbonne, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Septfontaines, Diocèse de Reims, Archidiacre de Castres, & actuellement Vicaire Général du Diocèse de Troyes en Champagne.

Philippe-Achille de Leyssin, Capitaine au Régiment de Rougé, tué en 1760. Il s'étoit acquis l'estime de ses Généraux. M. le Maréchal de Broglie témoigna des regrets sur sa perte.

Joseph de Leyssin, Chanoine de la noble Eglise de Saint Pierre de Vienne en Dauphiné. On exige pour preuve dans ce Chapitre six générations du côté paternel, & autant du côté maternel; ledit *Joseph* de Leyssin est Vicaire Général du Diocèse de Mâcon.

François-Louis de Leyssin, ac-

Digitized by Google

tuellement Lieutenant en premier dans le Régiment de Royal-Artillerie, Brigade de Demazis.

Charlotte-Christine de Leyssin.

Noble *François* de Leyssin a épousé en premieres nôces, avec dispense de parenté, Demoiselle *Françoise-Suzanne* de Montquin, fille de noble *François* de Montquin, Seigneur de la Maison-Forte dudit lieu, & de Demoiselle *Anne-Marie* de Quinsson. De ce mariage est née une fille unique.

Ledit noble *François* de Leyssin a épousé en secondes nôces, & avec dispense de parenté, Demoiselle *Françoise* de Magnin de la Corniere, fille de noble *Jacques-Philippe* de Magnin, Seigneur de la Corniere, & de Dame *Françoise* de Corbeau. Il a eu deux enfans de ce mariage; savoir *Charles-François-Louis* de Leyssin, & une fille nommée *Françoise-Julie* de Leyssin.

La Maison de Leyssin se trouve comprise dans toutes les révisions de feux de la Province de Dauphiné. Elle a prêté dans le quatorzieme siecle & les suivans, des hommages aux Ducs de Savoye, pour un Fief qu'elle possede encore aujourd'hui. Elle a fondé des Chapelles dans le 15e. siecle, dont elle conserve encore le Patronage.

Il seroit trop long d'entrer dans le détail de toutes les alliances qu'elle a contractées, soit par les femmes dont on a parlé ci-dessus, soit par les Demoiselles de cette Maison qui sont entrées dans d'autres. On se contentera de dire qu'elle est alliée aux principales de la Province de Dauphiné; savoir à celles de Sassenage, de Grolée, d'Ostun de Tallard, d'Allemand, de Visieu-Faverges, de Loras-Jullianat, de Viennois, de la Tour de Gouvernet, branches des Paulins, de Corbeau, de Morienne, de Dumas-Charconne de Chivallet, de Batigne, de Barral, de Guignart de Saint-Priest, de Beauvais, de Quinsson, de Michalon, de Marnais, du Bourg, de Prunié-Saint-André, de Laube, & plusieurs autres.

Elle l'est aussi à celle de Grimaldy.

Les armes de la Maison de Leyssin sont *d'azur au sautoir d'or.*

LIEUR (le) en Chartrain, porte: *de gueules au huchet d'or, lié de sable, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine.*

Jacques le Lieur, Ecuyer, Seigneur de Poyer près Epernon, Maître des Eaux & Forêts de France, Brie & Champagne en 1548, épousa en 1550 *Marie* Bouchard, qui le rendit pere de trois garçons, qui firent partage en 1572: l'aîné fut *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Poyer & de la Mothe-Poisson, que *Suzanne* Sauscavoir rendit pere de *Denis* le Lieur, Ecuyer, Seigneur de Poyer, marié par contrat du 16 Juin 1597 à *Marie* de Cosne, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, & d'*Anne* de Harcheville, dont *Jean* le Lieur, Ecuyer, Seigneur de Poyer, marié par contrat devant Morillon, Notaire à Saint-Piat, 5 Mars 1628, à *Catherine* Viole, mere d'*Eustache* le Lieur, Ecuyer, Seign. de Poyer, marié, présens Mancet & Dinant, Notaires à Orléans, 11 Mai 1656, à *Marie* le Jumentier, dont nous ignorons la postérité.

Quoique les suivans ne prouvent pas leur jonction avec les ci-dessus, cependant comme ils ont toujours porté les mêmes armes, il est à croire qu'ils ont une commune origine. *François* qui suit pouvoit être frere ou neveu de *Jacques* ci-dessus.

Digitized by Google

François le Lieur, Ecuyer, Seigneur du Verger en Vendomois, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, vivant en 1533, laissa de *Guillelmine* Quilleſon *Joſeph* le Lieur, Ecuyer, Seigneur du Verger, que *Renée* de Barville, mariée, présent Perthuis, Notaire, 25 Avril 1542, rendit pere d'*Ansoine*, Ecuyer, Seigneur du Verger, marié par contrat, présent Bardet, Notaire, à *Cecile-Georgette*, mere de *Joſeph* le Lieur, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Verger, mari, présent ledit Bardet, le 30 Septembre, de *Françoiſe* Ronſard, fille de *Claude*, & d'*Anne* de Tiercelin, dont *Charles* le Lieur, Ecuyer, Seigneur de la Voute, marié en 1637 à *Eliſabeth* du Trévoux, *alias* Trévaux, mere de *Joſeph* le Lieur III du nom, Chevalier, Seigneur de la Voute, marié, présent Lhermite, Notaire à Châtillon, 7 Décembre 1665, à *Genevieve* Thuillier. On ignore leur poſtérité.

LIGNERIS (des) en Vendomois. Les armes : *de gueules, fraiſé d'argent au franc quartier d'or, chargé d'un lion de ſable au lambel de trois pendans d'azur.*

I. *François* des Ligneris, qualifié Chevalier en 1389, avoit pour femme *Anne* de Tournemine ; dont,

II. *Pierre* des Ligneris, qui eut de *Jeanne* de Baudimant *Michel*, qui ſuit.

2. *Jean*, Seigneur de Tacheres, quitta l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem pour épouſer *Louiſe* de Balue, mere de *Françoiſe*, femme d'*Urbain* de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Guillerval, dont la poſtérité ſubſiſte.

3. Et *Marie*, qui eut des enfans d'*Hugues*, Ecuyer, Seigneur de Hamel.

III. *Michel* des Ligneris, I du nom, Ecuyer du Duc d'Alençon, épouſa *Claude* Cardonne, fille de *Jean-François*, Chambellan du Roi, & niece de Dom *Frederic* de Cardonne, Vicerói de Naples pour le Roi d'Eſpagne en 1467 ; dont,

IV. *René* des Ligneris, Chevalier, Seigneur d'Azay, Echanſon de la Reine de Navarre, épouſa en 1500 *Anne* de Champroux, fille de *N.*... Seigneur de Villequoy, dont 1. *René*, Seigneur d'Azax, qui ſuivit le parti de la Religion Prétendue Réformée, s'attacha au ſervice du Roi de Navarre, & fut tué à la bataille de Dreux en 1562, ſans laiſſer d'enfans d'*Antoinette* Babou de la Bourdaiſiere ſa femme ; 2. *Jacques* qui ſuit ; 3. *Etienne*, Abbé de la Prée, mort en 1567 ; 4. *Anne*, femme de *N.*... de Languedoue, Ecuyer, Seigneur de Puſſay ; 5. & *Anne*, femme de *Charles* de Feugereſt, Ecuyer, Seigneur de Vachereſſe.

V. *Jacques* des Ligneris, Chevalier, Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur pour le Roi au Concile de Trente, Préſident à Mortier au Parlement de Paris 1554, laiſſa de *Jeanne* Chaligault, Dame des Croſnes, ſa femme, *Claude*, envoyé à Rome par *Henri II* en 1556, mort ſans alliance ; 2. *Théodore* qui ſuit ; 3. & *Jeanne*, femme de *Claude* Dupuy, Baron de Bellefaye, & Seigneur du Coudray en Berry.

VI. *Théodore* des Ligneris, Chevalier, Seigneur de Bailly, Chauvigny, Beauvais, Auman, Morancez, la Mothe & Fontaines, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, baptiſé dans l'Egliſe de Chauvigny 18 Avril 1553, marié 14 Février 1577 à *Françoiſe* de Billy,

Digitized by Google

Billy, Dame de Courville, fille de *Louis*, Baron de Courville, dont 1. *Jean*, mort sans alliance à vingt ans; 2. *Louis*, Seigneur de Courville, mari d'*Anne* de Fromentieres, fille de *Joachim*, Seigneur de Montigny en Dunois, & de *N.*, de Courcillon, eut un fils mort jeune, & deux filles, *Renée*, femme de *Charles* de Fresnoy, & *Anne*, femme de *N...* Duteil, Baron de Samois; 3. *Jacques*, Seigneur de Fontaines, Aînisne, & Courville en partie, épousa en 1616 *Lucrece* de Fromentieres, sœur de ladite *Anne*, & mere d'un fils Seigneur de Beauvais, mort sans alliance, & de *Marie*, femme de *Charles* Thoreau, Baron de Moticard, dont des enfans; 4. *Albert* qui suit; 5. *Geoffroy*, Chevalier de Malte; 6. *Jeanne*, femme de *François* de Fontenay, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain & de la Frenay au Perche; 7. *Marie*, femme de Lancelot-Kaerbout, *alias* Carbout, Ecuyer, Seigneur de Gemasse au Maine, dont postérité; 8. & *Françoise*, morte au Château de Sours en 1615, sans enfans de *Nicolas* Dangeul, Chevalier, Seigneur dudit Sours.

VII. *Albert* des Ligneris, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean de la Foreſt, Saint-Hilaire, Desnoyers, & de Beauvais, où il mourut 13 Janvier 1652, transferé le lendemain dans l'Egliſe de Fontaine-la-Guion, avoit épouſé par contrat devant *Germain* Naſſe, Notaire Royal à Châteauneuf en Thimeraye, dernier Mai 1631, *Genevieve* de Lorent, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Douceré, dont 1. *François*, mort ſans alliance à vingt-quatre ans; 2. *Louis*, qui ſuit; 3. & *Angelique*, femme de *René* d'Ecauville, Ecuyer, Seigneur de Lignerolles, dont la poſtérité ſubſiſte.

VIII. *Louis* des Ligneris, Chevalier, Seigneur de Beauvais, Paroiſſe de Champroux, Saint-Jean de la Forêt, Fontaine-la-Guion, &c. né 6 Janvier 1636, épouſa par contrat paſſé devant Bourgeois, Notaire à la Ferté Arnaud, 22 Février 1667, *Louiſe* de Gravel, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Arpentigny, & de *Madeleine* de Coutances, dont 1. *Philippe*, né 18 Novembre 1667, Chanoine de Chartres, & Archidiacre de Blois dans ladite Egliſe, mort Juillet 1751; 2. *Louis-François*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean de la Forêt, ancien Brigadier des Gardes du Corps du Roi, Chevalier de Saint Louis, né 15 Mars 1670, mort en 1744, ſans laiſſer d'enfans de *Marguerite* Garnier de Saint-Ville, marié 15 Octobre 1720; 3. & *Jean-Baptiſte*, qui ſuit.

IX. *Jean-Baptiſte* des Ligneris, Chevalier, Seigneur de Beauvais, & Fontaine-la-Guion, né 16 Juin 1754, épouſa devant *Gabriel* Chantier, Notaire à Chartres, 2 Avril 1707, *Marie-Anne* Beurier, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Hauville, & de *Barbe* Cottereau, Dame de Chevillon, dont 1. *Louis-François*, qui ſuit; 2. *Marie-Barbe*, née 15 Août 1710, femme par contrat devant Evrard, Notaire à Chartres, 30 Juillet 1737, de *Pierre-René* de Thieſlin, Chevalier, Seigneur de Loriere & Bois-Guinault au Maine, pere de *Marie-Anne* Thieſlin de Bois-Guinault, femme 11 Janvier 1754, de *François-Victor* des Feugereſt, Comte des Feugereſt près Belleme au Perche, Seigneur de la Chapelle Souet, Saint-Martin du Doigt, & Coſme-la-

Couture, dont des enfans ; 3. *Marie-Anne-Thérese*, née 7 Mai 1712, élevée à Saint-Cyr, non mariée ; 4. & *Catherine-Thérese*, née 16 Janvier 1718, Religieuse aux Carmelites de Chartres, dont elle étoit Prieure en 1759.

X. *Louis-François* des Ligneris, Chevalier, Seigneur de Beauvais & Fontaine la-Guion, né 4 Septembre 1715, a épousé, présent Evrard, Notaire à Chartres, 19 Février 1740, *Marie-Françoise* d'Avignon, fille de *Claude*, Procureur du Roi, & Maire de Chartres. Dont sont issus 1. *Jean-Baptiste-Claude*, né 24 Décembre 1743, Mousquetaire de la seconde Compagnie ; 2. & *Marie-Françoise-Thérese*, née 26 Mars 1741, femme par contrat devant Marie, Notaire à Chartres, 5 Mars 1759, de *René César* de Courtarvel, Chevalier, Seigneur de la Cour de Souday au Maine, ancien Lieutenant de la Marine, Infanterie, né 26 Avril 1728, fils puîné de *César*, dit le Marquis de Saint-Remy, Chevalier, Seigneur de Lierville, Verde, Bourfay en Dunois, mort 8 Septembre 1757, & de *Marie Jeanne* de Prunelay-Saint-Germain, morte 28 Mai mil sept cent trente-trois, dont des enfans.

LION en Beauce porte : de *sable à 9 besans d'or* 4. 3. 2.

Etienne de Lion, Chevalier, Sire dudit lieu près d'Arthenay en Beauce, vivant en 1190 & 1209, pere d'*Etienne II*, Sire de Lion, mari d'*Hadeburge* de Saint Lié, fille d'*Etienne*, Ecuyer, dont *Philippe* de Lion, Seigneur dudit lieu, mentionné dans un acte de l'an 1263, avec son fils *Guillaume*, vivant en 1300, pere de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Lion, employé dans les guerres de 1338, pere d'*Etienne III*, vivant en treize cent quatre-vingt dix : *Jean* de Lion son fils, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa en 1414 *Isabeau* Labombelle, qui se remaria avec *Guillaume* de Buzanval, Ecuyer, Seigneur de Chausly. *Bertrand* de Lion, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, marié à *Jeanne* Bourfier, fille d'*Etienne* & de *N...* de Letourville, eut 1. *Jean*, III du nom, qui suit ; 2. *Guillaume II*, dont il sera parlé après son frere ; 3. *Guillemette*, femme de *Jean* Guespier, Ecuyer ; 4. *Perrette*, femme de *Guillaume* de Beauvilliers ; 5. *Fabienne*, femme de *Jacques* Pelletier ; 6. *Etiennette*, femme d'*Etienne* Dubois ; 7. *Marion*, femme de *Jean* Gauthier ; 8. *Michelette*, femme de *Jean* de Beaune, Ecuyer ; 9. & *Jeannette*, âgée de vingt-deux ans en 1487.

Jean de Lion, III du nom, vivant en 1487, fut pere 1. de *Jean* de Lion, IV du nom, vivant en 1539, dont on ignore l'alliance ; 2. *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Fougeux, épousa *Alix* de la Haye, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du Boullay, Paroisse d'Acheres, & de *Marie* d'Aucoih, vers 1534 ; 3. & *Anne*, que les actes de 1526 & 1527 font femme de *François* de Foville.

Guillaume de Lion, Ecuyer, Seigneur de Coulet, épousa *Jeanne* de Prunelé, fille d'*Hugues II*, Seigneur de la Forte, & de *Jeanne* Dupleſſis-la-Roche-Pichemer ; ledit *Guillaume* fut présent avec sa femme, transaction passée 14 Décembre 1498, entre les enfans du premier & deuxieme lit dudit *Hugues* de Prunelé, & fut pere de *Blanche* de Lion, femme d'*Elie* de Sauvigny, dont des enfans.

Digitized by Google

LIOUVILLE. Cette Terre a donné son nom à une noble & ancienne Famille, qui portoit pour armes : *D'argent à 4 fasces de gueules, la premiere fasce de gueules, chargée de trois billettes d'argent*, dont étoit *Perronelle* de Liouville, *aliàs* Leoville, fille de *N.* Sire de Liouville, & de *Jeanne* de Prailly, femme d'*Hugues* de Prunelé, I. du nom, Sire de la Porte.

I. *Guillaume* de Liouville, qui pouvoit être frere ou neveu de la susdite *Perronelle*, fut Seigneur de Liouville, dont il rendit aveu en 1394 au Seigneur de Villiers-Liezard, & mourut en 1400, laissant 1. *Guillaume II*, qui suit; 2. & *Philippe*, femme de *Jean* Levaurier, Ecuyer, suivant un titre du Trésor de Saint Aignan d'Orléans de l'an 1405.

II. *Guillaume*, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Andouville & Montvilliers, reçut un aveu en 1401 dans son Château d'Andouville, où il demeuroit, des Chanoines de Saint Aignan, pour leur Terre de la Ferriere. Il eut de *Marguerite* de Boutevilliers, sa veuve en 1415, *Pierre*, qui suit; 2. & *Philippe*, tous deux sous la tutelle de *Robert* de Boutevilliers leur oncle maternel.

III. *Pierre* de Liouville, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Montvilliers en 1430, laissa d'*Antoinette* de Dannemarie sa femme, 1. *Jean*, Seigneur de Liouville, pere par *Jeanne* Dumoulin sa femme, de *Jean*, Chanoine de la Ste Chapelle de Bourges, qui rendit aveu pour lui & *Lionnet* son frere en 1524, 2. *Pierre*, II du nom, qui suit; 3. *Guillaume*, mort sans alliance; 4. & *Catherine*, Dame en partie de Liouville, femme de *Pierre* de Bouart, Ecuyer, Seigneur de la Cuissiere.

IV. *Pierre* de Liouville, après la mort de *Jean* & *Lionnet* ses neveux, devint Seigneur de Liouville, épousa dans la Ville d'Auxerre *Marthe* de Gonthier, dont

V. *Jacques* de Liouville, Ec. Seigneur dudit lieu, eut de sa femme, dont on ignore le nom, 1. *Philippe*, qui suit; 2. & *Marguerite*, qui, conjointement avec *Philippe* son frere, vendit la part qu'ils avoient dans Liouville à *Antoine* de Bouart, Seigneur de la Cuissiere, fils de *Pierre* ci-devant.

Philippe de Liouville, Seign. dudit lieu, qu'il vendit avec sa sœur, ne laissa que deux filles, *Renée* & *Marguerite*, dont nous ignorons les alliances. *V.* Tom. 2. de ce Dict. p. 42.

LONGUEAU, en Gâtinois : porte; *d'azur fretté d'argent de six pieces.*

Dans le dénombrement des Ecuyers de la Châtellenie de Château-Landon, on trouve *Robert* & *Pierre* de Longueau, enfans de *Geoffroi*, vivants en 1200, & qui demeuroient dans la Baillie de Cessy. Nous commencerons par *Jean*, qu'on croit descendre de *Pierre*, & duquel nous avons une filiation suivie.

I. *Jean* de Longueau, Ecuyer, Seigneur de Parville, possédoit aussi du bien en la Paroisse de Mardie en Orléanois, suivant un acte de 1390, & mourut en 1392, laissant d'*Isabeau* de Rougemont sa femme, mentionnée dans l'échange ci après, *Guillaume*, II du nom, qui suit; 2. *Philippine*, laquelle fit un échange avec son frere d'une Maison sise à Mardie, qu'il avoit eue de son pere, par acte pardevant Asselin, Notaire

Digitized by Google

à Orléans en 1390 ; 3. & *Jacqueline.*

III. *Guillaume* de Longueau, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Parville, pere de, 1. *Hugues*, qui suit ; 2. de *Jean* vivant en 1410, & mort sans hoirs.

IV. *Hugues* de Longueau, Ec. Seigneur de Parville, Clerault, Limiers, Javersy & Clerembaut, eut d'*Anne* la Chapelle, entr'autres,

V. *Guillaume* de Longueau, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Parville, Clerault, Chesnoy, &c. héritier de *Pierre* de la Chapelle, Ecuyer, suivant les Actes de 1463, 1469 & 1480, laissant d'*Andrée* de Sceaux sa femme, *Jean*, Seign. d'Escrimielles, mari en 1459 de *Catherine* de Courtenay, fille de *Jean III*, Seigneur de Bleneau, & de *Marie* de Boucar ; 2. *Bertrand*, qui suit ; 3. *Jean* le jeune, Ecuyer, Seigneur de Javersy & de Boines en partie, laissant de *Jeanne* de Sainville, Dame de Fessart, pour fille unique, *Françoise* de Longueau, Dame de Javersy & Fessart, femme en 1516 de *René* de Gauville, Chevalier, Seigneur de Moncelart, dont des enfans ; 4. *Richard*, Seigneur de Clerault, Paroisse de Sully-la-Chapelle, épousa *Marie*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Fay-aux-Loges, dont *Louise* de Longueau, Dame de Clerault, femme d'*Antoine* de Pathay, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; & *Jacqueline*, Dame du Chesnoy, femme de *N.* du Chesnoy, Ecuyer.

VI. *Bertrand* de Longueau, Ecuyer, Seigneur de Parville, Clerembaut & Boines en partie, épousa *Marie* de la Caille, fille de *Martin*, Ecuyer, Seigneur de Souville & Baudaroy, & de *Jacquette* Levaurier, dont, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Richard*, Seigneur de Clerembaut & de la Grange, épousa *Marie* Laurime, mere de *Marguerite* Longueau, qui laissa des enfans d'*Etienne* Chartin, Ec. Seig. d'Isigny ; 3. *Jacquette*, femme de *Louis* de Parville, Ec. Seigneur du Coudray & du Buisson ; 4. *Gabrielle*, femme de *Gilbert* de la Courtieme ; 5. & *Marguerite*, Dame de Clerembaut, femme de *Richard* de la Vieuville.

VII. *Jean* de Longueau, Ec. Seigneur de Parville, S. Michel, la Mothe-Boutin, & Clerembaut en partie, épousa 13 Février 1538 *Jeanne* de Courcelles, Dame de Thorigny, mere de, 1. *Jean II*, qui suit ; 2. *Marie*, femme de *Nicolas* de Languedoue, Ecuyer, Seigneur du Cloux ; 3. & *Louise*, femme de *Jean* Aubin, Ecuyer, Seigneur d'Appilly.

VIII. *Jean* de Longueau, II du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Parville, Saint-Michel & Clerembaut, épousa 9 Janvier 1554 *Aimée* d'Aucourt, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seign. de Vaugirard & Villezuy, & de *Claude-Bernard* de Champigny ; dont,

IX. *Jean* de Longueau, III du nom, Chevalier, Seigneur de Parville, Saint-Michel & Clerembaut, épousa 3 Septembre 1574 *Aimée* de Montmiral, fille de *Thierry*, Ecuyer, Seig. de Chambon & d'Aunay-la-Riviere, & d'*Antoinette* Lamy, dont, 1. *Jean IV*, Seigneur de S. Michel, sans enfans de *Jacqueline* de Martel sa femme ; 2. *Christophe*, Ec. Seigneur de Parville, marié, présent Chesnard, Notaire à Péthiviers, à *Jeanne* de Barville, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur du Buisson, & de *Louise* de la Tail-

Digitized by Google

le, qui le rendit pere de *Jean*, Seigneur de Parville, qui de *Suzanne* de Vievre, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Montliard, & de *Suzanne* de Merlin, eut un fils & une fille. Le fils fut *François*, Ecuyer, Seigneur de Parville, du Buiſſon & du Portail, marié 3 Novembre 1641 à *Iſabelle* le Cornu, fille de *Joſué*, Ecuyer, & de *Judith* de Bonfils, dont, *François-Floriſel*, tué en 1668; & *Anne*, femme, 1°. de *François* Lefort, Chevalier, Seigneur de Villemandor; 2°. de *Paul* Lemaitre de la Maiſonfort: 3. *Guillaume III*, Seigneur de Villeluy & Saint-Benoiſt, épouſa *Eléonore* de la Foſſe, fille de *Chriſtophe*, Ecuyer, Seigneur de la Ronce près Montmirel en Brie; & de *Marguerite* Taupin, dont *Henri*, Seigneur de Villeluy, qu'*Iſabelle* Ribaut rendit pere de *Nicolas* & *Joſeph*, dont nous ignorons la poſtérité; 4. *Louis*, qui ſuit; 5. *Aimée*, femme de *Guillaume* Aubriot, Ecuyer, Seigneur de Courfrant; 6. & *Marie*, épouſe d'*Aimé* de Trignac, Ecuyer.

X. *Louis* de Longueau, I. du nom, Chevalier, Seigneur de S. Michel & Clerembaut, épouſa 28 Juin 1619 *Marie* de Launoy, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Girouville, & de *Madeleine* Cauchon, dont 1. *Louis*, II du nom, qui ſuit; 2. & *Achille*, Seign. de Clerembaut, marié 19 Février 1662 à *Madeleine* Agard, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Cinqcheſnes, & de *Marthe* Deſguets, dont on ignore la poſtérité.

XI. *Louis* de Longueau, II du nom, Chevalier, Seigneur de S. Michel, le Grand-Chalant, les Fortes-Caves, & autres lieux, Maître d'Hôtel du Roi, eut de *Charlotte* de Clavelle ſa femme, 1. *Louis*, III du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Launay, Ecuyer ordinaire du Roi, qui de *N...* Teſſier a laiſſé pour fils unique *N...* de Longueau, Seigneur de Villereau, Capitaine de Cavalerie dans Clermont-Prince, Chevalier de Saint Louis, marié en Avril 1692; 3. *Charles*, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, mort 25 Avril 1707, marié par contrat devant Lair Tabellion de la Châtellenie Royale d'Yenville 24 Mars 1700, à *Marie-Louiſe* de la Primaudie, Dame de Lion en Beauce, où elle eſt morte en Octobre 1740, inhumée dans l'Egliſe dudit lieu auprès de ſon mari, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Lion, Campoix, &c. & de *Marie* Natte, dont une fille. *Voyez* VIMAL, *Tom. VI.* 4, 5, 6, 7, *Marie; Marguerite*, *Charlotte*, & *Louiſe*, dont on ignore les alliances.

XII. *Louis* de Longueau, III du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, le Grand-Chalant, &c. Penſionnaire du Roi pour ſes ſervices, mort 1 Janvier 1733, épouſa 16 Mars 1700 *Louiſe-Suzanne* Viare, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Tillebazin, Capitaine dans Vendomois, & de *Suzanne-Alexis* Huette, dont ſont iſſus, 1. *Louis-Charles*, qui ſuit; *Pierre-Jacobé*, dit le Chevalier de St.-Michel, né en Avril 1710; 3. *Joſephe-Chriſtophe-Marguerite*, née 1711, femme 6 Juillet 1734, & veuve 12 Avril 1754 de *Joſeph-Charles* de Launoy, dit M. de Lugny, fils de *Louis*, Chevalier, Seign. de Girouville, & d'*Eliſabeth Madeleine* Duhamel, dont des enfans; 5. & *N.* non mariée.

XIII. *Louis-Charles* de Longueau, Chevalier, Seigneur de S.

Digitized by Google

Michel, né Novembre 1705, a de N... de Morainville sa femme deux garçons & quatre filles aujourd'hui vivans.

LORON, en Nivernois. Porte : *De sable à une fasce d'argent.*

Jean, alias *Lazare* de Loron, Chevalier, Baron de Limanton, Seigneur de Domery-sur-Chores, & de Servon près Corbigny en Nivernois, épousa *Melchionne* de la Tournelle, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Tournelle & Montjardin, & de *Jacqueline* de Baudiment. Il laissa *Anne* de Loron, fille unique, Dame de Domery & de Servon, femme 25 Décembre 1625 d'*Elie* de Jaucourt, Baron de Blancy, né 24 Novembre 1604, mort à Domery 6 Octobre 1667. *Voyez* JAUCOURT.

René de Loron, Chevalier, Seigneur de Tharost au Baillage d'Avalon, que l'on présume fils de *Pierre* de Loron, Ecuyer, Seigneur de Domery, & d'*Hippolite* de Gamaches, épousa, présents Bellon & Mesnard, Notaires à Avalon, 4 Juin 1642 *Clorinde* de Jaucourt, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-And'heux, Menestreux, &c. & de *Renée* Duplessis la-Perrine. Ladite *Clorinde* mourut sans enfans, ayant, par son testament du 7 Janvier 1663 publié au Bailliage d'Avalon le 6 Février suivant, disposé de la plus grande partie de ses biens en faveur de *Renée* Duplessis sa mere, laquelle étant morte peu après, ses héritiers transigerent devant Bellot Notaire à Avalon dernier Juin 1646 avec ledit *René* de Loron, qui prit une seconde alliance.

François de Loron, Chevalier, Baron de Limanton, Seigneur de Vilaine & Ferieres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa en 1575 *Marie-Elisabeth* de Courtenay, fille de *François*, Seigneur de Blenau, & d'*Helene* Quinquet, qui le rendit pere de *Françoise* de Loron, Dame de Vilaine, &c. mariée par contrat devant Balezy Notaire à Moulins 13 Février 1605 à *Jacques* de Courtenay, Chevalier, Seigneur de Champigny, fils de *Jacques*, Seigneur du Chesne, & de *Marie* de Gauville, Dame de Fortmaville & Montelart, présente au contrat de mariage de son fils, étant alors seconde femme du susdit *François* de Loron, Baron de Limanton : ladite *Françoise* de Loron mourut à Changy 3 Mars 1625, & fut inhumée dans l'Eglise de Gy sa Paroisse, où l'on voit son épitaphe avec ses armes où il n'y a qu'une fasce, laissant des enfans dudit *Jacques* de Courtenay, mort 10 Août 1642 inhumé près de sa femme.

LOTIN, en Beauce. Porte : *Echiqueté d'argent & d'azur.*

Robert Lotin, Ecuyer, Seign. de Charny, Conseiller en la Cour des Aides, fils de *Robert*, Conseiller au Parlement, & de *Marie* Anguenin, épousa *Louise* Hurault, fille de *Jean*, Président à la Cour des Aides, & de *Guillemette* de Guetteville, dont, 1. *Guillaume* qui suit; 2. & *Isabeau*, femme de *François* Loyson, Conseiller au Parlement. *Guillaume* Lotin, Vicomte de Vaux, Seigneur de Charny, épousa *Jeanne* Brochart, fille de *Jean*, Seigneur de Champigny, & de *Jeanne* Tronçon, dont *Guillaume* Lotin, Seigneur de Charny, Conseiller au Grand-Conseil en 1594. eut de *Madelene* Morin *François* qui suit, & *Nicolas*, Seigneur de Martelly, Conseiller au Grand-Conseil, dont on ignore l'alliance. *Fran-*

Digitized by Google

rois Lotin, Seigneur de Charny & Saint-Pere-Avit-Lepreux, laiſſa de *N..* Gamin, fille de *Pierre*, Conſeiller au Parlement, 1. *Jean-Pierre*, qui ſuit; & 2. *Nicolas*, Seigneur de Charny, Conſeiller au Grand-Conſeil. *Jean-Pierre* Lotin, Seigneur de Saint-Pere-Avit-Lepreux, Conſeiller au Parlement de Metz, puis Préſident à la Cour des Aides à Paris, laiſſa des enfans de *N...* Larcher ſa premiere femme.

LUYERES, en Orléanois, *alids* LUYERE. Porte : *D'or, à la bande de gueules, accompagnée de ſix tourteaux de ſable mis en orles.*

Geoffroy de Luyeres, Chevalier, Seigneur dudit lieu, eſt nommé avec *Typhane* ſa femme dans un Acte de l'an 1239, conſervé dans l'Hôtel-Dieu d'Orléans, par lequel ils amortiſſent les cenſives qu'ils avoient ſur la Seigneurie de Manouville. Le dernier mâle de cette Maiſon eſt *Pierre* de Luyeres, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui en rendit aveu en 1389 & 1398, & ne laiſſa que deux filles; *Jeanne*, Dame en partie de Luyeres, femme de *Jean* de Montigny en 1410, dont il ne paroît pas qu'elle ait eu des enfans, puiſque *Marie* de Courcy, fille de *Marie* de Luyeres ſa ſœur, & de *Pierre* de Courcy, Ecuyer, porta la Seigneurie de Luyeres en la Maiſon de Bombel par ſon mariage avec *Amador* de Bombel, Ec.

Le Fief de ce nom, qui eſt dans la Paroiſſe de S. Germain-le-Grand en Beauce, Diocèſe d'Orléans, eſt aujourd'hui poſſédé par *Charles*, Comte de Vandeuil, Chevalier de Saint Louis, Seig. dudit Saint-Germain & Luyeres.

Digitized by Google

MA MA

MAUBEC. Porte pour armes : *D'or à deux Léopards d'azur, posés l'un sur l'autre.* C'eſt une branche de l'ancienne Maiſon de Boſozel.

Humbert de Boſozel vivoit vers l'an 1093 ; il eut pour fils un autre *Humbert* de l'an 1134. Celui-ci fut pere d'*Aymond* de Boſozel, qui eut un autre *Aymond*, lequel vivoit encore en 1202, ainſi qu'on verra ci-après par une donation qu'il fit à un de ſes enfans. Cet *Aymond*, II du nom, eut trois enfans, *Guy*, *Aymond*, & *Humbert*. *Guy* & *Humbert* continuerent ſous le nom de Boſozel, d'où deſcend la Famille de Montgontier du Dauphiné; d'*Aymond* eſt deſcendue la Famille qui a depuis porté le nom de Maubec.

I. *Aymond* de Boſozel, III du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, épouſa en 1202 *Jeanne* de Maubec, fille unique & héritiere de l'ancienne Famille de Maubec, qui porta en mariage la Terre de Maubec & d'autres grands biens : en conſidération de quoi ledit *Aymond* prit le nom de ſa femme, ainſi que ſes deſcendans. Un Cartulaire de Vienne porte dans l'une de ſes Chartres qu'*Aymond*, pere dudit *Aymond*, III du nom, lui donna ce qu'il avoit dans le Mandement de Roche par acte du mois d'Août de l'an 1202, & que le même jour l'Archevêque & le Chapitre l'en inveſtirent en préſence de Bumon Chanoine, & d'*Hugues* Mulet, Chevalier.

Ce fut en 1239 & le cinq des Ides de Mars qu'*Aymond* de Boſozel, III du nom, prit la qualité de Seigneur de Maubec dans un hommage qu'il fit au Comte de Savoye. Il eut un fils de ladite Dame de Maubec, nommé

II. *Aymond* de Boſozel, IV du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, ſe maria l'an 1253 ; il quitta les nom & armes de Boſozel, pour prendre les nom & armes de ſa mere. Les armes de Boſozel ſont : *d-or au chef échiqueté d'argent & d'azur de deux traits* : & celles de l'ancienne famille de Maubec étoient : *d'or au Léopard d'azur.* Ses ſucceſſeurs y ont ajouté un autre Léopard. Ledit *Aymond* fut pere de

III. *Aymond* de Boſozel, IV du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, ſe maria en 1276 avec *Jeanne* de Berenger, de laquelle il eut *Humbert*, qui ſuit, *Alix* & *Jeanne*.

IV. *Humbert* de Boſozel, III du nom, Chevalier, Seigneur de Maubec & de Roche, n'eſt nommé qu'*Humbert*, Seigneur de Maubec, dans un accord du pénultieme des Kalendes de Septembre 1297 entre *Amédée*, Comte de Geneve, & *Amédée*, Comte de Savoye, où il paroît comme témoin l'an 1309 le 5 des Ides de Septembre. *Hugues* Dauphin, Seign. de Saucigny, épouſa *Marie* de Savoye, fille du Comte *Amé*, V du nom, en préſence d'*Humbert*, Seigneur de Maubec,

Digitized by Google

qui eſt qualifié Chevalier. Ledit *Humbert* de Maubec épouſa *Agnès* de Clermont, dont il eut *Hugues*, qui ſuit, & *Aymard*.

V. *Hugues* de Maubec, Chevalier, Seigneur de Maubec, de Roche, de Saint-Albin, de Serpeze, de Montfort & de Valdilins, épouſa *Marguerite* Danduzé, & paſſa une quittance de la dot de ladite *Marguerite* à ſon pere en 1339. Le Comte *Aymond* de Savoye le nomme dans ſon teſtament l'un des Conſeillers d'*Amé V* ſon fils.

Ledit *Hugues* eut pour enfans, *François*, qui ſuit, *Belmond*, *Jacquemette* & *Blanche*.

VI. *François* de Maubec, Chevalier, Seigneur de Maubec, de Roche, des Eſparres, de Châteaunay, fit hommage noble au Dauphin le 22 Mars 1363 pour la Terre de Maubec, & pour celle de Caſeneuve & des Eſparres. Il épouſa en cette même année *Alix* de Grolée, dont il eut pour enfans, 1. *Hugues*, dont il ſera parlé; 2. *François-Humbert*, qui a fait la branche de Renage qui ne ſubſiſte plus; 3. *Alix-Philiberte*, mariée à *Philippe* de Vienne, qu'elle épouſa le 14 Juin 1395. Ce *Philippe* de Vienne étoit fils de *Jean* de Vienne, Seign. de Rolland, Amiral de France, & de *Catherine*.

Ledit *François* de Maubec fut un des Seign. qui furent au voyage de Pruſſe avec le Lieutenant Saintré, ſous le Regne de *Charles V* l'an 1370.

VII. *Hugues* de Maubec, VII du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec, & de la Roche, des Eſparres, &c. épouſa *Jeanne* de Montlor, par contrat de mariage du 21 Janvier 1425: elle étoit fille & héritiere de *Louis* de Montlor & de *Marguerite* de Polignac ſa premiere femme; cette alliance obligea les ſucceſſeurs en ligne directe de prendre le ſurnom de Montlor.

Hugues combattit à la bataille qui ſe donna dans le Viennois auprès d'Authon l'an 1429 contre le Prince d'Orange, les Ducs de Bourgogne & de Savoye. De Serre & les autres Hiſtoriens François diſent que ledit *Hugues*, Baron de Maubec, y fut remarqué entre tous pour y avoir fait des prodiges de valeur. Il eut de ladite *Jeanne* de Montlor ſon épouſe, *François-Louis*, qui ſuit; *Hugues*, auteur de la ſeconde branche en Dauphiné; *Alix*, qui épouſa *Pierre* de Dio; *Antoinette*, qui épouſa *Robert* de Laſtic, Seigneur du Sac en Auvergne; *Guerine*, & *Artaud*, auteur de la branche établie dans le Comtat Venaiſſin.

VIII. *François-Louis* de Maubec-de-Montlor, Seigneur & Baron de Maubec, &c. ſe maria l'an 1448 avec *Anne* de la Fayette, fille de *Gilbert* de la Fayette, Maréchal de France, dont il eut *Louis* ci-après; *Claude*, Seigneur de Salezieu & de Lugnet en Auvergne, qui eut deux enfans, morts ſans poſtérité; *Jacques*, Chevalier de Saint Jean de Jéruſalem, qui fut depuis Commandeur de Puiſmaiſon; *Anne*, mariée à *François* de Rouviere, Seigneur de Peynier.

IX. *Louis* de Maubec de Montlor, Seigneur du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec-de-Montlor, Conſeiller & Chambellan du Roi, épouſa l'an 1476 *Alix* de Miolans, fille de *François*, Seigneur de Miolans en Savoye; il eut *Louis*, qui ſuit; *Anne*, mariée à *Louis*, Ba-

Digitized by Google

ron de Saſſenage.

X. *Louis* de Maubec de Montlor, III du nom, Seigneur & Baron de Maubec de-Montlor, épouſa l'an 1497 *Philippine* de Balzac, fille de *Robert*, Baron d'Autraigues; il n'eut qu'une fille nommée *Fleurie* de Montlor, Marquiſe de Maubec, &c. ſe maria l'an 1526 avec *Jean* de Veſc, Baron de Grimaud. *Louis* de Montlor ſon pere, & elle donnerent aux enfans qui naîtroient de ce mariage tous leurs biens, à la charge qu'ils prendroient le ſurnom de Montlor. Elle ne laiſſa que des filles.

Seconde Branche; Maubec de Roche.

VIII. *Hugues* de Maubec, III du nom, Seigneur de Roche en Dauphiné, & de Châteauneuf de Moneſtier en Vivarais, ſecond fils d'*Hugues* de Maubec, II du nom, Baron de Maubec & de Roche, & de *Jeanne* de Montlor. Il épouſa en 1478 *Enemonde* Allemand; il tranſigea le 27 Mars 1514 avec Noble Falcos Allemand, neveu de ſa femme, touchant ſa dot. Il eut pour enfans, *Aymard* ci-après; *François*, marié avec *Jeanne* de Chameau, dont il n'eut qu'une fille; *Jean*, qui combattit à la journée de Marignan l'an 1535; il fut auſſi à celle de Ceriſolles l'an 1544, comme le dit le pere *Hilarion* de Coſte dans l'Eloge des Dauphins de France; *Guillaume*.

IX. *Aymard* de Maubec, Seigneur de Roche, épouſa *Claudine* de Theïs l'an 1529, il en eut *François* de Maubec, Seigneur de Roche, mort ſans poſtérité en 1608; *Anne*, qui épouſa *Claude* de la Malardiere, Seigneur de Maſſonas; & *Martine* épouſa *Philibert* de Cordon, Seigneur de Vieux en Bugey.

Troiſieme branche de Maubec.

VIII. *Artaud* de Maubec, le plus jeune des enfans d'*Hugues* de Maubec, II du nom, Seign. Baron de Maubec & de Roche, & de *Jeanne* de Montlor, fut le premier qui vint s'établir à Mormoiron dans le Comtat Venaiſſin, où après avoir réſidé pendant pluſieurs années, il ſe maria le 3 Fév. 1498 avec *Antoinette* de Martiny, fille de *Bertrand*, Seigneur de Montguers, habitant du Buis en Dauphiné. Ils paſſerent leur contrat de mariage le 21 Mai 1507, reçu par *Amédée* Guillini Notaire de Mormoiron: il y eſt dit que ledit mariage avoit été fait & conſommé ſelon les Loix de l'Egliſe depuis pluſieurs années, & il n'avoit été rédigé par contrat qu'alors, par la négligence des Parties; dont il eut *Etienne* ci-après.

Louis de Maubec, & *Hugues*, III du nom, qui tranſigea avec Noble Fallot-Allemand, neveu de ſa femme en 1514, étoit frere ainé d'*Artaud*; *Jacques* de Maubec, Chevalier de Saint Jean de Jéruſalem, paya mille écus à *Artaud* ſon oncle, ainſi qu'il conſte par acte du 1 Avril 1519, écrivant *Amédée* Guillini Notaire de Mormoiron, où il eſt dit qu'*Artaud* de Maubec reçoit de *Louis* de Maubec ſon frere, & par les mains de *Jacques* de Maubec ſon neveu, Chevalier de Saint Jean de Jéruſalem, la ſomme de mille écus pour reſte & entier paiement de ſes droits de légitime ſur les biens du feu *Hugues* de Maubec ſon pere, Seigneur en ſon vivant de Maubec & de Roche. Le-

Digitized by Google

dit Chevalier *Jacques* fut Commandeur de Puismaison, & vivoit encore en 1542. Plusieurs Historiens, , & entr'autres, Guichenon, *André* Favin, *André* Duchêne & de Serre, parlent de la Famille de Maubec & des personnes illustres de cette Maison. Il est parlé d'*Artaud* de Maubec, fils d'*Hugues*, II du nom, dans l'histoire des Comtes de Valentinois par Duchêne, aux preuves pag. 99. où il rapporte un extrait des Regiſtres du Parlement de Paris sur un Procès d'*Armand* de Polignac contre *Anne* de Montlor, veuve de *Charles* de Poitiers, & *François* de Maubec, dit *Louis* de Montlor; *Hugues Artaud*; & *Antoinette* de Maubec, enfans d'*Hugues*, Seigneur de Maubec, & de *Jeanne* de Montlor de l'an 1454.

Par actes des 3 Mai, 2 Nov. 1513, écrivant *Amédée* Guillini Notaire de Mormoiron, *Artaud* de Maubec reçoit de *Bertrand* de Martiny, Seigneur de Montguers son beau-pere, & par la main de *Raimond* de Martiny, son beau-frere, le reste & entier paiement de la dot d'*Antoinette* de Martiny sa femme.

Artaud fit son testament le dernier jour d'Avril 1519, écrivant ledit *Amédée* Guillini, il y est qualifié Noble *Artaud* de Maubec-Montlor, & fait son hér. universel *Etienne* de Maubec son fils.

IX. *Etienne* de Maubec prit le nom de Cartosi, ou Cartoux: il y fut obligé par le testament d'*Antoine* de Cartoux, Prêtre habitant de la Ville de Sault en Provence, parent d'*Antoinette* de Martiny mere dudit *Etienne*. Il le fit son héritier universel, à cette condition qu'il porteroit son nom lui & les siens à perpétuité. Ce testament est du 20 Janv. 1513, écrivant *Amédée* Guillini Notaire de Mormoiron.

M. *Pierre* de Cartosi ou Cartoux, habitant de Mormoiron, renouvella la même obligation à *Etienne* de Maubec; il le fit son héritier à cette condition qu'il continueroit de porter son nom, lui & les siens à perpétuité, par son testament du 21 Août 1540, écrivant *Antoine* Guillini Notaire de Mormoiron.

Etienne de Maubec-Cartoux épousa *Catherine* du Gart, du Thor, par contrat du 24 Juin 1534, écrivant *Blaise* Guerin Notaire du Thor, & *Etienne* de Tillia Notaire de Mazan; duquel mariage il eut, *Pierre*, dont il sera parlé; *Claude*, qui fut Prevôt de l'Egliſe Cathédrale de St. Siffren de Carpentras; & *Esprit*.

Etienne de Maubec-Cartoux, ainsi qualifié dans son testament du 23 Avril 1551 (Notaire *Antoine* Guillini de Mormoiron) légua à *Catherine* de Gast sa femme les rentes qu'il avoit en Dauphiné, provenant d'*Artaud* de Maubec son pere, & fait son héritier *Pierre* de Maubec Cartoux son fils.

X. *Pierre* de Maubec-Cartoux avoit servi quinze ans en qualité de Capitaine d'Infanterie dans les Troupes du Roi (*a*); il épousa

(a) *On a plusieurs Passeports qui en sont foi, qui sont signés & scellés: un donné par M. le Comte de la Motte-Verdeyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur pour Sa Majesté à Grenoble, le 11 Mai 1570 & un autre donné à Turin par* Dona Catharina *d'Autriche, Ducheſſe de Savoye, le 30 Mars 1593, & plusieurs autres.*

Digitized by Google

Madeleine d'Augier de Malaucene le 24 Janvier 1569, écrivant *Guillaume* Gaudibert Notaire dudit Malaucene, duquel mariage il eut *Claude*, dont il sera parlé ; *Esprit*, qui contracta mariage avec *Françoise* de Seguin de la Beaumette, mort sans postérité ; *Louise*, mariée à *Pierre-Vincent* de Camot, d'une illustre Maison originaire de Piémont, mort sans postérité ; & *Catherine*.

Pierre de Maubec-Cartoux, ainsi qualifié dans son testament du 12 Juillet 1592, (Notaire le dit *Guillini*) fit son héritier *Claude* de Maubec-Cartoux son fils.

XI. *Claude* de Maubec-Cartoux, Ecuyer, étant fort jeune fut à Valence, d'où son pere le fit venir, ainsi qu'on voit par un Certificat en original donné par M. *Dominique* Grenaldi, Recteur du Comtat, audit Noble *Claude* de Maubec-Cartoux (ainsi nommé & qualifié) portant ordre à tous ceux à qui il sera représenté de le laisser passer avec son Gouverneur & sa Suite, s'en allant trouver son pere à Valence, où il est en quartier d'hiver en qualité de Capitaine d'Infanterie dans les Troupes du Roi : ledit certificat est en date du dernier Septembre 1577. Signé, *D. Rector* ; & *plus bas*, par mandement de mondit Seigneur, Carti, & scellé.

Ledit de Maubec-Cartoux épousa *Anne* d'Avalasi de Villeneuve-lez-Avignon, par contrat du 15 Juin 1615, écrivant *André* Dupuy Notaire dudit Villeneuve : il eut dudit mariage, *Claude-Françoise-Anne*, mariée à *André* d'Anselmi de Grugiere le 31 Janvier 1633, Notaire Massan de Mormoiron ; *Claude* de Maubec de Cartoux, ainsi qualifié dans son testament du 12 Avril 1631, écrivant *Gabriel* Barnioli, Notaire d'Avignon, fit son héritier *Claude-François* de Maubec-Cartoux son fils.

XII. *Claude-François* de Maubec Cartoux, Seigneur de Bouguiere, épousa *Susanne* Dagou de Dauphiné, fille d'*Antoine-René*, Seigneur de Montjay & de Chanouisse, & de *Claire* de Morgès, Dame desdits lieux, par contrat & mariage du 11 Juin 1643, écrivant *Olivier* Renaud Notaire de Montjay en Dauphiné ; dont il eut *Jean-François* ci-après ; *Anne-Marie*, mariée le 27 Août 1668 à *Scipion* de Silvestre, Seigneur de Châteauneuf-Miraval de Gordes en Provence ; *Claire-Charlotte*, Religieuse au Monastere de Sainte Ursule de Pernes ; *Madeleine*, Religieuse au même Monastere : *Claude-François* étant veuf se remaria en 1670 avec *Jeanne* Duplan, de laquelle il eut un garçon, qui fut Chanoine Régulier de l'Ordre de St. Ruf ; & deux filles, Religieuses au Monastere de Sainte Elisabeth-lez-Avignon.

Claude-François de Maubec de Cartoux, Seigneur de Bouquier, ainsi qualifié dans son testament du 9 Juin 1733, écrivant Mourgier Notaire de Villeneuve-lez-Avignon, fit son héritier son fils *Jean* de Maubec de Cartoux, Seigneur de Bouquier.

XIII. *Jean-Joseph* de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seigneur de Bouquier, fils de *Claude-François* de Maubec de Cartoux, Seigneur de Bouquier, & de *Susanne* Dagoult, épousa *Marie-Françoise* Dallemen de Carpentras, fille d'*Esprit* & de *Diane-Jeanne* de Boutin de Valouse, par contrat du 31 Décembre 1672, Notaires *Charles-Aimard* de Carpentras, &

Digitized by Google

Gabriel Bertrand de Mormoiron. *Claude-François* son pere ratifia deux jours après la donation qu'il lui fit en conſequence dudit mariage.

La nobleſſe de la Famille de Maubec a été reconnue par Ordonnance de M. de Lamoignon, Intendant de la Province de Languedoc à Montpellier le vingtieme Septembre 1697, lors de la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe, enſuite d'un Arrêt du Conſeil du Roi, où la Nobleſſe du Royaume fut obligée de faire conſter de ſes titres. *Claude-François* de Maubec qui réſidoit à Villeneuve-lez-Avignon, où il avoit une maiſon & du bien, fut cité comme les autres, il fut reconnu après avoir produit ſes titres, & il eſt nommé & qualifié dans ladite Ordonnance Noble *Claude-François* de Maubec de Cartoux, Seigneur de Bouquier.

Du mariage de *Jean-Joſeph* de Maubec de Cartoux avec ladite *Marie-Franç.* Dallemen ſont iſſus, *Jean-Baptiſte* ci-après, *Joſeph-Céſar*, reçu dans les Gardes de la Marine à Toulon; *Joachim*, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saint-Laurens; tué à la Bataille d'Hoſchtet en 1704; *Philippe-Auguſte*, Chevalier de St. Jean de Jéruſalem, Commandeur de Saint Blaiſe des Monts, mort en 1750; *François*, Eccléſiaſtique, mort en 1717; *Paul-Joſeph-Balthaſar*; *Marie-Anne*; & *Anne*, mariée avec *N.* de Marris, Seigneur de Pradala, de St. Martin.

Jean-Joſeph de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seign. de Bouquier, fit ſon héritier ſon fils *Jean-Baptiſte* de Maubec de Cartoux, écrivant *Joſeph* Bertrand Notaire de Mormoiron, le 28 Avril 1718.

XIV. *Jean-Baptiſte* de Maubec Cartoux, Chevalier, Seigneur de Bouquier, fils de *Jean-Joſeph* de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seigneur de Bouquier, & de *Marie-Françoiſe* Dallemen, épouſa *Marie* de Quiqueran-Beaujeu, fille de *Thomas* Beaujeu, Chevalier, Seigneur de Ventabren, habitant de la Ville de Pernes, & de *Diane* de Grillet de Briſſac, par contrat du 11 Novembre 1711, écrivant Malatra, Notaire de Perme, & *Joſeph* Bertrand, Notaire de Mormoiron; duquel mariage ſont iſſus *Eſprit-Joſeph-Marie* ci-après, *Jean-Joſeph*, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Noble, Royale & Collégiale d'Aynay à Lion, a fait ſes preuves de nobleſſe audit Chapitre, & furent admiſes, déclarées bonnes & valables par Acte Capitulaire le 28 Mars 1763; *Paul-Pierre-Joſeph-Auguſtin*, Religieux dans l'Ordre des Grands-Auguſtins, Prieur au Couvent d'Arles.

Jean-Baptiſte de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seigneur de Bouquier, ainſi qualifié dans ſon teſtament le 19 Février 1730, écrivant *Joſeph* Bertrand, Notaire de Mormoiron, fit ſon héritier ſon fils *Eſprit-Joſeph-Marie* de Maubec de Cartoux.

XV. *Eſprit-Joſeph-Marie* de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seign. de Bouquier, fils de *Jean-Baptiſte* de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bouquier, & de *Marie* de Quiqueran-Beaujeu, épouſa *Marie-Roſe* de Camaret de Belle-Iſle de Caromb, fille de *Jean-François-Ignace*, Chevalier, Seigneur de Belle Iſle, & de *Conſtance* de Salis, par contrat du 20 Février 1748, écrivant *Pierre-Claude* Durand,

Digitized by Google

Notaire de Caromb, & *Jean-Joseph* Bertrand, Notaire de Mormoiron. Dudit mariage eſt iſſu,

XVI. *Joſeph-Marie-François.*

MAULDE. Le nom de Maulde eſt ancien. La Terre de Maulde, dont une partie en-deçà de l'Eſcaut, eſt encore poſſedée par les Seigneurs de Lignes, qualifiés du titre de Barons de Maulde dès l'an 1000 : l'autre partie en-delà de l'Eſcaut, d'où relevoient quinze Fiefs nobles, étoit poſſedée auſſi dès l'an 1000 par *Watier* de Maulde, marié 1°. à *Agnès* de Saveuſe ; 2°. à une fille de la Maiſon d'Enghien. La reſſemblance des armes des Seigneurs de Lignes, & des Seigneurs de Maulde, qui ſont d'*or à la bande de ſable* (*a*), feroient préſumer que ces deux Maiſons ont la même origine.

En 1180, une *Audouine* de Lignes, ſœur de *Watier* & de *Fraſſré* de Lignes, fut mariée à *Mathieu* de Maulde. *Voyez les Annales du Comté de Haynault*, pag. 213.

Les autres alliances de la Maiſon de Maulde, ſuivant Carpentier, Hiſtorien du Cambreſis, & les Annales du Haynault, ci-deſſus citées, ſont avec les Maiſons de Hal'ewin, Hennin-Liétard, Barbançon pluſieurs fois, Berghes, Cleves, Ghiſtelle, Montmorency, &c.

Elle a donné des Chanoineſſes aux nobles Abbayes d'Ardenne, de Mons & de Nivelle. Un *Watier*, Seigneur de Maulde, ſuivit en 1291, au Voyage de la Terre-Sainte, *Baudouin* Comte de Haynault.

Robert de Maulde fut Gouverneur de Guiſe en 1250.

La Terre de la Buiſſiere en Artois a paſſé dans la Maiſon de Maulde par le mariage de *Georges* de Maulde, mort en 1597, avec *Joſſine* de Courteville, fille & héritiere de *Jacques*, Sieur de la Buiſſiere, dont deſcend le Comte de Maulde, Marquis de la Buiſſiere, & la Terre de Maulde, en-deçà l'Eſcaut, en eſt ſortie par la vente qu'en fit *Guillemette* de Maulde, héritiere de ſa branche, à *Antoine* de Carondelet : elle fut mariée deux fois, 1°. à *Jean* de Barbançon ; 2°. à *Hector* de Cleves.

Les Archives de Saint-Guilhin & de Saint-Martin marquent que cette *Guillemette* de Maulde, héritiere en 1422 de la branche aînée, emporta de ſa maiſon trois cent mille florins de rentes, ſomme très-conſidérable pour ce tems-là, s'il n'y a pas erreur de chiffre. *Voyez l'Hiſtoire du Cambreſis, Tome II, pag. 997 & ſuiv.* & les *Annales* du *Haynault.*

Louis-François, Comte de Maulde, Marquis de la Buiſſiere en Artois, par la mort de *N.*... de Maulde, ſon couſin, Capitaine de Carabiniers, & Chevalier de Saint Louis, dont il avoit hérité en 1740, eſt mort en 1763, & a laiſſé de ſon mariage (célébration 11 Juillet 1735) avec *Marie-Félicité* de Conflans de Saint-Remy.

1. *Léon-Eugene-Louis*, Comte de Maulde, Marquis de la Buiſſiere, né 25 Août 1739, Colonel aux Grenadiers de France 25 Avr. 1762 ; a épouſé, contrat ſigné 16 Avril, célébré 1 Mai 1764,

(*a*) *Le Marquis de la Buiſſiere les porte la bande chargée de 3 croix d'argent.*

Digitized by Google

Demoiſelle Davy de la Paillettrie.

2. *Maximilien-Gabriel*, né 24 Septembre 1740, auſſi Colonel au même Régiment, du mois de Janvier 1758.

3. *Adelaïde*, née en Janvier 1742, mariée en Mai 1760 à *Henri*, Comte de Lur, Marquis de Saluces.

4. *Félicité*, née 1 Novembre 1748.

MAUMONT, rameau d'une branche de la Maiſon de la Rochefoucault, connue ſous les noms de Verneuil & de Barbeſieux.

1. *Guillaume* de Maumont, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, eut de ſa femme, dont on ignore le nom, 1. *Guy*, qui ſuit; 2. *Charles*, qui, ſous le prétexte de quelques nullités dans le mariage de *Guy* ſon frere, s'empara des biens de *Pierre* ſon neveu, & mourut ſans enfans; 3. & *N.*... de Maumont, femme de *Robert Stuard*, Seigneur d'Aubigny, Maréchal de France en 1515, mort en 1543.

II. *Guy* de Maumont, Chevalier, Seigneur de Beauregard, fut tué dans l'armée de Bourgogne à un aſſaut devant Dole, laiſſant de *Nobinette* de la Mothe, pour fils poſthume,

III. *Pierre* de Maumont, Ec. Seigneur de Beauregard & de la Roche Saint-Firmin, dont la légitimité fut diſputée par *Charles* ſon oncle; ce qui l'obligea de recourir au Pape *Léon X* & au Roi *Louis XII*, qui par leurs Bref & Lettres Patentes le déclarerent légitime: il fut élevé par les ſoins de la Maréchale d'Aubigny ſa tante, & ſervit dans les guerres de Milan & de Sicile, laiſſant de *Jacquette* de Montot, 1. Beraut, Seigneur de Beauregard, pere d'une fille, femme de *N.*.. Bacle, Seigneur d'Argenteuil en Champagne; 2. *Adrien* qui ſuit; 3. & *Jeanne*, femme en 1517 de *Pierre* de Villeblanche, Ecuyer, Seigneur d'Auchy-la-Ville & de Cernoy, mere de *Chriſtine* de Villeblanche, femme de *Jacques* de Courtenay, Seigneur du Cheſne & Chanzy.

IV. *Adrien* de Maumont, Ec. Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, épouſa *Anne* Dubreuil; fille du Seigneur de la Bénardiere en Poitou, dont 1. *Alexandre*, Seigneur de Preſſigny, qui n'eut point d'enfans de *N.*... de Lodinville ſa femme; 2. &

V. *Roch* de Maumont, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, mort avant 1642, épouſa en 1607 *Eliſabeth* de Jaucourt, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Ville-Arnoux-le-Vaux, &c. mort 25 Décembre 1592, & d'*Eliſabeth* de la Trimoille, Dame de Meneſtreux, dont 1. *Abraham*, qui ſuit; 2. *Benigne*, femme de *Jacques* de Saint-Meſmin, Ecuyer, Seigneur de Queuvre; & *Louiſe*, femme de *Louis* de Salagnac, Seigneur de la Roche-Gaudon.

VI. *Abraham* de Maumont, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, épouſa *Marie* de Bizieux, qui fut tutrice de ſes enfans, laquelle étant morte, ils furent ſous la tutelle d'*Henri* de Brion, Chevalier, Seigneur de Puiſeux, qui en cette qualité obtint une Sentence au Bailliage d'Avalon 23 Mars 1668; ſavoir, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Marie*, majeure à la mort de ſon pere; 3. 4. *Anne* & *Suzanne*, dont on ignore les alliances.

VII. *Jean* de Maumont eſt apparemment l'ayeul du biſayeul du

Digitized by Google

Baron de Chalart, Seigneur de Bajaleuf, mentionné au *V. Vol. p.* 531.

On trouve un *Gérard* de Maumont, Chanoine de l'Eglise du Puy en Velay, auquel *Hemery*, Vicomte de Rochechouart, assigne une rente de 80 liv. par accord fait entr'eux en 1169.

Bernard de Maumont, Seign. du Chef Boutonne, avoit pour femme en 1430 *Agnès* de Rochechouart, fille de *Geoffroy*, Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* Chevin, Dame de Mauzé.

Les Seigneurs du nom de Maumont subsistent en Limousin, en la personne de *N.*... de Maumont, Chevalier, Baron de Chalart, & Seigneur de Bajaleuf, qui est marié.

Les armes sont : *d'azur au sautoir engreslé d'or, accompagné de 4 tours bastillées d'argent.*

MENGIN, originaire de la Lorraine : Famille noble qui a produit des Hommes d'Etat & de Guerre, qui se sont dignement acquittés des Emplois les plus distingués, tels que d'Ambassadeurs vers les Têtes-Couronnées, de Sécretaires d'Etat, de Présidens en la Chambre des Comptes de Nancy, de Gouverneurs Militaires, & d'autres, & par les alliances continuées de pere en fils avec les meilleures Familles du Pays.

Vers l'an 1549, une branche de cette Famille, sortie d'un Gouverneur de Saarbourg, vint s'établir en France, & s'est tellement vouée au service de nos Rois, que ceux qui en descendent y ont toujours été dans les Emplois militaires, qu'ils ont remplis avec beaucoup de zele & de distinction, sans interruption, jusqu'à ce jour.

Pour ne rien donner qui ne soit bien prouvé par titres, l'on ne commence la filiation qu'à *Nicolas* & *Michel* freres, vivans en 1464, quoiqu'iceux soient d'ailleurs reconnus pour être issus de noble extraction.

Nicolas Mengin, Premier Président de la Chambre des Comptes de Nancy en 1532, dans des occasions importantes à l'Etat, & durant les guerres, fut envoyé plusieurs fois en Ambassade vers les Rois de France *François I*, *Henri II*, l'Empereur *Charles V*, & autres Princes, & notamment en 1541, vers ledit Empereur, avec le Comte de Salm & autres, pour conclure le mariage du Duc *François* de Lorraine avec *Christine* de Dannemark, niece de l'Empereur. Il avoit épousé *Catherine* de Rémerville, de laquelle il n'eut point d'enfans; & gissent tous deux à Nancy, dans une Chapelle qu'ils avoient construite dans la Paroisse Saint-Epvre.

Michel Mengin, Ecuyer, frere puîné de *Nicolas*, à l'exemple de ses prédécesseurs, attachés à leurs Souverains, fut au service du Duc *Antoine* de Lorraine. Il épousa *N.*.. Dion, de laquelle il eut 1. *Claude* Mengin, Sécretaire des Commandemens du Duc *Antoine* de Lorraine, par Lettres du 9 Mars 1532, Maître des Requêtes, puis Présid. en la Chambre des Comptes de Nancy. Il donna à l'Hopital de Saint Julien dudit Nancy, & aux Pauvres, la plûpart de ses biens, étant mort en 1569 sans enfans de son mariage avec *Anne* Ferriet, fille de *Fiacre*, & de *Jeanne* Thierret. Sa veuve se remaria à *Antoine* Go, Seigneur de la Maison-Forte de Noviant-sur-Mozelle; 2. *Jean* Mengin, qui suit; 3. *Sébastien* Mengin, Prieur de Lay-Saint-Christophe, & Grand-

Digitized by Google

Grand-Archidiacre de Toul.

Jean Mengin, I du nom, fils de *Michel* & de *N...* Dion, Chafner (c'eſt-à-dire Gouverneur) de Saarbourg, épouſa *Anne* de Klokiry de Bokenheim, iſſue d'une ancienne Maiſon du Pays de Treves, de laquelle il eut 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Marie*, épouſe de *Nicolas* Collet, Seigneur de Dordal, Gouverneur des Salines de Marſal.

Jean II Mengin embraſſa le parti des armes, & épouſa 1. *Marguerite* Maillet, fille de *Ferry* Maillet; 2°. 15 Juin 1549, *Catherine* Ailhaud: il eut de ſon premier mariage *Claude*, qui ſuit; *Anne*, épouſe de *Didier* Barthelemy; *Marguerite*, épouſe de *Thierry* Poupart, Prevôt de Gondrécourt.

Les enfans nés du ſecond lit furent *Raymond*, Capitaine au Régiment de Navarre, mort non marié, & *Jean III*, rapporté après la poſtérité de *Claude*.

Claude Mengin, Gouverneur des Salines de Marſal, Conſeiller, Sécretaire de S. A. R. le Cardinal *Charles* de Lorraine, Evêque de Strasbourg & de Metz, partagea avec ſa ſœur le 25 Mars 1586, & fit ſon teſtament le 17 Septembre 1603, jour de ſa mort, âgé de quarante-quatre ans, inhumé dans l'Egliſe Collégiale de Marſal: il avoit épouſé le 25 Avril 1592 *Françoiſe* Janin, fille de *Claude*, & d'*Eléonore* Genetaire, qui ſe remaria à *Nicolas* Piſtor, Conſeiller d'Etat de Son Alteſſe: ledit *Claude* Mengin eut de ladite *Françoiſe* Janin, 1. *Nicolas*, qui ſuit; 2. *Claude*, Chanoine de l'inſigne Egliſe de Saint Diez.

(a) *Nicolas* Mengin, Conſeiller, Sécretaire d'Etat de *Charles IV*, Duc de Lorraine & de Bar, par Lettres données à Nancy le 28 Décembre 1623, & Garde du Tréſor des Chartres, épouſa *Eliſabeth* de Ch[illegible]noy, fille de *Georges*, Seigneur d'Armancourt, Conſeiller d'Etat, & de *Barbe* Rutant, mort ſans enfans.

Seconde Branche.

Jean III Mengin, natif d'Amiens en Picardie, Capitaine, ainſi que ſon frere, au Régiment de Navarre, fils de *Jean II*, & de ſa ſeconde femme *Catherine* Ailhaud, fille de *Thomas*, Gentilhomme du Prince de Piémont, Duc de Savoye (b). Il épouſa le 6 Août 1619, à Staffort en Guyen-

(a) *Ledit* Nicolas *fit les preuves de cinq dégrés de Nobleſſe ci-deſſus, tant du côté paternel que maternel, ſans méſalliance, au Conſeil d'Etat de* Charles IV, *Duc de Lorraine & de Bar, qui lui en donna des Lettres de déclaration du 2 Août 1658, par leſquelles il reconnoît auſſi ſon ancienne Nobleſſe d'extraction, & les ſervices rendus par ſes auteurs à ſes prédéceſſeurs Ducs. Ces ſortes de Lettres déclaratoires de Gentilleſſe, ſont néceſſaires en Lorraine pour jouir de certains priviléges attribués aux ſeuls Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie, ou ainſi reconnus, dont elle fait une claſſe différente des Nobles en général.*

(b) *Iſſu d'une ancienne Famille originaire de Picardie, du nom d'Ailly-Fouquet, fils de* Guy *d'Ailly & de* Sibile *Ailhaud; prit le nom de ſa mere, en vertu de ſon teſtament fait l'an* 1245, *retenu par* Giraud, *Notaire: elle avoit apporté à ſon mari les Terres d'Arlan &*

Digitized by Google

ne, *Claire* Blaud, assisté de son frere *Raymond*, qui a signé au contrat, de laquelle il eut 1. *François*, Ecclésiastique; 2. *Pierre*, qui suit.

Pierre Mengin, I du nom, Sieur de la Gardolle, né le 12 Octobre 1621, Officier de Cavalerie au Régiment du Prince Mercurin, jusqu'en 1644, fut employé ensuite, en 1652, avec les autres Gentilshommes du Pays, à garder le poste de Saint-Macaire, sous les ordres de M. de Marin, Lieutenant Général durant les guerres civiles, & mourut le 3 Juillet 1692 : il avoit épousé le 19 Mai 1648, *Anne* Garros, fille de *Bernard* Garros, Ecuyer, Lieutenant principal de la Sénéchaussée d'Armagnac au Siége de Leitoure, & de *Françoise* de Chastenet de Puiségur (a), de laquelle il eut 1. *Jean IV*, qui suit; 2. *Pierre*, Prêtre, & Chanoine du Chapitre de Lartommieu, Diocèse de Condom; & 3. *Isaac*, auteur de la derniere branche rapportée ci-après.

Jean IV Mengin, Sieur de la Touchade, né 18 Sept. 1650, Mousquetaire de la premiere Compagnie de la Garde du Roi, se signala, & fut blessé le 24 Juin 1673 au fameux assaut de la demi-lune de Mastrick. Il mourut le 27 Mai 1727. Il avoit épousé par contrat du 9 Février 1682. *Antoinette* de Maussart, fille de *François*, Seigneur de Salabert, & de *Dominique* de Coussan, de laquelle il eut 1. *Pierre*, Sieur de la Touchade, né 18 Novembre 1688, Officier au Régiment de Boulonnois en 1705, fut blessé & fait prisonnier au combat d'Oudenarde, & ne se retira qu'après la campagne de 1712: il est mort le 20 Mai 1763, non marié; 2. *Joseph*, qui suit; 3. *Léonard*, ci-après; 4. *Marguerite*, née 11 Juin 1683, mariée 15 Août 1709 à *Antoine* de Massas, Seigneur de Rouzés, morte 24 Mars 1754, sans enfans; 5. autre *Marguerite*, née 11 Mars 1685, morte fille le premier Septembre 1744; 6. *Marthe*, née 16 Juillet 1703, non mariée.

Joseph Mengin, Sieur de Maussart, né le 9 Février 1693, ancien Capitaine du Régiment de Boulonnois, fut blessé d'un coup de feu qui lui fracassa la machoire à la bataille de Malplaquet, fit toutes les campagnes de Flandres de cette guerre, & fut obligé de se retirer du service en 1727, à cause des suites de sa blessure, avec une pension du Roi de 400 l. & est mort le 17 Mars 1759. Il avoit épousé 1°. le 11 Novembre 1723 *Therese* Leidet, de laquelle il eut *Marie* Mengin, née le premier Octobre 1724, mariée le 6 Février 1751 à *Andronic* Mengin son cousin issu germain, Capitaine au Régiment de Picardie; 2°.

de Mus. Ledit Fouquet se retira en Provence, où il épousa Anne *d'Agoult en* 1248. *Il accompagna* Charles *d'Anjou à la conquête de Naples en* 1264. *C'est de son arriere-petit fils*, Guy *Ailhaud, qui s'attacha aux Princes de Savoye, que descendoit au troisieme degré* Thomas *Ailhaud ci-dessus.*

(a) *Elle étoit grande-tante du Maréchal de France de ce nom, étant fille de* Bernard *de Chastenet, Seigneur de Puiségur, & de* Marguerite *de Pins, de même Maison qu'*Odon & Roger *de Pins, Grands-Maîtres de Rhodes.*

Digitized by Google

le 12 Novembre 1732, *Louise* de Goalard de l'Ecuſſan, fille de *Jean-Jacques*, ancien Officier du Régiment de Normandie, & de *Charlotte* de Goalard de l'Ecuſſan, & petite-niece & légataire univerſelle de *François* de Goalard, Marquis de l'Ecuſſan, ancien Sous-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, de laquelle il eut 1. *Jacques* Mengin, né le 11 Septembre 1733, Officier pendant dix ans au Régiment de Picardie, & retiré pour ſa mauvaiſe ſanté en 1755; 2. *Ignace*, né le 2 Janvier 1741, Lieutenant au Régiment de Picardie en 1761; 3. *Benoît*, né le premier Mai 1744, auſſi Lieutenant au même Régiment depuis 1760.

Léonard Mengin, Seigneur de Salabert, troiſieme fils de *Jean IV*, Sieur de la Touchade, & de Dame *Antoinette* de Mauſſart, Dame de Salabert, né le 20 Août 1697, fit la campagne de 1713 en qualité de Sous Lieutenant au Régiment de Brie, ſe trouva au ſiége de Landau & de Fribourg. Lorſque ſon Emploi fut ſupprimé, il eut une réforme de Lieutenant à la ſuite de Boulonnois, qu'il quitta en 1727 pour entrer dans les Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg. Le Roi le nomma Chevalier de Saint Louis, à l'occaſion de la Bataille de Fontenoy, où il donna des preuves de valeur & de courage, ainſi qu'il avoit fait à celle d'Ettingen, ſuivant un certificat donné par M. de la Billarderie, Major des Gardes du Corps: il eut la Commiſſion de Capitaine de Cavalerie le premier Septembre 1731, fut fait Sous-Brigadier dans la même Compagnie en 1754, & Brigadier en 1758, retiré depuis avec une penſion de 1200 liv. Il avoit épouſé le 28 Décembre 1722 *Jeanne* de la Globie, fille de *Gaſton*, Major du Régiment d'Albigeois, & de *Suzanne* Lartigues, de laquelle il eut 1. *Joſeph-Hector*, qui ſuit; 2. *Jean Baptiſte*, deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique, né le 6 Juillet 1740; 3. *Pierre*, né le 8 Septembre 1744, Chevalier de Saint Lazare élevé à l'Ecole Royale Militaire juſqu'en 1761, qu'il eſt entré Lieutenant au Régiment de Lyonnois, bleſſé à l'affaire du 24 Juillet 1762, dans la Heſſe; 4. *Marie*, née 17 Septembre 1723, non mariée; 5. *Roſe-Marie*, née 20 Février 1725, mariée le 15 Juin 1751 à *Pierre-Paul* de Molinis, Ecuyer, Sieur de Beauregard, ancien Garde du Corps du Roi; 6. *Antoinette*, née le 31 Juillet 1734, non mariée.

Joſeph-Hector Mengin, né le 16 Juin 1731, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Picardie, où il eſt entré en 1745, a épouſé le 23 Février 1763, à Troyes en Champagne, *Jeanne-Angélique-Cunégonde* de Puget de Monthoron, fille de *Pierre*, Seigneur de la Marche, les Chevaliers, Château-Chignon, Montgaon, la Planche, &c. Grand-Bailly de Troyes en Champagne, & d'*Edmée-Jeanne Charlotte* du Ménil.

Derniere Branche.

Iſaac Mengin, Sieur de Larrouquette, troiſieme fils de *Pierre I*, Sieur de la Gardolle, & d'*Anne* Garros, né en 1663, ſervit le Roi dans le Corps des Cadets-Gentilshommes, puis en qualité de Lieutenant dans le Régim. Royal, & par Lettres de paſſe dans celui de Boulonnois, où il reſta juſqu'en

Digitized by Google

1693, est mort le 29 Juin 1740. Il avoit épousé en premieres noces, le 9 Février 1693, *Catherine* d'Albieu de Poupas, dont il n'eut point d'enfans; en secondes noces, le 27 Juin 1713, *Marie-Anne* d'Avach de Theze, fille de *Philippe*, & de *Jeanne* Menet, de laquelle il eut 1. *Pierre II*, qui suit; 2. *Andronic*, né le ... Juillet 1719, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Picardie, dans lequel il sert depuis 1742, blessé le 17 Mai 1743 à l'affaire d'Inguelfin en Baviere, & au siége de Fribourg en 1744: il épousa 6 Février 1751 *Marie* Mengin sa cousine ci-dessus; 3. *Marguerite*, née le 2 Fév. 1723, mariée 2 Juillet 1754 à *Jean-Jacques* Courrent, Ecuyer, Sieur du Parc, morte le 27 Février 1761, laissant plusieurs enfans.

Pierre II Mengin, Sieur de Fondragon, né le 12 Mai 1716, Chevalier de Saint Louis, Major du Fort Saint-Sauveur de Lille en Flandres, avec Brevet de Commandant, du 15 Mai 1754, jusqu'auquel tems il avoit servi dans le Régiment de Picardie, tant en qualité de Lieutenant que de Capitaine, depuis l'année 1734, fut blessé le 17 Mai 1743, à l'affaire d'Inguelfin en Baviere, d'un coup de feu qui lui traversa la jambe, & dans cet état pris prisonnier le 6 Juillet suivant; avec le convoi des blessés qui revenoit en France, fut dépouillé, & perdit tous ses équipages: il épousa audit Lille, le 6 Décembre 1751, *Marie-Anne-Josephe* de Fontaine, fille de feu *Gilles*, Seigneur de Thiéfrit, Dessartaux, Mandués, &c. & de *Marie-Barbe-Josephe* Marissal: duquel mariage sont issus 1. *Pierre-Robert-Joseph*, né audit Lille le 29 Octobre 1753; 2. *Louis-Andronic*, né 15 Mai 1756; 3. *François-Marie*, né 15 Avril 1758; 4. *Casimir-Joseph*, né 14 Janvier 1760; 5. *Claire-Josephe-Adelaïde*, née 28 Février 1762; 6. *Philippine-Louise*, née 6 Juillet 1763.

Les seconde & derniere branches établies en France ont fait leurs preuves d'ancienne Noblesse d'extraction & de descendance de celle de Lorraine, au Conseil d'Etat du Roi de France *Louis XV*, qui en a donné des Lettres de reconnoissance, datées du 1 Août 1755, & enregistrées au Parlement de Bordeaux le 4 Juin 1756. De plus, ceux de ce nom viennent encore d'obtenir (18 Mai 1764) sur le vû de leurs titres, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Nancy, qui les autorise à prendre la qualité d'Ecuyer, & toutes celles convenantes aux Gentilshommes issus d'anciennes Maisons nobles. Dans cet Arrêt la filiation & la descendance de la souche y est justifiée & détaillée dans la meilleure forme, & en outre le Tableau généalogique de cette Famille, présenté à la Chambre des Comptes de Nancy, avec les titres, a été attesté, justifié, vérifié authentiquement, & signé par le Premier Président & le Greffier de la Cour.

Les armes: *d'azur à la fasce d'or, au griffon naissant de même en chef*; & pour cimier: *le griffon de l'écu.*

MONTAGNAC. Cette Famille est Noble & originaire du Limosin, où est la Terre de ce nom, entre Brives & Tulles. Elle est encore possedée par le Marquis de Montagnac, d'une branche aînée, qui a deux freres dans l'Ordre de Malte.

Une autre branche existe en

Digitized by Google

Auvergne & en Bourbonnois, dont deux freres ſont Capitaine & Lieutenant au Régiment de Chapt, Dragons, après avoir été Pages du Roi de Pologne, Duc de Lorraine.

Une troiſieme a paſſé en Languedoc, dont l'un des chefs eſt mort à Lisbonne chargé des Affaires du Roi en Portugal, pere d'un fils au ſervice, & de deux filles, reçues ſur preuves à Saint-Cyr.

C'eſt de cette branche qu'eſt ſorti *Jean* de Montagnac, qui prit le ſurnom de Ferozin, ſous lequel il a été connu en ſon tems: il fut Capitaine d'Infanterie, en garniſon à Creſt; il y épouſa en 1616 *Suſanne* d'Arnoux, d'une Famille Noble de cette Province: il en eut,

Jean-Antoine de Montagnac, auſſi Capitaine d'Infanterie de la Ferté-Senneterre, & Aide-de-Camp du Maréchal de ce nom, qui le fit venir en Lorraine, où ſa poſtérité exiſte, par le mariage qu'il y contracta le 2 Décembre 1649, avec *Antoinette* Georges, d'une noble Famille de Nancy: il en eut deux fils; l'aîné mort à la guerre, Capitaine au Régiment Dauphin; & *Joſeph-Antoine*, puîné, après la conquête de la Franche-Comté, fut fait Capitaine de Grenadiers en 1695, Chevalier de S. Louis lors de la création de cet Ordre: il reçut la Croix des mains du Roi, pour s'être avantageuſement diſtingué à la défenſe de Namur. Il épouſa *Suſanne* Redoubré de Remiremont, niece de la Marquiſe d'Haraucourt, qui, retirée dans ſes Terres près de Metz, y fit venir ſa niece & ſa famille. C'eſt depuis ce mariage que cette branche de Montagnac exiſte à Metz. De ce mariage vinrent trois fils & trois filles; l'aînée, mariée en 17 7 au Baron de Baune, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Alſace; la ſeconde, Religieuſe à la Congrégation de Pont-à-Mouſſon; & la troiſieme, à l'Abbaye Royale de Sainte Gloſinde de Metz, où elle fut reçue ſur preuves de Nobleſſe.

L'aîné des fils, *Pierre-Joſeph* de Montagnac, après avoir paſſé par pluſieurs grades militaires, fut Chevalier de Saint-Louis en 1741, Major en 1745, Lieutenant-Colonel, puis Lieutenant pour le Roi, & Commandant au Gouvernement de Longwy le 20 Février 1748: en 1725, *Léopold*, Duc de Lorraine, le fit Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de ſa Garde, & en 1743, Colonel Général des Milices de la Souveraineté de Sédan. Il a épouſé, 28 Février 1736, *Marie* le Blocteur, dont il a eu,

1. *Joſeph* de Montagnac, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Limouſin.

2. *Louis*, dit le Chevalier de Montagnac, Capitaine au même Régiment.

Le ſecond frere de *Pierre-Joſeph* de Montagnac, eſt *Thomas-Hyacinthe-Henri*, Chevalier de Montagnac, Major du Régiment de l'Iſle de France, Chevalier de Saint Louis en 1746, Lieutenant-Colonel en 1748, & réſide à Nancy, où il a épouſé en 1732 *Marguerite Louiſe* Faugieres de Vaſcilles, d'une Famille noble, dont il a deux fils & une fille.

1. *N.* . . . Demoiſelle de Montagnac, fille.

2. *N.* . . . Religieuſe à l'Abbaye du Pré-au-Mans, ſur preuves de Nobleſſe.

3. *François-Joſeph* de Monta-

Digitized by Google

gnac, Lieutenant au Régiment des Grenadiers de France.

Les armes : *de gueules au fautoir d'argent cantonné de 4 molettes d'éperon de même.*

MONTAIGU. C'eſt une des plus nobles & des plus anciennes Familles de Normandie, au Dioceſe de Coutances; ce qui ſe juſtifie par toutes les Chartes, Inventaires & Traités de Mariage de cette Maiſon, par leſquels en 1249 *Richard* de Montaigu, Seigneur du lieu, a fondé la Chapelle qui exiſte encore dans la cour du Château de ce lieu.

Cette branche eſt fondue dans la Famille de Poilvilain-Crénay, par le mariage de *Georges* de Poilvilain en 1683, avec *Gaude* de Montaigu, ſœur de *Sebaſtien* de Montaigu, Comte dudit lieu, mort ſans enfans en 1715.

Cette Famille n'exiſte plus en France; la branche aînée, qui avoit paſſé en Angleterre, y eſt connue ſous le nom de Duc de Montaigu.

Les armes de cette Maiſon ſont *un champ d'argent aux trois bandes de ſable, aux ſix coquilles de meme, 2. 2. & 1.*

MONTS (De), en Languedoc.

Les anciens actes diſent, de *Monts*, de *Mons*, de *Montz*, en Latin, de *Montis*, de *Montium*, de *Montibus*.

Louis de Monts, frere de *Bertrand*, paſſa en Sicile avec *Charles* d'Anjou en 1266. Il y fut fait Viceroi, Capitaine Général d'armes de ce Royaume, & Grand-Juſticier. Cette branche, qui a toujours porté le titre de Comte, vient de s'éteindre à Aſtic en Piémont en 1762, où elle réſidoit.

Une autre branche connue dans le Dauphiné dès le onzieme ſiecle y ſubſiſte dans *Félicien* de Montz, Gommandeur de Laſmuſſe en Breſſe, & dans deux de ſes neveux, Officiers au Régiment de Bretagne.

Une autre branche ſubſiſte en Languedoc : nous en allons donner la filiation.

I. Le premier connu eſt *Bertrand* de Monts, qui, ſelon *l'Hiſt. du Lang. T. III. p. 274 & 307*, fut élu Conſul de Toulouſe en 1222 & 1226; il fut préſent à la donation du Château de St. Felix par le Comte de Toulouſe au Comte de Foix. Il eut pour enfans, 1. *Philippe*, qui ſuit; 2. *Louis*, qui paſſa en Sicile avec *Charles* d'Anjou en 1266, & y fut fait Viceroi; 3. *Marie*.

II. *Philippe* (*a*) de Monts, Sénéchal de Carcaſſone: ſuivant l'ordre du Roi à toute la Nobleſſe de ſon Royaume de ſe tenir prête pour l'accompagner à Bordeaux, manda les principaux Vaſſaux de ſa Sénéchauſſée, & leur ordonna de ſe trouver à Bordeaux en chevaux & en armes avec les gens de leur ſuite, le Lundi après l'Aſcenſion 31 Mai 1283.

Philippe eut trois fils (*b*) : 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Raoul*; 3. *Elie*, Damoiſeau, nommé Gouverneur d'Alby le 18 Octob. 1355 par *Hugues* d'Aubert, Evêque de cette Ville.

III. *Pierre* de Monts (*c*) fut du nombre des principaux Seigneurs du Languedoc, qui armerent con-

(a) *Hiſtoire Générale du Languedoc, Tome IV, page* 41.
(b) Ibid. *page* 284.
(c) Ibid. *page* 339.

Digitized by Google

tre les Anglois en 1239 : il avoit à sa suite cent dix-sept Ecuyers. Il fut pere de *Sébastien*, qui suit.

IV. *Sébastien* de Monts rendit hommage au Roi l'an 1370. Il eut pour fils *Bertrand*, qui suit.

V. *Bertrand* de Monts, II du nom, Chev. rendit hommage au Roi l'an 1422. Ses enfans furent, 1. *Sébastien*, qui suit ; 2. *Gérard* ; 3. *François* ; 4. *Catherine*, femme de *Guillaume* de Trevaux ; 5. *Scipion*, célébre dans les Lettres & dans les Armes. Il mérita qu'on lui frappât des médailles avec cette Légende : *Scipio de Montibus Gallo-Spartanus ad vivum redisus* ; & au revers les figures d'Apollon & de Mars, avec ces paroles : *Phœbi cultor, & Martis alumnus.*

VI. *Sébastien* de Monts, II du nom, rendit hommage au Roi le 18 Décembre 1410, tant pour lui que pour *Anne-Toinette* sa femme, fille & héritiere de noble *Hugues* de Peirolier. Dans son testament du 5 Août 1451 il dit que *Florie* avoit été sa premiere femme, & qu'il en avoit eu *Guillemette* & *Elisabeth*. Ses enfans du second lit furent, 1. *Hugues*, qui suit ; 2. *François*, lequel rendit de si grands services à l'Empereur *Maximilien*, qu'il lui accorda plusieurs Terres en souveraineté, & le singulier privilége de créer, lui & ses successeurs, annuellement cinq Chevaliers, par son Diplôme daté d'Ausboutg le 15 Août 1500, qui contient l'honorable témoignage, que, quoique son nom & sa famille, de même que ses ancêtres, eussent un si grand mérite qu'on ne pouvoit y rien ajouter, néanmoins en témoignage de ses services & de son amour, il lui accordoit le susdit privilége.

VII. *Hugues* de Monts épousa, 1°. *Isabelle* de Rabot, fille de Noble *Jean* de Rabot, Conseiller au Parlement de Grenoble, & Chancelier de Naples, & de *Michelle* d'Urre : 2°. 26 Fév. 1495 *Alexis* de Sarde, fille de Noble *Jean-Baptiste* de Sarde du lieu de Bolene. Dans son testament du 24 Février 1521 il parle de ses deux femmes, & nomme pour les enfans du premier lit ; 1. *Giraud* ; 2. *Imbert* ; 3. *Jacques*, auteur d'une branche éteinte : & pour ceux du second, 4. *Alain*, qui a aussi eu postérité, marié à *Susanne* de Rabot, de la Maison d'Illins ; 5. *Jean*, qui suit ; 6. *Philippine*, femme de noble *François* Chapuis.

VIII. *Jean* de Monts, Chevalier, Baron de Cabteirolles, Seigneur de Marcillon, Capitaine d'une Compagnie de Piqueurs, ensuite Gouvern. de Luxembourg, épousa 2 Mars 1532 Demoiselle de Varats, fille de noble *Jean* de Varats, Capitaine d'Arquebusiers : il en eut, 1. *Antoine*, qui suit ; 2. *Jean*, Chevalier de Malte ; 3. *Marie* ; 4. *Louis*.

IX. *Antoine* de Monts, Baron de Cabteirolles, Seigneur de Marcillon, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebusiers, Mestre de Camp en 1586 de 500 Enseignes, épousa 21 Mai 1533 Demoiselle *Catherine* de Lunel de Gorceval, dite *de la Mothe-Houdancourt*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Capitaine d'Arquebusiers ; dont, 1. *Jean*, qui se maria ; 2. *Jacques*, Chevalier de Malte ; 3. *Balthasar*, Capitaine de cent hommes d'Armes : il fut un des quatre premiers Gentilshommes qui firent la conquête de la Nouvelle France.

Digitized by Google

Il en fut Vice-Roi en 1603 & 1604; 4. *Jean*, Marquis de la Marceliere, Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied. De ſon mariage avec Demoiſelle *Anne* de Villanove, fille d'*Antoine*, Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied, il n'eut qu'une fille, mariée par acte du 22 Septembre 1649 à *Alexandre* de Flotter, Seigneur de Ribodes, fils de *Pierre*, & de *Diane* de Cabral; 5. *Louis*, qui ſuit; 6. *Iſabeau*; 7. *Louiſe*.

X. *Louis* de Monts, Seigneur de Cabreirolles, Lynteric & la Liguiere, Capitaine au Régiment de Saint-Juſt, épouſa 30 Décembre 1639 Demoiſelle *Anne* de Fabry, fille de *Jean* de Fabry, Chevalier, & de *Marie* de Gout: il en eut, 1. *Pierre*, mort en Flandres en 1676; 2. *Jean-Jacques*, paſſé en Ruſſie après avoir été Capitaine au Régiment de Navarre. Le Czar le fit ſon Chambellan. Il ſe maria, & eut une fille, mariée au Seigneur de Bale; 3. *Aphrodiſe*, Chevalier de Malte; 4. *Etienne*, auſſi Chevalier de Malte; 5. *Alexandre-Louis*, qui ſuit; 6. *Marie-Anne*; 7. *Françoiſe*.

XI. *Alexandre-Louis* de Monts, Chevalier, Comte de Walers, Seigneur de Cabreirolles & de la Capeliere, nommé le Comte de Monts, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Second, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint Louis, lors de la création, avec penſion, épouſa en 1679 à Valenciennes Demoiſelle *Marie-Anne* de la Fontaine, dite Wicart, fille de *Philippe*, & de *Marie* la Fontaine-Wicart. Il eut de ce mariage, 1. *André-Joſeph-Louis*, Capitaine au Régiment de Saint-Second, marié à la Baronne de Warre, mort ſans poſtérité; 2. *Alexandre*, qui ſuit; 3. *Marie*, mariée à *Patrice-Daphnis* Dundas, Chevalier de Saint Louis, Brigadier des Armées, Lieutenant-Colonel au Régiment de Clare, dont un garçon, tué à la bataille de Guaſtalle en 1734; & une fille, morte en bas âge.

XII. *Alexandre de* Monts, Comte de Walers, nommé le Comte de Monts, ancien Officier de Dragons, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant des Maréchaux de France en la Province de Languedoc, marié à Scheleſtat 1 Août 1724 à *Anaſtaſie* de Saint-Lo, fille de *N.* de Saint-Lo, Grand-Bailli du Valdeville, & Bourguemeſtre, [illegible]ent de la Ville de Scheleſtat, mort 2 Février 1758; a eu de ſon mariage, 1. *Alexandre-Louis*, mort 9 Mai 1733; 2. *Jean-Baptiſte-Jacques*, qui ſuit; 3. *Pierre-Joſeph-Hiacinthe*, dit le Chevalier de Monts, Lieutenant au Régiment de Chapt, Dragons, & Chevalier de Saint Louis.

XIII. *Jean-Baptiſte-Jacques* de Monts, Comte de Walers, nommé le Comte de Monts, né 18 Août 1726, Capitaine dans le Régiment de Chapt, Dragons, par commiſſion de 1757 a été fait Chevalier de Saint Louis en 1758.

Les Armes: *D'azur à trois monts d'or.* Deviſe: *Dabit Deus his quoque finem.* Cri de guerre. *Fortis ut mons.*

MOREAU. Famille des Baronnies du Dauphiné. *Denis* Moreau, I du nom, fut Homme-d'Armes de la Compagnie de M. le Connétable de Leſdiguieres, près la perſonne duquel il ſervit avec diſtinction dans les Armées de Pié-

Digitized by Google

mont, Provence, Savoye & Dauphiné. Il eut en récompense de ses services le Gouvernement de la Ville & Château de Serres, il le garda 24 ans ; il épousa en 1599 *Elisabeth* de Saint-Feréol, d'une Famille noble de Montelimart, dont il eut *Charles* Moreau I ; celui-ci eut d'*Anne* de Payan, d'une Famille noble, *Denis II*, marié à *Marg.* Amieu, dont,

Charles II, qui épousa *Madeleine* Peyson, de laquelle il eut

1. *Denis III*, qui suit.

2. *Antoine*, Chanoine de la Cathédrale de Metz.

3. *Joseph*, Officier dans le Régiment de Limousin, mort au Service.

4. *François*, non marié.

Denis III, hérita de la Seigneurie de Véronne, & de la Coseigneurie de Vinsobres, & il fut pourvu de la Charge de Lieutenant Général au Bailliage du Buis; & de son mariage avec *Marie* de Grangeat en 1735 il a eu,

1. *Martin* ; 2. *Joseph* ; 3. *Marie-Thérese* ; & 4. *Félicité* Moreau de Véronne.

Armes : *D'or à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or & deux roses.*

MURAT. Ancienne Noblesse de la Province d'Auvergne, dont l'origine se voit dans les siecles les plus reculés, qui remonte à *Pierre* de Murat, Chevalier, qui vivoit en 1226 avec *Galarde* de la Tour son épouse. Comme nous n'avons qu'une généalogie imparfaite, dressée sur une partie des titres de cette Maison, en attendant de plus amples instructions, nous nous bornons à donner l'état actuel des deux branches qui subsistent.

Premiere Branche.

Jean de Murat, Chevalier, Seigneur, Baron d'Anval, Benaut, Lissac, marié en 1743 à *Marie-Madeleine* de Varenne, dont il n'a pas encore d'enfans : il est fils de *Charles-Louis* de Murat, & de *Marie* de Chamboissier.

Ses freres & sœurs sont ;

1. *Paul* de Murat, Chanoine & Vicaire Général de l'Archevêché de Sens en 1753, Aumônier de Madame la Dauphine la même année, Député à l'Assemblée Générale du Clergé de France en 1755, Abbé, Doyen-Commendataire du Monastere de St. Pierre de Mauriac en 1757, a été Conclaviste du Cardinal de Luynes en 1758, pour l'élection du Pape *Clément XIII.*

2. *François* de Murat, Chevalier de Saint Louis, non encore marié en 1764.

3, *Madeleine*, mariée à *N.* de Verdonnet en Auvergne.

4. *Susanne*, non mariée.

Seconde Branche.

Charles-Henri de Murat, Chevalier, marié 25 Mai 1711 à *Jacquette* Fredot, dont,

1. *Vital*, qui suit.

2. *Gilbert* de Murat, Capitaine de Dragons, & Chevalier de Saint Louis.

3 *Henri* de Murat, Chevalier de S. Louis, Commandant pour le Roi à Sommieres en Languedoc.

4. *Vital* de Murat, Chevalier de Saint Louis.

5. *Jean-Baptiste* de Murat, ancien Capitaine à la Louisianne.

Vital de Murat a épousé 22

Digitized by Google

Novembre 1742 *Louiſe* de la Neuville ; dont,

1. *Philippe* de Murat, né 4 Octobre 1744, Aide-Major dans le Régiment de Dragons de Monteclare.

2. *Jean-Baptiſte*, né 8 Fév. 1748.

3. *Marie-Anne*, élevée à Saint Cyr, née 29 Novembre 1743.

4. *Marie*, née 14 Novembre 1746, Religieuſe à l'Abbaye de Saint Antoine à Paris.

5. *Marie-Eliſabeth*, née 6 Février 1755.

6. *Louiſe*, née 10 Décembre 1755.

Les Armes : *Loſangé d'or & d'azur.*

NA NA

NATUREL, en Bourgogne, eſt diviſé en deux branches, qui ſe ſéparerent en 1480. Elle eſt originaire d'Italie, où elle portoit le nom de Naturelli.

La branche ainée ſubſiſte en la perſonne de *François-Emmanuel* de Naturel, Seigneur de Belleur & autres lieux, né en 1718, qui a épouſé en 1744 *N.* de Ganay de Bellefond, de laquelle il n'a point d'enfans.

Sœur : *N.*.... Religieuſe à la Beniſſi on-Dieu en Forez.

La ſeconde branche ſubſiſte en la perſonne de *Pierre-Marie* de Naturel, Seigneur de Valetine, &c. né en 1712, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine au Régiment de la Tour d'Auvergne, auparavant Roſnyvinen : il épouſa en 1759 *Edmée-Françoiſe* Joly de Beny, dont une fille, nommée *Judith*, née 25 Décembre 1754.

Frere : *Claude-Marie*, dit l'Abbé de Valetine, né en 1715, cidevant Comte de Brioude, & à préſent Chanoine de l'Egliſe & noble Chapitre de Saint Pierre de Macon.

Sœurs : 1. *Françoiſe-Véronique* de Naturel, née en 1713, Chanoineſſe dans le Chapitre noble d'Alie en Lyonnois ; 2. 3. & 4. Religieuſes en différens Monaſteres.

Digitized by Google

OR OR

ORAISON. Ancienne Maiſon de Provence : la branche ainée eſt éteinte, il n'exiſte plus que la cadette des anciens Seigneurs de Clumans.

Bertrand d'Oraiſon, Seigneur de Clumans, fils puîné de Boudet, Seig. d'Oraiſon, & de *Bellette* de Venterolle, fit tige. De lui deſcendoient par divers dégrès,

Antoine d'Oraiſon, Seigneur de Bras, d'Aſſe, qui teſta le ſept Décembre 1554 : il eut pour fils *Eléazar-André* d'Oraiſon.

Jean d'Oraiſon, Seigneur de Thorame, épouſa 17 Févr. 1559 *Honorade* de Galice, mourut le 6 Octobre 1589, dont il eut,

Eléazar d'Oraiſon, Seign. de Thorame, qui épouſa 26 Décembre 1599 *Anne* de Gaudin, & acquit la Terre d'Entrages, l'an 1608 ; il eut

Jean d'Oraiſon, Conſeiller d'Etat ordinaire du Roi, duquel naquit

Pierre d'Oraiſon, Seigneur de Beaulieu, qui de la Dame de Laſcours a laiſſé trois fils, dont l'aîné eſt ancien Capitaine des Galeres du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, ſans alliance.

Le puîné étoit Major d'un Régiment d'Infanterie, Chev. de S. Louis, & marié ſans poſtérité.

Le troiſieme, Eccléſiaſtique ; & *Marie-Thérèſe* d'Oraiſon a épouſé le 10 Août 1703 *Louis-Henri* de Gantés, Chevalier, Seigneur de Valbonnette ; fils de *Jean-François*, Seigneur dudit lieu, & de *Gabriel* de Clapiers, des Marquis de Vauvenargues ; une ſeconde fille de *Pierre* d'Oraiſon, qui a épouſé *N.* de Marqueſy.

Armes : *De gueules à trois faſces ondées d'or.*

ORCIN. Cette Famille, originaire de Brignolle en Provence, eſt établie à Aix depuis un ſiecle.

1. *Melchior* d'Orcin fut reçu Conſeiller du Roi au Parlement d'Aix le 10 Mai 1625 ; il ſe maria avec *M.*... de Chaſelles, dont il y eut deux filles de mariées à MM. de Michaëlis & de Franc.

2. *Joſeph* d'Orcin, Seigneur de Miraval, fut reçu Conſeiller audit Parlement l'an 1668. Il épouſa en premieres noces *N.* d'Albert-Eſſarts : en ſecondes noces il épouſa le 21 Janvier 1687 *Gabriel* de Felix, fille de *Michel*, de la même Maiſon des Marquis du Muy, & de *Françoiſe* de Gantés ; il y eut pour enfans ; *Felix* d'Orcin, Major du Régiment d'Enghien, Infanterie, tué en 1744 aux Lignes de Viſſembourg, il étoit Chevalier de Saint Louis ; *Françoiſe* d'Orcin, veuve de *Pierre-François* de Ripert, Baron de Monclar, Seign. de Salonit, Proc. Général au Parlement de Provence, dont le fils a la même Charge.

3. *Jean-Joſeph* d'Orcin, Seig. de Miraval, fut Conſeiller au Parlement le 2 Mai 1713, & s'allia en 1730 à *Françoiſe* de Franc, fille de *François*, Conſeiller au même Parlement, & de *Claire* de Clapiers : ils ont eu,

Joſeph II d'Orcin, Seigneur de Miraval, reçu Conſeiller audit Parlement le 25 Juin 1756 ; trois Officiers, l'un des Vaiſſeaux du Roi, les deux autres au Régiment d'Enghien ; dont l'un, qui étoit Capitaine audit Régim. fut tué à la bataille d'Haſtinbeck.

Digitized by Google

ORIGNY (d'). Cette Famille prouve incontestablement son ancienneté par l'avantage qu'elle a d'avoir pris son nom de la Terre d'Origny, située en Thiérache. Elle a formé quatorze branches ou rameaux répandus dans le Bailliage de Vermandois, dans divers cantons de la Province de Champagne, & en Normandie, en Bourgogne, en Hollande, à Geneve, & dans divers Quartiers d'Allemagne, &c.

Une Généalogie ancienne, dressée sur titres, & continuée à chaque génération, remonte cette Famille à plus de quatre siécles. On va en donner un extrait, après avoir rapporté par ordre chronologique divers sujets de la même Famille, dont la liaison n'est pas également connue.

Robert d'Origny fut témoin de la confirmation faite en 1126 par *Barthelemy*, Evêque de Laon, d'une donation à l'Abbaye de Clairefontaine en Thiérache.

Roussel d'Origny signa une Charte d'une donation faite à l'Eglise de Sainte Marie des Vignes, au Diocèse de Soissons, en 1247. *Nicaise* d'Origny, de la Baillie de Vermandois, servit dans l'Armée de Flandres en 1302, & donna quittance le Dimanche avant la Saint Remi de cette année, de la somme de 7 liv. 10 s qui lui fut payée pour ses gages.

Wiant ou *Wiart* d'Origny fut commis en 1339, avec plusieurs autres Gens de guerre, à la garde des Villes de la Thiérache, & il est compris au nombre des Hommes de Fief du Château de Guise, dans un acte du 16 Janvier 1348.

I. *Hugues* d'Origny, I du nom, Seigneur d'Origny, servoit sous les Rois *Charles le Bel* & *Philippe de Valois*, & eut pour fils,

II. *Jacques* d'Origny, Seigneur d'Origny, qui porta les armes pour les Rois *Jean* & *Charles V*, suivant des Certificats & Passeports des années 1355 & 1367. Il laissa de *Louise* de Montreuil trois fils; savoir, 1. *Louis*, qui n'eut que des filles, dont une porta la Terre d'Origny dans une Famille étrangere; 2. *Jean* d'Origny, qui suit; 3. *Adam* d'Origny, qui gagna un Procès contre des Ecclésiastiques, par Jugement rendu à Reims, dont il fut interjetté appel au Concile de Basle. *Coquault*, *Table Chronologique de l'Histoire de Reims*, *in*-4°. *pag.* 435.

III. *Jean* d'Origny, premier du nom, dit l'*aîné*, Ecuyer d'une Compagnie d'Ordonnance du Roi en 1420, Seigneur de Sainte Marie-sous-Bourg, par son mariage avec *Jeanne* du Bourg, il en fit les aveux & dénombremens les 10 Mars 1461, & 16 Juillet 1464. Il vivoit encore, mais fort vieux, en 1468, & laissa pour fils,

IV. *Jean* d'Origny, II du nom, dit *le jeune*, Seigneur de Sainte Marie-sous-Bourg, de Micorcol, & du Fief de Bussy de la Chape, qui servoit à la place de son pere dans l'arriere-ban de Vermandois en 1461. Il étoit alors Homme d'Arme des Ordonnances du Roi de la Compagnie du Seigneur de Mouy, & il fit l'aveu & dénombrement au Roi de la Terre de Sainte-Marie le 6 Janvier 1484. Il épousa 1°. *Perrine* de Laval; 2°. *Françoise* de Morancourt. De la premiere vinrent,

1. *Hugues* d'Origny, Seigneur de Sainte Marie-sous-Bourg, qui suit.

2. *Jean* d'Origny, Seigneur de Micorcol & des Dixmes de Bussy, chef d'une branche actuellement

Digitized by Google

éteinte, & connue sous les noms des Seigneurs de Chalette, de Micorcol, de Cormont, de Saint Remi & du Tronc, qui a formé des établissements en Allemagne, où elle a possedé la Terre de Geluhausen, a donné divers Officiers de distinction dans nos Armées, un Chambellan de l'Electeur Palatin, un Gentilhomme de la Chambre du Prince d'Anhalt, & un rameau de cette branche s'est fixé en Allemagne, & y a fait des alliances distinguées. *N...* d'Origny, qui en sortoit, a servi en Suede, & passa vers 1749 au service de Russie, où il avoit été avancé aux Grades Militaires, lorsqu'il mourut pere d'une fille mariée à Cazan en Sibérie.

De la seconde femme de *Jean* d'Origny II sortit,

Claude d'Origny, Seigneur de Longchamp, Bailly pour le Roi de la Ville d'Epernay, aussi tige d'une branche divisée en trois rameaux, connus, le premier sous les titres de Seigneur de Longchamps, de Veaux & des Marvitz, finie à la quatrieme génération par trois filles, entr'autres, *Elisabeth* d'Origny, mariée à *Antoine* de Beauvau, Seigneur d'Arigny & d'Artneville. Le second, sous ceux de Vienne-la-Ville & de Gergeaut, l'un & l'autre éteints: le troisieme existe encore à Châlons en Champagne.

V. *Hugues* d'Origny, II du nom, Seigneur de Sainte Marie-sous-Bourg, Homme d'Arme des Ordonnances du Roi, épousa *Marie* de Saux, & en eut,

VI. *François* d'Origny, Seign. de Sainte Marie de Cuisle, de Bouconville & de Séchaux, vivant en 1539, lequel embrassa les erreurs de Calvin, & eut deux femmes, nommées *Marie* Gourliere & *Anne* Hocquart. De la premiere vint *Pierre* d'Origny, qui se fit Protestant, ainsi que son pere, & se retira à Sedan, où il mourut sans alliance vers la fin de l'année 1587, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans (a); & de la seconde,

1. *André* d'Origny, Seigneur de Cuisle, Avocat du Roi au Bailliage de Vermandois à Reims, lors de son établissement en 1523, qui mourut en 1555, laissant, entr'autres enfans, quatre fils & deux filles; savoir, *André*, *Pierre*, *Nicolas* & *Jérôme* (b) qui ont formé autant de rameaux actuellement éteints; *Nicole* d'Origny, femme de *Jean* Fremin, Prévôt Royal de Vermandois, & cinquieme ayeule de *Marie-Angélique* Frémin de Moras, mariée en 1709 à *Louis-Antoine* de Brancas, Duc de Villars, & *Perrette* d'Origny, mariée à *Luc* de Salnauve, auquel elle porta la Terre de Cuisle, qui par sa petite-fille passa dans la Maison de Livron.

2. *Claude* d'Origny, qui suit.

VII. *Claude* d'Origny, Conseiller au Siége Présidial de Reims lors de sa création en 1551, épousa *Jeanne* Cocquillart, petite-niece

(a) *Il est Auteur d'un Poëme intitulé* le Temple de Mars tout-puissant, *& d'un autre Ouvrage qui a pour titre:* Le Hérault de la Noblesse de France. *Ces deux Ouvrages sont à la Bibliotheque du Roi à Paris.*

(b) *Du troisieme de ces rameaux est issu* Jean *d'Origny, qui soutint le parti du Roi* Henri IV *dans la Ville de Reims à son avénement à la Couronne, & y fut assassiné par les Rebelles.* Voyez Histoire de Reims par le Pere Anquetil, Tom. III, pag. 187.

Digitized by Google

de *Guillaume* Cocquillart, Official de l'Eglise de Reims en 1478, & Poëte de quelque considération en son tems. Ses enfans furent, 1. *Pierre* d'Origny; 2. *Nicolas*; 3. *Henri*, tiges de différens rameaux dont les descendances n'ont pas passé la troisieme génération, particuliérement celle de *Henri*; elle a fini à *Jean* d'Origny, Jésuite, mort à Châlons en Champagne en 1731, connu dans la République des Lettres par son talent à traiter des Vies particulieres (a); 4. *Charles* d'Origny. Son fils, *Henri*, Seigneur de la Forte-Maison, fut pere de *Nicolas* d'Origny, Seigneur de Sainte-Anne (b), Capitaine de Cavalerie au Régiment de Biron, mort sans postérité; & 5. *Claude* d'Origny, qui suit.

VIII. *Claude* d'Origny épousa *Marguerite* Coquebert, & mourut vers l'an 1601, pere, entr'autres, 1°. de *Philippe* d'Origny, qui suit; 2°. de *Simon* d'Origny, Conseiller en la Cour Souveraine de Mouzon, qui n'a laissé que des filles; 3°. de *Charles* d'Origny, qui, par son testament du 10 Juin 1633, légua 16000 liv. à l'Hopital de la Charité qui devoit s'établir, & qui a été effectivement établi depuis à Reims; bienfait qui lui a fait donner le titre de Fondateur de cette maison.

IX. *Philippe* d'Origny, I du nom; naquit en 1593, & mourut en 1650. Il laissa (c) d'*Henriette* Michon plusieurs enfans; 1. *Jean* d'Origny, auteur d'une branche actuellement existante; & dont divers sujets ont suivi le parti des armes, entr'autres, *Henri-Alexis* d'Origny, qui, après avoir servi dans les Gardes du Roi, est passé au service de Dannemarck, où il est Major de Cavalerie; & 2. *Philippe* d'Origny, qui suit.

X. *Philippe* d'Origny, II du nom, qui mourut en 1686, & fut pere avec *Marie* Raineau d'*Adam* d'Origny, qui suit; de *Nicolas*, & de *Philippe* d'Origny, qui ont formé chacun un rameau actuellement existant.

XI. *Adam* d'Origny, Seigneur de Dompmartin eut deux femmes; de la premiere, *Marie* Roger, vint *Raoul* d'Origny, Seigneur de Dampierre, Lieutenant-Général-Criminel au Bailliage & Siege Présidial de Reims, mort le cinq Mars 1746: pere avec *Marie-Thérese* de Bourgongne de

(a) *On a de lui celle de Saint Remi, Archevêque de Reims, celles des P. P. Canisius, Possevin, &* Edmond *Auger, Jésuites, &c.*

(b) *La plûpart des sujets de ces branches négligeant l'exemple de leurs ayeux, suivirent ceux de leurs peres; quatre ont exercé la Charge d'Avocat du Roi; d'autres diverses Magistratures. Plusieurs se sont donnés à l'Etat Ecclésiastique ou Religieux; six ont été Chanoines de l'Eglise de Reims, deux y ont eu la Dignité de Trésorier, entr'autre* Claude, *qui avoit eu celle de Doyen, & qui étant Docteur & Doyen de la Faculté de Droit, y fit des fondations intéressantes. Il fut le premier Bienfaiteur de la Maison de Charité de ladite Ville.*

(c) Philippe *d'Origny, &* Henriette *Michon, ont nommé une Cloche de l'Eglise de l'Abbaye de Saint Nicaise, qui porte le nom d'*Henriette. *C'est cette Cloche qui, par une singularité remarquable, fait trembler par son mouvement un des piliers butant de cette Eglise.*

Digitized by Google

deux fils, savoir, *Philippe-Louis-Remy* d'Origny de Courcelles, Chevalier de Saint Louis en 1747, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1757, & Commandant de Bataillon audit Régiment en 1762, & *Adam-Philippe* d'Origny-Dampierre, qui continue sa branche.

La seconde femme d'*Adam* d'Origny fut *Andriette* de Pinteville de Cernon, fille de *Pierre* de Pinteville, Seigneur de Cernon de Moncez & de Dompmartin, Maréchal héréditaire de la Comté-Pairie de Châlon, & de *Thérese* du Fayot (a), alliance qui a donné des parentés prochaines avec plusieurs illustres Maisons aux enfans qui en sont nés, & qui sont, 1. *Pierre-Adam* d'Origny, Seigneur de Dompmartin, Chevalier de S. Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1744, & qui a publié plusieurs Ouvrages sur l'Histoire de l'Ancienne Egypte; 2. *Philippe-Louis*, qui suit.

XII. *Philippe-Louis* d'Origny, Seigneur d'Agny, épousa en 1726 *Marguerite* de Cambray; dont il a eu, entr'autres, 1. *Jacques-Anne* d'Origny d'Agny, Capitaine au Régiment de Champagne en 1744, mort en 1749; 2. *Adam-Claude*, qui suit: 3. *Nicolas-Pierre*, appellé le Chevalier d'Origny, lequel fut Enseigne au Régiment de Champagne en 1755, Lieutenant en 1756, Aide-Major & Capitaine le 13 Janvier 1759, Lieutenant-Colonel, commandant les Chasseurs de Turpin en Février 1760, Chevalier de S. Louis au mois d'Août suivant; & qui après avoir dans le cours de la derniere guerre combattu un grand nombre de fois les ennemis, leur avoir enlevé divers postes, de l'artillerie, des convois, fait un grand nombre de prisonniers sans avoir jamais été repoussé, & avoir forcé le 26 Mars 1761 un bataillon de la Légion Britannique & un escadron, qui bloquoient le Château de Waldeck, à capituler, fut blessé pendant les pour-parlers d'un coup de fusil. Le Roi, sur la nouvelle de cette action, le fit Colonel, mais il mourut de sa blessure le premier Avril suivant, âgé de 25 ans 2 mois 13 jours. Il fut enterré dans l'Eglise Luthérienne de Waldeck. *Voyez* la Préface de l'Egypte Ancienne, *pag.* 22 & *suivantes.*

XIII. *Adam-Claude* d'Origny de Chaudion, Seigneur d'Agny, Capitaine au Régiment de Champagne, épousa le 21 Février 1762 *Elisabeth* de Berle de Maffrécourt, Dame des Planches & de Moivre.

Les armes: *d'argent à la croix ancrée de sable, chargée en cœur d'une lozange du champ.*

(a) *Elle étoit sœur de* Marie *du Fayot, mariée à* Pierre *le Duc, Seigneur de Cheverus & de Ponzay, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, qui en a eu des enfans, cousine-germaine de* Benigne *du Fayot, qui épousa en* 1674 Lucrece-Marie-Anne *de Mornay Montchevreuil; d'*Anne *du Fayot, femme de* Louis *Gomer de Luzancy, Capitaine aux Gardes Françoises; & de* Marie-Anne *du Fayot, mariée à* Louis *de la Vieſville de Rouvillé, nièce d'*Anne *du Fayot, qui épousa* François *Brisonnet, Seigneur de Barberonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine* Marie *de Medicis, parente par les Familles de Lallemant, de Deslandes & d'Auvergne, des Maisons d'Hangest, de Lamoignon, de Nesmond, de Poncher, &c.*

Digitized by Google

PA

PATHAY, Seigneur dudit lieu en Beauce, & de Claireau en Gâtinois, porte : *d'hermine à un écu en abîme, de gueules.*

Cette ancienne Maiſon ſubſiſte dans une branche établie en Lorraine. Ses principales alliances, ſont avec les Prunelé, St.-Simon, Theligny, la Ferté-Aloſſe, d'Orval, Beaufils, Longueau, d'Avantois, Beaumont, du Lac, Cugnac, Maillé, &c. & a fourni deux Evêques, d'Orléans & d'Arras.

PELLARD. Anciens Seigneurs de Montigny en Gâtinois : porte ; *d'argent à l'aigle à deux têtes, éployée de ſable.*

Une branche de cette Famille ſubſiſte en Poitou, & une autre dans l'Orléanois. L'Abbé de Pellard, aujourd'hui Chanoine de Sainte-Croix d'Orléans, a un frere & deux ſœurs, enfans de *Charles-Joſeph* de Pellard, Chevalier, Seigneur de Bray, mort en 1704, & de *Marie-Barthelemie* Thuilliers, Dame de Bonnée, morte à Orléans. Ce *Charles-Joſeph* eſt fils de *Bernard* de Pellard, Chevalier, Seign. de Bray, & Baron de Loury en partie, qui fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Ordonnance de M. de Machault, Intendant d'Orléans, du 4 Juillet 1668, & de *Marie* de Largloux, mariée le 6 Février 1659, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Goiville, & de *Marguerite* de Gratemeſnil.

PELISSIER-SAINT-FERRÉOL, au Comtat Venaiſſin, & en Dauphiné, en Latin, *Pelliſſerii*, ou *de Pelliſſeriis*, ou *Pellicerii*.

PE

Bertrand Pelliſſier, ou Pelliſſer, Chevalier, nommé en Latin *Bertrandus Pelliſſerii Miles*, dans l'hommage général rendu par les Habitans du Comtat Venaiſſin, aux Commiſſaires du Pape *Grégoire X*, lors de la rémiſſion que le Roi *Philippe III*, dit *le Hardy*, lui en fit en 1274, ſe diſtingua dans les guerres de ſon tems contre les Albigeois & contre les Maures, à la ſixieme & derniere Croiſade de Saint Louis en Afrique, où l'on fit le ſiége de Tunis en 1270. *Bertrand* de Pelliſſier eſt le premier qui ſoit connu de cette Maiſon.

Elle a donné deux Evêques à l'Egliſe d'Orange, *Guillaume* & *Louis* de Pelliſſier. *Charles-François* de Pelliſſier de Saint-Ferréol eſt aujourd'hui Evêque de Vaiſon au Comtat Venaiſſin, depuis le 27 Décembre 1758, jour de ſon Sacre à Rome, fait par S. A. R. M. le Cardinal Duc d'York.

Elle a poſſedé la Terre de Saint-Ferréol (elle en retient le nom, parceque c'eſt ſous ce nom qu'elle s'eſt fait connoître,) celles de la Baſtie-Coſtechaude, de Curnier, de Rocheblave, partie de celle de Condorcet & de Sahuno en Dauphiné, celles d'Eyrolles, de Valouſe, de Saint-Tronquet, la Coſeigneurie du lieu de la Garde-Paréol, au Comtat Venaiſſin, & d'autres Fiefs dans la Principauté d'Orange, & s'eſt alliée à pluſieurs des principales Maiſons de Dauphiné & du Comtat ; ſavoir aux anciennes Maiſons de Remuſat de Terrandol, qui s'y eſt fondue, & lui a tranſmis ſon nom, des du Puy-Montbrun, du Puy-Rochefort,

Digitized by Google

Rochefort, des d'Urre-Venterol, des Chaumard, des Veteris, des Grammont Vacheres, des Marcel, des Gandelin, des Pilles, des Seigneurs de la Racouse, des Cheminades, Seigneurs de Briſſoles, des Morges, Seigneurs de l'Epine, & enſuite de Ventavon, des Barbançons, des Serres de Roche-Colombe, Marquis de Gras, des Brunel-Vacheres, des Marquis d'Angleſy, Comtes de Matteville, des Lopis, Marquis de la Fare, des Nanton-Marré, &c.

On voit aux actes de *Valentin* Clément, Notaire à Carpentras, divers actes des Nobles *Raymond*, *Jean*, *Bermond*, & *Jacques* de Pelliſſier, *Pelliſſerii*, qui vivoient vers l'an 1396.

Comme la filiation depuis *Bertrand*, le premier connu de ce nom, rapporté plus haut, n'eſt pas juſqu'en 1400 encore ſuffiſamment éclaircie, en attendant le reſte des titres néceſſaires pour la conſtater, & qu'on doit nous communiquer, nous ne la commençons qu'à *Rodulphe*, qui ſuit.

I. *Rodulphe* de Pelliſſier, *Nobilis Rodulphus Pelliſſerii*, vivoit en 1400, & ſe maria avec Noble *Alaſie* de Teſte, dont il n'eut point d'enfans.

En 1407, & le 22 Octobre (écrivant *Jean* Petri, Notaire Dauphinois), il contracta mariage à Saint-Ferréol avec *Dauphine* de Remuſat, *Remuſato*, fille de *François*, Seigneur de Terrandol, & en partie de Saint Ferréol, & de *Catherine* de Bellon, *Belloni*, Dame du Pegue, veuve d'*Amédée* de Montchenu, *Monteychenii*, mariés leſdits *François* & *Catherine*, le 18 Avril 1372, par contrat paſſé par devant *Raymond* de Monte-Alto & *Augier* Lechi, Notaires Dauphinois, en préſence de Nobles & Puiſſants *Amédée* de Roſan, Chevalier, *de Roſano*, *Milite*, de *Raymond* de Chanouſſe, Chevalier, Seigneur de Pons, de Remuſat, Truinas, Seigneur de Bellentin, de Roſtang du Durfort de Sainte-Euphemie, & de *Raymond* de Veſc, *Vaeſco*, de Dieulefit.

Bertrand de Pelliſſier eſt nommé frere de *Rodulphe* dans le contrat de mariage de ce dernier.

Les Maiſons de Remuſat & de Bellon étoient des plus anciennes Maiſons de Dauphiné : celle de Remuſat s'éteignit par la mort des enfans de *Jean* de Remuſat, fils de *François*, dans les Pelliſſier, qui en prirent le nom, & les biens de cette Maiſon paſſerent à celle-ci, par une tranſaction du 8 Juin 1446 (reçue par *Pierre* Reymondi, Notaire de Nions) & paſſée entre Noble *Béatrix* d'Aſpres, *de Aſperis*, veuve de *Jean* de Remuſat, & femme en ſecondes noces de *Rodulphe* de Theſo, *de Theſio*, & héritiere des enfans de ſon premier mari, d'une part, & Noble *Etienne* de Pelliſſier, *Pelliſſerii*, fils & Procureur de Nobles *Rodulphe* & *Dauphine*, ſes pere & mere, d'autre part, à qui le reſtant des Fiefs & Terres de Saint-Ferréol, d'Eyrolles, & de Valouſe, dont *Rodulphe* & *Dauphine* avoient déja une partie, fut cedé, & *Etienne* de Pelliſſier donna quittance à ladite Dame d'Aſpres de la dot de *Dauphine* de Remuſat ſa mere.

Il eſt rapporté dans cette tranſaction, que, peu auparavant, le Château de Saint-Ferréol avoit été pris & ſaccagé par les Gendarmes du Vicomte de Turenne; à l'occaſion de quoi ladite Dame d'Aſpres, qui l'avoit meublé de nou-

Digitized by Google

veau à ses frais, demandoit des indemnités.

En 1410, & le 14 Juin (écrivant *Jacques* Castelli, Notaire de la Ville de Nions) Noble *Catherine* de Bellon fit donation entre vifs à *Dauphine* de Remusat, femme de Noble *Rodulphe* de Pellissier, de tous les cens, services & droits seigneuriaux & féodaux qu'elle avoit dans les lieux d'Eyrolles & de Valouse, en présence de Dalmas d'Urre, Coseigneur de Valouse, de Pons, de Saint-Ferréol, & autres Gentilshommes.

En 1425, & le 28 Décembre (écrivant *Marin* Chapussi, Notaire de Sainte-Jalle) Noble *Dauphine* de Remusat, femme de Noble *Rodulphe* de Pellissier, & donataire de *Catherine* de Bellon, fit procuration à Noble *Jean* d'Urre, Seigneur de Mollan, *Aynard* de Renard, & *Etienne* de Pellissier son fils, & à chacun d'eux, pour prêter hommage noble de ses Fiefs.

Et en 1428, le 21 Août (écrivant *Jean* Perrin, dit Buffetellier, Notaire de Dye) l'hommage de la Terre & Seigneurie de Saint-Ferréol fut prêté par *Jean* d'Urre, Seigneur de Mollan, Procureur de ladite *Dauphine* de Remusat, femme de Noble *Roculphe* de Pellissier, pour ladite Dame, à Monseigneur *Jean* de Poitiers, Evêque de Dye & de Valence.

En 1429, & le 6 Mars (écrivant *Jean* Amauri, Notaire des Pilles) Noble *Jean* de Lattier, *Lazerti*, Châtelain de Bordeaux & de toute la Valée, en qualité de Procureur de Monseigneur *Jean* de Poitiers, Evêque & Comte de Dye & de Valence, Haut-seign. du lieu de Saint-Ferréol, donna investiture à Nobles *Rodulphe* & *Ferréol* de Pellissier pere & fils, de plusieurs cens, services directs & droits seigneuriaux, qu'ils avoient acquis à l'enchere des biens de feu Noble Allamande, veuve de Noble Goüet Portetti, dans le lieu de Saint-Ferréol (écrivant ledit Amauri, Notaire) le 3. Mars 1428.

Rodulphe eut de son mariage avec *Dauphine* de Remusat deux fils & deux filles, savoir,

1. *Etienne* qui suit.

2. *Ferréol*, qui mourut sans postérité connue.

3. *Dulcie*, qui épouse le Seigneur Kasmad Dalmas, & fit une renonciation, moyennant la dot qui lui avoit été constituée, à tous ses droits paternels & maternels, en faveur de Noble *Etienne* son frere aîné, par acte passé au Château de Saint-Ferréol (écrivant *Laurent* Maji) Notaire Delphinal, le 18 Août 1454, en présence de ses pere & mere, & des Seign. *Barthelemi* & *Hugues* de Vese, Seigneurs de la Motte, &c.

4. *Sibille* de Pellissier, qui épousa le 29 Janvier 1445 (écrivant *Raymond* Treballi, Notaire de Nions) *Honoré* d'Arnaud, *de Arnaudo*, & ce le même jour & du consentement de son mari, pareille renonciation que sa sœur, en faveur d'*Etienne* & *Ferréol* de Pellissier ses freres. Son mari fit quittance de sa dot le 18 Octobre 1440 (écrivant *Elzear* Medice, Notaire de Nions), à *Etienne* de Pellissier, stipulant pour Noble *Rodulphe* son pere.

II. *Etienne* de Pellissier, qui prit le nom de Remusat, du chef de sa mere, Seigneur de Saint-Ferréol, Eyrolles, Valouse, &c. est qualifié Damoiseau, *Domicellus*, dans un hommage qui lui fut prêté noblement par Noble *Didier* de Rastel, *de Rastello*, d'un ar-

Digitized by Google

Fiefe-Fief qu'il poſſédoit dans le lieu de Saint-Ferréol, le 9 Février 1451 (écrivant *Bertrand* Adulphi, Notaire de Nions) : il avoit contracté mariage le 2 Janvier 1430 (écrivant *Marin* Chapuſſi, Notaire de Sainte-Jalle), avec *Catherine* de Luot, *Loti*, fille de Noble *Bertrand* de Luot, Famille noble établie à Malaucene au Comtat, & éteinte.

En 1434, & le 14 Septembre (écrivant *Philippe* Durotti, Notaire du Buix), *Rodulphe* fit une procuration à *Etienne* ſon fils, pour l'adminiſtration de tous les biens qu'il avoit au-delà de la Riviere d'Eigues, *ultrà Riperiam Iquaris* (a).

Etienne de Pelliſſier tranſigea dans le Palais Epiſcopal de Carpentras le premier Juin 1437, (écrivant *Laurelme* Payani, & *Jean* de Variponte, Notaires de cette Ville); avec *Henri* Corenhi d'Aubignan, ſur l'héritage de Dame Allamande, à lui obvenu du chef de ſa femme *Catherine* de Luot; par la médiation de *Pierre* Sadaroni, & de *Bertrand* d'Afauſſoni, comme Commiſſaires nommés par les Parties, qui donnerent dans le même acte leur Sentence arbitrale.

En 1449, & le 16 Avril (écrivant *Barthelemi* Haroli, Notaire de Dye) *Etienne* de Pelliſſier prêta en perſonne hommage noble du Fief & Terre de Saint-Ferréol à *Louis* de Poitiers, Evêque & Comte de Dye & de Valence; eut qualité ledit *Etienne* de Procureur de Noble *Dauphine* de Remuſat ſa mere, en préſence de *Bertrand* d'Urre, Doyen de l'Egliſe de Dye, & Prevôt de celle de Vaiſon, d'*Aynard* de Kenard, de *Jacques* de Penchinat, & autres.

Etienne de Pelliſſier eut de ſon mariage avec *Catherine* de Luot quatre fils & une fille; il fit ſes quatre fils héritiers par égales parts; & fit des ſubſtitutions entr'eux & leurs enfans mâles, à l'excluſion des filles, comme il conſte dans une tranſaction ci-après citée du 13 Mars 1509, Notaire *Jean* Eſchaffin de Nions.

Ses enfans furent,

1. *Jean* de Pelliſſier, qui ſuit.

2. *François* de Pelliſſier, auteur de la ſeconde branche d'Eyrolles.

3. *Antoine*, tige de la branche de Coſtechaude & Saint-Tronquet.

4. *Guillaume* de Pelliſſier de Saint-Ferréol, cohéritier de ſon pere, fut Sacriſtain de l'Egliſe d'Orange, Protonotaire Apoſtolique, Vicaire Général de Monſeigneur *Jean* d'Ancezune de Caderouſſe, Archevêque d'Embrun, & enſuite Evêque d'Orange en 1510, & le dernier de ceux qui ont été élus par le Chapitre de la Cathédrale (b).

(a) Saint-Ferréol, Eyrolles & Valouſe ſont en-deçà de cette Riviere. Il eſt à ſuppoſer, enſuite d'un pareil acte, que *Rodulphe* de Pelliſſier avoit des biens conſidérables au-delà.

(b) Son élection ſouffrit des contradictions. Le Pape *Jules II* nomma *Jean* le Franc à cet Evêché; mais *Philiberte* de Luxembourg, Princeſſe d'Orange, mere & tutrice de *Philibert* de Châlons, jeune Prince d'Orange, ſoutint l'élection du Chapitre, & mit en poſſeſſion des fruits de l'Evêché *Guillaume* de Pelliſſier, par Arrêt de ſon Parlement. Le Pape irrité mit en Interdit la Ville

Digitized by Google

5. *Marguerite*, mariée à Noble *Pierre* de Chaumard du Buix, qui fit quittance de partie de sa dot à *Etienne* de Pelliffier ſon beau-pere, aux actes de *Bertrand* Adulphi, Notaire de Nions, le 19 Juin 1449.

III. *Jean* de Pelliffier, I du nom, Coſeigneur de Saint-Ferréol, Eyrolles, Valouſe, &c. qualifié Chevalier, ainſi que *François* ſon frere, dans le contrat de mariage de *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, Chevalier, avec *Honorée* de Veſc de Comps, du 24 Janvier 1470. (écrivant *Hugues* Limojoni, Notaire de Nions), fut Capitaine de cent hommes d'armes, cohéritier de ſon pere pour un quart, avec *François*, *Antoine* & *Guillaume* ſes freres.

Il fut marié à *Gabrielle* du Puy-Montbrun, Maiſon de la plus grande ancienneté & des plus illuſtres de Dauphiné, dont étoit *Raymond* du Puy, *de Podio*, ſecond Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem (*a*).

Du mariage de *Jean* & de *Gabrielle* du Puy-Montbrun, vinrent,

1. *Martin*, qui ſuit.

2. *Jean*, II du nom, Coſeigneur d'Eyrolles & de Valouſe, qui prêta hommage au Pape d'une petite portion de ces Fiefs, à la Chambre Apoſtolique, par devant Monſeigneur *Jean-André* de Grimaldis, Evêque de Graſſe, Lieutenant Général de M. le Cardinal Légat d'Avignon, & Recteur du Comtat-Venaiſſin, en préſence de Révérend M. *Pierre* Teiſſon, Vicaire Général de Carpentras, de *Bertrand* de Reſtagni, & *Balthazard* des Achard (écrivant *El-*

d'Orange; mais enfin il le leva, après dix-huit mois de troubles & de conteſtations, & conſentit à l'élection de *Guillaume*, moyennant une penſion de quatre cents ducats, pour *Jean* le Franc. *Guillaume* reſta donc paiſible poſſeſſeur de l'Evêché. Ce fut un des plus grands Prélats qui aient été ſur ce Siége. Il mérita l'eſtime & la confiance du Roi *François I*, qui l'honora de ſes bonnes graces, & l'employa en diverſes négociations. Ce Roi lui accorda la Coadjutorerie de ſon Evêché pour *Louis* de Pelliffier ſon neveu.

(*a*) On trouve, fol. 4. des Ecritures de M. Picardi, Notaire d'Orange, une Sentence rendue le 19 Janvier 1467, par le Régent de la Principauté d'Orange, à la pourſuite de M. le Procureur Général de ladite Principauté, contre Nobles *Jean* & *François* de Pelliffier, *Pelliſſerii*, Seigneurs de Saint-Ferréol, de ce qu'étant Vaſſaux du Prince, poſſedant des Fiefs & biens dans ladite Principauté, ils avoient oſé prendre les armes contre leur Souverain, & avoient voulu, au moyen d'échelles, & autres engins, à la tête de leurs Gendarmes, eſcalader & s'emparer de la Ville d'Orange, & dans la même Sentence il eſt dit que les Seigneurs de Pelliffier ſeroient abſous des fins & prétentions dudit Seigneur Procureur Général; que les Fiefs & biens qui leur avoient été confiſqués leur ſeroient rendus, de même que les fruits, & qu'ils rentreroient dans la grace du Prince, &c.

Cette accuſation, quoiqu'injuſte, marque aſſez combien la Maiſon de Pelliffier étoit alors puiſſante & en crédit, & quel rang diſtingué elle tenoit dans la Province.

Digitized by Google

zéar Raphaelis, Sécretaire de la Chambre,) le 1 Octobre 1490.

3. *Thedin*, tige des branches des Coseigneurs de la Garde-Paréol, & des Seigneurs de la Coste.

IV. *Louis*, Evêque d'Orange après *Guillaume* son oncle.

4. *Martin* de Pellissier, Seign. de Saint-Ferréol, Eyrolles, Valouse, Coseigneur de Condorcet, fit alliance avec *Benoîte* de Grammont-Vacheres, ancienne Maison de Dauphiné, dont est le Marquis de Grammont-Vacheres. *Martin* prêta hommage au Pape des Terres de Valouse & d'Eyrolles, le 21 Février 1506, à la Cour de la Chambre Apostolique, par devant Monseigneur *François* de Stagno, Vice-Légat d'Avignon, & Recteur de Carpentras, en présence de Monseigneur *Pierre* de Valletariis, Evêque de Carpentras, d'*Accurse* de Meynier, Docteur ès Droits, & d'*Olivier* de Seytres, Coseigneur de Caumont (*a*).

Martin eut de son mariage,

1. *Jacques* de Pellissier, qui suit.

2. *Madeleine*, mariée avec Noble *Noel* des Blancs, *Albi*, de Visan, qui fit quittance de partie de la dot de sa femme à *Martin* de Pellissier son beau-pere, le 10 Juin 1521 (écrivant *Guillaume* Longamini, Notaire de la Garde-Paréol, Substitut de *Perrin* Payani, Notaire de Visan, Diocèse de Saint Paul-Trois-Châteaux.)

3. *Claire* de Pellissier, Prieure du Prieuré de Saint-Césaire de Nions, qui fit une procuration à *Jacques* son frere, Seigneur de Saint-Ferréol, pour les affaires de son Prieuré, le 8 Mars 1539 (écrivant *Pons* Adulphi, Notaire de Nions.)

4. *Jean-Baptiste* de Pellissier, mort sans alliance connue.

5. *Pierre*, Chanoine de Mende, nommé tuteur des enfans de *Jacques* son frere, dans son testament du 14 Février 1546 (Notaire *Guillaume* Brusseti.)

6. *Claudine* de Pellissier, mariée avec le Seigneur de la Racouse, nommée dans le testament de *Jacques* son frere, du 22 Janvier 1554 (Notaire *Michel* Chabert de Nions.)

7. *Claude* de Pellissier, substitué dans le premier des susdits testaments de *Jacques* son frere, à ses enfans en cas de mort sans enfans.

(*a*) Il passa transaction le 30 Janvier 1509 (écrivant *Romain* Filioli, Notaire de Carpentras,) avec *Aymond* d'Urre, Seigneur de Venterol & de Teissière, par la médiation de *Raymond-Guillaume* de Pellissier, alors Protonotaire & Grand-Vicaire d'Embrun, & de *Charles* de Seytres, Coseigneur de Novesan, parents & amis des Parties, au sujet de la Terre de Valouse, dont la moitié avoit été vendue à *Etienne* & *Antoine* de Pellissier pere & fils, par *Dalmas* d'Urre, ayeul d'*Aymond*, qui prétendoit la racheter en vertu d'un pacte de rachat stipulé en faveur de *Jean* d'Urre, fils de *Dalmas*, & pere d'*Aymond*, & au sujet des droits dotaux de *Dauphine* d'Urre, femme d'*Antoine* de Pellissier, & de ceux de feu Noble *Bertrand*, qui pouvoient être dûs audit *Martin* & à *Antoine* de Pellissier, dont ledit *Martin* lui fit quittance, & promit le faire tenir quitte, & ledit *Aymond* d'Urre lui ceda tous ses droits sur Valouse; au moyen de quoi *Martin* s'assura cette Terre en pleine propriété.

Digitized by Google

V. *Jacques* de Pelliſſier, Seigneur de Saint-Ferréol, Valouſe, Eyrolles, Rocheblave, en partie de Sahune, &c. contracta mariage avec *Françoiſe* de Gandellin, *Gandelliné*, fille de *Pierre*, Seigneur des Pilles & de Chalançon, & de *Louiſe* de Remuſat, cités dans le teſtament ci-après mentionné de ladite *Françoiſe* : *Jacques* & *Françoiſe*, mariés, firent un teſtament le même jour 14 Février 1546 (écrivant *Guillaume* Bruſſeti, Notaire Royal & Delphinal). Dans celui de *Jacques*, il eſt qualifié *Noble & généreux Seigneur*. Il ordonne qu'on faſſe venir cinquante Prêtres à Saint-Ferréol à ſes funérailles ; il fait des legs pies conſidérables, ainſi qu'aux pauvres de ſes Terres, qu'il nomme *ſes Sujets*, & divers autres legs à la Noble & généreuſe *Benoîte* de Grammont ſa mere, à *Françoiſe* de Gandellin ſa femme, & à ſes filles, & fait *Claire* de Pelliſſier, une de ſes filles, ſon héritiere.

Jacques de Pelliſſier fit enſuite un autre teſtament (écrivant *Michel* Chabert, Notaire de Nions, le 22 Janvier 1554).

En 1540, & le 25 Mars, il avoit donné le dénombrement des Fiefs & Biens nobles qu'il poſſédoit, à la Cour de la Chambre des Comptes de Dauphiné à Grenoble, où ils furent admis & vérifiés.

Jacques de Pelliſſier ne laiſſa de ſon mariage avec *Françoiſe* de Gandellin que des filles ; ſavoir,

1. *Louiſe* de Pelliſſier, Religieuſe au Monaſtere de Saint-Céſaire de Nions, à qui ſon pere laiſſa une penſion dans ſon teſtament.

2. *Charlotte*, mariée à *Guy* de Cheminades, Seigneur de Briſſolles, Habitant de Monde.

3. *Jeanne* de Pelliſſier, mariée à *François* du Puy-Montbrun, Seigneur de Rochefort, par contrat reçu par . . . . . Notaire, le 12 Juin 1577 (*a*).

4. *Claire* de Pelliſſier, héritiere de ſon pere, mariée à *Jean* de Morges, Seigneur de l'Epine, de Moydans, de Roſan, Saint-Geniés, &c. le 25 Juin 1556, écrivant *Michel* Chabert, Notaire de Nions, & *Claude* Almeras, Notaire de Serre (*b*) ; & ainſi finit la premiere Branche de cette Maiſon.

(*a*) De qui ſont deſcendus les Marquis de Rochefort & du Puy-Montbrun pere & fils, aujourd'hui vivans, qui ont obtenu pour Mademoiſelle du Puy-Montbrun leur fille & petite-fille, reſpectivement, une Prébende dans le Chapitre de Remiremont.

(*b*) *Claire* de Pelliſſier fut une riche & puiſſante Dame : elle devint veuve ; & par le teſtament de ſon mari, reçu par *Laurent* Collomb, Notaire Royal & Delphinal, ſéant à Condorcet, le 5 Décembre 1576, elle eut un douaire très-conſidérable, & conſéquemment le plus grand état de Maiſon qu'il y eut alors dans cette Contrée.

Son mari lui laiſſa ſix enfans.

1. *Jacques* de Morges, cohéritier de ſon pere, marié enſuite avec *Suſanne* de Mouſtiers, Dame de Ventavon, par contrat reçu par *Pierre* Cathellan, Notaire de Gap, le 14 Mai 1584.

2. *Jean* de Morges, cohéritier de ſon pere,

Digitized by Google

Branche des Pellissier d'Eyrolles éteinte.

III. *François* de Pellissier, Chevalier, *Milles*, Coseigneur d'Eyrolles & de Valouse, frere de *Jean*, d'*Antoine*, & de *Guillaume*, fils & cohéritiers d'*Etienne*, & de *Catherine* de Tuot, contracta mariage avec Noble *Jeanne* de Veteris, comme il conste dans une transaction entre *Michel* de Pellissier, fils de *Rodulphe*, & petit-fils de *François-Marin* de Pellissier, & autres, du 13 Mars 1509 (écrivant *Jean* Eschaffin, Notaire de Nions).

François mourut *ab intestat*: Il eut de son mariage

1. *Rodulphe II* de Pellissier, qui suit.

2. *Etienne II* de Pellissier, mort sans alliance, & *ab intestat*.

3. *Catherine*, mariée ensuite à *Jacques* de Olla, comme il conste dans la même transaction.

IV. *Rodulphe II* se maria à...

Il prêta hommage des Coseigneuries d'Eyrolles & de Valouse à la Chambre Apostolique, pour le Pape le premier Octobre 1490 (écrivant *Elzéar* Raphaelis, Sécretaire de la Chambre). Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

1. *Michel* de Pellissier, qui suit.

2. *Benoîte* de Pellissier, mariée à *Christophe* de Marcel, *Marcelli*, ancienne Maison de Dauphiné, qui subsiste dans les Marquis du Poët.

V. *Michel* de Pellissier prêta

3. *Jeanne* de Morges, mariée ensuite à *Jean* de Collans, Seigneur du Perou.

4. *Antoine* de Morges, légataire de son pere.

5. *Pierre*, aussi légataire.

6. *Claude* de Morges, aussi légataire de son pere.

Claire de Pellissier donna la Terre d'Eyrolles à Nobles *Christophe* & *François* des Bertrands, freres & maris de Nobles *Claire* & *Madeleine* de Collans, filles de feu *Jean* de Collans, Seigneur du Perou, & de *Jeanne* de Morges, fille de ladite Dame de Pellissier, par donation entre vifs reçûe par *Pierre* de Colombe, Notaire de Sahune, le 21 Août 1600.

Et enfin elle fit son testament le 10 Août 1636, (écrivant *Pierre* Barne, Notaire Royal du lieu de Vesc) par lequel, quoiqu'elle eût des enfans mâles, & à raison sans doute de ce que les Seigneurs de Morges ses fils, & l'aîné surtout, étoient de Grands-Seigneurs, elle fit les Dames de Collans, femmes des Seigneurs des Bertrands, ses petites-filles, ses héritieres, & elle les chargea & leurs descendans, & ceux qui leur succederont, de porter les nom & armes de Pellissier.

Et ainsi finit la premiere branche de cette Maison.

François de Morges, Chevalier de Saint Jean de Jerusalem, fils de *Jacques* & de ladite Dame de Moustiers de Ventavon, & petit-fils de *Claire* de Pellissier, fut reçu Chevalier dans cet Ordre, comme il conste par ses preuves commencées le 2, & finies le 8 Janvier 1625, & dans ces preuves entrent celles de la noblesse de la Maison de Pellissier, où il est dit qu'il y a eu dans cet Ordre des Chevaliers de cette Maison de toute ancienneté.

Digitized by Google

hommage au Pape pour une portion de la Terre d'Eyrolles, le 21 Février 1506, à la Chambre Apostolique, par devant Monseigneur *François* de Lestang, *de Stagno*, Vice-Légat d'Avignon, & Recteur du Comtat-Venaissin, en présence de Monseigneur *Pierre* de Valletariis, Evêque de Carpentras, de Noble & généreux Gaucher de Brancas, *Brancasii*, Seigneur de Céreste, d'*Olivier* de Seytres, *Sextoris*, Coseigneur de Caumont & d'*Accurse* de Meynier, Docteur ès Droits. Il paroit que *Michel* de Pellissier mourut sans alliance (*a*).

Branche des Pellissier, Seigneurs de Costechaude & Saint-Tronquet.

III. *Antoine* de Pellissier, fils d'*Etienne* & de *Catherine* de Luot, surnommé Saint-Ferréol, Seigneur de la Bastie, Costechaude, de Curnier, de Saint-Tronquet, fut cohéritier de son pere pour un quart, avec ses freres, *Jean*, *François* & *Guillaume*. Il se maria avec *Dauphine* d'Urre, d'une des plus anciennes Maisons de Dauphiné (*b*).

Dauphine d'Urre étoit fille de Dalmas, Seigneur de Venterol,

(*a*) Le 13 Mars 1509 (écrivant *Jean* Eschaffin, Notaire de Nions,) le Lieutenant de Noble *Jacques* de Laugier, Juge de Condorcet, députa pour curateur à Noble *Michel* de Pellissier, fils de *Rodulphe*, majeur de vingt ans, & moindre de vingt-cinq, Noble *Pierre* de Gandellin, Seigneur des Pilles, son parent, du consentement & en présence de Révérend Pere *Guillaume* de Pellissier, Sacristain d'Orange, qui en fut ensuite Evêque, de noble *Isnard* de Grammont, Seigneur de Vacheres, & de ses autres parents, & en conséquence, sous l'autorité de son curateur, & en présence de ses parents, il passa le même jour 13 Mars 1509 (Notaire ledit *Jean* Eschaffin,) de même que *Catherine* sa tante, *Benoîte* sa sœur, assistées de leurs maris, & *Jeanne* de Veteris, veuve de *François* de Pellissier, sa grand'mere, la transaction dont il a été parlé ci-devant, avec *Martin* de Pellissier, à qui *Michel* abandonna tous ses droits qu'il pouvoit avoir sur les Fiefs, Terres & Seigneuries de sa Maison, pour de l'argent, de même que ses tante, sœur & grand'mere, attendu que *Martin* fut regardé comme le tronc & le chef de la Famille, que l'on vouloit soutenir dans son ancien éclat.

Michel étant ensuite majeur, ratifia cette transaction le 6 Mai 1514 (écrivant ledit *Jean* Eschaffin.)

(*b*) Qui peut se glorifier de ce que le grand Roi *François I* y auroit pris un second, si l'Empereur *Charles-Quint* eût voulu accepter le défi du combat singulier qu'il lui fit proposer. Cette Maison d'Urre conserve une lettre que *François I* fit l'honneur d'écrire au Seigneur d'Urre, par laquelle, en lui apprenant le défi qu'il avoit fait à l'Empereur, il lui mandoit de se tenir prêt pour le combat, & que ne connoissant pas un plus brave Chevalier que lui, il l'avoit choisi pour lui servir de second. Epoque singuliere, flatteuse, & qui seule illustreroit une Maison.

Digitized by Google

Teiſſiere, & en partie de Valouſe, &c. qui vendit cette derniere Coſeigneurie le 24 Décembre 1449, (écrivant *Pierre* Raymondi, Notaire de Nions), à *Etienne* & *Antoine* de Pelliſſier pere & fils, qui en reçurent inveſtiture de Noble *Elzéar* de Gandellin, Seigneur des Pilles, en qualité de Châtelain dudit lieu pour le Pape, en préſence d'*Antoine* de Thollon, Seigneur de Sainte-Jalle, d'*Antoine* de Fabry, Châtelain de Condorcet, & de *Pierre* de Chaumard.

Antoine de Pelliſſier acheta les Terres & Seigneuries de la Baſtie, Coſtechaude, & de Curnier, des héritiers d'*Antoine* Adhemar d'Eyrolles, le 10 Avril 1480 (écrivant *Martial* Boneti, Notaire de Carpentras).

Il eut, à l'occaſion du Fief & Château de Saint-Tronquet dans le Comtat-Venaiſſin, un procès avec le Baron de Serignau, à la Cour de la Rectorie de Carpentras; & il y a dans les Ouvrages du fameux Juriſconſulte *Etienne* de Bertrand (*Bertrandus*) qui étoit Préſident de la Chambre Apoſtolique, un conſeil pour *Antoine* de Pelliſſier-Saint-Ferréol, à l'occaſion du procès ſur ce Fief, qu'il poſſédoit en vertu d'un acte paſſé à ſes auteurs le 19 Novembre 1426 (écrivant *Nicolas* de Breheri Notaire,) acte qui eſt énoncé dans le ſuſdit procès.

On ne connoît d'autre fils d'*Antoine*, & de *Catherine* d'Urre, que,

IV. *Louis* de Pelliſſier, qualifié Damoiſeau, *Domicellus*, dans un acte de compromis que les Communautés des lieux de Mazan & de Mourmoiron au Comtat-Venaiſſin lui firent, & à Noble & illuſtre *Joſeph* de Saint-Roman, pour régler leurs limites; acte qui eſt conſervé dans les Archives de la Communauté de Mazan en date du 2 Décembre 1492, écrivant *Claude* de Montebruno, Notaire de Mazan.

On ignore ſi *Louis* a eu des enfans.

Branche des Pelliſſier, Co-Seigneurs de la Garde-Paréol, & des Seigneurs de la Coſte.

IV. *Thedin* de Pelliſſier-Saint-Ferréol, troiſieme fils de *Jean*, & de *Gabrielle* de Montbrun, & légataire de ſon pere, eut en partage, en paiement de ſes droits, des biens aſſez conſidérables, que ſon pere avoit acquis à Viſan & à Tulette pendant ſon ſéjour à Orange, où il réſidoit ordinairement, *Thédin* s'établit à Viſan, petite Ville du Comtat-Venaiſſin, à quatre lieues d'Orange, & du Diocèſe de Saint Paul-Trois Châteaux, & à demi-lieue de Tulette. Il contracta mariage à Viſan avec *Marie* des Blancs, *Albi*, Famille noble & très ancienne du Pays: elle étoit fille de *Louis*, & de *Marguerite* de Champiers, *de Champerio*, autre Famille noble de la même Ville. Ce mariage ſe fit en préſence de Nobles *Pierre* de Montaigu, *de Monte acuto*, *Jean* de la Baume, *de Balmis*, Seigneur de Saint-Roman de Malegarde, *André* & *Pierre* des Dauphins, *Delphini*, parens des Parties.

Thédin eut quatre enfans;

1. *Claude*, mort ſans poſtérité connue.

2. *Guillaume*, qui ſuit.

3. *Marin*, auteur d'une branche établie à Tulette.

4. *Jean*, mort ſans enfans au Service, & Officier dans les Trou-

Digitized by Google

pes du Roi.

En 1486 & le 12 d'Avril (écrivant *Matthieu* Payani Notaire à Visan,) ces quatre freres, *Claude*, *Guillaume*, *Marin*, & *Jean* firent un compromis pour l'estime des biens, & pour la liquidation des droits qu'ils avoient respectivement sur les biens de Noble *Thédin* de Pellissier leur pere, dont les deux premiers étoient héritiers.

V. *Guillaume* de Pellissier suivit la profession des armes : il servit avec honneur sous les Regnes de *Charles VIII* & de *Louis XII*. Il se maria à *Clairette* de Barbançon, *Barbansoni*, d'une ancienne Maison de Picardie, comme il conste dans le mariage de son fils du 29 Juin 1529, écrivant *Perrin* Payani Notaire de Visan.

Il eut de ce mariage ;

1. *Marie* de Pellissier, mariée en 1512, (Notaire *Jean* Devarenes,) à Noble *Jean* de Guigues, *Guigonis*, Famille noble & ancienne, originaire de Dauphiné, où elle a possédé des Terres & Seigneuries.

2. *Pierre* de Pellissier, qui suit.

3. *Etienne*, mort sans alliance à la guerre.

4. *Antoine*, mort Prêtre.

VI. *Pierre* de Pellissier Saint-Ferréol, fils de Noble *Guillaume*, & de *Clairette* de Barbançon, contracta mariage le 29 Juin 1529, (écrivant *Perrin* Payani, Notaire Apostolique à Visan,) après la mort de son pere & de sa mere, avec *Madeleine* de Beudonis, fille de *François*, & de Dame *Catherine* d'Antulin, *de Antulino*.

Du mariage de *Pierre*, & de *Madeleine* de Beudonis, vinrent,

1. *Claude* de Pellissier Saint-Ferréol, qui suit.

2. *Jean*, Prêtre.

VII. *Claude* de Pellissier se maria à Noble *Jeanne* de Reymonis, fille d'*Antoine*, & de Noble *Gabrielle* des Dauphins, par contrat du 3 Juin 1582 (écrivant *Jacques* de Champerio, Notaire à Visan (*a*).

De *Claude* de Pellissier & de *Jeanne* de Reymonis vint,

VIII. *Elzear* de Pellissier, marié par contrat du 28 Avril 1697, reçu par *Claude* Bauchioni, Notaire à Visan, à *Antoinette* de Gaudibert, fille de *Jean*, & de *Finette* de Guintrand, dont,

1. *Claude* de Pellissier, Prêtre & Curé de l'Eglise & Paroisse de Visan : il fit des biens infinis, de grandes fondations dans cette Eglise, & sa mémoire y est encore aujourd'hui en vénération.

2. *Michel* de Pellissier, qui suit.

3. *Antoine* de Pellissier, tige des Seigneurs de la Coste, dont ci-après.

4. *N*. . . mariée à Noble *Pierre* d'Hugues.

5. *Jeanne-Marie*, mariée à *Jean* de Riffard, & ensuite à *N*. . . de Varennes.

IX. *Michel* de Pellissier fut marié le 16 Février 1670 à *Susanne* des Joubert, Famille noble de Languedoc : elle étoit fille de *Guillaume* & de *Susanne* de Galibert.

Leurs enfans furent,

1. *Marguerite*, mariée à Noble *Joseph-Marie* de Fiance.

(*a*) La Famille des Reymonis se fondit, une génération après celle-ci, dans la Maison de Nanton-Marzé, par le mariage de l'héritiere de cette Famille avec *Pierre* de Nanton, Seigneur de Marzé-Chintré.

Digitized by Google

2. *François* de Pellissier, qui suit.

3. *Marie-Anne*, mariée à Noble *Dominique* d'Anglesy (*a*).

4. *Susanne* de Pellissier, mariée à *Georges* d'Isnard, dont une fille unique, mariée à . . . . . de Breuil-Helion, Seigneur de Combes, Gentilhomme établi au Pont Saint-Esprit, & dont la Maison noble & ancienne est originaire du Poitou.

X. *François* de Pellissier Saint-Ferréol, né le 30 Mars 1673, fut marié à Noble *Constance* Duclaux de Molestre, veuve de Noble *Jean* d'Hugues : elle étoit fille d'*Esprit*, & de *Madeleine* de Lopis-la-Fare, des Seigneurs de Pillebeau.

Ce mariage fut célébré, & ils reçurent la Bénédiction Nuptiale le 7 Février 1705 ; mais les articles de leur mariage n'ont été rédigés en contrat public que le 3 Novembre 1746 (écrivant *Maurice* Jancel, Notaire Apostolique du lieu de Richerenches au Comtat-Venaissin) en présence de leurs enfants, *Joseph* & *Charles-François* de Pellissier.

François de Pellissier avoit fait son dernier testament (écrivant *Pierre* Guigou, Notaire de Visan,) le 15 Septembre 1746, & mourut le 19 Novembre suivant.

Constance Duclaux de Molestre lui survécut, & mourut le 9 Avril 1753 à Carpentras : elle étoit née le 26 Mars 1669, & son dernier testament est du 3 Août 1751, (écrivant ledit sieur Guigou).

De leur mariage sont nés,

1. *Joseph*, qui suit.

2. *Charles-François* de Pellissier Saint-Ferréol, né le 2 Mars 1709, ci-devant Chanoine & Grand-Pénitencier de l'Eglise Cathédrale de Carpentras, & Vicaire Général de ce Diocèse pendant vingt-deux ans, est aujourd'hui Evêque de Vaison en 1764, depuis son Sacre fait à Rome par S. A. R. Monseigneur le Cardinal Duc d'Yorck, dans l'Eglise des Saints Apôtres, le 27 Decembre 1758, en présence & avec l'assistance de Monseigneur *Georges* de Lascaris, Archevêque de Théodosie, & de Monseigneur *Joseph* Vignoli, Evêque de Carpentras.

XI. *Joseph* de Pellissier, des anciens Seigneurs de Saint-Ferréol, &c. ainsi qualifié dans les Brefs du Pape, que ci-après, *Coseigneur de la Garde-Paréol*, Audit. honoraire de la Rote d'Avignon, Président unique de la Chambre Apostolique du Comtat-Venaissin, né le 9 Avril 1709, s'est marié le 22 Juillet 1743, par contrat reçu par *François* Martin, Notaire à Carpentras, à *Marie-Marcelle-Siffreine-Françoise* de Lopis de la Fare, Baronne née du Saint-Empire Romain, fille d'*Antoine-Gabriel*, Marquis de Lopis, Chevalier de Saint Louis, Baron du Saint-Empire, Seigneur de Saint-Privat, & en partie de Venasque & Saint-Didier, &c. & de *Catherine* de Tondut, des Marquis de Malijac, Barons de Saint-Léger, Beauregard, & autres places, Maisons où il y a des Chevaliers de Malte (*b*).

(*a*) Dont un fils unique, *Esprit-Antoine*, Marquis d'Anglesy, Comte de Matteville, seul existant d'une Maison noble & ancienne, originaire d'Avignon.

(*b*) Le titre de Baron du Saint-Empire, concedé aux auteurs de la Dame de Lopis, épouse de *Joseph* de Pellissier, par un Diplôme de l'Empereur *Ferdi-*

Digitized by Google

Le Président de Pelliſſier a prêté hommage au Pape de la Coſeigneurie de la Garde-Paréol, ainſi que les autres Barons de cet Etat, le 23 Mars 1754, à la Cour de la Chambre Apoſtolique (*a*), & le Pape *Benoît XIV* a donné en ſa faveur deux Brefs fort honorables; l'un du 22 Avril 1755, & l'autre du 27 Septembre même année, qui lui accordent des graces, & un privilége diſtingué pour ſa Maiſon, avec des éloges ſur ſes ſervices, & les qualifications que le Pape ne donne qu'aux Gens de Qualité.

Il a de ſon mariage,

XII. 1. *Alexis-Charles*, dit le Baron de Pelliſſier, né le 4 Juillet 1749.

2. *Antoine-Jean-Baptiſte-Pierre*, né le 23 Juin 1757.

3. *Marie-Jeanne-Catherine-Françoiſe* de Pelliſſier.

4. *Marie-Gabrielle-Madeleine-Conſtance* de Pelliſſier.

Branche des Seigneurs de la Coſte.

IX. *Antoine* de Pelliſſier, fils d'*Elzéar* & d'*Antoinette* de Gaudibert, frere puîné de *Michel*, naquit le 6 Août 1626: il ſe maria par contrat du 13 Janvier 1668, reçu par Me Gerard, Notaire au Bourg Saint-Andéol, à Noble *Marie* de Serre (*b*).

De ce mariage,

X. 1. *Pierre* de Pelliſſier, qui ſuit.

2. *Anne* de Pelliſſier, mariée à Noble *Eſprit* de Brunel, Seigneur des Vacheres, Gentilhomme du Vivarais.

3. *Marguerite*, morte ſans alliance.

X. *Pierre* de Pelliſſier, Seigneur de la Coſte, fils d'*Antoine*, & de *Marie* de Serre, né le 22 Avril 1681, ſe maria par contrat du 29 Mai 1702, reçu par *Joſeph* Beraud, Notaire à Viſan, à *Anne-Marguerite* de Martinel, fille de *Jean-Claude*, & de *Marie* de Bard, mariés à Viſan.

Pierre fit acquiſition vers l'an 1720 du Fief & Seigneurie de Verone, & de la Coſeigneurie de Vinſobres, de la Maiſon de Bellan, & il les revendit enſuite, quelques années après. Il a eu de ſon mariage,

André-Auguſtin, Prêtre, mort dans des exercices de charité le 31 Décembre 1749, jour de l'ouverture du Jubilé de l'an 1750 à Rome, où il étoit allé par dévotion, & pour le gagner.

2. *Joſeph-Aymard*, qui ſuit.

3. *Marie-Anne*, veuve ſans enfans de Noble *Joſeph-Gabriel* de Fiance, ſieur de Saint-Eſteve.

4. *Marguerite*, vivant ſans alliance.

nand III, en date du 29 Octobre 1642, eſt tranſmiſſible à tous les deſcendans mâles & femelles.

(*a*) Il y a obtenu un Jugement d'Etat ſur ſon ancienne nobleſſe, contre M. l'Avocat & Procureur Général de Sa Sainteté, du premier Juin 1756.

Il a auſſi obtenu de M. l'Intendant de Dauphiné, au vû des Pieces, un Jugement ſur le même ſujet de ſa nobleſſe, le 12 Juillet 1757.

(*b*) Maiſon du Vivarais, dont ſont iſſus les Marquis de Serre de Roche-Colombe, Grand-Baillif de Vivarais, & Commandant dans cette Province pour le Roi, & les Marquis de Gras pere & fils, Barons de Violés; elle étoit fille de *Jean* & de *Jeanne* de Coutel.

Digitized by Google

5. *Madeleine*, Religieuse au Monastere du Saint Sacrement à Bollene.

6. *Susanne*, aussi Religieuse au même Monastere.

XI. *Joseph-Aymard* de Pelliſſier Saint-Ferréol, Seigneur de la Coſte, né le 19 Mars 1714, s'eſt marié le 19 Mars 1744, par contrat reçu par *Claude* Martinel, Notaire Apoſtolique, à *Marguerite-Félicité* de Nanton-Marzé, fille de *Joſeph-Ignace* de Nanton, Seigneur de Marzé-de-Chintré, &c. ancienne Maiſon de Beaujolois, qui a donné des Comtes de Saint Jean au Chapitre de l'Egliſe de Lyon, & de feu *Marie-Jeanne* de Sabatier de Bavene, niece du feu Evêque d'Amiens de ce nom, dont,

XII. 1. *Auguſtin-Joſeph*, né le 27 Août 1753.

2. *Antoine-François-Xavier*, né le 3 Octobre 1760.

3. *Marie-Louiſe-Félicité.*

4. *Antoinette-Marie-Anne.*

5. *Thereſe-Pélagie.*

Branche des Pelliſſier S.-Ferréol, à Tulette, éteinte.

V. *Marin* de Pelliſſier, fils de *Thedin*, & de *Marie* des Blancs, établi à Tulette en Dauphiné, lieu qui eſt comme enclavé dans le Comtat-Venaiſſin, fut marié à *N.*....

Et en ſecondes noces, par contrat du 8 Janvier 1488, reçu par *Mathieu* Payani, Notaire à Viſan, avec *Huguette* de Regis, fille de *Thibaud*, veuve d'*Antoine* Chabroli, du lieu de Buiſſon.

Il eut de ſa premiere femme,

1. *Bertrand*, qui ſuit.

2. *André*, mort ſans enfans. Il eſt nommé dans le teſtament d'*Etienne* ſon neveu, du 24 Octobre 1540, reçu par *Guillaume* Rimoni, Notaire de Viſan, exécuteur teſtamentaire de ſes volontés, avec le Curé de Tulette.

VI. *Bertrand* paſſa contrat de mariage le même jour que ſon pere *Marin* ſe maria avec *Huguette* de Regis, (écrivant le même Notaire) avec *Claudine* de Chabroli, qui n'avoit pas encore douze ans, fille de feu *Antoine* Chabroli, & de ladite *Huguette* de Regis. Ses enfans furent,

1. *Etienne* de Pelliſſier, qui ſuit.

2. *Guillaume* de Pelliſſier;

3. *Antoine* de Pelliſſier, morts ſans enfans.

Ces deux derniers ſont nommés par *Etienne* leur frère, dans le teſtament ci-deſſus énoncé, tuteurs de leurs neveux, & ſubſtitués à leurs biens.

VII. *Etienne* ſe maria avec *Munde* de Luel, *Munda Luella*, & en eut,

1. Noble *Claude* de Pelliſſier;

2. Et *Pierre* de Pelliſſier,

Qui furent héritiers de Noble *Etienne* leur pere, & ſubſtitués l'un à l'autre.

3. *Françoiſe* de Pelliſſier, à qui ſon pere conſtitua ſa dot, & l'appella à la ſubſtitution de ſes biens, au cas que ſes freres vinſſent à mourir ſans enfans naturels & légitimes.

Ces diſpoſitions ſont contenues dans le teſtament ci devant cité, du 24 Octobre 1540, (Notaire *Guillaume* Rimoni de Viſan) que fit Noble *Etienne* de Pelliſſier, teſtament fort honorable par les legs pies & autres, où il donna à *Munde* de Luel ſa femme, l'adminiſtration & l'uſufruit de ſes biens.

On ignore ſi les ſuſdits Nobles *Claude*, *Pierre* & *Françoiſe* eu-

Digitized by Google

rent des enfans, & s'ils furent s'établir ailleurs ; on sait seulement qu'ils n'ont point laissé de descendans à Tulette, qui étoit le lieu de leur résidence.

Les armes de Pellissier Saint-Ferréol sont : *d'or au lion rampant de sinople, armé & lampassé de gueules, surmonté d'une étoile de gueules en chef.* Supports : *deux lions.* Cimier : *un lion issant.* Devise : *Stellâ Duce* : ou *virtute, non dolo.*

Il y a des Gentilshommes en Provence du nom de *Pellissier*, dont il y a eu un Evêque d'Apt. La tradition domestique est, que ces Seigneurs ont la même origine que les Pellissier de Saint-Ferréol, quoiqu'ils aient des armoiries différentes. Mais on ignore jusqu'à présent la jonction de ces deux Familles. Celle de Provence pourroit bien venir de cette cinquieme branche qui se seroit transplantée en Provence, ou de quelque cadet des autres.

PEYROUX. (du) Ancienne Noblesse originaire de la Province de la Marche, du lieu appellé le Peyroux, duquel elle prend son nom, soit pour l'avoir donné, soit pour l'avoir reçu ; ce qui marque son ancienneté, puisque, suivant les Historiographes, les Familles anciennes & illustres ont donné leur nom, ou l'ont emprunté de leurs Terres. Cette Noblesse étoit connue dès le onzieme siecle, comme il appert par une Charte contenant acte de cession faite par *Gilberte* du Peyroux, veuve de *Jean* de la Roche-Dragon, au profit de *Louis* du Peyroux, en date du 29 Mai 1097. La Seigneurie du Peyroux, sise dans la Paroisse du même nom, près Chenetailles en Haute-Marche, lui appartenoit encore en 1510, suivant une transaction portant partage entre *Gilbert* de la Roche-Dragon, d'une part, & *François* du Peyroux, I du nom, Seig. dud. lieu du Peyroux, de l'autre, du 12 Juin 1510. Cette Famille a continué d'avoir la propriété de cette Terre jusqu'au seizieme siecle, qui peut être l'époque de la séparation des branches qui se sont formées, ainsi qu'il paroît par un article du contrat de mariage de *Charles* du Peyroux, I du nom, avec *Gabrielle* de Montmorin, du 8 Août 1515 ; qui porte que *François*, du Peyroux, son frere-germain, lui donna 2300 livres pour sa portion dans la Seigneurie du Peyroux & autres biens ; & plus par une vente faite à *François* du Peyroux, fils de *François*, Ecuyer, Seigneur du lieu du Peyroux, du 10 Juillet 1545.

I. La filiation suivie ne remonte qu'à *Jean* du Peyroux, fils d'*Henri*, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, marié à *Marie-Anne* de Levesque, restée veuve audit lieu du Peyroux, suivant un acte portant vente en parchemin, & en Latin, du 3 Août 1440.

II. *Antoine* du Peyroux, fils de *Jean*, qualifié de *Messire*, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, y demeurant, épousa par contrat du 17 Mars 1488, *Dauphine* de la Roche-Dragon, qui eut en dot une partie de la Terre des Maisons. *Gilbert* de la Roche-Dragon, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fit don à *Dauphine* sa fille, 31 Mars 1489, de ladite Terre de la Roche-Dragon. De ce mariage sont issus *François*, Seigneur du Peyroux, & *Charles* ; tous les deux auteurs des deux principales branches.

Digitized by Google

Branche établie dans la Marche.

III. *François* du Peyroux, qualifié de Meſſire, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, épouſa 2 Mai 1520 *Marguerite* de Parſac, dont, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Marguerite*, mariée, 1°. à *Pierre* de Neyre, Ecuyer, Seigneur de la Bralle; 2°. à . . . .

IV. *François* du Peyroux, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Las-Varennas & de la Spouze, ſe préſenta le 25 Novembre 1551, pardevant le Sénéchal de la Marche, pour ſervir le Roi au Ban de la Nobleſſe, & il épouſa 6 Août 1545, *Louiſe* de Baurdon, dont,

V. *Louis* du Peyroux, I du nom, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, de la Spouze & des Maiſons, épouſa 11 Avril 1581 *Louiſe* de la Chaſſignolles, d'où ſont iſſus, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Gilbert*, nommé 21 Janvier 1611, par le teſtament de ſon pere, au Prieuré & Bénéfice ſimple de la Tour Saint-Autrille, aux conditions de faire les frais funéraires de ſondit pere, pour être enterré dans les tombeaux de ſes ancêtres, & de payer mille écus d'or à ſa ſœur naturelle; 3. *Jean*, Religieux Bernardin; 4. *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Châtenay, Brigadier des Gardes du Corps, marié 21 Janvier 1625 à *Marguerite* de Pottiere, dont eſt iſſu *François* du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Châtenay, marié 20 Juillet 1661 à *Eléonore* de Jonnas, dont une fille, *Jeanne* du Peyroux, héritiere de Puyaud & de Tiollet, mariée 25 Avril 1697 à *Gilbert* du Peyroux, de la branche des Mazieres, rapportée ci-après, quatrieme fils de *Gilbert*, II du nom, & de *Jeanne* Daſſy. *Voyez troiſieme rameau de la ſeconde branche, dégré VIII.*

VI. *Louis*, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, de Las Varennas, & de la Spouze, épouſa 20 ou 26 Juillet 1604 *Claudine* de Leſtrange de Magniac, d'où ſont iſſus 1. *Léonet*, qui ſuit; 2. *François*, Seigneur des Maiſons, marié 19 Février 1635 à *Marguerite* Villemont, dont il n'eut que des filles, dont l'héritiere a tranſmis la Terre des Maiſons à Monſieur de Bonneval; 3. *Gilbert* du Peyroux, marié 23 Janvier 1656 à *Catherine* de la Gaſtine, morts ſans poſtérité (a).

VII. *Léonet* du Peyroux, Ec. Seigneur de la Spouze, épouſa 18 Février 1632 *Gilberte* de Potieres, dont,

VIII. *Julien* du Peyroux, Ec. Seigneur de la Spouze & Manaly: il fut marié deux fois, 1°. 23 Novembre 1662, à *Marguerite* de la Verine; 2°. 24 Août, ſuivant l'arbre généalogique, &, ſuivant la généalogie envoyée, 24 Avril 1671, à *Jeanne* de Jonnas. De la ſeconde il a eu,

IX. *Jean* du Peyroux, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la

(a) *Ces trois freres*, Léonet, François & Gilbert, *ſont les derniers qui poſſéderent la Terre de leurs ayeux; elle fut vendue & adjugée par décret forcé à* Antoine *Evrard*, *Châtelain de la Ville de Chenerailles*, *qui leur rendit* 45000 *livres*, *& leur ceda la Seigneurie de Manaly en retour & reſtitution de la dot de* Claudine *de Leſtrange leur mere*, *par tranſaction du* 26 *Août* 1646. *Depuis cette époque la Seigneurie de Manaly a été réunie à la Terre de la Spouze*, *à deux lieues du Château de Peyroux.*

Digitized by Google

Spouze, de Manaly, & de la Forêt, marié 6 Mars ou Août 1699 à *Marie* de Monſlabré, dont,

1. *Guillaume* du Peyroux, Chevalier, Seigneur de la Spouze & des Ecures, Porte-Etendart des Gardes du Roi, Chevalier de Saint Louis, marié 15 Mai 1752 à *Agathe* de Pouthe de la Roche-Aymond, mort en 1756 ſans poſtérité.

2. *Silvain* du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Manaly, Lieutenant réformé en 1734, mort en 1758, ſans avoir été marié.

3. *Anne* du Peyroux, héritiere de ſes freres, & Dame, par leur mort, de la Terre de la Spouze & de Manaly.

Seconde Branche principale établie en Auvergne, qui a formé pluſieurs rameaux.

III. *Charles* du Peyroux, ſecond fils d'*Antoine* & *Dauphine* de la Roche-Dragon, ſe diſtingua étant Chef d'une Lance dans la Gendarmerie à l'Armée d'Italie, où il fut fait Chevalier par M. le Vicomte de Lautrec. Il reſta en Auvergne, où les aînés de ſa branche habitent encore, qui ont tous les anciens papiers, où ce *Charles* eſt qualifié de *Haut & Puiſſant Chevalier*, Seigneur de la Roche-Dragon, & des Maiſons. Il épouſa 8 Août 1525, *Gabrielle* de Montmorin, fille héritiere de Haut & Puiſſant Seigneur *Etienne-Antoine* de Montmorin, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, & autres lieux, & d'*Antoinette* de Châlus. Il fit ſa réſidence en Auvergne, au Château de Saint-Hilaire, appartenant à ſa femme: il en eut,

1. *Gilbert*, qui ſuit.

2. *Annet*, Chevalier de Malte, 8 Octobre 1545.

3. *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Ribiere, perdit une jambe à la guerre, & mourut fort âgé, ſans poſtérité.

4. *Jean*, Chevalier, Seigneur de Monxalan, Gouverneur pour le Roi des Villes & Forts de Gannat & Ebreuil en Bourbonnois, fut bleſſé, & mourut d'un coup de piſtolet. Par ſon teſtament du 5 Octobre 1592, il fit de gros legs à *Anne* Maſſon ſa femme, dont il n'eut point d'enfans.

5. *Pierre*, qui a fait branche, rapportée ci-après. *Voyez troiſieme Branche.*

IV. *Gilbert* du Peyroux, qualifié Haut & Puiſſant Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, de la Roche-Dragon, & de Château-Brandon, ſervit auſſi dans la Gendarmerie, par lettres de convocation du 29 Décembre 1572. Il eut un Paſſeport du Roi, par Lettres du 29 Décembre 1572, pour port d'armes, lui cinquieme, avec chevaux & armes, arquebuſes pour ſa *ſureté & tuiſon de ſa perſonne*, diſent ces Lettres. Il épouſa 24 Octobre 1546 *Catherine* de Chamborand (l'arbre généalogique dit 25 Janvier 1546), fille de *Martin*, Chevalier, Seigneur du Terreil, de Jouillac, & de Puymon, & d'*Honorée* de Sont. De ce mariage ſont nés,

1. *Annet*, qui ſuit.

2. *François*, rapporté ci-après.

3. *Jean*, rapporté auſſi ci-après.

V. *Annet* du Peyroux, Seigr. de Saint-Hilaire & de Chantbrandon, épouſa 1 Juillet 1578 *Louiſe* d'Anglard, dont,

1. *François*, qui ſuit.

VI. *François* du Peyroux, Seigneur de Saint-Hilaire, &c. ſe maria 9 Février 1612 à *Antoinette* des Hayes, dont,

1. *Annes*,

Digitized by Google

2. *Annet*, qui suit.

2. *Silvain*, rapporté après son frere.

VII. *Annet* du Peyroux, Seigneur de Saint-Hilaire, &c. épousa le 6 Janv. 1633 *Toinette* de Neuville, dont,

VIII. *Gilbert* du Peyroux, Seigneur de Saint-Hilaire & de Saint-Maurice, marié 3 Avril 1659 à *Gaspard* Astorgue, & mort sans postérité.

VII. *Silvain* du Peyroux, Seigneur de Plasmont, frere cadet d'*Annet*, se maria 9 Novembre 1661 à *Claudine* de la Roche: il en a eu,

VIII. *Gilbert* du Peyroux, Seigneur de Plasmont & de la Barge, marié 2 Octobre 1691 à *Gilberte* de Brourse, dont,

IX. *Antoine* du Peyroux, Seigneur de Sallemaigne & de la Barge, marié 11 Septembre 1723. De ce mariage est né,

X. *Michel* du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Sallemaigne, marié 26 Mai 1760 à *Marie-Anne* de Rocheteze, fille d'*Amable* & de *Marie* de Ville. De ce mariage est né,

XI. *Pierre-Claude*, âgé de trois à quatre ans en 1764.

Premier rameau en Berry.

V. *François* du Peyroux, second fils de *Gilbert* & de *Catherine* de Chamborant, Ecuyer, Seigneur de la Chautbrandon & des Mazieres, épousa 14 Juillet 1573 *Claudine* de la Châtre (a), fille de *Jean*, Chevalier, Seign. de Vernet & du Chaine, & de *Catherine* de Vernage. Elle lui apporta les Terres des Mezieres & des Granges. Il en eut,

1. *Joseph*, qui suit, dont la postérité s'est établie en Lorraine.

2. *Tiburce*, rapporté ci-après.

VI. *Joseph* du Peyroux, Chevalier, Seigneur des Granges, Capitaine de Cavalerie Légere, épousa 11 Février 1620 *Philippe* de Thiange, dont,

VII. *François-Gilbert* du Peyroux, Seigneur des Granges & du Vernet, marié à *Marie* Denis. De ce mariage est né,

VIII. *Gilbert* du Peyroux, Seigneur des Granges, du Vernet & Laleux, marié à *Anne* des Bages, mere de

IX. *Joseph* du Peyroux, Seigneur des Granges & de la Lande-Fonteny, marié à *Madeleine* Carret: il en a eu,

X. *Guy* du Peyroux, Chevalier, Seigneur des Granges, de la Foreſt en partie, de la Lande-Fonteny en Berry, Chevalier de Saint Louis, avec Commission de Capitaine du Régiment du Roi Dragons. Il est mort de ses blessures en 1759: il avoit épousé à Epinal en Lorraine, près de Remiremont, *Susanne* Bertrand; il en a laissé des enfans, dont un est à l'Ecole Militaire (1764) âgé d'environ dix à douze ans.

Second rameau dans le Berry.

VI. *Tiburce* du Peyroux, Seigneur des Mazieres, second fils de *François* & de *Claudine* de la Châtre, épousa 1 Mars 1620 *Anne* de Breschard, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe, & de *Françoise* de Beaucaire: il en a eu,

VII. *Gilbert* du Peyroux, II du

(a) *Elle étoit veuve de* François *de la Garde, Ecuyer, Sieur des Granges.*

Digitized by Google

nom de ce rameau, Chevalier, Seigneur des Mazieres, Capitaine d'Infanterie, marié 1 Juillet 1651 (l'arbre généalogique dit 1641) à *Jeanne* d'Assy, fille de *Joseph*, Seigneur de la Tourante, & de *Marie* de Saint-Maur; 2°. à *Anne* de Grisiaux, veuve d'*Henri* d'Assy, Ecuyer, Sieur de Chaudenais.

Les enfans du premier lit sont,

1. *Tiburce*, III du nom, qui suit.

2. *François*; reçu 23 Mai 1663, Chevalier de Malte, mort Commandeur de l'Ormeteau en 1706.

3. *Charles*, dit des Mezieres, reçu à Malte 27 Novembre 1686.

4. *Gilbert*, rapporté après son frere aîné.

VIII. *Tiburce* du Peyroux, II du nom, Ecuyer, Seigneur des Mazieres, épousa 4 Février 1676 *Madeleine* d'Assy, dont,

1. *Gilbert* du Peyroux, Ecuyer, Seigneur des Mazieres, marié 21 Mai 1712 à *Catherine-Silvie*, fille de *Henri* de Bigny, Chevalier, Seigneur de Bigny & de Chavenon, & d'*Eléonore* de Gamaches, dont sont issus *Claude* du Peyroux, & *François* du Peyroux, Seigneur des Mazieres; l'un mort Capitaine, & l'autre Lieutenant au Régiment de la Couronne, & *Marguerite-Silvie*, qui leur a succédé, mariée 1 Fév. 1740 à *Pierre* du Peyroux. *Voyez ci-dessus troisieme rameau, second dégré.*

2. *François* du Peyroux, qui suit.

3. Un autre *François*, rapporté après son frere.

IX. *François* du Peyroux, Chevalier, Seigneur du Plaix, Capitaine au Régiment de Bassigny, épousa le . . *N*. . . de Panemvinum, dont est issu,

X. *Pierre* du Peyroux, Chevalier, Seigneur du Plaix, établi en Berry, marié 4 Mai 1756 à *Eléonore* le Borgne, dont un enfant en bas âge.

IX. Autre *François* du Peyroux, Commandant de Bataillon au Régiment de la Couronne, Chevalier, Seigneur des Mazieres, s'est marié fort âgé, en 1744, à *Catherine* de la Font, dont est issu,

X. *Jerôme* du Peyroux, Seigneur des Mazieres, Chevalier de Saint Lazare, élevé à l'Ecole Militaire, d'où il a passé Lieutenant au Régiment de la Couronne. Il est né dans sa Terre des Mazieres en Berry.

Troisieme rameau dans le Berry.

VIII. *Gilbert* du Peyroux, III du nom, quatrieme fils de *Gilbert*, II du nom, & de *Jeanne* d'Assy, devenu Seig. de Puyaud & de Thiolet, par son mariage 29 Avril 1697, avec *Jeanne* du Peyroux, fille de *François*, Seigneur de Chartenay, & d'*Eléonore* de Gonnart, ou des Joncs, suivant une autre Généalogie. De leur mariage sont issus,

1. *François*, qui suit.

2. *Pierre*, Chevalier de Malte en Septembre 1702, mort Commandeur de Sainte Anne en Limosin.

3. *Pierre*, rapporté après son aîné.

4. Et un troisieme *Pierre*, Prêtre, & Prieur, par nomination du Roi, du Château de Bourges.

IX. *François* du Peyroux, Ec. Seigneur du Puyaud, épousa en Décembre 1716 *Michelle* de Loübens-Verdal. Il n'en a eu qu'une fille, à laquelle la Terre de Puyaud appartient.

IX. *Pierre* du Peyroux, Chevalier de Malte 1 Décemb. 1725;

Digitized by Google

appellé le Chevalier du Puyaud, Capitaine au Régiment de la Marche, Chevalier, Seigneur de Thiolet, des Boiraux, quitta la Croix, & épousa 1 Février 1740 *Marguerite-Silvie* du Peyroux, fille de *Gilbert* & de *Catherine-Silvie* de Bigny; ladite *Catherine-Silvie* du Peyroux, devenue veuve, a acquis la Terre de la Tour du Bouex, ci-devant appartenante à la Famille des Bertrand. De ce mariage ſont iſſus,

1. *Pierre*, qui ſuit.

2. *François*, reçu Chevalier de Malte 10 Mai 1750.

3. *Jean-François*, mort en 1752, peu après avoir été reçu Chevalier de Malte.

X. *Pierre* du Peyroux, II du nom de ce troiſieme rameau, Chevalier, Seigneur de la Tour du Bouex, de Thiolet & de Sauſay, eſt ſorti des Pages de Madame la Dauphine, & eſt Officier en 1764, dans le Régiment de Chapt Dragons, ci-devant Thianges.

Quatrieme rameau dans le Bourbonnois.

V. *Jean* du Peyroux, troiſieme fils de *Gilbert* & de *Catherine* Chamborand, Seign. de la Coudre, ſe maria 17 Février 1586 à *Gilberte* Frapillion: il en a eu,

VI. *Antoine* du Peyroux, Seigneur de la Coudre, marié 29 Août 1608 à *Perronnelle* de Rolland, mere de

VII. *Claude* du Peyroux, Seigneur des Ecures, marié 29 Juin 1669 à *Anne* de Rollat-Guilion: il en a eu,

VIII. *Antoine* du Peyroux, Seigneur des Ecures, marié à *Marie* de Gaumain, dont

IX. *Antoine* du Peyroux, Chevalier, Seigneur des Ecures, marié 11 Février 1728 à *Roberte* de Chanbarande: il en a eu,

X. *Jean-Louis*, établi dans le Bourbonnois, avec ſon oncle *François*, qui a un fils nommé *Claude*.

Troiſieme branche, qui a pour auteur Pierre, *cinquieme fils de* Charles, *auteur de la ſeconde branche, & de* Gabrielle *de Montmorin, établie dans la Haute-Marche.*

IV. *Pierre* du Peyroux, Ec. Seigneur de Sourdoart, cinquieme fils de *Charles* & de *Gabrielle* de Montmorin, ſervit long-tems dans la Gendarmerie, & ſe maria, 1°. 16 Mai 1565, à ſa couſine-germaine *Marguerite* du Peyroux, fille de *François*, & de *Marguerite* de Parſac; 2°. 12 Février 1572, à *Léonarde* Chabanier, veuve de *Léonet* de Cournoux, Ecuyer, Seigneur de Malleret, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui lui apporta la Terre de Croſt, Paroiſſe de Boulandon en Poitou.

Du premier lit il eut *Jean* du Peyroux, Seigneur de Sourdoux & de Chezauverd: il fut Page du Roi, & mourut ſans poſtérité.

Du ſecond lit *Annet*, qui ſuit.

V. *Annet* du Peyroux, Ecuyer, Seigneur du Croſt & de Sourdoux, épouſa 13 Février 1594 *Antoinette* du Ligondeix, fille de *Léonet*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Dommet, & de *Marguerite* de Saint-Dommet, dont ſont iſſus,

1. *Léonet*, qui ſuit.

2. *Jacques*, rapporté ci-après.

3. *Gilbert*, rapporté auſſi ci-après.

VI. *Léonet*, Seigneur de Sourdoux, épouſa 3 Juin 1624 *Claire*

Digitized by Google

Habert : il en eut,

VII. *François* du Peyroux, Seigneur de Sourdoux & de Saint-Prie, marié, 19 Juillet 1657, à *Françoise* Magistry. De ce mariage est né,

VIII. *Geoffroy* du Peyroux, Seigneur de Sourdoux & de Saint-Prie, marié 8 Février 1709 à *Anne* de Boclard. De ce mariage est né,

IX. *Louis* du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Boussiere & de Goulliere, Lieutenant réformé des Dragons de Graffins, marié 12 Juillet 1760 à *Françoise* Grailliot, dont,

X. *Louis Gilbert*, âgé de trois à quatre ans en 1764 : il habite dans la Marche.

Premier rameau établi dans la Haute-Marche.

VI. *Jacques* du Peyroux, Ec. Seigneur de Jardon & du Mas, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, épousa vingt-six Août 1617, *Marguerite* de Saint-Yrier, fille héritiere de *Gilbert*, Chevalier, Seigneur de Jardon, & de *Gilberte* de Jaslans, dont,

1. *Léonet*, qui suit.

2. *François*, rapporté ci-après.

3. Un autre *François*, Seign. des Moraux, marié 21 Avr. 1664, sans postérité, à *Anne* de Bonneval.

VII. *Léonet* du Peyroux, Ec. Seigneur de Jardon, de la Vergniole & de Lage, épousa 23 Février 1648 *Silvie* de Noblet, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Seig. de Jarmagette & de *Jacquette* Fricon, dont sont issus,

1. *Silvain*, Seigneur de Jardon & de Saint Farjol, dont la postérité est tombée en quenouille en 1713.

2. *Claude-Louis*, qui suit.

3. *René*, Ecuyer, Seigneur de Jarmagette, Capitaine au régiment de Navarre, qui ne s'est point marié.

VIII. *Claude-Louis* du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Lage & de la Chezotte, Cornette reformé au Régiment de Languedoc Dragons, se maria 6 Juillet 1688 à *Isabelle* de Chauvannat fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Montgour, & d'*Anne* de Tourneville, dont *René*, qui suit, & *Pierre*, Chevalier de Malte.

IX. *René* du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Lage & de Jardon, marié 19 Juin 1721 à *Elisabeth* de Beaufranchet, fille de *Gilbert-Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Ayat & de Beaufleut, & de *Marie Joseph* de Servieres. De ce mariage sont issus,

1. *Amable-Antoine*, qui suit.

2. *René*, Prêtre & Prieur d'Ars.

3. *Gilbert*, Religieux Bénédictin à Ebreuil.

4. *Joseph*, Chevalier, Seigneur de Lage, & Capitaine au Régiment de Châtelux.

5. *Jean*, Religieux de Cluny, Etudiant en Sorbonne.

X. *Amable-Antoine* du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Jardon, Villemontein, de Bonneau, de la Varenne & de Marsin, ancien Capitaine au Régiment de Talaru, Chevalier de Saint Louis, s'est marié 29 Avril 1753 à *Marie-Thérese* des Rieges, fille de *Guillaume-Henri* des Rieges, Chevalier, Seigneur de Villemontein, & de *Marie Madeleine* de Bonneau, d'où sont issus,

1. *Gilbert-Pierre*, âgé de neuf ans en 1764.

Et *Joseph*, âgé de cinq ans.

Second rameau établi dans la Haute-Marche.

VII. *François* du Peyroux, Che-

Digitized by Google

valier, Seigneur de Saint-Martial, ſecond fils de *Jacques* & de *Marguerite* de Saint-Yrier, Capitaine au Régiment de Laonnois, épouſa 4 Février 1660 *Sébaſtienne* de la Porte; a eu,

VIII. *Léonard* du Peyroux, Seigneur de Saint-Martial & de Buzu, dont,

IX. *François* du Peyroux, Ec. Seigneur de Saint-Martial, marié 8 Avril 1750 à *Gabrielle* de Sarrazin, dont,

X. *Jean-Louis.*

Les armes: *d'or à trois chevrons d'azur en pal, de même brochant ſur le tout.*

PHELIPPES. Seigneur de la Houſſaye en Picardie, porte: *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois glands, & trois olives de ſinople, un gland & une olive couplés & liés de gueules.*

Nicolas Phelippes, Chevalier, Seigneur de la Houſſaye, Commandant pour le Roi dans Méziéres & Charleville, eut de *Marie* Fajot ſa femme, 1. *Nicolas-Léon*, qui ſuit; 2. Et *Marie-Anne*, femme 27 Avril 1705, & veuve ſans enfans au mois d'Octobre ſuivant, d'*Anne-François* Hubert, Chevalier, Seigneur de Faronville, Landreville, Acquebouille, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Conty Cavalerie, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, aujourd'hui vivante, en faveur de laquelle la Terre de Faronville, & réunion d'icelle, qui lui appartenoit en vertu de ſon contrat de mariage, a été érigée en Comté ſous le nom de Faronville, par Patentes du mois d'Août 1754, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris, le 17 Septembre ſuivant.

Nicolas-Léon Phelippes, Seigneur de la Houſſaye, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Maubeuge, mort en 1763, laiſſant d'*Henriette-Théreſe* Simonet ſa femme 1. *Clément-Nicolas-Léon*, dit le Comte de la Houſſaye, Capitaine de Cavalerie, marié le . . Décembre 1760, à *Louiſe-Théreſe* Aubin, fille de *Charles-Louis*, Seigneur de Flanoy, Conſeiller au Parlement, & de *Marie Louiſe* Barré; 2. *Anne-Léon*, deſtiné à l'état Eccléſiaſtique; 3. Et *Geneviève*, femme 10 Décembre 1757 de *Louis-Henri* de Fredy, Conſeiller au Parlement, dont *Marie-Louiſe-Scholaſtique Geneviève*, née 11 Février 1759.

PIERRE (De), en Latin, *Petri*. La Maiſon de *Piere de Bernis* tire ſon origine des anciens Seigneurs de la Baronnie de Ganges en Languedoc, du nom de *Pierre* (*Petri*) dont elle eſt iſſue; & qui eſt reconnue & établie par le procès-verbal des preuves de Nobleſſe, faites au Chapitre de Lyon par le Cardinal de Bernis en 1748, & inſérées dans ſes preuves de Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit; leſquelles établiſſent par actes originaux ſa filiation juſqu'à *Pierre de Pierre*, Seigneur de Ganges, qui vivoit ſur la fin du onzieme ſiecle.

Les Seigneurs de Pierre, Barons de Ganges, ſont connus dès l'onzieme ſiecle, & notamment dans la premiere Croiſade, au Siége d'Antioche en 1098. *Guillaume* de Pierre, que Dom Vaiſete, Hiſtorien de Languedoc, croit pere de *Pierre* de Pierre, Baron de Ganges, joua un rôle conſidérable dans ce ſiége. *Voyez la grande Hiſtoire de Languedoc, Tom. 2. pag. 309.*

Digitized by Google

Ces Seigneurs étoient Vaſſaux des Comtes ſouverains de Melgueil, ou Mauguio, pour une partie de la Baronnie de Ganges, érigée depuis en Marquiſat ; ils le furent enſuite des Evêques de Maguelonne, depuis l'union du Comté de Melgueil au domaine de l'Evêché de Maguelonne, transferé à Montpellier en 1536 par le Pape *Paul III.*

Les Seigneurs de Pierre, outre la Seigneurie de la Ville & Château de Ganges, poſſédoient encore dans les douzieme & treizieme ſiecles les Terres de Sumone, de Briſſac, de Soupian, de Montaulieu, de Londres, de Cazillac, de Soubeiras, les Villes de Gignac & de Molieres, & les Baronnies de Pierrefort, de Caſtries, de Montfrein & d'Hierle. Cette derniere étoit compoſée de vingt-trois Paroiſſes. Ils étoient doublement alliées à la Maiſon de Toulouſe, par le mariage de *Vierme* d'Anduſe avec *Raymond I* de Pierre, Baron de Ganges, & par celui d'*Alzace* (Alzacia), fille de *Raymond III* de Pierre, Seigneur de Ganges, qui épouſa en 1243 *Pierre* Bermond II d'Anduſe, Seigneur de Saveſe & d'Alais, Comte de Gevaudan. *Voyez l'Hiſtoire de Languedoc, Tom. 3. page 477.*

Les dégrés de filiation de la Maiſon de Pierre étant inſérés dans le Diction. de Moreri, Edition de 1759 avec beaucoup d'exactitude, on y renvoie le Lecteur. On ſe contentera d'indiquer ici l'époque de la ſéparation des branches de cette Maiſon ſubſiſtantes aujourd'hui, & de donner un abrégé de la filiation de la branche du Marquis & du Cardinal de Bernis.

Pons II de Pierre, Baron de Ganges, fils ainé, & principal héritier de *Raymond I* de Pierre, Seigneur de Ganges, prit en inféodation en 1175, aſſiſté de *Vierme* d'Anduſe ſa mere, le Fief & Terre de Molieres, de Bernard-d'Anduſe. Il donna en 1204 à *Pierre*, Roi d'Arragon l'aveu de la Seigneurie de Poupian, qu'il reprit en Fief dudit Roi, à condition de relever à l'avenir de la Seigneurie de Montpellier. Il fit par ſon teſtament en 1218 pluſieurs fondations conſidérables ; confirma celles qu'avoit faites ſon pere *Raymond* de Pierre : donna à *Egline* ſa femme la jouiſſance de la plus grande partie de ſes Terres, & inſtitua *Raymond II* de Pierre ſon fils ainé, héritier des Terres de Ganges, de Briſſac, & de plus de quarante Paroiſſes. Il donna à *Pons* de Pierre ſon ſecond fils, la Ville de Cugnac & le Château de Poupian ; il ordonna que *Guillaume* de Cugnac, ſon troiſieme fils, fût reçu Chevalier, & deſtina ſes deux derniers fils, *Bernard-Raymond*, & *Guillaume* de Pierre, qui ſuit, à être Chanoines de Maguelonne, ne laiſſant à chacun d'eux que cinq cents ſols Melgoriens. Les actes de 1175, 1204 & 1218 ſe trouvent en original dans les Archives du Domaine de Montpellier.

Raymond II de Pierre, Baron de Ganges, fils ainé, & principal héritier de *Pons II*, dont on vient de parler, continua la branche ainée des Barons de Ganges, laquelle fondit, ſelon l'opinion de Dom Vaiſſete Hiſtorien de Languedoc, avant l'an 1330 dans la Maiſon de *Gilbert* de Pierrefort, dont les enfans porterent le nom de Pierre, & continuerent la branche des Barons de Ganges juſqu'en

Digitized by Google

1508 qu'elle tomba en quenouille par deux sœurs héritieres, dont l'une, appellée *Françoise* de Pierre, Dame d'Hierle, de Pierrefort & de Brissac, épousa en 1522 *Jean* de Beziers, Baron de Venejean; & l'autre, nommée aussi *Françoise* de Pierre, épousa peu après *N.*..... de Saint-Etienne, pere de *Henri* de Saint-Etienne, Baron de Ganges, qui de *Françoise* de Lorta eut pour fille & héritiere *Jeanne* de Saint-Etienne mariée en 1629 à *Pons* de la Tude de Vissec, Maréchal des Camps & Armées du Roi, duquel descendent les Barons & Marquis de Ganges d'aujourd'hui.

Raymond II de Pierre, Baron de Ganges, épousa en secondes noces, comme il est prouvé par les actes conservés au Château de Bernis, la fille ainée de *Pierre* de Bernis, Seigneur de Nages & de Solorgues, qui lui apporta en dot la Seigneurie de Bernis, Diocèse de Nismes, sur laquelle Seigneurie *Guillaume* de Pierre, quatrieme fils de *Pons II*, & frere cadet dudit *Raymond II* de Pierre, Seigneur de Ganges, conserva, ainsi que ses descendans, des droits en vertu desquels leur postérité a pris jusqu'aujourd'hui dans ses actes la qualité de Seigneurs de Bernis. La Terre de Bernis, qui avoit passé successivement dans différentes Maisons, est possédée aujourd'hui par celle de la Rochefoucault.

Guillaume de Pierre, quatrieme fils, comme on l'a dit, de *Pons II*, Baron de Ganges, destiné par le testament de son pere de l'an 1218 à être Chanoine de Maguelonne, ne se soumit pas à cette disposition; il acquit, conjointement avec son frere *Bernard-Raymond*, dont il a été fait mention ci dessus, & *Guillaume* de Caunes son oncle maternel, la Seigneurie & Directe de la maison où ils habitoient alors dans la Ville de Melgueil ou Mauguio, suivant un acte de 1245.

Ce même *Guillaume* de Pierre étoit établi à Nismes avant 1250. Il y acquit de nouvelles possessions en fiefs & en franc aleu par acte de 1289: il fut Ecuyer du Roi *Philippe-le-Bel*, & Châtelain d'Aigues mortes, suivant des actes de 1294 & de 1297, qui prouvent qu'il fut pere de *Bertrand I* de Pierre, auteur de toutes les branches de cette Maison subsistantes aujourd'hui.

Les actes de 1245, 1289, 1294, 1295, ainsi que tous ceux qui établissent la filiation des différentes branches de la Maison de Pierre de Bernis jusqu'à ce jour, se trouvent en original dans les Archives du Comte de Bernis, Seigneur des Ports près de Lunel, Colonel aux Grenadiers de France, & dans celles du Marquis de Bernis, Seigneur de Saint Marcel en Vivarais, frere du Cardinal de ce nom.

Bertrand I de Pierre, fils de *Guillaume*, avoit épousé *Ermessinde*, dont il eut *Bertrand II*, & *Pierre II* de Pierre, dont la postérité a subsisté plus de deux siecles à Beaucaire. *Ermessinde*, veuve dudit *Bertrand I*, rétrocéde par acte de 1315 à *Bertrand II* son fils tous les biens contenus dans la donation que son dit fils lui en avoit ci devant faite. Lesdits *Bernard II* & *Pierre* de Pierre, freres, procéderent en 1329 au partage des biens de *Bertrand I*, leur pere, consistans en Terres nobles & allodiales, en Fiefs & Directes, tant dans le Territoire de Nismes, que dans celui de St. Geniés & de plusieurs autres Paroisses.

Digitized by Google

Bertrand II de Pierre, qualifié Damoiſeau dans des actes de 1344 & 1347, avoit épouſé *Helis* de Roy, qualifiée de *Dame Medame* (Domina Dominæ), de laquelle il eut *Pons III* de Pierre, qui ſuit; & *Guillaume* de Pierre, comme il eſt prouvé par des actes de 1348, 1383 & 1396.

Pons III de Pierre, Damoiſeau de Niſmes, fut pere de *Bernard* de Pierre, qui ſuit, comme il eſt prouvé par l'acte de donation que *Guillaume* de Pierre, établi à Nozieres au Diocèſe d'Uzès, fit en 1383 à *Bernard* de Pierre ſon neveu, fils de *Pons III* de Pierre, en préſence & ſous l'autorité d'*Helis* de Roy, mere dudit *Guillaume* & ayeule dudit *Bernard*, de tous les droits que ledit *Guillaume* pouvoit prétendre ſur les biens, tant paternels que maternels de *Bernard* ſon neveu, moyennant la ſomme de deux cents florins d'or, ſauf & réſervées les ſubſtitutions.

Bernard de Pierre, qualifié Damoiſeau de Niſmes, Seigneur de Bernis & du Sauzet, Diocèſe d'Uzès, épouſa en 1380 *Catherine* de Saint-Marcel, fille de *Léger* de Saint-Marcel, Damoiſeau, & de *Perine* de Mirabel. La filiation de *Leger* de Saint-Marcel remonte par titres originaux juſqu'en 1220, dans leſquels tous ſes ancêtres ſont qualifiées Damoiſeaux, ou Chevaliers. Ils ſont toujours nommés les premiers entre les Seigneurs de Saint-Marcel d'Ardeche. Cette alliance apporta à *Bernard* de Pierre la principale portion de la Seigneurie de la Ville de St.-Marcel, de Saint Etienne de Dions, de Saint Julien du Colombier en Vivarais, &c. Ces Seigneuries, par une poſſeſſion non interrompue depuis 1380, ont paſſé de mâle en mâle aux deſcendans de *Bernard* de Pierre, & ont été érigées par Lettres patentes de 1751 en titre de Marquiſat, ſous la dénomination de *Pierre-Bernis* en faveur de *Philippe-Charles-François* de Pierre, frere du Cardinal de Bernis.

Bernard de Pierre eut pour fils de *Catherine* de Saint Marcel *Jacques* de Pierre, & *Bertrand* de Pierre.

Jacques de Pierre, Seigneur en partie du Sauzet, de St. Etienne de Dions, de Saint Julien du Colombier, &c. rendit hommage en 1443, conjointement avec ſon frere *Bertrand*, deſdites Terres à *Guillaume* de Poitiers, Evêque de Viviers. Il avoit épouſé *Egline* de Sarrazin: il fit ſon teſtament en 1462, par lequel il déclara vouloir être enterré à Sauzet dans le tombeau de ſes ancêtres. Il y fit pluſieurs fondations pieuſes, inſtitua ſon héritier univerſel, *Jean I* de Pierre ſon fils, & lui ſubſtitua, en cas de mort ſans enfans légitimes, le fils ainé de *Bertrand* de Pierre ſon frere, qu'il appelle *Bernis*.

Jean I de Pierre, conjointement avec *Bernis* de Pierre ſon couſin-germain, rendit hommage des Terres de Saint Marcel, de Saint Etienne de Dions & de St. Julien du Colombier, à *Claude* de Tournon, Evêque de Viviers en 1501. Il avoit épouſé en 1482 *Jeanne* de la Molette, fille de *Jean*, Seigneur de Morangiés, de laquelle il eut,

1. *Louis* de Pierre, qui a formé la branche des Seigneurs Deſports, établis à Lunel; celle des Seigneurs de Soubatiere, établis à Niſmes; celle des Seigneurs d'Arenes, dont l'héritiere, *Eliſabeth* de Pierre, Dame d'Arenes & de

Digitized by Google

l'Antiſſargues, a été mariée en 1715 à *Louis-Charles* de Cambis, Seigneur d'Orſan, Marquis de Lagnes.

2. *Bertrand III* de Pierre, cinquieme ayeul du Marquis & du Cardinal de Bernis.

3. *Jacques* de Pierre, dont on ignore la poſtérité.

Jean I de Pierre fit ſon teſtament en 1517, par lequel il inſtitue ſon héritier *Louis* de Pierre, ſon fils ainé, & lui ſubſtitue, en cas de mort ſans enfans légitimes, ſes deux autres fils.

Bertrand III de Pierre rendit hommage en 1549 à *Charles de* Tournon, Evêque de Viviers, des Seigneuries de Saint Marcel, de Saint Etienne de Dions, de Saint Julien du Colombier, St. Juſt, &c, & fit au Roi le dénombrement des mêmes Terres en 1551. Il fut marié quatre fois, & épouſa en dernieres noces en 1557 *Louiſe* d'Artifeld; fille de *Louis*, Seig. de Jonquieres & de Bagnols, & d'*Iſabeau* de Barjac; de laquelle il eut *Jean II* de Pierre, qui ſuit. C'eſt *Louis* d'Artifeld qui obtint du Comte d'Acier que la Ville de Saint Marcel ne fût point ſaccagée, lorſque ce Chef des Religionnaires en faiſoit le ſiége en 1567. *Bertrand III* de Pierre ſervit avec diſtinction ſous les Regnes d'*Henri II*, *François II*, *Charles IX* & *Henri III*.

Jean II de Pierre hérita non-ſeulement des Seigneuries de Saint Marcel, Saint Etienne de Dions, Saint Julien du Colombier, St. Juſt, &c., mais encore de celles que poſſédoit la branche des Seigneurs de Bernis, formée en 1448 par *Bertrand* de Pierre, ſecond fils de *Bernard* de Pierre & de *Cathetine* de Saint Marcel. Il prit auſſi le nom & la qualité de Seigneur de Bernis, que ſes deſcendans ont toujours conſervés. Il avoit épouſé *Catherine* de Béziers, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Julien, & d'autre *Catherine* de Beziers, Maiſon illuſtre, à laquelle le Roi *Philippe-Auguſte* avoit donné la Baronnie de Venejan, & qui poſſédoit en même tems celle de Bagnols, compoſée d'un grand nombre de Paroiſſes. Il rendit hommage à *Jean* de l'Hoſtel, Evêque de Viviers en 1597; & fit au Roi le dénombrement de ſes Terres la même année. Il fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & reçut un don du Roi *Henri IV* de la ſomme de douze cents écus, pour les bons & fideles ſervices qu'il lui avoit rendus en cette qualité, & ne ceſſoit de lui rendre, comme il eſt prouvé par des Lettres Patentes de 1595 & de 1597. *Jean II* fit ſon teſtament le 18 Septembre 1604, & nomma ſon héritier *Jean-Jacques* de Pierre de Bernis, ſon fils, qui ſuit.

Jean-Jacques de Pierre, Chevalier, Seigneur de Bernis, Saint-Marcel, Saint Etienne de Dions, Saint Julien du Colombier, &c. épouſa en 1621 *Anne* de Cauviſſon de Nogaret. De ce mariage naquit *Jean-Louis* de Pierre, qui a continué la deſcendance: il eut une Compagnie de cent Hommes de guerre dans le Régiment de Chamblay par commiſſion de 1619, & une autre Compagnie de cent cinquante Hommes dans le Régiment de Phalſebourg, par commiſſion de 1629. Il fut tué au ſervice du Roi en 1636 devant la Forteresſe de *Fontanelle*, étant pour lors Meſtre-de-Camp dudit Régiment de Phalsbourg. Par ſon teſtament de 1635 il inſtitua ſon héritier univerſel *Jean-Louis* de

Digitized by Google

Pierre, Chevalier, Seigneur de Bernis, Sainc-Marcel, Coſeign. de Bagnols, &c. fut Cornette des Chevaux-Légers du Duc de Mercœur en 1650. Il ſervit utilement le Roi dans la révolte qu'on appelle dans le Vivarais, *Guerre du Roure*, & fit mettre bas les armes à ſix mille hommes, dont le Chef fut puni de mort, & ſa tête expoſée ſur les murs d'Aubenas.

Il épouſa en 1657 *Iſabeau* de Blou-Laval, fille d'*Antoine II* de Laval, Meſtre-de-Camp d'Infanterie, iſſu d'une ancienne Maiſon alliée à celles de la Ferté-Senneterre, de Gourdon, de Laval-Montmorency-Lorcé, de Rohan & d'Albret. De ce mariage eſt iſſu *Joachim* de Pierre, qui ſuit.

Jean-Louis de Pierre fut maintenu dans ſa Nobleſſe par un Jugement contradictoire rendu en 1668 par M. de Bezons, Commiſſaire pour la vérification des titres de nobleſſe des Maiſons du Languedoc; il prouva ſa filiation par contrats de mariage & par teſtamens juſqu'en 1344.

Iſabeau de Laval fit ſon teſtament en 1681 dans lequel elle eſt qualifiée de Haute & Puiſſante Dame Madame, femme de Haut & Puiſſant Seigneur *Jean-Louis* de Pierre, &c.

Joachim de Pierre, Chevalier, Seigneur de Bernis, Saint-Marcel, Saint Etienne de Dions, Saint Julien du Colombier, Baron de Châteauneuf & de Preſſailles, fut Page du Roi en ſa Grande Ecurie; il remonta ſes preuves de nobleſſe juſqu'en 1344, & fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Cayeux par commiſſion de 1688. Il épouſa en 1697 *Marie-Eliſabeth* du Chaſtelet, fille de haut & puiſſant Seigneur *Guillaume* du Chaſtelet, Baron de Condras, de Châteauneuf, &c. iſſu d'une très ancienne Maiſon, alliée à celles d'Apcher, de Fay, de Latour-Maubourg, de Polignac, de la Tour-d'Auvergne, &c. De ce mariage naquirent 12 enfans, dont huit morts en bas âge; les quatre autres ſont, 1. *Philippe-Charles-François*, Marquis de Bernis, qui ſuit; 2. *François-Joachim*, Cardinal de Bernis, &c. *Françoiſe-Hélene*, mariée le 8 Septembre 1728 à *Claude* de Narbonne-Pelet, Baron de Salgas, chef de la quatrieme branche de cette Maiſon; 4. *Gabrielle-Eliſabeth*, Religieuſe Urſuline à Bagnols.

Joachim de Pierre, par ſon teſtament du 8 Janvier 1743, nomma *Philippe-Charles-François* de Pierre, ſon fils ainé, pour ſon héritier univerſel, & légua à *François-Joachim* de Pierre-de-Bernis (aujourd'hui Cardinal, pour lors Chanoine & Comte de Brioude), ſon ſecond fils, ainſi qu'à ſes autres enfans, leur droit de légitime, tel qu'il ſeroit réglé par leurs parens & amis.

Philippe-Charles-François de Pierre, Chevalier, Seigneur de S. Marcel, Marquis de Pierre-Bernis, Baron de Châteauneuf, ſubſtitué aux biens, nom & armes des Maiſons de Blou-Laval, & des Vicomtes de Gourdon, a été Page du Roi en ſa petite Ecurie en 1729, & a remonté ſes preuves de nobleſſe, ainſi que l'avoit fait ſon pere, juſqu'en 1344. Il fut enſuite Cornette au Régiment Royal-Pologne. Il épouſa en 1746 *Renée* d'Arnaud, Baronne de la Caſſagne & du Pouget. De ce mariage ſont nés trois garçons & une fille, morts peu après leur naiſſance.

François-Joachim de Pierre-de-

Digitized by Google

Bernis, second fils de *Joachim* de Pierre & de *Marie-Elisabeth* du Chastel, fut reçu Chanoine & Comte de Brioude le 1 Décembre 1739. Il fit selon l'usage de cette Eglise la preuve de seize quartiers : il fut reçu de l'Académie Françoise au mois de Décembre 1744, Chan. & Comte de Lyon le 18 Juillet 1749. Le procès verbal des preuves faites devant ce Chapitre, prouve qu'il a établi sa filiation jusqu'en l'année 1116. Il fut nommé Ambassadeur du Roi à Vienne au mois d'Octobre 1751, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint Arnoult de Metz le 22 Juin 1755, Ministre Plénipotentiaire du Roi pour le Traité de Versailles, qu'il a signé en cette qualité le 1 Mai 1756; Conseiller d'Etat d'Eglise le 27 Juin suivant; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Médard de Soissons le 25 Août suivant : il remit alors l'Abbaye de Saint Arnoult de Metz; Ambassadeur près Leurs Majestés Impériales en Octobre de la même année; fait Ministre d'Etat le 2 Janvier 1757, Sécretaire d'Etat & des Commandemens au Département des Affaires Etrangeres en Juin; Prieur de la Charité-sur-Loire en Octobre de la même année, Abbé de l'Abbaye Royale de Trois-Fontaines en Février 1758, reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 14 Mai suivant. Par le procès-verbal de ses preuves rapportées devant le Roi, il est établi, qu'outre une filiation de 400 ans, prouvée par contrats de mariage & testamens originaux sans aucune mésalliance, le Chapitre de Lyon a reconnu que ledit *François-Joachim* de Pierre descend par filiation non interrompue des anciens Seigneurs de Ganges depuis l'an 1116; à ces avantages il joint l'honneur inestimable d'avoir avec le Roi les parentés, qui sont amplement rapportées dans le procès-verbal des preuves qu'il a faites pour être reçu Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit. Il a été nommé Cardinal de la Ste Eglise Romaine le 2 Octobre 1758, Archevêque d'Alby en Juillet 1764, sacré à Sens par le Cardinal de Luynes, Août suivant, & ferment prêté même mois.

On voit par cet abrégé généalogique que la Maison de Pierre de Bernis est divisée en trois branches; dont la premiere établie à Lunel a pour chef unique *Pons-Simon-Fréderic* de Pierre, Comte de Bernis, Colonel aux Grenad. de France, lequel avoit épousé le 15 d'Oct. 1755 *Marie-Hélene-Hyacinthe* de Narbonne-Pelet, morte le 11 Avril 1756 sans postérité; elle étoit fille de *Claude* de Narbonne-Pelet, Baron de Salgas, & de *Françoise-Hélene* de Pierre de Bernis, sœur du Marquis & du Cardinal de ce nom.

La seconde branche, établie à Nismes, a pour chef *Pons-Simon* de Pierre, Chevalier, Seigneur de Loubatiere : il a pour frere, *François* de Pierre. Ledit *Pons-Simon* se nomme le Vicomte de Pierre-Bernis.

La troisieme branche a pour chef *Philippe-Charles-Fhrançois* de Pierre, Marquis de Bernis, Baron de Blou-Laval & Vicomte de Gourdon; lequel a pour frere, *François-Joachim*, Cardinal de Bernis.

Si la Maison de Pierre de Bernis n'a pas aujourd'hui autant de puissance, ni de richesses qu'en avoient les anciens Seigneurs de

Digitized by Google

Ganges dont elle descend, elle a du moins l avantage d'avoir servi nos Rois pendant près de trois cents ans, dans des emplois distingués, & toujours avec fidélité; d'avoir contracté les plus grandes alliances; d'avoir conservé la pureté de son origine, & de prouver sa Noblesse par des actes vérifiés depuis plus d'un siecle par les Commissaires du Roi, par les différens Généalogistes de sa Maison & de ses Ordres, par les Chapitres les plus rigoureux de France, & enfin par l'Ordre de Malte. La possession non interrompue de la Seigneurie de Saint-Marcel depuis quatre cents ans, est un titre aussi incontestable qu'il est rare aujourd'hui.

La Maison de Pierre de Bernis porte pour armes: *d'azur à la bande d'or, chargée d'un lion de même, armé & lampassé de gueules*: pour Cimier, *un demi lion au naturel, armé d'une épée*; & pour Cri ou Devise: *Armé pour le Roi.*

PIERRE (La), Seigneur de Frémeur & Calhouet en Bretagne, porte: *d'or à deux fasces de gueules.*

De cette Maison étoit le Marquis de Fremeur, dont est l'Epitaphe suivante placée dans l'Eglise Paroissiale de Minorque, où *N...* sa veuve, & sa famille ont fondé à perpétuité une Messe de *Requiem* pour le deux Avril de chaque année.

EPITAPHE.

Cy gît Haut & Puissant Seigneur, JEAN-TOUSSAINT DE LA PIERRE, Marquis de Frémeur, Seigneur de Kermandic, Rosnerhe, Pendref, & autres lieux situés en Bretagne, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté Très Chrétienne, Gouverneur de Montmedy, Commandant pour le Roi dans l'Isle de Minorque; où il est décédé le 2 Avril 1759 dans la soixante-deuxieme année de son âge.

Ce marbre a été posé par les ordres du Roi *Louis XV*, pour conserver & honorer la mémoire d'un Sujet vertueux & fidele.

PIPRE, en Artois.

Jacques-François le Pipre, Ecuyer, Avocat & Procureur du Roi en l'Election d'Arras.

Frédéric-François le Pipre, Ecuyer, ci-devant Lieutenant au Régiment de Saint Suplice;

Jean-Louis Joseph le Pipre, aussi Ecuyer, Clerc tonsuré, demeurans à Arras, freres, & fils de feu *Frédéric* le Pipre, de l'ancienne & noble Famille de le Pipre, qui compte six cents ans & plus de noblesse Ceux de ce nom, comme il paroît par une Sentence de la Gouvernance de Lille le 27 Août 1711, prouverent qu'ils étoient de la même tige, & descendoient de *Gilles* le Pipre, Chevalier, qui se trouva au secours de *Louis*, Comte de Flandres, attaqué par les Gantois révoltés en 1379; de *Gilles*, source commune des deux branches, étoit issu *Eloy*; d'*Eloy*, *Pierre*; de *Pierre*, *Jean-Louis*, Seigneur d'Espos; & *Frédéric*, trisayeul des trois freres mentionnés ci-dessus.

De la branche cadette d'*Eloy*, étoit issu *François*; de *François*, *Pierre*; de *Pierre*, *Jean*; de *Jean*, II du nom; *Pierre* & *Antoine*, qui, suivant une Sentence rendue, prouverent leur filiation, & la noblesse des deux branches en remontant jusqu'à *Gilles*. Par cette

Digitized by Google

Sentence *Frédéric*, leur trisayeul fut reconu Noble, & descendant de la branche ainée dudit *Eloy*, fils de *Gilles*, source commune aux deux branches. Il épousa 17 Mars 1557 *Flour* de Loos : il avoit pour frere ainé *Louis* le Pipre, Seigneur d'Espons son fils ; *Antoine* bisayeul des ci-dessus rapportés, épousa 1 Avril 1577 *Jeanne* le Brun ; dont *Frédéric*, II du nom, baptisé 9 Janv. 1592, marié à *Marie* Dieusart, lequel eut *Antoine*, & *François*, pere des ci-dessus mentionnés.

Les alliances sont avec Cocuaille, d'Henin, Wit de-Bien, Billot, Belle-Valet, de Launoy, Beaufremetz ; & cette Famille, sur ses titres vûs & examinés par une nouvelle Sentence rendue en l'Election d'Arras 23 Avril 1720, est inscrite sur l'Etat des Nobles, & jouit des droits, prérogatives & priviléges accordés aux autres Nobles de la Province : cette Sentence a été communiquée à l'auteur en original.

De *Jacques-François* le Pipre, ci-dessus mentionné, & de *Marie-Guilaine* Irambard son épouse, sont nés,

1. *Jacques-Clément-Joseph*, marié, & a des enfans.

2. *Frédéric-François*, Religieux à l'Abbaye de S. Vaast d'Arras.

3. *Louis-Ignace*, Seigneur de la Vallée, Capitaine de Cavalerie, Sous-Brigad. de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, & Chevalier de Saint Louis.

Armes : *de gueules croix de verd.*

POILLOUE en Beauce. Ancienne Noblesse, dont on ne rapporte ici la filiation suivie, & justifiée par titres, que depuis *Jean*, qui suit.

Jean de Poilloue, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue, fis à Saclas, dont il rendit aveu, présent le Charon, Notaire à Saclas, le 3 Octobre 1402, à *Jean* de Montagu, Seigneur dudit Saclas, épousa *Marguerite* de Bouzonval, d'une noble Famille de Beauce, où elle a possedé les Terres de Gironville, Chaussy, Sepuis, & Gommerville, dont les armes sont d'*azur à un lion d'argent*. Ils sont l'un & l'autre nommés dans les partages de leurs successions, faits devant Verret, Notaire audit Saclas, le 6 Octobre 1430, par leurs enfans, qui sont, 1. *Jean II*, qui suit ; 2. *Arthus* ; 3. Et *Jeanne*.

Jean de Poilloue, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont il rendit aveu, présent *Félix* de Galli, Notaire à Saclas, le 6 Octobre 1445, aux Célestins de Marcoussis, Seigneurs dudit Saclas, à cause de la donation que leur en avoit fait *Jean* de Montagu, épousa 1°. *Jeanne* Douart, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rochefort, & de *Marie* de Prunelé, fille de *Hugues*, II du nom, Seigneur de la Porte, Gaudreville, & de *Guillemette* de Tussay, sa premiere femme ; 2°. *Louise* de Marolles, de laquelle il eut pour fille unique *Marie*, femme en 1495 de *N.* de la Taille, Ecuyer, Seigneur des Essarts, dont la postérité subsiste : il eut du premier lit *Jean*, III du nom, qui suit ; 2. *Philippe*, femme d'*Etienne* de la Taille, Ecuyer, Seigneur de Bondaroy ; 3. *Andrée*, femme, 1°. de *François* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de l'Etourville ; 2°. de *Louis* de Courcelles, Ecuyer ; 3°. de *Claude* Bénard, Ecuyer, Seigneur d'Arville.

4. Et *Françoise*, mariée par contrat devant le Pere, Notaire

Digitized by Google

à Saclas, le 9 Décembre 1508, à *Richard* de Villezan, Ecuyer, Seigneur de la Tour, de Guillerval, Famille de Beauce, dont les armes sont de *gueules à trois annelets d'or mis en fasce au lambel de trois pendans d'argent*.

Jean de Poilloue, III du nom, Ecuyer, Seigneur dudit Fief de Poilloue, dont il rendit aveu aux Célestins de Marcoussis, présent ledit le Pere, Notaire à Saclas, le 10 Août 1495, épousa *Marie* de Hallot, fille de *Denis*, Chevalier, Seigneur de l'Etourville, Vicomte de Levesville, mort en 1554, & d'*Anne* de Harville-Palaiseau, dont sont issus, 1. *Nicolas*, Seigneur du Fief de Poilloue, qu'il céda à *Urbain*, Seigneur de Jubert, son frere, par acte passé devant Gangnerie, Notaire à Saclas, le 14 Février 1572, transigea en 1574 avec *André* de Hallot, Seigneur de l'Etourville, son cousin-germain, & partagea devant Guenée, Notaire à Moutiers, le 11 Mai 1569, avec ses cohéritiers, la succession de *Louis* de Hallot son oncle, & mourut sans laisser d'enfans d'*Isabelle* de la Roque sa femme; 2. *Urbain*, qui suit; 3. & *Françoise*, femme de *Guillaume* de Bouzonval, Ecuyer, Seigneur de Chaussy, l'un & l'autre présens aux partages du 11 Mai 1569.

Urbain de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Jubert, & aussi du Fief de Poilloue, par la cession de *Nicolas* son frere aîné, épousa *Marie* le Vassor, de la Ville d'Orléans, laquelle étant veuve, & tutrice de ses enfans, demanda souffrance au Seigneur de Vaugrigneuse, pour le Fief de Jubert, échû à ses enfans par acte passé devant Gervaise, Notaire à Saclas, le 5 Octobre 1582; il eut, 1. *Abel*, qui suit; 2. Et *Jacques*, qui a fait la branche des Seigneurs de Bonneveau, rapportée ci-après.

Abel de Poilloue, Ecuyer, Seigneur dudit Fief, & de Saclas en partie, transigea, à cause de sa femme, avec *Josias*, *Théodore* & *Etienne* de Prunelé, ses beaux-freres, le 18 Février 1622: il avoit épousé, par contrat du 28 Avril 1596, *Marie* de Prunelé, née 24 Janvier 1568, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Guillerval, tué par les Ligueurs en 1587, & de *Marguerite* du Monceau, Dame de Thignonville, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de Thignonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine de Navarre, & de *Marguerite* d'Alençon, Baronne de Caniel en Caux, sa premiere femme, dont sont issus, 1. *Paul*, Seigneur de Saclas, marié par contrat du 26 Mars 1574, à *Anne* de Vierre, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu d'enfans; 2. *Timoléon*, marié 1°. à *Marguerite* de la Barre; 2°. à *N.*... 3°. à *Marie* le Roux.

3. *Louis*, l'aîné, Ecuyer, Seigneur des Châtelliers, mari d'*Olive* Thiboust, fille du Sieur de Thianville; 4. *Louis*, le jeune, Ecuyer, Seigneur de Fouville, marié par contrat devant de Grange, Notaire à Authon, le 3 Septembre 1631, à *Anne* de Cugnac, fille de *Paul*, Chevalier, Baron d'Imonville, & d'*Anne* Hurault, dont des enfans; 5. *Alexandre*, Religieux à Morigny; 6. *Suzanne*, femme le 13 Novembre 1628 de *Christophe* Sennethon, Ecuyer, Seigneur de Chaufour, fils de *François*, Seigneur dudit Chaufour, & d'*Hélène* de Fleury. Les armes de Sennethon sont de *gueules à une*

Digitized by Google

épée d'argent garnie d'or mis en bande, accompagnée en chef du côté senestre, d'une étoile d'or ; 7. Et *Anne*, femme de *Daniel* de Poireau, Ecuyer, Seigneur de Longchamp.

Branche des Seigneurs de Bonneveau.

Jacques de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Jubert, & à cause de sa femme, Seigneur de Bonneveau, épousa par contrat devant Lourdelot, Notaire Royal à Maisse, le 19 Novembre 1599, *Oudette* de la Mothe, Dame de Bonneveau, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Renée* de Bizemont, dont 1. *Abel*, Ecuyer, Seigneur de Bonneveau, maintenu avec ses freres & sœur dans leur noblesse, par Arrêt du Conseil du 22 Juillet 1669, mort sans alliance ; 2. *Guy*, qui suit ; 3. *Louis*, mort sans alliance ; 4. Et *Anne*, femme sans enfans de *Gédéon* Desmasis, Ecuyer, Seigneur de Panetieres, fils de *Pierre*, Seigneur de Brieres les-Scellés, & de *Renée* de Hemery.

Guy de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Bonneveau après la mort d'*Abel* son frere aîné, épousa par contrat devant *Martin* Dupuis, Notaire Royal à Borgneville, le 24 Février 1642, *Madeleine* de Vierre, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur des Maretz, & de *Jeanne* de Vidal d'Argeville, dont pour fils unique,

Jacques de Poilloue, II du nom, Chevalier, Seigneur de Bonneveau & de Saclas en partie, épousa par contrat passé devant *Etienne* Gilles, Notaire à Sainville, le 9 Juin 1664, *Madeleine* d'Allonville, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur du Plessis-Saint-Benoît, & de *Jeanne* de la Garde, dont plusieurs enfans, qui partagerent leurs successions devant Mautains, Notaire Royal à Estampes, le 14 Janvier 1704. Le seul qui a laissé postérité est

Louis de Poilloue, Chevalier, Seigneur de Bonneveau & Saclas en partie, ancien Garde du Corps du Roi, épousa par contrat passé devant le Vassor, Notaire à Estampes, le 8 Avril 1693, *Angélique-Clémence* Hemard, Dame du Petit Saint-Mars, en la Paroisse Saint Martin d'Estampes, fille de *Claude*, Seigneur dudit lieu, & de *Christine* Samson, dont 1. *Jacques-Auguste*, qui suit ; 2. Et *Louis-René*, dont nous parlerons après son frere.

Jacques-Auguste de Poilloue, dit Bonneveau, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ancien Capitaine d'Infanterie, né 25 Octobre 1694, marié dans l'Eglise de Saint Martin d'Estampes, le 11 Juin 1719, à *Marie Catherine* Fondriet de Boirvaux, fille d'*Isaac*, Ec. Seigneur de Boirvaux, Lieutenant Général d'Artillerie, & Chevalier de Saint Louis, & de *Marie-Catherine* Cordet, dont sont issus,

1. *Jacques-Auguste*, II du nom, né le 11 Juillet 1721, Capitaine de Mineurs, tué au siége de Berg op-Zoom, 20 Août 1746, sans alliance.

2. *Isaac-Pierre*, dit l'Abbé de Bonneveau, Docteur de Sorbonne, Prevôt de Saint Quiriace de Provins, né 11 Juillet 1722.

3. *René-Louis*, dit le Vicomte de Bonneveau, né 20 Mars 1726, Chevalier de Saint Louis, & Lieutenant-Colonel du Régim. Royal Lorraine, Infanterie, en 1757.

4. *Jean-Baptiste*, dit le Chevalier de Bonneveau, né 12 Octobre 1732, Lieutenant dans le Régi-

Digitized by Google

ment Royal des Carabiniers, Chevalier de Saint Louis.

5. *Marie Thérese-Charlotte*, née 12 Octobre 1733, dite Mademoiselle de Bonneveau, élevée à Saint-Cyr, non mariée.

6. *Edmée-Genevieve-Rosalie*, Demoiselle de Boirveau, née 22 Février 1739, non mariée.

Louis-René de Poilloue, dit Saint-Mars, né le .... 1696, Chevalier, Seign. du Petit Saint-Mars, Valnay, Courmeunier, Courteheuse, en la Paroisse de Saint Martin d'Estampes, ancien Garde du Corps du Roi, marié par contrat devant Rousſel, Notaire à Paris, le 8 Août 1728, à *Elisabeth* de Saint-Perrier, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur de Bandeville, Lieutenant d'Artillerie, & de *Marguerite* Gaulier, & niece de *César-Joachim* de Saint-Perrier, Lieutenant Général d'Artillerie, avec le Département de Flandres, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, mort à Douay ſans enfans en 1757, dont ſont iſſus,

1. *César-Joachim*, dit Saint-Perrier, né en 1734, Aide-Major d'Artillerie.

2. *Louis-René*, dit l'Abbé de Saint-Mars, Prêtre, né en 1735.

3. *Jacques-Auguſte*, III du nom, dit Saint-Mars, né en 1740, élevé Page, & depuis Gentilhomme du Duc d'Orléans, & Enſeigne aux Gardes Françoiſes.

4. *Jean-Baptiſte*, dit le Chevalier de Saint-Mars, né en 1744, élevé Page de Madame la Comteſſe de Touloufe, puis Officier des Vaiſſeaux du Roi.

5. *Louiſe-Eliſabeth*, Demoiſelle de Saint-Mars, née en 1730, morte ſans alliance en 1761.

6. *Charlotte*, Demoiſelle de Valnay, née en 1731, non mariée.

7. *Françoiſe*, Demoiſelle de Monceau, née en 1737, non mariée.

8. *Catherine*, Demoiſelle de Saint-Perrier, née en 1738, élevée à Saint-Cyr, non mariée.

Les armes: *d'argent à trois chevrons partie de ſinople & de ſable.*

POILVILAIN (de), ou PELVILAIN. C'eſt une des plus nobles & des plus anciennes Familles de Normandie, au Diocèſe d'Avranches, où elle étoit connue dès le onzieme ſiecle, & miſe au rang de l'ancienne Nobleſſe par *Raymond* de Monfaud, & par M. de Roiſſy, Commiſſaires du Roi en cette Province, ès années 1463 & 1597.

L'ancienneté de cette Famille ſe juſtifie par toutes les Chartes, Inventaires & Traités de Mariage.

Il eſt également prouvé que *Vautier* de Pelvilain, qui vivoit en 1189, s'eſt trouvé témoin à une Charte du Roi d'Angleterre *Henri II*, pour l'Abbaye d'Aulnay, au Diocèſe de Bayeux.

Il eſt auſſi prouvé que *Richard* de Poilvilain, ou Pelvilain, qui a ſuccedé, vivoit en 1220, & qu'il avoit épouſé *Béatrix* de Verdun.

Geoffroy de Poilvilain, qui a ſuccedé à *Richard*, ſe trouve au nombre des Chevaliers renommés en Normandie, qui en 1239 y poſſédoient des Fiefs militaires.

Richard de Poilvilain vivoit en 1337, dont eſt iſſu,

Guillaume de Poilvilain, qui épouſa *Jeanne* Aze en 1463, dont

Pierre de Poilvilain, qui épouſa *Catherine* de Crux en 1486, dont *François* & *Euſtache* de Poilvilain.

François épouſa *Louiſe* Duhomme en 1515.

Euſtache

Digitized by Google

Eustache, son frere puîné, s'est marié, & a formé la branche des Poilvilain-Mezouards, qui subsiste aujourd'hui en 1764 (Evêché d'Avranches) dans la personne de

N.... de Poilvilain, Seigneur de Mezouards, Commandant d'une Compagnie Garde-Côte.

De *François* de Poilvilain & de *Louise* Duhomme, est issu *Jean* de Poilvilain, qui a épousé *Marguerite* de Cotentin en 1534, dont sont issus,

Richard & *Jean* de Poilvilain. *Richard* avoit épousé *Marguerite* de Grimouville en 1578, & a formé la branche de Poilvilain-Monchoreau, éteinte en 1745 dans la personne de *Louis-Auguste* de Poilvilain, lequel a péri à Brest sur le Vaisseau du Roi *le Fleuron*, qui fut incendié. Il avoit épousé *Marguerite-Guillemette* l'Espartier de Coatcaric, dont il n'a point eu d'enfans.

Jean, frere puîné de *Richard*, a épousé *Scholastique* de Grimouville en 1561, dont

Pierre de Poilvilain, qui épousa *Blanche* de Corbon en 1583, dont

Bertrand de Poilvilain, qui a épousé *Françoise* Fortin en 1619, dont

Jean de Poilvilain, qui épousa *Suzanne* Deslandes en 1655, dont

Georges de Poilvilain, Marquis de Crénay, qui épousa *Gaude* de Montagut en 1683, dont sont issus,

Sébastien de Poilvilain, Marquis de Crénay, Comte de Montagut, Maréchal des Camps & Armées du Roi, lequel existe aujourd'hui en 1764: il avoit épousé en 1715 *Charlotte-Marie-Madeleine* de la Brousse de Saint-Front, morte en 1740.

Henri de Poilvilain, Baron de Crénay, puîné de *Sébastien*, est mort à la Cayenne en 1739, Commandant pour le Roi dans cette Isle: il n'étoit point marié.

Charles-Félix de Poilvilain, Chevalier de Crénay, frere puîné de *Henri* & de *Sébastien*, est mort en 1756 Vice-Amiral de France. Il n'étoit point marié.

De *Sébastien* de Poilvilain, & de *Charlotte* de la Brousse, sont issus,

Georges de Poilvilain, Comte de Montagut, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi. Une blessure mortelle qu'il a reçue à la Bataille d'Ettingen en 1743, l'obligea de quitter le service du Roi; & s'étant retiré dans ses Terres de Basse-Normandie, il apprit que les Anglois étoient débarqués à Saint-Cast en Bretagne, où il fut tué en 1758, ayant marché Volontaire à la tête des Grenadiers du Régiment de Boulonnois: il avoit épousé en 1741 *Anne-Marie* de Baude de la Vieuville, morte en 1748.

Thibault-François-Henri de Poilvilain, Marquis de Montagut, frere puîné de *Georges*, est aujourd'hui vivant; il est Brigadier des Armées du Roi, & Lieutenant Aide-Major Général des Gardes du Corps.

Louis-Anne de Poilvilain, Chevalier de Crénay, frere puîné de *Henri* & de *Georges*, est vivant: il est Capitaine des Vaisseaux du Roi.

De *Georges* de Poilvilain & d'*Anne* de Baude, est issu

Sébastien de Poilvilain, Comte de Montagut, vivant en 1762, Guidon des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi.

Armes: *partie d'or & d'azur.*

Cette Famille a contracté des

Digitized by Google

alliances avec les Maisons de Grimouville, de Larchant, de Monchoreau, de Cotentin-de Tourville, de Brucourt, de Carbonel, de Canisy, de Tournemine, de Sainte-Croix-Grandtome, de Dapchey, de Muldrac, de Rosmadec, de Montmorency, de Pennencouet, de Louvel, de Beaufils-Romainville, de Kercado, de Daidie, de Saint-Laurent, de Crevant-Cingé, de Verteillac, de Salagnac; de d'Aubusson, de Beauregard, de Saint-Astier, de Fayolles, d'Hautefort-Marquesac, de la Garde Saint-Angel, de Calvimont, de la Jéart, de Cherval, de Taillefer, de Galard de Béarn, de Brassac, de Deloste, de d'Apremont, de Marquetel-St.-Evremont, & de Montagut.

POLY, dans le Comté de Bourgogne. On a déja parlé de cette ancienne Noblesse, *Tome III du Supplément*; mais des corrections & augmentations essentielles exigent une nouvelle Généalogie plus exacte.

I. La Noblesse de ceux du nom de Poly a été prouvée à la Chambre des Comptes de Dole, & dans les Chapitres Nobles du Comté de Bourgogne. Elle est connue dès le douzieme siecle. *Hugon* ou *Hugues* Poly vivoit en 1195, & eut pour fils *Jehan*, qui suit, & *Amédée*, rapporté après son aîné.

II. On trouve une reprise de Fief faite, & hommage rendu à illustre personne *Hugues* de Vienne, au mois d'Avril 1257, d'une Montée de Muyre (*a*) par *Jehan* Poly, fils de *Hugon* Poly de Menetruz.

II. *Amédée* Poly laissa *Renauld*, qui suit.

III. *Renauld* Poly, dit de Chassal de Menetruz, Chevalier, passa un traité le 3 des Ides de Septembre de l'an 1289, avec illustre personne *Hugues* de Vienne, au sujet de la construction d'une tour.

IV. *Jehan* Poly Damizel de Menetruz, I du nom, fils Cayenarier de *Renauld*, dit de Chassal, fit l'an 1310 donation d'un cens & droits en résultans à l'Hôpital du Saint-Esprit; il eut pour fils *Etienne*, qui suit.

V. *Etienne* Poly de Menetruz, Chevalier, épousa *Etiennette* de . . . . qui, devenue veuve, élut par son testament sa sépulture dans le tombeau de Noble homme *Jehan* Poly, Homme d'Armes, pere d'*Etienne* Poly son mari, & institue *Jehan*, qui suit, & *Pierre* Poly, ses fils, héritiers: elle legue à *Béatrix* & à *Jeanne* Poly ses filles, Religieuses, à chacune vingt florins de Florence. Ce testament est de 1375. *Pierre* Poly, fils puîné d'*Etienne*, rendit foi & hommage à *Philippe*, Duc & Comte de Bourgogne, de tout ce qu'il tenoit en Fief de lui au Bailliage d'Aval. Cet acte est de 1411. *Pierre* laissa deux fils, *Claude* & *Philippe* Poly, qui rendirent foi & hommage à *Loys* de Châlons, pour tout ce qu'ils tenoient en Fief de lui, en la forme que *Pierre* Poly leur pere, & ses prédécesseurs, l'avoient fait au tems passé. Ce titre est de 1440.

VI. *Jehan* Poly, II du nom, eut pour enfans *Etienne*, qui suit, & *Hugues*, rapporté après son frere aîné. On conserve un titre de recohnoissance de cens de l'an 1399, passé au profit d'*Etienne* & de *Hugues* Poly, freres.

VII. *Etienne* Poly, II du nom,

(a) *Ce mot s'entend d'une cuite de sel qui monte dans la chaudiere.*

Digitized by Google

eut pour fils *Hugues* Poly ; ce qui se voit par un Arrêt du Parlement de Dole, rendu à la requête, dit la Cour, *de notre amé & féal* Hugues *Poly, fils & héritier de feu* Etienne *Poly, Ecuyer, fois contraint* Richard *de Cey, Ecuyer*, &c. Cet Arrêt est de 1451.

VII. *Hugues* Poly de Menetruz, fils puîné de *Jehan*, fit la quittance dotale, tant en son nom qu'au nom de *Jehan* Poly son fils, Ecuyer, d'une somme de trois cents francs, partie de la dot de *Thibaude* de Chassel, épouse dudit *Jehan*. Cette quittance est de l'an 1484. Ce même *Hugues* fut Ecuyer du Duc Philippe, & eut de ce Prince, par donation pour lui & ses successeurs, résidans à Menetruz, son usage & chauffage au mort-bois (*a*) dans une de ses Forêts, & trois places de panage (*b*) par an. Cet acte est de 1450.

VIII. *Jehan* Poly de Menetruz, Ecuyer, III du nom, fut convoqué aux Etats du Comté de Bourgogne en 1494, & à ceux qui devoient se tenir à Dole en 1524 : il épousa, comme on l'a vû, *Thibaude* de Chassel. Par son testament il fonda une Messe à perpétuité dans l'Eglise de Menetruz, & institua son héritier universel Noble homme *Jacques* Poly, Ec. son fils, & lui substitua *Guillaume* & *Jacques*, enfans de ce *Jacques*, son héritier & son substitué. Cet acte est de 1520.

IX. *Jacques* Poly, I du nom, testa en 1556, & institua ses héritiers *Guillaume* & *Jacques* Poly ses fils. Par Lettres datées du mois d'Avril de la même année, il fut convoqué aux Etats du Comté de Bourgogne, qui devoient se tenir à Dole les mêmes années. Il donna procuration à *Jacques* Poly, un de ses fils. Elle avoit pour objet l'hoirie de *Jeanne* de Poly sa sœur. Cet acte est du 14 Novembre 1556.

X. *Jacques* Poly, II du nom, mérita par ses rares talents pour les Négociations, la confiance du Cardinal de Grandvelle, avec lequel il fut dans une liaison particuliere, & la plus intime jusqu'à sa mort : il eut plusieurs enfans, entr'autres,

XI. *Hugues* Poly, II du nom, qui servit dans les armées de son Prince : il épousa le 5 Octobre 1590 *Anne* de Branchette, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bovey, & de Demoiselle *Jeanne* de Rupt, niece de *Jacques* de Rupt, mort Chevalier de Malte : il eut de ce mariage,

XII. *Guyon* Poly, qui se maria en 1616 avec *Claudine* du Pasquier, fille de *Simon*, & petite-fille de *Claudine* de Vaudrey (*c*) : il mourut jeune, & laissa pour fils *Antoine-Gaspard*, qui suit.

XIII. *Antoine-Gaspard* Poly, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiébaud, Commandant du Château Sainte-Agnès, fut convoqué

(a) *Mort-bois est toute espece de bois blanc, ou bois qui ne porte point de fruit.*

(b) *Ces trois places de panage s'entendent du droit d'envoyer trois porcs à la glandée.*

(c) *Les descendans de* Simon *du Pasquier ont été successivement placés à Malte, & plusieurs dans les Chapitres Nobles du Comté, où, pour être reçû, il faut faire preuve de seize quartiers, huit du côté paternel, & huit du côté maternel.*

Digitized by Google

aux Etats du Comté de Bourgogne en 1662 & 1666 : il s'allia le 7 Novembre 1652 avec *Jeanne-Baptiſte* Maillot, fille de *Luc* Maillot, Ecuyer, & de Demoiſelle *Anne* de Cécile. Il teſta le 15 Octobre 1685, & eut pluſieurs enfans, entr'autres, *Jacques* Poly, qui ſuit, & *Jean-Claude*, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la Bataille de Malplaquet en 1709.

XIV. *Jacques* Poly, III du nom, Chevalier, Seign. de Saint-Thiébaud, Chevalier d'Honneur en la Chambre des Comptes de Dole, épouſa en 1698 *Anne-Alexandre* de Chaffoy, fille de *Philippe-Adrien* de Chaffoy, Seigneur de Courcelles, Munans & autres lieux, & de *Françoiſe* de Rahon. Il mourut en 1731, laiſſant,

1. *François-Gaſpard*, qui ſuit.

2. *Jean-Charles*, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique.

3. *François-Baptiſte*, Lieutenant au Régiment du Maine, tué à l'âge de quinze ans à la Bataille de Parme, en 1734.

4. *Jean-Joſeph*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Poly.

5. *Gaſpard*, Religieux en la Noble Abbaye de Gigny, enſuite Vicaire Général à Nantes, & Abbé Commendataire de la Chaume ; 6. 7. 8 9. Quatre filles, dont deux Chanoineſſes en la Noble Abbaye de Migette.

XV. *François-Gaſpard*, Comte de Poly, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiébaud-Pleure, Saint-Martin, Colone-Vaivre, Bieſmorin, Cheſabois, Montholier, Ratier, Neuvilley, les Milieres, Brainan, Viſenay, Berſaillin, Bouchot, la Charme, Champrougier, Châteley, Chemenot, Pont-du-Bourg, Truges, &c. Chevalier d'Honneur à la Chambre des Comptes de Dole, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie, puis Meſtre-de Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, enſuite Brigadier, & Maréchal de Camp, a épouſé 30 Avril 1743, *Thereſe-Narciſſe* de Durfort, fille de *Nicolas*, Comte de Durfort, Commandant à Collioure, & d'*Agnès* de Bordeville. De ce mariage ſont nés trois enfans morts jeunes, & une fille née en 1754.

Les armes : *d'azur à la faſce d'or, ſurmontée d'une quinte-feuille, percée de même, l'écu placé ſur le cœur d'une aigle éployée, échiquetée d'or & de ſable, couronnée d'argent.*

PREISSAC, Marquis d'Eſclignac, en Armagnac. *Parti, au premier coupé, en chef d'argent au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'azur, & en pointe d'azur au pal d'or, au ſecond d'azur à trois faſces d'argent.*

Cette Maiſon eſt de la claſſe de celles dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des ſiecles les plus reculés. Le *Gallia Chriſtiana*, l'Hiſtoire du Languedoc, celle des Comtes de Toulouſe, leurs Annales, le Tréſor des Chartres, les Actes publics d'Angleterre, l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Faudoas, celle de Châtaigniers, l'Hiſtoire de la Maiſon de Richelieu, une Généalogie manuſcrite de la Maiſon de Goth, les Additions & Corrections à l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, la Vie des Papes par Baluſe, Rymer, le Cabinet du Généalogiſte des Ordres, &c. fourniſſent des preuves plus que ſuffiſantes de l'antiquité & de l'illuſtration de cette Race. Nous en donnerons dans la ſuite la Généalogie dreſſée ſur les titres.

Digitized by Google

PRÉVOST DE TOUCHIMBERT, Seigneur de Sanſac, Beaulieu, Puybeautier, & de Traverſay en Poitou.

Le premier de cette Famille connu eſt *Guillaume* Prévoſt, Seigneur d'Aiſecq, qui vivoit en 1390 avec *Catherine* de Sanſac ſon épouſe, dont vint

Jean Prévoſt, Seigneur d'Aiſecq & de Sanſac, qui fut marié deux fois : 1°. Avec *Jeanne* Peſet ; 2°. Avec *Jeanne* de Sery.

Les enfans du premier lit furent 1. *Aymard* Prévoſt, Seigneur de Touchimbert, chef de ſa branche, rapportée ci-après ; 2. *Jean*, Seigneur d'Aiſecq, dont on ne connoit point la poſtérité ; 3. *Savary* Prévoſt, Seign. de Sanſac, auteur d'une branche rapportée après celle de Touchimbert.

Branche de Prévoſt de Touchimbert.

François Prévoſt de Touchimbert, I du nom, Seigneur de la Piougerie, deſcendant d'*Aymard*, ci-deſſus rapporté, épouſa en 1626 *Jeanne* de la Rochefoucauld ; il en eut trois garçons & deux filles. Les garçons furent, 1. *François*, II du nom, qui ſuit ; 2. *Caſimir*, rapporté après ſon frere aîné ; 3. *Charles*, mort ſans enfans mâles.

François, II du nom, fut pere de deux garçons & de quatre filles : l'aîné, *François*, III du nom, Prévoſt de Touchimbert, Seigneur de Saveille, épouſa *N.* Chiton de Monlaurier, mere de Madame la Marquiſe de Bourdeilles, retirée en 1764 à Port-Royal.

Du ſecond fils de *François II* naquit *Jean* Prévoſt de Touchimbert, mort Garde de la Marine, en 1722, & en ſa perſonne s'eſt éteinte la poſtérité de *François II*, fils aîné de *François I* & de *Jeanne* de la Rochefoucauld.

Caſimir, fils puîné de *François I* & de la même *Jeanne* de la Rochefoucauld, épouſa, 1°. *Marie* Robillard ; 2°. *Marie* Coulau, fille du Seigneur de Vignau.

Du premier lit il eut un garçon & huit filles ; le garçon & quatre filles paſſerent en Angleterre ſans être mariés, & des quatre autres filles qui reſterent en France, trois furent reçûes à Saint-Cyr.

Caſimir, de ſon ſecond mariage avec *Marie* Coulau, eut, entr'autres enfans, 1. *Auguſte*, qui ſuit ; 2. *François* Prévoſt de Touchimbert, ci-devant Capitaine au Régiment de Champagne, qui n'a point d'enfans ; 3. *Jean*, Seigneur de Grosbois, ci-devant Officier de Dragons, s'eſt marié deux fois, & a huit enfans, dont un actuellement au ſervice.

Auguſte Prévoſt de Touchimbert, Seigneur de Londigny, & de *Marie* Coulau ſa ſeconde femme, a ſervi dans les Mouſquetaires, & a eu de ſon mariage avec *Jeanne-Madeleine* de Lameth-Buſſy, un garçon reçû Page de la Grande Ecurie en 1749, & Capitaine de Cavalerie en 1764, & deux filles, dont la cadette, nommée *Thérèſe* Prévoſt, eſt entrée à Saint-Cyr en 1749, & en eſt ſortie en 1761.

Branche de Prévoſt de Sanſac.

De *Savary* Prévoſt, Seigneur de Sanſac, troiſieme fils de *Jean*, & de *Jeanne* Peſet, deſcendent *Antoine* Prévoſt, Archevêque de Bordeaux, & *Louis* Prévoſt de Sanſac, Chevalier de l'Ordre du

Digitized by Google

Roi ſous *François I*, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de ſes Ordonnances, Conſeiller de ſon Conſeil Privé, & Gouverneur d'Angoumois : il eut de ſa femme, qui étoit de la Maiſon de Montbron,

Jean Prévoſt, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de ſes Ordonnances, & Commandant à Bordeaux & Pays Bourdelois : il épouſa une Demoiſelle de la Maiſon de Maillé-Brézé, & mourut ſans enfans au ſiége de Chartres en 1595.

Branche de Prévoſt de Beaulieu & de Traverſay.

Jean Prévoſt, Seigneur d'Aiſecq & de Sanſac, rapporté ci-deſſus, étant devenu veuf de *Jeanne* Peſet, épouſa en ſecondes noces *Jeanne* de Sery : il en eut *Guyot*, qui ſuit.

Guyot Prévoſt, Seigneur de Puybeautier, épouſa *Marie* Tiſon, dont

Jacques Prévoſt, marié à *Robine* Després.

De ce mariage naquit,

Jean Prévoſt, qui épouſa *Françoiſe* d'Archiac, mere de *François*, qui ſuit.

François Prévoſt s'allia avec *Jacquette* de Nouſiere : il en vint

François Prévoſt, qui épouſa *Madeleine* Barbarin, dont

François Prévoſt de Beaulieu, marié à *Renée* Maudron de Rangne, Dame de Traverſay. De ce mariage ſont ſortis ſix garçons & ſix filles ; les garçons ſont,

1. *François* Prévoſt de Traverſay, qui fut Page de la Grande Ecurie, & enſuite Lieutenant-Colonel de Cavalerie.

2. *Achille* Prévoſt de Puybeautier, Capitaine de Cavalerie, tué à Luzara.

3. *François* Prévoſt de la Vaucelle, Cornette de Cavalerie, tué à la Marſagne.

4. *Gabriel*, mort auſſi au ſervice.

5. *Louis* Prévoſt, rapporté ci-après.

6. *Jean*, rapporté auſſi après ſon frere aîné.

Louis Prévoſt de Beaulieu, Capitaine de Cavalerie, épouſa *Anne* d'Abzac de la Douze, dont ſont ſortis, 1. *Gabriel* Prévoſt de Puybeautier, mort au ſervice ; 2. *Jean* Prévoſt de la Vaucelle, Capitaine au Régiment de Poitou Infanterie, tué à la Bataille de Rosbach : il a laiſſé un fils en bas âge ; 3. *François* Prévoſt, ci-devant Major au Régiment de la Marche-Province, aujourd'hui Commandant le Régiment des Recrues de Poitiers.

Jean Prévoſt, ſixieme fils de *François* Prévoſt de Beaulieu, & de *Renée* Mandron de Rangne, Demoiſelle de Traverſay, ancien Officier de Cavalerie, vivant en 1764, a épouſé *Henriette* du Queſne Guitton, fille du Marquis du Queſne, Lieutenant Général des Armées Navales, dont,

1. *Abraham-Louis* Prévoſt de Traverſay, Capitaine au Régiment de Penthievre Cavalerie, qui a été dangéreuſement bleſſé à la Bataille de Rosbach.

2. *Jean-François* Prévoſt de Traverſay, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint Louis : il a épouſé *Claire* du Queſne-Brone, dont pluſieurs enfans en bas âge.

3. *Abraham-Henri*, Prévoſt de Traverſay, auſſi Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi.

4. *Jean-Baptiſte* Prévoſt de

Digitized by Google

Traverſay, mort Lieutenant d'Artillerie à la Martinique.

Et quatre filles, dont une, *Marguerite* Prévoſt de Traverſay, eſt entrée à Saint-Cyr en 1743, & en eſt ſortie en 1763.

Armes : *d'argent à deux faſces de ſable, accompagnées de ſix merlettes de même.* 3. 2. & 1.

PREVOST, à Paris & en Bretagne. Porte : *Au premier d'azur à un croiſſant d'argent, au ſecond d'or à trois étoiles d'azur, & au troiſieme de ſable à une ſirene d'argent.*

Cette Famille remonte à *Jean* Prevoſt, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Paris, Préſident aux Requêtes du Palais, qui eut pour fils *Bertrand*, Ecuyer, auſſi Conſeiller au Parlement de Bretagne & de Paris, enſuite ſecond Préſident au Parlement, & ſucceſſivement Conſeiller au Conſeil Privé du Roi, mort en 1585 : elle a fourni d'illuſtres Magiſtrats, & pluſieurs Officiers Militaires.

Robert Prevoſt, Ecuyer, Seigneur de Montreuil & du Pereux, né en 1654, & mort le 24 Septembre 1712, âgé de cinquante-ſept ans onze mois, & fut enterré le ſurlendemain dans l'Egliſe de S. Pierre & Saint Paul de Montreuil près Vincennes; il étoit de la branche aînée : il avoit épouſé *Catherine* Pezant, dont il eut pour enfans (*a*),

1. *Denis-Guillaume* Prevoſt, Ecuyer, Conſeiller-Sécretaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances, marié le 16 Février 1703, à *Jeanne-Genevieve* de Lépine, native de Morlaix en Baſſe Bretagne, dont

Jean-Baptiſte-Denis-Robert Prevoſt, Ecuyer, Sieur de Sainte-Marie, non marié, &

Robert-Philippe Prevoſt, Ecuyer, Sieur Desfontaines, non marié.

2. *Philippe* Prevoſt, ci-après.

3. *Robert-Denis-Martin* Prevoſt, Ecuyer, ſans poſtérité.

4. *Pierre-François* (dit auſſi *Jean François*) Prevoſt, Ecuyer, Sieur Desfontaines, n'a pas été marié.

5. *Philippe-Silveſtre* Prevoſt, Ecuyer, Sieur de la Boiſſiere, ſans poſtérité.

N. Prevoſt, mariée à *Hugues* de Salins, Ecuyer, Fermier Général du Roi, Conſeiller-Sécretaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances.

N. Prevoſt, mariée à *Pierre-Vincent*, Ecuyer, Conſeiller-Sécretaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances.

N. Prevoſt, mariée à *Pierre* Acart, Ecuyer, Conſeiller-Sécretaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances.

N. Prevoſt, mariée au Sieur de Sennecé, Gentilhomme de Normandie.

La premiere a laiſſé deux filles, dont l'aînée, mariée au Sieur Blancheton de Chevry, Ecuyer, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, frere du Comte de la Rochepot; & l'autre au Sieur de Marcilly, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Bourgogne.

Philippe Prevoſt, Ecuyer, Sieur de la Croix, Directeur Général des vivres de la Marine à Breſt, & Tréſorier des Fortifications en

(*a*) *Un Mémoire de Famille porte qu'un de ces enfans, nommé Prevoſt du Pereux, fut tué à la Bataille de Malplaquet, étant Capitaine dans le Régiment de Bretagne, Infanterie. Il n'eſt pas indiqué par ſon nom de Baptême.*

Digitized by Google

Bretagne, natif de Paris, épousa par contrat du 14 Septembre 1714, *Marie-Gabrielle-Elisabeth* Lestobec de Langristin, fille de *François*, Sieur Dupleſſis, & de *Marie* Lars ſa veuve : il mourut à Breſt le 26 Juin 1743, âgé d'environ cinquante-neuf ans, laiſſant de ſon mariage,

1. *Jacques* Prevoſt, ci-après.

2. *Philippe* Prevoſt, Ecuyer, Capitaine des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, né vers l'an 1721, marié à *N...* de Leſtang, dont des enfans.

3. *Denis-Pierre* Prevoſt, Ec. Sieur de Preſſigny, né vers l'an 1725 : il fut mis, ainſi que tous ſes freres & ſœurs, ſous la tutelle de leur pere, par Sentence du Châtelet de Paris du 28 Novembre 1730 : il s'eſt retiré du ſervice avec 500 liv. de penſion du Roi. Il a épouſé le 15 Septembre 1750 *Marie-Françoiſe* Milbeo de Kerſily, fille de *Bernard-Joſeph* Milbeo de Kerſily, Sieur de Rubien, & de *Françoiſe-Gabrielle* Pirion ſa femme, dont, entr'autres enfans,

Jean-René-Marie Prevoſt, Ec. né le 6 Août 1757.

N... Prevoſt, Ecuyer, né 19 Juillet 1760.

Renée-Marie-Joſephe Prevoſt, née 25 Février 1759.

Marie-Jacquette-Eliſabeth, née le 28 Novembre 1761.

Pierre-François Prevoſt, Ec. Sieur de la Croix, Commiſſaire de la Marine à Saint-Domingue, né vers l'an 1726.

Denis-Robert-Joſeph Prevoſt, Chanoine de Bray-ſur-Seine, né vers le mois de Février 1729.

Marie-Joſephe Prevoſt, née vers l'an 1719.

Et *Charlotte* Prevoſt, née vers le mois de Septembre 1730, & morte peu de tems après.

Jacques Prevoſt, Ecuyer, Sieur de la Croix, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Commiſſaire Général Ordonnateur de la Marine, & ancien Préſident au Conſeil Supérieur de Louisbourg, né à Breſt le 16 Mai 1715, commença à ſervir dans la Marine en qualité d'Eleve, le premier Janvier 1729 ; fut fait Ecrivain principal en 1735 ; & ayant été envoyé la même année à l'Iſle Royale, il y fit les fonctions de Commiſſaire de la Marine ; mais la diſette de vivres étant devenue conſidérable dans cette Colonie, le Sieur de Saint-Ovide de Brouillan, Gouverneur alors, l'envoya en France pour repréſenter au Miniſtre les beſoins de la Colonie ; le Miniſtre y pourvut, & chargea ledit Sieur Prevoſt d'y conduire les ſecours néceſſaires. En 1739 il fut chargé des détails des Troupes & de l'Artillerie, & admis dans le Conſeil Supérieur, où il a reçû l'honneur de préſider dans la ſuite.

En 1745 il fut bleſſé & fait priſonnier de guerre au ſiége de Louiſbourg, où il perdit la plus grande partie de ſes effets, & fut fait encore priſonnier par les Anglois dans le fameux combat de mer livré près du Cap de Finiſtere par le Marquis de la Jonquiere en 1747. Le premier Avril 1746 il avoit été nommé Commiſſaire de la Marine. Le premier Janvier 1749 il obtint des Proviſions de premier Conſeiller au Conſeil Supérieur de Louisbourg, & une Commiſſion du Roi, de Subdélegué à l'Intendance de la Nouvelle-France, à l'Iſle-Royale, & Iſles en dépendantes, & encore une autre Commiſſion de Commiſſaire-Ordonnateur dans ce Pays, datée du même jour. Il fut nommé Commiſſaire

Digitized by Google

des Guerres le premier Mars 1755, lors de l'embarquement des Troupes que le Roi fit passer en Canada sous les ordres du Baron de Dieskau, Maréchal de Camp ; obtint, en consideration de ses bons services, une gratification de 3000 l. sur le Trésor Royal en 1756, & enfin, après avoir éprouvé différens périls, & un naufrage, il est parvenu le premier Novembre 1757 au grade de Commissaire Général de la Marine, que lui ont mérité ses longs & importans services, & s'est retiré avec l'agrément du Roi, qui, pour le témoignage de sa satisfaction, lui a accordé 3000 liv. de pension sur la marine. Il épousa, par contrat du 14 Février 1745, *Marguerite-Thérese* Carrerot, fille de *Pierre-André*, Conseiller au Conseil Superieur de Louisbourg, & de *Marie-Josephe* Cheron. De ce mariage, qui fut célébré le même jour, il a pour enfans,

1. *Jacques-Marie-André* Prevost, Ecuyer, né le 28 Janvier 1749, & nommé le premier Avril 1760, Enseigne en pied d'Infanterie dans les Troupes des Colonies, alors à Rochefort.

2. *Louis-Anne*, dit le Chevalier Prevost, Ecuyer, né le 4 Mai 1750.

3. *Charles-Auguste*, dit le Chevalier de la Croix, Ecuyer, né 19 Avril 1751.

4. *Antoinette-Josephe*, née 24 Octobre 1747.

5. *Marguerite-Josephe-Adelaïde*, né 19 Mars 1752.

6. Et *Renée-Victoire*, née 30 Décembre 1753.

PROISY. *Lambert* de Proisy vivoit environ l'an de grace 1180 ; il étoit Seigneur de Proisy en Thiérarche. Les Historiens remarquent que c'est vers ce tems que les Gentilshommes donnerent leurs noms aux Fiefs qu'ils possédoient. Il eut pour héritier,

Anselme de Proisy, dont il est parlé dans l'Abbaye d'Honnecourt en Cambraisis : il vivoit encore l'an 1221, & eut trois fils de *Jeanne* de Lihu.

1. *Claude*, qui lui succeda.

2. *Anselme*, mort jeune sans postérité.

3. Et *Hubert*, qui fut Doyen de Saint-Gery de Cambray.

Claude de Proisy, fils d'*Anselme*, épousa *Dode* de Campremy, dont il eut trois fils : il vivoit en 1260.

Claude de Proisy, II du nom, vivant en 1319, épousa une fille de la Maison de Cressonsart, de laquelle il eut

Gilles de Proisy, lequel épousa une fille de la Maison de Runsville, dont il eut *Guillaume* ; ledit *Gilles* vivoit en 1343.

Guillaume de Proisy fut marié à *N*... Daix, qui lui fit succeder *Jean* : *Guillaume* vivoit en 1370.

Jean de Proisy eut pour femme *N*... de Brétigny : il étoit Chevalier, Seigneur de Proisy, & servoit avec sa Compagnie sous *Hugues* de Châtillon, Maître des Arbalêtriers de France, & Capitaine Général pour le Roi de tout le Pays de Picardie, suivant la revûe qui en fut faite à Thérouane le 1 Mai 1372 : il eut *Louis*, & il vivoit en 1390.

Louis de Proisy, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & du Sourt, Gouverneur de Guise pour le Roi *Charles VII*, suivant Monstrelet, qui dit que la Ville de Guise, qu'il défendoit, étant assiégée par le Roi d'Angleterre & le Duc de Bourgogne, il ne la rendit que par une honorable composition ; que la capitulation s'en fit l'an

Digitized by Google

1423, & la reddition en 1424 ; puis Sa Majesté le fit son Bailly & Gouverneur de Tournay & du Pays de Tournaisis : il fit don de tous ses biens à

Léon de Proisy son neveu, l'an 1466, qui eut d'*Anne* de Lannoy son épouse, dont le pere, nommé *Charles*, étoit Viceroi de Naples, entr'autres, deux fils. L'aîné,

Jean, Chevalier, Seigneur dudit Proisy, & du Sourt, fut Conseiller & Chambellan du Roi, Bailly de Tournay, Mortain, & Saint-Martin, fut marié à une Laval ; & suivant un compte du Domaine de Béthune, de l'an 1489, il acquit la Baronnie de la Bove de *Robert* de la Marck, qu'il donna à

Louis de Proisy son neveu, étant mort sans enfans. Et le puîné,

Louis, Chevalier, Seigneur de Proisy, Gentilhomme de la Maison du Roi, défendit la Ville & Château de Mortagne sous *Louis XII* : il fut pere, avec *Guillemette* de Loches son épouse, de

Louis, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Proisy & du Sourt, Baron de la Bove, par don de son oncle, & l'un des cent Gentilshommes mentionnés dans un Arrêt du Parlement du 2 Mai 1566 : il avoit épousé *Claude* de Despence, qui le rendit pere de

Jacques de Proisy, Baron de la Bove, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Bailly de Vermandois, qui obtint Arrêt du Parlement du 5 Mai 1584, contre le Procureur Général, par lequel il est maintenu en la moitié du droit de hallage de la Capelle, conjointement avec Sa Majesté : il fut marié en premieres noces le 23 Août 1559, avec *Anne* de Boffat-Longueval, dont il eut deux filles, & un fils nommé *Louis*. Une de ces deux filles épousa un Châtillon-Coligny.

Louis de Proisy, Baron de la Bove, époux de *Louise* Legris de Normandie, & pere d'une fille unique, qui porta la Baronnie de la Bove à *Denis* Daubourg, Marquis de Villambray. *François* de Proisy prit une seconde alliance avec *Marguerite* de Beaumont, Dame de Morfontaine, duquel mariage est issu *Jean* de Proisy, marié à *Guillemette* d'Anglebellemere, de cette Noble Maison de Lagny ; ledit *Jean* de Proisy fait la branche de Neuville du Pays Laonnois. Cette branche est tombée en quenouille, M. le Comte de Drosmenil en ayant épousé l'héritiere.

De *Louis* de Proisy, marié avec *Claude* de Despence, est aussi issu

Claude de Proisy, Seigneur de Morgny, frere de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi : ledit *Claude* marié à *Marie* d'Amiens, du Comté de Saint-Paul. Ledit *Claude* de Proisy fait la branche de Morgny ; & dudit *Claude* de Proisy est issu

Jean de Proisy, Chevalier, Seigneur de Morgny, marié à *Marie* de Balleine, dont la mere étoit de la Maison de Cuviller-Hennin-Liétard ; duquel mariage sont issus

David de Proisy, marié avec Madeleine de Balleine ; & encore *Henri* de Proisy, marié avec *Antoinette* de Dompierre, lequel étoit Seigneur & Baron d'Aippe, branche d'Eppe, duquel *Henri* de Proisy & d'*Antoinette* de Dompierre, est issu

David de Proisy, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, Saint-Jean, Vaudiere, & Seigneur & Baron d'Eppe, marié avec *Madeleine* de

Digitized by Google

la Barge, duquel mariage eſt iſſu.

David de Proiſy, troiſieme du nom, Chevalier, Seigneur & Baron d'Eppe, marié avec *Iſabelle* Duglas, dont eſt iſſu

Charles-David de Proiſy, Seigneur & Baron d'Eppe, Vicomte d'Amilfontaine, marié à *Marguerite-Nicole* de Geneſte de du Repaire, dont le pere eſt mort en 1727, Gouverneur, pour le Roi, de Philippeville, & Lieutenant de Roi de la Province d'Artois, & duquel Office ledit *Charles-David* de Proiſy, Baron d'Eppe, a été pourvu par Lettres Patentes du premier Octobre 1721; il eſt mort 19 Juillet 1757. Sa veuve demeure à Laon. De ce mariage eſt iſſu

Joſeph-Charles-David, qui ſuit.

Et *Marie-Charlotte-Marguerite.*

Joſeph-Charles-David de Proiſy, Chevalier, Seigneur, Baron d'Eppe, Vicomte d'Amilfontaine, Seigneur de Bloncourt, &c. a épouſé *Henriette-Genevieve* Carpentier, fille de *François*, Chevalier de Saint Louis, mort 21 Août 1762, & d'*Henriette Genevieve* Allié, Diocèſe de Soiſſons, dont,

1. *Henriette-Genevieve* de Proiſy-d'Eppe, née 12 Janvier 1750.

2. *Angélique-Eliſabeth-Françoiſe*, née 17 Janvier 1752, entrée à Saint Cyr 21 Juin 1762.

3. *Charlotte-Françoiſe-Jeanne*, née 24 Juin 1753.

4. *Hyacinte-David-Roſalie*, fille unique, née 26 Janvier 1759.

Il y a d'autres branches en Bretagne, ſur leſquelles on ne nous a rien communiqué.

Armes : *trois lions d'argent, deux en chef & un en pointe, armés & lampaſſés de gueules à fond de ſable.*

PUY (du), en Latin *de Podio*. Ancienne & illuſtre Maiſon de Dauphiné.

D'après les Mém. communiqués, *Hugues I* du Puy, ou *de Podio*, fils de *Raphaël de Podio*, alla à la conquête de la Terre-Sainte avec trois de ſes enfans & ſa femme, *Deurard* de Poiſieu, en 1096: il fonda l'Abbaye d'Aiguebelle, Ordre de Saint Bernard, dans le Diocèſe de Saint Pol-Trois-Châteaux. *Godefroi* de Bouillon, ſelon le témoignage d'*Albert* d'Aix, lui donna en ſouveraineté la Ville d'Acre : il eut quatre fils, *Alleman*, qui a continué la deſcendance; *Rodolphe*, qui fut tué dans la Paleſtine; *Romain*, qui mourut dans les Principautés que *Godefroi* lui avoit données; & *Raymond* du Puy, ſecond Recteur & premier Grand-Maître Militaire de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem.

Alleman I du Puy, Chevalier, n'eut pas moins de valeur que ſes freres; il alla au ſecours de *Giraud* & de *Giraudet* Adhemar ſes parens, contre *Guillaume*, Comte de Forcalquier : il épouſa *Véronique* Adhemar, ſœur de *Giraud* & de *Giraudet* : elle eut en dot la Terre aujourd'hui Marquiſat de Montbrun. Il fut pere d'*Hugues II*, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, lequel de *Floride* de Moiran eut *Alleman II* du Puy, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, qui d'*Alix*, Princeſſe Dauphine, ſa femme, fut pere d'*Alleman III* du Puy, qui ſuit, & qui porta le nom de Montbrun.

Alleman III du Puy, épouſa *Béatrix* Artoid, fille de *Pierre-Iſoard* Artoid, & d'*Alix* de Tour-

Digitized by Google

non, dont il eut trois fils: 1. *Alleman*, auteur de la branche des Seigneurs du Puy, Comtes de Rochefort, subsistante aujourd'hui; 2. *Bastet*, auteur de la branche des Seigneurs du Puy, Marquis de Montbrun, éteinte dans la personne de *François*, Marquis de Montbrun, Chambellan de M. le Duc d'Orléans; 3. *Imbert*, qui fut Cardinal & Archevêque de Bologne.

On ne suivra point ici les dégrés de filiation depuis *Alleman III* jusqu'à *Jacques II* du Puy, existant aujourd'hui. *Voyez Moréri, édition de 1759.* On se contentera de dire que

Jacques II du Puy, Chevalier, Seigneur de Rochefort, a pour treizieme ayeul *Alleman III* du Puy, Seigneur de Rochefort & de Montbrun. Il est fils de *Laurent II* du Puy, Chevalier, nommé le Comte de Rochefort, & de *Susanne* de Caritat de-Condorcet, sœur de l'Evêque de Lizieux: il porte le nom de Marquis du Puy-Montbrun, non-seulement à cause de l'extinction de la branche des Seigneurs de Montbrun, Marquis de Villefranche, mais aussi parce que plusieurs de ses auteurs avoient porté très-anciennement le nom de Montbrun. Il est vrai que dans les tems modernes la branche aînée de la Maison du Puy, dont il est aujourd'hui le chef, étoit connue sous le nom de Rochefort, ancienne Seigneurie de sa Maison. M. de Thou, dans son Histoire, année 1575, dit que *Charles* de Montbrun, Chef des Calvinistes en Dauphiné, se rendit au Seigneur de Rochefort, parce qu'il étoit son parent; & dans une transaction passée le 2 Août 1602, entre *François* du Puy, Seigneur de Rochefort, quatrieme ayeul dudit *Jacques II* du Puy, & *Jean* du Puy, Seigneur de Montbrun, Capitaine de cinquante hommes d'armes. Il est dit expressément » que *François* du Puy, Seigneur » de Rochefort, & *Jean* du Puy, » Seigneur de Montbrun, consi- » dérant leur proximité, étant de » mêmes Maison, nom & ar- » mes, sont convenus de vivre » en bonne amitié, & de pour- » suivre à frais communs le Pro- » cès qu'ils avoient contre le Sei- » gneur de Montmartin, &c. Cette transaction est autorisée par la Chambre de l'Edit du Ressort du Parlement de Toulouse, séant à Castres.

Jacques II du Puy, Marquis du Puy Montbrun, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi, avec Brevet de Mestre-de-Camp, a épousé en 1756 *Marie-Thérese-Catherine* de Narbonne-Pelet, fille de *Claude* de Narbonne-Pelet, Baron de Salgas & de *Françoise-Hélène* de Pierre-Bernis, sœur du Marquis & du Cardinal de ce nom.

Les armes de la Maison du Puy-Montbrun en Dauphiné sont: *d'or au lion de gueules, armé, lampassé & pattè d'azur.* Pour cimier: *un lion naissant.*

Digitized by Google

R A R A

RACHAIS. Nobleſſe, dit un Mémoire de Famille, ſortie du Frioul, vers la fin du huitieme ſiecle, dans une révolution arrivée à un Duc de cette contrée, du tems des Rois Lombards. Il y a encore en Lombardie une Famille de *Racheti*, aux mêmes armes que celle de Rachais; qui ſubſiſte dans le Viennois. Celle-ci a été connue dans le Gréſivaudan, à la fin du onzieme ſiecle, ainſi qu'on le voit par pluſieurs actes de vente paſſés par des Rachais, & qu'on le trouve dans les Chartes du Prieuré de Domaine, Bourg auprès de Grenoble.

Le plus ancien dont on tire la deſcendance en ligne directe, eſt *Jean* de Rachais, qualifié Damoiſeau dans des reconnoiſſances paſſées en ſa faveur au lieu de Montferrat en Dauphiné, en l'an 1318: il eut pour enfans *Pierre* de Rachais, qui ſuit, & *Béatrix*, qui épouſa *N.*... Ancelin de Boczozel, Damoiſeau, dit des Vernays, qui fit donation à ladite *Béatrix* ſon épouſe, le 18 Novemb. 1336.

Pierre de Rachais prêta hommage à *Charles*, Dauphin de France, le 10 de Mai 1350, dans lequel la qualité de Damoiſeau lui eſt auſſi donnée. Il fut pere de *Jean* de Rachais, qui ſuit, & de *Raymond*, Prévôt de la Cathédrale de Die, qui teſta en 1361.

Jean de Rachais, II du nom, auſſi qualifié de Damoiſeau dans des reconnoiſſances paſſées en ſa faveur en 1372, épouſa *Jeanne* de Tournier, d'une Famille Noble du lieu de Marſanne en Dauphiné, & qui eſt aujourd'hui éteinte. Il eut pour enfans *Guillaume*, mort ſans poſtérité, & *Antoine*, qui ſuit: il eut auſſi une fille, qui épouſa noble *Artaud* d'Hemerat.

Antoine de Rachais épouſa en 1424 *Antoine* Bergier, fille d'*Etienne* de Saint-Genis en Savoye. La même année les Habitans de Montferrat paſſerent un hommage-lige en ſa faveur: il fut compris au nombre des Nobles dans une réviſion des feux en 1426. Il teſta le 24 de Mai 1428, & fit un codicile en 1431; il eut un fils nommé *Pierre* de Rachais, qui tranſigea le 19 de Juillet 1432, avec le Chapitre de Die, ſur la ſucceſſion de *Raymond* de Rachais, ſon grand-oncle. *Pierre* avoit épouſé *Aymard* de Bellegarde, ſœur de *N*... *Philippe* de Bellegarde, de laquelle il eut *Antoine* de Rachais, II du nom, qualifié fils de *Pierre* dans une reconnoiſſance paſſée le 16 Avril 1492, en faveur de la Chapellenie de Saint-Didier de Montferrat: il épouſa *Jeanne* de Rogemont; il la nomme dans ſon teſtament au 15 d'Octobre 1518. Il laiſſa deux fils, *Bernardin*, mentionné ci-après, & *Philippe*, Abbé du Mont Saint-Michel en Normandie, qui répara cette Abbaye, où l'on voit en pluſieurs endroits les armoiries de ſa Maiſon. *Bernardin* de Rachais ſe maria en 1522 à .... & la même année il y eut quelques reconnoiſſances paſſées en ſa faveur, dans leſquelles il eſt porté que les mêmes fonds avoient été reconnus

Digitized by Google

en faveur d'*Antoine* de Rachais son pere. Il laissa quatre enfans, *Georges*, qui suit, *Claude*, *Pierre*, Prêtre, qui fit une donation à *Georges* son frere, en Janvier 1553, & *Guillemette*, qui épousa Noble *Philibert* de Chansonet.

Georges de Rachais contracta mariage le 10 de Janvier 1535, avec *Antoinette* de Sautereau, fille de Noble *Jacques* de Sautereau, & de *Françoise* d'Avalon: il testa le 23 Février 1557, & laissa pour enfans *Claude*, qui suit, *Benoît*, qui a fait branche, *Gaspard*, Chanoine de S. Chef, *Jean*, Chanoine de Notre-Dame de Lille, *Antoine*, Chevalier de Malte, *Georges*, Chevalier de Malte, *Jeanne*, Religieuse à Montfleury de Grenoble, *Anne*, *Claudine* & *Isabeau*. *Claude* de Rachais épousa le 17 de Janv. 1578, *Bonne* Pascal, fille du Seigneur de Vallantier & des Argonnes, Président, pour le Roi, au Sénat de Chambéri, & d'*Ennemonde* Soffrey: il testa le 15 Février 1602, & eut plusieurs enfans: 1. *Jean*, dont mention ci après; 2. *François*, qui épousa *Olimpe-Armand*, veuve de Noble *Sébastien* de Rachais son parent; 3. *Claude*, qui a servi long-tems dans les Armées du Roi, qui fut Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie; 4. *Marguerite*, Religieuse à Montfleury. *Jean* de Rachais, Seigneur de Vernatel, III du nom, épousa le 20 Octobre 1604 *Françoise* du Bourg, dont il eut deux enfans, *Jean* & *Pierre*. Cette branche est éteinte.

Rachais-Montferrat.

Benoît de Rachais, fils puîné de *Georges* de Rachais & d'*Antoinette* de Sautereau, avoit épousé en 1588, le 1 Mars, *Louise* de Loras, fille d'*Abel* de Loras, Seigneur de Belaceuil, de Montplaisant, & de *Merande* Rabot: il testa le 17 Novembre 1589, & eut pour fils *Sébastien* de Rachais, Seigneur de Montferrat, comme il appert par le testament de *Louise* de Loras sa mere, du 5 Décembre 1651, & par son contrat de mariage du 6 Novembre 1605, avec *Olimpe* Armand, fille de *Pierre* Armand, Seigneur de Lux, & de *Susanne Philiberte* de Charence. *Olimpe*, devenue veuve, se remaria à *François* de Rachais, Seigneur de Vernatel, & testa en 1645: elle avoit eu de son premier mariage *Abel* de Rachais, marié avec *Louise* d'Agoult, fille de *François*, Seigneur de Chanouffe, & d'*Anne* d'Autanne, dont il n'y eut pas d'enfans. Il se remaria avec Demoiselle de Calignon, dont deux fils, & plusieurs filles Religieuses. L'aîné des fils épousa la sœur du Président de Barral, & mourut sans enfans, laissant la Terre de Montferrat à son beau-frere. Le second fils d'*Abel* de Rachais mourut aussi sans postérité.

Les enfans de *Sébastien* de Rachais, & de Dame *Olimpe* Armand, ont continué la descendance, & celle-ci eut de ce second mariage *Sébastien* de Rachais, II du nom, qui suit; *Antoinette*, Religieuse à Montfleury; *Isabeau*, mariée à Noble *Claude* Dumas, Seigneur de Charconne; *Polixienne*, Religieuse à Montfleury, & *Marie*, épouse de Noble *Jacques* Mitallier de la Tour-du Pin, dont le fils est mort sans postérité.

Sébastien de Rachais de Montferrat & de la Chabaudiere, épousa en premieres noces *Marie* de Porte de Mollaron, morte sans enfans, qui fit héritier son mari;

Digitized by Google

en secondes noces, & au mois de Février 1676, Demoiselle *Catherine* d'Espinace, fille de *Luc* d'Espinace, Seigneur de Basse, & de *Marie* de Regnauld de Chaloz, dont un fils unique, *François* de Rachais, Seigneur de Molarron, Liergues, &c. qui épousa en 1711 Demoiselle *Etiennette-Thérese* de Falioz de Malleval. De ce mariage il y a eu plusieurs enfans.

1. *Sébastien* de Rachais, Page de la Reine en 1729, Capitaine au Régiment de Piémont en 1740, tué au siége de Prague en 1742.

2. *Hugues* de Rachais, aussi Officier au Régiment de Piémont, qui continue la descendance.

3. *Antoine-Justin*, d'abord Chanoine à S. André de Vienne.

4. *François*, Docteur de Sorbonne, élû Doyen du Noble Chapitre de Saint Chef en 1743.

5. *Claude-Policarpe*, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Piémont, dit le Chevalier de Rachais, fut le premier qui en qualité de Volontaire, à la tête des Grenadiers, monta à l'assaut à la prise de Prague, & fut blessé l'année suivante à la défense de ladite Place.

6. *Marie-Thérese*, Religieuse aux Dames de Saint André-le-Haut à Vienne.

Hugues de Rachais, Chevalier, Seigneur de Liergues, Molarron, &c. a épousé en Mars 1748 Demoiselle *Françoise-Gasparde* de Galian de Cleret, dont un fils, *Antoine-Louis* de Rachais, né en Novembre 1748; *Marie-Gabrielle-Françoise*, née en 1750, & *Marie-Marguerite*, née en 1751. Cette Famille est alliée à plusieurs bonnes Familles de la Province du Dauphiné.

Les armes sont : *d'azur à la bande d'or, chargée d'un lion armé & lampassé de gueules.*

RAGUIER. Seigneur de Poussay & de Fay aux-Loges, porte : *d'argent au sautoir engrelé de sable, cantonné de quatre perdrix paissantes, au naturel.*

Cette Famille, originaire d'Allemagne, vint en France avec *Isabelle* de Baviere, femme en 1383 de *Charles VI*, dont étoit *Denis* Raguier, Seigneur de Fay-aux-Loges, Terre dont il rendit aveu au Seigneur d'Allonne, & *Jacques* (*alias*) *Louis* Raguier, Conseiller au Parlement de Paris en 1438, Président à la Cour des Aides en 1457, mort Evêque de Troyes le 19 Août 1488 : un autre *Jacques* Raguier, neveu du précédent, fut aussi Evêque de Troyes, & présent au contrat de mariage passé devant Sénéchal & Perrault, Notaires à Paris, le 29 Janvier 1507, de *Dreux* Raguier son cousin-germain, avec *Jeanne* de Louvers, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur du Chastel & Nangi, & de *Geoffrine* Hebert, dont *Jacques*, Baron de Poussay en Brie, né en 1510, & *Hilaire*, né en 1511, femme d'*Antoine* Piedfert, Ecuyer, Seigneur de Chanlost. Ce *Dreux* de Raguier eut de *Martine* Hennequin sa seconde femme, *François* Raguier, marié le 8 Janvier 1537 à *Sidoine* Duplessis, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Perigny & Hautefeuille, Maître d'Hôtel ordinaire de Madame la Dauphine, & de *Marguerite* Desbarres, pere & mere d'*Edmée* Raguier, Dame de Fay-aux-Loges, dans la Forêt d'Orléans, Terre qu'elle vendit étant veuve, à *Guiot* de Pot, Chevalier, Seigneur de Chemault, par contrat devant Rousseau, & Vazelin, Notaires à Orléans, le 2 Septembre 1587, testa le 24 Sép-

Digitized by Google

tembre 1603, & étoit morte avant le 26 Mars 1604, date de la Sentence du Bailliage d'Orléans, qui ordonne la confection de son inventaire, veuve du 22 Novembre 1585, de *François* de Foyal, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Allonne & Donnety, &c. mariée le 11 Février 1565, dont la postérité subsiste. *Voy. au V. Volume* FOYAL.

Anne Raguier, Marquis de Pouslay, dernier mâle de sa branche, & peut-être de son nom, laissa de sa femme *Angélique Cécile* de Bailleul, morte 10 Juillet 1706, âgée de cinquante ans, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Soisy, &c. & de *Marie* le Ragois de Bretonvilliers, pour fille unique *Marie-Cécile* Raguier de Pouslay, femme 13 Septembre 1713, de *Jean Charles* de Megrigny, Comte d'Aunay, Lieutenant Général des Armées du Roi, & mere de *Marie-Claire-Edmée* (*alias*) *Marie-Claude-Aimée* de Mégrigny, morte le 10 Juillet 1761, femme en 1738 de *Louis* le Pelletier-Rosambo, Président à Mortier au Parlement de Paris, mort le 9 Août 1760, laissant des enfans. Les Raguier ci-dessus ont pour tige commune *Raymond* Raguier, Seigneur d'Orçay, Limours & Massilly, Trésorier de France sous *Charles VI*. Blanchard le nomme *Hémond*, & le qualifie Conseiller, & Trésorier des Guerres du Roi.

RAMBAUD en Dauphiné, porte : *de sable au cyprès de sinople, en la sommité duquel est perchée une tourterelle d'argent.* Devise : *& habet sua gaudia luctus.*

Jacques de Rambaud étoit Gouverneur de Gap en Dauphiné en 1576.

Claude de Rambaud épousa le 7 Juillet 1713 *Louise-Madeleine* de Brunel, Dame de Saint-Maurice en Dauphiné, née 7 Juillet 1678, fille ainée d'*Antoine*, Seigneur de Saint Maurice, & de *Louise* de Jaucourt-Espeuilles, dont 1. *François*, né 24 Décembre 1715 ; 2. *Armand*, né . . . . Juin 1718, & *Elisabeth-Louise* de Rambaud dite Mademoiselle de Champ-Renard, née 17 Juillet 1717, femme d'*Alexandre-Balthasard* de Gerente, Marquis d'Orgeval près Poissy, & mere de *Suzanne-Françoise-Elisabeth* de Gerente, femme 1 Février 1758 de *Laurent* Grimod de la Reiniere.

RATTE (de). La Famille de Ratte est Noble & ancienne, originaire d'Italie, établie en Languedoc depuis plus de 300 ans. Elle a donné un Evêque (*Guitard* de Ratte) à l'Eglise de Montpellier en 1597, trois Chevaliers à l'Ordre de Malte en 1614 & 1615, des Présidens, Conseillers, Avocats & Procureurs Généraux au Parlement de Toulouse & à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier.

Le chef de cette Famille est aujourd'hui *Jean-Pierre* de Ratte, Conseiller, sous-Doyen de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, septieme descendant en ligne masculine d'*Edmé* de Ratte, Chevalier, Baron de Brusques, qui, ayant quitté Carmagnole sa Patrie, passa en France sous le Regne de *Charles VII* l'an 1422.

Jean-Pierre de Ratte a épousé *Gillette* de Flangergues, qui est fille d'*Etienne* Flangergues, Ec. Sécretaire du Roi, Maison, Couronne de France, en la Chancellerie près la Cour de Parlement de Toulouse, & de *Jeanne* de Planchut.

Digitized by Google

Il y a trois enfans de ce mariage, qui sont ;

1. *Etienne-Hyacinthe* de Ratte, Ecuyer, Secrétaire perpétuel de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Membre des Académies de Bologne & de Cortone.

2. *Joseph-Guyard* de Ratte, Ecuyer.

3. *Jeanne-Louise-Marie* de Ratte, mariée à *Dominique-Antoine* Flaugergues, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, son cousin issu de germain.

Il y a des enfans de ce mariage.

Les armes : *Ecartelé au 2 & 4. d'azur à trois étoiles d'or, 2 & 1. qui est de Ratte, & au 2 & 3. de gueules au sautoir d'or cantonné de quatre fleurs de lys de même*, qui est des Estarts de Laudun.

RÉCALDE. Il est prouvé en divers endroits, & en plusieurs actes rapportés en l'Histoire de Languedoc au IIe. Volume, que *Raymond* de Récalde fut d'abord en 1204 Viguier de *Raymond VI*, Comte de Toulouse.

Et depuis 1210 jusqu'en 1218 il fut son Sénéchal à Toulouse, & un de ses principaux Conseillers.

Au IVe. Volume de la même Histoire, pag. 99, il est marqué que *Bernard* de Sesait, Evêque de Pamiers, prétendoit en 1301 être de la race des Vicomtes de Toulouse, en ce que *Guillemette* de Récalde, sa grand-mere maternelle, [illegible] fille du Vicomte de Toulou[illegible] dernier mort.

Il est justifié dans l'histoire d'*Elisabeth*, Reine d'Angleterre, au IIe. Volume, pages 248 & 264 & suiv. que l'Amir. Dom *Jean* Martinet de Récalde fut qualifié de cette dignité par *Philippe II*, Roi d'Espagne, pour commander l'Armée Navale, nommée l'*Invincible*, sous les ordres de Don *Louis-Ponce*, Duc de Medina-Sidonia, Chancelier de la Toison d'Or, Généralissime. Il est encore rapporté que l'Amiral de Récalde montoit le Vaisseau Amiral nommé le *Saint Jean de Portugal*.

Pour aider à composer cette armée navale, nommée l'*Invincible*, tous les Etats Catholiques fournirent chacun leur contingent. L'Histoire ajoute expressément, que de la Biscaye, ou Province de Béarn, étoit originaire cet Amiral de Récalde : elle fournit dix gallions, quatre pataches, sept cents matelots, deux cents soldats, & deux cents cinquante pieces d'artillerie, sous le command. de *Jean* Martinet de Récalde

Or, on fait sur ces observations plusieurs remarques, pour prouver que les sieurs de Récalde de Normandie & du Maine sont descendus de cette ancienne Famille, puisqu'ils tirent leur origine de la même Province de Béarn & du même lieu que l'Amiral de Récalde, qui étoit le frere puîné de *Joseph* de Récalde leur trisayeul, suivant qu'il en résulte par les actes reçus par différens Notaires.

Le premier en l'année 1518, au sujet de la légitime d'*Esther* de Récalde leur sœur.

Le second est prouvé en ce que par un acte en forme de transaction passée devant les Notaires de Saint Jean de Pied-de-Port, entre *Jeannet-Antoine* de Récalde, Seigneur des Paroisses de Buconnarit & Sarasquette, & de la Noble Commanderie de Récalde, d'une part, & *Jeanneston* de Récalde, Grand-Valet du Roi de Navarre; & encore *Bernard* de Récalde, tous freres, lequel Se[illegible]ur aîné

Digitized by Google

s'oblige de leur faire à chacun une pension viagere, suivant les Loix & coutumes du Pays, étant des successions de leur pere & de leur mere, & de celles du feu Seigneur *Jean-Martinez* de Récalde, en son vivant Amiral des Armées Navales du Roi d'Espagne.

Ceux du nom de Récalde ont justifié pour la preuve de leur Noblesse, & comme ils sont issus du frere de l'Amiral en question. Ils ne peuvent se flatter de rapporter des titres depuis 1204, premiere époque. Ils se sont contentés de justifier depuis 1518 jusqu'en l'année 1750, que leur Noblesse a été enregistrée à la Cour des Aides de Normandie, par Lettres Patentes du Roi, données le 11 Août 1726 à Fontainebleau, & aussi registrées au Bureau des Finances de leur Généralité.

Armes de Récalde, originaire du Béarn : *coupé d'azur & d'argent, chargé de trois léopards lionnés mal ordonnés d'or : le second chargé d'un pal d'azur surchargé de deux vergettes d'or.*

RENARD ou REGNARD, Seigneur de la Touane & de Courtambray, Famille d'Orléans. Porte : *d'argent à trois renards passans de sable.*

RENAULT, Seigneur de Duchy. Porte : *d'azur au lion d'or, armé, lampassé de gueules au chef de sable chargé de trois demi vols d'or.*

Edme Renault, Seigneur de Duchy & de Rebourseau, Conseiller au Parlement de Paris, épousa en 1632 *Marie* Parfait, fille d'*Etienne*, II. du nom, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Contrôleur Général de la Maison de Sa Majesté, & de *Marie* Lavocat, sa premiere femme, mariée le 11 Février 1610, dont, entr'autres, *Anne* Renault, femme de *François* Berthelot, Conseiller, Secrétaire du Roi, dont la postérité subsiste.

RENIER (du), dont étoit *François* du Renier, Cardinal, Evêque de Pise.

Dimanche du Renier, Chevalier, Seigneur de la Tour du Renier, Maître d'Hôtel de *Charles VIII*, marié en 1482 à *Perrine* de Maillé, fille de *Jacques*, Seigneur de Crevant, & de *Blanche* Belier, d'où descendent les Seigneurs du Renier en Poitou.

Cette Famille est originaire de Piemont, & porte pour armes : *d'or chappé d'azur, la chappe chargée en chef de deux étoiles d'or.*

Une branche s'est établie en Vendômois, dont étoit *Alexandre* du Renier, Seigneur de Boisseleau, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, Brigadier d'Infanterie, Commandant en Irlande en 1691.

REUGNY. Qui tire son nom de la Terre de Reugny près Saint-Saurges en Nivernois, porte : *Parti d'argent & d'azur de six pieces, à un croissant de gueules sur le tout.* Voyez *la Généalogie de cette Maison dans le Dictionnaire de Moréry, édition de Paris*, 1759.

ROCHE (de la), dans le Lyonnois, & originaire de Bourgogne. *Antoine* de la Roche, I. du nom, vivoit en 1550 : il eut d'*Anne* de Luizard son épouse, 1. *Benoît*, qui suit ; 2. *Geoffroy*, qui ne laissa point de postérité.

Benoît de la Roche fut Homme d'Armes dans la Compagnie de *Bertrand* d'Albon, Comte de Saint-Forgeux, en 1480 ; ensuite Capitaine d'une Compagnie de cinquante Hommes d'Armes, épousa *Marthe* d'Albon, fille de

Digitized by Google

Bertrand d'Albon. Elle testa au mois de Juin 1628, peu de tems avant la mort, & nomma pour ses executeurs testamentaires *Jacques* d'Albon, Protonotaire du Saint siege Apostolique, & *Guillaume* d'Albon, ses deux freres. *Benoît* de la Roche eut de cette *Marthe* d'Albon, cinq garçons & trois filles.

1. *Pierre*, reçû au Noble Chapitre de Savigny, Archevêché de Lyon, en 1605, après avoir fait ses preuves de cent quarante ans. Quelques années après, son oncle, *Jacques* d'Albon, Protonotaire du Saint siege Apostolique, le fit venir auprès de lui, & lui fit avoir la Tréforerie du Chapitre.

2. *Bertrand*, qui suit.

3. *Jean*, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

4. *François*, qui servit en qualité de Capitaine dans les Troupes du Duc de Modene: il épousa *Marie* de la Roche de Bron, dont il n'eſt point reſté d'enfans.

5. *Claude*, mort Religieux Capucin. Des trois filles il n'y en eut qu'une de mariée à N. Gigat de Feurs en Forez.

Bertrand de la Roche, Capitaine d'une Compagnie de Gens-de-Pied pour le ſervice du Roi en 1618, épouſa *Antoinette* Radiſſon, dont il eut,

1. *Jacques*, Capitaine d'Infanterie, mort ſans poſtérité.

2. *Guillaume*, Abbé de l'Abbaye de Notre-Dame de Bournay, Diocèſe d'Angoulême, & Prieur de Ste. Germaine de Bar-ſur-Aube, Diocèſe de Langres.

3. *Geoffroy*, qui ſuit.

4. *Pierre*, mort garçon; & trois filles, mortes ſans enfans.

Geoffroy ſervit deux ans dans la Compagnie de ſon frere *Jacques*, & fut enſuite Commandant des Gardes-Chaſſes du Roi dans l'étendue des Parcs de Verſailles & de Marly: il épouſa en Octobre 1676 *Antoinette* Hérauld, âgé de douze ans, fille unique de *Jean* Hérauld, premier Maître d'Hôtel de la Reine *Chriſtine* de Suede, & de *Marie* le Maire, dont il eut,

1. *Pierre*, qui ſuit.

2. *Marie-Eliſabeth Jeanne*, mariée en 1706 à *Antoine* Pâris, mort en ſa Terre de Sempigny en Lorraine, Conſeiller d'Etat, ne laiſſant qu'une fille, premiere femme de ſon frere *Jean* Pâris de Montmartel, Garde du Tréſor Royal, & mere d'un fils mort âgé de dix-ſept ans, en 1745, de la petite vérole.

3. *Eliſabeth* de la Roche, mariée à *Claude* Pâris de la Montagne, frere des deux ci-deſſus nommés, qui fut Tréſorier Général des Armées de Flandres en 1710, dont ſont iſſus trois garçons & une fille, *Anne-Juſtine*, mariée en 1733 à *Jean-Maximilien*, Comte de Choiſeul-Meuſe, mort en 1739, laiſſant deux fils.

4. *Claude-Anne* de la Roche, mariée à *Pierre* Bergeret, Fermier Général, dont ſont iſſus deux garçons & trois filles.

Pierre de la Roche épouſa en 1713 *Marguerite* le Bel, dont,

1. *Pierre-Michel*, né en Janvier 1714, reçû dans la Compagnie des cent Gentilshommes de Metz en 1730, ſervit en qualité de Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Souvray en Italie, fit la campagne de 1733, ſe trouva aux ſiéges de Pizzigitone, de Milan; paſſa en 1734 dans le Régiment de Gêvres, Cavalerie, y ſervit en qualité de Cornette, fit les campagnes de Flandres, d'Allemagne & de Bohême, fut Capitaine en 1738, Chevalier de Saint Louis en 1743;

Digitized by Google

continua les campagnes d'Allemagne, se trouva au siége de Prague, à la bataille de Fontenoy, à l'affaire de Mesle, & servit sous les ordres des Maréchaux de Villars, de Broglie & de Lowendal, & fut ensuite reçu en survivance pour la Charge de premier Valet de Chambre du Roi, dont *Dominique* le Bel, son oncle maternel, étoit pourvu.

2. *Geoffroy*, né en 1722, nommé en 1742 à l'Abbaye Royale de Septfontaines.

3. *Pierre*: il servit d'abord Volontaire dans la Compagnie de son frere, au siége de Prague en 1742, fut fait Cornette en 1744, ensuite Capitaine au même Régiment, a fait les campagnes d'Allemagne, de Flandres; s'est trouvé à la retraite de Prague, aux batailles d'Ettingen, de Fontenoy, de Lawfeld, de Rocoux, d'Hastinbeck, & de Minden en 1758, & est Chevalier de Saint Louis depuis 1757.

4. *Marguerite-Henriette*, mariée 1°. à *Jean-Baptiste-Jacques* Boucher, Ecuyer, Trésorier Général des Colonies Françoises de l'Amérique, mort en 17.. dont est issu un garçon, mort, & une fille, mariée au Vicomte de Rochechouart Pontville; 2°. 1 Décembre 1761, à *Philibert*, Marquis de Foucauld, Baron d'Aubroche, ancien Capitaine des Vaisseaux du Roi, d'une des plus anciennes Maisons du Périgord.

5. *Marie-Antoinette*, née en 1723, mariée en 1748 à *Guillaume* Marzade, Trésorier Général des Etats du Languedoc, dont *Antoinette-Marguerite-Henriette*, née 26 Février 1756.

Seconde Branche.

Jean, second fils de *Benoît* de la Roche, & de *Marthe* d'Albon, Seigneur de la Berellonniere, & depuis de Perteville, Enseigne d'Infanterie, puis Capitaine, épousa en 1642 *Benoîte* Valette, dont,

François, né 3 Août 1646, Capitaine d'Infanterie, marié à *Jeanne* de la Roche, dont il eut quatorze garçons, entr'autres,

1. & 2. *François-Gaspard*, & *César*, morts Abbés.

3. & 4. *Claude* & *Jean-Joseph*, morts Jésuites à la peste de Marseille.

5. *François*, mort Chartreux.

6. *Pierre*, mort garçon, Aide-Major du Régiment de la Mestre-de-Camp, après s'être trouvé à plusieurs batailles, & y avoir reçu quatre blessures.

7. *François*, Cornette dans le Régiment de Dragons Dauphin, retiré à la paix des Pirénées, marié à *N*... Pietrequin, dont un fils, mort enfant, & une fille, morte sans postérité.

8. *Claude-Jean-Joseph*: il fut tenu sur les Fonts de Baptême par *Claude* d'Albon, Comte & Archidiacre de Lyon, & Demoiselle *Denise* du Vernet; il laissa de *Marie-Anne* de Varenne son épouse,

1. *François-Joseph*, né 13 Septembre 1752, mort sans postérité.

2. *Jean-Joseph*, Seigneur de Perteville, né 28 Juillet 1740.

3. *François-Michel*, né 2 Mai 1742, Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Toustain en 1760, a fait la campagne de 1761, fait celle de 1762 dans le Régiment des Salles, où celui de Toustain a été incorporé.

Ces deux branches de la Roche sont comprises dans les Lettres de maintenue, scellées par le Roi, tenant son Sceau au mois de Septembre 1759, étant à Versailles,

& ont été enregistrées au Parlement de Paris le 29 Janv. 1760, à la Chambre des Comptes le 7 Mars 1760, à la Cour des Aides le 5 Septembre 1760, & au Parlement de Rouen le [illegible]

Il y a plusieurs alliances entre les Maisons d'Albon & de la Roche. La mere du Maréchal de Saint-André étoit de la Roche. La Famille de Vassy Rouhaut a toujours servi [illegible] depuis 1181, & prouve sa Noblesse de Pere en fils, mort Chevalier de S. Jacques, Major du Régiment de Rommilly, & Rommilly, Brevet, en Normandie.

Le premier connu est *Robert* de Rommilly, qui accompagna *Guillaume le Bâtard*, Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre en 1066.

Macaire de Rommilly fut en 1132 un des témoins d'un affranchissement fait par *Raymond* le Bigot, Seigneur de Glatenbaus, de certaines Terres appartenantes à l'Abbaye de Meloney.

Hugues de Rommilly, Ecuyer, Bailliage de Chaumont, servoit sous *Jean* de Conflans, Chevalier, Maréchal de Champagne, suivant sa quittance pour ses gages donnée le 30 Octobre 1389, au bas de laquelle est son sceau en cire rouge, où l'on voit un Lapin passant, en parchemin.

Olivier de Rommilly servoit aux guerres de Bretagne avec six Ecuyers de sa compagnie, sous les ordres du Comte de Nelle, Sire de Melo, Maréchal de France, Capitaine Général & Gouverneur du Pays de Bretagne, d'Anjou, & du Maine, suivant la quittance de huit livres Tournois d'un prêt sur ses gages & ceux des susdits six Ecuyers, donnée devant Fougeres le quinze Mai [illegible]

N. Rommilly de St. Brieux étoit l'un des Gentilshommes amis de *Bertrand* du Guesclin, qui le suivirent dans ses conquêtes, en 1369. Honneur honteux pour un si grand nombre [illegible] du Guesclin dans l'Abbaye de St. Méen en 1364.

1. *Geoffroy* de Rommilly, est qualifié Ecuyer, Capitaine de St. James de Beuvron, dont deux quittances données à *Jean* Chauvel, Trésorier des Guerres, de six vingts livres tournois d'un prêt sur ses gages, & ceux de cinq autres Ecuyers & douze Archers de la compagnie, desservant en la garde dudit lieu, sous le gouvernement d'Anjou, Sire d'Orgemont, Maréchal de France, Lieutenant de Roi en toute la Normandie, donné à Honfleur sous son sceau le 6 Novembre 1375 [illegible] autres suivantes à *Bertrand* de Ladent, Receveur Général des Aides, ordonné pour la guerre, de la somme de cent francs d'or, dont le Roi lui avoit fait don pour certaines causes contenues en Lettres dudit don, datées du 31 Juillet 1374, il est passé des [illegible] de Rommilly, qui suit.

II. *Jean* de Rommilly, [illegible] nous suivrons à Amiens, de [illegible] huit autres Ecuyers & un Archer, armés & montés à cheval, pour servir en l'armée & passage que le Roi prétendoit faire en personne en Angleterre à l'encontre de ses ennemis. C'est ainsi qu'il est nommé dans la quittance donnée à *Guillaume* [illegible] d'un prêt de soixante quinze livres tournois sur ses gages, & ceux des susdits Ecuyers & Archers de sa Chambre, à Amiens le 14 du même mois. Il fut reçu à Lille en Flandres, avec dix autres Ec.

de sa Chambre, destinés à servir dans la même année, le 1 Octobre 1386. C'est par ce *Jean*, fils de *Geoffroy*, que le Labureur a commencé la généalogie de cette Maison; il le qualifie Seigneur de Romilley, de Houdan & de la Chesnelaye, vivant premier Ecuyer du Roi *Charles VI* en 1403. Il épousa *Jeanne* de Crouville; dont *Jean*, qui suit.

III. *Jean* de Romilley, II du nom, Seigneur de la Chesnelaye, de Houdan & d'Ardennes, Capitaine de cent hommes d'armes, épousa *Catherine* Tournemine de la Hunauday; laquelle, en qualité d'héritiere de *Marie* de la Riviere, fit une obligation conjointement avec son mari en faveur de *Germain*, Seigneur du Gué, & de *Jeanne* de la Riviere, sa femme, fille & héritiere principale de *Guyon* de la Riviere, & eut pour fils *Jean*, qui suit.

IV. *Jean* de Romilley, II du nom, Seign. de la Chesnelaye & d'Ardennes, Capitaine de cent hommes d'armes, épousa en 1406 *Marguerite* Bardoule, fille de *Jean*, & de *Jeanne* Bourret, & petite-fille de *Pierre*, Seigneur de Trezet: elle vivoit encore en 1440. Leurs enfans furent, 1. *Jean* de Romilley, IV du nom, qui suit; 2. *Hector*, qui eut des enfans; 3. *Guillemette*, & *Marie* de Romilley, mariée à *Jean* de Marcillé, Chevalier, dont elle eut *Marie* de Marcillé, mariée à *Bertrand* de Goyon, Seigneur de Launay-Goyon, dont descendent les Marquis de la Moussaye.

V. *Jean* de Romilley, IV du nom, Seigneur de la Chesnelaye, fut Vice-Chancelier du Duc de Bretagne, & si renommé, que *Philippe* de Comines loua sa prudence. Le Duc son Maître l'employa, en 1467, pour traiter avec le Duc de Bourgogne, le Comte de Charolois, & le Comte du Royaume, qui étoit alors *Louis XI*. Il fut un des commissaires du Duc pour recevoir les hommages & Foi en 1472, & le reprendre le 17 Mai 1477. Il mourut cette année, laissant de son épouse *Marie* du Bois, fille de *Charles*, Seigneur du Landal, Jean qui suit; 2. *Jean* Marie nommé, Seigneur de la Chesnelaye & d'Ardennes, servit dans les Troupes de Bretagne en 1479, & le 16 Février 1480 fut présent au contrat de mariage du Duc de Bretagne avec la fille de Rougeres, avec vingt Gentilshommes des environs de quatre francs Archers. Le Duc par ses lettres du dernier Août 1481 fait don de 200 livres à *Jean*, qui lui devoit. Il avoit épousé *Jeanne* de Beaulieu, fille de *Roland*, Seigneur de Coetquen, & elle vivoit encore en 1481, pour entre *Jean*, qui suit; & *Bertrande*, mariée en 1482 à *Pierre* Milon, Ecuyer. *Jean*, Seigneur de la Baillie.

VI. *Jean* de Romilley, VI du nom, Seigneur de la Chesnelaye & d'Ardennes, Gouverneur de Rougeres, épousa le 20 Janvier 1498 *Marie* de Rougloue, fille d'*Olivier*, Seigneur de Rougloue & de Kermel, & de *Catherine* Arrel par contrat du 3 Mai 1480. *Guillemine* de Salua, veuve de *Charles* de Montesler, Seign. de Bourgin, eut du premier lit *Georges*, qui suit; & *Françoise* de Romilley, mariée par contrat du 3 Mai 1509 à *Louis* de Mon-

Digitized by Google

técler, Chevalier, Seigneur de Bourgon, fils de sa belle-mere. Leur postérité est rapportée par le Laboureur, pag. 83 à la Maison de Bude. L'on y voit que *René* de Montécler, Seigneur de Bourgon, l'un des arriere-petits-fils de *Françoise* de Rommilley, ne laissa que deux filles; l'aînée desquelles, *Madeleine*, épousa *Urbain* de Laval, Seigneur de Boisdauphin, Maréchal de France; la seconde, *Catherine* de Montécler, fut mariée à *Claude* de Beuil, dont elle eut la Belle *Jacqueline* de Beuil, Comtesse de Moret, femme de *René* du Bec, Marquis de Verdes. Ces deux mariages ont donné de grandes alliances aux arriere-petits-neveux de *Françoise* de Rommilley.

VIII. *Georges* de Rommilley, surnommé *Geoffroy*, Chevalier, Seigneur de la Chesnelaye, d'Ardennes & de Pontgloue, épousa, 1°. par contrat du 3 Mai 1509 *René* de Montécler, fille de *Charles* de Montécler, Seigneur de Bourgon, & de *Guillemine* de Sahur, qui devint sa belle-mere; 2°. *Madeleine* Duhan, fille de *Jean*, Seigneur de Launay, Procureur Général au Parlement de Bretagne, & de *Jannette* Brulon. Du premier lit sortirent, *Charles*, qui suit; *Marquise*, mariée par contrat du 12 Février 1535 à *Claude*, Seigneur de Poillé & de Chalange; *Jeanne*, qui épousa 1°. *Gilles* de Porcon, Seigneur de Montaurin; 2°. le 2 Janvier 1544 *Julien* Duboays, Seigneur de Merneuf & de la Roche; *Jeanne*, dite la jeune, alliée le 18 Novemb. 1549 à *Guillaume* du Buat, Seigneur de Barille & de Chantelou. Du second lit vint *Guillemette* de Rommilley, mariée à *Jacques* de la Belinays, Seigneur dudit lieu.

IX. *Charles* de Rommilley, Chevalier, Seigneur de la Chesnelaye, d'Ardennes & de Pontgloue, épousa 1°. 18 Oct. 1541 *Françoise* de Courzau, fille de *Charles*, Baron de Sacé, & de *Françoise* de Busson: elle étoit petite-fille de *Gilles* de Courzau, Baron de Sacé, lequel avoit épousé *Marguerite* de Beauvau, cousine issue de germain d'*Isabeau* de Beauvau, alliée à *Jean* de Bourbon, Comte de Vendôme, trisayeul du Roi *Henri IV*: 2°. le 25 Avril 1558 *Esther* de la Marzelure & de Bonnefontaine, & de *Françoise* de Porcon. Du premier lit il eut pour fille unique *Béatrix* de Rommilley, Dame de la Baronnie de Sacé & de Montanet, d'Ergouges & du Plessis-Bude, mariée par contrat du 29 Décembre 1561 à *Jacques* Budes, Seigneur d'Hercles, du Gareth, Procureur Gén. au Parlement de Bretagne, qui par elle fut ayeul de *Jean-Baptiste* Budet, Comte de Guébriant, Maréchal de France, mort le 24 Novembre 1643; & du second lit étoit issu *César* de Rommilley, qui suit.

X. *César* de Rommilley, Seigneur de la Chesnelaye, d'Ardennes & Pontgloue, épousa *Françoise* d'Orglandes, fille de *Pierre*, Seigneur de Pretot; dont *François*, qui suit; *Jean-Baptiste*, reçu Chev. de Malte au Grand Prieuré d'Aquitaine le 6 Mai 1645; & *Renée* de Rommilley, mariée, par contrat du 29 Octobre 1597, à *Guillaume* Costantin, Seigneur de Tourville, qui par elle fut ayeul d'*Anne-Hilarion* de Costantin, Comte de Tourville, Maréchal de France, mort le vingt-huit Mai 1701.

XI. *François* de Rommilley,

Digitized by Google

Chevalier, Marquis de la Chesnelaye, Comte de Mauſſon dans l'Election de Mayenne, Paroiſſe de Landivi, Maréchal des Camps & Armées du Roi, avoit ſervi dans le Régiment des Gardes, où il étoit Enſeigne en 1613. le Roi érigea en Marquiſat ſa Terre d'Ardennes, ſiſe au Diocèſe de Rennes, Paroiſſe Saint-Georges-Retaimbut, par Lettres du mois de Décembre 1641, vérifiées par Arrêt du Parlement de Dijon le 19 Juillet 1644, & fut fait Maréchal de Camp par Brevet le 26 Mai 1649. Il épouſa, par contrat du 26 Avril 1618. *Charlotte* de Poille, fille de *Henri*, Seigneur de Poillé, Gouverneur pour le Roi au Comté de Mortaing, & de *Jeanne Louiſe* Péniard: elle ſurvêcut à ſon mari, & mourut le 4 Mars 1703, âgée de 80 ans, ayant eu pour enfans, 1. *Olivier*, qui ſuit; 2. *François*, Capitaine de Vaiſſeau, mort ſans poſtérité; 3. & *Françoiſe*, mariée en Juillet 1671 à *Claude* de Vaſſy, Marquis de Pirou près Coutances, & de Breccy près Avranches, morte ſans enfans.

XII. *Louis* de Rommilley, Chevalier, Marquis de la Chesnelaye, Comte de Mauſſon, Gouverneur de la Ville, Château & Baronnie de Fougeres, Colonel de la Nobleſſe de Bretagne, fut tenu ſur les Fonts de Baptême par le Roi *Louis XIV*, & par la Maréchale de Guébriant, ſa tante, le 22 Av. 1645. il épouſa, 1°. le 21 Avril 1670 *Françoiſe* Bon de Mouillon, dit de Montbel-d'Entremont, & de *Madeleine* du Tillet. Cette Dame avoit pour ayeule paternelle *Béatrix* de Coligny, Comteſſe d'Entremont, Marquiſe de Montelier & de St-André de Briord, & elle avoit pour grande-tante *Louiſe* de Coligny, quatrième femme de *Guillaume* de Naſſau, IX. du nom, Prince d'Orange. Ainſi la Marquiſe de la Chesnelaye étoit couſine iſſue de germaine du pere de *Guillaume III*, Roi d'Angleterre, & étoit au même degré avec les filles de la Maiſon entrée dans la Maiſon de Brandebourg, dans celle de Naſſau Dieſt, Gouverneur de Friſe, & dans celle des Princes Palatins de Simmeren, & dans celle des Princes d'Anhalt-Naſſau. *Louis* de Rommilley étant âgé de 45 ans prit une ſeconde alliance le 1. Août 1682. avec *Eliſabeth-Gabrielle* de Bellefourriere, dernière fille de *Maximilien-Antoine*, Marquis de Soyecourt & de Guerbigny, Comte de Tilloloy, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Veneur de France, & de *Marie-Renée* de Longueil de Maiſons: elle s'eſt remariée le 6 Octobre 1713 à *Joſeph-Joachim* Dumaz, Comte du Broſſay en Bretagne, dont *Marie-Charlotte*, Marquiſe de Montelier, héritiere de la Maiſon de Montbel d'Entremont, mariée le Juillet 1688 à *Guillaume François* de l'Hôpital de Sainte-Meſmes, dont elle eſt reſtée veuve le 3 Février 1704, avec un fils & deux filles, mariées dans la Maiſon de Chevriers. Du ſecond lit de *Louis* de Rommilley de la Chesnelaye, ſont ſortis *Adolphe-Charles*, qui ſuit; *Alexandre-Hippolite*, Chevalier de Malte; *Renée*, mariée le 29 Janvier 1703 à *Léon* Potier, Duc de Gêvres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Paris, mort le 9 Décembre 1704, âgé de 84 ans, & *Jeanne*, Religieuſe Urſuline à Fougeres.

Digitized by Google

XII. *Adolphe-Charles* de Rommilley, Comte de Maulon, Chevalier de Saint Louis, Gouverneur de Bougueil, Maître-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de son nom, créé Brigadier d'Infanterie 28 Février 1745, a épousé 26 Juillet 1745, *Louise-Marguerite* Ranchin, fille unique de *Jean-Antoine*, Comte de Chasteloy, du Roi en ses Conseils, Secrétaire ordinaire de ses Conseils d'Etat & Directions, & Finances de Sa Majesté, & de *Marguerite* Chevalier, dont il a eu *Adolphe-Charles*, né le 10 Mars 1746, *Marguerite*, née le 16 Janvier 1748, mariée à *Michel-Dorothée* de Rorthais, Marquis de Rochefolles, & *Pierre*, Maître-de-Camp du Régiment Royal des Cravates; *Louise*, mariée à *Jean-Baptiste-Joseph-Gabriel-Silvestre* de Rorthais, Comte de Rochefolles, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment Royal des Cravates, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Commandeur de la Commanderie de Saint Jean-de-Latran, Grand'Croix de l'Ordre de Saint Lazare de Jérusalem

marié en 1320 avec *Jeanne* de Cerqueux, de la Maison des Comtes de Cerqueux, eut pour fils unique *Guillaume IV*, qui mourut jeune, & laissa sa succession à *Pierre* de Rotthais son oncle.

Pierre de Rotthais laissa de son mariage avec *Jeanne* de Meulles, *Pierre-Aymeric* de Rotthais, Seigneur de la Durbliere & de la Trappe, marié 1°. à *Philippine* d'Escoubleau de Sourdis; 2°. en 1330 à *Jeanne* de Feniou: il en eut, entr'autres enfans,

Germond, ou *Germain* de Rotthais, nommé en plusieurs actes Chevalier, Sire de la Durbliere, qui épousa en 1364 *Louise*, fille de Messire de Dreux-Bonnet, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Bertrand. La dot de ladite Dame fut quarante livres d'annuaux & perpétuaux de rente à voix & coutume du Pays, & quarante guinées d'or une fois payées; dont trois garçons & cinq filles. L'aîné fut *Guillaume*, qui suit, & *Maurice*, rapporté après son frere.

Guillaume de Rotthais, V du nom, Seigneur de la Durbliere & de la Trappe, épousa en 1395 *Jeanne*, fille de Messire *Thibault* de Parpallé, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne* du Bellay, dont tous les enfans moururent sans postérité, à l'exception de *Thibault* de Rotthais, dont hérita, par droit de réversion & de retour, son oncle.

Maurice de Rotthais, Seigneur de la Durbliere, marié en 1429 à *Louise* de la Haye-Monban: il en eut *Jean*, qui suit, & *Pierre*, mort sans postérité.

Jean de Rotthais, I du nom, Chevalier, Seigneur de la Durbliere & de la Trappe, épousa en 1457 *Marie* Chenin, fille de *Guy* Chenin, dont six fils & trois filles. L'aînée des filles, nommée *Louise*, épousa en 1478 *Charles* le Voyer, Seigneur d'Ayzenay, de la même Maison de Messieurs d'Argenson; & *Hélene*, la cadette des filles, se maria en 1480 à *Artus* le Roux, fils d'*Olivier* le Roux, Chambellan du Roi *Louis XI.*

René, fils aîné de *Jean* de Rotthais, I du nom, épousa en 1475 *Catherine*, fille de Messire *Gilles* de Maillé de Brézé, Ecuyer, Seigneur de Maillé & de Mugon, dont il eut 1. *Jean*, qui suit; 2. *Thibault*, mort sans postérité de son mariage avec *Catherine* de Valliers; 3. *Renée* de Rotthais, mariée en 1505 à *Jean* d'Avoine, Ecuyer, Seigneur de la Jaye.

Jean de Rotthais, II du nom, fut Seigneur de la Durbliere & de la Trappe, épousa en 1500 *Jeanne* de Belin, dont 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jacques*, auteur de la branche des Seigneurs de la Rochette, rapportée après la postérité de son aîné; 3. *Catherine*, mariée dans la Maison de Melun (a).

Jean de Rotthais, III du nom, dit le *jeune*, qualifié, comme son pere, son ayeul & son bisayeul, de *Haut & Puissant Seigneur de la Durbliere*, prit, ainsi que sa sœur, en 1531, alliance dans la Maison de Melun, sans postérité, & épousa en secondes noces, 29 Octobre 1537, *Antoinette*, fille de *Hervé* d'Aubigné, & de *Catherine* de Sainte-Fleve, Dame de

(a) *Il est fait mention de cette alliance au Tome VI du présent Dictionnaire, à l'Article des* Rotthais *de Lorraine.*

Digitized by Google

la Touche : il en eut six fils & trois filles ; l'une fut mariée dans la Maison de Pied-Fion en Anjou, qui porte le nom de Petit ; l'autre dans celle des Salles. La derniere fut Religieuse de Ronzeray à Angers, où l'on ne reçoit que des filles de condition, qui font preuve, & ensuite elle fut pourvue d'un Prieuré. L'aîné des fils fut 1. *François*, qui suit ; 2. *Pierre*, Seigneur de la Peyriniere & des Touches, mort sans enfans de son mariage avec *Marie* de la Forest-Montpensier en 1590 ; 3. *Urbain*, Abbé Commendataire de Beaulieu, Prieur de Courson & du Puy-Notre-Dame, Conseiller ordinaire du Roi, & Aumônier de la Reine *Catherine* de Médicis, Archidiacre de Tours, & nommé en 1592, par *Henri IV*, à l'Evêché de Tours, après la mort de *Simon* de Maillé de Brézé, son grand-oncle maternel, arrivée la même année.

François de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Durbliere, de la Trappe, de Saint-Aubin, de Bobigné, de Rorthais, de la Mauffriere, de Baillou, &c. veuf d'*Antoinette* Tourtereau, épousa en secondes noces, en 1585, *Jacqueline*, fille de Messire *Antoine* de la Châteigneraye, Seigneur du Fournil en Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur & Lieutenant Général pour Sa Majesté dans la Province de Vendômois, & d'*Edmée* de Coët, Dame de Roche-Cot en Touraine, d'une Famille alliée aux Maisons d'Amboise & de Montmorency : il en eut,

René de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Durbliere, de la Trappe, & autres lieux, qui mourut jeune sous la tutelle de son oncle paternel, *Urbain*, Abbé de Beaulieu. Il laissa ses biens à sa sœur unique, *Renée* de Rorthais, Dame de la Durbliere, qui épousa en 1602 *Pierre* de Meulles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, Seigneur Châtelain & Baron du Fresne-Chabot, Nieuf, Meuster, &c. De ce mariage vint, entr'autres enfans, 1 *Louis* de Meulles, Seigneur, Baron du Fresne-Chabot & de la Durbliere, qui prit alliance dans la Maison de la Roche-Jaquelin, qui posse de aujourd'hui la Terre de la Durbliere ; 2. *Marguerite* de Meulles, qui épousa *Charles* de Montaigu Bois-David.

Branche des Seign. de la Rochette.

Jacques de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Motte & de la Mauffriere, second fils de *Jean* III du nom, épousa en 1457 *Catherine*, fille unique, & héritiere de Messire *Pierre* Meschin, Seigneur de la Rochette, & de *Jeanne* de Châtayners, en 1470. De ce mariage naquit,

Louis de Rorthais, Ecuyer, Seigneur de la Rochette, &c. marié en 1518 avec *Jeanne* de Chaulette, dont 1. *Jean*, qui suit ; 2. *André*, auteur de la branche des Seigneurs de la Poupliniere, rapportée ci-après.

Jean de Rorthais, I du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de la Rochette, épousa en 1538 *Renée* de la Chauviniere, dont, entr'autres enfans, *Pierre* de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Rochette, &c. marié en 1578 à *Renée* de Villatte : il en eut,

Jean de Rorthais, II du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur

Digitized by Google

de la Rochette, marié en 1612 à *Catherine* de la Touche-Limousiniere, issue d'une Maison très-ancienne & des mieux alliées dans la Province de Poitou, dont

Yves de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Rochette, qui, veuf d'*Anne* Aymon, se remaria en 1632 avec *Philippe* ou *Philippine* Lefevre, fille unique, & très-riche héritiere; il en eut, entr'autres enfans,

Calixte de Rorthais, Seigneur de la Rochette & de la Savariere, qui, du vivant de son pere, épousa, 1°. en 1662 *Jeanne* Massé de la Tigerie, Dame de Saint-Hilaire; 2°. *Marie* Buor, Dame des Ardias. Du premier lit il eut 1. *Louis-Germon*, qui suit; 2. *Jean-Baptiste-Calixte*, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Hilaire, rapportée ci-après, & trois filles, dont deux Religieuses; & l'aînée, mariée avec *Prosper* Sapinaud, Ecuyer, Seigneur de l'Abergement. Du second lit vint *Gilbert* de Rorthais, chef de la branche des Seigneurs du Plessis, rapportée ci-après.

Louis-Germon de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Rochette, la Savariere, & autres lieux, épousa 1°. en 1687 *Anne* Marin; 2°. *Charlotte* Gazeau de la Brandaniere, dont il ne reste qu'une fille, Religieuse à Luçon. Du premier lit naquirent trois filles, mortes Religieuses dans l'Ordre de Fonteurault, & 1. *Yves-Calixte*, qui suit; 2. *René* de Rorthais, Seigneur de la Babonniere, mort en 1763, laissant de *N.* de Baranger son épouse, deux garçons. L'aîné est mort Officier des Colonies à Saint-Domingue, en 1762, & le second vit, nommé M. de Girondor, Officier d'Infanterie réformé, & a épousé en Janvier 1764 *N.* la Lardic; 3. *Louis*, appellé M. de Saint-Georges, mort laissant de son épouse *N.* de Gervier, quatre garçons en bas âge.

Yves-Calixte de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Rochette, & autres lieux, épousa 1°. *Louise* Baraton; 2°. sans enfans, *N.* de Baudouin, vivante avec un troisieme mari en 1764. Du premier lit sont nés 1. *Yves-Calixte*, qui suit; 2. *Louis-René*, Seigneur de la Savariere, marié à *N.* Pinaud, dont un garçon & deux filles; 3. *Augustin*, Seigneur de la Feteliere, non marié.

Yves-Calixte de Rorthais, Ec. Seigneur de la Rochette, veuf depuis le 8 Août 1760 de *Marguerite* de Mauriflet, sa cousine-germaine maternelle, fille de *Jean-Baptiste*, Auditeur en la Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Louise-Marguerite* de Baraton, a pour enfans,

1. *Guillaume-Gabriel* de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Gueriniere, né 25 Août 1753.

2. *Marguerite-Rose*, appellée Mademoiselle de la Rochette, née 25 Janvier 1755.

3. *Urbain*, Chevalier, Seigneur de la Contardiere, né 5 Mai 1756.

4. *Ambroise*, Chevalier, Seigneur de Hauturé, né 12 Mars 1758.

5. *Marguerite-Gabrielle*, appellée Mademoiselle de Rorthais, née 24 Avril 1759.

Branche des Seigneurs de Saint-Hilaire.

Jean-Baptiste de Rorthais, second fils de *Calixte* & de *Marie* de la Tigerie, épousa en 1714 *Marie-Elisabeth* Jamet, Dame

de la Gueſſiere, dont deſcend

Louis-Calixte de Rorthais, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, de la Gueſſiere, &c. Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, & Capitaine d'une Compagnie-Franche des Troupes ci-devant entretenues dans la Marine, marié en 1744, & veuf en 1764 de *Marie-Anne*, fille unique de Meſſire *Jérémie* Meſchin, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & d'*Anne* de Manay, dont pluſieurs enfans, 1. *Gilbert*, qui ſuit; & *Marie-Elizabeth*.

Branche des Seigneurs du Pleſſis.

Gilbert de Rorthais, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, vivant en 1764, fils de *Calixte* & de *Marie* Ruer, ſa ſeconde femme; marié à *Céleſte* Negré Jaudouin, Dame de Marmande, dont 1. *Gilbert-Alexandre* de Rorthais de Marmande, Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, 26 Mars 1768. Capitaine dans le même Régiment depuis le 8 Septembre 1771, s'eſt trouvé à la bataille de Rosbach en Juillet 1760, où il fut dangereuſement bleſſé, & a été fait Chevalier de Saint Louis 21 Mai 1761; 2. Mlle Demoiſelle de Marmande; 3. *N.* du Pleſſis; 4. Mlle Demoiſelle de Rorthais.

Branche des Seigneurs de la Pouplinierе.

André de Rorthais, ſecond fils de *Louis*, & d'*Edme* de Cholette, Chevalier, Seigneur des Touches, épouſa en 1581 (a) *N.*... de la Touche-Limouſiniere, dont ſont ſortis les auteurs de 1. *N.*... de Rorthais, Seigneur de la Frogerie; 2. *N.*... de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Mariniere, qui laiſſa de *N.*... ſon épouſe, *Auguſtin*, qui ſuit.

Auguſtin de Rorthais, Seigneur de la Pouplinière en Bretagne, âgé de quarante-deux ans en 1764: il a ſucceſſivement ſervi dans Royal-Artillerie, & Dauphin Dragons, & eſt marié, a deux fils & deux filles.

De cette même branche ſubſiſtent trois filles fort âgées, qui avoient pour pere le frere aîné du pere d'*Auguſtin*, ci-deſſus mentionné.

Branche des Seigneurs de Saint-Réverend.

De *Gabriel* de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Roche-Jaudouin, & de la Bretoniere, fils du ſecond mariage d'*Yves* de Rorthais avec *Philippine* le Fevre, deſcendent les auteurs, 1. de *Gabriel-Joſſe* de Rorthais, Chevalier, Seigneur de Saint-Réverend en Poitou, vivant non marié; 2. *N.*... appellé le Chevalier de Saint-Réverend, marié à *N.*... & établi à l'Iſle de Normoutiers, dont des enfans.

Branche des Seigneurs de Monbail.

De *Jean-Gabriel* de Rorthais, Chevalier, Seigneur de Monbail, mentionné dans la maintenue du 18 Janvier 1716, fils d'*André* de Rorthais, & de *Suſanne* de Robert-Lezardiere, marié en 1615 à *Catherine* d'Epeau, deſcend *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Mou-

(a) *Suivant un autre Mémoire, c'eſt en 1612.*

bail & des Touches, marié en 1645 avec *Jeanne* de Caillehaut, de la Maiſon de Culant, dont deux Maréchaux de France, & un Amiral. De ce mariage eſt iſſu

Edme de Rorthais, Seigneur de Monbail, Chevalier de Saint Louis, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Piémont, veuf, avec deux garçons, de *N.* Guineban, fille du Marquis de la Milière, Chevalier de S. Louis, Capitaine Général Garde-Côte.

Une derniere branche du nom de Rorthais, dont on n'a point de connoiſſance, ſubſiſte en Lorraine : on la croit être un rameau de celle de Monbail.

Les alliances de cette ancienne Nobleſſe ſont, entr'autres, avec la Trappe, Meulles, Cerqueux, d'Eſcoubleau de Sourdis, Dreux-Bonnet, Parpaſſé, la Haye-Monbau, le Voyer, Maillé de Brézé, d'Aubigné, Famille dont étoit Madame de Maintenon, Fondatrice de Saint-Cyr, la Châteigneraye, Merchin, Villatte, d'Apelvoiſin, Surgeres, d'Amboiſe, Montmorency, la Rochefoucauld.

Les armes : *d'argent à trois fleurs de lys de gueules, deux en chef, & une en pointe, à la bordure de ſable, beſantée d'or, le caſque ancien en profil ou de côté*, que les Gentilshommes de race ancienne portoient. Les lambrequins, & les émaux *d'argent, de gueules, d'or, & de ſable.*

Ces armes furent accordées à ceux de ce nom par *Saint Louis*, pour l'avoir ſuivi à ſon Voyage de la Terre-Sainte, & pour d'autres ſervices rendus.

ROURE (Du), originaire d'Aubenas en Vivarais. Les Troupes de *Louis XIII*, dans le tems des guerres de Religion, qui déſolerent cette Province, détruiſirent un Château de ce nom, dont les poſſeſſeurs, attachés au Parti Religionaire, étoient Seigneurs.

Cette Famille eſt diviſée en trois branches.

La premiere, tranſplantée en Angleterre, ſubſiſte dans les enfans de *François* du Roure, qui en étoit chef, tué à la Bataille de Fontenoy, Major Général de l'Armée Angloiſe, & Colonel d'un Régiment qui portoit ſon nom. Son frere, *Alexandre*, Lord du Roure, eſt Lieutenant Général des Armées de la Grande-Bretagne, & Colonel du quatrieme Régiment d'Infanterie.

La ſeconde réſide à Arles en Provence. Ceux de cette branche, la plûpart après s'être retirés du Service, ont exercé ſucceſſivement de pere en fils la charge de Capitaine & Viguier, pour le Roi, de cette Ville juſqu'à ſa ſuppreſſion.

La troiſieme eſt établie à Nîmes en Languedoc. C'eſt de celle-ci qu'étoit iſſu *Jacques* du Roure, Colonel d'Infanterie, & Major-Général de l'Armée de Weſtphalie, qui mourut à Ratisbonne en 1743. Il avoit été Major du Régiment d'Auvergne, auquel cette Famille n'a ceſſé de donner des Officiers depuis 1651 ſans interruption.

Armes : *D'argent à un chêne de ſinople, fruité de même, & mouvant de la pointe de l'écu.*

Digitized by Google

SAINT-LARRY DE BELLEGARDE, *Jean de Saint-Larry de Bellegarde*, Capitaine de trente hommes d'armes, marié en 1555 à Damoiselle *Gabrielle* de Mitrard, fille unique & héritiere de sa Maison, en eut,

Gabriel de Saint-Larry de Bellegarde, marié en 1600 à Demoiselle *Olympe de la Mothe*. Il eut pour fils unique,

Messire *Antoine* de Saint-Larry de Bellegarde, qui, du nom de son épouse en 1631, Demoiselle *Madeleine du Gast*, donne,

Messire *Charles* de Saint-Larry de Bellegarde, marié en 1660 à *Catherine* de Cardinac, dont,

Antoine de Saint-Larry de Bellegarde, Page de la Reine, mort en 1680 à Paris.

Catherine de Saint-Larry de Bellegarde, mariée en 1680 à Messire *Louis* de Lubersac, dont,

Jean-Charles de Saint-Larry de Bellegarde, marié en 1725 à Demoiselle *Catherine* de Bolouch, dont deux filles, sçavoir,

Anne-Marguerite de Saint-Larry de Bellegarde, mariée 27 Janvier 1748 à Messire *Louis-François* de Perrin de Lusan.

Françoise de Saint-Larry de Bellegarde, mariée 4 Juillet 1751 à *Gaston*, Comte d'Arce, Gouverneur du Nebouzan.

Cette Noblesse a donné trois Grands-Ecuyers de France, dont deux Chevaliers des Ordres. *Jean* de Saint-Larry, Seigneur de Gersac, Grand-Ecuyer de France, vivoit en 1481. *Roger* de Saint-Larry, Grand-Ecuyer de France, Chevalier des Ordres en 1595, Duc de Bellegarde, Pair de France en 1619, mourut en 1646 âgé de 83 ans. *Céfar-Auguste*, Grand-Ecuyer de France, par la démission de son Frere le Duc de Bellegarde, aussi Chevalier des Ordres en 1619, mourut de ses blessures, reçues au Siége de Clerac, 12 Juillet 1621, ne laissant qu'une fille, *Anne-Marie* que le Duc de Bellegarde, son oncle, maria avec dispense à son cousin-germain, *Jean-Antoine* de Goudrin de Pardaillan de Montespan.

Ses armes : *d'azur au lion d'or couronné.*

SAINT-PHALLE : Noblesse originaire de l'Artois, où elle existoit dès le douzieme siecle.

N. *Michel*, fils de *Scipion*, Ec. Baron, Seigneur de Saint-Veaft d'Artois, &c. mort très âgé à Saint-Loup le 21 Novembre 1500. Homme d'armes des Ordonnances du Roi, a servi avec distinction en cette qualité dès la tendre jeunesse jusqu'à la mort. Ce fait est prouvé par des Lettres très honorables, qui lui ont été accordées le 24 Avril après pâque 1484, par *Charles VIII*, Roi de France. Il épousa le 18 Novembre 1482, *Jeanne* de Fretel, Dame de la Haute-Maison de St. Loup, de Noyelle, Bois-Aucon, &c. fille de *Jean* de Fretel, Ec. Seigneur de Clary, & de Thomasse de Magny, & veuve de *Guillaume* du Bois, Ecuyer.

Michel de Saint-Phalle, de son mariage avec *Jeanne* de Fretel, laissa, 1°. *Louis*, qui suit; 2°. *Hector*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dont voici copie de la quittance donnée pour son passage.

» Je Frere *Etienne* Bernard, » Prieur de Corbeil, Comman-

» deur de Senlis, commis à la » Recette du commun Trésor du » Prieuré de France, confesse » avoir reçu d'*Hector* de Saint-» Phalle, Chevalier de notre Or-» dre, Ecuyer, & fils de feu » *Michel* de St.-Phalle, Ecuyer, » Seigneur de la Haute-Maison » de Saint-Loup, de No, au » Pays de Brie près Provins, la » somme de cent écus d'or à la » couronne pour le paiement de » son passage. Je promets acquit-» cer led. *Hector* envers led. com-» mun Trésor, témoin la pré-» sente signée de ma main le 25 » Juin 1505. *Signé*, BERNARD, » avec paraphe.

3. *Philippe*, marié à *Antoinette* Duroux le 8 Juin 1518; 4 & 5 *Antoine*, & *Gabriel*, morts sans alliance; 6. *Marguerite*, mariée à *André* de la Noue, Ec. Seigneur de la Noue, Beauvais, Songnis, &c., morte sans postérité, & a été inhumée audit la Noue-lez-Senanne, où se voit sa tombe; 7. *Isabeau*, mariée à *Pierre* le Riche, Ecuyer, Seigneur de Saucy, morte, sans enfans, & inhumée audit Saucy.

II. *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison de S.-Loup, & dudit St-Loup, de No, Courtons, & par sa femme de Chalmaison, ou Charlesmaison, Aurolles, &c. épousa le vingt Mars 1528 *Jacqueline* de Piedfer, fille de *Pierre* Piedfer, Chevalier, Seigneur d'Aurolles, Charlesmaison, &c., & de *Claude* de Villiers (Lisle-Adam), sœur utérine d'*Antoinette* de Courtenay. *Jacqueline* de Piedfer, morte 21 Février 1572, étoit niece d'*Antoinette* de Courtenay, fille de *Guill.* de Courtenay, & d'*Antoinette* des Marquets, qui épousa en secondes noces *Louis* de Villiers, Chevalier, Seign. de Charlesmaison, & petite-fille de *N.* de Rochechouart. Ladite Dame de Courtenay, dans son testament du 9 Octobre 1549, légua à ses petits-neveux & petites-nieces Saint-Phalle des sommes considérables. Les enfans de *Louis* de Saint Phalle, & de *Jacqueline* de Piedfer, sont, 1. *Loup*, qui suit; 2. *Job*, mort Page de M. le Maréchal de la Marche, sous le Regne de *François I*, Roi de France; 3. *Bernard*, Seign. de Charlesmaison, mort en 1581, sans postérité; 4. & 5. *Rende* & *Charlotte*, mortes sans alliance; 6. *Claude*, mariée à *Look* de Bonneval, Ecuyer, Seig. de Jouy-sur-Morin, & Seig. de Grateloup; 7. *Françoise*, mariée le 24 Décembre 1561 à *Hierabras* d'Ancienneville, Ecuyer, Seigneur du Bois-aux-Troignons, Paroisse de Lecherolles-lez-la-Ferté-Gaucher, dont *Loup* d'Ancienneville, Ec. Seigneur de Villelouis, & *Charlotte*, décédée le 26 Décembre 1571. 7. *Jacqueline*, mariée à *Jean* de Lenharé, Ecuyer, Seigneur de Tiercelieu, fils aîné de *Jacques* Lenharé de son premier mariage, car ledit *Jacques* avoit épousé en secondes noces *Luce* de Soissons.

III. *Loup*, Chevalier, Seign. de Saint-Loup, Courtons, de la Haute-Maison dudit Saint-Loup, Charlesmaison, Aurolles, &c. né au mois de Décembre 1528, mort 21 Février 1573, épousa en 1555 *Edmée* de Railly, décédée à St.-Loup 1601, fille de *Jean* de Bailly, Chevalier, Seigneur de Hauterive; dont, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Hierabras*, auteur d'une seconde branche; 3. *Françoise*, mariée en premieres noces à *Philippe* de Gazeau, Ecuyer, Seigneur de Voisseul; dont une fille;

&c

& en ſecondes à *Pierre* le Bégot, Ecuyer, Seigneur de Villemotin, qui ne lui laiſſa qu'une fille; 4. *Jacqueline*, morte ſans alliance.

IV. *Charles*, I du nom, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon de Saint-Loup, dudit St.-Loup, Courtons, de Charleſmaiſon en partie, &c. mort en 1637, épouſa 1°. *Anne* le Royer, décédée à Saint-Loup le 27 Janvier 1617, veuve de *N.* de Maunois, Ecuyer, dont *Charles*, qui ſuit: 2°. le 28 Novembre 1617 *Marie* de Maunois, fille du premier lit de *N.* de Maunois, morte ſans enfans.

Il fut invité le 24 Juillet 1614 de ſe trouver à l'Aſſemblée des Etats, convoquée à Provins au ſujet de l'arrierre-ban, où le 11 Août 1614 il fut élu avec deux autres Gentilshommes pour dreſſer le Cahier de l'Aſſemblée.

V. *Charles*, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon de Saint-Loup, dudit Saint-Loup, de Charleſmaiſon, &c., Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Moulins, épouſa 1°. le 25 Janv. 1613 *Madeleine* de Curier, fille d'*Antoine* de Curier, Ecuyer, Seigneur de la Pointe-le-Roi, & de *Marie* de Lozaine, morte, ſans enfans, le 27 Avril 1624: 2°. *Antoinette* Hemard, fille de *Robert* Hemard, Ecuyer, Seigneur de Paron, Conſeiller du Roi, & Lieutenant Criminel au Bailliage & Siége Préſidial de Sens, & de *N.* de Bernage, morte en 1638; dont *Charles*, qui ſuit: 3°. en 1639 *Marie* Goyet, Dame de Bechecelles, décédée, ſans enfans, en 1688: on lui a payé ſon douaire pendant 50 ans. *Charles* fut tué le 7 Juin 1639 à la bataille qui ſe donna près Thionville.

VI. *Charles*, III du nom, Chevalier, Seig. de la Haute-Maiſon de Saint-Loup, & du Fief du Jardin, de Courtons, &c. fut amené très-jeune à l'armée par *Jean-Baptiſte* Hemard, ſon oncle, Ec. Seign. d'Authun, Capitaine d'une Compagnie au Régiment de Vaubecourt, qui lui procura l'Enſeigne de ſa Compagnie.

La premiere & ſeule campagne qu'il fit, fut en Catalogne, où une bleſſure qu'il reçut à la cuiſſe au ſiége de Rozez, lui cauſa une fievre ſi violente, qu'il en mourut au camp devant cette Ville, au mois de Juin 1645.

Seconde Branche des Seigneurs de la Bréteche.

1. *Fierabras* de Saint-Phalle, fils puîné de *Loup* de Saint-Phalle, & d'*Edmée* de Railly, Chevalier, Seigneur de la Bréteche, Charleſmaiſon en partie, Malay, &c. épouſa, par contrat paſſé le 21 Février 1594, par devant *Pierre* Cavelier, Notaire Royal-Juré-Commis ſous le Tabellionnage de Provins, *Marie* de Meuſſard, fille d'*Antoine* de Meuſſard, Ec. Seigneur de Méricourt, & d'*Ambroiſe* de Miette, dont 1. *Charles*, qui ſuit; 2. 3. & 4. *Claude*, *Pierre*, *Gabrielle*, morts ſans alliance; 5. *Charlotte*, mariée à *Antoine* Turgot, Chevalier, Seigneur de la Tillaye en Normandie.

2. *Charles*, I du nom de la branche de la Bréteche, Chevalier, Seigneur de la Bréteche, fiſe à Betombaſoches en Brie, du Colombier-Fortail, & par ſucceſſion de la Haute-Maiſon de Saint-Loup, &c. épouſa le 2 Juillet 1638 *Antoinette* de Gault, fille de *Clément* de Gault, Ecuyer,

Digitized by Google

Seigneur de la Grange-ſans-Terre, Valpuiſeaux, &c. & de *Claude* d'Aribert, dont *Jeanne-Victoire*, ſeule & unique héritiere.

Troiſieme Branche de Saint-Phalle-Fera.

Jeanne-Victoire, Dame de la Bréteche, du Colombier Fortail, de la Haute-Maiſon de Saint-Loup, du Fief du Jardin de Courtons, Bois-Saint-Pere, la Courpechée, la Grange-ſans-Terre-Meziere, & autres lieux, fut mariée le 25 Janvier 1655 à *Charles* de Fera, Chevalier, Baron, Seigneur de Rouville, Touvau, la Maiſon des Champs, & en partie de Boigneville & Prinvau, fils de *Charles* de Fera, Chevalier, Baron, Seigneur de Rouville, Touvau, &c & de *Françoiſe* Colas, avec la clauſe dans le contrat de mariage, que le ſecond de ſes fils prendroit le nom de Saint-Phalle, & écarteleroit de Fera & de Saint-Phalle. *Voyez* FERA.

1. *Charles* de Saint-Phalle-Fera, I du nom, & *Charles V*, Seigneur de la Haute-Maiſon de Saint-Loup, né le 14 Mars 1675, mort le 29 Janvier 1729, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon de Saint-Loup, de No, du Fief du Jardin de-Courtons, Carouge & autres lieux, Capitaine au Régiment de Picardie, Infanterie, épouſa le 31 Décembre 1707, *Anne* Repſart, fille de *Remi* Repſart, Ecuyer, dont 1. *Charles-Antoine*, qui ſuit; 2. *Antoinette-Victoire*, mariée 1°. le 15 Octobre 1734 à *Eléonor* Courtin, Chevalier, Seigneur de Caumont, fils de *Jacques* Courtin, Ecuyer du Roi & de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, Chevalier, Seigneur du Saulſoy & du Grand & Petit Rouge-Bourſe, &c. & de *Catherine* Kaiſer, dont 1. *Eléonor-Charles* Courtin-Laſſemagné, le 2 Juillet 1736, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, marié le vingt-ſept Novembre 1762 à *Madeleine* Jordi de Cabanac, fille unique de Jordy de Cabanac, Chevalier, Seigneur de Grandchamp-Saint-Denis, &c. Guidon de Gendarmerie, & de *N...* Brulart; 2. *Victoire* Biandine, née le 16 Août 1739, mariée à *Marguerite-François* Courtin de Saint-Vincent, Chevalier, Seigneur de Saint-Vincent, Capitaine au Régiment de Royal Pologne, Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis. Ladite Dame *Antoinette-Victoire*, mariée 2°. le 7 Janvier 1751 à *Charles* Courtin, Comte de Villiers, Capitaine de Cavalerie au Régiment-Royal Etranger, fils de *Charles* Courtin, Comte de Villiers, & de *N.* Vieux-Maiſons-Conflans.

2. *Charles-Antoine*, II du nom, & ſixieme Seigneur de la Haute-Maiſon de Saint Loup, Chevalier, Seigneur de ladite Haute-Maiſon, du Fief du Jardin de Courtons, &c. épouſa en 1733 *N.* le Begue, dont 1. *Pierre-Charles-Camille*, qui ſuit; 2. *Anne-Victoire*, mariée en Décembre 1755 à *Jean* Duboſquet d'Argence, Chevalier, Seigneur de Chachevoyer en Saintonge, &c. Lieutenant au Régiment-Royal des Carabiniers, dont deux filles; 3. *Pierre-Charles-Camille*, Chevalier, Seigneur de la Haute Maiſon de Saint-Loup, du Fief du Jardin-de-Courtons, &c. Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, épouſa le 13 Juillet 1757 *Henriette-Françoiſe-Madeleine*

Digitized by Google

de Bombelles, fille de *Jacques-François* de Bombelles, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Hainault, Brigadier des Armées, Chevalier de Saint Louis, & de *N*... Jamart, dont un fils,

Les armes : *de gueules à trois casques d'argent, 2. & 1. écartelés de celles de Fera-Rouville.*

Leurs alliances principales sont les Maisons de Chanteprime, Rochechouart-Viel Châtel, des Marquets, Courtenay-Boischanteau d'Ayelle, Fretel, Pied de-Fer, Villiers, l'Isle-Adam, du Roux, Bonneval-Railly, &c. &c. &c. *Voyez les preuves de Malte de 1505 & de 1692, & Feta de Rouville.*

SIREGAND-D'ERCE. *Raymond* de Siregand vivoit en 1400, comme il paroît dans le contrat de mariage de son fils, qui suit.

Jean de Siregand épousa par contrat du 20 Octobre 1400 *Condor* de Cominges, Dame de Salies, dont,

Jean de Siregand, marié en 1447 à *Bertrande* de Villette, dont,

Mafroit de Siregand, marié par contrat du 11 Février 1506 à *Jeanne* Bataille, fille de *Jean*, dont,

Pierre de Siregand, marié en 1533 à *Marguerite* de Siregand, fille de *Janot* de Siregand, & de *Veſiade* de Castel, sa femme: il testa en 1560, & nomma héritiers ses enfans, notamment son fils aîné.

Gabriel de Siregand, marié en 1563 à *Anne* de Castero de Seignan : il testa en 1607, & nomma héritiers ses trois fils, *Jean*, *Hercule* & *Michel*.

Hercule de Siregand, Vicomte d'Erce & d'Auluy, Capitaine de trois cents hommes de pied en 1595, commanda en Bretagne en 1599, épousa en 1601 *Georgette* de Sers, & fit son testament en 1641, dans lequel il nomme ses filles, & son fils, qui suit.

Jean-Pierre de Siregand, Vicomte d'Erce & d'Auluy, Seigneur de Castelnau & Polastron, qui fut marié en 1639 avec *Andrée* de Noé. Il testa en 1653, & nomma tous ses enfans, & l'aîné,

Jean-Pierre-Gaſton de Siregand, Vicomte d'Erce, &c. Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté de Nebouzan en 1695 : il commanda sur la frontiere en 1702, fut Capitaine de Cavalerie en 1674, épousa en 1665 *Anne-Marie* de Rochechouart de Clermont, fit son testament en 1709, dans lequel il nomma *Jean-François-Gaſton*, qui suit, *Roger* & *Philippe* de Siregand, & plusieurs filles.

Jean-Francois-Gaſton de Siregand, Vicomte d'Erce & autres lieux, Gouverneur & Sénéchal du Pays de Nebouzan en 1710, Colonel de Milice en 1712, épousa en 1700 *Catherine* de la Roche, de Genfac, & mourut en 1717, laissant de son mariage deux filles, & *Jean-Pierre-Gaſton*, qui suit.

Jean-Pierre-Gaſton de Siregand, Comte d'Erce, Vicomte d'Auluy, Baron de Castelnau & Polastron, Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté du Nebouzan en 1718, Capitaine d'Infanterie en 1721, épousa en 1725 *Jeanne-Marie* de la Barthe de la Lage, mort en 1755 : il a laissé,

1. *Jean-François-Gaſton* de Siregand, Vicomte d'Auluy, Baron de Castelnau, de Pirampau, Polastron, & autres Places, Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté de Nebouzan, ancien

Digitized by Google

Officier de Cavalerie, marié 14 Juillet 1755 à *Angélique* de Saint-Larry de Bellegarde, dont il a *Jean-Joseph-Pierre Gaston* de Siregand, né 12 Mars 1760, & *Catherine-Henriette* de Siregand, née 3 Juillet 1757.

2. *Françoise* de Siregand d'Erce, née 12 Janvier 1729, mariée 3 Août 1761, avec *Antoine* de Verdelin.

3. *Jean-Henri* de Siregand, appellé l'Abbé d'Erce, né 16 Janvier 1730.

4. *Catherine-Gabrielle* de Siregand d'Erce, née 4 Novembre 1732, Religieuse de l'Ordre de Malte.

5. *Jeanne-Françoise* de Siregand de Polastron, née 20 Février 1734, Religieuse de l'Ordre de Malte.

6. *Gilles-Gervais-Marie* de Siregand d'Erce, né 26 Juin 1736, ci-devant Officier au Régiment d'Infanterie de Lemps, & servant en 1762 dans les Volontaires de Soubise.

7. *Alexis-Gaston* de Siregand d'Erce, né 12 Août 1742, reçu Chevalier de Malte en 1753, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Clermont-Prince.

Les armes : *de sable au chef d'argent, chargé d'un faucon de sable, soutenu d'une main de gueules.*

SPARRE (de), originaire de Suede. Cette Maison est ancienne & illustre en Suede, où elle a formé plusieurs branches considérables. Son nom primitif étoit *Tosta*. Le premier dont le Nobiliaire Suédois fasse mention, étoit *Sixten* Tosta, Grand-Ecuyer du Royaume : il vivoit vers l'an 1210, & eut pour fils *Nicolas-Magnus*, qui posseda la même charge, & épousa *Meretta*, fille d'*Eric*, X du nom, & petite-fille de *Waldemar*, Roi de Dannemarck. Leurs descendans jusqu'à ce jour ont continué de remplir les premieres Dignités du Royaume de Suede. Environ l'an 1560, cette Maison fut réduite à un seul, dans la personne de *Lars-Magnus*, Sénateur & Maréchal de Suede, qui eut plusieurs enfans, deux desquels seulement ont fait tige ; sçavoir *Joran*, auteur de la branche des Sparre de Rosniesx, & *Eric*, auteur de celle des Barons de Sparre.

Cet *Eric* fut Sénateur & Chancelier de Suede : il se rendit célebre par ses Ambassades. En 1583 étant Ambassadeur auprès de *Jacques VI*, Roi d'Ecosse & d'Angleterre, il en reçut le titre de *Baron*, & le nom de *Sparre*, exprimé par les armes parlantes, que ce Prince lui donna. A son retour dans sa Patrie, il transmit à sa postérité la dignité de *Baron*, & le nom de *Sparre*. Il paroit que les enfans de *Joran* son frere prirent aussi le nom de Sparre ; ensorte que le nom originaire de *Tosta* ne fut plus en usage.

Eric fut du nombre des Sénateurs que *Charles IX*, Roi de Suede, fit décapiter en 1600 pour avoir embrassé le parti de *Sigismond*, son neveu, Roi de Pologne : il laissa plusieurs enfans, qui firent branches.

La premiere eut pour tige *Lars*, Sénateur & Gouverneur d'Uplande, sous la Reine *Christine*, dont les enfans ont fait encore plusieurs branches.

Pierre-Magnus, le plus jeune de ses fils, fut Grand-Maître d'Artillerie, Ambassadeur en Angleterre, en Hollande au Congrès de Nimegue, & Ambassadeur Extraordinaire en France en 1675.

Digitized by Google

il obtint de *Louis XIV* le titre de Comte pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, avec le pouvoir d'acquérir une Terre, & de la faire ériger en Comté de Sparre, par Lettres Patentes de la même année 1675, & la liberté d'établir en France ſon fils unique *Lars-Magnus*, qu'il avoit eu d'*Ebba*, petite-fille de *Pontus* de la Gardie. Il eſt le premier des Sparre qui ait eu le titre de Comte, & on remarque que les titres qui diſtinguent la Nobleſſe n'étoient pas en uſage en ces tems-là en Suede.

Lars-Magnus, fils de *Pierre*, fut Colonel en France en 1698, & épouſa *Félicité* Watrepont, d'une Famille Noble de Flandres. De ce mariage eſt venu *Joſeph-Magnus*, Comte de Sparre, né en 1704, marié à *Marie-Antoinette* du Chambie, fille du Préſident de la Chambre des Comptes du Parlement de Flandres : il eut en 1741 le Régiment de Royal-Suédois, & fut fait Maréchal de Camp en 1748. Leur fils ainé, *Alexandre-Magnus*, Comte de Sparre, né en 1737, eſt, avec l'agrément du Roi, Colonel du même Régiment depuis 1756.

SUASSE, en Bretagne, depuis 1488. *Diegue* de Suaſſe fut envoyé par *Ferdinand le Catholique* & *Iſabelle* de Caſtille, au ſecours de la Ducheſſe *Anne* de Bretagne : il étoit, dit M. Dargentré dans ſon Hiſtoire, un des Chefs du ſecours que l'Eſpagne envoyoit en Bretagne : il ſe maria, en premieres noces, à *Jeanne* de Rigat, dont il eut un fils, nommé *Pierre*; en ſecondes noces il épouſa *Jeanne* le Bigot, dont pluſieurs enfans.

Pierre, ſon fils aîné, partagea noblement ſes cadets, tant du premier que du ſecond lit : il ſe trouva en 1536 en l'Aſſemblée des Nobles qui ſe fit dans l'Evêché de Cornouaille, où il eſt qualifié d'Ecuyer, & d'héritier principal & noble de *Diegue* de Suaſſe. Il n'eut qu'une fille qui mourut ſans enfans : ſon frere *Jean* en hérita.

Jean de Suaſſe épouſa *Catherine* Jean, dont il eut pluſieurs enfans; ſavoir *René-François*, *Jean*, & pluſieurs autres ; ce qui fit deux branches, celle de *René* & celle de *Jean* : celle de *Jean* s'éteignit après trois ou quatre générations.

René-François, fils aîné de *Jean*, épouſa *Catherine* de Corret environ 1550. Elle étoit héritiere des Terres & Seigneuries de Corret & de Kerdahel, en la Paroiſſe de Lanniſcat, au Diocèſe de Quimper.

Guillaume de Suaſſe, fils du précédent, épouſa environ 1576 *Catherine* le Sénéchal, de la Maiſon de Carcado.

Jacques, fils de *Guillaume*, épouſa *Noel* de Kermars environ 1599 ; il en eut pluſieurs enfans; ſavoir *Yves*, l'aîné, qui ſe maria à *Catherine* Guegan, dont il eut deux filles, dont l'aînée, nommée *Françoiſe*, épouſa en 1662 *Rolland* Los, Baron de Beaulieu, laquelle ne laiſſa qu'une fille, morte ſans hoirs. *Helene* de Suaſſe, ſœur de *Françoiſe*, hérita de ſa niece ; mais elle mourut ſans ſe marier.

Les autres enfans dudit *Jacques* ſont *Maurice* de Suaſſe, Sieur de Kerprat, qui épouſa *Jeanne* de Rolmars, & leur fille, *Renée* de Suaſſe, épouſa en 1654 *Jean* Deſcognetz, Seigneur de la Ronſiere; elle hérita d'*Helene* de Suaſſe, comme fille du premier cadet. C'eſt ainſi que la branche aînée eſt paſſée dans la Maiſon de

Digitized by Google

Meſſieurs Deſcognetz.

Les autres enfans de *Jacques* de Suaſſe & de *Noel* de Kermars furent *Jacques*, qui épouſa *Claude* Bobillé, héritiere de Campoſtal; *Antoine* de Suaſſe, qui épouſa *Catherine* de Hirgars; *Jean* de Suaſſe, qui épouſa *Suzanne* de Kerpaen, & deux filles, dont une eſt Religieuſe à l'Abbaye de la Joye. Toutes ces branches ſont éteintes; il n'y a que celle de *Claude* de Suaſſe, Sieur de Kervegan, auſſi fils de *Jacques* de Suaſſe & de *Noel* de Kermars.

Claude épouſa *Perronnelle* le Bahezere, dont il eut *François-Pierre*, qui ſuit.

François-Pierre de Suaſſe épouſa *Jeanne* le Baron, dont il eut grand nombre d'enfans; mais il n'y a eu que ſon fils aîné, *Jean-François*, qui ait laiſſé des garçons.

Jean-François, fils du précédent, épouſa *Madeleine-Claude* de Farcy, & mourut en 1731, laiſſant ſix enfans, dont il n'y a qu'un garçon, outre une fille mariée; ſavoir,

François de Suaſſe, Sieur de Kervegan, qui vit actuellement, qui a dix enfans, & qui a épouſé *Félicité* de Vis-de-Loup. Il demeure actuellement à Quintin: il eſt propriétaire des Terres de Tanengnen & de Kerleau. Il eſt le ſeul des Suaſſes qui ſubſiſte.

Il porte pour armes: *d'argent au loup de ſable paſſant un arbre de pin arraché de ſinople, ſurmonté d'un chevron briſé de gueules, cantonné de cinq pommes de pin d'or.*

Ils ſont maintenus dans la qualité de Nobles d'ancienne extraction, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 3 Mars 1674 par Arrêts du Parlement de Bretagne, de 1680 & du 16 Décembre 1702, cités par Sauvageau dans ſa Coutume, & par un Arrêt de 1720, de la même Cour.

SAINT MICHEL. *V.* BRUYERES, aux Additions.

Digitized by Google

TA TA

TARTANAC. Cette Famille originaire de Gascogne est établie dans le Pays de Foix, où elle a été reconnue Noble. C'est à ce titre que plusieurs de ce nom sont entrés aux Etats de cette Province. Le premier connu est un *Pierre* de Tartanac, Sire de Riche Jouï, qui vivoit en 1260 à la Cour de *Thibaud*, Roi de Navarre, où il fut fort considéré, & il se signala dans les guerres des Croisades. Des branches attachées à la Religion Prétendue Réformée passerent avec leurs titres dans les Pays Etrangers, surtout en Suisse, depuis la révocation de l'Edit de Nantes, & nous nous bornons à donner les derniers degrés.

Cette Noblesse est alliée avec les meilleures du Pays de Foix, entr'autres, celle d'Usson, d'où viennent les Marquis de Bonrepos, Comte & Marquis de Bonnac, Maréchal de Camp, Lieutenant Général & Commandant dans le Pays de Foix, ci-devant Ambassadeur en Hollande, Chevalier de Saint-André de Russie, & autres, &c.

Isaac de Tartanac, Sieur de la Mire, étoit au siége de Montauban : il fut chargé par Sa Majesté le Roi *Louis XIII* de quelque expédition militaire pour son service. Il s'y comporta avec une prudence qui lui mérita la bienveillance & la protection de *Henri* de Bourbon, Prince de Condé. Les Rebelles de Montauban ayant fait une sortie entourerent son logis, lui enleverent son équipage. Il présenta Requête à ce Prince, qui lui accorda une indemnité à prendre sur les biens de plusieurs Rebelles. Ce fait demeure constant par un acte du 22 Juin 1629, signé *Henri* de Bourbon dont l'original est entre les mains de *Joseph* de Tartanac, arriere-petit-neveu d'*Isaac*.

I *Jean* de Tartanac, Seigneur de Coulomé, épousa *Catherine* Lafargue le 2 Juin 1647, dont,

II. *Barthelemi* de Tartanac, marié 10 Décembre 1686 à *Marie* d'Usson, fille de *Bernard*, & de *Françoise* du Toc, se retira à Berne avec son épouse, où sur ses titres on lui permit de jouir de tous les priviléges accordés aux Nobles d'origine & d'extraction. Il eut de son mariage,

III. *Barthelemi* de Tartanac, II du nom, Mousquetaire de la premiere Compagnie du Roi, fait prisonnier en 1711 au combat d'Oudenarde, & marié le 21 Juillet 1719 à *Marie* Jacquemiet, dont,

IV. *Joseph* de Tartanac, Chevalier, Seigneur, Comte de Nerac, ci-devant Gendarme de la Garde, marié 27 Novemb. 1745, & veuf 3 Août 1746, de *Claude-Françoise* Jouvin de Rochefort, fille d'*Albert-Jacques*, & de *Claude-Françoise* Tauxier.

Armes : *Ecartelé au 1. & 4. d'or au lion rampant de gueules ; au 2. & 3. de gueules à la tortue d'or au chef d'argent chargé de trois molettes d'éperon de sable, l'écu surmonté d'un heaume ou casque taré de front, grillé d'or, orné de ses lambrequin d'or, d'ar-*

Digitized by Google

gent, de gueules & de sable. Supports : *deux aigles au naturel.*

TILLIA D'OLONNE. Il y a trois siecles que la Famille de Tillia d'Olonne est établie dans le Comtat-Venaissin, ainsi qu'il en conste par divers actes & titres ci-après rapportés, quoiqu'elle y fût connue au commencement du treizieme siecle, en la personne de *Raymond* de Tillia, mentionné avec *Raymond* Astuand & *Guillaume* du Thor, dans un acte de l'an 1215, rapporté par *Fantoni à la page 91 du I Tome de son Histoire Italienne d'Avignon & du Comtat-Venaissin.*

Noble *Girard* de Tillia, Capitaine de cent Hommes de pied au service de *François I*, par Commission du 3 Septembre 1521, dans laquelle il est qualifié Ecuyer, fils de Noble *Ançal* ou *Ancellin* de Tillia, & de Dame de Colombaud, se maria par contrat passé devant *Roslang* Gaudibert, Not. à Malaucene, le 14 Août 1497, avec Noble *Marguerite* Dupuy, *de Podio*, fille de Noble Gaucher & Dame *Polixene* de Geoffroy.

Ledit *Girard* de Tillia fit son testament, écrivant *Antoine* Dollon, Notaire à Carpentras, le 25 Novembre 1515, par lequel, après avoir ordonné sa sépulture dans le tombeau d'*Ancellin* de Tillia son pere, & fait des legs à *Claude* & *Isabelle* de Tillia, ses enfans puinés, il nomme pour son héritier universel *Jean-Pierre* de Tillia son fils aîné, & de ladite Dupuy sa femme, & leur donne pour tuteur *Maurice* du Barroux, qu'il fait exécuteur de son testament.

Ledit *Jean Pierre* de Tillia se maria avec Noble *Madeleine* de Parpaille, fille de Noble *Aenoats* & de Dame *Catherine* de Bouis, par contrat du 1 Juillet 1527, Notaire *Roman* Filioti.

En 1528, le 25 Février & jours suivans, (Notaire *Antoine* Thomassis,) ledit Noble *Jean-Pierre* de Tillia, reçut des déclarations & reconnoissances de *Jean-André* & autres, ses Censitaires; pour des héritages situés aux campagnoles dans le terroir de Serres.

Ledit *Jean-Pierre* de Tillia institua ses héritiers Nobles *Hercule* & *Jean* de Tillia, ses deux fils, par testament.

Ledit Noble *Jean* de Tillia, surnommé le *Capitaine*, pour cause de ses services militaires, se signala pour la défense de la Foi Catholique pendant les guerres contre les Huguenots : il mourut garçon, dans un âge fort avancé, après avoir fait son testament, le 21 Mars 1626, (Notaire *Pons* Fabry) par lequel il institua son héritier Noble *Claude* de Tillia son neveu, un des fils dudit Noble *Hercule* de Tillia son frere aîné.

Ledit Noble *Hercule* de Tillia, Ecuyer, habitant à Carpentras, fut marié avec Noble Demoiselle *Françoise* de Véri, fille de Noble *Sébastien* de Véri, de tige Florentine, & de Dame *Jeanne* de Verd, par contrat du 10 Octobre 1575, Notaire *Antoine* Dambrun de Caromb.

Ledit *Hercule* de Tillia fit son testament le 2 Octobre 1628, écrivant ledit *Pons* Fabry, Notaire; il y fit un legs à Noble *Esprit* de Tillia, son fils puîné, & institua son héritier Noble *Claude* de Tillia, son fils aîné, qui avoit hérité dudit Noble *Jean* le Capitaine de Tillia son oncle.

Ledit Noble *Claude* de Tillia fut marié par contrat du 23 Octobre 1626, (Notaire *Jacques* Lapize

Digitized by Google

d'Orange,) avec *Anne* de Laurens, fille de Noble *Sébaſtien* de Laurens, Conſeiller & Gentilhomme de *Philippe-Guillaume* de Naſſau, Prince d'Orange, & Gouverneur de ſa Principauté, & de Demoiſelle *Catherine* d'Arnaud, & mourut en 1627, laiſſant *Richarde* de Tillia ſa fille unique, mariée avec Noble *Jean* de Laplane, Ecuyer, de Carpentras.

Ledit Noble *Eſprit* de Tillia, fils puîné dudit Noble *Hercule*, ſe maria avec *Yolande* de Durand, fille de Noble *Jean-François* & de Noble Demoiſelle *Louiſe* de Kaiſſe de Caromb, par contrat paſſé devant *Jean* Maſſard, Notaire, le 22 Septembre 1636: il fit ſon teſtament, écrivant *Jean* Floret, Notaire à Carpentras, le 13 Septembre 1678, & inſtitua ſon héritier Noble *Jean* de Tillia ſon fils.

Ledit Noble *Jean* de Tillia, Chevalier, fut marié, écrivant ledit *Jean* Floret, Notaire, le 20 Juin 1660, avec Noble *Anne* del Mot, fille de Noble *Jean-Baptiſte*, & de Dame *Marguerite* de Raymondis: il fit ſon teſtament par devant *Jean* Floret, Notaire, le 9 Février 1707, par lequel, après avoir fait un legs à Nobles *Alexis-Ignace* & *Jean-Paul* de Tillia, ſes deux fils puînés, & aux enfans de deux de ſes filles, dont l'une avoit été mariée avec *Jean-Joſeph* de Camaret, Ecuyer, de Pernes, & l'autre *avec Joſeph-Ignace* de Maſſard, Ecuyer, de Carpentras, le petit-fils de laquelle eſt mort en 1763, Colonel du Régiment de Quercy, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, il inſtitua ſon héritier Noble *Eſprit-Thomas* de Tillia ſon fils aîné.

Ledit *Alexis-Ignace* de Tillia eſt mort ſans enfans: il fut Lieutenant dans le Régiment de Nice, enſuite Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Loyſeuville, au ſervice du Roi, & enfin Lieutenant à celui du Pape en 1708, lors de la guerre au ſujet de Comachio.

Ledit Noble *Eſprit-Thomas* de Tillia, Chevalier, fils aîné dudit Noble *Jean*, contracta mariage avec Noble Dame *Marie-Roſe* de Camaret, fille de Noble *Jean-Baptiſte* & Noble *Marguerite* de Guinard, devant *Jean* Floret, Notaire, le 17 Janvier 1703. De ce mariage il y a eu quatre enfans, deux garçons & deux filles, qui ſuivent.

Noble *Jean* de Tillia, Chevalier d'Olonne, fils puîné dudit Noble *Eſprit-Thomas* de Tillia, Seigneur d'Olonne, fut nommé Lieutenant au Régiment de Condé, Infanterie, par Commiſſion du 26 Décembre 1727, quitta le ſervice du Roi après le combat de Parme, où il ſe trouva le 29 Juin 1734, & à la veille d'être Capitaine: il fut nommé par le Pape Major de la Compagnie d'Infanterie de la Garde de Sa Sainteté à Avignon, par un Bref du 8 Juillet de la même année, & enſuite, en conſidération de ſes ſervices, le Pape lui a pareillement donné les Gouvernements d'Opede & de Mornas, dans le Comtat-Venaiſſin.

Les deux filles ſont mortes ſans avoir été mariées.

Noble Meſſire *Jean-Joſeph-Siffrein* de Tillia de Scot-de-Mot, Chevalier, Seigneur & Marquis d'Olonne, du Rocan & de Barvire, fils aîné dudit Noble *Eſprit-Thomas* de Tillia, fut marié avec Noble Dame *Charlotte-Thereſe* d'Inguimbert, fille de Meſſire *Céſar-François* d'Inguimbert, & de Noble *Jeanne* de Roubaud. Le Pape érigea en ſa faveur, & de ſes

Digitized by Google

descendans, la Terre d'Olonne en Marquisat, pour cause d'ancienneté de sa Famille. Il en résulte dans le Bref d'érection donné à Rome le 28 Mai 1755, & dans la Lettre informative écrite par M. Passionnéi, pour lors Vice-Légat d'Avignon, à M. Riganti, Sécretaire de la Sacrée Congrégation d'Avignon à Rome, dans le mois d'Octobre 1754, par laquelle il apprend à M. Riganti, que, non content d'avoir lû l'Histoire de la Noblesse d'Avignon & du Comtat-Venaissin, de M. l'Abbé Pitoncourt, en l'année 1750, & l'article de la Famille de Tillia, qui commence au *fol. 404 du III Tome de cette Histoire*, il s'est fait exhiber les anciens testamens, mariages & autres titres de cette Famille, & il a été convaincu évidemment de son ancienneté, & qu'elle vivoit noblement dans cette Province du Comtat depuis le treizieme siecle.

Ledit Seigneur de Tillia, Marquis d'Olonne, a été chargé de porter les noms & armes de Mot & de Scot, Baron de Barvire, par les testamens de Nobles *Raymond-Ignace* de Mot de Rochedouble, & *Joseph* de Scot, de qui il a été héritier universel: il possede encore le Fief & Marquisat du Rocan, dans le Diocèse de Carpentras. Il prêta hommage de ces deux Marquisats d'Olonne & du Rocan, au Pape, le 7 Août 1754: il y est qualifié de *Nobilis & Potens Dominus*.

Ledit Seigneur Marquis d'Olonne n'a qu'un fils unique, qui suit.

Messire *Ignace-Thomas-Charles* de Tillia, Marquis d'Olonne, du Rocan, de Barvire, Baron de Montauban en la Province du Dauphiné, fils unique dudit Seigneur *Jean-Joseph-Siffrein*, fut reçu dans la Compagnie des Gardes de l'Etendard des Galeres en 1743, & s'est marié par contrat passé devant *Jean Vincent* Eydoux, Notaire à Carpentras, le 15 Juin 1753, avec Noble Dame *Mabile* de Simiane, fille de Messire *Alexis-Elzéar* Marquis de Simiane, Famille non moins illustre dans les Grades Militaires, ayant eu beaucoup de ses auteurs Chevaliers de l'Ordre du Roi, que dans les Dignités Ecclésiastiques: il a prêté hommage au Roi de sa Terre de Montauban au Grand Bureau de la Chambre des Comptes du Dauphiné, & il a été qualifié de Marquis d'Olonne. Ainsi appert dudit hommage daté du 17 Juillet 1756.

Lesdits Seigneurs Marquis d'Olonne & Dame de Simiane, mariés, n'ont aujourd'hui qu'un fils, en bas âge, qui s'appelle *Henri*.

Armes: *d'azur au croissant d'argent, & un chef de même chargé de trois croix potencées de sable.* Devise: *Cœlestia cum terrestribus.*

TOUSTAIN, originaire de Normandie, dont les armes sont: *D'azur à la bande échiquetée d'or, & d'azur de deux traits, l'écu surmonté d'un casque en face, & couronné d'une couronne à l'antique.* Cimier: *un Ange naissant, tenant une banderolle, avec cette Devise, ou Cri de guerre, TOUSTAIN DE SANG, ou TOTI SANGUINE TINCTI.* Supports: *deux Anges de carnation, tenans chacun une banniere; celle droite aux Armes de Normandie, qui sont de gueules à deux léopards d'or posés l'un sur l'autre, celle gauche aux armes de Toustain, comme dessus* (a).

(a) *On donne l'Article suivant d'après un Mémoire de Famille, auquel on n'ajoute ni ne diminue.*

Digitized by Google

Cette Nobleſſe a donné ſon nom au Village de Touſtainville dans ce Duché; elle eſt auſſi diſtinguée, tant par ſon antiquité que par les Fiefs qu'elle a poſſédés, les Dignités qu'elle a remplies, & les alliances qu'elle a contractées. La Chronique de cette Province, & les Auteurs les plus accrédités, nous apprennent qu'elle fut connue des premiers Ducs, & qu'alors elle jouiſſoit déja de grands Fiefs, occupoit de hautes Dignités, & figuroit avec éclat dans les affaires publiques.

Touſtain, Comte de Hiemes, vivoit en 1034: la Chronique de Normandie nous apprend qu'il étoit Chambellan du Duc *Robert*, II du nom, & fut député par ce Prince pour apporter les Reliques qu'il avoit priſes au Patriarche de Jéruſalem en l'Abbaye de Ceſizi près Saint Lo en Normandie.

L'hiſtoire de *Guillaume-le-Conquérant* fait ſouvent mention des Touſtain.

Touſtain-le-Gois, Seigneur de Hiemes & Vicomte d'Argentan, étoit Gouverneur de Falaiſe pendant la minorité du Duc *Guillaume-le-Bâtard*, & y fut aſſiégé par ce Prince, pour avoir voulu prendre le parti du Roi de France; mais voyant le Château preſqu'entierement détruit, il rendit la Ville au Duc, à condition qu'il auroit la vie ſauve. Ce Touſtain eut un fils, nommé *Richard*, qui ſervit avec tant de zele le Duc *Guillaume*, qu'il en reçut pour récompenſe de grands biens en Normandie.

Touſtain-le-Blanc, vaillant Chevalier, homme fort renommé par ſes proueſſes (dit l'hiſtoire du même Prince) fut Grand-Enſeigne de Normandie, & commanda en 1066 toute la Nobleſſe de cette Province, avec *Roger* de Montgommery, & *Guillaume* Mallet, Seigneur de Montfort. Il reçut du Duc *Guillaume* la Banniere que le Pape lui avoit envoyée. L'hiſtoire de la conquête d'Angleterre ajoute que, lors de la bataille que ce Prince donna en 1067 contre le Duc *Heroult*, Touſtain (nommé dans la ſuite de Beccrepin) s'avança tellement, que joignant l'Etendart de *Heroult* il l'arracha, & mit en place celui de Normandie: Manſvile ſur l'Hiſtoire de Normandie confirme ce fait, & il dit que *Guillaume* donna à Touſtain en récompenſe de ſes ſervices la Terre de Beccrepin près Montevilliers en Caux, pour la tenir franchement, c'eſt-à-dire en franc aleu. Depuis ce tems ſes deſcendans ont accompagné leurs écuſſons de deux bannieres, l'une aux armes de Touſtain, l'autre aux armes de Normandie.

On va donner une liſte généalogique de cette Maiſon: on en a tiré les preuves dans celles adminiſtrées au Conſeil de France, lorſque *Nicolas-Philippe* de Touſtain, Vicomte de Touſtain, obtint en Septembre 1665 du Roi *Louis XIV* des Lettres d'érection de ſa Terre de Carency en Marquiſat, & dans celles préſentées au Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, lorſque *Claude-François* de Touſtain y obtint confirmation du titre de Marquis par Lettres pat. du 1 Av. 1756, vérifiées, entetrinées & enregiſtrées ès Cours ſouveraines de Lorraine & Barrois, & Chambre des Comptes de Lorraine par Arrêt du 5 du même mois.

I. *Hugues* de Touſtain, Chevalier, Comte de Cantorbery, fut pere 1°. de *Hugues* de Touſ-

Digitized by Google

tain, dit de Montfort, Chevalier, Comte de Cantorbery, chef de la branche établie en Angleterre; 2°. de

II. *Radulphe* de Touſtain, dit de Hauteville, Chevalier, Seigneur d'Yverrique en Normandie, qui épouſa *Agnès* de Charley, fille d'*Adam*, Seigneur de Charley, originaire d'une Maiſon illuſtre d'Angleterre, alliée à celle de Bethune : *Hugues* de Touſtain, dit de Montfort, ſon frere, lui donna tous les biens qu'il avoit en Normandie, comme on le voit par un acte de 1219, & laiſſa de ſon mariage,

III. *Fulbert* de Touſtain, qui fut Chevalier, Seigneur d'Yverrique, & Amiral d'Angleterre, lequel épouſa *Marthe* Quioret, fille de *Pierre*, Chevalier, iſſu d'une Maiſon qui a donné en 1336 un Grand Amiral de France, de laquelle il eut

IV. *Judabel* (ou *Jude*) de Touſtain, Chevalier, Seigneur d'Yverrique, qui épouſa *Anne* de Foreſt, fille d'*Adrien*, & niece de *Pierre* de Foreſt, Cardinal, Archevêque de Rouen, & Primat de Normandie, alliée à la Maiſon de Rohan-Guemené, à celle du Pleſſis-Richelieu, à celle de Sainte-Maure des Ducs de Montauſier, à celle de Flotte, qui a produit des Chanceliers & Amiraux de France, & à pluſieurs autres d'une égale diſtinction. Il laiſſa

V. *Raoul* (ou *Roul*) de Touſtain, Chevalier, Seigneur d'Yverrique, Sénéchal de Normandie, qui épouſa *Jeanne* de Bethencourt, fille de *Jean* de Bethencourt de la même Maiſon que les Seigneurs de Bethencourt & de Longueville en Normandie, & que *Jean* de Bethencourt, premier Roi des Iſles Canaries en 1417, alliée à la Maiſon de Vermandois, à celle de Billy, dont eſt ſorti un Evêque Duc de Laon, Pair de France, à celle de Braquemont, qui a produit un Amiral de France, à celle d'Eſtouteville, qui a donné un Grand-Maître des Arbaleſtriers. De ſon mariage il eut

Jean de Touſtain, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Yverrique, Romar, & de Saint-Aubin-ſur-Mer, Gouverneur de Harfleur en Normandie, Seigneur de Bleville en Caux; lequel épouſa *Jeanne* Duboſc, fille de *Jean*, Chevalier, couſin d'*Oſmont* Duboſc, Evêque de Bayeux, & ſortie d'une Maiſon qui a donné un Chancelier de France, *Jean* de Touſtain donna à l'Abbaye de Saint-Ouen de Rouen les dixmes de ſa Terre de Saint-Aubin, & laiſſa de ſon mariage

VII. *Jean* de Touſtain, II du nom, Chevalier, Seigneur de Bethencourt, Houguemarre, &c. Capitaine de Falaiſe, lequel ſigna avec pluſieurs Seigneurs de Normandie la Capitulation de la Ville de Rouen, lorſqu'elle fut rendue le 13 Janvier 1418 à *Henri*, Roi d'Angleterre. Il épouſa *Jeanne* le Vavaſſeur, fille de *Jean*, Seign. de Houguemarre; il en eut, 1. *Colin*, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Houguemarre, qui décéda ſans poſtérité de *Jeanne* Calletot ſa femme, d'une Maiſon alliée à celle de Montmorency.

VIII. *Colin* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Bethencourt, du Roulle près Gaillon, d'Yverrique & de Roumarre, préſenta en 1422 à la Chambre des Comptes de Normandie un aveu & dénombrement de ſes Fiefs : il épouſa *Colette* de Croixmarre, fille de

Digitized by Google

Jean, sœur de *Robert*, Archevêque de Rouen, alliée à la Maison de Bosc, dont étoit sorti l'ayeul de son mari; à celle de Tourville, dont est sorti le Maréchal de ce nom; & à celle de Gondi, qui a produit un Amiral, un Maréchal de France, & le Cardinal de Retz. De son mariage *Colin* de Toustain eut, 1. *Jean*, mort sans alliance; 2. *Guillaume*, qui suit: 3. *Robines*, qui en 1447 partagea avec *Guillaume* la succession de *Jeanne* le Vavasseur, leur ayeule. *Colette* de Croixmarre étant veuve, convola en secondes noces avec *Jean* de Bosc, Chevalier, Seign. de Mandreville.

IX. *Guillaume* de Toustain, I du nom, Chevalier, Seigneur de Bethencourt, Houguemarre, Forest, d'Elbeuf, Conseiller du Roi en sa Cour de l'Echiquier de Normandie, & ensuite au Parlement, lors de son institution par *Louis XII* en 1499, écartela ses armes avec celles de Croixmarre, ainsi que plusieurs de ses descendans, ce qui se remarque encore actuellement en l'Eglise de Saint Maur de Rouen. Il parut à la montre des Nobles qui fut faite en cette Ville en 1470 & 1485. Il épousa *Jacqueline* Gonel, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, Seigneur & Patron de Limesy, Avocat Général en la Cour de l'Echiquier, & de *Laurence* Goullé. On connoît un *Guillaume* Gonel, IV du nom, Seigneur de Montmireil, qui épousa *Elisabeth*, fille de *Thibault IV*, dit le Grand, Comte de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, & de *Mahault*, fille du Duc de Carinthie, Marquis de Frioul. De ce mariage sortit,

X. *Guillaume* de Toustain, II du nom, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, Limesy, Houguemarre, les Fresnes & Neuvecourt; lequel fut député trois fois par la Noblesse de Normandie, pour assister aux Etats de cette Province, tenus les 16 Août 1522 & dernier Déc. 1523. Il épousa, comme on le voit par son contrat de mariage du 28 Avril 1508, *Anne* de Croixmarre, fille de *Pierre*, Conseiller en la Cour de l'Echiquier, & d'*Isabeau* Paon. Il décéda le 15 Mai 1535 (vieux stile 1536), & fut inhumé en la Chapelle de Fronteboſc, érigée en l'Eglise de Saint Maur de Rouen, laissant de son mariage, 1. *Adrien*, qui suit, auteur des Seigneurs de Fronteboſc; 2. *Jean*, qui a fait la branche des Seigneurs de Viray & de Rambures, établie en Lorraine; 3. *Claude*, Prêtre, Curé de Limesy, & Chanoine de N. D. de Rouen, mort en 1562; 4. *Guillaume*, mort sans postérité en 1540; 5. *Jacques*, aussi décédé sans enfans; & 6. *Eustache*, tige de la branche des Seigneurs du Roulle, rapportée ci-après.

XI. *Adrien* de Toustain, I du nom, Chevalier, Seign. de Fronteboſc, Limesy, Houguemarre, les Fresnes, d'Aubœuf, & Neuvecourt, Capitaine commandant en 1569 les Gens de guerre pour le Roi *Henri II* au Pays de Roumois, dans la Vicomté de Pont-Audemer, partagea le 20 Juin 1538 (comme il en conste par l'acte qui en fut dressé devant *Pierre* Duboſc, Lieuten. de la Vicomté de Rouen) la succession de *Guillaume* son pere, avec ses freres. Il épousa, par contrat du 8 Novembre 1536, *Marie* de Civille, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin-aux-Busseaux, duquel la Famille

Digitized by Google

étoit alliée à la Maiſon de Brulart-Genlis, dont eſt ſorti le Marquis de Sillery, Chancelier de France; à celle de l'Hôpital, qui a produit des Maréc, & Ambaſſad. de France; & à celle de Baillеul, dont eſt ſorti un Grand-Louvetier de cette Couronne : il eut,

XII. *Adrien* de Touſtain, II du nom, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, Limeſy, Hougue-marre, les Freſnes, Neuvecourt, d'Aubeuf, le Meſnil, les Hayes, Hautomnes, Sotterville, Greſtin, Saint-Maur-lez-Rouen, les Hoſpitalieres, Preville, Capitaine de la Ville de Rouen avant les guerres civiles de l'an 1562; lequel épouſa, par contrat reçu de *Thomas* le Maire & *Jean* le Mire, Notaires en ladite Ville, le douze Mai 1571, *Françoiſe* de Hanivel, fille de *Robert*, Chevalier, Sieur de la Chevalerie, alliée aux Maiſons de Clermont-Tonnerre, de la Roche-Aymon, de Laſtic, de Tric, d'Epinay & de Rochechouart, & de *Marie* de Quintanadoine, d'une illuſtre Maiſon originaire de Burgos en Eſpagne : il mourut à Rouen le trois Mars 1606, laiſſant de ſon mariage, 1. *Adrien*, Seig. de Fronteboſc, qui ſuit, 2. *Robert*, Seig de Hougue-marre, chef des Seigneurs de la branche de Richebourg, dont il ſera ci-après parlé; 3. *Jacques*, Vicomte de Vauſtaing en Champagne, qui a formé la branche des Marquis & Comtes de Carency, qui ſera préſentée en ſon lieu; 4. *Robert*, Seigneur de Hautomne, d'où ſont ſortis les Seig. d'Eſcreſnes, en Beauce, & pluſieurs filles.

XIII. *Adrien* de Touſtain, III du nom, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, Limeſy, Saint-Maur lez Rouen, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Colonel d'un Régiment de ſon nom, par Brevet du 2 Mai 1616; fut député par deux fois pour porter au Roi le Cahier des Etats de Normandie. Il ſervit en 1628 au Siége de la Rochelle, à la tête de ſon Régiment; & partagea avec ſes freres les ſucceſſions de ſes pere & mere le 21 Mars 1606. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Octobre 1608, *Madeleine* Jubert, fille de *Jacques*, Chevalier, Seign. de Thil, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & de *Marie* Guiſard. La Maiſon de Jubert étoit alliée à celle de Pellevé, dont eſt ſorti un Cardinal, Archevêque Duc de Reims, Pair de France; à celle du Bec, qui a donné un autre Prélat à cette Egliſe; à celle de Poitiers, dont ſont ſortis les Ducs de Geſvres & de Treſme; à celles du Boſc & de Montholon, qui ont donné des Chanceliers de France; & à celle d'Auvet, qui a produit un Grand-Fauconnier. De ce mariage il eut;

XIV. *François* de Touſtain, I du nom, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, Seigneur & Patron de Limeſy & S.-Maur lez-Rouen, qui épouſa *Catherine* le Comte, fille de *Daniel*, Seigneur de la Potterie, dont la Famille eſt alliée à celle d'Angennes, qui a produit un Evêque, Comte de Noyon, Pair de France; à celles de Comminges & de Foix, d'où ſont ſortis des Pairs de France; à celles de Lionne, de Merle, de Hurault & de Boucherat, qui ont donné des Chanceliers de France; à celles d'Eſpinay & de Coſtentin, qui ont produit des Maréchaux de France, & à pluſieurs autres de cette diſtinction. Il en

Digitized by Google

eut, 1. *François*, qui suit; 2. *Nicolas*, Seigneur de Giverny & de Saint-Maur, décédé sans postérité; & 3. *Jean*, Prieur de la Croix-Saint-Leufroy.

XV. *François* de Touſtain, II du nom, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, Seigneur & Patron de Limeſy, Capitaine des Grenadiers au Régiment de Champagne, & enſuite Meſtre-de-Camp, épouſa en 1674 *Madeleine* de Moges, fille de *Leufrand*, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges & de Buron, alliée à la Maiſon d'Epinay, & à celle de Monty, des Seigneurs de Pierrecourt: il en eut, 1. *Charles*, qui ſuit. 2. *François-Georges*, premier Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint Louis, mort à Rouen le 29 Décembre 1739; 3. *Catherine*, mariée à *Balthaſar* le Marigny, Marquis de Cany.

XVI. *Charles* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, & Patron de Limeſy, Capitaine au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint Louis, épouſa en 1726 *Anne-Charlotte* de Creſſonville; dont il eut,

XVII. *Charles-François* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, Seigneur & Patron de Limeſy, né 20 Février 1718, lequel fut reçu Mouſquetaire au mois de Septemb. 1738 Il a épouſé *N...* de Clercy, fille de *N.* Marquis de Clercy, de Silleron, alliée à la Maiſon de Molé, qui a donné un Chancelier de France; de laquelle il a

XVIII. *Hippolite-Caſimir* de Touſtain, né en 1761.

Branche des Seign. de Frêſnes, de Viray & de Rambures, établie en Lorraine.

Cette Branche porte: *Ecartelé au premier & quatrieme, d'or à la bande échiquetée de deux traits d'or & d'azur, qui eſt de Touſtain; au deuxieme & troiſieme d'argent, à trois colonnes de ſable ſurmontées de trois merlettes de même*, qui eſt le Gras de Poitou, dont la derniere de ce nom avoit épouſé *Richard* de Touſtain.

XI. *Jean* de Touſtain, Seign. de Freſnes, ſecond fils de *Guillaume II* du nom, Seigneur de Fronteboſc, & d'*Anne* de Croixmarre, fut premier Homme d'armes d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, ſous la charge du Seigneur de la Mailleraye, Vice-Amiral de France. Il épouſa, par contrat du 20 Juin 1539, *Marie-Charlotte* de Viray, fille de *Louis*, & de *Françoiſe* de Rambures: il mourut en 1552, laiſſant, 1. *Richard* de Touſtain, qui ſuit; 2. *Jacqueline*, mariée à *Guillaume* de Brézé, Seigneur de Breuil, iſſu de la Maiſon de Brézé, qui a produit un Grand Aumônier, & un Grand Veneur de France.

XII. *Richard* de Touſtain, Seigneur du Manoir & de Freſnes, épouſa, par contrat de mariage du 10 Janv. 1562, *Louiſe* le Gras, fille de *Jean*, Chevalier, Seign. de Freſnes, au Blanc en Poitou, & d'*Eliſabeth* de Clervaux. La Maiſon de le Gras a donné un Evêque de Soiſſons, & eſt alliée à celle de Seguier, qui a produit un Chancelier de France; à celle de la Châtre, qui a donné un Maréchal de France; à celle de Montmorin, qui a produit un Grand Louvetier; & à celle de Faverolles: *Richard* de Touſtain laiſſa de ſon mariage,

XIII. *Alphonſe* de Touſtain, II du nom, Chevalier, Seigneur

Digitized by Google

de Mercuſſon & de Viray, qui épouſa, par contrat paſſé à Marville le 9 Juillet 1636, *Renée* Vaſſelot, fille de feu *François* de la Chenaye, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Rebeca* Pouſſart du Vigein; laquelle Vaſſelot étoit alliée à la Maiſon de Montberon, qui a donné un Maréchal de France, & à celle de Beauveau. Il en eut, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Louis* de Touſtain de Rambures, Seigneur de Mercuſſon, Lieutenant-Colonel au Régiment de Rohan, Cavalerie; lequel épouſa *Anne-Catherine* de Raab, fille de *Paul-Henri*, Comte de Raab, Colon. des Croates, & de *Suſanne* de Franſures, qui étoit fille d'*Antoine*, & de *Marie* de Vignacourt, dont la Maiſon a produit des Grands-Maîtres de l'Ordre de Malte. Du mariage de *Louis* de Touſtain, & de *Anne-Catherine* de Raab, ſortirent, 1. *N...* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Rambures, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, au ſervice de France; qui de *N.* Pariſot ſon épouſe eut *N.* de Touſtain de Rambures, mariée à *N.* de Poutte de la Roche-Aymond, neveu du Comte de Thianges, Bailli de l'Ordre de Malte, & Grand Veneur des Duchés de Lorraine & de Bar; 2. *N.* de Touſtain de Rambures, non mariée.

XV. *Pierre* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Viray, Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Cavalerie, puis Meſtre-de-Camp, & Gouverneur d'Obernheim en Alſace, épouſa enſuite d'articles de mariage arrêtés à Luxembourg le 20 Mai 1690, *Charlotte-Louiſe* Bourcier, fille de *Jean*, Lieutenant Général au Bailliage & Comté de Vaudemont, de la famille des Comtes & Barons de Bourcier; laquelle il eut *Claude-François*, qui ſuit: il mourut des bleſſures qu'il reçut à la Bataille de Turin, après avoir fait 49 campagnes.

XVI. *Claude-François*, Marquis de Touſtain de Viray, Chevalier, Baron de Diling, Seigneur d'Abaucourt, & des Fiefs de Fanoncourt, & de Maillet, épouſa en premieres noces *Eliſabeth* Colin: en ſecondes noces (en 1752) *Marie Charlotte*, née Comteſſe de Gourcy, veuve d'*Ignace*, Marquis de Gournay, Seigneur de Raubercourt, Bailli du Comté de Vaudemont, & fille de *Jacques-Philippe*, Comte de Gourcy, Chevalier, Seigneur d'Aſtreville, & de *Marie-Anne* de Souart: de ſon premier mariage il eut,

XVII. 1. *Remi-Charles*, Marquis de Touſtain, Chevalier, Seigneur d'Abaucourt, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de ſon nom, Chevalier de Saint Louis; 2. *Jean-Baptiſte-Marc*, Chevalier du même Ordre, Capitaine au Régiment de Bezons, & Chambellan du Roi de Pologne; 3. *Louis*, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc; & 4. *Maurice*, Capitaine au Régiment de la Reine, Cavalerie.

Branche des Seig. de Richebourg.

XIII. *Robert* de Touſtain, Chev. ſecond fils d'*Adrien*, II du nom, Seigneur de Fronteboſc, & de *Françoiſe* de Hanivel, fut Seigneur de Houguemarre, les Freſnes, Neuvecourt, Richebourg, d'Aubœuf, les Hoſpitalieres en Caux, Génonville & Préville-le-Pavillon, & Conſeiller au Parlement de Rouen. Il décéda à Paris en 1636: il avoit partagé, dès le

2 Mars

à Mars 1666, avec ſes freres la ſucceſſion de ſes pere & mere; & avoit épouſé *Anne* Mariage, fille de *Nicolas*, Gentilhomme Flamand : il convola en ſecondes noces avec *Catherine* de Canquigny, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Cauville, Saint Barthelemi, Préſident en la Chambre des Comptes de Normandie, & de *Marguerite* le Hay, fille de *Charles*, Seigneur de Saint-Barthelemi, & de *Barbe* de Bailleul, tante du Grand Fauconnier de France. Du premier lit il eut, 1. *Charles*, qui décéda le vingt-neuf Septembre 1651, ſans poſtérité de *Suzanne* Varin ſa femme; 2. *Robert*, auſſi mort ſans enfans : du ſecond lit, *Pierre*, Seigneur de Houguemarre : *Charles*, qui ſuit, & pluſieurs filles.

XIV. *Charles* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Richebourg & de Génonville-le Pavillon, fut Capitaine au Régiment de Longville. Il épouſa en premieres noces, le 17 Août 1660, *Charlotte* Beſtout, fille de *Jacques*, Chevalier, Seign. des Rocques, & de *Françoiſe* de la Reuë : en ſecondes noces il épouſa *Marguerite* le Roux du Couſtay; dont il eut pluſieurs enfans morts en bas âge. De ſon premier mariage ſont iſſus, 1. *Pierre-Jacques* de Touſtain de Richebourg, Seign. de Saint-Martin du Manoir, Gentilhomme ordinaire de S. A. R. frere unique du Roi *Louis XIV*, & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Dauphin-Etranger; lequel épouſa en 1690 *Madeleine-Marthe* le Cauchois, & mourut en 1713, laiſſant de ſon mariage un fils mort en bas âge, une fille ſans alliance; 2. *Marc-Antoine*, qui ſuit; & 3. *Louis*, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere.

XV. *Marc-Antoine* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Seigneur & Patron de Saint-Martin du Manoir, Capitaine dans le Régiment de Champagne, épouſa *Françoiſe* de la Houſſaye, fille de *Richard*, alliée à la Maiſon d'Harcourt, & de *Marie* de Fréville; de laquelle il eut *Gaſpard-François*, qui ſuit, & douze autres enfans. Il décéda en 1732.

XVII. *Gaſpard-François* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Richebourg & de Saint Martin du Manoir, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant des Maréchaux de France au Pays de Caux. Il épouſa 1°. en 1740, par diſpenſe du Pape, *Louiſe-Emilie* de Touſtain de Creſnes, fille de *François* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Creſnes, & de *Marie-Jeanne* de Mailly; elle mourut en ſa Terre de Saint Martin du Manoir le 30 Juillet 1742, laiſſant *Louiſe-Emilie* de Touſtain : & en ſecondes noces il épouſa *Eliſabeth* de Fera de Rouville, fille de *Léon* de Fera, Chevalier, Seigneur & Baron de Rouville, alliée aux Maiſons d'Ayala, originaire de Naples; de Saint-Phalle, qui étoit alliée à celle de Courtenay; de Piédefer, Rochechouart, Villiers, Liſle-Adam; & de *Catherine* de Nivert de Rochefort, dont il a,

XVII. 1. *Charles-Michel* de Touſtain, Page à la Grande Ecurie du Roi; 2. *Charlotte-Françoiſe* de Touſtain, Chanoineſſe, Comteſſe de Neuville.

Branche des Seig. du Pavillon.

XV. *Louis* de Touſtain, fils de *Charles*, Seigneur de Riche-

bourg & de Génonville, & de *Charlotte* Bestout, fut Seigneur du Pavillon, & Chevau-Leger de la Garde du Roi : il épousa *Elisabeth* Dyel, d'une Maison qui a donné plusieurs Ambassadeurs à Venise ; dont il eut,

XVI. *Louis-Jean-Jacques* de Toustain, Seigneur du Pavillon, lequel servoit dans la seconde Compagnie des Mousquetaires en 1737 : il épousa le 9 Décembre 1744 *Jeanne-Rose* de Franqueville, dont il eut une fille unique.

Branche des Seig. de Toustain de Carency.

XIII. *Jacques* de Toustain, dit de Fromteboſc, troisieme fils d'*Adrien* de Toustain, II du nom, & de *Marie* de Hanivel, fut Chevalier, Vicomte de Vaustin en Champagne, Seigneur de Sainte-Audeberte en Caux, St-Amand, de Hautes-Terres, les Mures, de Fays & d'Orbelle. Il épousa en 1616 *Marie* de Bethencourt, Dame de Carency, Aix, Ablain, St. Nazere, & de Bethune en partie, fille de *Jacques*, Seigneur de Carency, Gouverneur de Courtray, Pays d'Aix en Artois, & Conseiller du Conseil de Guerre du Roi d'Espagne, & de *Catherine* de Damand. De ce mariage sortit,

1. *Claude-François-Joseph* de Toustain, Vicomte de Vaustin, Capitaine d'une Compag. en garnison à Arras, lors du dernier Siége en 1654, lequel étant hors de cette Ville, lorsqu'elle fut investie par les Ennemis, y entra en habit déguisé, & y servit à la tête de sa Compagnie pendant la durée du Siége, avec une valeur distinguée ; il y soutint dans un poste avancé & avec peu de monde l'attaque des Ennemis la derniere nuit du secours, & y reçut plusieurs coups de feu, dont il mourut neuf jours après ; le Roi lui fit l'honneur de le faire visiter dans son lit : 2. *Nicolas-Philippe* de Toustain, qui suit.

Nicolas-Philippe, Vicomte de Vaustin, Seigneur & Pair d'Aix en Artois, Marquis & Comte de Carency, Baron d'Ablain & de Saint Nazere, & Seigneur de St. Amand, premier Baron d'Artois, fut en 1665, 1667 & 1668 député en Cour de France, de la part de la Noblesse d'Artois. Il obtint le 25 Août de cette derniere année des Lettres d'érection de sa Terre de Carency en Marquisat & Comté, sans dérogation au titre de Principauté que cette Terre avoit toujours porté. Il épousa le 27 Septembre 1669 *Renée* de Mailloc, sœur de Mesdames de Melun, & d'Epinay, & alliée de la Maison d'Elbeuf, &c. fille de *Gabriel*, Sire de Mailloc, ancien Baron de Normandie, & de *Renée* de Creguy de Berneville.

De ce mariage sortirent, 1. *François-Joseph* de Toustain, Marquis & Comte de Carency en Artois, né le 19 Mars 1678, fait dans la suite Capitaine de Cavalerie, décédé sans alliance en 1727. Il est le dernier mâle de la branche des Toustain de Carency ; 2. *Marie-Pélagie* de Toustain d'Aix, mariée le 16 Mars 1720 à *Louis*, Marquis de la Vieuville, de la branche des Ducs de ce nom, décédée à Nogent, & inhumée aux Minimes de la Place Royale à Paris ; 3. *Marie-Catherine* de Toustain de Carency, mariée à *Jérôme*, Marquis de Chastaigner, Chevalier de Saint Louis, Major de Douay ; laquelle mourut & fut inhumée à Paris en l'Eglise Saint André des Arcs en 1737.

Digitized by Google

Branche des Seig. de Touſtain des Creſnes, en Beauce.

XIII. *Robert* de Touſtain, né en 1590, baptiſé en la Paroiſſe Saint Laurent de Rouen, le 11 Juillet de la même année, Chevalier, Seigneur d'Hautomne, Sotteville & Graiſtin Conſeiller du Roi & Garde des Sceaux de la Chancellerie de Normandie, Charge exercée par les Cardinaux d'Amboiſe, Archevêq. de Rouen, oncle & neveu, étoit quatrieme fils d'*Adrien* de Touſtain, Seigneur de Fronteboſc, & de *Françoiſe* d'Hanivel. Il épouſa le 26 Janvier 1616 *Renée* de Fergéol, fille de *Jacques*, Seigneur de Caumont & de la Haitraye, & de *Marie* de Frémont; de laquelle il eut *Robert* de Touſtain, mort en bas âge; *François*, qui ſuit, & pluſieurs filles.

XIV. *François* de Touſtain, I du nom, fut Chevalier, Seigneur d'Hautomne, Sotteville, Graſtaut, de la Haitraye, des Mures, Bejan, & Montafilan. Il vendit ces Terres, & autres qu'il poſſedoit en Normandie, & acheta la Terre & Seigneurie des Creſnes en Beauce. Il épouſa en 1659 *Anne* Foujou des Cures, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur des Cures, iſſu d'une Noble Famille d'Orléans; & d'*Anne* Coulon, de laquelle il eut, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Claude* Touſtain, Seigneur des Mures, Capitaine au Régiment d'Artois, & Chevalier de Saint Louis, qui épouſa en 1714 *Anne-Charlotte* de la Taille des Eſſarts, & décéda ſans enfans; 3. Pluſieurs autres enfans, morts jeunes, ſans laiſſer de poſtérité.

XV. *François* de Touſtain, II du nom, Chevalier, Seigneur des Creſnes, des Murés, Bejan, & Montafilan, Capitaine au Régiment de Champagne, épouſa le 15 Février 1713 *Jeanne* de Mailly, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Fronville, & Memillon, & de *Marguerite* Huart d'Hautel, ſœur du Baron d'Huart, Gouverneur de Gironde, Baron du Saint-Empire, de laquelle il eut, 1°. *François-Ferdinand*, né au lieu des Creſnes en Beauce, le 5 Février, 1714, puis Capitaine au Régiment de Lorraine, Infanterie, décédé ſans poſtérité; 2. *Claude-Alexandre*, qui ſuit, Comte de Touſtain, des Creſnes, Meſtre-de Camp de Cavalerie, Lieutenant dans la Compagnie des Grenadiers à Cheval, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de Saint Louis, lequel épouſa *Françoiſe-Madeleine* Midy; 3°. *Jean* de Touſtain, né 20 Février 1714, & reçu Mouſquetaire en 1740, puis Capitaine au Régiment de Touſtain, Cavalerie; 4. *Louis* de Touſtain, Officier au Régiment Royal de Piémont, marié à *Charlotte-Suzanne* de Clinchamp, d'une illuſtre Maiſon de Normandie, connue ſous *Guillaume le Conquérant*, qui a donné un Cardinal; 5. *Louiſe-Emilie* de Touſtain, mariée à *Gaſpard-François* de Touſtain de Richebourg.

Branche des Seigneurs du Roule.

XI. *Euſtache* de Touſtain, Chevalier, Seigneur du Roule, ſixieme fils de *Guillaume* de Touſtain, Seigneur de Fronteboſc, & d'*Anne* de Croixmarre, fut pluſieurs fois Député de la Nobleſſe de Normandie, aux Etats de cette Province: il eut de *Marguerite* Segras,

XII. *Guillaume* de Touſtain,

Digitized by Google

Chevalier, Seigneur du Roule, lequel fut Député de la Nobleſſe, pour aſſiſter aux Etats de Normandie en 1617 : il épouſa *Renée* Fergéol, d'une ancienne Nobleſſe connue en Normandie ſous *Charles VI*, & mourut au mois de Janvier 1619, laiſſant,

XIII. *Charles* de Touſtain, Chevalier, Seigneur du Roule, lequel épouſa *Marie* le Picart, dont il n'a eu que des filles. Sa ſœur, *Eliſabeth* de Touſtain, fut mariée en 1743 à *Claude* Hanivel, Chevalier, Seigneur de Saint-Laurens, Châtillon, Freſnay, Mannevillette, & de Saint-Etienne de Rouvrois, fille de *Robert* de Hanivel, Gentilhomme ordinaire du Roi, Comte de Mannevillette, & d'une Famille Noble, qui a porté ſes alliances dans la Maiſon de Clermont-Tonnerre, une des plus illuſtres du Dauphiné, dans celle de Baudry de Piencourt, & par celle-ci alliée à celle de la Roche-Aymon, dont eſt M. l'Archevêque de Reims, Grand-Aumônier de France.

Digitized by Google

VA VA

VAIRON DE DOIGNY. Ancienne Famille originaire de la Ville de Laon, qui porte pour armes : *De gueules à trois vairons d'argent sur la même fasce, celui du milieu contourné.*

Jean Vairon étoit en 1494 Seigneur des Terres & Seigneuries de Senicourt, Lenoncourt & le Moncel : *Nicolas* Vairon, son petit-fils, qui avoit épousé *Barbe* Vieville, avoit acquis par décret par devant le Bailly de Vitry, le 9 Octobre 1564, le Fief & Seigneurie de Beaugillet, relevant du Roi : il eut pour fils *Jacques* Vairon, Seigneur dudit Beaugillet, Conseiller, Garde des Sceaux au Présidial de Laon, lequel épousa *Marie* [illegible], fille de *Claude* [illegible], Ecuyer, Seigneur d'Huet ; duquel mariage est issu *Pierre* Vairon, Seigneur de Beaugillet, lequel eut pour fils *Jean-Paul* Vairon, Ecuyer, Seigneur de Beau[illegible], Conseiller en l'Election de Laon, qui épousa *Madeleine* de Lalain. De leur mariage ils eurent plusieurs enfans, entr'autres, *Nicolas* Vairon, Bachelier de Sorbonne, Grand-Vicaire, & Doyen de l'Eglise Cathédrale de Laon, décedé en 1732, & *Jean-Charles* Vairon, Seigneur de Doigny, Beaugillet, & en partie de Signy-le-Petit, Conseiller en la Cour des Monnoyes de Paris, mort le 20 Juin 1758, lequel épousa *Marie-Agathe* Bellotte, niece de *Jeanne-Marguerite* Bellotte, épouse de *Claude* Hatte de Chevilly, Seigneur de Grigny-sur-Orge, Lieutenant Général des Armées du Roi : il eut de son mariage plusieurs enfans, entr'autres, *Nicolas-François* Vairon de Doigny, Chevalier, Vicomte de Chevregny, Seigneur de Beaugillet, Merval, Rome, Crevecœur, & en partie de Sausseuil, reçu Gentilhomme servant du Roi au mois de Juillet 1739, lequel épousa en 1744 *Marie-Charlotte* de Cleves de Cerny. De ce mariage est née le 27 Juillet 1747 *Nicole-Jeanne-Marie-Françoise-Paule-Charlotte* Vairon de Doigny, morte à l'âge de sept ans.

VALIER, DE VALLIER, ou WALIER. Porte : *D'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois besans d'or, & en [illegible] de trois merlettes de même.* La b[illegible] de cette Maison étoit *[illegible] à l'aigle d'or, sortant de son [illegible] ces mots : SIC-WALIER ;* ce qu'ils conservent encore dans leurs supports & leur livrée, qui [illegible] jaune.

Cette Noblesse est ancienne en Guyenne. On ignore si elle a donné ou reçu son nom de la Terre qui est auprès de Bordeaux, qui porte le même nom. Les guerres qui ont ravagé cette Province, ont aussi enlevé à la plûpart de ces Maisons les monumens de leur ancienneté.

Celle-ci ne peut aujourd'hui justifier ses anciennes prétentions par titres originaux, & sans interruption, que depuis *Guilhem* de Walier, qualifié *Escudey* (Ecuyer), Capitaine & Gouverneur de l'Esparre, du Breuil de Carcans, & du Château de Tastes en la Pro-

vince de Medoc, comme il paroît par une Chartre du 4 Septembre 1439 (*a*), & duquel descendent en ligne directe (*b*),

1. *Pierre* de Valier, qui suit.

2. *N...* de Valier, auteur de la branche des Seigneurs de la Crauste & de Bourg, pere d'*Antoine* de Valier, auteur du premier dégré de cette branche.

3. *Gaspard* de Valier, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, Maréchal des Logis de l'Ordre, mort Grand-Bailli de Langau (*c*).

I. *Pierre* de Valier, Ecuyer, Seigneur de Sérignan, ou Sévignan, dans le Pays de Medoc, de Talence, de Geloux, ou de Gedaur, & de la Crauste, étoit Avocat Général pour le Sire d'Albret au Parlement de Bordeaux, le 4 ou le 14 Octobre 1522 (*d*), date d'une donation que lui fit ce Prince de la Maison de la Crauste, en considération des services qu'il lui avoit rendus. Il fut aussi Gouverneur (*e*) de son fils, Roi de Navarre, fit son testament le 8 Décembre (*f*) 1561, étant alors Conseiller & Président en ladite Cour de Parlement de Bordeaux, par lequel il voulut être inhumé dans le Couvent des Jacobins de cette Ville, & déclara que de son mariage avec *Bertrande* Arnaud, encore vivante, pour lors il avoit eu pour enfans,

1. *Joseph* de Valier, ci-après.

2. *François* de Valier, Seign. de Sérignan ou de Sévignan, par la donation que son pere lui en fit par son testament, mort avant le 27 Septembre (*g*) 1584, ayant eu de son mariage, dont on n'a pu avoir connoissance, une fille nommée,

Marie de Valier, Dame de Sérignan, ou de Sévignan, laquelle étoit mariée 22 Septembre (*h*) 1584 avec *Pierre-Raoul*, Conseiller du Roi, Contrôleur Général de ses Finances en la Généralité de Guyenne.

3. *Jeanne* de Vallier,

4. Et *Marthe* de Vallier;

Lesquelles étoient mariées, suivant le testament de leur pere; la premiere avec *Arnaud* de Capdeville, Seigneur de l'Escaille, &c. la seconde avec *Arnaud* de Ferron, Conseiller au Parlement de Bordeaux.

II. *Joseph* de Valier, Seigneur Châtelain de Caumont, de Tartes, de Talence, de Maurin, d'Artaf-

(a) *Original écrit en Langue du Pays de ce tems.*

(b) *Prouvé par le Jugement rendu par M. Pellot, Intendant de Guyenne, le 15 Mars 1667, par lequel il déclara bons & valables les titres de Noblesse que lui avoit produit* Louis *de Valier le huit Mars 1668.*

(c) *Voyez l'Histoire de Malte par* Vertot.

(d) *Cette date est énoncée dans un Jugement du 24 Avril 1643, par lequel Jesbaham de Valier, Ecuyer, fut déchargé du payement des francs-fiefs, comme étant Noble de race, & dans le Jugement de M. Pellot, du 15 Mars 1667, ci-dessus cité.*

(e) *Prouvé par les Lettres de maintenue de Noblesse du 8 Mars 1668.*

(f) *Copie de l'Ecriture de 1580, ou environ.*

(g) *Prouvé par un Acte original du même jour.*

(h) Idem.

Digitized by Google

fin, & Baron de Montagut, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement de Bordeaux, fut élu Jurat pour la Nobleſſe de cette Ville en 1524, épouſa *Marguerite* de Beuquet, fille d'*Adam* de Beuquet, Chevalier, Seigneur de Poyon, par contrat (a) du 24.... 1559, paſſé en préſence d'*Antoine* de Valier, Seigneur de la Crauſte, auteur de la branche des Seigneurs de la Crauſte, ci-après détaillé : il fit ſon teſtament le 11 Novembre 1579 (b), par lequel il voulut être inhumé dans le Temple de Montagut, en la façon de ceux de la Religion Réformée : il mourut quelques jours avant le 30 Décembre ſuivant (c), ayant eu de ſon mariage,

1. *Abraham* de Valier, qui ſuit.

2 Et *Eſther* de Valier, dont on ignore la deſtinée.

III. *Abraham* de Valier, Ecuyer, Chevalier, Seigneur & Baron de Puyo, de Montagut, de Mauriens, & d'Artaſſin, ſervit avec grande diſtinction ſous les Rois *Henri IV* & *Louis XIII* : il paroît avec la qualité de Capitaine de cent Hommes d'armes, & celle de Noble, Haut & Puiſſant Seigneur, dans le contrat de mariage de *Jesbaham* de Valier, Seigneur de la Crauſte, ſon neveu & ſon filleul, (auteur du troiſieme dégré de la ſeconde branche,) du 25 Février 1600 (d); reçut une lettre de la Reine *Marie* de Médicis, le 27 Avril 1612, par laquelle cette Princeſſe lui témoigne la ſatisfaction qu'elle avoit eue en apprenant la bonne réſolution qu'il avoit priſe de bien & fidelement ſervir le Roi ſon fils, & il étoit dès-lors Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ce Monarque : on le trouve qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de Camp, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes des Ordonnances de Sa Majeſté.

Dans le contrat de mariage de ſa fille, du 13 Août 1616, &c. il obtint du Roi *Louis XIII*, le 18 Mai 1618, une penſion de 3600 liv. étant alors Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat. Les lettres que ce Prince lui écrivit le 4 Mai 1619, & le 19 Mai 1621, annoncent la haute eſtime dont il l'honoroit. Il en reçut encore pluſieurs autres, toutes relatives à ſon ſervice. La branche qui ſubſiſte les poſſede en originaux. Il épouſa *Jeanne* de Poyanne; il en eut une fille unique, nommée,

IV. *Jeanne* de Valier, mariée par contrat du 13 Août 1616 avec *Antonin* de Caſtille, Chevalier, Seigneur, Marquis de Caſtelnau, de Buannes, de Bats, de Miremont, de Lauret, de Pourſuignes, &c. Sénéchal & Gouverneur de la Ville & Pays de Marſan, de Teriſan, de Gaberdan, & du bas-Duché d'Albret, depuis Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de ſes Ordonnances. De ce mariage naquit *Jeanne-Marie* de Caſtille, Marquiſe de Caſtelnau, qui épouſa *Henri* de Bayſens, Chevalier, Marquis de Poyanne, Chevalier des Ordres

(a) *Original.*
(b) *Original.*
(c) *Prouvé par l'ouverture de ſon teſtament du dernier Décembre ſuivant.*
(d) *Copie collationnée ſur l'Original de 1654.*

du Roi, Lieutenant Général en la Principauté de Béarn, Gouverneur de Navarreins & de Dax, & Sénéchal des Landes de Bordeaux, mort en Mars 1667.

Branche des Seigneurs de la Crauſte, & de Bourg.

I. *N...*, de Valier, frere puîné de *Pierre*, fut pere de;

II. *Antoine* de Valier, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, Seigneur de la Crauſte, par la donation que lui en fit le 6 Août 1555 *Joſeph* de Valier, ſon couſin, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, (auteur du deuxieme dégré de la branche que l'on vient de détailler), eſt connu dans une information ſécrette faite le 27 Septembre 1542, à la requête de *François* de Pondeux, Capitaine de trois cents hommes, à l'occaſion d'un forfait, commis par les Habitans de la Ville de Barrain, qui avoient refuſé le logis, & des vivres à la compagnie dudit Seigneur de Pondeux. Il eſt dit dans cet acte qu'il avoit été ouï, & qu'il avoit juré foi de *Gentilheſſe*, expreſſion qui caractériſoit dès lors ſon état de Gentilhomme: il eſt qualifié Capitaine de Gens de pied dans un Commandement que lui adreſſa le 30 Mars 1543 le Lieutenant Général de la Sénéchauſſée des Lannes au Siége de Saint-Sever, pour enrôler & faire marcher les troupes que le Seigneur de Bordeaux, Lieutenant du Roi de Navarre, & Gouverneur de Guyenne, avoit ordonné d'aſſembler pour défendre ce Royaume, & le Duché de Guyenne, & il mourut avant le 15 Avril 1578, ayant épouſé par contrat le 17 Juin 1559, *Jeanne* de la Cave, dont il eut pour fils,

III. *Martin* de Valier, Ecuyer, Seign. de la Crauſte, Capitaine de Cavalerie, qui fut marié deux fois, 1°. avec *Rachel* de Talence; 2°. Avec *Marie* de Fort. Il fit ſon teſtament le 5 Février 1587, par lequel il déclara que de ſon ſecond mariage il eut pour enfans,

1. *Jean* de Valier, qui continue la deſcendance.

2. *Dantel* de Valier.

3. *Jesbaham* de Valier, dont la branche ſera détaillée après la poſtérité de *Jean*, ſon frere aîné.

4. *Iſaie* de Valier, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, tué au ſiége de Coullioure en 1642.

5. *Pierre*, dont on ignore la deſtinée.

IV. *Jean* de Valier, Ecuyer, Seigneur de la Crauſte, fit hommage au Roi de cette Terre le 16 Mars 1607, & fit ſon teſtament le 11 Janvier 1638, par lequel il déclara que de ſon mariage (dont on n'a pu avoir connoiſſance), il avoit eu pour enfans,

1. *Jesbaham* de Valier, qui ſuit.

2. Et *Jacques* de Valier, dont on ignore la deſtinée.

V. *Jesbaham* de Valier, Capitaine d'Infanterie, Ecuyer, fut déchargé, comme étant Noble de race, des francs-fiefs le 24 Avril 1643: il fut marié deux fois; la premiere, à ce qu'il paroît, par contrat du 26 Décembre 1639, avec *Madeleine* de Prugne, dont il eut pour fils,

VI. *Jean Louis* de Valier, Seigneur de la Crauſte, qui épouſa par contrat du 19 Juillet 1684, *Claude* de Siros, & qui fut maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe par M. de Bezons, Intendant de Bordeaux, le 9 Avril 1698.

IV. *Jesbaham* de Valier, Seigneur de la Crauſte (troiſieme fils de *Martin* de Valier, & de *Ma-*

Digitized by Google

rie de Fort), porta les armes juſqu'à ſa mort pour le ſervice du Roi, & donna en différentes occaſions des preuves de ſa valeur, ſous le commandement de *Jesbham* de Valier, ſon oncle & ſon parrein, qui aſſiſta à ſon contrat de mariage accordé le 25 Février 1600 avec *Jeanne* du Thile, fille de *Bernard*, de la Ville de Saint Sever, & de *Marguerite* de Lucat. Après la mort de cette premiere femme, il épouſa en ſecondes noces, par contrat du 27 Septembre 1612, *Jeanne* de la Maiſon, & mourut avant le 23 Novembre 1631.

Du premier lit il eut,

1. *Jean-Blaiſe* de Valier, qui continue la deſcendance.

2. *Louis* de Valier, qui épouſa par contrat du 22 Janvier 1641 *Catherine* Durcan, & produiſit les titres juſtificatifs de ſon ancienne Nobleſſe depuis l'an 1439, à M. Pellot, Intendant de Guyenne, qui les déclara bons & valables par Jugement du 15 Mars 1667, en vertu duquel il obtint des Lettres de maintenue du feu Roi le 8 Mars 1668; il fut déclaré ancien Bourgeois de la Ville de Bordeaux, par Délibération des Maire & Jurats de cette Ville, du 29 Juillet 1671, fit ſon teſtament le 17 Août 1672, par lequel il voulut être enterré dans ſa ſépulture, qui étoit dans l'Egliſe Paroiſſiale de Sainte-Eulalie de Bordeaux : il mourut ſans enfans le 18 du même mois.

3. *Marguerite* de Valier, qui épouſa N. . . de la Maiſon, & mourut avant le 17 Août 1672.

Du ſecond lit,

4. *Anne* de Valier, mariée le 16 Novembre 1633 à *Jean* de la Coſte, Avocat au Parlement de Bordeaux.

5. *Jeanne* de Valier.

6. Et *Jeanne* de Valier.

Elles étoient encore vivantes le 17 Août 1672. L'une des deux fut mariée avec *N*. . . Dartigues.

V. *Jean-Blaiſe* de Valier épouſa par contrat du 23 Novembre 1631 *Catherine* de Lartigue, fille de *Bernard* & de *Gironde* de Marcing, & fit ſon teſtament conjointement avec ſa femme le 17 Août 1656, par lequel ils voulurent être inhumés dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Sever, au-devant de l'Autel de Saint Mathieu, où ils avoient leur ſépulture, & déclarerent que de leur mariage ils avoient eu pluſieurs enfans, dont il ne leur reſtoit de vivans que ceux qui ſuivent. *Catherine* de Lartigue fit encore un codicile, étant veuve, le premier Juillet 1658.

1. *Louis* de Valier continue la deſcendance.

2. *Jean* de Valier ne vivoit plus lors du codicile de ſa mere.

3. *Pierre* de Valier.

4. *Anne* de Valier étoit mariée lors du teſtament de ſes pere & mere, avec *Jean* de la Borde, Seigneur des Meignot.

5. *Jeanne* de Valier étoit morte lors du codicile de ſa mere.

VI. *Louis* de Valier épouſa par contrat du 20 Mai 1660 *Iſabeau* d'Eſtoupignan, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Balazin, & d'*Hilaire* de la Salle : il fut maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe le 9 Avril 1698, par Jugement de M. de Bezons, Intendant de Bordeaux, & obtint le 28 Juillet 1707 un Arrêt des Commiſſaires Généraux du Conſeil, qui ordonna que ledit Jugement ſeroit exécuté ſelon ſa forme & teneur : il fit ſon teſtament le 11 Août 1717, par lequel il voulut

Digitized by Google

être enterré dans l'Eglise des Bénédictins de Saint Sever, dans la Chapelle de Notre-Dame de Pitié, où il avoit droit de sépulture; & où sa femme, qui étoit morte alors depuis environ cinq semaines, étoit ensevelie. De leur mariage naquirent,

1. & 2. *Isaïe* & *Louis*, tués tous deux au combat de Stinkerque.

3. *Jean-Jacques* de Valier, ci-après.

4. *Catherine* de Valier, femme d'*Henri* de Prugue, Ecuyer.

5. *Thérese* de Valier, Religieuse Ursuline au Mont de Marsan.

6. *Marguerite* de Valier, mariée à *Antoine* de la Marque, Avocat au Parlement de Bordeaux.

7. Et *Jeanne* de Valier, Religieuse au Mont de Marsan.

VII. *Jean-Jacques* de Valier, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Royal-Comtois, Seigneur de Bourg, fut marié par contrat du 10 Mai, & en face de l'Eglise, le 23 Juin 1709, avec *Jeanne* de Bourg, vivante fille de *Bernard* & d'*Isabeau* Dantin de Saint-Pée, &c. De cette alliance naquirent,

1. *Louis* de Valier, qui suit.

2. *Isabeau-Madeleine* de Valier, Religieuse Ursuline au Mont de Marsan, vivante.

3. Et *Marguerite* de Valier, vivante.

VIII. *Louis* de Valier, Seigneur de Bourg, Major d'Infanterie, né le premier Juin 1710, épousa par articles sous seings-privés du 11 Février 1736, & en face de l'Eglise le 12 du même mois, *Françoise* de Biaudos (*a*), fille de *Jacques*, Seigneur de Biaudos, & de *Laurence* de la Salle, & de ce mariage sont issus,

1. *Jean-Jacques* de Valier, Lieutenant au Régiment de la Reine, Infanterie.

2. *Philippe* de Valier, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Navarre, né le 24 Octobre 1737.

3. *Anne* de Valier, née le 17 Décembre 1738, entrée à Saint-Cyr en 1750.

VANEMBRAS. Famille établie en Normandie vers le quatorzieme siecle.

Laurent de Vanembras, Ecuyer, Seig. dud. lieu, vint s'établir au Hameau de Vanembras en Normandie, dont il possédoit tout le Territoire en la Paroisse de Saint-Martin du Bu. C'est ce qui est prouvé par l'apposition des armes de cette Famille, tant au dedans qu'au dehors de la maison en différens endroits.

I. *Laurent* de Vanembras, Ec. Seig. dud. lieu, épousa *Mahiette* Lefoullon, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Perteville & de Tranquilly, qui donna pour dot à sa fille ladite Terre de Tranquilly.

De ce mariage est sorti *Jean* de Vanembras, qui fut Substitut de M. l'Avocat Général au Siége de Falaise; Ce[illegible], Ecuyer, Seig. du lieu & [illegible]ranquilly, épousa *Marie* de Bras-de-fer, fille de *N*..... Ecuyer. De ce mariage sont sortis, *Guillaume I*, dont on va parler; & *Jean*, qui fut Prêtre, Docteur de Sorbonne, Secretaire de M. le Duc d'Alençon, frere du Roi regnant, & Curé de la Pauté, Diocèse du Mans, tel qu'il paroît par les

(*a*) *Nom & branche aînée de la Maison connue aujourd'hui sous celui de Casteja.*

Digitized by Google

Lettres qui lui furent accordées le 24 Mai 1462.

Guillaume de Vanembras, Ec. Seig. dud. lieu & de Tranquilly, Avocat du Roi au Bailliage de Falaiſe, & depuis Lieutenant Général au même Siége, acquit le Fief de Mieux de *Jean* de Lamerciere en l'an 1459. Ce Fief eſt ſitué en la Paroiſſe de Saint Vigor de Mieux, Election de Falaiſe, avec extenſion dans les Paroiſſes de Saint-Martin du Bu, Saint-Pierre de Fourneaux, & autres lieux. En ce tems-là le même *Guillaume*, Ecuyer, acheta les Fiefs de la Coulouche & de la Sauvagere.

Le 14 Janvier 1470 vérification de la nobleſſe dud. *Guillaume* faite par les Commiſſaires du Roi, par laquelle il eſt maintenu comme ancien Noble, & déchargé de la taxe des francs-fiefs, lequel épouſa *Guyotte* Bernier, fille dudit Sieur, Ecuyer.

De ce mariage ſont ſortis trois enfans: ſavoir, *Robert*, *Guillaume II*, & *Hector*.

Robert fut Curé de Noron, céda ſon droit ſucceſſif à ſes deux freres, & ſe réſerva ſeulement vingt livres de penſion viagere.

Guillaume II & *Hector*, Ec. partagerent entr'eux la ſucceſſion de *Guillaume I* leur pere.

Guillaume II prit par préciput la Terre de Tranquilly, ſiſe en la Paroiſſe de Neuvi, avec les Fiefs, Terre & Seigneurie de la Coulouche, & de la Sauvagere, Diocèſe du Mans, Election de Falaiſe, laquelle demeura chargée de vingt livres de rentes tournois à la Terre & Seigneurie de Mieux, pour récompenſe de certaines grandes ſommes de deniers avancés par *Jean*, Prêtre, Curé de la Pauté, Sécretaire de M. le Duc d'Alençon, oncle commun des copartageans pour le retrait de la Terre de la Coulouche & de la Sauvagere.

Par *Guillaume II* aîné, commence la branche des Sieurs de Vanembras & de la Coulouche, & autres lieux; dont deſcendent les Marquis de Cégrés.

Guillaume II, Ecuyer, Sieur de Tranquilly, Seigneur & Patron de la Coulouge & de la Sauvagere, épouſa *Françoiſe* de Corde, fille dudit Sieur, Ecuyer, Seigneur du lieu.

De ce mariage eſt ſorti *Jean*, qui épouſa *Jeanne* de Rouvencheſtres, fille dudit Sieur, Ecuyer.

De ce mariage eſt ſorti *François*, qui épouſa *Colaſſe* de Peinnard, fille dudit Sieur, Ecuyer.

De ce mariage eſt ſorti *Marguerite* de Vanembras, qui épouſa le Sieur de la Herſe, Ecuyer.

Du même mariage eſt ſorti *Jean* de Vanembras, ſon frere, qui épouſa *Françoiſe* de la Vigne, fille [illegible] Sieur, Ecuyer.

De ce mariage ſont ſortis, *Nicolas*; & trois filles, dont l'une fut mariée au Sieur de Rhubernard, Ecuyer.

La ſeconde épouſa *N.* du Feſt, Ecuyer.

La troiſieme épouſa *N.* de Robillart, Ecuyer.

Nicolas de Vanembras, Ecuyer, Seig. de Tranquilly, Seig. & Patron de la Coulouche & de la Sauvagere, épouſa *Marguerite* de Couſins, Dame Patrone, héritiere de la Lande-St-Siméon, & Dame honoraire de Cégrès. Ce même *Nicolas* avoit une ſœur qui fut mariée à *Gabriel* du Meſnil, Ecuyer, Sieur du lieu & de Charleval. De ce *Nicolas* & de *Marguerite* de Couſins ſont ſortis *François*, & *Renée* de Vanembras, qui fut ma-

Digitized by Google

risé à *N.* de la Haye, Ecuyer, Seigneur du Mesnil Imbert.

François de Vanembras, Ec. Seigneur & Patron de la Coulouche & de la Sauvagere, Sieur de Tranquilly, Marquis de Ségris : épousa *Françoise* de Cintot. De ce mariage est sorti *Etienne*, Chevaliet, Seigneur & Patron de la Coulouche, de la Sauvagere, & autres lieux, Marquis de Ségris, Ecuyer ordinaire du Roi, mort en 1720, sans postérité.

Du mariage de *Renée* de Vanembras avec *Guillaume* de la Haye, Ecuyer, Seign. du Mesnil-Imbert, est sorti *Barbe* de la Haye, qui épousa *Jean-Claude* de Préaux, Marquis dudit lieu.

De ce mariage sont sortis deux fils, savoir, *Charles-Joseph*, Seigneur de Cherniere ; & *Jacques*, Seigneur du Mesnil-Imbert, héritiers de feu *Etienne* de Vanembras, Marquis de Ségris, & autres lieux.

*Branche des Sieurs de Vanembras, Ecuyers, Seigneurs de Mieux, descendans d'*Hector, *frere de Guillaume II, tous deux freres, fils de Guillaume I.*

Hector de Vanembras, Ecuyer, Seig. du lieu, Seigneur & Patron de Saint Vigor de Mieux, Saint-Martin du Bu, Saint-Pierre de Fourneaux, & autres lieux, fils de *Guillaume I*, eut pour second lot, en date du 17 Mai 1496, la Terre de Vanembras, avec le Fief, Terre & Seign. de Mieux, situés en la Paroisse de S. Vigor de Mieux, Saint-Martin du Bu, Saint-Pierre de Fourneaux, & autres lieux, tenu mouvant de la Baronnie de Tournebû, Baillage de Caën, Election & Vicomté de Falaise, Diocèse de Séez ; Généralité d'Alençon, avec vingt liv. tournois de rente à prendre sur le premier lot, qui est la Terre de la Coulouche, que *Guillaume II* étoit tenu payer par chacun an à *Hector*, son frere, pour l'indemniser de certaines grandes sommes que *Jean* de Vanembras, Secretaire de M. le Duc d'Alençon, avoit avancées à *Guillaume* son neveu, frere d'*Hector*.

Hector de Vanembras, Ecuyer, Seigneur de Mieux, épousa *Isabeau* le Cœur. De ce mariage est sorti *Julien*, qui épousa *Françoise* Dernerville le 7 Avril 1548 : de ce mariage sont sortis, 1. *François* ; 2. *Pierre* ; 3. *Jean-Gilles* ; 4. *Christophe* ; & 5. *Jacques*.

Christophe fut député du Clergé le 27 Août 1586 pour comparoître à l'Assemblée des trois Etats, en exécution des Lettres Patentes du Roi des 14 Octobre 1585 & 8 Août 1586, tenue le 15 Septembre 1586 ; pour être réglé sur les Coutumes & Usages locaux de la Province de Normandie.

François fut considérablement volé deux fois en sa vie en son domicile à Falaise, & totalement ruiné à sa Terre de Vanembras, limitrophe de Falaise, par les incursions fréquentes pendant les deux siéges, & notamment pendant le dernier siége de cette Ville, que *Henri IV* présent en personne prit d'assaut dans six jours après six mois de siége.

Il ne laissa qu'un fils naturel, auquel il donna une petite Ferme en la Paroisse de Saint-Vigor de Mieux.

Pierre, son frere, devenu aîné le quatre Septembre 1620, en cette qualité prit par préciput le

Digitized by Google

fief, Terre & Seign. de Mieux.

Le 16 Décembre 1620 *Gilles* de Vanembras vendit à *Pierre* son frere aîné, & à *Guillaume* son neveu, fils de *Jean*, tout son droit hérédal.

Jacques, son frere, vendit pareillement son droit d'hérédité à *Pierre*, son frere aîné, Seigneur de Mieux, qu'il partagea encore avec *Guillaume* son neveu, le 8 Juin 1621. Le 3 Septembre 1664 *Pierre*, Ecuyer, Seig. de Mieux, & autres lieux, épousa *Jeanne* de Mezange, fille de *N.*... Ecuyer, dont sont sortis, 1. *Jacques*, qui suit.

2. *Léonard*, qui n'eut qu'une fille, qui fut mariée à *N.*... de Nicé, Ecuyer, Seigneur de la Motte, avec postérité.

3. *Nicolas*, dont on ignore la destinée.

4. *Christophe*, Curé de Flet, fonda trois Obits que l'on célébre encore aujourd'hui en l'Eglise de Saint-Martin du Bu, aux trois principales Fêtes de l'année, avec quatre *Libera* pareillement aux quatre principales Fêtes pour les Défunts de la Famille.

Jacques prit par préciput le Fief & Terre de Mieux, ratifié par transaction, sous le bon plaisir de la Cour le 30 Janvier 1632. Il épousa *Françoise* Dufey, dont *Philippe* qui suit.

Le 16 Octobre 1627, *Jacques* fut déchargé de la taxe des francs-fiefs; vérification de sa Noblesse le 27 Février 1641. Autre décharge du 6 Décembre 1642 de la taxe du ban & arriere-ban : le Sieur de Morchene condamné en l'autre moitié à cause de son Fief de Morchene, par Sentence du Présidial de Caën du 26 Décembre 1637.

Le 16 Février 1650, *Philippe* de Vanembras, Ecuyer, Seigneur de Mieux, épousa *Françoise* le Fevre, fille de *N.* Ecuyer, Seigneur de la Poupelliere. De ce mariage sont sortis huit garçons & une fille; savoir, *Jacques*, aîné, & la sœur, morts sans postérité; *Nicolas*, qui suit; *Noel-Philippe*: *Jean*, Prêtre; *Pierre-Joseph*; & *Etienne-Noel*, Prieur de Saint Vigor de Mieux; *Philippe*, Curé de Rabodanges, Diocèse de Séez; *Jean*, Curé de Saint Pierre de Cantillon, Diocèse de Lizieux; *Pierre*, Capitaine de Dragons, du 16 Décembre 1691, Chevalier de Saint Louis, pensionnaire du Roi; *Joseph*, Lieutenant dans le même Régiment le onze Février 1703, aussi pensionnaire du Roi. Le Régiment de ces deux Officiers fut entierement détruit à la Bataille d'Hochstet. Ils servoient à la suite du Régiment de la Reine, Dragons, après avoir été prisonniers pendant cinq années, & tout criblés de coups de feu.

Etienne, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Terrasson le 5 Juillet 1702.

Nicolas, après avoir servi plusieurs années dans la Cavalerie, épousa *Marie-Thérese* le Foullon, par dispense de Rome du 5 Févr. 1695, entérrinée à l'Officialité de Séez le 16 Mai audit an, en conséquence de leur contrat de mariage du 20 Avril 1694.

De ce mariage sont issus, *Jacques-Victoire*, mariée à *Jacques* de la Borderie, Ecuyer, Seign. du Mesnil; *Benoît*, *Joseph*, & *Jean*, Gendarmes en la Compagnie de Berry; *Joseph*, mort sans postérité; *Jean*, épousa *Marie* du Fay, dont est sorti un fils, *Jacques* de Vanembras, Chevalier, Seigneur du lieu, Patron

Digitized by Google

honoraire de Saint-Vigor-de-Mieux, Saint-Martin du Bu, St. Pierre de Fourneaux, & autres lieux, épousa *Marie* le Sens, fille de *Jacques*, Ecuyer ordinaire de *Jacques*, Roi d'Angleterre.

De ce mariage sont sortis, *Victor* de Vanembras, Garde du Corps du Roi, Compagnie d'Harcourt, lequel eut deux chevaux tués sous lui à la Bataille du Mein, mort au Service âgé de 22 ans.

Charles, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Chanoine en la Cathédrale de Séez.

Philippe, Jésuite; *Auguste* & *Protais*, morts aux études; *Gervais*, *Anselme* & *Robert*, ont servi sur mer: *Gervais* s'est retiré du Service.

Anselme, Officier actuellement servant dans le Régiment de Vexin, Infanterie.

Robert, Officier servant dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie.

Quant aux branches de Saint-Vigor, de Fourneaux, de Saint-Conteſt, & du Bourg, elles sont tombées en quenouille. Il reste une fille de la branche de Saint-Vigor, qui a épousé *N.* de Vauquelin, Ecuyer, avec postérité. De la branche de Fourneaux est pareillement restée une fille, mariée à *N.* de Faulcon, Ecuyer, Sieur de la Cigogne, Chevalier de S. L., dont sont sortis plusieurs enfans. De celle de Saint-Conteſt sont restées deux filles; l'une mariée au Sieur de Morchenne, Ec. avec postérité; la seconde mariée au Sieur de Bras-de fer, Ecuyer, avec postérité. De la branche des Sieurs du Bourg, Ecuyers, est restée une fille, mariée à *N.* de la Micé, Ecuyer, Seigneur de la Motte, avec postérité.

Armes: *d'argent, au chevron de gueules, & trois feuilles de chêne, de sinople.*

VARAGNE DE GARDOUCH. Cette Maison, originaire de la Province de Languedoc, a possédé des Terres très considérables dès les tems les plus reculés; sa domination s'étendoit en 1197, depuis les Fauxbourgs de Toulouse jusqu'aux Fauxbourgs de Carcassonne. Elle possédoit la Ville de Vasiége & Gardouch avant l'an mil. Le Marquis de Gardouch possede encore cette dernière.

Cette Maison a formé quatre branches.

Celle de Gardouch, éteinte.

Celle de Vasiége, éteinte.

Celle de Biés, éteinte.

Et celle de Varagne, qui subsiste.

Vers le tems où l'on commença à prendre des noms fixes, les Seigneurs dont nous parlons prirent ceux de leurs Seigneuries.

Il est certain que *Raymond* du Bousquet, vivant l'an 1008; *Bernard* du Fossat 1090; *Guillaume* de Gardouch 1153; *Raymond* de Gardouch 1162; *Bertrand* de Varagne 1174; *Armand* de Vasiége 1184, avoient une même origine. Cela est prouvé par les actes de la Maison, par ceux qui se trouvent au Trésor des Chartes du Roi & du Grand-Prieuré de Saint Jean de Jérusalem à Toulouse.

Branche des Seig. de Gardouch.

Raymond du Bousquet, vivant l'an 1008, laissa sa Terre du Bousquet à *Bernard* du Fossat, vivant l'an 1090.

II. *Bernard* du Fossat donna sa Terre du Bousquet, & la portion qu'il avoit de la Ville de Vasiége avec *Bertrand* de Varagne, & *Guillaume* de Vasiége, son frere,

Digitized by Google

à son fils *Guillaume* de Gardouch, qui suit, qu'il avoit eu de sa femme *N.* de Caramain. Ses autres enfans furent;

1. *Bernard* du Fossat (1153).
2. *Pons* de Gardouch (1153).
3. *Arnaud* du Fossat (1152).

III. *Guillaume* de Gardouch, vivant en 1153, donna à l'Hôpital St-Jean de Jérusalem au mois de Juillet 1153 l'Eglise & le Fief de Crabe Scourade de Gagnac. Il eut pour fils *Pierre* de Gardouch, qui suit.

IV. *Pierre* de Gardouch eut pour fils *Guillaume-Pierre* de Gardouch qui suit.

V. *Guillaume-Pierre* de Gardouch, vivant en 1271, qualifié Chevalier, fit donation au Prieuré de Prouille, l'an 1272, des Fiefs qu'il avoit à Venastville, & au Villars & lieux circonvoisins.

Ses enfans furent,

1. Autre *Guillaume-Pierre*, qui suit.

2. *Arnaud* de Gardouch, Chevalier Hospitalier, Commandeur de Saint-Michel de Lanés, qui s'obligea l'an 1279 envers *Bernard* de Mauvoisin à une redevance de dix sols annuels, en reconnoissance d'une donation qu'il avoit faite à sa Commanderie.

VI. *Guillaume-Pierre* de Gardouch, qualifié Damoiseau, Seigneur de Mauremont, Venastville, Mongailhard, Coseigneur de Gardouch, vivant en 1271.

Il eut pour enfans;

1. *Sicard* de Gardouch, qui suit.

2. *Guillaume-Pierre* de Gardouch, Damoiseau, qui échangea, l'an 1328, certaine censive avec le Couvent de Prouille.

VII. *Sicard* de Gardouch, Seigneur de Mauremont, Mongaillhard, Venastville, Gardouch, Damoiseau, naquit en 1313: il mourut en 1359, pere de *N.* de Gardouch, qui porta son nom & ses Terres dans la Maison de Puibusque, & fut mere de *Raymond* de Puibusque, Chevalier & Chambellan du Roi.

Branche des Seig. de Vasiége.

I. *Bertrand* de Varagne, dont il a été parlé ci-dessus, & *Guillaume* de Vasiége son frere, pour assurer à perpétuité à leur postérité la domination de la Ville de Vasiége, passerent un traité portant promesse de ne la céder à personne. Cet acte fut passé dans leur jeunesse l'an 1130. Il mourut entre l'an 1174 & l'an 1184: il eut de sa premiere femme,

1. *Raymond* de Varagne, Chevalier, qui continua la branche de son nom, de laquelle il sera parlé ci-après.

2. *Bernard* de Gardouch, Damoiseau, mort sans alliance, (1207).

3. *Guillaume* de Varagne (1224), pere de *Gauffrid* de Varagne, Connétable & Gouverneur de Carcassonne (1271), & de *Florent* de Varagne, Chevalier, Amiral du Roi (1271).

De sa seconde femme, Madame *Ave* de Vasiége, il eut,

4. *Arnaud* de Vasiége, qui continua la branche de son nom.

5 & 6. *Hugues* & *Guillaume* de Vasiége (1197).

II. *Arnaud* de Vasiége, Coseig. d'Aiguevives, Mongiscard & d'Aimé (1184), signa avec ses freres le 4 du mois d'Oct. 1184 un second traité pareil à celui de leur pere sur la Ville de Vasiége; mais bientôt après il échangea la moitié de la Ville de Vasiége avec

Digitized by Google

Raymond VII, Comte de Toulouſe, le 14 Janvier 1231, avec les portions que ledit Comte poſſédoit au Château de Gardouch, à la Bruyere & au Fort de Mourvilles. Ses enfans furent,

1. *Bertrand* de Vaſiége, Chevalier (1271), qui continua la branche.

2. *Guillaume* de Vaſiége.

Arnaud de Vaſiége épouſa en ſecondes noces Dame *Aſtorgue*, dont il n'eut point d'enfans.

III. *Bertrand* de Vaſiége, Coſeigneur de Gardouch, Aiguevives, Mongiſcard, fut pere,

1°. De *Bertrand* de Vaſiége, qui continua la branche (1271).

2°. D'*Arnaud* de Vaſiége, Chevalier (1271): il prêta ſerment de fidélité en 1271, au Commiſſaire du Roi, pour la réunion de la Comté de Toulouſe à la Couronne. Il épouſa Dame *Condor*, dont il eut,

1. *Guillaume* de Vaſiége (1288).

2. *Arnaud* de Vaſiége, Chevalier (1307).

3. *Hugues* de Vaſiége, Damoiſeau, qui épouſa Dame *Gauſſine*, dont il n'eut point d'enfans.

Ces Seigneurs vendirent le 4 Février 1280, au Couvent de Prouille, des cenſives qu'ils avoient.

IV. *Bertrand* de Vaſiége (1280), Chevalier, Coſeigneur de Gardouch & de Ceyré, donna l'an 1280 des Coutumes à la Ville de Gardouch. Il épouſa Dame *Raymonde* de Villars, qui lui donna pour enfans,

1. *Bertrand* de Vaſiége, qui ſuit.

2. *Jean* de Vaſiége, Chevalier Templier.

V. *Bertrand* de Vaſiége, Damoiſeau, Coſeigneur de Gardouch, Ceyré, Fanjaux, &c. Ayant eu des démêlés avec *Gaillard* & *Guillaume-Arnaud* de Varagne, freres, Chevaliers, ſes couſins, il les tua en duel. Comme ces derniers étoient de grands Capitaines, il s'attira la colere du Roi *Philippe le Bel*. *Bertrand* ſe retira dans les Etats du Roi de Majorque. *Philippe-le-Bel* écrivit le douze Octobre treize cent huit à *Jacques*, Roi de Majorque, pour qu'il lui livrât *Bertrand*, ce qu'il refuſa. Quelque tems après *Bertrand* revint chez lui: il mourut vers l'an 1327, pere de *Raymond-Guillaume*, ci-après.

VI. *Raymond-Guillaume* de Vaſiége, Chevalier, Coſeigneur de Gardouch (1353), épouſa Dame *Jeanne*, dont on ignore le ſurnom: il n'en eut point d'enfans.

Ainſi finit la branche de Vaſiége, iſſue du ſecond mariage de *Bertrand I* de Varagne, mort vers l'an 1174, avec Dame *Ave*. La fortune de cette branche fut, à la mort de *Raymond-Guillaume*, généralement diſperſée.

Branche des Seigneurs de Varagne.

II. *Raymond* de Varagne, Chevalier, Coſeigneur de Gardouch, Gardouch-Subra, Vieillevigne, la Garde, Monferran, Vignonet, Monteſquieu (1227), fils aîné de *Bertrand* de Varagne, & de ſa premiere femme, dont on ignore le nom, ſe rendit redoutable par les dévaſtations qu'il fit chez ſes voiſins, & chez les Religieux de Boulbonne, de l'Ordre de Saint Bernard. Pour les arrêter. La Ville de Toulouſe lui fit la guerre: elle prit fin par un Traité de Paix conclu l'an 1227, dans lequel intervint

Digitized by Google

intervint pour garant le Seigneur *Bernard* de Gardou ſon frere, Damoiſeau.

Ses enfans furent,

1. *Hugues* de Varagne, qui ſuit.

2. *Bernard* de Gardouch, décédé ſans alliance (1271).

3. *Raymond* de Varagne (1271), lequel, & ſes deux freres, prêterent le ſerment de fidélité au Commiſſaire du Roi envoyé dans le Toulouſain, pour prendre poſſeſſion dudit Pays. De lui naquirent,

1. *Arnaud-Guillaume* de Varagne, Chevalier (1307), mort ſans avoir été marié.

2. *Gaillard* de Varagne, Chevalier (1307), ſe maria en premieres noces avec Dame *Anne* Orpaix de la Tour de Laurac, & en ſecondes noces avec Dame *Condor* de Verniolle : il eut deux fils, morts ſans poſtérité, *Hugues* de Varagne (1313), & *Aymard* de Varagne (1312).

Arnaud-Guillaume & *Gailhard* furent tués en duel en 1307, par *Bertrand* de Vaſége leur couſin.

4. Dame *Gaude* de Varagne, leur ſœur, recueillit la plus grande partie de leur ſucceſſion par la mort de leurs deux fils, *Hugues* & *Aymar*, qu'elle apporta (par ſon mariage) à *Arnaud* de Vaure, Damoiſeau, Seigneur de la Ville de Lavaur, ayeul de *Marquiſe* de Vaure, épouſe de *Bernard* de Varagne, qui ſuivra.

III. *Hugues* de Varagne, Chevalier (1271), qualifié de *Monſeigneur* dans des titres de l'an 1293, Coſeigneur de Gardouch, Ceyré, Lagarde, Vignonet, Montferrand, Vieillevigne, Monteſquieu, prêta le ſerment de fidélité pour la ſucceſſion de la Comté de Toulouſe à la Couronne, entre les mains de *Florent* de Varagne, Chevalier, Amiral du Roi, ſon Couſin, Commiſſaire du Roi *Philippe le Hardi*, pour le recevoir.

Ses enfans furent,

1. *Izard*, qui ſuit.

2. *Guillaume* de Varagne, Chevalier (1313), pere d'*Hugues* de Varagne, Chevalier (1352), ce dernier, pere de *Sicard* de Varagne, Damoiſeau (1378), qui épouſa Dame *Roger*, de *Guillaume* de Varagne (1371) & de *Bertrande* de Varagne, qui épouſa *Germain* d'Eſcaſſes, à qui elle porta la ſucceſſion de ſes deux freres, morts ſans enfans.

3. *Arnaud*, mort l'an 1317, pere d'*Hugues* de Varagne (1317), de *Bernard* de Varagne (1366), de *Guillaume* de Varagne (1333), de *Bernard-Raymond* de Varagne (1364), qui fut pere de *Gaillard* de Varagne (1364), d'*Hugues* de Varagne (1361), morts ſans alliance.

4. *Gaillard* de Varagne, Chevalier (1334), qui épouſa Dame *Rique* de Hautpoul.

5. *Bernard* de Varagne (1334), Religieux de Saint Benoît à Montolieu.

IV. *Izard* de Varagne, Chevalier, Coſeigneur de Vignonet, Montferrand, Cumiés, Ricaud, Fajac, Gardouch, Caſtelnaudari, épouſa une fille de ſa Maiſon, ſurnommée *de Manſo*, établie dans le Diocèſe de Mirepoix : il fut pere de,

1. *Bernard* de Varagne, qui ſuit.

2. *Bertrand* de Varagne (1341), qui épouſa *Agnès* de Hautpoul.

3. *Guillaume* de Varagne, Chevalier (1341).

4. *Arnaud* de Varagne (1341), Religieux de Saint Dominique.

5. *Braide*, Religieuſe de Saint Dominique.

6. *Cardonne*, qui épouſa *Roger*

Digitized by Google

de Mirepoix, descendant des anciens Seigneurs de cette Ville, exterminés par les Croisés.

V. *Bernard* de Varagne (1357), Damoiseau, Coseigneur de Gardouch, Reneville, Lagarde, Villefranche, Saint-Rome, Vieillevigne, Ceyré, Montferrand, Vignonet, Saint-Félix, Rével & Soreze, &c. se maria en premieres noces avec *Népauze* de Châteauverdun, en secondes noces avec sa cousine Dame Marquise de Vauré, fille de *Guillaume* de Vauré, Damoiseau, Seigneur de la Ville de Lavaur, & de *Garcinde* de Dupui, sur la dispense qu'il en obtint du Pape l'an 1349.

Bernard fut Gouverneur de Saint Fiquier : il testa en 1341. Par son testament il veut être porté à l'Abbaye de Boulbonne, pour y être inhumé dans une Chapelle qu'il voulut y être bâtie & dédiée à Saint Martin ou à Saint Georges : il ordonna qu'un Prêtre, à la nomination de ceux de sa race, y diroit journellement des Messes : il legua à trente pauvres filles la valeur de ses Livres, dont il avoit fait une collection considérable. Le Roi *Jean*, dit le Président Haynault, n'en avoit qu'une vingtaine, & *Charles V* son fils, parvint à en rassembler environ cinq cents.

Ses enfans du premier lit furent,

1. *Gaillard* de Varagne, qui suit.

2. *Orpaix* de Varagne, morte dans l'enfance en 1341.

3. *Izard* de Varagne, Damoiseau (1416) : il prêta serment de fidélité au Roi *Charles VI*, à Toulouse au mois de Décembre 1389 : il fut pere par Dame *Elips* de Castillon, des Seigneurs *Gaillard* de Varagne, Damoiseau, & *Jean* de Varagne, aussi Damoiseau. Ces deux freres se signalerent au siége du Château de Lourde, l'an 1407. *Charles VI* leur accorda des Lettres de rémission pour certain meurtre, *à raison*, est-il rapporté dans lesdites Lettres, *de leur haute & illustre naissance, & des services signalés par eux & par leurs ancêtres à lui rendus, & aux Rois ses prédécesseurs.*

Jean fut Viguier de Toulouse, & Capitoul l'an 1412.

Il épousa *Jeanne* Dambrin de Montastruc : il mourut le 9 Avril 1441, ainsi que son fils *Charles*, mort dans l'enfance le 7 Avril 1443, & *Marquise* de Varagne, morte le 6 Novembre 1442.

Second lit.

4. *Soubeiran* de Varagne (1366), Religieux de Saint Benoît.

5. *Sclarmonde* de Varagne (1361), mariée successivement, 1°. à *Pierre* de Clergue ; 2°. à *Jean* de Meritains ; 3°. à *Pierre* Rigault de Vaudreuil ; 4°. à *Pierre* de Gameville de Montpapou ; & 5°. à *Bernard* de Villeneuve-la-Crouzille.

Izard de Varagne eut un bâtard, *Bertrand* de Varagne (1430), qui épousa Dame Faureze, dont il n'eut point d'enfans : il mourut l'an 1430.

VI. *Gaillard* I de Varagne, Damoiseau (1410), Seigneur de la Garde, Lampaud, Serviès, Vieillevigne, Gardouch, épousa l'héritiere de la Maison de Peites, qui lui porta en dot les Terres de Lampaud & de Serviés : il mourut dans une extrême vieillesse, l'an 1420.

Ses enfans furent,

1. *Gaillard II*, qui suit.

2. *Bernard* de Varagne, qui fut

Digitized by Google

un de ceux qui délivrerent en 1438 le Château & la Ville de Sainte-Gabelle des Routiers qui en avoient fait leur place d'armes.

3. *Andrée*, mariée avec *Jacques* de Dumont de Rouaix, un Mardi du mois de Janvier 1407.

4. *Philiberte*, mariée avec *Arnaud* de Plagnolle, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Germier, mere d'une fille unique, *Jeanne* de Plagnolle, morte dans l'enfance.

VII. *Gaillard II* de Varagne, Damoiſeau (1463), Baron de Béleſta, de Roqueville, de Lampaud, Coſeigneur d'Eſcaſſés, Saint-Félix, Mourvilles, Lagarde, Gardouch, Vieillevigne, épouſa *Brune* de Roquevill-, fille unique d'*Alzias* de Roqueville, Baron de Béleſta: il rendit hommage de ſes Terres à *Louis XI*, Roi de France, un Lundi 7 Juin 1463, dans la Salle de la Tréſorerie de Toulouſe, où ce Prince étoit logé: il laiſſa de ſon mariage,

1. *Gaillard III* de Varagne, Damoiſeau, qui ſuit.

2. *Imberte* de Varagne, mariée à *Antoine* de Monteſquieu Couſtauſſa (1443).

3. *Bertrand* de Varagne, épouſa en 1471 *Jeanne* d'Aranave, dont il eut, 1. *Guillaume* de Varagne (1488); 2. *Marguerite* de Varagne (1488), qui épouſa *Gabriel* de Gavarret; 3. *Claire*, mariée à *Bernard* Ravainh; 4. *Jean* de Varagne (1508), pere de *Marthe* de Varagne (1531), qui épouſa *Mathieu* de Montauriol; 5. *Françoiſe* de Varagne (1549), qui épouſa *Jacques* de Gach.

4. *Jean* de Varagne, Prieur Commendataire du Prieuré Sainte-Marie de Pierrepertuſe & de Lavelanet (1494).

VIII. *Gaillard III* de Varagne de Béleſta, Damoiſeau (1509), Baron de Rieux, les Caſſés, Mourvilles, Coſeigneur de Saint-Félix, Saint-Paulet, Juges, Lesbauch, Gardouch, Vieillevigne, Lagarde, fut un des principaux Seigneurs que le Roi commit par ſes Lettres datées du 11 Octobre 1465, pour mettre ſous ſa main le temporel de l'Archevêché de Toulouſe, durant le Schiſme qui agita cette Ville après la mort de *Pierre* de Saint-Martial ſon Archevêque: il ſe maria le 5 Février 1448 avec *Marguerite* de Plagnolle, & en ſecondes noces avec *Jeanne* de la Tour: il teſta le 17 Août 1497, & laiſſa de ſon mariage,

1. *Gaillard IV* de Varagne, qui ſuit.

2. *Jeanne* de Varagne (1497), mariée avec *Pierre* d'Aban, Chevalier, Baron de Roquenegade.

3. *Arnaud* de Varagne (1512), Religieux de Saint François.

4. *Pierre* de Varagne (1497), mort jeune.

5. *Marie* de Varagne, mariée avec *Gaubert* de Fanjaux de Mirepoix, 1516.

6. *Flore* de Varagne, mariée le 11 Novembre 1511 à *Gui* d'Elpech, Seigneur de Cugnac & de Crameaux.

IX. *Gaillard IV* de Varagne-Béleſta, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Rieux, Mourvilles, les Caſſés, Saint-Félix, Saint-Paulet, Gardouch, Vieillevigne, &c. Il épouſa le 20 Janvier 1494 *Helene* du Vivier, fille de Haut & Puiſſant Seigneur *Guillaume* du Vivier, & autres Terres. Il mourut l'an 1530: il eut pour enfans,

1. *Gaillard V* de Varagne, qui ſuit.

2. *Pierre* de Varagne, Prieur de Pierrepertuſe, Chanoine de Saint-Sernin de Toulouſe, mort

Digitized by Google

vers l'an 1570.

3. *Savarie* de Varagne, destiné à l'Etat Ecclésiastique, mort dans l'enfance (1513).

4. *Olivier* de Varagne, mort dans l'enfance (1517).

5. *Raymond* de Varagne (1530): il se maria avec *Mangete* de Thuri, & mourut le 2 Novembre 1565.

6. *François* de Varagne épousa le 15 Juillet 1534 *Barthelemi* de Lavergne, Seigneur de Montbazin, Gouverneur de Salulce.

7. *Antoine* de Varagne (1527) fut la tige de la branche de Biés, aujourd'hui éteinte: il fut pere de *Louis* de Varagne-Biés, d'*Antoine* de Varagne-Biés (1570), de *François* de Varagne-Biés (1583), qui fut pere de *Philippe* de Varagne Biés, lequel eut pour fils *Geraud* de Varagne-Biés. Ainsi finit la branche de Biés.

X. *Gaillard V* de Varagne-Béleſta, Chevalier (1566), dit le Capitaine Gardouch, Baron de Béleſta, Seigneur de Mourvilles, les Caſſés, Saint-Félix, Saint-Paulet, Gardouch, Vieillevigne, ſe maria avec *Jeanne* de Rigaud de Vaudreuil (21 Mars 1528), fille de *Vital* de Vaudreuil, Baron d'Oriac, & de *Catherine* Lauziere-Thémines. Il teſta en 1562, & mourut en 1566: il eut pour enfans,

1. *Jean* de Varagne, qui ſuit.

2. *Iſabeau* de Varagne (1562).

3. *Jeanne* de Varagne (1562), mariée à *Antoine* de Toulouſe, Lautrec, Montfa, Saint-Germier.

4. *Catherine* de Varagne, mariée le 20 Mars 1562 à *Antoine* de la Tour: elle mourut ſans enfans dans l'année de ſon mariage.

5. *Françoiſe* de Varagne, Religieuſe au Monaſtere des Nonenques: elle quitta cet état pour ſe marier le 18 Juin 1566 à *François* de la Tour.

6. *Honorée* de Varagne (1562), morte dans l'enfance.

7. *Hector* de Varagne, bâtard, appellé le Capitaine Gardouch, Capitaine d'une Compagnie de cent Lances, tué à la Bataille de Jarnac, donnée le 13 Mars 1569.

XI. *Jean* de Varagne-Béleſta, Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes d'Armes, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Seigneur de Mourvilles, les Caſſés, Agux, Tremoulet, Coſeigneur de Saint-Félix, Saint-Paulet, Gardouch, Vieillevigne: il ſe trouva au ſiége de Mets, à la priſe de Calais ſur les Anglois, à l'expédition que le Duc de Guiſe fit l'an 1558 dans la Picardie & dans le Luxembourg, à la Bataille de Dreux, gagnée ſur les Religionnaires: il épouſa le 23 Novembre 1574 *Anne* de Bazillac, fille de *Jean* de Bazillac, & de Dame *Anne* de Rochechouard, tante de *François* du Pleſſis de Richelieu, pere du Cardinal: il fut tué dans ſon Château de Béleſta, par les Religionnaires, au mois d'Octobre 1585, laiſſant de ſa femme, qui lui ſurvécut,

1. *Louis-Girard* de Varagne, qui ſuit.

2. *Jean-Antoine*, tué en duel à Bordeaux au mois d'Oct. 1601.

3. *Charles* de Varagne, Capitaine aux Gardes, mort à Paris le 13 Février 1646: il avoit été marié avec *Suzanne-Marie* de Saint-Germain, dont il n'eut point d'enfans.

4. *Jeanne-Charlotte* de Varagne, mariée en 1596 à *Guillaume* de Vauré, Seigneur de la Baſtide-Carlipa.

5. *Marguerite* de Varagne, morte en 1594.

Digitized by Google

XII. *Louis-Girard* de Varagne, Baron de Béleſta, Seigneur de Gardouch, de Mourvilles, les Caſſés, Agux, Trémoulet, Coſeigneur de Saint-Félix, épouſa le 7 Novembre 1596 *Marie* de Cheverry de la Réole, fille de *Pierre*, Baron de la Réole, & de *Bourguine* de Dufort de S. Jorry: il teſta le 17 Août 1629, & mourut le 29 Mai 1634. Il eut pour enfans,

1. *Paul* de Varagne, qui ſuit.

2. *Anne* de Varagne, mariée le 5 Novembre 1624 à *Jean-Blaiſe* de Garaud-Caſtillon.

3. *Paule* de Varagne, qui ſe maria avec le Baron de Tauriac.

XIII. *Paul* de Varagne, Baron de Béleſta, Seigneur de Gardouch, Coſeigneur de Saint-Félix, ſe maria le 17 Août 1627 avec *Marie* de Lordat, fille de *Jean*, Baron de la Baſtide, Caſſeneuve, & de Dame *Jeanne* de Genibrouſe. Ses enfans furent,

1. *Louis* de Varagne, qui ſuit.

2. *Michel*, tué en Flandres, dans ſa dix-neuvieme année.

3. *Anne* de Varagne, Religieuſe à l'Annonciade d'Albi.

XIV. *Louis* de Varagne, Baron de Béleſta, Seigneur de Gardouch & de Maſſanés, fut fait Capitaine de Chevaux-Légers à l'âge de vingt ans; il ſe maria avec *Jeanne* d'Arjeac de Savenſa-Morlhon, le 6 Novembre 1651, fille de *Pierre* d'Arjeac, Baron de Savenſa, & de Dame *Marie* la Valette-Cornuſon. *Louis* mourut vers l'an 1675: il eut pour enfans,

1. *Charles* de Varagne, qui ſuit.

2. *Jean* de Varagne, Docteur en Théologie, Prieur de Saint-Michel de Caſtelnau d'Elébezoit.

3. *N...* de Varagne, Capitaine au Régiment de Caſtres.

4. *Marguerite* de Varagne, Religieuſe de l'Annonciade d'Albi.

5. *Françoiſe*, Religieuſe à l'Abbaye de Villemeur.

6. *Anne* de Varagne, mariée à *Jean-Sébaſtien* de Roquefort-Marquein de Salles.

7. *Marie-Anne* de Varagne, mariée à *N...* de Probenques.

XV. *Charles* de Varagne, Seigneur de Gardouch-Béleſta, Maſſanès, fut Page du Roi à la Grande Ecurie, puis Cornette au Régiment Royal Rouſſillon, Capitaine de Cavalerie dans celui de Dauphin Etranger, & Meſtre-de-Camp en 1703: il épouſa le 20 Novembre 1686 *Marie* de Roquefort de la Palue de Marquein, ſœur de *Charles* de Roquefort, mort en 1748, Grand-Prieur de Saint Jean de Jeruſalem de Toulouſe, & fille d'*Antoine* de Roquefort & de *Marie* Darnauc d'Ornolac: ils moururent tous les deux en 1716. Ils eurent pour enfans,

1. *Jean-Charles*, qui ſuit.

2. *Jean-Sébaſtien* de Varagne, né à Béleſta en Mars 1696, reçu Chevalier de Malte en 1713, Enſeigne au Régiment de la Marche, Infanterie, en Janvier 1712, Aide-Major du même Régiment en Juillet 1714, Capitaine au même Régiment en Décembre 1714, s'eſt trouvé à la Bataille navale de Paſſava, & au ſiége de Barcelone, fut en Pologne, fit la fameuſe campagne de Dantzick, fut envoyé en France par la Czarine, pour rendre compte à la Cour des raiſons qu'elle avoit pour garder les trois Régimens de Périgord, la Marche, Blaiſois, en ôtage, juſqu'à ce qu'on lui eût rendu la Frégate nommée Mittau, qui

Digitized by Google

avoit été priſe près de Coppenhague par cinq Vaiſſeaux du Roi commandés par M. du Barrail ; a eu la Command. de Poucharramet en 1749, celle de Douzens en 1759, a été nommé Bailli Grand-Croix de l'Ordre de Malte le 18 Décembre 1759.

3. *Louis-Hippolite* de Varagne de Gardouch, né le 18 Juillet 1700, reçu Chevalier de Malte de Minorité le 19 Mars 1701, a la Commanderie de la Tronquiere.

4. *Jean* de Varagne de Gardouch, né en 1704, appellé le Chevalier de Roqueville, Chevalier de Malte, mort.

5. *Claire* de Varagne de Gardouch, Religieuſe aux Caſſès, morte.

6. *Anne* de Gardouch, mariée à *Etienne* de Cabriol, Sénéchal de Caſtres, morte ſans enfans.

7. *Marie-Anne* de Gardouch, Religieuſe de l'Annonciade à Albi.

8. *Catherine* de Gardouch, Religieuſe à l'Annonciade à Albi.

XVI. *Jean-Charles*, né Marquis de Gardouch, Seigneur de Béleſta, Beaupui, Brignamont, Stramiac, Cépet ; la Baſtide Saint-Sernin, Villariès, Fignan, Bar, Saint-Clément, Cazillac, Coſeigneur de la Ville de Brives en Limoſin, né à Béleſta le 28 Octobre 1695, a été Page du Roi à la Grande Ecurie au mois d'Avril 1713, Cornette au Régim. d'Anjou, Cavalerie, en 1715, s'eſt marié en Juillet 1724, avec *Marie-Thomaſſe* de Juliard, fille de *Meſſire François* de Juliard, & de *Marie* de Théſan, née le 14 Janvier 1700 : il a pour enfans,

1. *François* de Varagne-Béleſta, qui ſuit.

2. *Antoine-Joſeph*, né à Toulouſe le 5 Décembre 1732, reçu Chevalier de Malte, mort à Paris en 1741.

3. *N.*... de Varagne-Gardouch, morte dans l'enfance.

4. *N.*... de Varagne-Gardouch, morte dans l'enfance.

5. *Marie-Charlotte* de Varagne-Gardouch, née le 15 Août 1741, mariée le 10 Novembre 1762 à *Charles-Madeleine* de Preiſſac, Vicomte d'Eſclignac, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Capitaine de Gendarmerie.

XVII. *François* de Varagne-Gardouch, Marquis de Béleſta, Seigneur de Bar, Saint-Clément, Cazillac, Coſeigneur de la Ville de Brives en Limoſin, Seigneur de Château-Regnault, la Poiſſonniere, Artois, Crozon, Poulmic, Roſmadec, &c. né à Toulouſe le 10 Juin 1725, a été Mouſquetaire du Roi dans la premiere Compagnie le 13 Juillet 1741, ſecond Cornette des Chevaux-Légers, ſous le titre d'Orléans, le 26 Janvier 1747, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes ſous le titre de Berry le premier Février 1749, Meſtre-de-Camp de Cavalerie le 26 Mai 1757, s'eſt marié, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale 8 Juin, célébr. 11 Juin 1752, avec *Marie-Charlotte* de Rouſſelet de Château-Regnault, née le 20 Septembre 1728, fille d'*Emmanuel* Rouſſelet, Marquis de Château-Regnault, Lieutenant Général de la Province de Bretagne, & d'*Anne-Julie* de Montmorenci-Foſſeux. La Marquiſe de Béleſta a été nommée en Juin 1752 une des Dames de Meſdames *Victoire*, *Sophie* &

Digitized by Google

Louiſe, & eſt ſœur de la Comteſſe d'Eſſaing.

La Maiſon de Gardouch porte pour armes : *d'or à la croix de ſable*, ayant pour Supports : *Deux Guerriers des Croiſades vêtus de leurs dalmatiques, ſur leſquelles ſont encore les armes, portant chacun un étendard, ſur lequel auſſi ſont les armes.* Pour cimier : *un griffon & un caſque ouvert.* Deviſe : *NULLI CEDO.* Cri de guerre : *Deo juvante.*

Voy. les Archives du Château de Gardouch, Tréſor des Chartes du Roi, Archives de Boulbonne, du Grand-Prieuré de Toulouſe, de l'Ordre de Malte, du Couvent de Prouille, &c. & l'Hiſtoire de Languedoc de Dom Vaiſſette; Hiſtoire de France par Mezeray, Daniel & de Thou; Hiſtoire des Comtes de Toulouſe, par Câtel; Annales de la Ville de Toulouſe, par la Faille.

VIELCHASTEL. Famille originaire de Bourgogne, établie dans l'Auxerrois.

Philippe de Vielchaſtel, Chevalier, Seigneur de Tallan, près Dijon, fut Lieutenant Général du Duc *Jean* de Bourgogne, qui fut tué à Montereau. Ledit *Philippe* de Vielchaſtel, Seigneur de Tallan, de Deplésir, tomba dans une grande maladie, & ſéjourna pour ſe faire guérir à Bray-ſur-Seine, & puis il ſe fit porter au Château de Courtenay : ayant recouvré ſa ſanté il voulut ſe retirer en ſon Pays natal, où il avoit de grands biens; mais M. l'Archevêque de Reims, qui l'affectionnoit, le retint auprès de lui & le préſenta enſuite au Roi, qui connoiſſant ſa bravoure, lui donna un Régiment pour aller aſſiéger Montallan, près Courtenay, qui étoit un Fort où quelques Troupes Angloiſes s'étoient retirées : ledit Talan les preſſa de ſi près, qu'il les contraignit à venir à compoſition, de ſorte que les Anglois quitterent la Place, qui demeura preſque entierement démolie.

Ledit Tallan demanda ce Fort en tel état qu'il étoit, mais le Roi le lui refuſa, en diſant que ce Fort étoit ruiné, & qu'il vouloit lui donner quelque choſe de mieux : mais comme il le demanda derechef, il lui dit : » Tallan, je vois bien que tu veux » être *mon Tallan*, afin que tu » ayes bon courage de ſervir » auſſi bien un Roi, comme tu » as ſervi un Duc; je te laiſſe ce » Fort en attendant mieux; mais » je veux que doreſnavant tu en » portes le nom, & au lieu de » *Tallan*, tu prendras pour nom » *Montallan*. « Depuis ce tems ce nom eſt demeuré à cette Famille. Il a paſſé à *Eugénie* de Vielchaſtel, qui vendit Montallan en 1716.

Ledit *Philippe* de Vielchaſtel fit rétablir ledit Château de Montallan, & eut pour fils *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Montallan; lequel fut Gouverneur de Sens, & mourut au ſervice du Roi le 28 Avril 1474. Il étoit Maître d'Hôtel du Roi : ce fut lui qui conſeilla aux Sénonois de s'humilier lorſque le Roi voulut ruiner la Ville, pour la rébellion qu'ils avoient faite à ſa juſtice à cauſe du jeu de *Taquemain*. Il épouſa *Marguerite* de la Coudre, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Potera, & de *Perrette* Bouveau.

Ledit *Pierre* de Vielchaſtel de

Digitized by Google

Montallan eut un fils nommé *Jean*, Chevalier, Seign. de Montallan, Gouverneur de Château-Chinon. Il épousa le 25 Février 1513 *Adrienne* de Viefvre, fille de *Bertrand*, Chevalier, Seig. de Pruniere; duquel mariage eſt ſorti *Philippe* de Vielchaſtel, &c. Seigneur de Montallan, qui alla en Italie ſous le Roi *Charles VIII.* De lui eſt ſorti,

Philippe de Vielchaſtel, Ecuyer, Seign. de Montallan, qui épouſa le 5 Septembre 1548 *Anne* de Guibert; d'où ſont ſortis pluſieurs enfans, entr'autres, *René* de Vielchaſtel, qui mourut au ſiége de Montauban, Capitaine des Carabiniers. Il avoit épouſé *Madeleine* Bréchard, veuve d'*Euſtache* du Deffend, Chevalier, Seigneur de Saint-Loup, dont il n'eut point d'enfans.

Un autre fils nommé *François* de Vielchaſtel, Ecuyer, Seigneur de Montallan, qui épouſa le 23 Mai 1557 *Marie* le Royer, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Geneſte, & de *Perrette* Bouveau, qui eurent pour fils *Jean* de Vielchaſtel, & *Jacques* de Vielchaſtel.

Ledit *Jean* de Vielchaſtel, Chevalier, Seigneur de Montallan, étant Lieutenant des Mouſquetaires, ſe ſignala aux approches de Montpellier, où il fit quitter, accompagné de huit de ſes camarades, un moulin qui étoit inveſti par cent hommes du Parti contraire: il y reçut un coup de feu qui lui perça le bras. Le Roi, pour le récompenſer, lui donna le nom de ſon jeune *Biron*. Il fut enſuite Capitaine de ladite Compagnie des Mouſquet. Gris, Lieutenant Général des Armées, Gentilhomme ordinaire & Maître d'Hôtel de la Maiſon du Roi; enſuite Gouverneur des Ville & Château de Bar & Pays Barrois. Il épouſa *Suſanne* de Belly-Bonnainvilliers, parente des Comtes & Barons de Courtenay, & des MM. de Rambures, dont les enfans ont formé pluſieurs branches, tel que *Louis* de Vielchaſtel, Marquis de Montallan, qui a eu d'*Eugénie* de Vielchaſtel une fille qui a épouſé *N.* . . . Lombard, Seigneur d'Armenonville; dont *N.* . . Lombard d'Armenonville; & une fille, qui a épouſé *N.* . . Chaillon, Seig. de Gonville.

Un autre fils, *Louis* de Vielchaſtel, Chevalier, Seigneur de Mardilly, qui a eu pour enfans,

Jean-Baptiſte de Vielchaſtel, Chevalier, Seigneur d'Heminvillée en Picardie; & a laiſſé une fille, *Louiſe* de Vielchaſtel, qui a épouſé *N.* Mathamcour, Chevalier, Seigneur de Godehar, Lieutenant-Colonel de Royal-Artillerie, & enſuite Maréchal-de-Camp. Ils ont laiſſé trois fils, dont deux Chevaliers de Malte, tués au ſervice du Roi; & le troiſieme, *N.* .. Mathamcour-Godehar, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Heminvillée, qui a épouſé la fille de M. le Marquis de Querieu, en Picardie.

Il y a encore eu une fille de *Jean* de Vielchaſtel, qui a épouſé *N.* de Flavigny, Chevalier, Seigneur de Renanſart, en Picardie, & ayeul de *N.* de Flavigny, Chevalier, Seigneur de Renanſart, ci-devant Capitaine de Gendarmerie.

Jacques de Vielchaſtel, fils de *François*, & frere de *Jean*, Cher-

Digitized by Google

valier, Seigneur de la Chaumerie, la Geneſte, a été Capitaine des Carabiniers du Roi : il épouſa le 22 Juillet 1622 *Catherine* de Grillet, fille de *Balthaſar*, Ec. Seigneur de Briſon, en Brie, & de *Marguerite* le Riche ſa femme, dont,

Louis de Vielchaſtel, Chevalier, Seigneur de la Geneſte & la Motte-Jully, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Colonel, & Aide-de-Camp de M. le Duc d'Epernon. Il épouſa le 23 Fév. 1648 *Lucie* de la Couldre, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Vincelle, en Bourgogne, & d'*Anne* de Pailleau, qui ont laiſſé pour fils,

Jean-Baptiſte de Vielchaſtel, Chevalier, Seigneur de la Motte-Jully, Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, qui a épouſé le 27 Novembre 1699 *Agnès* de Françure, d'une ancienne Maiſon de Picardie, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur d'Hiancour, & de *Marie* de Charmolue ; duquel mariage eſt iſſu,

Charles de Vielchaſtel, Chevalier, Seigneur de la Racine, a épouſé 13 Février 1739 *Marie-Anne* de Lenfernat de Villars, fille de *Gaſton-Jean-Baptiſte*, Chevalier, Seigneur d'Anieres, Villars, la Grange-Rouge, Crotteau & du Marquiſat de Tavet, & d'*Anne* de Marſangy, mort en 1749. De ce mariage eſt née une fille, *Marie-Charlotte* de Vielchaſtel.

Charles de Vielchaſtel a épouſé en ſecondes noces *Catherine-Gabrielle* Dupé de Loueſme, fille de *Pierre* Dupé, Chevalier, Seigneur, Marquis de Loueſme, & de *Franſoiſe* de la Vergne, dont point d'enfans.

Armes : *d'azur à trois lions rampans, couronnés, armés & lampaſſés de même, & deux lions pour ſupports.*

VILLE-ſur-Ilon : Château, Bourg & Seigneurie en Lorraine, au Bailliage de Voſges, à trois lieues de Mircourt, a donné ſon nom à une Maiſon de l'ancienne Chevalerie (*a*), illuſtre avant le onzieme ſiecle.

Gilbert, Seigneur de Ville, s'engagea par traité l'an 1097 à défendre l'Abbeſſe d'Epinal des incurſions qu'on faiſoit ſur ſes Terres, ſous la condition qu'il auroit l'Avouerie de Faveroles, & la qualité de Seigneur de St. Gouery.

Janin de Ville, Chevalier, vivoit en 1149, comme il eſt marqué au Cartulaire de l'Abbaye de Verdun, acte 38. *Savery* de Ville, auſſi Chevalier, vivoit dans le même tems. *Erard* de Ville, Lieutenant Général au Gouvernement du Duché de Lorraine en 1220 (*b*), épouſa *Iſabelle* de Bourgogne. *Marie* de Ville, qui vivoit en 1202, fut femme de *Raoul* de Roye, ſecond fils de *Raoul* de Roye, & eut pour fille *Marie* de Roye (*c*), mariée en ſecondes noces à *Bouchard V*, Comte de Vendôme, tutrice de ſes enfans l'an 1271. On trouve

(a) *Diſſertation Hiſtorique ſur l'ancienne Chevalerie de Lorraine, imprimée à Nancy en* 1763, pag. 175.

(b) *Diſſertation citée ſur l'ancienne Chevalerie de Lorraine*, pag. 76.

(c) *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. VIII, pag. 14, lettre D ; pag. 716, lettre C.

Digitized by Google

vers le même tems *Marie* de Ville, mariée à *Philippe* de Henaut, cousin de *Baudouin*, Empereur de Constantinople (*a*). *Villaume*, Seigneur de Ville, eut pour fils, *Vaultier*, qui épousa *Helind* en 1249, & rendit avec elle à l'Eglise de Saint Paul les hommages qu'ils avoient à Ennemont.

Simon de Ville, un de ses descendans, fut pere d'*Androuin*, Seigneur de Ville, & aussi de *Jean* de Ville, qualifié de cousin par le Duc *Raoul*; d'*Isabelle*, *Etiennette*, *Béatrix*, & *Marguerite* de Ville, Dames de l'Eglise de Remiremont en 1336 (*b*); & de *Villemette* de Ville, XIe. Abbesse d'Epinal en 1340 (*c*). *Androuin* de Ville épousa *Jeanne* d'Amance, sœur de *Jacques*, depuis Maréchal de Lorraine; & fut pere par elle de *Jean* de Ville, & de *Jeanne* de Ville, femme de *Burneguin* de Savigny (*d*). *Jean*, Seigneur de Ville, né en 1345, & eut pour femme *Marguerite* de Villars-sur-Sel (*e*); dont *André*, Seigneur de Ville, *Alix*, Doyenne de Remiremont (*f*) en 1432; *Philippe*, Evêque de Toul; & *Henri*, aussi Evêq. de Toul (*g*). *André*, Seigneur de Ville, voit en 1420, il épousa *Isabeau* d'Epinal (*h*); de laquelle il eut *Antoine*, Seigneur de Ville; *Andreu*, Seigneur de Domp-Julien; *Yolande* de Ville; *Arnoul*, Avoué d'Epinal, marié à *Catherine* de Saint-Loup; *Jean*, Sieur de Fontoi; & *Erard*, Sieur de Montquentin; *Antoine*, Seigneur de Ville, fils aîné d'*André*, eut pour femme en 1444 *Catherine* de Deuilly (*i*), dite la Grande Dame, fille d'*Erard* du Châtelet, Baron de Deuilly, surnommé le Grand, de la branche cadette des anciens Comtes de Vaudemont, descendans de *Gérard* d'Alsace, Duc de Lorraine; de laquelle naquirent, *Colignon*, ges (*k*) en 1466; & *Elisabeth* de Ville, Dame de l'Eglise de Remiremont en 1470. *Colignon* de Ville épousa *Mahault* de Ville, sa cousine-germaine, fille d'*Andreu* de Ville (*l*). De ce mariage, *Antoine* de Ville, II du nom, Bailli de Vosges en 1540, mort sans postérité de sa femme *Yolande* de Bassompierre (*m*). *Jeanne* de Ville, mariée en 1484 ou 1494 à *Christophe*, Sire de Bassompierre, frere d'*Yolande*, bisayeul du Maréchal de Bassompierre. Autre *Jeanne* de Ville, ma-

(a) *Même Histoire*, Tom. II, pag. 776, lettre D.
(b) *Attestation du Chapitre de Remiremont.*
(c) *Histoire de Lorraine*, par Dom Calmet, Tom. III, pag. 118.
(d) *Généalogie manuscrite qui est à la Bibliotheque du Roi.*
(e) *Même Généalogie.*
(f) *Attestation du Chapitre de Remiremont.*
(g) *Histoire de Lorraine*, par Dom Calmet.
(h) *Généalogie manuscrite qui est à la Bibliotheque du Roi.*
(i) *Même Généalogie.*
(k) *Même Généalogie.*
(l) *Même Généalogie.*
(m) *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. VII, pag. 466, lettre C.

Digitized by Google

riée à *Thiery IV*, Seigneur de Lénoncourt & de Vignory (*a*), dont *Henri* de Lénoncourt, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit; & *Robert*, Cardinal, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France: ladite *Jeanne* de Ville décédée le 3 Février 1525, suivant son Epitaphe aux Cordeliers de Toul; *Marguerite* de Ville, mariée à *Jean* de Saint-Amadour, Seigneur de Lanoi, dont *Anne* de St-Amadour, qui épousa *Pierre* de Choiseul, III du nom, Chevalier de l'ordre du Roi, Baron de Meuze (*b*); & *Catherine* de Ville, femme de *Philippe* de Raigecourt, Seigneur d'Enserville, Chevalier du Saint-Sépulchre, Chambellan de *René II*, Duc de Lorraine. Ce même *Colignon* de Ville eut ordre en 1466 d'assembler les Milices pour secourir Epinal assiégée par le Maréchal de Bourgogne. Dans la liste des Baillis de Vosges se rencontre un second *Colignon* de Ville.

Andreu, Seigneur de Domp-Julien, fils puîné d'*André* de Ville, & d'*Isabeau* d'Epinal, lequel porta la Banniere Ducale à la bataille sous Nancy contre *Charles-le-Téméraire*, Duc de Bourgogne qui y fut tué (*c*), forma seconde souche du nom de Ville par son mariage avec *Jeanne* de Hossonville. Ses enfans, au nombre de trois, furent *Mahault* de Ville, mariée, comme il a été dit, à *Colignon* son cousin; *Antoine* de Ville, connu sous le nom de *Domp-Julien* (*d*), Chambellan du Roi *Charles VIII*, Capitaine de 50 Hommes d'armes, & de 400 Arbalestriers, Gouverneur de Montelimar en 1494, qui épousa *Claudine* de Beauvau, des Seigneurs de Beauvau dans l'Anjou, dont un fils du nom d'*Antoine*; & *André* de Ville, pere par *Jeanne* de Mailly (*e* d'*Antoine* de Ville, Sieur de Brémoncourt au service de France en 1497 (*f*); *Antoine*, dernier du nom, eut pour second Seigneur de Ville, Bailli de Vosge femme en 1528 *Lize* de Bertrand, fille de *François*, dont *Jean* de Ville, marié en 1564 à *Marguerite* de Labarthe, de la Maison du Maréchal de Thermes (*g*). Vers le même tems vivoit *Alix* de Ville, Doyenne de l'Eglise de Remiremont, laquelle, par son testament de 1576, fit des legs au Chapitre & aux Prébendes (*h*). *Jean* de Ville fut pere de *Ferry* de Ville, qui suit; de *N.* de Ville; & d'*Antoine*, Chevalier de Ville. *Ferry* de Ville, Capitaine de 50 Hommes de guerre à pied, épousa en 1615 *Philippine* de Saint-Beausſant, &

(a) *Même Histoire*, Tom. II, pag. 58, lettre A.

(b) *Même Histoire*, Tom. IV, pag. 837, lettre B.

(c) *Histoire de Lorraine*, par Dom Calmet, Tom. II, pag. 1067.

(d) *Transaction qui est dans les Archives du Marquis de Rochepierre au Bourg Saint-Andioël dans le Comtat d'Avignon.*

(e) *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. pag. lettre .

(f) *Quittance en original qui est à la Bibliotheque du Roi.*

(g) *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. VII, pag. 218, lettre B.

(h) *Recueil d'Arrêts donnés en forme de Reglement pour le Chapitre de Remiremont*, pag. 81 & 136.

Digitized by Google

en eut, entr'autres enfans, *Pierre-Arnoult* de Ville (*a*) marié à *Mathilde* de Braconnier; & en secondes noces à *Laurence* de Rothelin, dont *André-Nicolas* de Ville, Ingénieur de Places en 1703, auparavant Capitaine d'Infanterie, blessé au siége de Nice en 1706, mort en 1741, Ingénieur en chef à Lyon: il avoit épousé *Gabrielle-Françoise* de Forget, de la Maison du Sécretaire d'Etat de ce nom; Ambassadeur en Espagne sous *Henri III*: & n'a laissé pour héritier que *Nicolas-François* de Ville, Seigneur de Vaux & Villeurbaune, Membre de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon, & de l'Académie Royale d'Angers, actuellement vivant, Chevalier de l'Ordre Milit. de Christ, Lieutenant ordinaire de la Venerie du Roi; en faveur duquel, & des services de ses ancêtres, Sa Majesté a érigé en Fief & Seigneurie, sous le nom de *Ville*, la Maison-Forte & biens qu'il possédoit en franc-aleu noble dans le Bailliage de Vienne en Dauphiné, par Lettres Patentes du mois de Décembre 1761. Ce dernier a épousé le 4 Septembre 1753 *Marianne* de Jullien, fille de *Jacques-Etienne* de Jullien, Chevalier, Seigneur de Villeneuve en Forez, & de *Marie* de Parchas-Saint-Marc.

Parmi ceux qui se sont distingués au dix-septieme siecle, sortis de diverses branches qu'a fourni la Maison de Ville-sur-Ilon, dont une actuellement au service de l'Impératrice-Reine, se trouvent, *Antoine* de Ville, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, né en 1597, Auteur de deux Traités relatifs à l'Art Militaire (*b*); *Jérôme-François* de Ville, Général de la Cavalerie de Savoye, & des Troupes de terre de la République de Venise au siége de Candie en 1660 (*c*); *Laurent* de Ville, Mestre-de-Camp, connu par son Traité de la *Justice Militaire de l'Infanterie* (*d*).

Ceux du nom de Ville, descendans de la Maison de Ville-sur-Ilon, portent: *d'or à la croix de gueules*, chargée pour quelques branches cadettes, *de cinq molettes d'argent*: le timbre surmonté d'une toque ou bonnet de gueules, bordé d'argent, au-dessus duquel est une boule d'or.

Le Château, Bourg & Seigneurie de Ville étant passé dans la Maison de Livron: *voyez* le Dictionnaire Généalogiq. Tom. III, p. 450, Edit. de 1757.

VILLEMONTÉE. L'ancienneté de la Maison de ce nom remonte à l'année 1088, & elle a une filiation suivie depuis 1169, prouvée par titres authentiques. vers le milieu du seizieme siecle elle se sépara en 2 branches, dont l'aînée demeura en Auvergne, Province de son origine, & la cadette vint s'établir à Paris, où après avoir possedé les premieres Charges de la Magistrature, elle s'éteignit en cinq filles. L'une épousa, *Louis* de Brichanteau, Comte de Guichy, fils de *François*, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, & petit-fils *d'An-*

(a) *Testament du 8 Juillet 1642.*
(b) *Le premier imprimé en 1628; l'autre en 1656.*
(c) *Histoire de Malte*, de l'Abbé de Vertot, pag.
(d) *Imprimé en 1672.*

Digitized by Google

voine, Amiral de France, & Chevalier de l'Ordre du Roi. La seconde épousa *Jean-Baptiste* de Machault. La troisieme prit alliance avec le Comte *Hercule* de Belloy, dont la fille épousa *Joseph Remy*, Marquis de Livron, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant-Général de Champagne. La quatrieme contracta avec *Charles* de Grieu; & la cinquieme avec *Pierre* de Maupeou. Elles étoient filles de *François* de Villemontée, Conseiller d'Etat: les deux premieres, de sa premiere femme, *Catherine* de Thumery-Boissise, & les trois autres, de sa seconde femme, *Marie* de Verdun.

La branche aînée subsiste actuellement en la personne de *Nicolas-Marian*, Comte de Villemontée, né en 1742, substitué aux noms & armes de Vittelune & de Bosredon-la-Breuille, qui a épousé en 1758 *Antoinette-Amable*, fille d'*Amable* de la Roche-Briant, Baron de Cleravaux & de Bonœil, & de *Catherine* de la Porte du Theil, dont *Amable-Marien*, né en 1759.

Sœurs: 1. *Marie-Françoise*, épouse du Sieur de Chalus; 2. *Antoinete*; 3. *Marie*; 4. *Françoise*.

Oncles: *Jean-Marien*, Seign. de Chezelle & des Herards, a épousé en 1748 *Marguerite* de Trezel; dont 1. *Jean-Baptiste*; 2. & *Nicolas-Marien*.

2. *Antoine-Marien*, Abbé, Bachelier de Sorbonne.

3. *Nicolas-Marien*, Chevalier de Malte, Commandeur de Tortebesse, ancien Officier aux Gardes Françoises.

Tantes: 1. *Marie-Françoise*, Dame de Poixfol & des Jollys, veuve de *Paul*, Comte de Viry.

2. *Françoise* de Bosredon, Dame de la Breuille & d'Hautefeuille, mere du Comte de Villemontée, est veuve de *Jean-François-Marien*, Comte de Villemontée, mort en 1748; & s'est remariée en Juin 1758 avec *Amable* de la Roche-Briant, Baron de Cleravaux & de Bonnœil.

VILLEREAU. Château situé en la Paroisse de Beauvilliers au Pays Chartrain, a reçu ou donné son nom à une noble Maison, qui porte pour armes: *de sable au lion d'argent, armé, lampassé de gueules, accompagné de 5 fleurs de lys d'or, 2 en chef, 2 en face & une en pointe.* Les recherches sur les fleurs de lys à la fin du IIIe. Vol. de ce Dict. font le lion armé, lampassé & couronné d'or.

I. *Pierre* de Villereau, I du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont il rendit aveu à l'Evêque de Chartres en 1393, fut pere de

II. *Pierre* de Villereau II, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ainsi qualifié dans le partage qu'il fit le 29 Mai 1445. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

III. *Jean* de Villereau, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Beauvilliers, quitta aux Religieux Célestins d'Ambert la redevance qu'ils lui devoient pour leur Terre d'Aquilon en la Paroisse de Rumau par acte passé devant Noblet, Notaire à Orléans, l'an 1482. *Guillemette* de Fontenay, sa femme, le rendit pere de

IV. *Mathurin* de Villereau, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Beauvilliers, épousa, par contrat passé devant Chevalier, Notaire au Puy le 25 Janv. 1503, *Jeanne* de Languedoüe, Dame de Villeneuve, fille & héritiere de *Louis*,

Digitized by Google

Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, & de *Catherine* du Monceau, dont sont issus, 1. *François* qui suit; 2. *Louis*, qui a fait la branche des Seigneurs de la Barre, rapportée ci-après; 3. & N.... Chevalier de Saint Jean de Jérusalem, dit alors de Rhodes, & depuis de Malte.

V. *François* de Villereau, Ec. Seigneur dudit lieu, Beauvilliers & Villeneuve, épousa, par cont. devant *Olivier* le Faute, Notaire Tabellion de Behoust le vingt-un Août 1551, *Anne*, aliàs, *Renée* d'Argeville; dont son issus, 1. *François*, Ecuyer, Seigneur de Beauvilliers en 1586, dont on ignore l'alliance; 2. *Louis*, qui suit; 3. *Claude*, mariée, par contrat devant Hurault Notaire Royal au Bailliage de Chartres le 21 Avril 1564, à *Jean* de Cosnes, Ecuyer, Seigneur du Houssay & Chavernay en la Paroisse de Montainville, fils de *Pasquier*, Ec. Seigneur desdits lieux, & de *Luce* de Chartres; 4. & *Aimée*, femme d'*Isaac* de Villequoy, fils de *René*, Ecuyer, Seigneur d'Imorville, & de *Catherine* de Moustier.

VI. *Louis* de Villereau, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Villeneuve en la Paroisse de Reclainville, fit partage avec ses frere & sœurs le 23 Janv. 1574, & avoit épousé le 22 Av. 1572 *Marguerite* le Maréchal, veuve de *Louis* le Maire, Ecuyer, & fille de *Pierre* le Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Vauvelles & Chambines, & d'*Anne* du Plessis, *aliàs*, Pleffier, dont sont issus, *Philippes*, I du nom, qui suit; 2. *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Villereau, marié, par contrat du 7 Janvier 1613 à *Marie* de Chartres, qui le rendit pere d'*Henri*, Seigneur de Champgirault; & de *Daniel*, Seigneur d'Herouville, marié le 1 Janvier 1652 à *Suzanne* de Poncé, dont nous ignorons la postérité.

VII. *Philippe* de Villereau, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve-Languedoüe, Juranville, Launay dans la Vallée d'Aillant près Montargis, Mesnil & Venery, mort en 1647, épousa, par contrat passé devant Nollet Notaire à Châteauneuf en Thymerais le 15 Avril 1605, *Madeleine* Dubois-Descours, d'une noble Famille de Beauce, qui porte: *d'argent à 5 coquilles de gueules*, 2. 2. 1. dont sont issus, 1. *Philippe*, II du nom, qui suit; 2. & *Benjamin*, mort sans postérité.

VIII. *Philippe* de Villereau, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, Launay, &c., mort en 1638, épousa, par contrat devant Laisné, Notaire à Orléans, le 20 Septembre 1631, *Anne* de Cosne, fille de *Philippes*, Ecuyer, Seigneur de Montmorant, & de *Marie* de Saint-Mesmin de la Cœuvre, dont sont issus, 1. *Philippes*, III du nom, qui suit; 2. *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, marié de *Judicd* de Lenfernat, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Courteil, & de *Julie* de la Taille, veuve de *Jacques* de Prunelé, Seigneur de Guillerval; 3. *Susanne*, femme le 29 Sept. 1654 de *César* de la Taille, Chevalier, Seigneur de Tretinville, fils de *Charles*, Seigneur de Tretinville, Guigneville & Bitry, & de *Catherine* de Plaix, dont la postérité subsiste.

IX *Philippes* de Villereau, III du nom, Chevalier, Seigneur de Launay, eut de sa femme *Catherine* Monceau de Bourneville,

Digitized by Google

fille du Sieur de la Melonniere.

X. *Philippes* de Villereau, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Launay, eut de *Marie* Boulé, *alias* Boulay, sa seconde femme, 1. *François II*, qui suit, 2. & *Marie-Françoise*, née en 1698, morte le 7 Juillet 1757; femme, par contrat passé devant Thoralier Notaire au Comté de Charny le 4 Octobre 1718, & veuve du 27 Avr. 1722 de son cousin *Louis-François* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Moronville, Capitaine au Régiment de Foix, Infanterie, fils de *Louis*, Seigneur de Genonville, & de *Charlotte-Judith* de Prunelé de Thignonville, mentionés ci-après.

XI. *François* de Villereau, II du nom, Chevalier, Seigneur de Launay-le-Mesnil, &c. a laissé de *N...* de la Mairie, sa femme, pour fils unique

XII. *N...* de Villereau, Aide-Major de l'Ecole Royale & Militaire, non marié en 1764.

Branche des Seign. de la Barre.

V. *Louis* de Villereau, fils puîné de *Mathurin*, Seigneur de Villereau, & de *Jeanne* de Languedoüe, fut Seigneur de la Barre & de Villeau, que *Gillette* de Montclerc, Dame de Genonville, sa femme, rendit pere de, 1. *Louis*; II du nom, qui suit; 2. & *Ismael*, tige de la branche des Seigneurs de Genonville, rapportée ci-après.

VI. *Louis* de Villereau, II du nom, Ecuyer, Seign. de la Barre & de Villeau, épousa *Jeanne* de Belliatt, mere de

VII. *François* de Villereau, Ec. Seigneur de Villeau; n'eut d'*Elisabeth* de Jouvains, sa femme, qu'une fille.

VIII. *Elisabeth* de Villereau, Dame de Villeau, femme de *François* Baudoüin, Ecuyer, pere d'*Anne* Baudoüin, Dame de Villeau, qui d'*Eleonor-Jacques* de Chalet, Ecuyer, Seigneur de Chanceville, son premier mari, eut *Philippes* de Chalet, dit Chanceville, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Villeau, ancien Lieutenant au Régiment de Navarre, pere par *Françoise* de Pontbréant de *Marie-Françoise* de Chalet, née le 8 Juillet 1724, élevée à S. Cyr, & Religieuse Professe à St. Louis de Poissy, dite Madame de Chalet; & de *Bonne-Françoise* de Chalet, uée le 26 Février 1726, dite Madame de Chanceville, Religieuse avec sa sœur.

Branche des Seig. de Genonville.

VI. *Ismael* de Villereau, fils puîné de *Louis* de Villereau, I du nom, Seigneur de la Barre & de Villeau, & de *Gillette* de Mauclerc, qualifié Chevalier, Seign. de Luz, en la Paroisse de Viabon, Fontenay-sur Conie, Fains, Moronville, & Genonville en la Paroisse de Voves en Beauce, Pays Chartrain, Capit. de 100 Hommes d'armes, Exempt des Gardes du Corps, & Gentilhomme de la Chambre du Roi *Henri IV*, dont il étoit fort aimé, à l'exemple duquel il fit abjuration du Calvinisme, épousa *Sara* de Grand, de la Maison de Montgommeri, niece du Comte de Lorge; de laquelle il eut, 1. *Claude*, qui suit, 2. *Paul*, Ecuyer, Seigneur de Fains, mari de *N.* de Carnazet, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vrain, & de *Genevieve* Alexandre, dont un fils, Seign. de Foins, mort sans alliance; 3. & *Anne*, femme 1°. de *Pierre*

Digitized by Google

du Breüil, Ecuyer, Seigneur de Secouray : 2°. d'*Alexandre* de Carnazet, Ecuyer, Seigneur de Rozay, Saint-Vrain, &c. desquels elle étoit veuve lorsqu'elle signa le contrat de mariage de son cousin *Louis* de Villereau, Seigneur de Moronville & Genonville, avec *Charlotte-Judith* de Prunelé-Thignonville, du sept Avril 1687.

VII. *Claude* de Villereau, Ec. Seigneur de Moronville, épousa *Anne* de Rennes, d'une Famille Noble du Perche, veuve de *N*... Losmosnier, Ecuyer, Seigneur de Pareau; lesdits Seigneurs de Moronville & de Rennes présens à la célébration dans l'Eglise de Courbehaye le 23 Janvier 1652, du mariage d'*Anne* Losmonier, Dame de Pareau, fille de ladite Dame de Rennes, avec *Léonard* de Challet, Chevalier, Seigneur de Sancheville; dont,

VIII. *Paul* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Génonville & Moronville, épousa *Catherine* de Juguenay, Dame de Courbehaye, mere de

IX. *Louis* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Génonville, ancien Lieutenant au Régiment d'Anjou, Infanterie, mort à Génonville avant 1738, avoit épousé par contrat passé devant Gallopin, Notaire Royal à Outarville, Bailliage d'Orléans, le 7 Avril 1687, *Charlotte-Judith* de Prunelé, née le 21 Juin 1660, morte à Génonville le ... 17 ... fille de *Charles* de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Thignonville, Jodainville, tué en Catalogne en 1676, Capitaine, Major & Commandant le Régiment de la Rabliere, Cavalerie, & de *Judith* de Jaucourt-Espeuilles, morte le 27 Janvier 1670, âgée de trente-sept ans, dont sont issus, 1. *Louis-François*, qui suit; 2. *Paul-Henri*, dit l'Abbé de Villereau; 3. *Charlotte-Anne*, née le ... Octobre 1692, Sous-Prieure de la Maison Royale de Poissy, dite Madame de Villereau; 4. *Anne Elisabeth*, née en 1696, dite Madame de Génonville, Religieuse avec sa sœur.

X. *Louis-François* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Moronville, Capitaine au Régiment de Foix, Infanterie, mort à Chartres le 7 Avril 1732, épousa par contrat passé devant Thoratier, Notaire au Comté de Charny, le 4 Octobre 1718, *Marie-Françoise* de Villereau sa cousine, morte le 7 Juillet 1757, fille de *Philippe*, Seigneur de Launay, le Mesnil, & d'Ouchy en partie, dont pour fils unique,

XI. *Louis-Parfait-François* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Génonville, ancien Lieutenant au Régiment de la Marine, Infanterie, né 8 Juillet 1719, fut sous la tutelle de la Dame sa mere, & ensuite sous celle du Sieur *Antoine-François* de Vincheguerre, son peau-pere, épousa dans l'Eglise de Saint-Aignan de Chartres, le 21 Novembre 1741, *N*.. de Launay, dont sont issus, 1. *Louis-François-Parfait* de Villereau, né le 30 Septembre 1745, Mousquetaire de la seconde Compagnie; 2. *Paul-Henri*, dit le Chevalier de Villereau, né le 25 Avril 1746; 3. *Louise-Parfaite*, Demoiselle de Villereau, née le 10 Septembre 1742.

VIRY. Cette Maison tire son origine du Seigneur de Viry, qui conduisit mille Chevaux-Légers pour secourir Beraux de Saxe, auteur de la Maison de Savoye, contre *Mainfroy*, Marquis de Salus,

Digitized by Google

lons, vers le milieu du dixieme siecle. Son fils *Hugues* de Viry épousa *Antoinette*, fille du Comte Souverain de Geneve. Son tombeau se voit encore dans la Chapelle de Salnove, à l'Abbaye de Bonlieu. En 1266 & en 1281, les Comtes Souverains du Génevois déclarerent que les Seigneurs de Viry avoient pleine, entiere & pure domination dans toute l'étendue de la Terre & Mandement de Viry. Cette Maison se divisa en huit branches, desquelles les deux qui restent ont succedé dans tous les biens des six autres, suivant les pactes de Famille accordés en 1239 & en 1282. Cette Maison a fait plusieurs alliances avec celles de Savoye, de Geneve, &c. & a possédé les premieres Charges auprès des Ducs de Savoye & de Bourgogne. *Charles-Emmanuel I*, Duc de Savoye, érigea par Lettres Patentes du 12 Mars 1598, la Baronie de Viry en Comté, tant pour raison de services signalés & innombrables rendus aux Souverains par ceux de ce nom, que parce que la Maison de Viry étoit une des plus anciennes & des plus Nobles de ses Etats.

Il ne reste plus de cette Maison que *François-Joseph*, Comte de Viry, Baron de la Perriere, Seigneur d'Augny, d'Herchams, Conseiller Privé de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, son Ministre Plénipotentiaire en 1738, 1739, 1740, & 1741, auprès des Cantons de Berne & de Zurick, ci-devant son Envoyé Extraordinaire auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, & à présent auprès du Roi de la Grande Bretagne, depuis 1755, a épousé le 15 Mai 1731 *Louise-Marie-Josephe* de Rochette, fille de *Joseph-François*, Baron de Cohendier, Seigneur de Sauterans, & de *Marie-Thérese* d'Allinges : ils ont pour fils *François-Marie-Joseph Justin* de Viry, dit le Baron de la Perriere.

La branche de la Maison de Viry, établie en Bourbonnois, subsiste en la personne de *Jean-Baptiste-Marien-Joseph*, Comte de Viry, substitué aux noms & armes de la Forest de Fradel, & de la Fin, Seigneur du Coude, des Thenins, de la Barre, & du Verray, Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi, depuis 1751.

Il a pour sœur *Marie-Antoinette* de Viry, qui a épousé le 12 Novembre 1761 *Gabriel* de Challier de Pérignat, Seigneur de Pérignat, Pralong, & Belleripe.

Ils ont pour mere *Marie-Françoise* de Villemontée, veuve de *Paul*, Comte de Viry, qu'elle avoit épousé le 26 Novembre 1731.

VOGUÉ, en Vivarais : ancienne Maison qui remonte par titres jusqu'à l'an 1084. Cette même année *Bertrand* de Vogué, avec sa femme *Bermonde*, & ses fils *Jean* & *Raymond*, laisserent & donnerent, du *vouloir* ou consentement de *Giraud*, Evêque de Viviers, à *Vénérable-Simplicie*, Prieure de la Ville-Dieu (a), ce qu'ils avoient dans la Paroisse de Saint-Maurice, en réservant à Dame *Isengarde*, Prieure de St. Maurice, la dixme qui lui appartenoit, comme lui ayant été donnée, ou l'ayant achetée.

Pierre de Vogué donna pour

(a) *En 1210 il y avoit une Vogué Abbesse ou Prieure dudit Monastere de la Ville-Dieu.*

Digitized by Google

ladite dixme à la Prieure *Simplicie* un Mas au Terroir de Vial-Vieux, une Métairie au Terroir de Fabrégoules, & une piece de terre au Terroir de la Faille.

Audibert de Vogué, Chevalier, rendit hommage à l'Evêque de Viviers en l'an 1150.

En 1206 *Raymond* de Vogué, Chevalier, rendit auſſi le 6 des Calendes de Mars le même hommage à *Bruno*, élu Evêque de Viviers, & après lui *Ponce* de Vogué, Damoiſeau, & d'*Almaïe* de Vogué.

Raymond de Vogué, qui deſcendoit d'un de ceux rapportés ci-deſſus, puiſqu'il poſſédoit les mêmes Terres, rendit auſſi le même hommage le 8 des Calendes de Novembre 1256. Pour récompenſer ſes Vaſſaux & Sujets de Saint Maurice & de l'Anas des ſervices qu'ils lui avoient rendus & à ſes Prédéceſſeurs dans les tems de guerre, leur accorda certaines franchiſes. *Guilelme* de Laudan ſa femme intervient dans cet acte; & *Raymond* de Val, Chevalier, Ecuyer dudit *Raymond* (*Miles, armiger ipſius Remundi*) y ſert de témoin.

Le même *Raymond* de Vogué en 1264 reçut une reconnoiſſance féodale de quelques Fiefs du Mandement de Vogué. En 1265 il ajouta à ſes Terres une portion de celle de Vogué, qu'il acquit par tranſaction, vente ou donation de *Ponce*, veuve d'*Audibert* de Vogué ſon frere conſanguin, laquelle en avoit hérité *ab inteſtat* de *Jean* & de *Brunehaud* de Vogué, ſes fils & fille: il en reçut l'inveſtiture d'*Hugues*, Evêque de Viviers, au Monaſtere de Saint-Jean-le-Centenier, en préſence de *Ponce* de Montlor, de *Ponce* de Vogué, Damoiſeau, & de *Guillaume* Deha Official de Viviers. *Raymond* de Vogué prend dans cet acte la qualité de *Chevalier*; & cette vente ou donation lui fut confirmée l'année ſuivante, le 8 des Ides de Décembre, par ladite *Ponce*, veuve d'*Audibert* ſon frere.

Raymond de Vogué, le Jeudi avant la Fête de Saint Vincent en 1274, retira auſſi pour le prix de ſept vingts livres certaines rentes exigibles, à la Chapelle, qu'il avoit précédemment engagées au Chapitre de Viviers.

Par un autre acte de 1292, le Jeudi de la Fête de Saint Nicolas, il tranſigea avec ſes ſujets du Mandement de Vogué. Il y eſt dit que *Raymond* leur avoit accordé, depuis plus de trente-ſix ans, certaines franchiſes & immunités; que dans cette vue ils lui avoient donné cinq mille ſols Viennois. Cette tranſaction de franchiſes & d'immunités eſt confirmée par lui & *Raymond* de Vogué, Damoiſeau, ſon fils. *Guilelme* de Laudieu, femme de *Raymond* pere, & *Maſcoude*, femme de *Raymond* fils, ratifient, confirment, approuvent & homologuent, en préſence & du conſentement de leurs maris, ces immunités & franchiſes, ſous leur ſerment & obligation de leurs biens.

Les mêmes *Raymond* pere & fils, l'année d'après en 1293 & la veille des Calendes d'Avril, paſſerent une pareille tranſaction & ſous les mêmes réſerves avec leurs vaſſaux de la Chapelle.

La même année *Raymond* de Vogué acheta de *Baudouin* certains droits, qu'il avoit au Mandement de Vogué, conſiſtants en ſujets, cens & hommage.

Raymond de Vogué, Damoiſeau, fut émancipé par ſon pere,

Digitized by Google

Raymond de Vogué, Chevalier en 1298 le 6 des Nones de Mai, & il fit hommage à *Aldebert*, Evêque de Viviers, de la portion qu'il poſſédoit audit Vogué, ainſi qu'à la Chapelle & à Chaſſiers, & de ſes Forts & Châteaux. Le 6 des Calendes d'Août 1303 il ſe trouva à l'Aſſemblée de la principale Nobleſſe du Languedoc, qui ſe tint à Montpellier à l'occaſion des differends ſurvenus entre *Philippe-le-Bel* & *Boniface VIII.* Il intervint dans l'acte, tant en ſon nom qu'au nom de *Raymond* de la Crotte, Seigneur de Béage, & Coſeigneur de Vogué, & il adhéra à ce qui fut délibéré au Louvre en préſence du Roi.

Ce *Raymond* en 1304, le Lundi avant la Pentecôte, paſſa encore acte avec *Guidon* de Montlor, par lequel ledit *Guidon* déclare que les ſujets des Terres deſdits *Raymond* de Vogué ſont, & ont été de tout tems exempts du péage d'Aubenas.

En 1307, le 5 des Calendes de Novembre (pour lors ſon pere *Raymond* étoit mort) il renouvella à *Louis*, Evêque de Viviers, l'hommage qu'il avoit rendu en 1298 à *Aldebert* ſon prédéceſſeur. Il prend dans ce dernier hommage la qualité de *Chevalier*. En 1311 il reçut reconnoiſſance des Habitans de la Roche-Colombe. En 1314 il tranſigea avec quelques-uns de ſes Vaſſaux touchant le Mas de Sablieres & le Port de l'Ardeche. En 1330, il reçut une reconnoiſſance noble de Noble *François* d'Alégre, du Diocèſe du Puy, pour certaines propriétés que ledit d'Alégre tenoit noblement audit lieu de Vogué. En 1333 il rendit un hommage pareil à ceux cités ci-deſſus; & en 1345, il reçut une autre reconnoiſſance des Habitans de Colombe.

Raymond eut pour enfans, 1. *Pierre* de Vogué, qui ſuit.

2. *Aud bert* de Vogué, rapporté après ſon aîné.

3. *Herme, and* de Vogué, morte ſans alliance vers l'an 1408.

Pierre de Vogué paſſa le 2 Août 1349 un compromis avec *Pierre* de Salineaud, par lequel il lui donne le Fief de Valas, dont il s'étoit ſaiſi par droit de commiſe, attendu que *Giraud* de la Baume, qui en étoit poſſeſſeur, ne lui en avoit pas fait hommage, ni à *Raymond* de Vogué ſon pere, dans les tems preſcrits. Ce *Pierre* de Vogué dans l'hommage qu'il fit en 1350 à l'Evêque de Viviers, de tout ce qu'il poſſédoit à Vogué, y prend la qualité de fils de *Raymond* de Vogué: il mourut peu de tems après, & laiſſa un fils nommé *Raymond* ou *Mondonnet* de Vogué, qui mourut ſans poſtérité.

Il y a des hommages rendus par *Audibert* à l'Evêque de Viviers en 1369 & 1375, tant pour lui que pour ſon neveu *Mondonnet* ou *Raymond*, fils de feu Noble *Pierre* de Vogué ſon frere.

Audibert de Vogué reçut le 13 Octobre 1373 pluſieurs reconnoiſſances de ſes Vaſſaux de Roche-Colombe. En 1379, le 13 Octobre, il fit oppoſition, tant en ſon nom qu'au nom des autres Coſeigneurs dudit Vogué, aux réparations que les Habitans de la Chapelle faiſoient à leur Egliſe. En 1380 *Audibert* de Vogué & *Raymond* de Vogué ſon neveu acheterent de Noble *Goud* la Coſte des poſſeſſions qu'ils avoient en Fiefs nobles au Mandement de Chaſſiers. Les mêmes en 1383 ren-

Digitized by Google

dirent hommage à l'Evêque de Viviers de tout de qu'ils poſſédoient à Vogué, à la Chapelle, & ils reçurent la même année hommage noble de *Simon* Sabatier, pour ſix ſeptiers & demi de froment que ledit Sabatier prenoit dans le Mandement de Vogué.

C'eſt à peu près dans ce tems que mourut *Raymond* ou *Mondonnet* de Vogué. *Audibert* ſon oncle reçut en 1405 un hommage noble de *Michel* Juſtel, pour ce qu'il poſſedoit à Saint Maurice & à l'Anas. Il en reçut un autre en 1414 de *Vitalis-Laurent* de Chaſſiers, pour les cens & rentes que ledit *Vital-Laurent* avoit acquis de Noble *Pierre* Berald.

Audibert de Vogué eut pour fils *Pierre* de Vogué, qui ſuit, & *Alix* de Vogué, mariée à *Bertrand* de Barjac, Seigneur de Roche-Gude.

Pierre de Vogué acheta en 1428 de *Raymond*, Licencié, un préſitué ſur la riviere de Linde, & il reçut 20 Juin 1438 quittance de Nobles *Etienne* & *Jean* Blachere, pour certaine ſomme qui leur étoit dûe par *Audibert* & *Hermeſande* de Vogué, dont il étoit héritier. En 1441, le 7 Janvier, il reçut une autre quittance de *Guillaume* de Barjac, Seigneur de Roche-Gude, fils, héritier univerſel d'*Alix* de Vogué, fille d'*Audibert*, & ſœur de ce *Pierre*, pour le reſte de la dot conſtituée à cette *Alix* par ſon pere.

Pierre de Vogué eſt qualifié *Noble & Puiſſant Seigneur* dans une tranſaction du 24 Novemb. 1442, par laquelle il inveſtit Noble *Guillaume* de Montgros, du Port & Paſſage d'Ardeche, s'en réſervant la Seigneurie, avec le droit d'*enclofer*, *inveſtir*, ainſi que le droit de paſſer tant qu'il lui plaira ſans rien payer.

Il fit en 1444, comme ſes prédéceſſeurs, hommage à l'Evêque de Viviers de tout ce qu'il poſſedoit. Il maria en 1448 *Antoinette* de Vogué ſa fille, à Noble *Pierre* de Chalderans, Seigneur de Valombieres, & Coſeigneur de Lofac; ce qui eſt prouvé par quittance de ladite *Antoinette*, & de *Pierre-Charles* de Chalderant ſon mari, les 26 & 28 Novembre 1446, de la ſomme de quinze cents florins pour les droits tant paternels que maternels de ladite *Antoinette* de Vogué. *Pierre* de Vogué acheta en 1447 la moitié de la Juſtice des Cens de l'Anas, du Seigneur de Balazue, & en 1455, le dernier jour du mois de Mars, il reçut un hommage de Noble *Raymond* Aulanhet, autrement Boſſeviel, pour tout ce qu'il poſſedoit au Mas de Creſſinſac, conformément à l'hommage qui avoit été autrefois rendu par *François* d'Almace de l'Anas à *Raymond* de Vogué, Chevalier, Seigneur pour le tout de Roche-Colombe, & en partie de Vogué. *Pierre* de Vogué, qualifié de *Noble & Puiſſant Seigneur* dans les actes, fonda une Chapelle à Roche-Colombe en 1459.

Il teſta en 1468, regla la légitime de ſes enfans, fit un legs à *Barthelemi* de Vogué, un de ſes fils, donna la jouiſſance d'une partie de ſes biens à *Marguerite* de Bernard ſa femme, niece & héritiere en 1464 de ſon oncle *Antoine* de Bernard, Coſeigneur de l'Anas, & inſtitua ſon héritier *Antoine* de Vogué, qui ſuit.

Antoine de Vogué, qualifié dans un titre de 1472, de *Noble & Puiſſant Seigneur*, acheta d'*Antoine* de Manſo, Habitant de Villeneuve, pluſieurs rentes qu'il prenoit ſur les Habitans de

Digitized by Google

Saint-Germain : il passa en 1488 une transaction avec *Philippe* de Balazue, Coseigneur de l'Anas, avec les Habitans dudit lieu. Il reçut en 1499 des reconnoissances de ses Vassaux de Roche Colombe & de l'Anas.

Il enclosa en 1504 à Noble *Louis* de Rochemur l'acquisition qu'il avoit faite de six septiers de froment de rente dans le Mandement de Vogué.

Enfin il institua par son testament de 1503, pour son héritier *Jean* de Vogué, appellé de Saint-Maurice, son fils aîné, & lui substitua *Blaise* & *Claude* de Vogué ses autres fils. Il fit un legs à *Barthelemi* de Vogué son frere, qu'il appella à la substitution, en cas que ses fils & filles nommés à la substitution dans son testament mouruſſent sans enfans, & donna la jouissance de ses biens donnés & substitués à *Jeanne* de Caissac sa femme, & fit grand nombre de legs pieux. Il maria une de ses filles, nommée *Jeanne*, avec Noble *N.* .. de Planfor, & fit recevoir dans l'Ordre de Chevalerie son fils aîné *Jean*, au Camp de Salce en Roussillon, en l'année 1503.

Jean de Vogué de Saint-Maurice, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa en 1507 Demoiselle *Gabrielle* de Cayres d'Antraigues : il testa en 1552, & donna l'usufruit de ses biens à son épouse. Il institua pour son héritier *Antoine* de Vogué son fils aîné, lui substituant *Jean* son second fils, & après lui *Guillaume* son troisieme, & ensuite ses filles.

Antoine de Vogué, du vivant de son pere, épousa en 1553 Demoiselle *Suzanne* de l'Etrange, fille de *Louis*, Chevalier, Baron de l'Etrange, Vicomte de Schestanet, Echanson du Roi, & de *Diane-Marie* de Langeac. *Antoine* mourut peu de tems après sans postérité, ainsi que *Jean* son frere, & sa succession passa, en vertu du testament de *Jean* de Vogué leur pere, à *Guillaume* de Vogué, qui suit, le dernier des fils de *Jean*.

Guillaume de Vogué reçut quittance en 1558 de Dame *Claude* d'Ambre, comme procuratrice de *Jean* de Moncan, Seigneur de Tresques, Juge-Mage de Nîmes, & de *Suzanne* de l'Etrange, pour l'augmentation de la dot dûe à ladite *Suzanne* par ledit *Guillaume* de Vogué, comme héritier de *Jean* & *Antoine* de Vogué, ses pere & frere. Cette quittance fut ratifiée en 1559 par le Seigneur de Tresques.

Guillaume de Vogué épousa en 1558 *Antoinette* de Gallien de Vedene des Esparts, & dans son contrat de mariage *Gabrielle* de Cayres sa mere intervient, & lui fait la même donation qu'elle avoit faite à *Antoine* de Vogué son frere aîné, lors de son mariage avec *Suzanne* de l'Etrange.

Guillaume de Vogué, qui s'appelloit Roche-Colombe du vivant de son frere, continua de porter ce nom après sa mort ; mais dans les actes il prit toujours celui de Vogué. Il eut de son mariage quatre fils.

1. *Melchior* de Vogué, qui suit.

2. *Louis* de Vogué, marié à l'héritiere de Pelouy & de Gourdan dans le haut-Vivarais : il fut chef de la branche qui y subsiste.

3. & 4. *Gaspard* & *Balthasard* de Vogué, Chevaliers de Malte ; le premier fut tué en 1606 par les Turcs, en commandant un Vaisseau de la Religion.

Digitized by Google

5. *Françoiſe* de Vogué, mariée 10 Octobre 1584 à *Pons* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, de la branche de Bruyeres Saint-Michel, acte reçu par Villeneuve, Notaire. *Voyez* Bruyeres Saint-Michel ci-après aux Additions.

Melchior de Vogué, I du nom, fut connu, comme ſon pere, ſous le nom de Roche-Colombe, mais il prenoit toujours celui de Vogué dans les actes De l'aveu & du conſentement de *Guillaume* ſon pere, il épouſa en 1597 *Dorothée* de Montfaucon, fille unique & héritiere de feu Noble *Jean* de Montfaucon, Seigneur de Taillade & de Bouſſargue, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de Demoiſelle *Françoiſe* de Fornac. Il vendit les Terres de ſa femme, & réunit par des échanges ou achats, toutes les Coſeigneuries du lieu & Mandement de Vogué, joignit à ſon ancien Château de Vogué un nouveau Château: il ſervit utilement ſon Prince dans les guerres de Religion, à la tête d'un Régiment de ſon nom, & particulierement au ſiége de Vallon, où il repouſſa les aſſiégés, qui avoient fait une ſortie, & attaqué vivement le camp du Connétable de Montmorency. Il perdit dans cette action, & à ſes côtés, ſon fils aîné, appellé de Saint-Maurice: il fut Gouverneur de Bagnols, & créé Chevalier de l'Ordre du Roi en 1604. Après la mort du Connétable de Montmorency, arrivée la même année, la Reine Mere *Marie* de Medicis écrivit à *Melchior* de Vogué d'avoir l'œil à ce qu'il ne ſe paſſât rien de contraire au ſervice & aux intérêts du Roi ſon fils, dans la Province du Languedoc, en attendant que le fils du Connétable de Montmorency, & le Duc de Ventadour, ſe rendiſſent dans la Province: il eut de ſon mariage avec *Dorothée* de Montfaucon, 1. un fils tué au ſiége de Vallon, comme on l'a dit.

2. *Georges*, qui ſuit.

3. *Aîné* de Vogué, Chevalier de Malte, tué en Italie.

Et un quatrieme engagé dans les Ordres Sacrés.

De plus, trois filles Religieuſes & deux mariées; l'une, nommée *Marie*, épouſa en premieres noces le Baron de Sabran, & en ſecondes *René* d'Ucel, Seigneur de Craux & Châteauneuf. La ſeconde épouſa *Pierre* de Serres, frere de *Juſt* de Serres, Evêque du Puy.

Georges de Vogué eut ordre en 1626 de lever un Régiment d'Infanterie, à la tête duquel il ſervit dans les troubles du Vivarais juſqu'en 1632, que ce Régiment fut licencié. Il épouſa en 1635 *Françoiſe-Grimoard* du Roure, fille de *Jacques*, & de *Jacqueline* de Montlor, ſœur de la Maréchale & de la Comteſſe d'Ornane. Il fut pourvu en 1649 de la Charge de Grand-Bailli du Vivarais, Viennois & Valentinois, par la démiſſion qu'en fit *Scipion* du Roure, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant Général de la Province de Languedoc, frere de ſa femme. De ſon mariage il eut, 1. *Melchior* de Vogué, qui ſuit; 2. *Charles* de Vogué, reçu Chevalier de Malte en 1635, tué au ſervice du Roi, ainſi qu'un autre de ſes freres. Il eut auſſi pluſieurs filles, qui furent toutes Religieuſes, à la réſerve de *Marie-Anne* de Vogué, qui épouſa en 1678 Meſſire *Eſprit*, Marquis de Cappellis, du Comtat.

Melchior de Vogué, II du nom, épouſa en 1667 Demoiſelle *Gabrielle* de Moitier de Champetie-

Digitized by Google

tes, héritiere d'une branche de la Fayette ; il ſervit en qualité de Capitaine de Cavalerie dans les guerres d'Italie & de Hollande. Après cette derniere guerre il quitta le ſervice, à cauſe de l'âge avancé de ſon pere ; mais il y rentra dans la ſuite, & ſe ſignala au combat du Ter, aux ſiéges de Barcelonne & de Palamos, à la tête d'un Régiment levé par la Province du Languedoc : il eut de ſon mariage,

1. *Cerice François* de Vogué, qui ſuit.

2. *François* de Vogué, mort en 1711, engagé dans l'Etat Eccléſiaſtique.

Et pluſieurs filles Religieuſes, dont l'une fut Abbeſſe d'Alais : & deux mariées ; l'une à *N.* de *Raymond* de Modene, Marquis de Pomerols ; l'autre à *Pierre* de Rochefort, Marquis d'Ally.

Cerice-François de Vogué épouſa, 1°. en 1705 *Marie-Lucrece* de Touleſy, Dame du Pouſſan. Il vendit la Terre de Pouſſan, & tous les autres biens de ſa femme, ainſi que les Terres de Champetieres & du .... qui lui venoient de ſa mere, pour acheter la Terre d'Aubenas. Il épouſa en ſecondes noces, en 1726, *Marie-Anne* de Serres. Il eut de ſon premier mariage, outre *Marie-Anne* de Vogué, mariée au Marquis de Montréal d'Avignon, & morte avant lui ſans enfans,

1. *Charles-François-Elzéar*, qui ſuit.

2. *Jacques-Joſeph-Félix* de Vogué, né en Septembre 1714, Exempt des Gardes du Roi en 1735, Meſtre-de-Camp en 1740, Brigadier en 1746, Enſeigne des Gardes du Corps en 1753, & Maréchal de Camp en 1758.

3. & 4. deux filles non mariées.

De ſon ſecond mariage il a laiſſé,

5. *François-Sébaſtien* de Vogué, mort au Collége.

6. Et *Marie-Madeleine* de Vogué, mariée en 1751 à *N.*.. de Clément, Comte de Graveſan.

Charles-François-Elzéar de Vogué, né en 1713 au mois de Juillet, Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie d'Anjou en 1736, de celui des Dragons de M. le Dauphin en 1746, Maréchal Général des Logis de la Cavalerie en Italie, pendant les campagnes de 1745 & 1746, Maréchal de Camp en 1748, Inſpecteur Général de Cavalerie, & Lieutenant Général en 1758, commandant l'armée ſur le bas-Rhin pendant l'hiver de 1761 à 1762, Maréchal Général des Logis de l'armée la campagne ſuivante, & Gouverneur de Montmédy en 1763, a épouſé 19 Février 1732 *Marie-Madeleine* de Truchet, fille & héritiere de *Florimond*, Comte de Truchet, & de *Jeanne* de Clavieres (a) ; dont,

1. *Melchior Cerice-François* de Vogué, né en 1732, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie d'Anjou en 1748, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom en 1759, marié en 1763 à *N.*. du Bouchet de Sourches, fille du Marquis de Sourches, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Grand-Prévôt de l'Hôtel, & d'*Anne* des Marais de Maillebois.

(a) *Les Maiſons de Truchet & de Clavieres ſont de très-anciennes Nobleſſes du haut-Vivarais, alliées aux meilleures Maiſons de l'Auvergne & du Dauphiné.*

Digitized by Google

2. *Florimont-Annet* de Vogué, né en 1734, ci-devant Officier dans le Régiment du Roi, & enſuite Capitaine dans le Régiment de ſon frere.

3. *Jacques-Joſeph-François* de Vogué, né en 1740, actuellement en Licence.

4. *Marie-Roſe* de Vogué, mariée en 1753 à *Anne-Joachim-Annibal* de Roche-Maure, Baron du Vivarais, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Septimanie, Dragons: elle eſt morte en 1754, ſans enfans.

5. *Marie-Barbe* de Vogué, mariée au Marquis de Rochemaure d'Aigremont à Nîmes.

Le Marquis de Vogué poſſede trois Baronnies de Tour du Vivarais, qui lui donnent droit d'entrée aux Etats du Languedoc, & le droit de préſider aux Etats particuliers du Vivarais.

Les armes : *d'azur au coq d'or becqué, crêté de gueules.*



Digitized by Google

NOUVEAUX MÉMOIRES

envoyés pendant le cours de l'impression.

BR

BR

BRUYERES-LE-CHASTEL, qui subsiste en deux branches, celle des Barons de Bruyeres-Chalabre, Diocèse de Mirepoix en Languedoc, & de Bruyeres Saint-Michel, Diocèse de Die en Dauphiné.

Cette Maison, d'ancienne Chevalerie, est illustre par ses alliances & ses services rendus à nos Rois. L'on voit par un état des Chevaliers François qui suivirent le Roi *Louis VII* à la Terre-Sainte en 1147, que *Thibault* de Bruyeres étoit du nombre des Chevaliers croisés.

On trouve aussi dans un Cartulaire de l'Abbaye de Saint Vincent-aux-Bois, Diocèse de Chartres, une donation en Latin de 1186, que fit un Seigneur *Gervais* de Châteauneuf, & *Marguerite* sa sœur, en aumône & rémission de leurs péchés, en faveur de l'Eglise & Chanoines de Saint Vincent de Nemours, de cent sols pensionnels à prendre sur le péage de Brajolle, du consentement du Seigneur Henri, qui leur avoit donné cette rente, & de celui de *Guillaume* & *Philippe* d'Heni, & de *Gervais*, leurs enfans, en présence des Seigneurs soussignés: *Nicolaus de Brueriâ, Reginaldus de Orville, Galarenus de Alneto, Baldricus Abbas, Nicolaus Gaudin, Guillelmus Gazellii, Simeon de Tilon, anno ab Incarnatione Domini M. C. LXXXVI.*

Il est probable que *Thibault* de Bruyeres, croisé en 1147, étoit pere de *Nicolas* de Bruyeres, premier signataire de cette donation de 1186, trente-neuf ans après la Croisade dudit *Thibault*, de même que *Nicolas* pouvoit être pere de *Pons*, qui se croisa avec *Simon*, Comte de Montfort, en 1209, vingt-trois ans après cette donation de 1186; mais comme il n'existe aucune preuve de filiation suivie par titres que depuis ledit *Pons*, on ne commence la descendance de cette Maison qu'à l'époque de son établissement en Languedoc.

I. *Pons* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Châtel, passa, suivant la tradition, en Languedoc avec *Guy* de Lévis & *Pierre* de Voisins, à la suite de *Simon* de Montfort (*a*), dont i's étoient alliés & voisins de la Terre de Montfort-Lamaury.

(*a*) La Terre de Bruyeres-le-Châtel est située dans l'Isle de France. *Voyez Moréry.* Elle est passée dans la Maison de M. de Maupeou, ancien Premier Président au Parlement de Paris, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux.

Digitized by Google

Simon de Montfort, dès qu'il fut élû Chef de la Croisade contre les Albigeois, (ce qui arriva en 1209,) donna ordre audit *Pons* d'aller en qualité de son Lieutenant avec un corps de six mille hommes dans le Pays de Chercorb, où il prit plusieurs Châteaux en 1210, entr'autres celui de Puivert, qui se rendit après trois jours de siége (*a*).

Le Comte de Montfort fit don audit *Pons* de Bruyeres de tout le Pays qu'il avoit conquis, divisé en deux Baronnies, Chalabre & Puyvert, avec leurs dépendances, de la premiere desquelles les descendans dudit *Pons I* sont encore en possession. *Guy* de Lévis eut aussi pour récompense de ses exploits guerriers la Baronnie de Mirepoix en 1213, érigée depuis en Duché-Pairie, & *Pierre* de Voisins, la Cize-de-Limoux, en 1216.

Pons de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, épousa l'an 1216 *Anne* du Moulin ou de Moulins, de même Maison que *Roger* de Moulins, huitieme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, élû en 1190, & que *Jean* de Moulin, Cardinal en 1358 (*b*). Ils ont de cette alliance *Jean*, qui suit.

Jean de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Bruyeres, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, Chambellan de *Philippe III*, dit *le Hardy*, fut le premier appellé pour accompagner ce Prince au voyage de Bordeaux en 1283. Il lui accorda, en considération de ses services, des priviléges considérables, confirmés par ses successeurs, comme d'avoir ses Vassaux taillables à sa volonté, déchargeant en conséquence toutes les terres dépendantes de ces deux Baronnies, de toutes sortes d'impôts à perpétuité, & déclarant au surplus ledit *Jean* de Bruyeres, Gouverneur né de ces Châteaux, lui en confiant la garde par ses Vassaux, pour laquelle garde il fut établi une Compagnie de cinquante Hommes d'armes & Ordonnances du Roi, dont lesdits Seigneurs se voyent toujours Capitaines nés. Les Officiers de cette Compagnie jouissent encore de plusieurs priviléges, entr'autres de l'exemption du Ban, arriere-Ban, Milice, &c. (*c*). *Jean* de Bruyeres passa plusieurs actes sur les limites de ses terres, entr'autres une transaction en 1275, avec *Pons* de Villars, Prieur de Camon, où il est qualifié de

(*a*) Ce trait est rapporté par Dom Vaissette, Bénédictin, en son Histoire du Languedoc, imprimée en 1737, *Tom. III*, *pag.* 202, & aux titres originaux qui sont dans les Archives de la Maison de Bruyeres, au Château de Chalabre.

(*b*) *Voyez Moréry*, Art. Dumoulin ou de Moulins, *IVe. Vol. pag.* 332, *col.* 1, & à la *pag.* 335, *col.* 1.

(*c*) Le Roi *Henri IV* ayant confirmé, ainsi que ses prédécesseurs, les priviléges d'exemp ions des Baronnies de Chalabre, Puyvert, leurs dépendances, écrivit une Lettre (conservée aux Archives de Chalabre, adressée à *François* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais, & Chevalier de son Ordre), qui est des plus flatteuses.

Digitized by Google

Haut & Puiſſant Seigneur. Il eſt parlé de lui au troiſieme Volume de l'Hiſtoire Générale du Languedoc (*a*). Il épouſa en 1173 *Euſtache* de Lévis, fils de *Guy II*, Baron de Mirepoix, Montſégur, &c. vivant en 1224, comme on le voit dans Moréry (*b*). Il eut, 1. *Thomas*, qui ſuit; 2. *Agnès*, femme d'*Aubert* d'Angel, Seigneur de Gonlis (*c*).

III. *Thomas* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Puyvert, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur né de ſes Châteaux, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi pour leur garde, &c. ſervit dans les guerres de 1214. Il fut demandé de nouveaux ſubſides à la Province de Languedoc, & en conſidération des ſervices qu'il rendoit à l'Etat, des privileges accordés à ſon pere, & des dépenſes qu'il avoit faites pour ſe mettre en armes, allant joindre l'armée du Roi, on ne demanda que trente livres à ſes Vaſſaux, attendu qu'ils n'étoient, ainſi que ceux de Mirepoix, taillables qu'à volonté des Seigneurs deſd. lieux, comme on le voit rapporté dans l'Hiſtoire Générale du Languedoc. Ce *Thomas* de Bruyeres, I du nom, prenoit, ainſi que ſon pere, la qualité de *Haut & Puiſſant Seigneur*. Il mourut en 1360, & laiſſa de ſon mariage en 1310 avec *Iſabelle* de Melun (*d*), 1. *Thomas*, qui ſuit; 2. *Philippe*, rapporté après ſon frere; 3. *Jeanne*, mariée 1°. 23 Mai 1342, avec *Guy* de Neſle ou de Néelle (*e*), Maréchal de France; 2°. à un Comte de Soiſſons.

IV. *Thomas* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Seigneur de Bruyeres, Baron de Chalabre,

(*a*) *Voyez* l'Hiſtoire Générale du Languedoc, *pag.* 584 & 585.

(*b*) *V. Moréry, Tom. III*, Art. de Lévis-Mirepoix, p. 107. où il eſt rapporté que *Euſtachie* de Lévis épouſa *Jean* de Bruyeres, Chevalier. On voit auſſi dans la Généalogie de Lévis de Mirepoix, par le *Pere Anſelme*, dans ſon Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tom. IV*, que *N.*.. ſœur de *Guy* de Lévis, dit *Guyot*, III du nom, épouſa *Jean* de Bruyeres, avec laquelle ledit *Guyot* eut un grand Procès pour ſes droits, qu'il perdit. Il avoit lui-même épouſé *N.*.. de Bruyeres; ce qui prouvoit dès-lors une double alliance de leurs Maiſons.

(*c*) Ladite *Agnès* de Bruyeres eut d'*Aubert* d'Angel une fille nommée *Eléonore*, qui acquit étant veuve la Terre de Mondeſcourt, fit bâtir en 1310, 1311, 1312 & 1313 la groſſe Tour de Varennes, & fut mere de *Raviel* de Flament, VII du nom, Seigneur de Cani, rapporté par le *Pere Anſelme*, *Tome III*, *pag.* 38, *col.* 1, & *pag.* 744.

(*d*) Le mariage eſt cité par le *Pere Anſelme* dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tom. V*, *pag.* 225, *lettre D*.

(*e*) *Guy* de Neſle, Seigneur de Melo, Capitaine Général ès Pays d'Artois & Boulonnois, Maréchal de France dès l'an 1345. *Guy*, après avoir rendu de grands ſervices au Roi & à l'Etat, fut tué dans un combat donné à Moron le 13 Août 1352, comme on le voit dans *Moréry*, *Tom. II*, *Art. de Clermont en Beauvoiſis*, & *à l'Art. de Neſle*, *Tom. IV*, *pag.* 412, *col* 1.

Digitized by Google

Puyvert & dépendances, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Sénéchal de Carcaſſonne & de Bennes, dénombra en 1367 ſa Terre de Quillan. Il paſſa un acte de partage avec ſon frere *Philippe* en 1350, pour les Terres & Baronnies de Chalabre, Puyvert, &c. venant de la ſucceſſion de leurs pere & mere : il épouſa en 1346 *Béatrix* de Barence, & n'eut de ce mariage que quatre filles, 1. *Hélix*, femme de *Gérard* ou *Guiraud* de Voiſins, Seigneur d'Arques-Magnol, &c. (*a*) 2. *Alix*, mariée à *Philippe* de Caraman, fils d'*Arnaud*, Vicomte de Caraman ; 3. *Iſabelle*, femme de *Raymond* de Villemur, ainſi qu'il paroît par un acte de 1382 ; 4. *Marguerite*, mariée à *Guillaume* Desbordes, Chambellan du Roi avant 1374 (*b*).

IV. *Philippe* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, fils cadet de *Thomas I* & d'*Iſabelle* de Melun, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur, Capitaine né, &c. ſervoit dans les armées de *Philippe* de Valois, où il reçut pluſieurs bleſſures, & rendit de grands ſervices au Roi *Jean* : il rendit hommage pour la Terre de Campendu en 1349, la partagea avec ſon frere *Thomas II* en 1350, dénombra la Baronnie de Chalabre, Rivel, & le Comté de Caſtres, dont il étoit Gouverneur en 1370 (*c*). Il teſta en 1371, & de ſon mariage en 1348 avec *Marguerite* de Campendu, Dame dudit lieu, il laiſſa, 1. *Philippe*, qui ſuit ; 2. *Jacqueline*, mariée en 1373 à *Pierre* de Broé, fils de *Jean* ; 3. *Heuſtachie*, femme de *Ratier* de Landoire, fils d'*Arnault*, Vicomte de Cadras, Diocèſe de Rhodez ; ce qui eſt prouvé par un acte de 1388.

V. *Philippe* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, fut Chambellan du Roi *Charles VI*, auquel il rendit de grands ſervices, & à l'Etat, mérita l'eſtime & la confiance de ſon Maître, qui lui donna le Gouvernement de Montpellier & de la Forteresſe de Montault en 1396. Il teſta en 1404, fut marié trois fois, 1°. à *Judith*, Dame de Gaillac ; 2°. à *Jordanne* Perepétuze ; & 3°. à *Jordanne* de Damat, fille de *Raymond*, Seigneur dudit lieu, Diocèſe d'Agde, en 1395. Il n'eut d'enfans que du troiſieme lit ; ſavoir, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Henri*, mort en ſervice ; 3. *Thomas* (*d*) ; 4. *Jeanne*, qui épouſa *Roger-Bernard* de Lé-

C'eſt cette même *Jeanne* de Bruyeres qui dans la premiere année de ſa viduité du Maréchal de Neſle ſe maria avec un Comte de Soiſſons : elle eſt citée morte par le *Pere Anſelme* en 1391, *Tom. IV*, *pag.* 396, *lettre D.*

(*a*) Cette *Hélix* de Bruyeres porta la Baronnie de Puivert dans la Maiſon de Voiſins ; devenue veuve en 1414, comme on le voit dans les Grands Officiers, *Tom. IV*, *pag.* 27, *lettre* B.

(*b*) *Voyez* ibid. *pag.* 206.

(*c*) Ce dénombrement du Comté de Caſtres, fait par *Philippe* de Bruyeres, Chevalier, Gouverneur de ladite Comté pour *Jeanne* de Ponthieu, Comteſſe de Vendôme, eſt de 1370 ; & par les Lettres Patentes qui le nomment Gouverneur de ladite Comté, la Comteſſe de Vendôme le qualifie ſon parent.

(*d*) *Voyez l'Hiſtoire Générale du Languedoc par Dom Vaiſſette*, *pag.* 58. On

Digitized by Google

vis, Seigneur de Mirepoix (*a*).

VI. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, Rivel, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. se maria avec *Béatrix* de Mauléon en 1434, & mourut en 1442, laissant de son mariage deux fils & deux filles, 1. *Roger*, qui suit; 2. *Jean*, auteur de la branche de Bruyeres Saint-Michel, établie à Creſt en bas-Dauphiné, rapportée ci-après; 3. *Catherine*; 4. *Marguerite*, mariée au Seigneur de Montagut en 1497.

VII. *Roger* de Bruyeres-le Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur de ces Châteaux, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi pour leur garde, &c. épouſa en 1450 *Conſtance* de Perepétuze, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rabalot en Roussillon: il mourut en 1474, & laiſſa, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Gaſton*, qui hérita des biens de la Maiſon de Perepétuze, ſous la charge d'en porter le nom & les armes, teſta en 1480 en faveur d'*Hélix* ſa ſœur; 3. *Philippe*; 4. *Hélix*, femme de *Hugues* de la Roque, Seigneur de Jouares; comme on le voit par une quittance de 1477; 5. *Jeanne*, femme de *Pierre* de Monteſquiou, Seigneur de Caladru, ainſi qu'il eſt prouvé par un acte de 1510.

VIII. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Baron de Chalabre, Sonac, Rivel, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. fut Chambellan du Roi *Charles VIII. Louis XII* lui accorda par Lettres Patentes de l'an 1511, nombre de priviléges, entr'autres l'exemption de toutes ſortes de ſubſides mis & à mettre ſur la Terre & Baronnie de Chalabre & dépendances: il épouſa le 8 Juillet 1489 *Cécile* de Voiſins, fille de *Jean*, Seigneur d'Ambres, & de *Marguerite* de Comingès de Bruniquel, dont 1. *François*, qui ſuit; 2. *Jean-Antoine*, Seigneur de Sarotte, qui épouſa *Marguerite* du Vivier; ce qui eſt prouvé par un acte de 1451; 3. *Françoiſe*, mariée en 1520, à *Germain* de Lévis, Seigneur de Léran, qui mourut à Staffort, le 19 Août 1572 (*b*); 4. *Étiennette*; 5. *Marguerite*.

IX. *François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. reçut en 1519 le ſerment de fidélité des Habitans de ſes Terres, & il épouſa le 7 Novembre 1516 *Françoiſe* de Châteauneuf, fille de *Sigiſmond*, Seigneur de Sainte-Requeſe, Tourniel, &c. & de *Gabrielle* de Gravier. Il eut de ce mariage, 1. *François*, qui ſuit;

trouve dans cette même Hiſtoire qu'il y eſt fait mention des enfans dudit *Philippe* de Bruyeres, II du nom, *Tom. 4, pag. 421*, & dans les Lettres Patentes du 23 Mars 1419, portant exemption des Tailles en faveur des Baronnies de Chalabre, Puyvert & Terres adjacentes. On lit, entr'autres, ces mots: *Orphelinorum, & haredum defuncti Philippi de Bruerlis, Domini quondam loci, & Baronis Terræ Chalabriæ ac etiam domorum Baronis, & Terræ de Podioviridi quaternis hujuſmodi negotium ipſos tangit*, &c.

(*a*) Comme on le voit dans les Grands Officiers & le Dictionnaire de Moréry, *Tom. III, pag. 108, col. 1.*

(*b*) Voyez les Grands Officiers de la Couronne, *Tom. 7, pag. 772*, D.

Digitized by Google

2. *Françoise*, mariée à *Bernard* de Narbonne, Seigneur de Fimarcon : il donna reconnoissance de la dot de sa femme, portant quittance de tous droits paternels & maternels. *Voyez le Pere Anselme, Tom. IX, pag.* 227, r°; 3. *Glorianде*, mariée en premieres noces en 1547, à *Jean* du Puy de la Jugie, Comte de Ricux, Seigneur de Moresse, Cajouls, &c. son cousin germain, & en secondes noces à *Pierre* de Caillus, Seigneur de Colombieres, en 1566, Diocèse de Béziers; 4. *Anne*; 5. *Marguerite*; 6. *Madeleine*, Religieuse au Monastere de Cassés.

X. *François* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Chevalier de l'Ordre du Roy, & Capitaine de cent Chevaux-Légers, (en faveur duquel il fut ordonné à ses Vassaux de lui passer une nouvelle reconnoissance en 1542), épousa le 6 Octobre 1529 *Anne* de Joyeuse, fille de *Jean*, Vicomte de Joyeuse, Baron de Grandpré en Champagne, de Puyvert, d'Argues, &c. & de *Françoise* de Voisins (*a*). *François* de Bruyeres, II du nom, testa le 15 Mars 1551. En 1555, *Jean* de Joyeuse, son beau-pere, substitua tous ses biens par son testament à ladite *Anne* de Joyeuse sa fille, & aux siens à perpétuité. De cette alliance vinrent, 1. *Jean-Paul* de Bruyeres, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Chevaux-Légers, Sénéchal de Lauraguais. Il reçut ordre d'*Anne* de Joyeuse, son cousin, Lieutenant de Roi du Languedoc pour le parti de l'Union, de faire démolir la Maison de la Roque de Linez, préjudiciable à l'Etat & au Pays; en 1580 & en 1581, de faire exécuter les Edits de Sa Majesté dans ladite Province. Il épousa en 1573 *Louise* de Lévis, fille de *Philippe-Bon* de Mirepoix, & de *Louise* de la Tremoille : il mourut sans postérité, & la dot de *Louise* de Lévis sa veuve, montant à 45000 l. fut rendue à son second mari d'*Andon*, cadet de Léran; 2. *François*, qui suit; 3. *Jean-Antoine*, Abbé de Villeloin & de Fontaine-les-Blanches, Prevôt de l'Eglise de Toulouse, Député en 1594 par le Clergé de cette Ville aux Etats Généraux : il revint chargé d'une Lettre de créance du Roi au Parlement, ce Prince l'ayant aussi chargé de traiter de la Paix avec le Duc de Joyeuse & les Villes de Province qui suivoient son parti : il fut compris dans les articles secrets accordés au Duc de Joyeuse, qui pria Sa Majesté de conférer à cet Abbé un Evêché; mais le Roi en ayant disposé, il fut indemnisé par une somme de cinquante mille écus. Il fut nommé par Madame la Duchesse de Guise tuteur de la Princesse sa fille, comme l'un de ses plus proches parens; 4. *Gabrielle*, mariée au Seigneur de Cucurail en 1562, lequel donna la même année quittance de la dot de sa femme; 5. *Cécile*, mariée au Seigneur de Save; 6. *Françoise*, mariée au Seigneur de Languitaud; ce qui est prouvé par une quittance du 25 Octobre 1587.

XI. *François* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une

(*a*) Voyez Moréry, Art. Joyeuse, *Tom.* 4, *pag.* 377, *col.* 1.

Digitized by Google

Compagnie de cent Hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais en 1595, nommé par Lettres Patentes du Roi de 1558, Chef d'une Légion de six mille hommes qu'il commanda à l'armée du Maréchal de Damville en 1573. Il eut pour premiere femme *Philippe* de Lordat, dont il n'eut point d'enfans; pour seconde en 1570, *Isabeau-Barthelemi* de Grammont: il mourut en 1595, laissant de son dernier mariage, 1. *Guillaume*, aussi Sénéchal de Lauraguais après son pere, & mort sans postérité; 2. *Jean-Antoine*, qui suit; 3. *Antoinette*, mariée au Seigneur de Benque; 4. *Anne*, mariée au Seigneur de Bonrepaux, appellé *Guyot*, Seigneur de Pérignan; 5. *Françoise*, mariée à *Jacques* de Belicens, Seigneur de Brijolles, comme on le voit dans un acte de 1580.

Jean-Antoine de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi, par commission du 8 Janvier 1617, Colonel d'Infanterie par Brevet du 19 Septembre 1622, Gouverneur pour le Roi du Pays de Sault, dès l'an 1613, fonda en 1630 un Couvent de Capucins dans la Ville de Chalabre, & fut marié deux fois, 1°. avec *Paule* d'Orbessan, fille de *Jean*, Seigneur de la Bastide, &c. 2°. avec *Béatrix* de Potiers-la-Théraſſe en 1606. Il testa le 4 Mai 1632, & eut du second lit, 1. *Jean-Pierre*, qui suit; 2. *Aymeric*, qui passa en Lorraine sous le nom de Bruyeres-le-Châtel, dit de Sonac: il y fut Colonel de Cavalerie, & Chambellan du Duc, dont il épousa la fille naturelle, de laquelle il eut deux fils morts sans postérité; 3. *Cécile* de Bruyeres, mariée au Seigneur de Montlesun de Busca, Colonel d'Infanterie; 4. *Marthe*, Abbesse de Rieunette.

XIII. *Jean-Pierre* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Colonel du Régiment de Languedoc, ensuite d'un Régiment de son nom, & Gouverneur du Pays de Sault, ainsi que son pere: il avoit épousé le 11 Avril *Gabrielle* de Lévis-Léran, dont 1. *Jean-Aymeric*, qui suit; 2. *François*; 3. autre *François*; 4. *Guy*, nommé l'Abbé de Bruyeres; 5. *Isabeau*, mariée le 15 Juin avec *Jean* d'Acqs, Seigneur d'Axat, Lieutenant des Maréchaux de France dans l'étendue de la Sénéchaussée de Limoux, fils de *Raymond* d'Acqs, & de *Delphine* de Monstron; 6. *Louise*, mariée au Seigneur d'Escouloubres.

XIV. *Jean-Aymeric* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine & Gouverneur né, &c. Capitaine de Cavalerie au Régiment de Léran, dont il fut Lieutenant-Colonel, passa une transaction avec *Monsieur*, Frere de *Louis XIV*, devant Bellanger le jeune, & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Mai 1695, par laquelle, comme heritier en partie de Mademoiselle de Montpensier sa cousine germaine, possédant les biens de la Maison de Joyeuse & de Guise, auxquels celle de Bruyeres-Chalabre étoit substituée, ce Prince assigne audit *Jean-Aymeric*, Baron de Chalabre, la somme annuelle de quinze cents livres de rente à prendre & recevoir sur les recettes de

Digitized by Google

Rouen & de Caen en Normandie, S. A. R. promettant de plus par ladite transaction de fournir audit *Jean-Aymeric* de Bruyeres, & aux siens, tous les actes nécessaires pour poursuivre la substitution du Duché de Joyeuse; &c. Ce *Jean-Aymeric* épousa en 1661 *Anne* de Reymont de Lasbordes, dont 1. *François*, qui suit; 2. un autre *François*, qui épousa en 1722 *N.*... de Sauton de Monstron, fille du Seigneur d'Escouloubres, & de *Louise* de Bruyeres sa tante, dont il eut un fils établi à Fangeaux, près de Castelnaudary, encore garçon, sous le nom de Bruyeres-le-Châtel en 1764, & deux filles, dont une Religieuse à Limoux; 3. *Louis*, Abbé; 4. *Gabrielle*, mariée le premier Mai 1701 à *François* d'Acqs, Seigneur d'Axat; 5. *Cécile*, non mariée.

XV. *François* de Bruyeres-le-Châtel, IV du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capit. né, &c. servit à la tête d'un Bataillon d'Infanterie, appellé du Roi, sous les ordres d'*Anne-Jules* de Noailles, Maréchal de France, Vice-Roi de Catalogne, son parent, s'étant trouvé, ainsi que son autre frere *François*, à la Bataille du Thir, que le Maréchal gagna en 1694. *François IV* épousa en 1698 *Catherine* de Cailleau de la Graulet, Dame des Allemants & des Damelles de Valcormouze, fille de *Jean*, Baron desdits lieux, & de *Françoise* de Villeneuve-Sainte-Camelle, marié 5 Novembre 1694: il en eut, 1. *Jean-Aymeric*, qui suit; 2. *François*, appellé le Chevalier de Beaumont; 3. *Jean*, appellé le Chevalier de Chalabre; 4. *Louis*, appellé l'Abbé de Chalabre; 5. *Anne*; 6. *Françoise*, mortes filles.

XVI. *Jean-Aymeric* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine & Gouverneur de ses Châteaux, appellé le Comte de Bruyeres, épousa en 1724 *Marie* de St.-Etienne de Caraman, Dame Baronne de la Pomarede; dont, 1. *François-Jean*, appellé le Marquis de Chalabre, qui suit: 2. *Louis*, appellé l'Abbé de Chalabre, Vicaire-Général du Diocèse de Carcassonne, nommé à l'Abbaye de l'Absie, au Diocèse de la Rochelle en 1753; 3. *Jacques-Paul*, appellé Comte de Bruyeres, Enseigne des Vaisseaux du Roi; 4. *Alexandre-Joseph-Alexis*, appellé l'Abbé de Bruyeres, étudiant en Sorbonne; 5. *Louis-Gabriel*, appellé le Baron de Chalabre, Capitaine au Régiment de Royal-Marine, Infanterie; 6. *Jean-Aymeric*, appellé le Chevalier de Bruyeres, Capitaine au même Régiment; 7. *Jean-Baptiste*, appellé le Chevalier de Chalabre, Lieutenant au même Régiment; 8. *Angélique*, mariée au Seigneur de Belreze-du-Puy-Vatan, Seigneur de St.-Pierre, &c. 9. *Marthe*, mariée au Seigneur de Voisins, Marquis d'Alzéan; 10. *Marie*, encore fille.

XVII. *François-Jean* de Bruyeres le Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, la Pomarede, Seigneur de Sonac, Montbel, Montjardin, Cantarate-la-Bastide de Beaumont, au Diocèse de Mirepoix, Gouvern. de ses Châteaux, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes & Ordonnances du Roi pour leur garde, appellé le Marquis de Chalabre, 1ut Page du Roi de la Petite Ecurie en 1744, Cornette au Régiment de Royal-Etranger, Cavalerie, Aide-de-Camp du Maréchal Duc de Richelieu dans les dernieres campagnes

Digitized by Google

pagnes de Mahon & sur le Rhin, successivement de M. le Comte de Clermont-Prince. Il est marié avec *Louise-Françoise* de Bon, fille de *Louis-Guillaume*, Premier Président au Conseil Souverain de Perpignan, Intendant du Roussillon & Comté de Foix, & d'*Elisabeth-Jeanne Thérese* de Bernage, le 24 Novembre 1760. Il a de ce mariage, 1. *Jeanne-Elisabeth-Fortunée*, appellée Mademoiselle de Bruyeres, née 29 Août 1761; 2. *Jean-Louis-Félicité*, appellé le Comte de Chalabre, né le 28 Octobre 1762.

Branche de Bruyeres, Baron de Saint-Michel en Dauphiné.

VII. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom de sa branche, fils cadet de *Jean* de Bruyeres, II du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., Gouverneur né de ses Châteaux, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes & Ordonnance du Roi pour leur garde, & de *Béatrix* de Mauléon, fut Capitaine d'une Troupe Italienne, & Commandant pour Sa Sainteté, *Paul II*, à Vaureas au Comtat Venaissin, & se maria avec *Honorade* ou *Honorée* de Vesc de Comps, fille de *Dalmas*, Seigneur desdits lieux (a), & d'*Alix* d'Ancezune-de-Cap-de-Rousse, par contrat du 24 Janvier 1470, dont quittance d'une partie de la dot de sa femme, du 14 Mars 1471. Il eut pour enfans, 1. *Jeanne*, qui suit; 2. *Pierre*, qui ne fut pas marié; 3. *Guyot*, mort jeune.

VIII. *Jeaume* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, fils de *Jean III*, & d'*Honorée* de Vesc, combattit vaillamment à la bataille de Ravennes, & à celle de Marignan à la tête d'une Compagnie Franche de cent hommes. Il épousa *Louise* d'Artise, fille de *Louis*, & d'*Isabelle* de Thelmes, par contrat du 13 Août 1500. Il traita avec son frere cadet *Pierre*, à raison des droits paternels & maternels, par contrat du 28 Novembre 1509: il testa le 10 Janv. 1520, dans lequel acte *Pierre* prend la qualité de Gouverneur de Lille & de Cavaillon, Places qui lui furent données par le St. Pere en récompense de ses services à la tête de la Compagnie d'Italiens qu'il eut après son pere. *Jeaume I* eut de son mariage, 1. *Jacques*, massacré par les Religionnaires auprès de Nions; 2. *Jean*, qui suit; 3. *Robert*, rapporté après son frere aîné; 4. *Jean*, mort jeune.

IX. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, IV du nom, fut Capitaine d'Infanterie, ainsi que son frere *Robert*, comme on le voit par un acte d'emprunt que fit *Jeaume*, leur pere, à *Georges* d'Urre, Seigneur de Venterol, pour fournir au rétablissement de leurs Compagnies, le treize Janvier 1555, dont quittance du 2 Octob. 1559. *Jean* céda ses droits cohéréditaires paternels & maternels, par un acte de partage du 28 Mai 1581, à son frere *Robert*, Gouverneur de Nions. Ces deux freres passerent un acte de substitution réci-

(a) *Arnaud* de Comps, élû quatrieme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem en 1163: *voyez Moréry, Tom. 2, pag. 465, col. 2.*

Bertrand de Comps, élû dix-septieme Grand-Maître dudit Ordre en 1244, fut tué par les Turcomans en 1248: *voyez Moréry, Tom. 2, pag. 465, col. 2.*

Digitized by Google

proqué, le 14 Octobre 1582, pour eux & les leurs plus près du nom & armes. *Jean* prêta hommage Noble au Roi en ſa Chambre des Comptes. Il teſta le 24 Mai 1573; il prend dans cette diſpoſition la qualité de Guidon de Gendarmes de la Compagnie du Seigneur de Simiane, Marquis de Gordes, Lieutenant Général de la Province de Dauphiné, épouſa 23 Févr. 1548 (a) *Enemonde* de Foreſt, fille de *Charles*, Seigneur de Blacons, & de *Juſtine* de la Tour de Gouvernet: il en eut. 1. *Pons*, qui ſuit, qu'il inſtitua ſon héritier; 2. *Antoine*, Capitaine au Régiment d'Aiguemortes, qui eut de *Claudine* de Laudun un fils nommé *Jean*, qui mourut jeune; 3. *Jean*, tué au ſiége de Lille en Flandres, où il étoit Mouſquetaire; 4. *Robert*, Capit. de Chevaux-Legers, qui s'établit en Picardie, où il forma deux rameaux: l'un ſous le nom de Bruyeres d'Araucourt; & l'autre ſous celui de Bruyeres-Caumont, tous deux tombés en quenouille chez MM. de Gauthier-Couveron; 5. *Imberte*, mariée à *Roman* Monier, Seigneur de Rochechinard; 6. *Jeanne*, mariée à *Charles* de Veilleu, Conſeiller au Parlement de Dauphiné; 7. *Anne*, mariée à *Jean* Flotte de Molieres, Gouv. des Ville & Citadelle de Romans, dont les biens ont paſſé dans la branche de Caſtellane-Noueyſan.

X. *Pons* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Seigneur de la Maiſonforte de la Bruyeres-en-Maron, fils de *Jean IV*, & d'*Enemonde* de Foreſt, fut ſucceſſivement Gendarme & Guidon dans la Compagnie du Seigneur Comte de Tournon, enſuite Capitaine de cent Hommes des Ordonnances du Roi. Il ſe diſtingua aux ſiéges de Gap, Livron, Loriol, Alez, Eurre, Armins, Beauvoir, St.-Quentin, Sainte-Greve, &c. ſous les ordres de Meſſieurs de Glandage & Maugiron, Lieutenans Généraux en Dauphiné, & des Ducs de Mayenne & de la Valette, du Comte de Tournon & du Baron de Saint-Vidal. Il fut l'un des plus zélés défenſeurs de la Religion Catholique, & mourut Commandant à Creſt. Il eſt parlé de lui dans l'*Hiſtoire du Dauphiné par Chaurier: Tom. II.* Il épouſa *Françoiſe* de Vogué (b), fille de *Guillaume*, Marquis de Roche-Colombe, & d'*Antoinette* de Vedene-Gadagne, par contrat du 10 Octobre 1584, dont, 1. *Antoine*, qui ſuit; 2. *Guil-*

(a) La Maiſon de Foreſt de Dauphiné étoit d'ancienne Nobleſſe, & s'eſt éteinte par la mort d'*Alexandre* de Foreſt, Seigneur de Blacons, Mirabel, &c. qui ne laiſſa de *Marguerite* de la Tour-Gouvernet ſa femme, que trois filles, dont l'aînée, appellée *Iſabeau*, fut mariée à *Jean* d'Armans, Baron de Lus, auquel elle porta les biens de ſa Maiſon, que poſſedent aujourd'hui Meſſieurs de Blacons ſes deſcendans. La ſeconde, appellée *Lucrece*, ſe maria à *Pierre* de Pellegrin, Seigneur de la Baſtide-Goudargués. La troiſieme, nommée *Jeanne*, eut pour mari *François* de Tholon-Sainte-Jealle, dont la fille unique, *Marguerite*, épouſa *François* de Lers de Jony, Seigneur de Pennes, &c. habitant de Creſt en Dauphiné.

(b) La Maiſon de Vogué de Vivarais a donné nombre de Barons aux Etats-

Digitized by Google

laume, Capitaine au Régiment de Montoiſon, Commandant à Bagnols; 3. *Suzanne*, mariée à *François* de Corbeau, Seigneur de la Combe en Savoye, auteur de MM. de Corbeau-Saint Albin, auquel ledit *Pons* de Bruyeres a fourni les titres de ſa Maiſon, pour faire recevoir ſes petits fils (*François*, & *François-Aimé* de Corbeau) Chanoines au noble Chapitre de St.-Pierre de Vienne en 1668 & 1672, ainſi que ſes arriere-petits-fils, *Pierre-Joſeph* & *Antoine* en 1704 & 1708 (*a*). Ledit *Pons II* teſta le 9 Avril 1617.

XI. *Antoine* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint-Michel, fils de *Pons II*, & de *Françoiſe* de Vogué, vendit la Seigneurie de la Maiſon-Forte de la Bruyeres-en-Maron, ſituée ſur le chemin de Creſt à Valence, à *Gaſparde* de la Beaume, Baronne de Montoiſon, le dernier Décembre 1619, quoiqu'elle fût ſubſtituée à ſes deſcendans, qui ont un procès à raiſon de ce avec M. le Comte de Clermont-Montoiſon, Capitaine de Gendarmerie. *Antoine* épouſa 1°. *Florence* de Pouroy (*b*), fille de *Paul*, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes du Dauphiné, & d'*Eliſabeth* du Faure, par contrat du 29 Avril 1617; 2°. ſans enfans, *Catherine* du Pont. Il teſta le 14 Mars 1648. Du premier lit vinrent, 1. *Pons* qui ſuit; 2. *Jean-François*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Dauphiné; 3. *Catherine*, mariée à *Catherin* d'Aillan, dont la fille unique, nommée *Catherine*, épouſa le Seign. Comte du Meſnil, Gouverneur de Creſt & de Nions. Elle a laiſſé hérit. de tous ſes biens *Jean-François* de Bruyeres Saint-Michel, ſon couſin-germain, n'ayant pas eu d'enfans du Seigneur du Meſnil, dont elle fut héritiere aux fruits; 4. *Françoiſe*, mariée à *Antoine* de Rivert, Capitaine au Régiment de la Batie-du Vete, dont la fille unique fut mariée au Préſident Duclaux. *Voy.* DUCLAUX.

XII. *Pons* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Seigneur de St.-Michel, fils d'*Antoine* de Bruyeres-le-Châtel, & de *Florence* de Pouroy ſa premiere femme, fut émancipé le 1 Avril 1649, & mourut ſans teſter, après s'être marié avec *Florence* de Vincens, fille de *Jean* & de *Catherine* du Pont, par contrat du trois Juin

du Languedoc, & des Militaires diſtingués à l'Etat, entr'autres, pluſieurs Officiers Généraux de nos jours, pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, deux Evêques de Saint-Pol-Trois-Châteaux, & un de Viviers: *voyez dans ce Tome 7. la Généalogie de Vogué.*

(*a*) Voyez *Corbeau aux Additions de ce Tome.*

(*b*) Ladite *Florence* étoit ſœur de *Sébaſtien* de Pouroy, Préſident-à-Mortier au Parlement de Dauphiné, de la même Maiſon que le Préſident d'Auberiviere, dont le fils aîné, Préſident au même Parlement, eſt mort Premier Préſident au Parlement de Beſançon en 1750. Un Commandeur de Malte, un Chevalier du même Ordre; le quatrieme Evêque de Québec, & une fille, femme du Marquis de Bailly-Bourchenu, Premier Préſident à la Chambre des Comptes du Dauphiné, ſont encore de cette Maiſon.

Digitized by Google

1648 : il en eut, 1. *Jean-François*, qui suit ; 2. *Paul*, mort en bas âge ; 3. *Pons*, Chanoine Régulier, Pitancier de l'Abbaye de S. Thiers à Saou ; 4. *Marie-Anne*, morte à douze ans ; 5. *Sébastien*, à 14 ans ; 6. *Florence*, à vingt ans ; 7. *Gabrielle*, fort âgée en odeur de sainteté, Capucine à Marseille.

XIII. *Jean François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seign. de Saint-Michel, fut Enseigne au Régiment de Navarre, Infanterie, puis Cornette au Régiment de Montplaisir, Lieutenant au Régiment d'Autichamp & de Brionne, Capitaine dans celui de Broglie, Cavalerie. Il servit pendant toutes les guerres de *Louis XIV*, & mourut Gentilhomme ordinaire du Roi. Il avoit épousé *Marie-Anne* de Lers de Jony, fille de *François*, Seigneur de Peunes, Barnave, Aubenas, la Claſtre, Piegros, Saint-Médard, & autres (*a*), & de *Marguerite* de Tholon-Sainte-Jealle (*b*), par conventions prises du 24 Mars 1699, rédigées en contrat public le dernier Mai 1703 : il en eut, 1. *Pons-Laurent-François*, qui suit ; 2. *Marguerite-Florence*, encore fille.

XIV. *Pons-Laurent-François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint-Michel, Valernes, &c. appellé le Baron de St. Michel, fils & donataire universel, par son contrat de mariage, de ses pere & mere, fut fort jeune Lieutenant au Régiment de Beaujolois, Infanterie. Ses parens l'ayant voulu retirer du Service pour l'établir, il fut reçu Lieutenant de Roi de Creſt, & prêta ſerment de fidélité entre les mains de M. Grancé-Medavi, Commandant en chef du Dauphiné, le 7 Décembre 1723. Il tranſigea avec *Etienne* de Bernardi, Vicomte de Valernes en Provence, en qualité de Coſeigneur, Vicomte dudit lieu par acte paſſé à Siſteron le 15 Mars 1731, pour terminer les differends qu'ils avoient à raiſon de ladite Seigneurie & Vicomté de Valernes (*c*). Il fut choiſi par le Clergé & la Nobleſſe de la Ville de Creſt pour traiter les differends qu'avoient ces deux premiers Ordres avec le Tiers-Etat, par procuration ſyndicale du 28 Juillet 1751, en vertu de laquelle il tranſigea avec MM. les Conſuls & Députés de ladite Ville, au gré de toutes les Parties le 11 Nov. 1753. Ayant été propoſé au Roi pour remplir la place de Syndic de la Nobleſſe dans l'étendue de la Sénéchauſſée de Creſt, ſur la démiſſion de *François* de Grace, Gentilhomme de ce Département, il remit les titres juſtifians les

(*a*) Les biens de la Maiſon de Lers (des plus anciennes du Dauphiné), ſont tombés dans une branche de la Tour-du-Pin, à la charge de porter les nom & armes, ainſi que celui de Jony.

(*b*) *Didier* de Thoſon-Sainte-Jealle, quarante-cinquieme Grand-Maître de Malte, élû en 1536 : *voyez Moréry, Tom. 5, pag. 207, col. 1. Clément V*, Pape, étoit auſſi de la même Maiſon.

(*c*) La Terre de Valernes en Provence fut érigée en Vicomté en 1350, par la Reine *Jeanne*, en faveur de *Guillaume* Roger, Comte de Beaufort, frere du Pape *Clément VI*, avec privilége qu'elle porteroit ce titre à tous les poſſeſſeurs de ladite Terre à perpétuité : *voyez les Tablettes Généalogiques*.

Digitized by Google

preuves de ſa nobleſſe pour être envoyés au Miniſtre, & vérifiés par Meſſieurs les Généalogiſtes de France, auſquels titres il joignit un Certificat de cent Gentilshommes des plus diſtingués de la Province, de tous les Etats, viſés par Meſſieurs les Commandans & Intendans qui certifierent l'ancienne & noble extraction de la Famille de Bruyeres-Saint-Michel, au bas duquel certificat eſt l'atteſtation des Officiers de l'Election de Montéliart & du Châtelain Royal, Conſuls, Officiers notables & principaux Habitans de la Ville de Creſt, qui diſent que Meſſieurs de Bruyeres-Saint Michel ſont une branche de la Maiſon de Bruyeres du Languedoc, établie en cette Ville depuis plus de deux ſiecles, y ayant toujours vécu noblement & de la maniere la plus diſtinguée; leſdits certificats ont été regiſtrés au Greffe de la Sénéchauſſée de ladite Ville, par Ordonnance du premier Magiſtrat, ſur les Concluſions des Gens du Roi le 28 Avril 1762, ſur leſquelles preuves littérales & teſtimoniales *Pons-Laurent-François* de Bruyeres, I du nom, fut nommé audit Syndicat de la Nobleſſe de la Sénéchauſſée de Creſt par Lettres de cachet du 11 Novembre 1757, & en 1760 a eu le Département de tout le Bas Dauphiné. Il a épouſé, par contrat du 12 Juin 1722, *Marie-Anne* de Reynier, veuve, ſans enfans, du Seigneur des Inards, & fille unique de *Jean* de Reynier, Capitaine de Dragons, & de *Marie* de Boné d'Honiers, dont 1. *François Pons-Laurent*, qui ſuit; 2. *Pons-Laurent-François*, &c. mort au berceau; 3. *Marie-Anne*, Religieuſe Urſuline à Voreas au Comtat; 4. *Gabrielle-Spirite*, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Saint-Juſt, Ordre de Cîteaux, à Romans en Dauphiné; 5. *Diane-Pauline*, morte à quinze ans; 6 autre *Marie-Anne*, non mariée.

XV. *François-Pons-Laurent*, &c. de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seig. de S.-Michel, Valernes, &c. appellé Baron de Bruyeres S.-Michel, a commencé à ſervir en qualité de Lieutenant au Régiment de l'Iſle de France, Infanterie, par Lettres de 1744, a été Lieutenant de la Colonelle en 1746, Capitaine en 1747, a fait dans ce Régiment toutes les Campagnes d'Italie, & a paſſé à une Compagnie aux Gren. de France au commencement de 1758, Chevalier de Saint Louis en 1760. Il a fait dans ce Corps toutes les Campagnes juſqu'à la Paix, & y continue ſon ſervice en 1764. *François-Pons-Laurent* de Bruyeres, donataire de ſes pere & mere par procuration, dont le Seign. Comte de Corbeau-Vaulcere, ſon parent, fut porteur, épouſa par contrat paſſé à Paris 6 Mai 1755, *Anne* Quatſaux de la Motte, fille de *Nicolas*, & d'*Anne* de Mirey, dont un fils né en 1756, appellé le Vicomte de Bruyeres, mort en 1761.

Rameau de la Branche cadette qui en a formé pluſieurs autres.

IX. *Robert*, fils cadet de *Jeaume* de Bruyeres, I du nom, & de *Louiſe* d'Artize, épouſa, 1°. *Catherine* Urgeas, fille de *Guillaume*, Gentilhomme du Comtat, & de *Jeanne* Deymieu, ſuivant ſon contrat de mariage du dix Septembre 1558, où ledit *Robert* eſt qualifié Gentilhomme de la Chambre du Roi: il n'eut point d'enfans de ce premier mariage.

Digitized by Google

Il épouſa 2°. *Victoire* d'Urre, fille d'*Eſprit*, Seign. de la Baſtie-Verdun, &c. & de *Jeanne* Silve, le 3 Août 1563. Ce *Robert* fit hommage-noble au Roi-Dauphin en la Chambre des Comptes du Dauphiné, où il eſt dit Habitant de Nions, dont il fut Gouverneur ainſi que du Buis & Meuillon, après avoir été Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, Meſtre de-Camp du Régiment du Prince *Thomas* de Savoye. Il fut un des plus zélés Catholiques lors des guerres de la Religion, & ſoutint le ſiége de trois Places, dont il avoit le gouvernement, avec vigueur, & quelque tems après fut tué au ſiége de Crémone. Il laiſſa de ſon ſecond mariage, 1. *Antoine*, Lieutenant Colonel au Régiment des Pilles, Gouverneur de Berre & de Martegues, lequel n'eut qu'un fils, pourvu d'une Abbaye Royale; 2. *Charles* de Bruyeres, dit de Locaſſe, Capitaine au Régiment de Créqui, Gouverneur de la Ville d'Ath en Piémont, enſuite des Iſles d'Hieres, de Canes & de Saint-Tropez; lequel eut de *Diane* de Flaxi deux fils, Capitaine dans Pery-Etranger, morts ſucceſſivement ſans poſtérité, Commandans d'Antibes; 3. *Pierre* de Bruyeres, dit de Caſtellet, Capitaine au Régiment de Montclar, & Commiſſaire Provincial à l'Armée de Piémont; lequel n'eut de *Paule* de Bertrand du Percy que *Robert*, tué au ſiége de Crémone; *Joſeph*, Cornette au Régiment de Saint-Germain-Beaupré, tué; & *Céſar*, Capitaine au Régiment de Carignan, qui n'eut que trois filles, *Marie-Anne*, *Françoiſe*, & *Victoire-Marie-Anne*, veuve, ſans enfans, de M. Duval, ſr héritier de *Alphonſine* Bellecombe, ſa niéce, femme de M de Valleton, originaire d'Irlande, dont un fils qui porte le nom du Caſtellet. 4. *Jacques* de Bruyeres, dit la Lauzette, Capitaine au Régiment d'Oudancourt. Il ſe ſignala au combat du Teſſin dans le Milanois, avec un détachem. de 30 hommes, à la tête duquel il paſſa cette riviere à la nage, & encloua le canon de la grande batterie des Ennemis. Il n'eut de *Jeanne* Péliſſier qu'un fils appellé *Jean-Baptiſte*, qui n'eut de *Jeanne* de Roche Gude qu'une fille nommée *Louiſe*, qui finit le rameau. 5. *Philippe* de Bruyeres, dit de Châteauvieux, Capitaine au Régiment de Sully, n'eut de *Charlotte* de Bonnedone qu'un fils nommé *Henri*, qui fut tué à la tête d'une Compagnie-Franche de Dragons à Virinieu, Pays de Salvato, entre Liége & Luxembourg, ſans poſtérité. 6. *Claude-Joſeph* de Bruyeres, dit de la Bruyere, Capitaine au Régiment de Villeviciille, Gouverneur de Crémone & de Bacara, dans la Lorraine Allemande: il n'eut de *Catherine* d'Alphan qu'une fille appellée *Marie*; & un fils nommé *Claude-Joſeph*, Seigneur de Miſcon, Chevalier de St. Lazare & de Notre-Dame de Mont-Carmel, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbonnois, Gouverneur du Château de Leure dans le Comté de Bourgogne & de Rodemon, Lieutenant au Gouvernement de Luxembourg, & ſucceſſivement Brigadier des Armées du Roi, & ſon Lieutenant au Gouvernement de Maubeuge: il épouſa *Marie* d'Agout, fille de *François*, Seigneur de Chanouſſe, Montjeay, Vaucluſe, & de *Marguerite* de Viricu. Cette

Digitized by Google

derniere branche, ou rameau de la seconde établie en Dauphiné, finit par la mort, sans postérité, dudit *Claude-Joseph*, arrivée au mois de Juillet 1723 dans son Commandement, laissant pour son héritier *Jean* Corérard Dupuy-la-Marne, Seigneur de Miscon, ancien Capitaine au Régiment d'Agenois, Gouverneur du Buis, fils aîné de ladite *Marie* de Bruyeres, sœur unique dudit *Charles-Joseph*. Ainsi finirent tous les rameaux formés par *Robert* de Bruyeres & *Viâoire* d'Urre, dont aucun n'a passé trois générations; ensorte qu'il ne reste plus en Dauphiné que la branche de Bruyeres le-Châtel, appellée de Saint-Michel.

Il y a eu dans la Maison de Bruyeres, outre les Terres qui y restent, la Baronnie de Puyvert, les Terres & Seigneurie de Bruyeres-le-Châtel, Mongaron, Rivel, Sainte-Colombe, Pons-Rouge, l'Escalle, Nebias, la Bruyeres-en-Maron, St.-Jean de Paracol, &c.

Il y a eu aussi, dont on a preuves, deux Chevaliers croisés, quatre Conseillers Chambellans, quatre Sénéchaux d'Epée, un Syndic de la Noblesse, cinq Chevaliers de l'Ordre du Roy, trois Gentilshommes de la Chambre, seize Gouverneurs de différentes Places, outre les Gouverneurs nés des Châteaux de Chalabre & de Puyvert, dont les Seigneurs de ces deux Baronnies le sont de droit; un Chef de Légion, des Capit. d'Hommes d'armes, des Lieutenans de Roi, ou Commandans de Places; un Brigadier des Armées du Roi, des Colonels, Lieutenans-Colonels, &c.

Les armes: *d'or au lion de sable, la queue fourchée, nouée & passée en sautoir.* La branche cadette, connue en Dauphiné sous le nom de Saint-Michel, brise ses armes d'*une Bruyere*, suivant l'usage de cette Prov., lorsqu'elle y fit & forma son établissement.

Nota. Cette Généalogie a été dressée sur un Mémoire envoyé pour la branche de Bruyeres-Chalabre en Languedoc, & sur titres communiqués pour celle de Bruyeres Saint-Michel en Dauphiné.

Alliances directes de la Maison de Bruyeres, par les filles qui y sont entrées, & celles qui en sont sorties, génération par génération, des deux branches, avec la date des mariages.

I.	De Moulins.	
II.	Lévis.	1216. De Moulins ou du Moulin.
		1273. Lévis-Mirepoix, la Trémoille, Guisse, Lortaine, d'Angest.
III.	Melun.	1310. Melun Nesle ou Néelle, Soissons, Bourbon.
IV.	Barence.	1346. Barence, Voisins, Caraman, Villemur, Desbordes.
IV.	Campendu.	1348. Campendu-Broé, Landorre, Cadras
V.	Damat.	1395. Gaillac-Perepetuze, Dumas, Lévis-Mirepoix.

Digitized by Google

VI.	Maulêon.		1434.	Maulêon, Montagu.
VII.	Perepétuze.		1450.	Perepétuze-Rabalot, la Roque-Jouares, Montesquieu, Caladru.
VII.	Vesc.	2e. branche.	1470.	Vesc de Comps, Ancézune de Capderousse.
VIII.	Voisins.		1489.	Voisins d'Ambres, Comminges de Bruniquel, Duvivier, Lévis-Léran.
VIII.	D'Artize.	2e. branche.	1500.	D'Artize, Telmes, Urre, la-Bastie-Verdun, Silve.
IX.	Châteauneuf.		1516.	Châteauneuf, Gravier, Narbonne, Fimarcon, Dupuy, Cailus.
IX.	Forest.	2e. branche.	1548.	Forest de Blacons, la Tour-Gouvernet, Laudun, Monier, Veillieu, Flotte, Molieres.
X.	Joyeuse.		1529.	Joyeuse, Voisins, Lévis, la Trémoille, Cucurail, Languitaud.
X.	Vogué.	2e. branche.	1584.	Vogué, Vedene-Gadagne, Corbeau Vaulsere-Saint-Albin.
XI.	Gramont.		1570.	Gramont-Barthelemy-Lordat, Benque, Bonrepaux, Belicens.
XI.	Pouroy.	2e. branche.	1617.	Pouroy - Lauberiviere, Quinsonas, Dufaure, Dupont d'Aillan, Ripert.
XII.	Dorbessan.		1606.	D'Orbessan, Poitiers-la-Thérace, Lorraine, Montléfun de Busca.
XII.	Vincens.	2e. branche.	1648.	Vincens-Causans, Dupont.
XIII.	Lévis.		1631.	Lévis-Léran, d'Acqs d'Axat, Saulon-Monsteron-Descouloubres, d'Acqs d'Axat.
XIII.	De Lers.	2e. branche.	1699.	De Lers de Jony, Tholon, Sainte-Jealle.
XIV.	Reymond.		1661.	Reymont-Lasbordes, Saulon-Monstèron-Descouloubres, d'Acqs d'Axat.

Digitized by Google

XIV.	Reynier.	2e. branche.	1721. Reynier, Boné d'Honieres.
XV.	Caillars.		1698. Caillars-la-Graulet, Villeneuve Sainte-Camelle.
XV.	La Motte.	2e. branche.	1755. La Motte-Quatfaux, Mirey.
XVI.	Saint-Etienne.		1724. Saint-Etienne de Laramanla-Pomarede, Dupuy-Vatan, Voiſins, d'Alzeau.
XVII.	De Bon.		1760. De Bon, Bernage.

C H C H

CHABESTAN, Maiſon très ancienne du Dauphiné, qui a donné ſon nom à une Terre, au Diocèſe de Gap, érigée enſuite en Comté.

1. *Guigues* Chabeſtan vivoit au treizieme ſiécle, & par acte du 4 des Calendes de Décembre de l'an 1233, il eſt qualifié noble *Guigues* de Chabeſtan, Seigneur de Chabeſtan, Chevalier, en Latin *Miles*, qualité qui ne ſe donnoit qu'a la haute Nobleſſe, & même aux Dauphins, *dit Chorier dans ſon Hiſtoire de Dauphiné, p. 836 & 838.*

Par ce même acte, qui eſt une tranſaction en Latin, ſur parchemin, qui exiſte en entier, malgré ſa vétuſté, Noble *Guy* ou *Guyt de Chabeſtan* Miles, *& Noble Jean de Chabeſtan* Miles, *tous deux fils de Noble Guigues de Chabeſtan, Seigneur de Chabeſtan*, (ils ſont tous trois ainſi qualifiés) étant en conteſtation & procès pour un ſupplément de légitime, tranſigent; & *Guy* s'oblige de payer dans quatre ans, & en quatre payemens égaux, à *Jean* ſon frere, qui ſe plaignoit d'avoir été grandement grevé ou léſé par le dernier teſtament de leur pere, les frais dudit Procès; & 4000 ſols Viennois, pour compléter tous les droits de *Jean* ſur les biens paternels; ce qui fut ſtipulé & accordé par l'entremiſe & par le Conſeil de Noble *Bertrand* d'Agout, Chev. (*Miles*) Seigneur de Miſon, leur parent, préſent, & de pluſieurs autres de même y dénommés; ledit acte paſſé par *Bertrand* Rolandi, Clerc d'Aſpres & Notaire public, par autorité Apoſtolique, Impériale & Delphinale, au Château de Chabeſtan, ſous les indictions précédentes, c'eſt-à-dire (*a*) l'an de l'Incarnation du Seigneur 1233,

(a) *Anno ab Incarnat. D. milleſimo ducenteſimo trigeſimo tertio, ſcilicet quarto Kalendas Decembris, SS. in Chriſto Patre Domino* Gregorio *divinâ inſteratione Papâ nono,* Fredericoque *inclyto Romano Imperatore, ac illuſtri & potenti viro Domino noſtro Guigone Delphino, Comite Viennenſi & Albon feliciter exiſtentibus. . . . actum fuit hoc in Caſtro de Chabeſtano, & in aulâ ſuperiori, teſtibus ſuprà-dictis præſentibus* Bertrando *Rolandi Clerico de Aſperis, Apoſtolicâ, Imperiali, Delphinali authoritatibus Notario publico.* Ainſi commence & finit

Digitized by Google

& le 4 des Calendes de Décembre, sous le Pontificat de *Grégoire IX*, sous l'Empire de *Frédéric* & sous le Regne de *Guigues*, Dauphin, Comte de Viennois & d'Albon.

I. *Guigues* de Chabestan, ci-dessus mentionné, & vivant au douzieme siécle, eut donc pour fils *Guy*, qui suit, & *Jean*, qui a fait la branche de Chabestan de Montoscur, dont la postérité a subsisté long-tems avec honneur, & qui est éteinte. Allard en parle dans ses Généalogies.

II. *Guy* eut de *Montorline* de Méouillon, fille de *Hugues*, Baron de Méouillon (*a*), *Foulques* de Chabestan, qui suit (*b*).

III. *Foulques* de Chabestan, marié en 1260 à *Marie* de Riviere (*c*), fille de N... de Riviere, Seig. de Bruis & de Sainte-Marie, par sa femme N... d'Alozon, eut *Claude* de Chabestan.

IV. *Claude*, marié en 1295 à *Justine* de la Tour, eut *Bertrand*.

V. *Bertrand* de Chabestan, marié en 1340 à *Biette* d'Agout, fille d'*Amédée* d'Agout, Seigneur de la Baume des Arnauds, eut *Bertrand II*.

VI. *Bertrand II*, marié à *Claudine* de Revillasc, fille de N... de Revillasc (*d*), eut *Antoine*, qui suit.

VII. *Antoine* de Chabestan, marié en 1385 à *Alix* de Montalin, eut *Antoine II*, qui suit, & *Cathérine*, mariée en 1420 à *François* de Bonne, Seigneur de Lesdiguieres, bisayeul du Connétable (*e*).

VIII. *Antoine II* épousa en 1416 *Jeanne* de Castillon, dont *Antoine*, III du nom, qui suit, & *Guillaumette*, mariée en 1454 à *Pierre* du Pilhon, & une autre fille, mariée à N... de Révillasc.

IX. *Antoine*, III du nom, épousa en 1466 *Marguerite* du Pilhon, fille d'*Arnaud* (*f*), au Diocèse de Die; & d'*Agnès* Faure de Boulogne, duquel mariage vint *Claude II*, qui suit.

X. *Claude II* de Chabestan, Seigneur du Pilhon, marié en 1482 à *Radegonde* de Riviere, eut pour fils *Vincent* & *Humbert* de Chabestan.

XI. *Vincent* de Chabestan, Seigneur du Pilhon, épousa en 1517 *Louise* d'Alauzon, fille de *Gereston* d'Alauzon (*g*): *Gabriel* Ar-

cet acte, digne par son antiquité d'être rendu public, & inséré tout au long ici, si sa longueur n'étoit pas contraire à la briéveté que nous nous sommes proposée.

(*a*) Les Barons de Méouillon étoient Souverains en Dauphiné: *voyez Chorier dans son Histoire*, pag. 778.

(*b*) Comme il conste par un cadaste de 1225, des Terres de Ribeyret & de Sorbiers, dès-lors & encore à présent dans cette Maison.

(*c*) Riviere, ancienne Maison de Dauphiné: *voyez* ALLARD & CHORIER.

(*d*) Les Révillasc sont venus de Piémont en Dauphiné, & on tient qu'ils descendent de l'illustre Maison des Colonnes, Romains: *voyez* ALLARD.

(*e*) Voyez l'Article Lesdiguieres, Histoire des Grands Officiers de la Couronne, par le *Pere Anselme*.

(*f*) *De Apilliane*, disent les Actes Latins: *voyez la Généalogie par Chorier & par Allard*.

(*g*) Geneviève d'Alauson, sœur de *Louise*, fut mariée à *Claude* Berenger,

Digitized by Google

mand, Notaire de Sérres. Il eut pour fils,

XII. *Antoine*, IV du nom, qui épousa en 1557 *Jeanne* de Bouvard, fille de *Guillaume* de Bouvard, d'une Maison très-noble, yenue de Franche-Comté en Dauphiné, (*a*). De ce mariage sont issus, 1. *Louis* de Chabestan d'Alauzon, qui suit; 2. *Sebastienne*, mariée à *N...* de Beaumont de la Motte-Chalençon; & 3. *Claire*, mariée à *Christophe* blain de Maral, Seigneur du Poët & de Crochan.

XIII. *Louis* de Chabestan d'Alauzon épousa en 1583 *Claudine* de Morges, fille de *Jean* de Morges, Seigneur dudit lieu, de Ventavon, de Lespine & autres places (*b*), & de *Claire* de Pelissier de Saint-Feréol (Notaire le Baud). Il en eut *Louis*, mort jeune, & *Pierre*, qui suit. Il fut Capitaine de 200 hommes de pied, & de 50 hommes d'armes, & Mestre-de-Camp de Cavalerie.

XIV. *Pierre* de Chabestan d'Alauzon, Capitaine de cent hommes, fut marié en 1623 à *Leriane* de Prisis; & en eut, 1. *François-Ignace*, qui suit; 2. *Alexandre*, qui a fait la branche à Carpentras; 3. *N...* Prévôt de l'Eglise de cette Ville; 4. *N...* surnommé le brave Sorbiers, & plusieurs filles.

XV. *François-Ignace* de Chabestan d'Alauzon, Seigneur de Riberet, de Sorbiers & autres places, fut marié quatre fois: 1°. à *Marie* de Faure de Boulogne, fille de Noble *N...* Faure de Boulogne, Seigneur de Saint-Secre, & de *N...* d'Urre; 2°. à *Alexandrine* d'Achard de Ferrus, fille de *Charles* d'Achard de Ferrus, Seigneur de Sainte-Colombe, Chauvat & autres places, & d'*Isabeau* de Gay; 3°. à une veuve, dont il n'eut point d'enfans; 4°. à *Marie* de Blocard de Rahégude.

Du premier mariage est venu *Jean* de Chabestan d'Alauzon, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué tout jeune au siége de Fontarabie, sans avoir été marié.

XVI. Du second mariage est venu *Pierre-Dominique* de Chabestan d'Alauzon, Chef de nom & d'armes, marié en 1700 à *Anne* de Fournier de Chauvert, fille de Noble Lambert de Fournier de Chanvert, Capitaine au Régim. de l'Alteste, & de *Françoise* Joserand de Pertuis (*c*). De ce mariage sont issus,

Joseph-Ignace de Chabestan d'Alauzon, Seigneur de Sorbiers & de Montvert, & *Augustin*, Prêtre, Docteur en Théologie, & Prévôt de l'Eglise Royale de Guerrande en Bretagne, & devenu aîné par la mort de son frere, qui n'a point laissé d'enfans.

Du quatrieme mariage sont venus *François-Ignace*, qui suit, &

Seigneur du Pipet, comme il conste par le testament de Gerenton d'Alauzon, en faveur de *Vincent* de Chabestan son gendre, en date du 13 Mai 1355, par Barillon, Notaire de Saint-André.

(*a*) *Voyez* Chorier & Allard.

(*b*) Morges est une branche de la Maison de Berenger: *voyez le Généalogie dans Chorier, Allard, ses Tables Généalogiques*, &c.

(*c*) Fournier de Chauvert est une branche de la Maison de ce nom. M. le Marquis d'Aultanne, Lieutenant Général des Armées du Roi, est l'aîné de cette Maison.

Digitized by Google

deux autres appellés Chevaliers de Chabeſtan, Capitaines de Grenadiers; l'un dans le Régiment de Monconſeil, & l'autre dans celui de Medoc, tous deux tués dans les dernieres guerres, ſans avoir été mariés.

François-Ignace de Chabeſtan d'Alauzon, Seigneur de Ribeiret, marié en 1724 à *Marie* de Serre de Rochecolombe, niece de N... de Serre de Rochecolombe, mort Lieutenant de Roi, & Commandant de Metz, n'a laiſſé qu'une fille unique, mariée au Marquis de Champoléon, Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers du Roi, dont une fille, auſſi unique.

De cette anc. Maiſon de la branche aînée, il ne reſte plus que M. l'Abbé de Chabeſtan, Prévôt de l'Egliſe de Guerrande, & de la branche cadette, que *Joſeph-François* de Chabeſtan d'Alauzon, extrêmement âgé, dont le fils unique marié à *Marie-Jacqueline* de Villefranche, filleule du Chev. S. George, pere du Card. d'Yorck, défid. à Rome, eſt mort ſans enfans.

Le 5 Décembre 1553, il fut ordonné par *Henri II*, Roi de France, aux Baillifs de Gap & des Baronnies, de faire payer à *notre cher & féal amé Louis* de Chabeſtan d'Alauzon, Capitaine de deux cents hommes de pied, & Lieutenant de 50 hommes d'armes, les droits Seigneuriaux & ſervices que les Vaſſaux de Ribeiret ont coutume de lui payer, & à ſes prédéceſſeurs, nonobſtant qu'il n'apparoiſſe de titres perdus & anéantis par les guerres & autres fortunes. Cet Ordre eſt du 5 Décembre 1553, & le ſeptieme du Regne du Roi. On le trouve dans les Archives du Château de Ribeiret, appartenant à préſent au Marquis de Champoléon par ſa femme, héritiere de la Maiſon. On y trouve auſſi une Commiſſion de *Charles* de Lorraine, Duc de Mayenne, de 1588, en faveur dudit *Louis* de Chabeſtan d'Alauzon, pour lever cent hommes de pied, & une de Meſtre de Camp de Cavalerie, de *Henri IV*, de 1601, une autre en faveur de *Pierre* ſon fils, du 5 Novembre 1621, pour lever cent hommes de pied; & une en faveur de *François-Ignace*, de 1656, pour une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Biſly.

Tous les papiers concernant la Nobleſſe de Chabeſtan, ſont au Château de Chabeſtan. Deux cadets de cette Maiſon ſe ſont ſignalés au ſiége de Candie, dit Allard dans ſa Généalogie. *Céſar* & *Jean* de Chabeſtan s'y diſtinguerent, & parurent être les plus braves, dit Chorier; un étoit Commandant de la Place, & l'autre fut ſurnommé *Chabeſtan-la-Balafre*.

On obſerve auſſi que tous ont pris la qualité de Nobles & de Chevaliers, & que *Louis* de Chabeſtan d'Alauzon, marié en 1583 avec *Claudine* de Morges, y a ajouté celle de *Haut & Puiſſant Seigneur*; ce qui a été ſuivi par les autres.

Les alliances de la Maiſon de Chabeſtan ſont, avec Méouillon, fondue dans la Maiſon de Grolée Viriville, pluſieurs fois avec Agoult, Bonne-Leſdiguieres, Riviere, Beranger, Morges, branche de Beranger, Caſtillon, Reyllaſc, la Tour-du Pin, Gruel, Urre, du Pilhon, Faure, Boulogne, Bouvard, Achard de Ste-Colombe, &c.

Les Armes: *d'azur, au Lion d'or, armé & lampaſſé de gueules au chef de ſix étoiles d'or.* Supports, *deux Griffons*.

Digitized by Google

CHAUMONT de Quitry. On lit dans une grande Carte Généalogique des Rois de France, Princes & Princesses de la Race de *Hugues* Capet de 1706, dédiée à *Louis XIV* (*a*), que *Nebelon*, II du nom, second fils de *Nebelon I*, premier Comte du Vexin, est tige de la Maison des Comtes de Vexin, & Seigneurs de Chaumont (*b*), dont la postérité masculine des Comtes de Vexin, & Seigneurs de Chaumont, existe encore, dit cette Carte, (1706) dans la personne de *Guy* de Chaumont, Marquis de Quitry, Grand-Maître de la Garde-Robe du Roi, Chef de cette Maison, dont les *Armes* sont *d'azur semé de fleurs de lys & Lambel à trois pendants d'argent.*

L'arbre chronologique & historique de la Maison de Chaumont de Quitry, dressé par les soins du Grand-Maître de la Garde-Robe, nous apprend aussi que *Nebelon II* eut pour fils *Nebelon III*; *Nebelon III Alebran* ou *Waleran*, Comte du Vexin, marié à *Ledgarde* de Flandres, Comtesse d'Amiens; *Waleran Geoffroy* du Vexin: *Geoffroy*, *Eudes*, Seig. de Chaumont, suivant *Orderic-Vitalis*, *fol.* 495; *Eudes*, *Robert*, dit l'*Eloquent*, Seigneur de Chaumont, qui, dit le même Auteur (*f.* 436) fut pere d'*Otmond* de Chaumont, dit le Vieux, qui épousa l'héritiere de Quitry. Il vivoit en 1119, & fut fait prisonnier dans la bataille que lui & un grand nombre de ses parens conseillerent à *Louis VI*, Roi de France, de livrer à *Henri I*, Roi d'Angleterre; ils s'y comporterent avec une si grande valeur, que les Anglois, au rapport d'*Orderic-Vitalis*, les appellerent *Furibundi Calvimontenses*. Cet *Otmond* eut de l'héritiere de Quitry, *Guillaume* de Chaumont, qui épousa *Anonyme* de France. Il fut pere d'*Otmond*; II du nom, qui laissa (on ignore le nom de son épouse) *Robert* de Chaumont, dit *le Roux*. Quoi qu'il en soit de ces faits, dont on n'est pas garant, c'est par lui que la Généalogie de cette ancienne Maison commence dans l'Hist. Généalogique & Chronolog. des Grands Officiers de la Couronne: *Tome VIII*, *p.* 885.

I. *Robert*, Seigneur de Chaumont en partie, de Quitry & de Saint-Cler, dit *le Roux*, fit du bien à l'Abbaye de Saint-Wandrille. Il laissa, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Amaury* (*Aliàs Robert*) Seigneur de Saint-Cler, dont la postérité prit le nom.

II. *Guillaume*, Seig. de Chaumont en partie, & de Quitry, confirma les donations que son pere avoit faites à l'Abbaye de Saint-Wandrille, & fit plusieurs biens en 1213 & 1220 à celle de Gomer-Fontaine, fondée de son tems, du consentement de *Matilde* sa femme, qui étoit veuve en 1237. Il laissa, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Otmond*, qui consentit aux donations faites par son pere,

(*a*) Par Dom *Anselme* Thuret, ancien Prieur de Notre-Dame d'Homblieres, Ordre de Saint Benoît, Généalogiste des Rois de France & d'Espagne, avec approbation & Privilége du Roi.

(*b*) *Nébelon I* étoit fils de Childebrand, second fils de Pépin, tige de la troisieme race, petit-fils de Pépin-le-Vieux, dit *le Gros*, Maire du Palais, & Prince des François, & arriere-petit fils d'*Anchise*, nommé dans cette Carte *Domestique* fils de *Pépin*, Roi d'Austrasie.

Digitized by Google

à Gomer-Fontaine ; 3. *Robert*, Religieux à S. Wandrille en 1202 ; 4. *Guy*, nommé dans les titres des années 1220, 1224 & 1227 ; 5. N... femme de *Jean*, Seigneur de Vaumœrin.

III. *Guillaume*, II du nom, Seigneur de Chaumont en partie, de Montjavou & de Quitry, depuis 1221 jusqu'en 1231, fit plusieurs donations aux Abbayes de Germer de Flaix, de S. Wandrille & Gomer-Fontaine, du consentement de sa femme *Jeanne*, de sa mere & de son fils aîné. Ses enfans furent, 1. *Mathieu*, qui suit ; 2. *Simon*, qui vivoit en 1259 ; 3. *Raymond*, Chevalier en 1259, puis Prêtre en 1281 ; 4. *Gauthier*, Clerc en 1270 ; 5. *Jean*, Religieux à Mortmer.

IV. *Mathieu*, Seigneur de Chaumont en partie, & de Quitry en 1234, fit quelques donations aux Religieux de Quitry en 1236 & 1270, & les affranchit de toutes les coutumes, du consentement de *Guillaume* son fils aîné, mort depuis sans alliance, qu'il avoit eu de *Petronille*, mariée en 1236. Ses autres enfans furent *Renaud*, qui suit, & *Mathilde* de Chaumont, femme de *Robert* de Bethencourt.

V. *Raymond*, Seig. de Chaumont & de Quitry, Ecuyer en 1282, Chevalier en 1234, suivant les titres des Abbayes de S Wandrille, & de S. Germain de Flaix, & du Prieuré de Laillerie près Chaumont, est mentionné dans des Lettres du Roi de l'an 1234, pour la réunion de Chaumont & de Gisors. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

VI. *Mathieu* de Chaumont, II du nom, Seigneur de Quitry ; il vivoit ès années 1312, 1315 & 1316, eut plusieurs différends avec les Religieux de S. Wandrille ; & déclara à l'Official de Rouen & au Bailli de Gisors, que tout ce qu'ils tenoient à Quitry étoit de sa libéralité de son pere & de ses ancêtres. Il fut pere de ;

VII. *Renaud* de Chaumont, II du nom, Seigneur de Quitry, Ecuyer. Il commanda au mois d'Octobre 1359 dans le Château d'Ambleville au Vexin, avec trois Ecuyers & six Arbalêtriers, contre les Anglois, suivant le compte de *Nicolas Odde*, Trésorier des guerres, depuis le 24 Mars 1358 jusqu'au 28 Mars 1368 (*Chambre des Comptes de Paris*). Il épousa *Jeanne* de Beaumont, Dame de Boissy-le-Bois, fille de *Pierre* de Beaumont, Seigneur de Boissy, & de *Jacqueline* le Boutheiller de Senlis. Elle est enterrée à Boissy. Son fils fut,

VIII. *Richard* de Chaumont, Seigneur de Quitry en 1382, Conseiller & Chambellan du Roi *Charles IV*, qu'il suivit au siége de Bourbourg avec cinq Ecuyers. Il mourut en 1390, & laissa de *Jeanne* de Fours sa femme,

IX. *Guillaume* de Chaumont, III du nom, dit *Lyonnel*, Seigneur de Quitry, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi. Il accompagna *Charles IV* en Flandres en 1386, avec huit Chevaliers & 77 Ecuyers de sa Compagnie, & fut retenu deux ans après pour accompagner ce Prince, avec plusieurs autres Seigneurs, au voyage qu'il vouloit faire en Allemagne. Il testa le 20 Mars 1402, & ordonna sa sepulture a Boissy-le-Bois, auprès de son pere & de sa mere. Il eut de *Robine* de Montagu, fille de *Gerard*, Chambellan du Roi, & de *Biotte* Cassinel (*a*),

(*a*) Voyez *Tom. 6. des Grands Officiers*, pag. 378.

Digitized by Google

Guillaume, qui ſuit ; 2. *Louis*, Seigneur de Boiſſy & de Boiſgarnier, Tréſorier de Saint-Martin-de-Tours en 1450, mort en 1482 ; 3. *Jean*, mineur en 1408 : il ſervoit en 1414 & vivoit en 1445 ; 4. *Charles*, mineur en 1408 ; 5. *Jeanne*, Dame du Coudray, mariée en 1408 à *Jean* de la Heuſe, Seigneur de Quevilly (*a*) ; 6. *Marguerite*, auſſi mariée en 1408 à *Louis* d'Orgeſſin, Cheval. Chambellan du Roi, Seigneur de Sainte-Meſme ; 7. *Iſabelle*, femme de *Jacques*, Sire & Baron d'Auxy.

X. *Guillaume* de Chaumont, IV du nom, Seigneur de Quitry, Chevalier, Chambellan du Roi, Souverain Maître Enquêteur, & général Réformateur des Eaux & Forêts de France, épouſa par contrat du 16 Juillet 1408 Dame de Rigny-le-Feron & de Vitry le-Croiſé, fille de Dreux de Mello, Seigneur de Vitry-le-Croiſé, & de *Jeanne* Plancy, Dame de Rigny-le-Feron. Il eut de ſon mariage, 1. *Charles*, Seigneur de Chaumont, mort au combat de Verneuil en 1423 ; 2. *Antoine*, qui ſuit ; 3. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Chandes-de-Vaux.

XI. *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Rigny-le Ferou & de Chacenay, fit partage avec ſa ſœur le 30 Mai 1460. Il ſe maria avec *Jeanne* Martel, Dame de Baqueville & de Belleſtre, fille de *Jean* & de *Jeanne* de Jouy. Elle mourut 12 Avril 1472. Il partagea ſes enfans le 12 Avril 1472, qui furent, 1. *Julien*, qui ſuit ; 2. *Guillaume*, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après ; 3. *Catherine*, mariée 21 Février 1671 à *Jean* de Vauſſine, Seigneur de la Riviere-Bourdet.

XII. *Julien* de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Boiſſy, de Belleſtre & de Bertichères, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, fit foi & hommage à ce Prince, entre les mains du Chancelier, le 30 Juin 1484, de ſa Terre & Seigneurie de Quitry, relevant du Château de Nauſle au Bailliage de Giſors, de celle de Bardouille, relevant du Château de Montfort, Vicomté du Pont-Audemer, & du Fief de Bréteuil, tenu & mouvant du Roi, à cauſe du Duché de Normandie : il en donna le dénombrement le lendemain, fut reconnu Fondateur de Gomer-Fontaine en 1508, & étoit mort en 1516. Il eut de *Hélene* du Fay, ſa femme, fille de *Gilles*, Seigneur de Châteaurouge, Chambellan du Roi, & de *Jeanne* de Lanvin de *Blerencourt*, morte en 1506 ; 1. *Gilles*, qui ſuit ; 2. *Guillaume*, Seigneur de Bertichères, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après ; 3. *Louiſe*, mariée à *Georges*, Seigneur de Fours ; 4. *Marguerite*, mariée 3 Mai 1506 à *Martin* de Chantelou, Seigneur de Lihus ; 5. *Antoinette*, mariée en 1494 à *Philippe* de Gaudechart, Seigneur de Bachevilliers ; 6. *Catherine*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Sauflieu, & d'Erquery en Beauvoiſis ; 7. *Guillemette* de Chaumont, femme d'*Antoine* le Tirant, Seigneur de Villiers en partie, & d'Hébecourt, vivant en 1531.

XIII. *Gilles* de Chaumont, Seigneur de Boiſſy & de Belleſtre, fit hommage de ce qu'il tenoit à Chaumont en 1509. Il ſe maria 6 Octobre 1509 à *Iſabeau* de Poiſſy, Seigneur de Gouy, & de *Marguerite* Daniel ; dont,

(*a*) Voyez *Tom. 7. des Grands Officiers*, pag. 577.

Digitized by Google

XIV. *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Boiſſy & de Belleſtre, rendit hommage 10 Octobre 1561 du Fief des Etats, Seigneur de Mornay, Seig. d'Omerville. Il ſe maria 24 Février 1548 à *Philippe* d'Iſques, fille de *Louis*, Seigneur d'Omerville, & de *Marguerite* Perreaux. Elle mourut en 1561. Leurs enfans furent, 1. *Pierre*, Seigneur de Belleſtre, mort ſans enfans de *Marie* du Cavrel; 2. *Guillaume*; 3. *Judith*, mariée, 1°. par contrat de mariage du 25 Novembre 1598 à *Adrien* de Preſteval, Seigneur de Chambray; 2°. à *Charles* d'Aubourg, Seigneur de Porcheux: 4. *Suſanne*, mariée à *Annibal* de la Rue, Seigneur de Bernardpré; & pluſieurs autres enfans.

XIII. *Guillaume* de Chaumont, ſecond fils de *Julien*, Seigneur de Quitry, & d'*Hélene* du Fay, rendit aveu de la Seigneurie de Quitry au Roi, le 10 Juin 1515. Il eut d'*Adrienne* de l'Iſle, Dame d'Athieules, fille de *Yves*, Marquis d'Andrezy, & de *Jacqueline* du Tertre, qu'il épouſa 9 Juillet 1512, 1. *Antoine*, qui ſuit; 2. *Louis*, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; 3. *Françoiſe*, mariée, par contrat du 9 Octobre 1531, à *Gilles* d'Ercambourg, Seigneur de Cauville, & de Recuſſon-en-Caux, fils de *Pierre*, & de *Madeleine* de Boulainvilliers; 4. *Jeanne*, Religieuſe à Gomer-Fontaine en 1529.

XIV. *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Berticheres, de Roquencourt, mourut en 1582, & laiſſa de *Jeanne* d'Aſſy, mariée par contrat du 3 Février 1544, fille de *Jacques*, Seigneur de Chantelou, Capitaine de la Légion de Normandie, & de *Jeanne* de Vançay; 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Antoine*, Seigneur de Perſigny & de la Frenelle, qui tranſigea avec ſon frere aîné 17 Octobre 1582, marié avec *Suſanne* Motier de la Fayette, veuve de *Pierre* de Friches, Seigneur de Braſſeuſe, & fille de *Claude* Motier, & de *Marie* Suſe, ſa premiere femme, dont *Jeanne*, Dame de Perſigny, morte ſans alliance; 3. *Abdias*, Seigneur de Berticheres, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné; 4. *Marie*, femme de *Charles* de la Montagne, Seigneur de Craville, Gouverneur de Corbeil; 5. *Madeleine*, mariée à *Gobertin* de Chelandre, Seigneur de Chaumont.

XV. *Jean* de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Foreſi, de Lebecourt, de Précigny, de Bertieheres, de Lincourt, &c. Chev. de l'Ordre du Roi, Conſeiller & Chambellan du Duc d'Alençon, Capitaine de 50 hommes d'armes 1 Août 1590, Lieutenant Général des Armées du Roi, par Lettres du 24 Septembre ſuivant, épouſa, 1°. par contrat du 21 Août 1567, *Anne* de Camprond, Dame de Villecoy, fille de *Michel*, Seigneur de la Bourdiniere, & de *Jeanne* Parent; dont 1, 2, 3 *Jean*, *Charles* & *Henri* de Chaumont, ſucceſſivement Seigneurs de Quitry, morts ſans alliance; 4. *Philippe*, Seigneur de Quitry, Maréchal de Camp des Armées du Roi, mort des bleſſures qu'il reçut au combat de Poligny, en Franche-Comté, l'an 1638. Il épouſa, par contrat du 9 Sept. 1628, *Guyonne* de Bouquelot, fille de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Eſther*, Baronne d'Urbec; & en eut, 1. *Gédéon*, mort jeune; 2. *Guy* de Chaumont, Grand-Maître de la Garde-

Digitized by Google

Garde-Robe du Roi (*a*) 26 Novembre 1669, tué au passage du Rhin, près de Tolhuys, 12 Juin 1672, sans avoir été marié; 5. *Anne*, femme de *Jacques* Carbonnel, Seigneur de Chassegay; 6. *Marie*, mariée à N. . de Montel, Seigneur d'Eraines; 7. *Jeanne*, mariée à *Paul* du Duc, Seigneur de la Gauterie.

XV. *Abdias* de Chaumont, Seigneur de Bertichères, troisieme fils d'*Antoine* & de *Jeanne* d'Assy, fut Gouverneur d'Aigues-Mortes, & épousa *Madeleine* du Plein, Dame de Lecques, fille d'*Antoine*, Baron de Lecques, Gouverneur d'Aigues-Mortes, & de *Françoise* de Berard. Elle vivoit en 1628. De ce mariage sont nés, 1. *Henri*, qui suit; 2. *Anne*, mariée à *Jean Grégoire* de Gardies, Seigneur de S. André, Gouverneur de Montpellier; 3. *Françoise*, morte sans alliance; 4. *Jeanne*, mariée 4 Janvier 1625 à *Bernard* de Tremollet, Seigneur de Mormoyrac; 5. *Marguerite*, mariée, 1°. à *Etienne* Aiméric, Conseiller au Préfidial de Nismes; 2°. 28 Avril 1647, à *Paul* d'Arnaud, Seigneur de la Caffagne, Colonel de Cavalerie; 6. *Madeleine*, mariée 24 Avril 1636 à *Pierre* de Conty, Seigneur d'Argicourt & de la Motte; 7. & 8. *Gabrielle* & *Marthe*.

XVI. *Henri* de Chaumont, Baron de Lecques & de Bourdon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut en 1678 âgé de 84 ans. Il épousa *Louise* de Bouquetot, Dame d'Orbec fille puînée de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Esther*, Baronne d'Orbec. Il en eut, 1. *Guy*, qui suit; 2 *Louis*, mort Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, sans alliance; 3 *François*, Baron de Lecques, Seigneur de Guillan de la Chapelle, né en 1643; vivoit en 1637, non marié; 4. *Yvon*, marié 9 Mai 1708 à *Marguerite* de Genas, fille de *Louis*, & d'*Olympe* de Boisson, morte 15 Juil. 1715; 5. *Charles*, mort sans alliance; 6. *Louise*, femme de *Gédéon* de Refuge, Comte de Coesmes; 7. *Esther-Marie-Louise*, mariée à *Jean* du Merle, Seigneur de Blanc-Buisson; 8, 9. & 10. *Marie-Madeleine*, *Anne* & *Marie*, mortes sans alliance.

XVII. *Guy* de Chaumont, Marquis d'Orbec, Seigneur de Quitry, né 22 Juillet 1641, mourut 2 Oct. 1712, & laissa de *Jeanne* de Caumont de la Force, fille de *Pierre*, Baron d'Aymet, & de *Jeanne* Favas, Vicomtesse de Castels, 1. *Jacques-Antoine*, qui suit; 2. *Jeanne-Charlotte-Louise*, morte en 1699; 3. & 4. *Marie-Madeleine* & *Judith*, Religieuses à la Chaise-Dieu, près Verneuil au Perche; 5. *Jeanne-Charlotte*, morte à Rouen dans la Maison des nouvelles Converties; 6. *Diane-Charlotte*, mariée à *Pierre* de Casteras, Seigneur de la Riviere, Colonel d'Infanterie.

(*a*) Cette Charge fut créée en sa faveur par Lettres Patentes datées de Saint-Germain du 6 Novembre 1669, serment prêté 7 Février 1670, enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris 6 Mars suivant. Cette Charge avoit été interrompue par les prédécesseurs de *Louis XIV*, & réduite à deux Maîtres de la Garderobe. Le Marquis de Quitry exerça une de ces Charges pendant treize ans, au bout duquel tems le Roi la recréa en sa faveur, comme il est marqué dans les Lettres Patentes, communiquées en original.

Digitized by Google

XVIII. *Jacques-Antoine* de Chaumont, Marquis de Quitry & d'Orbec, mort en 1736, a été marié deux fois : 1°. à *Rénée-Françoiſe* de la Pallu, fille de *Charles*, Seigneur du Menil-Habert, & de *Marie-Henriette-Françoiſe* de Graves; 2°. à N... du Fay S. Léger, fille de *Georges* du Fay, Seigneur de S. Léger, & de *Marguerite-Angélique* Rebut.

Du premier lit ſont nés, 1. *Marie-Charlotte-Françoiſe-Antoinette*, née 11 Avril 1719, mariée en 1741 à *Jean-Baptiſte* de Barral, Marquis d'Arvillars, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble.

2. *Louiſe-Charlotte-Joſeph*, née 20 Avril 1720.

3. *Henriette-Julie-Renée*, appellée *Mademoiſelle d'Orbec*, née 17 Mars 1721, morte.

4. *Genevieve*, appellée *Mademoiſelle de Lecques*, née 19 Septembre 1722.

5. *Jeanne-Marie-Madeleine-Nicole*, appellée *Mademoiſelle de Bienfaite*, morte.

Du ſecond lit ſont nés :

1. *Jacques-Guy-Georges-Henri*, qui ſuit.

2. *Antoine-Anne-François*, né 3. Février 1733, Chevalier de Malte, & Colonel dans le Corps des Grenadiers de France.

3. N..., morte.

4. *Marie-Anne*, née 28 Juillet 1736, mariée 17 Juillet 1754 à *Claude-Marguerite-Françoiſe-Renard* de Fuſchemberg, Comte d'Amblimont, dont un fils en bas âge, & une fille née en 1764.

Branche des Seigneurs d'Athieules.

XIV. *Louis* de Chaumont, Seigneur d'Athieules, ſecond fils de *Guillaume*, Seigneur de Quitry, & d'*Adrienne* de Liſle, Dame d'Athieules, fut tué à la bataille de S. Denis en 1567, portant le Guidon de la Compagnie d'Ordonnance de *Charles* de Montmorency, Baron de Danville. Il eut de ſon mariage avec *Madeleine* de Ceneſme, fille de *Jean*, Seigneur de Luſarches, & de *Madeleine* de Gouy, contracté 14 Juin 1555, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Antoine*, Seigneur de Boiſgarnier, qui fit hommage 14 Mars 1584, de la Terre de Deſnoncourt, mouvante du Comté de Clermont en Beauvoiſis, à lui échue à cauſe de *Françoiſe* de Boulart, ſa femme : il mourut au ſiége de Verneuil; 3. *Ezechias-Daniel*; 4. *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Belin, Seigneur de Preſles; 5. *Judith*, femme de *Philippe* d'Eſcoville, Seigneur des Moulinets, dans la Paroiſſe de Verneuil, morte avant le 31 Octobre 1627; 6. *Eſther*, mariée à *Jean-Baptiſte* de Gueribalde, Seigneur de Breuil; 7. *Marthe*, mariée, par contrat du 23 Août 1598, à *André* de Caqueray, Seigneur de la Haye, veuve 3 Mai 1611, & vivoit 6 Janvier 1630.

XV. *Louis* de Chaumont, Seigneur d'Athieules, épouſa, 1°. par contrat du 16 Mars 1578, *Iſabeau* de Breuil, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Montaud, Gouverneur de Rue, & de *Françoiſe* de Fouqueſolles; 2°. par contrat du 6 Février 1614, *Marie* de Bailleul, Dame d'honneur de la Reine *Anne* d'Autriche, ſœur de *Nicolas* de Bailleul, Préſident à Mortier, Surintendant des Finances, & Chancelier de la Reine, & fille de *Nicolas* de Bailleul, Seigneur de Valerot, & de *Marie* Habert. Du premier lit ſont nés, 1. *Alexandre*, qui ſuit; 2. *Charles*, mort jeune; 3. *Jean*, Seig. de Boi-

Digitized by Google

Garnier, Conseiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi *Henri IV*, mort 2 Août 1667, âgé de 84 ans, enterré à S. Eustache. Du second lit sont nés, 1 & 2. *Hugues* & *Jean*, morts sans alliance; 3. *Paul-Philippe*, Abbé de S. Vincent du Bourg-sur-Mer, l'un des 40 de l'Académie Françoise, nommé Evêque d'Acqs en 1671, mort à Paris 24 Mars 1691, enterré à S. Gervais; 4 *Louis*, Seigneur de Saint-Cheron, à cause de *Claude* de Chaumont, sa femme, laquelle étoit veuve de *Charles-Claude* de Saint-Blaise, Baron de Changy, & fille d'*Henri* de Chaumont, Seigneur de Saint-Cheron, & de *Claire* de Hatton; 5. *Marguerite*, femme de *Jean* du Fay, Comte de Maulevrier, & Boscachard, Seigneur de Tailly, Grand Bailli de Rouen, morte avant le 10 Avril 1684, étant veuve; 6. *Marie*, Religieuse à la Visitation à S. Denis; 7 *Gabrielle Isabelle*.

XVI. *Alexandre* de Chaumont, Seigneur d'Athieules, épousa, par contrat du 24 Mai 1618, *Isabelle* du Bois des Cours, fille d'*Adrien*, Seigneur de Favieres, & de *Marie* de Bouléhart; dont, 1. *Hugues* de Chaumont, Seigneur d'Athieules & de Villeneuve en Champagne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort 23 Mars 1698, & enterré à S. Sulpice. Il a été marié trois fois: 1°. à *Madeleine* de Champagne, veuve de *Charles* de Henningues, dont il eut un garçon & deux filles, morts jeunes; 2°. par contrat du 15 Fév. 1666, à *Jeanne* Houldri, veuve de *Henri* de Castille, morte âgée de 45 ans 3 Mai 1674; 3°. à *Marie-Charlotte* Baillot, Dame d'Auray & de la Villeneuve, morte 28 Mars 1703, âgée de 63 ans, mere d'un garçon & deux filles, morts jeunes. Les autres enfans d'*Alexandre* de Chaumont, & d'*Isabelle* du Bois des Cours, sont, 2. *Alexandre*, qui suit, & trois filles, *Judith*, *Esther* & *Gabrielle*.

XVII. *Alexandre* de Chaumont, dit le Chevalier, puis le Marquis de Chaumont, Ambassadeur à Siam, Capitaine de Vaisseau, puis Major de la Marine, mort vingt-huit Janvier 1710, est enterré à Saint Severin, & a laissé de son mariage, contracté 3 Janvier 1689 avec *Jeanne* de la Guériniere, fille d'*Etienne*, Seign. de Saint-Jean de la Forêt, d'Heurtevant & du Coudray, & d'*Anne* Poncet,

XVIII. *Alexandre-Charles* de Chaumont, Chevalier, Seigneur de la Forêt, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis.

Deux autres branches de cette Maison sont éteintes; savoir, celle de Rigny-le Freron & de Saint-Cheron, éteinte au seizieme degré dans les enfans de *Henri* de Chaumont, Seigneur de S. Cheron, & de *Claire* de Hatton, sa femme; celle des Seig. de S. Clair, a commencé au second degré, & n'en a formé que quatre. *Voyez l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne, Tome VIII, pag. 892 & suiv.*

Les Armes: *Fascé d'argent & de gueules de huit pieces.*

CHILLEAU (du), en Poitou, ancienne Noblesse divisée en deux branches, dont les titres remontent en 1280.

La premiere subsiste dans *Marie-Charles* du Chilleau, Seigneur de la Terre de son nom, appellé le Marquis du Chilleau, & aussi Marq. d'Evrault, Baron de Moins, la Popliniere, &c. né le 4 Sep-

Digitized by Google

tembre 1714, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, fils de feu *Gabriel-Joseph*, Officier aux Gardes, & de *Françoise-Louise-Anne-Marie* Pousslard du Vigean, mariée en Février 1761 à *Jeanne-Barthon* de Montbas, fille du feu Marquis de Montbas : il n'y a point encore d'enfant de ce mariage.

Sœur : *Louise-Gabrielle* du Chilleau, mariée au Marquis de la Roche-Saint-André en Bretagne, en Juillet 1750. Le pere du Marquis de Chilleau avoit pour frere *Marie-Jean-Charles* du Chilleau, Seigneur de la Chariere, mort en 1758, ancien Capitaine de Cavalerie, qui a laissé de *Louise-Catherine* Fumée, son épouse :

1. *Pierre-Charles-François*, Seigneur de la Chariere, né en 1733, mort Lieutenant de Vaisseau en 1762 à Saint-Domingue.

2. *Jean-Baptiste*, appellé l'Abbé du Chilleau, Aumônier de la Reine, Grand-Vicaire du Diocèse de Metz, né 7 Octobre 1735.

3. *Marie-Claude*, appellé le Chevalier du Chilleau, Capitaine réformé du Régiment de Normandie, né 11 Juin 1737, Seigneur de la Chariere, non encore marié.

4. *Catherine-Françoise*, née en 1734, non mariée.

5. & 6. *Elisabeth* & *Marie-Anne*, Religieuses.

La seconde branche subsiste dans *Charles-Gabriel* du Chilleau, ci-devant Chevalier de Malte, Seigneur de la Roche-de-Fonvrine, &c. marié 16 Août 1735 à Demoiselle *Louise* Pannon, dont six garçons, cinq au Service, l'autre au Séminaire de S. Sulpice, & sept filles non mariées.

Une troisieme branche subsiste en Poitou, sur laquelle il ne nous est venu aucun Mémoire. Cette ancienne Maison n'a fait que de très-belles alliances, & a fourni grand nombre de Chevaliers de Malte : on en donnera dans la suite la Généalogie dressée sur titres.

Les Armes : *d'azur, à trois Moutons de sable, paissants, deux en chef & un en pointe.*

CORBEAU, CORBEL, CORBELLI. Ancienne Noblesse d'Italie, divisée en plusieurs branches dès le douzieme siecle en Savoye, Dauphiné, Vivarais & Forez, qui a possedé de tems immémorial les Terres de Corbel, la Balme, Echaillon, & de Saint-Franc.

I *Antelme* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, la Balme, Corbel & Echaillon, testa en 1220, & fit héritier *Aimon* de Corbeau son fils : il est parlé de ses possessions dans l'hommage que prêta *Guillaume* de Corbeau, d'une autre branche, en 1275 à *Louise* de Borgia, Commissaire du Comte de Savoye.

II. *Aimon* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, la Balme, Corbel & Echaillon, fit une donation en 1258 à la Grande-Chartreuse du Pays de Valbonne entre deux Guiers & de ses Taillables, *Pierre* Rouz & Ruffier. Il la confirma en 1267 avec *Antelme* son fils ainé, en présence de *Villerme*, Evêque de Grenoble, & de *Jean* Cuchet, son Mistral (a).

Aimon laissa deux fils ; *Anselme*, qui suit ; & *Hugues* de Cor-

(a) Cette donation est scellée du Sceau de l'Evêque, & est écrit autour de la figure dudit Evêque : *Sigillum Domini Villermi, Episcopi Gratianopolis.*

Digitized by Google

beau, rapporté après la postérité de son aîné.

III. *Anselme* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon, par son testament du 5 des Ides de Janvier de l'an 1292, fait héritiers, par égales portions, *Guillet* & *Joannet*, ses fils.

IV. *Guillet* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel, Echaillon, par son testament du 5 des Ides de Juillet de l'an 1323, reçu par Michel Notaire, fait héritiere sa fille unique, *Marguerite* de Corbeau; au défaut d'enfans nés d'elle, substitue *Hugues* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de St.-Franc, son oncle; & *Guigue* de Corbeau, Chevalier, Seigneur d'une Maison-Forte aux Echelles, son cousin.

V. *Marguerite* de Corbeau porta les Terres de la Balme, de Corbel, d'Echaillon dans la Maison de Chignen; d'où elles ont passé dans celle d'Allemand-de-Champ, ensuite dans la Maison d'Ancezune de Caderousse, qui les a vendues à la Grande Chartreuse en 1630.

III. *Hugues* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, second fils d'*Amon*, chargé des affaires du Comté de Savoye auprès du Dauphin, est appellé à la substitution des biens de *Guillet* de Corbeau, Seign. de la Balme, Corbel & Echaillon, son neveu, & est nommé dans la reconnoissance de *Jean* Pallardon, au profit de l'Abbé de Tamier, de l'année 1300, comme possesseur voisin de ses biens: il acquit des fonds qui le joignoient, du Curé de Saint-Franc en 1319.

IV. *Amédée* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fut fils d'*Hugues* de Corbeau de Saint-Franc, suivant que le certifie *Etienne* Raffin, Notaire, dans la reconnoissance qu'il a reçue, au profit dudit *Hugues*, de ses Vassaux de Voiron en Dauphiné, du 1 Septembre 1347, lesquels sont encore au profit d'un *Jacques* & *Hugues* de Corbeau.

V. *Martin* de Corbeau, fils d'*Amédée*, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, eut pour fils *Jean* de Corbeau, Chevalier; ainsi que l'apprend *Pierre* Dumas, Notaire, dans un traité de cession de plusieurs Vassaux, fait par ledit *Jean* à *Jacques* de Corbeau; & *Jean* & *Amédée* ses fils, Damoiseaux, qu'il a reçu le 9 Juin 1383 en présence d'*Anselme* de Corbeau, Doyen du Bellay.

VI. *Jean I* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de St.-Franc, fils dudit *Martin*, Seig. de plusieurs Vassaux, malgré la cession de ceux qu'il avoit faits à *Jacques* de Corbeau, fit hommage à l'Hôpital des Echelles le 9 Août 1403, rapporté dans l'Arrêt du Sénat de Chambéry en 1627. Il eut deux fils, *Jean* de Corbeau, qui suit; & *Pierre* de Corbeau, Chevalier, qui a formé la branche de Corbeau à Upie dans le Valentinois, qui par testament de 1471 se dit fils de *Jean I*; & frere de *Jean II*.

VII. *Jean II* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint Franc, & de plusieurs Vassaux, fit hommage à *Louis*, Duc de Savoye, en 1457. Il prêta encore hommage le 20 Décembre 1461 à *Amédée*, Duc de Savoye, avec *Pierre* de Corbeau son fils; & il fit plusieurs traités avec le Chancelier de cet Etat. Il testa en 1471, & nomma pour héritier *Pierre*, qui suit;

Digitized by Google

légua *Jean* auteur de la branche de Corbeau-la-Mure ; *Antoine*, auteur de la branche de Corbeau de Lanfrai ; & *Claude*, Prieur de Tamier, ſes fils, & de Dame *Antoinette* de Sauaſſe ſon épouſe. Il fit auſſi des legs à trois fils & à quatre filles de *Pierre*, ſon fils aîné.

VIII. *Pierre* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épouſa le 8 Décembre 1455 Demoiſelle *Pierrette* de Corbeau de Saint-Albin ; & il avoit fait hommage avec ſon pere à *Amédée*, Duc de Savoye, le 20 Décembre 1463 : il teſta le 21 Août 1490, fit héritier *Jean III*, qui ſuit, & *Hugues*, qui forma la tige de Corbeau-la-Colombe, & légua tous ſes autres enfans.

IX. *Jean III* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épouſa Demoiſelle *Jacquette* de Mallet-des-Echelles le 15 Janvier 1507 : fit ſon teſtament le quinze Octobre 1535 en faveur de *Jacques* de Corbeau ſon fils aîné, & nomma ſes exécuteurs teſtamentaires *François* de Corbeau, Religieux de Saint-Pierre de Vienne, où l'on fait preuve de quatre générations de nobleſſe ; *Hugues* de Corbeau, ſes freres, & *Jacquette* de Mallet ſa femme.

X. *Jacque* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fils aîné de *Jean III*, partagea la ſucceſſion de ſon grand-pere, *Pierre* de Corbeau, avec *Hugues* de Corbeau ſon oncle : ladite ſucceſſion s'étendoit tant en Dauphiné qu'en Savoye. Il avoit épouſé le 3 Février 1549 Demoiſelle de Rochevieille : il fit hommage à *Philibert-Emmanuel*, Duc de Savoye, le 6 Mars 1552 ; aida à reprendre, pour le Roi de France, Saint-Chef, dont le Général François le remercia par une Lettre de 1575. Il teſta le 14 Janvier 1589, fit héritier *Aubert* de Corbeau, & *Claude* de Corbeau, tige de Corbeau-Châtelard, ſes fils : légua ſes autres enfans, ſavoir, *Hugues* de Corbeau, Chanoine de Saint-Chef, Chapitre de Nobleſſe, où l'on fait preuve de quatre générations ; *Louis*, Chanoine, Aumônier de S. Pierre de Vienne ; & ſa fille, *Françoiſe* de Corbeau, femme en premieres noces de *Jean* Monlois de Rochefort ; & en ſecondes de Noble *Claude* de Mallognin de Seyſſel. *Jacques* de Corbeau acheta, au nom de ſon fils *Aubert*, en 1567 la Terre de Vaulſerre, St.-Martin, Saint-Albin, Saint-Buel Voiſſan, d'*Antoine* de Clermont.

XI. *Aubert* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre Saint-Albin, Saint-Buel-Voiſſan, fut Gouverneur de la Citadelle d'Echelles, qu'il défendit avec la plus grande bravoure (*a*), Commandant d'une Compagnie de cent hommes d'armes, ſuivant la revue de 1589 ; partagea la ſucceſſion de ſon pere le 4 Janvier 1596 avec ſes freres, *Claude*, *Hugues* & *Louis* de Corbeau. Le 15 Août 1599 il épouſa *Jeanne* de Voiſſan, fille d'une Virieu-Pupetiere, & il fit ſon teſtament en 1618, de même que ſa femme ; il légua *François* de Corbeau, Chanoine & Aumônier de Saint Pierre de Vienne ; *Zacharie*, auſſi Chanoine de Saint-Pierre de Vienne ; *Françoiſe* & *Juſtine*, Religieuſes de St. Joire ;

(*a*) *Voyez* M. de Thou, Hiſtoire Univerſelle, en 1591, *Tom.* 2, *Liv.* 102, *pag.* 488.

Digitized by Google

Claudine de Corbeau, mariée à *Noel* de Gallifet, Gouverneur de Saint-Uſpice : & fit héritier *Pierre* de Corbeau ſon fils aîné.

XII. *Pierre* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Commandant des Frontieres de Savoie, à la ſatisfaction de *Charles-François-Emmanuel*, Duc de Savoie, qui lui en rend témoignage par lettre du 14 Janvier 1667; épouſa le quatre Mai 1623 *Claudine* de Garcin, fille d'*Eymar* de Garcin, Gentilhomme de la Chambre, & de *Marie-Anne* de Corbeau; duquel mariage ſont iſſus *Aimé*, qui ſuit; *François*; *Zacharie*, Capitaine dans le Régiment de Lorraine, tué le ſix Mai 1648 à l'aſſaut du ſiége de la Coupe en Catalogne; *Sébaſtien*, Capitaine des Chevaux-Légers du Régiment d'Anjou, tué le 6 Août 1655 à un combat donné à Solſone en Catalogne; *Madeleine*, Urſuline à Chambéry; *Marguerite*, Abbeſſe de Sainte-Claire; *Claudine*, *Marie*, *Anne*, *Bernardine*, *Suſanne*, Religieuſes de la Viſitation; *Françoiſe*, épouſe de Noble *Pierre* de la Villardiere, Commandant du Régiment de Saulx.

XIII. *Aimé* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Buel-Voiſſan, Capitaine dans le Régiment de Picardie, fils donataire de *Pierre* de Corbeau, épouſa le 20 Février 1648 *Marie*, fille unique de *François* de Corbeau-d'Upie & de la Combe, Gentilhomme de la Ducheſſe d'Aumale, & niece de *Louis* de Corbeau, Chevalier de Malte. Il teſta le 26 Février 1661, fit ſa femme héritiere : il en eu 1, 1. *Pierre* de Corbeau, Inſpecteur d'Infanterie, tué au ſiége de Luxembourg, après avoir eu une gratification de ſix mille livres pour ſes ſervices ſignalés; 2. *Charles-Antoine*, Capitaine dans Navarre; 3. *François*, Chanoine & Aumônier de Saint-Pierre de Vienne; *François-Aimé*, Chanoine de la même Egliſe; 5. *Zacharie*, Capitaine dans le Régiment de Navarre, tué au ſiége de Luxembourg; 6. *Joſeph-François*, qui ſuit; 7. *Marie-Anne*, qui mourut étant nommée Fille d'Honn. de *Chriſtine* de France, Ducheſſe de Savoie.

XIV. *Joſeph François* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de S.-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Major du Régim. Royal-Savoie, bleſſé à l'épaule, & hors d'état de continuer ſes ſervices, épouſa le 12 Mars 1690 *Andrée* Allemand, fille de *Gaſpard* Allemand : il teſta en 1714 en faveur de *Charles* de Corbeau ſon fils aîné, marié à *Madeleine* de Gallien de Chabon, Dame de Monmeilleur de Rive, aujourd'hui Marquiſe de Langon, mort, ſans enfans, le 22 Nov. 1750. *Joſeph-François* laiſſa pour autres fils, *Pierre* de Corbeau de Vaulſerre, Docteur de Sorbonne, Vicaire-Général de feu le Cardinal d'Auvergne, Archevêque de Vienne, & à-préſent Chanoine Capiſcol de la Cathéd. de Vienne; *Joſeph* de Corbeau, Chanoine & Chantre de ladite Cathédrale, Conſeiller-Clerc au Parlement de Dauphiné, mort; *Pierre-Aimé* de Corbeau, Lieutenant-Colonel au Régiment de Monaco, obligé de quitter le Service par ſes bleſſures & infirmités, s'eſt marié à la veuve de M. le Marquis de la Villemenue, eſt mort en 1759; *Antoine* de

Digitized by Google

Corbeau, qui ſuit ; *Catherine-Guillemette*, Religieuſe Bénédictine de Sainte Colombe, morte. Ils partagerent en 1721 la ſucceſſion de M. Ennemon, Evêque de Grenoble, leur oncle, avec *Guillemette* Allemand de Montmartin, épouſe du Maréchal de Balincourt ; & *Félicité* Allemand, épouſe du Marquis de Rochefort-d'Alli, de Saint-Point. La Maréchale de Balincourt eſt morte en Mars 1764.

XV. *Antoine* de Corbeau, Chev. Seign. de Corbeau, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Seigneur de Saint-Franc, Puys Saint Martin, la Baſtie, Meylan, & autres lieux, ci-devant Chanoine du noble Chapitre de Saint Pierre de Vienne, épouſa *Marie-Anne*, fille de *Joſeph* Allois, Maître des Comptes, & petite-fille de Meſſire Allois, Préſident de la même Chambre, & d'*Eléonore* Devaux, épouſe en ſecondes noces du Comte de Marcieu, ancien Commandant de Dauphiné, & Lieutenant Général. Il a teſté en 1760, & eſt décédé en 1761. Ses enfans ſont, *François* de Corbeau, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, qui ſuit ; *Pierre-Eléonor*, Capitaine dans le Régiment de Rougé ; *Aimé*, au Séminaire de Saint Sulpice ; *Jean-Baptiſte*, à Saint Irénée de Lyon ; *Pierre-Laurent*, au Collége ; *Pierrette-Françoiſe* de Corbeau, épouſe de M. de la Roche-Chabriere, préſident à la Chambre des Comptes de Dauphiné ; *Marguerite-Joſéphine*, Religieuſe de Mont-Fleury ; *Eléonore*, Religieuſe de la Viſitation à Valence ; *Catherine*, *Guillemette*, *Angélique*, *Sophie*, *Claudine*, *Guillemette-Perrette*. La Terre de Vaulſerre a été érigée en Marquiſat en 1750.

XVI. *François* de Corbeau, Chevalier, Marquis de Corbeau, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Seigneur de Saint-Franc & Puys-St.-Martin, la Baſtie, Meylan, & autres lieux, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, n'eſt pas encore marié.

La nobleſſe de cette Maiſon a été vérifiée en 1641 par M. de Seve, en 1666 par M. Dugué, en 1699 par M. Bouchu, tous Commiſſaires du Roi pour la recherche de la Nobleſſe ; elle a été reconnue par les Rois de France & les Ducs de Savoie, qui ont reçu les auteurs de cette Maiſon à l'hommage, en qualité de Nobles, comme il a été dit, en 1275, 1457, 1463, 1542. Ils ont été invités à la réception des Reines, & appellés à l'arriere-ban. Ceux à qui on a diſputé d'être de la Famille & d'être Nobles, ont été reconnus ſur la ſeule déclaration des chefs de cette Maiſon pour tels le 30 Mars 1570 & 1605, par le Sénat de Savoie en 1619. *Antoine* de Corbeau fut Conſeiller d'Etat, & premier Maître d'Hôtel du Duc de Savoie, ſuivant les Lettres Patentes de *Charles* & de *Philippe*, Ducs de Savoie, des années 1484 & 14 Juillet 1501. *Pierre* de Corbeau, ſon pere, étoit chargé des intérêts du Duc de Savoie pendant qu'il occupoit le Valentinois. Noble *Claude* de Corbeau, Colonel du Régiment de Savoie, & enſuite Général des Troupes de ce Prince, ſe comporta avec la plus grande valeur au ſiége de Turin en 1706. *Jean-Baptiſte* de Corbeau, Gouverneur d'Yvrey, fut fait Lieutenant-Général en 1745 des Armées

Digitized by Google

du Roi de Sardaigne, après l'affaire de Saorgio, où il repoussa les ennemis.

Peu de Maisons ont fourni autant de Militaires, & ont versé autant de sang pour leur Patrie.

Les principales alliances sont, avec Clermont-Tonnerre, Hostun, Maugiron, Lastic, Bruyeres-Saint-Michel en Dauphiné, branche cadette de Bruyeres-Chalabre en Languedoc, par le mariage 22 Mai 1605, de *Suzanne* de Bruyeres, fille de *Pons* de Bruyeres le-Châtel, II du nom, & de *Françoise* de Vogué avec *François* de Corbeau, Seigneur de la Combe en Savoie : acte reçu par de Lolle, Notaire. *Voy.* BRUYÉRES-SAINT-MICHEL, ci-dessus.

Les armes ; *un fond d'or, trois fasces de sable ; deux corbeaux* pour supports.

DA DA

DALEYRAC, en Languedoc. La branche cadette est établie au Bas-Vivarais, Diocèse de Viviers, depuis environ 200 ans. La branche aînée du nom de Daleyrac, Baron d'Aigremont, est éteinte en la personne de *Pons* Daleyrac, Baron d'Aigremont, mort en 1549, lequel étoit marié à *Marguerite* de Cambis. Ils n'eurent qu'une fille, *Marguerite* Daleyrac, mariée à *Thomas* de Rochemore en 1561. La branche cadette se trouve actuellement divisée en deux branches : l'aînée établie à Saint-Vincent de Barrés ; dont il y a, 1. *Paul-David* Daleyrac, Seigneur en partie de la Paroisse de Saint-Vincent de Barrés en toute Justice, & autres lieux, Capitaine & Chevalier de S. Louis au Corps Royal d'Artillerie ; 2. *Paul-Jean*, Chevalier Daleyrac, aussi Capitaine au même Corps, & pensionné du Roi ; 3. & *Joseph* Daleyrac, Officier retiré du même Corps. Ces trois freres sont fils de feu Noble *Joseph* Daleyrac de la Condamine, Lieutenant au Régiment de Béarn, & de Dame *Catherine* de Guyon de Geys de Panpelonne. De la branche cadette, établie à Saint-Pierreville, il y a aussi trois freres, enfans de feu Noble *Noé* Daleyrac de la Chaize, Lieutenant au Régiment de Picardie, & de Dame *Jeanne-Marie* Vernhes ; dont, 1. *Jean Baptiste* Daleyrac, Lieutenant au Régiment de Languedoc, Infanterie ; 2. *Jacques-François* ; & *Auguste*, dit le Chevalier Daleyrac, Eleve au Corps Royal de l'Artillerie.

Joseph Daleyrac, marié à *Catherine* de Guyon de Panpelonne, & *Noé* Daleyrac, marié à *Jeanne-Marie* Vernhes, étoient freres & enfans de Noble *Noé* Daleyrac, Seigneur de Chambeson & du Colombier, homme belliqueux, qui soutint le siége de Crecas avec distinction contre l'armée des Protestans qui l'assiégeoit en 1583.

Armes : *Ecartelé au 1. & 4. d'azur au demi-vol dentre éployé d'or, au 2. & 3. de gueules à la Tour donjonnée de trois pieces d'argent, maçonnée de sable :* pour cimier : *un aigle issant de sable, tenant dans son bec une*

Digitized by Google

branche de Laurier ; & pour ſupport, auſſi *deux aigles d'or*.

La branche aînée portoit *le demi-vol* abbaiſſé ; mais les ancêtres de la branche cadette ont changé l'aſſiette dudit demi-vol, pour briſer, comme cela ſe pratiquoit autrefois, & ſe pratique encore aujourd'hui.

DES LACS, ou DAY-LACS, ou DU LAC. Suivant les anciens titres, en Latin, *De Lacu*, ou, *De Lacubus*. Nom connu en Guyenne dans le douzieme ſiecle : cette ancienne Nobleſſe poſſede des terres & Seigneuries dans l'Agénois & dans le Quercy : elle eſt alliée aux meilleures Maiſons de ces Provinces, a toujours poſſedé des Gouvernemens & autres Emplois militaires au ſervice de nos Rois, & a donné pluſieurs Chevaliers à l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, tant à Rhodes qu'à Malte.

Suivant les preuves faites à Malte, les titres, actes & contrats en bonne forme il conſte que dès l'an 1336 elle poſſédoit les Seigneuries des Lacs & de Brettes ; elle a auſſi poſſedé les Terres de Boëſſe & de Kerües. Dans le quatorzieme ſiecle ceux de ce nom habitoient le Château de Pern en Quercy, qui étoit très-fort. Ils eurent pluſieurs attaques à ſoutenir contre les Anglois, maîtres de preſque tout le pays : ils prirent ce Château & le brûlerent. Vers la fin du quatorzieme ſiecle *Amadon* des Lacs, Chevalier de réputation, combattit à coups de lance un Chev. Anglois, qu'il tua près du moulin de Pern, en préſence de pluſieurs autres Chevaliers François & Anglois..

On trouve des veſtiges de l'antiquité de cette Nobleſſe dans des Manuſcrits fort anciens, paraphés par *Mauriceti* & *Cambola*, Notaires de Saint-Paul, où il eſt fait mention de cinq à ſix cents arrentemens, hommages ou reconnoiſſances rendus à la Maiſon des Lacs par leurs Vaſſaux. Ces Manuſcrits ſont écrits partie en Latin, partie en langue vulgaire.

Le Château de Pern ayant été brûlé par les Anglois, une partie des titres, devint la proye des flammes. Vers le milieu du treizieme ſiecle une *Jeanne* Des-Lacs, *de Lacu*, femme d'un *N.* ..... de Roquefeuil, fonda avec ſa fille un Hôpital pour les Chevaliers & Pélerins, qui venoient de Terre-Sainte, au lieu nommé *Hoſpitalet* en Quercy.

Antoine des Lacs dans le quinzieme ſiecle prend la qualité de *Noble & Puiſſant Seigneur* dans la donation qu'il fit à *Gilbert* des Lacs, Seigneur de Repaire-des-Lacs. Le premier dont il ſoit fait mention par cont. & teſtament, eſt *Thomas*, qui ſuit.

I. *Thomas* des Lacs épouſa 20 Décembre 1256 *N.* de Beaufort, d'une des plus illuſtres Maiſons du Languedoc (*a*).

II. On ignore ſi *Thomas* eut d'autres enfans qu'*Emeric* ; mais

(*a*) Quelques anciens titres, & le rapport que l'on apperçoit dans le nom & dans les armes, ſemblent annoncer que ce *Thomas* étoit originaire du Béarn. La Baronnie des Lacs, ou de Lacs, étoit une des premieres & des plus conſidérables de cette Province dès le dixieme ſiécle.

Digitized by Google

Emeric par ſon teſtament ſe dit fils de *Thomas*, & fait héritier *Bertrand* ſon fils, qui ſuit.

III. *Bertrand* épouſa le 9 Janvier 1329, *Clemilde* de Montſaron, fille de noble *Archambault* : il eut pluſieurs enfans, entr'autres, *Guillaume* & *Ramond*, leſquels ont fondé les Chapellenies de Touſſaints & Tous Lacs, dites aujourd'hui des Lacs, à Lauzerte en Quercy.

IV. *Guillaume*, I du nom, ſe maria le 12 Mai 1369 avec *Barave* Dejean, fille de noble *N.* ... Dejean Baron de Saint-Projet, deſcendant de celui qui avoit accompagné le Roi Saint Louis en Terre-Sainte : il en eut *Guillaume*, qui ſuit ; 2. *Ramond* ; 3. *Jean* ; 4. *Soubirane* (*a*) ; *Guillaume*, II du nom, habita le Château de Pern & du Poujoula ; *Ramond* eut ceux des Lacs & de Brettes. *Jean* fut Official & Vicaire Général de Cahors : *Ramond* dota ſes deux nieces de quatre cents moutons d'or, & fut inhumé aux Chartreux à Cahors

V. *Guillaume*, II du nom, épouſa noble *Comteſſe* de Rouzet, fille unique & héritiere de Noble *Armand*, Comte de Rouzet (*b*), & de Noble Demoiſelle *Honorée* de Dadoul, héritiere de l'illuſtre Maiſon de Dadoul, ou Dédol, fille de *Bertrand* Dadoul & de *Guanſida* de Santo Jorio. *Bertrand* Dadoul donna en mariage à ſa fille la Terre de Poujoula, & légua enſuite les Terres de Pern & de Saint-Paul à l'aîné des enfans de *Guillaume*.

Guillaume eut de ſon mariage, 1. *Ramond*, qui ſuit ; 2. *Antoine*, Seigneur des Lacs, Protonotaire Apoſtolique ; 3. *Hélene* ; 4. *Jeanne*, mariée à *Iſſon* de Roquefeuil.

VI. *Ramond II*, Seigneur de Pern, parle de *Cécile* de Tautaureſſe ſa femme, dans le teſtament qu'il fait en faveur de *Jean* ſon fils, & héritier. Ledit teſtament eſt en date du 17 Mai 1463 : il legue *Hélene* ſa fille, mariée à *N.* ... de Folmond, Sénéchal du Quercy, Agénois, & Gaſcogne. *Antoine* ſon autre fils, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem à Rhodes, ſe trouva avec ſes deux neveux *Pierre* & *Sicard*, au fameux ſiége de Rhodes, fait par les Turcs.

VII. *Jean*, I du nom, Seigneur de Pern, de Poujoula, ſervit avec diſtinction, fut Gouverneur du Fort de Flaugniac, que le Roi lui avoit donné commiſſion d'attaquer : il obtint des certificats de M. de Savoye, Gouverneur de Guyenne, qui annoncent les ſigna-

(*a*) Depuis *Guillaume I*, toute la filiation des différentes branches de la Maiſon des Lacs, connues ſous le nom de Pern, d'Arcambal, du Bouſquet, des Lacs, de Brettes, de Beverlac, & de Cadillac, eſt prouvée par les contrats de mariage, teſtamens, & autres actes publics. L'incendie arrivé au Château de Pern, comme il a été dit, a fait perdre preſque tous les titres qui pouvoient dater de plus loin ; & les noms des Terres que les différentes branches ont portés, les ont ſouvent fait confondre avec d'autres Familles, dit le Mémoire domeſtique envoyé.

(*b*) La Maiſon de Rouzet étoit iſſue de celle de Mouſarat d'Orgueil.

Digitized by Google

lés ſervices qu'il rendit au Roi : il fut marié deux fois, 1°. avec *Hélene* de Folmont, dont il eut *Jean*, auteur de la branche des Seigneurs des Lacs & de Brettes en Quercy, rapportée ci-après ; 2°. avec Noble *Finette* du Rozet, dont il eut, 1. *Antoine*, qui ſuit ; 2. *Pierre*, Evêque de Montauban ; 4. *Marie*, mariée à Noble *Arouy* de Sézenbal ; 5. & 6. *Pierre* & *Sicard* des Lacs, Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem à Rhodes, tués au ſiége de cette place.

VIII. *Antoine* des Lacs, II du nom, épouſa 10 Mai 1528 *Catherine* du Bouſquet ou du Boſquet, fille de *N.* . du Bouſquet, Gouverneur de Cahors, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *N.* . . de Marviele. Le contrat eſt ſigné par *N.* . . . Evêque de Montauban, *N.* . . Evêque de Rhodès, oncles d'*Antoine*, & par *Antoine* de Prés, Seigneur de Montpezat, Sénéchal de Poitou, oncle de *Catherine*. Elle apporta à ſon mari les Seigneuries & Châteaux d'Arcambal & du Bouſquet, Terres titrées dès-lors de Baronnies (*a*) : il fut mandé à Bayonne pour le ſervice du Roi par le Gouverneur de Guyenne & le Sénéchal de Quercy : il y fut bleſſé mortellement, près cette Ville, & il mourut à Agen, où il teſta 17 Septembre 1536 : il eut de ſon mariage *Philibert* & *François*, qui ſuit.

IX. *François* des Lacs, I du nom, Baron & Seigneur de Pern, du Bouſquet, d'Arcambal, fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi 1 Mai 1570, avec le Baron de Luſech & le Seigneur de Thérou. Le Roi le créa Gouverneur & Commandant de la Ville de Cahors, par commiſſion du 26 Janvier 1573 : il eut auſſi le commandement de deux cents Arquebuſiers, ſuivant la montre qui en fut faite alors : il ſe maria, 1°. par contrat du 17 Décembre de l'an 1495, paſſé par devant Mibiole, Notaire, avec *Germaine* de Gouth, ou de Goth de Rouilhac, fille d'*Antoine*, Baron, Seigneur de Rouilhac, Saint-Aignan, Saint-Mézard, Auſſandre, & d'*Andrée* de Lille (*b*) ; 2. avec *Hélene* Dejean de Saint-Projet, fille d'*Antoine*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur, Baron de Saint-Projet, la Baſtide, &c.

Du premier mariage naquirent,

1. *Jean* des Lacs, tué au ſiége

(a) *Bernard* du Bouſquet, Cardinal en 1368, Archevêque de Naples, étoit de cette Famille.

(*b*) Par ce mariage la Maiſon des Lacs eſt alliée à pluſieurs Familles conſidérables du Royaume, & appellée à la ſucceſſion de celle de Goth. Ledit Baron de Rouilhac, pere de ladite *Germaine* de Goth, deſcend du Marq. de Rouilhac. De ce mariage deſcend *Aymond*, Vicomte de Lommagne & d'Avilars, qui eut une ſeule fille, nommée *Régine* Goth, qui fut mariée à *Jean*, Comte d'Armagnac, I du nom. Ledit *Edmond* eut quatre freres ; ſavoir *Bertrand* Goth, Pape, ſous le nom de *Clément V* ; *Robert-Bertrand*, Connétable de France, qui mourut ſans enfans ; *Raymond*, Cardinal, & *Axiſes*, dont le ſuſdit Marquis de Rouilhac, nommé *Louis* Goth, deſcendoit, comme il

Digitized by Google

de la Rochelle, non marié.

2. *Gilibert* des Lacs, qui suit.

3. *N.*.. des Lacs, morte sans alliance.

4. *N.*.. des Lacs, morte sans alliance.

Du second mariage vinrent, 1. *François*, II du nom, auteur de la branche des Seigneurs de Pern, rapportée ci-après; 2. *Jacques*, mort sans alliance; 3. *Catherine*, mariée avec *Gaspard* de Gaulejac, Seigneur de Piac.

François, I du nom, testa pendant son premier mariage avec *Germaine* de Goth, le 7 Juin 1553, & il nomme pour son héritier, *Jean*, son fils aîné, mort sans alliance, comme on l'a dit, & légua tous ses autres enfans, présens & à venir, avec substitution, les mâles préférés aux femelles.

X. *Gilibert* des Lacs, Chevalier de Malte de la Vénérable Langue de Provence, par réception du 20 Mai 1572, fit ses Vœux: il en obtint la dispense par une Bulle du Pape (*a*). Il se maria avec *N.*. de Gautier de Savignac, par contrat du 11 Octobre 1581, (devant *Peilhes*, Notaire), le 26 Avril 1622, & (devant Richard, Not.) fit des legs à *Gilibert* son aîné, & institua pour son héritier son second fils, *François*, qui suit.

X'. *François* des Lacs, III du nom, Seigneur, Baron de Pern, du Bousquet, Arcambal, Poujoula, le Chantre, &c. passa contrat de mariage le 28 Mars 1612 (devant la Faurie, Notaire), avec *Hélene* de Montratier, fille de *François* de Montratier, Seigneur de Favols, & d'*Hélene* de Mondenard. Lors dudit mariage *Gilibert*, frere dudit *François*, fit donation de tous ses biens à lui échûs par le décès d'*Alibert* du Bousquet son oncle, à la charge par ledit *François* son frere, Seigneur du Poujoula, de porter les nom & armes de la Maison du Bousquet, avec celles de la Maison des Lacs.

François eut de son mariage,

1. *Jean* des Lacs, qui suit.

2. *François* des Lacs, tué sans avoir été marié, à la Bataille de Lérida. *François* testa 4 Mai 1622, fit des legs à tous ses enfans, nomma pour son héritiere *Hélene* de Montratier, son épouse, à la charge de rendre son hérédité à *Jean* des Lacs son fils.

XII. *Jean* des Lacs, III du nom, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de M. le Marquis de Guebré, passa contrat de mariage (par devant Cabries, Notaire), avec *N.*.. de Vignes, fille de *François* de Vignes, Seigneur de

a été prouvé par les titres en original, pour être reçû à la premiere promotion qui devoit se faire des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit.

(*a*) Présentée en original en 1663 à Frere *Raymond* de Villeneuve de la Recuquelle, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, Commandeur d'Espulieu, & à Frere *Melchior* de Clumen, aussi Chevalier de Malte, Commissaires députés par l'Assemblée Provinciale dudit Ordre, tenue au Grand-Prieuré de Toulouse le premier Decembre 1663, pour recevoir les preuves de *François* des Lacs, dont il sera parlé ci-dessous, qui fut reçû Chevalier de Malte.

Digitized by Google

la Baſtide, Puy-la-Roque, Belmont, &c. & de *Gabrielle* de Salignac de Fenelon.

Lors de ce mariage, *François* des Lacs fit donation à *Jean* ſon fils de la moitié de tous ſes biens, & *Gilibert*, frere de *François*, de tous & chacuns de ſes biens qu'il poſſedoit. *Jean* eut de ſon mariage,

1. *Jean-François* des Lacs, qui ſucceda à la Compagnie de Cavalerie de ſon pere : il fut bleſſé à l'armée d'Allemagne: il mourut de la ſuite de ſes bleſſures à Landau en 1636, ſans avoir été marié.

2. *Jean-François*, Capitaine au Régiment de la Reine, Dragons, mort aux Eaux de Bagnieres, de la ſuite de ſes bleſſures.

3. *Henri*, tué au ſervice ſans avoir été marié.

4. *Jean-Guy* des Lacs, Capitaine au Régiment de Champagne, mort auſſi ſans avoir été marié.

5. *François* des Lacs, qui ſuit.

Jean des Lacs teſta le dernier Décembre 1686, & nomma pour ſon héritiere ladite Dame des Vignes ſon épouſe, à la charge de rendre ſon hérédité à *Henri* des Lacs ſon fils, auquel il ſubſtitua la moitié de ſes biens, qu'il avoit donnés à *François* ſon fils, dont on va parler.

XIII. *François* des Lacs, IV du nom, Seigneur d'Arcambal, du Bouſquet, &c. d'abord Chevalier de Malte, & ſes preuves faites le 9 Mai 1663, Capitaine dans le Régiment de Champagne, Aide-de-Camp du Maréchal de Vivone, après la mort de ſes freres quitta la Croix, & épouſa 1°. ſans enfans, par contrat le 29 Octobre 1681 (devant Gisbert, Notaire), *Jeanne* de Beaulieu, veuve de *Jean* de Brouſſe; 2. *Eliſabeth* des Lacs ſa couſine, fille de *François* des Lacs, Seigneur de Fern, & d'*Eliſabeth* de Baumont, par acte paſſé le 17 Novembre 1711. De ce mariage ſont nés, 1. *François-Antoine-Claude*, qui ſuit, & *François-Jacques*, Docteur en Sorbonne, Vicaire Général du Dioceſe de Nîmes, & Archidiacre de cette Cathédrale, appelé l'Abbé du Bouſquet; 3. *François-Joſeph*, Colonel du Régiment de Rouergue.

4. *Marie-Urſule*, reçûe Dame de Juſtice dans l'Ordre de Malte, au Couv. de Beaulieu en Quercy.

5 *Françoiſe-Antoinette*, reçûe Dame de Juſtice dans l'Ordre de Malte au Couv. de Beaulieu en Quercy.

XIV. *François-Antoine-Claude* des Lacs, Seigneur d'Arcambal, du Bouſquet, Parturac, Galeſne, a quitté le ſervice, & s'eſt marié avec *Marie Victoire* de Chavaille de Saint-Maurice, dont une fille, nommée *Marie-Victoire-Françoiſe*, qui n'eſt pas encore mariée.

Branche des Seigneurs des Lacs.

VIII. *Jean* des Lacs, II du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, fils de *Jean I*, Baron, Seigneur de Fern, & d'*Hélene* de Folmont ſa premiere femme, & frere conſanguin d'*Antoine* (*voy.* 7 dégré VII), épouſa par contrat du 15 Juin 1548 (devant Luſſaſſeau, Notaire), *N...* de Rozieres, fille de *N...* de Rozieres, Baron des Croux: il teſta le 27 Mars 1587 (devant Fournelly, Notaire), & inſtitua pour ſon héritier Noble *Boras* des Lacs ſon fils, qui ſuit. *Jean* des Lacs ſervit avec diſtinction : il s'empara du Château de Flaunhiac

Digitized by Google

par ordre de Sa Majesté, & il en obtint le Gouvernement; la commission est datée du 24 Février 1577. Le Roi lui donna encore une Ordonnance, qui enjoignoit aux habitans de Saint-Privat, Brettes & Neveges, de faire guet & garde aux Châteaux des Lacs & de Brettes, appartenans audit Seigneur des Lacs, en date du 16 Juin 1577.

IX. *Baras* des Lacs, I du nom, son fils, se maria avec *Gabrielle* de la Perriere, fille de *Vincent*, Seigneur de la Bastide, & de *N.*. de Lustrac (acte retenu par Castelly, Notaire Royal (*a*): il obtint du Marquis de Montpezat une Ordonnance datée du 21 Mars 1593, qui renouvelle le droit qui lui avoit été accordé par le Roi, de faire faire guet & garde aux Châteaux des Lacs & de Brettes, par les habitans de Saint-Privat, Brettes & Neveges.

Le Parlement de Toulouse rendit aussi un Arrêt le 28 Mars 1601, en faveur dudit *Baras*, contre les Prêtres habitués de la Ville de Lauzerte, lequel Arrêt adjuge audit *Baras* la nomination des Chapelles de Toussaints, Tales & Lous-Lacs, dites aujourd'hui des Lacs: il testa le 26 Octobre 1619 (acte retenu par Saux, Notaire), passé au Château de Brettes, où ledit testateur ordonne que son corps sera transporté après sa mort à son Château des Lacs, pour être ensuite inhumé dans l'Eglise, & dans le tombeau de feu Noble *Jean* des Lacs son pere: il eut de son mariage,

1. *Vincent*, Seigneur des Lacs & de Brettes, qui suit.

2. *Pierre*.

3. *Anne*, Religieuse au Couvent du Puget.

4. *Jeanne*, mariée à *Guyon* d'Aragni.

5. *Antoinette*, mariée à *Jean* de Doumergne.

X. *Vincent* des Lacs, Seigneur des Lacs & de Brettes, fut marié avec *N.*. . de Raimond, fille de *Josué*, Seigneur d'Auty, & de *Marie* de Mauléon. Le contrat est en date du 4 Juin 1620, signé par *Armand* de Doumergue, Seigneur de Salavel, *Pierre* de la Peyriere, Seigneur de la Bastide; *Jean-Hector* de Maffré, Seigneur dudit lieu de Maffré, & *Jean* de Doumergue, Seigneur de Montbel, tous proches parens dudit *Vincent* des Lacs.

Le Roi lui accorda des Lettres Patentes en date du 3 Juillet 1630, portant permission de lever une Compagnie de Gens-de-Pied: il eut de son mariage,

1. *Pierre*, qui suit.

2. *Jacques* des Lacs, appellé le Chevalier des Lacs, Capitaine d'Artillerie, suivant sa Commission de l'an 1647, mort à Cherbourg en 1668, de la suite de ses blessures.

3. *Guillaume* des Lacs, appellé le Chevalier de Brettes, Capitaine de Grenad. dans le Régim. de Clérambaud, tué au service du Roi.

(*a*) Il est qualifié dans cet acte de Noble, de Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, & ce contrat est signé par Noble *Pierre* de Parozols, Seigneur dudit lieu de Parozols; *Renaud* de Douvierque, Seigneur de Carratier; de la Perriere, Seigneur de la Bastide de Lustrac; des Lacs, Seigneur des Lacs & de Brettes.

Digitized by Google

XI. *Pierre* des Lacs, Seigneur des Lacs & de Brettes, fut marié avec *Marguerite* de la Garde, en date du 2 Août 1633. Il conſte par des certificats très-avantageux que l'on conſerve au Château des Lacs, qu'il a ſervi avec diſtinction.

La Chambre Souveraine établie à Cahors par ordre du Roi, pour faire la recherche des faux Nobles, rendit en faveur dudit *Pierre* des Lacs un Arrêt qui le maintient dans ſa Nobleſſe, & ordonne qu'il jouira de tous les droits, exemptions, priviléges & immunités accordés à l'ancienne Nobleſſe. Ledit Arrêt fut rendu le 18 Janvier 1660. Il teſta à Cahors le 27 Janvier 1677 (devant Noziere, Notaire) : il eut de ſon mariage avec *N.*.. de la Garde,

1. *Pierre*, qui ſuit.

2. Un autre *Pierre*, Seigneur de la Capelle, Eccléſiaſtique.

3. *Marc*, Sieur de Caſtanet, auteur d'une branche établie en Albigeois, & rapportée ci-après.

4. *Pierre-Paul*, Sieur de Sainte-Foix.

5. *Gabrielle*, Religieuſe au Couvent du Puget.

XII. *Pierre* des Lacs, Seigneur dudit lieu des Lacs & de Brettes, Sieur de Cadillac, fut marié, 1°. à *Catherine* de Roaldes, par contrat du 15 Mars 1663; 2°. en 1690 à *N.*.. de Jougla de Montagut. Les Commiſſaires députés par le Roi pour la recherche de la Nobleſſe, rendirent un Arrêt le 22 Août 1699 en ſa faveur, dans lequel ils déclarent que ledit *Pierre* des Lacs eſt de Nobleſſe ſi ancienne qu'il n'eſt mémoire du contraire; qu'en cette qualité il ſera compris dans l'état des anciens Nobles, dont la liſte devoit être envoyée à Sa Majeſté, en la ſuppliant de vouloir y avoir égard. Les enfans nés de ſon premier mariage ſont,

1. *Pierre* des Lacs, qui ſuit.

2. *Gabriel* des Lacs, Capitaine de Fuſiliers

3. *Jean* des Lacs, Capitaine de Sapeurs, tué au ſiége de Landau.

4. *Marc* des Lacs.

5. *Iſabeau* des Lacs.

Les enfans du ſecond mariage ſont,

1. *Vincent* des Lacs, auteur de la branche des Seigneurs des Lacs de Cadilhac, rapportée ci-après.

2. *Pierre* des Lacs, Sieur des Vilottes, d'abord Lieutenant dans le Régiment ..... depuis marié en 1745 à *N.* de Gatignots Dame de Plagues. Il n'y a point eu d'enfans de ce mariage.

3. *Honoré* des Lacs, Prieur de Saint-Jean-de-Perges en Quercy.

4. *Gabriel* des Lacs, Eccléſiaſtique.

XIII. *Pierre* des Lacs, Seign. dudit lieu des Lacs & de Brettes, épouſa en 1700 *Françoiſe* de Regourd. De ce mariage ſont venus,

1. *Marc* des Lacs, mort en bas âge.

2. *Ambroiſe* des Lacs, auſſi mort en bas âge.

3. *Marc-Antoine*, qui ſuit.

4. *Iſabeau*, morte.

5. Et *Françoiſe*, Dame de Brettes.

XIV. *Marc-Antoine* des Lacs, d'abord Lieutenant dans le Régiment d'Aquitaine, alors Anjou, ayant été bleſſé à la Bataille de Guaſtalle, fut obligé de quitter le ſervice, & ſe maria le 25 Juin 1743 avec *Jacqueline* de la Grange de la Coſte; dont,

1. *Françoiſe* des Lacs, mariée à *Louis* le Franc.

2. *Jacquette*

Digitized by Google

2. *Jacquette* des Lacs, appellée Mademoiselle de Saint-Benoît, qui n'eſt pas encore mariée.

Branche des Seigneurs de Pern.

X. *François* des Lacs, II du nom, fils de *François*, I du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant pour Sa Majeſté de la Ville de Cahors, & Capitaine de deux cents Arquebuſiers, & d'*Hélene* Dejean de Saint Projet, ſa ſeconde femme, fille d'*Antoine* Dejean de Saint-Projet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur, Baron de Saint-Projet, de la Baſtide, Marnhac, Monteſquiou, &c. s'eſt marié à *N*.. d'Ayrac de Cantemerle, par acte paſſé le 24 Juillet 1607 (Cuquet Notaire).

De ce mariage ſont nés,

1. *Jacques*, qui ſuit.

2. *Georges*, tué au ſiége de Fontarabie.

3. *Jean*, Seigneur d'Audebran, marié à *Henriette* de Caiſſac, auteur de la branche des Seigneurs des Lacs de la Nauze, rapportée ci-après.

XI. *Jacques* des Lacs, Seigneur de Pern, paſſa contrat de mariage avec *Charlotte* de Charron ou Carron en Picardie. De ce mariage eſt né *François* des Lacs, III du nom, qui ſuit.

XII. *François* des Lacs, Seigneur de Pern, paſſa contrat de mariage avec *Eliſabeth* de Beaumont, dont *Jacques*, qui ſuit.

XIII. *Jacques* des Lacs, Seigneur de Pern, s'eſt marié à *Hélene* d'Eſcayrac. De ce mariage il n'y a eu que *Françoiſe* des Lacs, Dame de Pern, mariée à *N*... de Pelagrue, Seigneur de Montagudet, Chevalier de Saint Louis.

Branche des Seigneurs des Lacs, Sieurs de Caſtanet.

XII. *Marc* des Lacs, troiſieme fils de *Pierre* & de *Marguerite* de la Garde, ſe maria dans l'Albigeois avec *Gabrielle* du Faur, fille de *Jean*, Seigneur de Paignot, & de *Judith* de Loupiac de la Prade (acte retenu par Rudelle, Notaire), & ſigné par *Pierre* des Lacs, pere dudit *Marc*, par *Jean-Gabriel* d'Eſcayrac, Seigneur de la Pomarede, parens dudit *Marc* des Lacs, & par Caſtrely, Avocat fondé de procuration par ladite Demoiſelle de Ramond d'Auty, Dame des Lacs, & par *Goddon* de Loupiac, oncle de ladite Demoiſelle du Faur. De ce mariage ſont venus, 1. *Vincent*, qui ſuit; 2. & *N*... mort on ne ſçait où.

XIII. *Vincent* des Lacs, Sieur de Caſtanet, Seigneur de la Bonandie, a ſervi Lieutenant dans un Régiment de Dragons, & s'eſt marié avec *Marie-Roſe* de la Combe, fille de *Jean* de la Combe, & de *N*... de Genton de Villefranche (acte retenu par Martin, Notaire, le 29 Août 1732). De ce mariage ſont venus,

1. *Jean-Pierre* des Lacs, Sire du Cros, mort en bas âge.

2. *Vincent*, Sire de la Lande, auſſi mort en bas âge.

3. *Jacques*, Eccléſiaſtique, étudiant en Sorbonne, à la Communauté des Prêtres de Saint Sulpice à Paris.

4. *Marie-Jeanne*.

5. Et *Marie-Genevieve-Radegonde*, morte en bas âge.

Branche des Seigneurs des Lacs de Cadhilac.

XIII. *Vincent* des Lacs, fils de

Digitized by Google

Pierre, & de *N*. . . de Jougla de Montagut sa seconde femme, s'est marié à Lisac en Quercy, avec *Marie-Anne* de Moliner, par contrat passé en l'année 1729 : il a testé en 1730, & a nommé pour son héritier *Pierre* des Lacs, son fils, qui suit : il a eu encore de son mariage *Thérèse* des Lacs, Religieuse au Pujet en Quercy.

XIV. *Pierre* des Lacs s'est marié avec *Madeleine* de Vignals en 1745 : il a eu de ce mariage,

1. *Honoré*.
2. Et *Jeanne*.

Branche des Seigneurs des Lacs de la Nauze.

XI. Cette branche commence à *Jean* des Lacs, second fils de *François* des Lacs, & de *N*. . . d'Ayrac de Cantemerle : il épousa par contrat de mariage le 26 Juin 1642, *Henriette* de Cayssac, héritiere de la Maison de Jagot près Caussade. De ce mariage est issu *François*, qui suit.

XII. *François* des Lacs d'Audebran fut marié le 21 Janvier 1677 avec *Marguerite* de la Combe, (acte retenu par Debet, Notaire de Caussade). De ce mariage est venu *Jacques*, qui suit.

XIII *Jacques* des Lacs, Sieur de la Nauze, passa contrat de mariage (devant Boussac, Notaire), avec *Jeanne* de Becays, dont sont venus *Pierre* & *Marguerite* des Lacs.

Les armes : 1 & 4. *à trois fasces d'or* ; 2. & 3. *à la tour donjonnée édenchée d'argent, & le champ de gueules environné de fleurs de lys & de besans.*

FONTAINE en Normandie. *Julien* de Fontaine obtint en 1627 un Arrêt de la Cour des Aides à Rouen, contre les habitans de la Paroisse de Sotteville, ayant justifié qu'il descendoit de *Bertrand* de Fontaine, vivant en 1480, Seigneur de la Fage, & de plusieurs autres Terres en la Province du Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Sénéchaussée de Lauragais. La Généalogie de Fontaine, rapportée dans l'Histoire des Albigeois, remonte à *Philippe* de Fontaine, Gentilhomme de la Chambre du Roi *Philippe-Auguste* en 1209, & apprend que ceux de ce nom ont fait des alliances dans les plus grandes Maisons ; savoir celles de Durfort, de Foix & de Baraffin. *Jean* de Fontaine, l'un des fils dudit *Bertrand*, ayant été envoyé à Cherbourg en qualité de Lieutenant de la garnison des hommes d'Armes d'Ordonnance, y épousa *Jeanne* du Révie, fille du Seigneur de Sotteville, & s'établit dans le Pays, où cette branche subsiste, & est représentée par *Jacques* & *Julien* de Fontaine, cousins-germains de *Jacques-Scholastique-Catherine* de Fontaine, mariée à *Bon-Antoine* de la Haye. *Voyez* HAYE (la) ci-après.

Les armes : *de gueules, chargées de 3 bandes d'or, boutées d'azur, & surmontées de 3 boucles au chef d'argent, chargé de 3 hermines de sable.* Celles de la branche aînée, décrites dans l'Histoire des Albigeois, sont : *3 bandes d'or au chef d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermines de sable.*

Digitized by Google

FR

FROLOYS, ou FRELOYS, en Franche-Comté. Cette anc. Nobleſſe a tenu un des premiers rangs parmi les principales des deux Bourgognes. Suiv. un Mémoire domeſtique, elle eſt une des branches puinée de celles des anciens Ducs de Bourgogne de la premiere Race; ce qui eſt prouvé (dit ce mém.) tant par d'anc. Hiſtoriens, que par la reconnoiſſance publique qu'en ont fait depuis des ſiécles les Empereurs d'Allemagne, les anciens Ducs d'Autriche, de Lorraine, de Bourgogne & de Savoye.

I. *Miles* de Froloys (*a*) étoit fils d'un puiné de la Maiſon de Bourgogne. Il fut témoin de la fondation de l'Abbaye de Cîteaux, faite par *Eudes*, premier Duc de Bourgogne en 1098. Il aſſiſta en 1106 à la Conſécration de l'Egliſe de Dijon, faite par le Pape *Paſcal*, en préſence de *Hugues II*, Duc de Bourgogne; il eut pour frere *Hoſtamond* de Froloys, dit *Duchêne*, *p.* 78 & 79, qui ſe trouva à une grande Aſſemblée tenue en 1113 à Sémut, avec pluſieurs Prélats, Comtes & Chevaliers. *Miles* eut de *Jeanne* de Berzé *Miles*, qui ſuit, & *Ferry*, dit de Ludres, mari de *Méline* d'Amauce, auteur d'une branche qui ſubſiſte en Lorraine.

FR

II. *Miles* de Froloys, II du nom (*b*), ſigné à une Charte d'*Hugues*, II du nom, Duc de Bourgogne, par laquelle ce Duc fait des dons à l'Abbaye de Saint-Etienne de Dijon en l'an 1130.

III. Sur une Généalogie faite en 1400, & d'autres faites ſur titres par Varin d'Audeul & le P. André, *Miles II* eut pour fils *Miles* de Froloys, III du nom, Chevalier.

IV. La nouvelle Hiſtoire de Bourgogne, par deux RR. PP. Bénédictins, lui donne pour fils *Simon* de Froloys, Chevalier vivant en 1200; il eut pour ſœur *Alix*, mariée à *Hugues* de Mailly, Chevalier. Ce *Simon* fut pere de *Eudes*, qui ſuit.

V. *Eudes* de Froloys (*c*) aſſiſta à un acte concernant l'Abbaye de Bitaine, dans lequel il paroît avant le Prince Abbé de Lure & tous les autres Abbés & Chevaliers, en date du mois de Mars 1222. Il fut Connétable de *Hugues IV*, Duc de Bourgogne en 1234 (*d*). *Alix*, ſa femme, fille de *Guy*, Seigneur de Juilly & de *Perinette* de Bar-ſur-Seine, lui donna pour fils *Miles*, qui ſuit, & un autre *Miles* ou *Milon*, Abbé de Flavigny en 1205.

VI. *Miles* ou *Milon*, IV du

(*a*) Selon Richer, *dit Clermont*, Hérault d'Armes en 1577, & *Balthazard* Houat, auſſi Hérault d'Armes en 1665.

L'Hiſtoire de la Maiſon des Sales, *pag.* 31.

L'Hiſtoire des Ducs de Bourgogne, par *Duchesne*, *pag.* 15, 23 & 24 des Preuves.

(*b*) Hiſtoire des Ducs de Bourgogne, par *Duchesne*, *pag.* 34 & 35.

(*c*) Archives de la Maiſon de Portier.

(*d*) Archives de la Chambre des Comptes de Dijon.

Digitized by Google

nom, Sire de Froloys, de Milly & de Ville-Berny (*a*), fit en 1242, ſous la médiation de *Guy*, Evêque d'Autun, un accommodement avec l'Abbé de Saint-Seine. Il mourut en 1254, laiſſant d'*Alix* de Saint-Seine, qu'il épouſa l'an 1230, veuve d'*Hugues* de Vergy (*b*), Seigneur de Beaumont, & fils d'*Hugues*, Seigneur de Saint-Seine-ſur-Vigenne, *Miles*, qui ſuit.

VII. *Miles*, V du nom, Sire de Froloys (*c*), reprit le Fief du Seigneur de Noyers en 1256. Il eut entr'autres enfans :

1. *Eudes*, II du nom, qui vendit en Décembre 1287 la moitié de la Terre de Ville-Comte à *Hugues* d'Arc, Abbé de S. Benigne de Dijon. Il eſt titré de *Monſeigneur* par *Robert*, Duc de Bourgogne, dans ſon Codicille du mois de Septembre 1302; il mourut en 1308, laiſſant *Miles*, & *Catherine*, mariée à *Perrin*, fils de *Marceau* de Mailly, Seigneur de Longeau.

2. *Miles* de Froloys, Chevalier, qui peut être le même dont parle S. Julien-Baleure en 1381 & 1389 dans ſon Hiſtoire des Antiquités de Mâcon (*d*).

3. *Guy* de Froloys, Abbé de Savigny, mort en 1303.

4. *Hugues* de Froloys, Sei-

(*a*) Cartulaire de Saint-Seine, *chap.* 84.

(*b*) Hiſtoire de Vergy.

(*c*) Archives de la Chambre des Comptes de Dijon, Regiſtre 2. des Fiefs de la Montagne, cotte 162.

(*d*) En parlant d'une ſépult. qui eſt dans l'Abb. de Tournus, dans la Chap. de S. Georges, il dit qu'il y a l'Image gravée d'une Dame en atours, telle que les Princeſſes le portent encore à préſent le jour de leurs noces; & qu'autour de ladite tombe ſont gravés ces mots: *Ci-gît* Simonne *de Bergé, qui fut femme de Monſeigneur* Miles *de Froloys, Chevalier, qui trépaſſa l'avant-veille de Saint-André, l'an* 1327. Et cet ancien Auteur ajoute : *Et ledit Seigneur de Froloys*, ſelon le langage de Bourgogne, *étoit d'un puîné de la Maiſon de Bourgogne, & en portoit les armes, ſans autre différence que d'une dentelure autour du bord.*

Peut-être eſt-ce ce même *Miles* de Froloys dont a voulu parler *Ducheſne* dans ſon Hiſtoire de Vergy, en rapportant qu'il eut de *Jeanne* de Vaux (ſans doute ſa première femme), une fille, héritiere de Froloys & de Richecourt, mariée à *Hugues* de Rignier, Sénéchal de Bourgogne en 1359, & ſœur d'*Alix* de Froloys, femme d'*Etienne*, Seigneur d'Oiſelet, dont *Etienne*, II du nom, Sire & Baron d'Oiſelet, époux de *Marie* de Froloys, Dame de Moulinet, qui en donna en 1402 ſon dénombrement. C'eſt à l'occaſion de cette *Marie* de Froloys que *Thomas* Varin d'Audeul, Juge de la Vicomté de Beſançon, Auteur célebre du dix-ſeptieme ſiecle, dit dans les Manuſcrits qu'il a laiſſés ſur quelques Généalogies des Familles, que la Maiſon de Froloys eſt iſſue des Ducs de Bourgogne, & porte pour armes : *bandé de ſix pieces d'or & d'azur à la bordure engrelée de gueules.*

Les Manuſcrits de Varin d'Audeul, d'où cette Note eſt tirée, ſe trouvent dans la Bibliotheque de M. le Préſident de Bourbonne de Dijon, No. 253.

Digitized by Google

gneur de Varincourt, auteur de la branche de Portier, rapportée ci-après.

5. *Jean*, Sire de Froloys, qui ſuit.

VIII. *Jean*, Sire de Froloys en 1296, ſe reconnut Vaſſal du Duc de Bourgogne pour Courcelles & Marigny (*a*). Il donna en Octobre 1298 au Duc *Robert II*, la Châtellenie de Froloys en échange de Giſſey-ſur Ouche. Il eut pour enfans :

1. *Jean* de Froloys, qui ſuit.

2. *Gauthier* de Froloys, Sire de Rochefort, rapporté après ſon aîné.

3. *Alix* de Froloys, femme de *Jean* de Courcelles, Maréchal de Bourgogne, à qui le Duc *Hugues V*, fils aîné du Duc *Robert*, remit les Terres ci-deſſus mentionnées, moyennant celles de Pouilly, Bellenaut-Villers, & un droit ſur celles de Rouſſillon, les reconnoiſſant tenir en Fief du Duc par acte du mois d'Octobre 1311. Elle paroît avoir été ſœur de *Marguerite*, veuve de *Guillaume* de Buis, Seigneur de Senecey & Villeneuve en Dombes, en 1329 (*b*), & tutrice de *Guillaume* de Buis, ſon fils.

IX. *Jean* de Froloys, II du nom (*c*), parut avec les Sires de Vienne, d'Antigny, Montagut, Châtillon & autres Grands Seigneurs de Bourgogne, dans le Traité d'alliance qu'ils firent dans Vienne en Novembre 1314, avec les Seigneurs de Château-Vilain, Joinville, le Comte de Joigny & le Sire de Dampierre S. Dizier. Il ſe joignit auſſi la même année, avec *Gauché* de Froloys, Sire de Rochefort ſon frere, au Sire d'Antigny & de Montagut, tous iſſus de la Maiſon de Bourgogne, qui ſe trouvent, dans cet acte d'alliance, placé avec *Henri* de Bourgogne, le Seigneur de Talmey, Pontailler, de la Maiſon des Comtes de Champagne, le Vicomte de Meaux, de celle de Guines, iſſue de la Maiſon de Saxe, le Sire de Conflans de Brienne, de celle des anciens Rois de Sicile & de Jéruſalem, & une foule de Barons de France & des deux Bourgognes.

Jean de Froloys, II du nom (*d*), fut préſent au contrat de mariage d'*Eudes IV*, Duc de Bourgogne, avec *Jeanne*, fille aînée de *Philippe*, fils du Roi de France, Régent des Royaumes de France & de Navarre. Il fut choiſi par la Ducheſſe *Agnès* de France, veuve de *Robert*, Duc de Bourgogne (*e*), avec *Guillaume* de Mello, pour défendre les intérêts de *Jeanne*, fille du Roi *Louis X*, & de *Marguerite* de Bourgogne, à la Cour de France. Les Lettres de la Ducheſſe ſont de 1316. Le Duc de Bourgogne lui donna la même année un droit (*f*) ſur les Marchés

(*a*) Inventaire des Titres de la Chambre des Comptes de Dijon, fait en 1448, fol. 59, cotte 7.

(*b*) Extrait de l'Hiſtoire manuſcrite de Dombes, par *Guichenon*.

(*c*) Lettre originale du Tréſor des Chartres du Roi, & Hiſtoire de Vergy, *pag.* 160, 161 & 162.

(*d*) Extrait de l'Inventaire des Titres du Tréſor du Roi, rapporté par *Duchesne*, Hiſtoire de Bourgogne, *pag.* 123.

(*e*) Inventaire de Bauyn, des Traités & accords des Souverains, cotte 36.

(*f*) Regiſtre 1, Bailliage de Mâcon, cotte 139; & Regiſtre 2, Bailliage de Dijon, cotte 535.

Digitized by Google

de Moulinet. Il fit hommage en 1328 à *Jean* de Chalou, comme Evêque de Langres, de ce qu'il tenoit en Fief de lui (*a*). La Chronique de Flandres apprend qu'en 1340 (*b*) ce Seigneur de Froloys accompagna à Saint-Omer le Duc de Bourgogne dans la guerre que ce Prince fit à *Robert* d'Artois, Comte de Beaumont le Roger. Le fils aîné du Duc s'y trouva auſſi avec le Sire de Vergy, Meſſire *Guillaume* ſon oncle, le Sire de Peſmes, & ſon oncle, le Comte de Montbelliard. Enfin ce Prince, dans ſon teſtament du 12 Octobre 1345 (*c*), qualifie de ſes *amés & couſins*, pluſieurs Seigneurs, nommément *Monſieur Jean de Froloys, Seigneur de Moulinet*, qu'il y avoit appellés pour témoins, les ayant requis d'y apposer leurs Sceaux, comme ils firent (*d*). On y remarque celui du Seigneur de Froloys, portant l'empreinte des mêmes armes du Duc; ſavoir *un écuſſon bandé de ſix pieces à une bordure engrelée*. Il fut encore témoin du contrat de mariage de *Jeanne* de Bourgogne avec *Amé*, Comte de Savoye, en la grande Egliſe de Chalou (*e*), & préſent à la vérification du Traité le 8 Juin 1348. Le Duc de Bourgogne réunit le dernier Décembre 134... en ſa faveur (*f*), les Fiefs qu'il poſſédoit ſous un ſeul & même hommage; ſavoir, Moulinet, Sauvigny, Montricaut, Pernos, Cuſſey, la Colonne, Sarriguy, Demiguy, Gergy, Boué, Chaurey, Pouſſanges, Montigny, Montfort, de Rougemont. Ce Seigneur eut d'*Iſabelle* d'Arcey:

1. *Guy*, qui ſuit;

2. *Jean*, Religieux de Flavigny en 1357 (*g*);

3. *Marguérite*, Dame de Châtillon en Bazois, & du Moulinet, qui reconnut tenir en Fief-Lige, Moulinet, Sauvigny, Montricaut, Varincourt, dépendans de Saumèſe, auſſi la Colonne, Gergy (*h*). Elle épouſa en premieres nôces *Simon* de Château-Vilain, Sieur de Baye; dont *Marie*, épouſe, 1°. en 1356 d'*Edouard*, Sire de Beaujeu & de Dombes; 2°. *Louis*, fils de Guichard, II du nom, Seigneur de Jaligny & de la Ferté-Chanderoſſe (*i*), Souverain Maître-d'Hôtel du Roi, dans laquelle dignité lui ſuccéda *Louis* de Bourbon, Comte de Vendôme, I Xe ayeul du Roi *Louis XV*.

(*a*) Cart. de l'Evêché de Langres.

(*b*) Chapitre 78.

(*c*) Tréſor des Chartres du Roi.

Hiſtoire des Ducs de Bourgogne, *pag.* 125, aux Preuves.

(*d*) Extrait du Teſtament du Duc de Bourgogne, dont l'original eſt au Tréſor des Chartres du Roi, rapporté par *Ducheſne*.

Hiſtoire de Vergy, *pag.* 376.

(*e*) Inventaire de Bauyn, Mariage des Ducs, 71 & 72.

(*f*) Regiſtre des Fiefs, Bailliage de Dijon, cotte 578, Les Grands Officiers de la Couronne, *Tom.* 2, *pag.* 344.

(*g*) Nouvelle Hiſtoire de Bourgogne, par deux Bénédictins, Art. Froloys.

(*h*) *Olivier* de l'Urée, Généal. des Comtes de Flandres, Preuves de la Table XI, *pag.* 46.

(*i*) Grands Officiers de la Couronne, *Tom.* 8, *pag.* 53.

Digitized by Google

4. *Jean*, qui épousa environ l'an 1368 *Amé IV*, Comte de Geneve (*a*).

X. *Guy* de Froloys, Sr. d'Arcey & de Crugey, & *Geoffroy* de Froloys, sont rappellés dans le testament de noble & puissant Seigneur *Hugues* de Portier, dit de Froloys, de 1350 (*b*).

Le Testateur se dit fils de feu *Pierre* de Froloys & d'*Alix* de Portier : le même Testateur y fait encore mention d'*Hugues* de Froloys, son ayeul, & de *Geoffroy* de Froloys, qu'il appelle ses cousins. Il légue à ceux-ci 200 florins de Florence, & 300 à *Marie* de Froloys, aussi sa cousine. Il étoit Chevalier Bannetet, & Chef de 5 Juillet 1359 d'une Compagnie de Gendarmes pour le Duc *Philippe*. Ce Prince l'appella ensuite dans son Conseil. Il fut présent au Traité d'alliance qui se fit le 23 Juillet 1359 entre ce Souverain & le Roi de Navarre. Le Duc de Bourgogne le créa 29 Septembre de la même année, Capitaine ou Gouverneur Général de Bourgogne. Il fut un des Généraux Bourguignons qui se trouverent en 1364 à la Bataille de Cocherelle en Normandie. Froissard, Auteur contemporain, *Tome I*, *pag.* 272, l'appelle *Monseigneur Guy de Felay*. Voyez *Palliot*, *Tome II*, *fol.* 520; *Tome III*, *fol.* 210; *l'Inventaire de Bouyn*, *Traité de Paix*, *cotte* 24.

IX. *Gauthier* de Froloys, Seigneur de Rochefort & de Saint-Germain en Brest, second fils de *Jean*, I du nom, épousa *Marguerite*, fille de *Guy* de Vienne, & de *Marie* de Thoyre-Villars (*c*), qui lui apporta la moitié de la Seigneurie de l'Etoille, dont il fit hommage en 1324 à *Hugues* de Chalou. *Marguerite* de Vienne mourut en 1388, & le 8 Août de la même année, il renouvella le même hommage au nom de ses enfans. *Hugues* de Vienne, Seigneur de Sellieres, par son testament du 5 Avril 1390, fait des legs à ses bien-aimés cousins & cousines, *Gauthier* ou *Vauthier* de Froloys, Seigneur de Saint-Germain; à sa sœur, femme de *Bertrand* de Chartres, Dame de Saint-Vincent, Saint-Etienne en Beaudriere (*d*), mere de *Jean* de Castres, époux de *Marte* Cassinel; à sa cousine, femme du Seigneur d'Oiselet; à sa tante, Dame *Marguerite* de Vienne; à son amé cousin Me *Jean* de Chalou, Seigneur de Châtel-Belin (*e*); à sa sœur, femme du Seigneur Sassenaige; à Me *Mathé* de Rye; à Me *Hugues* de Damax, Sire de Marsilly; à Me *Philibert* de Damax, Sire de Montagut; au Sire de Toyre, & de Villars son cousin, & au Seigneur de Nantou & de Blezi.

Gauthier de Froloys eut de *Marguerite* de Vienne.

1. *Huguette* de Froloys, femme de *Thomas* de la Rochette, Ecuyer.

2. *Marie* de Froloys.

(*a*) Grands Officiers de la Couronne, *Tom. II*, & Guichenon, *pag.* 419 & 420.

(*b*) Archives de l'Officialité de Besançon, cottes 6 & 911.

(*c*) Archives de la Maison de Châlon.

(*d*) Grands Officiers de la Couronne, *Tom.* 2, *pag.* 42.

(*e*) Archives de la Maison de Portier.

Digitized by Google

3. *Jeanne* de Froloys, épouſe en premieres nôces de *Girard* de Theurey, Chevalier; & en ſecondes, de *Guillaume* de Neuville, dit *Lemoine*: y reprirent de nouveau de Fief pour la Seigneurie de l'Etoile en 1403 & 1412. *Voyez* Arch. de la Maiſon de Chalon.

Gauthier de Froloys épouſa en ſecondes nôces *Jeanne* d'Aſnel, dont il eut *Hugues* & *Vauthier*, qui ſuit.

X. *Vauthier* de Froloys de St-Gemain, laiſſa un fils, qui ſuit; dont l'Auteur de la nouvelle Hiſtoire de Bourgogne ne déſigne point le nom de Baptême.

XI. *N...* de Froloys fut, après ſon pere, Seigneur de Saint-Germain: ce fut à lui qu'*Huguette* de Froloys, ſa tante, céda en 1407 tout ſon droit dans la troiſieme partie de la Terre de Moulinet, ſituée en la Paroiſſe de Saint-Germain. Sans doute qu'il fut pere de *Jean*, qui ſuit, & de *Marie* de Froloys, mere par *Jean* de Château-Morin d'*Agnès*, qui épouſa le 14 Janvier 1422 *Bermons* de Lévi.

XII. *Jean* de Froloys, Seigneur de Moulinet, donna ſon dénombrement en 1448 (*a*).

Branche des Seigneurs de Portier de Froloys.

VIII. *Hugues* de Froloys, Chevalier, Seigneur de Varincourt, Pouſſanges & Boyers, fils de *Miles* de Froloys, V du nom, fit hommage de ſes Terres en 1279 au Duc de Bourgogne (*b*). Il fut pere entr'autres de *Pierre*, qui ſuit.

IX. *Pierre* de Froloys, I du nom, Chevalier, épouſa *Alix* de Portier (*c*), fille de *Pierre* de Portier Chevalier, iſſue des anciens Sires de Breſſe & de Beaugé, qui ont tenu un rang conſidérable en Savoye (*d*). Il en eut *Hugues*, qui ſuit.

(*a*) Archives de la Chambre des Comptes de Dijon, cottes 14, 26, lay. 127.

(*b*) Regiſtre 1. des Fiefs de Bourgogne, Bailliage d'Auxois, cotte 25. Archives de l'Officialité de Beſançon, cottes 6. 911.

(*c*) Archives de la Maiſon de Portier. Extrait des Manuſcrits de Guichenon, tirés du Cabinet de M. de la Valette de Lyon.

(*d*) Les Sires de Portier portoient pour armes: *d'argent à la bande d'azur brifure du lion pur*, que portoient les aînés Sires de Beaugé. *Pierre* de Portier, pere d'*Alix*, acheta pluſieurs rentes féodales de *Guillaume*, Comte de Geneve, & fut témoin à l'acte par lequel *Amé*, Comte de Maurienne, & Marquis en Italie, confirma le 4 des Kalendes de Décembre 1234, les priviléges accordés par ſes prédéceſſeurs au Monaſtere de Rivalte en Piémont. Ce *Pierre* de Portier eut pour fils *Girard* de Portier, Chevalier, auteur de la branche de Portier, dont ſont ſortis *James* de Portier, Seigneur de Mieudry, vivant dans le milieu du quinzieme ſiecle; *François* de Portier, Seigneur de Mieudry, qui, ſuivant un extrait de la Généalogie de la Maiſon Royale de Savoye, & *Guichenon, dans ſon Hiſtoire de Breſſe*, fut témoin, avec pluſieurs autres Seigneurs, au teſtament du 27 Février 1540, de *Charles*, Duc de Savoye: *Claude-Lambert* de Portier, Seigneur de Mieudry, Botex, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint Maurice, Commiſſaire Général des Guerres du Duché de Savoye,

Digitized by Google

X. *Hugues* de Portier de Froloys, second fils de *Pierre*, adopta le nom de sa mere *Alix* de Portier, qu'il transmit à une longue postérité. Il est qualifié par le Duc de Bourgogne dans une Ordonnance qu'il lui envoya, datée du 15 Juin 1339, *son amé & féal cousin Monsieur Hugues de Portier*, dit *de Froloys*. Il mourut jeune, & sa mort est consignée dans un nécrologue du quatorzieme siécle, en ces termes : *Obiit Hugot Porterii dictus de Froloys ex prosapid Ducum Burgundiæ* (*a*). Il laissa de *Jacquette* de Durtal, sa femme, *Philibert*, qui suit.

X. *Philibert* de Portier, dit *de Froloys*, I du nom, se mit sous la sauvegarde & protection d'*Albert*, Duc d'Autriche, suivant un Diplôme scellé du grand Sceau de ce Duc, en date du 7 Octobre 1387, qui rappelle la grandeur de *Philibert*. Voici les motifs de ce Diplôme (*b*).

Philibert fut pere de *Thiébault* de Portier, qui suit.

XII. *Thiébault* de Portier épousa *Marguerite* de Fauquier (*c*); il en eut *Hugues*, qui suit.

XIII. *Hugues* de Portier, dit *de Froloys*, est titré de cousin par *Philippe*, Duc de Bourgogne, dans deux Lettres-Patentes de ce Prince, datées des mois d'Août 1420 & 11 Mars 1434 (*d*). Il épousa *Jacquette* de Voiteur, dont *Thiébault*, qui suit.

XIV. *Thiébault* de Portier, dit *de Froloys*, fut pere, entr'autres enfans, de *Guillaume*, qui suit. Un de ses puînés adopta les armes de sa mere, qui sont celles des Ducs de Bourgogne.

XV. *Guillaume* de Portier de Froloys, Chevalier, fut Ambassadeur en 1528, 1529 & 1530 de l'Empereur *Charles-Quint*, au-

Gentilhomme ordinaire de la Chambre de S. A. R., & Gouverneur du Fort de l'Annonciade, que Noble Seigneur Messire *Louis-Philibert* de Portier, fils de feu Messire *Guillaume* de Portier, Chevalier, rappelle comme son cousin dans son testament du 19 Novembre 1578. Par les Lettres Patentes du Duc de Savoye, du 4 Septembre 1603, enregistrées à la Chambre des Comptes de Chambéri, il fut vérifié que les prédécesseurs de *Claude-Lambert* de Portier, Seigneur de Mieudrey ou Mieudry depuis plus de quatre cents ans, (ce qui remonte jusqu'en 1190,) jouissoient du droit d'Aides sur le sel qui se vendoit à Remilly, (qui étoit un droit régalien). Il eut, entr'autres enfans, de *Françoise* de Portier son épouse, *Charles-Aimé* de Portier, reçu Chevalier de Malte le 19 Juillet 1605, qui prouva sa descendance de *Girard* de Portier, premier du nom, Chevalier, qui vivoit en 1215.

(*a*) Archives de la Maison de Portier.

(*b*) *Nos Albertus, Dei gratiâ Dux Austriæ denotum facimus tenore præsentium universis præsentibus & futuris quòd attendentes ad fidelitatis obsequia & grata servitia, quibus consanguineus & fidelis noster dilectus Philibertus de Portelo dictus de Froloys, & jam de novo accepimus ipsius Philiberti veterum Ducum Burgundiæ sanguine derivati, &c.*

(*c*) *Voyez* Généalogie de la Maison de Châteigner, par *Duchesne*, *pag.* 511.

(*d*) Cette derniere est en original, & copie délivrée par Bernard, Greffier du Parlement de Dole, 28 Avril 1548, à *Louis-Philippe* de Portier de Salins.

Digitized by Google

près du Roi *Ferdinand* son frere, & l'Archiduchesse *Marguerite*. Il eut de *Perronne* d'Estival deux garçons, *Philibert* & *Louis Philibert*. Il vint avec le dernier, qui suit, de Lons-le-Saulnier en Franche-Comté, se fixer à Salins, dans la même Province, environ l'an 1532.

XVI. *Louis-Philibert* de Portier eut la protection de *Maximilien II*, Empereur des Romains; ce qui paroît par un Diplôme signé de ce Prince & scellé de son Sceau, en faveur des services que son frere & lui avoient rendus, & nommément en considération de leur haute naissance, tel que le porte l'Extrait suivant (*a*), conservé dans les Archives de la Maison de Portier. Il fut appelé aux Etats de Bourgogne, tenus en 1537 & 1556, par Lettres de l'Empereur *Charles V*. Il comparut le 22 Janvier 1551 à l'arriere-ban des Gentils-hommes des Bailliages de Lons-le-Saulnier, &c. Il fut honoré de la confiance d'*Eléonore*, Archiduchesse d'Autriche, sœur de l'Empereur *Charles V*, comme on le voit par des Lettres que cette Princesse lui écrivit les pénultieme de Juin & 3 Septembre 1556. Il eut des différends avec le Lieutenant de Roi de Dole, que (suivant les termes de la Duchesse de Parme) *les plus apparens d'entre ceux de la Noblesse du Comté de Bourgogne avoient en vain tenté d'accommoder. Marguerite*, Duchesse de Parme, Regente des Pays-Bas & de Bourgogne, en prit connoissance, & les assoupit par une Ordonnance signée de sa main & scellée du Sceau Royal le 6 Août 1563; & *plus bas signé* BAVE, ayant (dit-elle) *singulier égard à la qualité des Maisons d'icelles parties*. *Louis Philibert*, auteur de plusieurs branches, éteintes, eut de *Louis* Marchand, *Claude-Philibert*, qui suit.

XVII. *Claude Philibert* de Portier fut chargé en 1575 de travailler à la *délimitation* de cette Province avec les Etats de Neufchâtel, convoqués en 1579, 1598 & 1606. Il fut l'ami de cœur de *Charles* de Lorraine, Duc de Guise, comme le témoigne une Lettre datée du 16 Nov. 1591, qui se termine ainsi: *Votre bien affectionné & obligé ami*, &c. Cette Lettre se conserve dans les Archives de la Maison de Portier. L'Archiduc *Albert* le nomma pour assister de sa part à l'audition des Comptes de Salines de Salins. Il épousa le 21 Novembre 1588 *Jeanne*, fille de *Jean* Duprel de Salins, Ecuyer. Il en eut:

1. *Pierre* de Portier, Chevalier, Mestre de-Camp d'Infanterie Bourguignonne; 2. *Hugues*; 3. *Louis*, qui suit.

Ce fut à l'interceſſion de ces trois freres que l'Empereur *Ferdinand II* accorda le 25 Juillet 1625, en ces termes: *Et posteriorum*

(a) *Maximilianus, divinâ favente clementiâ Romanorum Imperator semper Augustus, &c. Notum facimus tenore præsentium Universis quòd nostri ac imperii sacri fideles dilecti Philibertus & Ludovicus-Philibertus ambo de Porterio de Salins in comitatu Burgundiæ præcelsi generis splendore conspicui prædecessorum suorum ex inclytâ Frolesiorum prosapiâ oriundorum privilegiis & in rebus politicis & militaribus singulari prudentiâ insignes, &c. Datum in civitate nostrâ Viennâ*, le 18 Décembre 1566.

Digitized by Google

quos caros habemus interceſſionibus, la grace à une Criminelle qui avoit été condamnée à perdre la tête. On voit par des Lettres de *Charles IV*, Duc de Lorraine, adreſſées à *Louis* de Portier le 18 Juin 1634, & à *Hugues* ſon frere, le 20 Juillet 1650, qu'ils avoient l'un & l'autre une grande part à ſa confiance.

XVIII. *Louis* de Portier, né 7 Septembre 1606, fut convoqué aux Etats de 1632, 1654 & 1656.

Ce fut à l'occaſion d'une Requête de ce Seigneur que *Philippe IV*, Roi d'Eſpagne écrivit le 12 Mars 1664 au Marquis d'Hyennes, Gouverneur Gén. du Comté de Bourgogne, que, *conſidérant ſingulierement la qualité, la naiſſance, les prérogatives & les ſervices ſignalés des ancêtres de Meſſire Louis de Portier de Salins, dans ſon Comté de Bourgogne*, il eſt juſte de lui accorder ce qu'il demande.

Il ſe trouva à la tête des Seigneurs & Gentilshommes qui ſignerent en 1668 avec le Duc de Luxembourg, la Capitulation de la Ville de Salins Rien ne caracteriſe davantage la grandeur de la Maiſon de Portier de Froloys, que l'atteſtation de la Ville de Salins, qui en 1674 rendit juſtice à la naiſſance & aux ſervices de ce Seign. & de ſes illuſtres ancêtres.

Il épouſa le 16 Mars 1633 *Bonaventure*, fille de *Deſiré* Mathon, Ecuyer, & de *Françoiſe* Vornier. De ce mariage naquirent entr'autres enfans :

1. *Deſiré* de Portier ;
2. *Aigle-Pierre* ;
3. Et *Philibert* de Portier, qui ſuit.

XIX. *Philibert* de Portier, Seigneur de Saint-Georges, mort en 1718, laiſſa de *Marie-Chriſtine* d'Orchamp, ſon épouſe :

1. *Louis*, Prêtre ;
2. *Marie-Jeanne-Françoiſe* ;
3. *Françoiſe-Gabrielle*, épouſe de *Philibert* de Vancay de Conflans, Lieutenant de Roi à Pecaïs ;
4. Et *Etienne Adrien*, qui ſuit.

XX. *Etienne Adrien* de Portier épouſa en 1725 *Jeanne-Chriſtine* Poli, dont *Pierre-François* de Portier de Saint-Georges, qui ſuit.

2. *Philibert-François-Xavier* ;
3. Et *Louis* de Portier de Saint-Georges.

XXI. *Pierre-François* de Portier a épouſé en .... *Marie-Jeanne-Françoiſe*, fille de feu *François* Garnier, Ecuyer, Seigneur de Partey, & de *Marie* de Monier.

Armes : *au 1. & 4. de Breſſe*, ou *Portier ancien*, qui eſt d'*argent à la bande d'azur, accompagnée de deux lionceaux de même... Au 2. & 3. de...* qui eſt d'*or à la bande de ſable chargée de BBB d'or, ſignifians Bourgogne, accompagnée de deux clefs à l'antique de ſable, le tout chargé en cœur de l'écuſſon de Froloys, qui eſt bandé d'or & d'azur de ſix pieces à la bordure de gueules.*

HA HA

HAYE (de la), Diocèſe de Coutance, Election de Valogne en Normandie, ſuivant *la Roque*, *Hiſt. d'Harcourt, Tome II, pag.* 1101. Cette ancienne Nobleſſe eſt une branche de l'illuſtre Maiſon de Vernon, qui deſcendoit, ſuivant le même Auteur, de Re-

Digitized by Google

nauld, I du nom, Comte de Bourgogne, & d'*Alix*, fille de *Richard II*, Duc de Normandie. *Voyez* Dumoulin, *Hiſt. de Normandie; Neuſtria Pia*, ſur l'Abbaye de Preaux, de S. Evroult, Ceriſy, Leſſay, Blanchelande, Montebourg, Maſſeville *Tom. II*; *les Chartres de l'Abbaye du Bec.*

I. *Robert* de la Haye, troiſieme fils de *Guy*, Comte de Vernon, prit le premier le ſurnom de la Haye. Il accompagna le Duc *Guillaume* le Conquerant à la Bataille d'Haſtings en 1066. Il eut d'une Dame, nommée *Muriel*, deux fils: *Richard* de la Haye, Baron de la Haye du Puiſt, Connétable de Normandie; & *Raoul* de la Haye, qui ſuit. Peut-être eut-il un troiſieme fils tige de l'ancienne Maiſon de la Haye-Paiſnel, qui n'adopta que ce dernier ſurnom, dont étoit *Guillaume* Paiſnel, duquel *Orderic-Vital* a parlé ſur l'année 1087.

II. *Raoul* de la Haye fit le voyage de la Terre-Ste en 1095. Il épouſa, ſuivant les Chartres de l'Abbaye de Leſſay, une Dame, nommée *Olivé*, & fut pere de *Robert*, qui ſuit.

III. *Robert* de la Haye, II du nom, épouſa *Aliénor*, qui ratifia avec lui ſa donation de l'Egliſe & dîmes d'Emondeville.

IV. *Robert* de la Haye, III du nom, marié à *Jeanne* de Vernon, l'aînée des trois filles héritieres de *Guillaume* de Vernon, dernier du nom, Baron de Néhou; à laquelle échut dans ſon partage en 1283, le Château & la plus noble portion de la Baronnie de Néhou. De ce mariage ſortirent ſept fils & une fille.

1. *Robert*, marié à une fille de la Maiſon de Pirou, & auteur de la branche des Seig de Néhou.

2. *Jean* de la Haye, Baron de Montbray.

3. *Jean*, Sire de Perchis & d'Arondeville, qui ſuit.

4. *Jean*, Sire de la Haye-Hue.

5. *Guillaume* de la Haye.

6. *Thiébault*, Chanoine à Rouen.

7. *Philippe*, Prêtre.

8. Et *Thomaſſe*, alliée à *Raoul* de Breuilly, Chevalier, Seigneur de Claies, & mere d'*Iſabeau* de Breuilly, qui épouſa *Guillaume* de Thieuville.

V. *Jean* de la Haye, Sire d'Arondeville, à préſent dit Hérondeville, Paroiſſe ſiſe près Montebourg, de Perchis ou Perſy, fut Chevalier Banneret compris au Rolle du Cotentin de l'an 1304; il vendit aux Religieux de Montebourg en 1300 un Fief & droit de Foire à Saint-Floxel, dont il avoit rendu en 1290 aveu au Comte de Tancarville.

VI. *Roger* de la Haye, troiſieme fils de *Jean*, I du nom, Sire d'Arondeville, de Perchis & autres lieux, Chevalier Banneret, & d'une fille de Vauville, fut Seigneur de Sotteville. Il ſervit en 1360, avec *Renaud* de la Haye ſon neveu, ſous M. *Jean*, Comte d'Harcourt. Il eut de ſon mariage, avec une femme dont on ignore le nom; 1. *Jean*, Seigneur de Sotteville, pere de *Pierre* & de *Guillaume*, ſucceſſivement Capitaines du Château de Valognes, après *Jean* de Ciffrevaſt; 2. *Thomas*, qui ſuit.

VII. *Thomas* de la Haye eut entr'autres héritages une Vavaſſourie, avec un Manoir & Colombier, ſiſe en la Paroiſſe de Querqueville, près Cherbourg, & 15 ſols de rente ſur la Seign de Vauville. *Thomas* fut un vaillant homme de guerre, ſervit honorablement, & décéda dans la Pa-

Digitized by Google

roiſſe de Lieuſaint, près Valognes, dans un âge fort avancé. Il épouſa une Demoiſelle, dont ſortit *Colin* de la Haye, qui ſuit.

VIII. *Colin* de la Haye fut recueilli par *Raoul* Theſſon, ſon parent, dont l'ayeul étoit de la Maiſon de Vauville, qui prit ſoin de ſon éducation, & le fit ſervir dans ſa Compagnie. Enſuite il continua, ſous *Jean* de Ciffrevaſt, *Pierre* de la Haye de Sotteville, *Jean* Piquet, ſucceſſivement Capitaines du Château de Valognes; & *Jean* de la Haye d'Arondeville, Chevalier, qui en fut Lieutenant. *Colin* de la Haye fut reçu à la revue d'Amiens en 1386, & de Carentan en 1387 & 1388, avec *Guillaume* de la Haye & pluſieurs autres Gentilshommes d'armes d'Ordonnance. Il avoit *Pages* & *Lances*. Il fut à pluſieurs voyages de guerre avec *Jean* Paiſnel, *Renaud* du Hommet, Chevaliers, ſes parens, &c. même en Afrique contre les Sarafins. Il alla ſouvent en parti contre les Anglois, ſe trouva aux Siéges de Cherbourg, d'Arras, de Compiegne, Soiſſons, Bapeaume, & enfin à la Bataille d'Azincourt. Il épouſa *Conſtance* d'Erquembourg, fille de *Jean*, Seigneur de Croſſay; Famille noble, qui portoit pour armes *trois Aigles de gueules en champ d'argent*. De ce mariage ſortit *Robert*, qui ſuit.

IX. *Robert* de la Haye, Page de *Colin* ſon pere, portant ſa lance fut avec lui à la Bataille d'Azincourt en 1415, & aux autres Guerres avec les Nobles du Pays de Cotentin. Il épouſa *Thomine* Carbonnel, fille de *Girard* & de *Jeanne* de Varreville. De ce mariage vinrent *Guillaume*, qui ſuit; & *Jeanne*, mariée à *Jean* de Rouville, Ecuyer.

X. *Guillaume* de la Haye ſervit dès ſon jeune âge, après la réduction de la Normandie, en la Compagnie des autres Nobles, & aſſiſta aux Montres & Revues. Il fut enregiſtré dans le Catalogue de l'ancienne Nobleſſe de l'Election de Valognes, par Montfaut, ſous *Louis XI*. Il continua de ſervir, ou l'un de ſes fils à ſa place, & comparut à toutes les Montres & Revues des Nobles, dont *Robert* Joſel, Lieutenant Général de Cotentin, lui délivra un Certificat authentique le 28 Février 1480. La Roque dit que ſes fils produiſirent auſſi leur Généalogie devant les Elus, lors de la recherche de 1523. Il épouſa par contrat du 10 Décembre 1453, *Jeanne* Murdrac. Il en eut: 1. *Thomas*, qui ſuit; 2. *Pierre*, Prêtre; 3. *Jean*; 4. *Gilles*; 5. *Robert*; 6. *Florence*, mariée au ſieur *Enguerrand* Troude. Les poſtérités de *Jean* & *Gilles* ſont éteintes. A l'égard de *Robert*, le dernier de ces cinq garçons, il épouſa *Blanche* l'Ecureuil, dont il eut *Nicolas* de la Haye, qui de *Marguerite* Belleau eut *François*, marié à *Perrette* Marmion, pere & mere de *Philippe*, *Guillaume* & *Geoffroy*.

Guillaume fut allié à *Françoiſe* Colas, dont ſortit *Jean-François*, ſieur de Marais, qui produiſit devant M. de Chamillard, & fut enregiſtré au Chapitre de l'ancienne Nobleſſe de l'Election & Sergenterie de Valognes, Paroiſſe d'Alleaume. Il portoit pour armes: *d'argent, chargé d'un cœur de gueules, accompagné de ſept hermines au chef d'azur, chargé de deux ſautoirs d'or*. De ſon mariage avec *Suſanne* Cleret, ſortirent *Marie-Suſanne*, qui épouſa *Pierre* Beaugendre, Ecuyer; & *Georges-Richard* de la Haye, le-

Digitized by Google

quel en conſéquence de l'Arrêt du Conſeil du 20 Novembre 1696, & Ordonnance du mois d'Août 1697, fit enregiſtrer à l'Armorial Général les Armes *pleines d'or au ſautoir d'azur*, & quitta ſes Armes briſées. Ce *Georges-Richard* eut de ſon mariage avec *N...* de Coyſevaux un fils, décédé, ſans alliance en 1760, ayant ſervi dans le Régiment des Gardes-Lorraines avec commiſſion de Capitaine, enſuite dans les Grenadiers de France.

XI. *Thomas* de la Haye, fils aîné de *Guillaume* & de *Jeanne* de Murdrac, épouſa *Perrette* Fouquet; dont il eut, 1. *Pierre*; 2. *André*, qui ſuit; & *Chriſtine* de la Haye, mariée à *Thomas* Lecoq, Ecuyer: *Pierre* eut de *Cathérine* Digeon *Gilles* de la Haye, compris au rolle de l'arriere-ban de 1575. Il fut pere de *Pierre*, qui produiſit devant Roiſſy, & ſon fils aîné, *Jean* de la Haye, devant M. de la Potterie en 1640; & *Julien*, fils puîné dudit *Pierre*, demeurant à Cherbourg, produiſit devant M. de Chamillard, & fut enregiſtré au Chapitre de l'ancienne Nobleſſe, Election de Valognes, Sergenterie de Tollevaſt, depuis laquelle recherche cette ligne s'eſt éteinte.

XII. *André* de la Haye, ſecond fils de *Thomas* & de *Perrette* Fouquet, compris aux rolles des arrieres-bans de 1551 & 1575, eut de *Perrine* Feſſien *Enguerrand*, qui ſuit; & *Guillaume*, mort ſans enfans.

XIII. *Enguerrand* de la Haye épouſa *Ancelle* Liot; dont il eut, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *André*; 3. *Louis*, mort ſans enfans. *André* eut de *Jeanne* Layné, *Jean* de la Haye, allié à *Gratienne* Meſſens, pere & mere de *René* de la Haye, Major de la Capitainerie-Garde-côtes de Cherbourg, qui de *N...* Groult a laiſſé une fille, mariée à Portier, Seigneur du Queſné.

XIV. *Jean* de la Haye produiſit devant les Commiſſaires en 1624, & devant M. de la Potterie en 1640. Il épouſa *Scholaſtique* l'Abbé, dont *Jacques*, qui ſuit.

XV. *Jacques* de la Haye, Ecuyer, ſieur des Portes, né en 1654, maintenu & inſeré au Chapitre de l'ancienne Nobleſſe de la Vicomté de Valognes, Sergenterie de Tollevaſt, dont fut délivré un Certificat en forme le 28 Mars 1668, qui porte *qu'ils ont bien & duement prouvé être Nobles dès le tems de Montfaut*, a épouſé *Louiſe* de Manſois, fille héritiere d'*André*, Ecuyer. De ce mariage eſt ſorti *Bon-Antoine*, qui ſuit.

XVI. *Bon-Antoine* de la Haye, Seigneur de Senoville & de Maudenaville, né en 1702, a épouſé en 1724 *Jeanne-Scholaſtique-Cathérine* de Fontaine, fille de *Pierre-Julien*, Ecuyer; dont,

1. *Bon-Guillaume*, Lieutenant dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux en 1747, retiré du Service.

2. *Vincent*, appellé le Chevalier de la Haye, Lieutenant dans le Corps Royal de l'Artillerie.

3. *Jean-Gabriel*, appellé auſſi Chevalier de la Haye, Garde du Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg.

4. *N...*, dans l'Etat Eccléſiaſtique.

5. Et une fille.

Les aînés de la Maiſon de la Haye portoient *d'or au ſautoir d'azur*.

Les Seigneurs de Senoville portent: *d'argent, chargé d'un cœur de gueules, accompagné de ſept hermines 4, 2 & 1. au chef d'azur,*

Digitized by Google

chargé de deux fautoirs d'or.

Le Procès-verbal de Montfaut comprend au Chapitre de l'Election de Liſieux, un *Bertrand* de la Haye, & *Jean* ſon frere, demeurant à Orbec.

Jean de la Haye, pere de *Robert*; *Antoine* de la Haye, pere de *Daniel*, & d'*André*; *Charles* & *Louis* de la Haye, demeurant dans l'Election de Falaiſe, produiſirent devant Roiſſy en 1599, qui les reçut à jouir de leur Nobleſſe; de même que *Jacques* de la Haye, ſieur de Martinville.

En 1668, *Daniel*, *Pierre*, *François*, *Louis*, *Antoine* de la Haye, & autres de leur ligne, portant *d'azur à la bande d'or, chargé de Merlettes d'argent*, produiſirent devant M. de Marle, Intendant d'Alençon.

Pluſieurs autres du nom de la Haye ayant pour Armes : *parti d'argent & de gueules au chef de ſable, chargé de trois beſans d'or*, furent maintenus par M. de la Galiſſonniere, Commiſſaire pour la Généralité de Rouen, qui reçut auſſi une autre Famille de la Haye, qui portoit : *de gueules à la faſce d'or, à une Croix d'or en chef, une tour auſſi d'or en pointe.*

Les différentes Familles de la Haye n'ont rien de commun avec celle *de la Haye de Senoville*, branche cadette de l'ancienne Maiſon de la Haye, de laquelle on vient de donner la Généalogie.

On lit auſſi dans le Traité de la Nobleſſe de la Roque, que le Duc d'Alençon annoblit une Famille de la Haye ſur la fin du quinzieme ſiécle, ou au commencement du ſeizieme. *Pierre* de la Haye, dit il, *ch.* 28, déclara en 1440 devant *Guillaume* Prud'homme, & ſes Elus de Liſieux, que ſon pere avoit été annobli par le Duc d'Alençon..... *Robert* & *Antoine* de la Haye, ſieurs de Courcelles & du Coudray firent la même déclaration en 1640 devant les Commiſſaires de la Généralité d'Alençon.

Enfin le même la Roque met au nombre des branches de l'ancienne Maiſon de la Haye de Normandie, celles des Seigneurs de Paſſavant, de la Haye-Jouſlain & de la Haye, Seigneurs de la Pipardiere, qui ont eu des établiſſemens en d'autres Provinces, & des armes différentes; ſavoir, de la Haye-Paſſavant : *d'or, à deux faſces, & à l'orlet, de merlettes, le tout de gueules.*

De la Haye-Jouſlain : *de gueules à la Croix treffiée d'hermines.*

Et de la Haye de la Pipardiere : *de gueules à trois macles d'or*, que les puînés *briſoient d'un chevron d'argent.*

De la premiere ſortit *Jean* de la Haye, Seigneur de Paſſavant & de Chemillé, qui épouſa *Thomine* de Dinant. Ils eurent un fils, dont on ignore le nom, & une fille, *Louiſe* de la Haye, mariée à *Jean*, Seig. de Scépeaux (*a*).

Elizabeth de la Haye, ſœur ou tante dudit *Jean*, fut alliée ſur la fin du treizieme ſiécle à *Philippe* de Nemours, Chambellan de France, dont ſortit *Gauthier* de Nemours, qui épouſa *Clémence* de Dreux.

Louis de la Haye, Seigneur de Paſſavant & de Mortagne en Poitou; petit-fils dudit *Jean*, épouſa *marie* d'Orléans, fille de *Jean*, Comte de Dunois & de Longueville; duquel mariage ſortirent

(*a*) *Voyez* Moréry au mot *Scépeaux.*

Digitized by Google

le célébre *Antoine* de la Haye, Abbé de Saint-Denis en France, Fecamp & Saint-Corneille de Compiegne ; & *Yolande* de la Haye, Dame de Paſſavant, mariée, 1°. au Comte d'Armagnac, Comte de l'Iſle-en-Jourdain, dont elle eut le Cardinal d'Armagnac : 2°. à *Louis* de Brezé, Comte de Maulevrier, Grand Sénéchal de Normandie, dont ſortit *François* Brezé, qui porta la Baronnie de Paſſavant dans la Maiſon de Beauvau. On trouve encore que la Baronnie au Comté de Chemillé en Anjou, fut poſſédée par *Philippe* de Monteſpedon. Dame dud. lieu, & Dame de Beaupreau, fille héritiere de *Joachim* & de *Jeanne* de la Haye ; laquelle *Philippe* épouſa, 1°. le Maréchal de Mouteian ; 2. *Charles* de Bourbon, Prince de la Roche-ſur-Yon

Il y a lieu de croire que *Jeanne* de la Haye étoit ſœur de *Louis* & petite-fille de *Jean*, Seigneur de Paſſavant & de Chemillé.

Pour ce qui concerne les Seigneurs de la Haye Jouſlain, on remarque ſeulement que *Hardouin* de la Haye, Chevalier Banneret, fut compris dans le Catalogue de Dumoulin à l'article de Tourraine & d'Anjou ; & que *Jeanne* des Roches, fille héritiere de *Jean* des Roches & de *Jeanne* de Beaupreau, porta la Terre de la Haye Jouſlain, que l'on croit ſiſe en Touraine, dans la Maiſon de Sainte-Maure.

Pour les Seigneurs de la Haye de la Pipardiere, celui vivant dans le quatorzieme ſiécle, eſt ſans doute le même *Jean* de la Haye, compris dans le Catalogue de Dumoulin, qui lui donne pour Armes : *de gueules à trois loſanges d'or, vuidées* : Et la Roque, *trois macles d'or* (*a*). Ce dernier parle de *Louis* de la Haye, Seign. de la Pipardiere, qui épouſa dans le ſeizieme ſiécle *Anne* de Tournebu.

Il y a auſſi des Familles du nom de la Haye, établies en Bretagne, de l'une deſquelles eſt l'Abbé de la Haye, originaire de St-malo, actuellement Chanoine & Grand Pénitencier à Coutance.

HENNIN-LIÉTARD, en Hainault (*b*). Cette Maiſon s'eſt fondue dans celle d'Alſace depuis plus de 500 ans, c'eſt à dire, dans une branche cadette de cette derniere, deſcend d'anciens Généalogiſtes. Elle portoit pour armes : *d'argent au lion de ſable*, & l'on

(a) *Tom.* 2, *pag.* 1023 & 1549.

(b) Voyez *Gélie* Francome, de Liſle, Pontus Huterus, *Pierre* de Boucq, dans ſon Hiſtoire de la Vicomté de Sébourg ; Charpentier, dans ſon Hiſtoire Généalogique du Cambreſis ; le Cabinet de Meſſieurs d'Hoſier ; les Preuves de *Jacques-Antoine* de Hennin-Liétard, reçû Page du Roi en 1683.

On lit dans un Livre intitulé, *Origine de la Maiſon de Lorraine*, que *Théodoric* d'Alſace, Duc de la haute-Lorraine, eut *Simon*, qui lui ſuccéda, & *Thiéry*, Comte de Flandres, tige de la branche d'Alſace établie dans les Pays-Bas. *Pages* 18 & 194, on lit auſſi que ce *Thiéry* voulut d'abord épouſer une Italienne, veuve du Marquis Pétroni ; mais qu'il trouva en Flandres une alliance plus avantageuſe en *Gertrude* de Flandres, fille & héritiere du Comte de Flandres. Le fils aîné de ce *Thiéry*, ou *Théodoric*, (car il fut appellé ainſi indiſtinctement,) lui ſuccéda au Comté de Flandres ; & *Simon*, un de ſes autres enfans, épouſa l'héritiere du Comté d'Hennin-Liétard.

apperçoit

Digitized by Google

appercoit sur des tombeaux, & plusieurs autres anciens monumens, qui subsistent encore en Flandres, *de gueules à la bande d'or*, armes que cette Maison, porte depuis un tems immémorial.

Elle est divisée aujourd'hui en quatre branches; celle des Marquis d'Alsace en Artois, les aînés: celle des Comtes de Besou, Princes de Chimay en Hainault: celle des Comtes de Hennin-Liétard, Marquis de St. Phal, & Seigneur de Bleincourt en Champagne: celle des Seign. de Semide & de Morgny en Thierache, toutes ayant pour leurs armes, *de gueules à la bande d'or*, descendent de

Simon d'Alsace, second fils de *Thierri* d'Alsace, & de *Gertrude* de Flandres, qui épousa *Marguerite*, Dame & Comtesse de Hennin-Liétard: il vivoit en 1190.

Baudouin d'Alsace, fils de *Simon*, & de *Marguerite* de Hennin-Liétard, épousa *Isabeau* de Hainault, fille aînée de *Philippe* de Hainault, qui lui apporta pour dot la Vicomté de Sebourg & les Terres d'Angre & de Fayt. *Baudouin* le Courageux les avoit cédées à *Henri* son frere, lequel de son mariage avec *Jeanne* de Cisouin avoit eu *Philippe*, pere avec *Marie* de Ville de deux fils & quatre filles. Les deux fils étant morts en bas âge, les filles diviserent la succession; & *Isabeau*, comme l'aînée, réunit dans son partage la Vicomté de Sebourg, d'Angre & de Fayt, Terres que la postérité de *Baudouin* d'Alsace posséda très long-tems. Ce *Baudouin*, Seigneur de Hennin de Liétard & de Quincy par sa mere, quitta le nom d'Alsace, & prit celui de Hennin-Liétard, qu'il transmit à ses descendans.

Baudouin de Hennin-Liétard, son fils, épousa *Mehault*, Dame de Fontaine par don que lui en fit son frere *Nicolas*, Evêq. de Cambrai. Cette Terre fut nommée ensuite Fontaine-l'Evêque. Ce *Baudouin* vendit le Comté de Hennin-Liétard pour aller aux Croisades: il vivoit l'an 1252, & l'on trouva son Epitaphe en l'Eglise de Sebourg, ainsi écrite: (*Chy gist le Comte Baudouin de Hennin-Liétard, Chevalier, Sire de Fontaine, Sebourg. priez pour son ame*), & ses armes, de *gueules à la bande d'or*, sont sur sa tombe.

Baudouin de Hennin-Liétard, son fils, étant mort sans être marié en 1279, *Baudouin* son frere lui succéda, & fut Seigneur de Sebourg & de Fontaine: il vivoit l'an 1295, & il avoit épousé *Béatrix* de Luxembourg, fille d'*Henri* de Luxembourg. De ce mariage vinrent trois fils, *Baudouin*, *Jean*, *Vathier*. Le premier fut marié à *Eléonore* d'Aspremont en 1324, & fut Seigneur de Sebourg & de Fontaine: le second fut Seigneur de Bossu, il épousa *Jeanne* de Rochefort en Ardennes en 1329.

Vathier de Hennin-Liétard, troisieme fils de *Baudouin*, & de *Béatrix* de Luxembourg, Seigneur de Cuvilers, ou Cuviliers, & de Quincy, épousa *Jeanne* de Mouy en Vermandois: il en eut plusieurs enfans, entr'autres,

Baudouin, surnommé *Baudard* de Hennin-Liétard, qui s'allia à *Marguerite* de Montigny, en Osterlande.

Jean de Hennin-Liétard, dit de Cuviliers, fils de *Baudouin*, & de *Marguerite* de Montigny; Seigneur d'Eppe, épousa *Anne* de Beaumont, Châtelaine de Beaumont en Hainault, & Dame de

Digitized by Google

Juvigny. Il fut l'un des douze Pairs du Cambresis. Il eut de ce mariage *Baudouin* & *Jeanne* : la fille, Dame de Juvigny, fut mariée à *Gérard* de Blois, Seigneur de Bellecourt. Il rendit ſes foi & hommage le 28 Décembre 1453 au Sieur *Jean* de Croy, Seigneur de Montchavalon, pour ſa Terre de Juvigny.

Baudouin de Hennin Liétard, dit de Cuviliers, fils de *Jean*, & d'*Anne* de Beaumont, Seigneur d'Eppe, fut marié avec *Jeanne* d'Orjault, qui épouſa en ſecondes noces *Guillaume* de Dinteville, Seigneur de Roche & de Spoy.

Baudouin eut de ſon mariage *Antoine* & *Jean*. Celui-ci reçu dans l'Ordre de Malte, & Commandeur de Foiſſon, eſt mort en 1576.

Antoine de Hennin-Liétard, dit de Cuviliers, Seigneur de Roche, d'Eppe & de Semide, fils de *Baudouin*, & de *Jeanne* d'Orjault, épouſa *Jeanne* de Dinteville, fille de *Guillaume*, Seign. de Roche, & de *Jacqueline* d'Inchi ; duquel mariage ſortirent deux fils, *Jacques*, Seigneur de Roche, commandant 500 Hommes Légionaires de Champagne, & pere avec *Jeanne* d'Aſpremont ſa femme, de *Guilain* & d'*Antoine*, qui n'ont pas laiſſé de poſtérité, & *Philibert* qui la continua,

Philibert de Hennin-Liétard, Seigneur d'Eppe, de Roche & de Semide, Chevalier de l'Ordre du Roi, Enſeigne de cinq cents Hommes Légionaires de Champagne, épouſa *Marguerite* de Luxembourg. Il vint de ce mariage, *François*, Seigneur du Haut-Châtelet en Ardennes ; *Antoine* & *Jacques*, Seigneurs de Semide, d'où viennent les Seigneurs de Semide & de Morgny, qui forment la quatrieme branche, & qui ſubſiſte aujourd'hui dans *N.*... de Hennin-Liétard, Seigneur de Morgny en Thierache ; *François-Joſeph* d'Alſace-Hennin-Liétard, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc, Seigneur de Morgny & de Cury en Thierache ; & *Philippe-Louis* d'Alſace, leur frere, reçus l'un & l'autre dans l'Ordre de Malte.

Antoine de Hennin-Liétard, qui continua la branche des Marquis de Saint-Phal & de Bleincourt, fut Seigneur de Roche, de Bleincourt, d'Eſpagne & de Semide. Il épouſa *Louiſe* de Semur, fille d'*Antoine*, Seigneur de Trémon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jacqueline* de Cercy. Il eut de ſon mariage *Charles*, Seigneur de Roche, Chevalier d'Honneur au Parlement de Bourgogne, dont la poſtérité s'eſt éteinte en *Jean-François-Gabriel* de Hennin-Liétard, mort Archevêque d'Ambrun le 26 Avril 1724 ; & *Antoine*, qui ſuit.

Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Eſpagne, Baron de Dieuville, épouſa *Anne* le Clerc, veuve de *Geoffroi* de Fontaine, & fille de *Robert* le Clerc, Seigneur d'Arnonville, & d'*Anne* Hennequin. De ce mariage vint *Gabriel*, tué à la tête de ſon Régiment aux Lignes d'Arras, & *Antoine*, qui ſuit.

Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Eſpagne Baron de Dieuville & Marquis de Saint-Phal, épouſa *Guyonne* de Gaune, fille de *Barthelemi* de Gaune, Baron de Conigi ; dont il a eu, 1. *Jacques-Antoine*, qui ſuit ; 2. *Jeanne-*

Digitized by Google

Baptiſte, mariée au Marquis de Soran en Franche-Comté ; & 3. *Anne*, mariée au Marquis de Beaurepaire en Breſſe.

Jacques-Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt-de Vaubercey, d'Eſpagne, Baron de Dieuville & Marquis de Saint-Phal, Sous-Lieutenant des Gendarmes-Bourguignons, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, a épouſé *Anne-Nicole* de Belloy, fille unique d'*Hercule*, Comte de Belloy, Lieutenant pour le Roi, & Commandant à Metz : il a eu de ſon mariage, 1. *Jean-Louis*, qui fut marié ; 2. *Pierre* de Hennin-Liétard, aujourd'hui Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Laon & de Robercourt, ci-devant Capitaine Général des Eſcadres de la Religion ; 3. *Antoine-Denis* d'Alſace, Grand-Croix du même Ordre, & Commandeur de Moiſſy-Magny ; 4. *Pierre*, Chanoine de Baume-les-Meſſieurs ; 5. *Charlotte*, Chanoineſſe de Château-Chalon ; 6. *Dominique*, Chanoineſſe de Lons-le-Saunier. Ces 3 derniers ſont morts, ainſi que *Jean-Louis*, qui ſuit.

Jean-Louis de Hennin Liétard-Marquis de Saint-Phal, Seigneur de Bleincourt, &c., fils aîné de *Jacques-Antoine*, a épouſé *Marie-Eliſabeth* d'Anglebermer de Fuſtemberg, Comteſſe de Laigny en Thierache ; duquel mariage il a eu deux filles & un fils,

1. *Antoine* d'Alſace de Hennin-Liétard, mort jeune au Collége de Louis le-Grand.

2. *Louiſe-Charlotte*, morte jeune.

3. Et *Louiſe-Eliſabeth-Jacqueline* d'Alſace de Hennin-Liétard, épouſe de *Joſeph-Gabriel-Tancrede* de Felix, Marquis de Muy, Comte de la Reynarde, Lieutenant Général, premier Maître-d'Hôtel de Madame la Dauphine, morte 1 Juin 1764. Le Marquis de Muy a pour frere le Comte de Muy, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, & Menin de M. le Dauphin.

De ſorte qu'il ne reſte plus aujourd'hui de la branche qui s'étoit établie en Champagne, que *Pierre* de Hennin-Liétard, Grand-Croix de l'Ordre de Malte ; & *Antoine* d'Alſace, ſon frere, auſſi Grand-Croix du même Ordre.

Les armes : *de gueules à la bande d'or.*

JU JU

JULIEN (de), ou JUILIEN DE MONTAULIÉU, dans le Comtat Venaiſſin.

I. *François* de Julien, fils de *Gaſpard-François* & de *Roſe* Beranger, acquit le 11 Juillet 1752 de *François-Hélene* de Caritat-de-Condorcet, les Terres & Seigneuries de Montaulieu, Roche-Blaye, & la Baſtie-Coſtechaude, ſituées dans les Baronnies du Buis ; il en préta hommage noble à la Chamb. des Comptes de Dauphiné 7 Mai 1758. De ſon mariage avec *Genevieve Henriette* de Bouvayron, il a 1. *Joſeph-François* ; 2. *Jean-Paul* ; 3. *Marie-Félicité-Henriette* ; 4. *Marie-Gabrielle-Eſprite.*

Freres & ſœurs : 1. *Jean-Paul*, Archidiacre de la Cathédrale de Vaiſon, Grand Vicaire & Official

Digitized by Google

Général, qui a succédé à ce Bénéfice à *Esprit-Pierre* son oncle, qui avoit été aussi Grand Vicaire pendant plus de cinquante ans; 2. *Pierre*, Chanoine de la Cathédrale de Vaison, aussi Grand Vicaire; 3. *Joseph*, Prêtre & Official de Valréas; 4. *Thérese*, Carmelite à Avignon; 5. *Esprit*, fille; 6. *Justine*, mariée à *Jean-Jacques-Christophe* d'André de Ripert.

Cette Famille, qui possédoit anciennement les Terres de Richerenches & de Bourbouton, tire origine de *Barthelemi* de Julien, qui vivoit vers le milieu du quinzieme siécle; il eut de son mariage avec *Marguerite* d'Aubert, *Pierre* & *Antoine*, qui formerent deux branches. Celle d'*Antoine* est éteinte, & les biens en ont passé par les filles dans la Maison de Nanton.

Pierre se maria avec *Bertrone* de Reymond de Chantemerle, dont il eut *Guigues* & *Antoine*, qui formerent plusieurs branches.

Celle de *François*, fils de *Guigues* & de *François* de Chambaud, est la seule qui subsiste aujourd'hui.

LA LA

LAURENCIE (De la), en Angoumois, en Poitou & en Saintonge (*a*).

Armes: *d'azur, à un aigle d'argent à deux têtes, le vol abbaissé.*

Charles-Henri de la Laurencie, (ou, selon l'ortographe de quelques titres, *de la Laurancye*, & *de la Lorancye*), Seigneur Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, de la Croix-la-Comtesse, de la Fontguion, des Vallées, de la Tibaudiere, au Diocèse de Saintes, Election de Niort en Poitou, Généralité de Poitiers; ensemble *Noel-Bertrand* de la Laurencie, son cousin, Seigneur de Charras en Angoumois, Diocèse d'Angoulême, & de Nevig en Saintonge, Diocèse & Election de Saintes, Lieut. des Maréchaux de France au Département d'Angoumois, ont, pour établir l'ancienneté de leur race, les mêmes moyens que les Maisons les plus distinguées du Royaume. Une Terre de leur nom, des alliances illustres, la possession des qualités de *Noble & Puissant*, & de *Haut & Puissant Seigneur*, depuis un tems, où, comme on sait, l'usage libre d'une qualification étoit une preuve du droit que l'on y avoit. Cependant, malgré cet avantage, le défaut de titres ne leur permet pas de remonter leur origine commune au-dessus de leur septieme ayeul.

I. *Louis* de la Laurencie, Ec. Seigneur de la Laurencie, dont le fils,

II. *François* de la Laurencie, I du nom, Ecuyer, Seigneur de la Laurencie, de Charras & de Claix, fut accordé en mariage le 25 Janvier 1493 avec Demoiselle *Marie* de Plouer, (ortographié aussi de *Plouier*, & de *Ployer*), fille de *Jean* de Plouer, Ecuyer, Seigneur de Charras &

(*a*) La Généalogie qu'on donne de cette ancienne Noblesse est tirée de l'Armorial de France, *Tom.* 3, *Reg.* 2, 2*e. Part.*

de Claix ; mariage dont le contrat passé au lieu de la Batardiere, sous le scel de la Roche-sur-Yon, en présence de vénérable & discrette personne Messire *Louis* de la Laurencie, (frere de *François*) Licencié en Droit, & Prieur du Prieuré Conventuel de Salles, d'un *Gilles* Chasteignier, ici appellé *des Chasteigniers* (a), Ecuyer, Seigneur des Chasteigners, & de sa femme, Demoiselle *Jacquette* de Plouer, orthographié des *Plouiers*, porte expressément que le pere de la future épouse faisoit donation à sa fille de la Châtellenie, Terre & Seigneurie de Charras.

Ainsi devenu Seigneur de Charras, *François* de la Laurencie obtint au mois de Mars de l'an 1519 des Lettres Patentes en forme de Charte, par lesquelles *François I* créoit & établissoit en cette Terre quatre Foires par an, & un jour de Marché par semaine ; Sa Majesté (selon l'expression même des Lettres) *voulant traiter favorablement l'Impétrant, en considération de ses bons & agréables services.*

Le 27 Juillet 1528 il passa avec un *Jacques* de la Chambre, Seign. de Champagne & de Melleran, un acte, où l'un & l'autre est qualifié *Noble & Puissant Seigneur* ; & il étoit mort le 21 Février 1536, jour auquel ses deux fils, 1. Messire *René* de la Laurencie, Ec. Protonotaire du Saint Siége Apost. Prieur de Charras & Curé de Massignac ; & 2. *Christophe* de la Laurencie, qui suit, convinrent entr'eux par acte passé dans l'*Hôtel Noble de la Laurencie*, devant le Notaire d'Angoulême, du consentement de leur mere, & d'un *Louis* de Lérisse, leur cousin, Ecuyer, Seigneur de la Cousse, que » le premier » ayant cédé son droit d'aînesse » à son puîné, il auroit le tiers » de la Terre & Seigneurie de la » Laurencie, avec ses dépendan- » ces pour tous les droits qu'il » pouvoit prétendre, tant dans » les successions de leurs pere & » mere, que dans celles des feues » *Françoise* & *Louise* de la Lau- » rencie «.

Pour *Marie* de Plouer, elle fit le 22 Août 1541 un testament, où il est dit » qu'après s'être recom- » mandée à Saint Vivien son Pa- » tron, de l'Eglise de Charras, » elle avoit déclaré élire sa sé- » pulture au lieu de Claix ; qu'elle » vouloit que ses obséques y fus- » sent célébrées d'une maniere » convenable à sa qualité & con- » dition ; qu'elle donnoit à son » fils, *Christophe* de la Lauren- » cie, tous & un chacun ses » biens, meubles & acquêts, » immeubles présens & à venir » quelconques, en quelque part » & lieu qu'ils fussent situés, » tant en Angoumois & Poitou, » que par-tout ailleurs, & que » pour ôter tout sujet de discus- » sion entre lui & Messire *René* » de la Laurencie, son frere aî- » né, elle ordonnoit que le par- » tage fait entr'eux dès le vingt- » un Fév. 1536, seroit exécuté de » point en point «. Cependant elle ne mourut qu'après le trente Août 1556, puisque ce jour-là elle fit elle-même insinuer son testament au Greffe des Insinua-

(a) C'est-à-dire, de la Maison de Châteigner en Poitou. L'usage de mettre ainsi le nom au pluriel paroît assez ordinaire aux Familles pour se distinguer les unes des autres.

Digitized by Google

tions d'Angoulême.

III. *Christophe* de la Laurencie, Ecuyer, qualifié *Haut & Puissant Seigneur*, Seigneur de Villeneuve-la-Comtesse, de Charras & de Claix, fils de *Noble & puissant Seig. François*, Seig. de la Laurencie, de Charras & de Claix, avoit été marié dès le 20 Juillet 1528 avec Demoiselle *Marie* de la Chambre, fille de *Noble & puissant Seigneur* Messire *Jean* de la Chambre, Chevalier, Seign. & Baron de Champagne, de Melleran, de Villeneuve-la-Comtesse, & de Dame *Franquine*, ou *Jacquine* de la Rochefoucauld, & conséquemment sœur-germaine de Noble & puissant Seig *Jacques* de la Chambre, Seig Baron de Champagne, qui en faveur de son mariage lui céda » pour la » portion qui lui appartenoit » dans les successions de leurs » feus pere & mere, freres & » sœurs, les Château & Châtel- » lenie de Villeneuve-la-Com- » tesse, ses appartenances & dé- » pendances, à la charge de l'hom- » mage dû au Roi, & des au- » tres devoirs anciens, droits & » facultés que Sa Majesté pour- » roit prétendre «.

C'est à l'occasion de ce mariage que se fit l'acte du 27 Juillet 1528, où *Jacques* de la Chambre & *François* de la Laurencie paroissent ensemble. Par un autre acte en forme de partage, daté de la veille 26 Juillet, *Jacques* de la Chambre avoit confirmé le don fait à sa sœur de la Terre de Villeneuve-la-Comtesse; mais, comme cette confirmation, & le don même, avoient été, de la part de *Marie* de la Chambre, accompagnés d'une promesse de renoncer à toutes successions directes & collatérales, venues ou à venir, & de se faire à cet effet autoriser par son mari; c'est ce qui s'exécuta par l'acte du 17 Juillet sous l'autorité de *François* de la Laurencie.

Christophe de la Laurencie, & *Marie* de la Chambre, eurent de leur alliance deux fils, au nom desquels, *Marie* de la Chambre étant morte, leur pere obtint le 5 Juin 1548 une souffrance, ou pouvoir de différer jusqu'à leur majorité l'hommage qu'ils devoient au Roi pour leur Châtellenie de Villeneuve-la-Comtesse & ses dépendances, c'est-à-dire, des Terres de Villeneuve-la-Comtesse, de Villeneuve-la-Croix, de Villenouvelle & de Belleville, mouvantes de Sa Maj. à cause de sa Grosse Tour de Mauberjon, au Bailliage de Poitiers: & le dix Septembre de l'an 1573 *Christophe* de la Laurencie leur ayant, par sa mort, laissé sa succession à diviser, ainsi que celle de sa femme, ils firent un accord, par lequel le premier eut en partage la Châtellenie de Villeneuve avec la Terre de Claix, & le second celle de Chartas, mouvante du Seign. de Marthon. Ces deux fils étoient, 1. *François* de la Laurencie, qui suit; & 2 *Philippe* de la Laurencie, tige d'une seconde branche que l'on rapportera à la suite de la premiere, sous le titre de Seigneurs de Charras.

Un autre accord fait à Angoulême le 18 Août 1575 entre *Philippe* de la Laurencie, Seigneur de Charras, & un *François* Gélinard, qualifié Noble homme, Ecuyer, Seigneur de Malaville, Conseiller du Roi, Maître des Comptes en la Chambre établie au Palais à Paris, comme chargé du pouvoir de Damoiselle *Anne*

Digitized by Google

de la Roche-Andry, apprend ; » Qu'après la mort de *Marie* de » la Chambre, *Chriſtophe* de la » Laurencie s'étoit remarié avec » *Anne* de la Roche-Andry, & » qu'ayant aliéné ſes biens pro- » pres, pour remplacement il lui » avoit tranſporté, à titre d'é- » change, la jouiſſance & la pro- » priété des Terre & Seigneurie » de la Laurencie : que lors de » ſon veuvage, *Anne* de la Ro- » che-Andry avoit formé ſa de- » mande en exécution de ce » tranſport contre les enfans de » ſon mari : que la Terre lui » avoit été adjugée proviſionelle- » ment par Sentence du 11 Mai » 1572, & même qu'il avoit été » accordé entre elle & ſes Adver- » ſaires, par acte fait ſous ſeings » privés le 19 Novembre ſuivant, » qu'elle en demeureroit proprié- » taire ; mais que depuis, quand » elle avoit voulu faire recon- » noître cet acte devant Notaire » par *Philippe* de la Laurencie, » il l'avoit refuſé ; que l'ayant » fait aſſigner devant le Sénéchal » d'Angoumois, il avoit été con- » damné par Sentence du ſept » Mai quinze cent ſoixante-qua- » torze, dont il avoit appellé au » Parlem. de Paris : que la Sen- » tence avoit été confirmée en cet- » te Cour ; & que comme elle étoit » ſur le point de la faire exécuter, » il étoit convenu entre les Parties » qu'*Anne* de la Roche-Andry » auroit la Terre en toute jouiſ- » ſance & propriété «. Cette con- vention ayant été ratifiée le 23 du même mois d'Août 1575 par *Anne* de la Roche-Andry en perſonne, au Château de la Roche-Andry dans la Paroiſſe de Moulieres, la Terre de la Laurencie ſortit de la Famille.

IV. Noble & puiſſant *François* de la Laurencie, II du nom, Ec. Seigneur de Claix & de Villeneuve-la-Comteſſe, qualité en laquelle *Arnaud* d'Eſtillac, Docteur ès Droits, Abbé de Celles, (B. M. *de Cellâ*, *Diœceſis Pictavienſis*, *Ordinis Sancti Auguſtini*) lui fit hommage le 11 Août 1562 de ſon Hôtel, ou Manoir de la Croix-la-Comteſſe, comme mouvant de Villeneuve, avoit dès-lors épouſé Damoiſelle *Sidoine* de Canquelin, fille de Meſſire *Jean* de Canquelin, Chevalier, Seig. d'Oſtz & de Prahec, & de Dame *Catherine* de Mathefelon, ſuivant le contrat de ce mariage paſſé au Château Noble d'Orfeuille, dans la Paroiſſe de Priſſé, reſſort de Niort, le 21 Avril 1560 en préſence d'un *Jacques* de Mathefelon, Ecuyer, Seign. d'Orfeuille & de la Charriére, oncle maternel de *Sidoine* de Canquelin, de Meſſire *Jean* Bouchard d'Aubeterre, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin-de-la Coudre & de Chevalon ; d'un *Chriſtophe* de la Chambre, Ecuyer, Seigneur de la Jarrire-Audouin ; d'un *Charles* du Petit-Creux, Ecuyer, Seign. de la Gueſſonniére ; d'un *Léon* Bouchard-d'Aubeterre, Ec. Seigneur de Chevalon ; d'un *Jacques* de Savignac, Ecuyer ; Seigneur de Saint-Prier ; d'un *René* du Chillau, Ecuyer, Seigneur du Chillau, & de Meſſire *Michel* de Barrilier, Prieur de Villeneuve-la-Comteſſe, tous parens des Parties contractantes.

Sidoine de Canquelin eſt encore nommée dans la tranſaction du 10 Septembre 1573 ; mais étant morte depuis, *François* de la Laurencie prit une ſeconde alliance avec Damoiſelle *Jeanne*

Digitized by Google

Frotier de la Meſſeliere (a), qui dès le 24 Avril de l'an 1598 étoit remariée avec *Charles* de la Foreſt, Ecuyer, Seigneur de Malvaut (ou de la Grand Malvaut, dans la Paroiſſe de Loulay) & de la Roche-Montbaut.

Il paroît que dans les troubles qui agiterent le Royaume ſous *Henri III*, ſur-tout les Provinces de Poitou, de Saintonge & d'Angoumois, *François* de la Laurencie n'avoit abandonné ni la créance de ſes petes, ni le ſervice de ſon Souverain. Ce qu'il fit pour le Roi *Henri III* ſe trouve dans la Lettre ſuivante:

» Monſieur de Villeneuve-la-» Comteſſe, j'ai ſu du Sr. de Ma-» licorne (*Jean* de Chourſes ou » Sourches) Gouverneur de mon » Pays de Poitou, le bon de-» voir que vous faites de con-» ſerver ſoigneuſement votre » Château de Villeneuve, & » empêcher que mes adverſaires » ne s'en emparent au préjudice » & déſavantage de mon ſervi-» ce, à quoi je vous prie de » continuer, & comme à choſes » où il ne va pas moins de vo-» tre intérêt particulier, que de » mondit ſervice, vous aſſurant » que je vous en ſaurai très bon » gré, & y entretiendrai l'année » prochaine un nombre d'hom-» mes ſouffiſant pour la garde » d'icelui, que je ferai employer » ſur l'Etat des Garniſons de Poi-» tou, afin de vous donner plus » de moyens de me faire ce ſer-» vice, & à vous-même le bien » de profit que vous en devez » attendre, priant Dieu, Mon-» ſieur de Villeneuve-la-Com-» teſſe, qu'il vous ait en ſa gar-» de. De Paris le ſeptieme jour » de Novembre 1585. *Signé*, » HENRI.

La ſuſcription eſt: A Monſieur de Villeneuve-la-Comteſſe.

Et le 24 Novembre 1588, il eut encore du même Prince une Ordonnance qui contient que: » Sur une Requête qu'il avoit » préſentée au Conſeil, pour être » payé de la ſomme de ſix cents » dix écus à lui dûe pour quinze » mois de la ſolde & entrete-» nement de dix Soldats tenans » garniſon dans ſon Château de » Villeneuve, ſitué entre les Vil-» les de Niort & de St.-Jean » d'Angely, Sa Maj. renvoyant » la Requête à ſon amé & féal

(a) Le nom de la Meſſeliere n'eſt point ainſi joint à celui de Frotier dans l'acte qui fournit la preuve de l'alliance de *François* de la Laurencie avec *Jeanne* Frotier; mais ce que cet acte n'apprend point, on le trouve dans un autre, où *Jeanne* Frotier paroît comme tante de *Gaſpard* Frotier, Seigneur de Chamouceau, qui étoit fils de *Pierre* Frotier, Seigneur de la Meſſeliere & de Chamouceau, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, & d'*Yolande* de Voyer de Paulmi d'Argenſon; & l'on ſçait que celui-ci étoit ſorti du mariage de *François* Frotier, Seigneur de la Meſſeliere & de Baigneux, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de l'Ordonnance de Sa Majeſté, &c. avec *Antoinette* Goumard, fille de *François* Goumard, Chevalier, Seigneur d'Eſchilai; mais on ignore ſi *Jeanne* Frotier étoit ſœur germaine ou ſeulement conſanguine de *Pierre* Frotier.

Digitized by Google

» Conſeiller le Sieur de Malicorne, Chevalier de ſes Ordres, » Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ſes Ordonnances, » Conſeiller en ſon Conſeil, » ſon Gouverneur & Lieutenant » Général de Poitou, lui mandoit » de vérifier ce qui étoit dû à » l'Impétrant, & de pourvoir à » ſon paiement «.

Il n'avoit eu de ſa premiere femme qu'une fille nommée *Catherine* de la Laurencie, alliée à *Jacques* de Nourigier, Ecuyer, Sieur des Granges : de *Jeanne* Frotier de la Meſſeliere il laiſſa pour fils unique,

V. Haut & puiſſant *Gabriel* de la Laurencie, Ecuyer, Seign. Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, qui, par contrat paſſé à Migré le 11 Fév. 1603, du conſentement de ſa mere & de *Gaſpard* Frotier, Ecuyer, Seigneur de Chamouceau, ſon couſin-germain (*a*), épouſa Damoiſelle *Catherine* Cheſnel, fille de Haut & puiſſant *Guy* Cheſnel, Ecuyer, Seigneur Châtelain de Migré, les Groies, & de la Flamèniche-rie, & de Damoiſelle *Amice* de Polignac, ſœur de Meſſire *Léon* de Polignac, Chevalier, Seigneur d'Eſcoyeux, de Vénérant, de Paranſai, de Machécou, &c.

Gabriel de la Laurencie fit hommage au Roi pour ſa Châtellenie de Villeneuve-la-Comteſſe le 15 Mai 1612, & mourut peu d'années après, ayant eu de ſon mariage avec *Catherine* Cheſnel, 1. *Charles* de Laurencie, qui ſuit ; 2. *Louis* de la Laurencie, Seigneur de Puigarreau, mort ſans poſtérité depuis le 3 Août 1660 ; & 3. *Gabriel* de la Laurencie, Seigneur de Mouliéres, à qui le Maréchal de la Force (*Jacques-Nompar* de Caumont) Lieutenant Général des Armées du Roi, donna, du Camp de Bioncourt, le 12 Novembre 1635 un certificat où il eſt dit : » qu'il s'étoit trou-» vé dans cette armée avec le » Ban de Poitou, faiſant pour » *Charles* de la Laurencie, ſon » frere, Sieur de Villeneuve-la-» Comteſſe, & qu'il avoit ſervi » continuellement dans la Bri-» gade du Sieur de S. Georges » de Vérac.

Le même *Gabriel* de la Laurencie, Seigneur de Moulietes, fit à ſon frere aîné, le 2 Mars 1640, une ceſſion de toutes les parts & portions qui lui pouvoient appartenir dans les ſucceſſions de leurs feus pere & mere ; cependant s'étant marié depuis avec une *Madeleine* Girault, il en eut une fille nommée *Bénigne* de la Laurencie, qui épouſa *Charles* de la Laurencie, Seign. de Beaulieu, dont il ſera parlé plus bas.

VI. Haut & puiſſant Seigneur *Charles* de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, donna le 21 Avril 1623 un dénombrement de ſa Terre, tel qu'il avoit été donné en 1612 par ſon pere, antérieure-

(*a*) C'eſt de cette qualité que ſe tire la preuve de la Généalogie de *Jeanne* Frotier, & de ſa deſcendance des Seigneurs de la Meſſeliere. *Gaſpard* Frotier, qui fut depuis Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie entretenu pour le ſervice du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Chevalier de ſon Ordre, eſt celui qui avoit épouſé le 31 Octobre 1588, *Eliſabeth* de la Rochefoucauld, fille de *Jean* de la Rochefoucauld, Seigneur de l'Epinai, puînée de la branche des Seigneurs de Bayers & de la Bergerie.

Digitized by Google

ment par les autres auteurs, poſſeſſeurs de cette Terre. Il eut du Roi, le onze Septembre 1627, une Commiſſion de Capit. d'une Compagnie de nouvelle levée de cent Hommes de guerre à pied dans le Régiment de Jonſac; fut pourvû le trente-un Décembre 1633 d'une Charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en conſidération de ſes bons & agréables ſervices; & le 6 Juillet de l'année ſuivante il obtint en l'Election de Niort une Sentence portant: » qu'en » conſéquence des titres qu'il » avoit produits, il ſeroit em» ployé au rang des Nobles, &, » en cette qualité, jouiroit de » l'exemption des Tailles, tant » qu'il vivroit noblement, & ne » feroit acte dérogeant à ſa no» bleſſe «.

Il avoit épouſé, par contrat paſſé au lieu de Deuil, Reſſort de Saint-Jean d'Angely, le huit Juillet 1624, en préſence de *Jean* Cheſnel, Ecuyer, Seigneur de Migré, ſon oncle maternel, Damoiſelle *Luce* de Montberon, ſœur de *Jean* de Montberon, qualifié Chevalier, & tous deux enfans de *Michel* de Montberon, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, demeurant en ſa maiſon noble au lieu de Deuil, & de Damoiſelle *Françoiſe* de Francœur, ou Faucœur (*a*). De ce mariage ſortirent quatre enfans; dont l'aîné, par acte de partage fait avec les autres le 21 Juin 1664, prit ſes préciput & avantages nobles, ſuivant la coutume. Ces enfans étoient, 1. *Henri*, qui ſuit; 2. *Charles* de la Laurencie, Seigneur de Beaulieu Saint-Méard, dans la Paroiſſe d'Aulnay, marié avec *Bénigne* de la Laurencie, ſa couſine-germaine, mariage dont il eut *Henri-Charles* de la Laurencie, Seigneur de Beaulieu, qui épouſa une fille d'*Henri* de la Laurencie, ſon oncle; 3. *Marie*, & 4. *Françoiſe* de la Laurencie, femmes, l'une de *Jean* Aubert, Ec. Seigneur du Petit Mont & de Saſlebeuf; l'autre de *Bernard* d'Algret d'Auléde, Seigneur de Servanche en Périgord.

VII. Haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Henri* de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, qualité en laquelle ſon hommage fut reçu au Bureau des Tréſoriers Généraux de France à Poitiers, le 5 Janv. 1663, avoit été marié dès le 3 Août 1660 avec Demoiſelle *Renée* de Caſtelo, fille de Haut & puiſſant Meſſire *Pierre* de Caſtelo, Seigneur de Teſſon, dans la Paroiſſe de Saint Jean de Priſſé, & de Dame *Claude* de Béchillon, ſa premiere femme. Le contrat de ce mariage où aſſiſterent, du côté de *Henri* de la Laurencie, Haut & Puiſſant *Charles* de la Laurencie, ſon frere; *Louis* de la Laurencie, Seigneur de Puigarreau, & *Gabriel* de la Laurencie, Seig. de Moulieres, ſes oncles; Haut & puiſſant *Henri* de Beauchamp, Seign. de Grandfief, & *Charles* de Beauchamp, Seigneur de Cherbonnieres, ſes couſins-germains & iſſus de ger-

(*a*) Elle eſt nommée *Françoiſe* de Faucœur dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tom.* 7, *pag.* 28, où la Généalogie de la Maiſon de Montberon eſt rapportée à l'occaſion de *Jacques*, Sire de Montberon, Maréchal de France, mort en 1422.

Digitized by Google

main ; & du côté de *Renée* de Caſtelo, Haute & puiſſante Dame *Eliſabeth* Gourjault, ſa bellemere, femme en ſecondes noces du Seigneur de Teſſon, *Jean* de Caſtelo, Seign. de Maillé ; Hauts & puiſſans *Charles* & *Louis* de Béchillon, Seigneurs d'Erlau & d'Eſpinou, ſes oncles maternels, & Dame *Louiſe* de Béchillon, ſa tante, femme de Meſſire *François* de Lignieres, Seign de St. Pompain, &c. porte : » que le » Seigneur de Teſſon laiſſoit à ſa » fille, comme héritiere en par» tie de *Claude* de Béchillon ſa » mere, & de ſes ayeul & ayeule » maternels, la propriété & la » jouiſſance de la maiſon des » Roches-de-Beaumont, avec ſes » appartenances & dépendan» ces «.

Mais ce ne furent pas encore là les ſeuls biens que cette alliance valut à *Henri* de la Laurencie. Il eſt dit dans l'acte d'un partage noble fait le 21 Novembre 1665 entre lui & Demoiſelle *Marie* de Caſtelo, ſœur de ſa femme, que les deux ſœurs étant héritiéres dans la ſucceſſion de Dame *Renée* d'Albene, leur ayeule maternelle, par repréſentation de *Claude* de Béchillon leur mere, *Renée* de Caſtelo, qui étoit l'aînée, avoit exercé les droits d'aîneſſe.

Henri de la Laurencie étoit mort le 25 Août 1685, ayant laiſſé *Renée* de Caſtelo ſa femme, chargée de ſept enfans, ſavoir, 1. *Pierre-Henri* de la Laurencie, qui ſuit ; 2. *Pierre* de la Laurencie, nommé avec ſon aîné dans l'acte d'un partage noble en date du 17 Septembre 1697 ; 3. *Louiſe* de la Laurencie, dès lors mariée avec *Henri-Charles* de la Laurencie ſon couſin-germain ; 4. *Catherine* de la Laurencie, femme de *Léon* Jourdain, Seign. de Chantecour ; 5. *Bénigne* ; 6. *Eliſabeth* ; & 7. *Marie-Anne* de la Laurencie, dont les deux premieres furent Religieuſes Carmélites à Niort, & la troiſieme au Monaſtere des Urſulines de la même Ville.

VIII. Haut & puiſſant Seign. *Pierre-Henri* de la Laurencie, Seigneur Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, de la Fontguion, des Vallées, &c, ayant été aſſigné devant M. de Maupeou-d'Ableiges, Intendant & Commiſſaire départi dans la Généralité de Poitiers, lors de la derniere recherche, obtint le 29 Janvier 1700 un Jugement de cet Intendant, qui le maintient dans ſa Nobleſſe, après l'avoir juſtifiée par pluſieurs titres depuis l'an 1493, c'eſt-à-dire depuis l'époque où remonte cet article.

De ſon mariage avec Demoiſelle *Jeanne* du Laux, fille d'*Armand* du Laux, Seign. de Champnier en Périgord, & de Dame *Marie-Sibille* Jaubert de Saint-Gélais, mariage qui fut arrêté le 29 Août 1685, par contrat paſſé devant le Notaire Royal du Bourg de Champnier, en préſence de Meſſire *Armand* du Laux, Seigneur d'Alemant, de *Jean* du Laux, Seigneur de Savignac, de *Gabriel* du Laux, Seigneur d'Alemant, & d'*Armand* du Laux, Seigneur de Saint-Junien, il laiſſa à ſa mort, 1. *Charles-Henri* de la Laurencie, qui ſuit ; 2. *François* de la Laurencie, né le 8 Mai 1688, reçu Chevalier de Malte, & Page du Grand Maître, le 24 Décembre 1699, ſur les preuves de ſa Nobleſſe, tant maternelles

Digitized by Google

que paternelles, faites au Grand-Prieuré d'Aquitaine devant les Chevaliers *Jacques* de Ferrières de Champigny, Commandeur d'Ausigné, *Gabriel* Thibault de la Carte, Commandeur des Espaux, Commissaires nommés par délibération du Chapitre Provincial. (Il étoit en 1728 Commandeur de St. Remi & de Lavanceau). 3. *Jean-Baptiste* de la Laurencie, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Bayeux; 4. *Marie-Anne* de la Laurencie; & 5. *Catherine* de la Laurencie.

IX. *Charles-Henri* de la Laurencie, Seigneur Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, est né le 7 Juin 1686, reçu Page de la Grande-Ecurie le 30 Avril 1701; il obtint une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment d'Aubusson le 25 Avril 1706, & a eu la Croix de Saint Louis le 29 Oct. 1719, en considération de son service dans le Régiment, soit tandis qu'il avoit porté le nom d'Aubusson, soit depuis qu'il portoit celui de Cayeux.

Il a été marié par contrat du 4 Février 1728 avec Demoiselle *Marie-Anne* de la Laurencie, sa cousine, de la branche des Seigneurs de Charras, dont on parlera plus bas; & de ce mariage il a pour enfans,

1. *Bernard-Henri* de la Laurencie, né le 30 Novemb. 1731.
2. *François* de la Laurencie, né le 15 Août 1715.
3. *Jean-Henri* de la Laurencie, né le 22 Octobre 1716.
4. *François* de la Laurencie, né le 5 Mars 1738.
5. *Jacques* de la Laurencie, né 18 Avril 1739.
6. *Jeanne-Marie* de la Laurencie, né 3 Août 1733.

Seconde Branche des Seigneurs de Charras.

IV. *Philippe* de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur de Charras, &c. (second fils de *Christophe* de la Laurencie, & de *Marie* de la Chambre) fut d'abord Seigneur en partie de Villeneuve-la-Comtesse; mais par le partage fait avec son frere aîné le 10 Sept. 1573, celui-ci lui ayant cédé la Terre de Charras, il lui remit à son tour tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur la Terre de Villeneuve-la-Comtesse, & sur celle de Claix.

Il avoit épousé par contrat du 20 Décembre 1570 Demoiselle *Jeanne* de Lérisse, fille & héritiere de *Claude* de Lérisse, Ecuyer, Seigneur de la Cousse, dans la Vicomté de Roche-Chouard en Poitou, & de Demoiselle *Louise* du Guéroys, ou, selon la différente ortographe du même titre, du *Guérouthet*, *du Guérouher*, & *du Guéroulx*: & l'ayant de fort bonne heure laissé veuve avec un fils, elle se remaria deux fois; la premiere, avec *Mondot* de Blon, Ecuyer, Sieur de Mareuil, dont elle eut un fils nommé *Pierre* de Blon, qualifié Ec. Sieur de la Salle; la seconde, avec *Arnaud* Lesperon, Ecuyer, Sieur des Loges, avec qui elle vivoit encore le 2 Mai 1611, *date d'une transaction faite entr'elle & le fils de son premier lit, pour son douaire, & des redditions de compte de tutelle.* Ce fils étoit,

V. *Jean* de la Laurencie, Ec. Seigneur de Charras, qui avoit été marié dès le 5 Juin 1555 avec Demoiselle *Susanne* de la Garde, fille de *François* de la Garde, Ec. Seigneur de Nanteuil, & de Da-

Digitized by Google

moiſelle *Catherine* d'Authon.

Il paroit par le contrat de ce mariage, qu'à la révolution preſque générale que la Religion ſouffrit en Poitou, *Jean* de la Laurencie ne conſerva pas la croyance de ſes peres auſſi fidélement que la branche aînée de ſa Famille. En effet, ce contrat paſſé en la maiſon noble de Nanteuil, dans la Paroiſſe de Sers, Châtellenie de Marthon, en préſence de *Pierre* de Blon, frere utérin de *Jean* de la Laurencie, d'un *François* de Cognac, Ecuyer, Seign. du Boisbellet; d'un *Gilbert* Chazeau, Ecuyer, Seigneur de Puibaron & de Tilly; d'un *Guy* Prévoſt, Ecuyer, Seigneur du Saulx; d'un *Jean* de la Garde, Ecuyer, Seig. de Nanteuil, des Défants & de Birac, frere-germain de *Suſanne* de la Garde; de *Gabriel* de Livenne, Ec. Seig. du Bouex ſon frere utérin; d'un *Bertrand*, & d'un *Geoffroi* Audier, Ec. & Seigneur de Montchenil & de Leſterie, ſes couſins-germains; d'un *Aaron* de Livenne, Ec. Sieur de la Bergerie, & de quelques autres, porte expreſſément: » que » le mariage devoit ſe faire dans » l'Egliſe Réformée «.

Au reſte, il obtint du Roi *Henri IV*, au mois d'Octobre de l'an 1609, des Lettres Patentes en forme de Charte, qui portent que: » Sur ce qu'il avoit » expoſé que le feu Roi *Fran-* » *çois I.* avoit, par Lettres du » mois de Mars 1519, créé qua- » tre Foires par an, & un Mar- » ché par ſemaine au Lieu de » Charras; mais que ces Foires » & Marchés avoient été inter- » rompus pendant quelque tems » à cauſe des guerres; Sa Ma- » jeſté déſirant uſer envers lui » de pareille grace que le Roi » *François I* avoit fait envers » *François* de la Laurencie ſon » biſayeul, en faveur de ſes bons » & recommandables ſervices, » confirmoit les mêmes Foires & » Marchés, & les créoit de nou- » veau, en tant que de beſoin, » pour être rétablies & entre- » tenues aux jours marqués dans » les premieres Lettres de créa- »tion «. Ces Lettres ſignées ſur le repli, Par LE ROI, PARNAJON.

Il vivoit encore le 27 Juin 1646, mais extrêmement âgé, & même ſe ſentant fort incommodé, il fit ce jour-là une ceſſion de ſa Terre de Charras à l'aîné de ſes trois fils, qu'il avoit eus de ſon mariage avec *Suſanne* de la Garde, ſavoir, 1. *Bertrand* de la Laurencie, qui ſuit; 2. *Gui* de la Laurencie, Seigneur de Montgeillas, ou Montguillard, nommé Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes de pied dans le Régiment de Fougeres, par commiſſion donnée à Saint-Germain-en-Laye le 16 Septembre 1627; & 3. *Jérôme* de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur de la Plaigne l'an 1619.

Bertrand de la Laurencie, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Charras & de Séguiniac, ayant embraſſé le parti de *Marie* de Médicis, mere du Roi *Louis XIII*, lorſque cette Princeſſe prit les armes contre les inſolens Favoris qui obſédoient le Roi ſon fils, eut le 20 Juillet 1620 une Commiſſion qui eſt conçue en ces termes:

» MARIE, par la grace de » Dieu, Reine de France & de » Navarre, Mere du Roi: au » Sieur de Charras, SALUT. La » longue patience que Nous avons » eue ayant endurci le cœur de » ceux qui abuſent du nom & de » la bonté du Roi, notre très » honoré Seigneur & fils, juſ- » qu'à tel point, que voulans

Digitized by Google

» faire servir toutes choses à leur » ambition déréglée & avarice » insatiable, après avoir em- » ployé en vain tous les artifi- » ces du monde, dont ils se sont » pu aviser, pour Nous oppri- » mer avec les Princes du Sang, » & autres Princes & grands Sei- » gneurs du Royaume, ne se con- » tentant de les tenir avec Nous » dans un mépris insupportable, » ils sont si audacieux que de » vouloir, à force ouverte, per- » dre & ruiner par les armes du » Roi, ceux qui devroient en » attendre leur protection; pour » à quoi obvier, voyant qu'au » lieu d'entendre les remontran- » ces salutaires que Nous avons » faites au Roi, on prend ces » voies périlleuses qui ne ten- » dent qu'à la ruine de l'Etat & » à la désolation du peuple, pro- » testant que Nous n'agissons que » pour en empêcher le cours, & » Nous garder d'oppression; Nous » aurions, de l'avis desdits Prin- » ces du Sang, autres Princes, » Ducs, Pairs, Offic. de la Cou- » ronne & Grands Seig du Royau- » me, résolu de lever & mettre sus » un bon nombre de gens de » guerre tant de pied que de Che- » val, & les faire conduire par de » bons, vaillans & expérimentés » Capitaines, fideles & affirmés. » A CES CAUSES, & pour l'en- » tiere confiance que Nous avons » en vous & en vos sens, va- » leur & sage conduite, Nous » vous avons commis & dépu- » té, commettons & députons » par ces Présentes signées de no- » tre main, pour lever & met- » tre sur pied incontinent, & le » plus diligemment que faire se » pourra, une Compagnie de cent » hommes de gens de pied des » plus vaillans & aguerris que » vous pourrez trouver & élire; » lesquels vous conduirez & ex- » ploiterez sous la charge de no- » tre cousin le Duc d'Epernon » votre Colonel, là, par où, & » ainsi qu'il vous ordonnera pour » notre défense, les faisant vivre » avec telle police & discipline, » que Nous n'en recevions au- » cune plainte; & Nous vous fe- » rons payer, vous & les susdits » hommes, des soldes, états & » appointemens, qui vous seront » & à eux dûs, selon les rôles » des montres & revues qui en » seront faites par les Commis- » saires & Contrôleurs des Guer- » res à ce commis, tant & si » longuement qu'ils seront sur » pied; de ce faire vous avons » donné & donnons plein pou- » voir, autorité, commission & » mandement spécial. MAN- » DONS à tous ceux qu'il appar- » tiendra, qu'à vous en ce fai- » sant soit obéi: en témoin de » quoi Nous avons fait mettre no- » tre Scel à ces Présentes DONNÉ » à Angers le onzieme jour de » Juil. 1620. *Signé*, MARIE; & » *plus bas*, Par la Reine, Mere » du Roi, BOUTHILLIER «.

Chacun sait quelles furent les suites de cette guerre, presqu'aussitôt éteinte qu'allumée par la défaite des Troupes de la Reine au Pont de Cé le 7 Août de la même année 1620, & par le Traité que lui fit signer le 10 l'ambitieux Chef de son Conseil, véritable auteur des troubles par les conseils qu'il avoit suggérés à la Princesse, & également ardent à les pacifier pour l'avancement de sa propre fortune.

Lors de la recherche *Bertrand* de la Laurencie fut assigné devant M. d'Aguesseau, Maître des Requêtes, Président au Grand Con-

Digitized by Google

ſeil, & Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres du Roi dans la Généralité de Limoges, & Election de Saintonge & Coignac; mais ayant juſtifié ſa deſcendance depuis *François* de la Laurencie, ſon triſayeul, mari de Dame *Jacquine* de la Rochefoucauld, il obtint le 22 Décembre 1666 une Ordonnance, par laquelle M. d'Agueſſeau, après avoir vu & examiné ſes titres, & ſuffiſamment inſtruit que tous les dégrés de filiation cottés en ſa généalogie étoient ſi bien établis, & ſa Nobleſſe juſtifiée depuis une ſi longue poſſeſſion, que le Traitant même & ſon Procureur, loin d'avoir aucun moyen de la lui conteſter, conſentoient qu'il y fût maintenu & déchargé de toute aſſignation, lui donna acte de ſa production, décida que ſes titres lui ſeroient rendus, & que l'inventaire qui en avoit été arrêté devant lui, demeureroit pour être envoyé au Conſeil de Sa Majeſté.

Il avoit épouſé dès le 17 Décembre 1619 Damoiſelle *Léonarde* Audier, ſœur de *Marguerite* Audier, femme de Haut & puiſſant Seigneur *Guy* d'Aydie, Seigneur de Bernardières, dans la Paroiſſe de Champeau en Périgord, & toutes deux filles de *Bertrand* Audier, Ecuyer, Seig. de Montchenil, dans la Paroiſſe de Saint-Martial de Valette en Périgord, & de Demoiſelle *Antoinette* de Pourtenc de la Labarde. De ce mariage, dont le contrat paſſé au Château de Montchenil, cite pour aſſiſtans du côté de *Bertrand* de la Laurencie, *Gabriel* de Livenne, Ecuyer, Seigneur du Bouex; *Jean* de la Garde, Ecuyer, Seigneur de Nanteuil; *Luc* de Coiguac, Ecuyer, Seigneur du Boisbellet, tous trois ſes oncles, avec ſes deux freres *Guy* & *Jérôme* de la Laurencie; & du côté de *Léonarde* Audier, Haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Armand* d'Aydie, Seign. Comte de Riberac, &c. Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat & Privé, Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ſes Ordonnances; Meſſire *Charles* de la Marthonie, Seigneur de Puiguilhem; un *Geoffroi* Audier, Ecuyer, Seigneur de Leſterie, & un *Jean* de Saulaire (du nom de Beaupoil), Ecuyer, Seigneur de Quinſſac & de Gorre, ſortirent deux fils, *Jean* & *Armand* de la Laurencie. *Jean* de la Laurencie, Seigneur de Charras & de Jumillac, épouſa le vingt-quatre Juin 1653 *Louiſe* des Doucets, mais il n'eut point d'enfans de ce mariage, & la Terre de Charras retourna à ſon puîné par une donation ſpéciale qu'il lui fit de cette Terre, & de tous ſes droits en Juſtice Haute, Moyenne & Baſſe, cens, rentes & devoirs ſeigneuriaux, ſoit du fonds de la Terre, ſoit acquis par lui-même.

VII. *Armand* de la Laurencie, Seign. de Montgeillas, ou Montguillard, puis de Charras, de Chadurie, des Thibaudières, de Rodas, &c. eut ces trois dernieres Terres par le contrat du 10 Mai 1668 avec Demoiſelle *Marie* Cladier, fille de *Guillaume* Cladier, Seigneur de Chadurie, l'un des *anciens Pairs de l'Hôtel de Ville* d'Angoulême (a), & de *Catherine* Duſſieux. En effet, par le contrat

(a) Cette qualité de *Pair de l'Hôtel de Ville* eſt apparemment la même choſe que celle d'*Echevin*: cependant on n'a point trouvé le nom de *Guillaume* Cladier dans la Liſte des Maires & Echevins d'Angoulême.

Digitized by Google

de ce mariage passé à Angoulême, *Guillaume* Cladier & *Catherine* Dussieux donnerent d'abord à leur fille tous leurs biens, domaines & héritages situés dans les Paroisses de Rodas, de Maignac, de Juillac & de Maisac; ensemble toutes les rentes seigneuriales qui leur étoient dûes, tant sur le Bourg que sur les Habitans de Rodas: & Messire *Jean* Cladier leur fils, Avocat au Parlement, en faveur de qui *Marie* Cladier avoit renoncé à leur succession, étant mort apparemment sans postérité, celle-ci recueillit aussi tous les biens, du nombre desquels étoient la Terre de Chadurie & le Fief des Thibaudiéres, dans la même Paroisse de Chadurie.

Armand de la Laurencie testa conjointement avec *Marie* Cladier sa femme, le 13 Décembre 1704, & ne survécut pas beaucoup à cette époque. Ils avoient eu de leur commune alliance, 1. *Bertrand* de la Laurencie, qui suit; 2. *François* de la Laurencie, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere, & quelques autres enfans, ou morts alors, ou Religieux.

XIII.. *Bertrand* de la Laurencie, II du nom, Seign. de Charras, de Névig, de Sonneville, des Seurres en Saintonge, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ancien Lieutenant des Maréchaux de France, & leur Subdélegué dans les Bailliages de Saint-Jean d'Angéli & de Coignac, naquit le 22 Septembre 1669. Il entra vers la fin de 1686, ou au commencement de l'année 1687 dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, où il demeura jusqu'au 10 Septembre 1688 que M. de Jauvelle, Lieutenant Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, lui donna son congé absolu, en attestant » qu'il avoit très bien » servi Sa Majesté pendant un » an huit mois & demi, & qu'il » ne quittoit le service que pour » commander une Compagnie de » Cavalerie ou Chevaux-Légers, » que le Roi lui avoit accordée «.

Sa Commission en date du 20 Août précédent porte qu'il étoit même chargé de lever cette Compagnie, avec laquelle dès le 13 Décembre suivant, il eut ordre de » passer dans le Régiment de » Royal-Piémont, Cavalerie, » pour y servir sous le Marquis » de Rivarol, Mestre-de Camp, » de même que les autres Com- » pagnies dont le Régiment étoit » composé «. Il y servit pendant treize années consécutives, & toujours avec beaucoup de distinction, selon les termes mêmes d'un certificat donné à Clermont en Auvergne le 26 Juin 1722 par M. le Vicomte de Beaune, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandant dans la Province d'Auvergne & Pays de Combrailles, &c. comme ancien Mestre-de-Camp du Régiment de Piémont après le Marquis de Rivarol.

Environ trois mois après sa retraite, le 22 Janvier 1702, il obtint l'Office de Lieutenant des Maréchaux de France en la Sénéchaussée d'Angoulême, créé par l'Edit du mois de Mars 1693, & prêta le serment au Tribunal le 25 du même mois. Quoique proprement il ne servît plus le Roi, le service que l'on rend dans les Offices des Lieutenans des Maréchaux de France n'étant point compté pour un service Militaire, Sa Majesté actuellement regnante, informée

informée de ceux qu'il avoit rendus au feu Roi dans les divers Emplois de guerre qui lui avoient été confiés, ne laissa pas de lui accorder la Croix de Saint Louis le 27 Juin 1721. » Nonobstant » l'Edit de 1719 concern. la confirmation & institution de l'Or» dre de Saint-Louis, il fut ex» pressément porté que nul ne » pourroit y être admis, s'il n'é» toit encore actuellement dans » les Troupes en qualité d'Offi » cier, & qu'aux termes de cet » Edit il ne pût espérer d'être » admis dans l'Ordre, ayant été » obligé, quelque tems aupara » vant, de quitter l'Emploi qu'il » avoit dans les Troupes «. Et il eut en même tems une pension de quinze cents livres, suivant une Lettre que M. Leblanc, alors Sécretaire d'Etat & Ministre de la Guerre, lui écrivit le 21 Juin par ordre exprès de M. le Régent, S. A. R. voulant lui témoigner la satisfaction qu'elle avoit de ses services. Les Maréchaux de France lui donnerent le 3 Juillet 1724 des marques de leur confiance & de leur estime, en le nommant leur Subdélégué dans les Bailliages de Saint-Jean d'Angéli & de Coignac, pour exercer les fonctions de cette Charge de la maniere qu'il exerçoit celle de leur Lieutenant au Bailliage d'Angoulême. Il s'est démis de celle-ci le 6 Mai 1739.

Bertrand de la Laurencie a été marié deux fois; la premiere le 12 Fév. 1700 avec Demoiselle *Anne* Arnault de Méré, fille de *Jean* Arnault, Ecuyer, Seigneur de Bouex, de Méré, d'Enclave, de Gural, de Breuil, de Dignac, &c. Conseiller du Roi, Lieutenant Particulier au Siége Présidial d'Angoumois, & de *Jeanne* d'Exmier; la seconde avec Dame *Marie* de Chazeau, veuve de *Jean* Pautre, Seigneur des Fiefs des Riffoulx, de Bourlaveau dans la Paroisse de Ruelle, & des Grimardieres, Conseiller du Roi, Maître des Eaux & Forêts d'Angoumois. Du premier lit sont sortis deux fils & une fille, savoir, 1. *Noel-Bertrand* de la Laurencie, qui suit; 2. *François* de la Laurencie de Charras, Capitaine dans le Régiment de Saint-Aignan, Cavalerie, à qui son pere, par acte du 20 Décembre 1731, a fixé pour sa légitime la Terre & Châtellenie des Seures, avec les Borderies de la Frenaye & autres dépendances; & 3. Demoiselle *Marie-Anne* de la Laurencie, fille de *Charles-Henri* de la Laurencie, Seig. de Ville-neuve la-Comtesse, dont il a été parlé plus haut.

IX. *Noel-Bertrand* de la Laurencie de Charras, Chevalier, Marquis de Charras & de Nevig, Baron des Seures, Seigneur des Châtellenies de Momont & Magville, Herte, &c. Lieutenant de la Province d'Angoumois, & des Bailliages de Saint Jean d'Angéli & de Coignac, né 8 Novembre 1707, marié 20 Décembre 1731 avec Demoiselle *Marie* Paulte, née dix-huit Mai 1717, fille de *Jean* & de *Marie* de Chazeau, dont huit garçons & six filles.

1. *Bertrand-Jean* de la Laurencie, Marquis de Charras, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, né 27 Avril 1737, mort 6 Août 1764.

2. *François* de la Laurencie-Charras, appellé le Baron de la Laurencie, Marquis de Charras depuis la mort de son aîné, né 22 Février 1741, Sous-Aide-Major au Régiment du Roi en Août 1764.

Digitized by Google

3. *Bertrand* de la Laurencie, appellé le Chevalier de Charras, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, né 13 Juillet 1742.

4. *Marc-René* de la Laurencié, appellé l'Abbé de Charras, né 1 Avril 1744.

5. *Charles-Céſar*, appellé le Chevalier de Charras, Capitaine, Sous Aide Major au Régiment du Roi, Infanterie, né 26 Août 1745.

6. *Jean-Bertrand*, appellé le Chevalier de Névig, Sous-Lieutenant au même Régiment, après avoir fait la derniere campagne, en qualité de Volontaire, dans celui d'Auvergne, né 16 Février 1748.

7. & 8. *Noel-François*, né 5 Juillet 1749, & *Bertrand*, né 3 Septembre 1751, tous deux aux études.

Filles : *Marie*, née 23 Février 1736, mariée 9 Juin 1756, & veuve en 1762 de *Nicolas-Noel-Armand*, Seigneur de Vouzan & de la Bergerie, dont un fils & une fille.

2. *Marie-Anne*, appellée Mademoiſelle de la Laurencie, née en....

3. *Marie-Anne*, appellée Mademoiſelle de Névig, née vingt-quatre Janvier 1747.

4. *Marie*, appellée Mademoiſelle des Seures, née 19 Juillet 1750.

5. *Marie-Anne*, appellée Mademoiſelle Dubreuil, née 10 Av. 1753.

6. *Marie*, appellée Mademoiſelle de Riffauts, née onze Août 1754.

Branche des Seig. de Chadurie, les Thibaudieres, &c.

Bertrand de la Laurencie, Chevalier, Seigneur de Chadurie, les Thibaudieres, & autres lieux, né en 1709, marié 12 Septembre 1740 avec Demoiſelle *Marie-Anne* Thomas d'Authon, mort 22 Octobre 1752 a laiſſé quatre garçons & 2 filles : ſavoir,

1. *Antoine* de la Laurencie, Seigneur de Chadurie, Garde de la Marine, né 20 Mai 1742.

2. *Charles-Joſeph* de la Laurencie, appellé le Chevalier de la Laurencie, Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, né 7 Septembre 1744.

3. *Bertrand-Jean-Baptiſte* de la Laurencie, appellé le Chevalier des Thibaudieres, né 28 Septembre 1745.

4. *Armand* de la Laurencie, appellé le Chevalier du Breuil, né 17 Janvier 1748.

Les filles ſont :

1. *Marie-Théreſe* de la Laurencie, née 15 Octobre 1747.

2. *Anne* de la Laurencie, née 20 Mai 1751.

Les enfans ſuſdits ont pour oncles :

1. Meſſire *François* de la Laurencie, Prêtre, Doyen de Saint Hirier en Saintonge, & Prieur de Saint Blaiſe en Poitou.

2. *Pierre* de la Laurencie, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant dans le Régiment du Commiſſaire Général, Cavalerie, par l'incorporation en 1761 de celui de Beauvilliers, né 30 Août 1715, marié le 11 Août 1755 avec Demoiſelle *Théreſe* Bourlon, fille de *Pierre*, Conſeiller du Roi à Saint Dizier en Champagne, dont un fils, qui ſuit.

Paul-Pierre de la Laurencie, né 6 Juillet 1756.

Les armes de cette branche ne different de celles des aînés établis en Poit ou, que par les cou-

Digitized by Google

leurs : celle-ci porte : *au champ d'argent, l'aigle à deux têtes de ſable éployée, becquée, membrée de gueules :* & les aînés le portent *d'argent auſſi à deux têtes, le vol abbaiſſé au champ d'azur.*

Suivant l'Armorial de France, l'auteur de cette troiſieme branche eſt *François* de la Laurencie, Seigneur de la Chadurie, des Thibaudieres, de Chez, de Faure, &c. ſecond fils d'*Armand*, & de *Marie* Cladier.

TH TH

THESUT (de). Famille noble *de nom & d'armes*, originaire du Comté de Charolois, en la Province de Bourgogne.

Antoine de Maleteſte, Lieutenant-Général du Bailliage de Charoles, qui vivoit en 1570, a laiſſé un Manuſcrit en Latin contenant la Deſcription du Charolois : en parlant du Mont-Saint-Vincent, il s'explique ainſi : *in eo Pago eſt ingenua & antiqua de Theſutorum Domus & Familia quæ ſemper habuit probos atque illuſtres viros, ſicut etiam nunc probitate & opibus Ludov. & Joannes de Theſuti præſtant.* Le Manuſcrit eſt entre les mains de M. de Maleteſte, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, arriere-petit-fils de celui qui a dreſſé cette Généalogie.

I. *Laurent* de Théſut ou de Théſeul, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, vivoit vers l'an 1740, & paroît avoir poſſédé le petit Village de Théſeul, proche le Mont-Saint-Vincent, que les malheurs des guerres lui firent perdre. Il eut de *Ferye* de Lymau ;

II. *Gerard*, ſieur de Théſut, pour lequel *Bernard* d'Armagnac, Comte de Charolois, érigea dans le quatorzieme ſiécle une Maiſon en Fief au Mont-Saint-Vincent, *ob res in bello præclarè geſtas*, comme il ſe voit dans une ancienne Inſcription en bronze, aux Carmes de Châlon ſur-Saone. Ce Fief, connu encore aujourd'hui (1762) ſous le nom de *Théſut*, a été poſſédé depuis ce tems par ceux du nom, juſqu'en 1694, que *Nicole*, derniere de la branche où il étoit échu, le vendit. *Gerard* ſe maria à *Iſabeau* d'Ocles, Dame de Ragy, fille de *Guyot*, ſieur dudit lieu, laquelle, après la mort de ſon mari, rendit hommage 12 Fevrier 1386 au même *Bernard* d'Armagnac pour raiſon du *Fief* de Théſut, ſis au Mont-Saint-Vincent, aux noms de, 1. *Pierre* ; 2. *Jean* ; 3. *Petronille* ; 4. & *Huguette*, ſes enfans.

III. *Jean* de Théſut, I du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Eſpuys, Montmurger & Ragy, eut d'*Anne* Brocart, qu'il avoit épouſée en 1416, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Marie*, femme de *Jean* Boyer-Chanlecy, Seig. de Treſmoles, d'où ſortoient les Barons de Pluvaut. Voyez *Guichenon, Hiſt. de Breſſe*, 2. *Part. p.* 123 ; 3. *Jeanne*, mariée 9 Janvier 1436 à *Pierre* Quarré, ſieur du Parroy.

IV. *Jean* de Théſut II, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Eſpuys, Montmurger, Colombier & Ragy. Capitaine du Charolois, eut de *Jeanne* Bourgeois, fille d'un Seigneur de Moleron, 1. *Jacques*, qui ſuit ; 2. *Louis*, tige des Seigneurs de Lans, de Ragy & de Verrey ; 3.

Digitized by Google

Léonard, Chanoine & Official de l'Eglise de Mâcon, mort en 1521.

V. *Jacques* de Théſut, I du nom, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, Capitaine du Mont-Saint-Vincent 27 Juillet 1477, prit alliance avec *Catherine* de Conroy, fille de *Louis-Antoine*, Secrétaire du Duc de Bourgogne, & de *Guillemette-Marguerite* de Montaguillon, & ſœur de *Deniſe*, mariée 2 Avril 1486 à *Claude* de Ganay, Seigneur de la Veſvres, couſin-germain de *Jean*, Chancelier de France. Ils eurent, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. & *Guye*, mariée 1493 à *François* de Pize, élu pour le Roi à Mâcon.

VI. *Jean* de Théſut III, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, Capitaine du Mont-Saint Vincent, marié, 1°. à *Françoiſe*, petite-fille de *François*, Seigneur d'Ambly ſur la Riviere de Loire, morte 1521, lui laiſſant, 1. & 2. *Jean* & *Jeanne*, morts ſans poſtérité; 3. & *Emilande*, femme de *Pierre* Garnier-Vouchot, dont une fille, *Jeanne*, mariée à *Jean* de Toulongeon, Seigneur d'Ancredey; 2. 25 Août 1526, à *Jeanne* Brocard, fille de Noble *Emiland*, Capit. du Mont-Saint-Jean, en Auxois, & de *Jacquette* Eſpiard, teſta 23 Août 1541, laiſſant de ſon ſecond mariage, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Jean*, tige des Seigneurs de Champouſſot & de Moroges; 3. *Anne*, mariée, 1°. 28 Août 1557 à *Humbert* Perrault, de la famille des Seigneurs de Montrevoſt; 2°. à *Jean* Palatin de Beugre.

VII. *Louis* de Théſut, Ecuyer, Coſeign. d'Eſpuys, Ragy & Montmurger, homme d'armes de la Compagnie d'Ord. du Seigneur de Couſan, fut convoqué, & ſe trouva 20 Octobre 1568 à l'Aſſemblée des Nobles du Charolois. Il eut d'*Anne* de Collaſſet, Dame de Juchault, fille d'*Amblard*, Seigneur dudit lieu, 1. *Jacques*, pourvu 25 Avril 1585 d'une Compagnie d'Arquebuſiers à cheval; 2. *Louis*, homme d'armes, ainſi que ſon pere, dans la Compagnie de Couſan; 3. *Henri*, qui ſuit; 4. *Rébéca*, mariée 1580 à Noble *Jean* Chenelon; 5. & *Jeanne*, morte ſans alliance.

VIII. *Henri* de Théſut, Ecuyer, Seigneur de Juchault, d'Eſpuys & Montmurger, homme d'armes dans la Compagnie du Duc de Mercœur, comparut 23 Juillet 1588 à l'Aſſemblée des Gentilshommes du Charolois, ſe maria, 1°. 29 Septembre 1592 à *Deniſe* Bourgeois, veuve de *Philibert* de Rymont, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de la Rochette, fille de *Jean*, Seigneur de Moleron, & de *Roſe* Geoffroy, Dame de Montrevoſt; dont, 1. *Philibert*, qui ſuit, 2. *François*, mort ſans être marié; 3. & *Claudine*, femme d'*Etienne* le Clerc, Seigneur de Sailly & de la Tour de Biſſey. 2°. 18 Juin 1606, à *Claude* de Saint-Julien, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur de Rongiere, & de *Benigne* de Bayard; dont, 1. *Nicolas*, mentionné ci-après la poſtérité de ſon frere, du premier lit; 2. *Jeanne*, femme de *Claude* de la Foreſt, Ecuyer, Seigneur des Blancs; 3. *Benigne*, mariée 29 Déc. 1647 à *Léonard* de Villers, Ecuyer.

IX. *Philibert* de Théſut, Seig. D'Eſpuys, Montmurger, & en partie de Saint-Clément, né 20 Décembre 1597, épouſa, 1°. *Vivante* de Raffin, fille de *Guichard*, Ecuyer, Seigneur de Montbois & de Monteſſus; après la mort de laquelle, les Officiers du Bailliage

Digitized by Google

de Charoles lui décernerent 17 Mars 1637 la Bailliſterie de, 1. *Claude*, qui ſuit, & de *Philiberte*, morte jeune ; 2°. *Anne* d'Alleman de la Roche-Chaſau ; dont, 1. *Anne*, mariée à *Antoine* de la Menue-Perigny, Seigneur de Chenau & Montperoux-le-Vert ; 2. *Françoiſe*, morte jeune ; 3. *Claudine*, femme d'*Hugues* de l'Agneau, Ecuyer, Seigneur de la Michaliere ; 4. *Adrienne*, qui s'allia avec *Antoine*, Seigneur de Chalenforge ; 5. & *Marie*, morte ſans alliance.

X. *Claude* de Théſut, Ecuyer, Seig. deſdits lieux, marié 23 Fev. 1664 à *Charlotte* de Sève, fille de *Jean*, Ecuyer, Seig. de Buſſieres, Gouléat, &c. & ſœur du Grand Prieur de Champagne de ce nom ; laquelle étant veuve ſe remaria à *Jacques* de Banchereau, Ecuyer, Seigneur de Terlague ; & en troiſiemes nôces, à *George* de Raffin, Ecuyer, Seigneur de Lavau, Pomiers, Sermaiſe, &c. elle eut de ſon premier mariage, 1. *Simon* de Théſut, Seigneur d'Eſpuys, Capitaine au Régiment de Normandie, reçu à la Chambre de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne 1682, mort 4 Avril 1729, ſans poſtérité ; 2. *Hélene*, mariée à *Gabriel* de Scoraille, Seigneur du Pont, de Creſſonnet & de Torcy, fils de *Jacques*, Seigneur deſdits lieux, & de *Marie* de Thiange, Dame du Creuſet & de Cots en Berry ; 3. *Claude-Benigne*, morte jeune.

Seconde Branche.

IX. *Nicolas* de Théſut, Ecuyer, Seigneur de Juchau't, ſecond fils de *Henri*, mentionné ci-devant, marié 7 Fevrier 1644 à *Pierrette* le Clerc, Dame d'Aumont, fille de *Claude*, Seigneur dudit lieu, & de *Louiſe* Thomaſſin ; dont, *Théophile*, reçu à la Chambre des Etats 1682, tué au Service, Capitaine d'une Compagnie Wallone dans le Régiment du Prince Robecq ; 2. *Louis*, tué, Capitaine d'Infanterie à la Marſ ille ; 3. *Claude*, qui ſuit ; 4 & *Antoine*, dont il ſera parlé après.

X *Claude* de Théſut, Ecuyer, Seigneur de Juchault & Montmurger, Lieutenant de Vaiſſeau du Roi, fut tué au combat de Malaga, autrement de l'Amiral, 24 Août 1704, faiſant la fonction d'Aide-Major-Général de l'Armée Nava e ſur le bord du Comte de Relingue : il avoit épouſé à Breſt *Claudine* de Kermoaet, dont il eut,

XI. *Claude-Marie* de Théſut, Ecuyer, Seigneur de Montmurger, marié 27 Fevrier 1727 à *Marie* de Chardonay, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Salornay-ſur-Guye ; dont, 1. *Jean-Marie*, allié 5 Novembre 1753 à *Marie-Paule-Henriette* de Mouchet, fille de *Claude-Amable*, Ecuyer, Seigneur de Montjay, Major des Ville & Citadelle de Châlon, & de *Françoiſe* de Grain-Saint-Marcéan, de laquelle il a deux filles ; 2. *Eſpérance*, née 28 Septembre 1731 ; 3. *Philiberte*, morte Religieuſe Urſuline de Châlon ; 4. *Jacqueline-Philiberte*, née 13 Septembre 1734 ; 5. & *Françoiſe*, née 26 Mars 1737.

Troiſieme Branche.

X. *Antoine* de Théſut, Ecuyer, Seigneur d'Aumont, quatrieme fils de *Nicolas* & de *Pierrette* le Clerc, mentionnés ci-deſſus, a ſervi le Roi en qualité de Capitaine aux Régimens de Beuil & de Gâtinois : fut deux fois élu de la Nobleſſe de Charol is, & s'eſt

Digitized by Google

marié 12 Septembre 1703 à *Rose* Bernard, dont il a eu,

XI. *Claude* de Théſut, Seigneur d'Aumont, Ragy, Montmurger, Château-Moron, &c. Commandant du Régiment de Briqueville, Cheval. de S. Louis, marié 11 Septembre 1752 à *Louiſe* Perreney, fille de *Nicolas*, Seigneur de Grosbois, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne, & d'*Anne-Marie* Aymeret de Gazau, & ſœur de *Claude-Nicolas*, Seigneur de Velmont, Premier Préſident au Parlement de Beſançon, de laquelle il a eu *Henri-Bernard-Nicolas-Marie*, né au Château d'Aumont 3 Septembre 1753; 2. *Guillaume-Suſanne*, né en 1756.

Quatrieme Branche.

VII. *Jean* de Théſut, IV du nom, Ecuyer, Coſeigneur d'Eſpuys & de Ragy, ſecond fils de *Jean III* & de *Jeanne* Brocard, *mentionné ci-devant*, eſt dénommé, avec *Louis* ſon frere, dans l'acte de tutelle, fait devant le Lieutenant-Général du Bailliage de Charoles 11 Décembre 1542, après la mort de ſon pere, fut ſucceſſivement homme d'armes dans les Compagnies d'Ordonnance des Seigneurs de Couſan, de Tavannes & du Maréchal de Rets; comparut à l'Aſſemblée des Nobles du Charolois 2 Octobre 1568. Il eut d'*Anne* Benot, ſœur de *Gabriel*, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, ſa femme, 1. *Jean*, ſieur de Théſut & Deſeſſards, dont la poſtérité a fini en la perſonne de *Nicole*, femme de *Guillaume* Cointot, Tréſorier Gén. de France, lequel rendit foi & hommage-lige à *Henri-Jules* de Bourbon, Prince de Condé, Comte de Charolois 9 Septembre 1692, pour raiſon du Fief & Seigneurie de Théſut; 2. *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Ragy & de Jully en partie, dont la branche eſt éteinte en la perſonne de *Louis* ſon petit-fils, Seigneur de Champouſſot & de Serrigny, mort 1677, étant élu de la Nobleſſe du Charolois, ne laiſſant qu'*Antoine*, décédé 15 Août 1709, Prêtre, Curé de Buxy; 3. & *Claude*, qui ſuit.

VIII. *Claude* de Théſut, Coſeigneur de Sully & de Chareſconduits, né 25 Août 1583, alla faire ſes études à Toulouſe, teſta à Lyon devant Deſeſchault Notaire, 6 Fevrier 1603, avec *Louis* ſon frere: ils ſont qualifiés dans cet acte, fils de feu Noble *Jehan* de Théſut, *en ſon vivant Gentilhomme au Mont-Saint-Vincent en Charolois*. Il eut de *Claude* Quenot, qu'il avoit épouſée 1 Av. 1610, 1. *Louis*, Capitaine au Régiment d'Uxelles, tué au Service; 2. *François*, qui ſuit; 3. *Judith*, mariée à *Blaiſe* Joly, Gentilhomme chez le Roi, d'où ſortent les Seigneurs de Bévi; 4. & *Anne*, morte ſans alliance.

IX. *François* de Théſut, Ecuyer, convoqué 30 Nov. 1676, pour ſe trouver à l'Aſſemblée des Gentilshommes des Etats de Bourgogne, mort 23 Mai 1684, laiſſant de *Jeanne* Niquevard, fille de Noble *Edme* & de *Jeanne* Julien, qu'il avoit épouſée 8 Juin 1643, 1. *Jacques*, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Aumônier, Prédicateur du Roi, Protonotaire du S. Siége. Voyez *Morery*, *nouv. Suppl.*; 2. & *Edme*, qui ſuit.

X. *Edme* de Théſut, marié, 1°. 10 Août 1676 à *Marie-Cécile* Lambert, après la mort de laquelle il eut la Garde noble de, 1. *Jean-Siméon*, décédé en Octobre 1738, Colonel d'un Régiment

Digitized by Google

d'Infanterie de ſon nom ; 2. *Marie-Madeleine*, premiere femme de *Jean* Henry, Lieutenant-Général de l'Auxois ; 3. *Jacques François-Marie*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Théſut, mort de la ſuite de ſes bleſſures ; 4. & *Louis*, qui ſuit. 2° à *Françoiſe-Nicole* de Vidal, fille de *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, Seigneur de Gruſilles, & de *Pierrette* de la Menue ; dont, 1. *Jean-Baptiſte* de Théſut-Saint-Maurice, décédé 6 Juin 1752, laiſſant de *Marie* Vanier, *Jean-Baptiſte*, Religieux de la Ferté, Ordre de Cîteaux, *Lazare*, Lieutenant au Régiment des Grenadiers de Cambis, *Pierrette* & *Philiberte*, Religieuſes Urſulines à Semur en Auxois ; 2. & 3. *Marie-Madeleine* & *Marguerite*, Relig. Urſul. de S. Gengoux, tranſferées à Châlon.

XI. *Louis* de Théſut du Parc, Seigneur de Moroges, Fiſley, Vingelles, & ancien Capitaine au Régiment de Théſut, reçu à la Chambre de la Nobleſſe des Etats 1754, marié 8 Fevrier 1716 à *Henriette* de Tufferi, fille de *Philippe Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Trapenard, Major des Ville & Citadelle de Châlon, & d'*Henriette* de Ludres, ci-devant Chanoineſſe de Remiremont ; dont, 1. *Edme-Nicolas*, Seigneur de Moroges, Capitaine au Régiment d'Orléans, Chevalier de S. Louis, veuf, ſans enfans, 1756 de *Jacqueline Thérèſe Eléonore* de Faubert Creſſy ; 2. *Raymond*, auſſi Capitaine au même Régiment, marié, 1° 24 Janvier 1757 à *Jeanne* Dormy de Brion, fille de *Jean-Baptiſte-Auguſte*, Seigneur de Neuvi, Veſvres, Beauchamp, &c. & d'*Eléonore* de Faubert, morte, ſans enfans, 7 Septembre 1760, âgée de 20 ans & demi. 2°. 18 Juin 1761, à *Marie-Françoiſe* Perrault, fille de *Théodore-Philibert*, Seigneur de Montrevoſt, & d'*Anne* d'Aleray ; 3. *Marie-Anne*, mariée 16 Mars 1753 à *Joſeph-Xavier* de Chaillot, Seigneur de la Loye en Franche-Comté, morte 2 Octobre 1760, laiſſant deux fils & une fille.

Cinquieme Branche.

V. *Louis* de Théſut, Ecuyer, Coſeigneur de Ragy & de Montmurger, ſecond fils de *Jean II* & de *Jeanne* Bourgeois, rapportés ci-deſſus, quitta le Mont-Saint-Vincent en 1464, & vint s'établir à Châlon-ſur-Saône. Il rendit hommage à *Charles*, Duc de Bourgogne, 27 Janvier 1473, pour raiſon de la Terre & Seign. de Ragy, & de tous les biens que lui & ſes freres *tenoient en Fief* ; il mourut en 1489, après avoir été marié, 1°. à *Jeanne* Bernard, fille de *Pernot*, ſieur de Monteſſus, de laquelle il n'eut point d'enfant, & donna quittance des deniers dotaux 1454. 2°. à *Richarde* de Landerol, *alias* Landeroul, ſœur de *Jean*, Seigneur de Grand-Champ, reçu Conſeiller au Parlement de Bourgogne 4 Av. 1486 ; dont, 1. *Jacques*, qui ſuit ; 2. *Philiberte*, femme d'*Edme* de Beaumont, fils d'*Etienne*, Avocat Général au même Parlement ; 3. *Anne*, mariée à *Claude* Gontier, Capitaine de Germoſſes, mort 1528.

VI. *Jacques* de Théſut, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Ragy, Azu, Colombier & des Chareſconduits, étoit un homme d'eſprit, affectionné du Roi *Louis XII*. Ce Prince lui fit conceſſion de la juſtice *Mixte impere*, ſur le Hameau de Chareſconduits : *Fran-*

Digitized by Google

gois I, en récompense des bons & agréables services qu'il avoit rendus au Roi, son prédécesseur, & à lui, le créa un de ses quatre Maîtres des Comptes de Dijon, par Lettres du 14 Mai 1516. Il mourut 14 Août 1521, laissant de *Philippine* Boulenier, sa première femme, 1 *Louis*, Chanoine de l'Eglise de Châlon; 2 *Jacques*, qui suit; 1. *Claude*, mort sans postérité: & de *Jeanne* de Recours, sa deuxieme femme, fille de *Didier*, Seigneur de la Riviere, Greffier en Chef du Parlement de Bourgogne, & de *Charlotte* Bouesseau 1. *Anne* de Thésut, mariée à *Jean* le Goux, Ecuy. Seigneur de la Berchere, Gouverneur de la Ville de Nuits, dont sont issus les Seigneurs de la Berchere, Premiers Présidents des Parlemens de Bourgogne & de Dauphiné, & l'Archev. de Narbonne de cette Maison.

VII. *Jacques* de Thésut, III du nom, Seig. de Ragy & de Charesconduits, transigea 14 Août 1563 avec *Louis* & *Jean*, Seig d'Espuys, ses cousins, pour des droits de main-morte, qui leur étoient échus en commun dans la Seigneurie de Ragy, indivis entre eux. Il eut de *Benigne* Julien, fille d'*Edme* ou *Amat*, Seigneur de Verchisy, Clamerey, Verrey, &c. Conseiller au Parlement de Bourgogne, & de *Philiberte* Brocard, 1. *Louis*, qui suit; 2. *François*, Maître à la Chambre des Comptes de Bourgogne, mort 1597 sans enfant, laissant 1200 liv. d'or au Collége de Châlon, pour l'éducation de la jeunesse; 3. *Jacquette*, mariée dernier Février 1562 à *Joseph* de Vezon, Ecuyer, Seigneur d'Anon, Conseiller au Parlem.; 4. *Huguette*, femme de *Robert* Musslard, Seigneur du Chey.

VIII. *Louis* Thésut, Seigneur de Ragy, Verrey, Charesconduits, compris dans le Rolle des Gentilshommes du Bailliage de Châtillon en l'an 1579, contribua au voyage de M. de Lanty, député de ce Corps aux Etats de Blois: il s'allia à *Jeanne* Tisserand, fille de *Jean*, Seigneur d'Is-sur-Tille, Trucheres, Oisilly, Lans, Gergy & Sassenay, Conseiller au Parlement de Bourgogne, & de *Marie* de Cirey, de laquelle il eut, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Charles-Benigne*, tige des Seigneurs de Verrey, dont il sera parlé ci après; 3. *Jeanne*, femme de *Jean* Beuverand, Seigneur du Tiolay, la Panissiere, la Louhiere, &c. 4. *Jacquette*, mariée à *Jean* Gallois, Seigneur du Pérou, Frontenati & des Taperey, Conseiller au Parlement de Bourgogne; dont un fils, *Louis*, Comte d'Auvillars, Gouverneur de Bellegarde, Gentilhomme de la Chambre & Capitaine des Gardes de Mgr. le Prince, marié 6 Janvier 1636 à *Marie* de Saulx, fille de *Claude*, Comte de Tavannes, de Beaumont & de Busançois, Lieutenant-Général en Bourgogne, & de *Françoise* Brulart.

IX. *Jacques* de Thésut, IV. Seigneur de Ragy, Lans, la Tour-de-Lux, &c. marié 19 Décembre 1595 à *Marie* de Pontoux, Dame du Manpas, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme de M. le Prince de Condé, & de *Françoise* Languet, de la Famille de l'Archevêque de Sens, laquelle étant veuve se remaria à *Louis* de Foudras, Baron de Saint-Uruges, fut mere de:

X. *Louis* de Thésut, Seigneur desdits lieux, Maître à la Chambre des Comptes de Dijon, mort 13 Avril 1631, laissant d'*Anne* Chassepot de Beaumont, sa fem-

Digitized by Google

me, 1. *Jacques*, qui ſuit ; 2. *Charles-Benigne*, tige des Seigneurs de Ragy, mentionnés ci-après ; 3. 4. *François* & *Marie*, dénommés dans l'acte de Bailliſt. 30 Octobre 1632.

XI. *Jacques* de Théſut, V du nom, Seig. de Lans, reçu Conſ. au Parlement de Bourgogne 15 Septembre 1645, ſe maria à *Jeanne* Girard, tante de *Jean-François-Gabriel* de Hennin-Liétard, mort Archevêque d'Embrun ; dont, 1. *Abraham*, Prieur du Noble Monaſtere de Gigny en Franche-Comté, élu Général du Clergé des Etats de Bourgogne 1678 ; 2. *Jean*, Baron de Soudey, Seigneur de Glantigny & de Lans, Conſeiller au Grand-Conſeil, Secrétaire des Commandemens de S. A. R. Monſieur, frere du Roi ; 3. *Louis*, Abbé de Saint-Pere en Vallée, de Pontoiſe, de Mouſtier-Saint-Jean, & auſſi Prieur de Gigny, après ſon frere, mort Conſeiller d'Etat en 1729 ; 4. & *Claudine*, femme de *Jean* de la Motte, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, dont une fille, mariée à *Jean* de Berbiſey, Baron de Ventoux, Seigneur de Ruffey, Premier Préſident du même Parlement.

Sixieme Branche.

XI. *Charles-Benigne* de Théſut, Seigneur de Ragy, Chareſconduits, Veſſey, Simard, Beſſandré, &c. frere de *Jacques V*, fut reçu Conſeiller au Parlement de Bourgogne 27 Janvier 1649, & devint Doyen de la Cour. Il épouſa 1650 *Louiſe* Bouhier, fille d'*Etienne*, Seigneur de Lantenay, Conſeiller au même Parlement, & de *Claude* de Maſſot, tante de *Jean* Bouhier, premier Evêque de Dijon, de laquelle il eut, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Benoît*, mort ſans poſtérité ; 3. 4. *Madeleine* & *Catherine*, Relig. à la Viſitation de Dijon.

XII. *Jean* de Théſut, V du nom, Seign. deſdits lieux, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Enghien 6 Janv 1677, où il ſervit juſqu'au 18 Sept. 1688, que ſon pere lui fit acheter une Charge de Conſeiller au Parlement de Metz ; & le maria à *Jeanne-Charlotte* de Gévalois, fille de *Jean*, Seigneur de Fraize & du Martray, & d'*Eliſabeth* Chauſſin ; dont, 1. *Madeleine*, premiere femme de *Nicolas* Berbis, Marquis de Longecour, Seig. de Thorey, Tart & Potangey ; 2. *Jeanne-Marie* de Théſut-Ragy, mariée 8 Novembre 1713 à *Philibert-Bernard* Gagne de Perigny, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne ; 3. *Claudine*, femme de *Louis* de la Poype, Chevalier d'honneur au Parlement de Dauphiné, fils d'*Artus-Joſeph*, Comte de Saint Julien, Baron de Pomiers, &c. Premier Préſident au même Parlement, & d'*Anne Françoiſe* Grôlée de Viriville, morte à Grenoble 18 Juin 1751 ; 4. & *Catherine*, alliée 15 Novembre 1717 à *Antoine* de Clermont, Marquis de Montoiſon, Seigneur de Vaunavès en Dauphiné, Baron de Chagny, Seigneur de Chaſſagne en Bourgogne, dont eſt iſſu *Louis-Claude*, Marquis de Montoiſon, Capitaine de Gendarm. marié, 1°. à *N...* de Clermont-Tonnerre ; 2°. à *N...* de Lévy-Château-Moran.

Septieme Branche.

IX. *Charles-Benigne* de Théſut, Chevalier, Seigneur de Verrey, Chareſconduits, oncle de celui du même nom & deuxieme fils de *Louis* & de *Jeanne* Tiſſerand,

Digitized by Google

mentionnés ci-devant, reçu Conseiller au Parlement de Bourgogne 9 Décembre 1607, par la résignation de *Jean* Gallois son beau-frere acquit une grande réputation dans cette Cour, dont il fut 20 ans Doyen. 57 années de services lui acquirent pour récompense une Charge de Conseiller d'Etat par Lett. du 23 Août 1652. Il mourut 20 Avril 1665, laissant de *Jeanne* Roux sa femme, 1. *Jean-Baptiste*, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Gaston* de France, marié à *Anne* Bernard, Vicomtesse de Chalon-sur-Saone, fille de *Jean*, Seigneur de Sainte-Hélene & de Baudriere, Conseiller d'Etat, & de *Jeanne* de Pontoux; 2. *Louis*, Chanoine de la Collég. de Beaune; 3. *Claude*, qui suit; 4. *Théodore-François*, Aumônier du Roi; 5. *Marguerite*, mariée à *Maurice* David.

X. *Claude* de Théfut, Ecuyer, Seigneur de Verrey & de Charef conduits, convoqué à l'Assemblée de la Noblesse des Etats de Bourgogne ès années 1676 & 1679, eut d'*Anne* Chartraire, fille de *Guy*, Seigneur de Biere & de Montigny, qu'il avoit épousée 8 Janv. 1651, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Marie-Anne*, alliée, 1°. 20 Fev. 1684 à *Charles-François* d'Hennin-Liétart, Comte de Roche, Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, de l'illustre Maison *des Princes de Chimay*; 2°. 20 Avril 1686, à *Guillaume* Joly, fils de *George*, Baron de Blaizy, Président à Mortier au même Parlement, & d'*Elisabeth* Bernardon.

XI. *Louis* de Théfut, Ecuyer, Seigneur de Verrey, reprit de Fief de sa Terre à la Chambre des Comptes de Dijon 23 Juillet 1686, se maria 8 Septembre suivant à *Marie* Canabelin, fille de *Benigne*, Seigneur de Longepierre; dont, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Barthelemy*, Chanoine & Trésorier de la Ste Chapelle de Dijon; 3. *Odon*, Religieux Dominicain.

XII. *Claude* de Théfut, Seigneur de Verrey, reçu à la Chambre de la Noblesse des Etats 29 Avril 1721, & Chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes de Bourgogne 24 Juillet suivant, a épousé 24 Novemb. 1715 *Claire* Jéhanin, fille de *Jean*, Seigneur de Montconis & de Chambelane, Conseiller au Parlement, & de *Marie-Guyette* de Requeleyne; dont, 1. *Guillaume*, Seigneur de Verrey, du Giboux & de Charency, reçu à la Chambre de la Noblesse 1742, marié à Paris à S. Sulpice 1760, à *Marie* de Clugny-Thénissey, fille d'*Antoine*, Comte de Thénissey, Seigneur d'Aignay-le-Duc, l'Eperviere, Gigny, &c. & de *Marie* de Choiseul. La Bénédiction nuptiale leur a été donnée par l'Abbé de Clugny-Thénissey, Chanoine, Comte & Prévôt de S. Jean de Lyon, Abbé de Savigny, Aumônier du Roi, frere-germain de la nouvelle épouse; 2. *Marie*, Religieuse à la Visitation de Dijon.

Théfut porte : *d'or à la bande de gueules, chargée de trois Sautoirs du Champ.* Voyez *Palliot, Chevillard, Guichenon, le P. de Varennes, Jés. & le nouveau Catalogue des Gentilshommes de la Province, qui ont voix aux Etats, imprimés sous les yeux de la Chambre de la Noblesse. Dijon, chez Durand 1760.*

Digitized by Google

VE VE

VERNEUIL (de), originaire de Bretagne, dont une branche établie à Sisteron en Provence. Cette Famille a pour chef *Etienne* de Verneuil, Chevalier, qui fit vente à l'Evêque de Paris en 1255 de plusieurs Fiefs & rentes : il étoit frere de *Ferry* de Verneuil, Maréchal de France en 1272, & Grand Echanson de la Couronne en 1288, devant qui comparurent tous les Seigneurs qui furent cités à Tours par ordre du Roi, (ainsi qu'il conste au Registre de la Chambre des Comptes de Paris, cotte *Noster*). *Etienne* eut pour un de ses descendans *Jean*, qui étoit un des principaux Seigneurs qui accompagnerent le Duc de Bretagne en France en 1388. *Jean* eut pour fils *Robert*, Seigneur de Drocourt, qui épousa *Perronelle* de Beaumont, fille de *Jean*, arriere-petit-fils du Maréchal de Beaumont. *Robert* avec le Dauphin, le Connétable, & plusieurs autres Seigneurs Bretons, suivit le Roi en Guienne en 1442 pour délivrer Tartas assiégée par les Anglois, & pour se rendre Maître de toutes les Places fortes de cette Province. Le Roi y employa *Robert* qui s'y établit.

La Famille de Verneuil subsiste dans la Province de Guienne, dont une branche a passé en Provence, & a pour chef,

Jean-Baptiste de Verneuil, Chevalier, Capitaine, Commandant d'une Compagnie d'Invalides en 1749, & Commandant pour le Roi du Fort Saint-Vincent, sert depuis plus de cinquante ans, a été blessé à la Bataille de Guastalla & à plusieurs autres, est marié à *Catherine* Sias ; dont,

1. *Jean-Baptiste-Henri*, Prêtre, Docteur en Théologie.
2. *François*.
3. *Jean-Etienne*, Lieutenant d'Infanterie en 1759.

Les armes : *d'azur au lion d'or couronné, armé de gueules, cantonné au canton gauche de trois étoiles de même.*

Digitized by Google

ADDITION
à la Lettre F.

FRANCESQUI. Ancienne Famille Noble ſortie des Barons de Franceſqui de Florence, dont pluſieurs branches en Toſcane, & une établie à Marſeille dès le commencement du quinzieme ſiecle.

On lit dans l'Hiſtoire Héroïque de la Nobleſſe de Provence, par *M. Arteſeuil*, imprimée à Avignon en 1759, *Tom. II*, *p.* 550 *& ſuiv.* que *Thadée* de Franceſqui paſſa, au commencement du quatorzieme ſiecle, dans l'Iſle de Corſe, & qu'il y jouit de toutes les prérogatives accordées aux Nobles. Cet Auteur rapporte pour preuves de l'ancienne Nobleſſe de cette Famille,

1°. Une Enquête généalogique, traduite de l'Italien en François, enſuite du ſerment prêté par *Thadée* de Franceſqui, en vertu de l'Ordonnance du Lieutenant Sénéchal de la Ville de Marſeille le 22 Mars 1697, où les témoignages & dépoſitions des plus apparens & des plus anciens du lieu de Canelles, de Centurie, font foi que ce *Thadée* de Franceſqui, qui vivoit en 1440, étoit regardé comme *un des principaux illuſtres, annoblis de grandeur & prééminence ; que comme tel, il a toujours été reconnu, avéré, & ſingulierement privilégié ; & bien que des principaux du lieu payaſſent la douane & autres droits, ledit Noble* Thadée *étoit franc immune de droits & charges*, &c.

2°. Des Lettres Patentes de la République de Gênes, *du* 22 *Septembre* 1466, accordées à ce *Thadée* de Franceſqui, & à ſes héritiers & deſcendans juſqu'à l'*infini*, portant exemption & franchiſe pour toutes ſes poſſeſſions, comme étant réputé ancien Noble. Ces Lettres ſont légaliſées par *Charles* de la Tour, pour la *Séréniſſime* République de Gênes, & contreſignées par *Jean-Baptiſte* Maringot, Chancelier.

3°. Autres Lettres Patentes *du* 12 Février 1467, qui confirment les mêmes priviléges.

4°. Autres Lettres Patentes du 3 Mai 1608, confirmant les précédentes.

5°. Des Lettres de Naturalité accordées par *Louis XIII* au profit de *Marc* de Franceſqui, fils de *Simon-Pierre*, datées de Fontainebleau, Avril 1611, enregiſtrées aux Archives de la Chambre des Comptes de Provence, ſuivant l'Arrêt de ladite Cour, le 21 Juin 1613.

6°. Un Jugement de M. le Bret, Intendant de Provence, qui confirme & maintient *Jean-Pierre* de Franceſqui dans ſon ancienne Nobleſſe, & ordonne le rembourſement d'une ſomme de 1000 liv. par lui conſignée, après avoir prouvé qu'il deſcendoit en droite ligne de *Thadée* de Franceſqui.

Digitized by Google

Ce Jugement eſt daté d'Aix le 15 Mars 1700.

7°. Un Arrêt du Conſeil Supérieur de la Martinique, du 7 Septembre 1711, qui ordonne l'enregiſtrement des titres de Nobleſſe de *Jacques* de Franceſqui, Eçuyer, II du nom.

8°. Arrêt ſur parchemin, rendu par la Cour des Comptes, Aides & Finances, du 12 Février 1732, à la requête de ce *Jacques* de Franceſqui, II du nom, qui le maintient dans ſon ancienne Nobleſſe, comme véritablement iſſu de noble race & lignée; ordonne, au moyen de ce, qu'il ſera inſcrit dans le Catalogue des Nobles, pour jouir de tous les titres, droits, exemptions, priviléges & franchiſes attribués à la Nobleſſe. Cet acte, daté du 11 Mars 1734, eſt collationné par Fregier, Greffier de ladite Cour.

9°. Un Acte en Italien, contenant la fondation faite par le Capitaine *Barthelemi* de Franceſqui, conjointement avec ſes freres *Antoine* & *Mathieu*, d'une Commanderie dans l'Ordre Militaire de Saint-Etienne, du conſentement du Sérénissime Grand Duc de Toſcane, en faveur de l'aîné du nom de Franceſqui, & de la branche établie à Marſeille, qui la poſſédoit dans la perſonne de feu *Jacques II*, & qui la poſſede aujourd'hui dans celle de ſon fils aîné *Charles-Gabriel*. Cet acte eſt du 6 Mai 1687.

10°. Un Certificat donné par le premier Miniſtre de la Religion de Saint-Etienne, contenant le blaſon de la Maiſon de Franceſqui, tel qu'il ſubſiſtoit alors dans le Palais Conventuel de ladite Religion à Piſe, avec les armes des autres Chevaliers, par lequel il eſt dit qu'*Antoine-Mathieu* de Franceſqui étoit Chevalier de cet Ordre, ainſi que *Barthelemi* ſon frere. Ce Certificat eſt daté du 20 Juin 1699, & légaliſé par M. de Gibercourt, Conſul de France à Livourne.

On trouve auſſi dans le Livre intitulé l'*Italie Noble*, contenant le Catalogue de tous les Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem & de Saint-Etienne, que pluſieurs du nom de Franceſqui ont été décorés de la Croix de Malte, entr'autres, *Annibal* de Franceſqui de Palerme, reçu en 1578, & *Laurent-Marie* de Franceſqui, en 1700.

C'eſt ſur ces preuves inconteſtables que l'Auteur ci-deſſus cité a dreſſé la filiation depuis *Thadée*, qui ſuit.

I. *Thadée* de Franceſqui épouſa par contrat du 12 Juillet 1468, Noble *Lucie* de Franceſqui, fille de *Jean-Baptiſte* (*Pierre-Antoine* Barnabé Notaire). Par ſon teſtament du 18 Août 1498, il inſtitue héritier univerſel *Jean* de Franceſqui ſon fils.

II. *Jean* de Franceſqui ſe maria par contrat du 10 Janvier 1492, avec *N...* Cézarée, fille de Noble *Mathieu*, (*Pierre-Antoine* Barnabé Notaire). Il teſta en faveur de ſon fils *François*, qui ſuit.

III. *François* de Franceſqui s'allia par contrat du 25 Août 1517, avec Demoiſelle *Anne*, fille de Noble *Pierre*, & teſta 18 Septembre 1548: il eut pour fils *Simon-Pierre*, qui ſuit.

IV. *Simon-Pierre* de Franceſqui épouſa, 1°. par contrat paſſé aux Canelles le 20 Avril 1540, Demoiſelle *N....* de Finard, fille de Noble *Simon*; 2°. par contrat du 20 Juin 1565, *Paulette* de Bonval, fille de *François*. Par

Digitized by Google

ſon codicile du 15 Mars 1608, il nomme pour ſes héritiers *Antoine Marie*, auteur d'une branche à Aubagne, à préſent éteinte, & *Marc*, qui ſuit.

V. *Marc* de Franceſqui, premier du nom, s'allia par contrat du 26 Juin 1613 (*Poete*, Notaire à Marſeille) avec Demoiſelle *Jeanne*, fille de *Thomas*, Ecuyer, & de *Jeannette* de Seignier; dont,

VI. *Jacques* de Franceſqui, premier du nom, Ecuyer, épouſa par contrat du 6 Septembre 1637, (Arnaud, Notaire Royal à Marſeille), Demoiſelle *Catherine* d'Olivier: il en eut,

VII. *Marc* de Franceſqui, II du nom, Ecuyer, marié par contrat du 25 Janvier 1678, (Audier, Notaire à Marſeille), avec Demoiſelle *Catherine* de Saint-Jacques: il en eut,

VIII. *Jacques* de Franceſqui, II du nom, Ecuyer, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Etienne de Toſcane, marié par contrat du 7 Mars 1713, (paſſé devant Deval, Notaire Royal à la Martinique, & légaliſé par M. d'Orgeville, Intendant des Iſles Françoiſes de la Martinique), avec Demoiſelle *Catherine-Roſe* de Gallon, fille de feu *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Bauchesne, de Crannes, &c. Commandant dans le Château du Fort Royal de l'Iſle de la Martinique, & de Dame *Roſe* Dubois: il teſta en faveur, 1. de *Charles-Gabriel*, qui ſuit, & légua une penſion à ſes autres enfans; qui ſont,

2. *François Camille*, rapporté après ſon aîné.

3. *Pierre*, Vicaire Général du Diocèſe de Viviers.

4. *André*, qui a ſervi dan Régiment Dauphin avec comm ſion de Capitaine, mort.

5. Et *Marc-Antoine*, en q lité de Lieutenant dans le mê Régiment, & aujourd'hui ſerv dans le Régiment de la Marin il va épouſer Demoiſelle *Mar Roſe-Françoiſe* de Régis.

IX. *Charles-Gabriel* de Franc qui, Commandeur de l'Ordre M litaire de Saint-Etienne, & Ch valier de Saint Louis, avec pe ſion du Roi ſur le Tréſor Royal, ſervi en qualité de Capitaine vin ans dans le Régiment Dauphin Infanterie.

IX. *François Camille*, ſecon fils de *Jacques II*, eſt entré dan une Compagnie de Cadets-Gen tilshommes à Rochefort, pa commiſſion du 14 Septemb. 1734 il en eſt ſorti, après environ dix ans de ſervice, avec commiſſion de Capit. Aide-Major pour l'Iſle de la Grenade, où il a paſſé ſix ans, expédiée à Verſailles le 15 Mars 1743: il a épouſé par contrat du 18 Février 1744 (Bocheron Notaire Royal à l'Iſle de la Grenade dans la Martinique), *Marie-Roſe* Achallé. De cette alliance ſont iſſus,

1. *Pierre Charles-François.*

2. *Laurent-François-Camille*, mort.

3. *Catherine-Roſe.*

4. Et *Marie-Pierre* de Franceſqui.

Les armes: *d'or à l'arbre de ſinople, deux lions de ſable affrontés, le ſoutenant: en chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.*

Digitized by Google

ADDITION
A LA MAISON DE COSTA,

dont la Généalogie eſt imprimée dans ce Volume, pages 122 & ſuivantes.

PREMIERE BRANCHE, Degré XVI, *ajoutez* ce qui ſuit :

XVI. *Jean-Baptiſte* Coſta, qui quitta Gênes, vint s'établir en Savoye, où il fut Préſident à la Chambre Royale des Comptes, Surintendant Général des Finances, Chef du Conſeil d'Etat du Prince *Thomas* : il épouſa 7 Octobre 1625 *Peronne* Guiroud, & il en eut,

1. *Thomas*, mort jeune.

2. *Gaſpard*, qui ſuit.

3. *Pantaléon*, Général d'Artillerie, dont la poſtérité ſubſiſte en Piémont.

4. Et *Ferdinand*, Religieux dans l'Ordre des Camaldules-lez-Turin, & pluſieurs filles, dont une mariée au Comte de Viry de Manthon.

XVII. *Gaſpard*, Comte du Villars & de Cerneix, Marquis & Seigneur de Saint-Génix, de Beauregard, de Saint-Maurice, &c. épouſa *Diane-Lucie* Granéri, ſœur du Miniſtre d'Etat, dont il a laiſſé,

1. *Jean-Baptiſte*, Préſident à la Chambre des Comptes.

2. *Pantaléon-Barthelemi*, Général en Baviere.

3. *Thomas-Marc-Antoine*, qui ſuit.

XVIII. *Thomas-Marc-Antoine* a laiſſé de *Catherine* de Challes,

1. *Joſeph-Alexis-Barthelemi*, qui ſuit.

2. *Françoiſe-Catherine*, mariée au Marquis de Saint-Maurice, Lieutenant-Colonel au ſervice du Roi de Sardaigne.

3. *Melchior*, Religieux de Ste. Claire hors les murs de Chambéri.

XIX. *Joſeph-Alexis-Barthelemi* de Coſta, a de ſon mariage avec N. . . d'Aubérjon de Murinais, d'une ancienne Nobleſſe de Dauphiné, ſœur du Chevalier de Malte de ce nom, Major en ſecond dans la Gendarmerie au ſervice de France, deux garçons & quatre filles; ſavoir,

1. *Henri*, âgé de douze ans au commencement de 1765.

2. *Télémaque*.

3. *Henrieste*.

4. *Félicité*.

5. *Agathe*.

6. Et *Clémence*.

Fin du Tome VII.

Digitized by Google